This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)

29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.R255
ser. 2
vol 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e S — TOME I. — 15 JANVIER 1853.

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE CONTEMPORAINE

SEPTIÈME ANNÉE

2e SÉRIE — TOME PREMIER

XXXVIme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE MAZARINE, 9

1858

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~[illegible]~~
~~P Fr 331.3~~

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Δ
WID-CC
AP
20
.R255
[Ser. 2
vol. 1]

1848, June 29.
Minot [illegible]

Digitized by Google

DEUX POINTS

D'HISTOIRE POLITIQUE

ET RELIGIEUSE

Histoire du règne de Henri IV, par M. Poirson. — Tome X de l'*Histoire de France* de M. Henri Martin. — *Recueil des Lettres missives de Henri IV.*

C'est chose passée aujourd'hui à l'état d'axiome que les travaux historiques publiés en France depuis trente ans constituent la plus solide et la plus brillante partie du bagage littéraire de notre époque. Y aurait-il par trop d'outrecuidance à faire sur ce point quelques réserves, ou à demander au moins un mot d'explication? Si l'on veut dire par là que nous avons mis au jour force recueils de pièces inédites et curieuses, que nous avons fouillé coins et recoins des bibliothèques, des cartons, des portefeuilles, que tels ou tels laïques, de modeste renom, ont fait œuvre de bénédictins, rien n'est plus exact, et c'est un honneur que nul ne veut ni ne peut contester aux laborieux explorateurs que notre siècle a produits. Si l'on entend que la lettre morte des manuscrits, les exhumations poudreuses des chercheurs, une fois rendues à la lumière, ont rencontré de notre temps, pour leur donner vie, couleur et mouvement, des mains d'une grande habileté, des écrivains dont le talent plein de verdeur et de délicatesse a pu braver sans péril jusqu'aux minuties de l'érudition, c'est à quoi ne sauraient contredire ceux dont la mémoire a retenu tant de pages éloquentes, marquées à l'empreinte d'un art que l'on croyait

Digitized by Google

perdu depuis l'antiquité. Mais la vérité historique a-t-elle gagné parmi nous autant de terrain que la composition historique? N'avons-nous pas rajeuni plus de vieilles erreurs que nous n'avons fait de véritables découvertes? N'avons nous pas énoncé plus de paradoxes que de jugements définitifs et solidement motivés? N'est-il arrivé jamais à nos modernes historiens de fausser l'intelligence du passé en y transportant de gaieté de cœur les préoccupations du présent? Là commencent mes doutes, je l'avoue, et mes très vives appréhensions. Une chose du moins ne me sera contestée par aucun esprit sincère : c'est que de nos jours, et depuis quelques années surtout, les moins bien informés savent parfaitement à quoi s'en tenir sur les conclusions probables de tel livre qui se publie et qu'ils n'ont pas encore lu ; la signature dit tout, et la couronne académique, si elle vient après, ne laisse point place au moindre doute. Le sujet n'y fait rien ou presque rien : tout chemin mène à Rome, et toute thèse bien conduite peut, au risque de s'égarer un peu par les chemins, aboutir à Paris. Trouver dans le récit des vieux âges un écho plus ou moins sonore pour les derniers retentissements de discussions toutes récentes, abriter des théories nées d'hier, et déjà condamnées peut-être, sous l'autorité de noms anciens et respectés, c'est une manière ingénieuse, sans doute, et qui peut plaire aux raffinés. Mais, je le demande encore une fois, les études historiques lancées dans cette voie, tournant du récit au plaidoyer, quand elles ne tournent pas au pamphlet, méritent-elles sans restriction les éloges qui leur sont si fréquemment accordés?

Ces excentricités souvent passionnées de la science qui doit être impartiale entre toutes, cette humeur tantôt chagrine, tantôt batailleuse, à laquelle le pauvre vieux temps sert de véhicule et de dérivatif, produisent au premier abord un effet tout singulier sur ceux qui vivent en dehors des partis, qui croient bonnement qu'il n'y a plus de partis en France, ou qui s'imaginent que si, par malheur, il y en avait, les siècles écoulés n'auraient rien à voir dans leurs dissentiments. Vous ouvrez une histoire de Henri IV, et, dans une introduction où il est traité des questions de droit public que soulevait son avénement, vous lisez : « Le plus grand service que l'histoire puisse rendre, c'est..... de préparer dans les générations nouvelles ces convictions raisonnables, ces sentiments honnêtes et retenus..... qui font des changements aux lois et aux ministères, au lieu de faire des révolutions. Un peuple voisin suit ces maximes depuis deux siècles, et leur a dû son repos et sa grandeur : l'ordre public et la prospérité sont aux mêmes conditions pour notre pays. » N'êtes-vous point frappé de cette philosophie étrange qui, considérant sans doute l'esprit révolutionnaire comme endémique et incurable, lui cherche

Digitized by Google

naïvement un exutoire, et offre au monstre les ministres en holocauste pour qu'il veuille bien ne pas dévorer trop de dynasties ? N'êtes-vous point surpris de voir un homme qui a longuement étudié l'histoire ne tenir aucun compte des mille circonstances qui ont fait l'Angleterre si profondément différente de la France, et nous conseiller l'emprunt de la constitution d'un peuple sans nous dire d'abord comment il faudrait nous y prendre pour emprunter aussi à ce peuple ses origines, ses antécédents et son génie ? Et la constitution anglaise, à propos de Henri IV ! Et l'anglomanie singulière dont quelques-uns de nos écrivains sont possédés, ne faisant pas même grâce au XVIe siècle !.... Vous tournez la page, ou même vous changez de volume et d'auteur, autre surprise : vous voici au milieu des déclamations les plus surannées contre l'esprit clérical et les inspirations ultramontaines ; les termes consacrés, *parti-prêtre*, *empiétements du clergé*, n'y sont pas, et, vous le regretterez peut-être autant que moi, cela nous aurait rajeunis de trente ans ; mais soyez sûrs que si les mots y manquent, l'esprit de 1827 y est pleinement : le gallicanisme s'en va à vau-l'eau, la théocratie est à nos portes, et voici venir avant peu les fagots de l'inquisition. Quant au socialisme, qui semblait avoir mis un terme à ces vieilles banalités, c'est à coup sûr un mauvais rêve que vous aurez fait tout éveillés.

Eh bien ! je le répète, des préoccupations si bizarres sont de nature à fausser complétement l'histoire. Le tableau du passé ne saurait être exact quand nous voulons y chercher ou y mettre nos points de vue actuels, et c'est abuser de la science que de reprocher aux hommes du XVIe siècle de ne pas avoir fait, que de les glorifier d'avoir entrepris les conquêtes même les plus légitimes de l'esprit moderne. Je sais bien que cette sorte n'anachronisme peut passer en certain lieu pour ardeur de conviction et fidélité aux principes ; mais pourquoi mettre l'histoire de moitié dans des protestations que personne ne songe à contester ? Il ne manque pas de gens qui se targuent de la majestueuse immobilité de leur esprit, et se font gloire d'assister, sans y rien apprendre, au spectacle des événements contemporains. Libre à eux, en vérité ! L'heureuse tolérance de nos mœurs permet cette fantaisie maussade, et la respecte même quand elle est sincère ; tout ce que nous demandons, c'est qu'elle n'ait point d'effet rétrospectif, et qu'on ne soumette pas le passé, qui n'en peut mais, à la mesure inique ou paradoxale des opinions dont on ne veut point se départir.

Je me trouve en présence de deux historiens qui, partis de principes très opposés, se rencontrent en bien des points, non sans surprise peut-être, dans l'appréciation générale du XVIe siècle, et aboutissent en définitive à une admiration commune pour le règne de

Digitized by Google

Henri IV, à une commune sympathie pour sa personne. Cette sympathie, je l'éprouve; cette admiration, je la partage; mais j'apprécie tout autrement que ne le font MM. Poirson et Henri Martin et le caractère général du XVIe siècle, et l'œuvre personnelle de Henri IV, en ce qu'il a fait comme en ce qu'il a voulu faire. Ce sont ces dissidences, qui porteront particulièrement sur deux points, un point d'histoire religieuse et un point d'histoire politique, que je demande la permission d'exposer. Je le ferai, ai-je besoin de le dire, avec la déférence la plus profonde pour le savoir étendu et pour la sincérité honorable de M. Poirson, avec l'estime que tout le monde professe pour le labeur consciencieux et pour le talent de M. Henri Martin.

I

Il y a une question qui m'a toujours paru singulièrement embarrassante, bien que les indiscrets, les gens à sentences et à formules, puissent assez fréquemment vous la présenter à résoudre : quel jugement faut-il porter sur la révolution française? Ce n'est pas que je sois de ceux qui, plaçant sur leur petit autel la déesse Révolution en compagnie de dame Nature, s'enveloppent volontiers à son égard d'une obscurité sibylline, et vous prient d'attendre, pour l'apprécier, qu'elle ait parcouru le cercle de ses mystérieuses évolutions. Je regarde la révolution comme close et bien close par l'établissement du premier empire, et je me garde de la confondre avec l'esprit révolutionnaire et les catastrophes qu'il a pu produire ultérieurement. Il n'en reste pas moins un intervalle assez long pour qu'il me semble étrangement téméraire d'en confondre les diverses phases dans le même éloge ou dans la même réprobation. J'aime les aspirations généreuses et en très grande partie légitimes de 1789. Je déplore les égarements de 91 et cet anéantissement de l'autorité qui préparait tous nos malheurs à venir; j'ai pour les crimes de 93, pour les lâchetés de 95, l'indignation et le mépris que ressent tout honnête homme; j'admire sans réserve les efforts et les prodiges qui, de 1800 à 1804, dégagent de tout alliage impur les conquêtes avouables de l'époque antérieure, qui les font passer dans la loi, qui renouent, sous les auspices du génie, la tradition à la fois monarchique et libérale du pays. Vous me demandez d'envelopper tout cela dans un arrêt unique? Je ne le puis sans erreur ou sans injustice, à moins de recourir à une de ces creuses formules qui ne disent rien à force de dire tout ce que l'on veut.

L'embarras que j'éprouve à juger tout d'une pièce l'époque célè-

Digitized by Google

bre que je viens de rappeler, je l'éprouverais également à me prononcer sur le compte de la Ligue, si l'on ne me permettait d'y faire les distinctions par lesquelles s'expliquent assurément les appréciations si diverses dont elle a été l'objet. La Ligue a duré vingt ans, et quelle chose dure vingt ans, dans les œuvres de l'homme, sans se modifier profondément! Parlez-vous de la ligue de 1576? Je n'hésite pas à dire que la Ligue de 1576, c'est, à mes yeux, avec le mélange inévitable des grossières passions du siècle, l'expression solennelle de la volonté du pays, et je ne crains pas d'ajouter l'expression d'une volonté légitime. Nous savons bien vraiment que l'on ne se gêne guère avec la volonté du pays, et qu'elle encourt notamment les dédains de ceux qu'elle contrarie; il est encore pourtant de petits esprits qui prennent cette volonté en sérieuse considération, qui y ont grand égard même quand le malheur des temps ne lui permet qu'une manifestation irrégulière, qui la respectent particulièrement quand elle a pour prétexte ou pour excuse le maintien de la loi. Toute autre serait notre opinion s'il s'agissait de la Ligue de 1588, et, sans oublier de glorieux services, sans injurier de grandes mémoires, nous serions sévère cependant pour ces ambitions particulières qui ont voulu détourner à leur profit l'élan provoqué par une noble cause, plus sévère encore pour cet esprit de conspiration et de révolte qui se substitue à l'esprit de résistance. Quant à cette minorité factieuse qui terrifie Paris de 1589 à 1592, qui compromettrait la religion par ses excès, si la religion pouvait être compromise, qui perd avec le respect de la loi jusqu'au sentiment de la patrie, nous l'avons en exécration et en horreur. Nous demandons seulement à tous ceux qui veulent rester équitables jusque dans leurs colères : est-ce bien la Ligue, la vraie Ligue, qui les provoque à ce moment? Ne serait-ce pas la démagogie qu'il faudrait maudire alors, et que nous maudissons avec eux?

Cette distinction, qui nous paraît légitime et nécessaire, M. Poirson ne l'a pas faite, et M. Henri Martin n'a certainement pas voulu la faire. M. Poirson nous dira que, par un de ces étranges procédés de composition qui abondent dans son livre, il a voulu commencer son récit à telle année, à tel jour et à telle heure, et qu'il n'a donc point à se préoccuper de tout ce qui précède le 2 août 1589; nous lui répondrons que la justice historique s'accommode mal des coupures qu'il lui plaît de s'imposer, et que, quand un écrivain fait appel à l'indignation de ses lecteurs, il ne saurait dire avec trop de précision sur qui et sur quoi il veut la diriger. Quant à M. Henri Martin, la Ligue est jugée pour lui dès son apparition, et les années n'y feront rien; telle elle est le premier jour et telle elle sera jusqu'au traité de Folembray, inquisitoriale, dictatoriale, fédéraliste,

Digitized by Google

terroriste, quoi encore?.... ultramontaine! Ne lui rappelez pas que les fédérations protestantes ont précédé la grande fédération catholique; il le sait et il le dit lui-même; mais elles sont toutes bénignes, celles-là, et tout innocentes; ne le faites pas souvenir que des hommes tels que Jeannin, tels que Villeroi, ont été ligueurs, ligueurs jusqu'au bout; c'est à coup sûr par inadvertance qu'il relève et qu'il signale lui-même les témoignages de leur patriotisme éclairé. Que voulez-vous? On ne saurait avoir trop d'égards et de respect pour cette grande institution du druidisme; mais il faut bien se sentir les coudées franches avec cette misère qui a nom le catholicisme, et avec tout ce qui s'y rattache. Une idée peut vous frapper cependant: M. Henri Martin est rangé par ses amis, je pense, au nombre des écrivains démocrates: comment n'a-t-il pas été quelque peu attiré par l'élément démocratique qui se trouvait sans conteste au sein de la Ligue? D'abord, s'il m'est permis de revenir un jour, comme je me le propose, sur la quatrième édition de l'histoire de France, j'espère vous démontrer qu'il y a bien des opinions, et des plus diverses, qui pourraient revendiquer, sur de fort bons titres, M. Henri Martin. Et puis enfin, quand il s'agit de la démocratie ligueuse, quand l'épithète fait un tort considérable au substantif, on s'en tire en changeant l'épithète, et en déclarant que c'était là une fausse démocratie, « une démocratie éclose dans une atmosphère viciée, nourrie de doctrines homicides par ses fanatiques précepteurs, poussée par l'étranger dans une voie rétrograde, et qui associait bizarrement les grandes maximes de souveraineté nationale et de liberté politique à l'esclavage religieux et à l'étouffement de la pensée humaine. » Ce qui vous prouve invinciblement que, pour les démocrates, il y a démocratie et démocratie, et qu'avant de s'y laisser prendre, il faut avoir bien soin de regarder à l'estampille. Les gens qui se bornent à aimer la France et le peuple ne s'avisent pas toujours de ces soins-là.

Du temps de Bossuet et par l'organe de ce grand homme, on maudissait la Ligue en raison de ses attentats contre l'autorité royale; ce lui a été un titre pour être réhabilitée depuis, et sans les restrictions nécessaires, par les partisans les plus emportés de la démagogie, et voici que maintenant les démocrates lui jettent la pierre de nouveau. Ces vicissitudes et ces soubresauts de l'opinion s'expliquent aisément de deux manières: d'une part, on ne fait pas, dans une période de vingt années, les distinctions que le bon sens indique et que la justice commande; on copie la Ménippée en la montant au ton dramatique, et sans regarder à la date qu'elle porte, on se met dans la position de ceux qui, n'ayant rien à regretter de l'ancien régime, détestent pourtant les principes de 89, parce qu'ils

Digitized by Google

s'obstinent à les voir à travers Marat, Saint-Just et Robespierre ; d'autre part, étrange contradiction chez ceux qui se donnent pour les représentants de la doctrine du progrès, on veut attribuer au XVIe siècle nos idées et nos mœurs ; on incline à prétendre qu'il aurait dû deviner et pratiquer les lois qui nous régissent ; disons mieux : on veut faire parade, à propos du XVIe siècle, des principes et des systèmes que l'on professe aujourd'hui.

Ne pourrions-nous pas cependant nous épargner tant d'injustices et tant de contre-sens historiques? Nous vivons sous le régime de la séparation et de la mutelle indépendance du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et nous bénissons ce régime, qui est la condition essentielle de la tolérance civile ; nous vivons sous l'empire d'une loi qui, toute chrétienne qu'elle est par tous ses aspects, se déclare incompétente dans les matières qui ne relèvent que de Dieu, et nous chérissons cette loi qui interdit à César l'inviolable domaine de la conscience ; la tolérance (je parle de celle qui n'énerve pas les convictions) est entrée dans nos habitudes et dans nos mœurs comme dans nos idées et dans nos codes ; nous jouissons enfin du bienfait de la liberté religieuse, contenue dans les limites en dehors desquelles elle pourrait dégénérer en licence et aboutir au mormonisme. Voilà des conquêtes définitives et incontestées, des points acquis sans retour à toutes les doctrines et à toutes les croyances, des principes que nul pouvoir ne menace, il s'en faut bien ! et auxquels nulle opinion n'a regret, à moins que l'intolérance ne se soit déplacée, comme on pourrait le craindre quelquefois. A ces principes, sortis du fond même du génie français et des entrailles de notre histoire, celui qui écrit ces lignes adhère avec l'ardeur réfléchie de tous les esprits sincères et vraiment libéraux ; nous y adhérons tous assurément ; eh bien ! faisons-en la préface obligée de toutes nos publications historiques, écrivons-les sur nos chapeaux ; mais cette précaution prise, cette assurance loyalement donnée, permettons aux hommes des siècles écoulés de n'avoir pas été ce que nous sommes, et qu'il ne soit indispensable ni de surfaire Calvin, ni d'injurier le catholicisme, ni de déclamer dans le faux et dans le vide, pour convaincre les gens du libéralisme de nos idées.

Prenez garde, dit-on : le drapeau de la Ligue, à quelque moment de son existence que vous l'envisagiez, c'est le drapeau de l'intolérance. Oh ! pour cela, c'est mille fois vrai, et je le confesse sans plus de difficulté que d'embarras. Auriez-vous découvert, par aventure, un parti qui ait tenu, au XVIe siècle, qui ait pu et voulu tenir le drapeau de la tolérance? La royauté des Valois l'a essayé peut-être, et avec elle quelques nobles esprits des deux communions : vous savez l'accueil que les contemporains ont fait à leurs tentatives,

Digitized by Google

et vous pouvez être témoin tous les jours de la reconnaissance qu'en témoignent nos écrivains. On a inventé, je le sais bien, un parti protestant tout composé de brebis et de colombes, armé de pied en cap pour l'affranchissement de l'esprit humain, et tendant volontiers la gorge aux bourreaux de la Ligue, pourvu qu'il scelle de son sang la sainte liberté; ces choses-là tournent, suivant l'humeur du poète, à la pastorale ou au mélodrame, et l'on peut y prendre un certain intérêt : gardez-vous bien seulement d'y soupçonner de l'histoire. Nos calvinistes français ont eu des qualités que personne ne songe à leur disputer, et l'ardeur, et la foi, et le désintéressement, et l'héroïsme au besoin; leurs convictions n'ont pas été, comme en d'autres pays, marquées au coin des convoitises matérielles, et si M. Poirson a qualifié sévèrement, dans un remarquable chapitre, leur conduite politique sous Henri IV, c'est que peut-être il n'a pas assez tenu compte des entraînements inséparables d'une forte conviction; mais tolérants, mais amis de la liberté religieuse, tenez pour certain qu'ils ne l'ont pas été, pas plus tolérants que les Ligueurs leurs adversaires, moins tolérants peut-être, comme il arrive aux minorités novatrices. Nos pères du XVIe siècle, que ce soit leur tort ou leur honneur, ne se sont pas plus résignés les uns que les autres à la rupture de l'unité religieuse, n'ont pas plus compris les uns que les autres que la loi civile pût être distincte de la loi religieuse; catholiques, ils ont voulu maintenir la vieille foi et la vieille loi, confondues l'une dans l'autre à leurs yeux; calvinistes, ils ont voulu modifier la foi ancienne, substituer à une église qu'ils condamnaient une église meilleure et plus chrétienne, suivant eux, mais investie des mêmes prérogatives, et rattachant bien plus étroitement encore le droit civil à la législation ecclésiastique. Quant à la coexistence de deux églises sous une loi nouvelle et distincte, c'est le produit du temps, c'est le résultat de la lassitude universelle, c'est le fruit des efforts d'un grand homme; ce n'est et ce ne pouvait être la conception d'aucun des deux partis dont la longue lutte a déchiré la France.

Voilà, je le déclare, des préliminaires qui me sont indispensables pour comprendre et pour admirer Henri IV autant que je veux l'admirer. Si ce prince n'a devant lui que la Ligue telle que vous me la montrez, un amas de démagogues misérables que flétrissent le bon sens et le patriotisme de tous les temps, s'il a derrière lui ce parti que l'on nous a montré plus d'une fois, qui porte avec modestie et tout taché d'un sang généreux le noble étendard de la liberté, la victoire lui est facile vraiment et le triomphe indubitable. Mais bien autres ont été les difficultés de sa tâche, et bien plus grande la gloire de les avoir vaincues. Henri IV trouvait en face de lui, non pas seulement cette faction fanatique qui ensanglantait Paris, mais un grand

Digitized by Google

parti formé de toute la France catholique ; et par delà ce parti, par delà les passions énergiques du siècle, par delà les convictions les plus chères au cœur de l'homme, il trouvait la loi, à laquelle il fallait se soumettre d'abord pour y puiser le droit de la modifier ensuite dans le sens de la tolérance et de la liberté. « Je supplie tous ceux qui liront ce Mémoire, écrit, à la date du 8 avril 1589, avec cet accent de sincérité recueillie auquel on ne se trompe jamais, un ancien ligueur destiné à devenir ministre du bon roi, je supplie tous ceux qui liront ce Mémoire de ne croire que ce soit chose que nous ayons faicte pour nuire à personne, ny pour rechercher vengeance ou advantage aucun au dommage d'autruy ou du public. Je prie Dieu me faire succomber misérablement si nostre volonté a esté telle, ains seulement de secourir de tout nostre pouvoir, et en gens de bien, l'église catholique et tout le royaume, au danger extresme auquel l'un et l'autre se trouvent, si Dieu n'y met la main et ne les assiste, comme j'espère qu'il le fera et l'en supplie de tout mon cœur, à sa gloire et au salut public dudict royaume, pour lesquels j'exposeray ma vie très-volontiers. » Voilà la Ligue, la vraie Ligue, et celle-là eût été invincible pour Henri IV sans l'abjuration, et celle-là avait pour elle, avec l'énergie de ses convictions, la loi du royaume.

C'est une erreur, dit M. Poirson, de prétendre qu'un hérétique fût incapable de la royauté. Il est bien fâcheux, en ce cas, que la première dupe de cette erreur ait été Henri IV lui-même. Ses réserves pleines de prudence et de dextérité prévoyante avant 1584, ses paroles les plus formelles depuis cette époque et notamment en 1589, fournissent la preuve incontestable que l'abjuration a toujours été, à ses yeux, une nécessité inévitable, dont l'heure pourrait être rapprochée ou éloignée selon les circonstances. Qu'il y fût réduit par une loi écrite ou non, il n'importe guère en vérité, et à ce compte notre vieille France aurait eu bien peu de lois politiques. Le bon sens, renforçant la coutume, lui disait comme à nous qu'un hérétique prenant place au trône des rois très chrétiens et des fils aînés de l'Eglise, un hérétique appelé à l'onction du sacre et au serment solennel d'exterminer l'hérésie, un hérétique devenu chef d'un Etat où la loi catholique englobait et pénétrait par tous les points la loi civile, c'était chose absolument impossible au point de vue et dans le droit du temps. M. Henri Martin, qui semble admettre implicitement la nécessité politique de l'abjuration, regrette en termes très vifs que Henri IV n'ait pas porté la couronne en vertu d'un droit purement civil et laïque, et que la chaîne qui attachait l'Etat à l'Eglise ait été ainsi renouée. Cela veut dire, je crois, qu'il est bien à déplorer que le XVIe siècle n'ait pas été le XIXe. Je le regrette aussi très amèrement. M. Henri Martin ajoute que, si ce point capital

Digitized by Google

s'était trouvé réglé selon son désir, « les destinées de la France et des Bourbons pouvaient être bien différentes de ce qu'elles furent ! » Malgré le découragement que me cause une multitude de points d'exclamation dont je ne parviens jamais à pénétrer les profondeurs, j'ai cherché à me rendre compte de celui-ci, et je crois bien y être parvenu : c'est que « Henri, au fond de l'âme, préférait certainement Rabelais à Calvin et à Loyola. » (T. X, p. 334). J'ai rencontré quelquefois, comme tout le monde, les grands-prêtres de la religion de Rabelais ; mais je n'en connais pas assez les dogmes pour savoir quelles destinées son avénement aurait préparées aux Bourbons et à la France. L'Académie, qui a couronné quatre fois M. Martin, doit avoir sur ce point-là, comme sur bien d'autres, les lumières qui me font défaut.

Est-il bien sûr seulement que notre Henri IV ait été, au point de vue religieux, ce que vous dites ? Et d'abord êtes-vous bien fixé vous-même sur les dispositions que vous lui attribuez ? Je lis à la page 242 du tome X^e^ : « Il n'était nullement décidé à garder sa religion au risque de ne pas régner, et se faisait peu de scrupule de jeter des paroles contradictoires aux deux partis qui le pressaient, l'un de changer, l'autre de persister. » A la page 291 : « Il dépassait Rosni et en largeur de foi et en facilité de conscience ; Rosni va jusqu'à l'unité chrétienne, Henri allait, on pourrait du moins le penser, jusqu'à l'unité déiste. » A la page 521, je vois qu'il y avait chez lui « des alternatives de retour intérieur à ce qu'il avait quitté et d'indifférence pour l'une et l'autre croyance. » Et comme d'ailleurs la religion que l'on professe à Thélème n'est pas sans doute des plus farouches, j'en conclus que, d'après M. Henri Martin, le Béarnais sceptique, déiste, rabelaisien, n'a dû voir, dans l'abjuration au prix de laquelle était sa couronne, qu'une pure formalité, peut-être même un bon tour de Basque et un texte à gasconnades mal séantes ; car M. Henri Martin, prêtant à Henri IV ce qui appartient légitimement à Sully, lui fait dire après tant d'autres, ce « Paris, vaut bien une messe, » dont M. Poirson conteste très justement la valeur historique. Je suis donc bien étonné d'apprendre à un autre endroit (p. 289), qu'au moment de sa conversion, « le fils de Jeanne d'Albret, l'élève de Coligni, dut avoir l'âme agitée de bien des combats : tous ses souvenirs, toutes ses impressions se soulevaient contre l'idée d'une abjuration ; s'il n'avait jamais partagé toutes les passions du calvinisme, s'il n'était pas persuadé que le pape fût l'Ante-christ, il n'en regardait pas moins les dogmes particuliers à l'Eglise romaine comme entachés d'erreur et de superstition. Sa fierté répugait à confesser de bouche ce qu'il ne croyait point de cœur. » Je suis bien plus surpris encore, et ce n'est pas

Digitized by Google

assez dire, quand j'entends M. Henri Martin, prenant le ton de l'invective éloquente, s'écrier un peu plus loin : « Si la religion est autre chose qu'un instrument de règne et qu'une simple forme de la police de ce monde, si la fin ne justifie pas les moyens, s'il n'est pas permis, pour épargner des souffrances matérielles au présent, de préparer d'immenses périls de toute nature à l'avenir, d'asseoir l'équivoque sur le trône, et d'ébranler la moralité d'une nation pour des siècles, la postérité révisera le jugement de l'histoire, et, en excusant l'homme, elle condamnera l'acte et l'exemple. » (p. 330.)

Ne nous laissons aller ni à la contagion de la forme objurgatoire, ni à la discussion de toutes les thèses historiques et philosophiques que soulèverait cet étrange morceau ; une question les domine pour nous en ce moment : quel droit M. Henri Martin a-t-il à nous représenter Henri IV, ici indifférent, là déiste, ailleurs calviniste passablement déterminé, en fin de compte et dans l'acte le plus solennel de sa carrière, honteusement hypocrite? Que l'on se demande avec une douloureuse anxiété jusqu'à quel point il avait pu subir l'influence des tristes versatilités dont il trouvait l'exemple dans sa famille ; qu'on le soupçonne de ne pas avoir assez approfondi, jusqu'au moment de son instruction, les dissidences des deux églises ; qu'on s'explique l'embarras qu'a dû lui causer, même avec une conviction très arrêtée, une seconde conversion sur laquelle pesait le fâcheux souvenir de la première ; que l'on déplore les jovialités soldatesques sous lesquelles il a cru devoir dissimuler les sentiments les plus sérieux, à la bonne heure ! voilà l'histoire avec la légitimité sincère de ses doutes et la délicatesse réservée de ses scrupules. Mais que l'on aille ici jusqu'à glorifier Henri IV de je ne sais quel déisme rabelaisien, né du doute et de l'indifférence, là jusqu'à l'accuser d'une action malhonnête et déloyale, contre laquelle on fait appel à la postérité, c'est manquer de mesure, de justice et d'équité. Et sur quelle autorité s'appuie-t-on pour jeter à une royale mémoire cette virulente accusation? Sur le mot tristement connu que nous rappelions tout à l'heure? il est apocryphe. Sur le fameux billet à Gabrielle? on peut l'interpréter de dix manières. Sur les assertions ordurières des recueils d'*anas?* M. Henri Martin se respecte trop pour y puiser. A ces témoignages, d'ailleurs, la critique sérieuse ne manque pas de témoignages à opposer. Lorsque, dans l'instruction de Saint-Denis, on parle au roi de la présence réelle dans l'Eucharistie, et qu'il répond tout aussitôt : « Je n'en suis point en doubte, car je l'ay toujours ainsi creu, » est-il déiste ou calviniste? Et l'était-il davantage, quand, causant avec des docteurs de la Réforme, il leur disait : « Je ne voys ni ordre ni dévotion dans la religion nouvelle. Elle ne gist qu'en un presche, qui n'est qu'une

Digitized by Google

langue qui parle bien françois. Bref, j'ay ce scrupule qu'il faut croire que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est au sacrement ; autrement, tout ce qu'on faict en la religion n'est qu'une vaine cérémonie. » Que l'on discute l'autorité de Palma Cayet et qu'on la rejette, soit ! mais au moins qu'on ne substitue pas au doute qui peut être permis, les accusations magistrales et tranchantes sur ces secrets délicats de la conscience que l'œil de Dieu seul peut pénétrer.

Sur ce point, M. Poirson est bien réservé, oserai-je dire trop réservé, après les observations que je viens de faire ? Il semble s'interdire le domaine des sentiments et de la vie intérieure avec autant de soins que d'autres en ont mis à prendre pied au plus profond des âmes, et à s'y adjuger fonctions de hauts justiciers. Est-ce parce que M. Poirson entreprend de donner à l'histoire « le caractère d'une science exacte et la rigueur mathématique ? » J'aurais peur, en ce cas, qu'il n'y eût par trop réussi, et je ne saurais l'en féliciter, car, même avec cette méthode, on peut se trouver éloigné de la vérité de toute la distance qui sépare l'homme d'un chiffre. Un écrivain qui réunit les plus hautes qualités, a pu faire de l'intelligence la qualité dominante de l'historien ; il a parlé de Raphaël quelques lignes plus bas, de manière à prouver que, pour lui, comprendre allait de pair avec sentir. L'intelligence ne suffit pas, en effet, et il y a péril à se prescrire trop sévèrement cette simplicité d'instrument. Pour bien des époques, et singulièrement pour l'histoire du XVIe siècle, que de choses qui ne s'expliquent que par l'énergie des sentiments, par le jeu des passions, que de choses que l'on saisit par le cœur, et qui échapperaient à l'esprit et à la science pure ! Je ne suis pourtant pas de ceux qui reprochent à M. Poirson un certain ordre d'omissions. Si je regrette dans son livre un Henri IV plus vivant, plus animé, plus humain, je n'y désire en aucune manière ni Gabrielle, ni Henriette. Dirai-je qu'en voilant ces scandaleuses misères, M. Poirson me semble avoir fait preuve de bon goût et de sens historique, de bon goût, en évitant le déplorable abus que l'on a fait quelquefois de ces noms-là, et de sens historique en montrant, par son silence même, que, chez le grand roi, l'esprit a toujours dominé les faiblesses du cœur, et que le nœud de la politique française, le nœud de la politique européenne ne s'est jamais trouvé là où l'écrivain a eu mille fois raison de ne le point placer. C'est sur un terrain tout autre que celui-là, et qui touche encore à la question religieuse, que je voudrais suivre M. Poirson, sans quitter M. Henri Martin. Les deux historiens se rencontrent en plus d'un point, et il ne serait pas impossible qu'ils s'accordassent sur celui que nous allons aborder : je veux parler de l'expulsion et du rappel des jésuites.

Digitized by Google

Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de l'opinion que chacun peut avoir des jésuites en général. Nous sommes bien loin des Provinciales, Dieu merci! et tout en gardant au génie l'admiration qui lui est due, nous savons distinguer depuis longtemps les sérieux motifs d'un arrêt des véhémences éloquentes d'un plaidoyer. N'est-ce pas Marmontel qui écrivait déjà, en parlant du célèbre institut, « cette société si légèrement condamnée et si durement abolie? » Mais, encore une fois, il n'est question ici ni de Pascal, ni de M. de Choiseul, et le litige, pour la critique, se borne à ceci : pourquoi les jésuites ont-ils été chassés sous Henri IV? pourquoi rappelés? ce double événement n'a-t-il pas été jugé par les deux écrivains qui nous occupent, je ne dirai pas au point de vue des idées contemporaines, j'espère que notre temps est plus impartial et que les fantômes ne lui font ni peur ni peine, mais au point de vue des passions étroites qui avaient repris cours et faveur il y a trente ans, et peut-être même un peu moins?

Il suffit bien souvent d'exposer des faits sans réticence et sans déclamation pour que le verdict de la justice historique en sorte comme de soi-même, clair à tous les yeux et inattaquable. Le 27 décembre 1594, un jeune homme de dix-neuf ans, fils d'un drapier de Paris, Jean Châtel, coupable de hideuses débauches et convaincu qu'il échapperait à la punition divine en tuant un prince qu'il s'obstinait à regarder comme hérétique, se mêle aux seigneurs qui venaient saluer le roi, et lui porte un coup de couteau. Le coup, porté au moment où Henri se baissait pour embrasser un courtisan, n'atteint heureusement que la lèvre inférieure et brise une dent. « Il y a si peu de mal pour cela que nous ne nous mettrons pas au lit de meilleure heure, » disait le roi. Et il semble cependant que ces lâches et criminels attentats aient le triste privilége de troubler, chez nos grands hommes, la sérénité habituelle de l'âme et l'équilibre du jugement. La colère et la violence, si rares chez ce prince clément et magnanime; les vieilles rancunes de partis, si étrangères à ce calme et noble esprit, se trahissent et bouillonnent en quelque sorte dans les lettres qu'il écrit le 27 et le 28 décembre : « Il ne s'est encore pu rien tirer de ce misérable, sinon qu'il a esté nourry trois ans au collége des jésuites, où l'on présume qu'il a receu ceste bonne instruction... Vous entendrés ce fruict des jésuites et des ligueurs, et comme je l'ay belle escapade... Ce sont là des fruicts des jésuites; mais ils vuidront mon royaume! » Triste logique des temps de réaction : Jean Châtel est élève des jésuites; donc les jésuites sont coupables du crime de Jean Châtel. L'argument parut irréfutable au parlement, qui prononça contre eux un arrêt de bannissement comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du

Digitized by Google

repos public, ennemis du roi et de l'Etat. Ce n'est pas tout : deux jésuites furent condamnés à être pendus en place de Grève ; le premier, le père Guéret, parce qu'il avait été par hasard l'un des professeurs de Jean Châtel ; le second, le père Guignard ; parce qu'on avait découvert chez lui des pamphlets du temps de la Ligue et tels qu'on les faisait au temps de la Ligue, pamphlets dont il était l'auteur et qu'il n'avait pas détruits, les regardant comme non avenus, dit-il, et par la conversion du roi et par l'amnistie qu'il avait jurée à son entrée dans Paris. Il mourut avec autant de résignation que de courage, protestant de son innocence et priant Dieu pour Henri IV. Jugement inique, dit en parlant du supplice et de la sentence d'expulsion M. Sismondi, qui n'est pas suspect de jésuitisme, je pense, jugement inique, où il y eut des condamnés qui n'avaient été ni écoutés ni défendus pour une tentative de régicide à laquelle ils n'avaient eu aucune part. Exécution faite sous le plus vain prétexte et sans preuves, dit le non moins suspect M. Labitte.

Ce cri que le sentiment de la justice violée arrache à MM. Labitte et Sismondi, nul n'est astreint à le pousser certainement ; mais n'est-ce pas un devoir pour les écrivains, qui sont prolixes d'habitude, de se montrer complets en de pareilles matières pour nous mettre à même d'être justes? Ce devoir, imposé à la conscience de l'historien, même quand il s'agit des jésuites, les quinze lignes toutes lestes et toutes dégagées de M. Henri Martin, la page incolore et sèche de M. Poirson le remplissent-elles? Pensez de la célèbre compagnie ce que vous voudrez, soyez esprits forts tout autant qu'il vous plaira, laissez entrevoir vos doutes si c'est le doute que l'étude des documents vous a laissé ; là où il n'y a eu ni preuve ni défense, ni jugement digne de ce nom, vous n'avez pas pu trouver la certitude, et il y a plus que de la légèreté à écrire avec M. Poirson : « Châtel n'avait que dix-neuf ans, et il tenait *évidemment* de ses maîtres les principes d'après lesquels il avait agi. » Il ne nous en coûtera pas à nous autres de parler avec modération de l'arrêt du parlement : assez de tristes expériences nous ont édifiés depuis sur les entraînements des jours de révolution ; parlez donc avec circonspection de ceux qui ont été victimes d'une réaction peut-être inévitable. Mais ils ont été ligueurs, nous dira M. Poirson, qui me surprendrait vraiment bien davantage s'il m'apprenait qu'ils ne l'ont pas été ; ligueurs avec violence, ligueurs avec obstination. Eh ! mon Dieu, oui ! tout comme d'autres protestants avec opiniâtreté, calvinistes avec emportement ; qu'y voulez-vous faire? Les hommes de 1589 étaient des gens du XVIe siècle, et nous n'y pouvons rien changer. Vous faites l'éloge de cette génération *forte* et *libre*, et vous nous la proposez en exemple ; il faut bien avoir les défauts de

Digitized by Google

ses qualités. Quant à M. Henri Martin, qui voit les choses de haut, il a découvert que la tendance des jésuites, « c'était au fond un cosmopolitisme théocratique destructif de toute nationalité. » On ne se relève pas de ces formules-là quand elles sont vivement assénées.

Le malheur pour nos deux historiens, qui aiment Henri IV, je me plais à le dire, c'est que le roi, qui avait chassé les jésuites, les a rappelés. Comment s'y pendre pour ne pas trop le blâmer de les avoir rétablis, quand on l'a loué de leur expulsion? Pour nous, la conciliation serait facile : nous dirions que, par l'exercice même du souverain pouvoir, la grande âme de ce grand prince gagnait en force et en sérénité; nous dirions que, quand on proclame un principe, il faut en admettre les conséquences, et que la liberté religieuse ne devait pas profiter seulement aux calvinistes; nous dirions qu'au moment d'entreprendre une guerre où le catholicisme pouvait paraître intéressé, c'était un coup de maître que de montrer la France rouvrant ses portes aux défenseurs les plus ardents de la cause catholique. Mais pourquoi ne pas répéter les paroles mêmes du bon roi? Nous les avons, et elles seraient utiles à méditer pour beaucoup de ceux qui écrivent l'histoire aujourd'hui : « Pour les ecclésiastiques qui se formalisent d'eulx, c'est de tout temps que l'ignorance en a voulu à la science, et j'ay remarqué que, quand j'ay commencé à parler de les establir, deux sortes de personnes s'y opposèrent particulièrement : ceulx de la religion et les ecclésiastiques mal vivans, et c'est ce qui les a faict estimer davantage. Si la Sorbonne les a condamnez, ç'a esté sans les cognoistre. L'Université a occasion de les regretter, puisque, par leur absence, elle a esté comme déserte, et les escholiers, nonobstant tous vos arrests, les ont esté chercher dedans et dehors mon royaume. Ils attirent à eulx les beaux esprits et choisissent les meilleurs, et c'est de quoy je les estime... Quant à ce qu'on reprend à leur doctrine, je ne l'ay peu croire, parce que je n'ay trouvé un seul d'un si grand nombre de ceulx qui ont changé leur religion, qui ayt soustenu leur avoir ouy dire ou enseigner qu'il estoit permis de tuer les tyrans ni d'attenter sur les roys. Barrière ne fut pas confessé par un jésuite en son entreprise, et un jésuiste luy dict qu'il seroit damné s'il osoit l'entreprendre. Quand Chastel les auroit accusez, comme il n'a faict, et qu'un jésuiste mesme eust faict ce coup, faudroit-il que tous les jésuistes en pastissent, et que tous les apostres fussent chassez pour un Judas?... Il ne leur faut plus reprocher la Ligue; c'estoit l'injure du temps; ils croyoient de bien faire, et ont esté trompez comme plusieurs aultres; je veux croire que ç'a esté avec moins de malice que les aultres... Ils sont nez en mon royaume et sous mon

Digitized by Google

obéissance ; je ne veux entrer en ombrage de mes naturels subjects. »

Voilà la longanimité des grands hommes, et cette exquise bonté du cœur qui ajoute à la pénétration de l'intelligence. Nos deux écrivains vont-ils se rendre à la justesse des motifs invoqués par le roi ? Vont-ils voir, dans l'acte de 1603, une conséquence obligée du principe de la liberté religieuse ? Point : il vaut bien mieux croire aux finesses insidieuses du père Cotton, et à une anecdocte suspecte du calviniste Sully, rapportée par l'un et par l'autre avec une surprenante concordance. Le couteau jésuitique apparaît... « Sur cette parole, Rosny passa sur-le-champ à l'avis du roi, » dit M. Poirson, « L'argument était sans réplique : Rosny se tut, » dit M. Henri Martin. Et MM. Poirson et Martin font comme Rosny, sauf à prêter au plus brave comme au meilleur des princes ce honteux mobile, la peur. Le premier reconnaît même que cet édit « était marqué au coin de la sagesse ordinaire de Henri ; » mais il se dédommage sur l'avenir, et nous annonce, à titre de lointaines conséquences, la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, la ruine et le déshonneur du royaume...

Je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin.

II

Les sympathies que les deux historiens dont je m'occupe ne manifestent ni pour la Ligue, condamnée par eux sans restriction, ni pour quoi que ce soit qui s'y rattache, ils les gardent vives et entières pour les adversaires, pour les pourfendeurs de la Ligue, à ce qu'ils assurent, je veux dire pour les auteurs de la *Satire Ménippée*. Ce que je vais avouer me fait honte, et il faut bien pourtant que je l'avoue, je n'ai pas pour la *Ménippée* l'admiration enthousiaste que l'on ressent en France depuis quelques années. Je pourrais bien abriter ce mauvais goût derrière l'autorité de Voltaire ; mais je préfère me confesser nettement d'un gros défaut de caractère : je n'aime pas les rieurs. Mon âme est avec nos soldats aux tranchées de Saragosse en 1809 ; et vous vous aviseriez de la plus spirituelle moquerie, de la parodie la plus bouffonne sur les frères Palafox, sur les capucins portant mousquet, sur les couvents de Saint-Joseph et de Saint-François convertis en forteresses, que je ne vous lirais pas, ou je vous lirais avec dégoût. Je déteste la démagogie qui trône à Paris en 1590, et pourtant je ne saurais me divertir aux dépens des processions de la Ligue, suivies, à si peu d'intervalle, des horreurs héroïques d'un siége inénarrable. Car si

Digitized by Google

l'idée me venait qu'un seul, un seul de ces malheureux qui ont attendu la mort sur le cadavre de leurs enfants et à travers les tortures de la faim, a été sincère et a cru faire loyalement son devoir, mon rire me prendrait à la gorge, et c'est une larme de honte qui me viendrait aux yeux. Que ceci me soit passé à titre de bizarrerie qui me rend irrémédiablement antipathique aux goguenards.

Indépendamment du travers dont je viens de faire humblement l'aveu, j'aurais pourtant un sérieux grief contre les auteurs de la *Ménippée*, c'est qu'ils ont égaré lamentablement le sens historique de bien des gens. M. Henri Martin, qui n'a guère profité de sa propre observation, le reconnaît : pendant deux siècles on n'a vu la Ligue qu'à travers la *Ménippée*, ce qui revient à dire qu'on n'a vu et qu'il n'a vu le drame qu'à travers la parodie. Il n'y a vraiment pas de quoi en faire vanité. — Mais du moins, si elle a défiguré la Ligue, la *Ménippée* a fait autre chose encore, elle l'a tuée. — N'en déplaise à la sententieuse parole du président Hénault, je n'en crois absolument rien. La Ligue, sortie de son but et de ses voies, la Ligue démagogique, la Ligue espagnole, celle-là, en 1593, avait succombé déjà sous le bon sens et le patriotisme du pays ; la vraie Ligue, la Ligue catholique et française, avait vaincu, car elle avait obtenu l'abjuration de Henri IV, et, par contre-coup, dans un siècle où la religion des princes décidait trop souvent de la religion des Etats, le maintien du catholicisme en France. Frapper sur l'une, c'était égorger des gens qui sont par terre, ce qui ne passe pas chez nous pour un plaisir bien généreux ; frapper sur l'autre, c'était se déclarer indifférent ou hostile à la grande cause qu'elle avait défendue. Cependant, au dire d'un savant éditeur de la *Satire*, ses auteurs étaient des catholiques sincères. C'est se méprendre singulièrement sur les indications que fournit leur biographie, ou c'est donner aux mots une interprétation qui m'échappe. M. Henri Martin ne s'y est pas trompé, je le reconnais, et il a dit en parlant de la *Ménippée :* « Rude revanche de l'esprit de Rabelais contre l'esprit de Loyola. Les auteurs de la *Ménippée* sont bien la postérité légitime de l'auteur de *Pantagruel.* » Sur quoi M. Martin applaudit, et il est conséquent avec lui-même ; chacun sait ce qu'il faut entendre, depuis quelque temps, par « l'esprit de Loyola. » Mais M. Poirson, qui épuise pour la *Satire* toutes les formes de la louange, pense-t-il aussi que Henri IV dût introniser le culte de Pantagruel ?

On cite, comme s'ils étaient irréfutables, les mots de d'Aubigné : « Ce livret a transformé les grincements de dents en risées. » Il faudrait toutefois se demander si certains grincements de dents ne sont

Digitized by Google

pas préférables à certaines risées. Une lutte s'engage, une lutte de trente années, entre des croyances sincères, des convictions profondes et désintéressées, pour les plus nobles motifs qui puissent armer la main des hommes; cette guerre entre Français, qui nous émeut et nous attriste, c'est une épreuve inévitable peut-être, c'est le prix dont il nous faut payer le précieux résultat qui en sortit, la tolérance, la liberté religieuse. Erreur! naïveté! Voici qu'une demi-douzaine de viveurs, s'inspirant de la dive bouteille, nous divulguent tout le secret de la comédie : c'était charlatanisme, intrigue, ambition, égoïsme. Qui donc serait si simple que de se battre pour un symbole? Voyez à quoi l'on arrive avec ces luttes pour des principes : on est réduit « au laict et au fromage blanc comme les Souysses; » les banquets « sont d'un morceau de vache pour tout metz; » et l'on ne trouve plus au coin des rues « les friandises de langues, caillettes et pieds de mouton. » Foin des querelles qui viennent troubler les douceurs du pot-au-feu et les béatitudes de la digestion! M. Henri Martin a raison de le dire, l'esprit de Rabelais a passé par là. Mais que peuvent prouver, je vous prie, ces brutales protestations et ce rire dont la facilité augmente en raison même du sérieux des choses qu'il veut atteindre?

Tout cela prouve, répondra M. Poirson, qu'il y avait pour la presse, en ce temps-là, une très grande liberté, et cette liberté, Henri IV l'a maintenue. On trouve, sous ce règne, dit-il, « une masse considérable de liberté en général et tous les genres de libertés accordés aux citoyens... Les opinions libres, les résistances consciencieuses étaient souffertes et prises en bonne part par le gouvernement, qui, dans l'intérêt public, cédait à celles qui étaient fondées. La monarchie de Henri IV avait donc, sous d'autres formes, son opposition, comme le gouvernement représentatif, et l'opposition, sous ce prince, quand elle avait la raison pour elle, battait les ministres et le conseil d'Etat. » Je cite les paroles mêmes de M. Poirson pour ne pas être accusé de lui faire dire ce qu'il n'aurait pas dit. Nous venons de voir ses tendresses pour la *Satire Ménippée* : C'est un pamphlet! Il a cru devoir nous faire part, dans sa préface, de ses regrets pour le bon temps où l'on jouait chez nous aux renversements de ministères, et voici venir, sous sa plume, les termes sacramentels : gouvernement représentatif. Les amis et les disciples de M. Poirson, frappés de l'énormité d'une thèse qui fait de Henri IV le fondateur du régime constitutionnel, l'ont atténuée autant qu'ils l'ont pu, et quelques-uns ont nié même que cette idée singulière se fût présentée à l'esprit de l'écrivain. Je leur en demande bien pardon; à propos de l'assemblée des notables à Rouen, il est dit en termes formels : « Le roi renonce à imposer désormais

Digitized by Google

ses volontés pour lois ; il offre de partager avec ses représentants le pouvoir législatif et le gouvernement du pays. C'est donc de sa part une tentative sérieuse de substituer au pouvoir absolu un gouvernement mêlé de démocratie et de royauté, un gouvernement représentatif, comme nous dirions aujourd'hui. » On ne peut pas être plus explicite.

Si M. Poirson se bornait à prétendre que Henri IV, par inclination autant que par sagesse, a pratiqué cette maxime, très complaisamment rappelée par l'écrivain, « qu'il ne fallait pas, pour bien régner, qu'un roi fît tout ce qu'il pouvait faire, » nous nous rangerions sans peine à son avis ; nous en savons d'autres auxquels le dégoût général et très prononcé de l'anarchie, la passion universelle de l'ordre, le vœu énergique du pays, permettaient de tout faire, et qui n'ont usé de ce pouvoir qu'avec une calme et ferme modération, apanage des grandes âmes en tous les temps. J'irai même plus loin, pour ma part, et, avec tout le respect que m'inspire une si grande mémoire, avec toute la mesure qu'il faut mettre en de pareilles réserves, à peine de tomber dans l'injuste et dans l'absurde, je me demanderai si l'on ne pourrait pas reprocher à cet excellent prince de n'avoir pas fait un peu plus ce qu'il pouvait faire. Chez ce roi qui aimait si sincèrement et si profondément le peuple, il y a eu, il faut le dire, un orgueil de race, une fierté native non-seulement de famille, mais de caste, qui sont difficiles à comprendre aujourd'hui. Je ne me plains pas que nos rois aient été de bonne maison, tout au contraire ; mais, à trop se souvenir qu'ils sont gentilshommes, n'y a-t-il pas le risque de montrer au régime aristocratique plus de ménagements que n'en comportaient et la situation, et les antécédents, et les exigences de la royauté ? Je sais le terrible exemple donné dans la personne de M. de Biron. Suffisait-il ? Il n'a pas empêché du moins les désordres et les hontes qui se prolongèrent jusqu'à l'avénement du grand cardinal. J'oserais dire encore, sous le bénéfice des mêmes restrictions, qu'il y avait peut-être, chez ce monarque éminent, malgré un esprit très positif et qui ne répugnait à aucun détail des affaires, un côté, un petit côté de nature tendre et rêveuse que l'on a trop dissimulé sous le chatoiement des gasconnades. C'est un rude métier que celui de gouverner les hommes, et il y faut, ce me semble, une fermeté de caractère qu'aucune défaillance ne vienne jamais atteindre. Cette fermeté, Henri IV l'a eue le plus souvent sans doute, et il a eu surtout cette inébranlable confiance dans son droit qui est l'attribut caractéristique du commandement. C'est lui pourtant qui écrit à Gabrielle : « Mon bel ange, tu crois que c'est un bel estat d'estre roy. Souvent j'ay mon pauvre cœur plus triste que le dernier de mes subjects. Ce

Digitized by Google

mendiant qui passe devant ce palais où je trosne est moins à plaindre que moy. » De ce sentiment mélancolique, mêlé à une estime médiocre de l'humaine espèce, il n'y aurait qu'un pas pour en venir à une tolérance quelquefois un peu molle. Mais je demande pardon encore une fois de ces observations un peu trop analytiques peut-être. Elles ont pour but de montrer que si Henri IV n'a pas poussé un peu plus avant l'œuvre déjà si remarquable de son règne à l'intérieur, ce n'est pas le moins du monde par système, et qu'il mérite notre admiration et nos sympathies pour des motifs tout opposés.

M. Poirson se place à un point de vue absolument contraire. Henri IV a voulu établir, dit-il, un système de gouvernement « bien éloigné de la monarchie absolue, qui ne fut établie que pendant les règnes suivants; » il a voulu, répétons-le avec l'auteur, et quoique la main tremble à écrire de pareils mots pour une pareille époque, il a voulu fonder un gouvernement représentatif.

Cela serait vrai, que, bien loin d'y trouver à redire, j'y applaudirais de tout mon cœur. Nous aussi, quoi qu'en puissent dire les casuistes de la politique contemporaine, quoique nous ne subissions point les stériles agitations du régime parlementaire, quoique nous soyons totalement sevrés de la douceur des crises ministérielles, quoique nous ne jouions plus au jeu étrange que l'on joue encore à nos portes, et où toutes les forces vives d'un pays sont uniquement employées à tenir tous les pouvoirs en échec, nous aussi, nous avons un gouvernement représentatif, fondé sur les plus larges bases qu'il soit possible d'imaginer. Si le XVIe siècle en avait eu un également, nous en serions tout enchantés; ce serait un lien de plus entre lui et nous. J'avoue seulement que la chose me paraît infiniment douteuse, et parce que c'était le XVIe siècle, et en raison des circonstances qui auraient présidé alors à la formation de ce gouvernement.

Si les lieux communs n'avaient cela de bon qu'ils renferment toujours une très grosse part de vérité, j'hésiterais à répéter après tant d'autres que ce qu'on appelle dans notre histoire la période des guerres de religion, ce n'est pas autre chose que la révolution du XVIe siècle, révolution marquée à l'empreinte religieuse, suivant les tendances et le génie de l'époque, révolution qui n'a pas duré moins de quarante ans, et qui a porté le trouble dans toutes les classes sociales, le désordre dans tous les pouvoirs, l'anarchie dans toute l'étendue du royaume. On a beau nous parler des générations fortes et libres de ce temps-là, il n'est pas de générations qui résistent à ce trouble prolongé dans les intérêts et dans les existences; en pareil cas, les peuples de tous les siècles et de tous les pays n'ont qu'un seul et même cri, l'ordre! Les peuples de tous les

Digitized by Google

siècles et de tous les pays se jettent entre les bras de l'homme qui les tirera de l'abîme où la société même disparaîtrait, et certainement l'idée ne leur vient pas alors de lui marchander l'autorité. Ce ne serait pas la peine d'avoir vécu la vie orageuse que la France a vécue depuis plus de soixante ans si nous n'avions pas acquis, si nous ne portions pas dans l'étude du passé cette vérité élémentaire de la philosophie historique. Il ne s'agit pas de discuter, comme on l'a fait, s'il est bien ou s'il est mal que les choses se passent ainsi : elles se sont toujours passées et vraisemblablement elles se passeront toujours ainsi. A qui la faute, si ce n'est pas la liberté qu'engendrent les longues révolutions? Ouvrez les livres des historiens que je combats en ce moment, et, en dépit des opinions qu'ils professent, vous les verrez faire appel à un homme, à un seul, pour sauver la France de 1589. « Un homme hors de pair par la variété des talents comme par la force de la volonté était seul capable de conduire à fin une pareille œuvre, » dit M. Poirson. « Que Henri IV eût été un homme médiocre, la France était abattue peut-être pour des siècles, » dit M. Henri Martin ; et un peu plus loin, dans un style quelque peu lyrique : « La France, enfin ! elle se régénérait sous un grand homme ; elle sortait, pleine de vie, de la chaudière sanglante où des mains insensées avaient jeté ses membres épars. »

Ce qui vient d'être dit suffirait, ce me semble, pour infirmer, pour détruire l'assertion surprenante de M. Poirson. On ne conteste pas, en effet, une loi manifeste de l'histoire, mais on dit : c'est justement le mérite et l'honneur de Henri IV, quand la France se livrait à lui pieds et poings liés, quand le flot de l'opinion lui apportait la dictature, de n'avoir voulu qu'une part modeste d'autorité, d'avoir cherché à partager le fardeau du pouvoir, d'avoir toléré et provoqué l'opposition. De prime abord et indépendamment de tous les faits, cette nouvelle assertion ne me paraîtrait pas, je l'avoue, plus sérieuse que la première, et cela parce qu'une telle entreprise serait tout simplement impossible : la volonté de l'homme y inclinât-elle, la force toute-puissante des choses s'y opposerait invinciblement ; dans l'effervescence des passions, dans le trouble des idées, dans le désordre des principes que provoquent les longues agitations, agir ainsi, ce ne serait pas terminer une révolution, ce serait la continuer ; ce ne serait pas donner aux peuples les garanties de sécurité qu'ils réclament impérieusement, ce serait prolonger à plaisir leurs inquiétudes et leur malaise. A chaque chose son temps en ce monde, et, encore une fois, le lendemain des révolutions n'est pas le jour de la liberté.

Quittons le domaine du raisonnement, et voyons ce que vaut, à la lumière des faits, la théorie de M. Poirson.

Digitized by Google

Et d'abord il faut reconnaître que, si M. Poirson aime le gouvernement des assemblées ou l'intervention des assemblées dans le gouvernement, toujours n'aime-t-il en aucune manière les assemblées qui, à différents titres, ont mis la main aux affaires dans la période qu'embrasse son récit. M. Henri Martin nous a donné la distinction entre la vraie et la fausse démocratie ; voici M. Poirson qui va discerner les bonnes assemblées d'avec les mauvaises. Le vrai et le bon, c'est ce qui donne des résultats conformes à nos opinions et à nos désirs. Donc les Etats-Généraux de 1576, les Etats-Généraux de 1588, ces grandes assemblées où figuraient plus de cinq cents membres, et qui étaient sorties d'un système électoral certainement très étendu, condamnés : « Ils s'étaient signalés par leur esprit de faction, par leurs attaques contre le trône, et avaient porté le désordre au comble. » Ajoutez qu'ils avaient nettement énoncé le vœu du pays quant au maintien du catholicisme sur le trône, ce qui est contrariant quand on a avancé qu'il y avait erreur à croire que l'hérésie du prince le rendît incapable de succéder à la couronne. Les Etats de 1593, ceux que l'on appelle assez improprement les Etats de la Ligue, condamnés : « Ils trahirent honteusement leur devoir..... L'immoralité de cette assemblée égale, si elle ne surpasse son incapacité politique. » L'assemblée des notables, à Rouen, celle-là même au sujet de laquelle M. Poirson fait honneur à Henri IV de la tentative que vous savez, condamnée encore : « Leur imprudence était extrême. Les moindres inconvénients de leurs mesures étaient de troubler et de confondre tous les pouvoirs, d'attribuer à un corps délibérant, auquel le pouvoir législatif convient seul, l'administration qui est du domaine exclusif du pouvoir exécutif..... Les plus factieux et les plus imprudents Etats-Généraux n'avaient pas surpassé les notables en audace. » A ce compte, et comme il n'y a pas, que je sache, d'autres assemblées vraiment politiques en ce temps-là, le bon roi Henri, ayant velléité d'introduire en France le système représentatif, a dû éprouver de bien amères déceptions.

Toutes ces critiques textuelles et assez vives, je pense, sur le rôle des assemblées, n'empêchent pas M. Poirson de marcher intrépidement dans la ligne d'une idée préconçue et de nous dire avec aplomb : « Une partie de la France obtint le régime représentatif, très réel, très effectif quant au fond, différent seulement dans la forme de ce qu'il est aujourd'hui. » Mais la preuve enfin, mais les faits sur lesquels vous appuyez une affirmation qui a surpris jusqu'aux moins expérimentés de vos lecteurs? La preuve et les faits, les voici : L'existence des synodes calvinistes, les assemblées provinciales dans les pays d'Etats, les délibérations des corps municipaux avec une

Digitized by Google

anecdote sur le prévôt Miron, enfin les remontrances des parlements. Notez que précédemment M. Poirson a remarqué, et avec toute raison, que l'intervention du parlement dans les matières politiques, que son ingérence dans le pouvoir législatif était « une évidente et énorme usurpation sur le pouvoir royal, » passée à l'état de droit en 1593 seulement, et sous le bénéfice de l'audace avec laquelle elle avait été mise en avant. L'écrivain écrit avec une sorte de solennité sentencieuse : « Dès qu'il survenait des circonstances graves, nécessitant des sacrifices extraordinaires; dès que la perturbation introduite dans l'état des divers ordres, ou dans les services publics, appelait une réforme générale, dès lors la nation était appelée et consultée. » A coup sûr, tout lecteur peu versé dans les matières historiques (et n'est-ce pas pour ceux-là surtout que l'on écrit?) conclura de cette phrase que les assemblées nationales ont été périodiques peut-être, très fréquentes du moins, sous le règne de Henri IV. Nullement. M. Poirson n'en a qu'une à citer, toujours la même, une simple réunion de notables, cette assemblée de Rouen, seule base du bizarre édifice que nous attaquons en ce moment. Eh bien! qu'on nous permette de le dire, c'est pure argutie que de soutenir une thèse si étrange par de pareils moyens. On a beau prétendre à la rigueur mathématique, se déchaîner contre l'invasion du roman dans l'histoire, s'interdire l'art le plus permis, se faire incolore, sec et décharné autant qu'il se puisse, tout cela n'autorise pas un paradoxe; il y a le roman intéressant et celui qui ne l'est guère; l'un n'est pas plus vrai que l'autre.

Débarrassons-nous donc de ce perpétuel épouvantail, l'assemblée de Rouen, et tâchons de réduire à sa juste valeur le système politique que l'on veut édifier sur un discours. On sait dans quelles fâcheuses circonstances cette réunion fut convoquée. Le 17 avril 1596, Calais, Calais si obstinément, si patriotiquement refusé aux instances d'Elisabeth, a été pris par les Espagnols; la perte de Ham, de Guines, d'Ardres a suivi de près celle de Calais, et toute la Picardie est menacée. Le 26 mai, Henri est forcé d'en venir à une extrémité que sa prudence prévoyante avait écartée jusqu'alors : il est contraint de signer un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Angleterre, contraint d'aliéner sa liberté, la faculté précieuse de sortir de la guerre quand il le voudrait, et cela en échange des plus minces avantages et d'une misérable coopération. M. Poirson fait de cette convention un traité imposé au gouvernement anglais par l'opinion publique anglaise, une victoire remportée par la diplomatie du roi de France; je lui crois un caractère tout opposé, et j'en appelle au souvenir des difficultés que suscita, par cela même, la conclusion de la paix de Vervins. Passons. La chaîne qu'il vient de se river au

Digitized by Google

cou, bien malgré lui, n'a pas remédié à la détresse financière du pauvre prince. Elle est poussée aux dernières limites : « Mon amy, écrit-il à Rosny, le 15 avril, mon amy, je vous veulx bien dire l'estat où je me trouve réduict, qui est tel que je suis fort proche des ennemis, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre ni un harnois complet que je puisse endosser. Mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je disne et soupe chez les uns et chez les aultres ; mes pourvoyeurs disent n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. » Au sein de cette pénurie pourtant, il est informé que les aides de Normandie viennent d'être vendues au plus vil prix, que les cinq grosses fermes ont été adjugées au quart de leur valeur, qu'enfin, pendant qu'il manque de tout, financiers et trésoriers « mangent le cochon à des tables friandes et bien servies. » Il a recours alors à deux expédients : d'un côté, il appelle au conseil des finances l'intègre et intraitable Rosny ; de l'autre, il convoque une assemblée de notables, et devant eux, le 4 novembre, il prononce le discours que chacun sait, ce curieux discours dont nous avons le brouillon même, écrit de sa main, avec les ratures, les corrections, les additions, de manière à y faire la part de la spontanéité et celle de la réflexion : curieuse étude et qui nous révèle tout ce qu'il y avait de calcul et d'apprêt dans cette bonhomie séduisante qui semblerait couler de source.

Une phrase de ce discours si soigneusement préparé, de ce discours prononcé devant une assemblée à laquelle certainement le victorieux, la barbe grise, ne demande pas autre chose que de l'argent, une phrase, voilà toute la justification des idées politiques que M. Poirson prête à Henri IV. Le roi a dit : « Je ne vous ay poinct appelez, comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés ; je vous ay assemblez pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suyvre, bref pour me mettre en tutelle entre vos mains. » Donc le roi qui a dit cela a voulu fonder le gouvernement représentatif. Une telle interprétation est-elle sérieuse, je le demande ? Pourquoi donc M. Poirson, qui ne se fait faute de puiser dans les commérages de Pierre de l'Estoile, ne raconte-t-il pas, d'après lui, et la surprise de Gabrielle à propos des mots « se mettre en tutelle, » et la réponse caractéristique et infiniment peu parlementaire du roi : « Ventre saint-gris ! il est vray ; mais je l'entends avec mon espée au costé ! » C'est sans doute que cette épée-là gâte en quelque point les théories représentatives. Il n'y a, du reste, que M. Poirson qui, sous l'empire des préoccupations qui l'assiégent, ait pu se tromper si étrangement sur les intentions et

Digitized by Google

sur les idées de Henri IV. M. Henri Martin dit que ce prince ne tenta pas de faire rentrer la France dans la voie des gouvernements libres, qu'il donna l'apparence au lieu de la réalité, et il ajoute qu'il n'y a lieu ni de s'en étonner, ni de s'en irriter contre sa mémoire. Il cite les paroles de d'Aubigné, un des représentants de la forte et libre génération pourtant, qui, confirmant les considérations générales que nous émettions tout à l'heure, dit en termes judicieux : « Les troubles, qui n'estoient pas esteints par la France ne permettoient plus grande convocation ; *les cœurs des peuples n'estoient pas encore ployés à l'obéissance.* » Voilà une grande et décisive raison. Si vous y ajoutez les tendances toutes naturelles d'un prince parfaitement convaincu de la divinité et de la plénitude de son droit royal, les propensions invincibles d'un homme de guerre, d'un homme d'action, très peu porté à partager avec autrui l'œuvre qu'il se sent capable d'accomplir lui-même, vous ne serez aucunement tenté, je pense, de lui attribuer des combinaisons politiques qui répugnent à son caractère autant qu'à son époque, et dont l'apparition dans une histoire du règne de Henri IV n'est autre chose assurément qu'une préoccupation tout actuelle fâcheusement transportée dans l'étude du passé.

Une assemblée, disait le roi Henri en parlant des Etats-Généraux de la Hollande, une assemblée « est une beste divisée en soy, avec laquelle on ne peut rien traiter de secret, ni rien fonder de durable. » Aurait-il changé complétement d'avis quand il s'agissait d'une assemblée française ! Dans ce cas, les notables de Rouen sembleraient avoir pris à tâche de le ramener à sa première opinion. A peine ont-ils entendu la harangue débonnaire, qui pourtant « sentait un peu son soldat, » qu'ils n'ont rien de plus pressé que de prendre le roi au mot et de vouloir le mettre en tutelle, rien de plus pressé que de se jeter sur les prérogatives de la couronne pour les partager avec elle, de scinder l'administration, de démembrer la souveraineté, d'affaiblir ce pouvoir monarchique si nécessaire et à peine restauré, jusqu'à ce que, à bout de voies, honteux de leurs torts et de leurs fautes, ils viennent humblement les confesser, et supplier le prince de reprendre la part d'autorité qu'ils ont essayé de lui soustraire. Dieu me préserve de prétendre que telle soit l'invariable tendance de toute assemblée française, et même de celles qui, comme les notables, ne dérivaient pas de l'élection ! Nous avons sous les yeux, depuis six ans, la preuve du contraire. Mais enfin ce fut la tendance et la conduite des notables de 1596, de cette réunion consultative que M. Poirson prend, bien à tort, pour une assemblée nationale, et sur l'existence de laquelle il érige tout son système. Cette conduite usurpatrice et factieuse, l'écrivain l'a reconnue avec une par-

Digitized by Google

faite loyauté ; il l'a qualifiée, on l'a vu, aussi sévèrement que nous le ferions nous-mêmes ; comment sa foi dans les institutions représentatives appliquées au XVIe siècle n'en a-t-elle pas été le moins du monde ébranlée ?

Ces institutions, M. Poirson ne les voit pas seulement dans cette triste assemblée de Rouen, il les voit encore, et par un bien grand abus de mots, ce me semble, dans ce droit de contrôle que le parlement s'arrogeait sur la gestion des affaires publiques. Disons d'abord, au point de vue du salutaire principe de la séparation des pouvoirs comme au point de vue des éléments constitutifs d'une cour judiciaire, disons que ce droit prétendu n'était pas autre chose qu'un subterfuge et une usurpation. Cette usurpation, M. Poirson la reconnaît ; il en fixe le jour et la date ; pour avoir été produite avec audace, pour avoir pris, grâce à une surprise, l'apparence d'un droit reconnu, pour avoir même rendu au pays, à un moment donné, un important service, l'usurpation est-elle devenue légitime ? Je ne le pense pas. Ce serait d'ailleurs un système représentatif bien faux et dont il n'y aurait pas à féliciter le XVIe siècle, que celui qui placerait la meilleure part du pouvoir législatif et un droit de contrôle efficace sur le pouvoir exécutif dans un corps déjà investi du pouvoir judiciaire. Henri IV, dans ce système de ménagements, de transactions, d'atermoiements, qui lui était imposé sans doute par de bien impérieuses considérations, n'a pas condamné par acte formel l'usurpation commise en 1593, et il a laissé pendante une question qu'il eût mieux valu trancher. Soit ! Mais au moins faut-il voir, pour la justification ou pour le rejet de la thèse que je combats, comment il a pris ce droit de contrôle quand il est venu à s'exercer sur ses actes ; au moins faut-il s'assurer des maximes qu'il est bien facile de tirer de ses paroles, en les généralisant un peu, quand il se trouve en face de cette ingérence parlementaire dans les affaires de son gouvernement. M. Poirson, malgré les ressources bien authentiques que lui offrait le beau recueil des *Lettres missives*, a si peu fait parler le roi Henri IV dans les trois volumes de son histoire, que l'on ne me saura pas mauvais gré, je m'assure, des citations peut-être un peu longues que je vais faire.

La critique trouve avec M. Poirson cet avantage, qu'il fournit lui-même des armes pour le combattre, et je me l'explique parfaitement : l'historien est érudit, consciencieux, il énonce un très grand nombre de faits ; il les énonce, il est vrai, avec une singularité de plan, une disproportion de détails, une sécheresse de style, sur lesquelles ses plus chauds amis sont tombés d'accord ; mais enfin les faits y sont, tous ceux du moins qui ne tiennent pas à cette vie intérieure que l'on cherche et que l'on trouve dans des récits plus artistement

Digitized by Google

composés, et, par cela même qu'ils se produisent avec un complet renoncement aux artifices du langage, ils servent à la réfutation des idées systématiques que l'auteur a énoncées de ci de là, mais avec trop de science et de bonne foi pour y plier sa narration. Ainsi je trouve dans son livre les traces, sinon complètes, au moins très nettes, de l'opposition inintelligente, mesquine, tracassière, que le parlement fait aux principaux actes, aux actes les plus utiles et les plus sensés de la politique royale; j'y trouve, pour ces taquineries misérables et qui auraient pu compromettre le salut de l'Etat, des appréciations quelquefois aussi dures que je pourrais les énoncer; et quand j'arrive à la conclusion générale, quand je m'indigne de ne pas voir fouler sous le talon du grand homme ces pygmées qui entravent sa patriotique carrière, je suis tout surpris d'apprendre qu'il n'y a là que choses excellentes, parties intégrantes et louables du régime constitutionnel tel que M. Poirson l'entend au XVIe siècle. Je me demande alors, avec une sorte d'inquiétude, je l'avoue, si, pour certains esprits de notre temps, l'antagonisme des pouvoirs, la lutte incessante des gouvernants et des gouvernés, ne seraient pas devenus, sous prétexte d'équilibre, l'idéal des institutions humaines. On couvre ces misères d'un grand mot, les agitations inhérentes à la vie d'un peuple libre, et combien de dupes qui, jusqu'au jour des catastrophes, les confondent en effet avec les bienfaits réels de la vraie liberté!

Les faits auxquels j'arrive mettront en évidence, mieux que tous les raisonnements, et la nature de l'opposition faite par le Parlement à la politique royale, et l'estime que Henri IV faisait de cette opposition, et les maximes de gouvernement auxquelles on arriverait en élevant à l'état de théorie les brusques et loyales paroles que le dépit et la colère arrachent au roi. Ou je m'abuse étrangement, ou c'est encore une épreuve d'où les idées de M. Poirson ne sortent pas à leur honneur.

S'il était vrai qu'il fallût voir dans les chicanes du Parlement les témoignages d'un libéralisme auquel le roi aurait donné les mains, on devrait s'étonner encore de leur précocité singulière et se demander si un gouvernement à peine établi, à peine existant, a réellement besoin d'être ainsi placé sous le hargneux contrôle d'une opposition systématique. Henri IV est entré à Paris le 22 mars 1594; quatre longues années doivent s'écouler encore avant qu'il ait débarrassé le royaume de la présence des étrangers, et qu'il soit reconnu par toute la France. Dès le mois d'avril 1595, le Parlement en est déjà aux conseils, aux représentations, aux remontrances, au refus d'enregistrement des édits, au refus des ressources indispensables pour chasser les Espagnols. Le connétable de Castille en-

Digitized by Google

vahit la Bourgogne; les forces des Pays-Bas menacent la Picardie : c'est le bon moment pour multiplier les délais, pour discuter les formes, pour aviser les difficultés; on refusera au brave prince la solde de ses troupes, mais on l'avertira paternellement de ne pas trop hasarder sa personne. La réponse de Henri IV est empreinte de tristesse, d'une sorte de découragement attendri plutôt que de colère : « Je m'en vais dans mon armée le plus mal accommodé que peut être prince. Vous m'avez par vos longueurs tenu ici trois mois; vous verrez le tort qui a été fait à mes affaires. J'ai trois armées dans le royaume; je les irai trouver. J'espère en avoir la raison; j'y porterai ma vie et l'exposerai librement. Je vous ai remis en vos maisons; vous n'étiez que dans des salles et petites chambres : je vous ai remis dans mon palais. Je vous aime autant que roi peut aimer; mes paroles ne sont point de deux couleurs : ce que j'ai à la bouche, je l'ai au cœur. Le naturel des Français est de n'aimer point ce qu'ils voient. Ne me voyant plus, vous m'aimerez, et quand vous m'aurez perdu, vous me regretterez. »

Grâce à ces témérités heureuses de Henri IV, qu'il faudrait expliquer, pour être juste, au moins autant par les nécessités de sa position que par les ardeurs irréfléchies de sa nature, le péril est écarté pour un moment : Fontaine-Française a refroidi les Espagnols, et, de plus, les a brouillés sans retour avec le duc de Mayenne. Henri, en profite pour faire un coup de maître, pour achever la Ligue en se réconciliant avec son chef, avec ce Mayenne en qui nos écoliers peuvent, sur la foi de la Ménippée, voir un fort sot personnage, « une belle pièce de chair, » mais que les hommes réfléchis traitent d'une toute autre manière : prince habile, qui, malgré les difficultés inextricables de sa position, ne manqua point de patriotisme à ses heures, et qui eut ce mérite, dont je lui sais un gré infini, d'être resté inviolablement fidèle à notre Béarnais une fois réconcilié avec lui. Le Parlement ne l'entend pas ainsi : faire amnistie à un ligueur, lui accorder trois places de sûreté, lui donner trois millions de livres!.... Le roi y songe-t-il? On arrange bien autrement les choses quand on trône à son aise sur les siéges fleurdelisés du Palais! L'édit de Folembray ne sera point enregistré; il ne le sera du moins qu'après trois jussions royales. Mais écoutez le ton de ces jussions, et dites-moi si vous voyez là les ménagements dont on nous parle : « Monsieur le président, sur ce que j'ai entendu que ceux de mon Parlement font encore quelques difficultés de vérifier l'édit que j'ai accordé à mon cousin le duc de Mayenne, je vous envoie une jussion que j'ai fait expédier sur cela, et vous dépêche le sieur de Chanvallon exprès pour vous dire que ma volonté est que, toutes difficultés cessantes, ceux de mon Parlement aient à procéder à

Digitized by Google

ladite vérification sans me donner plus la peine de vous en écrire. Le rang que vous y tenez me fait espérer que vous vous y emploierez comme je vous le commande, ayant donné charge audit sieur de Chanvallon de ne bouger d'auprès de vous que cela ne soit fait, et de m'avertir de ceux qui s'y opposeront, afin que j'y pourvoie de façon qu'ils connaissent que je veux être obéi. »

La compagnie, si vertement tancée en 1596, ne manqua pas de prendre sa revanche en 1597. Amiens venait d'être perdu, et avec Amiens les ressources si péniblement accumulées par Henri IV pour la conquête de l'Artois; la Bretagne était en feu; les calvinistes remuaient de toutes parts, et leurs menées coïncidaient avec les rumeurs menaçantes de la populace toujours ligueuse. Le patriotisme qu'il peut y avoir à disputer au prince, en de pareils moments, les moyens de faire face au péril, je l'ignore et je veux l'ignorer toujours. Mais quoi! messieurs avaient des scrupules de légalité. Henri les trouva déplacés, sans doute, et il me semble bien que son langage, en cette circonstance, porte une rude atteinte aux velléités constitutionnelles dont M. Poirson le félicite. Le 16 mai, il écrit au connétable : « Mon compère, je suis bien marri que ces messieurs de la cour du Parlement aient encore une fois fait les fols. Puisqu'il faut que j'y aille moi-même, je le ferai, et aime mieux y aller dix fois que de laisser perdre la France. Dites à M. le chancelier qu'il se prépare de ce qu'il aura à dire. Pour moi, je suis tout préparé. Bonsoir, mon compère. » Le 21, il est au Parlement, en effet, et il dit : « Ce m'est un extrême déplaisir, messieurs, que la première fois que je suis venu en mon Parlement, ce soit été pour le sujet qui m'y mène. J'eusse bien plus désiré y venir tenir mon lit de justice, vous ramentevoir vos devoirs, vous recommander en l'administration d'icelle vos consciences et la mienne : mais le malheur du temps ne l'a voulu permettre. Je suis donc été poussé de venir ici par vos longueurs, vos opiniâtretés et vos désobéissances, et encore pour le salut de l'Etat, duquel je vous ai fait voir le péril imminent, qui toutefois ne vous a émus. Or, je suis poussé de telle passion à la conservation d'icelui, qu'elle me ferait peut-être parler avec plus d'aigreur, non que je devrais, mais que la corruption du siècle ne le requiert, qui me fait taire et commander à mon chancelier de vous faire entendre plus amplement mes volontés. »

Vous semble-t-il qu'il y ait là des tendresses représentatives? Ce ferme et brusque et patriotique langage est-il celui d'un prince à qui soit jamais venue la fantaisie d'admettre qui que ce soit au partage de son pouvoir? N'y a-t-il pas, au contraire, à mesure qu'il sent l'autorité mieux affermie entre ses mains, quelque chose de plus saccadé et de plus résolu dans ses paroles? Ecoutons-les une

Digitized by Google

fois encore pour qu'il ne puisse subsister aucun doute. C'est la cour des comptes de Nantes, c'est-à-dire ce que M. Poirson, dans la subtilité de ses distinctions, appelle le régime représentatif partiel, qui a trouvé à reprendre dans le traité conclu avec le duc de Mercœur. La réponse nette et vive de Henri IV vous édifiera complétement, je pense, sur les sympathies que lui inspire cette tracassière intervention : « M. de Rosny, je vous envoie ce courrier exprès, avec mes lettres de jussion pour ma chambre des comptes, afin de lever les modifications qu'elle a mises au registrement des articles secrets que j'ai accordés à mon cousin le duc de Mercœur. Elle s'est tant oubliée pour penser que je les envoyais pour en avoir avis et les mettre en délibération. En telles affaires, je ne communique mon pouvoir à personne, et à moi seul appartient en mon royaume d'accorder, traiter, faire guerre ou paix, ainsi qu'il me plaira. Ça été une grande témérité aux officiers de madite chambre de penser diminuer un iota de ce que j'ai accordé ; nulle compagnie de mon royaume n'a été si présomptueuse. Aussi, ne les fais-je pas juges ni arbitres de telles choses : cela ne s'achète point aux parties casuelles. Faites donc entendre ma volonté à madite chambre, et qu'elle obéisse incontinent à mes commandements, car je veux tenir inviolablement ce que j'ai promis ; et m'envoyez incontinent l'arrêt dudit registrement pur et simple par ce porteur. » Notez que M. Poirson, qui fait si rarement usage des lettres de Henri IV, a cité celle-ci pourtant, et qu'il n'y a pas vu la réfutation décisive de son étrange système.

Quant à nous, si nous mettons un terme à nos citations, ce n'est certainement pas de crainte que cette royale et sympathique éloquence puisse fatiguer nos lecteurs. Il y a, nous le croyons sincèrement, dans la simple production de ces textes précieux, dont le recueil a classé Henri IV au rang de nos premiers écrivains, plus de véritable histoire que n'en contiennent bien des dissertations fastidieuses. Et ce n'est pas non plus que le parlement, pour avoir été tant de fois et si rudement admonesté, ait cessé de critiquer, de remontrer, de protester. Quoi que fasse le roi, la cour y trouve à reprendre : remontrances réitérées contre l'édit de Nantes, et remontrances réitérées au sujet du rétablissement des jésuites. Les réponses de Henri IV n'ont plus la verdeur et l'âpreté de celles que nous reproduisions en dernier lieu : elles sont d'un prince qui se sent établi solidement dans son autorité, que la nature a fait tolérant et généreux, qui plane d'ailleurs dans une sphère bien supérieure à ces taquineries misérables, et qui peut voir avec une sorte d'indulgence compatissante cette manie d'ingérence critique dans ses affaires. Comme il est bon et de naturel un peu loquace, il condescend volontiers à déduire ses raisons, ici graves, là enjouées, toujours sen-

Digitized by Google

sées et solides. Sa bonhomie apparente n'est-elle pas au fond quelque peu dédaigneuse quand il dit : « J'ai toutes vos conceptions en la mienne, mais vous n'avez pas la mienne aux vôtres..... Tout ce que vous avez dit a été pensé et considéré par moi il y a huit ou neuf ans..... Laissez-moi conduire cette affaire, j'en ai manié d'autres bien plus difficiles, et ne pensez plus qu'à faire ce que je vous dis. » S'autoriser de telles paroles pour attribuer à Henri IV la conception et l'application d'un système politique tout moderne, c'est commettre, je le répète, une des erreurs les plus graves et les plus étranges où jamais historien soit tombé. Je sais très bien, et je me plais à redire, que M. Poirson s'exprime avec la plus juste sévérité sur quelques-unes des interventions parlementaires que j'ai rappelées tout à l'heure. « Ces magistrats, dit-il, continuaient à s'immiscer dans le gouvernement, et l'on ne pouvait s'en mêler d'une manière plus aveugle et plus malheureuse. » A la bonne heure ! Mais quand plus tard l'auteur voudra établir cette thèse singulière, que Henri IV a voulu instituer le gouvernement représentatif, et quand, à l'appui de cette asertion, il cherchera des faits fort difficiles à recueillir, j'en conviens, quelles preuves produira-t-il ? l'assemblée de Rouen et les remontrances du parlement ! Comme il arrive tout naturellement que l'on se contredise quand on avance des thèses insoutenables, M. Poirson a écrit, dans sa préface, que Henri IV, « convaincu que l'heure n'était pas venue d'établir le régime représentatif dans sa permanence et sa régularité, » et condamnant la monarchie absolue, avait établi la monarchie tempérée ; ce serait, à mes yeux, une proposition tout aussi erronée que la première ; mais, de plus, M. Poirson a dit autre chose à la page 311 de son premier volume, autre chose à la page 417, autre chose à la page 419, et c'est là ce que nous avons combattu.

Nous avons combattu des assertions qui se produisent nettement : il en est d'autres dont le vague échappe à toute critique qui ne veut pas procéder par insinuation. M. Poirson écrit que Henri IV donna pour contre-poids au pouvoir royal « la liberté de parler avec la plume, de s'adresser à l'opinion publique, de la prendre pour auxiliaire. » Si, par impossible, ceci voulait dire que Henri IV, précurseur tout au moins du gouvernement représentatif, a été aussi l'inventeur de la liberté de la presse, il y aurait là une affirmation si renversante qu'il faudrait la livrer tout simplement au bon sens des lecteurs. Si l'on veut seulement indiquer que l'effervescence de la Réforme et de la Ligue avait laissé des traces faciles à retrouver dans la plupart des productions de l'esprit, que la rudesse du siècle autorisait des licences qui nous effaroucheraient aujourd'hui, qu'enfin le bon roi Henri, faute de savoir suffisamment « tenir dignité, »

Digitized by Google

avait à subir certaines privautés malséantes qui ne semblent pas à envier, tout cela se peut accorder sans conteste. Mais pourquoi laisser prise à l'équivoque? Pourquoi dire que Henri IV a *donné* cette liberté? L'Académie n'a pas cru certainement, mais de très jeunes lecteurs pourraient croire que c'est là un des exemples que l'on propose à l'imitation des hommes de notre âge.

Que si l'on s'étonnait de voir le nom de M. Henri Martin très accidentellement évoqué dans la discussion qui précède, nous pouvons en indiquer la cause : c'est que nous nous trouvons bien plus d'accord avec cet écrivain qu'avec M. Poirson sur la nature et sur les tendances du gouvernement de Henri IV à l'intérieur. M. Henri Martin pense, comme nous, que, par impulsion de caractère autant que par nécessité de situation, Henri IV a été et a dû être un roi absolu, ce qui n'implique pas une « figure solaire, » comme on disait de Louis XIV, et une attitude constamment majestueuse. Pour rappeler l'expression spirituelle du prince de nos critiques, on peut avoir le pouvoir absolu plus ou moins agréable; mais, pour l'avoir eu fort agréable, Henri IV n'en est pas moins un des princes qui ont entendu se réserver la direction souveraine et rencontrer l'obéissance.

En disant que nous sommes d'accord sur ce point avec M. Henri Martin, nous devons faire et développer quelque peu une réserve considérable. J'entends dire que son dixième volume, et notamment l'histoire du règne de Henri IV, ont excité une surprise assez générale; voilà ses opinions bien changées, aurait-on dit. Pourquoi donc? Les neuf volumes précédents vous avaient-ils appris que l'auteur eût de bien hautes prétentions à l'immutabilité? Ce serait inattention de votre part. Il y a, d'ailleurs, certaines formules, légèrement apocalyptiques, au moyen desquelles toutes les transformations s'expliquent et se justifient. En voici une, et des plus claires, qui se produit justement à propos de Henri IV : « Telles sont les variations perpétuelles que présente la figure de ce monde. L'histoire ne se fonde point sur des notions purement abstraites ; il faut que l'historien entre successivement dans la vie des âges, qui tirent souvent d'un même principe des conséquences si contraires. » D'où M. Henri Martin conclut que le parti monarchique, au temps de Henri IV, valait bien mieux que son principe, et qu'il avait *momentanément* ses bons côtés, et, par exemple, l'avantage de représenter le progrès et la nationalité. Nous croyons, nous, que c'est là le rôle incessant et le perpétuel honneur du principe monarchique en France. Mais on comprend qu'avec de pareilles réserves, M. Henri Martin puisse en venir un jour à surprendre encore ses lecteurs. Il aura déplacé ses sympathies pour entrer dans la vie des âges, voilà tout. *Plurimi pertransibunt et multiplex erit scientia.*

LÉOPOLD MONTY.

Digitized by Google

DES INTÉRÊTS

DE

L'ANGLETERRE DANS L'INDE

Dans un remarquable article, publié le 27 août 1855, le *Times* écrivait ce qui suit : « L'Angleterre s'est querellée pendant des siècles pour la possession de quelques colonies. Elle a versé des torrents de sang ; elle a dépensé des sommes fabuleuses pour conquérir, perdre, reprendre quelques régions lointaines. Eh bien ! aujourd'hui, l'expérience nous a appris que les colonies, loin d'être pour la mère-patrie un élément de force, de grandeur et de puissance, ne sont qu'un embarras, une dépense et souvent un danger. L'expérience nous a appris que le moyen d'en tirer le meilleur parti, consiste à dénouer, à relâcher graduellement la lisière ; puis, à un moment donné, à retirer complétement la main qui les soutenait. »

Ceci n'était-il qu'une de ces innombrables boutades qui ont rendu si célèbre le plus excentrique et cependant le plus goûté des organes de la presse politique anglaise ? Ou bien faut-il y voir l'expression d'une opinion mûrement arrêtée ? On serait tenté d'adopter cette dernière hypothèse, quand on voit les principaux économistes modernes de l'Angleterre, Stuart Mill, M'Culloch, Torrens, Senior, etc., conclure dans le même sens, au nom de l'histoire et de la science. Le gouvernement anglais semble lui-même partager cette opinion, car, depuis plus d'un demi-siècle, sa politique coloniale est une politique d'émancipation progressive. Aujourd'hui, les ports des cinquante-quatre colonies anglaises, l'Inde comprise, sont ouverts au pavillon étranger ; importation et exportation y sont libres, sans

Digitized by Google

distinction de provenance. Plus de droits différentiels; la concurrence est pleine et entière; le privilége national a cessé, même pour le cabotage. Que demain l'Angleterre retire son pavillon, rappelle ses gouverneurs et déclare laisser à la charge des budgets locaux certaines dépenses d'intérêt général qui figurent encore au sien, et l'indépendance coloniale sera complète, sans que colonies ou mère-patrie se soient à peine aperçues du changement.

Pourquoi donc alors l'Angleterre fait-elle, en ce moment, de si puissants efforts pour ressaisir dans l'Inde sa domination un instant compromise, pour écraser, au prix d'une effusion de sang qui ferait douter de la civilisation chrétienne, l'insurrection la plus formidable qui ait jamais menacé ses conquêtes coloniales? Pourquoi ces représailles impitoyables, ces massacres en masse, où, comme du temps d'Amaury de Montfort, à Dieu seul est laissé le soin de distinguer l'innocent du coupable? Ne faut-il voir, dans ce système d'extermination aveugle, que la sinistre satisfaction d'un sentiment de vengeance ou d'amour-propre blessé? Tient-on seulement à conserver intact, aux yeux de l'Europe, ce prestige d'invincibilité conquis, nous le reconnaissons, dans une foule de luttes mémorables? Ou bien l'Angleterre trouve-t-elle dans l'exploitation de l'Inde des avantages que ne lui a offerts nulle autre de ses colonies et qu'elle ne pourrait perdre sans compromettre au moins l'un des éléments de sa force et de sa prospérité? Telle est notre pensée à nous, et nous allons en trouver la confirmation dans une courte étude des rapports économiques de l'Angleterre et de l'Inde.

I

On donne le nom d'*Inde*, ou plus exactement d'*Indostan*, à l'immense région comprise entre les 8° et 35° degrés de latitude nord et les 66° et 69° degrés de longitude est. Sa longueur, de l'extrémité nord de l'Himalaya au cap Comorin, peut être évaluée à 1,300 milles anglais (3,057 kil.); et sa largeur, à 1,800 milles (2,806 kil.). Cependant, par suite de l'irrégularité de sa configuration, sa superficie ne saurait guère être estimée à plus de 1,466,576 milles anglais carrés (2,388,346 kil. carrés).

L'Inde présente les conditions climatologiques les plus variées, depuis la région des montagnes aux neiges éternelles, jusqu'aux plaines que dévore un soleil tropical, et que couvre la plus luxuriante végétation. Elle se divise naturellement en quatre grandes zones, qui sont :

Digitized by Google

1. L'Indostan du nord, comprenant les cimes de l'Himalaya au nord, avec ses divers étages de montagnes qui s'infléchissent au sud des plaines de l'Indus et du Gange, et s'étendant de Peschawar et Cachemire à l'ouest, à Bootan et à Assam à l'est.

2. L'Indostan proprement dit, s'étendant, au sud, jusqu'à la rivière Nerbuddah, où commence le Deccan, et comprenant les provinces du bas Bengale, les provinces dites du Nord-Ouest, avec l'Oude, Malwa ou l'Inde centrale, le Punjab, Guzerat, le Sinde et Cutch.

3. Le Deccan, limité au nord par la rivière Nerbuddah ; au sud, par les rivières Krishna et Toombudra, et comprenant la plus grande partie de la présidence de Bombay, avec Orissa, le Nizam et le territoire de Nagpore.

4. L'Inde au sud de la rivière Krishna, comprenant les territoires administrés par le gouvernement de Madras, avec les Etats de Cochin, Travencore et Mysore.

D'après une communication du bureau statistique du gouvernement de l'Inde, la superficie et la population des divers Etats de l'Inde sont évaluées ainsi qu'il suit : Les possessions placées directement sous la domination anglaise, dans les trois présidences du Bengale, de Madras et de Bombay, ont une population de 131,990,901 habitants pour une superficie de 837,412 milles carrés anglais (1,347,833 kil. carrés). Les Etats indigènes, placés sous le protectorat anglais, comptent 48,376,247 habitants pour une superficie de 627,910 milles anglais carrés (1,050,060 kil, car.). Les autres possessions européennes dans l'Inde sont insignifiantes. Le Portugal possède à Goa un territoire de 1,720 kilomètres carrés, environ, habité par 313,262 individus, et la France n'a conservé de ses anciennes conquêtes dans l'Inde, où elle tint si longtemps l'Angleterre en échec, qu'un territoire de 305 kilomètres carrés et 203,887 habitants.

Ces chiffres, nous le répétons, ne sont que de simples évaluations, particulièrement en ce qui concerne les superficies. On sait, en effet, que le cadastre de l'Inde, quoique poursuivi avec une grande activité, sous la direction du major Allan, dans les Etats placés immédiatement sous la domination britannique, ne comprend encore qu'un petit nombre de provinces, et que les gouvernements indigènes n'ont encore rien fait dans ce sens, malgré les fréquentes incitations des résidents anglais. Les chiffres afférents à la population ne sont guère plus exacts, les dénombrements sur lesquels ils reposent, soit directement, soit par voie d'évaluation, n'ayant été opérés que dans quelques localités et à des dates déjà anciennes. Aussi les auteurs anglais qui écrivent aujourd'hui sur l'Inde se

Digitized by Google

croient-ils autorisés à porter à 190 et même à 200 millions le nombre des habitants soumis immédiatement ou non à la Compagnie des Indes. Un empire de 240 millions de sujets, Royaume-uni et colonies compris ! Voilà le chiffre que les Anglais, dans un de ces transports de vanité nationale qui leur sont si familiers et que justifie, d'ailleurs, il faut le dire, leur immense et séculaire prospérité, opposent aux autres Etats européens, lorsque, dans la presse ou à la tribune, ils veulent donner une idée de la grandeur et de la puissance de leur pays.

Si les ressources du territoire de l'Inde se développaient aussi rapidement que sa population, la richesse de cet admirable pays serait sans rivale au monde. Il donne en effet, et avec une merveilleuse abondance, tous les produits des zones tempérées et des zones tropicales. Parmi ceux du règne végétal qui jouent le premier rôle dans sa consommation et dans son commere d'exportation, nous citerons surtout le riz, le sucre, le café, l'opium, le coton, la soie, l'indigo, le tabac, le bétel, les plantes médicinales, les condiments, et notamment le sel et le poivre, et les huiles.

Le riz est cultivé dans l'Inde entière, dans les plaines du Gange aussi bien que dans le Sud. Il donne généralement deux récoltes par an, l'une en août, l'autre en décembre. Les pluies d'été suffisent pour assurer sa complète végétation, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux irrigations artificielles. On trouve des champs de riz même sur l'Himalaya, à des hauteurs de 3 à 5,000 pieds anglais. La diversité des sols, des climats et des saisons dans lesquels on les cultive, donne lieu à des variétés infinies. On estime aujourd'hui que le riz du Bengale et de Patna égale celui de la Caroline, bien que son grain ne soit pas aussi gros. Le riz joue le même rôle dans l'Inde que les diverses céréales en Europe ; il est au moins, sur une grande partie de son territoire, la base de l'alimentation du pauvre comme du riche. Mais, précisément par cette raison, et surtout parce qu'il a peu ou point de succédané, l'Inde est exposée, lorsque la récolte a manqué par suite d'une sécheresse prolongée, à des famines dont nous ne nous faisons aucune idée en Europe. L'agriculture des peuples de l'Occident a cet avantage qu'elle ne repose pas sur une sole unique ; elle se partage entre le blé et des produits divers qui peuvent atténuer sensiblement l'insuffisance de la récolte des céréales, telles que les légumineuses, les solanées, les châtaignes, etc. Il n'en est point ainsi dans l'Inde, où la consommation de la viande est, d'ailleurs, insignifiante ; aussi les chertés y font-elles d'affreux ravages. On estime que la grande famine de 1769 a enlevé au moins trois millions d'habitants. Les céréales ne sont cependant pas inconnues dans l'Inde ; seulement leur culture est

Digitized by Google

limitée à certaines régions, telles que les hauts plateaux de l'Inde du sud et la région supérieure du Gange; on trouve encore le froment dans les plaines du nord, dans le Punjab, le Népaul et autres districts. Le sol de ces diverses régions est même très favorable à sa production; mais par suite de l'extrême imperfection des procédés de culture, sa farine est d'une qualité inférieure.

Le sucre est aussi l'une des cultures dominantes de l'Inde, surtout depuis que le droit différentiel au profit des Antilles anglaises a été supprimé, et que le marché anglais est ouvert, aux mêmes conditions, aux sucres de toute provenance. La canne donne ses plus beaux produits dans toute l'étendue de la vallée du Gange et dans les plaines du sud. Le jour où les capitaux anglais se porteraient sur cette branche si féconde de l'agriculture hindoue, elle pourrait suffire aux besoins de toute l'Europe.

Le café, originaire de l'Hyemen, en Afrique, est naturalisé depuis longtemps dans l'Inde. Le Malabar, Téllichery, Mysore et autres provinces voisines en produisent d'excellente qualité.

L'huile extraite du fruit du cocotier a pris, dans l'Inde, une grande valeur et devient une branche des plus importantes de son commerce depuis que l'on est parvenu à la solidifier. Le cocotier réussit parfaitement sur les bords de la mer, surtout lorsque ses racines peuvent arriver jusqu'à la couche salée. Il produit alors abondamment dès la quatrième année, et continue à croître jusqu'à cent ans, époque à laquelle il atteint son maximum de développement. Mentionnons encore l'huile de ricin dont la médecine fait un si fréquent emploi, et que l'Hindou brûle dans sa lampe, ainsi que l'huile des roses d'un parfum exceptionnel que l'on cultive à Ghazlepoor, sur le Gange.

Le coton fut, de temps immémorial, l'une des richesses agricoles de l'Inde. On croit même que le cotonnier est originaire de Ceylan, au sud de l'Himalaya. On le cultive sur une vaste échelle dans le Bengale, dans les provinces riveraines de la Jumma, dans le Deccan, dans l'Inde du sud, d'où ses produits sont importés dans le Bengale, dans le Mirzapoor, dans le district de Bénarès, où ils sont manufacturés. Le chanvre et le lin figurent également parmi les cultures industrielles d'une partie de l'Inde, notamment dans plusieurs districts du nord et du sud. Le commerce préfère quelques-unes de leurs variétés aux produits les plus estimés de l'Europe. Leurs graines sont l'objet d'un trafic d'exportation très considérable, et la plus grande partie des tourteaux oléagineux dont s'engraisse le bétail des fermes anglaises est tirée de l'Inde.

La soie fut longtemps le produit exclusif de l'Inde et de la Chine. Le siége principal de l'éducation des vers est dans le district de

Digitized by Google

Burdwan et dans le voisinage de Bhagirati et du Gange, sur une étendue d'environ 100 milles anglais le long de ces cours d'eau. Dans ces régions privilégiées, le mûrier donne quatre récoltes de feuilles, dont la dernière en décembre. On tire, en outre, une quantité considérable de soie commune de vers sauvages, qui se nourrissent de feuilles autres que celles du mûrier, et notamment de feuilles de chêne ; on les trouve dans les forêts du Silhet, d'Assam et du Deccan. C'est cette curieuse variété de vers que notre savant entomologue, M. Guérin-Menneville, cherche en ce moment à acclimater en France.

L'indigo est un produit spontané de l'Inde. L'Amérique du Sud, qui en a longtemps approvisionné l'Europe, l'avait tiré de ce pays. Ce n'est qu'en 1783 que, grâce aux capitaux britanniques, la préparation de l'indigo a pris un accroissement très sensible dans le Bengale. La valeur en argent de la récolte de cette province seulement a été estimée, en 1854, à 43 millions et demi de francs. Sa culture s'étend sur une superficie d'environ 600,000 hectares, occupe, au moins, 50,000 familles et exige une avance annuelle de 37 millions de francs.

Le tabac, importé de l'Amérique dans l'Inde vers le commencement du XVIIe siècle, s'y cultive maintenant à peu près partout, mais surtout dans les provinces du nord. La qualité la plus estimée est récoltée dans le Máhratta, et particulièrement aux environs de Bilsea, ville du Malwah. La Compagnie des Indes en recueille encore d'excellent dans ses possessions du Guzerat, dont le sol riche et profond se prête admirablement à cette culture. Celui du Bengale est loin d'avoir la même valeur.

Les forêts de l'Inde sont peut-être les plus riches du monde par l'immense variété de leurs essences. On y trouve notamment, et en quantité considérable, le teck, le sandalier, le mongolier, le bananier, le dhaek, le babools, les différentes variétés du chêne, le pin, le houx, l'érable, le platane, le frêne, le marronnier sauvage, le châtaignier, le genévrier, le cèdre de l'Himalaya, le sapin, le pivoinier, le michelia, le syzygium, l'arbousier, l'acacia, le hêtre, le laurier-cèdre, qui atteint un diamètre de 4 à 6 pieds anglais, le laurier ordinaire, l'aulne, le saule, le mûrier, le tulipier, l'indigotier, le bambou et une immense quantité d'autres essences propres aux constructions civiles et militaires. Dans la présidence de Madras seulement, on compte plus de cent espèces de bois d'œuvre, et la Compagnie a réuni une collection de 500 espèces tirées du Népaul et des régions transgangétiques.

La faune de l'Inde n'est pas moins riche que sa flore. Parmi les animaux les plus utiles, nous citerons l'éléphant, que l'on rencontre

Digitized by Google

sur toute l'étendue de son territoire, le chameau, le dromadaire, le buffle, qui atteint dans ce pays des proportions gigantesques, l'yak ou bœuf de Tartarie, qui forme l'une des richesses du cultivateur hindou, diverses espèces de moutons dont l'Himalaya nourrit d'immenses troupeaux, le cheval, surtout la race originaire des provinces de l'ouest, et l'âne. Tout le monde connaît la chèvre de Cachemire, dont le duvet, aussi fin que solide, sert à tisser ces admirables châles dont la valeur se maintient, depuis plusieurs siècles, sur tous les marchés de l'Europe.

La richesse minérale de l'Inde est encore peu connue par suite de l'absence ou de l'extrême imperfection des voies de communication. On y a cependant constaté l'existence de tous les métaux, depuis le fer jusqu'à l'or, ainsi que des pierres les plus précieuses et notamment du diamant. L'or se récolte principalement dans le lit des cours d'eau qui descendent des montagnes et dans les bras principaux du Gange. On le trouve encore dans plusieurs districts du Mysore, principalement à neuf milles à l'est de Boodicotta, où le sol en est imprégné : dans les montagnes du Nielgherry, surtout à l'ouest; enfin dans les montagnes voisines de Koondanad et de Ghaut. On peut évaluer à 200 milles anglais (322 kil.), montagnes comprises, l'étendue territoriale qui, dans les localités que nous venons de nommer, présentent des gîtes ou des sables aurifères. Un millier d'individus est constamment occupé à leur exploitation. Le cuivre est produit en abondance dans la province de Delhi, où les Hindous l'extraient à peu près à ciel ouvert. La province d'Ajmeer en contient également de fort estimé; le minerai y est presque à l'état métallique, sans aucun mélange de soufre, d'arsenic ou autre corps. Le plus pur donne jusqu'à 50 p. 100, et le plus mélangé 6 p. 100 au moins de son poids. Mais l'Inde est surtout riche en mines de fer. Les montagnes granitiques du Népaul et du nord en recèlent des quantités énormes. Les mines de Lahore sont connues par l'abondance de leur rendement. A Oripa et dans le Bejapoor, la fonte du minerai est une industrie considérable. A Porto-Novo, dans la présidence de Madras, des forges ont été établies par une société d'actionnaires appelée *East India iron company*, qui est également propriétaire des hauts-fourneaux de Brypoor, dans le Malabar. Le minerai apporté à ces forges est extrait dans le voisinage, où il se trouve en abondance. Le Mysore est rempli de mines de fer; son extraction occupe un grand nombre de personnes à Coïmbetore et dans le Malabar. Le fer ooligite recueilli dans les riches exploitations de Cutch donne l'acier le plus pur qu'il y ait au monde.

L'Inde produit encore le plomb, l'antimoine, le soufre et l'alun.

Digitized by Google

Ses mines de houille sont inépuisables, et cependant, faute de moyens de transport, leur exploitation est à peine commencée. Le charbon de Burdwan vaut celui de New-Castle et les mines de cette localité ont des gîtes d'une profondeur extraordinaire. Le sel se trouve partout, et son extraction serait une source de richesses pour le pays, si elle n'avait été monopolisée par la Compagnie des Indes. Dans les plaines de Mysore, les puits sont salés et le sol se couvre souvent d'une efflorescence saline. Toute une rangée de montagnes s'étendant de l'Indus à l'Hydaspe est entièrement composée de la fameuse roche salée de Lahore : on trouve le nitre (salpêtre) en quantités considérables dans le Bengale, dans l'Oude et autres localités ; le sulfate de soude (sel de Glauber), près de Cawnpoor ; le carbonate de soude à Sultanpoor, Ghazepoor et Tirhoot.

De nombreuses carrières fournissent les marbres, les granits de toute couleur, les porphyres aux plus riches nuances. A l'aide de pierres, qu'ils taillent avec une rare habileté, les Hindous produisent les effets d'architecture les plus variés et les plus heureux. Ce n'est plus dans les célèbres mines de Golconde que le diamant est exploité ; on le trouve maintenant dans le lit du Krishna, ainsi que dans la province de Gundwana, près du confluent de l'Hebe et du Mohannuddy. Après la saison des pluies, les indigènes le recueillent dans la terre rouge que les eaux ont détachée des montagnes. Il existe cependant des mines de diamant dans le sud de l'Inde, à 9 milles environ au nord-est de Cuddapah, sur les deux rives du Pennar. Quoique presque complètement épuisées, elles donnent encore quelquefois des diamants d'un fort volume, que l'on trouve soit dans la terre d'alluvion, soit dans les rochers de la dernière formation. Elles ont été affermées par la Compagnie à une société de spéculateurs. On rencontre encore le diamant dans le Bundelcund, sur le plateau qui entoure Pannah, là où le sol est graveleux. Il suffit de la découverte de quelques diamants dans une année pour indemniser suffisamment le travailleur. Le plus grand nombre ne vaut guère au delà de 500 roupies (1,200 fr.); la valeur des plus gros ne dépasse pas le double de cette somme. Ils sont achetés au poids, par des marchands de Pannah, qui en font un commerce très lucratif. Dans les pays qui ne sont pas sous la domination immédiate de la Compagnie, les gouvernements indigènes accordent aux chercheurs de diamants la moitié, quelquefois les deux tiers, les trois quarts même de la valeur des pierres, d'après leur poids; les terrains des fouilles sont d'ailleurs soigneusement gardés, et les travailleurs soumis à une surveillance sévère.

Les autres variétés de pierres précieuses de l'Inde sont le rubis, que l'on trouve sur les plateaux de Mysore, le béryl, la topaze, le

Digitized by Google

grenat, le jaspe, l'agathe, l'opale, l'onyx, etc. Les mines de cornaline de la province de Guzerat, au milieu des jungles les plus sauvages, sont fort riches. Les produits sont envoyés à Cambay, où ils se transforment, sous la main d'ouvriers habiles, en bijoux d'une extrême élégance.

A cette étude du sol il convient de joindre celle des races qui l'habitent. On pourrait appliquer à l'Inde le mot célèbre du prince de Metternich parlant de l'Italie : *L'Inde n'est qu'une expression géographique.* On comprend facilement, en effet, que dans un pays d'une si vaste étendue, dont les diverses parties sont séparées par des montagnes presque inaccessibles, par des jungles impénétrables, il existe des zones entièrement distinctes par le climat, les productions et les habitants. Or, il est certain que l'Inde est peuplée de races qui présentent entre elles des différences caractéristiques au point de vue de l'organisation physique, de la religion, de la langue, des mœurs, des usages et des aptitudes. « Les indigènes des présidences de Madras, de Bombay et du Deccan, dit Bishop Heber, qui a publié sur l'Inde les meilleurs travaux d'anthropologie connus, diffèrent autant les uns des autres que la race latine, en Europe, diffère de la race germanique, slave ou grecque. » La description des particularités de chacune des races hindoues remplirait des volumes ; nous nous bornerons aux traits les plus saillants. Les deux races dominantes de l'Inde sont l'Hindou et le Mahométan, c'est-à-dire la race conquise et la race conquérante ; celle-ci est à la première dans le rapport de 1 à 7. Leur caractère diffère comme leur religion. L'Hindou est économe, soigneux, sobre, frugal ; mais en même temps il est timide, obséquieux et n'atteint son but que par la flatterie et la ruse. Le Musulman, au contraire, est irascible, hautain, altier comme au lendemain de la conquête ; la domination britannique, qu'il hait ouvertement, n'a pas altéré cette nature vigoureuse et énergique. Prodigue, amoureux du luxe, avide de plaisirs, dissolu à l'excès, le Mahométan compense ces défauts par le courage, l'esprit de résolution, la franchise et la loyauté dans les rapports. Dans le Bengale, les deux races se reconnaissent facilement à la simple vue. La race mahométane se divise, à son tour, en deux sous-races, le Mogol et l'Afghan. L'Hindou du Bengale est d'ailleurs le type le moins élevé de l'Inde. Sa faiblesse, sa timidité, sa lâcheté même, en font l'objet du dédain général. Les Parsers sont nombreux dans l'île de Bombay, où l'on en a recensé 114,698 en 1850. Ce sont les descendants des Guèbres, ou adorateurs du feu. C'est une belle race, d'une rare aptitude pour le commerce et renommée par son intégrité et son intelligence. La tribu puissante des Mahrattes du Deccan, qui a joué un rôle si considérable dans les

Digitized by Google

guerres et la politique de l'Inde anglaise, habite la présidence de Bombay et la province de Nagpore. Les Mahrattes formaient autrefois une peuplade pastorale et guerrière originaire des montagnes de Berar. Après de continuelles excursions dans les pays adjacents, ils avaient fini par se créer un véritable empire, et ce ne fut qu'à la suite de longues et sanglantes guerres que cet empire fut annexé, en 1817, aux possessions anglaises. En avançant au centre et au nord, on rencontre les Rajpoots, les Sicks et les Jauths, races non moins belliqueuses que les Mahrattes et bien supérieures aux Hindous par la taille et la force musculaire. « Les Rajpoots, dit Heber, méprisent les mangeurs de riz, se nourrissent de pain de froment mêlé d'orge, et manifestent dans leur allure extérieure, dans leurs habitudes, dans leur langage, un sentiment de mâle fierté, un esprit de résolution et de fermeté. Habitués dès le berceau au maniement des armes, ils préfèrent à toute autre la carrière militaire. » Le même écrivain nous dépeint les Jauths comme la race d'hommes la plus belle et la plus martiale qu'il ait vue dans l'Inde. Les Sicks formaient autrefois une secte religieuse fondée, au XVe siècle, par Nanah, dans le royaume de Lahore, ainsi que semble le confirmer l'étymologie du mot *seik*, qui, en vieux sanscrit, signifie disciple ou partisan dévoué. Battus et presque exterminés par les Afghans dans la sanglante bataille de Paniput, en 1761, on les vit se relever à force de constance et d'énergie de cettte terrible défaite, s'emparer du Punjab, et s'y maintenir jusqu'à la mort de leur habile chef Runjeet Singh, époque à laquelle ils passèrent, après une lutte mémorable, dont le souvenir est encore récent dans l'Inde, sous la domination anglaise. Comme cavaliers, les Sicks sont égaux à tout ce que les armées européennes peuvent offrir de plus remarquable. Les Bheels habitent les montagnes voisines des rivières Nerbuddah et Tuptee ; de là, ils s'étendent, au nord, vers Rajpootna ; à l'ouest, vers la province de Guzerat, où ils rencontrent les Coolies, la race la plus sauvage de l'Inde, et à l'est, vers Gundwana, où ils confinent aux Gonds. Bheels, Coolies et Gonds sont considérés comme les aborigènes de l'Inde centrale ; ce sont des tribus primitives, vivant, de temps immémorial, du produit de leurs rapines ou de leur chasse. Après elles, il faut citer, comme ayant à peu près les mêmes habitudes, le même caractère, le même genre de vie, les Grassias, qui habitent en grand nombre la Province de Guzerat, la plus occidentale de l'Inde, les Cotties et les Bhatties qui adorent le soleil et la lune ; les Meenas, les Buddicks, les Cozauks, etc., campés sur les bords les plus déserts des cours d'eau ou sur d'inaccessibles montagnes : les Baths, race de cultivateurs, de mendiants, de colporteurs et de musiciens ambulants ; les Cherons qui, à leur profession prin-

Digitized by Google

cipale de voituriers de l'Inde, joignent celle non moins fructueuse de guides et de protecteurs des voyageurs à travers les régions désertes qu'ils habitent ; les Phasingars, dans l'Inde méridionale et les Thugs, deux sectes religieuses, selon les uns, pour lesquelles l'assassinat est une sorte de pratique pieuse, simples tribus, selon d'autres ; les Gwarriahs, ces voleurs d'enfants ; les Brinjarres et les Loodanahs, tribus errantes qui vivent sous la tente et dont le transport des grains est la principale industrie ; les Oorians d'Orissa, race singulière dont les hommes se distinguent à peine des femmes, par la voix, la taille, la finesse de la peau et la longueur des cheveux ; les Todawars ou Toderies et les Koties qui habitent les hauts plateaux du Mysore, tribus pastorales qui, par la force musculaire, la stature et le caractère, sont la plus complète antithèse des Oorians ; les Nairs, dans le Malabar, tribu aux mœurs, aux institutions étranges, où notamment les deux sexes vivent dans une promiscuité à peu près absolue.

L'Inde est encore habitée par un certain nombre de chrétiens nestoriens, population paisible et industrieuse, qui s'est particulièrement fixée dans les provinces du sud ; par quelques catholiques romains, descendant des Portugais, des Français, des Hollandais ou autres Européens convertis à leur foi. Les juifs y sont nombreux ; beaucoup servent dans l'armée de Bombay, où ils se font remarquer par leurs bons services. Parmi les races étrangères à l'Inde et qui sont venues y chercher fortune, il faut citer les Arabes mercenaires, braves soldats, toujours prêts à servir qui les paye bien, et les Chinois, dont le nombre s'accroît rapidement à Calcutta. Enfin, il s'est formé dans la Péninsule, depuis la conquête anglaise, une race nouvelle que l'on pourrait appeler mixte et que l'on désigne sous les dénominations diverses d'Européens, d'Anglo-Indiens, d'Indo-Bretons, mais plus généralement d'Indiens orientaux. Elle comprend les descendants, par leur mère (légitime ou non) d'origine indienne, des Européens, Anglais ou autres. Ils parlent anglais, ont des habitudes anglaises, et professent le culte anglican ; on en comptait 4,615 à Calcutta en 1850.

L'Inde n'a jamais été, pour les Anglais, une colonie dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire un pays à peu près désert, occupé plutôt qu'habité par quelques tribus sauvages que l'on chasse ou détruit avec le fer et *l'eau de feu*. C'était une terre fécondée dès longtemps par une population industrieuse, ayant un gouvernement régulier, des institutions politiques, administratives, judiciaires et se livrant avec succès à tous les arts d'une civilisation avancée. La fondation d'une colonie proprement dite n'est qu'une semence qui très souvent avorte, et dont la récolte, dans les plus heureuses circons-

Digitized by Google

tances, ne se fait le plus souvent qu'au bout d'un siècle. Ici, au contraire, le champ, fécondé par d'innombrables générations, donne, dès les temps les plus anciens, les plus abondantes moissons. Trois cents ans avant l'ère chrétienne, les riches produits de l'Inde avaient fait naître chez Alexandre le désir de conquérir le pays dont la merveilleuse industrie l'avait ébloui. Depuis cette époque, tous les Etats maritimes de l'Europe et de l'Asie se sont disputé son commerce, comme une source d'intarissables profits. Devenue maîtresse de Constantinople en 1204, avec l'épée des chevaliers de la quatrième croisade, Venise put en garder la possession pendant cinquante-sept ans, uniquement à l'aide des trésors qu'elle tirait de son trafic avec l'Inde. Il passa, aux XIVe et XVe siècles, entre les mains de Gênes sa rivale, qui, pour s'en assurer la possession, envoya des colonies dans le Pont-Euxin et jusque sur les bords de la mer Caspienne. Plus tard, Venise chercha à le lui reprendre, en se faisant céder, par un traité avec le soudan d'Egypte, le droit exclusif de transit par ce pays et la mer Rouge. La découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance fit cesser le monopole de Gênes ou de Venise, et ouvrit plus tard les ports de l'Inde à tous les pavillons.

De tout temps, le caractère de l'industrie hindoue fut déterminé par la condition sociale de ses consommateurs. Ces consommateurs se divisent, en effet, en deux classes plus tranchées que dans les Etats européens : les grands feudataires, dans les mains desquels s'était successivement concentrée toute la fortune immobilière du pays, et la masse du peuple, appauvrie depuis longtemps par l'oppression mahométane ou le mauvais gouvernement des chefs indigènes. Par suite de cette extrême inégalité dans la répartition de la richesse publique, les manufactures hindoues n'ont jamais fabriqué que deux natures de produits, les uns du plus haut prix, pour la cour impériale, les rajahs et les princes; les autres, grossiers et d'une faible valeur, pour le peuple. Telle est l'habileté de l'ouvrier hindou que, sans capital, sans machines, sans aucun des encouragements que les gouvernements européens prodiguent à l'industrie, il fabrique de temps immémorial des tissus, mais surtout des tissus de coton qui n'ont pu être égalés par l'Europe, malgré les ressources immenses que les sciences appliquées aux arts, les agents mécaniques et surtout la division du travail, mettent à sa disposition. L'industrie est d'ailleurs très localisée dans l'Inde. Ainsi, dans le Decca, on ne produit que les mousselines unies ou brochées, dont les dénominations varient selon le degré d'épaisseur ou de finesse de la trame ; tandis que, dans le Coromandel, dans l'Inde du Sud, on ne fournit que des cotonnades (calicots) imprimées, célèbres par la vivacité et la durée des couleurs. Cependant, les mousselines com-

Digitized by Google

munes, pour turbans, mouchoirs, etc., se fabriquent dans toute la Péninsule. Les soieries du Moultan ont une solidité et un éclat qui leur ont assuré le monopole du marché indien. Les tapis de la même province sont aussi fort estimés; cependant ils sont inférieurs à ceux de la Perse. Les taffetas les plus recherchés, unis et brochés, se fabriquent dans le voisinage de Moorshedebad; les brocades, les gazes brochées, à Bénarès; les gazes unies dans l'ouest et au sud du Bengale; les tissus de soie et coton mélangés, à Moulda, à Boglipoor et dans plusieurs villes du district de Burdwan. L'Inde tout entière possède des manufactures de coton. Les Circars du nord, pays situé sur la côte de Coromandel, depuis la rivière Krisnah jusqu'aux frontières de Cuttah, sont, depuis les temps les plus reculés, le siège d'immenses manufactures de cotons en pièce qui, jusque dans ces dernières années, ont été l'objet d'un trafic considérable dans l'Afrique et aux Antilles.

Les manufactures anglaises ont porté à celles de l'Inde un coup dont elles ne sont pas près de se relever; et ici l'Angleterre n'est pas exempte de reproches, car la concurrence a été loin d'être loyale. On peut croire même que, dès la conquête définitive du pays, sa principale préoccupation a été d'y étouffer, au profit de la mère patrie, toute activité industrielle. Ainsi, d'une part, elle frappait de droits presque prohibitifs, pour favoriser les produits similaires de ses Antilles, le sucre, le café, le rhum, le tabac, etc., de l'Inde; de l'autre, elle forçait ses consommateurs hindous à recevoir à un droit nominal (2 1/2 p. 0/0) ses cotonnades et autres produits textiles, tandis qu'elle frappait d'un droit de 50 p. 0/0 l'importation des similaires indiens. Même système pour les soieries. Ce n'est qu'en 1846 que le gouvernement anglais, cédant aux réclamations de la Compagnie, mais alors que l'œuvre de destruction de l'industrie hindoue était accomplie, reconnut, par l'organe de sir Robert Peel, l'injustice ou mieux encore l'immoralité d'un semblable régime, et y mit fin en établissant une entière réciprocité commerciale entre les deux pays. Disons toutefois, pour rester fidèle à la vérité, qu'appliqué dès le début, le régime de l'égalité n'eût pas préservé l'industrie de l'Inde. Le pauvre Hindou, réduit au travail de ses mains, ne pouvait, en effet, malgré son faible salaire, soutenir longtemps l'écrasante concurrence des machines de Manchester ou de Glascow. Il n'en est pas moins vrai que la pensée constante de l'Angleterre, pensée qui se poursuit encore aujourd'hui, a été de réduire son empire de l'Inde au rôle de producteur de matières premières, et de lui enlever toute initiative individuelle, pour se réserver l'approvisionnement exclusif d'un marché de 200 millions de consommateurs. Ce but, elle l'a atteint, ainsi qu'il résulte des documents

Digitized by Google

officiels sur les échanges des deux pays, dans lesquels on suit en quelque sorte pas à pas les tristes effets de son implacable résolution. C'est en faisant allusion à cette immolation préméditée du génie industriel, si vif, si brillant, si spontané de l'Hindou que la Compagnie, dans une de ses adresses au parlement, s'exprimait ainsi : « Le commerce de l'Inde offre aujourd'hui le spectacle navrant d'une révolution qui a engendré les plus cruelles souffrances dans les classes laborieuses de l'Inde. On peut dire que cette révolution, par ses désastreuses conséquences, est sans égale dans l'histoire du commerce. » En effet, surtout à partir de 1834, date de l'abolition du monopole du commerce de la Compagnie avec l'Inde et la Chine, on voit l'importation anglaise des matières premières tirées de l'Inde s'accroître dans une proportion rapide, et celle des produits fabriqués diminuer non moins sensiblement. C'est ainsi que l'importation des cotons en pièce (calicots et mousselines) qui avait été, en 1814, de 1,266,608 pièces, était déjà tombée à 428,294 en 1853 ; tandis que celle du coton en laine s'était élevée de 2,850,318 livres anglaises, à 181,360,994. Inutile de dire que l'exportation des cotonnades anglaises pour l'Inde s'était accrue dans la même proportion. Jusqu'aux incomparables mousselines du Deccan, dont la production diminue chaque jour depuis l'entrée des similaires britanniques, et dont la fabrication est destinée à s'arrêter prochainement.

Sans doute, cet anéantissement de la plus intéressante des forces productives de l'Inde, de celle qui excite au plus haut degré les facultés de l'intelligence, est un fait d'autant plus regrettable qu'il y retarde les progrès de la civilisation matérielle dont l'industrie est surtout le plus énergique stimulant. Mais il ne faut pas perdre de vue que lorsque la transition sera complète, lorsque les blessures qu'elle aura faites se seront fermées, les deux pays tireront un grand avantage de leur nouvelle situation commerciale. Lorsque l'Inde consacrera tous ses efforts aux admirables et impérissables ressources de son sol, il est certain qu'elle verra sa richesse progresser plus sûrement et plus rapidement que si elle avait pu soutenir la lutte contre les produits anglais. Cette lutte, en effet, eût été pleine de vicissitudes et de périls ; elle n'aurait eu lieu, au moins en grande partie, qu'aux dépens de la main-d'œuvre, et la condition de l'ouvrier hindou n'en fût devenue que plus misérable. En s'en tenant, au contraire, à l'échange des produits de son sol, produits pour la plupart sans rivaux dans les deux hémisphères, elle peut compter sur leur placement à des prix avantageux, non-seulement en Angleterre, mais encore, depuis que son commerce est ouvert à tous les pavillons, sur tous les marchés du monde.

Le tableau suivant des importations anglaises des principaux

Digitized by Google

produits de l'Inde, seulement pour les trois années de la période 1850-1853, indique déjà, malgré des oscillations pour divers articles, un progrès notable d'une année à l'autre.

	1850-51.	1851-52.	1852-53.
	—	—	—
Cotons (liv. anglaises)	141,446,798	81,104,223	181,360,994
Indigo — . .	9,723,343	8,193,236	6,773,160
Laine — . .	4,492,794	7,056,713	12,000,999
Soie — . .	1,271,249	1,437,658	1,381,203
Sucre (poids de 100 livres).	1,488,879	1,506,051	1,356,630
Poivre (livres).	1,332,128	1,918,973	1,208,945
Café —	4,209,717	6,324,435	4,244,845
Graines de chanvre et de lin (livres). . . .	779,809	624,167	1,157,985

Ces résultats sont significatifs ; il attestent une puissance de production déjà considérable, et qui doit prendre un essor incalculable le jour où cette terre promise des matières premières les plus précieuses, abandonnée aujourd'hui à des procédés d'exploitation barbares, aura reçu la vivifiante influence des capitaux et des arts européens.

On avait cru longtemps en Europe que l'Inde, par suite de la misère profonde de ses habitants, ne serait jamais qu'un débouché insignifiant pour les produits de l'industrie du Royaume-Uni. On va voir que les faits ont dissipé cette prévention. En 1811-12, la valeur des exportations anglaises pour l'Inde (Ceylan et Singapour non compris), n'avait été que de 32 millions et demi de francs ; elle s'est élevée, dans la période 1842-46, en moyenne, à 162 millions ; dans la période 1852-56 à 241 millions et demi. Pour les années 1855 et 1856, elle a été respectivement de 273 et 295 millions. Le numéraire en métal d'argent (l'argent est la monnaie légale dans l'Inde) et les métaux précieux, que l'Angleterre envoie depuis quelques années dans l'Inde en quantités énormes, ne figurent pas dans ces chiffres. Quant aux exportations de l'Inde pour l'Angleterre, elles ne se sont pas moins rapidement accrues. Dans l'année 1811-12, leur valeur n'avait pas dépassé 37 millions ; elle a atteint, en 1854, 269 millions, et, en 1856, 316 millions, numéraire et métaux précieux également non compris. C'est une valeur totale d'échanges de plus de 600 millions. Aussi, l'Inde vient-elle immédiatement après les Etats-Unis dans la série des pays qui entretiennent des relations commerciales avec le Royaume-Uni.

Aux bénéfices que l'Angleterre tire de son intercourse avec l'Inde,

Digitized by Google

il faut joindre ceux que lui procure le transport à peu près exclusif par sa marine marchande des produits des deux pays. Ce transport, qui exige un effectif en bâtiments d'autant plus considérable que le fret qui l'alimente se compose de marchandises généralement encombrantes, a employé, en moyenne, dans la période triennale 1850-53, à l'entrée, 1,800 navires jaugeant, en chiffres ronds, 700,000 tonnes, et, à la sortie, 2,270 navires mesurant 767,000 tonnes. C'est un mouvement moyen annuel de 4,000 navires, et de 1,500,000 tonnes. En évaluant à 25 fr. par tonne le bénéfice des entrepreneurs de cet immense transport, nous arrivons à un profit total de 37 millions et demi. Or, cette somme peut bien représenter une valeur vingtuple en achats et entretien du matériel flottant, salaires, solde et entretien des équipages, assurances, courtages, commissions, etc., etc. L'Angleterre ne saurait, d'ailleurs, rester indifférente, au point de vue du recrutement de sa marine militaire, à ces quatre mille voyages de l'Inde qui occupent au moins 40,000 matelots.

Nous avons dit quelles sont les ressources immenses que l'Inde offre, dès à présent, à l'industrie anglaise comme débouché et comme source inépuisable de matières premières. Nous allons étudier les autres avantages qu'elle tire de cette incomparable possession.

II

Avant la conquête anglaise, c'est-à-dire sous l'administration mogole, les dépenses générales étaient défrayées sur le produit d'un impôt unique perçu sur la terre. Bien que l'Empereur, conformément aux emphases du style oriental appliqué à la définition de la souveraineté, prît le titre pompeux de maître absolu de la vie et de la fortune de ses sujets, et particulièrement de maître unique du sol, il est hors de doute qu'au moment de l'occupation britannique, la terre était possédée dans l'Inde dans les mêmes conditions qu'en Europe. La taxe foncière y représentait, d'ailleurs, non le prix d'un fermage, mais, comme dans tous les pays policés, la contribution du sol (considéré en Asie comme la seule valeur) à l'acquittement des dépenses publiques. « En remontant aux origines de la société hindoue, écrivait en 1800 l'un des receveurs généraux de la Compagnie, on ne trouve pas une seule trace, malgré les nombreuses révolutions dont ce malheureux pays a été le théatre depuis ses premiers souverains jusqu'à la chute de la domination mogole,

Digitized by Google

d'un doute quelconque sur le droit des habitants à la pleine propriété du sol. Au contraire, on acquiert la preuve qu'ils ont eu cette propriété sans interruption, sans contestation de la part du souverain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. » L'erreur de la Compagnie, dont les agents étaient complétement étrangers à la langue, aux lois, aux usages locaux, aux traditions, aux institutions de toute nature du pays, fut de croire à la réalité d'un droit de propriété absolu sur le sol au profit du souverain, et, par conséquent, de traiter, pour l'établissement d'une nouvelle taxe foncière à son profit, les possesseurs comme de simples tenanciers révocables à volonté. Cette erreur, dont elle n'a jamais voulu revenir, malgré les démonstrations les plus évidentes, les plus décisives de l'existence de la propriété individuelle dans toutes les parties de la péninsule, est la cause fondamentale de l'impopularité constante et peut-être irrémédiable de la domination anglaise dans ce pays. On peut ajouter qu'elle y fut, qu'elle y est encore le premier obstacle aux progrès de l'agriculture. Il est évident qu'une taxe qui ne laisse au cultivateur que la part du produit qui lui est strictement nécessaire pour les besoins de la vie matérielle, qui ne lui permet aucune économie, aucun bénéfice, aucune création de capital, équivaut à une interdiction absolue de toute amélioration. Que l'on suppose un instant qu'en France ou en Angleterre, le gouvernement vienne tout à coup demander la plus large part des produits de la terre; que, pour en assurer la perception, il place tous les cultivateurs sous la surveillance de ses agents, qu'il les oblige à rendre compte de l'emploi d'un seul grain, le désert se ferait immédiatement dans les campagnes, ou plutôt le gouvernement, auteur d'un pareil régime financier, tomberait sur-le-champ sous le coup de l'animadversion, de l'indignation publique. Eh bien! c'est ce régime que la Compagnie pratique depuis sa prise de possession de l'Inde!....

C'est en 1772, qu'après avoir longtemps confié aux autorités indigènes le soin de percevoir la taxe foncière d'après les anciennes bases, elle se décida à en faire une nouvelle assiette d'après les évaluations de ses propres agents. Pour déterminer la valeur ou plutôt l'extrême limite de la matière imposable, ceux-ci reçurent pour mission, si les possesseurs du sol n'acceptaient ou ne pouvaient payer le contingent mis à leur charge, de mettre, sans autre formalité, leurs terres aux enchères et de les adjuger à celui qui offrirait le fermage, ou, si l'on veut, la rente la plus élevée. L'impôt ainsi établi, ou plutôt le bail ainsi fait, fut déclaré valable pour cinq ans. Mais bientôt on s'aperçut que le pays était taxé au delà de ses ressources. Dès la première année, l'arriéré fut considérable, et,

Digitized by Google

malgré les plus grands efforts, malgré les mesures d'exécution les plus impitoyables, il continua de s'accroître. Il fut alors évident que les fermiers avaient pris des engagements impossibles à tenir, et que c'était sans profit que, dans beaucoup de localités, on avait dépouillé les anciens propriétaires en faveur d'aventuriers sans ressources. De nombreuses évictions eurent lieu, mais elles n'eurent d'autre résultat que de couvrir le pays d'une nuée de malfaiteurs, anciens propriétaires du sol qui, n'ayant pu gagner honnêtement leur vie en cultivant le champ de leurs pères, se voyaient contraints de chercher dans le pillage les moyens d'existence que leur refusait un régime qui, lui aussi, n'était qu'un régime de déprédations et d'extorsions.

Lorsqu'il s'agit, en 1777, de renouveler les baux, la Compagnie, après de longues hésitations, décida que la rente serait déterminée d'après la moyenne des payements effectués dans les trois années précédentes, et qu'on substituerait au système violent et subversif des enchères un arrangement direct et annuel avec les anciens possesseurs des terres. En 1784, le Parlement, dont l'intention s'était enfin portée sur les plaintes suscitées de toutes parts, dans l'Inde, par les charges intolérables que la rente faisait peser sur le cultivateur, institua près du gouvernement un Conseil de surveillance de l'administration locale de ce malheureux pays, et chargea lord Cornwallis, nommé gouverneur-général, de faire « une enquête sur la situation des possesseurs du sol, de redresser leurs griefs, s'il y avait lieu, et d'établir des règles permanentes pour l'assiette et la perception de la taxe foncière. » Lord Cornwallis voulut, avant d'exécuter ses instructions sur ce dernier point, faire une étude approfondie de la question. Dans ce but, il se borna, de 1784 à 1789, à renouveler annuellement les baux précédemment faits, employant le temps qu'il gagnait ainsi à recueillir les renseignements dont il avait besoin. Lorsqu'il se crut suffisamment éclairé, il établit, à titre d'essai, dans les provinces de Bengale, de Bahar et d'Orissa, et plus tard dans le Bénarès, une assiette fixe de la taxe pour une période de dix ans. En même temps, pour simplifier les opérations de la perception, il créa un corps de grands et véritables propriétaires, véritable aristocratie territoriale (*zemindars*), qui fut déclaré responsable vis-à-vis de la Compagnie de la rente affectée à ses immenses domaines. Cette création n'était pas heureuse. Sans doute, elle diminuait considérablement les frais de la recette, puisque les agents de la Compagnie n'allaient plus avoir à traiter désormais qu'avec un petit nombre d'individus; mais elle devait avoir pour effet de mettre à la discrétion de la nouvelle féodalité la masse des petits tenanciers (*ryots*) et de la faire seule bénéficier des avantages

Digitized by Google

d'une taxe décennale. Ce résultat se produisit en effet, mais avec des conséquences d'une gravité imprévue. Les zemindars, pressés de s'enrichir à tout prix, exigèrent des ryots, sous peine d'éviction, une rente de beaucoup supérieure à celle qu'ils devaient payer au gouvernement, rente cependant déjà fort élevée, et ceux-ci, ne pouvant satisfaire à des exigences croissantes, se virent obligés de déserter leurs fermes, emportant le plus souvent grains, ustensiles et bétail. A son tour, le propriétaire, ainsi directement atteint par sa propre rapacité, se vit dans l'impossibilité de servir la rente de la compagnie, et bientôt zemindars et ryots furent menacés d'une ruine complète. En 1817, la Compagnie, qui voyait le pays se convertir en désert et les crimes se multiplier dans d'effrayantes proportions, refusa de laisser appliquer au reste de l'Inde la malencontreuse création de lord Cornwallis, et chercha, dans l'intérêt du payement exact de la taxe, les moyens d'améliorer les rapports des propriétaires et des tenanciers. Le plus simple et le plus efficace eût été d'en abaisser le taux ; « mais, dit un écrivain anglais, une pareille mesure n'eût pas fait les affaires de la Compagnie. Elle consentait bien, par des instructions générales, particulièrement à l'adresse du public anglais et du Parlement, à inviter ses agents à la douceur, à la modération, à l'équité ; mais, en réalité, elle ne voulait pas diminuer son revenu d'un penny, et ses agents, qui le savaient à merveille, s'arrangeaient toujours de manière à prélever et à envoyer en Angleterre, sans aucune compensation pour le pays ainsi pressuré, le plus gros produit possible. »

Nous avons dit que l'institution des zemindars n'avait été appliquée que dans le Bengale, le Bahar, Orissa et Bénarès. Ce fut une bonne fortune pour les autres provinces d'échapper à un système dont l'expérience avait été concluante, et c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la prospérité relative dont jouissent notamment les provinces du nord-ouest, prospérité due principalement à ce fait que le sol, au lieu de devenir la proie d'une foule d'aventuriers n'ayant d'autre intérêt que de s'enrichir le plus promptement possible, est resté généralement entre les mains des véritables propriétaires, et que ces propriétaires n'ont cessé d'avoir avec leurs tenanciers des rapports essentiellement favorables aux progrès de l'agriculture. Il faut dire que, de son côté, la Compagnie s'est montrée, dans cette partie de ses possessions, et peut-être parce qu'elle y entretenait des agents plus humains ou plus éclairés, moins égoïste, moins oppressive, plus soucieuse de ses devoirs. L'assiette de la taxe a été établie, non plus au hasard ou sur des déclarations intéressées, sur des renseignements superficiels, mais sur des évaluations faites avec beaucoup de soin. Pour la fixation

Digitized by Google

de la quotité, on a tenu compte des droits du cultivateur comme propriétaire ou fermier, et les titres sur lesquels se fondaient ces droits ont été soumis à un enregistrement destiné à en assurer l'existence. La taxe, *fixée au deux tiers du revenu net*, ce qui serait énorme, monstrueux, s'il s'agissait d'une contribution foncière dans le sens que nous attachons à ce mot en Europe, et non pas d'une rente au profit d'une Compagnie propriétaire, a été déclarée permanente pour une période de trente ans, combinaison essentiellement favorable aux améliorations agricoles.

Dans la province de Madras, l'assiette de la rente est l'objet d'une révision annuelle. A l'époque fixée pour cette révision, c'est-à-dire aux approches de la récolte, tous les cultivateurs d'un arrondissement de perception déterminé sont appelés à présenter leurs observations et, de leur côté, les agents de répartition ont eu soin de recueillir, par une enquête personnelle sur les lieux, les renseignements les plus exacts possibles sur la situation des intéressés au point de vue de l'étendue des terres et de leur rendement. Le receveur, après avoir statué, *et en dernier ressort*, sur toutes les réclamations, remet à chaque contribuable, en l'accompagnant de la feuille de bétel, consécration habituelle des engagements entre les Hindous, le titre qui, en le constituant redevable du gouvernement, détermine sa redevance, avec indication des termes de payement, Le chef de chaque village (*potail*), qui remplit, au point de vue de la police, quelques-unes des fonctions des magistrats municipaux européens, est le percepteur de droit de cette redevance. Il en remet le montant au receveur indigène du district, et celui-ci, à la fois comptable et juge de paix de sa circonscription, l'adresse au receveur européen, qui réunit à la recette générale de la province entière la direction supérieure de la police. C'est ce qu'on appelle, dans l'Inde, le *Ryot-system* ou engagement direct du cultivateur vis-à-vis du gouvernement, par opposition au *Zemyndar-system*, qui consiste à traiter avec un seul individu pour la rente de toute une circonscription.

Le Ryot-system est également appliqué dans la province de Bombay, mais avec quelques différences. En vertu d'instructions récentes de la Compagnie, on procède en ce moment à une sorte de cadastre des terres, dont on fait des lots de diverses grandeurs, de manière à faciliter la concurrence des preneurs. La rente est déterminée séparément pour chaque champ et elle est fixée pour trente ans. Toutefois, le gouvernement est seul lié par l'engagement qu'il prend vis-à-vis du fermier, celui-ci pouvant, à l'expiration d'une année, rendre tout ou partie de son lot.

Ainsi, fait unique peut-être dans le monde entier, le droit de

Digitized by Google

propriété n'existe pas dans l'Inde anglaise ou plutôt n'est pas reconnu par la Compagnie. Si, dans quelques provinces, elle consent à traiter de préférence avec le plus ancien possesseur de la terre, ce n'est pas qu'elle lui reconnaisse un titre, un privilége sur le sol, mais tout simplement parce qu'elle croit trouver dans l'ancienneté de la possession des garanties particulières pour le payement de la rente. Si cette prévision est trompée, elle n'hésite pas à le dépouiller de son champ et à l'adjuger au plus fort enchérisseur. N'est-ce pas l'exploitation du pays poussée jusqu'à la dernière limite de l'oppression, jusqu'au renversement des bases mêmes de toute société humaine ! Est-ce ainsi que nous avons agi en Algérie ? N'avons-nous pas, au contraire, distingué avec le plus grand soin le domaine public, le domaine de l'Etat, des propriétés particulières ? N'avons-nous pas respecté et ne respectons-nous pas encore, au grand préjudice de la colonisation européenne, les titres de propriété les plus précaires de tous, ceux des tribus non cantonnées ?

Les revenus de la Compagnie se composent, en outre du produit de la taxe foncière, qui forme de beaucoup la plus importante de ses ressources, des monopoles du commerce de l'opium et du sel, des droits de douane, des droits d'excise sur quelques objets de consommation alimentaire, notamment sur les spiritueux et un certain nombre de boissons enivrantes, des droits de timbre, d'enregistrement et de monnayage, enfin du produit de la poste. Nous avons peu de choses à dire du monopole de l'opium, que nous ne pourrions blâmer qu'au double point de vue de l'abominable destination de cette substance abrutissante et du fécond et salutaire principe de la liberté industrielle ; mais celui du sel soulève des objections beaucoup plus graves. Un régime qui, dans un intérêt purement fiscal, dans le but d'ajouter annuellement quelques millions à la liste civile d'une Compagnie déjà énormément riche, élève outre mesure le prix, non pas d'un poison cette fois, mais d'un objet nécessaire à la vie, est plus qu'une faute ; c'est presque un crime.

Voici comment s'établissait, pour l'année financière 1855-56, le budget des recettes et des dépenses de la Compagnie. Les recettes brutes s'élevaient à 28,812,097 liv. st. (720 millions de fr.), et ce total se divisait ainsi qu'il suit : rente du sol, 17,817,299 liv. ; produit du monopole de l'opium, 4,871,227 liv. ; *idem*, du sel, 2,485,389 liv. ; douanes, 1.934,906 ; timbre et enregistrement, 504,329 liv. ; postes, 219,045 liv. ; recettes diverses, 979,902 liv. Les dépenses atteignaient le chiffre de 30,323, 262 liv. (758 millions de francs), se décomposant de la manière suivante : frais de perception (25 p. 0/0 de la recette), 7,203,024 ; administration intérieure,

Digitized by Google

2,275,262 liv.; justice et police, 2,510,799 liv.; travaux publics, 1,881,606 liv.; armée, 10,417,369 liv.; marine, 598,070 liv.; arsenaux, 526,663 liv.; dépenses d'installation dans l'île du prince de Galles, à Singapour, etc., 64,612 liv.; monnaie, 62,573 liv.; intérêts de la dette intérieure, 2,044,318 liv.; *idem*, de la dette extérieure (contractée en Angleterre), 152,017 liv.; dividende de la Compagnie des Indes, 632,680 liv.; pensions civiles et militaires, 493,834 liv.; dépenses diverses, 1,459,435 liv. On voit que, pour cet exercice, les dépenses sont supérieures aux recettes de 38 millions de francs.

Pour savoir dans quelle mesure ces 758 millions de dépenses profitent directement à l'Angleterre, il est nécessaire que nous disions quelques mots de l'organisation de la Compagnie, de ses rapports avec le gouvernement anglais, et des institutions administratives et militaires de l'Inde.

On sait qu'à son début, la Compagnie des Indes avait une destination purement commerciale. Lorsque les Anglais parurent dans l'Inde à la suite des Français, des Hollandais et des Portugais, ils élevèrent, à leur exemple, des factoreries sur les points du littoral les plus favorables au trafic. Par degré, le besoin se fit sentir de protéger contre les attaques du dehors ces établissements naissants, les marchandises qu'ils contenaient et les agents préposés à leur garde. De là, l'occasion toute naturelle de construire, d'armer des forts et d'affecter un certain nombre de soldats à leur défenses. En 1772, l'attention du Parlement se porta, pour la première fois, sur l'administration de l'Inde, que des plaintes nombreuses lui signalaient comme entachée des plus graves abus, particulièrement au point de vue des extorsions pratiquées sur les indigènes. Un bill de 1773 modifia profondément l'organisation de la Compagnie, à la fois en Angleterre et en Asie. Un gouverneur général, assisté d'un conseil, fut chargé d'administrer le Bengale et de surveiller les sous-gouverneurs de Madras, Bombay et Bencoolen (Sumatra). Une cour de justice suprême, établie à Calcutta et composée de légistes anglais, remplaça la judicature vénale et ignorante installée par la Compagnie. Défense fut faite aux gouverneurs, conseillers, juges, receveurs, de se livrer à des opérations de commerce, et aux agents de la Compagnie ainsi qu'aux employés de la Couronne, de recevoir, à un titre quelconque, des présents des indigènes. Aux termes du même bill, toutes les dépêches de l'Inde, relatives à un intérêt politique ou financier, devaient, dans les quinze jours de leur arrivée, être communiquées au gouvernement par la Cour des directeurs, organe de la Compagnie, et tout ordre du gouverneur général en conseil pouvait

Digitized by Google

être annulé par la Couronne, pourvu que son *veto* intervînt dans les deux années de sa date.

En 1781, un second acte provoqué par la continuation ou l'aggravation des abus qui avaient provoqué le premier, donna à la Couronne une intervention plus directe et plus étendue dans les affaires de la Compagnie. Et d'abord il réduisit à dix ans, sauf renouvellement par le Parlement, la durée des priviléges dont elle jouissait comme compagnie marchande, et qu'elle pouvait se croire autorisée à considérer comme perpétuels. Il lui fit, en outre, une obligation d'adresser à l'un des ministres copie de toutes les lettres, ordres ou instructions à ses agents, et au premier lord de la trésorerie tous les documents relatifs à sa situation financière annuelle. Enfin, il enjoignit à la Cour des Directeurs d'avoir à obéir désormais aux instructions qu'elle pourrait recevoir de la Couronne, en ce qui concerne ses relations et celles de ses agents avec les gouvernements indigènes, notamment au point de vue du droit de faire la paix ou la guerre.

Un troisième bill, voté en 1784, établit près du gouvernement, sous le titre de Conseil de surveillance (*Board of trade*), une administration spéciale des affaires de l'Inde, composée d'un certain nombre de membres du conseil privé, des deux secrétaires d'Etat (ministres), et du chancelier de l'Echiquier. Ce conseil devait se mettre en rapport habituel avec un *comité secret* de trois membres, formé au sein de la Cour des Directeurs, pour toutes les affaires qu'il pouvait y avoir des inconvénients à communiquer à la Cour tout entière, et le comité était tenu de transmettre sans délai aux agents de la Compagnie dans l'Inde, les ordres qu'il recevait du conseil. Toutes les dépêches de la Compagnie durent être soumises à l'inspection, et, au besoin, à la révision du Conseil de surveillance, qui fut, en outre, investi du droit, dans le cas où la Cour des Directeurs tarderait plus de quinze jours à envoyer dans l'Inde les instructions qu'il aurait prescrites, de les adresser directement lui-même.

C'est sur ces bases, légèrement modifiées en 1813, que l'Inde fut administrée jusqu'en 1833. A cette époque, un nouveau bill enleva à la Compagnie le monopole du commerce avec l'Inde et la Chine, pour ne lui laisser que la direction politique, avec le concours du gouvernement, de ses possessions asiatiques. Le même bill étendit encore les attributions du Conseil de surveillance.

Le 20 août 1853, date de l'expiration de la charte de 1833, le Parlement a supprimé l'espèce de bail qu'il était d'usage de faire à la Compagnie, pour un certain nombre d'années, de la souveraineté de l'Inde, et conféré à la Couronne le droit d'en prendre directement le gouvernement le jour que le parlement le jugerait conve-

Digitized by Google

nable. En maintenant jusqu'à cette époque les droits politiques de la Compagnie, il a décidé que l'exercice de ses droits serait subordonné en toutes choses au Conseil de surveillance. Le même acte a réduit de vingt-cinq à quinze le nombre des membres de la Cour des Directeurs élus par les actionnaires ou propriétaires de la Compagnie, et donné à la Couronne le droit d'en nommer six, mais à la condition de les choisir parmi d'anciens fonctionnaires ayant servi comme tels pendant dix ans dans l'Inde. La nomination, par les Directeurs, des membres du conseil institué près du gouverneur de chaque présidence, doit être contresignée par le président du Conseil de surveillance, qui, aujourd'hui, a rang de secrétaire d'Etat, et comme tel son entrée à la Chambre des communes. En vertu du même bill, un *conseil législatif*, composé d'un membre pour chaque présidence, ayant servi au moins dix ans dans l'Inde, du président de la Cour suprême, d'un membre des autres cours judiciaires, et de deux autres personnes ayant la même durée de services, à la nomination du gouverneur-général, a été institué auprès de ce fonctionnaire, avec mission de préparer, sous son approbation, celle des Directeurs et de la Couronne, les lois et règlements destinés à régir le pays. Les séances de ce conseil, en vigueur depuis trois ans, sont publiques, et les organes de la presse politique locale, qui est entièrement libre, y sont admis. Mais la disposition nouvelle, peut-être la plus importante du nouveau bill, est celle qui a retiré à la Cour des Directeurs la nomination directe aux emplois supérieurs dans l'ordre civil et dans le corps médical, destinés désormais à être donnés au concours, après une série d'épreuves devant un jury nommé par la Couronne. La Compagnie a cependant encore conservé le droit de nomination dans l'armée, la marine et le clergé. Elle a également retenu celui de nommer le gouverneur-général, les gouverneurs des provinces, le commandant en chef de l'armée et quelques autres hauts fonctionnaires, mais sous la réserve expresse de l'approbation du gouvernement. Enfin, l'acte de 1853 lui a maintenu le droit de révoquer le gouverneur-général, sans s'expliquer sur la question de savoir si ce droit pourrait être exercé avec ou sans l'adhésion de la Couronne.

En outre du conseil législatif, institué par l'acte de 1853, il existe, auprès du gouverneur général de l'Inde, un conseil suprême ou conseil de gouvernement, composé de trois membres, dont le commandant en chef de l'armée fait généralement partie. Les deux autres sont des fonctionnaires civils désignés au choix de la Compagnie par leur connaissance approfondie des affaires de l'Inde, et y ayant occupé, au moins pendant dix ans, de hautes fonctions. Le gouverneur-général, *en conseil*, exerce le pouvoir exécutif dans sa

Digitized by Google

plénitude. Dans certains cas graves et urgents, dont il est le seul juge, il peut, après certaines formalités préalables, agir sans l'avis ou contre l'avis du conseil. A Madras et à Bombay, les gouverneurs sont également assistés d'un conseil de trois membres. Il n'existe pas d'institution de cette nature auprès des sous-gouverneurs du Bengale et de l'Agra ; il est vrai que ces fonctionnaires sont sous le contrôle immédiat du gouverneur général.

Le gouvernement de l'Inde anglaise est divisé, comme on sait, en trois présidences : Bengale, Madras et Bombay. Le gouverneur général est gouverneur de la présidence du Bengale, qui comprend, en outre de divers territoires et provinces d'une grande étendue, les deux sous-gouvernements du Bengale et les provinces dites du Nord-Ouest. Chaque branche de l'administration centrale (affaires intérieures, affaires extérieures, finances, guerre et marine) est dirigée, à Calcutta, sous les ordres du gouverneur général, par un secrétaire d'Etat responsable vis-à-vis de ce haut fonctionnaire. On trouve une organisation analogue dans les sous-gouvernements, avec quelques exceptions toutefois. Ainsi, dans quelques provinces éloignées, un seul fonctionnaire, civil ou militaire, centralise toutes les affaires.

Nous avons dit que la Compagnie a cessé, depuis 1833, d'exister comme compagnie commerçante. Par l'acte du Parlement qui lui a retiré ses priviléges sous ce rapport, ses dettes de toute nature ont été mises à la charge des revenus de l'Inde, et un dividende de 10 et 1/2 p. 0/0 a été garanti à son capital social, fixé à 6 millions sterl. (150 millions de francs). Ce dividende est rachetable par l'Etat sur le pied de 200 liv. pour chaque 100 liv. de capital, à partir d'avril 1874, ou plus tôt, à la demande de la Compagnie, si le gouvernement lui retire le gouvernement de l'Inde. Pour opérer ce rachat, il a été créé en Angleterre, sous le contrôle de l'administration de la dette publique, un fonds d'amortissement de 2 millions sterl., destiné à s'accumuler jusqu'à concurrence de 12 millions.

Comme nous l'avons vu, la Compagnie administre l'Inde par l'intermédiaire d'un conseil exécutif, appelé la Cour des Directeurs, dont les membres, à l'exception de six, sont élus par l'assemblée générale des actionnaires ou propriétaires. Pour être appelé à voter dans cette assemblée, il faut avoir possédé, au moins pendant un an, jusqu'à concurrence de 1,000 liv. d'actions de la Compagnie. Cette somme ne donne droit qu'à un seul vote; l'actionnaire de 3,000 liv. dispose de 2 voix; celui de 6,000 liv., de 3 voix; celui de 10,000 liv. et au-dessus, de 4 voix; ce nombre ne peut être dépassé. L'assemblée des propriétaires ne nomme pas seulement les directeurs, elle vote tous les traitements de plus de 200 liv.,

Digitized by Google

ainsi que les indemnités et gratuités de plus de 600 liv. Elle se réunit, de droit, tous les trois mois; les directeurs sont tenus de la convoquer extraordinairement sur la demande de neuf propriétaires seulement. L'assemblée, bien qu'autorisée à discuter toutes les questions relatives à l'administration de l'Inde, ne peut cependant annuler une décision prise, avec l'approbation du gouvernement, par la Cour des Directeurs. Les Directeurs restent en fonctions pendant six ans; la Cour se renouvelle par tiers tous les deux ans, et ses membres sont indéfiniment rééligibles. Les membres à la nomination des propriétaires doivent avoir résidé au moins dix ans dans l'Inde. Pour être nommé directeur, il suffit de posséder 1,000 liv. d'actions de la Compagnie. Le président et le vice-président ont un traitement de 1,000 liv.; celui des autres membres est de 500 liv.; 1,750 propriétaires ont droit de voter à l'assemblée générale.

Jusqu'en 1853, ce qu'on appelle en Angleterre le *patronage* de la Compagnie, c'est-à-dire le droit de nommer aux emplois civils, judiciaires, militaires et politiques, était immense, et les plus riches familles d'Angleterre se disputaient, dans l'intérêt de leurs puînés, les bonnes grâces des Directeurs appelés à disposer en moyenne de 320 places par an, dont 30 dans l'administration civile et 289 dans l'armée, le clergé et le service médical. Ce patronage, comme nous l'avons vu, est considérablement réduit aujourd'hui, puisque le concours a remplacé la faveur, sauf en ce qui concerne le clergé et l'armée. Mais, patronage ou concours, le nombre des carrières que l'administration de l'Inde offre aux cadets de l'aristocratie (qui seront longtemps seuls à les briguer, les ressources du commerce et de l'industrie suffisant aux fils des classes moyennes) est considérable. Ces carrières sont d'autant plus recherchées que les traitements qui leur sont affectés s'accroissent rapidement avec la durée des services, et permettent généralement de réaliser des économies qui, au bout de vingt-cinq années de services, constituent des fortunes de 600,000 à 1,200,000 fr. Voici quelques détails sur les conditions de cet avancement. Le jeune fonctionnaire admis à servir dans l'administration civile de l'Inde exerce, pendant sept années, les fonctions de suppléant auprès d'un magistrat de police ou d'un receveur des finances. Son traitement, dont le minimum est de 8 à 10,000 fr., peut être porté à 12,000 fr. après trois ans de services; à 37,000 fr. après six années; à 75,000 fr. après neuf années, et à 100,000 fr. et au-dessus après douze ans. Le maximum des traitements est de 130,000 fr. pour les plus hautes fonctions au-dessous de celles de membre du conseil supérieur de l'Inde. Dans le Bengale, l'employé passe, de sa septième à sa dix-neuvième année de services, aux fonctions de magistrat de police, avec un traitement de 27 à 30,000 fr.,

Digitized by Google

de sa dix-neuvième à sa vingt-sixième année, à celle de receveur, avec un traitement de 57,500 fr., et plus tard au poste de juge avec 75,000 fr. Le traitement le plus élevé est celui des membres du conseil supérieur, il est de 150,000 fr. Les quatre secrétaires d'état, les juges de la cour suprême, les deux membres de l'administration supérieure des finances (*Board of revenue*), les cinq membres de celle des douanes, du sel et de l'opium, et quatre des agents politiques en résidence auprès des princes indigènes reçoivent, après trente années de services, de 130 à 140,000 fr. Ces traitements peuvent paraître élevés; mais il faut tenir compte de ce double fait que l'Angleterre est le pays de l'Europe où les fonctions publiques, en plus petit nombre il est vrai que sur le continent, sont le plus largement rétribuées, et que le climat brûlant de l'Inde altère rapidement les plus robustes constitutions européennes. Le droit à la pension n'est acquis, en principe, qu'après trente-cinq ans de service; mais, après vingt-cinq ans et même vingt-deux ans, si le fonctionnaire public n'a pas profité du congé de trois ans qu'il est autorisé à prendre et à passer en Europe, il a droit à une pension de 25,000 fr. Cette pension est liquidée avec les ressources d'un fonds alimenté par une retenue de 4 p. 0/0 sur les traitements et par une subvention du gouvernement. Avec le produit d'une autre retenue de 1 p. 0/0 et d'une seconde subvention, les veuves reçoivent une pension de 7,500 fr. et les enfants un secours annuel de 2,500 fr., jusqu'à vingt et un ans pour les garçons, jusqu'à leur mariage pour les filles.

Les agents, employés et fonctionnaires du service civil dans l'Inde se divisent en deux catégories : 1° le *covenanted*, dont le traitement, l'avancement et la retraite sont déterminés par des actes du Parlement ou des règlements généraux; d'après M. Martin Mongomery, historiographe de la Compagnie, cette catégorie comprend 851 emplois; 2° les *uncovenanted* qui n'ont pas les mêmes garanties et que la Compagnie nomme, salarie et révoque à son gré. Cette seconde catégorie comprend, d'après le même auteur, environ 1,850 personnes, dont le traitement varie de 2,500 à 30,000 fr.; c'était en tout, avant 1853, 2,701 places (selon d'autres 1,800) à la disposition de la Cour des Directeurs. Ces places n'étaient cependant pas données exclusivement aux Anglais. Depuis 1834, un assez grand nombre d'indigènes ont été admis dans le service public, principalement dans l'administration extérieure des finances. Mais, à rang égal, leurs traitements sont notablement inférieurs à ceux des fonctionnaires anglais.

Les 2,700 ou 2,800 places dont nous venons de parler appartiennent toutes aux fonctions les plus élevées; elles ne comprennent

Digitized by Google

pas une foule d'emplois subalternes d'un traitement inférieur à 2,500 fr. D'après les documents publiés par la Compagnie, ces emplois, que se partagent les indigènes, au nombre de 70,000, et les soldats congédiés ou réformés des troupes anglaises au service de la Compagnie, seraient au moins de 100,000.

Si l'on veut se reporter au budget de la Compagnie pour l'année 1855-56, on remarque que les dépenses peuvent se diviser en deux parties : les dépenses qui ont pour objet les services publics dans l'Inde; celles qui ont lieu en Angleterre. Les premières sont relatives à l'administration intérieure, à la justice et à la police, aux travaux publics, à l'armée, à la marine, à la monnaie, au service de la dette intérieure; elles comprennent probablement encore la moitié des dépenses dites diverses. Leur chiffre totale s'élève (déduction faite des frais d'établissement dans l'île du prince de Galles, à Singapour, etc., etc.) à 655 millions en nombres ronds. On est d'accord que les deux tiers au moins, soit 426 millions, sont employés en traitements, et sur ces 426 millions, on peut estimer que les fonctionnaires ou agents anglais en prélèvent au moins la moitié. Voilà donc 216 millions de traitements que l'Inde assure aux cadets de l'aristocratie anglaise!

Les dépenses de la deuxième catégorie sont acquittées en Angleterre. Elles comprennent les intérêts de la portion de la dette de la Compagnie contractée à Londres, le dividende des actionnaires, les pensions civiles et militaires et la moitié des dépenses diverses. C'est un total de 50 millions. Ce chiffre représente la somme que l'Inde envoie chaque année en Angleterre, sans aucune compensation pour elle; c'est ce que les Anglais appellent tout simplement le tribut de l'Inde. D'après l'éminent statisticien feu Porter, ce tribut serait plus lourd encore; car il le porte, d'après les documents officiels très détaillés, à 75 millions pour ces dernières années. Ce dernier chiffre est d'ailleurs confirmé par l'historiographe Martin Montgomery. « L'argent, dit-il (Introduction à son *Histoire de l'Inde*, 1 vol. in-4°, 1857. Londres), que l'Angleterre a reçu de l'Inde dans ces soixante-dix dernières années, est absolument incalculable. En évaluant le montant des remises annuelles sur l'Angleterre à 75 millions, pendant la première moitié de ce siècle seulement, et en calculant l'intérêt de ces sommes au taux de l'Inde, on arrive à un total supérieur à notre dette publique, qui est de 20 milliards. » — « L'Inde, ajoute cet auteur, offre, parmi les possessions coloniales de la plupart des autres Etats européens, cette particularité unique qu'elle n'a jamais rien coûté à l'Angleterre, qui s'est au contraire, constamment enrichie par elle. Il n'est peut-être pas, dans le Royaume-Uni, un seul comté où la valeur du sol ne se soit

Digitized by Google

énormément accrue par les placements en propriétés rurales des grandes fortunes acquises dans l'Inde, soit comme récompense de services militaires ou administratifs éminents, soit à la suite d'heureuses opérations commerciales. »

Si l'on veut récapituler la somme de ceux des avantages matériels que la possession de l'Inde offre à l'Angleterre, qui peuvent s'évaluer en argent, on arrive aux résultats ci-après :

Bénéfices annuels d'un commerce de 600 millions (à 10 p. 0/0 seulement).	60 millions.
Id., sur les transports (4,000 navires et 15,000 tonnes à 25 fr. par tonne).	37 1/2 *id.*
Traitements dans l'Inde.	216 — *id.*
Tribut de l'Inde.	75 — *id.*
Total.	388

Ce n'est pas tout. L'Inde est encore l'un des éléments de la puissance militaire de l'Angleterre. C'est l'Inde qui lui a donné tous ses grands hommes de guerre. Admirable école d'officiers, elle fournit encore les meilleures troupes de l'armée anglaise. C'est avec les vieilles bandes de l'Inde que lord Wellington a fait en grande partie ses campagnes du Portugal et d'Espagne. D'après Thornton, l'effectif militaire entretenu par la Compagnie s'élevait, en 1853, année de paix, à 290,000 hommes. Sur ce nombre, on comptait 50,000 soldats européens dont 30,000 hommes de troupes royales et 20,000 hommes recrutés directement en Angleterre par la Compagnie. Le reste, ou 240,000 hommes, se composait d'indigènes. Pour connaître l'étendue des forces militaires dont la Compagnie dispose directement ou indirectement dans l'Inde, il faut savoir qu'aux termes des traités, les Etats indigènes des trois présidences doivent toujours tenir sur pied un contingent de 33,000 hommes, commandés par des officiers anglais, et qu'un grand nombre de princes indigènes sont autorisés à entretenir en outre environ 400,000 hommes qui, dans des cas déterminés, doivent être mis à la disposition du gouvernement de l'Inde. C'est une force disponible totale de 720,000 hommes. Cette force pourrait être facilement doublée, l'Inde anglaise, d'après des évaluations faites sur des dénombrements effectifs, contenant 15,750,000 hommes de vingt à quarante ans qui, d'après la mesure européenne, peuvent donner aisément 1,575,000 soldats. L'armée de la Compagnie est presque entièrement commandée par des officiers anglais. Les indigènes ne peuvent parvenir, et à l'ancienneté seulement, que jusqu'au grade de capitaine.

Digitized by Google

Avant l'insurrection actuelle, le gouvernement britannique comptait qu'en cas de guerre européenne il pourrait facilement retirer de l'Inde au moins les 50,000 soldats anglais à la solde de la Compagnie; et déjà il avait pu faire un essai de ce genre en faisant venir en Crimée, en 1855, un des meilleurs régiments de cavalerie de l'armée de l'Inde. Aujourd'hui, non-seulement cette ressource lui échappe, au moins pour bien longtemps, mais encore l'une des nécessités de la situation, lorsqu'il aura pris directement en main l'administration de l'Inde, sera de renforcer dans de grandes proportions l'élément militaire européen, et peut-être même de le substituer complétement à l'élément hindou. De là, il ne faut pas se le dissimuler, une charge énorme pour ses finances.

La possession de l'Inde a encore pour l'Angleterre un avantage auquel elle attache le plus haut prix; elle lui permet de combattre victorieusement la marche de la Russie en Asie, l'une des plus constantes préoccupations de sa politique extérieure. Par sa dernière campagne dans le golfe Persique, elle a d'ailleurs prouvé qu'il lui est facile, avec les seules ressources de l'armée indienne, d'arrêter toute tentative de protectorat de la Russie sur la Perse. L'Inde met encore l'Angleterre à quelques pas de la Chine, et l'on peut être certain que, grâce aux facilités que lui offre ce voisinage, cet autre marché de 300 millions de consommateurs s'ouvrira tôt ou tard devant elle, et lui offrira des avantages au moins équivalents à ceux de l'Inde.

La situation géographique de l'Inde offre d'ailleurs de grandes sécurités au conquérant qui s'y est fortement établi, surtout lorsque ce conquérant, comme l'Angleterre, dispose d'une puissante marine militaire. La plus grande partie de ses frontières est baignée par la mer; une partie du littoral est en outre bordée de montagnes, qui forment une seconde fortification naturelle; à l'ouest et au nord, la chaîne inaccessible de l'Himalaya lui fait un rempart infranchissable. Le seul danger qui pouvait menacer la domination britannique était, comme l'expérience l'a prouvé, un danger intérieur, et encore ce danger ne saurait-il être formidable, quand on songe que l'état d'hostilité dans lequel ont toujours vécu les princes indigènes, et qui a rendu la conquête de l'Inde si facile, frappe d'avance toute insurrection d'impuissance, en lui enlevant le caractère d'universalité et en quelque sorte d'ubiquité qui ferait sa force et sa durée.

Enfin, et c'est un argument qui ne manque jamais son effet en Angleterre, l'Inde est impuissante à se gouverner elle-même. Revenue à l'indépendance, elle retomberait dans cet état presque permanent de guerres civiles, de bouleversements intérieurs, de révolutions sanglantes qui remplissent les pages de sa lamentable his-

Digitized by Google

toire. Elle deviendrait donc la proie, et la proie facile, d'une autre grande puissance, de la Russie probablement. Or, l'Angleterre mettra en ligne son dernier soldat et dépensera son dernier schelling avant de céder à la seule rivale qu'elle redoute en Asie et même en Europe cette domination de l'Inde, œuvre de deux siècles et demi d'efforts patients, persévérants, infatigables, et le plus magnifique monument de son génie commercial, politique et militaire.

Nous venons de voir ce que l'Inde a donné à l'Angleterre : il nous reste à dire ce que l'Angleterre a fait pour l'Inde. Ce sera la dernière et la plus courte partie de ce travail.

III

En 1784, à l'occasion de la discussion du bill qui appelait le gouvernement à surveiller plus étroitement que par le passé l'administration de l'Inde par la Compagnie, Burke disait : « Si, en ce moment, notre domination dans l'Inde venait à cesser tout à coup, on pourrait se demander si ce sont des Anglais ou des tigres qui ont habité, ou mieux encore, qui ont désolé ce malheureux pays. » En 1857, l'historiographe ou plutôt l'apologiste le plus dévoué qu'ait eu la Compagnie, M. Martin Montgomery écrivait : « Il faut reconnaître que nous ne sommes encore guère plus que campés dans l'Inde..... Nous n'avons eu que tout juste le temps d'asseoir et de consolider notre suprématie politique. » Plus loin : « Nous ne connaissons pas encore, nous n'avons pu encore étudier les besoins de ce pays..... »

Ces deux citations, que nous rapprochons à dessein, donnent indirectement la mesure des progrès accomplis dans ce que nous appellerons la moralité de la domination britannique en Asie. En 1784, cette domination est le pire de tous les despotismes, le despotisme d'une compagnie marchande dont le dividende est l'unique préoccupation, le despotisme de la cupidité aveugle et sans frein. En 1857, c'est encore le despotisme, mais tempéré par une large intervention de la mère patrie et par un contrôle sévère de l'opinion ; c'est un despotisme qui n'est pas encore, mais qui veut être, qui sent la nécessité d'être intelligent.

L'Angleterre, ou, pour être plus exact dans les termes, la Compagnie a encore fait peu de choses pour l'Inde, malgré une possession de plus de deux siècles. — « Elle n'en a pas eu le temps, dit M. Montgomery. » — Elle l'aurait eu, répondrons-nous, si elle se fût organisée pour la paix, et non pour la guerre ; si, au lieu de donner libre carrière à une politique d'incessantes conquêtes, dont

Digitized by Google

elle subit aujourd'hui les funestes conséquences, elle eût sagement borné ses possessions et appliqué à leur amélioration morale et matérielle les immenses ressources qu'elle gaspillait dans de continuelles agressions, où chaque succès était un péril nouveau pour sa domination. La guerre n'a pas, d'ailleurs, rempli exclusivement la carrière politique de la Compagnie. Ses grandes luttes, ses grandes épreuves ont fini avec Tippoo-Saëb, en 1799. Dans le demi-siècle qui vient de s'écouler, elle a eu de longues intermittences de paix, pendant lesquelles elle pouvait étudier à loisir les moyens de relever ses sujets de l'Inde de leur misérable condition. L'a-t-elle fait? a-t-elle seulement préparé les moyens de le faire un jour? Où sont ses enquêtes? où sont ses instructions dans le sens d'une étude approfondie de la situation économique du pays? On n'en trouve la trace nulle part. Loin de là, la Compagnie impose à ses agents, comme première condition de leurs fonctions, le silence le plus absolu sur tous ses actes, et pendant longtemps elle a interdit, sous les peines les plus sévères, l'établissement dans l'Inde d'un seul Européen, fût-il Anglais. Elle a créé auprès du gouverneur général un Conseil de gouvernement, puis un Conseil législatif; mais elle en a fermé soigneusement les portes aux indigènes, ainsi privés des moyens de faire connaître par les voies légales leurs vœux et leurs besoins. Les institutions représentatives, si facilement accordées aux autres colonies anglaises, même de fondation récente, ont été refusées à l'Inde. L'Hindou reste étranger même à la gestion de ses intérêts locaux. Quant aux institutions purement administratives qui, en touchant immédiatement aux intérêts les plus graves d'un pays, peuvent exercer sur sa prospérité une bien autre influence que les institutions politiques, leurs énormes imperfections dans l'Inde sont reconnues même par les amis de la Compagnie. « L'administration civile de l'Inde, dit encore M. Montgomery, est dans un état purement transitoire. » Et il ne saurait en être autrement, quand on songe que le même fonctionnaire est à la fois juge et percepteur, et qu'en sa qualité de juge, il statue, comme nous l'avons vu, souvent en dernier ressort, sur les faits relatifs à sa perception. La recette et la police générale d'une province sont également dans les mêmes mains. Toujours guidée par la politique du plus gros dividende, du plus fort produit net possible, la Compagnie a réuni sur la même tête, par mesure d'économie, les attributions les plus divergentes, souvent les plus opposées.

Ce que la Compagnie a fait pour favoriser le développement des forces productives de l'Inde, nous le savons : elle a tué ou au moins immobilisé l'agriculture sous l'étreinte d'une fiscalité qu'un écrivain allemand a comparée à l'aigle dévorant les flancs de Prométhée.

Digitized by Google

Quant à l'industrie, elle l'a livrée tout entière à la concurrence meurtrière de la mère patrie.

Mais au moins a-t-elle cherché à relever, par l'instruction, de leur dégradation séculaire ces races, si longtemps, si cruellement opprimées? a-t-elle préparé leur avénement à la vie morale et intellectuelle? a-t-elle compris, sous ce rapport, les exigences les plus impérieuses de sa mission? Sans doute quelques colléges ont été fondés; quelques écoles spéciales ou générales ont été créées aux chefs-lieux des trois présidences et dans les principales villes, au profit des enfants de l'aristocratie hindoue ou mogole et avec l'intention de les initier à la langue, aux mœurs, aux usages britanniques. Mais l'Inde attend encore un système général d'instruction publique qui en mette les bienfaits à la portée de ses dernières castes. Soyons indulgent toutefois envers la Compagnie, car l'Angleterre elle-même, à l'heure où nous écrivons, appelle vainement cette féconde création, premier besoin des peuples civilisés.

Si la Compagnie, encouragée par l'exemple de l'Angleterre, s'est montrée peu soucieuse du développement intellectuel des peuples qui reconnaissent sa loi, a-t-elle témoigné plus de sollicitude pour leurs nécessités matérielles? L'Inde, comme nous l'avons vu, a souffert et souffre encore cruellement de la ruine préméditée de son industrie; l'Inde est en outre exposée à d'épouvantables chertés. Toutes ces misères, la Compagnie les a-t-elle prévues? a-t-elle cherché à les adoucir? et notamment a-t-elle organisé l'assistance soit accidentelle, soit permanente? Où est sa taxe des pauvres? où sont ses bureaux de bienfaisance, ses ateliers de charité, ses établissements hospitaliers?

On a souvent parlé des travaux publics de la Compagnie dans l'Inde. En effet, depuis 1840, elle travaille à l'établissement de trois grandes lignes de chemin de fer, d'une longueur totale de 5,000 kilomètres environ, destinées à relier les capitales de ses trois présidences, qui communiquent déjà par un système de correspondance électrique très étendu.

Mais ces voies perfectionnées de communication, instruments puissants de civilisation dans les pays déjà arrivés à un certain degré de prospérité, ne sauraient avoir le même effet dans ceux où tout est à faire, tout à créer. Ce qu'il fallait avant tout dans l'Inde, c'est un bon système de viabilité locale; ce sont des chemins, des ponts, l'amélioration des voies fluviales[1], des desséchements, des irrigations, de grandes mesures d'assainissement, en un mot, tout

[1] Nous devons cependant citer, dans cet ordre de travaux publics, le canal du Gange, entreprise immense terminée, si nous ne nous trompons, il y a quelques années, et qui fait véritablement honneur à la Compagnie.

Digitized by Google

ce que nous donnons depuis longtemps à l'Algérie, à nos frais, sans aucun sacrifice de la part des indigènes. Dans la situation actuelle, où sont les chemins qui doivent faciliter à l'Hindou l'accès des marchés voisins et donner à ses produits les bénéfices de la concurrence des acheteurs? où sont les routes qui le conduiront aux chemins de fer de la compagnie? Croit-on qu'il aura souvent l'occasion d'apprécier les avantages de la correspondance électrique et surtout qu'il pourra la payer? Non : chemins de fer et électricité ne sont guère et ne seront longtemps que des moyens d'assurer la domination anglaise par le transport rapide des dépêches et des troupes.

La Compagnie a cependant fait certaines choses dont il faut lui tenir compte. Elle n'est pas restée complètement impassible devant ceux des usages de l'Inde qui attentaient le plus gravement aux lois éternelles de la morale et de l'humanité. C'est ainsi qu'elle a mis fin, autant qu'il pouvait dépendre d'elle, à l'infanticide pratiqué sur les nouveau-nés du sexe féminin; qu'elle a arraché les veuves au bûcher des maris, qu'elle a effacé la mutilation et la torture du code criminel des indigènes. Mais pourquoi s'est-elle arrêtée devant l'esclavage? comment n'a-t-elle pas compris qu'elle laissait ainsi s'accréditer le soupçon, d'ailleurs peu fondé selon nous, qu'en poursuivant avec tant d'énergie sa suppression dans le monde colonial, l'Angleterre n'agit pas au nom d'un principe, mais dans l'espoir d'assurer à quelques-unes de ses possessions le monopole de certaines productions alimentaires?

Aussi bien, le gouvernement anglais l'a compris, mais l'a compris un peu tard et seulement sous le coup d'un sinistre avertissement; il est temps que les destinées de l'Inde soient remises en d'autres mains. Il est temps que ce soit l'Angleterre elle-même qui prenne directement, ostensiblement, en face de l'Europe, la responsabilité d'une tutelle qui engage au plus haut point son honneur comme grande puissance et surtout comme puissance chrétienne. Il faut qu'elle cesse de pouvoir justifier par les exigences d'une Compagnie avide, par le respect des droits acquis, des fautes dont, surtout depuis le bill de 1833 qui lui a fait une si grande part dans le gouvernement de l'Inde, elle a bien été véritablement la complice. L'insurrection actuelle aura été un grand malheur sans doute; mais nous aimons à penser que, dans les voies de la Providence, elle aura marqué l'ère de la régénération d'un pays dont les longues infortunes, dont les incroyables souffrances sont peut-être la page la plus sombre de l'histoire de l'humanité.

A. Legoyt.

Digitized by Google

MADAME

DE MONTMORENCY

MŒURS ET CARACTÈRES DU XVIIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

Mademoiselle de Montpensier rapporte, dans ses Mémoires, que la cour, pendant un voyage, s'étant arrêtée à Moulins, le roi Louis XIV, Anne d'Autriche et les princes se rendirent au couvent de la Visitation, pour y voir une religieuse, leur parente, qui s'y était ensevelie ; elle avait si cruellement souffert qu'elle avait bien longtemps souhaité de mourir. Cette religieuse était la veuve du maréchal de Montmorency, que Richelieu fit décapiter à Toulouse ; réputée sainte après sa mort, elle avait été surtout la sainte de l'amour. C'était une Italienne, née à Rome en 1600, et de cette grande maison des Ursins qui donna des saints, des pontifes et tant de cardinaux à l'Eglise. Nièce, par sa mère, du pape Sixte-Quint, elle fut élevée à Florence, car elle appartenait, du côté de son aïeule Elizabeth, aux Médicis. Le duc de Bracciano, son père, général des galères de Toscane, avait servi sur mer avec éclat ; il s'était rendu la terreur des corsaires, et avait battu les Turcs dans plusieurs combats. On rapporte qu'il fit une descente, à l'île de Scio, y délivra cinq mille esclaves chrétiens, et emmena leurs maîtres prisonniers [1]. Le duc de Bracciano se retira à Rome et se maria avec une nièce de Sixte-Quint, qui lui donna dix enfants, sept fils et trois filles. La grande-

[1] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-C. Garreau, in-12, t. I, p. 4.

Digitized by Google

duchesse de Toscane souhaita de faire l'éducation de ces dernières, et la mère les remit à leur tante, en se réservant la charge assez lourde d'élever ses fils. Marie, la plus jeune des trois, fut donc conduite, ainsi que ses sœurs, à Florence. Sa mère était au moment de lui donner le jour, quand Marie de Médicis partit, en octobre de l'année 1600, pour aller s'asseoir sur le trône de France. Elle voulut être la marraine de l'enfant qui allait naître, lui donna le nom de Marie, qui était le sien, et garda toujours à cette nièce, sa filleule, une prédilection particulière. L'aînée des trois sœurs ayant épousé le duc de Guastalla, la seconde, le prince Borghèse, Marie de Médicis songea à établir la cadette en France, et demanda sa main pour Henri de Montmorency.

Il existait dans toute cette famille des liens d'une tendre sympathie; ils semblaient doués d'une sensibilité très rare et comme particulière à leur maison; l'exemple n'en était pas commun parmi les grands de cette époque. Bien que le père habitât Rome, et vécût d'ordinaire éloigné de ses filles, il lui en coûta fort de consentir aux offres de la reine, et de laisser partir sa jeune Marie. Il se rendit à Florence au moment du départ; mais il n'eut pas le courage d'attendre l'heure des adieux, et il repartit à la dérobée sans embrasser sa fille. Les enfants tenaient du père cette grande vivacité de sentiments : un des frères, comme lui, s'enfuit le cœur oppressé. Un autre accompagna sa sœur jusqu'à Livourne, mais il s'évanouit dès qu'il aperçut la galère qui allait l'emmener en France. Marie avait aussi le cœur le plus aimant : sur le point de quitter l'Italie, de s'éloigner pour toujours de tous les siens, elle éprouva de telles angoisses, que les rubans de son corsage se rompirent, et qu'elle resta longtemps inanimée. Elle aborda à Marseille et se rendit à Avignon, où l'attendait le vieux connétable de Montmorency, le père de son fiancé.

Marie de Médicis était alors régente; elle fit à sa nièce un accueil de mère et la garda auprès d'elle au Louvre. Le jeune roi montra de l'empressement pour sa cousine l'Italienne; mais Henri de Montmorency, que le regard de sa fiancée cherchait timidement, n'était point encore arrivé du Languedoc. Fort troublée, les jours suivants, elle attendait penchée au balcon du Louvre, lorsqu'il s'annonça par un grand bruit de chevaux; il parut avec cent gentilshommes de sa maison, vingt-quatre pages et une innombrable livrée; ni seigneur, ni prince ne l'égalaient : il avait le train d'un roi. On dit que la tendre Marie devina d'instinct son fiancé dans cette troupe; tous ces gentilshommes du Midi, cependant, semblaient autant de seigneurs tant ils étaient fiers, de bonne mine et superbement équipés. La suite était digne du maître, mais celui-ci les surpassait tous par

Digitized by Google

un air de grandeur et de galanterie, par sa physionomie, sa tournure et la beauté régulière de ses traits. Lorsqu'il entra dans la chambre de la reine, ce fut Louis XIII qui, tenant par la main la princesse, la lui présenta en disant : « Voici ma cousine, l'illustre Italienne; ne vous vaut-elle pas ? en êtes-vous content ? » Le noble chevalier laissa bien voir qu'il savait comprendre le mérite de celle qu'on lui avait donnée. Le mariage fut célébré au Louvre, par des fêtes où toute la haute noblesse accourut.

Sans être entièrement belle, Marie des Ursins avait les séductions de la jeunesse, un teint pur, une taille des plus rares et le charme puissant d'une nature supérieure. Ses yeux, d'une beauté romaine, exprimaient, dans leur profondeur, la réflexion et l'amour. Son maintien, sa démarche, laissaient voir autant de modestie que de noblesse. Elevée dans un couvent de Florence, elle se trouvait jetée à quatorze ans au milieu d'un monde étranger et des intrigues de la cour la plus dissipée ; elle s'y gouverna de telle sorte qu'elle en évita tous les écueils. La reine, sa tante, qui n'eut pas le même bonheur, sut au moins apprécier, chez sa nièce, des mérites dont elle ne lui offrait pas l'exemple ; elle était fière de donner une si haute idée de sa famille ; elle se parait avec orgueil des perfections de sa parente : « que de vertus j'aime à la fois, disait-elle, dans ma nièce des Ursins.»

Il y avait auprès de Marie de Médicis une Italienne qui, dès longtemps, lui avait soufflé l'ambition, et qui, dans l'ombre, avait conduit sa destinée : c'était la Florentine Galigaï, devenue la maréchale d'Ancre. Elle gouvernait la reine, sa maison et l'Etat : ce ne devait être qu'un jeu pour elle de captiver l'esprit d'une jeune femme. Elle avait de quoi la charmer, en lui parlant cette langue de leur commune patrie. Admirable et profonde comédienne, elle l'entretenait sans cesse de Florence, de tous les lieux qui lui étaient chers, et de mille particularités intimes de la maison de Médicis. Elle épuisa tout, mais vainement, pour la séduire ; la jeune duchesse ne se livrait point. Cette langue qui charmait son oreille ne la persuadait pas : Galigaï, au travers de ses enchantements, ne pouvait lui cacher son âme. Elle se plaignit à la reine du silence et des froideurs de sa nièce ; puis elle se mit à chercher encore si cette douce rebelle n'avait point quelque autre endroit plus vulnérable. Elle ne l'entretint plus que des grandes qualités de M. de Montmorency, des avantages qu'il avait sur tous, des dignités et emplois où il était en droit de prétendre. La jeune femme, en garde contre ces nouvelles amorces, répondit « qu'elle n'avoit point d'ambition, et ne souhaitoit rien pour M. de Montmorency que de le voir se maintenir dans l'honneur que sa naissance et ses vertus lui avoient acquis. »

Galigaï pourtant ne s'était pas trompée ; elle avait touché au plus

Digitized by Google

profond de cette âme : madame de Montmorency aimait d'un inconcevable amour. Un prélat d'une piété austère, qui l'avait particulièrement connue, s'exprimait ainsi : « Elle aima M. de Montmorency de tous les amours qu'on peut avoir au monde, car elle n'y aima jamais que lui..... Cet amour excessif, le seul désordre qu'on trouve dans la vie de madame de Montmorency..... car on ne peut nier que ce grand amour de la créature n'ait été un obstacle au culte intérieur. »

L'objet d'un pareil culte semblait le justifier : avec ses dehors éclatants, sa bravoure, son cœur chevaleresque, le duc de Montmorency possédait les qualités les plus élevées ; tous ses sentiments allaient à la grandeur. Il se distinguait encore par un esprit plus cultivé que ses pareils. Le connétable son père, qui ne savait point lire et signait à peine, avait voulu que son héritier fût en état de lire lui-même ses dépêches, et, au besoin, de les écrire : son éducation fut donc l'objet de beaucoup de soins ; Henri IV d'ailleurs avait les yeux sur cet enfant, qu'il aimait, et dont il avait été le parrain. Il lui avait donné son nom, et ne l'appelait que son fils : « Voyez, disait-il un jour à son ministre Villeroy, voyez mon fils Montmorency, comme il est bien fait ; si jamais la maison de Bourbon venait à manquer, il n'y a point de famille dans l'Europe qui méritât aussi bien la couronne de France que la sienne[1]. »

Henri IV souhaitait de marier son filleul à une de ses filles naturelles ; mais les pères ne s'entendirent pas sur le choix ; le connétable voulait mademoiselle de Vendôme ; le roi l'avait promise à la maison de Longueville, et il offrit en échange, aux Montmorency, mademoiselle de Verneuil ; le vieux duc, fort opiniâtre en toutes choses, n'y consentit pas ; Henri IV, qui avait l'affaire à cœur, exila *son compère* à Chantilly (c'est ainsi qu'il appelait le connétable), et garda le jeune homme sous sa main. Mais l'obstiné père lui joua un bon tour : il négocia en grand secret le mariage de son fils avec une héritière de Bretagne, mademoiselle de Chemillé, et l'affaire, une fois conclue, le jeune Montmorency s'esquiva du Louvre et se mit en route avec son oncle d'Amville ; ils allèrent si grand train qu'on ne put les atteindre. Le roi écrivit à du Plessy-Mornay, gouverneur de Saumur, de les faire arrêter au passage, mais ils échappèrent à sa vigilance. M. de Soubise, envoyé avec deux compagnies de chevau-légers, pour enlever la fiancée, ne réussit pas mieux. « Le mariage était fait et même, dit-on, consommé, » lorsque M. de Soubise arriva. Il semble qu'il ne restait plus au roi qu'à en prendre son parti : mais, coûte que coûte, il lui fallait pour gendre son

[1] *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 191, in-12.

Digitized by Google

cher Montmorency. Il offrit donc à son compère mademoiselle de Vendôme, en proposant aux Longueville de leur payer un dédit. L'affaire s'arrangea ainsi : que le mariage eût été ou non consommé, le roi le fit casser, sous ce prétexte que son filleul n'était point encore nubile. Il n'avait que quinze ans, en effet, mais on lui en eût donné vingt, et les rieurs eurent beau jeu dans cette aventure.

Les flambeaux de cet hymen éteints presque aussitôt qu'allumés, Henri se vit fiancé à mademoiselle de Vendôme, et il allait goûter les joies de ce second mariage, quand la mort du roi renversa le projet. La reine, devenue régente, désira, elle aussi, l'alliance de Montmorency pour sa maison, et elle le maria à sa nièce des Ursins.

Un événement, qui pouvait tourner au tragique, faillit troubler la fête : mademoiselle de Chemillé, cette veuve d'un époux vivant, était beaucoup trop riche pour rester longtemps délaissée ; elle n'eut qu'à choisir et elle épousa le duc de Retz. On rapporte que Montmorency, se trouvant en face de son successeur, en usa d'une façon peu généreuse pour un chevalier tel que lui. Quelqu'un lui avait offert des dragées ; après en avoir pris, Montmorency présenta la boîte au duc de Retz, en lui disant : « Prenez, Monsieur, ce ne sera pas la première fois que vous aurez de mes restes. » Cette brutale plaisanterie étonnerait peu chez Bassompierre ; elle était indigne de Montmorency. Ce jeu de mots, à l'italienne et comme on s'en permettait alors, lui avait malheureusement échappé [1].

Le duc de Retz releva l'insulte, et ils se battirent à la porte Saint-Antoine. Montmorency, qui maniait l'épée avec une adresse sans égale, désarma son adversaire, le renversa, puis il lui tendit la main [2].

On donne cependant une variante à cette histoire, et voici l'autre récit : « Le duc, la veille du combat, étant dans la chambre de la duchesse, tandis qu'on la déshabillait, l'entretenait de propos agréables, pour écarter de son esprit tout soupçon. Il remarqua à son corsage un *Agnus Dei* qu'elle portait toujours ; il désira qu'elle lui en fît don, et elle-même le fixa, par un ruban, au bras de son mari. Le duc, au point du jour, sortit du Louvre sans bruit pour se rendre sur le terrain ; mais à peine se fut-il mis en garde que son épée lui échappa ; quoi qu'il pût faire, il ne put soutenir le combat. » Quelle dure leçon pour un brave. On doit applaudir, du reste, à la moralité de cette légende, car l'agresseur ici ne méritait point le beau rôle [3].

Montmorency, quand son bras n'était point paralysé, faisait des

[1] *De Retz* se prononçait à peu près comme *restes*.
[2] *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 201.
[3] *Vie de madame de Montmorency*, par J.-C. Garreau, t. I, p. 47.

Digitized by Google

miracles d'un autre genre dans les tournois. Rappelons ce carrousel fameux qui fut donné pour le mariage de Louis XIII ; on n'avait encore rien vu de pareil. Au milieu de la place Royale s'élevait un immense édifice appelé le *Palais de la Félicité*. Bon nombre de princes et de seigneurs (Bassompierre à leur tête) défendaient, sous le nom de chevaliers de la Gloire, l'approche de ce féerique palais. D'autres devaient l'assaillir, sous le costume des dieux et des héros de la Fable. Montmorency y représentait Persée, fils de Jupiter. S'il n'arriva point à travers les airs, monté sur Pégase, son entrée moins extraordinaire n'en fit pas moins l'ébahissement des spectateurs. Il était précédé d'un éblouissant cortége : trompettes à cheval couronnés de guirlandes de fleurs, écuyers vêtus à l'antique, habillés de drap d'or et d'argent, esclaves chargés de chaînes d'or, représentant les nations que le héros avait subjuguées; Persée apparaissait enfin sur un char, traîné par six grands cerfs aux bois dorés, ayant pour cocher Saturne armé de sa faux ; autour du héros se tenaient les trois Grâces et force divinités. Derrière le char venaient des dieux enchaînés, puis Pégase, et enfin un rocher d'argent de douze pieds de hauteur, battu par une mer agitée ; un monstre énorme, percé d'un dard, vomissait le sang et se débattait dans l'eau. L'infatigable Montmorency combattit pendant trois jours contre les dieux et les hommes avec de merveilleux succès.

Ce fut une des dernières joies du vieux connétable qui, à la tête des maréchaux de France, avait été juge de ce fabuleux tournoi.

C'était une grande existence qui s'éteignait, car ce fut principalement à ce Montmorency que les Bourbons durent leur couronne. Du temps de son père, le connétable Anne, celui-ci était déjà fameux sous le nom de Damville. Il avait été, fort jeune encore, le héros de la bataille de Dreux, où il conduisait la cavalerie, et y rompit sept fois les rangs épais des Suisses. Son père était tombé aux mains de l'ennemi ; son frère venait d'être tué sous ses yeux ; blessé lui-même, il était renversé de cheval, quand un gendarme de sa compagnie mit pied à terre et lui donna le sien. Damville rallia sa troupe dispersée, fondit l'épée haute sur Condé victorieux, et le fit son prisonnier. A vingt-neuf ans, maréchal de France et gouverneur du Languedoc, il fit son entrée à Toulouse avec une armée d'Albanais et d'Esclavons qui lui était dévouée[1]. Il parcourut la province en conquérant, avec ses légions étrangères, plantant le drapeau du roi sur les villes, comme s'il les eût prises d'assaut ; ou, déployant le luxe et le fracas de ses fêtes galantes à côté des prêches protestants. « Il étoit, nous dit Brantôme, le parangon de la

[1] *Histoire du Languedoc, etc.*, t. V, p. 257.

Digitized by Google

chevalerie. » Il s'était passionnément épris de Marie Stuart, dont il portait les couleurs dans les tournois. On dit qu'il avait aussi touché le cœur de la belle reine et que, devenue veuve, elle l'eût épousé sans la résistance des Guises.

Quoiqu'ils fussent catholiques, les Montmorency faillirent être enveloppés, à Paris, dans le massacre des protestants. Catherine en voulait à cette puissante maison. Damville échappa aux poignards, gagna le Languedoc, et s'y maintint au milieu de mille piéges qui lui furent tendus. Henri III, revenant de la Pologne, l'accueillit sur sa route avec des caresses, et tenta de le faire arrêter, contre la foi d'un sauf-conduit. Damville alors jura « qu'il ne reverroit le roi qu'en peinture. » Il s'entendit avec les protestants, puis avec le roi de Navarre qui s'était enfui de la cour. Henri III voulut donner le Languedoc à son favori Joyeuse, mais c'était une conquête à entreprendre, et Joyeuse y périt vaincu à Coutras. Placé entre les protestants et la Ligue, très puissante à Toulouse, Damville eut à faire tête à de grandes difficultés. Il y fit preuve d'une activité, d'une décision, d'une dextérité singulières; et il devint dans tout le Midi la tête et le bras du parti des politiques. Ouvrier de sa propre grandeur d'abord, il travaillait en second lieu pour le roi de Navarre. L'Espagne et les Guises offrirent de traiter avec lui. S'il eût ouvert à Philippe II le Languedoc, c'en était fait de la monarchie, mais il lui barra le chemin du côté des Pyrénées, et fit une rude chasse aux Espagnols, qui s'aventurèrent chez lui. Henri III, expulsé de Paris, se tourna vers Damville, qui était devenu, par la mort de son frère, le chef de sa maison. Henri de Navarre, après l'extinction des Valois, trouva en lui un auxiliaire tout prêt, qui le fit reconnaître dans les villes du midi, et entraîna, par son exemple, la noblesse catholique dans sa cause. Henri IV, dès qu'il eut abjuré, envoya l'épée de connétable à l'homme qui l'avait si puissamment servi.

Chose étrange : cet habile gouverneur, cet insigne politique, avait autant de peine à signer son nom que les barons, ses ancêtres, qui vivaient et mouraient la lance au poing. Cependant, il était né sous le brillant soleil de la Renaissance, à la cour du Père des lettres, au foyer des arts et du savoir. Il était l'adorateur de Marie Stuart, la reine poète et savante [1]. Il passa sa vie à négocier, à administrer. Il dictait toutes ses lettres, était obligé de se faire lire ses dépêches, surveillant fort ses secrétaires et suppléant à tout par sa pénétration. Il en coûtait cher de le trahir. Henri IV, qui raillait parfois son ami, disait souvent : « Avec mon compère, qui ne sait ni

[1] Le connétable Anne de Montmorency, son père, ne manquait pas d'instruction; il écrivait lui-même une grande partie de ses dépêches, et d'une fort belle écriture pour le temps.

Digitized by Google

lire ni écrire, et mon chancelier, qui ne sait pas le latin, il n'y a rien que je ne sois en état d'entreprendre. »

L'ancien chevalier de Marie Stuart, qui fut aussi vert-galant que son royal compère, acheva sa vie dans la pénitence et mourut en habit de capucin.

Ce rapide coup d'œil sur le père aidera, plus tard, à comprendre le fils. Une nouvelle existence commença pour lui; il alla prendre possession de son gouvernement de Languedoc, et visita de ville en ville cette grande province. La duchesse souhaita de se retirer à Chantilly, mais la reine ne voulut pas qu'elle s'éloignât d'elle. La séparation se prolongea une année, et répandit de tristes ombres sur la vie de Marie des Ursins. La reine, en voyant sa nièce plongée dans ses rêveries, disait : « Nous n'avons plus que la moitié de madame de Montmorency, son corps est avec nous, son esprit au Languedoc. » Quelquefois, en effet, elle restait muette des jours entiers, ou ne s'exprimait que par un triste sourire.

On la voyait se promener seule dans la galerie du vieux Louvre. Le roi solitaire et taciturne aussi, se cachait derrière sa fenêtre pour regarder de loin sa rêveuse cousine. Lorsqu'elle venait à l'apercevoir, elle se retirait. Louis XIII, enclin aux adorations secrètes, avait pour elle mille attentions pleines de respect : il semblait fier de la nommer sa parente : « Venez entendre, disait-il, ma cousine l'Italienne; vous verrez en elle quelque chose de rare et une sagesse que vous n'avez vue dans aucune autre. » « On voit bien à son visage, disait la reine, qu'elle n'a pas encore quinze ans; mais à la voir agir et à l'entendre parler, vous lui en donneriez plus de trente [1]. » Au nombre de ses agréments, on citait tout bas ses belles mains qu'elle portait, par modestie, toujours gantées. M. le Prince, son beau-frère, badinant avec elle, dans un bal, essaya de la déganter. Elle le souffrit, mais en disant qu'elle ne le permettrait plus à d'autres. Le roi, l'ayant entendu, lui dit en riant : « Je vous déganterai aussi, ma cousine, quand il me plaira. » « Sire, reprit-elle d'un ton sérieux, je ne le souffrirois pas; » puis remarquant l'air mécontent du roi, elle ajouta : « Votre Majesté juge bien que je ne devrois pas lui en donner la peine. » « Vous le voyez, dit Louis XIII, on ne peut jamais trouver prise à ses paroles [2]. » Marie de Médicis avait une telle opinion de sa nièce qu'elle tenait le conseil en sa présence. Celle-ci, prudente autant que modeste, évitait ces dangereux honneurs. « Les occasions de sortir de ma chambre, lui disait la reine, naissent sous vos pieds dès qu'on veut me parler d'affaires. Je vous en crois aussi capable que tous ceux qui les manient. »

[1] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, t. I, p. 80.
[2] *Idem*, t. I, p. 58.

Digitized by Google

Elle se refusa un jour à intervenir dans un cas difficile, et on lui en fit quelques reproches. « Quand je refuse des choses de cette nature, dit-elle sans s'émouvoir, je ne me flatte pas d'échapper au blâme des personnes intéressées. » « J'évitois, disait-elle plus tard, la connoissance des moindres intrigues, pour ne pas m'engager dans de plus grandes. Mais Dieu m'a bien fait voir que les règles de la prudence humaine sont inutiles quand il ne lui plaît de les bénir ; car on m'imputa, au temps de mon malheur, toutes les choses contre lesquelles je m'étois le plus précautionnée. »

La duchesse de Montmorency savait, dès l'âge de quinze ans, donner une expression noble à ses pensées. Elle n'avait point appris le français en Italie ; mais de quels efforts n'était-elle pas capable pour faire comprendre son cœur ! Le connétable, en attendant, avait dépêché son secrétaire à sa bru pour lui donner des leçons et faciliter son commerce épistolaire. Ce secrétaire changea de rôle : avec le connétable il écrivait, et il dictait avec sa belle-fille. Mais dicter à une femme ses lettres d'amour ! Cela était par trop cruel, et lui donna le courage de s'exprimer elle-même en français. M. de Montmorency goûta fort ses premiers essais, et la pria de n'avoir désormais avec lui d'autre secrétaire que son cœur. Le français lui devint en peu de temps aussi facile que l'italien ; ses lettres firent un bruit auquel elle ne prétendait guère : elles coururent de main en main et eurent vogue parmi les délicats.

De grands devoirs retenaient donc le duc de Montmorency dans son gouvernement, puisqu'il y resta une année loin de celle qu'attristait tant son absence. Ce fut elle qui profita d'une occasion d'aller vers lui. Le mariage du roi avec l'infante d'Espagne conduisit la cour à Bordeaux, et la reine-mère décida sa nièce à ce voyage. La charité, dans ce cœur de femme, avait autant de flammes que l'amour ; les pays qu'elle traversa offraient à chaque pas de navrants spectacles, et tous les soirs elle s'attardait dans quelque village, semant elle-même ses aumônes, réchauffant sur ses genoux, dans son carrosse, des enfants abandonnés. Quand elle avait épuisé tous ses dons, elle suffoquait de larmes. Elle arriva à Bordeaux, où l'attendait le duc de Montmorency ; en le revoyant, elle s'évanouit : l'idée de le perdre encore l'accablait dans son bonheur.

Les fêtes du mariage rappelèrent le duc à Paris, et quand sa grande charge l'obligea de retourner en Languedoc, la duchesse obtint de partir avec lui. Un de ses frères, qui était venu de Rome, les accompagna.

L'enthousiasme, l'adoration que le duc inspirait aux populations du Midi, s'accrut encore à la vue de la jeune gouvernante. Ils firent leur entrée dans Montpellier, au milieu des fêtes et des plus beaux

Digitized by Google

carrousels. De ce moment, une vie nouvelle commença pour la duchesse de Montmorency : elle avait seize ans, et son mari voulut que ce fût elle qui répondît à tous les discours ; il n'y eut d'hommages et d'honneurs que pour elle. Assuré comme il l'était de sa précoce sagesse, il la chargea de gouverner leurs affaires particulières. Ce n'était pas trop présumer d'elle : pourtant il s'agissait d'une cour aussi nombreuse et plus brillante que celle du roi. Le duc, en effet, avait réuni, à la mort du connétable, toute la maison de son père à la sienne ; sa suite ordinaire se composait de cent gentilshommes. C'était, dans toute la noblesse, à qui serait au duc de Montmorency ; il avait trente pages, des officiers et des gardes de toute sorte, et une livrée en proportion. On ne saurait donner l'idée de l'hospitalité de cette maison, toujours en fête et qui ne désemplissait jamais ; la dépense ne s'y calculait plus. Le magnifique seigneur, en outre, avait partout les mains ouvertes. Il était la Providence des lieux où il passait ; intéresser son cœur ou lui plaire, il ne s'agissait que de cela ; c'était faire rencontre de la fortune, que de se trouver sur son chemin. Mais la richesse d'un particulier était-elle pour tenir toujours à un pareil train de vie ? La jeune femme en fut frappée, et si faible qu'elle se sentît elle-même à l'endroit des nobles profusions, elle se résolut à remédier au mal. Elle se fit rendre un compte exact des revenus ainsi que des charges de sa maison ; elle entra dans ces détails avec une infatigable patience, s'appliqua à tout voir, à tout approfondir. Puis elle représenta au duc l'urgente nécessité d'une réforme, s'il ne voulait voir la gêne et le désordre s'introduire dans ses affaires quelque jour. Elle lui marqua les charges, les emplois dont il pouvait, sans préjudice, alléger leur dépense ; mais c'était lui demander un effort surhumain. Il se prêta de bonne grâce à l'examen qu'on réclamait de lui, puis les raisons lui vinrent en foule pour défendre tous ceux qu'on lui marquait comme inutiles : « tel qui n'était bon à rien aujourd'hui, pouvait être indispensable demain. » On dit pourtant qu'il y eut deux de ses serviteurs en faveur de qui cet avocat ingénieux se trouva à court d'arguments : il se confessa vaincu. « Eh bien ! mon cœur, dit-il à la princesse, chargez-vous d'en congédier un, et je me débarrasserai de l'autre. » Puis, achevant de la désarmer par un sourire : « Ne sont-ils pas, ajouta-t-il, assez malheureux de n'être bons à rien, sans leur faire encore ce chagrin de plus? » N'ayant rien gagné de ce côté, la duchesse essaya de faire porter les réformes sur sa propre maison : elle avait douze pages, et représenta que c'était plus qu'il ne lui était nécessaire, et que six suffiraient grandement à porter ses messages. Le mari, cette fois, applaudit fort, et les six pages furent congédiés. Que fit le duc alors ? Il les prit à son service.

Digitized by Google

Tel était ce Montmorency, le plus magnifique des hommes! Quand on s'étonnait de ses largesses, il répondait : « Que ne suis-je empereur pour en faire davantage! » Cette belle âme, ouverte à la sympathie, aux généreuses émotions, se reflétait sur sa figure, dans ses manières, et ajoutait un éclat chevaleresque à sa beauté. On raconte qu'un grand d'Espagne, le duc d'Ossuna, traversant le Languedoc, alla faire sa visite au gouverneur. En l'abordant, il le regarda quelque temps sans lui parler; Montmorency, surpris, lui demanda s'il ne remarquait pas quelque défaut en sa personne. « Monsieur, répondit gravement l'Espagnol, ce que je remarque, c'est que la nature s'est méprise; car pensant faire de vous un grand roi, elle n'a fait qu'un duc[1]. » Les contemporains assurent qu'il répandait une sorte d'ivresse partout où il passait; les soldats s'attachaient à lui et refusaient leur congé. Un jour, une troupe qu'il avait licenciée, se mit à le suivre, s'arrêtant devant toutes les maisons où il entrait. Il pensa qu'ils voulaient quelque argent, et il leur jeta sa bourse d'une fenêtre; mais les soldats dédaignèrent de la ramasser, en criant plus fort, que « ce n'était point de l'argent, mais leur général qu'ils voulaient. » L'exemple du chef était contagieux : Montmorency semait sa grandeur comme il semait son or. Quand on lui reprochait ses dépenses, il rappelait ce trait de désintéressement de ses soldats.

Un tel homme devait être un dieu pour Marie des Ursins; il occupait si souverainement sa pensée, que, même à l'église, jamais ses yeux ne se détournaient de lui. Hélas! cet époux adorable donnait malheureusement à bien d'autres de pareilles distractions. C'est ici que les perfections du héros vont commencer à s'obscurcir. Il aimait sa femme; il appréciait la beauté de son âme, son esprit, son profond amour : il le lui rendait bien en respect et en tendresse; elle était une sainte à ses yeux, mais trop sainte peut-être pour son humaine nature. C'est que l'époque avait un peu gâté ce beau naturel. Montmorency était né, on peut dire, dans les bras de Henri IV, et il avait joué sur les genoux de Gabrielle. Il avait grandi au milieu des intrigues de cette cour galante. Après était venue la corruption italienne des favoris de Marie de Médicis. Le connétable, d'un autre côté, ce vieux sultan du Languedoc, avait autant eu de maîtresses que son roi. Ainsi, ce jeune homme rencontrait partout les mêmes leçons, et il ne lui fut que trop aisé de les mettre en pratique, lui qui était fait pour capter les regards, qui rappelait en tout les héros des romans de chevalerie; ce fut donc à qui ferait la conquête de son cœur. Il s'abandonna ainsi à ce courant de

[1] *Histoire du duc de Montmorency*, par un anonyme, p. 85.

Digitized by Google

galanterie sensuelle dont il ne sut jamais se guérir. Dans sa vie royale en Languedoc, comme à Chantilly, comme à la cour, ce cœur ardent et prodigue jeta bien des flammes. La princesse finit, hélas ! par le savoir : « Avec le silence, vous viendrez à bout de tout, disait-elle à une femme qui souffrait comme elle ; il ne faut parler de cette sorte de peine qu'à Dieu seul. » Elle renferma sa douleur, mais sa figure altérée en disait trop : « Etes-vous malade, mon amie? lui disait le duc un jour ; vous êtes changée. — Il est est vrai, répondit-elle, mon visage est changé, mais mon cœur ne l'est pas. » Il la comprit, et, touché de ses larmes, il fit à ses pieds de tendres promesses qu'il était au-dessus de ses forces de tenir. Elle l'aima néanmoins d'une flamme toujours plus pure et plus désintéressée ; sa passion monta tous les degrés de son âme. Elle éleva son amour jusqu'au sacrifice, et ne connut plus de bonheur que celui de vivre des sentiments de son mari. Elle ne se sentait pas délaissée : ce cœur n'était-il pas à elle par ses meilleurs côtés? Plus d'un contemporain assure qu'elle ressentait une secrète sympathie pour les femmes dont le duc était amoureux. Son propre cœur l'avertissait ; elle retrouvait dans ses rivales comme une partie d'elle-même : tel fut le prodige de sa passion.

On rapporte que la princesse avait parmi ses suivantes une jeune Italienne qui chantait à ravir ; elle l'aimait tendrement, car le duc se plaisait à l'entendre ; peut-être goûtait-il en elle autre chose encore que sa voix. Cette fille, enivrée d'une telle faveur, égarée, il semble, par la jalousie, oublia tout respect pour sa maîtresse. Adorée, comme elle l'était, de tous ses gens, madame de Montmorency faillit rencontrer parmi eux des vengeurs qu'elle ne cherchait pas : en passant par Lyon, ils s'emparèrent de la chanteuse et voulaient la précipiter dans le Rhône ; la correction eût été sévère. Heureusement que la duchesse, avertie, sauva cette femme, qui lui voua depuis le plus entier attachement.

Ainsi, la passion trouva chez elle, jusque dans son martyre, des adoucissements inouïs ; mais il lui survint d'autres épreuves. Des troubles éclatèrent dans le Midi ; les querelles de religion se réveillèrent, et le gouverneur du Languedoc se trouva bientôt appelé à un rôle important. Ce fut à propos d'un mariage que le trouble se manifesta : M. de Montmorency, étant à la cour, apprit que les habitants de Privas s'étaient insurgés et faisaient le siége de la forteresse. La ville était protestante, et la messe ne s'y disait plus depuis soixante ans. La dame de Privas, qui était veuve, s'étant éprise d'un gentilhomme catholique, l'épousa au grand scandale de ses sujets huguenots, qui s'acharnèrent, sans nul égard, à troubler les premières joies de son hymen. Il y avait à livrer combat chaque

Digitized by Google

soir lorsque le marié voulait pénétrer dans le château conjugal; encore cet époux molesté n'y entrait-il que par la fausse porte[1]. Il était contraint de ferrailler de même le lendemain pour sortir. Cela pouvait plaire à l'humeur d'un galant, mais c'était courir beaucoup d'aventures pour un mari. Les factieux ne s'arrêtèrent pas à ces violentes équipées; ils se permirent, toutes les nuits, sous les fenêtres de leur dame, ce vacarme irrespectueux qu'on appelle un *charivari;* enfin, ils élevèrent force barricades devant le château.

Le duc de Montmorency arriva avec quelques compagnies du Languedoc, et, par cette douceur persuasive qui lui assurait autant d'empire sur les protestants que sur les catholiques, il apaisa le conflit. Mais l'agitation s'était propagée : les réformés de Béarn, aussi peu tolérants que ceux de Privas, ne voulaient point que la messe se célébrât dans leurs montagnes : un arrêt du conseil ordonna d'y rétablir le culte catholique, et de lui rendre les biens saisis par les nouveaux apôtres; mais les Etats de Béarn protestèrent, et leur résistance souleva la contrée ; c'était au moment où la guerre de Trente-Ans éclatait en Allemagne; la même étincelle embrasait à la fois les deux pays. D'autres causes vinrent compliquer encore les troubles de la France : Marie de Médicis, prisonnière à Blois, s'était évadée du château; elle était descendue la nuit, au moyen de cordes et de longues échelles, et, la tête lui ayant tourné, elle avait failli tomber du haut de la tour. Quelles qu'eussent été ses fautes dans sa régence, sa disgrâce commençait à toucher les cœurs; les seigneurs turbulents en profitèrent, et cette rigueur d'un fils envers sa mère servit de prétexte à une levée de boucliers.

Pour le duc et pour la duchesse de Montmorency, ce fut une position cruelle : ils aimaient et plaignaient cette reine, leur parente; c'était elle qui les avait unis. Quelle conduite tinrent-ils en cette occurrence? Le roi, ou plutôt son favori de Luynes, à qui la popularité du duc faisait ombrage, parurent en défiance à son sujet. Il est vrai que Marie de Médicis fit tout pour intéresser à sa cause le puissant gouverneur du Languedoc; elle écrivit à ceux qui avaient quelque crédit sur lui, à sa femme peut-être; elle disait : « que, de son côté, se trouvait le vrai service du roi, et qu'une mère, poussée par la force du sang et les sentiments de la nature, avait sans doute de meilleurs desseins pour le bien des affaires de Sa Majesté que ceux qui n'avaient pour objet que leur ambition et leur fortune[2]. » La pauvre duchesse souffrit donc étrangement de cette violente alternative : son cœur était du côté de sa tante, si durement per-

[1] *Mercure français*, année 1617.
[2] *Mémoires de Levassor*, t. II, p. 40 et suiv.

Digitized by Google

sécutée; mais sa haute raison, mais sa loyauté étaient-elles du côté de son cœur[1]?

Un loyal témoin, qui écrivit sous les regards de la duchesse, assure que le duc de Montmorency ne chancela pas dans sa fidélité au roi : « Il n'y eut, dit-il, ni prières, ni espérances, ni exemple, ni ressentiment assez forts pour lui faire quitter ce grand chemin que son père, en mourant, lui avait recommandé de suivre toute sa vie[2]. » Cette campagne du fils contre la mère se termina presque aussitôt par un traité (30 avril 1619).

Mais la fermentation religieuse ne cessa pas : Louis XIII se rendit en Béarn avec le duc de Montmorency; il y rétablit le culte catholique et fit taire un moment tout esprit de résistance. Plus tard, une assemblée, convoquée à la Rochelle, osa défier le roi contre l'avis des plus sages, de Duplessis-Mornay, du duc de Bouillon, qui, retenu dans son lit par la goutte, s'écriait : « Si j'étois en état de me faire porter dans la salle du Louvre, je me traînerois, tout estropié que je suis, aux pieds du roy, et je lui demanderois pardon pour l'assemblée[3]. »

La douce et charitable gouvernante s'émut à l'approche de cet orage qui allait fondre sur le Languedoc, promener le désastre sur des champs fertiles, ruiner des villes florissantes, et contraindre son mari à tirer l'épée contre des gens égarés par leur foi. L'armée royale s'avança, commandée par Louis XIII en personne, et, après quelques coups de main sur son passage, elle mit le siége devant Montauban, qui était, avec la Rochelle, la plus forte place des protestants. Montmorency fit une levée d'hommes à ses frais, forma des régiments, et opéra sa jonction avec le roi. Il s'était hâté de reprendre quelques forteresses, celle de Val, où le feu d'une batterie lui emporta les plumes de son chapeau[4]; Salons, qu'il fit capituler

[1] Le biographe de la duchesse de Montmorency rapporte que le sieur de Cardon se rendit de la part de la reine-mère en Languedoc pour engager le duc dans son parti; mais que la duchesse affermit son mari dans la fidélité qu'il voulait garder au roi. Le même auteur rapporte que cet envoyé aurait dit en se retirant : « Qu'il voyait bien que c'étoit en vain qu'il pressoit M. de Montmorency de servir la reine, puisque la personne qui devoit avoir le plus à cœur les intérêts de cette malheureuse princesse, et qui devait lui être le plus attachée, ne cessoit de l'en détourner. » (*Vie de madame de Montmorency*, par J.-C. Garreau, t. I, p. 133.) Nous examinerons plus loin quel fut en réalité le rôle que joua la duchesse dans ces événements.

[2] Simon du Cros, un des officiers attachés au duc de Montmorency, écrivit après sa mort sa biographie sous les yeux de la duchesse.

[3] L'historien Sismondi, qui était protestant et grand ami de la bourgeoisie, juge de ce point de vue impartial cette levée de bouclier : « Les seigneurs du parti, et surtout le sage Duplessis-Mornay, firent ce qu'ils purent pour engager les réformés à ne pas provoquer l'autorité royale pour des causes qui ne pouvaient justifier une guerre civile, mais le pouvoir dans le parti avoit passé presque absolument aux bourgeois des villes et aux ministres qui se livraient aveuglément à leur fanatisme et à leur orgueil, et qui étoient d'autant plus disposés à applaudir qu'ils montroient plus de violence. » (*Hist. des Français*, XXII, p. 478.)

[4] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 43.

Digitized by Google

sous les yeux d'une armée deux fois plus forte que la sienne; Marguerittes, gros bourg fortifié près de Nîmes, qu'il attaqua si fièrement, à la tête de sa compagnie d'ordonnance, qu'il emporta les premiers postes, et réduisit la place par la terreur. Il arriva devant Montauban à la tête de toutes les forces dont il put disposer; il y prit le poste le plus périlleux, le plus exposé aux sorties des assiégés. Dans un assaut qui fut tenté, il eut à franchir la rivière pour mener ses troupes à la brèche. Mais les maladies épuisaient l'armée plus encore que le feu de la place. Le duc de Montmorency fut atteint de la contagion; on l'emporta mourant. Plusieurs de ses gentilshommes, la plupart de ses gens succombèrent. La duchesse accourut à Rabasteins, où le malade avait été transporté. Après des semaines d'angoisses, elle vit le mal céder aux prodiges de son dévouement.

Mais les levées de la province, que le duc commandait, une fois privées de leur chef, décimées par le fléau, désertèrent, et, après d'énormes pertes, le siége fut abandonné. Ce grand échec redoubla l'audace des protestants, et Montmorency, dès qu'il fut en état de se lever, se fit transporter à Toulouse. La princesse voyait arriver avec effroi l'instant où il allait lui échapper; elle eût voulu retarder les progrès de sa convalescence; mais il brûlait de rentrer en campagne, et il fut nommé au commandement de l'armée du Languedoc.

La cause protestante avait fait des pertes sensibles dans Lesdiguières, Caumont La Force et Châtillon; il lui restait une tête, un homme supérieur, le duc de Rohan. Montmorency ne pouvait marcher de pair avec un tel chef; son regard ne portait pas si loin. D'un côté, des combinaisons profondes en politique comme en stratégie; de l'autre, une valeur superbe qui électrisait les troupes : c'était la lutte d'un héros contre un grand capitaine; ce fut comme le réveil de la chevalerie devant le génie de la tactique moderne. Beaucoup de villes et de forteresses capitulèrent devant ce grand chevalier, malgré la présence de Rohan qui occupait les Cévennes. Le roi arriva devant Montpellier, et Montmorency y conduisit ses renforts. Un de ses plus braves officiers nous raconte le fait suivant : « Il estoit parti un jour de son quartier, avec dessein d'aller visiter le comte d'Alès qui estoit malade; ayant recommandé à ses gentilshommes et à tous ses capitaines de ne point abandonner les tranchées jusqu'à son retour; comme il estoit au logis du roy, on entendit sonner l'alarme. Sa Majesté se mit à sa fenestre pour considérer l'attaque que les assiégés avoient faite au-dessous du bastion de Saint-Denis. Le duc, voyant la déroute de ceux qui gardoient ce logement, s'élance sur une petite haquenée, va à toute bride au lieu du combat, tue d'abord un gendarme nommé Falan, et se jette, tout désarmé qu'il estoit, parmi les cuirasses et les mousquets de ceux de la ville. Son courage

Digitized by Google

fit plus de peur aux ennemis que de honte à ses soldats. On vit, par un accident assez rare, un homme presque seul, arrivant dans une mêlée, faire fuir les victorieux sans pouvoir arrêter les vaincus. Toutefois, il rencontroit toujours quelqu'un qui, par affection ou par honneur, estoit obligé de le suivre. C'est ainsi qu'il prit Castincas prisonnier, et, lui ayant fait rendre l'épée, le bailla en garde à deux mousquetaires qu'il reconnut. Enfin, se voyant abandonné des siens, il se retira du combat avec la même résolution qu'il y estoit entré, et emporta deux coups de pique qui témoignèrent qu'il avoit obligation de sa vie à une cause plus puissante et plus favorable que la courtoisie des hommes. En effet, c'est un miracle que de tant de gens qui le suivirent, pas un ne s'en retourna[1]. »

D'après le récit de Bassompierre, le duc aurait été sauvé dans cette déroute par le bon vouloir d'un gentilhomme protestant. « Le duc de Montmorency, dit-il, auroit esté tué comme les autres, si d'Argencourt, qui commandoit la sortie, ne l'avoit reconnu et ne l'avoit sauvé, en lui criant : — Ah ! monsieur, retirez-vous de ce côté-là ! — Il ne se le fit pas dire deux fois, et, bien qu'il se hâtât fort, il ne put éviter deux coups de pique des ennemis[2]. » On reconnaît à ce trait l'orgueilleux Bassompierre, qui ne connaissait que ses propres exploits. Ce n'était point, quoi qu'il en dise, en tournant bride que le duc put être atteint, comme il fut, au ventre et à la poitrine.

La princesse, toujours à portée de secourir son mari, accourut et le conduisit à Pézenas ; l'une de ses blessures était grave, mais elle fut à peine fermée que le convalescent était de retour dans les tranchées : la pauvre femme avait espéré une guérison moins prompte. Son adoration pour son héros croissait avec les périls qu'il bravait. Quand il s'éloignait d'elle au bruit des clairons et des tambours, elle se sentait mourir, jusqu'à ce qu'on le lui rapportât sanglant ; son dévouement alors s'exaltait jusqu'au prodige ; elle retrouvait des forces pour veiller nuit et jour ; et ces profondes secousses usaient sa vie. La paix, heureusement, se conclut pour un temps, et la joie rentra dans son âme. Mais il y avait en elle plus d'une source de larmes : elle n'avait point d'enfants, cette femme créée pour être mère ! Que de pèlerinages elle avait faits ? Que de vœux et d'ardentes prières ! Après huit ans de mariage, l'espoir était mort dans ce cœur brisé. C'était une douleur attachée sans relâche à sa vie. Laisser le nom de Montmorency sans héritier ! voir périr par sa faute la plus glorieuse branche de cette maison ! C'était à la fois pour elle comme un

[1] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 87-89.
[2] *Mémoires de Bassompierre*, p. 461.

Digitized by Google

crime et un châtiment : c'était trahir sa destinée, trahir ses devoirs, l'amour de son mari. Quant à lui, généreux et tendre, il feignait de ne s'en affliger que pour elle ; il recommandait à ses amis, aux gens de sa maison de ne jamais parler d'enfant devant la princesse. Bien qu'il eût, comme elle, cette plaie au cœur, sitôt qu'elle touchait à ce douloureux sujet, il lui représentait que des enfants l'auraient contraint de changer son train de vie, de mesurer ses dépenses, ses largesses : « Mon cher cœur, lui disait-il en riant, je ne serois, avec des enfants, qu'un petit pensionnaire ou un grand voleur. Cet héritier que vous souhaitez tant, me feroit grand tort avant qu'il pût l'être [1]. »

C'était par les égards et par les plus aimables soins, que ce tendre inconstant expiait tous ses torts envers cette noble femme. Il avait pour elle un culte aussi fervent que l'amour. Au milieu des fatigues de la guerre, il ne cessait de lui écrire ; on cite jusqu'à ces vers qu'il lui adressa un jour, faisant une aimable allusion aux emblèmes que renfermaient ses armes :

La rose et le serpent d'Ursine
Ont un naturel si benin,
Que la rose n'a point d'épine
Et le serpent point de venin [2].

Henri de Montmorency était un peu du pays des troubadours ; il avait l'esprit et l'imagination des méridionaux, leur parole imagée, leurs vives réparties, et nous ne songerons pas à contester qu'il ait pu, comme d'autres, composer quelques vers. Henri IV en faisait aussi, et il avait pu servir de maître en cela et en maintes choses à son cher Montmorency. De tous les grands seigneurs de cette époque qui sépare Henri IV de Richelieu, Montmorency était le seul qui patronnât les beaux esprits. Ce fut à lui que Scudéri dédia son premier roman ; il le nomme, dans la préface, *le père des soldats et le protecteur des poètes*. Le duc, en effet, leur donnait des pensions et des logements dans son hôtel, et au besoin, comme on le verra, une sorte de droit d'asile dans ses châteaux. Eh ! que n'aurait-il pas fait pour Corneille, dont l'astre, malheureusement, ne brillait pas encore ! Force lui fut de se contenter de ses précurseurs. Tallemant des Réaux constate le fait à sa manière ; ce Callot de la biographie nous fait cette caricature de Montmorency : « Il estoit brave, riche, libéral, dansoit bien, estoit bien à cheval, et avoit toujours des gens d'esprit à ses gages, qui faisoient des vers pour lui, et

[1] *Vie de madame de Montmorency*, par J.-C. Garreau, t. I. p. 111.
[2] Les armoiries de la maison Orsini ou des Ursins renferment une rose et un serpent.

Digitized by Google

lui disoient quel jugement il falloit faire des choses qui couroient en ce temps-là[1]. »

Il devait exister alors, entre les hôtels de Rambouillet et de Montmorency, des rapports qu'il serait intéressant de connaître. La célèbre marquise, qui associa la délicatesse des mœurs et des relations sociales aux jouissances raffinées de l'esprit, était Italienne ; comme la duchesse de Montmorency, elle était née à Rome ; sa famille même était alliée à la maison des Ursins[2]. Une sympathie particulière ne devait-elle pas exister entre ces deux femmes ? Combien de rapports faits pour les attirer : même origine, parenté, éducation exquise et rare ; puis la noble conformité de leur vie. L'Italie les avait données à la France, comme pour racheter la corruption qu'y avaient apportée les deux Médicis. Voyons donc, et de plus près, quelles purent être leurs relations. L'hôtel de Rambouillet, qui, dès ce temps, réunissait une société choisie, recevait-il habituellement le duc et la duchesse de Montmorency ? Ici les preuves historiques n'abondent pas, il faut en convenir, et le silence des contemporains nous déconcerte quelque peu. Comment se seraient-ils donné le mot pour omettre dans leurs chroniques de pareils noms ? ceux-là ne sont guère de ceux que l'on oublie.

Il est vrai que les beaux jours de cette société n'étaient pas venus encore, et que l'histoire s'est médiocrement occupée de ces premiers temps. Le duc de Montmorency, avec cette passion de la grandeur, qui était rare et dont il donna l'exemple, avec sa galanterie à beaux sentiments, et l'intérêt qu'il prenait aux œuvres littéraires ne semblait-il pas créé tout exprès pour seconder les desseins de la marquise, et pour être un de ses apôtres les plus zélés. On voit, dès ce temps, briller dans cette société sa sœur Charlotte de Montmorency, la princesse de Condé, et la spirituelle marquise de Sablé, à qui son cœur fut longtemps et passionnément attaché.

L'hôtel de Rambouillet n'était pas le seul alors où les beaux esprits eussent entrée : on faisait des lectures à l'hôtel de Montmorency ; peut-être même y jouait-on la comédie, car le poète Mairet dit, en parlant de sa pièce, *la Sylvanire*, « qu'il l'avoit plutost faite pour l'hostel de Montmorency que pour l'hostel de Bourgogne[3]. » Mais l'hôtel de

[1] *Histoire de Tallemant*, Montmorency.

[2] La marquise descendait des Savelli ; son fils aîné avait conservé un nom italien, et s'appelait le marquis de Pisani.

[3] La *Sylvanire* de Mairet est dédiée « à très haute et très puissante dame madame Marie-Félicie des Ursins, duchesse de Montmorency et d'Ampville, baronne de Chateaubriand, etc.» L'auteur dit à la fin de sa préface, en parlant de cette pièce : « L'ayant plutost faite pour l'hostel de Montmorency que pour l'hostel de Bourgogne, je ne me suis pas beaucoup soucié de sa longueur. »

A la suite de l'exemplaire de cette pièce qui est à la bibliothèque de l'Arsenal, sous le n° 9,743, in-4°, on lit diverses autres poésies dont nous parlerons, dédiées au maréchal de Montmorency, et précédées d'un portrait de Michel Lasne.

Digitized by Google

Montmorency, souvent privé de ses maîtres, n'était pas toujours à la disposition des Muses. Une santé très délicate forçait la marquise de Rambouillet à une vie constamment retirée ; elle tenait habituellement sa cour plénière autour de son lit. Le duc de Montmorency était, lui, le moins sédentaire des hommes : on le voyait à cheval encore plus souvent que dans les ruelles. Lorsqu'il était en Languedoc ou à l'armée, la duchesse se retirait à Chantilly, sous ses chers ombrages, ou bien allait habiter son beau château de La Grange, auprès de Pézenas. Elle était connue et chantée par les poètes sous le nom pastoral de *Sylvie*, comme la marquise de Rambouillet sous celui d'*Arthénice*, que le vieux Malherbe lui avait donné. Quant au duc, il était, selon l'occurence, Alcide ou Corydon. Ce fut apparemment son amour des champs et des bois qui valut à la duchesse ce nom de Sylvie, dont l'aimable souvenir s'est perpétué à travers les fortunes et les métamorphoses de Chantilly, car on y montre encore le *Bois de Sylvie*.

Parmi les auteurs du temps à qui le commerce des Muses attira des tribulations particulières, était un poète nommé Théophile de Viau, dont le nom fit bruit à cette époque. Sa vie et ses ouvrages jettent quelque lumière sur le sujet que nous traitons : il était du Midi, né à Clairac en 1590 ; son aïeul avait été secrétaire de la reine de Navarre ; il avait vécu à l'école de Desperriers et de Marot. Un frère de Théophile se ressentit comme lui de cette poétique origine[1]. Ils étaient protestants ; Henri IV, de qui la famille était connue, la protégeait en mémoire de son aïeul et du pays. Le jeune Théophile vint à Paris chercher fortune à la cour du Béarnais ; mais la mort imprévue du roi ruina tout à coup ses espérances. Il avait vingt ans, l'esprit aventureux et ardent ; son éducation se ressentait du désordre des guerres civiles ; il se trouva sans guide ni principes arrêtés ; il vécut au hasard de son caprice ou de ses passions, et la licence de ses mœurs se réfléta dans ses ouvrages.

Théophile de Viau avait su plaire au duc de Montmorency par ses vers, ses reparties et ses bons mots ; ce poète était de sa maison, de ses voyages, et l'accompagnait même à l'armée, ainsi qu'il le dit dans ces vers :

> Je suis poète et caporal ;
> O dieux ! que ma fortune est grande.

Le duc de Montmorency le fit connaître du roi, l'introduisit à la cour, et le poète obtint une pension ; sa verve égaya Louis XIII et ses favoris ; il célébra leurs exploits[2], mais il ne sut pas se borner à

[1] *Œuvres de Théophile*, notice XXVII, édit. Jannet.
[2] *Ode au Roi*, p. 135. — *Sur la Paix de l'année* 1620, p. 112. — *Au Roi, Estreine*, p. 145.

Digitized by Google

ce rôle officiel; ses vers cyniques et irréligieux furent dénoncés au prince qui « le chassa de sa présence et de sa cour. » Le duc de Montmorency eut ordre également de l'expulser de sa suite[1].

Théophile, banni du royaume, erra de côté et d'autre, puis se confina dans les montagnes du Béarn, comme Ovide dans les monts de la Thrace. La Muse lui servit à endormir ses ennuis : il adressa au roi, du fond de son âpre solitude, une ode sur son exil, où son âme réellement émue rencontra l'inspiration lyrique, et les plus virils accents ; on en jugera par ce début où Théophile, pour une fois, nous semble avoir vaincu Malherbe par le mouvement et l'expression[2].

Celuy qui lance le tonnerre,
Qui gouverne les éléments,
Et meut avec des tremblements
La grande masse de la terre,
Dieu qui vous mist le sceptre en main,
Qui vous le peut oster demain,
Luy qui vous prête sa lumière,
Et qui, malgré vos fleurs de lis,
Un jour fera de la poussière
De vos membres ensevelis.....

J'ai choisi, loin de votre empire,
Un vieux désert où les serpents
Boivent les pleurs que je respands
Et soufflent l'air que je respire.....

Eloigné des bords de la Seine
Et du doux climat de la cour,
Il me semble que l'œil du jour
Ne luit plus sur moi qu'avec peine.....

Moi, dans le mal qui me poursuit,
Je fais des vœux pour qui me nuit.....

Un jour, les haines apaisées
Feront caresse à ma douleur.....

Théophile obtint sa grâce après deux ans de pénibles aventures. Rentré en France et dans la maison du plus indulgent des

— *A monseigneur le duc de Luynes, Ode*, p. 157. — *A monsieur de Montmorency, Ode*, p. 161, etc.

[1] « Au mois de mai (1619), sur ce que l'on fit entendre au roy que le poète Théophile avoit faict des vers indignes d'un chrestien, tant en croyance qu'en saletez, il envoya à Paris commander au seigneur qui le tenoit à sa suitte qu'il eust à lui donner congé, ce qu'il fist; et aussitost sorty, le chevalier du guet luy enjoignit, de la part de Sa Majesté, de vuider dans les vingt-quatre heures la France, sous peine de la vie, ce qu'il fist en diligence, car le commandement estoit très exprès. » (*Mercure françois*, t. V. 1619.)

[2] Malherbe a rendu, comme on le sait, la même idée dans cette strophe, qui n'atteint pas à la force et à la hauteur de l'autre :

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas les rois.

Digitized by Google

maîtres, il sembla avoir mis ses malheurs à profit : il publia un traité de l'immortalité de l'âme qu'il avait composé dans sa disgrâce, et le dédia au roi ; il se convertit à la religion catholique, et il promit à Sa Majesté, qui le reçut bien, de réformer ses mœurs païennes ; mais se souvient-il longtemps de sa parole ? Il chanta la guerre et la paix, les ballets du roi, son favori de Luynes et les exploits du vaillant Montmorency qu'il suivit, en brave, dans ses nouvelles campagnes[1].

A son retour, un nouvel orage vint fondre sur sa tête : il avait été publié, sous le titre de *Parnasse satyrique*, des vers de différents auteurs, parmi lesquels s'en trouvaient de très scandaleux sous le nom de Théophile. Avait-il réellement prêté les mains à cette publication, ou venait-elle plutôt de la cupidité des libraires ? Ce dernier cas paraît le plus vraisemblable à des biographes experts[2]. Il eût fallu au poète, en effet, autant d'imprudence que de cynisme pour braver ce qu'une telle aventure devait lui attirer. En effet, le livre fut la cause ou le prétexte d'une furieuse poursuite : Théophile avait des ennemis acharnés qui s'attachèrent à le perdre. Il fut traduit devant le Parlement et condamné par la Grand'-Chambre à être brûlé vif ; l'inquisition n'eût pas fait mieux. La justice, à ce moment-là, avait des rigueurs terribles pour les écrits licencieux et impies qui pullulaient. L'athée Vanini venait d'être condamné par le Parlement de Toulouse et livré au bûcher ; plusieurs avaient eu le même sort à Paris[3]. Quant à Théophile, il devait rappeler, de plus d'un côté, le poète Villon, son devancier : Louis XI avait sauvé Villon de la potence ; le duc de Montmorency arracha Théophile au bûcher. Tandis qu'on brûlait en Grève son effigie, il trouvait un asile dans le château de Chantilly. La jeune et douce châtelaine y résidait alors seule, en l'absence du seigneur que la guerre avait appelé dans le Midi ; compatissante et sympathique au protégé de son mari, elle fit abaisser le pont-levis pour ce fugitif que sans doute elle ne jugeait point coupable. La Muse endormit encore ses inquiétudes et les ennuis de sa prison : il chanta la *Maison de Sylvie*. Du haut de la tour qu'il habitait, il apercevait dans les profondeurs du parc cette Sylvie à la robe blanche (c'était sa couleur), il la voyait

[1] Guerre contre les protestants du Midi, 1622-1623.

[2] *Œuvre de Théophile*, notice par M. Alleaume, p. XXXVI, édit. Janet.

[3] Voir dans le *Mercure français*, t. V, 1619, les détails du supplice de Lucilio Vanini, à Toulouse. Le Florentin Francisco Siti et Etienne Durand furent condamnés à la roue, par arrêt du 19 juillet 1618, pour avoir écrit contre l'honneur et autorité du roy, en langue française et italienne. — Jean Fontanier, « jeune folastre, d'esprit fort vagabond, » fut brûlé en place de Grève, en 1631, comme auteur du livre *Trésor inestimable ou Mansarizine*. Le parlement, qui rejeta l'appel, accorda « qu'auparavant que ledict Fontanier sente le feu, il sera secrètement estranglé. »

Digitized by Google

chaque jour promener sa lente rêverie sous ces grands ombrages qu'elle aimait : « Lieux révérés, dit-il,

Où la vertu se réfugie,
Et dont le port en fut ouvert
Pour mettre ma teste à couvert
Quand on brûla mon effigie.

L'influence de ces beaux lieux, la vérité de la situation, la solitude, font couler dans les vers de ce poète oublié une source abondante et fraîche, une grâce descriptive qui méritent de revivre ici :

Au travers de ma noire tour,
Mon âme a des rayons qui percent
Dans ce parc que les yeux du jour
Si difficilement traversent;
Mes sens en ont tout le tableau :
Je sens les fleurs au bord de l'eau;
Je prends le frais qui les humecte;
La princesse s'y vient asseoir;
Je vois, comme elle y va le soir,
Que le jour fuit et la respecte.
Les oyseaux n'y font plus de bruit :
Et seul le roy de l'harmonie,
Qui touche un luth en pleine nuit,
Demeure en notre compagnie.....

Il sçait réunir dans son sein
Le doux charme des voix humaines,
La musique des instruments
Et les paisibles roulements
Du beau cristal de nos fontaines.....

Rossignol, c'est assez chanter;
Ce parc est désormais trop sombre.....

Une goutte d'eau, une fleur,
Chaque feuille, chaque couleur
Dont la nature a peint ces marbres
Mériteroient un livre à part,
Aussi bien que chaque regard
Dont Sylvie a touché ces arbres [1].

Sylvie porta bonheur au poète Théophile ; s'il mérita l'oubli en raison de sa vie, on peut rappeler ces aimables vers, en mémoire de celle qui les inspira. On y trouve d'ailleurs, à côté de l'inspiration palpitante, divers traits qui peuvent servir à la peindre. Lui aussi, nous apprend qu'elle avait le teint vermeil, « la blancheur des neiges célestes, » et avec cela de grands yeux noirs :

Et Sylvie en ses promenoirs
Jette l'éclat de ses yeux noirs.

[1] *Œuvres de Théophile*, la Maison de Sylvie, t. II, p. 197.

Digitized by Google

Il nous raconte divers petits détails de sa vie de châtelaine : il la voyait quelquefois jeter la ligne dans l'eau de ses ruisseaux, et il décrit ce passe-temps avec la grâce et la galanterie d'alors :

Un soir que les flots mariniers
Apprestoient leur molle litière
Aux quatre rouges limoniers
Qui sont au char de la lumière[1],
Je penchois mes yeux sur le bord
D'un lit où la naïade dort,
Et regardant pescher Sylvie,
Je voyois battre les poissons
A qui plus tost perdroit la vie
En l'honneur de ses hameçons.
D'une main défendant le bruit
Et de l'autre jettant sa line,
Elle fait qu'abordant la nuit,
Le jour plus doucement décline.....

Les estoiles n'osoient paroistre,
Les flots n'osoient s'entrepousser,
Le zéphir n'osoit passer,
L'herbe se restenoit de croistre.

Les vers de Théophile nous représentent cette grande demeure de Chantilly à cette époque, avec ces tours féodales, ses étangs, ses bois, ses cascades, ses fontaines jaillissantes :

Dans ce parc un vallon secret,
Tout voilé de ramages sombres,
Où le soleil est si discret,
Qu'il n'y force jamais les ombres,
Presse d'un cours si diligent,
Les flots de deux ruisseaux d'argent,
Et donne une fraîcheur si vive
A tous les objets d'alentour,
Que mesme les martyrs d'amour,
Y trouvent leur douleur captive.
Un estang dort là tout auprès,
Où ces fontaines violentes
Coulent et font du bruit exprès,
Pour esveiller ses vagues lentes.

Des troupes de cerfs et de daims peuplent ces fraîches solitudes ; ils y ont des demeures agréables, des abris hospitaliers pour l'hiver,

Mais le parc, pour ses nourrissons,
Tient assez de crèches ouvertes.....

Tous ces hôtes du bocage ont part à la bonté prévoyante des maî-

[1] Ces quatre vers ont été notés comme ridicules par certains critiques, probablement à cause du mot *limoniers*, qui est devenu rustique, mais qui alors se disait des chevaux attelés au timon d'un char ou d'un carrosse. Ce terme peint d'ailleurs exactement le quadrige du soleil, où tous les chevaux attelés de front sont en effet quatre limoniers.

Digitized by Google

tres de Chantilly. Ils éveillent dans l'esprit du poète maintes réminiscences mythologiques : ces daims blanca qui passent de tous côtés, sous la futaie, sur les pelouses, ce sont les dieux des étangs que les regards de Sylvie ont ainsi métamorphosés ; car, dit le poète :

Ses yeux jetoient un feu dans l'eau.....

Ces pauvres dieux eurent donc le sort d'Actéon : moins indiscrets pourtant que le chasseur de Diane, ils n'avaient fait que contempler Sylvie

A travers leurs vitres liquides.....
Et n'avoient approché leurs yeux
Que des yeux de nostre Diane.....

Chacun d'eux, dans un corps de daim,
Cache sa forme despouillée.. ..

Mais le cœur généreux de Sylvie, touché de leur sort, a su adoucir leur châtiment :

La princesse qui les charma,
Alors qu'elle les transforma,
Les a fait blancs comme la neige,
Et pour consoler leur douleur,
Ils receurent le privilége
De porter toujours sa couleur.

Mille souvenirs plus vivants que ceux de la Fable animent en outre ces beaux lieux : là est un réduit qu'affectionnait le grand Alcandre (Henri IV), lorsqu'il allait voir à Chantilly son *compère*, son cher filleul, et la belle Charlotte, plus chère encore :

Une loge aujourd'hui déserte,
Que jadis pour l'amour d'un roy
Ces arbres ont ainsi couverte,
Sous ce toit, loin des courtisans.....
Alcandre a mille fois gousté
Ce qu'un cœur a de volupté,
Quand il trouve un lieu solitaire.

On dirait que le poète, tenu en respect par la présence de Sylvie, n'ose trop appuyer sur ces profanes souvenirs. C'est une chose à remarquer que le pouvoir de la noble femme sur l'imagination de ce païen dissolu ; il n'exprime pour elle qu'une pure adoration, il sent tout le charme de ses grâces décentes, le parfum céleste qu'elle exhale ; s'il la compare à quelque divinité, c'est à la chaste Diane.

Blanche comme Diane et légère comme elle.

Les bouillonnements de sa colère, ses désirs de vengeance, tout s'apaise en lui à l'approche de l'auguste promeneuse ; et il peint

Digitized by Google

cette métamorphose de lui-même dans ces vers énergiques et touchants :

Dieu ! que c'est un contentement
Bien doux à la raison humaine,
Que d'exhaler si doucement
La douleur que nous fait la haine !
Aujourd'huy, dans les durs soucis
Du malheur qui me bat sans cesse,
Si mes sens n'estoient adoucis
Par le respect de la princesse
Je tracerois avec du fiel,
Les adversités dont le ciel
Souffre que les méchants me troublent;
Et quand mes maux m'accableroient,
Mes injures redoubleroient
Comme leurs cruautés redoublent.

Mais icy mes vers glorieux
D'un objet plus beau que les anges,
Laissent ces soins injurieux,
Pour s'occuper à des louanges.
Puisque l'horreur de la prison
Nous laisse encore la raison,
Muses, laissons passer l'orage;
Donnons plustost nostre entretien,
A bénir qui nous fait du bien,
Qu'à maudire qui nous outrage.

On voit de quels retours était capable cet esprit que le désordre des temps avait gâté. Son cœur parlait la langue des sentiments honnêtes, mieux que sa tête égarée celle de la révolte et de l'obscénité. Nous ne suivrons pas toutes les vicissitudes de sa destinée; il eut à soutenir un rude combat contre la justice sévère de son temps. Après sa sortie de Chantilly, il fut découvert et arrêté. Enfermé dans le cachot de Ravaillac, il aurait subi son arrêt de mort, s'il n'avait eu ses puissants protecteurs, qui redoublèrent d'efforts pour le tirer de péril. Le duc de Montmorency, qui faisait la guerre dans le Midi, écrivait lettres sur lettres, et répondait de l'innocence du malheureux poète [1]. Il n'y eut pas jusqu'à Buckingham, cet ambassadeur si fort en crédit près de la reine, qui ne s'employât pour le sauver.

La sentence fut enfin commuée en un arrêt de bannissement. Théophile s'en alla retrouver dans le Midi son seigneur et maître, et

[1] Le duc adressa, entre autres, cette lettre chaleureuse au procureur général Molé :

« Monsieur, je vous continueral par ces lignes la supplication que je vous ai faite pour Théophile, et vous supplierai, du meilleur de mon cœur, de le favoriser en ses affaires de ce qui sera en vostre pouvoir. L'innocence que je cognois en luy m'oblige de désirer de l'en voir dehors, outre que je crois que de son esprit se peut tirer de l'avantage pour le public. Tenez-moy en vos bonnes grâces, et me croyez plus que personne, monsieur, votre très humble serviteur. » MONTMORENCY.

« De Chantilly, ce 10 août 1623. »

(Bibliothèque impériale. Mss. Col. Colbert, t. II, p. 68.)

Digitized by Google

fit une campagne à ses côtés. Il paraît que ses malheurs l'avaient amendé, et qu'il avait fait beaucoup de bonnes lectures, accompagnées de réflexions, pendant sa dure captivité. Il donna au public sa tragédie de *Pyrame et Thisbé*[1], dont le grand succès enhardit le poète à reparaître; il se présenta, en effet, au lever du roi, qui le reçut bien. Il obtint enfin, grâce à son bienfaisant patron, la permission de revenir à Paris; et il y mourut peu de temps après, à l'hôtel de Montmorency[2].

Parmi les pensionnaires de cette providentielle maison, étaient deux autres poètes, Mairet et Boissat; le premier, disciple de Théophile, fit alors un bruit prodigieux par sa pièce de *Sophonisbe*, qui passa

[1] On a beaucoup cité, comme un exemple du mauvais goût de l'époque, deux vers de cette tragédie de Théophile :

Le voici, ce poignard qui, du sang de son maître,
S'est souillé lâchement! — Il en rougit, le traître!

Il n'est pas douteux que ces vers ne furent pas alors les moins applaudis de l'ouvrage.

[2] « Théophile de Viau mourut ce 25 septembre (il avait trente-cinq ans), après avoir esté exilé par plusieurs fois, estroitement emprisonné et avoir employé si longtemps le premier parlement de France à sa condamnation. Il mourut d'une fièvre tierce... Sa mort enfanta autant d'escrits, les uns pour et les autres contre lui, comme l'on avoit fait durant sa prison. » (*Mercure françois*, t. XII, 1626.)

Théophile écrivait souvent en latin et assez élégamment. Sa prose en français avait pris un caractère de fermeté remarquable dans les derniers temps; voici un passage d'une lettre qu'il écrivait à l'évêque d'Agde, et qui, par sa simplicité grave, donne la meilleure idée de sa conversion : « Ma dévotion n'est pourtant pas si sévère qu'on vous l'a fait accroire; je m'en suis acquitté simplement comme vous m'avez prescrit. C'est assez, monseigneur, que je ne sois point prophane comme, Dieu mercy, je ne suis point en soupçon d'être superstitieux. Si j'ay rendu depuis peu une assiduité particulière au devoir de la bonne conscience, je l'ai fait plutôt en intention de mériter la grâce de Dieu que d'obtenir celle du roy. Je ne veux point que ma piété soit une sollicitation à ma fortune. »

Cela n'est-il pas simple, sérieux et excellemment dit?

On trouve, sur le même sujet, une fort belle lettre de Théophile au comte de Montmorency-Bouteville (*OEuvres*, t. II, p. 309. édit. Jannet.)

Voici en quels termes sa reconnaissance s'adresse à la duchesse de Montmorency :

« Madame, prenant, comme je fais, la liberté de vous escrire sans vostre commandement, je commets possible une faute contre le respect que je vous dois; mais j'en ferois sans doute une plus grande contre mon propre debvoir, et la reconnaissance qu'exigent de moy les excessives bontés dont vous avez comblé les Muses en ma personne, si je n'essayois de vous en faire recevoir de ma plume les très humbles actions de grâces que vostre modestie vous a fait refuser de ma bouche.....»

Il écrivait au duc de Montmorency : « Monsieur, après avoir rendu claire mon innocence, encore a-t-il fallu donner à la fureur publique un arrêt de bannissement contre moi..... si je savais que vous fussiez toujours absent, je serois fort paresseux à solliciter mon rappel, et s'il me faut résoudre à partir, je ne veux aller que là où vous serez, et ne m'estimeray jamais banni si je ne le suis de vos bonnes grâces, puisque c'est toute la gloire et la seule espérance qui reste à vostre, etc. »

Il écrit au duc, à propos d'une maladie de la princesse : « Monsieur, le ressentiment qui m'oblige à vous plaindre est si violent, qu'il m'empesche à vous consoler, et la douleur qui me presse de vous escrire ne m'en laisse pas la liberté..... Mes sens sont maintenant en désordre, et sans doute au mesme estat que la santé de celle que vous aymez comme vous devez, et que je serviray toute ma vie, etc. » (*OEuvres de Théophile*, t. II, p. 331, édit. Jannet.)

« ..... Monsieur, je demeure en un lieu où vous êtes le principal objet de nostre entretien, et dans la chère excessive que me fait M. le comte de Bethune, il me semble que vostre considération m'excuse de l'importunité que je luy donne. Par là, monsieur, vous croirez que je suis heureux d'estre à vous, puisqu'à l'ombre de vostre nom, tous ceux qui sont honnestes gens sont bien ayses d'obliger vostre, etc. »

Digitized by Google

pour le chef-d'œuvre du temps jusqu'à l'apparition du *Cid*. L'hôtel de Rambouillet en eut la primeur, et le duc de Montmorency ne manqua pas de prendre intérêt au succès d'un homme qui était à lui. Mairet, comme Théophile, avait assisté aux combats de terre et de mer de son patron, et s'était signalé par sa bravoure.

Mais contentons-nous de voir dans ces poètes ce qui se rapporte à leur patron. Mairet fut aussi le chantre de Sylvie [1] : ainsi fut désignée définitivement, dans la société des poètes et des précieuses, la duchesse de Montmorency ; tantôt Sylvie gémit du départ d'Alcide, et lui envoie au loin ses soupirs et ses vœux : ailleurs elle s'apprête à fêter le retour du héros, ou bien ce sont les nymphes des fontaines de Chantilly qui se plaignent en chœur des absences de Sylvie et qui la supplient de revenir.

Nous retrouverons plus loin le rapsode de l'hôtel Montmorency

[1] La *Sylvie* de Mairet est dédiée au duc de Montmorency :

« Monseigneur, quand je n'aurois pas l'honneur d'estre à vous, comme je l'ay, et que le don que je vous ay faict de moy du jour que mon affection et mon bonheur m'attachèrent à vostre service, ne m'eust pas osté la liberté de disposer de mes actions, je ne sçais point de seigneur en France à qui, plus justement qu'à vous, je puisse présenter comme je fais les premiers fruits de mon estude..... *Où trouveroit-on un seigneur après vous qui, dans la corruption du siècle, ait conservé de l'amour pour les bonnes lettres jusqu'au point de leur établir des pensions sur le plus clair de son revenu?* Toute la France est tesmoin de ce que vous avez faict pour un de ses plus beaux esprits (*Théophile*), à qui vostre seule protection a donné lieu de tesmoigner son innocence..... »

On lit à la suite de la *Sylvanire* de Mairet les pièces suivantes, dont nous citons plus loin quelques fragments:

1° Ode sur le combat naval de 1625;
2° Ode au maréchal de Montmorency sur son retour de Languedoc en France, après son entière réduction à l'obéissance du roy, 1629 (p. 27);
3° Une plainte de Sylvie sur le voyage d'Alcide en Piémont, 1630 (p. 31);
4° A l'hyver, pour madame de Montmorency (p. 35);
5° Sylvie à Alcide (p. 39);
6° Sur un bouquet donné à madame de Montmorency (p. 45);
7° Pour Sylvie, sur le retour d'Alcide à Lyon (p. 51);
8° Les nymphes de Chantilly à madame la duchesse de Montmorency, la conviant de preférer leur séjour à celuy de Fontainebleau, où elle était — Acrostiche : Marie Felice des Ursins (p. 55);
9° Sur l'isle de Ré, assiégée par les Anglois; — A monseigneur de Montmorency (p. 57);
10° Sonnet au duc (p. 58);
11° La nayade de la fontaine de Chantilly à madame de Montmorency (p 63);
12° L'intendant de la maison du duc de Montmorency se nommait Jacquelin; — Mairet lui écrit en vers (p. 71);
13° L'Apollon de Chantilly ou le combat de Veillane, à madame de Montmorency (p. 87.)
(*Bibl. de l'Arsenal*, n° 9742.)

A la suite de la *Sylvie* (édit. in-8°, 1633), sont des *Poésies diverses*, parmi lesquelles on trouve:

1° Ode à monseigneur de Montmorency sur son combat naval, 1625 (p. 135);
2° Sur la paix, au meme seigneur, 1626 (p. 135);
3° Aux Rochelois assiégez par M. de Montmorency (p. 151);
4° Consolations à madame la duchesse de Montmorency, après la mort du cardinal des Ursins, son frère (p. 182-187).

Mairet (Jean), né à Besançon, en 1604, d'une famille noble, originaire de la Westphalie, s'attacha au duc de Montmorency, prit part aux combats livrés contre les protestants sur terre et sur mer (1625), se distingua en cette occasion, de sorte que le duc le retint au nombre de ses gentilshommes, et lui fit 1,500 livres de pension; il demeura fidèle à la mémoire de son patron, et Richelieu ne lui en sut pas mauvais gré. Il soutint une vive polémique contre Corneille à propos du *Cid*..... et mourut à Besançon (1686), à quatre-vingt-deux ans.

Digitized by Google

chantant les exploits d'Alcide sur terre et sur mer. Mieux encore, nous verrons que ce poète était un homme de caractère et de cœur.

Parmi les auteurs à qui le généreux duc établit, comme le dit Mairet, « des pensions sur le plus clair de son revenu, » il y avait un gentilhomme du Dauphiné, nommé Boissat, qui courtisait principalement les muses latines, et qui célébrait son Mécène dans les mètres d'Horace. Laissons en paix les distiques de Boissat pour nous en tenir aux muses françaises. Les romans en vogue à cette époque représentaient fréquemment, on le sait, des héros vivants sous des masques pris à l'antiquité ; le duc de Montmorency prêtait fort à cette littérature. Par sa beauté, ses prouesses, sa galanterie, c'était un héros de roman ; le *Grand Cyrus*, de Scudéri, entre autres, nous retrace, assure-t-on, dans un de ses épisodes, les amours du duc de Montmorency et de la marquise de Sablé. Le prince Polydamas aimait passionnément la belle Parthénice : « Ses inclinations étoient toutes généreuses ; il estoit beau, de bonne mine et bien fait ; il avoit l'accès grand et noble ; l'esprit enjoué, mais médiocre, et il plaisoit plus par un charme inexplicable qui estoit en toutes ses actions et toute sa personne que par les choses qu'il disoit. » La princesse Parthénice, au contraire, « ne brilloit pas moins par son esprit que par ses yeux ; sa conversation n'avoit pas moins de charmes que son visage... Il y avoit dans cet esprit une délicatesse si particulière et si grande que ceux à qui elle accordoit sa conversation en estoient épouvantés... Elle est sérieuse et même savante avec ceux qui le sont, galante et enjouée quand il le faut estre ; elle a le cœur haut... Elle a de la générosité héroïque ; son âme est tendre et passionnée... Jamais personne n'a si parfaitement connu toutes les différences de l'amour... et je ne sache rien de si agréable que de lui entendre faire la distinction d'une amour fière à une amour grossière et terrestre, d'une amour d'inclination à une amour de connoissance, d'une amour d'intérêt à une amour héroïque... »

Cette beauté spirituelle n'avait d'yeux que pour Polydamas. Parmi ses adorateurs, il en était un autre, nommé Callicrate (Voiture), qui n'avait ni les dehors, ni la grâce, ni la haute condition de l'autre ; mais un esprit pétillant, agréable, le faisait écouter. « Il escrivoit en prose et en vers d'une manière si galante et si peu commune qu'on pouvoit presque dire qu'il l'avoit inventée... Il faisoit d'une bagatelle une agréable lettre... Il avoit une délicatesse dans l'esprit qui pouvoit plutost se nommer caprice que délicatesse, tant elle estoit excessive..... Son âme toutesfois n'estoit que vanité. » Callicrate tâcha de prouver à Parthénice que son rival avait trop peu d'esprit pour la comprendre, « qu'il n'aimoit que la moitié de la belle Par-

Digitized by Google

thénice : Oseriez-vous jurer, lui disoit-il, que Polydamas entende tout ce que vous dites, et ne remarquez-vous pas qu'il vous regarde plus qu'il ne vous écoute [1]. » C'était attaquer une précieuse par son côté sensible. Le rusé Callicrate ne s'en tint pas là, et il s'avisa d'un tour diabolique pour achever de perdre son rival à l'hôtel de Rambouillet.

Un jour que les deux amants s'entretenaient à l'écart, le malicieux personnage alla s'embusquer près d'eux, en prêtant l'oreille. Il avait si bonne mémoire qu'il put jeter sur le papier tout ce qu'il avait entendu. Il alla le lendemain faire visite à la belle Parthénice, et se mit à lui lire le dialogue qu'il avait surpris la veille. Parthénice, y reconnut tout son esprit à elle, les traits délicats de sa conversation, mais les propos de Polydamas ainsi réduits l'étonnèrent; l'éloquence qui l'avait charmée ne se retrouvait plus; elle s'était évanouie avec le geste, l'attitude, la physionomie du bel acteur. Cette éloquence-là valait bien l'autre peut-être. Puis, qui peut répondre que le traître Callicrate eût fidèlement traduit les propos de Polydamas? son dessein n'était pas de le faire valoir en rapportant son discours. Il s'agissait, après tout, de propos galants et légers, où l'héroïque personnage n'était peut-être point de la force des précieuses et des poètes de leur compagnie. Polydamas était un soldat, un homme d'action, qui devait manier moins bien le jargon des précieuses que la langue de son métier. L'eclatante beauté de Parthénice avait de quoi le charmer autant que ses propos quintessenciés; comme bien d'autres, il dut se plaire à la voir encore plus qu'à l'entendre, et Callicrate en cela pouvait avoir raison. Toutefois, il ne paraît pas que son artifice ait produit sur le cœur de la précieuse l'effet qu'il en attendait; car elle aima longtemps Polydamas, et jusqu'au jour où il éleva ses regards et ses soupirs vers une autre princesse. Dès qu'elle sut que l'inconstant se déclarait le *chevalier de la Reine*, Parthénice rompit fièrement et cessa de le voir [2].

Il faut être, et jusqu'au bout, historien véridique : *le grand Cyrus* n'est pas le seul livre où l'esprit du héros nous soit médiocrement vanté [3] : Tallemant des Réaux rapporte que Bassompierre releva un

[1] *Artamène ou le Grand Cyrus*, dédié à madame la duchesse de Longueville, par M. de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde, t. XI, p. 112 à 148.

[2] Son cœur avoit été occupé d'une forte passion pour madame de Sablé..... Je luy ai ouï dire à elle-même, quand je l'ay connue, que sa fierté fut telle, à l'égard du duc de Montmorency, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement, elle ne voulut plus le voir, ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avoit à partager avec la plus grande princesse du monde. »

(*Mémoires de madame de Motteville*, coll. Petitot.)

[3] Le duc de Montmorency se retrouve encore mis en scène, sous le nom de Céliman dans le roman de *Pélisandre*, par M. du Bail. Paris, 1838, in-8°.

(*Extraits du Segresiana*, 1 vol. in-12. Paris, 1721.)

Digitized by Google

jour, avec son insolence railleuse, un propos de Montmorency, qui lui répliqua vivement : « Si je n'ai pas aussi bon bec que vous, je vous ferai voir que j'ai aussi bonne épée. » Il nous semble que cette réponse en vaut bien une autre, et que le présomptueux Bassompierre n'aurait pas su trouver mieux.

Le duc de Montmorency avait des mots heureux, qui venaient de son courage et de sa grande âme. La duchesse et bien d'autres trouvaient ses lettres aussi adorables que sa personne. On dit que ses yeux, qui étaient beaux, n'avaient pas le regard tout à fait droit, et l'on prétendait que ce défaut allait à ravir à sa physionomie. Quelque chose de pareil se remarquait dans ses discours : son noble esprit louchait un peu.

Henri de Montmorency était allé plusieurs fois en Languedoc dans sa jeunesse ; un gouverneur si populaire, si cher aux soldats particulièrement, devait parler la langue du pays. Comme ces rois troubadours aux beaux jours de la langue d'oc, Montmorency avait à ses côtés, dans les villes du Midi, des poètes, des chanteurs ; il aimait à présider leurs fêtes, mais la guerre venait souvent les troubler [1].

Après une courte paix, les protestants reprirent les armes ; la catholique Espagne s'entendit avec Rohan et son frère, le duc de Soubise ; il lui fallait une diversion. Soubise, vaillant homme de mer, sortit à l'improviste de la Rochelle, et surprit dans le Port-Louis la flotte royale qu'il captura [2]. Il enleva sans peine ce qui restait de bâtiments isolés sur les côtes, et la France se trouva sans vaisseaux. Richelieu chercha un prompt remède à cette situation désespérée : il traita avec la Hollande et l'Angleterre, et en obtint à prix d'or une escadre qui dut combattre Soubise et ses marins français. Mais Richelieu s'adressait à des Etats protestants, peu disposés à écraser leurs coreligionnaires. La flotte hollandaise s'avança donc devant la Rochelle et s'aboucha avec la ville, laissant ses matelots descendre à terre et boire fraternellement avec les Rochellois.

Le duc de Montmorency, qui était amiral de France [3], venait

[1] Quelques mots de Sismondi peignent fidèlement l'enthousiasme dont il était l'objet : « aucun seigneur français ne l'égalait pour la beauté, la grâce, l'élégance et la valeur ; il était adoré de sa femme, Marie-Félicie Orsini, de Rome. Il était le favori de toutes les dames de la cour, l'idole du peuple et des soldats. Il se les attachait par des mots heureux, des manières aimables, autant que par sa magnificence et ses largesses. » (*Histoire des Français*, t. XXIII.)

[2] 17 février 1625 ; il se rendit maître de la ville et mit le siége devant le fort. Richelieu semble suspecter, dans ses *Mémoires*, la fidélité du gouverneur, le duc de Vendôme, qui s'était conduit déjà de manière à autoriser ce soupçon. « Il ne put pas ou ne voulut pas, dit Richelieu, empêcher M. de Soubise de sortir du port, emmenant les vaisseaux du roi, qu'il avait surpris. »

[3] Le duc d'Amville, son oncle, s'étant démis de cette charge en sa faveur, Henri de Montmorency fut reçu par le parlement amiral de France, Guyenne et Bretagne, le 10 juillet 1612. Il fut investi l'année suivante du duché-pairie de Montmorency, dont le connétable son père, se démit en juillet 1613.

Digitized by Google

d'être nommé au commandement de l'armée du Languedoc, quand il apprit ces fâcheux événements : l'enlèvement de la flotte, l'indécision des Hollandais, devaient rendre le parti protestant plus entreprenant et plus redoutable. L'amiral accourut à Paris, et, après s'être entendu avec le roi et le cardinal, il se résolut à tenter lui-même la fortune sous le pavillon des Provinces-Unies. Il ne restait pas un seul vaisseau où l'amiral pût arborer le pavillon de France. Il se dirigea vers les côtes du Ponant, accompagné de son cousin Montmorency-Boutteville et de quelques gentilshommes de sa maison [1]. En ce moment, la flotte hollandaise venait de s'éloigner de la Rochelle après un engagement avec le duc de Soubise; celui-ci, peu scrupuleux, l'avait attaquée à l'improviste, nonobstant une suspension d'armes, avait mis le feu au vaisseau amiral, et capturé cinq de ses bâtiments [2]. Les Hollandais s'étaient retirés sur les côtes de Bretagne, et semblaient disposés à regagner leurs ports. Le duc, arrivé aux Sables-d'Olonne, dépêcha son intendant vers l'amiral hollandais, et le pressa de remplir les engagements contractés; cet amiral, nommé Houstain, répondit franchement qu'on ne l'avait point chargé d'agir contre sa conscience, et que, pour peu qu'il y allât de l'intérêt de sa religion, il s'unirait aux Rochellois, plutôt que de les combattre et de les affaiblir.

A cette réponse, Montmorency se décida à courir la plus audacieuse aventure : il se jeta dans une barque de pêcheur avec six gentilshommes, et, malgré toutes les représentations, il poussa au large vers cette flotte alliée, qui gagnait si commodément l'argent du roi. Il la chercha pendant quatre jours de mer orageuse, poursuivi lui-même par un corsaire. Après toutes sortes de dangers, il l'atteignit enfin [3].

En voyant cette barque, qui portait l'amiral de France, aborder son navire, le Hollandais fut pris de honte : il s'excusa de lui avoir fait courir de tels périls. Il se sentit subjugué dès l'abord par l'ascendant inouï de ce grand seigneur qui jouait si hardiment sa vie;

[1] Les détails que nous rapportons sont garantis par le narrateur dans les termes suivants : « Il y a peu d'affaires dont je n'aye eu la connoissance, ou comme témoin, ou comme estant fort proche des lieux où elles sont arrivées. Je n'en excepte que le combat naval, duquel pourtant j'ay eu un journal écrit de la main d'un des principaux officiers de la flotte, et confirmé par deux gentilshommes de grande vertu, et qui n'abandonnèrent jamais l'amiral. » (*Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cross, Préf.)

[2] 20 juillet 1625; le duc de Soubise s'était retiré dans l'île de Rhé, avec cinq vaisseaux pris aux Hollandais. Il avait violé la suspension d'armes qu'il avait proposée lui-même, sous prétexte de négociations entamées par son frère Rohan avec le roi.

[3] Les principaux historiens font à peine mention du fait, sans en rapporter les circonstances héroïques. L'auteur d'une histoire spéciale et fort détaillée sur le règne de Louis XIII, M. Bazin, se contente de dire : « Le duc de Montmorency alla rallier *sa* flotte, » mais sans raconter les difficultés presque fabuleuses qu'il rencontra. Il n'est d'ailleurs question dans le récit de M. Bazin que d'un seul combat naval contre le duc de Soubise. Le nom de Montmorency se remarque à peine dans ce court récit. Les autres historiens en disent moins encore.

Digitized by Google

il n'épargna rien pour atténuer ses torts ; mais pouvait-on le décider à combattre contre les intentions secrètes de son gouvernement ! Montmorency avait pris à tâche une difficile conquête : ce rude marin, ce Hollandais, ce protestant, devait être un esprit difficile à enflammer. Le duc en appela à l'honneur de l'homme de guerre contre les scrupules de l'homme religieux ; il lui montra qu'il avait à venger son pavillon surpris et maltraité par Soubise, et que son gouvernement n'avait pu lui prescrire d'endurer un affront ; il lui représenta que les intérêts protestants n'étaient point en péril.

Voyant l'amiral ébranlé, prêt à se rendre, le duc réunit tous les capitaines de la flotte, et il les charma par ces grâces militaires et cette fascination de l'héroïsme qui lui gagnaient le cœur des braves comme elles lui gagnaient le cœur des femmes. Tous ces Hollandais demandèrent à combattre aussitôt ; mais les vents contraires ne permettaient pas d'aller à la rencontre de l'ennemi. Il fallut attendre plusieurs jours, et tenir en haleine ces équipages électrisés. Montmorency ne bougea pas de la flotte, et dépêcha au loin des pourvoyeurs sur toutes les côtes, pour ramasser les meilleurs vins, les vivres en abondance, toute ce qu'il fallait pour entretenir l'enthousiasme de ses alliés. Il mit également le temps à profit, pour se munir de brûlots et de chaloupes armées ; puis il combina son attaque avec une descente que devait faire le brave Toiras dans l'île de Rhé.

Le 12 septembre 1625, l'amiral de France mit à la voile, et alla à la rencontre de Soubise ; il avait pris son poste à l'avant-garde sur le vaisseau de l'amiral hollandais. Un chef d'escadre refusa de marcher, prétendant qu'il n'était point là pour combattre, mais pour traiter. Le duc lui fit signal que s'il n'avait pas levé l'ancre au troisième coup de canon, *il lui courroit sus comme ennemi*. Cette menace le rendit docile.

Rallié par quelques vaisseaux anglais envoyés comme renforts, Montmorency attaqua Soubise, dont la flotte comptait vingt-six vaisseaux. L'héroïque marin avait peu pratiqué la mer, et l'expérience du Hollandais vraisemblablement lui vint en aide. Cependant, on dit « qu'il sut prendre ses advantages, donner ses ordres et faire ses attaques aussi judicieusement que si une longue expérience lui eût appris toutes les finesses de la mer. L'amiral Houstain et les capitaines, qui étaient près de lui, furent plutôt ses admirateurs que ses conseillers, et reconnurent que les hommes que Dieu destine aux actions extraordinaires viennent au monde avec les vertus qu'il faut pour les achever. »

Montmorency combattit à l'avant-garde, et fit essuyer à Soubise de si rudes bordées que le chef protestant vira de bord et se jeta, avec quatre de ses gros vaisseaux, dans la fosse de l'Oie, où il s'échoua.

Digitized by Google

Le duc profita des instants pour favoriser la descente de Toiras dans l'île de Rhé; il prit ses mesures pour déjouer tous les efforts des Rochellois, et assurer, grâce aux canons de ses vaisseaux, le succès de la tentative.

Mais Soubise, secondé par le vent et par une haute marée, parvint à relever ses navires échoués, et reparut tout à coup devant l'ennemi. Les Hollandais, déconcertés, ne se souciaient pas d'engager un nouveau combat; l'amiral lui-même refusa sa chaloupe au duc de Montmorency pour porter ses derniers commandements : telle était sa position à bord du vaisseau qu'il montait. Il ordonna toutefois qu'on se préparât à la bataille, et le mauvais vouloir des Hollandais n'ébranla pas sa résolution. « Il fit faire le signal qu'on a coustume de pratiquer, lorsque l'Admiral court fortune, qui est de montrer des épées nues à ceux qui ne peuvent entendre les autres advertissements. Mais en vain les fit-on luire sur son vaisseau; ceux qui, par les lois de la mer, étaient obligés d'aller incontinent à son secours, ne s'émurent pas pour cela. » Le vent, par bonheur, lui vint en aide : ses navires français fondirent sur l'ennemi, et l'exemple entraîna les Hollandais. Après une sanglante mêlée, la flotte de Soubise fut en grande partie incendiée et coulée bas; alors les protestants, qui tenaient encore dans l'île de Rhé, capitulèrent. Le duc, sans perdre haleine, remit à la voile, et, par un audacieux coup de main, se rendit maître d'Oléron. La conquête de ces îles prépara la prise de la Rochelle, qui en tirait sa plus grande force. Montmorency était en état de tout entreprendre; il proposa l'idée de la fameuse digue qu'un de ses ingénieurs avait conçue; mais on trouva qu'il avait fait assez. Richelieu ne jugea pas bon que cet homme, si populaire, grandît encore. Il n'était bruit, dans tout le royaume et au dehors, que de ce fait d'armes prodigieux. Rien de pareil ne s'était encore vu : un grand-amiral, qui n'a pas un vaisseau pour porter sa flamme, courant la mer sur une barque pendant quatre jours à la poursuite d'une flotte; s'imposant comme chef à des étrangers; forçant à combattre contre leur foi de rigides protestants : cela était à peine croyable. Il devint l'idole des gentilshommes, du peuple et des armées; partout on criait à son passage : *Vive le grand Montmorency!* Cependant, aussi parfait chevalier que Bayard, il n'a pas eu le bonheur d'une si grande renommée; le prestige de son nom s'est effacé; l'admirable fait que nous racontons est tombé dans l'oubli. On dirait que Richelieu est parvenu à décapiter aussi sa gloire.

AMÉDÉE RENÉE.

(La 4e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

MŒURS POLITIQUES ET SOCIALES

DU MAROC

TROISIÈME PARTIE[1]

LA VILLE SAINTE. — LES FEMMES. — RAHMANA. — UNE AVERSE. — LE DOUAR.

I

Sla ou Salé fut de tout temps célèbre par le fanatisme féroce de ses habitants, par leur zèle à soutenir contre les infidèles une lutte sans trève ni merci. Elle a toujours prétendu à une complète indépendance, et a su mainte fois la conquérir et la faire respecter. Mais aujourd'hui elle subit le sort de toutes les cités marocaines ; elle est soumise sans révolte et sans murmure au régime du pressoir administratif, et n'a conservé d'autre puissance que le titre de ville sainte, qui lui assure encore dans l'empire une véritable suprématie religieuse.

L'Europe n'a pas oublié les corsaires de Salé et les coups de main qu'ils tentaient jusque sur nos côtes. On voit encore, scellés aux murailles de leur ville, les squelettes d'esclaves chrétiens qu'ils foulaient et emprisonnaient dans le mortier destiné aux remparts. De nos jours, on les a vus déterrer les cadavres de matelots français morts par accident sur leur rade, et jeter au loin ces restes qu'on avait enfouis dans le sable à la dérobée. Il y a dix ans, un chrétien ne pouvait songer à pénétrer dans Salé sans s'être préparé à braver les

[1] Voir la première partie, t. XXXV, p. 5 (livraison du 15 décembre); pour la deuxième partie, p. 251 (livraison du 31 decembre 1857).

Digitized by Google

plus sérieux périls. Depuis le dernier bombardement, les chances de mort ont disparu, à moins qu'on n'admette parmi ces chances la possibilité d'être assommé par quelque brique lancée à point du haut d'une terrasse. Quoi qu'il en soit, il n'est pas encore donné à tous d'aller à Salé et d'en revenir sans accident; on peut compter ceux qui ont tenté l'aventure et qui l'ont menée à fin sans encombre.

Les chérifs les plus fameux, les docteurs les plus renommés résident dans l'enceinte sacrée de cette ville, que tous les musulmans vénèrent à l'égal de la Mekke ou de Médine; Kaïrouan, dans la régence de Tunis, jouit des mêmes priviléges. Les sultans confient à ces docteurs et à ces chérifs le soin d'instruire un des héritiers du trône, qui fixe à Salé sa résidence ordinaire.

Salé renferme de belles et antiques mosquées, de nombreux sanctuaires, des manuscrits en grand nombre, et quelques monuments d'un beau caractère. Un aqueduc romain et d'autres ruines imposantes dans les environs, témoignent de l'importance que les anciens attachaient à cette colonie.

Je devais rendre visite à Sidi Mohammed El-Zeneber, pacha de Salé. J'étais attaché à l'agence de France à Rabatt et Salé, et j'accompagnais l'agent dans cette visite, destinée à renouer les rapport pacifiques rompus par le bombardement. Si je parle de moi seul, c'est que je raconte mes impressions personnelles et non celles de l'agent, objet principal des honneurs qu'on nous rendit. El-Zeneber avait été prévenu, et son zèle, stimulé par le souvenir des boulets français, avait tout disposé pour que rien, de la part des habitants, ne vînt donner motif à de nouveaux griefs. Je traversai la large rivière qui sépare Rabatt et Salé; arrivé sur la rive ennemie, j'enfourchai une mule amenée à ma rencontre, et je m'acheminai vers la principale porte de la ville, distante d'environ un kilomètre. Zeneber avait envoyé une forte escorte. En voyant le soin qu'elle mettait à m'entourer, je ne pouvais garder aucune illusion sur la cordialité et la courtoisie que j'allais rencontrer dans ces murs. Une nuée de chaouches, armés de bâtons, s'ébranla et partit en tête du cortége; d'autres protégeaient nos flancs; quelques cavaliers formaient l'arrière-garde. Nous avions à passer entre une double chaîne de monticules sabloneux, et je jugeai tout d'abord des avantages que cette position allait offrir aux nombreux polissons qui en couronnaient les crêtes. Je pensai aux Thermopyles, à saint Etienne, premier martyr, aux fourches caudines. A peine engagé dans le défilé, je vis avec terreur une grêle de projectiles décrire en tous sens des paraboles dont, évidemment, je devais être tôt ou tard le point

Digitized by Google

extrême. Alors commença pour moi le manége ridicule que j'avais prévu : ma tête et mes épaules ondulaient sans relâche pour échapper aux projectiles. J'eus lieu d'apprécier l'habileté en ce moment des dispositions stratégiques de l'escorte. Aux premiers signes d'hostilité, trente chaouches avaient escaladé les monticules, écartant par de triomphants moulinets, les pierres qui tombaient dru comme grêle, et dispersant avec des cris et des menaces terribles le gros des assaillants. L'orage, bientôt dissipé par cette manœuvre, allait se reformer plus loin, et nous promettait angoisses sur angoisses. Nous allions franchir le seuil de la ville et nous engager dans des ruelles longues et étroites, bordées de maisons dont les terrasses disparaissaient sous des milliers de spectateurs. La première scène du pèlerinage ne me laissait pas sans inquiétudes, et j'avoue que je ne pus m'empêcher d'enfoncer ma casquette jusqu'aux yeux, lorsqu'enfin ma mule atteignit aux premières maisons des faubourgs. Je fus un peu rassuré en remarquant que les maisons étaient toutes basses et sans étages et que chacune d'elles était gardée par un soldat dont l'œil attentif exerçait sur les terrasses la plus active surveillance. J'appris plus tard que le pacha, dès la veille, avait annoncé aux habitants que si l'un d'eux proférait la moindre insulte ou se rendait coupable d'aucune agression, un châtiment terrible frapperait toute la maison du délinquant. Un silence à peine troublé par quelques rumeurs régnait sur notre passage. Les femmes regardaient avec avidité ces Nazaréens que le plus grand nombre d'entre elles n'avaient jamais entrevus. L'œil unique qu'elles découvraient flamboyait soit de terreur, soit de haine sous les plis de leurs haïks. Elles chuchotaient avec des gestes vifs et des exclamations sourdes; elles nous montraient du doigt aux enfants effrayés qu'elles cachaient dans leur sein et sous leurs voiles. Les hommes étaient muets et comme pétrifiés ; leurs regards pesaient sur nous sombres et acérés. Je levais de temps en temps les yeux, et ceux qui craignaient le *mauvais œil* se reculaient frémissants. Quand nous arrivions à l'angle de quelque ruelle, nous étions assaillis au passage par les mêmes projectiles qui avaient salué notre apparition sur la plage. Les pères n'osaient braver la colère du pacha, mais ils armaient leurs enfants et les excitaient contre nous, espérant que leur âge les mettrait à l'abri de toute répression. Je vis un de ces bambins sortir d'une porte basse, poussé par deux mains de femmes qui disparurent aussitôt. Il pouvait avoir trois ou quatre ans; sa petite tunique, qu'il relevait d'une main, était pleine de pierres et d'ordures de toutes sortes; ses jambes fléchissaient sous le poids. Il ne nous croyait pas si près, et il était sorti pour épier notre passage; lorsqu'il nous vit, sa petite

Digitized by Google

main laissa échapper une lourde pierre qu'il élevait en roulant des yeux effarés. Je me penchai sur ma mule, et fis mine, en riant, de lui cingler légèrement les mollets d'un coup de cravache. Le pauvre petit pensa certainement que j'allais le saisir et le dévorer. Il parut frappé de terreur, et se roula dans la poussière, entre les jambes de ma mule, en poussant des cris affreux. Un soldat le ramassa et le rejeta dans la cour d'où il était sorti. Au détour d'une rue, une orange passa devant mes yeux comme un météore, et j'en sentis au vol le parfum. Plus loin, une figue noire frôla mon épaule et alla s'écraser sur le fez rouge d'un chaouche. Je suis désolé de n'avoir à noter aucun incident plus tragique; mais j'ai promis d'être simplement vrai, et tel je suis, au risque de n'être point émouvant.

J'arrivai enfin à la maison du pacha. Cette maison, ou plutôt ce palais, offrait aux regards ce que l'architecture mauresque a inventé de plus riche et de plus élégant. Le pinceau pourrait seul retracer la hardiesse et la légèreté des colonnes qui soutiennent cet admirable édifice. Les artistes maures ont encore le secret d'imprimer le sceau de la grandeur aux constructions les plus exiguës. Sous leurs mains, tout se tourne en arabesques, en profils pleins de grâce, en lignes nobles et ingénieusement enlacées. Le pavé des cours et des terrasses forme des mosaïques régulières, d'une agréable variété de couleurs sombres ou éclatantes. Les boiseries sont couvertes de fines sculptures; les plafonds sont des stalactites d'azur ou de vermillon, d'où l'or jaillit en cristallisations légères, et emprunte à une lumière capricieuse de mobiles étincelles. Un jet d'eau retombe en pluie fine dans une vasque de marbre blanc, et répand la fraîcheur dans la douce obscurité des galeries et des retraites qu'elles protégent.

Le pacha était indolemment étendu sur un tapis aux couleurs brillantes. Des coussins de soie le soutenaient et gémissaient « sous sa molle épaisseur. » Il était gras, obèse; sa figure offrait le plus beau type de cette race opulente qui se flatte d'avoir pour ancêtres les Zegris ou les Abencerrages. Ses traits étaient réguliers; ses yeux noirs et veloutés étincelaient comme deux étoiles; sa barbe, d'un beau noir, descendait en ondes légères sur sa poitrine. Son teint clair et fleuri, ses mains blanches et potelées, tout en lui accusait une paresse et des loisirs héréditaires. Une fine odeur d'ambre et de musc s'échappait des plis de son haïk, et le benjoin, brûlé dans une cassolette, l'enveloppait d'un nuage embaumé.

Zeneber, dans le cours d'un long entretien, se donna beaucoup de mal pour paraître affectueux et empressé. Il riait fréquemment d'un rire saccadé, beaucoup trop bruyant pour être sincère, surtout quand on vint à parler des dernières affaires que ses lenteurs sour-

Digitized by Google

noises avaient provoquées à Salé. Un grand nombre de chérifs et de personnes de distinction se tenaient discrètement à distance autour de nous; quelques-uns vinrent s'accroupir aux côtés du pacha, et exprimer leur désir de voir la bonne intelligence régner toujours entre les Salétins et les puissances chrétiennes. Je me disposais à prendre congé, quand le pacha m'invita de la main à rester, et donna des ordres à voix basse aux esclaves accourus à son signal.

Avant de quitter Rabatt, j'avais fait un copieux déjeuner. Quel ne fut donc pas mon effroi quand je vis apparaître deux chaouches apportant à pas comptés une immense manne couverte d'un chapeau cônique en feuilles de palmier tressées. Après eux, deux autres canéphores barbus déposèrent sur le pavé un semblable fardeau; puis vinrent d'autres mannes plus petites. J'en comptai six, et la vapeur qui s'en échappait commença mon supplice. Les couvercles enlevés, mon œil désolé put envisager les épreuves que j'allais avoir à subir. Tous les mets dont se compose la cuisine mauresque étaient là fumants, et je supputais avec désespoir les coups de dents qu'il me faudrait donner pour faire honneur à ce festin barbare. J'arrivai à cette conviction qu'en goûtant à peine à chaque mets, il me restait en perspective un déjeuner deux fois plus substantiel que celui que j'avais fait avant mon départ de Rabatt. Il fallait cependant faire bonne contenance. Je tâchai d'exprimer, par mes regards, une contemplation béate, et je fus d'autant plus abondant en compliments, que je me sentais peu capable de prouver autrement ma satisfaction. Il s'agissait d'attaquer le premier plat. Dans un large vase de terre, quatre poulets rissolaient sous une mare d'huile presque bouillante. Je saisis délicatement une cuisse dont le bout surnageait, et j'enlevai un mince filet de chair que je portai à mes lèvres. « Mange donc, » me disait Zeneber, et il m'inondait d'eau de rose en secouant sur mes habits et sur mes mains de longs flacons. Je m'excusai sur l'absence des fourchettes et des couteaux, sans lesquels nous ne mangions jamais. « Qu'à cela ne tienne, » fit-il en souriant, et il ordonna à un de ses officiers de me tirer d'embaras. Je vis alors une chose dont le souvenir même me remplit d'étonnement. L'officier s'accroupit en face de moi, plongea sa main dans l'huile, et ramena un poulet dont il fit à l'instant vingt morceaux avec le seul secours de ses ongles tranchants. « Mange, » me disait-il en présentant ces morceaux à ma bouche. L'huile ruisselait sur ma barbe et me suffoquait : le cœur allait me manquer.

« Mange ! » me disait aussi le pacha. Sa face réjouie, ses yeux pétillants de gaieté, sa belle humeur, son air de satisfaction, tout

Digitized by Google

en lui m'irritait. Ce fut peut-être à cette excitation sourde que je dus de traverser victorieusement l'épreuve. Je fais grâce au lecteur de plus amples détails. L'huile rance, le beurre fort, furent la sauce de tous les plats auxquels je goûtai. Le poisson, le mouton, les œufs, et surtout le couscoussou national, combinés de vingt façons ingénieuses avec le sucre, le piment rouge et vert, le miel, les tomates, sont la base de tous les festins indigènes. — Le thé, dans lequel on infuse des feuilles de menthe ou de lavande, est prodigué sans mesure. L'usage des serviettes est absolument inconnu ; aussi, les ablutions finales sont-elles de première nécessité.

Je pris congé du pacha, et, au sortir de sa maison trop hospitalière, je me retrouvai avec bonheur au grand air de la rue. Avant de quitter la ville, j'allai visiter un jeune Maure qui avait fait récemment un voyage en France, et qui, au grand scandale de ses dévots amis, en avait rapporté des curiosités qui faisaient son bonheur. Quand je pénétrai dans sa cour, toutes les femmes étaient renfermées dans des chambres dont les portes entre-bâillées laissaient entrevoir quelques têtes curieuses. «Voilà le chrétien, se disaient-elles : regarde-le ! » Les chambres étaient décorées avec un luxe élégant. Ben-el-Hadj-Kassem, notre hôte, nous fit remarquer avec un air de satisfaction enfantine une vingtaine de poupées rangées avec soin sous des globes de verre, et représentant des marquises, des bergères et des danseuses. Je vis aussi des chiens en carton que Hadj-Kassem faisait japper furieusement, et une bergerie des Alpes avec ses petits arbres verts bien frisés.

Je quittai la ville avec la même escorte qui m'y avait amené : mais cette fois, elle était silencieuse et déserte comme une ville abandonnée depuis longtemps. El-Zeneber avait prescrit aux habitants de se renfermer soigneusement dans leurs maisons, eux, et surtout leurs enfants. Je pus donc méditer à l'aise sur les principes culinaires dont je venais d'être la victime ; mais je ne me sentis satisfait que lorsque mes rameurs eurent mis la rivière entre moi et mes bourreaux.

Le pacha de Salé s'est toujours montré, depuis cette matinée, très zélé à donner satisfaction aux Français qui lui adressaient quelque réclamation. Des Salétins avaient coupé pendant la nuit le câble d'un de nos navires : l'agent de France se plaignit. Zeneber envoya un de ses hommes avec ce message : « Combien de mains exiges-tu qu'on t'apporte sur un plat ? Je ferai couper celles des gens qu'on verra rôder autour de vos ancres. »

Digitized by Google

II

La plupart des poètes orientaux ont comparé leur bien-aimée à une colombe : cette image charmante s'est présentée d'elle-même à mon esprit quand j'ai vu pour la première fois apparaître au loin, dans la campagne, une Mauresque enveloppée de ce long voile blanc qu'on appelle *haïk*. Ses pieds chaussés d'écarlate glissaient sur l'herbe de la prairie. La blancheur de ses vêtements, sa démarche gauche, cadencée et comme indécise, tout me rappelait une colombe au milieu des gazons.

C'est ainsi que souvent j'ai reconnu combien sont vraies les images de l'antique poésie orientale. Plus souvent encore, je me suis arrêté pour contempler des scènes *bibliques*, dont les personnages, après quarante siècles de silence, semblaient revivre sous mes yeux. J'ai vu Abraham, le père majestueux des croyants, assis à l'entrée de sa tente, contempler ses enfants qui s'ébattaient dans les hautes herbes, et reporter ses regards sur le profond azur du firmament, dont il semblait compter les étoiles, emblème de son innombrable postérité. J'ai envié le bonheur d'Eliézer étanchant sa soif dans une eau fraîche et pure que présentait à ses lèvres la main de la belle Rebecca. J'ai admiré la fière beauté de la fiancée d'Isaac, ses yeux pleins de doux éclairs, sa taille souple et riche, ses épaules dorées par un ardent soleil, ses bras qu'elle élevait avec une grâce inimitable pour soutenir l'urne aux lèvres du voyageur. Sarah m'a toisé d'un œil altier : elle m'a poursuivi de ses ricanements de centenaire. Agar et Ismaël ont attendri mon cœur, malgré les farouches regards qu'en fuyant ils dardaient sur moi.

Mais pour retrouver les scènes patriarcales, il faut pénétrer au sein des tribus qui vivent sous la tente, et dont les mœurs imposent aux femmes une vie plus libre, ou plutôt un esclavage plus rude et plus laborieux. La plupart des femmes que j'ai vues dans les douars étaient défigurées par les misères de l'esclavage domestique. On les voit, à demi-vêtues de lambeaux noircis et déchirés, flétries, ridées, haletantes, se courber vers la terre qu'elles cultivent, supporter les plus durs travaux, plier sous des fardeaux énormes. Femmes et filles s'avancent ainsi chargées, pieds nus, sur le sol ardent. Le chef de famille se prélasse sur la croupe boiteuse d'un âne presque toujours pelé et saignant. Les garçons suivent leur père, les plus jeunes gambadant, les plus forts babillant entre eux.

L'amour ne fait qu'effleurer de ses ailes le cœur de ces femmes

Digitized by Google

bientôt déshéritées de toute grâce et de toute jeunesse. A quinze ans, leur beauté décline; à vingt ans, elles ont perdu tous les charmes délicats; leurs formes robustes prennent cet aspect de virilité, présage d'une rapide décadence; enfin, à trente ans, commence pour elles la décrépitude. Et cependant, à travers les ravages prématurés de la servitude, il est facile de reconnaître chez les Bédouines et chez les Berbères les grands traits qui distinguent une race vigoureuse et belle. J'ai vu parmi elles de très jeunes filles dont les plus belles statues de la Grèce offriraient seules le modèle. Souvent, tandis que j'explorais à marée basse les roches de Rabatt, fertiles en plantes marines, je voyais accourir de tous les points du rivage les femmes de la Kasbah, dont la constante occupation est de laver à l'eau de mer les laines achetées par nos trafiquants. Quelques-unes montaient sur les pointes élevées des rochers, prêtes à signaler à toute la troupe l'apparition redoutée d'un Actéon indigène, qu'hélas! elles n'eussent pas réussi à rendre muet. Sous la sauvegarde de sentinelles promptes à donner l'alarme, chacune de ces filles de la nature posait au Nazaréen les questions les plus diverses et les plus délicates. Le Nazaréen était un grand et puissant médecin : les plantes qu'il recueillait dans la mer étaient, sans nul doute, des remèdes merveilleux guérissant tous les maux. Aussi, voulait-on profiter d'une si belle occasion de salut. De là, les exhibitions les plus imprévues, les évolutions les plus mythologiques. C'est alors que j'eus lieu de me convaincre combien la pudeur, telle que nous la concevons, est étrangère aux femmes musulmanes : le seul soin qu'elle parut leur inspirer, était de me cacher leur visage.

Les chefs n'imposent pas à leurs femmes les labeurs qui sont le partage du plus grand nombre. Ils les renferment dans des tentes séparées, et les entourent d'esclaves et de servantes. Ils les couvrent de bijoux et de vêtements somptueux. Mais leur esclavage n'en est pas moins réel, et l'oisiveté n'adoucit guère la tristesse de leur condition. Chez les Berbères surtout, la femme est considérée comme un meuble dont le maître peut disposer à son gré. Le père vend sa fille à qui veut l'épouser. Si le mari meurt sans enfants, sa femme revient par droit d'héritage au frère ou au plus proche parent du défunt. Si au contraire il laisse un fils, celui-ci devient propriétaire de sa mère, qu'il peut vendre au même prix qu'elle a coûté à son père.

Les femmes des villes passent leur vie au fond de chambres humides et obscures, n'ayant d'autre souci que de se parer, de manger et de dormir. Toute culture intellectuelle leur est refusée. L'amour maternel même ne vient pas illuminer ces âmes flétries : dans leurs fils, elles ne peuvent reconnaître que des maîtres à servir; dans

Digitized by Google

leurs filles, elles ne sauraient voir que des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice. Le mieux, pour elles, est qu'elles vivent sans penser. Elles s'accoutument de bonne heure à végéter dans l'engourdissement du cœur et de l'esprit. Celui qui les voit et s'apitoie sur leur sort, souffre plus en les contemplant qu'elles ne souffrent elles-mêmes dans toute leur vie, du sein de leur mère jusqu'au sein de la terre, où elles entrent sans avoir vécu, s'il est vrai que l'amour soit toute l'existence de la femme. La poésie s'enfuit à tire d'ailes quand on pénètre dans la vie intérieure des femmes musulmanes. Si l'on veut reconnaître en elles ces êtres charmants que notre imagination a pu souvent rêver, il faut les voir avec les yeux de l'artiste, et encore, dans un lointain favorable, enveloppées dans les voiles qu'elles savent rouler autour d'elles avec tant de grâce.

C'est ainsi qu'un jour je me trouvai en face d'une scène telle que dut en contempler Homère avant de chanter Nausicaa. J'avais suivi le fond d'un ravin desséché, et je gravissais un tertre rocheux couronné de genêts et de palmiers nains. Le soleil ne lançait plus que des feux obliques; les ombres s'allongeaient, et je voulais goûter quelque fraîcheur. Le tertre dominait une prairie d'un vert éclatant, entourée d'arbres formant des massifs épais, et comme une ceinture d'ombre qui faisait paraître l'azur plus lumineux, le gazon plus riant. Une petite rivière, coulant sur un lit de cailloux, venait avec bruit dérouler à mes pieds le frais ruban dont elle enveloppait la prairie. Au bord de cette rivière, dans le lointain qui convient aux belles visions, quelques femmes reposaient, ou cherchaient dans une eau peu profonde un refuge contre la chaleur de la soirée. Les unes, étendues sur l'herbe, gardaient les vêtements de leurs compagnes; d'autres se soulevaient à demi, et semblaient embrasser du regard tous les points de l'horizon. Une d'elles se leva, et étendit les bras en ajustant sur ses épaules les plis légers de son haïk. Ces formes blanches se mouvaient sur le fond de verdure sombre, et se groupaient avec des attitudes nobles et avec une grâce enchanteresse.

Si quelque étranger pouvait voir ainsi les femmes de l'Orient lui apparaître comme dans un nuage, il connaîtrait d'elles tout ce qui est charmant et poétique, et je lui souhaiterais de s'en tenir à ces apparences, sans tenter de soulever le voile qui protége l'idole : mais ce voile même est un aiguillon puissant pour la curiosité. Dès les premiers jours de mon arrivée en Afrique, j'avais été frappé de l'apparence mystérieuse que donnent aux femmes ces plis impénétrables dont elles s'enveloppent avec un soin vigilant. J'étais las de ne voir en elles que des fantômes ambulants; je voulais à tout prix connaître les traits de la beauté mauresque. Quand je passais au bazar, je voyais l'œil unique que ces femmes laissent paraître se fixer sur

Digitized by Google

moi avec une expression toujours uniforme ; je ne pouvais y distinguer une nuance, un sentiment : aussi toutes les Mauresques m'apparaissaient comme une seule femme, un seul spectre blanc, avec un œil toujours noir et toujours impassible. Un jour que, penché à ma fenêtre, je méditais sur les moyens d'acquérir d'autres notions, je vis venir à moi en se dandinant, un de ces fantômes dont l'aspect commençait à fatiguer mes nerfs. Un juif passait, portant un vase de fer-blanc fraîchement étamé ; le soleil se jouait autour de ce vase : un rayon en jaillit qui vint éblouir au fond de son antre jaloux l'œil fixe de la Mauresque. Elle entr'ouvrit son voile, regarda le juif, et passa. Ce fut pour moi un trait de lumière. J'allai prendre une petite glace ronde et revins à la fenêtre, attendant une autre apparition. La ruelle était fréquentée. Deux femmes paraissent bientôt ; je me prépare à tenter une expérience qui m'avait autrefois réussi en mainte occasion. J'oriente mon miroir, un disque lumineux se joue sur l'ombre de la muraille. La houri passe : ma main tremblait, le rayon tremblait aussi ; mais il plonge enfin entre deux plis serrés, et... et la femme lève brusquement la tête en écartant son voile : c'était une horrible négresse !... Un grincement de deux rangées de dents jaunes et démesurées me rejeta au fond de ma chambre. Je fus consolé par d'autres succès. Toutefois, ce n'est pas sur ces souvenirs que je peindrai la beauté des Mauresques : les années qui suivirent m'apportèrent d'autres enseignements.

Comme les juives, comme toutes les femmes de l'Orient, les Mauresques ne sauraient prétendre longtemps à la beauté féminine telle qu'elle est appréciée parmi nous. Il faut donc séparer ces femmes en deux troupes : l'une comprenant les très jeunes filles et les femmes qui n'ont pas vu le vingtième printemps ; l'autre composée des femmes qui ont atteint ce degré de maturité seul estimé des peuples musulmans. Certes, je n'ai jamais été appelé à prononcer entre des beautés indigènes le jugement du berger Pâris ; et cependant, je suis fondé à croire qu'un autre Pâris, fût-il instruit par la contemplation de charmes divins, saurait distinguer plus d'une Hélène au milieu de la première troupe choisie. La plupart des visages que j'ai pu étudier étaient d'une beauté pure et sévère. Les traits étaient nobles ; les yeux, de vrais yeux de gazelle ; les contours doux et pleins. Une pâleur délicate, fruit de la réclusion et des longs loisirs, ajoute un charme étrange à la beauté de ces malheureuses, dont la plupart semblent consumées par quelque intime souffrance. Peut-être s'en trouve-t-il qu'un visage plus expressif et le feu de quelque ardente passion rapprochent des fougueuses héroïnes de Byron ; il ne m'a pas été donné de les rencontrer. Tristes serrements de cœur, tendre pitié, émotions mélancoliques : telle est

Digitized by Google

la moisson que j'ai toujours recueillie dans le champ de ces attrayantes mais navrantes études. Je n'oublierai jamais une certaine nuit sombre et pluvieuse dont un jeune Maure de mes amis avait profité pour m'introduire dans sa maison et dans la chambre de ses femmes. Depuis plusieurs mois, je suppliais ce jeune homme de me donner l'occasion de voir enfin une Mauresque. Il était marié depuis peu, et me vantait la beauté extraordinaire d'Atika : c'était le nom de sa nouvelle femme ; il était déjà possesseur d'une négresse dont il avait deux enfants. Longtemps, il se refusa à mes désirs, en alléguant les dangers qu'une semblable infraction aux lois du Coran pouvait amener sur sa maison. Nous étions dans la saison des pluies ; il me dit enfin qu'à la première nuit bien noire qui viendrait, il m'introduirait chez sa nouvelle femme.

Cette nuit arriva. On ne distinguait rien à deux pas devant soi ; de larges nappes d'eau fouettaient les murailles des ruelles désertes. Ahmet, vêtu d'un burnous sombre, marchait à tâtons, et je le suivais en rêvant aux tableaux les plus enchanteurs. Ahmet avait envoyé ses domestiques à la campagne. Il ouvrit sans bruit la porte de sa maison, et me fit franchir un étroit escalier. Nous entrâmes dans une chambre resplendissante de lumière. Au fond d'une alcôve, assise sur un tapis bariolé, et appuyée sur des coussins, Atika reposait. Un coup d'œil me convainquit que sa beauté était au-dessus de toutes les louanges. Ses joues s'empourprèrent à mon aspect : elle se souleva à demi, étendit vers moi une petite main rougie de henné, et m'adressa d'une voix douce quelques mots de bienvenue. Je pris place à côté d'elle. C'est alors que je vis pour la première fois le gracieux et éblouissant costume qui se cache sous le haïk des riches Mauresques. Qu'on me pardonne une courte description.

Atika portait un caleçon de soie d'un rouge cerise, qui laissait ses jambes nues depuis le dessous du genou. Une robe de soie d'un bleu céleste, parsemée d'étoiles d'or et couverte d'une autre robe de gaze transparente, était serrée autour de sa taille par un tissu d'or et de soie rouge. Un gilet de velours écarlate sortait de cette ceinture et s'ouvrait sur la poitrine, que voilait à peine un nuage de gaze mouchetée d'argent. Trois rangs de perles faisaient ressortir la blancheur rosée de son cou. Des anneaux d'or couvraient ses bras, enveloppés d'une mousseline légère, qui en laissait deviner les lignes flexibles et fines. Un bandeau de soie rouge pressait sa tête charmante, et des franges erraient en flocons soyeux autour de ses cheveux noirs, mêlées aux anneaux d'or qui ornaient les oreilles.

Atika se livrait à un babil enfantin. Elle m'accablait de questions absurdes, dont elle n'attendait pas la réponse. Elle avait vu au bazar la femme d'un consul chrétien : elle s'étonnait qu'un mince

Digitized by Google

corsage pût surmonter un corps démesuré ; elle croyait que la jupe tombait sans artifice sur des formes dont l'opulence la remplissait d'admiration : « Si ce n'eût été la crainte du mkhazni (soldat), me dit-elle, j'aurais essayé de m'assurer *par mes mains* d'un fait si merveilleux. » Elle pouvait avoir douze ou quatorze ans à peine, et se montrait curieuse sur beaucoup de points que sa vivacité ne fit heureusement qu'effleurer. Il lui eût été difficile d'ailleurs de briller par les charmes de l'esprit ; il nous serait encore moins facile d'imaginer à quelles inepties s'appliquent ces intelligences obscurcies et étouffées.

Je m'étais muni d'une bouteille d'un vin généreux, sachant par expérience combien le diable agrée aux musulmans s'il vient les tenter sous cette forme. Je proposai à Ahmet le fruit défendu. La belle Atika saisit la bouteille au passage : « Qu'est cela, sidi ? — Du vin de France. — Je veux en goûter. » Et déjà la bouteille était vide. Les deux époux, en quatre gorgées, avaient tari jusqu'aux dernières gouttes. « N'as-tu que celle-là ? » Je dus céder aux prières d'Atika, traverser la ville dans les ténèbres, au milieu des torrents d'eau, et rapporter deux autres bouteilles, qui furent accueillies avec enthousiasme.

Si grande fut l'avidité de la Mauresque, si comique était l'ardeur qu'elle mit à se renverser en élevant le coude, et à presser de ses lèvres les goulots trop avares, que sa beauté, sa grâce, ses atours, me parurent tout à coup grotesques : le charme fut dissipé sans retour. Ahmet prenait plaisir à voir la joie de sa femme. En présence d'exploits imprévus, j'étais resté dans la stupeur. Les trois bouteilles gisaient sur le tapis ; Atika les avait vidées coup sur coup sans qu'il nous fût possible d'y avoir notre part. Ses yeux, jusqu'alors assez languissants, s'animaient d'un feu étrange : les cris, les rires fous, les chansons, éclataient tour à tour. Parfois, Atika se taisait, se renversait en bâillant, ou poussait des soupirs profonds en jetant dans une cassolette des monceaux d'aloès et de benjoin. Tant de beauté, tant de grâces et de charmes, aux prises avec une grossière ivresse, n'excitaient en moi que de la pitié, et presque de la douleur. Ahmet dut enfin juger que tout autre regard que le sien ne devait plus s'arrêter sur la jeune bacchante. Il se leva. Je sortis au milieu d'un nuage de parfum dont l'âcreté pénétrante exaltait encore la folie d'Atika.

Ahmet me dit plus tard que souvent, pendant les longues nuits d'hiver, il prenait plaisir à s'enivrer ainsi avec sa charmante moitié. C'est surtout à lui, c'est à ses confidences, que je dois d'avoir pu connaître les idées précises des musulmans sur leurs femmes, et le genre de vie auquel ils les soumettent. Parmi eux, il s'en trouve

Digitized by Google

qu'une générosité naturelle élève à des mœurs plus humaines; parmi leurs femmes, quelques-unes échappent, à force de grandeur d'âme et d'intelligence, aux abaissements de la commune servitude; mais ce sont de rares exceptions. Dureté d'une part, avilissement de l'autre; insensibilité et dégradation : tel est le caractère général des rapports de l'homme avec la femme dans la société marocaine, où la plupart des maris règnent par la grâce du bâton.

III

On comprend que de telles mœurs ne doivent guère favoriser le développement des amours dramatiques, et nos feuilletonnistes chercheraient en vain au Maroc les éléments des aventures dont leur imagination se plaît à doter la race africaine. Si rares sont les cas d'exception, que je dois citer le seul qui soit venu à ma connaissance.

Peu de temps après le combat de l'Oued-Isly, un navire français, retenu par le calme sur les côtes du Riff, fut attaqué, pillé et incendié par les pirates riffains. Le consul de France obtint du sultan Abd-Er-Rahman une indemnité, et le sultan, voulant frapper de terreur les Riffains, et leur ôter l'envie de commettre de nouveaux méfaits, envoya dans leur pays une armée sous les ordres du kaïd Faradji, qui détruisit plusieurs villages, et ramena à Tanger une foule de prisonniers. Parmi ceux-ci était un jeune homme connu sous le nom d'Arouci. Beau, grand, vigoureux, il avait été livré par le cheikh de sa tribu comme le principal chef des pirates de cette partie de la côte, et ses yeux pleins de feu, ses traits d'une fière énergie, ne démentaient pas les exploits qu'on lui attribuait. On se demandait comment un tel homme avait pu être abandonné des siens, car l'usage des tribus, lorsqu'on exige des ôtages, est de choisir parmi les plus vils, auxquels, pour cette sorte de négociation, on accorde toutes les qualités ou tous les mérites qui peuvent leur donner un prix aux yeux du vainqueur. On a su, plus tard, qu'un motif de jalousie et d'injuste vengeance avait déterminé le cheikh riffain à confondre Arouci parmi les misérables qu'on emmenait dans les prisons du sultan.

Une année s'écoula. Les gens du Riff n'ayant donné aucun autre sujet de plainte, on mit leurs ôtages en liberté. Arouci resta quelque temps encore à Tanger ou aux environs; il disparut tout à coup. Bientôt, dans tout le pays qui s'étend entre El-Araïch et Salé, il ne fut plus question que de brigandages et de meurtres; chaque jour,

Digitized by Google

les courriers apportaient des récits effrayants. Les caravanes, si nombreuses qu'elles fussent, étaient pillées. Les riches marchands, les cadis, les tholba étaient mis à nu, et rentraient ainsi dans les villes à demi morts d'effroi. Les soldats du sultan étaient égorgés sans pitié dans des embuscades. Aucun ne pouvait échapper à ces attaques audacieuses, aucun, sinon les pauvres diables qui voyageaient seuls, et dont la misère était connue de tout le monde.

Un négociant de Tanger traversait une petite plaine voisine d'El-Mamora. Quelques amas de pierres bordaient la route à droite et à gauche. « Arrête, » lui cria tout à coup une voix formidable, « descends de ta mule, laisse-la, va-t'en ! » Le négociant avait tourné la tête du côté où partait la voix. Le canon d'un fusil dirigé sur lui l'avait bien vite décidé à l'obéissance. En arrivant à El-Araïch et à Tanger, il affirma avoir parfaitement reconnu, entre deux quartiers de roche, le visage du Riffain Arouci. D'autres témoignages se répandirent à l'appui du sien, de sorte que le doute fit place à la plus entière certitude. L'ancien ôtage riffain avait donc rassemblé des bandes nombreuses, et faisait trembler tout le pays qui avoisinait El-Mamora. Son audace surpassait tout ce que les vieillards se rappelaient des plus audacieux bandits. Vingt fois il parut dans la tente ou dans la maison des kaïds sous des déguisements tels que l'œil de Dieu pouvait seul les pénétrer, et chaque fois il en sortit en jetant son nom au milieu de ses hôtes terrifiés, qui n'osaient le poursuivre.

Le kaïd de la citadelle El-Mamora était, à cette époque, Sid-Mohammed-Abd-El-Djebar, ce cheikh riffain qui avait autrefois livré Arouci aux troupes du sultan, et qui depuis avait été comblé des faveurs de son maître. On comprend le motif qui avait déterminé Arouci à s'établir dans le voisinage d'El-Mamora : il avait juré d'être le fléau de son ancien cheikh, de troubler chacun des jours de sa vie, de faire crever sur lui un nuage de colère et de maux.

Abd-El-Djebar avait une fille d'une grande beauté, Rahmana, et il venait de la donner en mariage au fils du pacha de Salé. Des fêtes avaient rassemblé à El-Mamora toute la jeunesse riche de la province. Après toutes ces fêtes, qui durèrent plus de quinze jours, le nouveau marié partit, emmenant sa femme à Salé. Le cortége était nombreux. Outre les amis des deux familles, on y comptait cinquante cavaliers *oudaïa*, choisis parmi les plus intrépides de la citadelle. On avait à franchir un défilé étroit, resserré entre deux remparts de dunes et de collines boisées, et barré, vers le milieu de sa longueur, par les branches d'un vieux chêne qui prend ses racines au fond d'une antique citerne. Ce lieu est connu sous le nom de *Dour-Zim*, et le chêne de *Dour-Zim* a, de tout temps, servi de

Digitized by Google

point d'observation aux bandits qui infestent le pays. L'endroit ne saurait être mieux choisi. Du haut de l'arbre, ils dominent la route dans tous les sens, et calculent longtemps à l'avance les forces qu'ils auront à combattre. Du côté des dunes, ils n'ont aucune surprise à redouter, aucune route ne les commande; la mer lance éternellement des colonnes d'écume sur d'affreux rochers que nul ne saurait aborder. Au versant opposé, et derrière les monticules couverts de broussailles, la forêt déroule ses fourrés épais, où les cavaliers ne peuvent poursuivre des hommes qui savent ramper comme la couleuvre, et qui disparaissent en un clin d'œil avec leur butin.

L'escorte avait dépassé le vieux chêne et la citerne de Dour-Zim; aucun froissement dans les broussailles, aucune agitation dans les feuilles, n'avaient inquiété l'œil vigilant des voyageurs. Le ravin s'élargissait; ses bords abaissés laissaient entrevoir la plaine qui finit aux murs de Salé. Rahmana, portée sur une mule, s'avançait entre son mari et son frère, Sidi-Ali, jeune homme fier et hautain, détesté pour son orgueil et redouté pour sa bravoure. Le kaïd Abd-el-Djebar les suivait, et caressait sa barbe en louant Dieu de l'avoir préservé des bandits.

« Arouci te salue, ô cheikh Ab-El-Djebar! » Ainsi parla tout à coup une voix tonnante, et vingt coups de feu éclatèrent en même temps; une nuée de bandits s'abattit sur l'escorte avec des cris et des hurlements. La mule de Rahmana est renversée; un homme, un démon, fond sur la petite tente qui protégeait la mariée, enlève Rahmana, et l'emporte en bondissant vers la forêt. Si terrible avait été l'attaque, si rapide avait été l'action, que le mari de Rahmana, son frère, son père, les amis qui l'entouraient, gisaient sur le sol, embarrassés sous leurs chevaux sanglants, comme si la foudre même les eût anéantis. Arouci fut suivi dans sa retraite par ses audacieux amis, dont un seul resta parmi les morts.

Abd-El-Djebar n'était pas homme à se livrer aux transports d'une rage inutile. Naturellement haineux et cruel, il n'ouvrit la bouche que pour jurer par le prophète, par les serments les plus redoutables, qu'il ne dormirait plus dans sa maison avant d'avoir tiré vengeance du ravisseur. Sidi-Ali fit le même serment : il jura de ne pas raser sa tête avant d'avoir torturé et égorgé de ses mains le Riffain Arouci. Ils demandèrent au sultan des forces considérables, et commencèrent une vie d'embuscades et de combats acharnés qui ne fit qu'accroître leur fureur. Ils ne paraissaient plus à leur kasba; ils campaient tantôt ici et tantôt là, sans se rebuter des surprises meurtrières, des dangers du jour et des terreurs de la nuit.

Une année entière s'écoula dans cette lutte sans trève ni merci.

Digitized by Google

Traqués de toutes parts, les bandits se retirèrent enfin au cœur de la forêt, et le cercle de leurs persécuteurs se resserra au point que chaque sortie diminuait sensiblement leur nombre. Les cavaliers du sultan gardaient les douars et tout le pays alentour, soupçonné de fournir des vivres aux assiégés. Ceux-ci ne pouvaient tenir longtemps contre une vigilance aussi implacable ; la rareté ou la timidité de leurs attaques témoigna bientôt de leur suprême détresse. Ils disparurent; les derniers durent mourir de faim dans les bois ou s'échapper isolément.

Le sort de Rahmana était resté un mystère. Son mari assurait qu'elle avait été tuée : le Riffain n'avait emporté qu'un cadavre. Mais la rumeur publique, sans qu'il fût possible d'en trouver la source, repoussait cette assertion ; Rahmana était vivante, telle était l'opinion répandue et accréditée dans tout le pays.

Arouci, depuis quelque temps, semblait être devenu invisible ; aucun indice ne révélait plus sa présence dans le pays ; ou il avait pris le parti de mourir comme le lion dans son repaire, ou il pouvait, à la faveur de secrètes intelligences avec les gens des douars, vivre tranquille au cœur de la forêt, et attendre l'occasion de reparaître avec de nouvelles forces. Peut-être encore, en face d'une situation désespérée, avait-il lui-même provoqué la dispersion de ses derniers compagnons et cherché son salut dans la fuite.

Ces pensées irritaient la fureur du cheikh et du féroce Sidi-Ali : leur haine comptait pour rien la mort de tant d'hommes, si la seule victime qu'ils avaient recherchée leur échappait. On les voyait battre sans cesse la lisière des bois avec des meutes moins acharnées qu'ils ne l'étaient eux-mêmes, et tenter chaque jour de pénétrer dans des fourrés où ils épuisaient leurs forces, mais non leur ardeur. Longtemps ils repoussèrent avec une obstination farouche la pensée que tous ces efforts pouvaient n'amener aucun résultat ; force leur fut enfin de reconnaître que l'homme puissant livre d'inutiles assauts lorsqu'il s'attaque à des obstacles que Dieu lui-même a voulu rendre inaccessibles ; or, la forêt était si bien enlacée de lianes, de plantes épineuses et de buissons noueux, que la vigueur des chevaux et la colère des chiens s'épuisaient en vain contre ces remparts « nés de la poussière et nourris de l'eau du ciel. »

Un jour, après une de ces vaines tentatives, le cheikh et son fils secouaient leurs vêtements en lambeaux, et rappelaient leurs *sleug* (levriers) sanglants et haletants. Ils chevauchaient en silence, lorsqu'ils virent un homme qui de loin semblait les appeler. Le cheikh alla vers lui, et cet homme lui apprit que le Riffain Arouci se tenait caché dans les roseaux, au bord d'une rivière qui coulait à l'extré-

Digitized by Google

mité de la plaine. Il parlait encore, que déjà un cri du cheikh avait rallié les cavaliers épars. On partit au galop, en décrivant un vaste demi-cercle dont les deux points extrêmes devaient toucher en même temps la rive, de manière à rendre la fuite impossible au Riffain, qu'on espérait surprendre. Le campagnard s'était jeté en croupe derrière le cheikh. « Homme, dit celui-ci, tu as gagné aujourd'hui la plus riche récompense si tes paroles sont vraies; mais si tu nous a trompés, tu seras traité comme je veux traiter Arouci! » — La plaine était longue. Les cavaliers entrevoyaient les touffes de fenouil qui marquaient le cours de la rivière; ils ralentissaient leur allure et gardaient un silence profond. Ils virent un homme se dresser au loin comme s'il fût sorti des entrailles de la terre et disparaître aussitôt. Tous avaient reconnu Arouci; tous se ruèrent sur le point où il s'était montré. Abd-El-Djebar et Sidi-Ali arrivèrent les premiers sur la rive. On battit les fenouils, les buissons, les roseaux. On reconnut une trace fraîche dans la vase : on la suivit avec soin. — « Il a passé l'eau! cria le cheikh; la trace s'enfonce et disparaît ici. » Et il poussa son cheval dans la rivière. On reconnut au bord opposé les mêmes traces qu'on avait d'abord quittées : elles se perdaient sur l'herbe et dans les touffes des genêts. Pendant deux heures cinquante hommes explorèrent au loin les deux rives; le terrain était battu comme une aire. Abd-El-Djebar voyait avec rage sa vengeance lui échapper peut-être pour toujours. On avait appelé les meutes : elles revenaient hurler sans trève sur les traces observées. Sidi-Ali pensa que le Riffain était rentré à reculons dans la rivière après l'avoir traversée et qu'il avait pu en sortir plus loin. Il enjoignit à quelques cavaliers d'explorer les deux rives en remontant et en descendant le cours de l'eau. A peine avait-il marché deux cents pas, que ses chiens s'arrêtèrent tout à coup à quelques roseaux dont la tête, poussée par le courant, flottait devant une excavation qui paraissait s'enfoncer profondément sous la surface de l'eau. Les *sleug* aboyaient en tournant autour des roseaux, sans qu'il fût possible de les pousser plus loin. Sidi-Ali cherchait à s'expliquer leur manœuvre furieuse. La rive, en cet endroit, se dressait comme une muraille à pic. En la parcourant d'un œil attentif, il remarqua, au-dessus du trou à fleur d'eau, cinq ou six trous plus petits; et, choisissant le plus apparent, il y enfonça le canon de son fusil, qu'il poussa avec force; il le retira lentement, et fit appeler le cheikh. — « Mon père, homme ou bête, nous avons ici une grosse proie. Lorsque mon fusil a touché le fond de cette crevasse, je l'ai senti repoussé par une secousse violente..... »

Quelques heures plus tard, le soleil descendait vers la mer. On avait apporté des pioches prises aux douars voisins. Les soldats

Digitized by Google

avaient fait une brèche dans le terrain à pic au-dessus des roseaux. Un éboulement découvrit enfin une sorte de tanière pratiquée dans la terre sèche ; et, gisant au fond de cette tanière, le redoutable Arouci. Il ne fit aucun mouvement : il paraissait mort. On le garrotta, on le tira au grand jour ; on vit alors que son visage était couvert de sang. Son œil gauche était crevé ; son cœur battait encore : il n'était qu'évanoui.

Le lendemain, à la nuit, Arouci, les mains liées, était couché sous une tente noire au bord de la funeste rivière. Abd-El-Djebar avait voulu camper sur le lieu même où il avait fait une si belle capture. Il méditait avec son fils une vengeance lente et féroce. Il ne voulait rentrer à El-Mamora qu'avec la tête d'Arouci ; mais il fallait d'abord que le Riffain subît toutes les tortures qu'un ennemi peut infliger. Ces tortures avaient commencé pour le captif : si ses mains seules étaient liées, c'est que ses pieds ne pouvaient plus l'aider à fuir. Sidi-Ali les avait mutilés de sa propre main, en coupant successivement les dix doigts ; puis on avait dérisoirement ôté les liens qui enlaçaient le prisonnier, et six soldats, couchés autour de sa tente, épiaient ses soupirs et ses gémissements.

La nuit était profonde. La lune avait disparu à l'horizon ; tout reposait sous les tentes.

« Arouci te salue, ô cheikh Abd-El-Djebar ! » Ce cri, jeté d'une voix tonnante, éveilla chacun en sursaut. En un instant, le tumulte fut horrible : on se pressait, on se heurtait dans les ténèbres. Le cheikh s'arrachait la barbe. On entendait le galop d'un cheval qui fuyait au loin : on tira au hasard quelques coups de feu auxquels répondirent des ricanements insultants, apportés par le vent de la nuit. « Mon cheval, » criait le cheikh, « vite ! ramenez ce damné, ce maudit ! » Mais le cheval du cheikh, une bête d'un prix inestimable, avait disparu : les entraves coupées traînaient au piquet. On remarqua bientôt l'absence de Sidi-Ali ; on le trouva mort dans sa tente. Un coup de poignard lui avait traversé le cœur ; le poignard même, planté dans son œil gauche, clouait sa tête au sol. A cette vue, le vieux cheikh versa des larmes et se courba sous le malheur. Il reconnut « que la pitié vaut mieux que la vengeance ; que la miséricorde seule est aimée de Dieu, et que la main de Dieu suit dans les ténèbres ceux qui recherchent les sentiers de la violence. »

Cependant un bon nombre de cavaliers était parti à la poursuite du fugitif. Ils le virent longtemps emporté, comme un spectre ailé, dans la direction des bois qui s'étendent vers l'Océan, puis il se perdit dans les replis du terrain au moment où le jour commençait à jeter ses premières lueurs. Ils s'arrêtèrent à l'entrée d'un bois de chênes-liége, et ils étaient là depuis quelque temps, quand le cheval

Digitized by Google

noir du cheikh sortit du bois et vint à eux en hennissant. Ils pensèrent alors que les cruelles blessures du Riffain avaient triomphé de son courage, et qu'il était allé mourir dans quelque buisson. Des chiens furent mis en chasse et suivirent des traces de sang qui conduisirent toute la troupe vers une ruine qu'on disait être hantée par les mauvais génies. Les soldats y entrèrent en tremblant. Les lévriers s'arrêtèrent au seuil d'une enceinte à demi-écroulée : ils poussaient des gémissements lamentables. Quelques hommes pénétrèrent enfin dans ce réduit, prêts à faire usage de leurs armes : mais la mort avait frappé avant eux. Arouci était couché, la face contre terre. Une femme, richement parée, se tenait à genoux près de lui et déchirait son haïk, dont elle enveloppait les pieds sanglants du Riffain. C'était Rahmana. Elle semblait ne rien voir, ne rien entendre : elle riait, elle sanglotait sans verser de larmes. On la ramena chez son père, qui était rentré à El-Mamora. Elle y resta plusieurs jours sans parler et disparut subitement. On la retrouva dans la ruine, grattant la terre comme pour y chercher le corps de son ami absent : « Dieu, disent les Musulmans, avait rappelé à lui la raison de Rahmana, » et rien n'a pu arracher *la sainte* à sa lugubre retraite.

Lorsque je quittai Salé pour me rendre à Tanger, et de là en France, je dus suivre la route qui passe sous les canons de la citadelle El-Mamora, et aboutit, à travers des gorges sauvages, jusqu'aux murailles d'El-Araïch. Je gravissais une pente rocheuse qui s'élève du fond d'une vallée sauvage et couverte de bois. Le ciel était noir ; une pluie froide tombait sur les bois noirs avec un morne bruissement. Des éclairs jetaient de fréquentes lueurs sur la lointaine solitude. Le retentissement du tonnerre, mêlé au tumulte profond des forêts sillonnées par le souffle de l'orage, éveillait en moi non cette crainte qui abat le cœur, mais cette horreur qui trouble l'âme pour l'élever en face des grandes scènes de la nature. L'Arabe qui me servait de guide arrêta son cheval et me montra d'un geste, à travers la bruine épaisse, une masse rougeâtre suspendue au flanc du coteau dont nous suivions la crête. Je distinguai vaguement de hautes ruines dont la base était perdue au milieu de plantes qui l'étreignaient de leurs rameaux entrelacés. Bientôt, malgré les lianes qui assiégeaient le front déchiré de la ruine, comme si elles eussent voulu l'attirer sous leurs bosquets funèbres, je vis se dessiner les lignes d'un ancien château mauresque, ses ogives, ses arcades, ses colonnes grêles, ses galeries à double étage. Un escalier échelonnait ses degrés contre des murs à jour. Des brèches ténébreuses, des cavernes écroulées, marquaient la place des anciennes chambres. De tristes buissons couronnaient les voûtes défoncées et tombaient en rameaux traînants. — « Passons ! » me

Digitized by Google

dit l'Arabe, « ce lieu est un repaire de *djenoûn*. Passons! et que le salut de Dieu soit sur nous! »

Il parlait encore, quand un cri sinistre s'éleva, plus puissant que la tempête, et me glaça d'épouvante. D'autres cris lui succédèrent, puis des sanglots, puis des éclats de rire que répétaient les échos. Mon guide levait les yeux au ciel et murmurait des prières ; je l'interrogeai du regard.

« Que Dieu, dit-il, soit miséricordieux pour Rahmana *la sainte*, lorsque l'ange du jugement la prendra dans cette ruine où son cœur a été frappé! »

Grande fut la frayeur d'Ismaïl, mon guide, quand je lui déclarai que je voulais voir Rahmana. Il prodigua pour m'en détourner tout ce que l'imagination d'un Arabe superstitieux peut inventer de plus terrifiant. Je fus sourd à ses avertissements; je convins avec lui qu'il m'attendrait au haut de la montée, et je me dirigeai seul vers la ruine. Je dus mettre pied à terre pour guider mon cheval à travers un dédale de pierres, de ronces et de buissons épineux. Je pénétrai dans l'enceinte désolée : une étroite galerie tapissée de mousses glissantes me conduisit dans une grande salle ronde, qui me parut être une ancienne salle de bains. Un dôme crevassé y laissait arriver la pluie et le pâle reflet des éclairs. Les pierres disjointes tremblaient à chaque éclat de tonnerre. L'obscurité était telle, que mes yeux discernaient mal les fragments épars sur un sol fangeux. Rien, dans cette retraite, n'annonçait la présence d'un être humain. Une vague terreur m'envahissait; j'étais oppressé; il me semblait que ces murailles allaient se resserrant autour de moi, et qu'elles m'étouffaient. Un cri me fit frémir; il partait du coin le plus obscur de la salle. En y fixant mes regards, je parvins à distinguer une forme humaine, une femme demi-nue qui se mouvait sur le sol. Quelques éclairs me laissèrent entrevoir ses longs cheveux, sa face pâle et affreusement maigre. Elle était à genoux; elle se courbait pour gratter la terre, et se relevait en étendant ses bras vers le ciel : c'est alors qu'elle laissait échapper des cris, des sanglots, des rires effrayants.

Je l'appelai par son nom, « Rahmana! Rahmana! » — elle ne m'entendit pas. Elle resta quelques instants muette, les yeux fixes, sans regards, la tête et les lèvres tremblantes; puis elle entra dans un nouvel accès de douleur frénétique. Sa voix éclatait en accents qui n'avaient rien d'humain. On eût dit que toute sa vie, concentrée en un seul sentiment, ne se manifestait plus que par des sanglots, et s'épuisait dans le cri d'un immuable désespoir : « *aïa nas-i! aïa nas-i!* » (ô ma famille! ô ma famille!) répétait cette voix vibrante et

Digitized by Google

infatigable. — Puis tout à coup elle se taisait ; la sainte se courbait, et grattait la terre avec une ardeur insensée.

Je me retirai précipitamment. L'épouvante m'avait saisi. Je rejoignis au galop Ismaïl, qui m'attendait : « Khalifa, me dit-il, Dieu t'a conduit et Dieu te ramène..... Ceux-là seuls n'ont rien à craindre des Djenoûn, qui déposent chaque jour près de la sainte les aliments destinés à soutenir son corps misérable. »

Les fkys (docteurs) annoncent qu'au moment où l'ange de la mort aura touché de son aile noire la pauvre Rahmana, il chassera en même temps de cette ruine tous les démons qui y cherchent un refuge.

IV

J'avais poursuivi mon voyage ; je chevauchais librement depuis quelques jours à travers plaines, forêts et vallées. Un seul cavalier me servait d'escorte : c'était un oudaïa, un brave que le pacha El-Souëssy avait distingué entre ses plus braves soldats, et qu'il m'avait donné comme le plus prudent, le plus capable de prévenir ou de combattre les dangers d'une longue route à travers un pays sauvage.

Quatre mules portaient le bagage et la tente ; chaque soir, les quatre hommes qui les suivaient plantaient cette tente à l'endroit que j'avais choisi ; les bêtes, débarrassées de leur fardeau, étaient liées par des entraves à des piquets disposés en cercle ; un repas frugal, quelques tasses de café, quelques cigares, me faisaient oublier douze heures de marche sous un soleil implacable. Ben-Ismaïl, mon soldat, se couchait sur l'herbe à l'entrée de la tente, et m'invitait au sommeil par un ronflement soutenu, que la rosée de la nuit ne pouvait troubler.

J'avais franchi sans encombre ce défilé funeste à plus d'un voyageur dont j'ai parlé plus haut. Ce défilé est à mi-chemin entre Salé et El-Mamora. Il est formé, d'un côté, par les hautes dunes presque à pic qui cachent l'Océan, de l'autre, par des pentes couvertes de broussailles. Un chêne immense, seul arbre de la vallée, protége une grande citerne ruinée qui sert de refuge ordinaire aux bandits. Le chêne de Dour-Zim est célèbre dans toute la contrée, et sa renommée n'est pas des meilleures. A l'époque où j'entrepris le voyage, les troupes du sultan faisaient des battues dans les environs de Dour-Zim. Il y avait donc peu de probabilité que les bandits osassent tenter un coup de main. Quelques coups de sifflet dans les brous-

Digitized by Google

sailles, quelques figures patibulaires entrevues à travers le feuillage, m'avaient donné du danger ce que j'en ai toujours aimé : les appréhensions poignantes, et les fortes émotions qui font mieux sentir combien le soleil est radieux, quand la sécurité a rendu au cœur des battements plus mesurés.

Le voile sombre de la forêt de Mamora, qui, pendant douze heures, nous avait caché l'horizon, s'était enfin déchiré. A droite, les crêtes bleuâtres de l'Atlas; à gauche, la mer brillante, se déroulaient et se perdaient dans le profond azur. J'avais suivi les bords d'un lac dont les eaux dormantes, coupées par des îlots de verdure et de plantes aquatiques, sont fréquentées par des milliers d'oiseaux au plumage de toutes couleurs. A certains endroits, la surface unie et limpide se perdait à l'horizon. Des hommes nus se tenaient en longues files dans les roseaux de la rive, et en sortaient pour y rentrer aussitôt. On me dit qu'ils prenaient des sangsues, que ce lac contient à foison. Ils attendaient patiemment que quelques centaines de ces bêtes affamées vinssent s'attacher à leurs membres, et ils remontaient brusquement pour les faire retomber dans des sacs. Des cavaliers les transportaient aussitôt à franc étrier dans les villes voisines. Cette contrée, occupée par les Sehlouh, est très riche en ombrages et en belles prairies. Elle est couverte de douars et de troupeaux qu'on voit disséminés au loin dans les hautes herbes. Plus loin, je trouvai un pays presque désert : des broussailles, des plaines immenses, une solitude qu'animent seules de loin en loin quelques files de chameaux qu'on voit onduler et se perdre à l'horizon.

Pendant la quatrième nuit, le silence fut tout à coup troublé par une violente rafale qui vint secouer ma tente et nous réveiller en sursaut. Je sortis : les nuages couraient avec vitesse et envahissaient tout le ciel. Le vent s'élevait avec une impétuosité furieuse; il emportait au loin le bruit de nos voix; nous pouvions à peine nous entendre au milieu d'un vacarme assourdissant. La pluie tomba vers le matin. Le vent n'avait pas cessé : il nous fut impossible d'allumer du feu. Nous pliâmes la tente et partîmes aux premières lueurs de l'aube, espérant atteindre avant midi quelque douar où nous pourrions nous arrêter et passer la journée. Mais le ciel en avait décidé autrement.

Je n'essayerai pas de décrire ce que nous eûmes à souffrir à chaque heure de cette terrible journée. Les cataractes du ciel semblaient se ruer sur la terre pour l'écraser ou pour la dissoudre. Le vent gémissait, sifflait, hurlait, saisissait des nappes d'eau glaciale dans ses tourbillons, et nous en fouettait avec rage. Vingt fois nos bêtes s'arrêtèrent et refusèrent de faire tête à l'ouragan qui les aveuglait. Elles tournaient brusquement le dos au vent, se fichaient en

Digitized by Google

tremblant sur leurs quatre jambes écartées, allongeaient le cou, baissaient la tête, et devenaient insensibles aux éperons qui labouraient leurs flancs : les hommes les tiraient vainement par la bride; elles ne se remettaient en marche que lorsque le vent faiblissait un peu. Tout le jour se passa dans ces luttes obstinées de part et d'autre, et sans qu'il nous fût possible d'atteindre quelque abri. Les cours d'eau s'étaient changés en torrents. Dix fois, nous dûmes chercher des gués dans des flots rapides, qui roulaient bruyamment en emportant le limon de leurs rives. Les gués avaient disparu. Chevaux et mules glissaient dans la vase, disparaissaient en plongeant tout à coup, relevaient leurs naseaux fumants, et passaient enfin à la nage en nous plongeant dans l'eau jusqu'au ventre. Je laisse à penser ce que devint mon bagage. Vers le soir, la pluie était si fine et si drue qu'on ne distinguait plus à deux pas devant soi. Un froid brouillard s'élevait de terre, et roulait comme des flots de fumée blanche sous le souffle de la tempête. La faim, le froid commençaient à me torturer. La nuit arrivait : nous ne pouvions songer à nous arrêter ou à allumer du feu. A ce moment, nos bêtes, qui marchaient serrées en un peloton, commencèrent de glisser en enfonçant à chaque pas : je vis que nous étions dans un marais, et, au même instant, mon cheval s'affaissa; ses jambes de devant avaient à moitié disparu dans des touffes de jonc. J'interpellai assez brutalement Ismaïl, en lui demandant s'il comptait enfin nous noyer pour couronner une si belle expédition. Le rouge lui monta au front; il balbutia en regardant autour de lui : « Khalifa, ce maudit brouillard est cause que depuis longtemps j'ai perdu la route; je ne sais où nous sommes et où nous allons. » Après des efforts inouïs, nous parvînmes enfin à relever nos montures et à sortir du marais, en retournant sur nos traces. Les ténèbres devenaient plus épaisses, la tourmente plus affreuse. Mes dents claquaient; j'avais des éblouissements et presque le vertige. Mon burnous de laine pesait sur mes épaules comme une chappe de plomb. Mes membres raidis me refusaient leur service. Tous mes hommes étaient dans le même état. J'arrêtai la troupe, et je tins conseil avec Ismaïl. Les muletiers pensaient qu'en tournant sur la gauche, le long du marais, nous devions rencontrer quelque douar. Ils se fondaient sur ce que le terrain, dans cette direction, leur paraissait foulé par des traces de bestiaux. Mais la pluie et l'obscurité rendaient ces traces douteuses. Nous marchâmes pourtant vers le point désigné. Nous cheminions depuis une demi-heure, quand une lumière parut tout à coup au sommet d'un monticule que nous aperçûmes vaguement à travers les torrents de pluie qui tombaient en formant devant nos yeux un épais rideau. Un cri de joie salua cette apparition. Des aboiements frappè-

Digitized by Google

rent mes oreilles comme la plus délicieuse musique : chevaux et mules se ranimaient et trottaient en hennissant. Nous distinguâmes bientôt les tentes d'un douar qui couronnait le plateau. « Ismaïl, cours en avant, et va demander hospitalité pour cette nuit au cheïkh du douar ! » Ismaïl partit au galop. Peu de temps après, je le vis qui revenait au petit pas, et d'un air de mauvaise humeur : « Khalifa, le cheïkh est absent, et les gens du douar ne veulent pas recevoir un Nazaréen : Que veux-tu faire ! — Et que ferais-tu toi-même ? — Ils disent qu'il y a un peu plus loin un autre douar. — Et si les gens de cet autre douar ressemblent à ceux-ci ? » Ismaïl baissa la tête sans répondre. « Ismaïl, dis-je, avant peu la nuit sera si noire que nous ne verrons plus les pieds de nos chevaux. Je n'irai pas chercher plus loin un refus, quand j'ai si près de moi du feu et des tentes. Je veux passer la nuit dans ce douar. Fais ce que je vais faire moi-même, et n'oublie pas que tu as répondu de moi *alà ras-ek* (sur ta tête !). » Je partis au trot, Ismaïl se rangea à mon côté. Nous gravîmes rapidement la pente qui menait au douar. Je franchis le cercle, et je poussai droit à une tente où brillait un grand feu. Toute prudence était à vau-l'eau ; la faim, le froid ne me disposaient guère aux tentatives pacifiques. J'arrête court mon cheval, je saute à terre armé de mon fusil à deux coups, et je lance mon burnous au fond de la tente en m'y précipitant après lui. Ismaïl avait fait de même. En me voyant froid et déterminé, ses instincts de mkhazni (soldat) se réveillent ; il crie, menace, tempête, et pousse dehors, avec d'effroyables malédictions, deux ou trois femmes qui préparaient le couscoussou.

La stupeur les paralyse un instant et les rend muettes ; mais enfin leur colère éclate en cris aigus et en gestes menaçants. On accourt de toutes les tentes, un cercle se forme autour de nous. Les explications, les exclamations se croisent et s'échangent au milieu d'une tempête d'invectives contre le chrétien. Je me réchauffais à la flamme et je gardais le silence, en affectant un air tranquille et insouciant. Un grand garçon à mine furibonde, sans doute *le fils de la maison*, tombe sur moi en me frappant de la tête comme un bélier, et me pousse jusqu'au fond de la tente ; il tire en même temps un long couteau, et se met à couper les cordes qui la soutenaient. D'autres font la même besogne, dans l'intention évidente de me prendre sous la toile comme une alouette au piége. Je m'élance vers mon facétieux Bédouin, et lui détache de bas en haut un coup de poing qui l'envoie rouler la tête en arrière. Ismaïl se démenait comme un lion attaqué, et faisait pleuvoir des gourmades héroïques sur les autres assaillants. Ce mouvement offensif jeta une certaine hésitation dans la foule, qui, évidemment, répugnait aux dernières

Digitized by Google

violences. Je criais de mon mieux que j'étais Français, que j'étais entré comme chez moi sous la tente de mes amis, qu'on m'avait pris sans doute pour un Inglis, que jamais je ne sortirais du douar de *Sidi-Abd-Esselam*, mon ami, à qui j'avais résolu de demander une tente pour la nuit. — J'avais saisi au vol le nom du cheikh, et je le prononçais, en effet, comme si je l'eusse connu depuis longtemps. — La voix d'Ismaïl, mieux que la mienne, dominait le tumulte. Le brave oudaïa se livrait à la fougue d'une éloquence tout orientale. Il gesticulait en lançant de foudroyantes apostrophes : — « Oui, disait-il, accourez tous, ô chiens nus et galeux ! venez au-devant du sort que vous méritez si bien dès le ventre de vos mères : que Dieu les maudisse et qu'il sèche leurs mamelles ! Ah ! vous recevez ainsi un Français ! un ami de notre seigneur Abd-Er-Rahman ! un homme qui a des lettres du grand sultan de France ! [1] un homme que tous doivent considérer ! Ah ! vous osez lever vos têtes en sa présence, insectes venimeux et rampants, qui vous nourrissez des ordures de la terre ! Eh bien ! regardez-le, ce Nazaréen chéri de Dieu, et rougissez de votre sottise, car s'il le veut, vous ne porterez plus longtemps vos têtes chétives et misérables. Déjà elles branlent sur vos épaules : je les vois... oui, je les vois qui roulent dans la boue ; elles attirent toutes les bêtes qui se nourrissent de cadavres !.... »

Cette philippique, saccadée par des horions qui servaient comme de virgules, n'obtenait qu'un succès médiocre. La situation tardait trop à s'éclaircir ; elle pouvait d'un instant à l'autre tourner au tragique. « Il faut le chasser de la tente dont il a chassé nos frères, disait l'un ; qu'avons-nous à faire d'un Nazaréen ? — Appelez les chiens, disait un autre ; chiens contre chien, ils lui donneront la chasse jusqu'aux limites du douar. » — Les femmes surtout étaient comme des furies : je les voyais dans l'ombre, bizarrement éclairées par des reflets rougeâtres. Elles grinçaient des dents, étendaient vers moi des bras frémissants, et semblaient impatientes de me voir mettre en pièces.

Mon esprit commençait à envisager de sombres tableaux quand je remarquai, dans la foule des curieux, un vieillard qui paraissait avoir gardé son sang-froid. Ecarter brusquement quelques mégères qui me séparaient de lui, saisir son vêtement, lui demander de m'entendre à l'écart fut l'affaire d'un instant rapide comme la pensée. « Homme, lui dis-je, tu es vieux, tu es sage, et tous ces gens-là sont fous. Je suis Français, je porte des lettres du sultan. Depuis la nuit dernière, je voyage avec la pluie et le vent. J'ai faim, j'ai froid ;

[1] Les Marocains, pour désigner la qualité officielle d'un chrétien, disent : « *And ou braoudt es soultan.* » Il a des lettres du sultan.

Digitized by Google

les Musulmans qui m'accompagnent sont dans la même situation. Je suis venu dans ton douar comme chez des amis; si l'on me repousse, le sultan le saura, le pacha de la province en sera informé dès demain, et des maux de toute sorte tomberont sur le douar. Si, au contraire, on me fait bon accueil, j'oublierai tout, et chacun aura son *regalo*. »

Pendant ce colloque, où je déployai toutes les ressources de ma faible érudition en langue arabe, la foule s'était tenue à distance, et le tumulte s'était un peu apaisé; peut-être l'éloquence d'Ismaïl avait-elle ébranlé les plus fanatiques. Les mules, chargées de bagages, et les quatre conducteurs venaient d'arriver devant la tente en litige, et avaient fait une diversion marquée. Les muletiers, heureux d'avoir trouvé un gîte, et ignorant ce qui s'était passé, fraternisaient de bonne foi, et riaient joyeusement. Leur belle humeur et leurs propos avaient déjà provoqué quelques rires sympathiques.

A cet instant, je rentrai dans le cercle formé autour de la tente. Le vieillard me tenait par la main : *Blâkal, blâkal, a-hkouti.* « Doucement, doucement, mes frères, dit-il en calmant du geste et de la voix quelques énergumènes endurcis : ce chrétien est un ami; vous avez montré un cœur dur et impitoyable en lui refusant un abri contre le mauvais temps, et c'est pourquoi il est entré de force dans cette kheima[1]; mais il veut tout oublier. Qu'on prenne donc soin de lui; il a faim, il a froid. Qu'on lui laisse cette tente pour la nuit. Le cheikh Sidi Abd-Es-selam louera votre conduite, et vous le savez, les chrétiens sont généreux. Demain, chacun sera content. »

Ces paroles avaient été écoutées avec un profond silence. A mesure qu'elles étaient prononcées, je voyais les visages s'animer d'expressions plus humaines. « Allons, dis-je à une vielle femme qui me couvait encore d'un regard féroce, allons, femme, au lieu de me regarder ainsi, va chercher un fagot, et entretiens le feu; voilà qui récompensera ton zèle et ton savoir-faire, et je lui montrais quelques *onces* d'argent.

Ce fut le coup décisif. La baguette d'un magicien n'eût pas opéré un changement plus complet et plus rapide. Chacun vint me prendre la main, me donner la bienvenue, me dire en riant que ce qui s'était passé n'était qu'un malentendu. On loua Dieu, on maudit le diable. Les femmes, les enfants allaient et venaient, apportant des broussailles et des provisions : café, couscoussou, œufs, oranges, laitage, beurre, plats de toute grandeur et de toutes façons eurent en un clin d'œil encombré ma tente. Le grand garçon maugréait encore à la sourdine. On le roula loin de ses pénates envahis, et tous les

[1] Kheima : tente.

Digitized by Google

rieurs étant de mon côté, il lui fallut bien se soumettre; il le fit de bonne grâce, au nom de sa famille : « *Francis bueno; bueno Francis !* » me disait-il. «*And ou forza bezzef !* » — Il a de la force, et beaucoup. » — Je ne sais si le pauvre diable faisait allusion au coup de poing que je lui avais donné, ou s'il entendait seulement caresser ma vanité nationale. « *Francis bueno, Inglis falso !* » répétaient en chœur de jeunes polissons à mine éveillée, et le refrain obligé : « *Ara flis ! attini flis !* » Donne-moi des sous ! ne se faisait pas attendre.

Ismaïl avait aussi sa bonne part des attentions communes. Le brave homme donnait carrière à un appétit surhumain : il prodiguait à mon sujet, et par manière d'assaisonnement, les explications les plus hyperboliques. Il usait à propos des réticences mystérieuses, et se donnait ainsi de l'importance aux yeux des badauds Bédouins, les plus naïfs de tous les badauds passés et présents.

Sidi Abd-Es-selam, cheikh du douar, arriva sur ces entrefaites. On lui avait tout appris : il vint me prier d'excuser la grossièreté de ses gens, et me combla de soins de toute sorte. Il désigna des hommes qui devaient entretenir le feu toute la nuit devant la kheima, et garder mes bagages. Je pus enfin réparer les désordres de mon accoutrement : les dames du lieu suivirent avec un intérêt marqué les détails les plus intimes de ma transformation. Mes longs cheveux excitèrent longtemps leur babil. Mes gants, tout mon nécessaire de toilette, passèrent de mains en mains ; et j'oubliai bientôt, dans un profond sommeil, les émotions de cette journée.

Le lendemain, le soleil se leva radieux dans un ciel sans nuages. En montant à cheval, je distribuai quelques piastres, qui furent accueillies par des bénédictions. Tous les cavaliers du douar m'accompagnèrent jusqu'aux limites de la tribu, et se livrèrent en mon honneur au jeu de la poudre. Je vis plus tard que pas le moindre objet ne m'avait été dérobé, bien que mes bagages fussent restés toute une nuit étendus hors des malles et autour d'un grand feu. Mon couteau seul avait disparu, lorsque je m'embarquai pour Gibraltar. Le brave Ismaïl l'avait convoité avec respect tant que j'avais été sous sa garde : il le prit fort subtilement dès que je fus arrivé sain et sauf à Tanger.

Le lendemain de mes adieux au douar de Sidi-Abd-Es-selam, j'avais traversé l'ancien fleuve Loukos, et les riantes campagnes d'Arzila. La route que je suivais se faisait jour à travers un tapis de gazon émaillé de fleurs, Vers le soir, elle s'abaissa sous des bosquets d'arbrisseaux odorants jusqu'au fond d'une vallée dont les pentes douces remontaient en dessinant sur le ciel leurs crêtes couvertes de bois. Quelques filets d'eau couraient avec un gai murmure sous des touffes de genêts en fleur. Je m'enivrais du parfum d'arbustes et

Digitized by Google

de plantes aromatiques, dont mon cheval fendait avec peine les flots verdoyants ; et ces flots se refermaient aussitôt, comme pour cacher ma trace à d'autres voyageurs. J'arrivai à l'extrémité du vallon, sur un plateau élevé d'où le regard embrassait à la fois l'Océan et toute la contrée. Je m'arrêtai pour contempler une dernière fois le ravin délicieux dont je quittais à regret les détours.

Le soleil descendait dans la mer, et ses rayons glissaient jusqu'à moi sur les cimes boisées qu'ils semblaient parsemer de roses. Le fond de la vallée se perdait dans une brume diaphane ; ses bords s'épanouissaient dans une vapeur d'or et de feu. Les myrthes sauvages, les citronniers, les grenadiers, les lauriers roses, exhalaient de molles senteurs qui provoquaient aux douces rêveries. Des milliers d'orangers offraient leurs pommes d'or aux dernières caresses de l'astre qui les fait mûrir. La fable place dans cette contrée le jardin des Hespérides : mon imagination enivrée me disait qu'il était là, sous mes yeux.

La voix rude d'Ismaïl ramena mon esprit à d'autres pensées. Il avait tiré un épervier qui se débattait au loin dans les herbes ; et il galopait en faisant pirouetter en l'air son long fusil. Son burnous blanc m'apparut comme un linceul flottant. J'oubliai l'homme, je ne vis plus en lui que cette race jetée aux extrémités du vieux monde, et agonisant entre une mer de sable qui la presse, l'Océan qu'elle n'a jamais su franchir, l'Espagne qui l'a refoulée dans ses limites : *nec plus ultrà* devait être l'arrêt de ses destinées.

La solitude, le silence, le scintillement des innombrables étoiles qui font des nuits d'Afrique un long crépuscule, me parurent tout à coup si pleins de charme, que j'éprouvai un sentiment de regret, à la pensée de quitter peut-être pour toujours cette sauvage mais poétique nature. — Aujourd'hui, je me plais à retracer les souvenirs qu'elle m'a laissés, après un long séjour au milieu des populations de l'extrême occident africain : puissent-ils offrir un attrait moins mélangé que les réalités dont ils sont l'écho.

NARCISSE COTTE.

Digitized by Google

DE

L'INSPIRATION POÉTIQUE

DANS LUCRÈCE

De tous les poètes latins, Lucrèce répond le mieux au goût de notre temps, et par le caractère de son poème, aussi bien que par la nature de son génie ; il est le plus capable d'exciter un sérieux intérêt et une sorte de sympathie personnelle. Aujourd'hui on n'a plus assez de naïveté ni de loisir pour étudier avec une attention délicate les charmantes et légères fictions de l'antiquité, qui ne parlent qu'à l'imagination. Nous ne sommes plus en général des amateurs assez passionnés de l'art pour nous contenter de la beauté littéraire, et l'expression la plus accomplie du talent poétique nous paraît une curiosité rare sans doute, mais un peu superflue, quand il ne s'y mêle pas un enseignement. Ce que nous aimons surtout dans nos études et nos lectures, c'est la philosophie, et jusque dans les livres les plus frivoles, qui ne servent qu'à notre amusement, nous cherchons encore quelques théories ou quelques vues morales, non point pour y trouver des règles de conduite, mais uniquement pour satisfaire une secrète inquiétude. Tous nos grands poètes contemporains, en chantant leurs espérances, leurs doutes, les peines de leur esprit et leur détresse morale ; en mettant leurs beaux vers au service de la philosophie, se sont efforcés de répondre à ce goût populaire, et l'admiration qu'ils ont inspirée et qu'ils inspirent encore aujourd'hui, prouve assez qu'ils ne se sont pas mépris. Nous pouvons le dire à notre honneur, non-seulement nous aimons la philosophie, mais encore nous savons supporter les doctrines qui ne sont pas les nôtres, et les juger avec une sorte de clémence. Assez curieux pour nous intéresser aux grands

Digitized by Google

problèmes philosophiques, nous ne sommes plus pourtant assez rigides pour nous indigner sans mesure et sans équité contre des opinions téméraires; excellente disposition pour étudier et comprendre un poète épicurien tel que Lucrèce, dont le système peut choquer nos idées et nos croyances, sans rien enlever à nos sympathies, et sans gêner notre admiration.

L'épicurisme est aujourd'hui tellement jugé, qu'on n'a plus même besoin de se mettre en garde contre ses paradoxes. L'évidence de ses erreurs fait évanouir tous les périls de cette doctrine, et l'absurdité des démonstrations leur donne une espèce d'innocence. Toutes ces attaques passionnées et violentes contre la spiritualité de l'âme et le sentiment religieux paraissent si faibles et si vaines, qu'elles ne peuvent pas même inquiéter les esprits les plus timorés. Ces arguments contre la Providence et l'immortalité ne sont plus qu'un antique appareil de guerre que l'histoire de la philosophie recueille et expose à nos regards et dont on est tenté quelquefois de sourire, bien que ces armes vieillies aient été la terreur d'un autre âge. Ce n'est pas que l'épicurisme ait entièrement disparu du monde et qu'il n'ait gardé quelques fidèles, mais il n'est plus une doctrine; ce n'est plus qu'un nom convenu dont on décore une élégante maladie de l'âme. Aujourd'hui on n'est plus épicurien à la façon d'Epicure ou de Lucrèce; on l'est par habitude, par caractère ou par tempérament. L'épicurien de nos jours se passe volontiers de raisonnements et ne songe guère à se faire des dogmes; il professe de n'en point avoir, il fait gloire de ne relever d'aucun maître, de peur de rencontrer un joug incommode. Il n'est pas non plus enthousiaste comme Lucrèce; il ne pense pas à faire des prosélytes; il se contente parfaitement de son propre bonheur, sans prétendre encore faire le bonheur d'autrui, et, s'il est parvenu à cette indifférence exquise qui est sa félicité suprême, ce n'est pas qu'il se soit attardé dans les sévères jardins d'Epicure, il s'est tout simplement assoupi dans un doute voluptueux sur le *mol oreiller* de Montaigne.

Ainsi, Lucrèce n'a plus de véritables disciples, l'ensemble de sa doctrine est à jamais condamné, et, si nous croyons devoir le constater, ce n'est point pour prendre une précaution oratoire qui serait puérile, mais pour n'avoir pas à faire d'inutiles réfutations. Auss bien, ce n'est pas le système du philosophe qui sera le principal objet de cette étude. Le système est la partie la moins durable d'une philosophie. Ce n'est qu'une forme étroite dans laquelle la pensée d'une époque s'est renfermée, que l'esprit humain dédaigne en grandissant, dont il se dégage avec le temps et qu'il laisse tomber derrière lui, pour revêtir une forme nouvelle. Le système ressemble à ces enveloppes légères, dont parle Lucrèce, qui nous fournit lui-

Digitized by Google

même une juste comparaison, à ces tissus serrés et pourtant fragiles que des êtres vivants ont longtemps habités, jusqu'à ce que les premiers feux du printemps, en leur communiquant une vie nouvelle, les aient débarrassés de ce vêtement d'un jour, inerte dépouille qui flotte bientôt le long des buissons :

> Cum veteres ponunt tunicas æstate cicadæ.....
> ..... Nam sœpe videmus
> Illarum spoliis vepres volitantibus auctas.

Aussi n'est-ce pas cette frêle et périssable enveloppe de Lucrèce que nous nous proposons d'étudier, mais la pensée vivante, immortelle du poète, qui s'agite sous ces formes surannées. On peut dédaigner le système, tout en admirant cette grande âme qui n'a pas craint de s'engager dans une si vaste entreprise, la plus haute qui puisse tenter un philosophe, la plus faite pour effrayer un poète, c'est-à-dire d'expliquer la nature, de rechercher les secrets de l'univers, de remonter jusqu'à l'origine des choses, pour asseoir sur une base solide la foi philosophique, et pour faire de la vérité le fondement du bonheur.

Il est impossible d'embrasser un plus grand sujet, puisque ce poème est à la fois une cosmogonie, un traité de physique et une morale ; on serait tenté de dire une religion, si ce mot pouvait convenir à un philosophe qui met précisément sa gloire à rompre tous les liens qui unissent l'homme aux dieux. Ce qui fait la puissante originalité de ce poème, c'est qu'il n'est pas seulement une de ces tentatives incomplètes de la science naissante qui, dans la première ivresse de ses prétendues découvertes, se contente d'expliquer les phénomènes visibles, ne se préoccupe que de l'univers, et ne paraît pas s'apercevoir que de la théorie physique découle la morale, et que la destinée de l'homme, ses devoirs, son bonheur sont engagés dans ces problèmes sur le monde et la nature. Lucrèce ne reste pas à moitié chemin de la vérité ; des principes physiques il tire des conséquences morales, et il ne s'arrête que lorsqu'il croit avoir trouvé dans la science la tranquillité de l'âme. Le repos et la félicité du sage, voilà le but que poursuit Lucrèce, avec une ardeur qui ne se ralentit pas, et avec toute l'impatience d'un violent désir. Alors même qu'il paraît uniquement occupé de ses atomes et qu'il explique leurs évolutions avec l'apparente froideur de la science et la lenteur d'une dialectique exacte, quelques mouvements imprévus d'éloquence, quelques réflexions échappées au moraliste, avertissent le lecteur de ne pas perdre courage, qu'il ne s'agit pas seulement de spéculations oisives et de démonstrations qui ne sont que curieuses, que ses longs efforts ne seront pas perdus, puisque ce chemin aride de la science mène au séjour de la sérénité. Si pendant cette route

Digitized by Google

difficile et hérissée de tant d'obstacles on se laisse aller à la fatigue et au découragement, on se sent réveillé bientôt par le poète convaincu qui ne doute jamais du succès et dont les cris d'espérance, de joie ou de triomphe vous font, en quelque sorte, hâter le pas. C'est cette préoccupation morale de Lucrèce, ce désir d'arriver, non pas uniquement à la science, mais encore à la vertu; c'est enfin cette poursuite ardente d'un but pratique qui donne au poème un intérêt dramatique et renaissant; nous suivons volontiers un philosophe éloquent qui promet avec assurance de nous enseigner à bien vivre, et alors même qu'il est dans l'erreur, pourvu qu'il se trompe avec sincérité, nous l'écoutons sans peine, et loin de nous laisser effrayer par la hardiesse de ses principes, nous trouvons un certain plaisir jusque dans ce sentiment de défiance qu'il peut nous inspirer. Aussi, quelle que soit la morale de Lucrèce, qu'elle soit, comme on l'a dit, aussi fausse que sa physique, qu'importe. C'est elle cependant qui anime tout le poème, qui lui donne sa valeur et son prix. Il y a cette différence entre les erreurs physiques et les erreurs morales, que les unes sont périssables et que les autres sont éternelles. L'erreur physique, une fois reconnue et condamnée par l'expérience, tombe à jamais dans l'oubli. L'erreur morale, mille fois convaincue, renaît, se transforme et subsiste toujours. Elle est indestructible comme la passion qui lui a donné naissance, et quand même elle est oubliée, que nous n'avons plus ni à la réfuter, ni à la détester, elle nous intéresse encore, parce qu'elle est de l'homme et qu'elle fait partie de notre histoire. Qui de nous, à la lecture de certains livres célèbres, n'a point pris plaisir à contempler des erreurs auxquelles il était loin d'adhérer, et n'a trouvé comme un spectacle pathétique dans les égarements de quelque grand esprit? Parmi ces livres singuliers qui vous surprennent et vous touchent par leur audace même, le poème de Lucrèce occupe le premier rang, parce que l'auteur unit au plus beau génie une admirable candeur et la plus évidente sincérité.

Je ne crois pas qu'on ait jamais contesté la sincérité de Lucrèce. Elle éclate de toutes parts dans son poème, elle en échauffe toutes les parties, elle répand la vie jusque dans ces formules inertes dont la science a besoin et qui sont inévitables dans un ouvrage aussi didactique. On a de la peine à comprendre une conviction si ferme et si hautaine, et une telle énergie dans l'affirmation quand on sait que Lucrèce n'est point l'inventeur de son système, et que, par conséquent, il ne peut point avoir pour lui cet amour intraitable et jaloux que les philosophes ressentent d'ordinaire pour leurs propres découvertes. Il n'est que le disciple d'un Grec, encore n'a-t-il pas entendu le maître lui-même; il a reçu sa doctrine après un long

Digitized by Google

temps, intacte, il est vrai, et transmise par des mains fidèles. Mais s'il n'a point l'amour d'un inventeur pour son propre ouvrage, il a sans doute l'orgueil d'un homme qui apporte le premier à son pays des découvertes étrangères et attache un grand prix à des vérités non encore révélées. Quoi qu'il en soit, on reconnaît en lui le zèle fervent d'un adepte et même quelquefois le fanatisme d'un sectaire. Cette doctrine empruntée est devenue la sienne parce qu'il en a compris la beauté et la sagesse et qu'il en a ressenti lui-même les effets bienfaisants. Après l'avoir adoptée avec reconnaissance et longtemps méditée, il la garde avec une fidélité intrépide. On sent bien, en le lisant, qu'il ne parle pas comme un disciple récemment ébloui des vérités nouvelles, et qui, au moment de sa conversion philosophique, les proclame avec la chaleur légère d'un premier transport; encore moins est-il un de ces poètes épris de la difficulté vaincue, comme on en a vu quelquefois, qui, par fantaisie littéraire, s'amusent à mettre en vers un système en renom, avec l'espoir qu'on admirera leur talent plus encore que leur doctrine. Au contraire, Lucrèce fait assez voir qu'il est tout pénétré de cette sagesse épicurienne, qu'il l'aime parce qu'elle lui a procuré la paix de l'âme et parce que ses dogmes si solidement enchaînés l'abritent et le défendent contre les maux de la vie. C'est pourquoi, en exposant la doctrine d'Epicure, il semble lutter pour son propre intérêt et plaider pour lui-même. C'est à cette foi si vive et si résolue qu'il faut attribuer son éloquence; c'est là ce qui fait comprendre pourquoi une simple exposition de vérités physiques et morales ressemble à une suite de harangues; et, s'il est vrai que dans un discours l'absence d'une conviction véritable se reconnaît au style déclamatoire, on ne peut mettre en doute la sincérité de ce poète orateur qui est certainement le moins déclamateur de tous les orateurs romains.

On aimerait à chercher dans l'histoire de sa vie les raisons secrètes qui lui ont fait embrasser avec tant d'énergie la doctrine d'Epicure, et pourquoi il la propage et la défend avec une sorte d'intérêt personnel. Malheureusement l'antiquité nous apprend peu de chose sur sa vie, et les rares renseignements qu'elle nous a laissés n'ont rien de certain. Nous savons seulement que Lucrèce a vécu à l'époque la plus orageuse de la république romaine, qu'il a été le contemporain de Marius et de Sylla, qu'il a pu assister aux plus sanglantes horreurs de la guerre civile et, par conséquent, qu'il appartient à un temps où plus que jamais on pouvait être tenté de faire d'amères réflexions sur le déchaînement des passions humaines. On ignore s'il a été mêlé à ce terrible conflit des ambitions rivales, et s'il a rempli des charges publiques auxquelles la noblesse de sa famille et ses talents lui permettaient d'aspirer. Sa vie privée n'est pas plus

Digitized by Google

connue. On rapporte seulement qu'il était en proie à des accès de démence causée par un philtre amoureux qu'une femme jalouse lui avait donné, qu'il composait des vers dans les intervalles lucides de sa folie ; on ajoute, enfin, que vers l'âge de quarante ans, il termina sa vie par un suicide.

Ces détails, s'ils sont véritables, et en supposant même qu'ils soient inventés, montrent, ou du moins permettent de penser, qu'il y eut dans la destinée de Lucrèce quelque chose de tragique ; non point qu'on puisse accorder une entière confiance à une tradition qui paraît imaginée tout exprès pour effrayer l'impiété et l'athéisme, et pour servir de leçon à ceux qui seraient tentés d'imiter son audace sacrilége. Car l'imagination populaire, qui aime à mêler des récits merveilleux à la vie des héros et des saints, se plaît aussi quelquefois à composer une sinistre légende aux grands contempteurs des choses divines.

Mais cette tradition a du moins le mérite de répondre à la triste impression que vous donne la lecture du poème. Sous le calme apparent de ces vers philosophiques, on croit sentir la sourde agitation de passions encore vivantes ou mal apaisées. L'amertume de certaines réflexions nous fait comprendre que le poète n'est pas un spectateur désintéressé de la vie humaine, et qu'il n'a pas toujours habité ce séjour tranquille de la sagesse, *templa serena*, d'où l'on contemple sans péril, comme sans trouble, les orages de la vie. On ne salue pas le rivage et le port avec une joie si vive et un transport si naturel, quand on n'a pas été soi-même le jouet de la tempête et tout près du naufrage. En un mot, il faut avoir souffert de ses propres passions ou des passions d'autrui pour les détester avec cette vigueur, et une haine si profonde suppose moins peut-être l'indignation de la vertu étonnée que le regret encore présent des espérances déçues. Qu'on se rappelle seulement ses vers sur l'ambition, et cette pitié chagrine que lui inspirent ceux qui n'en sont pas encore désabusés ; qu'on se rappelle encore ses vers sur l'amour, dont il parle avec une sorte de terreur, avec un accent tragiqne, qu'on ne retrouve que dans la bouche de quelques héros de théâtre, mais qui, loin de faire penser, par exemple, au chaste effroi d'un Hippolyte, reproduit bien plutôt la honteuse douleur d'une Phèdre repentante et désenchantée. La lecture du poème vient donc donner quelque crédit, ou du moins une apparence de vérité, à une tradition lugubre qui nous parle de folie et de désespoir. Ainsi, soit qu'on admette que Lucrèce fut simplement le témoin indigné d'une époque abominable, soit qu'on suppose qu'il a été la victime de ses propres erreurs, on comprendra également qu'il ait embrassé avec amour une doctrine qui recommandait avant tout la modération,

Digitized by Google

la douceur des mœurs et le bonheur d'une sage indifférence. Il est arrivé plus d'une fois dans l'antiquité que de grands esprits, dégoûtés du monde et d'eux-mêmes, se sont jetés dans la philosophie, à peu près comme dans les temps modernes des âmes blessées vont cacher et guérir leurs peines dans les asiles de la religion. Maintenant, s'il est vrai, comme on le prétend encore, que Lucrèce ait fait le voyage de la Grèce, selon l'usage de la jeunesse romaine à cette époque, et qu'il ait étudié la philosophie à Athènes, sous la direction de Zénon l'épicurien, il est permis de se figurer que ce jeune poète, livré peut-être à tous les désordres de la passion, a écouté avec une avide curiosité cette doctrine consolante qui promettait la paix et le repos, et qu'il a peut-être adopté, avec toute la fougue de son âge et de son génie, des leçons qui paraissaient si bien convenir aux besoins de son âme et à ceux de son temps. D'ailleurs, dans cette doctrine telle qu'on l'enseignait et qu'on la pratiquait alors, il n'y avait rien qui pût choquer un esprit délicat. L'école était respectée, le souvenir de son fondateur toujours présent et honoré; les successeurs d'Epicure conservaient la parole du maître avec une fidélité religieuse, les disciples étaient unis, et, au milieu de toutes les querelles qui, en Grèce, divisaient les écoles rivales, donnaient l'exemple de la plus parfaite concorde. Le système ne manquait ni de grandeur ni de prestige. Cette morale qui, alors, n'était pas encore dégénérée et qui apprenait à se vaincre soi-même, à se retrancher les désirs frivoles, à combattre les terreurs de la superstition, semblait fortifier les courages et pouvait même tenter les âmes généreuses par l'attrait d'une certaine austérité. Enfin la physique, qui livrait le monde au hasard et aux lois naturelles de la matière, qui reléguait les dieux loin de l'univers, et, sans nier absolument leur existence, niait du moins leur présence et leur intervention dans les affaires humaines, cette physique, à la fois simple et triste, devait convenir à un Romain que les malheurs de sa patrie avaient déjà préparé à l'impiété, qui avait vu, pendant les guerres civiles, la religion au service de tous les partis et de tous les crimes, les présages les plus certains ne point empêcher le triomphe du plus fort et les dieux impuissants ou imbéciles contempler sans colère, du haut de leur capitole, le massacre des plus honnêtes gens.

Ainsi, bien que nous ne puissions rien affirmer et que nous en soyons réduit à des conjectures, nous ne pensons pas que le poème de Lucrèce soit l'œuvre d'un pur artiste qui, pour charmer ses loisirs, élève tranquillement un monument littéraire. Nous croyons pouvoir admettre que le poète a jeté dans ses vers les secrètes douleurs d'un cœur troublé et les joies d'une âme pacifiée par la philosophie. Il faut bien chercher une cause à tant de passion, de mouve-

Digitized by Google

ment et d'éloquence. D'où viendrait cette audace d'impiété et cet enthousiasme vaillant qui éclate à la fois en menaces et en actions de grâces? Quand il parle des dieux, ne dirait-on pas qu'il venge une injure personnelle ou un outrage fait à la nature humaine et dont il a été le témoin irrité? Quand il parle de son maître, ne paraît-il point payer une dette de reconnaissance? Les hymnes qu'il élève de temps en temps en l'honneur d'Epicure, sont tout ensemble des chants de guerre contre la religion et un acte d'adoration pour la philosophie. Avec quel dédain des superstitions populaires il célèbre les louanges de ce maître vénéré, qui a jeté sur les ténèbres du monde les brillantes et douces clartés de sa doctrine! Ce n'est pas un maître, c'est un père, un libérateur, un Dieu. Par une contradiction bizarre qui n'est pas tout à fait une hyperbole poétique et qui prouve la sincérité de sa vénération, il semble vouloir élever des aûtels à celui qui les a renversés. Comme les antiques rhapsodes qui, dans leur dévotion naïve, commençaient toujours, avant de chanter, par prononcer le nom de Jupiter, Lucrèce reprend quelquefois haleine pour invoquer Epicure, comme pour lui demander l'inspiration divine. Sa reconnaissance est si vive et si grave qu'elle ressemble à de la piété; ces chants lyriques de l'athéisme ont un accent religieux et toute la grandeur d'un langage sacré, et le poète lui-même, en attaquant toutes les divinités, fait penser au délire d'un hiérophante qui rend les oracles de son dieu.

Cette passion personnelle, que Lucrèce a mise dans l'exposition d'une doctrine étrangère, et si peu faite pour exciter l'enthousiasme, se reconnaît encore à la chaleur de son prosélytisme. C'est pour lui un bonheur et une joie sérieuse de pouvoir répandre des principes et des préceptes salutaires, dont il a goûté la douceur et senti lui-même l'énergique efficacité. Ce n'est pas qu'il se propose d'annoncer à tous les hommes ces formidables vérités qui épouvantent le vulgaire. On sait que dans l'antiquité la propagande philosophique ne s'adresse pas à la foule, et que la morale même, qui semble aujourd'hui le plus accessible de tous les enseignements, était considérée comme une science patricienne, ouverte seulement aux esprits d'élite. Aussi n'est-ce que pour son ami, Memmius, que Lucrèce prend la peine d'exposer tout l'ensemble de la philosophie épicurienne, et ce n'est point une des choses les moins touchantes de ce poème de voir que ce sombre monument, qui a dû coûter tant d'efforts, a été uniquement consacré à l'amitié. On aime à voir encore que ce farouche esprit n'était pas insensible à de douces affections, et que cette orgueilleuse et intraitable raison est au service d'un sentiment délicat. On se rappelle avec quelle effusion il promet à son ami de n'épargner ni les travaux ni les veilles, et avec quelle

Digitized by Google

charmante condescendance il se propose d'aplanir toutes les difficultés de la doctrine, de porter la lumière dans ces savantes ténèbres et de cacher enfin, comme il dit lui-même, la morne tristesse du sujet sous la parure des muses. Ainsi ce poète dédaigneux, qui ne trouve ordinairement que des paroles de mépris pour l'humaine ignorance, sait ménager pourtant la faiblesse de son compagnon d'études, et pour lui dissimuler l'amertume de la science, il y mêle les douceurs de la poésie, ou, pour lui emprunter cette comparaison célèbre qui peint avec tant de grâce sa sollicitude paternelle, il verse un miel doré sur les bords du vase qui contient l'absinthe amère mais bienfaisante, pour attirer à la coupe les lèvres de l'enfant malade, et par cette ruse innocente lui rendre la santé.

Mettre en vers les principes d'Epicure, vouloir prêter des ornements poétiques à une doctrine tellement ennemie de l'imagination et qui consiste en raisonnements rigoureux et en démonstrations scientifiques, c'était assurément une entreprise difficile, et le seul courage de l'avoir tenté prouverait assez combien les convictions de Lucrèce étaient solides et son prosélytisme ardent. Si, de plus, on songe qu'à cette époque, la langue latine n'avait pas encore été façonnée à l'expression des vérités philosophiques, qu'elle manquait de cette précision que la sience exige, qu'elle ne pouvait pas même fournir les termes les plus nécessaires; que par conséquent il fallait d'abord créer les mots indispensables et leur donner ensuite un certain lustre poétique, on comprendra mieux encore quelle était la témérité de ce poète novateur. Pour la langue, Lucrèce s'en plaint lui-même, et plus d'une fois il s'arrête au milieu de son ouvrage pour constater cette disette de mots et cette pauvreté d'expressions qui l'empêchent d'aller plus avant dans la pénible exposition de son système; mais, après un moment de lassitude, il reprend courage et continue sa marche laborieuse. Quant à la doctrine, qui pourtant est si aride, il la trouve entièrement digne d'être chantée par un poète. Il s'exalte à la pensée que lui, le premier, il a fait entendre aux Romains de si hautes vérités et prêté à la philosophie le langage séduisant de la poésie. La nouveauté hardie de l'entreprise l'enivre d'orgueil et de joie : Je parcours, s'écrie-t-il, un chemin que le pied d'aucun homme n'a foulé, je m'abreuve à une source où jamais n'a trempé nulle lèvre mortelle! Aussi le désir d'une gloire qui est réservée à lui seul, d'une couronne, dit-il encore, que nul front n'a portée, et surtout la foi dans son système, lui permettent de triompher de tous les obstacles et l'empêchent de se laisser rebuter par la longueur et la difficulté d'un si grand ouvrage. On s'aperçoit que le poète met une rare obstination à vaincre une langue rebelle, à dompter une matière qui lui résiste et ne veut pas entrer dans ses

Digitized by Google

vers. Cette intensité de l'effort poétique et cette opiniâtreté invincible est un des caractères les plus originaux de ce rude génie. Bien qu'il paraisse difficile de garder sa verve dans une longue suite de raisonnements et de mettre de la passion dans des formules logiques, on s'aperçoit cependant, dans les passages du poème où la sécheresse est le plus rebutante, que l'imagination du poète n'est pas endormie, qu'elle est présente et qu'elle accompagne toujours la raison du philosophe. Lucrèce n'est pas un de ces auteurs commodes et complaisants pour eux-mêmes, qui, pour ménager les forces de leur esprit, ou par tiédeur pour leur snjet, laissent successivement reposer leurs facultés l'une après l'autre, qui renvoient leur imagination quand ils dissertent, et leur raison quand ils chantent. Lui, au contraire, est toujours semblable à lui-même, et comme en possession de toute sa vigueur ; il y a de la chaleur dans le détail de son raisonnement, comme il y a de la logique dans son enthousiasme. De grandes images, des expressions d'une hardiesse lumineuse, quelquefois même une simple épithète d'un éclat ou d'une grâce imprévu, viennent rompre la monotonie de son exposition didactique, de même que dans ses mouvements lyriques, en apparence les plus désordonnés, son délire se renferme dans les expressions les plus précises et les plus rigoureuses. Tant de patience, unie à une fougue qui se contient à peine, est le signe certain d'une véritable et profonde conviction, et en même temps le plus sûr moyen de la faire partager à d'autres. Si la doctrine d'Epicure n'était pas si discréditée, si nous pouvions être encore trompés par des erreurs évidentes, nous apprendrions, par l'effet que produirait sur nous l'éloquence de Lucrèce, que la plus grande puissance de persuasion tient précisément à cette alliance de la dialectique et de la poésie. Cette ligue est redoutable surtout dans la polémique religieuse et morale, où il s'agit à la fois de convaincre et d'entraîner. C'est à ces deux forces réunies que la plupart des grands réformateurs ont dû leur triomphe. Quand la dialectique a ébranlé les préjugés qu'elle attaque, ruiné lentement le fondement des opinions contraires, enfin quand elle a ouvert la brèche, il est facile à la furie poétique de passer au travers.

Grâce à cette patience, qui ne l'abandonne jamais, et qui était si nécessaire dans un sujet épineux, grâce aussi à cette imagination toujours éveillée, Lucrèce a pu donner la vie et le mouvement à la monotone physique d'Epicure. C'est là ce qui lui fait porter avec une robuste légèreté toute cette épaisse matière. Combien il était difficile d'intéresser à ces atômes innombrables, sans forme et sans couleur, que l'esprit a de la peine à se figurer, qui ne se distinguent entre eux que parce que les uns sont rudes et les autres polis,

Digitized by Google

et qui n'auraient jamais l'occasion de se rencontrer et de s'unir si une bizarre hypothèse ne leur permettait pas d'échapper à leur direction perpendiculaire! Car voilà, en deux mots, tout le système d'Epicure. Mais Lucrèce, tout en restant disciple fidèle et sans rien ajouter à la théorie du maître, parvient à lui donner une certaine grandeur poétique. La nature n'est plus seulement l'ensemble inerte des choses, ni une masse confuse animée par une force aveugle et mécanique, elle paraît comme une puissance agissante et créatrice, elle est la mère féconde de tous les êtres, elle les fait naître et les fait mourir, elle adresse la parole aux hommes, les réprimande et leur apprend leur devoir, et, dans d'admirables fictions, elle semble remplir le rôle et les fonctions de la Providence absente.

De si imposantes images remplissent l'esprit d'une impression presque religieuse; l'athéisme de l'auteur paraît moins triste et moins désolant lorsqu'on sent que, sous ce tumulte aveugle de la matière, il y a une puissance, mal définie sans doute, mais vivante. L'imagination est soulagée en rencontrant dans cet univers sans dieu quelque chose qui rappelle une divinité; et le ton élevé du poète, son air inspiré, rendent cette illusion plus facile et plus touchante. Du reste, c'est là le ton ordinaire de Lucrèce; et, il faut le reconnaître, cette gravité constante impose au lecteur, lui donne confiance dans le poète et ajoute à l'admiration qu'on ressent pour son génie une sorte de respect pour sa personne. Quelles que soient ses opinions, on ne peut refuser le respect à un auteur qui se respecte toujours lui-même et dont toutes les paroles, même les plus hardies, témoignent des plus nobles sentiments. C'est ainsi que, dans ses plus ardentes invectives contre la superstition, il conserve toute la dignité d'un juge et d'un sage. S'il combat avec colère et un zèle fanatique les superstitions populaires, il dédaigne toujours de les fronder avec malice. C'est uniquement au nom de la raison et d'une morale épurée, qu'il attaque les fictions surannées du paganisme, et non point pour satisfaire une fantaisie satirique ou un caprice d'impiété. Aussi n'est-il pas un de ces novateurs peu scrupuleux, comme Lucien, par exemple, qui se servent de toutes les armes, qui font, de leur incrédulité, un spectacle divertissant, et qui, pour renverser plus sûrement les institutions établies et les vieilles croyances, compromettent la morale pour mieux discréditer la superstition, et commencent par corrompre le lecteur pour en faire le complice de leurs témérités. Dans le poème de Lucrèce, il n'y a rien qui ne soit digne de la philosophie et de la plus sérieuse polémique, et si son langage peut choquer quelquefois des oreilles délicates, si certains tableaux d'une liberté trop antique peuvent

Digitized by Google

étonner des modernes, ce n'est pas que le poète ait voulu flatter des passions mauvaises. Il est permis de dire qu'il a parfois l'impudeur de la science, mais non pas l'effronterie de la corruption et de la frivolité.

Lucrèce a-t-il trouvé la paix et le repos qu'il cherchait dans le système d'Epicure? On en peut douter. Il y a trop de passion dans son poème pour qu'on puisse supposer qu'il était parvenu à l'indifférence épicurienne. Ses attaques si furieuses contre les dieux et la tristesse de son fanatisme philosophique font penser qu'il était encore importuné par d'antiques croyances, et qu'il fait effort pour se débarrasser d'un sentiment religieux. La pitié si profonde qu'il ressent pour la folie des hommes, et la sombre mélancolie que lui inspire la vue de la destinée humaine, laissent voir encore qu'il n'avait pu se donner la sérénité du sage. On sent qu'il est à l'étroit dans son système, qu'il a quelque peine à s'y renfermer, et qu'il s'en échappe sans le vouloir. Sans doute, sa raison reste fidèle à la doctrine, mais ses sentiments vont au delà. Souvent il fait entendre des paroles qui donnent un démenti à l'orgueil de sa philosophie, et qui ressemblent aux plaintes du découragement. Après avoir nié, avec tant d'assurance, la présence des dieux dans le monde, leur puissance et leur gouvernement, il reconnaît qu'il y a dans l'univers une force cachée, qu'il ne peut définir, qui se joue de la faiblesse humaine et qui se plaît à renverser toutes les grandeurs. Lui, qui appartient à l'école de la volupté, il ne peut s'empêcher d'avouer que le plaisir ne donne pas le bonheur, et que l'homme rencontre un fonds d'amertume au milieu des délices. On est touché de voir cette contradiction entre le système et la pensée du philosophe; la doctrine est hautaine et prétend suffire à la félicité, et celui qui la propage et qui la vante avec transport n'a pas rencontré la paix qu'il promet aux autres. De tous les poètes et philosophes de l'antiquité, Lucrèce est le seul qui paraisse avoir connu ces troubles de l'esprit et les émotions d'une raison non satisfaite. Sans doute, il ne se défie pas de son système; au contraire, il s'en est, en quelque sorte, enivré pour étourdir de vagues inquiétudes, et l'on sent, à la véhémence de ses affirmations, qu'il excite son courage et cherche à se rassurer lui-même. Il faut arriver jusqu'aux temps modernes, à Pascal, par exemple, pour retrouver cet accent personnel dans la démonstration des vérités philosophiques. Car, bien qu'on ne puisse comparer ni leur caractère ni leur doctrine, ils ont pourtant cela de commun que leur imagination paraît encore obsédée par les choses mêmes qu'ils attaquent et qu'ils nient, Pascal par la raison, Lucrèce par les dieux.

C. MARTHA.

Digitized by Google

LA

LITTÉRATURE BRUTALE

Les Faux Bonshommes, comédie en quatre actes, par M. Théodore BARRIÈRE et Ernest CAPENDU. Paris, Michel Lévy. 1857. — *Madame Bovary*, mœurs de province, par Gustave FLAUBERT, 3e édit. Paris, Michel Lévy. 1857. — *Les Fleurs du Mal*, par Charles BAUDELAIRE. Paris, Poulet-Malassis et de Broise. 1857.

Une comédie, un roman, un recueil de vers, deux succès et un scandale, tels sont les trois événements littéraires qui ont le plus marqué dans l'année qui vient de finir. Il y en a eu d'autres, et d'un caractère bien opposé; mais ceux-là ont laissé trace profonde. Ils ont éclaté tout à coup, sans concert et comme à l'aventure, et cependant ils sont venus en leur temps. *Les Faux Bonshommes*, *Madame Bovary*, *les Fleurs du Mal*, quelque différents que soient l'intention qui les a inspirés et le talent qui s'y montre, frappent d'abord par un caractère commun d'audace brutale et de sang-froid dans l'expression du vice. On dit que MM. Barrière et Capendu, M. Flaubert et même M. Baudelaire, n'annoncent en littérature rien de nouveau, ni dont il faille prendre l'alarme comme d'une chose inouïe; que Balzac a peint comme eux et plus qu'eux la nature humaine sous des traits qui en dégoûtent; qu'ils procèdent tous trois de lui; qu'ils le continuent chacun à sa manière. Mais dans Balzac il y avait une imagination qui saignait, je ne sais quoi de passionné et de triste, des vicissitudes d'accablement et d'exaltation, un cerveau sinistre dont il semblait incapable de secouer le tourment. Sa misanthropie était une fièvre et une hallucination. Elle est en ceux-ci la santé. Je ne vois en eux que tranquillité suprême, je n'ose ajouter contentement. Ce trait général de ressemblance entre des

Digitized by Google

écrivains qui n'ont pu s'entendre et qui ont apporté dans l'art des aptitudes primitives contraires, est déjà par lui-même une coïncidence grave. Le succès qu'ils ont obtenu, ou le bruit qui s'est fait autour d'eux, ajoute encore à cette gravité. Tous nos lecteurs le savent, même sans avoir ouvert le livre de M. Flaubert; c'est pour lui qu'a été la meilleure part de ces triomphes. Jamais auteur n'est passé plus soudainement de l'obscurité dans la pleine gloire. Signé d'un nom inconnu, *Madame Bovary* a été réimprimé quatre fois en un an. Rien ne lui a manqué, pas même d'illustres patronages, pas même un peu d'esclandre, et la magistrature scrupuleuse ne l'as mis en cause que pour le munir d'un brevet officiel d'innocence. M. Flaubert n'a eu besoin d'ailleurs de recourir à aucune de ces petites adresses en usage dans la république des lettres pour lancer un chef-d'œuvre trop paresseux à quitter la boutique de l'éditeur. Le livre a fait son trou comme un boulet; la première trouée a été à travers les colonnes du *Moniteur*. Si Mme Bovary a eu de son vivant sa somme raisonnable de déceptions, si elle a vu la plupart de ses rêves « tomber dans la boue comme des hirondelles blessées, » en voici un du moins qui s'est accompli. « Elle aurait voulu que ce nom de Bovary, qui était le sien, fût illustre, le voir étalé chez les libraires, répété dans les journaux, connu par toute la France. » Elle a de quoi maintenant être contente, il n'est point d'étalage où ce nom ne flamboie. Si même il faut en croire le demi-aveu d'un critique éminent, bien placé pour connaître la société parisienne et non la plus mauvaise, *Madame Bovary* a trouvé asile dans les boudoirs les plus délicats. Il est donc naturel qu'elle soit le principal objet de cette étude, et c'est à cause d'elle surtout que nous nous sommes déterminé à l'entreprendre. *Les Faux Bonshommes* et *les Fleurs du Mal* y prendront place à titre d'explication indispensable ou de simple complément. L'œuvre de M. Flaubert sera plus dans sa situation et dans sa lumière, les tendances qu'elle trahit nous seront plus intelligibles si les faux bonshommes nous servent d'introducteurs auprès de Mme Bovary; et il ne nous a point déplu de marquer, ne fût-ce qu'en passant, dans *les Fleurs du Mal*, le point extrême de ces tendances. Nous ne pouvons nous dissimuler que ces trois auteurs trouveront, au premier abord, bizarre le rapprochement que nous prétendons établir entre eux. Ils s'étonneront d'être issus sans le savoir du même lieu et d'aboutir à la même fin; MM. Barrière et Capendu se demanderont par quel miracle, ayant écrit contre l'argent et les passions hideuses qu'il suscite une satire implacable, ils peuvent être traités de pair à compagnon par M. Flaubert, qui a peint la luxure avec des couleurs si provocatrices; M. Flaubert réclamera contre ce voisinage qu'on prétend lui infliger des *Fleurs*

Digitized by Google

du Mal; tous protesterons qu'ils doivent savoir mieux que personne ce qu'ils ont voulu dire et ce qu'ils ont dit. Tous en ce point auront tort. Ce n'est pas seulement de leur mérite que les auteurs sont mauvais juges; ils le sont encore de la portée morale et du sens véritable de leurs œuvres. Ils suivent en écrivant des instincts sourds, qu'ils exprimeraient peut-être plus mal s'ils se rendaient plus capables de les analyser. La critique se propose pour œuvre principale de démêler ces instincts, de les comparer entre eux, d'apprécier jusqu'à quel point ils sont légitimes, d'en juger la moralité; et c'est pourquoi, en exigeant d'autres qualités que l'art, elle n'est pas, quoi qu'on dise, moins difficile. Gœthe eût-il pu, aussi bien qu'un Rosenkrantz et un Duntzer, porter la lumière dans la complication infinie de ses œuvres, et lorsqu'il posait des énigmes dont il croyait savoir le mot, n'est-ce point d'autres que lui qui l'ont découvert? La critique vaut l'histoire; en jugeant les écrits, elle raconte, explique, devine et développe les ambitions déçues et les besoins rassasiés d'un siècle.

Il y aurait quelque naïveté à signaler ici, après mille autres, ce développement excessif des intérêts matériels qui tend à devenir la loi de la société, et ce serait un vain jeu d'esprit de déclamer contre lui, puisque toutes les déclamations du monde n'y changeraient rien. La part de fatalité qu'il faut que les sociétés humaines subissent, même en restant libres d'ailleurs de leur conduite, vient pour le moment de ce côté; c'est l'héritage des temps, et puisqu'il ne nous est point loisible de rejeter la succession, nous aurions tort d'en déplorer trop longuement les charges. Mais ce phénomène en entraîne d'autres dont nous sommes plus particulièrement responsables, et contre lesquels il est possible de réagir; tous ensemble se résument dans une lente et singulière corruption des mœurs publiques, dont la bourgeoisie opulente et les classes aisées ne paraissent point assez craindre de se rendre responsables. J'entends par ce mot de mœurs publiques non pas seulement des actes, mais un ensemble de notions sur les choses de l'âme et du goût, qui sont comme l'air que respire une société. Tout ce qui est idéal est aujourd'hui méprisé. Il n'y avait rien naguère de plus subtil que nous, de plus éthéré, de plus enclin aux sublimités; pour nous, comme pour le docteur Faust, les plus hautes étoiles du ciel n'étaient pas encore assez haut; nous n'avions ni une soif, ni une faim terrestre; c'était presque nous avilir que de boire et de manger.

Nicht irdisch ist des Thoren Trank noch Speise.

Il n'y a rien aujourd'hui de plus réel et de plus positif.

Une philosophie est née, qui, en prenant pour méthode ou en se

Digitized by Google

proposant pour fin l'indifférence systématique, légitime ces instincts terre à terre ; et, si la littérature qui les exprime a besoin d'une poétique qui la consacre, cette philosophie la lui donne. Nos lecteurs connaissent M. Taine et M. Renan ; nous retrouverons, soit leur esprit, soit l'application de leurs maximes, dans les écrits qui viennent d'exciter si vivement l'attention publique. En vain semblent-ils vivre tous deux dans un isolement parfait, voués au culte de l'idée pure ; leurs doctrines les rattachent au mouvement qui emporte le monde ; elles ne sauraient avoir, en se propageant, d'autre conséquence que d'étendre le culte des intérêts positifs dont ils restent eux-mêmes dégagés. J'ai une sympathie médiocre pour l'épicuréisme futile du haut duquel M. Renan contemple à ses pieds les idées qui s'entrechoquent. Ses amis vont partout sonnant qu'il a créé une science, jusqu'à ce jour inconnue, la critique religieuse. J'ai peur qu'il n'ait seulement enrichi la république des lettres d'une impertinence nouvelle, la fatuité en matière de religion. Au fond, M. Renan n'est pas fort éloigné de partager le peuple français en deux classes, séparées par un abîme infranchissable, non plus, comme autrefois, la noblesse et la roture, mais les hébraïsants, gens de race à qui toute sagesse est dévolue, et au-dessous, très au-dessous, le vil troupeau de ceux qui ne savent que raisonner sans hébreu. J'admire si l'on veut, les ambages merveilleuses de son style et de combien de papillotes il sait envelopper son athéisme sucré. Mais enfin, en dépit du plus beau style du monde, ce n'est jamais que l'athéisme. De quelque côté qu'on morde dans la praline, on sent dessous l'amande amère. M. Renan se pique de jouir également de toutes les religions ; c'est, en effet, les mépriser également toutes, sans même juger qu'aucune vaille la peine d'être niée, sans estimer assez aucune philosophie ni aucune incrédulité pour la mettre à leur place. Quand il juge les idées, on dirait qu'il raconte l'âge des chimères après qu'il est fini. Il a beau regretter ensuite que cet heureux temps ne soit plus et se lamenter sur la chute de l'idéal, il a donné un des coups de trompette sous lesquels Jéricho est tombé. Une foi religieuse, honnête et éclairée, sûre d'elle-même, est un premier principe d'idéal qu'il ne contribue pas à raffermir en nous. L'ardeur passionnée de M. Taine fait contraste avec l'élégance glaciale de M. Renan. Ce qu'il est, il veut l'être hautement. A l'amour du vrai, il a tout sacrifié, carrière, plaisir du monde, relations et santé. On sent, à sa tendresse compatissante pour les êtres créés, qu'il souffre bien souvent sans le dire, tandis que M. Renan parle de ses souffrances par « dilettantisme[1], » pour produire des effets d'art, pour

[1] Je ne puis que répéter le mot si juste que lui a appliqué ici même M. Caro. Je renvoie.

Digitized by Google

se savourer lui-même. M. Renan et M. Taine, cependant, malgré ce qui les distingue, ont ce trait de semblable, que ni l'un ni l'autre ne reconnaissent l'intervention d'une volonté libre dans le jeu de nos facultés. Ils se rencontrent dans le fatalisme et dans le système de la spéculation impassible, que M. Taine proclame comme M. Renan, quoiqu'il ait peine à s'y tenir toujours avec la même sérénité. Mais, si tous deux sont également les maîtres d'une jeune école philosophique à laquelle correspond une jeune école littéraire, celle-ci, sans qu'on puisse se dissimuler combien elle a avec M. Renan de points de contact, doit saluer son chef naturel dans M. Taine. Le style qui y prévaut, en effet, n'a rien de commun avec celui de M. Renan, rempli de nuances douces, très défectueux si on le considère comme langue philosophique, puisqu'il ne subsiste que par une logomachie perpétuelle, mais qui, considéré en lui-même, uniquement comme style, hors de tout rapport avec la matière traitée, se présente avec un charme particulier de discrétion, de finesse, de mesure, de fraîcheur, de sentiment artistique des proportions, de poésie délicate. M. Taine, au contraire, même par son style, est de l'école dont nous voulons aujourd'hui déterminer les qualités ; il prodigue volontiers les épithètes ; les tons crus lui plaisent ; son audace s'accommode de la brutalité du trait ; elle fait effort pour y atteindre. On rencontre, semés dans ses livres, au milieu de sèches discussions, des portraits vivants et des paysages d'une netteté frappante, qui pourraient être transportés tels quels dans l'œuvre de M. Flaubert, sans que l'œil le plus exercé distinguât l'interpolation. Mais il est surtout de l'école nouvelle par ses théories littéraires. Il en a formulé les principes, il lui a composé son esthétique, enchaînement de préceptes rigoureux dont la doctrine de « l'automane spirituel » forme le premier anneau. C'est une esthétique assurément vicieuse, mais construite avec force, appuyée sur de larges bases, constante à elle-même, à chaque instant confirmée par une érudition merveilleuse, bien supérieure enfin à ces théories informes, désignées du nom de « réalisme, » qu'elle domine pour leur donner droit d'existence, et qu'on a eu raison pourtant de rappeler aussi à propos de M. Flaubert. Je ne veux point dire qu'aucun des écrivains inscrits en tête de cette étude soit sorti armé du cerveau de M. Taine, ni même qu'il ait songé le moins du monde à eux en rédigeant sa poétique ; il n'a songé qu'à La Fontaine, Tite-Live, Shakespeare et Saint-Simon. Je veux dire qu'agissant de son côté comme ces écrivains du leur, il a réduit en méthode générale les instincts plus ou moins nets auxquels chacun d'eux obéis-

du reste, pour plus amples développements, à l'excellent article que lui a consacré la *Revue* (livraison du 30 juin 1857).

Digitized by Google

sait en son particulier. Certes, M. Baudelaire n'a pas attendu, pour se révéler au public, M. Taine et ses doctrines littéraires. Mais ce n'est pas, nous le verrons, une médiocre consolation pour lui que ces doctrines existent. M. Taine estime, avant tout, les termes énergiques qui répondent avec exactitude à l'intensité des impressions de l'âme; il définirait volontiers le style, la notation littéraire des sensations. Or, cette vigoureuse notation est à peu près la seule qualité du style des *Faux Bonshommes*. Quant à *Madame Bovary*, ce développement d'une vie qui croît comme une plante, M. Flaubert semble ne l'avoir retracé que pour démontre par un exemple la philosophie de M. Taine. Ainsi, ces auteurs n'ont pas seulement, dans la diversité de leur génie, des qualités semblables, ils ont un centre commun où M. Taine leur a planté son drapeau. Un mouvement littéraire nouveau se constate jusqu'à l'évidence par une poétique nouvelle. Avoir un critique, c'est proprement ce qui d'un groupe d'écrivains forme une école. L'école existe; jugeons-la, sans négliger, le cas échéant, de rappeler les préceptes à côté de l'application, et les théories philosophiques à côté des créations de l'art.

I

Pour suivre la gradation qui mène à M. Baudelaire, il faut commencer par MM. Barrière et Capendu. Je ne conteste point les qualités singulières d'énergie comique par où leur œuvre a saisi le public. J'applaudis de tout cœur au sentiment profond d'honnêteté qui l'a inspirée. Ces personnages sans entrailles que pour l'argent sont vrais d'une vérité réelle autant que dramatique; nous aurons plus d'une fois à les interroger dans le cours de cette étude, pour leur demander le secret de beaucoup de mauvaises passions que nous observons ailleurs. Mais cette comédie, où se trouvent flétris avec tant de vigueur les instincts d'égoïsme trivial qui poussent le monde d'aujourd'hui à ne plus faire état que de la richesse, est-elle elle-même si innocente? Le moraliste, à défaut du critique, n'aurait-il rien à y reprendre? Pour répondre, il suffit de consulter l'impression générale qu'elle nous laisse; cette impression est plutôt fâcheuse que salutaire.

D'abord, qu'est-ce qu'un homme pour M. Barrière[1]? une mani-

[1] Pour la commodité de la discussion, nous ne citerons plus désormais qu'un seul des deux auteurs qui ont signé *les Faux Bonshommes*. Nous prions cependant le lecteur de se rappeler qu'il y en a deux. Nous serions désolé d'amoindrir la part de collaboration de M. Capendu.

Digitized by Google

velle dont l'habitude meut le ressort, rien de plus. Je ne dis point que M. Barrière se soit soucié d'écrire un traité de métaphysique, adapté au vaudeville; mais le libre arbitre tient dans son petit monde aussi peu de place que possible; ses personnages tournent naturellement au pantin, et les plus pantins sont le plus en relief. « Ah! çà! mais il est empaillé! » s'écrie Edgar en voyant Vertillac pour la première fois. Ils le sont tous comme lui, et Edgar le premier. N'est-il point là, sans cesse, monotone comme une aiguille qui montre l'heure, et immuable comme un planton qui a reçu une consigne, pour arracher tour à tour son masque à chacun des faux bonshommes avec le même sourire d'ironie sanglante et la même attitude d'indignation refoulée, soit qu'il cingle Péponet, soit qu'il s'émerveille sur les hautes vertus de ce cher Anatole? Je ne parle point de Bassecourt; celui-là n'est pas même une mécanique; c'est un geste et une phrase; il ne s'est guère vu au théâtre de personnage moins compliqué. Le petit Raoul — (je l'appelle petit, parce que, tout avancé qu'il est, il n'a pu se débarrasser de ses manières d'enfant, et l'on croit, à chaque instant, qu'il va se mettre à jouer au cerceau) — le petit Raoul dort ou veut s'en aller; il ne sort point de là; il n'a pas été mis au monde pour autre chose. Joueur, il l'est; libertin, il s'en fait gloire; grand amateur d'orgies, cela pose dans le monde; prodigue, avare, vaniteux, colère, féroce en ses moindres désirs, enfin tout ce qu'il vous plaira. Mais l'avarice, la colère, la luxure, vingt furies attachées à ses talons ne le tiendraient pas un quart d'heure éveillé quand son baromètre est à sommeil; à plus forte raison, ne lui arracheraient-elles point un cri plus ardent que : « je m'en vas. » Vous vous rappelez le précepte d'Horace :

..... Servetur ad imum
Qualis ale incepto processerit, et sibi constet.

Nos classiques, au XVIIe siècle, se faisaient une loi scrupuleuse de l'observer. Par goût réfléchi de la règle, ils s'imposaient cette discipline. Par un goût passionné pour la liberté, l'école de la Restauration la rejeta; quelques-uns même, alors, par une préférence hautement avouée pour le désordre, la violèrent sans autre dessein que de la violer. La voici maintenant qui ressuscite, mais absolue, mais inflexible, appliquée sans délibération, avec une rigueur géométrique et, si j'ose dire, avec un esprit de ligne droite sans conscience d'elle-même, désormais force qu'on subit et non plus règle qu'on se donne, *Servetur ad imum!* Horace retirerait son précepte s'il connaissait Péponet. Encore une fois, je ne nie point tout ce que ce rôle, qui est le principal de la pièce, a fourni à M. Barrière de traits d'excellent comique; mais il y a des moments où l'on doute si Péponet

Digitized by Google

vit. Il est si foncièrement automate, que M. Barrière, après l'avoir construit, ne peut s'empêcher de se rappeler à propos de lui, par une illumination subite, le canon du Palais-Royal que le soleil fait partir tous les jours à la même heure. Il produirait l'effet d'une pétrification pure et simple sans le ressort intérieur, je ne dis pas du vice qui se déchaîne avec le sentiment de sa force, mais de l'habitude vicieuse, qui fonctionne d'elle-même à l'insu de l'homme et de l'âme humaine, ni plus ni moins que le sang, qui ne nous demande point la permission de circuler, et l'estomac, que nous n'avons pas besoin de surveiller pour qu'il digère. On pense bien qu'il ne peut s'agir avec Péponet de cette subordination savante, en partie volontaire et toujours réfléchie, de tous les penchants à un penchant dominateur, telle qu'on l'admire dans le caractère du Misanthrope, du Tartufe, de l'Avare, voire même du Malade imaginaire; encore moins de ces luttes soit entre des passions contraires, soit entre le devoir et la passion, telles que nos grands tragiques aiment à nous en donner le spectacle. Il va son chemin sans se résister ni se faire aller. On aurait tort de dire qu'il aime, il se laisse aimer l'argent. Quand, ruiné par un coup de Bourse, il s'écrie : « Ah! ma pauvre enfant! je t'ai dépouillée, tu vas me haïr, » c'est la passion pure dans son horrible naïveté. La passion ne saurait comprendre qu'on puisse préférer quoi que ce soit à l'argent, même les affections les plus saintes. Mais ici, elle suppose encore une âme et une intelligence qui, en se soumettant à elle, raisonne du moins d'après elle. Qu'arrivera-t-il si elle se meut dans la matière brute, si elle se trouve associée à une espèce de machine qui ne lutte ni ne se soumet, qui est uniquement pour elle l'endroit où elle siége! Elle suivra sa pente, agissant au besoin contre son intérêt, faute d'une pensée qui la serve. Demande-t-on à Harpagon sa fille sans dot? L'âme avide et avare ne songe qu'à se faire confirmer ce bienheureux « sans dot. » Elle ne s'avise pas de rien objecter. Péponet, après sa ruine, reçoit-il d'Edgar la même proposition? Il semble qu'il doive lui jeter aussitôt Eugénie à la tête, de peur que, l'instant d'après, celui-ci ne se dédise. Mais la bête avide et avare ne saurait faire cette réflexion bien simple, que, pour un père de sa sorte, marier une fille sans dot est une bonne fortune inespérée. Elle se cabre seulement à cette idée générale, si inconcevable pour elle, épouser sans dot! c'est un corps étranger qui s'introduit dans un de ses engrenages; il la gêne, elle le broie. « *Péponet.* Une fille sans dot !.... qu'est-ce que vous en feriez? — *Edgar.* J'en ferais le bonheur de toute ma vie! — *Péponet.* Le bonheur! mais puisqu'elle n'a rien! » Mécanique, invincible mécanique!

Aussi les personnages de M. Barrière ne sont-ils vraiment que

Digitized by Google

des bonshommes. Leur bonhomie peut être fausse ; leur « bonhommerie » est hors de doute. On les a vus s'agiter sur la scène du Vaudeville à la façon des figures de bois peint qui tournent sur les orgues de Barbarie. N'est-ce là qu'un défaut littéraire, un procédé monotone, et, comme on dit en style du métier, l'abus trop prolongé de la même *ficelle?* C'est une conception erronée de la nature humaine, qui n'atteste pas pour elle assez d'estime. Jusque dans les vicieux que la comédie marque au front, on la voudrait plus respectée. Y a-t-il, de la part de M. Barrière, parti pris de l'avilir? Je l'ignore, mais tous ces personnages, en dehors de leurs vices, sont d'une trivialité qui *écœure*. Si, du moins, ils ne la devaient qu'au vice même! Gens de peu, quoique riches, et ayant, pour la plupart, traversé quelque métier vulgaire, il est évident que, dans la pensée de l'auteur, ils ont reçu de leurs occupations primitives une direction première irrésistible vers les sentiments bas. C'est leur état qui les a racornis ; ils en portent la fatalité. On dirait qu'ils subissent celle des noms sordides dont ils sont affublés : Péponet, Bassecourt, Dufouré. Bref, de quelque côté qu'on les prenne, ce n'est que bassesse entée sur bassesse ; en eux on nous pousse à tout mépriser, y compris leur condition sociale, qui était d'abord petite, et qui les a tournés vers l'ignoble : de sorte que, dans une œuvre dirigée contre l'amour de l'argent, on respire je ne sais quel vague dégoût de la pauvreté. C'est là un trait de mœurs singulier que nous notons ici à la volée, mais sur lequel nous aurons à revenir plus amplement lorsque nous jugerons madame Bovary. Il se dégage quelque chose de dégradant pour nous-mêmes, qui regardons agir les faux bonshommes, de la seule vue de leurs actions. Le spectateur se sent humilié en eux, comme si les traits qui frappent Péponet et Dufouré, lancés avec trop peu de ménagement, passaient à travers leur corps pour arriver jusqu'à lui et le transpercer lui-même. Observez la salle un jour de représentation : c'est chez beaucoup, — chez un trop petit nombre encore, — un malaise insurmontable. On a beau se réjouir des situations plaisantes, la gaieté est sans abandon, parce qu'elle est sans sécurité. Vous voulez rire, et il vous tombe soudain un poids sur la poitrine. Il y a dans la pièce un personnage plus délicat que les autres, qui éprouve cette impression et qui en fait la remarque. Au moment où M. Dufouré se délecte, sans y prendre garde, à l'idée des plaisirs qui l'attendent après la mort de sa femme : « Il me semble, dit Emmeline, que je fais un mauvais rêve. » C'est le mot propre. La violence de ce comique oppresse comme un cauchemar ; elle rejaillit sur les sentiments les plus nécessaires pour les gêner, et les plus purs pour les souiller.

Aussi, à supposer qu'on voulût saisir corps à corps l'impression

Digitized by Google

désagréable, mais à première vue un peu vague, qu'on emporte de la pièce, il serait facile de signaler plus d'un passage où la crudité de l'auteur nous choque pour le moins autant que la vilenie des personnages. Peut-on supporter au théâtre, pour quelque motif que ce soit, de comédie ou de morale, des mots tels que celui-ci d'un fils à sa mère? « *Madame Dufouré.* Vous êtes bien le fils de votre père. — *Raoul.* Tiens! parbleu! » Plus bas, Raoul présent, on insulte madame Dufouré. Que fait Raoul? il soupire : « Ah çà, mais je ne m'amuse pas ici, moi. » C'est tout ce qu'il y voit; et, pour conclusion, son éternel : « Je m'en vas! » Qu'on ne prétende point qu'il faut reproduire crûment le vice pour le flétrir! Ce n'est pas seulement Raoul qui est livré aux mépris du parterre; ce n'est pas madame Dufouré qui est châtiée en son fils : ce sont tous les fils en qui la piété souffre et en qui le respect est diminué! ce sont toutes les mères qui sont amoindries! Tant pis pour qui ne sent point cela! tant pis pour ceux qui voudront ici raisonner, qui s'indigneront contre les objets peints sans s'étonner de la peinture, qui s'évertueront à prouver par cet argument-ci, et puis par celui-là, et puis par cet autre, conséquence des deux premiers, que les intentions de l'auteur sont droites, qu'en représentant l'égoïsme de l'argent sous ces traits d'extrême laideur, il nous le fait plus sûrement haïr; que l'art n'a point d'autre but que de bien observer et de bien rendre; qu'il ne manque pas dans le monde de madames Dufouré ni de Raouls; que la comédie de mœurs ne saurait être un cours de morale en action à l'usage des pensionnats de demoiselles, et dix autres théories, aussi incontestables, sur les droits et les devoirs de l'écrivain. Ils parlent d'or, mais ils ont perdu une première fleur de délicatesse, un charme qui ne se définit point, plus nécessaire cependant que toute la logique du monde à la solidité des affections domestiques et à la bonne tenue de l'âme. Et que dire du dialogue suivant entre M. et Mme Dufouré? « *Madame Dufouré.* Je n'ai jamais rien eu à me reprocher, moi! je suis toujours restée un modèle de fidélité, de constance... *J'ai même été joliment bête.* — *M. Dufouré.* Madame!... Au fait, ça m'est égal; il n'est plus temps. » Ici le défaut de discrétion dans la forme fait encore mieux ressortir la brutalité révoltante du fond.

Le style est en effet la partie faible de MM. Barrière et Capendu. La note comique, chez eux, est lancée; elle part d'un jet et avec vigueur; elle a tout ensemble beaucoup de naturel et d'imprévu, bien qu'à côté d'elle, on puisse trop souvent remarquer un comique de construction, voulu d'avance, dont l'arrangement pénible trahit l'équerre de l'architecte plutôt qu'il ne révèle la main déliée de l'artiste. Mais supprimez ces mouvements énergiques où la passion

Digitized by Google

maîtresse s'échappe dans un cri ; ôtez ces vibrations involontaires, et toujours si habilemet rendues, de l'égoïsme ; il ne reste rien à la phrase qu'une qualité de métier, l'allure scénique. Elle se borne d'ailleurs à reproduire le ton ordinaire de la conversation, plat comme lui et comme lui inégal. Voulez-vous des mots trop faciles, des mots trop tirés, des mots si lâches qu'ils ne signifient rien ou si condensés qu'il faut, pour les comprendre, rétablir un syllogisme absent? Vous avez de tout cela dans une conversation ; vous trouvez tout cela dans le style des *Faux Bonshommes*. Joignez-y un marivaudage d'atelier, marque spéciale de fabrique apposée presque partout par M. Barrière sur les ouvrages qu'on lui apporte à façonner des quatre coins de l'horizon. Ce marivaudage était à sa place dans la *Vie de Bohême ;* il avait là sa forte saveur. Dans le salon de Péponet, c'est une chinoiserie. Il s'ajoute à des choses banales pour les rendre prétentieuses. Il gâte des choses agréables, qu'il exagère. M. Barrière possède, bien sûr, un tiroir à mots. Juge-t-il qu'il en faut trois ou quatre pour assaisonner une scène? son anthologie est prête ; il munit, bon gré mal gré, ses personnages. Que vous semble de celui-ci : « Tout mon espoir est en vous, et, comme me l'écrivait un jour un poète de beaucoup de talent et de beaucoup de misère : « L'espérance est le mont-de-piété du malheur, » et je vous engage ici ma dernière loque. » Cela n'a-t-il point l'air d'arriver de Pontoise? Et ce poète ! Comme il est bien trouvé pour amener la sentence ! Remarquez toutefois la sentence elle-même. Elle caractérise à merveille le tour particulier d'imagination d'où procède le style des *Faux Bonshommes*. Est-il rien de plus riant que l'espérance? Est-il dans toute la langue, à ne prendre que le signe sans l'idée, un mot plus naturellement poétique? Le son même, plein et doux, en charme l'oreille. On rencontre dans certains quartiers de Paris, attristant les rues où ils sont placés, des édifices dont la porte semble honteuse comme celle d'un mauvais lieu. Le vice aux abois les hante pêle-mêle avec la misère à bout de ressources. Si la jeunesse n'y portait une gaieté de commande, ce ne serait que désordre, passions rongeuses, noirs soucis et guenilles. Eh bien ! espérance et mont-de-piété, M. Barrière fait marcher le tout de compagnie sans nul embarras. C'est son sonnet à Philis, et Oronte n'est pas un bel-esprit plus guindé. Seulement, Oronte ne revenait pas de l'hôtel de Rambouillet par la rue Traversine. Même forcé, le style des *Faux Bonshommes* reste trivial ; il sent l'usé ; il a passé par quelque corridor d'Henri Monnier ; cette loque, dont parle Edgar, la dernière, la plus désagréable à toucher, on l'y touche en vingt endroits. On a prononcé, à propos des *Faux Bonshommes*, le nom de Molière. Soit. La comparaison est juste, s'il

Digitized by Google

s'agit de la hardiesse de quelques scènes et de la rectitude des caractères comiques. Elle est fausse en un point capital, pour ne pas nous arrêter à d'autres. Le style de Molière réussit à exprimer la bassesse des passions sans être jamais bas lui-même. La verve y circule à pleins courants; on pourrait définir la verve : la poésie dans le comique. On n'en trouve point trace dans les *Faux Bonshommes*.

II

Que M. Barrière fasse dominer dans ses personnages la nature végétative, beaucoup de lecteurs ne penseront point que ce soit là un signe des temps. Il est auteur comique, il prend son comique où il peut. Voyez donc sous quels traits se représente l'homme un romancier, né poète.

L'heureux M. Flaubert, le héros du jour, réunit en lui bien des qualités précieuses, et il ne nous en coûte point de redire, après tant d'autres, que son début a été un coup de maître. Quelques-uns lui contestent, à lui aussi, le style. Il est vrai qu'il respecte médiocrement la syntaxe, et qu'il ne sait point se borner. L'art d'écrire lui manque, non le style. Son malheur, qui lui est commun avec beaucoup de beaux esprits de notre temps, est de n'avoir point fait une rhétorique suffisante : lacune toujours grave, quels que soient les dons naturels, et irréparable pour un auteur, dès que le succès lui a tourné la tête; car il dédaigne alors les arides études qui seules pourraient la réparer. Or, M. Flaubert n'a point la tête plus solide que tout autre grand homme. Sous couleur de reconnaissance, il s'est écrit lui-même une savoureuse dédicace, adressée pour la forme à Me Sénard qui l'a défendu en justice. Il y parle de son avocat, je ne le nie point, puisqu'enfin c'est à lui qu'il se dédie. Il brûle l'encens en lévite respectueux, mais il ne le prodigue pas si aveuglément à l'idole qu'il n'en reste quelques grains pour le prêtre, et non point tout à fait perdus au fond de l'encensoir. « En passant par votre magnifique plaidoirie, mon œuvre a acquis pour moi-même comme une *autorité imprévue!* » Apparemment la même autorité imprévue aura été acquise à ses fautes de grammaire. Il a maintenu en effet, dans la troisième édition, les liaisons de mots incongrues qu'on lui avait signalées dès la première. Il ne les effacera point de la quatrième. De par M. Flaubert, il faudra continuer de dire : « Il y avait *dans* la côte un aveugle; » — « Les pattes des homards dépassaient *des* plats; » — « Il tourna *sa* tête... » et autres gentillesses concer-

Digitized by Google

nant l'orthographe. Cette inflexibilité de préposition est d'une belle âme; elle sent peut-être un peu son faubourg de Rouen; elle sent surtout son Romain de Corneille.

M. Flaubert, dans ses dédicaces à « Marie-Antoine-Jules Sénard, » ne paraît pas avoir une assez petite opinion de lui-même pour qu'on y ajoute encore par des éloges trop prompts. Et cependant je n'hésite pas à le dire aux panégyristes quand même de Balzac : il y a dans ce jeune homme plus et mieux qu'un Balzac, si toutefois ce premier livre, très concentré dans sa substance malgré la prolixité des détails, n'a pas épuisé d'un coup tout ce que l'auteur avait amassé d'expérience et d'invention. La composition générale de l'ouvrage est, en son genre, achevée. Elle offre les traits d'une œuvre classique : unité rigoureuse d'action, un petit nombre d'acteurs poussant avec des mouvements divers au même denoûment, nulle péripétie à fracas, nul incident qui ne soit naturel et qui ne sorte uniquement du cours journalier de la vie, l'intérêt renfermé dans l'analyse du caractère principal; un large tableau de nos misères, traversé dans le fond par une ébauche touchante, celle de la jeunesse méconnue et qui pleure. Les personnages, quelque vulgaires qu'ils soient, sont posés avec une solennité épique. Ils ont de l'épopée les manières et le geste amples. Le pharmacien, le curé, l'aubergiste du Lion-d'Or n'ouvrent pas une fois la bouche sans que leurs discours soient détachés. Ces formules monotones, mais toujours saillantes, *l'abbé Bournisien dit*, *l'aubergiste reprit*, *Homais continua*, rappellent l'uniformité d'Homère dans la désignation de ses héros. Ou plutôt, par un contraste bien digne de réflexion, cette idylle trouble fait penser involontairement à une autre auberge du Lion-d'Or, illustrée, il y a une soixantaine d'années, par le poète allemand, toute remplie, celle-là, de grandeur, de bonhommie, d'innocence, de pureté idéale, de sentiments harmonieux où chaque incident poétique était tiré, comme ici, de la stricte réalité, et où venaient aussi se placer, à côté des figures principales, un apothicaire et un pasteur de petite ville, avec leurs pacifiques disputes. Cette simplicité du plan et cette largeur du dessin sont déjà la marque d'une force d'esprit peu commune. M. Flaubert y joint d'autres qualités d'autant plus remarquables qu'on peut les regarder comme contradictoires. Il possède à un haut degré le don de l'expression créée. « Son regard, » dit-il en parlant d'un grand médecin, « vous descendait droit dans l'âme et *désarticulait tout mensonge* à travers les allégations et les pudeurs. » Il a de l'éloquence et, quand il le faut, un pathétique serré dans son désordre; il connaît l'art difficile de produire des effets tragiques avec de petits moyens; il sait mettre dans la bouche de ses personnages des mots très simples qui saisissent douloureusement. Sa

Digitized by Google

verve satirique, l'attrait puissant qu'exerce son amertume, ont été hautement loués par ceux-là mêmes qui eussent été le plus disposés à n'attribuer son succès qu'au scandale. Il observe avec précision, il rend avec imprévu, et néanmoins au juste moment, les nuances minutieuses. « Son dos même, son dos tranquille était irritant à voir..... » remarque-t-il de Charles Bovary. Le lecteur va sourire. Mais n'est-il point vrai que d'une personne qui choque, que l'on voit dans son imagination rapetissée et rabougrie, inquiète et inquiétante, le dos est une des parties qui choque le plus et qui, par quelque chose de sourd, est la plus expressive du genre particulier d'impression produite par cette personne? Et puis, quelle richesse de peinture! Lisez le récit de la noce normande; cela regorge, cela est juteux comme une belle poire du pays d'Auge. Mais surtout M. Flaubert est poète. Il entrera trop dans notre sujet de montrer tout à l'heure cette poésie native, corrompue chez lui par des maximes qui rabaissent, pour ne pas faire voir d'abord combien elle est instinctive, variée, jaillissante, prompte à s'épancher sur toute chose.

Joignez-la à l'observation exacte du détail, la nature agreste sera reproduite avec tant de fidélité que le livre disparaîtra; vous croirez percevoir la sensation immédiate du paysage : « La pluie ne tombait plus; le jour commençait à venir, et, sur les branches des pommiers sans feuilles, des oiseaux se tenaient immobiles, hérissant leurs petites plumes au vent froid du matin. » La bonne poésie du chez soi, le tranquille pittoresque inhérent à des objets qui ne sont rien par eux-mêmes, mais qui prennent une physionomie en se groupant, M. Flaubert excelle à nous les faire sentir, quelquefois sans en avoir conscience, puisqu'il lui arrive de donner comme « ignobles » des coins de toile qui, à leur manière, plaisent. « La rivière, qui fait de ce quartier de Rouen *comme une ignoble petite Venise*, coulait en bas, sous lui, jaune, violette ou bleue, entre ses ponts et ses grilles. Des ouvriers, accroupis au bord, lavaient leurs bras dans l'eau. Sur des perches partant du haut des greniers, des écheveaux de coton séchaient à l'air. En face, au delà des toits, le grand ciel pur s'étendait, avec le soleil rouge se couchant. Qu'il devait faire bon là-bas! Quelle fraîcheur sous la hêtrée! Et il ouvrait les narines pour aspirer les bonnes odeurs de la campagne, qui ne venaient pas jusqu'à lui. » C'est une des particularités de son livre qu'au milieu de tant de complaisance dans l'expression de la luxure, on y respire par intervalles de ces parfums rafraîchissants de vie domestique, comme d'un Töpfer à la Normande. N'entendez-vous pas, en lisant les lignes qui suivent, caqueter à vos oreilles la riante musique des souvenirs d'enfance? « Charles regardait le berceau. Il croyait entendre

Digitized by Google

l'haleine légère de son enfant. Elle allait grandir maintenant; chaque saison, vite, amènerait un progrès. Il la voyait déjà revenant de l'école à la tombée du jour, toute rieuse, avec sa brassière tachée d'encre, et portant au bras son panier; puis il faudrait la mettre en pension..... Ah! qu'elle serait jolie, plus tard, à quinze ans, quand, ressemblant à sa mère, elle porterait, comme elle, dans l'été, de grands chapeaux de paille; on les prendrait de loin pour les deux sœurs. Il se la figurait travaillant le soir auprès d'eux, sous la lumière de la lampe; elle lui broderait des pantoufles; elle s'occuperait du ménage; elle emplirait la maison de sa gentillesse et de sa gaieté..... »

Que s'il s'agit de souvenirs plus tendres et de passions plus vives, M. Flaubert rencontrera des pages tout imprégnées de douceur et d'intimité. « Elle ne pouvait détacher sa vue de ce tapis où il avait marché, de ces meubles vides où il s'était assis. La rivière coulait toujours et poussait lentement ses petits flots le long de la berge glissante. Ils s'y étaient promenés bien des fois, à ce même murmure des ondes, sur les cailloux couverts de mousse. Quels bons soleils ils avaient eus! Quelles bonnes après-midi, seuls, à l'ombre, dans le fond du jardin! Il lisait tout haut, tête nue, posé sur un tabouret de bâtons secs; le vent frais de la prairie faisait trembler les pages du livre et les capucines de la tonnelle..... Ah! il était parti, le seul charme de sa vie, le seul espoir possible d'une félicité!.... » Ou bien encore: « Comme ils aimaient cette bonne chambre pleine de gaieté, malgré sa splendeur un peu fanée!.... Ils déjeunaient, au coin du feu, sur un petit guéridon incrusté de palissandre. Emma découpait, lui mettait les morceaux dans son assiette en débitant toutes sortes de chatteries, et elle riait d'un rire sonore et *libertin*, quand la mousse du vin de Champagne débordait du verre léger sur les bagues de ses doigts..... » Oubliez, si vous pouvez, qu'il s'agit ici des amours d'une femme déjà perdue avec le plus trivial des clercs de notaire; tout cela n'est-il point charmant? Mais il nous faut faire ce que l'auteur n'a point fait: nous arrêter à temps. Il faut interrompre telle de ces citations au moment où le sentiment tendre va dégénérer en frénésie sensuelle, telle autre, quand la rêverie incline au pathos, et partout effacer un mot malencontreux, la vilaine note, le coup de griffe brutal. Ce mot pourtant est presque toujours le principal dans la pensée de l'auteur; mais le reste jure avec lui. Amalgame jusqu'à ce jour inouï du poétique et du grossier, qui a ses causes bien tristes!

Ce satirique, ce peintre, cet observateur et ce poète paraît, à la première réflexion, un moraliste d'une sévérité rare. Jamais les suites funestes d'un mariage mal assorti n'ont été saisies plus au

Digitized by Google

naturel ni de manière à donner moins envie d'oublier, dans le choix d'une femme, ce qu'on est soi-même. Jamais peinture de femme sans résignation, « avec sa maison trop étroite et ses rêves trop hauts, » n'a été plus terrible. Les mauvaises lectures et les lectures imprudentes sont notées comme cause déterminante, d'abord dans ce qui gâte, puis dans ce qui perd madame Bovary. Grâce à elles, allant de suite plus loin dans ses actes que n'a osé aller dans ses jugements l'un des plus hardis censeurs des femmes, dès le premier amant, ce qu'elle aime, ce n'est point l'amant, c'est l'amour. L'art, qui prête quelquefois aux passions défendues de la noblesse, voire de la pureté, est ici taxé d'exagération, tranquillement, sans phrases, sans colère, d'un ton de juge; et vous admirez avec quelle sécurité magistrale M. Flaubert, soudant au récit des chutes de son héroïne, — il faudrait dire de son *sujet*, — nombre d'auteurs comtemporains, parmi les violents et les troublés, développe le mot de Francesca de Rimini dans le Dante : « Le livre fut l'entremetteur. » On ne peut l'accuser, lui du moins, de représenter l'adultère en beau. Le désir coupable est à peine assouvi que le désenchantement arrive, instantané et avec des termes qui ne reculent devant l'expression d'aucun dégoût. Parmi les femmes qui ont lu le livre, il n'en est aucune qui n'ait fait cette réflexion, qu'Emma a été aimée de son mari seul, et qu'au moment de mourir elle a fini par n'aimer que lui. Quoi de plus morale qu'une conclusion semblable? Madame Bovary trouve son châtiment dans l'indignité de ceux à qui elle se livre. Il y a toutefois à ses désordres et aux faiblesses de Charles un dénoûment plus triste encore, plus triste que le suicide et la ruine dont il est la conséquence. Vous savez ce que c'est qu'un enfant et surtout une fille dans le pêle-mêle d'une manufacture! Le cœur se serre lorsqu'on lit ces mots, jetés par l'auteur d'un air d'indifférence à l'avant-dernier paragraphe du livre : « Mademoiselle Bovary, après la mort de son père, fut envoyée à sa grand'mère. La bonne femme mourut dans l'année; ce fut une tante qui s'en chargea. Elle est pauvre et l'envoie pour gagner sa vie dans une filature de coton. » Dans le récit des derniers moments de madame Bovary, c'est un sentiment de la misère humaine et de l'argile terrestre, c'est une lassitude profonde du péché, c'est une rigueur, c'est une majesté de jugement contre la pécheresse qui s'élève jusqu'à une sorte de sombre sublimité religieuse. Il y a des traits d'une horreur chrétienne : « Et à ce nom, qui la reportait dans le souvenir de ses adultères, madame Bovary détourna la tête comme au dégoût d'un autre poison plus fort qui lui remontait à la bouche. » Quel tableau que celui de l'extrême-onction! Quelle pénitence qui accable, tandis que la sensualité expire en un dernier frémissement où elle semble encore se conjouir!

Digitized by Google

Et pourtant, nul n'osera soutenir que ce livre édifie ou seulement corrige ! Quand on l'a ouvert, il faut le dévorer jusqu'au bout ; mais on est forcé de s'arrêter vingt fois sur la route pour prendre du repos. D'où vient cela ? quels sont ces charmes qui retiennent et qui rassasient ? quelle est cette morale qui ne convertit point, qui a besoin d'être prouvée pour qu'on la voie ; qui, même prouvée, nous éloigne parce qu'elle blesse nos instincts moraux ? Le premier regard ne l'aperçoit point, la réflexion la découvre ; plus de réflexion la laissera-t-il subsister ?

Si l'on considère dans M. Flaubert l'écrivain, il manque à la fois d'expérience et de bonnes règles. Ce n'est pas que tout dans son livre n'atteste l'effort, le long exercice, un style évidemment parvenu à son point de maturité. Mais M. Flaubert m'a bien la mine de n'avoir jamais travaillé que devant la feuille blanche qu'il se proposait de noircir. Il n'a pas étudié autant qu'il était nécessaire pour le bon emploi de son talent, le génie de sa langue et les ressources qu'elle offre. Je ne parle point des entraves qu'elle impose ; il est convenu que M. Flaubert en est libre. De là un bourdonnement de mots qui à la longue assourdit, une monotonie de procédés qui trahit, jusque dans la profusion des termes, je ne sais quelle disette de formes. La locution *et même* a de l'énergie ; elle sollicite l'attention du lecteur. Pour cette cause, il convient qu'elle soit rare. Seriez-vous bien aise, dans le commerce du monde, qu'on vînt à chaque instant vous secouer le bras pour vous faire remarquer telle ou telle chose ? Faute d'expérience, M. Flaubert prodigue ce mot à satiété. Il reparaît dans son livre cent et cent fois, leste et brave à la dernière page autant qu'à la première. Rien n'anime un paysage comme d'y mêler quelque bruit ; rien ne relève mieux, dans le récit même, un moment de crise. M. Flaubert le sait, et je ne crois point que l'état de civilisation ni l'état de nature possède une seule variété de musique dont il n'ait usé et abusé. Ce sont les chiens qui aboient, les carrioles emportées au galop le long des routes, les fiacres roulant dans les rues de la grande ville, le claquement des roseaux secs, le bruit clair des louis d'or qui tombent sur les tapis, les battements de la pendule, le cri des volailles qu'on poursuit dans la cour pour les tuer, quelquefois un bruit vague, derechef les chiens qui aboient, et toujours dans la nuit et au loin. Il va sans dire que M. Flaubert n'oublie pas les lamentations de la cloche qui sonne. Quand ses personnages n'ont plus rien à entendre, ils écoutent, faute de mieux, les lamentations de leur pauvre cœur « comme une symphonie qui s'éloigne. » Le lointain ! Pour les descriptions, elles surabondent, chacune avec des traits sans nombre, rendus par une infinité de mots. L'économie de son livre, si bien ordonné dans l'en-

Digitized by Google

semble, en est, à chaque instant, troublée dans le détail. Descriptions futiles ou chargées ! On leur pardonnerait si elles n'étaient que telles. Mais je vous défie de découvrir autour de vous un objet, si familier qu'il soit, que M. Flaubert n'aspire à vous faire connaître. Il y a de ses pages qui ont été écrites pour apprendre aux Japonais ce qu'on appelle chez nous une cuvette et un massepain. O Balzac ! toi que l'on surnommait le premier des commissaires-priseurs, ici du moins nul ne contestera que tu aies trouvé ton maître. Dans le tableau de la noce normande, c'est peu, pour M. Flaubert, de décrire les habits, les redingotes, les vestes, les habits-vestes et les vestes-habits des invités. Parmi ces paysans, quelques-uns se sont fait la barbe avant le jour. Figurez-vous qu'avant le jour on n'y voit point ! Il suit de là qu'on se coupe. Les égratignures pèlent l'épiderme ; l'épiderme pelé forme au contact du grand air des plaques roses ; ces plaques roses..... Bonté du ciel ! que nous importe tout cela ! Une fois entré dans ce système ingénieux d'observations, il ne reste plus qu'à ajouter, avec force métaphores à effet, que ces paysans avaient deux yeux, juste au-dessous du front, que trois ou quatre cependant n'en possédaient qu'un, pour laquelle cause ils étaient borgnes ; qu'ils écoutaient avec leurs oreilles et non autrement, *et que même*, ce qu'il y avait de plus prodigieux, c'est qu'ils allaient tous sur deux jambes, l'une restant un peu en arrière, tandis que l'autre se portait en avant. Il est malaisé de tant décrire sans tomber de temps à autre, ne fût-ce que par l'amalgame de détails trop faciles, dans l'amphigouri. Il est malaisé d'employer tant de mots pour des choses qui n'en valent point la peine sans être conduit à les entasser comme le Pélion sur l'Ossa, dès qu'il faut exprimer quelque sentiment plus énergique ; car la loi des gradations s'impose à l'écrivain sans qu'il y songe [1]. On sait combien la langue française a horreur des adjectifs. Qu'elle ait tort, qu'elle ait raison, ce n'est point notre affaire. Il est certain que trop d'adjectifs déplaisent. Mais il ne l'est pas moins que M. Flaubert, avec ses habitudes descriptives, jointes à un goût dominant pour les tons crus et les couleurs purement matérielles, ne saurait se passer de les accumuler. Ouvrez son livre où il vous plaira, vous en trouverez la preuve. Je me borne à citer le portrait de l'abbé Bournisien : « Des taches de graisse et de tabac suivaient sur sa poitrine *large* la ligne des *petits* boutons, et elles devenaient plus nombreuses en s'écartant de son rabat, où reposaient les plis *abondants* de sa peau *rouge ;* elle était semée de macules *jaunes* qui disparaissaient dans les poils

[1] M. Flaubert peut justifier son style surchargé par un des préceptes de M. Taine : « Ce style bizarre, excessif, surchargé, est celui de la nature elle-même : nul n'est plus utile pour l'histoire de l'âme. » (H. Taine, *Etude sur Saint-Simon.*)

Digitized by Google

rudes de sa barbe *grisonnante.....* » Est-ce là peindre? C'est poser des étiquettes.

Le fatalisme, obscur et enveloppé, que nous avons observé dans les *Faux Bonshommes*, se montre ici à découvert. Il n'y a pas besoin de beaucoup d'attention pour le dégager. « C'est la faute de la fatalité. » Cette parole de Charles Bovary à Rodolphe résume le livre, et, pour qu'on ne s'y trompe point, l'auteur la note comme la seule profonde qu'ait jamais dite Charles. Aussi les personnages de M. Flaubert procèdent de la même méthode, ils accusent le même vice de construction que ceux de M. Barrière. Pour l'immutabilité des attitudes, le pharmacien Homais vaut Bassecourt, avec quelque chose de général et de large pourtant que Bassecourt n'a point : différence de talent et non pas de doctrine. La désespérante uniformité des mécaniques de M. Barrière, M. Flaubert l'a évitée pour ses personnages, parce qu'il a su — ce qui est beaucoup plus facile, du reste, dans le livre qu'au théâtre — avancer par degrés, montrer la passion qui germe, les racines qu'elle jette, ses progrès heure par heure et son épanouissement final; mais chaque degré arrive avec les caractères de l'inévitable, chaque moment de la passion est engendré de celui qui précède et engendre celui qui suit comme le levier, mis en mouvement par une force quelconque, pousse une roue qui en pousse une autre. Dès le premier regard d'Emma, vous voyez dans ses yeux l'invincible luxure, maintenant tranquille et endormie, qui attend sourdement l'occasion, mais qu'aucune force morale, ni religion, ni lois, ni sociétés, ni devoirs, ni providence, ni mariage n'empêchera, l'occasion venue, de s'éveiller pour l'assouvissement ou la révolte. Dès la première parole de Charles, vous sentez l'homme voué à un destin qu'il vous est désormais possible de calculer, avec la même exactitude que le physicien calcule la chute d'un corps dans l'air. Ce fatalisme, d'ailleurs, est savant. Il n'est pas d'instinct, comme il arrive souvent dans les livres passionnés. Il n'est pas non plus de fantaisie et seulement pour l'effet romanesque. Il couronne un système arrêté, dont le matérialisme est la base. M. Flaubert n'a point commis la faute de ne faire de chacun des acteurs de son drame qu'un assemblage d'habitudes; c'est s'arrêter à moitié chemin et décrire la manivelle sans l'expliquer. L'homme est, chez lui, un ingénieux composé d'appétits. Combinés avec la position sociale de l'individu, ces appétits doivent produire une résultante, et M. Flaubert a écrit son roman pour essayer de la fixer. Dans cette géométrie ou dans cette chimie, jetez le libre arbitre avec son imprévu; la combinaison est bouleversée, le livre n'a plus de sens.

M. Flaubert, au reste, ne nous en laisse pas la tentation. Il main-

Digitized by Google

tient solidement son œuvre. Pas une circonstance, pas un tableau, pas une formule, pas une définition n'est là qui ne nous rappelle la matière. Veut-il définir le bonheur en général? « Ce n'est que l'harmonie du tempérament et des circonstances. » Veut-il retracer celui de Charles dans les premiers jours de son mariage? Il n'a garde d'oublier, à côté de l'esprit tranquille, « la chair contente. » Se demande-t-il ce que sont ces vagues impressions, mêlées de joie et d'espérance, que la jeune fille éprouve auprès de son fiancé? Il répond uniment : « l'irritation causée par la présence d'un homme. » Une passion insurmontable perd Charles ; quelle passion? la sensualité brute ; on peut dire qu'il est tout de suite aussi voluptueux, aussi esclave de son désir, aussi rongé de besoins de luxe que le sera plus tard Emma. Dès qu'il a vu la fille du père Rouault, il devient infidèle d'intention à sa première femme, sans se rendre compte, sans songer seulement à faire son examen de conscience, parce que celle-ci est maigre, parce qu'elle a les dents longues, parce qu'elle porte un petit châle noir et une robe trop courte qui découvre ses chevilles, parce qu'elle ne peut effacer « par son contact l'image fixée sur le cœur de son mari. » De ses qualités bonnes ou mauvaises, de ce que conseille la prudence, Charles ne s'informe point, cela n'ayant aucun rapport avec les appétits. Voilà un homme bien malheureux de vivre à ce point sous le joug de pareilles misères, qu'il ne s'avise même pas d'autre chose au monde. Et si telle est, d'après M. Flaubert, la nature de l'homme qu'elle offre à la sensation extérieure et à son empire brutal aussi peu de résistance, que sera la nature de la femme? Il n'y a rien de plus prodigieux qu'Emma. A la moindre bagatelle, « frissonnante de toute sa peau, » elle ressent dans les profondeurs de son être des ébranlements qui se prolongent à l'infini. A défaut d'autres causes, il suffisait, pour la jeter dans le libertinage, de l'odorat. Il est incroyable, par cet exemple-ci, quelle action les odeurs peuvent exercer sur la destinée d'une jeune mère de famille civilisée. Elle flaire un porte-cigares ; la voilà chancelante. Elle flaire une odeur de citron et de vanille sur les cheveux d'un rustre qui sait se mettre ; la voilà perdue. Cette odeur lui en rappelle une autre ; celle-ci n'est point sans ressemblance avec une troisième ; le tout forme un délicieux mélange, et adieu le reste de la terre ! « La douceur de cette sensation pénétrait ses désirs d'autrefois, et, comme les grains de sable sous un coup de vent, ils tourbillonnaient dans la bouffée subtile du parfum qui se répandait sur son âme. » C'est ainsi qu'elle devient la proie de Rodolphe. Elle voudrait plus tard ne point céder trop vite à Léon ; mais comment faire? le parfum des juliennes se met en tiers, qui accélère sa défaite. Les personnages de M. Barrière, réduits à la seule habitude, finissaient par

Digitized by Google

s'immobiliser dans un geste. Ceux de M. Flaubert ne s'arrêtent pas à tel ou tel degré de la sensation; le libre arbitre supprimé, ils deviennent légitimement de pures sensitives.

On se tromperait de croire que le fatalisme soit une doctrine naturellement dure. Elle s'allie sinon à une estime bien solide, du moins à beaucoup de sympathie et à une pitié attentive pour les hommes. Cyrus, dans Hérodote, n'a qu'à songer « au Dieu jaloux et brouillon, » de qui les mortels sont le jouet, pour faire éteindre le bûcher de Crésus; comme si l'idée lui venait que, pour alléger le poids de la Nécessité, l'ennemie commune, ce n'est pas trop de l'alliance de tous ceux sur qui elle pèse. Combien ne trouverait-on point de philosophes, parmi ceux qui ont recueilli l'héritage de Spinosa, dont les écrits respirent je ne sais quelle superstition de tendresse pour l'espèce humaine, condamnée par la nature à la douleur et au crime! Rendons cette justice à M. Taine, cité au début de cette étude comme le chef légitime de l'école littéraire nouvelle; quand il expose quelle est, dans sa conception du monde, la destinée des hommes, il n'est, pour ainsi dire, que tristesse et amour blessé. Au contraire, la qualité propre du fatalisme de M. Flaubert, c'est le mépris. Pour cette seule raison déjà, la moralité de son livre me deviendrait suspecte. Nous y sommes cinglés au visage comme des bêtes de somme, ravalés, dénigrés, traînés dans la boue. Je dis nous, c'est-à-dire tout le monde, vous aussi bien que moi, quelque esprit d'ailleurs et quelque vertu que vous ayez. Il n'y a si grand esprit, en effet, qui ne soit sujet aux petitesses générales de l'humaine nature. Il n'y a si haute vertu qui n'ait à soutenir de « ces surprises des sens que la raison surmonte, » que les gens de bien peuvent avouer honnêtement, selon le mot du poète, pourvu qu'ils le fassent avec réserve, mais qui ne sauraient s'étaler au grand jour, se mettre complaisamment en relief, s'analyser et se commenter sur la place publique sans que la dignité de l'espèce en souffre. Tel ou tel détail, ridicule ou triste, ne tombe-t-il que sur Charles? Il tombe sur nous tous qui avons éprouvé quelque impression semblable. — Mes caractères, s'écrie le romancier, n'en sont que plus vrais. — Vos caractères, peut-être, mais non ce détail où l'on ne distingue plus le général du particulier. Dans la vie réelle, c'était ici une impression passagère, qui ne faisait que glisser sur la sérénité de l'âme. Le langage ne saurait l'exprimer sans lui prêter un corps qu'elle n'avait point; il la fixe, au moment qu'elle allait se dissiper et, en la fixant, il l'outre. Qu'il se rencontre de suite beaucoup de traits semblables, avec les apparences de l'observation exacte, l'homme se trouve calomnié, parce qu'on le prend uniquement par des côtés défectueux qui ne sont pas tout l'homme, qui même, la plupart du

Digitized by Google

temps, ne sont en lui qu'une ombre, un rien, quelque chose de rapide et de fugitif, aussi vite évanoui que né, une misère à quoi il ne ferait pas attention lui-même, si le romancier n'était là qui la lui tourne longuement et amoureusement à outrage. Prenez le portrait du curé, que nous citions tout à l'heure : quel dessein arrêté de faire prédominer le trivial ! et comme l'extérieur du personnage se trouve décrit de manière à ce que chaque mot contribue à l'aplatir ! Après? que prouve cette plastique du laid, dont les fameuses chairs qui s'effiloquent, dans le portrait du vieil aveugle, sont le triomphe? Avoir des taches de tabac et de graisse le long de sa soutane ; boire du cidre avec une grosse figure enluminée ; trinquer en citant les *Lettres de quelques juifs portugais*, avec le pharmacien qui cite Diderot ; n'être qu'un esprit étroit fermé à l'intelligence des délicatesses du cœur ; cela empêche-t-il d'être un curé de village, par beaucoup d'endroits estimable? Cela exclut-il nécessairement des qualités supérieures de bonté et de charité, et, au besoin, la vocation qui élève? Non, si vous consultez la nature complexe de l'homme ; oui, si vous consultez M. Flaubert, qui bâtit les gens d'une seule pièce et qui ne relève si soigneusement les défauts de la tenue, la graisse, le tabac, les macules jaunes, que pour savourer le contraste ironique de la réalité ainsi accommodée avec la grandeur idéale des fonctions. Si l'on excepte la scène très forte où l'abbé Bournisien se trouve en présence de madame Bovary sans rien comprendre à l'étendue de ses souffrances, les défauts du curé buveur de cidre, à regarder les choses à leur juste point, ne devraient être, au plus, que des travers qui amusent ; M. Flaubert prend un soin extrême à en faire des platitudes qui choquent. Il a en ce sens une spécialité de génie vraiment terrible. En toute espèce de tableau, il tombe sur la circonstance écœurante à la façon d'un épervier sur sa proie ; il l'étale au vif, et la créature qu'il dissèque en reste pour toujours, dans notre esprit, hideuse ou étriquée. Ecoutez ce souvenir charmant de la vie conjugale : « Ensuite il avait vécu pendant quatorze mois avec la veuve *dont les pieds dans le lit étaient froids comme des glaçons.* » Ou cet autre : « Le messager arriva de nuit..... Il présenta délicatement sa lettre à Charles, qui s'accouda sur l'oreiller pour la lire. *Madame* (la veuve, laide et âgée de quarante-cinq ans), *madame, par pudeur, restait tournée vers la ruelle et montrait le dos.* » Si cela n'était que bouffon, on en rirait franchement et tout serait dit. Un bon rire qui soulage empêche les impressions fâcheuses de se prolonger. Mais M. Flaubert n'est point folâtre ; il n'a pas la prétention de rivaliser avec *la Laitière de Montfermeil ;* il grave chaque trait avec un sérieux qui ne permet point d'ignorer le prix qu'il y attache ; il n'est content que s'il nous donne des fris-

Digitized by Google

sons de dégoût. Ne suffit-il point de mettre en saillie, d'un air grave, de telles remarques, pour que le mariage se présente à notre imagination sous un aspect qui répugne? Que servira-t-il ensuite de peindre les souillures de l'adultère? Sera-t-il jamais aussi nauséabond que cette couche nuptiale? Et tout marche à l'avenant chez M. Flaubert. Quoi qu'il raconte, c'est le repoussant qui surnage. Il n'omet ni les pommes de terre, plantées par le bedeau Lestiboudois dans le champ du repos, ni « le long jet de salive brune » du joueur d'orgue, ni les fœtus qui pourrissent dans les bocaux du pharmacien.

Comment, dès lors, eût-il éprouvé du scrupule à prodiguer les scènes de luxure, qui ont paru si scandaleuses dans son livre quand on l'a lu par fragments? De même que le détail trivial, il note les mouvements voluptueux, sans qu'ils servent de rien à son récit. Mais tout cela ensemble sert à la confirmation de ses vues sur la nature humaine. Quelque dangereusement que nous émeuve cette volupté, exprimée avec l'art patient d'un alchimiste des moelles intimes de l'homme, ce serait la reprocher à tort à M. Flaubert que de ne point la rapporter à sa vraie cause, et ce n'est point, tant s'en faut! l'absoudre, que de constater cette cause; car, pour n'être pas un libertinage grossier, elle n'en reste pas moins condamnable.

Jusqu'où n'atteignent pas les flétrissures de M. Flaubert! Lui si poète, il faut qu'il outrage même la péosie. Si bas qu'il nous précipite, il sent bien avec quelle facilité nous nous relèverions s'il nous laissait cette chimère de pureté et de noblesse. Madame Sand a trop exalté les passions coupables, et c'est un charme emprunté que celui dont elle les pare : qu'on lui inflige le châtiment d'assister en auxiliaire aux exploits de M. Rodolphe Boulanger, soit; mais est-ce une raison pour ne pas épargner *Paul et Virginie*, et faut-il que les amours innocentes de Pamplemousses servent de préface aux rendez-vous d'Yonville-l'Abbaye? Trop rêver corrompt; donnons au rêve l'heure rapide et secrète; puis hâtons-nous de chasser des images trop douces pour revenir à ce monde où est notre œuvre. Mais est-on pour cela autorisé à commettre de sang-froid une profanation en faisant chanter *le Lac* par madame Bovary, un soir qu'elle descend la rivière de Rouen sur l'ignoble barque qui porte M. Léon et ses amours? Mettre à nu la pauvreté des passions que l'art nous peint si riches; rechercher comment les plus beaux songes, dans un creuset impur, se transforment en dépravation; attacher à une réalité mesquine un idéal qui se frelate; ramasser en bloc nos enthousiasmes vagues, nos aspirations sans frein, nos spiritualités, nos raffinements, nos tendresses, nos tristesses et nos ivresses, et nous les montrer aboutissant par une suite naturelle à Madame Bo-

Digitized by Google

vary, escortée d'un Bénédict de notariat, c'était une concession originale et d'un plan logique, qui avait son grand côté d'ironie salutaire. C'était reprendre contre le faux idéalisme de notre siècle l'œuvre de réaction qu'a déjà tentée M. Emile Augier, et que poursuit avec un dessein si constant M. Octave Feuillet. C'était la reprendre, à beaucoup d'égards, d'une main plus décisive. Le malheur de M. Flaubert, là où il a raison, est d'avoir raison avec excès, et, s'il a voulu écrire la revanche de *Valentine*, elle est trop forte. Aussi qu'arrive-t-il ? C'est qu'il nous ramène par d'autres chemins au bord des mêmes précipices ; il nous dégoûte de la réalité aussi profondément que le pourraient faire les poètes les plus idéalistes, et il nous enlève, hélas ! la poésie. S'il la rencontre sous ses pas, au village, dans les champs, à l'église, sur la grande route, il affecte de ne la point voir. S'il la voit et s'il l'exprime, c'est pour la tourner en dérision et dissiper d'un sourire âpre le charme qui commençait à naître. Quelle idylle plus gracieuse que le moment où le père Rouault se rappelle ses noces ! Il faut, bon gré mal gré, en lisant ces lignes, qu'on se rappelle la Mère dans *Hermann et Dorothée*, racontant ses fiançailles avec l'aubergiste le jour de l'incendie. L'idylle, si l'on y regarde de près, se termine par un trait de satire méprisant. « Le peuple, dit Tite-Live, élève ses favoris en des lieux d'où il les précipite. » *Populus defensores suos semper in præcipitem locum favore tollit.* Voilà la poésie pour M. Flaubert. Il n'y reconnaît pas un besoin supérieur qui nous glorifie dans notre petitesse ; quand il n'y voit pas, d'aventure, une ambition qui nous est pernicieuse, il se plaît à la présenter comme une prétention au-dessus de nos forces, qui nous abîme de ridicule !

Aussi est-il sans pitié pour les hommes en même temps que sans estime. Si le docteur La Rivière ne paraissait bien tard au dénoûment avec sa probité sans illusions, il n'y aurait point dans le livre une figure sur laquelle le regard se reposât avec sympathie. On ne peut lui tenir beaucoup de compte, en effet, de la compassion tendre qu'il a vouée à Justin. Le principal mérite de Justin est dans sa jeunesse, et c'est peut-être une ironie de plus contre la nature humaine de n'avoir placé qu'un seul être hors des atteintes du mépris, et de l'avoir fait à peine adolescent, comme pour nous dire : « Voyez celui-ci ! il n'a pas encore eu le temps de se développer dans le mal, » et comme si devenir homme, c'était se corrompre. Ainsi M. Flaubert ne témoigne de préférence à aucun de ses personnages ; il n'a de faiblesse pour aucun ; il les enveloppe sans distinction de sa suprême indifférence. « Signe de force ! » disent ses séides, car il est déjà assez malheureux pour en avoir ; « signe de force ! c'est le génie qui donne cette impartialité. » Mais prenons

Digitized by Google

garde que ce ne soit ici qu'une impartialité de surface, et que cette affectation d'un tranquille dédain, qui tombe également sur des vices inégaux, ne cache une impuissance réelle à rendre à chacun bonne et exacte justice. Rien n'approche de l'iniquité de M. Flaubert à l'égard de son héroïne; à peine lui inspire-t-elle quelque chose de plus qu'un Homais, un Rodolphe, un Léon; elle crie sous le scalpel; mais la main qui la dissèque ne tremble pas. Ne la plaindre jamais, c'est déjà ne point être assez impartial; car enfin, toute coupable qu'elle est, elle souffre. Et M. Flaubert plaide à chaque instant contre elle! Obligé par l'exactitude de sa méthode d'avouer les circonstances atténuantes, il s'efforce de démontrer qu'elles n'atténuent rien. Madame Bovary a-t-elle un mouvement de tendresse désintéressé? Il s'en raille. Eprouve-t-elle, avant d'avoir encore commis aucune faute, de ces regrets qui, dans sa situation, ne sont que trop naturels, et qui peuvent passer par la tête des plus honnêtes femmes? Il les sangle avec délices. A-t-elle des retours qui nous la rendraient touchante? gémit-elle, du fond de ses chutes, après l'innocence perdue? Cela glisse, malgré la profondeur du sentiment, tandis qu'on nous retient tout le temps qu'il faut aux moindres nuances de ses désirs sensuels. Tant de rigueurs à la fin, soutenues, savantes, implacablement méditées, nous révoltent. Eh bien, oui! on se met du parti de la femme adultère! Eh bien, oui! on voudrait, comme elle, « battre les hommes, leur cracher au visage à tous, » et à ce notaire infâme qui la marchande; et à ce Rodolphe, qui ne trouve pas trois misérables mille francs pour elle après l'avoir perdue; et à ce Léon, qui dort tranquillement dans un bon lit, quand elle meurt à cause de lui; et à ce Charles, qui l'a prise sans se demander si elle n'était pas bien haute pour un mari de sa sorte; qui n'a gouverné ni sa maison, ni sa femme, ni sa vie; qui, n'ayant pu se faire aimer, n'a pas su du moins se faire craindre; qui s'est laissé dominer par sa lâche passion jusqu'à n'avoir plus la force de sauvegarder le bonheur de son unique enfant. Elle émeut, elle attendrit, elle enlève les cœurs lorsqu'elle dit à Rodolphe : « Moi, je t'aurais tout donné, j'aurais tout vendu, j'aurais travaillé de mes mains, j'aurais mendié sur les routes, pour un sourire, pour un regard, pour t'entendre dire : merci! » En vain M. Flaubert est là, derrière nous, inflexible, qui nous murmure à l'oreille : « Prenez garde, ne la croyez point; elle se monte la tête, elle ment; elle n'eût rien donné à Rodolphe, qu'elle n'eût pas seulement remarqué si elle ne l'avait su riche. A-t-elle jamais jeté un regard sur le pauvre Justin? Elle n'a rien aimé, pas plus Léon que Rodolphe, pas plus Rodolphe que Charles. Elle n'a adoré que ses convoitises. » Inutiles paroles! C'est M. Flaubert que nous refusons de croire ; nous n'a-

Digitized by Google

vons plus que des larmes pour cette malheureuse si continûment condamnée; nous sommes presque tentés de l'absoudre. Nous oublions qu'elle n'a pas même aimé sa fille.

Pauvre femme après tout, bien à plaindre si M. Flaubert a raison dans son système, car elle succombe à la triple fatalité du tempérament, de l'éducation et d'un mariage absurde. Bien à plaindre encore, si l'on regarde aux instincts de l'époque et de la société dans laquelle le sort l'a jetée. Elle ne trouve rien à opposer en elle à des entraînements que M. Flaubert juge irrésistibles, et rien non plus autour d'elle. On a beau répugner à faire d'une âme quelque chose d'inerte et de passif flottant au hasard des circonstances, la liberté morale rencontre dans l'application ses limites; nos efforts pour le bien sont singulièrement allégés ou rendus difficiles par les exemples que nous donne la société, par l'estime qu'elle nous accorde et par celle qu'elle nous refuse; il y a une action des mœurs publiques sur les mœurs privées et de tous sur chacun, à laquelle il est impossible de se soustraire complétement, même au prix de luttes soutenues. Or, cette action ne s'exerce sur madame Bovary que pour la corrompre.

Nous touchons ici à un point délicat qui demande à être traité avec beaucoup de réserve, mais qui, pour l'historien de la littérature et des idées, n'en est pas moins dans ce livre le point capital. Le plus grand vice de madame Bovary, c'est la pauvreté. Née riche ou dans l'aisance, élevée dans le commerce habituel de ce qui brille, elle n'eût pas subi l'étrange fascination à laquelle Rodolphe l'a soumise. Eût-elle offert un modèle de vertu parfaite? On en doute. Elle ne fût pas tombée du moins dans le libertinage; elle eût connu les fautes qui amènent à leur suite les repentirs cruels, mais non point celles qui apportent l'ignominie. C'est la soif du luxe qui la pervertit, et quand bien même M. Flaubert l'eût pétrie de moins de fragilités, quand bien même il lui eût donné une nature morale plus complète, ce besoin de luxe serait encore resté pour elle le danger suprême. Cela ressort manifestement de son histoire entière, mais surtout de ce qui a été dans sa destinée l'accident décisif. Un jour, elle se frotte à la richesse: elle est transportée durant quelques heures de sa vulgaire maison au milieu d'une habitation somptueuse; elle voit un bal au château de la Vaubyessard. Le lendemain de ce jour, il y a un trou dans sa vie, une crevasse irréparable d'où viendra la ruine.

Singulière coïncidence! *Madame Bovary* paraissait dans une de nos Revues en même temps que se produisait en Allemagne le grand succès de *Doit et Avoir*. Dans les deux livres, c'est un événement semblable, la brusque rencontre de la pauvreté avec la richesse,

Digitized by Google

qui marque la crise principale. Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié la jolie scène où Antoine se trouve pour la première fois en face de Lénore, dans le parc de Rothsattel, ni quelles émotions éveille en lui cette soudaine révélation des élégances du monde et des faciles grandeurs de la vie opulente. Mais le même fait ne donnait ici naissance qu'à des sentiments honnêtes; il berçait doucement l'imagination, il traînait à sa suite un cortége de rêves candides, et là il allumait la rage, la haine, les fureurs envieuses, les convoitises de toutes sortes. Tandis que le public allemand jouissait de l'émerveillement naïf du petit bourgeois auprès de la châtelaine, le public français se délectait à une œuvre où la médiocrité étroite ne traverse par hasard le spectacle de la richesse que pour sentir la chair se déchaîner en elle par tous les sens. C'était peu de dévorer avidement le livre; on félicitait sans réserve l'auteur de l'avoir écrit avec cette insensibilité d'anatomiste. Les juges les plus autorisés se rencontraient là-dessus avec ces critiques obscurs perdus dans la foule, qui n'en sont souvent que mieux placés pour exprimer avec à-propos certains courants de l'opinion. Dans cette triste histoire, chacun, d'accord avec l'auteur, n'a paru voir qu'un phénomène psychologique comme un autre, malheureux ou non, peu importe! mais noté exactement, mais naturel et nécessaire, dont il faut que tout le monde prenne son parti, jusqu'à la femme qui en sera victime, et à qui l'on jettera la pierre pour en avoir été victime.

C'est qu'au fond des esprits repose aujourd'hui la conviction plus ou moins avouée de la toute-puissance de l'argent. La richesse a si bien usurpé la considération publique qu'il ne reste plus qu'une estime secondaire pour le mérite, la probité, les belles actions, les grandes idées, la religion, l'honneur, l'intelligence. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment s'est accomplie cette perversion du goût public, d'autant plus étonnante que, de tous les vices, l'amour du gain est certainement le moins français. Une longue paix, l'essor rapide du commerce et de l'industrie, une reconnaissance légitime pour le bien-être qu'ils répandent, l'admiration des merveilles qu'ils enfantent, les promptes fortunes, plus sujettes à l'insolence, des priviléges politiques considérables, imprudemment concédés pendant une période de trente années à la seule richesse, bien d'autres causes encore, que nous n'avons ni le loisir ni le dessein de mettre en lumière, ont agi ensemble pour amener ce résultat palpable, seul fait qu'il nous importe de dégager de tant d'autres faits. La secousse de Février, qui eût semblé devoir nous arrêter sur cette pente, nous y a finalement précipités. Grâce à de téméraires discussions sur le principe de la propriété, l'argent a si bien réussi à confondre sa cause avec celle des lois et de la société

Digitized by Google

civile, que c'est encore aujourd'hui une affaire très délicate de l'en distinguer. L'argent a ses finesses qui en valent d'autres. Il s'est fait bonhomme ; il a combattu *pro aris et focis*, à la façon d'un franc tenancier des frontières assailli sur le champ paternel par une bande d'*outlaws*. Trop de voies autorisées se sont, depuis quelque temps, élevées contre l'agiotage, fruit de l'estime exclusive de la richesse, pour qu'on nous refuse le droit d'imiter leur franchise en imitant leur discrétion. Mais il y a eu chez nous un moment, déjà bien loin, il est vrai, où je n'eusse conseillé à personne de faire l'éloge de la pauvreté et de chanter trop haut son hymne en l'honneur des dieux de bois et des temples de brique. On eût crié haro sur le démagogue :

> Cet homme-là n'est point moral dans ses propos,
> C'est un socialiste,

comme dit l'excellent M. Mercier. Quiconque s'inquiétait des envahissements possibles de l'argent, était tenu pour suspect ; quiconque lui soupçonnait des vices, aspirait à bouleverser le ciel et la terre. Ainsi, la richesse prenait l'habitude de se considérer comme sacrosainte. Une fois échappée à cette chaude alarme, elle s'est de plus en plus adorée elle-même ; l'or a été le dieu du jour. Je sais bien qu'il ne manque point d'âmes intègres que cette lèpre n'a pas entamées. Le moment où l'avidité générale semblait le plus violemment déchaînée, a été aussi celui où nos soldats, sortis pour la plupart des rangs du peuple et de la moyenne bourgeoisie, c'est-à-dire des entrailles de la nation, faisaient revivre, dans une guerre lointaine, avec l'antique héroïsme, l'antique esprit de désintéressement. Mais il n'est point possible qu'un vice public reste contenu dans l'espace où il domine ; il faut l'extirper partout ou partout le subir. S'étendant de couche en couche, comme sur un terrain préparé, il a de sourds contre-coups qui retentissent jusqu'aux extrémités du corps social. Nul désormais n'est libre d'ignorer quelle importance suprême l'opinion de notre temps attache à la richesse ; et ceux-là même qui ont trop de fierté pour agir en conséquence, ne peuvent se défendre tout à fait dans leurs jugements d'une superstition singulière pour l'argent. La littérature, bien interrogée, nous donne en ce point, comme en beaucoup d'autres, la mesure de l'esprit public. Partout, dans les œuvres parues depuis quelques années, « Sa Majesté l'Argent, » ainsi qu'on l'a appelé, joue le rôle de *deus ex machinâ*. Il inspire des respects dont ne se doutent pas toujours ceux qui les expriment dans leur candeur. Avez-vous vu représenter *Par Droit de Conquête ?* Le fils d'une fermière, qui a été marchande ambulante, y épouse la fille d'une marquise. L'amour comble les distances, et il

Digitized by Google

n'y a point de condition sociale méprisable pour les cœurs bien épris ; c'est la morale de la pièce. Vous ne persuaderez point à M. Legouvé qu'il n'a point écrit là une comédie violente, démonstrative à l'excès du mérite personnel et infiniment propre à remettre à la mode les mariages d'inclination. Mais notez-le bien : son mérite personnel jouit de cent mille livres de revenus, et il exerce la noble profession d'ingénieur. Saint-Preux n'est plus si sot que de faire le métier d'Abeilard ; il s'établit dans les ponts et chaussées, moyennant quoi il renverse les obstacles, efface les préjugés et épouse « par droit de conquête, » selon l'expression ingénue de M. Legouvé ; peste ! un conquérant qui porte un million dans ses bagages et qui sait poser des rails ! on n'est pas aimé à moins pour soi-même en 1858. Crainte apparemment de choquer la vraisemblance, les plus hardis, parmi ces rêveurs qui se rappellent encore le temps où les rois épousaient des bergères, n'osent pousser plus loin l'audace de leurs inventions romanesques. Avez-vous lu les *Vacances de Camille*, une nouvelle récemment publiée par M. Henri Mürger ? je vais peut-être jeter M. Mürger dans une stupéfaction profonde ; mais Turcaret, s'il a des fils à établir, lui donnerait beaucoup pour écrire souvent des nouvelles semblables. Un jeune homme de quelque vingt ans aime une jeune fille. Il est, comme on dit, de famille ; elle est demoiselle de magasin. Belle, bonne et jusque-là sage, elle se livre à lui. Fait-il avec elle des rêves d'avenir ? point. Il sait très positivement dès la première minute qu'il l'abandonnera. En fait-elle à sa place ? pas davantage. Elle sait dès le premier jour qu'elle sera abandonnée ; si elle le sait, s'en plaint-elle ? encore moins. Elle est pauvre, il est riche ; cela est dans l'ordre ; quand il la quittera, elle ne songera pas plus à lui faire de reproches qu'elle ne songerait à invectiver la grêle. Elle lui en donne d'avance sa parole, et il l'accepte paisiblement, en homme à qui elle est due de par l'usage et les saines maximes. « Malheur à l'homme, » s'écrie Adolphe dans le roman de Benjamin Constant, « malheur à l'homme qui, dans les premiers moments d'une liaison d'amour, ne croit pas que cette liaison doit être éternelle ! malheur à qui, dans les bras de la maîtresse qu'il vient d'obtenir, conserve une funeste prescience et prévoit qu'il pourra s'en détacher ! ce sont ces calculs qui sont corrupteurs..... » Oui ; mais il est riche, elle est pauvre ; il ne saurait s'agir entre eux de ces délicatesses. M. Mürger n'a garde de le supposer, et ceux qui lisent M. Mürger trouvent bon qu'il ne le suppose point. Jadis, dans la vie réelle, ces sortes d'unions n'aboutissaient peut-être pas plus souvent qu'aujourd'hui à des mariages ; mais ce dénoûment se présentait quelquefois dans les livres ; cette place restait aux illusions de jeunesse, et si Frédéric n'épousait point

Digitized by Google

Bernerette, qu'il n'avait pas prise cependant, lui, pure et sage, il s'en fallait de bien peu. A présent, même dans les livres, chacun connaît d'abord le chiffre de ses revenus et s'y tient. La passion la plus violente n'élève pas le moindre murmure contre la légitime suprématie des intérêts positifs. Un cœur brisé ne s'avise pas qu'il puisse être compté pour quelque chose au regard d'eux. Que Frédéric, éperdu d'amour, séduise expressément à bail, la Bernerette de M. Mürger s'en accommode. Elle n'a point le mauvais goût de vouloir servir à ses plaisirs plus longtemps qu'il ne lui plaira. Si cela lui plaît un an, tant mieux; si deux, c'est admirable; si trois, elle sera comblée. Quelle passion! mais quelle arithmétique! et que la banalité de tels récits, pour qui sait l'entendre, est significative!

Tel est l'empire de l'argent, tels sont les principes qui s'insinuent chez ceux à qui ils ne s'imposent point. Après cela, trouvons merveilleux qu'une femme jeune, sans expérience, mariée de travers, dévorée de rêves et de regrets, en soit d'abord éblouie. Madame Bovary suit le torrent. Qu'était-il besoin de lui supposer une sensualité si irritable? Elle est femme, née avec des goûts d'élite; comme telle, avide de ce qu'on distingue. Il suffit; elle ira à ce que tout le monde distingue. Vivre enfoncée dans la platitude, usée fil à fil par Charles, rongée chaque jour un peu plus par le stupide Homais, tandis que là-bas d'autres règnent, peut-être sans grâce, au milieu des jouissances et des délicatesses, sa vraie patrie à elle, où avec tant de charme elle exercerait une royauté innée? Et pourquoi? pourquoi souffrirait-elle d'être ainsi sacrifiée? pourquoi imposerait-elle silence aux révoltes qui bouillonnent dans son sein? Pour rester honnête femme? Grand mot et petite chose. Est-ce l'honnêteté qu'elle voit qu'on recherche? L'honneur est-il le but suprême où chacun tende? Qui lui saura gré de ses combats? quel sera le prix de sa résignation vertueuse? où est l'opinion si nécessaire à une femme? où est tout ce qui la soutiendrait, chancelante? où sont les bons exemples, la considération publique, l'estime de ceux qui, par une supériorité de position sociale, si mince qu'elle soit, auraient autorité sur sa conduite? Le notaire du bourg n'a souci de ces fanfreluches; il vit dans sa coque et empile ses écus; les clercs comptent sur leurs doigts dans combien de temps ils seront notaires eux-mêmes, et il y a beaucoup d'apparence que madame la notairesse se chamarre de volants afin de faire crever de dépit la petite femme du médecin. Ainsi se passent les choses auprès d'elle. Et au-dessus? Ce qui se rencontre au-dessus, M. Barrière a pris soin de nous le dire. Relisez *les Faux Bonshommes*, non plus cette fois pour relever les défauts de l'ouvrage, en appré-

Digitized by Google

cier l'esprit, découvrir en quoi il choque, et tirer de là, par des détours pénibles, des conclusions indirectes sur l'état moral de la littérature et de la société. Relisez, pour y regarder en face ce qui s'y trouve de peinture immédiate et de vérité prise au calque. Ces femmes vaines, qui ne considèrent dans le mariage que l'apport d'une loge à l'Opéra; ce trafic incroyable, qui paraît cependant une chose simple, de filles et de jeunes gens qu'on marie, qu'on démarie, qu'on remarie selon le va-et-vient de la dot; cette scène du contrat où l'on discute le taux d'un époux comme le cours de la rente; ce mot si uni : « L'affaire ne se fera pas à moins; » ces pères qui ont justement perdu leur autorité; ces fils que l'on a formés à être sans respect; ces mères, arrivées à l'âge des pensées sérieuses, qui se reprochent leur longue fidélité comme « une bêtise; » ces frères prêts à se charger dans le tripotage d'une succession pour deux douzaines de serviettes; cette dissolution du foyer domestique et, sur la famille en ruines, l'argent, seul maître que l'on subisse, seul souverain devant qui l'on se prosterne, seule supériorité que l'on admire, seul père que l'on honore, seul fils que l'on élève, seul amant que l'on aime, seule maîtresse que l'on poursuive : quel monde! quel temps! quelles mœurs! Et madame Bovary, par la force d'une vertu que rien n'appuie, que tout ébranle, y résisterait! Elle ne sait rien au fond de son village de Tostes; elle n'a jamais entendu Eugénie raisonner crêpes de Chine, pas plus qu'Anatole de Massane parler report. Mais l'air du siècle s'infiltre jusqu'à elle, lui apportant des espaces lointains, sans qu'elle sache comment, de subtiles bouffées de luxe. Dès lors, il ne faudra pas plus d'une visite à la Vaubyessard pour éclairer ce qui s'agite en elle d'obscur. Avec la toute-puissance d'intuition du désir naissant, elle devinera ce monde! Le luxe sans frein, voilà la chose par-dessus tout légitime. La richesse, voilà la grandeur morale, voilà le roman qui lui manquait! C'est là, ce n'est point dans le charme de ses pénates rustiques, animés par les joies de l'amour maternel, c'est là, là, nulle part ailleurs, que réside la poésie, premier besoin d'une femme comme elle. N'est-ce point la richesse que ces jeunes filles brillantes voient miroiter, avec un doux sourire, à travers leurs rêves de seize ans? Eh bien! que cette richesse, qui est la poésie, lui apparaisse maintenant, fut-ce sous la forme d'un Rodolphe! que ce luxe, qui est la vie, daigne descendre à elle, fût-ce sous la forme d'un Léon! que voulez-vous qu'elle devienne? Elle cède à ce que tous convoitent; un tourbillon l'emporte. L'explication de sa chute est dans l'idolâtrie vertigineuse qu'elle éprouve pour ce à quoi elle se donne, dans la conviction naïve de sa propre infériorité, dans cette idée, qui est son plus âpre tyran, à savoir, que sa condition mesquine l'avilissait, et que

Digitized by Google

la richesse la relève. « Tu es mon roi ! mon idole ! » dit-elle à Rodolphe, « tu es bon ! tu es beau ! tu es intelligent ! tu es fort ! Je suis ta servante.... » Elle lui dit pis encore ; et elle s'en fait gloire. La malheureuse ! elle croit, au fond du cœur, qu'il y aurait eu pour elle moins d'honneur à rester la femme fidèle de Charles qu'à s'élever jusqu'au rang de maîtresse d'un lovelace du *faire-valoir* qui a 15,000 livres de rente et des habits de chasse à la dernière mode.

On voit maintenant de quelle façon *les Faux Bonshommes* et *Madame Bovary* sont deux œuvres qui se complètent. L'enchaînement est logique entre les caractères qu'a peints M. Barrière et celui qu'a conçu M. Flaubert. Dans les conditions morales que nous venons d'étudier, le spectacle de la richesse peut offrir un grave péril aux esprits d'élite qui le contemplent sans en jouir. Doit-il être pour cela infailliblement corrupteur ? A Dieu ne plaise que nous le prétendions ! ce serait méconnaître, à notre tour, le libre arbitre dont nous blâmons M. Flaubert de se débarrasser ; mais il nous a fallu démontrer que tel est le sens singulier de *Madame Bovary ;* et ainsi se trouve joint au fatalisme des passions le fatalisme des relations sociales [1]. Ce livre n'est pas seulement l'histoire d'une âme ; ce n'est pas seulement une révélation des tourments qui désolent les limbes de la petite bourgeoisie, quand une portion notable de la haute ne songe plus qu'à être un paradis de luxe et des jouissances matérielles : c'est encore, en beaucoup d'endroits, une psychologie de la pauvreté et de la richesse, psychologie conforme au goût dominant en ce qu'elle est pleine pour celle-ci d'adorations. Aussi, après avoir vu quelle influence la richesse exerce sur madame Bovary, il est curieux d'observer comment elle agit sur M. Flaubert lui-même. Il y a parfois bien de l'amertume dans les supériorités dont il la comble ; ses éloges grondent ; un levain fermente au fond de son âme, et il lui échappe contre l'argent deux ou trois traits de satire très douloureux dans leur tranquillité, comme, par exemple, le mot de Tuvache à la vieille femme des comices. Le résultat réel de son livre n'en est pas moins de rendre la pauvreté odieuse en même temps que la richesse enviable ; et je me demande encore une fois ici ce que devient son impartialité si vantée. Il serait superflu de relever les détails : considérez l'ensemble. Ne paraît-il pas que M. Flaubert a écrit son œuvre pour interdire aux humbles ces grandes pensées qui planent sur les hautes sphères de la société ? Il les

[1] Voyez chez M. Taine la théorie de ce fatalisme. (*Essai sur les Fables de La Fontaine*, II, 1, § 5.) Remarquons toutefois qu'il la formule dans une page éloquente qui respire pour les hommes une sympathie communicative. Aussi l'impression de cette page serait-elle complétement bienfaisante avec une nuance de moins de raideur, un ton moins absolu, un dogmatisme moins inflexible, pour tout dire d'un mot, un petit coin laissé au libre arbitre. Mais ce petit coin n'existe pas ; c'est la fatalité pure.

Digitized by Google

prend l'une après l'autre, nos belles idées aux ailes d'or; il les abaisse d'un degré sur le thermomètre social, et il nous les montre, hostiles ou non, qui se figent toutes également au contact d'une condition plus médiocre comme à celui d'une atmosphère plus froide, la religion dans l'abbé Bournisien, 89, et la philosophie dans Homais, la poésie dans madame Bovary. Riche, nous le savons, Emma eût été moins coupable; mais, chose bien plus étrange! riche, fût-elle tombée dans les mêmes désordres, elle eût rencontré auprès de M. Flaubert plus d'indulgence; elle l'irrite surtout pour ne pas vouloir sentir son néant. Aspirer à quelque chose, rêver, se permettre des mélancolies douces, réciter *le Lac*, pleurer sur *Paul et Virginie*, elle qui n'a point de rentes! L'orgueilleuse, en prenant son essor, se brise la tête à tous les murs. Tant mieux! mille fois tant mieux! Que si tout à l'heure déjà M. Flaubert nous paraissait trop rigoureux à son égard, que dire quand nous le voyons, ce juge à l'esprit cultivé, cet hôte brillant de la Vaubyessard, qui, après avoir mis pour elle les tentations suprêmes dans l'étroitesse de sa fortune, ne lui reproche rien plus que cette fortune étroite, lui criant à chaque page, avec une volupté de dédain : « Tu n'as pas d'ailes, et tu veux voler? rampe! » Il se peut qu'il éprouve contre les vices du temps de ces sourds éclats de colère intérieure à la façon d'un Le Sage et d'un La Bruyère; mais, lui aussi, il est de son temps.

Ironie, avertissement ou révolte, ce livre, quel qu'il soit, est un de ceux qui marquent une époque; il a résonné dans les âmes. Possible que sans l'appât des tableaux sensuels il n'eût point si vite forcé l'attention. Mais avec ce seul appât, il eût été lu sous le couvert, et non publiquement avoué. Il eût été lu une heure, puis délaissé. C'est, d'ailleurs, une œuvre trop complexe pour qu'on ne puisse porter sur elle des jugements divers, qui tous auront leur justesse. Par malheur, ce qui s'y trouve de moins sujet à la variété des opinions, ce sont les tendances fâcheuses qu'elle accuse en littérature, et les instincts funestes qu'elle trahit en morale. M. Flaubert s'arroge le droit de tout dire. Tout détail lui est bon, pourvu qu'il soit vrai, même quand il serait insipide. Toute expression lui semble irréprochable, pourvu qu'elle soit précise. Son impartialité morale, qui lui vient de la négation pure et simple du libre arbitre, le mène à l'indifférence dans l'analyse des caractères, et l'indifférence engendre la brutalité, vice principal du nouveau système littéraire que nous jugeons. Entre les scènes grossières que nous avons relevées dans *les Faux Bonshommes* et les scènes licencieuses semées à profusion dans le livre de M. Flaubert, il n'y a qu'un pas, ou plutôt il n'y a que les entraves dont le théâtre ne saurait s'affran-

Digitized by Google

chir. Ce n'est point par fougue de sensualité, c'est par préméditation de sensualisme que M. Flaubert retrace si au long les révoltes furieuses, les savantes jouissances et les rassasiements de la volupté charnelle. Son licencieux procède de sa physiologie. Etudiant l'homme comme un objet d'histoire naturelle, et non comme une personne morale, il a envisagé dans la luxure un accident de sa constitution, et il s'est imposé le devoir d'en noter scrupuleusement les phases diverses. Peu importe s'il en résulte des tableaux lascifs qui troublent l'imagination du lecteur. Peu importe qu'il allume la convoitise en la décrivant. Est-ce à lui à s'inquiéter des tressaillements de cette vile matière sur laquelle il expérimente? Il ne cherche ni ne fuit de tels effets; il ne reconnaît d'autre loi que de rendre avec exactitude et avec force quelque impression que ce soit. Son système d'observation, d'où sont exclus les vains égards pour l'homme, exige une ou deux fois qu'il pousse plus loin que le licencieux, jusqu'au cynisme; il sera simplement cynique, et, ce qui l'achève, il le sera avec une sorte de recueillement et de respect solennel pour la liberté de son œuvre.

III Baudelaire

Ce n'est pas assez de mépriser l'homme et de fouler aux pieds toute délicatesse morale pour se permettre ces audaces; il faut encore nier le goût. Qui supprime le libre arbitre rejette logiquement le goût, libre arbitre de l'intelligence, qui consiste à choisir entre une foule confuse de détails également vrais les seuls qu'il convienne à l'art de reproduire. De même que la conscience ne se contente point d'analyser les passions, et qu'elle se croit aussi le droit de les condamner, de même le goût ne demande point seulement au style d'être exact; il s'inquiète s'il n'y a pas une espèce particulière d'exactitude qui répugne et qu'il faut proscrire. Voulût-on mettre en doute cette connexité nécessaire entre la négation du libre arbitre et la ruine du goût, la nouvelle méthode de critique, exposée par M. Taine avec tant de rigueur, n'en laisserait pas la ressource. Si le goût existe pour lui, c'est un instrument sans usage. D'autres signaleront les défauts d'un auteur, avec le dessein de les corriger. Pour lui, fataliste en littérature autant qu'en philosophie, il se borne à bien constater ce que chacun dit, comment il le dit, et pourquoi il ne pouvait le dire autrement. La critique, quand elle aspire à régler le génie, est à ses yeux une œuvre vaine; son rôle doit se borner à mesurer des forces et, étant données les facultés innées

Digitized by Google

ou acquises d'un écrivain, à en considérer le jeu. A quoi cela aboutit-il qu'à établir qu'il n'y a en fait de style que des instincts sans application volontaire de lois raisonnées, et à faire de la littérature un pêle-mêle de conceptions, toutes également soustraites à l'empire du goût, parce qu'elles procèdent d'impressions toutes également fatales?

Si cette poétique n'est pas celle des deux auteurs des *Faux Bonshommes*, elle s'adapte trop bien à leur œuvre pour qu'ils la rejettent, et, de toute évidence, M. Flaubert n'en accepte point d'autre. Quelque science que M. Taine déploie à la défendre, certaines pages de *Madame Bovary* en révèlent assez tristement le vice. Que sera-ce de M. Baudelaire?

M. Baudelaire, en effet, ne trouverait, dans les théories de M. Taine, que trop d'arguments pour consacrer son livre. Pétrarque a chanté ses amours, et M. Baudelaire les siennes. Que les amours de l'un et de l'autre soient un peu différentes, faut-il en prendre souci? De part et d'autre, l'impulsion irrésistible reste la même, et c'est le point : tel cerveau, telles conceptions; telles circonstances, telle mise en œuvre. M. Baudelaire n'a pas été le maître d'empêcher cette loi suprême de la poésie d'agir en lui et d'engendrer ses conséquences. J'ignore s'il est fataliste; mais son livre n'aurait pu être écrit, encore moins publié, sans cette même disposition d'esprit qui fait que M. Taine considère dans un auteur les qualités, les défauts et les sujets, choisis comme autant de phénomènes qui ne pouvaient point ne pas se produire. M. Baudelaire est au fond de l'ornière sur laquelle penche M. Flaubert, et que côtoient de bien près, quand ils n'y penchent point, MM. Barrière et Capendu. Il marque le dernier terme vers lequel doit être précipitée une littérature qui, à défaut des bienséances de la morale, ne s'embarrasse même plus des bienséances de l'art. A ce titre, il mérite d'avoir ici quelques mots; il les aura.

La poétique nouvelle, jointe à une conception défectueuse de la nature humaine, nous a donné dans M. Barrière des scènes qui répugnent. M. Flaubert y a ajouté les peintures licencieuses. M. Baudelaire ne recule point devant la gravure obscène; et, ce qu'il y a de remarquable, et qui montre bien l'art livré à la préoccupation dominante des choses matérielles, les trois auteurs déploient la même habileté plastique, la même puissance dans l'expression du geste et des attitudes du corps[1]. Attitudes viles chez M. Barrière,

[1] C'est encore ici l'application d'un des préceptes favoris de M. Taine : « L'imagination de l'homme est toute corporelle; pour comprendre le déploiement des sentiments, il faut suivre la diversité des gestes et des attitudes..... » (H. Taine, *Essai sur les Fables de La Fontaine*, III, 1.)

Digitized by Google

attitudes de volupté irritante chez M. Flaubert, attitudes infâmes chez M. Baudelaire, aucun des trois ne s'effrayant de l'ignoble, mais celui-ci s'y enfonçant d'un air de triomphe. Essayez d'imaginer une élégie possible sur le cadavre de madame Bovary ; mettez en vers le récit de sa mort et de ses funérailles, mais en ne prenant que la fleur du sujet, je veux dire tout ce qu'il peut inspirer de hideux, vous aurez la pièce de M. Baudelaire, intitulée *Une Martyre.* Certes, M. Baudelaire ne rend point le vice aimable ; il fait toucher du doigt, bien plus que M. Flaubert, « la pourriture instantanée des choses sur lesquelles s'appuie la passion, » et c'est ce qu'il allègue à sa gloire. Qui croirait qu'il veut à toute force avoir écrit un livre profondément chrétien ! Ses amis l'affirment et expliquent ses raisons. Le païen Lucrèce invoque dans l'amour le maître bienfaisant de l'univers :

> Alma Venus..... tibi suaves Dœdala tellus
> Summittit flores, tibi rident æquora ponti,
> Placatumque nitet diffuso lumine cœlum.

Charme abominable qui nous pervertit ! M. Baudelaire le dissipe. L'expérience des siècles sérieux pèse sur sa tête ; il a médité sur la fragilité de ces fleurs si vite flétries, sur la tristesse de ce ciel lumineux, sur les changements rapides de cette mer souriante, sur la vie qui est la mort, sur les vers qui attendent leur proie, sur Vénus leur pâture, sur le néant, sur la vanité des vanités. Il a vu ce brillant créateur de l'univers selon Lucrèce, l'Amour, il l'a vu, semblable aux Harpies, « effronté et féroce, » dévorant d'une bouche ensanglantée la cervelle de l'homme,

> Diripiuntque dapes contactuque omnia fœdant
> Immundo.

Il a visité les temples de Cythère, et il les a trouvés pareils à l'antre de Polyphème,

> ..... Domus sanie dapibusque cruentis
> Intus opaca, ingens.....

Alors, dans sa mélancolie profonde, il a chanté l'*Amour et le Crâne, vieux cul-de-lampe ;* il a prêché l'homélie des dernières douleurs, *la Charogne*, et il est clair que la religion la plus farouche ne saurait aller au delà. Que dit, en effet, l'Ecriture ? Que, depuis Adam, nous sommes tous pécheurs ; que, même sous la loi de grâce, on ne finirait point de sonder l'abîme de la corruption humaine. M. Baudelaire ne dit pas autre chose, il est vrai ; mais la manière de le dire fait beaucoup, surtout si l'on ne s'arrête qu'au péché. « *Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier*, de peur que, croyant, avec les impies, que notre vie est un

Digitized by Google

jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs. » J'en crois là-dessus Bossuet de préférence à M. Baudelaire, et chacun des moralistes de la littérature brutale peut prendre sa part de la leçon.

Il se rencontre des pages dans les *Fleurs du Mal*, qui, à défaut de sympathies inspireraient un peu de compassion, s'il était permis de les prendre pour la plainte d'un malheureux qui saigne sous la griffe du vice. On se figure aisément un homme, qui, ayant épuisé la corruption, et n'en pouvant plus rejeter l'amère science, s'en va par les lieux arides, portant au flanc son aiguillon. Que les images de la débauche le poursuivent encore, quand il ne lui reste plus de sens pour la goûter en ses raffinements les plus âpres; que les passions honteuses, dont il a subi l'empire, s'acharnent après les derniers lambeaux de leur proie; que dans cette âme, qu'elles ont ruinée, elles ravagent même les ruines; de cette obsession peut naître une poésie, pleine de visions malsaines, d'où l'on détourne les yeux parce qu'elle flétrit, mais qu'on n'a point le courage de condamner trop durement, lorsqu'on voit devant soi le poète, hâve, rongé, haletant, excédé de fantômes. On ne songe pas à lui demander si ce dégoût du vice, exprimé en termes horribles, en suppose le repentir. L'excès de sa misère ne lui laisse peut-être plus de force que pour des regrets sans remords et des imprécations sans dessein de révolte. On voit ses yeux sans larmes, traversés par des lueurs ternes, et l'on voudrait pleurer pour eux. Impuissance terrible, stérilité, malaise hideux, froid de l'âme, ballotée sans trêve ni relâche dans les marais du vice; est-ce là la poésie de M. Baudelaire? Y sent-on une dégradation qui a horreur d'elle-même en se décrivant, qui se décrit parce qu'elle désespère de se guérir? Par moments, on est tenté de le penser. Si cette illusion durait, en se montrant rigoureux pour le livre, on aurait une excuse à faire valoir en faveur de l'auteur. Mais elle ne dure pas. M. Baudelaire nous déclare lui-même qu'il compose des pastiches, et « qu'en parfait comédien, il a du façonner son esprit à tous les sophismes et à toutes les corruptions. » L'agréable sujet de comédie! La ressource de M. Baudelaire sera de prétendre qu'il souffre de ce qu'il observe. Il lui a fallu une magnanimité rare pour rester jusqu'au bout fidèle à son « douloureux programme. » Mais programme est un mot bien technique, il suppose bien de la réflexion compassée, et je ne sais si l'épithète de « douloureux » s'accommode facilement d'un tel substantif. Quand on a l'esprit de rédiger de ces prospectus-là, la douleur n'est qu'un artifice de plus ajouté au prospectus.

M. Baudelaire se moque de nous avec son martyre. Quel martyre est-ce de déguster en maître ès-arts la quintessence du cynisme?

Digitized by Google

Collectionner, à grand renfort de vocabulaires, tout ce que la langue française fournit de qualificatifs qui sentent mauvais et de métaphores galeuses pour en parer sa petite personne; s'appeler « décrépit, sale, abject, visqueux, cercueil d'une aimable pestilence, cimetière abhorré de la lune, fosse commune, cadavre hébêté, jeune squelette, vieux boudoir à fouillis, vieille cloche fêlée, vieux granit, vieux sphinx, vieux habits, vieilles culottes, » cela suppose-t-il une mélancolie bien sinistre? Je veux que l'imagination de M. Baudelaire paraisse quelquefois malade. La maladie a été acquise par principe, et on se l'inocule chaque jour à neuf; ainsi l'ordonne le pastiche. S'il y a une partie de lui-même que M. Baudelaire torture, ce n'est point l'âme, c'est la cervelle. S'il lui reste un sentiment quelconque, ce n'est point la fatigue du vice, c'est un plaisir de dépravation au milieu de choses qui soulèvent le cœur. Le mépris de la nature humaine, dont nous avons suivi le progrès de M. Barrière à M. Flaubert, s'épanouit ici avec une sorte de jubilation sauvage. M. Baudelaire ne dit pas : « Voilà la débauche. » Il ramasse les sentines et les égouts, il souille la grâce, la beauté, l'amour, la jeunesse, la fraîcheur, le printemps, et d'une voix rauque d'orgie, et cependant guillerette, il s'écrie : « Voilà l'homme. » S'étant avili à plaisir — (bien entendu, poétiquement parlant, en qualité d'écrivain, par manière de métaphore et de pose littéraire), — s'il n'avilissait du même coup le monde entier, ce serait pour son orgueil d'auteur une blessure trop cruelle, disons un ulcère, afin de ne point trop nous dépayser tant que nous restons dans la province des *Fleurs du Mal*. Et ne raisonnez pas! M. Baudelaire vous accuserait de faire la petite bouche :

Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère!

Il a pris cette précaution oratoire, dès la préface, contre les femmelettes qui se boucheront les narines en recevant son bouquet mignon.

M. Baudelaire n'a pas encore produit, que je sache, de disciples qui l'imitent. Il n'en est pas moins chef d'école. Sa cour se compose de petits jeunes gens, qui se trouvent tout hommes, quand ils ont eu la témérité de lire jusqu'au bout : *A celle qui est trop gaie*, et d'ex-jeunes gens qui rejettent en arrière leur tête lugubre, en soupirant des profondeurs de leur poitrine : « Ah! le vice! » A force de répéter que M. Beaudelaire est un beau génie, ils ont réussi à le faire croire à deux ou trois bonnes âmes de feuilletonistes, qui n'ont eu garde de ne point en informer le public. Vous entendez d'ici le thème : « Quel dommage que M. Baudelaire profane en de tel sujets un aussi rare talent! » Là-dessus on se met à discuter s'il a tort ou

Digitized by Google

raison de le profaner et, comme on ne s'avise jamais de tout, particulièrement dans les disputes, on ne se demande point, au préalable, si ce talent est, en effet, bien extraordinaire. Des qualités, il y en a, mais de ces qualités de faiseur qu'il est plus ou moins facile d'acquérir à force d'intrépidité prolongée dans le même exercice. L'instinct des formes et de la sculpture, une prosodie érudite, une facture sonore, et puis rien. On ne peut considérer comme une merveille ce certain bonheur dans le choix de l'expression brutale, cachet distinctif du groupe dont fait partie M. Beaudelaire, qui exige plus d'audace que de génie, et pour lequel l'absence de scrupules est la meilleure inspiration. Du reste, peu de goût, beaucoup de fatras, des imaginations incroyables où le ridicule passe l'ignoble, les métaphores prodiguées contre le sens commun, et, malgré une connaissance réelle de la langue, les règles violées aussi souvent que l'exige la commodité de la rime. Que veut dire, par exemple, « un soleil noyé dans son sang qui se fige? » Ce n'est pas que M. Baudelaire ne soit né avec des facultés poétiques très solides, on ajouterait volontiers très aimables. Des morceaux tels que *les Chats et les Hiboux*, *le Vert Paradis des Amours enfantines* (des échappées de sentiment ravissantes), attestent qu'il eût tenu une place honorable parmi les poètes de genre, s'il n'avait mieux aimé être le premier dans les bas-fonds de la littérature que de risquer à être le troisième ou le quatrième parmi les honnêtes gens. Il est le premier de son espèce, puisqu'il est jusqu'à présent le seul; cependant sa tentative lui a tourné à ruine, les pièces les plus cyniques étant celles où son talent trébuche le plus. Il arrive assez souvent que la clarté y fait défaut; on a seulement le vague soupçon qu'à mieux comprendre on se tacherait. Le vers alors,

Fatiguant le lecteur, ainsi qu'un tympanon,

(ceci est de M. Baudelaire), ne garde plus qu'un peu de mécanique et de musique; il ressemble assez bien à une toupie qui ronfle dans le ruisseau. Le pis est, pour la forme comme pour le fond, que le poète ne paraît pas sincère; et quel intérêt peut offrir ce vice à froid? M. Baudelaire a la prétention du charnier; je suis désolé de dire qu'il n'en a que la prétention : on ne doit point désespérer d'un écrivain en si bonne voie, et je ne doute pas que l'auteur des *Fleurs du Mal* ne justifie tôt ou tard pleinement la noble ambition qui le pousse à devenir le chantre approprié « des charognes; » mais enfin il lui manque encore, par-ci, par-là, quelques petites bagatelles. Que voulez-vous? on n'est point parfait en un jour.

Le charnier! et M. Baudelaire a des lecteurs! et on l'admire! et on le prône! et il faut le discuter comme un événement? C'est ici qu'est tombée de chute en chute la poésie de notre siècle, qui a

Digitized by Google

commencé sur les hauteurs sacrées, à l'ombre du vieux chêne où venait chanter ses tristesses l'amant d'Elvire, rassasié de la terre avant même d'avoir voulu y toucher, malade de trop aimer :

..... Ce bien idéal que toute âme désire,
Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour.

Ah ! nous avons eu des enthousiasmes bien dangereux ; mais nous en sommes trop guéris. Tant d'exaltation valait mieux que tant d'abaissement.

Il se trouvera un jour, souhaitons-le, un homme d'assez de talent pour écrire l'histoire du grand mouvement d'idées et de sentiments qui part de Rousseau et de Gœthe, de 89 et de la poésie allemande, qui se développe dans notre littérature à travers les phases successives de la Révolution française, et dont nous voyons aujourd'hui une péripétie singulière. Ce sera à lui, qui considérera l'ensemble, d'y assigner une place exacte à l'école que nous venons d'étudier ; il décidera si elle forme le dénoûment logique de faits antérieurs, ou si, en réagissant contre eux, elle ne les réhabilite point par le contraste de ce qu'elle est avec ce qu'ils furent. Qui veut faire l'ange fait la bête, et ce pourrait bien être une terrible démonstration du mot de Pascal que le roman de M. Flaubert, succédant à certains romans de madame Sand, non que je veuille jeter la pierre à l'enchanteresse qui nous a si longtemps charmés, le moment serait mal choisi. Il me prend plutôt des envies de revêtir de blanc Indiana, vierge pure et sans tache. Mais enfin, c'est peut-être pour avoir trop glorifié l'homme dans ses passions que nous sommes arrivés à le traîner, lui et ses passions, aux gémonies. Peut-être l'abus des idées et des sentiments en a-t-il engendré le dégoût ; peut-être aussi, avec toutes nos ardeurs, avons-nous manqué de croyances assez fermes, et le ver qui nous ronge avait déjà piqué nos plus beaux rêves dans leur fleur. Notre époque, semblable en cela à l'héroïne de M. Flaubert, n'a-t-elle pas toujours plus ou moins gardé l'esprit positif au milieu de ses enthousiasmes ? Graves questions qu'il faudra résoudre quand on tracera le tableau de notre littérature, depuis les *Méditations* jusqu'à nos jours.

Pour nous, notre tâche est plus humble ; il nous a suffi de constater dans la littérature une éclipse de l'idéal qui, nous l'espérons, ne sera que momentanée. Afin de montrer quels désordres elle entraîne, et ce qui en résulte de périls pour la dignité de la vie privée aussi bien que pour la dignité générale, nous sommes allés droit aux faits les plus saillants ; mais le même dérangement des esprits se révèle en beaucoup d'autres œuvres pour lesquelles le public n'a eu que des applaudissements. Croit-on qu'il nous fût si

Digitized by Google

difficile de retrouver dans le *Gendre de M. Poirier*, dans le *Demi-Monde* et le cycle de comédies qui s'y rattachent, les défauts qui nous ont choqué chez MM. Barrière et Flaubert : ici, une impassibilité calculée lorsqu'il faudrait le plus s'émouvoir ; là, le manque absolu de délicatesse ; ailleurs, le sentiment de l'homme faussé ; partout, des tableaux ou des traits sans ménagement. Quand la passion de s'enrichir s'empare d'une société, quand tout besoin, toute idée plus noble tend à disparaître des classes plus spécialement chargées par leur situation de servir d'exemple aux autres, le dédain résolu de tout ce qui n'est pas intérêt positif gagne de proche en proche ; il donne aux caractères je ne sais quoi de dur, mais qui ne leur ajoute pas, pour cela, plus de fermeté ; une licence paisible s'établit dans les mœurs, et, à ce double mal, correspond dans la littérature, qui calque les mœurs ou qui les attaque, une âpreté savante, concentrée et crue, tantôt peinture sans entrailles de l'homme, tantôt misanthropie amère portée par l'excès de la souffrance au paroxysme de l'insensibilité ; ce n'est pas la première fois d'ailleurs que l'argent aura produit chez nous de tels effets. Un phénomène semblable peut s'observer dans les vingt premières années du XVIIIe siècle : c'était le temps où les malheurs d'une longue guerre, joints à la ruine de nos finances ; ayant livré la monarchie aux gens d'affaires, la fièvre de la spéculation sur les bons du trésor et les papiers de toute sorte se communiqua, pour la première fois, des partisans au gros du public ; ç'a été aussi le temps où l'ancienne comédie, qui n'avait jamais péché par trop de réserve, a atteint son *maximum* de brutalité.

Alors, comme aujourd'hui et plus qu'aujourd'hui, le théâtre se plut à représenter l'agiotage, les pharaons, les belles dames tenant tripot clandestin, le libertinage et la fraude érigés en profession admise, un monde de courtisanes aux apparences honnêtes, ayant dans Paris son quartier à lui, ouvrant ses salons, imposant son étiquette, enfin le demi-monde en règle avec ses fausses ingénues, ses fausses comtesses, ses fausses veuves de capitaines de vaisseau, et il n'imita que trop les vices qu'il représentait. Ce n'est pas, comme on l'a dit, Molière, c'est proprement Dancourt qui ressuscite dans les *Faux Bonshommes*, avec l'invention de plus et le style de moins. Selon toute apparence, MM. Barrière et Capendu n'ont jamais eu la curiosité de tirer de la poussière où il dort l'auteur du *Chevalier à la mode*, des *Bourgeoises à la mode*, des *Agioteurs*, du *Moulin de Javelle*, qui se présente aux suffrages de son époque, ayant pour toute arme comique une sorte de mépris imperturbable, où il n'entrait plus rien ni de la verve enjouée de Regnard, ni de la douce malice de Dufrény, ni de la tristesse sympathique de Molière.

Digitized by Google

Il n'en est que plus remarquable de les voir, eux et les auteurs dramatiques du même groupe, reproduire, non-seulement les caractères généraux de Dancourt, mais encore quelques-uns de ses procédés et jusqu'aux formes matérielles de sa phrase; je dis les formes matérielles, et non les qualités intérieures. L'esprit de Dancourt, comme celui de M. Flaubert, ressemble à une belle lame d'acier, polie, aiguë et froide, qui pénètre profondément dans les chairs et que remue à loisir, aux places douloureuses, une main sans émotion. Toute proportion gardée entre le style achevé de Lesage et la langue de M. Flaubert, celui-ci compte Lesage pour ancêtre en même temps que Dancourt; le même genre d'ironie sanglante et tranquille, qui fait de *Turcaret* une œuvre si étrangement saisissante, perce en beaucoup d'endroits de *Madame Bovary*. Pour compléter l'analogie entre ces deux moments de notre littérature, nous trouverions aussi, en cherchant bien, vers 1700, un poète, amoureux de la forme à quelque sujet qu'elle s'adapte, qui s'étudie à mettre en rimes riches la bestialité, qui traduit tantôt un psaume, tantôt une ordure, à qui il est égal de chanter le christianisme ou Giton. Le lecteur, qui vient de lire ces lignes, nous ferait beaucoup d'honneur de croire qu'elles sont de nous et que nous les avons écrites exprès pour l'auteur des *Fleurs du Mal*. Elles sont de Voltaire qui en gratifia J.-B. Rousseau. Hâtons-nous de dire que le mal d'argent, s'il est permis de lui donner ce nom, exerça, dans les premières années du XVIIIe siècle, des ravages bien autrement pernicieux qu'aujourd'hui, et cependant il n'a point duré. L'agiotage s'est calmé dans la société; la scène comique est devenue soudain si discrète qu'elle a été énervée; la littérature a ressaisi l'estime de l'homme et s'est élevée aux pensées les plus hautes. Telle est la merveilleuse flexibilité de notre tempérament; elle déjoue les calculs, et au moment où nous prenons tant de peine, moralistes tardifs, pour signaler ce qu'il nous plaît d'appeler l'écueil du jour, cet écueil n'est peut-être déjà plus que celui de la veille, et l'on en voit poindre un autre qui ne sera pas lui-même celui auquel nous nous heurterons demain.

J. J. Weiss.

Digitized by Google

LA PUPILLE

ESQUISSE DE LA VIE DE PROVINCE EN RUSSIE

Il y avait déjà plusieurs années que je n'avais revu le pays où je suis né : je voulus le visiter encore une fois. Je me jetai un jour dans la voiture qui conduit de Saint-Pétersbourg à ma pauvre province ; et ce ne fut pas sans quelque bonheur que je sentis les secousses du lourd véhicule, que je considérai les ornières de la route ; chacune de ces ornières était une vieille connaissance ; chacune de ces secousses me ramenait vers mon bonheur d'autrefois.

Du reste, et à mon grand étonnement, je trouvai la route fort embellie. Grâce à la nouvelle direction des postes, le service était mieux fait, on ne manquait presque jamais de chevaux aux relais, les retards n'étaient plus ni fréquents ni considérables, les chemins étaient mieux entretenus ; j'aperçus même quelquefois des chaussées pavées ou macadamisées ; malheureusement elles ne se trouvaient jamais sur ma route.

J'arrivai à la petite ville de X... où je désirais séjourner quelque temps. Là je remarquai aussi de notables améliorations. Il n'y avait que peu de maisons en ruines ; on apercevait en plusieurs endroits des fontaines publiques ; les rues étaient plus larges, les édifices mieux alignés. Et ce n'étaient pas les constructions seules qui étaient en progrès : les habitants eux-mêmes avaient suivi, quoique d'un pas plus lent, le même mouvement. L'ivrognerie n'était plus regardée comme le cachet de la suprême distinction ; on commençait même à montrer au doigt, dans la rue, ceux qui ne se distinguaient que de cette façon. Les hommes lisaient les journaux étrangers. Les dames avaient sur leur table les *keepsakes* et les romans nouveaux ; parmi ces derniers je distinguai quelques-uns de mes

Digitized by Google

propres ouvrages, ce qui dénotait évidemment un état de civilisation déjà très avancé.

En me promenant sur les nouveaux trottoirs, en admirant les constructions modernes qui embellissent la ville, je m'arrêtai devant une vieille maison dont l'aspect étrange me frappa d'étonnement. Sa grandeur sombre et majestueuse dénotait une construction d'une autre époque. Des traces d'un luxe suranné et d'un abandon déjà ancien révélaient qu'elle avait dû autrefois s'ouvrir pour des fêtes et se refermer après un malheur. Je crois à la vie et à la mort des objets inanimés, et j'avoue que cet édifice me parut mort depuis longtemps. Des lézardes rouges sillonnaient ses murs noircis; les vitres verdâtres étaient ou brisées ou remplacées par du papier huilé. Le balcon, entièrement écroulé, laissait voir les colonnes qui supportaient l'édifice et le dôme à moitié détruit qui le couronnait. Les plantes croissaient sur les corniches. La porte cochère, fermée, mais disjointe, et à peine retenue par des gonds massifs, laissait entrevoir une cour abandonnée et un vestibule désert, digne entrée d'une maison où depuis longtemps nul être vivant ne semblait avoir pénétré.

Il y a certains édifices auxquels je veux absolument pouvoir attacher une légende; celui-ci était du nombre. Je trouvais qu'il devait bien encadrer une histoire touchante ou bizarre. J'essayai d'obtenir quelques renseignements sur les anciens possesseurs du château : j'interrogeai d'abord un voisin : il n'y avait que peu de temps qu'il habitait la ville, et il ne put satisfaire ma curiosité; je m'adressai ensuite à un employé de l'administration : il me dit qu'il avait précisément à s'occuper de cette maison de la manière la plus sérieuse, qu'il possédait un dossier considérable à ce sujet, et qu'un procès était engagé, depuis huit ou dix ans seulement, entre des mineurs, des tuteurs, des créanciers. Il m'offrit de me communiquer toutes les pièces relatives à cette affaire, qui ne montaient pas à moins de quinze mille. Je ne voulais pas un procès, mais une légende; je m'enfuis, effrayé pas son jargon de procédure, et j'allai chercher des renseignements ailleurs.

Enfin un vieux bavard de la ville satisfit à peu près ma curiosité : « J'ai connu, me dit-il, les derniers maîtres de cet hôtel; j'étais admis dans la maison comme un ami, presque comme un parent; c'était un heureux temps; nous étions jeunes alors, et nous menions plus joyeuse vie qu'aujourd'hui; c'étaient tous les jours des bals, des fêtes, des spectacles. Cette maison que vous voyez aujourd'hui déserte était alors le rendez-vous de tout ce que la ville possédait de plus brillant. Tout cela s'est évanoui en un jour, Monsieur, et il y a une personne qui a souffert plus que moi et plus que tous les

Digitized by Google

amis de la maison de ces tristes événements. » J'arrêtai mon interlocuteur; je le priai de me donner quelques détails sur les circonstances auxquelles il faisait allusion, et voici ce qu'il me raconta :

Il y a cinquante ans environ, notre petite ville était en grand émoi. Le chef de la police avait été averti de tout préparer pour la réception du comte, qui allait arriver de Saint-Pétersbourg. Ce qui étonnait tous les habitants, c'est que le comte, d'ordinaire courtisan assidu, et habitué aux fêtes de Saint-Pétersbourg, venait dans notre petite ville, non pas accidentellement, non pas pour régler des affaires ou pour prendre un peu de repos, mais pour s'y fixer complétement. On ne savait à quoi attribuer cette étrange résolution. Quelques personnes parlaient vaguement d'espérances déçues, d'ambition trompée, d'une disgrâce du souverain..... Mais personne n'a jamais su le secret du comte, qui, l'air calme mais soucieux, le front couvert d'un nuage de dignité triste et morne, paraissait cacher avec soin les traces, visibles pourtant, d'une grande douleur intérieure.

Il voyait peu de monde; il visitait assez assidûment le gouverneur, et au bout de quelque temps il épousa sa fille. Ce fonctionnaire fut enivré d'une alliance qui, pour la noblesse comme pour la fortune, était si fort au-dessus de ses espérances; le gouverneur n'était pas riche; il avait une assez nombreuse famille, et, selon les vieux usages, qui sont aujourd'hui perdus, Monsieur, il vivait honorablement, dépensant plus que ses revenus, et ne s'inquiétant pas mesquinement du sort de ses enfants. Ce mariage, tout à fait inattendu, fut donc pour lui un grand bonheur. Quant au comte, il ne semblait ni joyeux ni affligé ; on eût dit que le projet de cette union eût été arrêté dès longtemps par sa volonté, ou par une volonté plus haute que la sienne; il l'accomplit comme une obligation, et y resta fidèle comme à un devoir. Il trouva d'ailleurs dans sa femme la compagne la meilleure comme la plus dévouée. Assez jolie pour se montrer coquette, elle n'y songea même pas; privée de plaisirs et de fêtes pendant sa jeunesse, elle devait les désirer vivement; elle consentit, selon les goûts de son mari, à sortir peu et à ne recevoir jamais; assez distinguée pour comprendre les préoccupations de son mari, et assez tendre pour y prendre part, elle se résigna à ne point les connaître, et à ne point pénétrer dans cette intimité où le comte semblait ne vouloir admettre personne. Elle l'accompagna dans les rares voyages qu'il fit à Saint-Pétersbourg, parut à la cour, et n'y fit pas parler d'elle, revint à la ville et n'y donna point prise à la médisance; n'eut point d'enfants, et pourtant pas de passions; point d'amants, et pourtant pas d'amies intimes, et vécut six ans avec son mari sans lui donner aucun sujet de mécontentement.

Digitized by Google

Au bout de ce temps le comte mourut.

Peu de mois après la comtesse adopta une enfant qu'elle avait toujours beaucoup aimée : c'était tout simplement la fille d'un ancien domestique de confiance du comte. Le choix parut bizarre; mais la comtesse n'avait consulté personne pour le faire, et ne parut s'inquiéter ni du blâme ni de l'approbation des bavards. Sa nature tendre et aimante était particulièrement portée vers les effusions du sentiment maternel; et, d'un autre côté, elle croyait devoir à celui qui lui avait donné son nom et laissé sa fortune de ne point se remarier. Nathalie, avec ses cheveux bouclés, ses yeux noirs et profonds, sa figure intelligente et fine, pénétrait souvent dans le somptueux et solitaire appartement de ses maîtres; elle venait s'asseoir sur leurs genoux, et seule elle avait le privilége d'appeler le sourire sur les lèvres de l'ambitieux déçu ou de l'homme du monde blasé et dégoûté de tout. C'était encore un souvenir qui attachait la comtesse à cette charmante enfant.

Aussi l'affection de la comtesse pour Nathalie dépassa-t-elle bientôt tout ce qu'on peut imaginer. Elle ne pouvait se séparer de son enfant d'adoption. C'était elle-même qui l'habillait, qui la parait, qui faisait son éducation, qui lui apprenait à lire, qui la faisait jouer; elle ne laissait à personne le soin de s'occuper de ce petit être en qui se concentraient toutes ses affections. Bientôt Nathalie, choyée, caressée, adorée, régna despotiquement dans la maison et sur le cœur de la comtesse; rien n'était impossible ou difficile quand il s'agissait de satisfaire une de ses fantaisies ou de calmer une de ses bouderies; on ne refusait rien à une larme d'elle; on accordait tout à un de ses sourires.

Il y avait des instants où la comtesse s'effrayait elle-même de sa conduite. Nathalie grandissait comme l'enfant d'une grande dame; c'était une gentille enfant, mais capricieuse, gâtée par le luxe, habituée à tout voir à ses pieds. Sa protectrice eut peur des suites de cette éducation imprudente. Elle savait que le monde dans lequel elle vivait ne pardonnerait jamais à l'orpheline la bassesse de sa naissance. Elle songea à renvoyer l'enfant parmi les domestiques au milieu desquels elle aurait peut-être dû toujours la laisser, mais elle n'en eut pas le courage. Son cœur se serra à cette seule pensée, et, comme toutes les personnes d'un caractère faible, elle fit exactement le contraire de ce qu'elle voulait faire; elle traita complétement Nathalie comme sa fille, lui donna une gouvernante française, et lui fit apprendre tout ce qu'une jeune fille du monde doit savoir. Au bout de quelques années, Nathalie était devenue non pas une très jolie personne, mais ce que l'on appelle une personne agréable. Ses grands yeux noirs exprimaient une joie insouciante. Sa taille mince,

Digitized by Google

son frais sourire, le son doux et agréable de sa voix donnaient à toute sa personne un grand charme. Elevée comme les jeunes filles de la haute société, elle aimait à chanter, à monter à cheval, avait un goût prononcé pour la toilette et adorait sa mère adoptive. C'est alors que la comtesse songea à mettre à exécution son idée favorite. Elle savait ce qui attendait Nathalie dans le monde de Pétersbourg, et voulant cependant lui fournir l'occasion de briller par ses talents et sa beauté, elle fit orner avec luxe sa maison de X... et se prépara à y donner des fêtes.

Le bel hôtel, inaccessible jusqu'à ce moment à la curiosité des habitants de la ville de X..., fut tout à coup rempli de monde, de bruit et de joie. L'âme de cette maison était Nathalie. Ayant abandonné ses livres et ses leçons, elle ne pensait plus qu'au plaisir; elle fit connaissance avec toute la société de l'endroit, séduisit tout le monde par ce charme inexprimable qu'elle avait possédé dès son enfance, enchanta les vieillards, tourna la tête aux jeunes gens, et eut même des amies parmi les jeunes filles.

Il faut connaître la vie monotone et parcimonieuse de nos villes de province pour comprendre l'effet produit par ces réunions somptueuses et ces fêtes continuelles. On y venait des endroits les plus éloignés. La ville de X... était devenue ce qu'elle n'avait encore jamais été, et ce qu'elle ne sera jamais.

Les fêtes commencèrent par des bals. Chaque dimanche, la ville se réunissait chez la comtesse. Au milieu d'un tourbillon de danseurs, Nathalie, parée de toilettes légères, entraînée par l'orchestre, animée par le plaisir, voltigeait, légère comme un oiseau, et ne comprenait pas qu'il pût y avoir au monde quelqu'un qui n'aimât pas le bal; elle tourbillonnait gaiement avec les cavaliers les plus maladroits, et le sentiment de sa joie se reflétait jusque sur le calme visage de la comtesse. Tous les jeunes employés, tous les officiers en retraite trouvaient constamment, dans cette maison, un aimable accueil. Bien des cœurs s'étaient enflammés, bien des regards étaient devenus expressifs; mais Nathalie riait de toutes ces marques de passions naissantes, courait, dansait, valsait au milieu de ses admirateurs, et n'avait pas d'autres pensées que la grave préoccupation d'une nouvelle danse à apprendre ou d'un nouveau plaisir à inventer.

C'est ainsi qu'avec l'aide de sa gouvernante, elle fit construire un théâtre pour la fête de la comtesse, et préparer une représentation. On joua la pièce de *la Rosière de Salency*, de madame de Genlis. Cette innovation fut accueillie avec transport. Nathalie tint le principal rôle avec une telle vérité, tant de sentiment, tant de grâce, que tous les spectateurs, même ceux qui ne comprenaient pas le

Digitized by Google

français, étaient dans l'enthousiasme. La comtesse fut touchée. Un vieux propriétaire de campagne, qui s'était ruiné par amour pour la comtesse, dit qu'il était bien dommage que Nathalie ne fût pas née pour être artiste; mais à peine eut-il achevé sa phrase qu'il sentit qu'il avait dit une sottise, se troubla, balbutia encore quelques mots et quitta bientôt le salon.

Ce premier essai de théâtre fut couronné pour Nathalie de tant de succès qu'on résolut de le recommencer. Tout l'hiver, on joua différentes pièces russes et françaises, des comédies, des vaudevilles et même des drames. Toute la société de la ville parut à tour de rôle sur les planches de cette scène aristocratique. Le procureur obtint une certaine réputation comme jeune premier, et le président du tribunal eut du succès dans l'emploi des valets. Il va sans dire que Nathalie était toujours la reine de ces représentations; elle avait un véritable talent; elle jouait avec naturel et chantait avec beaucoup d'âme. D'ailleurs elle était jeune et jolie, ce qui ne gâte rien.

Il ne faut pas croire que ces plaisirs eussent fait perdre à la petite ville ses anciennes habitudes. Les commérages n'avaient ni disparu ni diminué. Quelques dames, celles précisément qui louaient le plus Nathalie en sa présence, la déchiraient tout doucement par derrière. Elles trouvaient que son aplomb, son aisance avec les hommes n'étaient pas tout à fait convenables; qu'elle avait un goût trop décidé pour le plaisir, un penchant très marqué à la coquetterie. Les maris avares prétendaient que la comtesse faisait le plus grand tort à la ville par son luxe; que leurs femmes étaient devenues folles de toilette, et que si cela ne cessait pas, ils seraient obligés d'aller demeurer ailleurs. Les jeunes amies de Nathalie la blessaient souvent par des remarques peu obligeantes, mais elle ne les comprenait pas. Elle savait qu'elle n'était pas la fille de la comtesse, mais elle n'y pensait jamais, parce que celle-ci l'oubliait elle-même. Au reste, ceux qui lui voulaient du bien disaient qu'elle n'était point la fille d'un domestique, mais l'enfant naturelle du comte, ce qui expliquait son éducation. Ce bruit, aux yeux de bien des gens, la relevait beaucoup. La comtesse avait dit plus d'une fois qu'elle laisserait à sa pupille la plus grande partie de sa fortune, et on ne peut se figurer les passions subites que cette promesse avait fait naître, et les nombreux prétendants qu'elle amena autour de Nathalie. Pendant deux années, il n'était pas de semaine où l'on n'entendît dans le cabinet de la comtesse demander la main de sa jeune protégée avec des serments d'amour et des protestations de fidélité. Nathalie riait de tout cela. Ne comprenant pas encore l'amour, elle redoutait le mariage. Et pourquoi, disait-elle, changer sa vie heureuse et insouciante! Comment pourrait-elle se décider à quitter sa mère

Digitized by Google

adorée? A ces paroles, elle l'embrassait tendrement, versait quelques larmes d'attendrissement, et effaçait cet instant de tristesse par de nouveaux plaisirs. Les prétendants se retiraient désappointés. Nathalie était à leurs yeux un être sans cœur et sans âme, une intrigante qui trompait la bonne foi de sa protectrice par des pensées secrètes et par une basse cupidité.

Un jour la comtesse était plus triste que de coutume. Elle appela Nathalie et lui dit :

« Ma chère enfant, il faut cependant penser à ton avenir. Tant que je vis, je sais que tu es heureuse ; mais je puis mourir. Que deviendrais-tu alors?

— Je ne vous survivrais pas, répondit Nathalie avec émotion.

— Ne parle pas ainsi, continua la comtesse en l'embrassant au front. Tu es, grâce à Dieu, jeune et bien portante. Tu as encore longtemps à vivre. Mais il est vraiment temps de songer à t'établir. Tu ne seras pas toujours une enfant, et il faudra finir par songer au mariage.

— Pourquoi? demanda Nathalie.

— Pourquoi? pour que je sois tranquille sur ton sort. Il y a d'honnêtes gens dans le monde. Choisis qui tu voudras, que je puisse jouir de ton bonheur.

— Si vous le voulez, ma mère, choisissez vous-même. Je serai heureuse de vous obéir.

— Nous choisirons ensemble. Ceux qui se sont présentés jusqu'à présent ne sont pas dignes de toi, mais tous ne sont pas de même. On m'a parlé hier d'un jeune homme charmant qui va arriver dans notre ville. Il n'est pas riche, mais ce n'est pas un obstacle. Je te donnerai le jour de ton mariage ta dot.....

— Je n'en ai pas besoin, reprit Nathalie avec feu. Je n'épouserai jamais un homme qui voudrait me séparer de vous. »

La comtesse sourit. Elle se représentait l'avenir de sa fille adoptive. Nathalie et son mari habiteraient son hôtel qu'elle allait faire réparer. L'étage supérieur serait pour les enfants. Elle les aimait déjà et se proposait de les élever elle-même. Puis ils grandiraient l'entourant de leurs soins et de leur affection, et elle s'éteindrait tranquillement au milieu d'eux. Tout cela était bien charmant, bien séduisant, et facile à exécuter. Mais l'imprévu est le grand destructeur de nos projets : l'homme propose, et le malheur dispose.

Le lendemain, Nathalie, insouciante comme toujours, avait oublié la grave conversation de la veille. Dès le matin, elle sauta sur son cheval préféré, et courut faire une longue promenade dans les environs de la ville. Quand elle revint, elle remarqua autour de l'hôtel une agitation inaccoutumée. Des domestiques affairés en-

Digitized by Google

traient et sortaient précipitamment; les trois médecins de la ville causaient à la porte d'entrée en haussant les épaules et en hochant la tête; on entendait à l'intérieur quelques sanglots de femmes. Nathalie, effrayée, tremblante, et sans oser interroger personne, courut droit à l'appartement de sa bienfaitrice. La comtesse était étendue sur son lit, les membres raides, les dents serrées, la moitié de la figure rouge de sang : elle était morte dans la nuit d'une attaque d'apoplexie.

La malheureuse jeune fille s'évanouit, et resta pendant plusieurs heures dans un anéantissement complet. Quand elle eut repris ses sens, il lui sembla qu'une existence nouvelle et bizarre venait de commencer pour elle. Elle marchait et ne se sentait plus marcher; elle voyait et n'avait pas conscience de ce qu'elle voyait : elle était comme quelqu'un qui se trouve dans les ténèbres et qui voit confusément s'agiter autour de soi des figures inconnues, et s'accomplir des actes qu'il ne peut s'expliquer; elle regardait machinalement et imitait involontairement ce qu'on faisait autour d'elle. On exécutait le signe de la croix, et elle le répétait; on s'agenouillait pour prier, et elle se laissait tomber sur ses genoux comme les autres; mais ses yeux étaient sans larmes, sa bouche ne trouvait point de paroles, son intelligence n'avait plus de lumière. Cet état bizarre dura trois jours. Le quatrième, des torches parurent tout à coup dans la rue, et un char traîné par six chevaux s'arrêta devant la maison. Cette fois, Nathalie se réveilla et comprit : on emportait le corps de sa bienfaitrice. Elle se leva résolûment et suivit le convoi.

Jamais, dans la petite ville de X....., on n'avait vu un aussi bel enterrement. Aussi, pour y assister, beaucoup de personnes indifférentes étaient-elles venues se joindre aux nombreux amis qu'on a toujours quand on occupe un certain rang. Les principaux fonctionnaires de l'endroit, en uniforme, tenaient les cordons; tout le clergé, en grand costume, marchait en tête; les chantres faisaient entendre des prières deux fois plus longues que pour un mort ordinaire, et le convoi marchait avec une lenteur pleine de dignité. Enfin, il arriva au but. La fosse était ouverte, le cercueil y fut descendu. Le prêtre prononça sa dernière bénédiction, et quelques pelletées de terre furent jetées. A ce moment, Nathalie poussa un grand cri et se jeta à genoux. Quand elle regarda autour d'elle, la foule s'était écoulée. Quelques voix pourtant se firent entendre; elle crut comprendre qu'on la plaignait; elle prêta involontairement l'oreille, et entendit les paroles de deux femmes compatissantes qui s'attendrissaient en effet sincèrement sur son sort.

« La pauvre enfant! disait l'une, je ne m'étonne pas qu'elle pleure..... la comtesse ne lui a rien laissé.

Digitized by Google

— Vraiment! En êtes-vous bien sûre?

— Parfaitement sûre..... Elle n'a pas eu le temps d'écrire son testament. Du moins, voilà ce qui m'est revenu de très bonne sorce.

— Mais que va-t-elle faire, alors? Voilà une affreuse position! Savez-vous bien qu'elle doit être désolée? »

La jeune fille fut épouvantée du sens qu'on donnait à sa douleur; elle s'enfuit sans regarder derrière elle, et rentra dans l'intérieur de la ville. Mais là, elle se posa une question qu'elle n'avait point encore songé à se faire, et que, dans leur froid égoïsme, les deux discoureuses du cimetière venaient de lui inspirer. Où irait-elle? que ferait-elle? où trouverait-elle un refuge? Arrivée devant la maison où s'était passée son heureuse jeunesse, elle aperçut une personne avec qui elle avait eu peu de relations jusque-là : cétait la femme d'un petit employé, qui se tenait devant l'hôtel et semblait l'attendre.

Il est bon d'apprendre au lecteur qu'au retour de l'enterrement quelques dames de la ville s'étaient réunies chez l'une d'entre elles, connue par ses bonnes œuvres et par sa mauvaise langue. Là elles avaient commencé à faire l'oraison funèbre de la défunte, entremêlée de sanglots et de soupirs; puis étaient venues les restrictions, les critiques, les médisances; et de cette personne, qu'on traitait comme une sainte au commencement, on avait fini par faire une femme bonne au fond, mais assez inconséquente dans ses idées et assez peu réfléchie dans ses actes. Surtout elle avait été bien imprudente en plaçant tous ses bienfaits sur la tête d'une jeune fille de basse naissance, qui pourrait y répondre fort mal. Mais enfin, puisque la chose avait été faite, il était de l'honneur des dames de X..... de ne point laisser la fille adoptive de la comtesse dans une aussi triste situation; il fallait arracher cette jeune personne à la misère et, par conséquent, au mal; c'était une occasion toute trouvée pour les dames de X..... de faire preuve de cette charité, qui est une vertu naturelle aux femmes. Sur ce point, tout le monde fut d'accord; mais quand il s'agit d'exécuter le projet charitable, les obstacles se multiplièrent. L'une de ces dames aurait volontiers reçu chez elle la jeune orpheline, si elle-même n'avait été sur le point de partir pour Saint-Pétersbourg. Une autre aurait été fort disposée à prendre Nathalie pour institutrice, mais elle n'avait pas d'enfants. La troisième avait des enfants, et c'est justement ce qui l'arrêtait; elle craignait, en admettant dans sa maison une jeune fille peut-être un peu légère, d'y introduire en même temps des exemples de dissipation, qui ne seraient pas sans danger. En un mot, toutes ces dames décidèrent qu'il fallait recueillir Nathalie, et chacune prouva clairement qu'il lui était impossible de la recueillir.

Digitized by Google

La femme de l'employé n'avait point été admise à ce sénat de grandes dames; elle n'avait donc point su ce qui s'y disait. Elle n'avait pris conseil que d'elle-même, et, devançant des dévouements plus incertains, elle avait voulu être la première à offrir ses services à l'orpheline.

« Mademoiselle Nathalie, lui dit-elle franchement en l'abordant, permettez-moi de vous demander où vous allez demeurer?

— Je n'en sais rien, répondit la jeune fille.

— Comment donc, mademoiselle, mais il faut y songer. Vous ne pouvez pas demeurer seule dans cette grande maison. Ce ne serait ni convenable ni prudent. Il faut que vous soyez sous la protection d'une femme. Je ne suis pas riche; mon mari n'a qu'un modeste emploi, mais si vous ne dédaignez pas trop notre pauvre maison, acceptez-y une place. Je n'ai que peu de chose à vous offrir, mais je vous l'offre de bon cœur. »

Nathalie hésitait encore.

« Pourquoi m'affliger par votre refus, mademoiselle? Je croirai que vous me trouvez au-dessous de vous. Songez pourtant; il faut bien que vous attendiez quelque temps le règlement de vos affaires; vous quitterez notre demeure quand vous voudrez, mais venez du moins y passer vos premiers jours de deuil et de tristesse. »

Nathalie fut touchée de trouver chez une étrangère cette compassion qu'on rencontre rarement, même chez des parents ou des amis. « Que Dieu vous récompense, dit-elle à cette femme généreuse, vous êtes la seule personne qui m'ayez parlé de la sorte. » Et elle suivit la femme de l'employé.

Celle-ci, en effet, était pauvre. Elle habitait avec son mari un petit appartement au sixième étage d'une maison très modeste. Ces braves gens cédèrent à Nathalie leur plus belle chambre, qui était un peu moins bien meublée que celles des domestiques de la comtesse. Quand elle y entra, une mauvaise chandelle brûlait dans un flambeau de cuivre; une femme de charge, malpropre et en haillons, faisait les lits; les meubles étaient en désordre; il y avait du linge jeté sur le parquet. Tout témoignait de cette saleté caractéristique qui distingue la misère russe de toutes les autres misères du monde. Nathalie ne vit rien; elle n'était sensible qu'à sa douleur. Elle passa bien des jours dans une complète atonie. Elle recevait sans s'émouvoir les visites de plus en plus rares, de plus en plus glaciales, de quelques anciens amis, et écoutait sans y répondre ces froides consolations qui n'ont jamais consolé personne. Elle commençait à savoir ce que c'est que le malheur et à connaître le délaissement qui vient toujours à sa suite. A la fin pourtant, le dégoût des choses d'ici-bas tourna ses pensées vers le ciel; elle pria, elle eut confiance

Digitized by Google

en Dieu, et trouva dans ses espérances religieuses la force de supporter l'abandon et de se résigner au malheur.

L'employé et sa femme, qui seuls avaient conservé pour l'orpheline les égards que commandait son infortune, et qui lui avaient constamment prodigué les attentions les plus délicates et les plus savantes, s'aperçurent bien vite de ce changement dans l'état de son cœur. Ils profitèrent de ce moment pour lui insinuer doucément qu'il serait peut-être bon de tenter une démarche auprès des héritiers de sa bienfaitrice, que la comtesse avait dû faire quelques dispositions en sa faveur, et qu'en tout cas les héritiers ne l'abandonneraient pas. Nathalie consentit à toutes les démarches et laissa faire tout ce qu'on voulut. L'employé alla en son nom trouver le gouverneur ; le gouverneur écrivit aux parents de la comtesse. Ceux-ci, qui n'étaient jamais venus à X..., et qui laissèrent depuis la maison dans l'état d'abandon où vous la voyez encore, habitaient Saint-Pétersbourg ; la réponse fut longue à venir. Enfin l'un des héritiers de la comtesse, le plus riche et le plus généreux sans doute, adressa à l'orpheline une lettre fort polie, écrite par son secrétaire, beaucoup de paroles de consolation et un billet de cent francs.

Quand il fut bien prouvé que Nathalie n'aurait rien autre chose de l'héritage de sa bienfaitrice, le ton de ceux qui l'avaient accueillie changea visiblement. De l'affection on passa à la froideur, de la froideur à l'aigreur. La femme affectait de parler fréquemment devant elle de la cherté de toutes les choses nécessaires à la vie, des sacrifices qu'on est obligé de s'imposer. Le mari, plus brutal, mais peut-être plus généreux au fond, faisait sentir quelquefois à Nathalie, de la façon la plus claire, combien elle lui était à charge ; mais l'instant d'après il se repentait de sa vivacité et tâchait de la racheter en reprochant à sa femme ses insinuations blessantes et ses récriminations déguisées. Nathalie assistait à toutes ces luttes, et son âme délicate se meurtrissait à chacun de ces froissements. Parfois elle prenait la résolution de se rendre utile à ses hôtes, mais rien de ce qu'elle tentait ne réussissait ; ses efforts mêmes lui étaient reprochés ; si elle essayait de faire le marché, tout ce qu'elle achetait se trouvait trop cher ; si elle s'occupait des enfants, elle les gâtait par sa faiblesse ; si elle aidait la femme dans les soins du ménage, tout ce qu'elle avait fait était à refaire. Chaque jour elle sentait de plus en plus que cette situation, intolérable pour elle, était devenue odieuse à ses hôtes. Ceux-ci, dans les premiers temps, avaient peut-être involontairement espéré retirer quelque profit de leurs bienfaits, la réponse des héritiers de la comtesse les avait désabusés. Peut-être aussi avaient-ils été désintéressés, et avaient-ils voulu accomplir de bonne foi un acte de complet dévouement. Mais

Digitized by Google

il est plus facile d'entreprendre une pareille tâche que d'aller jusqu'au bout, et dans les bonnes œuvres ce n'est pas le premier pas qui coûte, c'est le dernier.

Un jour, Nathalie, assiégée de tristes pensées, parcourait lentement les rues. Elle se disait qu'elle était seule sur la terre, que personne, pas même ceux qui lui avaient d'abord témoigné quelque compassion, ne songeait à elle en ce moment, et que le jour approchait où, obligée de quitter le toit sous lequel elle s'abritait encore, elle n'aurait plus qu'à prier Dieu, à invoquer le souvenir de sa bienfaitrice et à mourir. A ce moment, elle aperçut tout à coup devant elle le vieillard qui avait autrefois tant admiré ses dispositions pour le théâtre. Cet homme passait pour un original. Il avait dépensé toute sa fortune pour l'art musical, quoiqu'il ne sût pas une note de musique. Il était né Mécène; il lui fallait absolument protéger quelqu'un ou quelque chose. Il protégea les musiciens, les acteurs et les actrices. Mais un pareil rôle ne peut se soutenir qu'avec une grande fortune; celui-ci y dépensa la sienne, qui était ordinaire. Il avait organisé un orchestre assez remarquable pour ses plaisirs particuliers; il avait pris des engagements envers les musiciens; il vit le jour où il ne pourrait plus tenir ses promesses; il fut forcé d'aller de ville en ville avec son orchestre et de l'exploiter en le louant successivement à plusieurs directeurs de théâtre.

Le vieillard parut revoir Nathalie avec plaisir. Il lui parla avec une bonté à laquelle elle n'était plus habituée, lui rappela son passé, l'interrogea sur son présent, lui parla de son avenir. Nathalie fut touchée : son cœur se fondit; elle raconta ses malheurs, peignit sa situation, versa des larmes et finit par demander conseil au vieillard.

Celui-ci paraissait ravi de cette confiance.

« Ma chère enfant, lui dit-il, remerciez Dieu qui vous met à même de suivre votre véritable vocation. Sans les malheurs qui vous ont frappée, sans l'abandon où l'on vous a laissée, sans la circonstance fortuite qui vous a adressée à moi, vous seriez restée peut-être une femme ordinaire, riche héritière ou pauvre petite bourgeoise; maintenant vous serez une grande actrice. Un de mes amis, un directeur de théâtre, passe dans quelques jours avec une troupe. Les acteurs sont assez bons, mais avec votre talent et votre beauté vous les effacerez tous. Je vous ferai obtenir un engagement; je le puis sans peine; je me suis déjà arrangé avec lui pour lui louer mon orchestre. Les conditions pécuniaires ne sont pas très belles; mais pour moi, vous le savez, l'art, l'art divin passe avant tout.

— Vous me conseillez de me faire actrice et de me montrer sur les planches, moi ! s'écria Nathalie effrayée.

Digitized by Google

— Sans doute ! qu'y a-t-il donc de si terrible ? Aimez-vous mieux accepter une place de gouvernante ou de demoiselle de compagnie, à trois cents roubles par an ? N'y serez-vous pas bien plus dépendante, plus humiliée et moins honorée ? Au théâtre, vous serez une grande dame, au moins sur la scène ; et si la profession a quelques dégoûts, comme toutes les autres, au moins ne vous laissera-t-elle pas dans la misère. Vous aurez des appointements convenables. Vous pourrez vous acquitter envers vos hôtes et ne plus rien devoir à des gens qui vous reprochent si durement le pain qu'ils vous ont donné. »

Nathalie fut touchée de ce dernier argument : devoir quelque chose à des étrangers était pour son âme, naturellement fière, la chose la plus pénible. Son interlocuteur, sans le savoir, avait touché le point sensible. Elle ne résista plus que faiblement.

« Je n'ai pas de talent, hasarda-t-elle.

— Pas de talent ! s'écria le vieillard indigné. Pas de talent ! vous osez nier ainsi les dons que Dieu vous a faits ! Mais c'est une profanation ! Faites-vous seulement entendre pendant cinq minutes au directeur d'une troupe, vous verrez s'il ne restera pas confondu. Pas de talent ! Mais voilà trente ans que je vois des acteurs, mademoiselle ; je n'ai pas encore rencontré une nature aussi admirablement douée ! Fiez-vous à ma vieille expérience. Venez voir Konzmitch, le directeur, dès qu'il sera arrivé dans la ville ; venez, et tout ira bien, ou plutôt je vous l'amènerai moi-même, consentez seulement à vous faire entendre à lui.

— Je n'oserai, reprit la jeune fille, ou du moins je ne sais que faire ; il faut que je réfléchisse. Je suis effrayée de ce que vous me proposez. Que pensera-t-on d'une pareille résolution ? Que dira le monde ? »

Quand une femme se demande ce que dira le monde, elle est bien près de faire tout ce que le monde n'approuve pas. Le vieillard laissa Nathalie sur cette impression. Trois jours après, il se présenta chez elle avec le directeur Konzmitch. Ce personnage avait une toilette irréprochable, des manières prétentieuses et un langage ampoulé.

« Mademoiselle, lui dit-il, après lui avoir fait réciter quelques vers, l'or n'est rien pour vous, habituée comme vous l'êtes à une vie tout idéale. Néanmoins je dois penser à votre avenir, auquel vous ne songeriez pas vous-même, et vous offrir des conditions qui vous mettent au-dessus du besoin. La fortune est changeante : je n'ose le lui reprocher ; elle est femme et ne fait que partager la gracieuse inconstance de son sexe ; c'est d'ailleurs cette inconstance même qui a aidé votre vocation, nous serions ingrats si nous ne nous en souvenions pas. Vous allez entrer, mademoiselle, dans le temple des arts, où votre place est marquée d'avance ; la troupe

Digitized by Google

dont vous allez faire partie est, je puis le dire sans vanité, l'une des meilleures de la Russie; j'ai pris soin de la former moi-même; presque tous mes artistes sont de famille noble et ont ce cachet de distinction qui ne se perd jamais; du reste, je fais les plus grands sacrifices pour eux. On me reproche même partout ma libéralité excessive, mais je n'ai jamais eu en vue un sordide intérêt, et je préfère au triste bonheur d'entasser de l'or la joie d'être aimé de tous ceux qui m'entourent. »

Ces beaux discours aboutirent à l'offre de 2,000 roubles par an, sans compter les feux. Nathalie refusa, non que les conditions lui parussent insuffisantes ou peu proportionnées à son talent; elle n'y avait pas même fait attention. Mais au moment de se jeter dans une profession semblable, et sans se rendre compte des ennuis, des dégoûts, des déceptions de toute sorte qui l'y attendaient, elle se rejetait instinctivement en arrière; elle se reportait vers sa vie passée, et y cherchait encore quelque chose à quoi elle pût s'attacher, quelque refuge qui la sauvât d'elle-même, et qui l'arrachât au désordre de ses propres pensées. Pendant plusieurs jours, elle revit tous ses anciens amis; elle fit des démarches qu'autrefois elle n'aurait jamais osé entreprendre; elle essuya des dédains qu'elle ne se serait jamais cru la force d'affronter. Tout fut inutile, et, lassée de promesses sans résultat, humiliée par des refus sans nombre, ulcérée par des insinuations blessantes et perfides, découragée, meurtrie, brisée, dans un jouf de désespoir, elle fit dire à Konzmitch qu'elle était disposée à se faire actrice. Il vint avec un acte tout préparé; elle signa sans regarder. Le jour même, elle quitta la maison de son hôtesse, qui, la veille encore, l'avait poussée à bout par ses récriminations injurieuses. Aussitôt, cette femme fut désolée d'avoir été si loin; elle supplia l'orpheline de rester chez elle. Nathalie lui dit qu'elle ne le pouvait plus, qu'elle avait signé un engagement. Elle lui reprocha d'avoir mangé son pain et de la quitter au moment où elle aurait pu lui rendre enfin quelques services. Nathalie répondit doucement qu'elle était dans l'intention de lui payer peu à peu ce qu'elle lui devait. Alors elle l'accusa de fierté déplacée, et lui déclara qu'assurément elle ne consentirait jamais à rien recevoir d'une personne comme elle. Quelque temps après, elle lui envoya une note fort détaillée, et suffisamment exagérée, que Nathalie paya fidèlement.

Cependant, le directeur Konzmitch avait commencé ses représentations, et, au bout de peu de jours, une immense affiche annonça pompeusement aux habitants de X... qu'une nouvelle actrice, madame Fédéroff, aurait prochainement l'honneur de débuter dans plusieurs rôles tragiques et comiques.

Digitized by Google

On peut se faire une idée de l'impression que cette nouvelle produisit dans une petite ville, où le bavardage et la médisance allaient bon train. Les dames de X... faisaient d'un ton doucereux des réflexions charitables sur la pauvre Nathalie. « Il faut, disaient-elles, que cette jeune personne soit tombée bien bas pour s'être décidée à embrasser un pareil métier. — Je n'avais jamais très bien auguré de cette petite Nathalie, disait une autre; l'excès de fierté est souvent ce qui jette dans les professions les plus honteuses. — Que voulez-vous? reprenait une troisième, c'est le sang plébéien qui reparaît. Comment voulez-vous qu'on sache se tenir quand on est de la famille dont elle sort? — Enfin pourquoi n'a-t-elle pas pris une profession honnête? répétait-on de tous côtés; que ne s'est-elle faite gouvernante, demoiselle de compagnie ou femme de chambre? Comment n'est-elle pas venue s'adresser à nous? Nous aurions toutes fait nos efforts pour lui être utiles, à cette pauvre petite; oui, toutes, » répétaient en chœur celles mêmes qui avaient quelques jours auparavant fermé leur porte à l'orpheline.

Pendant ce temps, Nathalie apprenait ses rôles, répétait tous les jours, et faisait peu à peu la connaissance de ses camarades. Deux d'entre eux étaient, en effet, d'assez bonne naissance. Ils avaient été chassés du service pour leur mauvaise conduite, et continuaient à vivre au théâtre comme ils vivaient au régiment. L'un deux cependant, le plus jeune, n'était pas complétement corrompu; après ses plus grands excès, il tombait dans un affaissement complet et déplorait amèrement ses honteuses faiblesses. Quelque chose de bon restait encore dans cette nature dépravée. Il n'est pas rare de rencontrer de pareils caractères, qui, dans une situation élevée et au milieu de circonstances heureuses, auraient pu garder quelque distinction et quelque dignité, mais qui, dans les rangs inférieurs de la société, se laissent aller aux passions les plus brutales et arrivent au dernier état de dégradation et d'avilissement.

Les trente personnes qui composaient la troupe étaient à peu près toutes également adonnées au vin et à la débauche. Un seul acteur, nommé Pierre, était à peu près exempt des vices de ses compagnons. C'était un honnête vieillard, de peu de talent du reste, qui était toujours chargé des rôles les plus infimes. Il rachetait par la bonté du cœur la nullité profonde de son esprit et la grossièreté de son éducation. Nathalie lui plut par sa réserve, et le toucha par sa tristesse. Il se fit aussitôt son serviteur fidèle, et mit à ses ordres tout le dévouement dont il était capable. Le vieux Pierre servait depuis longtemps de plastron à ses camarades; on le railla de cette passion subite; on lui conseilla d'instituer Nathalie son héritière et de lui léguer sa tabatière en argent, seul bien qu'il possédât. Un autre ac-

Digitized by Google

teur n'offrit pas ses services à Nathalie, mais, après avoir vu pendant quelques jours la jeune fille, il devint triste et silencieux ; il renonça aux excès auxquels il se livrait jusque-là, et se retira souvent loin de ses camarades pour rêver à son aise ; celui-ci était jeune et fort : personne ne se moqua de lui. La jeune première, ou plutôt celle qui l'était avant Nathalie, la détesta dès le premier jour : c'était de règle. Partout où il y a des étoiles, l'étoile du soir vit en mauvaise intelligence avec l'étoile du matin.

Enfin le jour du début de Nathalie arriva.

Le théâtre, remis à neuf, était occupé par une foule avide d'un spectacle intéressant, et curieuse de voir exposée au jugement impitoyable des indifférents, celle qui ne s'était montrée autrefois que sur un petit théâtre de société, au milieu d'amis disposés à être bienveillants et de parasites décidés à être flatteurs. L'épreuve était décisive ; le péril était grand pour l'actrice ; et le public qui, sans se rendre compte de ce sentiment, trouve presque tous ses plaisirs dans les petites tortures d'autrui, attendait avec impatience le nouveau sacrifice qui allait être offert à ses goûts, le cœur de femme qui allait être exposé, dévoilé, déchiré sur la scène.

Le rideau se lève. Le premier acte commence. Le jeune premier joue d'une manière assez touchante ; le comique est amusant, mais vulgaire. Enfin, l'attention des spectateurs est excitée au dernier point. Nathalie paraît à son tour, simplement vêtue de blanc, et avec sa démarche distinguée. Ce n'était plus un son de voix commun et désagréable, des manières triviales comme celles auxquelles le public était habitué, mais une diction pure et suave et des gestes dignes, tels qu'on n'en avait encore jamais vu.

Elle parcourut le théâtre d'un regard calme mais triste. Les loges étaient presque toutes occupées par les amis de sa jeunesse. A sa vue, un murmure d'approbation générale se fit entendre. Les hommes surtout étaient saisis d'un véritable enthousiasme, mêlé à un sentiment de compassion profonde. Le bruit devint tel, que la pièce en fut interrompue. Chacun était touché de la position de la pauvre jeune fille et exprimait son impression de toutes les manières possibles. Nathalie était tout en larmes ; jamais rien de semblable n'était arrivé dans la ville.

Après quelques représentations, l'enthousiasme se calma, et le public redevint ce qu'il est ordinairement, un enfant gâté qui demande chaque jour de nouveaux jouets. L'impression que la vue de Nathalie sur la scène avait produite la première fois s'affaiblit. Après plusieurs représentations, on semblait avoir entièremcnt oublié son ancienne position dans le monde, et on se mit à la juger comme une actrice ordinaire. Les critiques commencèrent. Différents partis se

Digitized by Google

formèrent, et passèrent tout l'hiver en contestations et en querelles continuelles, dont les sujets devinrent bientôt tout à fait étrangers à Nathalie. Quant à elle, on n'y songeait même plus. Elle se parait, chantait, jouait; cela devait donc lui être agréable. Elle était sans doute satisfaite de son existence. Le théâtre était toujours plein ; on la rappelait chaque fois. Que pouvait-elle désirer davantage ?

Le printemps arriva, et les habitants de la ville de X... partirent pour aller jouir de la belle saison à la campagne. Le théâtre fut fermé. Nathalie espérait se reposer de cette vie qui lui pesait, mais ce n'était pas le compte du directeur.

Il profitait chaque année de l'été pour courir avec sa troupe toutes les foires du pays. Il s'y établissait dans un théâtre ambulant et y donnait quelques représentations. Nathalie fut prévenue de se préparer à partir. Ce fut pour elle une surprise douloureuse. Si elle eût pu deviner qu'elle serait obligée de se traîner sur les places publiques, comme les saltimbanques, et de se montrer comme les animaux dans les ménageries ou les sauteurs de corde, elle n'aurait jamais consenti à s'engager. Dans cette petite ville, au moins, elle s'était sentie entourée de ses connaissances et de ses anciens amis, elle s'était trouvée dans un milieu qui lui était connu. Mais maintenant il lui fallait aller dans des pays nouveaux, au milieu d'un public qu'elle redoutait et de juges qu'elle ne connaissait pas. Sa pudeur féminine parlait fortement en elle, et lui donna un courage nouveau. Elle déclara à son directeur qu'elle ne pouvait et ne voulait se montrer dans les foires. A ces mots, ce dernier ne répondit qu'en lui présentant son traité. Elle s'était engagée pour six ans, consentant à le suivre partout où il voudrait aller, et, en cas de dédit, devait donner une somme de 6,000 roubles. Jean Konzmitch réclamait l'argent ou l'obéissance. Ce fut en vain que Nathalie pria son tyran avec larmes; elle dépendait de lui, et il était impitoyable. Alors elle se souvint du vieillard qui l'avait entraînée dans sa nouvelle carrière, et lui demanda sa protection. Celui-ci accourut avec empressement à son appel. Il l'écouta avec bonté et offrit de se défaire des meilleurs artistes de son orchestre pour lui venir en aide. Mais il mettait à cela des conditions si étranges et si mystérieusement exprimées, que Nathalie fut longtemps sans les comprendre. Quand elle eut enfin saisi sa pensée, au milieu des détours de langage dont un homme bien élevé sait toujours envelopper une infamie, la honte, le mépris et la colère la saisirent. Elle chassa l'impudent vieillard, en lui défendant de jamais reparaître chez elle. Celui-ci se leva en souriant, prit son chapeau, et la saluant sans effronterie, mais avec un calme parfait, lui dit qu'il avait souvent vu des scènes semblables, qu'aux premiers mots on s'échauffait toujours, que plus tard la raison venait calmer un

Digitized by Google

premier emportement, et inspirer des résolutions plus sages ; que, comme toutes les autres, elle finirait, avec un peu d'expérience, par mieux apprécier ses véritables intérêts. Nathalie n'entendit pas ces dernières paroles. Enfermée dans sa chambre, où elle s'était retirée avec précipitation, elle se prosterna devant une image sainte, et pleura longtemps sur la honteuse proposition qui lui avait été faite. Elle comprit alors pour la première fois qu'en montant sur la scène, non-seulement elle avait renoncé à la fréquentation, mais encore à l'estime de la société, et que sa réputation, sinon sa vertu, était pour toujours compromise. Elle s'expliqua les louanges exaltées, les discours équivoques, les regards tendres que lui adressaient ses admirateurs. Ses succès et les applaudissements du public lui firent horreur. Elle maudit la fatale inexpérience qui avait fait d'elle le but constant des aveux les plus offensants, des propositions les plus injurieuses. Si elle eût pu revenir sur le passé, si elle eût pu renoncer à sa nouvelle carrière, combien elle aurait préféré demander l'aumône, où gagner son pain à la sueur de son front par un métier qui ne l'aurait pas fait rougir.

Peu à peu, ses idées s'égarèrent ; il lui sembla que la comtesse lui apparaissant avec un sourire impur sur les lèvres, l'engageait à ne pas repousser les offres du vieillard. Puis, tous ses compagnons se présentaient l'un après l'autre, lui répétant des paroles passionnées et lui jetant des regards enflammés. Il lui semblait qu'elle les écoutait et les encourageait. Une sueur froide découlait de son front, et bientôt une fièvre ardente la dévora.

Elle passa huit jours dans le délire le plus complet, et fut aux portes du tombeau. Enfin, sa jeunesse triompha de la maladie et de l'ignorance de deux médecins. Pendant toutes ses souffrances, bien peu de gens vinrent s'informer de sa santé. Le vieux Pierre, toujours dévoué, offrit ses services à la vieille ménagère de la jeune fille, et soigna celle-ci comme son propre enfant. Le jeune premier passait et repassait tristement sous ses fenêtres, mais n'entrait jamais, soit réserve, soit tout autre sentiment. Sa tristesse seule, plus profonde que d'habitude, témoignait de la part qu'il prenait aux souffrances de la jeune fille.

Jean Konsmitch, il faut le dire, était aussi fort préoccupé ; il calculait ce que la maladie de son premier sujet lui faisait perdre, et combien il réclamerait de dommages-intérêts. La convalescence de Nathalie fut très longue. La vie lui revenait lentement et comme à regret. Lorsqu'elle fut rétablie, elle remercia avec tant d'effusion le vieux Pierre de son intérêt, heureuse d'être aimée de quelqu'un, que celui-ci la regarda, dès ce moment, comme son enfant.

Jean Konzmitch venait chaque jour voir Nathalie. Ayant enfin

Digitized by Google

compris son caractère noble, fier et susceptible, il changea tout à coup de manière d'agir à son égard. Il se plaignit sans affectation des dépenses qu'occasionnait l'entretien d'une troupe qui l'avait jusque-là bien peu dédommagé de ses sacrifices, et insinua que si cela continuait, il serait obligé de la congédier à son grand regret. Nathalie seule pouvait le sauver de la misère en consentant à partir pour la foire de Téméneff, où elle jouerait non pas sur des tréteaux, mais sur un beau théâtre, devant le public le plus distingué et le plus éclairé. Il le lui demandait comme un service, et non comme une obligation. Nathalie n'eut plus la force de lutter ; elle répondit qu'elle irait où l'on voudrait, et quand on le voudrait ; que tout lui était indifférent. La figure de Jean Konzmitch s'épanouit de bonheur. On s'occcupa des préparatifs du départ, et, au bout de dix jours, la troupe tout entière se mettait en route.

La route était sablonneuse et brûlée par le soleil ; l'air était étouffant. Nathalie, épuisée par la maladie, était couchée dans la kibitka.

Pierre conduisait les chevaux. Deux charrettes de bagages précédaient. Les femmes cassaient des noisettes ; les hommes dormaient étendus, autant que le permettait l'espace resserré dans lequel ils se trouvaient. Ainsi se passa la journée. Nathalie tâchait de distraire sa pensée de sa triste position. Le soir, on s'arrêta dans un grand village, devant une auberge. L'air était rafraîchi. On détela. Les voyageurs se réveillèrent, et descendirent pour se reposer.

Bientôt, les gamins de l'endroit s'attroupèrent autour des nouveaux arrivés. Les maîtres de l'auberge s'agitaient pour servir leurs hôtes. Le directeur, parti seul pour Téméneff afin de préparer le théâtre, avait laissé sa troupe entièrement libre. Les hommes descendirent, s'attablèrent et se mirent à boire et à entonner des chansons que Nathalie ne comprenait pas, mais qui instinctivement lui faisaient monter le rouge au visage. Peu à peu, les plaisanteries devinrent de plus en plus grossières, les gestes de plus en plus libres. Les têtes s'échauffèrent, les figures s'allumèrent, et l'ivresse amena de véritables querelles. Les femmes regardaient et riaient. Nathalie voyait ce spectacle avec effroi. Sa terreur devint encore plus grande lorsqu'un des acteurs, devenu complétement ivre, s'approcha d'elle en lui disant :

« Et vous, mademoiselle, pourquoi donc ne faites-vous pas comme nous ? Est-ce que vous vous croyez trop au-dessus de nous pour vous asseoir à notre table ?

— Taisez-vous donc, reprit une des actrices, vous savez combien elle est susceptible. Comment en serait-il autrement ? Elle est grande

Digitized by Google

dame, et sa famille a toujours été habituée à aller en voiture ; son père y montait, puisqu'il était laquais. »

Un rire bruyant accueillit cette grossière plaisanterie. « Quelle petite personne prétentieuse et sotte, reprit l'ivrogne, je vais lui apprendre à s'humaniser un peu. » Et en disant ces mots, il se précipita vers la kibitka où Nathalie était restée.

Celle-ci se recula avec terreur.

« Arrête ! ivrogne, s'écria le jeune premier en se jetant devant lui.

— Je ne veux pas !

— Arrête ! te dis-je.

— Mais je ne veux pas. Est-ce que cela te regarde ?

— Si tu résistes, tu verrras comment je te ferai reculer.

— Eh bien, voyons !

— Voyons ! »

Et en parlant ainsi le jeune premier se précipita sur lui avec une telle force, qu'il l'eut bientôt étendu à terre ; alors, le tenant à la gorge, il lui cria plein de rage :

« Demande grâce !

— Je ne le ferai pas, murmura Koulicherski.

— Si tu ne le fais, je te tuerai comme un chien ! » Et sa main nerveuse serrait le cou du vaincu.

« Par..... don..... » dit d'une voix étouffée Koulicherski.

Mais la foule, se précipitant sur l'acteur, allait le faire repentir de sa victoire s'il ne se fût enfui au plus vite. Du moins, il laissait ses compagnons un peu dégrisés par la crainte et Nathalie en sûreté.

Enfin le soir arriva, et peu à peu le bruit commença à s'apaiser. Toute la troupe, fatiguée des excès de la journée, entra dans l'auberge pour se livrer au sommeil. Le silence se fit dans la campagne. Nathalie resta seule dans la kibitka, d'où elle n'osait sortir. Le vieux Pierre, couché non loin de là sur la route, semblait craindre de l'abandonner. La nuit était magnifique. Derrière le groupe des maisons du village s'élevait le clocher dont la flèche s'élançait dans les airs. Des millions d'étoiles brillaient au firmament. Une brise tiède caressait les buissons. Nathalie ne put trouver un instant de sommeil. Cette belle nuit d'été lui apportait le souvenir de celles qu'elle avait passées dans son heureuse et insouciante enfance. Ce ciel sombre et pur était l'emblème de sa vie, où brillaient aussi quelques heures fortunées au milieu d'une longue tristesse. Que lui réservait maintenant l'avenir ? Un rayon de bonheur éclairerait-il jamais l'horizon triste et décoloré de sa vie ? Que de chagrins, que d'humiliations l'attendaient encore ! Quand arriverait la fin, la fin tant désirée d'une si triste carrière ?

Digitized by Google

Tandis qu'elle se livrait à ses réflexions, une voix tremblante l'appela par son nom.

Elle se retourna, et vit le jeune premier qui se tenait devant elle, pâle et défait. On voyait qu'il voulait parler, mais qu'il n'osait ou ne pouvait.

Le silence dura quelques moments. Enfin Nathalie le rompit en lui disant : « Je n'ai pas encore pu vous remercier de m'avoir secourue tantôt. Permettez-moi de le faire maintenant. »

Le jeune homme branla tristement la tête.

« Qu'est-ce que cela ? dit-il. Demain cela peut recommencer. Vous voyez dans quelle société vous êtes tombée.

— Que voulez-vous ? c'est mon sort, murmura Nathalie.

— Mais vous ne connaissez pas ces gens-là ! Ils sont capables de tout ; de tout, vous dis-je ; et sa voix tremblait en prononçant ces paroles.

— Il n'en sera pas toujours ainsi, reprit Nathalie, je l'espère du moins ; laissez-moi avoir confiance en l'avenir.

— Vous avez raison, lui dit-il, ayez confiance ; et pourtant encore faut-il que l'espoir se fonde sur quelque chose. Comment espérez-vous sortir de cette affreuse situation ? Tenez, permettez-moi de vous faire une question, mais promettez-moi d'avance qu'elle ne vous blessera pas ; votre intérêt me décide à vous l'adresser. »

Elle le regarda avec étonnement.

« Ne m'en veuillez pas, mais laissez-moi vous demander s'il est convenable qu'une jeune fille comme vous, bien élevée, jolie, car vous l'êtes — ne rougissez pas — aux sentiments distingués, au cœur noble et délicat, se trouve sans mère, sans appui, sans défenseur parmi des gens tels que nous ?

— Oh ! non, je ne le sens que trop, répondit-elle, secouant lentement la tête.

— Eh bien ! comment sortir de là ? Votre engagement est signé. Vous ne pouvez songer à vous enfuir, la police vous aurait bientôt atteinte. Où voyez-vous quelque espoir de salut, quelque rayon d'un avenir meilleur ?

— Oh ! que ne vous ai-je consulté plus tôt ! dit tristement Nathalie.

— Je le regrette, car je vous aurais dit toute la vérité. Mais il n'y a plus à refaire le passé. Il y aurait pourtant un moyen, ce me semble, un seul, d'assurer du moins l'avenir, et d'en écarter les chances les plus funestes.

— Lequel, de grâce ? »

Il se tut un instant et sembla en proie à une lutte intérieure. Enfin, prenant courage, il s'écria :

« Il faut vous marier ! »

Digitized by Google

Nathalie ne répondit pas. Le vieux Pierre ronflait auprès de la kibitka. Les astres se balançaient au vent du soir. Le ciel était tout étoilé, la nuit fraîche et sereine. Après quelques moments de silence, le jeune homme reprit à demi-voix :

« Il est évident qu'avec votre éducation vous ne pouvez trouver ici un homme digne de vous ; vous voyez bien au milieu de quelles personnes vous vous trouvez. D'ailleurs, vous n'êtes peut-être pas libre. Vous avez eu tant de prétendants; vous aimez sans doute quelqu'un.....

— Non, » répondit Nathalie avec simplicité.

La figure de l'acteur s'éclaircit, sa voix se raffermit.

« Alors, pourquoi ne consentiriez-vous pas à faire le bonheur d'un homme, il est vrai, grossier, sans éducation, emporté, mais qui pourrait changer... Il a déjà commencé depuis qu'il vous connaît... D'ailleurs vous ne penserez pas à lui. Laissez-le seulement devenir votre mari, votre défenseur. Accordez-lui le droit de vous défendre, de faire de votre honneur le sien... Alors nul n'osera vous insulter, ou du moins j'aurais le droit de tuer celui qui tenterait de le faire, car, soyez-en sûre, demain, si vous n'avez pas un appui, ces grossières plaisanteries reprendront leur cours.

— Je ne suis pas digne de vous, » reprit doucement Nathalie.

Des larmes brillèrent dans les yeux de l'artiste.

« Vous n'êtes pas digne de moi, vous, Nathalie ! Mais vous ne savez pas qui je suis, ou plutôt vous le savez trop bien, ange de bonté et de simplicité, qui vous abaissez volontairement pour vous mettre à mon niveau. Je n'ai rien appris, je ne sais rien. J'ai été renvoyé des écoles pour ma mauvaise conduite. J'ai peut-être été la cause de la mort de mes parents; ils sont morts l'un et l'autre sans me pardonner. J'ai mené jusqu'à ce moment une vie honteuse et insensée, fréquentant les lieux les plus abjects et la société la plus vile. Et vous, Nathalie, dont l'âme est pure comme le ciel, vous dites que vous êtes indigne de moi ! Ah ! dites plutôt, dites la vérité ; dites que je suis indigne de vous.

— Vous m'aimez donc, reprit-elle avec effort, et moi.....

— Et vous ne m'aimez pas, je ne le sais que trop, hélas ! Et comment pourrait-il en être autrement ? Vous seriez coupable d'aimer un misérable comme moi. Mais laissez-moi seulement espérer pour l'avenir ; laissez-moi croire que par une vie plus honorable je pourrai mériter de vous des sentiments moins méprisants. Voyez, je ne suis pas un homme méchant. J'ai fait le mal par entraînement, mais je suis capable aussi de faire le bien, si je suis soutenu par quelque chose. Tendez-moi la main et je me relèverai ; sauvez-moi, Nathalie, sauvez-moi de moi-même, et vous seule le pouvez. Purifiez mon âme

Digitized by Google

au contact de votre âme pure et bonne ; laissez-moi puiser quelque force dans vos regards, dans vos douces paroles, dans vos bons conseils. Je sais ce que j'ai été jusqu'à ce jour, et j'en rougis, mais l'amour peut transfigurer un homme. Oh ! si vous accomplissez ce miracle, si vous me rendez au bien, je vous adorerai toute ma vie, Nathalie, car vous serez comme Dieu : vous aurez racheté le pécheur par vos vertus ! »

Nathalie se leva doucement et lui tendit la main.

« Vous avez ma promesse, lui dit-elle d'une voix tremblante, mais avec un visage calme ; que Dieu vous donne la force d'accomplir la vôtre !

— Pierre ! Pierre ! s'écria le jeune homme dans l'ivresse de son bonheur, elle est ma fiancée ! »

La joie débordait tellement dans son âme, qu'elle l'eût étouffé s'il n'eût pu la communiquer. Le vieux Pierre se leva en se frottant les yeux.

« Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il.

— Pierre, embrasse-moi ; je vais l'épouser.

— Veux-tu bien finir tes folies ! A quoi penses-tu ?

— Nathalie, dites-le-lui vous-même. »

Elle fit un signe de tête affirmatif.

« Comment ! vraiment ? Il n'y a rien à dire. Remercie Dieu ; seulement, j'espère que maintenant tu vas changer de vie, que tu renonceras au cabaret et aux mauvaises sociétés. Entends-tu ?

— Oh ! quant à cela, reprit gaiement l'acteur, ne crains rien..... Pourrais-je encore y songer lorsque je ne songerai qu'à elle ? »

L'aube commençait à paraître.

Dès le matin, la nouvelle des fiançailles fut connue de toute la troupe. L'actrice Ivanovna jaunit de colère et de dépit, car elle avait des intentions sur le jeune premier ; les autres acteurs se souvinrent que Nathalie était jolie, bien élevée et bien appointée, et regrettèrent un parti aussi avantageux.

« C'est un singulier choix ! disaient-ils tout bas ; il ne vaut cependant pas mieux que nous. »

Le voyage de la troupe se termina assez tranquillement, et le désordre ne se renouvela plus.

Le jeune premier avait pris place auprès de Nathalie dans la kibitka, et épanchait tous ses sentiments en paroles simples, mais ardentes. Il regrettait amèrement ses égarements passés ; il recevait avec bonheur chaque parole de sa bien-aimée, et suivait ses moindres mouvements avec l'attention d'une mère pour son premier-né. Il était devenu comme un enfant soumis, prêt à faire tout ce qu'elle exigerait de lui. Il était si heureux !

Digitized by Google

Quelle femme peut résister à l'accent d'une passion sincère et profonde! Nathalie, entraînée par la compassion à consentir aux vœux ardents de son fiancé, ne se repentait pas de sa détermination. Elle avait découvert tout ce qu'il y avait de bon en cet homme qui s'était précipité dans la vie la plus abjecte; elle voulait l'élever à sa hauteur et guérir son âme des blessures qu'elle avait souffertes. Elle avait pitié de lui : elle n'aimait pas encore, mais déjà elle désirait aimer.

Ils arrivèrent ainsi à Téméneff.

Le lecteur russe connaît sans doute la foire de cette ville, où brilla autrefois la troupe de Schrène et de Potchinovski et débuta Krateguine, qui devint plus tard et qui est encore une des gloires du théâtre russe. Depuis ce temps, il y a eu peu de changements à Téméneff. Schrène et Potchinovski sont morts, et l'ancienne salle de spectacle demande de nouveaux acteurs. C'est là que s'établit le directeur de notre troupe, Jean Konzmitch. L'annonce de son arrivée avait attiré cette année une foule nombreuse à la foire; on y voyait même des personnages décorés et haut placés.

A peine débarqué, Jean Konzmitch se hâta de faire placer sur tous les murs de la ville une affiche fort éloquente qui annonçait l'ouverture du théâtre, sur lequel seraient jouées toutes les pièces représentées avec succès à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Le directeur, y était-il dit, n'épargnait aucune dépense pour satisfaire le public; il faisait tous ses efforts pour que la salle fût commode, les décorations splendides et les costumes magnifiques. La troupe était des mieux composées; elle venait encore de s'augmenter de plusieurs acteurs fort remarquables, parmi lesquels madame Fédéroff, qui avait déjà obtenu les suffrages de nombreux amateurs, aurait l'honneur de débuter. Le prix des places restait le même qu'auparavant, parce que Jean Konzmitch n'agissait pas par l'appât du gain, mais par le seul amour de l'art et par le désir d'obtenir les suffrages de ceux qui venaient à cette foire, célèbre dans tout l'univers.

Quelques jours après, Nathalie paraissait sur le théâtre de Téméneff.

Animée par de nouveaux sentiments, elle avait tout à coup oublié ce qu'il y avait d'humiliant dans sa position, et ne rougissait plus de son art. Le sourire était revenu sur ses lèvres. Son âme était de nouveau sereine; non point de cette sérénité insouciante de l'enfance, mais d'une sérénité réfléchie à laquelle se mêlait cette douce rêverie de la femme qui aime et qui est aimée. La scène la rendait plus gaie, plus libre. Elle ne s'offensait plus de l'enthousiasme du public, parce qu'elle trouvait dans l'amour de son fiancé la compen-

Digitized by Google

sation de cette offense, et lui faisait le sacrifice de sa propre gloire. Les couleurs de la jeunesse avaient reparu sur ses joues, elle était comme transformée et vivait d'une nouvelle vie. Elle débuta dans un rôle de paysanne, et joua avec tant de naturel, ne s'occupant nullement du public et se laissant aller à sa joie intérieure, que l'on fut étonné de sa coquetterie. Le lecteur n'ignore peut-être pas qu'une grande quantité d'officiers de remonte viennent à la foire de Téméneff pour s'amuser et mener joyeuse vie. A la vue de la jolie actrice, ces cœurs inflammables prirent feu. A la fin de la représentation tous les dons Juans de régiment s'occupèrent de savoir comment on pouvait faire la connaissance de Nathalie. Mais ils eurent bientôt le désappointement d'apprendre que l'entreprise était une chose fort difficile, parce qu'elle était fiancée à un des acteurs, et qu'elle devait bientôt l'épouser.

Nathalie revint joyeuse du théâtre, s'appuyant sur le bras de son fiancé. Elle riait et plaisantait, mais bientôt sa gaieté s'arrêta. Le jeune homme ne lui répondait pas et lui serrait tristement la main. Elle lui demanda s'il était malade, il répondit sèchement qu'il se portait fort bien. Le cœur de Nathalie se serra. Pourquoi était-il changé? Elle le regarda tendrement, mais il se détourna. Il avait honte d'avouer ce que l'actrice Ivanovna lui avait dit de la crédulité des hommes, de la fausseté des femmes, de la beauté de sa fiancée et de l'enthousiasme du public pour elle. La jalousie avait pénétré dans le cœur du jeune homme; et comme il n'avait pas pris l'habitude de se dominer lui-même, il éprouvait tous les tourments de cette passion. Il sentait sa folie et ne pouvait la vaincre. Il aurait voulu pouvoir s'enfuir avec Nathalie et la cacher à tous les yeux, pour jouir seul et sans crainte de son trésor. Il se rendait justice. Il savait qu'elle en trouverait beaucoup d'autres plus dignes d'elle, et qu'il ne lui serait que trop facile de le tromper. Ne lui avait-elle pas dit qu'elle ne l'aimait pas? Pourquoi n'en aimerait-elle pas un autre? Mais maintenant il ne pouvait plus consentir à renoncer à son amour, ni à la voir en d'autres bras que les siens. Cette idée seule était capable de le rendre fou. Il était jaloux de chaque officier, de chaque spectateur, de tout le public. Il ne comprenait pas la grandeur d'âme de Nathalie, chez qui un sentiment n'était profond que lorsqu'il devenait un devoir, et pour laquelle une promesse était une chose sacrée. Il l'aimait passionnément, et n'avait pas su encore l'apprécier. Ils se séparèrent avec tristesse et froideur; elle, l'esprit rempli de craintes instinctives et de pressentiments secrets; lui, avec des idées coupables et des sentiments de jalousie au fond du cœur. Ni l'un ni l'autre ne purent fermer l'œil de la nuit.

Lorsque, le lendemain, le jeune homme se présenta chez sa fiancée,

Digitized by Google

il la trouva pâle, triste, lisant des lettres qui renfermaient des serments, des propositions d'amour, et quelques-unes même tout simplement des billets de banque. A cette vue, sa jalousie s'augmenta encore ; avec la fureur d'un animal féroce qui vient d'être blessé, il se précipita sur ces billets, les déchira en mille pièces, jura de tuer ceux qui les avaient écrits, de mettre le feu au théâtre et même à la ville, et de ne point épargner Nathalie elle-même si elle osait le tromper. La pauvre jeune fille, tout alarmée, le conjura de se calmer, de ne répondre que par le mépris aux injures qui lui étaient faites et de plaindre son malheur au lieu d'y mettre le comble. Elle parla et supplia longtemps de sa voix la plus touchante. Peu à peu son fiancé se calma, rougit de sa colère, et tomba dans un autre accès ; il maudissait lui-même son emportement, priait Nathalie de se séparer de lui, de l'oublier, pleurait et embrassait ses pieds, voulait se tuer de désespoir. Elle le consola et l'engagea avec bonté à ne point la désoler par son peu d'énergie ; ils allèrent ensemble à la répétition ; mais de semblables scènes se renouvelaient chaque jour, et chaque fois le jeune homme, emporté d'abord par son excessive jalousie, finissait par se repentir et pleurer amèrement sur toutes les paroles offensantes qui lui échappaient dans ses moments de colère.

Parmi les officiers qui étaient à la foire de Téméneff, se trouvait un cornette dont le but constant avait été de passer pour un don Juan de régiment. Le type était très connu à cette époque ; pour jouer ce rôle, il suffisait de boire outre mesure, de monter des chevaux fougueux, d'être souvent aux arrêts, d'avoir beaucoup de duels, beaucoup de dettes et beaucoup de bonnes fortunes. Depuis, on a compris que boire beaucoup n'est pas une preuve de parfaite santé, mais de parfaite ivrognerie ; que vivre aux dépens des autres, sans payer ses dettes, n'est pas une erreur de jeune homme, mais une forme de la friponnerie ; que séduire une femme est presque toujours une imprudence, souvent une lâcheté et quelquefois un crime.

Le don Juan de Téméneff était un fat, aveuglé par l'éclat de son uniforme, très fier de s'être débarrassé du joug maternel, et tourmenté par l'amour-propre le plus inconcevable. Comme il ne se sentait aucun talent et se trouvait tout à fait incapable de rien de sérieux, il s'était entièrement livré à une vie de débauches, se vantant des folies qu'il faisait et même de celles qu'il ne faisait pas, jouant, buvant et essayant de surpasser les plus mauvais sujets de la ville.

Dès qu'il eut vu Nathalie et qu'il sut la résistance opiniâtre que les autres adorateurs rencontraient auprès d'elle, il résolut de les vaincre tous, de réduire cette vertu rebelle, et de faire de Téméneff le théâtre d'un de ces succès éclatants qui ne s'oublient plus dans

Digitized by Google

un régiment, et qui assurent à un hussard l'admiration de ses camarades et le mépris des honnêtes gens. En peu de temps, il se lia avec le directeur et toute sa troupe. Jean Konzmitch, désirant attirer les officiers à son théâtre, était aimable et prévenant pour eux; il allait même jusqu'à oublier la dignité de sa position, en acceptant de prendre part à des parties de garçons. Chaque soir, le jeune hussard allait dans les coulisses essayer de faire sa cour à Nathalie, mais elle répondait à ses obsessions par une froideur telle qu'en sa présence il oubliait toutes ses déclarations préparées, et n'avançait nullement dans ses affaires, quoiqu'il prît devant ses camarades l'air et les manières de l'homme le plus heureux. Désespérant de jamais réussir, il résolut d'employer la ruse et de simuler le succès. La jeune Ivanovna, qu'il avait mise dans ses intérêts par des cadeaux achetés à la foire, commença à répandre sur le compte de Nathalie les bruits les plus fâcheux, et fournit à l'officier tous les moyens de se trouver avec elle partout où elle allait. Les acteurs se mirent à plaisanter son fiancé sur cette nouvelle liaison, et les officiers à féliciter l'heureux hussard, qui ne répondait à leurs compliments que par un sourire de contentement. Le jeune premier maigrissait à vue d'œil, devenait chaque jour plus triste; Nathalie souffrait toutes ses scènes sans rien répondre; elle aurait rougi de descendre à se justifier.

Ce fut dans ces circonstances que les officiers donnèrent un dîner de garçons dans la salle du club. Le repas fut magnifique; les jeunes gens n'épargnèrent pas la dépense. Les convives, au nombre de vingt, montrèrent la plus grande gaieté. Le principal objet de la conversation fut la race chevaline et le second la race féminine, ce qui était tout naturel parmi des officiers de remonte. Le champagne coulait à flots, non-seulement sur la table mais encore sur le plancher. Les bouteilles étaient jetées dans un coin de la chambre, où elles se brisaient avec fracas et finirent bientôt par former une haute pyramide. Notre intrépide hussard défia ses camarades d'avaler d'un trait toute une bouteille de champagne, ce qu'il fit du reste le premier d'une manière fort peu satisfaisante, renversant la plus grande partie du liquide. Les autres suivirent cet exemple. Le bruit devint effrayant. Tous parlaient à la fois: il est vrai que personne ne tenait à entendre la réponse de son voisin. Le tableau devenait des plus animés. A travers une atmosphère épaisse de fumée de tabac, on voyait tous ces jeunes gens à la figure rouge et enflammée étendus dans toutes sortes de postures étranges, en chemise et la pipe à la bouche. La table était dans le plus grand désordre, et le domestique se tenait à la porte avec un plateau et une bouteille toujours prête à être débouchée.

Digitized by Google

« Messieurs, s'écria l'un des convives, nous devrions maintenant envoyer chercher les bohémiennes. Elles nous amuseront par leurs chants et leurs danses. »

Les officiers accueillirent cette proposition en riant.

« Il paraît, reprit l'un d'eux, que le vin t'a fait perdre la mémoire.

— Pourquoi donc ?

— Comment donc, pourquoi ? Mais les bohémiennes ne sont pas venues cette année-ci à la foire. Elles sont restées à Moscou.

— C'est vrai, reprit le cuirassier en frappant la table de son verre, qui vola en éclats.

— Voici qui vaut mieux, interrompit un major à la figure animée et aux moustaches grisonnantes. Que le hussard envoie chercher sa Nathalie. »

Le jeune homme se troubla. « Elle ne viendra pas, reprit-il en rougissant.

— Comment ! elle ne viendra pas ? J'aurais bien voulu voir autrefois que ma Marthe ne vînt pas quand je la faisais appeler.

— Elle est si timide, reprit avec embarras le jeune homme.

— La plaisante histoire ! et qu'est-ce que cela fait ? Avec moi, il n'y a qu'une chose, la soumission, la discipline militaire ; il faut qu'on marche au commandement. Or, il me semble que toi, tu n'es brave qu'en paroles. Quand on arrive aux actions, c'est une autre affaire.

— Prenez garde, major, je crois que vous.....

— Ne t'emporte pas, mon cher, ce n'est pas bon pour la santé. Je crois que nous nous connaissons assez, et que j'ai fait mes preuves. Dis ce que tu voudras, mais je pense que Nathalie se moque tout simplement de toi.

— Cela n'est pas ! reprit le jeune homme avec vivacité.

— Tu crois que tout est fini, parce que tu as dit que ce n'était pas. Il faut nous le prouver.

— Oui, oui, prouve-le ! s'écrièrent les autres convives. Le major l'a mis dedans. »

Le bruit et les rires redoublèrent.

Le hussard, excité par le vin, l'amour-propre et le dépit, résolut de tenter un coup décisif.

« Eh bien ! soit ! s'écria-t-il, je le prouverai.

— Bravo ! bravo ! répondit-on de toutes parts. Voilà le major pris à son tour.

— Permettez, reprit ce dernier, il faut savoir comment il le prouvera.

— Comment ?

— Oui, par quel moyen ?

Digitized by Google

— Eh bien ! j'embrasserai Nathalie devant vous tous.

— Oh ! tu ne feras pas cela.

— Je le ferai.

— Parions.

— Volontiers.

— Vingt-quatre bouteilles de vin de Champagne.

— D'accord.

— Messieurs, vous êtes témoins.

— Oui, oui, répondirent quelques voix. Voilà un pari raisonnable. Nous en profiterons tous.

— Quand cela sera-t-il ? demanda quelqu'un.

— Mais tout de suite, si vous voulez, reprit le hussard à moitié ivre, tout de suite. Vous verrez si je me suis vanté. Nathalie est maintenant au théâtre, venez avec moi.

— Au théatre ! au théâtre ! s'écrièrent-ils tous d'une voix unanime.

— Et puis, messieurs, nous reviendrons ici boire le vin parié. J'ai encore soif.

— Mais il me semble que c'est assez comme cela pour aujourd'hui. Demain n'est pas passé, et je suis curieux de voir comment tu vas gagner. »

Les chaises volèrent en l'air.

Chacun trouva, comme il put, son habit et son chapeau. Les domestiques se précipitèrent dans la salle pour boire le vin qui restait, et la troupe des convives se dirigea vers le théâtre. Le hussard marchait en avant, le chapeau sur l'oreille, les yeux enflammés, agitant les mains, s'efforçant de plaisanter, mais non sans inquiétude. Deux de ses camarades le conduisaient, le tenant chacun par le bras. En entrant au spectacle ils firent un tel fracas, que la pièce fut sur le point d'être interrompue. Ils s'assirent. Quelques-uns d'entre eux s'endormirent, tandis que les autres continuaient leur bruit, et troublaient le public par leurs applaudissements bruyants, leurs cris et leurs rires.

Nathalie ce soir-là était triste. Le cœur serré, elle jouait un rôle insignifiant dans une pièce de notre triste répertoire. Elle sentait qu'elle s'était trop vite abandonnée à l'illusion d'un moment, et que son cœur tendre ne pourrait jamais s'habituer au contact grossier de gens qui ne la comprenaient pas. Son fiancé jouait avec elle, déchiré par le remords, tourmenté par cette idée que Nathalie ne s'était inclinée jusqu'à lui que par compassion et que jamais elle ne lui accorderait son amour. Ils disaient l'un et l'autre, devant le public, des paroles insignifiantes, vides de sentiments, d'idées et de

Digitized by Google

vérité, tandis que leurs âmes étaient en proie à un drame affreux de passions vraies et de douleurs vivantes.

Après le premier acte, le jeune homme descendit pour respirer l'air sur la place. Sur l'escalier il rencontra la troupe désordonnée des officiers, qui allaient comme d'ordinaire faire la cour aux actrices pendant les entr'actes. Il pâlit et fronça les sourcils. Au même instant, l'actrice Ivanovna parut auprès de lui avec un sourire diabolique.

« Nathalie est bien jolie ce soir, dit-elle; il est impossible de ne pas en convenir. Aussi comme elle tourne la tête à tout le monde! »

Il ne répondit pas.

« Ces officiers sont extraordinaires, reprit-elle; ils sont capables de tout pour obtenir ce qu'ils veulent. Une de nos compagnes disait hier que l'officier de hussards avait promis d'épouser Nathalie. Il est si bien ce jeune homme, n'est-ce pas? »

Le jeune premier se retourna et lança sur son interlocutrice un regard qui la fit reculer d'un pas. Néanmoins elle continua :

« Et vous, que vous reviendra-t-il d'avoir connu une semblable coquette! Elle oubliera ses anciens amis, vous vous repentirez de votre confiance. Mais écoutez donc ce bruit, entendez-vous? Il se passe quelque chose d'extraordinaire. »

En effet, une rumeur étrange se faisait entendre derrière les coulisses.

Le jeune homme remonta avec précipitation, ouvrit la porte, et s'arrêta comme frappé par la foudre. Sa figure avait pris une expression terrible, ses cheveux se dressaient sur sa tête, ses yeux lançaient des éclairs, la pâleur de la mort s'était répandue sur son visage, il écumait, et tous ses membres tremblaient comme agités par la fièvre. L'officier de hussards tenait Nathalie dans ses bras, au milieu de ses compagnons qui riaient et applaudissaient. Un voile de sang obscurcissait sa vue. Il ne remuait pas. La troupe joyeuse passa devant lui, il n'essaya pas de l'arrêter; mais lorsque Nathalie tremblante, respirant à peine, se traîna jusqu'à lui, il recula comme s'il eût fui un serpent, et tous les mauvais instincts de son âme se firent jour par des imprécations et des injures. Enfin, s'oubliant complétement, il se jeta sur la malheureuse victime, frappa ce visage qui venait d'être souillé par un baiser impur, et la renversa en lui faisant les reproches les plus cruels sur sa perfidie et sur son inconduite. Deux hommes se précipitèrent sur lui, Pierre et Jean Konzmitch; le premier, par affection pour la pauvre Nathalie, le second par crainte que le public n'entendît cette scène épouvantable. Ils chassèrent du théâtre cet insensé. Dès qu'il fut dehors et que l'air eut un peu rafraîchi ses idées, il s'arrêta..... saisit sa tête

Digitized by Google

entre ses mains, et comme s'il fût subitement revenu à lui, poussa un cri qui n'avait rien d'humain, et se mit à courir sans regarder derrière lui. Où allait-il? nul ne le sut, et depuis ce temps on ne le revit plus ni à Téméneff, ni dans la province.

Pendant ce temps le public attendait le second acte et commençait à témoigner son impatience. Nathalie avait perdu connaissance. Jean Konzmitch, homme d'expérience, ne fut nullement ému, et ayant fait lever la toile, il parut sur la scène. Après les trois saluts d'usage, il annonça au public que par suite d'une indisposition subite de mademoiselle Fédéroff, la pièce commencée ne pourrait être terminée, mais qu'elle serait remplacée par le vaudeville national : *Filatka et Mirochka.* Du reste, la maladie de la *prima donna* n'empêchait pas pour le lendemain la représentation annoncée au bénéfice de Jean Konzmitch, le directeur, qui paraîtrait lui-même dans le rôle d'Hamlet et qui espérait obtenir la bienveillance du public. Après ces mots, il fit de nouveau les trois saluts et se retira. Les assistants furent satisfaits. Les officiers quittèrent peu à peu la salle et le calme de la représentation ne fut plus troublé. Après un entr'acte interminable, *Filatka et Mirochka* vint dédommager le public par ses plaisanteries fines et piquantes, et la représentation se termina de la manière la plus satisfaisante. Tout le monde se retira. Les lumières furent éteintes, et l'obscurité était complète lorsque Nathalie revint à elle.

« Qui est là? demanda-t-elle d'une voix faible.

— Moi, répondit Pierre.

— Pourquoi fait-il obscur? Que s'est-il passé? Où sommes-nous? demanda-t-elle de nouveau.

— Mais il n'y a rien du tout, mademoiselle Nathalie. Tout va bien. Vous êtes tombée, et vous vous êtes fait mal. Mais ce n'est rien, cela passera. Je vais vous reconduire chez vous, vous boirez quelque chose de chaud avant de vous coucher, vous passerez une bonne nuit et il n'y paraîtra plus demain.

— Attendez, attendez!.... qui embrasse-t-on?

— Mais cessez donc, mademoiselle Nathalie, de penser à ces folies. Cela n'en vaut pas la peine, rentrons chez vous.

— Attendez..... pourquoi rit-on? pourquoi sont-ils si nombreux? Dieu merci, le voilà..... il entre..... il m'a sauvée..... il m'a dit..... »

Nathalie fondit en larmes.

« Mais vraiment, mademoiselle, reprit le vieux Pierre tout ému, cela n'est pas bien..... vous vous rendez malade..... on ferme le théâtre, allons nous-en; j'irai vous chercher quelque chose chez le pharmacien; demain vous irez bien. »

Il eut beaucoup de peine à ramener la pauvre jeune fille dans son

Digitized by Google

réduit. Elle s'arrêtait à tous moments pendant le trajet, tantôt elle refusait d'avancer, ou bien parlant de la comtesse, sa bienfaitrice, demandait si elle était au théâtre, si elle était contente de la pièce, puis, tout à coup, se mettait à sangloter; enfin ils arrivèrent à l'étroit escalier qui menait à sa chambre. Pierre appela la maîtresse de la maison, la pria de déshabiller et de coucher la malade, et courut chez le pharmacien acheter, avec son dernier argent, quelques médicaments qu'il prépara lui-même dans la cuisine et qu'il envoya à la pauvre jeune fille, n'osant lui-même entrer chez elle.

Ce ne fut que le matin que Nathalie s'endormit. A peine commençait-elle à goûter quelque repos qu'on frappa à sa porte.

« Qui est là? demanda-t-elle en s'éveillant et d'une voix tremblante.

— C'est moi, Jean Konzmitch.

— N'entrez pas, je suis couchée.

— Allons donc, vous n'allez pas faire de cérémonie entre nous. »

Il entra; il tenait à la main un paquet; il avait un air important comme de coutume.

« Je viens, mademoiselle, pour avoir l'honneur de vous rappeler que nous jouons ce soir *Hamlet*.

— Encore? dit Nathalie avec désespoir.

— Comment, encore? nous n'avons point joué *Hamlet*.

— Je ne puis, reprit-elle avec effort.

— Vous ne pouvez pas pour moi, pour mon bénéfice, lorsque je paye de ma personne, moi, Jean Konzmitch! Voyons, soyez raisonnable. »

Jean Konzmitch, comme directeur, jouait très rarement, mais il se croyait un immense talent, et ne paraissait que dans les circonstances importantes, lorsqu'il trouvait nécessaire de soutenir la gloire de sa troupe.

« Vous ne pouvez! reprit-il d'une voix étouffée. Vous ne pouvez, lorsque je suis engagé vis-à-vis du public. Les affiches sont imprimées, la recette est magnifique; vous ne pouvez remplir vos engagements et vous pouvez nous scandaliser par votre inconduite! Vous embrassez les uns, vous faites la coquette avec les autres; est-ce là une tenue digne de la première actrice de mon théâtre? J'ai vu bien des choses dans ma vie, mademoiselle, jamais rien de semblable; on en parle partout; c'est un scandale. Enfin, laissons cela; je vous le demande une dernière fois, jouerez-vous, ne jouerez-vous pas?

— Je le voudrais, mais jen suis incapable.

— Enfin, mademoiselle, qu'est-ce que cela signifie? Me prenez-vous pour votre jouet? Voulez-vous me pousser tout à fait à bout?

— Moi?

Digitized by Google

— Oui, vous. Mon jeune premier, grâce à vous, est en fuite, et Dieu sait où. Heureusement, c'est moi qui lui devais de l'argent; mais c'est toujours une grande perte; mon répertoire ne pourra plus marcher. Ce jeune homme avait une mauvaise tête; mais il était d'une famille noble, et cela fait beaucoup.

— Lui, noble? dit Nathalie sans réfléchir.

— Certainement. Oh! il n'est pas de votre noblesse à vous, mais d'une famille fort honorable. Son père était conseiller de cour, et il était flatteur pour moi de pouvoir dire que j'avais de telles personnes dans ma troupe. Mais vous, vous êtes si fière, vous dédaignez tout le monde. »

Nathalie se mit à pleurer.

« Vous avez tort de pleurnicher, vous ne me convaincrez pas avec vos grands airs de désolation. Laissez-vous faire la cour tant que vous voudrez; mais remplissez votre engagement. Vous avez sans doute oublié déjà que c'est grâce à moi que vous ne mourez pas de faim. D'où vous vient l'argent? qui paye votre logement et votre nourriture?

— Je suis vraiment malade, reprit Nathalie.

— Malade? Eh bien! soyez-le demain, après-demain, tant que vous voudrez; je vous donnerai relâche dans trois jours. Vous voyez que je suis raisonnable; essayez de l'être à votre tour. Je vous accorde le temps d'être malade; accordez-moi une soirée pour donner ma représentation. Vraiment, c'est de l'ingratitude qu'une conduite pareille à la vôtre. Je fais tout pour vous; je vous ai tirée de la misère, vous me devez votre carrière, votre réputation; je me soumets à toutes vos fantaisies, et vous ne pouvez faire un effort pour me rendre service?

— Eh bien! dit Nathalie résolûment, je jouerai.

— A la bonne heure, il y a longtemps qu'il fallait le dire. Voyons, ne perdons pas de temps. Voilà le costume que je vous ai apporté. Dans le premier acte, vous êtes en princesse; cela vous ira : c'est une robe de cour de satin cramoisi; elle est un peu fanée du côté droit; mais vous aurez soin de ne montrer au public que le côté gauche. Voilà un collier de strass. On commence à six heures. »

Après quelques autres recommandations aussi importantes, Jean Konzmitch, rassuré, se retira en récitant le monologue si connu d'Hamlet.

Le soir de ce jour-là, le théâtre était comble. Les officiers occupaient le premier rang des stalles d'orchestre. Le malheureux hussard, revêtu d'un nouvel uniforme, regardait tristement autour de lui. Le major était assis la tête baissée, et semblait de mauvaise humeur; il avait payé le matin vingt-quatre bouteilles de champa-

Digitized by Google

gne, mais il avait fait dire au jeune homme qu'il n'irait pas les boire avec lui, parce que, de ce jour, toute relation devait cesser entre eux. Le hussard se fâcha, le provoqua en duel, choisit six témoins et étonna tout le monde par cette soif de sang. Le major accepta le combat; mais il fut remis par le hussard jusqu'à la fin de la foire, et, je ne sais pour quelle raison, n'eut jamais lieu.

Le public était déjà réuni depuis longtemps et la pièce ne commençait pas. Nathalie n'était pas encore au théâtre. Jean Konzmitch ayant revêtu son tricot noir, arpentait les planches avec une grande agitation, et avait déjà envoyé plusieurs fois chez son Ophélia attardée. Enfin le vieux Pierre arriva en courant pour annoncer qu'elle était prête et qu'elle allait venir. La toile fut levée : Jean Konzmitch parut, et se mit à gesticuler et à déclamer avec une emphase et une affectation qui lui méritèrent les plus grands applaudissements. Mais lorsqu'Ophélia se montra, tous les spectateurs se regardèrent avec étonnement. Il y avait dans ses traits quelque chose de surnaturel. Il semblait que sa présence eût éclairé le théâtre. Le directeur rougissait de honte. Elle n'avait point mis la robe de satin et le collier étincelant, mais une simple robe blanche avec de grandes manches, et dans ce costume si ordinaire, elle était si digne, si poétiquement belle, qu'on ne l'avait jamais vue telle, même aux plus heureux jours de sa vie passée. Dans ses yeux brillait la flamme de l'inspiration, et sa bouche souriait d'un sourire de mépris et d'adieu pour toutes les choses de la terre. Les spectateurs ne la quittaient pas des yeux. Les officiers eux-mêmes gardaient le silence. Jamais peut-être Shakespeare n'avait trouvé une aussi admirable interprète. Nul ne comprenait ce qu'il y avait de frappant dans son jeu, mais tous écoutaient sans respirer, comme s'ils avaient assisté à quelque chose d'extraordinaire et de surhumain. Et lorsque, les cheveux épars, un bouquet de fleurs des champs à la main et avec l'expression de la folie sur le visage, elle courut sur la scène et s'arrêta soudain en riant, — quelques assistants tressaillirent; d'autres voulurent applaudir, mais s'arrêtèrent sans se rendre compte de leur sentiment d'effroi. Elle commença doucement, à demi-voix, sa dernière romance, ce chant de l'amour trompé, de la vie désenchantée; mais à mesure qu'elle avançait, sa voix devenait plus forte, la mélodie se faisait entendre plus vibrante, enfin elle sortit à pleine poitrine et pénétra tous les cœurs, puis s'éteignit dans un chant doux et triste qui était comme un adieu à la vie. La pièce était finie. Le public se réveilla, se mit à crier, à rappeler madame Fédéroff. Mais elle ne parut point. Le directeur vint lui-même annoncer qu'elle n'était plus au théâtre.

Nathalie rentra chez elle, tranquillement, sans dire une parole et

Digitized by Google

comme soutenue par une force surnaturelle. Ses longs cheveux tombaient sur ses épaules. Elle tenait encore dans ses mains les fleurs des champs. Sur sa route elle rencontra deux officiers : ceux-ci s'approchèrent d'elle et voulurent lui parler, mais elle les regarda d'un air tellement étrange, qu'ils la quittèrent avec effroi. Chacun se retira charmé de la représentation, mais le plus ravi de tous était Jean Konzmitch, qui rentra chez lui dans l'enthousiasme. Lui-même n'avait pas soupçonné en Nathalie des facultés aussi remarquables; désormais il entrevoyait là une source inépuisable de fortune. Il bâtissait en rêve un superbe théâtre, pour lequel il faisait venir des chanteurs de Mosçou; il formait un corps de ballet, devenait un homme riche, important, achetait une belle maison, donnait à dîner à tous les fonctionnaires, même au gouverneur et au président. Le lendemain, il fit une toilette irréprochable et sortit pour aller séduire Nathalie par son amabilité. Il rencontra en route quelques jeunes gens de Pétersbourg, qui le félicitèrent sur son bénéfice et lui dirent n'avoir jamais rien entendu de comparable à madame Fédéroff. Il remercia avec modestie, disant qu'en effet c'était une jeune fille qui avait des moyens, qu'elle ferait des progrès et qu'elle acquerrait bientôt une véritable célébrité. C'était de plus une personne distinguée; on voyait bien qu'elle avait été élevée par de grands seigneurs. Du reste, elle n'avait pas à se plaindre de lui; elle avait des appointements tout à fait dignes de son talent.

Enfin il arriva devant la maison qu'habitait Nathalie. Le vieux Pierre était assis à la porte.

« Mademoiselle Nathalie est-elle chez elle? lui demanda-t-il.

— Je crois qu'elle doit y être, répondit celui-ci tristement. Je suis allé trois fois à la porte de sa chambre, on n'entend rien.

— Entrons, reprit le directeur; il est dix heures, elle est sans doute levée. »

Ils gravirent ensemble l'étroit escalier qui menait à l'humble réduit. Ils frappèrent. La porte s'entr'ouvrit et leur laissa apercevoir la jeune fille, vêtue de blanc, étendue sur son lit. On voyait qu'elle ne s'était pas déshabillée. Ses cheveux en désordre couvraient ses épaules, et ses longues manches semblaient des ailes d'ange repliées. Ses mains croisées sur sa poitrine tenaient une image que la comtesse lui avait donnée autrefois. Quelques fleurs desséchées étaient éparses près de son lit. En cet instant un rayon de soleil, pénétrant dans la chambre, l'éclaira d'une lumière céleste. Pierre tomba à genoux. Jean Konzmitch leva les mains au ciel.

Nathalie était morte.

B.-A. SOLOGOUB.

(Traduit du russe.)

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Eléments de l'histoire de France, par Ed. BOINVILLIERS, 1 vol. — ***Introduction aux Eléments d'histoire de France***, par Ed. BOINVILLIERS, 1 vol. Paris, Delalain.

Ces deux ouvrages sont inspirés par le désir de rendre l'étude de l'histoire de France plus facile et plus profitable à la jeunesse ; ils sont conçus dans un esprit éminemment utile, et dégagés de tout le bagage scientifique, qui trop souvent arrête et rebute ceux qui tentent de s'initier à la science historique. M. Ed. Boinvilliers a parfaitement compris qu'il fallait, dans une époque aussi occupée que la nôtre, aller droit au but, et ne pas s'arrêter à des détails insignifiants. L'empereur Napoléon Ier disait que l'histoire de France pouvait être écrite en cent volumes, ou en quelques pages. L'ouvrage en cent volumes est toujours à faire. On conçoit parfaitement l'intérêt puissant qui s'attacherait à un grand corps d'annales, où les destinées de la France se développeraient harmonieusement, mettant en relief le caractère des hommes éminents qui ont bien mérité de la patrie. Cette œuvre vraiment nationale a été souvent entreprise ; des tentatives plus ou moins heureuses se renouvellent périodiquement ; mais tantôt l'esprit de parti, tantôt l'impuissance de l'écrivain paralysent les efforts.

En attendant cette histoire complète de la France, on a des travaux partiels d'une haute importance ; M. Augustin Thierry a éclairé d'une vive lumière les époques barbares, et donné un intérêt dramatique à des siècles dont la sécheresse rebutait les lecteurs. Il a aussi rendu à l'époque féodale son véritable caractère, en même temps qu'il appelait l'attention sur la naissance et le progrès des communes. D'autres ont su retracer avec intérêt le caractère héroïque des croisades, ou, par une habile imitation des chroniques, peindre les luttes de la France contre l'Angleterre aux XIVe et XVe siècles, ainsi que l'origine, la puissance et la chute des ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Les progrès de l'autorité royale, les guerres du XVIe siècle, l'époque brillante de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV ont été l'objet d'études approfondies. Enfin, des ouvrages d'un mérite éminent ont retracé les scènes terribles de la Révolution, les glorieuses réformes du Consulat, l'éclat et les malheurs du premier Empire.

M. Ed. Boinvilliers s'est proposé de résumer, dans ces *Eléments d'histoire de France*, cet immense travail qui, depuis quarante ans, a renouvelé presque entièrement les études historiques ; il a conservé l'ancienne

Digitized by Google

division en dynasties, mais seulement comme un cadre qui lui permet de marquer plus nettement les diverses phases de notre histoire, et de suivre les progrès de la nation. Il s'attache à saisir dans la Gaule indépendante, dans la Gaule romaine, puis sous la dynastie mérovingienne, carlovingienne, capétienne et napoléonienne, les traits caractéristiques, les faits saillants qui fixent dans la mémoire l'état de la civilisation à chaque époque. Il a été frappé de l'inconvénient de ces livres élémentaires, où, par un zèle peu éclairé, les auteurs ont entassé les faits sans importance et *noyé l'histoire*, comme il le dit très bien, *dans un flot de détails*. Marquer la physionomie caractéristique de chaque époque, la résumer en un tableau, grouper autour des faits principaux les incidents d'un intérêt secondaire, encadrer dans ces tableaux les hommes qui, dans toutes les carrières, ont illustré la France ; enfin éclairer, au moyen d'une carte, l'état du pays, et en faire connaître avec précision les divisions géographiques, voilà ce qu'a voulu exécuter et ce qu'a réalisé en grande partie M. Ed. Boinvilliers dans ses *Eléments d'histoire de France*.

La méthode adoptée par l'auteur me paraît excellente. Un suffrage auguste l'a approuvée, et cette sanction me dispenserait de tout éloge, s'il n'était nécessaire d'insister sur les vérités nouvelles pour les faire accepter d'un public routinier. Il faut bien se rappeler qu'il n'est question ici que d'ouvrages élémentaires destinés aux écoles, et ne pas perdre de vue ce qui peut en assurer le succès. L'expérience des vieilles méthodes est faite : les ouvrages indigestes, où l'on entassait en quelques pages des détails qui n'avaient pour résultat que de fatiguer la mémoire sans profit pour l'intelligence, ont été jugés depuis longtemps. On s'est plaint avec raison de ce que l'on méconnaissait le caractère de l'enseignement élémentaire et secondaire, en le surchargeant d'une érudition de mauvais aloi. Il faut laisser cet appareil scientifique à des ouvrages d'un autre ordre, sans quoi on court risque d'être à la fois pédant pour les écoliers, et ridicule aux yeux des vrais savants, que les citations latines ou grecques ne sauraient tromper sur la valeur d'une érudition d'emprunt. Un récit clair, rapide, allant au but, ne faisant entrer dans l'enseignement que des vérités incontestables, voilà le premier mérite des livres élémentaires ; voilà ce que nous aimons à louer dans l'ouvrage de M. Ed. Boinvilliers.

La méthode qu'il a préférée et qui a toutes nos sympathies, présente toutefois des dangers : elle peut s'égarer dans des généralités téméraires, ou tomber dans la sécheresse. M. Ed. Boinvilliers a su éviter le premier défaut. Ses réflexions sont sages ; les considérations générales sont peu nombreuses et d'une vérité incontestable. Elles sont toujours appuyées sur les faits, dont elles ne sont que le résumé et la pensée philosophique. Je n'oserais dire que l'auteur a évité, avec le même succès, le second défaut : les tableaux dans lesquels il retrace une époque sont écrits avec soin ; on y remarque la netteté et la précision qui conviennent à un ouvrage de cette nature ; mais l'intérêt dramatique s'y trouve rarement. Il ne faut pas oublier que l'histoire est, selon la belle définition d'un ancien, *la philosophie instruisant par des exemples* ; que ses leçons vont à l'esprit, en touchant le cœur et l'imagination par la beauté sublime des actions et l'inté-

Digitized by Google

rêt dramatique des grandes scènes de la vie des peuples. Sans doute, il est difficile de peindre en quelques pages les traits caractéristiques d'une période historique, et de faire revivre à nos yeux les hommes et les événements; mais le succès du livre en dépend. On s'adresse à des imaginations jeunes et ardentes; il faut les saisir et les dominer pour aller jusqu'à l'intelligence.

Je suis loin toutefois de demander qu'on sacrifie la vérité historique à des peintures de fantaisie; rien ne serait plus funeste que ce mélange du vrai et du faux, dont les romanciers modernes ont fait un si étrange abus. L'histoire, pour rester digne d'elle-même, doit être avant tout vraie et sérieuse; mais il y a, dans le tableau même des passions humaines et des scènes qu'elles ont produites, assez d'intérêt réel pour que l'imagination et le cœur soient émus; et c'est là la voie la plus sûre pour aller à l'esprit. M. Ed. Boinvilliers, qui a fait preuve de qualités si solides et si remarquables dans plusieurs parties de son travail, saura, je n'en doute pas, y joindre le mérite de l'intérêt dramatique, lorsqu'il donnera un peu plus de développement à ses *éléments d'histoire*.

L'*Introduction aux éléments d'histoire de France* est destinée aux premières études. Elle est conçue d'après le même plan, et prépare à la lecture de l'autre ouvrage. Cette méthode a l'avantage, comme le remarque très bien l'auteur, *de faire retrouver à l'élève qui a grandi les impressions et les souvenirs de ses premières études.* A. CHÉRUEL.

Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen âge, par Jules LABARTE, in-4°, avec planches coloriées. Paris, Victor Didron.

Il a déjà été rendu compte, dans cette *Revue*[1], de l'opinion de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur ce remarquable ouvrage, qui a partagé, avec celui de M. Fabre, auteur des *Clercs de la Basoche*, l'honneur d'une troisième médaille. Il nous serait difficile de rien ajouter aux éloges donnés à M. Labarte par le savant rapporteur de l'Académie, M. de Longpérier; mais nos lecteurs nous sauront gré peut-être d'analyser succinctement un volume qui touche par tant de points à l'histoire de l'art ancien et, dirons-nous également, de l'art français.

Si M. Labarte, en effet, après les travaux les plus approfondis, en est conduit à conclure que la peinture en émail inscruté sur excipient métallique *se perd dans la nuit des temps*, si, malgré la meilleure volonté, il lui paraît impossible d'attribuer au génie de tel ou tel peuple la découverte de ce procédé d'ornementation, un fait reste hors de cause, à l'abri de toute discussion, c'est que nos artistes limousins n'ont été les élèves directs ni des Grecs, ni des Vénitiens, qu'ils ont eu leur génie propre, et que, par le nombre et le caractère spécial de leurs compositions, ils ont su imposer leur nom aux travaux mêmes de l'école allemande qui les avait devancés. Des trois ordres d'émaux classés par M. Labarte : les émaux inscrutés, les émaux translucides sur ciselure en relief, les émaux peints, le premier

[1] Voir la 105e livraison.

Digitized by Google

paraît avoir été seul en pratique dans l'antiquité et au moyen âge, jusqu'à la fin du XIIIe siècle; le second a pris naissance en Italie; quant à l'invention des émaux peints, elle ne remonte pas au delà de la seconde moitié du XVe siècle, et c'est à notre pays qu'elle est due.

Ce point, sur lequel nous croyons devoir insister, n'est, d'ailleurs, signalé qu'en passant par M. Labarte; ses investigations ont un but plus vaste : il s'agit pour lui de rechercher, autant que le permettent les monuments de nos musées et des collections particulières, les textes des auteurs anciens, prosateurs et poètes, quel fut le berceau d'un art dont la *Pala d'oro* de Saint-Marc, due certainement à l'industrie des orfèvres byzantins, paraît être l'expression la plus considérable et la plus magnifique. M. Labarte n'entend, du reste, rien affirmer; il expose seulement le résultat de ses études; mais, comme il le dit très justement dans ses conclusions, ce ne sont, à certains égards, que des présomptions qu'il exprime. L'archéologie étant une science essentiellement progressive, il faut laisser au temps le soin de justifier, par de nouvelles découvertes, ce qui demeure, malgré tous nos efforts, à l'état de probabilités.

C'est en Asie que les historiens cherchent nos origines; c'est aussi en Asie que M. Labarte croit avoir retrouvé la tradition des premiers émaux, exécutés par inscrustation et d'après les procédés du cloisonnage. Suivant lui, cet art dut être pratiqué dans l'Inde, dans les villes opulentes du premier empire d'Assyrie, antérieurement même à la guerre de Troie; et ce furent ensuite les Phéniciens sans doute qui le répandirent en Grèce, où il aurait été fort estimé du temps d'Homère. A l'appui de cette assertion, M. Labarte cite l'*Odyssée*, l'*Antigone* de Sophocle, les *Chevaliers* d'Aristophane, la description du bouclier d'Hercule par Hésiode, et il affirme que le terme d'*électron* employé par ces poètes ne saurait avoir d'autre signification que *or émaillé*, contrairement à l'opinion de Pline et de quelques autres auteurs, qui traduisent *électron* par *ambre* ou par *métal d'alliage*. Cette partie de son travail est celle qui a soulevé les plus vives, les plus ardentes discussions. Après l'Egypte, après la Grèce, Rome, à son tour, aurait connu l'émaillerie; enfin, la Gaule Celtique aurait accueilli cette industrie, en la transformant par des procédés qui eurent pour effet de la vulgariser. Ici et là, d'ailleurs, en Egypte, à Rome et en Gaule, ce mode d'ornement fut promptement délaissé, et il ne fallut rien moins que le faste des empereurs d'Orient pour le remettre en honneur. Ce fut seulement vers la seconde moitié du XIe siècle, et grâce à des artistes venus de Constantinople, qu'il se répandit définitivement en Italie.

Ainsi que le fait observer très justement le savant rapporteur de l'Académie, il y a dans le système de M. Labarte deux parties qu'il importe de distinguer : la première, qui a trait aux origines, basée sur le sens plus ou moins justifié donné au mot *électron*, et où l'imagination de l'auteur demeure notre seule garantie; la seconde, historique, appuyée sur des faits, des monument, qui sont des témoignages irréfutables. Malgré la variété des textes qu'il a consultés, malgré les raisons plus ou moins plausibles dont il appuie sa théorie, M. Labarte est, du reste, le premier à reconnaître qu'en pareille matière une interprétation, si bien déduite qu'elle

Digitized by Google

puisse être ne tient pas lieu de preuves, et demeure insuffisante. Pline peut avoir tort, et, en maint endroit des auteurs anciens, la signification d'*ambre* ou de *métal d'alliage*, prêtée à *électron*, peut paraître inacceptable ; mais le malheur est que la Babylonie, l'Etrurie, la Grèce ont été battues par les explorations de tous les peuples, que les sables ont été remués, les fondations des temples mises à nu, les sépultures violées, sans que, parmi les inscriptions, les statues, les débris de terre, de bronze et d'or, nos mains aient jamais surpris un fragment d'*émail*.

Quel que soit, en définitive, le jugement porté par les hommes compétents sur le travail de M. Labarte, nous devons reconnaître qu'il serait difficile d'apporter dans une étude des connaissances plus variées. Non-seulement M. Labarte a beaucoup lu, non-seulement il a consulté toutes les sources, discuté tous les textes qui pouvaient l'éclairer, mais on sent encore qu'il a apporté dans ces recherches la curiosité patiente et la chaleur d'un esprit convaincu. M. Labarte est évidemment un artiste et un érudit; il est consciencieux et il a du goût. Ajoutons enfin que son livre se distingue par une qualité trop rare dans les publications du même genre : nous voulons dire la clarté. Les descriptions techniques, l'analyse des procédés de fabrication et des caractères spéciaux qui distinguent les trois ordres d'émaux, tous ces détails nécessaires sont classés dans un tel ordre et si nettement exposés, que les personnes les plus étrangères au sujet peuvent les saisir facilement et s'en pénétrer sans fatigue.

Souhaitons donc, avec l'Académie, que M. Labarte, qui s'est acquis une place distinguée parmi les historiens de l'art au moyen âge, persévère dans la voie qu'il a choisie et complète son œuvre par de nouvelles investigations.

A. DUMESNIL.

Nouveau Manuel de Bibliographie universelle, par M. Ferdinand DENIS, P. PINÇON et de MARTONNE, 1 vol. in-8° ou 3 vol. in-18. Paris, librairie encyclopédique de Roret. 1857.

« Ce livre, disent les auteurs dans la préface, n'est pas à proprement parler un manuel du bibliophile. Il ne s'adresse pas au bibliographe de profession. Avant tout, on a voulu qu'il pût fournir un renseignement concis, une réponse précise, non sur la beauté d'une édition, sur la rareté d'un volume, sur le prix arbitraire que l'opinion accorde à certaines raretés, mais bien sur la série d'ouvrages à consulter, en telle ou telle occasion, par l'homme de lettres, l'artiste ou le savant. On a voulu qu'il pût présenter chronologiquement aux yeux de tous ce qui a été écrit de plus important sur un sujet quelconque. »

Le but poursuivi par les auteurs de cet important ouvrage est ainsi nettement indiqué. Ils n'essayent point de refaire, après Brunet, un manuel du libraire; leur œuvre, complétement originale, repose sur une idée qui leur appartient en propre, et le travail consciencieux qu'ils nous offrent n'avait jamais été exécuté avant eux, bien qu'il ait été indiqué par M. Quérard. Tel est à la fois leur mérite et leur excuse : leur mérite, parce qu'ils ont comblé avec succès une fâcheuse lacune ; leur excuse, parce que, traitant pour la première fois la matière, ils n'ont pu, du premier coup, atteindre à la perfection. Disons toutefois, dès à présent, que le *Manuel de*

Digitized by Google

Bibliographie, malgré ses défauts, est assez bien fait pour qu'un autre ouvrage du même genre soit désormais superflu : certaines modifications, quelques corrections heureuses, de faciles additions, suffiraient même pour assurer à jamais sa supériorité.

Tel qu'il est, le *Manuel de Bibliographie* est d'une incontestable utilité pour tous ceux qui, au début d'une étude spéciale, désirent avoir les premiers éléments de la question dont ils s'occupent ; il est indispensable à tous ceux qui veulent se procurer des renseignements précis sur des sujets qui leur sont étrangers ; souvent même, les hommes les plus versés dans une science seront surpris d'y trouver indiquées des sources qui leur avaient échappé. Toutefois, et c'est là le plus grave reproche que nous ayons à faire aux auteurs du *Manuel*, les érudits de profession regretteront vivement de trouver sur les sujets qu'ils connaissent bien, tantôt des renseignements sans grande valeur, tantôt des omissions regrettables, et parfois même un peu de désordre.

Notre examen du *Manuel de Bibliographie* sera donc mêlé d'éloges et de critiques : nous écrivons les uns en vue du public, qui doit se préoccuper surtout de ce qu'il trouvera dans le *Manuel bibliographique*, les autres en vue des auteurs, auxquels une seconde édition, nous n'en doutons pas, permettra d'améliorer leur ouvrage.

La première difficulté qui s'est présentée aux auteurs, c'était de bien choisir le mot auquel ils devaient rattacher leurs indications. Ils ont en général tourné heureusement cet obstacle, et voici comment. Tout objet étant genre par rapport à une espèce ou espèce par rapport à un genre, ils ont mis au mot désignant le genre un certain nombre d'indications qui complètent celles qu'ils ont données après le mot s'appliquant à l'espèce. Ainsi, s'occupe-t-on du cheval, on cherchera d'abord le mot *cheval*, puis *équitation*, *hippiatrique*, *haras*, *sellerie*, *etc.* Veut-on savoir à quelles sources se reporter au sujet des croisades? On cherchera le mot *croisades*, et, à *France*, par exemple, on verra quels textes ont décrit le rôle de la France dans ces grandes expéditions. C'est donc un avis à donner à ceux pour qui est composé ce *Manuel*, de toujours chercher en même temps le mot général et les mots particuliers qui résument leur idée. Parfois, cependant, plus de précision serait nécessaire. Si l'on a besoin de connaître quelques ouvrages, pour se guider dans la vie que l'on doit passer à la campagne, on les cherchera peut-être au mot *campagne*, peut-être ailleurs, mais jamais certainement au mot *habitant de la campagne*, où sont donnés des renseignements utiles, mais hors de leur véritable place.

Pour beaucoup d'articles, la nomenclature des sources à consulter eût formé des volumes : les auteurs ont sagement fait en renvoyant à des bibliographies spéciales, comme celles de M. Ternaux-Compans pour l'Amérique et tout ce qui s'y rattache, de Giraud de Saint-Fargeau et du P. Le Long pour ce qui regarde les villes de France, etc.

C'est encore un mérite, il faut le reconnaître, d'avoir toujours indiqué, à la suite du nom de chaque ville, la date de l'année où l'imprimerie y fut introduite, et où l'on a fondé quelque bibliothèque publique ; pour plusieurs localités, mais trop rarement, on a dit quelles sociétés sa-

Digitized by Google

vantes y sont établies : il serait à désirer que cette mention fût plus généralement répandue.

Un système de renvois bien compris augmente encore l'utilité du *Manuel*; toutefois, en vue de l'uniformité, nous n'hésitons pas à en demander une révision sévère. Un exemple fera comprendre cette nécessité. Le mot *abbaye* renvoie à la fois à *monastère* et à *archevêché*; mais de ces deux termes, le premier ramène simplement à *abbaye*, et le second à *évêché*. Il eût mieux valu, si l'on ne voulait pas donner à *abbaye* des renseignements précis, indiquer *évêché* comme source unique. De plus, si l'on admet des synonymes à *abbaye*, comme *monastère*, il eût été bon de donner accueil au mot *couvent*. J'ajoute incidemment qu'au mot *évêché* on ne cite pas le *Gallia christiana*. Où donc le citera-t-on? Mais, pour revenir aux renvois, on trouve à la fois *barreau* et *avocats :* à moins d'un mot de rappel, — qui manque, — l'un empêchera de chercher l'autre. De même, au mot *corporation* on pense rencontrer l'indication de livres qui décrivent l'histoire ou rapportent les statuts des corps de métiers, et l'on ne voit mentionnées que leurs bibliothèques; quoiqu'aucun signe ne ramène au mot *compagnon* ou *compagnonnage*, l'on s'y reporte, mais en vain; ces mots n'ont pas été admis, et cependant de nombreuses et utiles sources devaient s'y rattacher.

Cet ouvrage est indispensable, suivant nous, à tous les gens d'étude, et cependant on voit combien nos critiques sont nombreuses : elles devront prouver notre impartialité, et l'intérêt que nous prenons à cet excellent travail, que nous voudrions voir meilleur encore. C'est dans le même but que nous demandons encore à présenter quelques observations. Il est à regretter, il faut le dire, que par une condescendance peut-être nécessaire envers l'éditeur, on ait donné à ses manuels souvent la place d'honneur, souvent une place unique. Ainsi, aux mots « aérostats, actes sous seing-privé, alliages métalliques, arithmétique, bois, etc., » les manuels-Roret, qui traitent ces matières, sont seuls cités. Quoi donc! à côté du manuel-Roret sur l'arithmétique, par exemple, n'y a-t-il donc aucun travail sur la matière? Dans un ouvrage sérieux, durable, honnête, il ne faut pas se faire complices d'aussi mesquins intérêts, et ces réclames étaient d'autant moins utiles, que deux fois dans cet ouvrage on donne une liste générale des manuels, qui ne devait pas y trouver place plutôt que celle de la collection Charpentier, de la Bibliothèque elzévirienne ou de tout autre recueil de ce genre.

Disons encore que, pour beaucoup de questions, l'ouvrage, qui a été trop longtemps sous presse, est peu au courant de la science : voyez les mots « *Algérie*, *voyages*, etc. » Nous indiquerons facilement aussi quelques lacunes : ainsi les ouvrages d'Arago ne sont pas indiqués au mot *astronomie*. L'on pourrait demander également qu'au lieu de signaler tout au long cinq et six éditions d'ouvrages très connus, on se bornât à mentionner, pour gagner de la place, la première et la dernière (Voyez à *Angleterre*, l'histoire de la conquête, par Augustin Thierry, etc.); sur certains sujets on pourrait remplacer la mention d'ouvrages sans grand intérêt, comme à *grammaire*, la grammaire de Restaut, par des livres importants, tels sont ceux de Pelletier et Meigret; enfin les auteurs auraient peut-être dû indiquer

Digitized by Google

plus souvent les ouvrages des anciens Grecs et Latins qui sont peu cités : Ovide n'a-t-il donc pas écrit sur l'amour des poèmes qui devaient être signalés? Au mot *style*, il aurait fallu nommer le discours de Buffon; à *sonnet* le traité de Colletet; mais tous ces remaniements peuvent se faire dans une nouvelle édition; nous les demandons, nous les attendons, et nous savons si bien que la perfection ne peut s'atteindre du premier coup dans un ouvrage de ce genre, que, en faisant toutes ces remarques, nous n'avons pas la moindre pensée de blâme à l'égard des auteurs. Sans insister donc sur les petits reproches qu'on peut faire à ce premier essai d'un manuel bibliographique, hâtons-nous de signaler quelques-uns de ses nombreux mérites.

L'ouvrage a été publié sous les deux formats in-8° et in-18. C'est l'édition en trois volumes in-18 que nous avons sous les yeux. Celle-ci forme un ensemble de dix-sept cent onze pages à deux colonnes, soit trois mille quatre cent vingt-deux colonnes d'un texte excessivement fin, trop fin même pour les longs articles, qu'il devient pénible de consulter; la moyenne des indications données dans chaque colonne est de quinze environ, réparties sur dix ou douze mille mots, signes de sujets plus ou moins intéressants. Est-il besoin de dire, après avoir constaté ce fait, que nos critiques de détail sont de bien faible importance si l'on songe à cet ensemble imposant de recherches toutes faites offertes aux érudits? Malgré telle ou telle indication superflue et quelques omissions, il n'est pas un article où des renseignements ne soient donnés, d'autant plus précieux qu'on est moins au courant des matières. Et si, dans tous les articles, on voit signaler des sources plus ou moins connues, ajoutons que, dans beaucoup de cas, on trouve des bibliographies très complètes et qui épuisent à peu près la question; nous signalerons entre autres les mots *bible*, *tables*, et en général toutes les grandes divisions de la géographie, des arts, des sciences et de la littérature.

Le mot *tables* nous a particulièrement frappé, et nous le signalons d'autant plus volontiers qu'on pourrait ne pas songer à le chercher. Dans cet important article, les indications sont rangées d'abord dans l'ordre alphabétique de l'objet des recueils : tables des recueils d'antiquités, de belles-lettres, de bibliographie et de biographie, d'histoire, d'industrie, de matières politiques, de sciences industrielles, de théologie; une seconde division comprend dans le même ordre, les tables de recueils purement scientifiques : arithmétique, astronomie, botanique, chimie, commerce, etc., etc. L'auteur de l'article indique ensuite quelques grands recueils encore dépourvus de tables, et fait un appel aux érudits qui pourraient les faire et au gouvernement qui avait commencé à provoquer la rédaction de quelques-unes.

Déjà nous avons appelé l'attention sur les articles réservés aux mots qui désignent de grandes divisions géographiques, littéraires ou scientifiques. Ainsi les mots : théologie, jurisprudence, histoire, sciences et arts, belles-lettres, ont donné lieu à de grandes subdivisions, tout en fournissant eux-mêmes des articles très développés. Lorsque les subdivisions out dû être établies dans l'article même, on a eu soin, pour plus de clarté, de les pré-

Digitized by Google

senter toujours avec une certaine uniformité; ainsi les noms qui désignent les grands Etats, France, Italie, Angleterre, etc., portent presque toujours l'indication des cartes géographiques, des voyages, des statistiques, des histoires, des ouvrages de linguistique et d'histoire littéraire, et enfin des bibliographies spéciales qui s'y rattachent.

Pour la France en particulier, outre les indications extrêmement nombreuses offertes au mot *France*, chacune des provinces a sa mention spéciale, d'autant plus utile que tous les grands travaux des siècles passés, que les plus savants traités spéciaux des érudits, nos maîtres, ont eu pour objet les provinces et non les départements : les rapports des uns et des autres sont suffisamment indiqués d'ailleurs dans les développements du mot *statistique*.

Non-seulement les provinces, mais toute ville importante, toute abbaye célèbre, toute localité renommée à quelque titre que ce soit, a obtenu des auteurs une attention particulière et des renseignements utiles, et, par une heureuse entente du sujet, les sources sont toujours, et dans tous les cas, mentionnées d'après l'ordre chronologique.

Au *Manuel* est annexé un appendice, dont il nous reste à parler. Il se divise en trois parties. La première, nous l'avons déjà dit, fait un peu double emploi, et semble une concession faite à l'éditeur; bien qu'à chaque mot auquel puisse se rattacher l'indication d'un manuel-Roret, on ait mentionné, par ordre alphabétique, la collection bien connue de M. Roret, une trentaine de colonnes sont consacrées à répéter son catalogue. La seconde partie de l'appendice est plus utile. Elle est consacrée exclusivement aux collections typographiques les plus célèbres, soit par leur ancienneté, soit par l'élégance des types qui ont servi à les imprimer, soit par la correction des éditions qui en font partie. On y trouvera un utile supplément à ce qui est dit aux mots *incunables*, *imprimerie*, etc. Là sont signalés les incunables et grandes collections de l'Allemagne : Gutemberg, Fust et Schœffer, Schœffer, Mentel, Martin Flach, Ulrich Zell, Koburger, les Froben, etc.; — de l'Italie : Sweynheim et Pannartz, Pannartz, Ulrich Han ou Gallus (Lecoq), les Spire, Ph. de Lavaagna, Waldarfer, Jenson, les Alde, les Juntes, Bodoni, etc.; — de la France : Ulrich Zéring, Martin Crantz, Michel Friburger et Rembolt, Pierre Cesaris et Jean Stol, Matthieu Huss, Antoine Verard, Georges Wolf et Thielmann Kerver, Ph. Pygouchet et Simon Vostre, les Etienne, Simon de Colines, Vascosan, les Morel, Et. Colet, les Gryphes, Vitré, l'Imprimerie royale, Coustelier, Barbou, Prault, Didot, Renouard, Crapelet, Curmer, etc.; — de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, d'Espagne et de divers pays. Les villes où chaque imprimeur a exercé son art, la date précise de chaque édition et le format, le dépouillement général de chaque collection, en un mot, tout renseignement bibliographique utile est scrupuleusement donné.

La troisième partie de l'appendice comprend la liste de tous les catalogues de bibliothèques particulières qui ont eu quelque célébrité; soixante-six colonnes consacrées à cet important objet épuisent à peu près la matière, et justifient surabondamment le titre de *Manuel bibliographique*

Digitized by Google

donné à cet ouvrage, dont nous ne nous lasserons pas de recommander la première édition, et de réclamer au plus tôt la seconde. CH.-L. LIVET.

Mémoires de Henri de Campion, nouvelle édition, suivie d'un choix de ***Lettres d'Alexandre Campion***, avec des Notes par M. C. MOREAU, 1 vol. in-16. Paris, P. Jannet. 1857.

Sans avoir sa place marquée parmi les grandes périodes de notre histoire, la Fronde est une époque dont l'étude intéresse, amuse et captive. Il est aussi difficile d'en rechercher les causes que d'en constater les résultats; et ceux qui ont essayé de résoudre ce double problème ont poursuivi plutôt un système favori que la vérité historique. Moins ambitieux, nous nous bornons à avouer notre sympathie pour ces temps de luttes tumultueuses et futiles : ils nous offrent tout l'attrait du roman, et c'est une bonne fortune pour nous, toutes les fois qu'il se présente un travail, un livre, qui, ravivant nos souvenirs, nous apporte des documents inédits ou met en lumière certains faits. A ce titre, les mémoires de Henri de Campion avaient droit à notre curiosité. Il s'y rencontre des détails intéressants et peu connus : l'auteur fait de fréquentes excursions sur le domaine historique; mais, à notre avis, l'ensemble manque de ce cachet impersonnel qui est le véritable caractère de l'histoire. C'est un récit de famille plutôt qu'un tableau de l'époque; mêlé aux hommes et aux choses de son temps, H. de Campion ne peut se dispenser d'en parler, mais il le fait subsidiairement : à chaque page on retrouve l'homme arrivé à l'automne de la vie, qui ne veut pas mourir tout entier : s'il ne lègue point son nom à la postérité, il laissera du moins un souvenir, un exemple à ses enfants, et c'est à cette pensée d'avenir qu'il consacre dignement le repos et les loisirs de ses dernières années : *otium cum dignitate*. Il ne se pose point en historien, il raconte simplement ce qu'il a vu, surtout ce qu'il a fait, et son œuvre, qui n'est point destinée à la publicité, a tous les caractères de la bonne foi et de la sincérité. C'est en 1807 seulement que parut la première édition, due au général de Grimoard; mais il manquait à ce dernier les sources et les renseignements dont s'est aidé M. C. Moreau. Aussi Petitot et Michaud n'ont-ils pris de ce travail qu'un fragment qu'ils citent comme pièce justificative des mémoires de La Châtre. Le point capital du livre est, sans doute, la conjuration du duc de Beaufort : c'est à notre auteur, en effet, qu'on doit l'aveu formel de l'assassinat prémédité contre Mazarin, fait que nie le cardinal de Retz et que n'ose avouer madame de Motteville; mais autour de ce document précieux se groupent d'autres faits, des détails de mœurs qui ne sont point à dédaigner. Le tableau des campagnes de 1636 à 1640, de 1652 et de 1653, nous montre le pouvoir royal et la loi en butte à une opposition constante. La vie des camps diffère des habitudes de la cour, et la jeune noblesse s'y montre sous un jour tout nouveau.

L'histoire et la vie privée se confondent dans ces mémoires, mais l'importance de leur rôle n'est pas la même; l'appréciation, pour être juste, ne

Digitized by Google

doit pas les séparer, et l'on parviendra seulement à s'en rendre compte en suivant le narrateur.

Issu de bonne noblesse (sa famille remonte aux croisades), second fils d'Hémery de Campion, capitaine des armées du roi, mort en 1616, Henri de Campion fait assister le lecteur aux scènes paisibles de sa jeunesse ; son ambition sommeille encore, et l'exemple de son frère Alexandre, déjà mêlé aux intrigues politiques, ne le sollicite point. Ce n'est qu'en 1632 qu'il entre, comme enseigne, dans le régiment de Cargret ; deux ans plus tard, il prend part au complot du duc d'Orléans et suit ce dernier à Bruxelles : rentré en France avec Gaston, il achète une charge d'enseigne au régiment de Normandie, et y obtient bientôt une lieutenance. Les campagnes de Lorraine et de Franche-Comté le mettent au rang des plus braves. Pendant cette période, il s'efface un peu, au profit des faits historiques, et les petits événements de sa vie privé, il les laisse au second plan. Ainsi, lorsqu'il raconte son duel avec Malicorne, il déclare n'en parler que pour mémoire, et que désormais il ne fera plus mention de ces sortes d'affaires. Mais la personnalité ne tarde point à reparaître ; en 1642, il vend sa charge, avec l'agrément du roi, et se donne au duc de Beaufort : quand celui-ci, poussé par mesdames de Chevreuse et de Montbazon, complote la mort du cardinal, il repousse avec horreur et combat de toute son énergie le projet d'assassinat ; sa voix n'est pas écoutée : ne pouvant dissuader le duc, il réclame du moins sa part du péril : le complot échoue, les conjurés sont poursuivis, le duc de Beaufort est conduit à Vincennes, et c'est par un miracle qu'Henri de Campion échappe au ressentiment du cardinal. La politique fait tort à ses affaires privées, son mariage avec mademoiselle de Quesne n'arrive point à bonne fin, et en 1647 seulement il épouse mademoiselle de Martinville, nièce de sa sœur, madame de Vaucueil. L'évasion du duc de Beaufort l'arrache aux joies domestiques pour le rejeter dans le tourbillon : il part, il quitte sa jeune femme et sa terre de Boscferei, qu'il vient d'acheter, il court offrir ses services et sa personne. Mais la mémoire et la reconnaissance n'étaient pas les qualités distinctives du petit-fils d'Henri IV : il accueille mal Henri de Campion, et le refuse. Celui-ci ne peut cependant se résigner, par ce temps de Fronde, à l'inaction ; il change de maître sans changer de parti : de 1652 à 1654, il commande, avec le titre de lieutenant-colonel, le régiment levé et entretenu par le duc de Longueville, son nouveau patron politique : il fait avec distinction les campagnes de Picardie et de Flandres. Enfin, en 1654, il renonce au service et aux affaires, il se retire au Boscferei ; c'est dans cette retraite aimée qu'il écrit ses mémoires, commencés en 1654, terminés et revus seulement en 1661 : mais pour Henri de Campion, le bonheur du foyer n'est qu'éphémère. Eprouvé déjà par la perte d'une fille chérie, il voit bientôt succomber madame de Campion, atteinte d'une pleurésie (1659). A partir de ce moment, la vie lui est à charge, et il meurt le 11 mai 1663, à l'âge de cinquante ans, laissant trois fils et deux filles, dont la tutelle, d'après sa volonté, fut confiée à son frère Nicolas, prieur de Vert-sur-Avre.

Les mémoires de Henri de Campion embrassent, on le voit, toute la

Digitized by Google

période qu'effleure notre rapide sommaire (1613-1663). Le lecteur y trouvera les défauts déjà signalés : absence de couleur historique, peu de grands faits, moins encore d'appréciations, mais en revanche des qualités aimables, des détails intéressants, la bonhomie du style, et une honnêteté constante. L'impression générale qui suit cette lecture est un sentiment d'estime réelle pour le chroniqueur autobiographe.

Quant aux lettres placées à la fin du volume, nous n'avons pu y voir qu'un choix de pièces à l'appui : que M. Moreau les réunisse, y joigne les poésies, les hommes illustres d'Alexandre de Campion, et nous le suivrons avec intérêt sur ce nouveau terrain. En attendant, il faut rendre justice à la part qui lui revient dans cette publication ; c'est une œuvre de conscience, pleine de documents, et qui accuse de sérieuses recherches : la loyauté même avec laquelle il fait la part de son devancier, le général de Grimoard, est une preuve et une garantie de la valeur de ses notes et de sa préface. CH. LE DUC.

Couronne, histoire juive, par Alexandre WEILL, in-12. Paris, Poulet-Malassis. 1857.

En général, les romanciers qui ont voulu peindre les mœurs de la campagne, sont tombés dans le genre faux ; sans consulter leurs aptitudes, voulant être naturels quand même, ils se sont éloignés de la vérité et de la nature par une recherche trop exquise de la simplicité. Suivant les époques, délicats ou penseurs, philosophes ou petits-maîtres, tous ont prêté à leurs personnages des idées quintessenciées, un langage prétentieux, des phrases fleuries et musquées, ou des raisonnements philosophiques et de grands sentiments, également éloignés des sensations naturelles et purement humaines. En un mot, connaissant mal leur sujet, le devinant ou plutôt l'inventant, ils ont pris de bons paysans, gens ayant un cœur sans doute, mais n'ayant guère de ces délicatesses et de ces raffinements que donne seule une civilisation des plus avancées, ils les ont affublés de sentiments que ne pouvaient avoir que des gens élégants, vivant par la pensée et amenés, par l'analyse constante de cette pensée, à des idées abstraites et métaphysiques bien éloignées des idées simples et naturelles. De là deux écoles, Georges Sand et Florian ou Gessner. M. Weill n'appartient ni à l'une ni à l'autre ; il a cette trempe d'esprit nécessaire pour s'absorber, sans distraction aucune, dans l'étude sincère d'un type ou d'un caractère, d'un genre ou d'une idée. Il a de plus, ce qui ne gâte jamais rien, une personnalité originale qu'on entrevoit dans son œuvre ; longtemps il a habité la campagne. Israélite, il connaît admirablement la Bible, qui, en Alsace, cette province un peu germanique, forme toujours le fond de l'éducation populaire et a une grande influence sur les habitudes et le langage des paysans. Son style emprunte à ces souvenirs bibliques, semés çà et là, une certaine ampleur sans emphase qui s'harmonise fort bien avec les mœurs juives qu'il décrit.

La fable de son nouveau roman n'est point compliquée : — Couronne, jeune fille israélite, vivant au sein de sa famille dans un village perdu de

Digitized by Google

l'Alsace, aime un jeune instituteur qui est venu loger dans la maison de ses parents. Mais elle a une mère, Mme Riche ; celle-ci, imbue de préjugés d'orgueil et de naissance, ne peut admettre que le fils d'un vagabond et d'un porte-balle épouse la fille d'une bourgeoise. Elle fait partir le jeune homme, tourmente sa fille et lui reproche sa passion. Elle est jalouse au fond, sans s'en rendre compte, d'un amour qui se substitue au sien. Couronne, séparée de son amant, en butte aux insultes de sa sœur, aux railleries des gens du village et aux sarcasmes de sa mère, de cette mère qu'elle aime toujours, mais à laquelle elle n'ose ouvrir son cœur, car elle s'en croit haïe, Couronne tombe malade, elle se meurt..... d'amour, a dit le médecin. Mme Riche est rentrée auprès de sa fille malade..... mais citons la scène même, l'une des plus touchantes du roman :

« Ma fille, dit-elle en s'asseyant à côté d'elle, comment te portes-tu ? » Jamais Mme Riche n'avait pris ce ton pour parler à sa fille. Aussi Couronne, sans répondre tout de suite, lui jeta-t-elle un regard de reconnaissance et d'amour. Puis, lui prenant la main, elle lui dit : « Tu es donc inquiète de ma santé, mère ? — Si je m'inquiète ! s'écria celle-ci. Tu me crois donc mauvaise mère ? — Dame !.... dit Couronne malgré elle. » Elle s'arrêta, se reprochant cette exclamation. « Comment ! s'écria Mme Riche, serais-je condamnée à être méconnue même de mes enfants ? On me croit donc méchante ! — Elias seul, ma mère, m'a toujours dit que tu avais un cœur d'or et une âme d'élite. — Ah ! il a dit cela. Lui seul m'a donc devinée ! Ecoute, ma fille, crois-tu que si tu lui écrivais de venir, malgré ma dernière lettre, crois-tu qu'il viendrait ? » Couronne fut tellement bouleversée par cette question, qu'elle fit un soubresaut sur sa couchette. Puis, se mettant sur son séant, elle dit : « Ma mère, au nom du ciel, pas de mauvaise plaisanterie !.... — Je ne plaisante pas, ma fille, dit Mme Riche en serrant Couronne dans ses bras. Vois, regarde-moi, ai-je l'air d'une mauvaise mère ? Sens comme mon cœur bat ! Au lieu d'aller fiancer Héva, j'ai couru à pied chez le médecin pour le consulter sur ta santé. Je ne te croyais pas si malade, mon enfant ; maintenant que je sais que tu souffres réellement, rien ne me coûtera pour te soulager. Si j'étais sûre qu'Elias me pardonnât ma lettre, je consentirais même à ton mariage. — Ma mère ! ma bonne mère !.... Ah ! j'ai une mère ! »

Cette situation est vraiment dramatique, et M. Weill, tout en restant dans le ton général de son œuvre, a su s'élever à la hauteur de son sujet par l'émotion qu'il a répandue dans le dialogue ; il a de plus conservé ses caractères jusqu'à la fin : la mère céderait volontiers, mais elle a peur d'un refus, et son amour-propre la fait hésiter ; la fille, elle, oublie son amour et ne songe qu'au bonheur de retrouver une mère.

L'œuvre se termine par le mariage d'Elias et de Couronne, et cette mère, qui a retrouvé une fille, ne veut plus la quitter. Juive orthodoxe, fanatique même, bien qu'elle souffre de voir son enfant épouser un libre penseur, quand les jeunes époux craignent de la voir froissée lorsqu'ils négligent les pratiques de leur culte pour satisfaire aux exigences du monde dans lequel ils vont vivre, cette mère, après avoir fait le sacrifice de ses préjugés de caste, va sacrifier aussi ses dernières croyances, sa foi religieuse.

Digitized by Google

Dans l'effusion de son amour maternel, elle s'écrie : « La foi de mes enfants est la mienne, la religion de mes enfants est la mienne, et le Dieu de mes enfants sera le mien ! Rien de ce que vous faites ne peut déplaire à Dieu, car vous êtes le bien, car vous êtes le vrai. Avec vous, je veux partager le même paradis et le même enfer. »

D'autres scènes encore prouvent que M. Weill est un écrivain sérieux et un romancier habile ; l'opposition des deux caractères d'Héva et de Couronne est fort bien dessinée, la passion de la jeune fille est rendue avec talent, les hésitations de Mme Riche, la noble confiance de Couronne, qui ne doute pas un seul instant des sentiments d'Elias, tout cela est tracé de main de maître. Et, à côté de cette faculté, qui consiste à dépeindre le cœur humain avec ses passions, ses haines, ses amours, et jusqu'à ses petitesses et ses contradictions, il y a dans le roman de M. Weill un autre élément curieux à étudier. L'auteur nous initie aux mœurs juives, à ces habitudes traditionnelles, restées les mêmes depuis les patriarches, inconnues à la plupart des lecteurs, bien qu'elles persistent encore dans le fond de plusieurs de nos provinces de France, et à nos portes même, en plein Paris. Il nous fait assister au repas des fiançailles, nous montre le colporteur israélite proposant des partis pour les filles à marier ; il va même jusqu'à nous mener chez le sorcier du Rhin. Il nous apprend en passant ce qu'est la chambre des fiancés. Dans les villages juifs de l'Alsace, en effet, cette chambre est parée et ornée avec le plus grand soin par la fille aînée de toute famille un peu riche. Elle est destinée à recevoir les prétendants qui viennent demander la jeune fille en mariage, et ils sont admis à y séjourner tant que durent les pourparlers relatifs aux fiançailles. Mais passons : toujours M. Weill reste dans son sujet ; ses villageois agissent, pensent et parlent comme des villageois, et ne rêvent jamais affranchissement social ni amour platonique dans un langage de convention. Toutes ces qualités sont rares, et l'on est heureux de les rencontrer chez un romancier.

EDOUARD GŒPP.

Etudes sur la condition légale des femmes dans la famille, par J. BONIFACE-DELCRO, avocat, in-8°. Paris, A. Johanneau.

Le livre dont le titre précède est, disons-le tout d'abord, une œuvre bien écrite et sagement pensée, dont la lecture devra plaire aux gens du monde désireux d'apprendre vite et sans fatigue. Mais nous le recommandons surtout à ces révolutionnaires en crinoline, qui, méconnaissant la véritable vocation de leur sexe et comprenant mal le caractère essentiellement protecteur de notre législation, battent le rappel sur tous les tons en faveur de leurs droits méprisés, crient de toute la force de leurs petits poumons à l'injustice des hommes, et réclamant leur *place au soleil* s'en vont prêchant partout l'émancipation de la femme. L'émancipation de la femme ! mais, soit dit sans intention méchante, elle nous paraît, en France au moins, suffisamment complète à l'heure qu'il est. Si l'on voulait bien prendre la peine d'étudier un peu l'histoire et remonter le cours des siècles, on verrait combien la condition actuelle des femmes est différente de celle

Digitized by Google

que l'antiquité et même le moyen âge leur avaient faite, et si quelque jour on veut se livrer à de semblables recherches, on verra que M. Boniface-Delcro s'est chargé de les faciliter. On n'aura ni à fouiller nos vieilles coutumes, ni à commenter Lycurgue, Charondas, les XII Tables, ou les Pandectes : son *résumé historique* dispensera même d'ouvrir nos jurisconsultes modernes. Ce résumé constitue la première partie du livre qui nous occupe. L'auteur y passe en revue la conditon des femmes chez les anciens peuples de l'Orient, chez les Grecs, chez les Romains des diverses époques, chez les Gaulois, chez les Germains.

En examinant chacune des réformes introduites successivement dans les lois destinées à réglementer les devoirs et les droits réciproques des époux, M. Boniface-Delcro insiste avec raison sur l'action bienfaisante du christianisme qui, en proclamant l'indissolubilité du mariage, releva la femme de l'abaissement et de la dégradation où le paganisme l'avait reléguée. L'influence de la religion du Christ sur l'amélioration du sort des femmes n'attendit même pas pour se faire sentir la conversion des Empereurs au dogme nouveau. Depuis longtemps déjà le christianisme avait fait invasion dans les mœurs. « Qui ne reconnaîtrait, dit M. Boniface-Delcro, l'influence des idées chrétiennes dans cette série de réformes qui se succédèrent si rapidement depuis l'avénement de l'empire, malgré tant d'éléments contraires qui semblaient devoir s'opposer à leur développement ! Tant est puissante l'influence de l'idée contre la force ! Tant est irrésistible la loi de la perfectibilité humaine lorsqu'elle ne s'écarte pas des principes éternels qui régissent le monde moral ! »

Le moyen âge ne se montra pas très prodigue de libertés envers les femmes ; la législation de la première période féodale leur refusait toute capacité civile ; elle abandonnait la personne de l'épouse à l'arbitraire du mari. Si la puissance de celui-ci n'allait pas jusqu'au droit de vie et de mort, elle comprenait du moins dans une certaine mesure le droit de correction. « Sans doute les priviléges locaux modifièrent plus tard l'exercice de ce droit ; mais il est certain que dans la première période de l'époque féodale, il fut permis au mari d'infliger à sa femme un châtiment corporel, pourvu que ce fût *sans mort et sans mehaing*. Quelques coutumes allaient même jusqu'à exiger que les femmes mariées laissassent pousser leurs cheveux afin que leurs maris eussent prise sur elles (p. 47). »

M. B. Delcro a consacré la seconde partie de son travail à une série de considérations sur l'état actuel du Droit français : droits et devoirs de l'épouse, rapports personnels des conjoints, divorce et séparation de corps, droits et devoirs de la mère, contrat de mariage, séparation de biens judiciaire, incapacité civile de la femme mariée, etc. Cette partie du volume est assurément la plus importante. Elle n'a ni la sécheresse d'un commentaire, ni l'ampleur prétentieuse d'une dissertation doctorale. C'est un exposé simple et clair des lois qui régissent chez nous la matière. La critique n'y fait pas défaut, et si les appréciations de l'auteur ne concordent pas toutes avec les nôtres, — telles, par exemple, sa manière d'envisager la *défaveur* que le Code attache aux seconds mariages, le droit attribué au père seul, quand il y a dissentiment entre les époux,

Digitized by Google

de consentir au mariage des enfants, la déchéance de la mère de ses droits de tutelle en cas de nouvelle union, et quelques autres points, — nous ne pouvons nous dispenser de reconnaître l'excellent esprit de la plupart des jugements portés par lui. Seulement, en matière de législation, la froide raison, à notre avis, doit être consultée seule, sans que le *sentiment* intervienne dans la cause. Le cœur n'est pas toujours bon juge dans les questions qui, comme celle de la condition légale des femmes dans la famille, touchent si directement aux plus grands intérêts de la société. — Que M. Boniface-Delcro ne prenne pas nos remarques en mauvaise part, elles n'atténuent en rien l'impression toute favorable que la lecture de son livre nous a laissée.

OCTAVE SACHOT.

Catalogue raisonné de toutes les Estampes qui forment l'œuvre d'Israël Silvestre, précédé d'une Notice sur sa vie, par E. FAUCHEUX, in-8° de 376 pages. Paris, veuve J. Renouard. 1857.

Le catalogue de l'œuvre d'un graveur est un travail aussi pénible que fastidieux à mener à bonne fin; les recherches sans nombre auxquelles il faut se livrer, les œuvres secondaires qu'il faut examiner, ont souvent fait renoncer à ces sortes d'études. Un artiste, quel que soit son mérite, a toujours été inégal; il a été jeune et ses essais n'ont pu égaler ses productions de l'âge mûr; or, pour dresser un inventaire complet d'une œuvre, il ne faut rien négliger, pas plus l'image informe et la planche inachevée, que la pièce terminée et parfaite.

M. Faucheux a choisi, pour but de ses études, un graveur d'un grand mérite et qui s'est distingué par des travaux tout spéciaux sur la topographie française, et il vient de mettre au jour le catalogue, aussi complet que possible, de l'œuvre de cet artiste. Israël Silvestre s'attacha toute sa vie à dessiner le paysage, il y consacra tous ses instants et, au moyen de ce travail continuel, il nous a conservé l'image d'un grand nombre de monuments disparus aujourd'hui. Né à Nancy le 15 août 1621, il quitta fort jeune sa patrie pour venir à Paris; un de ses oncles, Israël Henriet, habitait cette ville et lui donna les premières leçons du dessin; à peine eut-il passé quelques années à Paris, qu'il voulut aller visiter l'Italie; il partit et revint chez son oncle en 1640. Ce premier voyage lui avait produit une telle impression, les œuvres d'art qu'il avait rencontrées à chaque pas l'avaient tellement charmé, qu'il retourna à deux reprises en Italie, la première fois vers 1644, la seconde en 1653; revenu en France, Israël Silvestre se maria; il épousa, le 10 septembre 1662, Henriette Selincart; elle mourut dix-huit ans après, le 1er septembre 1680. « Ses vertus la faisaient regretter de tous ceux qui avaient l'avantage de la connaître, » nous apprend l'épitaphe que reproduit M. Faucheux. Israël Silvestre lui survécut onze ans et mourut le 11 octobre 1691, laissant deux fils, Charles-François et Louis Silvestre qui, tous deux, occupèrent dans les arts un rang fort honorable.

Le catalogue qui nous occupe est fort bien fait, chaque sujet y est clairement exposé, chaque planche y est soigneusement décrite, et cette des-

Digitized by Google

cription est quelquefois accompagnée de curieux détails historiques. C'est ainsi qu'en décrivant l'estampe de Silvestre, représentant le jardin de M. Renard aux Tuileries (n° 112, p. 149), M. Faucheux nous donne en quelques lignes l'histoire de ce M. Renard : « Le sieur Renard avait été, dit-il, valet de chambre du commandeur de Souvré ; il était grand connaisseur en meubles et tapisseries, et il faisait ce commerce de bric-à-brac si en faveur de nos jours. La maison que Renard avait fait construire aux Tuileries devint le rendez-vous des seigneurs de la cour, ce qu'on peut voir dans les Mémoires du temps. » Lorsqu'il vient à parler du château de Rambouillet, près la porte Saint-Antoine (n° 143, p. 167), M. Faucheux nous donne de grands détails sur ce jardin, nous dit comment il était distribué et ce qu'était son possesseur ; il était construit sur l'emplacement actuel de la rue de Reuilly, et avait près de trente arpents ; son possesseur, Rambouillet, était beau-père de madame de la Sablière et de Tallemant des Réaux, et le gendre parle de son beau-père dans ses Mémoires en ces termes : « Ce monsieur de Rambouillet est un homme qui n'aime que lui, et qui ne se refuse rien ; pourvu qu'il y trouve sa satisfaction, il ne se soucie guère du reste..... Il est vain, et c'est un franc nouveau riche. Jamais homme ne parla tant par *mon* et par *ma* ; il dit : Mon vert est le plus beau du monde, pour dire le vert de mon jardin, et il dit : Mon eau est belle, pour dire l'eau de ma fontaine. Jamais je ne vis un homme qui aimât tant à entendre louer ce qu'il fait ; il n'y a pas un pied d'arbre chez lui dont je n'aie fait dix fois l'éloge durant que je fus accordé. » Des renseignements comme ceux-ci, en ôtant de l'aridité au Catalogue, ajoutent un singulier intérêt au livre ; au lieu de s'adresser uniquement aux amateurs d'estampes, M. Faucheux a rendu son ouvrage indispensable à quiconque s'intéresse à l'histoire de Paris. N'oublions pas de mentionner encore un document précieux que M. Faucheux publie pour la première fois ; c'est l'inventaire de l'appartement de Silvestre au moment de sa mort, et si nous en extrayons quelques passages, c'est pour donner une idée de la valeur de certains objets en 1691 : « Une pendule sonnante par Thuret, dans sa boîte de marqueterie, enrichie de bronze doré, soixante-quinze livres ; — une tapisserie de Bergame, façon de Rouen, faisant le tour de la pièce, et ayant quinze aunes sur une aune de haut, six livres ; — un miroir à glace de Venise de dix-huit pouces de haut sur quatorze de large, et son cadre doré à chapiteau sculpté, dix livres ; — un habit-justaucorps, veste et culotte, de drap de meunier, couleur de musc, le justaucorps doublé de taffetas de même couleur, dix-huit livres ; — une paire de gants, couleur de musc, garnis de ganses et franges d'or, vingt livres, et enfin trois belles perruques, estimées ensemble six livres. » GEORGE DUPLESSIS.

Giovanni delle Bande nere, racconto storico del secolo XVI (Jean de Médicis, chef des Bandes noires, roman historique du XVIe siècle), par M. Capranica, 2 vol. in-12. Venise. 1857.

Marmontel arrivait de sa province, bien décidé à se lancer dans la littérature, mais incertain sur le genre qu'il devait cultiver. Voltaire, qu'il alla consulter, lui conseilla de faire une comédie. — « Hélas ! répondit le

Digitized by Google

futur auteur des *Incas*, comment peindrais-je les masques, moi qui ne connais pas encore les figures? — Alors, faites des tragédies! » — Nous nous sommes plus d'une fois rappelé ce dialogue en lisant des romans historiques. Tout le monde comprend que, pour écrire un roman de mœurs, il faut avoir étudié les hommes, ou au moins quelques hommes; mais un grand nombre d'écrivains semblent s'imaginer que, pour marcher sur les traces de Walter-Scott et de Manzoni, il suffit d'avoir feuilleté quelques chroniqueurs. Non, le travail du cabinet peut suffire à l'érudit, mais il ne donne au romancier aucune des qualités qui lui sont le plus nécessaires. Le livre dont nous venons de transcrire le titre en est une preuve. M. Capranica a, sans contredit, un certain talent de narrateur; il sait inventer des événements, les présenter d'une manière intéressante, et parfois même donner du relief aux figures qu'il dessine; mais, au lieu de se préoccuper de trouver des caractères vrais et neufs et de les étudier curieusement, il ne songe qu'à faire entrer dans son roman tous les grands événements et tous les personnages célèbres du XVIe siècle. Raphaël, Léon X, François Ier, Bayard, le connétable de Bourbon et bien d'autres encore viennent tour à tour se montrer devant nous, bien qu'ils ne soient ni les héros du livre, ni même des *utilités*, comme l'on dirait au théâtre, bien loin de là! Cependant, l'auteur a consacré toutes ses veilles à étudier leur vie et leur histoire. Aussi ne lui est-il pas resté de temps pour creuser les caractères de ses personnages principaux. Il en est résulté que ceux-ci sont purement et simplement les types vulgaires de tous nos drames du boulevard : le héros, le traître, le comique, la femme innocente et persécutée et la jeune première. — Nous en sommes convaincu, M. Capranica comprendra bientôt de lui-même l'erreur qu'il a commise; il abandonnera, au moins pour quelque temps, les in-folio qui ne l'ont pas assez bien conseillé; il voudra étudier les hommes dans le monde et non dans sa bibliothèque; puis, quand il aura fait sa moisson d'observations personnelles, il se remettra courageusement au travail; alors, les qualités que nous avons été heureux de signaler dans son premier ouvrage le serviront plus utilement; connaissant *les visages*, il saura peindre *les masques*, et son prochain roman, historique ou non, aura l'originalité qui fait trop défaut à *Giovanni delle Bande nere*. EDMOND VILLETARD.

Essai sur la Flore populaire de Normandie et d'Angleterre, par Ed. LE HÉRICHER, broch. in-8°. Avranches, Tostain; Paris, Aubry. 1857.

Cette brochure de cent pages se propose d'énumérer les noms populaires des plantes qui composent la flore de Normandie, ou plutôt de Basse-Normandie, car il n'y est presque point question des dénominations usitées dans la Seine-Inférieure et dans l'Eure. Et encore est-il probable que, pour la Basse-Normandie elle-même, l'énumération est loin d'être complète, car, dans les campagnes, tous ceux qui se sont occupés de ces questions le savent, les noms des plantes sauvages varient à l'infini, quelquefois même de commune à commune. Cette extrême diversité suffirait à elle seule pour justifier les noms scientifiques que les botanistes ont imposés

Digitized by Google

aux végétaux, et qui sont pour les ignorants un thème éternel de récriminations poétiques et sentimentales. Cependant l'histoire de notre langue aurait fort à gagner, si l'on recueillait avec soin les noms populaires. M. Le Héricher l'a tenté sur une petite échelle. Il a de plus rapproché des expressions normandes un assez grand nombre de dénominations anglaises, dont l'analogie s'explique aisément par la parenté des deux peuples. On regrette que dans un opuscule qui ne pouvait avoir qu'un intérêt philologique, l'auteur ait cru devoir employer un style par trop fleuri, et qu'il ait reproduit la plupart des faits dont se compose le corps de l'ouvrage dans l'introduction qui en occupe un tiers ; quand on le lit, on se trouve donc le lire deux fois. Cette introduction a pour but de rechercher les diverses idées auxquelles les noms populaires ont été empruntés, religieuses ou superstitieuses, railleuses, utilitaires, etc.; examen utile, mais qui gagnerait à être fait avec plus de brièveté et de simplicité.

Ce travail n'est, à ce qu'il paraît, qu'un fragment d'une œuvre d'ensemble sur le dialecte anglo-normand. Si M. Le Héricher donne suite à ce projet, nous l'engagerons vivement à revoir avec soin ces étymologies, à se méfier plus qu'il ne l'a fait de celles de M. de Théis, et à ne pas croire que *verveine* soit dérivée de *veneris vena*, lorsque personne ne doute que ce mot ne vienne du latin *verbena*, qui désignait en général les rameaux dont on décorait les autels, et en particulier la plante sacrée de la verveine.

Verbenas adole pingues et mascula thura.

F. Baudry.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1858.

La mort vient de priver la Turquie d'un de ses hommes d'Etat les plus éminents, le plus éminent peut-être, sans pour cela faciliter beaucoup, nous le craignons, la solution des difficultés que dans ces derniers temps il avait plus que personne contribué à soulever et à entretenir. Quelle que soit la faute que Réchid-Pacha a commise en ne faisant pas tourner au profit de la Porte le mouvement national des provinces moldo-valaques, et en rendant impopulaire sur les rives inférieures du Danube la suzeraineté ottomane, on ne peut s'empêcher de regretter, même pour son pays, cette intelligence distinguée qui s'était, dès l'origine, vouée, avec le sultan Mahmoud, son maître, à la réforme de la Turquie. Il semblait à la vérité que, depuis la guerre d'Orient, Réchid-Pacha eût fait un pas en arrière au lieu de s'avancer hardiment dans la voie du progrès, et qu'à son tour il se soit senti un peu d'hésitation à parachever l'œuvre d'assimilation du gouvernement turc avec les puissances européennes ; hésitation naturelle après tout chez un homme qui avait fait une longue expérience de l'abus des influences étrangères. On peut affirmer qu'en ce point il s'est trompé. Le meilleur moyen d'échapper à ces influences était précisément de constituer en Turquie un pouvoir fort et indépendant en ralliant à son gouvernement les nationalités diverses qui composent l'empire turc en Europe, et d'arracher aux puissances voisines cette espèce de protectorat qu'elles exercent, soit au nom de la religion, soit au nom des origines communes, soit, ce qui n'est pas moins dangereux, au nom d'intérêts immédiats et vivants, pour ainsi dire. Réchid-Pacha, en négligeant d'absorber ces instincts nationaux au nom d'un intérêt supérieur qui est celui de la Turquie aussi bien que celui des provinces, a laissé échapper l'occasion de rendre à son pays le plus grand des services et de se placer lui-même au premier rang des hommes d'Etat contemporains. Malheureusement, il paraît difficile aujourd'hui que la Turquie revienne sur ses pas, et l'on peut craindre qu'elle ne se soit aliéné pour longtemps les sympathies des provinces chrétiennes. Les troubles qui viennent d'éclater dans la Bosnie et le sud de l'Herzegovine ne confirment que trop les appréhensions que nous exprimons ici.

De toutes les complications auxquelles a donné lieu le traité de Paris,

Digitized by Google

comme tout traité où tant d'intérêts divers et opposés se trouvent engagés, la plupart se sont déjà aplanies; il en sera de même de toutes les autres, grâce à la modération de la France et à l'ascendant légitime que cette modération lui assure aujourd'hui dans les conseils de l'Europe. Nous avons vu la question de Bolgrad, si scabreuse, si délicate, résolue dans le sens que le gouvernement français lui avait donné, et à la satisfaction de toutes les parties intéressées; nous avons vu cette autre question non moins difficile de la validité des premières élections de Moldavie, tranchée également à l'avantage de notre politique. Plus près de nous et en dehors des événements qui ont fixé depuis quatre ans l'attention de l'Europe sur l'Orient, en Suisse, notre médiation a suffi pour terminer un différend qui, à une autre époque, aurait pu nous mettre les armes à la main, ou, ce qui est plus probable, nous faire descendre encore d'un degré dans l'estime des peuples et dans les conseils de l'Europe. Tout à l'heure, l'Espagne, en querelle avec le Mexique, et voyant poindre à l'horizon l'intervention, désastreuse pour elle, des Nord-Américains, s'adressait à nous en même temps qu'à l'Angleterre, intéressée elle-même dans l'affaire, pour terminer amiablement ce fâcheux conflit, et obtenir justice sans faire surgir de complications nouvelles.

C'est là, certes, une situation que la France n'avait pas eue depuis bien longtemps, et elle doit s'applaudir de posséder un gouvernement si sage et si pénétrant, qui met constamment la vérité et la justice de son côté, qui fait prévaloir ses opinions au nom du droit plutôt qu'au nom de la force, qui a remplacé le vieil équilibre par une stabilité dont les gouvernements précédents, par leurs tiraillements intérieurs, avaient fait évanouir jusqu'à l'espérance. Modérateur des intérêts rivaux, rempart inébranlable contre la démagogie et le socialisme, barrière infranchissable pour les mauvaises passions et pour les partis violents, l'empire français ne s'est jamais trouvé seul dans les différends où il a fait prévaloir son équitable influence; il a toujours amené à son avis les majorités; il a marché d'un pas ferme, parce qu'il s'est toujours tenu sur le terrain de la vérité, et là même où il s'est trouvé en dissidence avec ses alliés, ceux-ci ont toujours fini par reconnaître la loyauté et la justice de ses vues, en faisant de plein gré les plus larges concessions. C'est donc un acte de vaine et puérile opposition que de prétendre que la France, depuis la guerre, a perdu de son influence, et qu'elle est aujourd'hui réduite à un fâcheux état d'isolement; c'est aller contre la vérité, c'est falsifier les faits, c'est vouloir tromper après s'être trompé soi-même.

On s'est ému, dans cette quinzaine, d'un bruit énoncé et répété avec la plus étrange insistance, malgré les dénégations semi-officielles qui lui arrivaient de tous côtés. D'après ce bruit, qui n'était pourtant pas une invention nouvelle, il existerait quelque chose comme un traité sous la forme la moins solennelle, sous la forme de protocole, entre l'Angleterre et l'Autriche, et garantissant à celle-ci ses possessions en Italie. La plume autorisée du directeur politique du *Constitutionnel*, M. Amédée Renée, a fait évanouir en fumée ce protocole imaginaire. Il serait donc superflu de revenir ici sur cette question, si elle ne nous amenait à constater un

Digitized by Google

fait que nous regrettons, l'isolement de l'Autriche en Europe. En effet, s'il se trouve un gouvernement aujourd'hui isolé, c'est à coup sûr le gouvernement autrichien. En éveil, sinon en lutte du côté de l'Italie, en opposition presque toujours avec la Prusse en Allemagne, en froid avec la Russie, malgré l'entrevue amicale des souverains à Weymar, cherchant à faire prévaloir, à Constantinople, ses intérêts en opposition avec ceux de la Turquie et des provinces danubiennes où l'Autrichien est détesté, l'Autriche n'a su profiter, ni de la guerre, en se donnant les populations slaves, ni de la paix, en substituant, dans les provinces conquises, un gouvernement paternel au régime d'oppression. On a dit, ne pouvant le nier, que l'isolement de l'Autriche était le secret de sa force; c'est, dans tous les cas, celui de sa faiblesse, car nous ne voyons pas jusqu'ici qu'elle ait pu faire prévaloir aucune de ses récentes prétentions, et nous persistons à croire, jusqu'à plus ample informé, que s'il doit y avoir un compromis sur la question de l'Union des Principautés, ce n'est pas précisément du côté du cabinet de Vienne que la majorité du Congrès fera pencher la balance.

Nous avons vu, dans l'histoire contemporaine de l'Europe, le spectacle bien triste et bien humiliant pour nous d'une nation isolée et repoussée du concert des puissances. C'était à l'époque où l'on signait loin de la France, et contre la France, des traités où l'on réglait, sans daigner nous consulter, les destinées de l'Orient; où, dans la crainte d'une coalition nouvelle, on élevait autour de Paris des forteresses et des enceintes protectrices; le temps où les empereurs nous faisaient la faveur d'un chargé d'affaires, et où l'entente cordiale avec l'Angleterre se maintenait au prix d'une abnégation très habile, peut-être, mais qui ne sauvegardait guère notre honneur national. Ce n'est pas la politique de cette époque, peu regrettable et peu regrettée, sinon par ceux qui ont vu s'évanouir avec ce régime leurs rêves ambitieux, ce n'est pas cette politique, heureusement, que le gouvernement actuel a prise pour modèle. En faisant revivre la grande politique de la monarchie française, il a rompu avec ces petites habiletés, avec cette mesquine finesse dont s'accommodait mal, il faut le dire, le génie chevaleresque et loyal de la France. Il ne faut pas trop s'étonner si la grande position reconquise à la France importune les hommes des gouvernements déchus; trompés dans leurs prévisions et dans leurs espérances, ils essayent d'amoindrir, autant qu'ils le peuvent, cette conquête faite sans eux et contre eux. Toutefois, ils ont le malheur d'être, en ce point, un peu trop d'accord avec les ennemis de leur pays, et c'est toujours un fâcheux certificat de patriotisme que celui que décernent, au nom de leurs vieilles rancunes et de leurs inimitiés nationales, les écrivains étrangers à quelques écrivains français. N'envions pas à ceux-ci une pareille gloire : elle porte malheur, même au talent.

La commission instituée pour régler l'acte de navigation du Danube a terminé son travail. Nous ne le connaissons pas; mais s'il est vrai qu'il ne donne pas entière satisfaction aux principes de libre navigation du fleuve, et se trouve ainsi en désaccord avec les déclarations du Congrès de Paris, il nous semble douteux que celui-ci lui accorde une pleine et entière adhé-

Digitized by Google

sion. Dans les premiers moments de la discussion soulevée par la presse allemande sur ce sujet, il parut à quelques organes de l'Autriche que l'acte de navigation n'avait pas besoin d'être soumis à la ratification du Congrès pour devenir exécutoire. Depuis, ils semblent s'être ravisés, et ne disent plus que l'acte ne sera point soumis au Congrès, mais qu'il lui sera communiqué pour être simplement *enregistré*. La différence est grande, en apparence; mais, au fond, quelle cérémonie vaine serait-ce donc que cette communication, si le Congrès ne pouvait infirmer l'acte pour le mettre en accord avec ses principes? Il suffit d'énoncer une pareille prétention pour en faire ressortir l'absurdité. Le Congrès n'est pas une commission d'enregistrement; il a tout droit d'appréciation sur les actes issus des pouvoirs qu'il a délégués, et il ne se départira pas de sa dignité, nous en sommes convaincus, en réduisant son rôle aux proportions d'un parlement muet.

Il s'en faut que l'on puisse prévoir exactement quel sera le résultat des délibérations du Congrès touchant la réunion des Principautés. On peut seulement avancer dès aujourd'hui que cette question a perdu en Europe tout le terrain qu'elle a gagné sur les bords du Danube. Le principe de l'union politique, si largement posé par la France, lors des conférences de Vienne en 1855, paraît avoir manqué en 1856 la plus belle occasion de se réaliser. M. le comte Walewski proposait alors de trancher immédiatement la question. Il est regrettable que le Congrès ne s'y soit point décidé. Tout dépend, disait Frédéric le Grand, de l'occasion et du moment où les choses se font. Après une déclaration faite en commun, les oppositions auraient surgi moins facilement, et les difficultés d'application auraient paru moins insurmontables. En déclarant tout d'abord, et dès 1855, que le gouvernement français ne proposait l'union politique et l'intronisation d'un prince étranger que sous toutes réserves des droits et de l'assentiment de la Turquie, M. le baron de Bourqueney donnait une preuve de la modération que la France apporte dans cette affaire. Sa modération d'ailleurs est toute naturelle. Les vues qu'elle serait heureuse de voir prévaloir résultent de deux causes : l'intérêt qu'elle porte aux principautés danubiennes, la sollicitude que lui inspire l'état chancelant de l'empire turc.

Quel goût les hommes d'Etat de la Turquie peuvent-ils donc avoir à se dire les maîtres d'un pays où pas un de leurs nationaux n'a droit de s'établir, où pas un habitant, une fois l'idée nationale repoussée, ne fera plus envers la Turquie un seul acte, ni de respect, ni d'amitié, ni d'obéissance? Les Principautés payent un tribut, mais avec l'organisation proposée ce tribut pourrait être plus considérable. Les Principautés sont une partie de l'empire turc; mais elles feraient encore partie de l'empire turc! Elles sont une faible barrière; mais elles deviendraient une barrière solide! Pourquoi donc la Turquie s'obstine-t-elle dans sa résistance? C'est que peut-être le projet émis par le gouvernement français, projet à son origine essentiellement favorable à la Turquie, a été compromis par l'appui que lui ont prêté des amis maladroits, dans les Principautés et ailleurs. Des écrivains, en général peu favorables à la Turquie et n'ayant aucune foi dans son avenir, ont acclamé le projet d'un Etat roumain, et ont contribué à le faire considérer comme un premier démembrement de l'empire turc. Ils ont eu l'im-

Digitized by Google

prudence de comparer ce projet à la triste expérience du 3 février 1830, tandis que rien ne ressemble moins au chétif et malingre royaume de Grèce, que l'établissement que la France proposait de faire sur le bas Danube, sans rien changer aux stipulations qui le relient à l'empire turc. Que répondre aux hommes d'Etat de la Turquie quand les craintes qu'ils expriment sont les espérances de ses ennemis? Nous avons le regret de dire que la manière dont le projet d'union a été soutenu par différents organes de l'opinion publique lui enlève pour aujourd'hui ses meilleures chances de succès.

Mais, quel que soit le parti définitif auquel les puissances s'arrêteront, d'accord avec la Turquie, les manifestations du pays, représentées par les Divans, seront prises en sérieuse considération. Elles seront, dans la main des défenseurs du projet d'union, un argument puissant à faire valoir, et si des orateurs n'avaient point paru s'être trop abreuvés aux sources de la mauvaise littérature politique d'Occident, si tous les membres des Divans avaient montré autant de modération que l'a fait le prince Bibesco, cet argument serait plus puissant encore.

Les deux Divans ne sont point encore dissous, comme le bruit en courait il y a trois semaines. Leurs opérations seulement sont arrêtées. En Moldavie, les représentants du pays ont épuisé leur mandat. En Valachie, ils se sont abstenus, après avoir émis leur vœu touchant les quatre points fondamentaux d'une réorganisation politique, subordonnant leur opinion, sur les points secondaires, à la décision du Congrès sur le point principal. Cette suspension, assez logique du reste, n'était point parfaitement conforme à l'article 23 du Traité de Paris. Quand un droit est ouvert, on fait toujours bien d'en user. C'est l'observation que les commissaires délégués des puissances ont adressée au président du Divan de Valachie, par une lettre collective. Néanmoins, le Divan n'a point changé d'avis. On ne peut l'y contraindre, et la Porte, voyant les deux assemblées inactives, l'une faute d'ouvrage, et l'autre faute de bonne volonté, a demandé aux cabinets signataires du Traité de Paris, s'ils ne jugeaient pas comme elle opportun de les dissoudre.

L'Autriche, dont nous parlions tout à l'heure, porte aussi le deuil d'un de ses hommes les plus considérables, du feld-maréchal comte Radetzki. Il est mort à Milan, le 5 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il était originaire de Bohême, province de l'empire qui a fourni à l'armée autrichienne quelques-uns de ses meilleurs généraux. On sait le rôle important que le comte Radetzki a joué dans les événements de 1848, en Italie. Il fut pour beaucoup dans la soumission rapide des provinces insurgées; mais il trouva dans l'élément démagogique, qui dévorait déjà la révolution italienne, un auxiliaire puissant et un moyen assuré de victoire. Le maréchal Radetzki, quoique fort sévère, était très aimé des soldats, dont le bien-être le préoccupait beaucoup. Il maintenait une discipline rigoureuse et exigeait un service quelquefois très dur; mais il en donnait lui-même l'exemple et se montrait plus inflexible encore dans l'accomplissement de ses propres devoirs que dans l'exécution de ses ordres. Le comte Radetzki ne fut pas à proprement parler un grand homme de guerre; il n'eut jamais du moins

Digitized by Google

l'occasion de faire la grande guerre comme général en chef ; car on ne peut donner ce nom de grande guerre à la lutte qui eut lieu, il y a sept ans, entre l'Autriche et le Piémont. Peut-être ne manqua-t-il que l'occasion à ce doyen des généraux de l'Europe pour déployer le génie que lui attribuaient quelques écrivains. C'est là un secret que l'histoire ne saura jamais.

Un autre général, dont les récents événements de l'Inde ont mis le nom en lumière, et dont les admirables exploits ont fait chez nous plus d'une fois tressaillir les cœurs, le général Hawelock, a trouvé la mort dans ces terribles contrées où les maladies dévorent les héros plus vite encore que le fer des insurgés. La dyssenterie l'a tué le 25 novembre, la veille du jour où la reine de la Grande-Bretagne le créait baronnet, quinze jours avant que le parlement ne votât en son honneur une récompense nationale. C'est une funèbre moisson de héros que cette guerre de l'Inde, et, s'il faut blâmer nos alliés de n'avoir su ni prévenir, ni détruire dans ses prétextes plus ou moins légitimes cette néfaste insurrection, nous devons en même temps saluer leur courage et nous associer à leurs deuils. Tant de sacrifices et un si noble sang versé apaiseront-ils enfin le Dieu jaloux qui châtie en ce moment leur âpre égoïsme et leur orgueilleuse avidité ? Il faut l'espérer ; mais ce n'est pas au moment où tant de héros tombent sur les champs de bataille et sous la tente, où l'esprit de révolte soulève les derniers régiments de l'armée du Bengale, où le contingent de Gwalior fait tête et brûle les bagages du général Windham avant d'être battu lui-même par sir Colin Campbell, ce n'est pas au moment où les populations civiles, jusqu'ici étrangères au mouvement, semblent enfin vouloir se soulever à leur tour, où les Mahrattes interrompent les communications entre Calcutta et Bombay, que l'on peut s'écrier avec le *Times* que l'insurrection de l'Inde est terminée. Malheureusement, elle ne l'est pas, et il se passera encore du temps avant que les Anglais aient reconstruit l'édifice chancelant de leur domination.

Rassurée cependant sur l'issue des événements, et laissant à ses soldats le temps de soumettre ou de détruire les armées insurgées, l'Angleterre semble tourner de nouveau les yeux vers l'empire chinois, qui attend une nouvelle violation de son territoire pour donner satisfaction aux justes plaintes des gouvernements européens. Nous prêterons sans doute le concours de nos vaisseaux et de nos soldats à nos alliés pour mettre à la raison le vice-roi de Canton et son maître ; puis nous interviendrons par notre envoyé, M. Gros, pour recueillir les fruits de la guerre, quand le souverain du Céleste-Empire demandera la paix. Ces fruits de la guerre, il faut s'y attendre, ne seront pas tout à fait les mêmes pour nous que pour les nations purement commerçantes, comme l'Angleterre et les Etats-Unis. Nous poursuivons ordinairement, dans nos guerres lointaines, un plus noble but, et, sans négliger les intérêts commerciaux, nous avons un souci plus grand encore de nos intérêts spirituels. La France, grâce à Dieu, n'a pas renoncé à ce beau rôle qu'elle joue parmi les nations de propagateur des idées morales et de la foi. Nous sommes encore les grands convertisseurs du globe, et nos prêtres ainsi que nos sœurs de charité en-

Digitized by Google

tretiennent plus que jamais, sous l'aile d'un gouvernement réparateur, le pieux commerce des âmes avec les extrémités de la terre. Quand nous aurons repris en Chine la position qui nous est due, nous irons probablement demander à la Cochinchine la reconnaissance de nos droits, et poursuivre le châtiment de ceux qui les ont oubliés. Là, dit-on, l'Espagne, qui a des griefs à faire aussi valoir, joindra ses forces aux nôtres, et tirera vengeance des méfaits dont ses missionnaires, comme les nôtres, ont été victimes.

L'Espagne, au surplus, tend à reprendre, parmi les grandes nations européennes le rang dont elle est digne et qui lui appartient. Ce beau pays, ravagé et ruiné par les guerres intestines et par les révolutions, fait de louables efforts pour se donner un gouvernement plus stable et plus régulier ; et ce gouvernement, il faut le dire à sa louange, ne néglige rien, de son côté, pour imprimer un élan salutaire aux diverses branches de l'administration. Le discours prononcé par la reine à l'ouverture des cortès, qui a eu lieu le 18, témoigne de ces dispositions et des intentions réparatrices dont la souveraine est animée. Après s'être félicitée de la naissance du prince des Asturies, qui promet à l'Espagne un avenir plus tranquille, la reine a parlé de la juste compensation qui est due à l'Eglise pour les biens confisqués, et des moyens à mettre en œuvre pour assurer au clergé un état honorable ; puis elle a exprimé le regret que le Mexique ait repoussé les justes réclamations du gouvernement espagnol ; mais elle a annoncé en même temps qu'elle avait, pour aplanir ce différend, accepté la médiation de la France et de l'Angleterre. En suivant cet ordre d'idées, la reine a été naturellement amenée à dire qu'il était nécessaire de donner à la marine un grand développement. La paix et la prospérité de l'industrie naissante dans la Péninsule permettront sans doute de faire des sacrifices proportionnés aux besoins du pays. Elle a annoncé ensuite plusieurs projets de loi, l'un tendant à rendre la dignité sénatoriale héréditaire, un autre sur le conseil d'Etat ; puis une loi électorale et une loi sur la presse. Enfin, il sera présenté un projet touchant la vente, aujourd'hui suspendue, des propriétés territoriales appartenant aux établissements de bienfaisance et d'instruction publique. Le cabinet paraît aussi avoir compris le besoin de mettre un peu plus d'ordre que par le passé dans les finances, car le discours a manifesté le désir que le budget de 1859 fût voté pendant la session. Tout ce bon vouloir trouvera-t-il un appui suffisant dans les cortès ? Il est permis d'en douter si l'on considère l'attitude qu'ils ont prise, dès le premier jour, en infligeant un échec au cabinet et en choisissant pour président M. Bravo Murillo, candidat de l'opposition — nous allions dire de la coalition. — Le candidat ministériel, M. Mayans, a échoué avec une minorité de 118 voix contre 126. On peut donc croire, dès à présent, que l'Espagne entre encore une fois dans une crise nouvelle.

Les chambres ont été également ouvertes en Prusse. Mais le discours du trône, prononcé par le président du Conseil, M. de Manteuffel, ne pouvait, en raison des circonstances exceptionnelles où se trouve placé le royaume par la maladie du roi, avoir une très haute signification. Sur un seul point le discours s'est attaché à bien marquer la politique de la Prusse

Digitized by Google

sur la question des Duchés. Il a déclaré que la Prusse, d'accord avec les gouvernements allemands, persisterait à faire prévaloir le droit et les intérêts de l'Allemagne. Cette déclaration est d'accord, en effet, avec les vues et les résolutions de la Diète. Le Danemark va donc être obligé de chercher de nouvelles combinaisons, pour satisfaire les prétentions de la Confédération germanique, touchant les duchés allemands. Dans cette affaire délicate et certainement embrouillée, la Russie a, comme on sait, déjà fait connaître ses vœux pacifiques. Nous ne pouvons guère faire autre chose nous-mêmes que des vœux, mais il serait à désirer que les Etats du Lauenbourg et du Holstein voulussent bien aussi se prêter de bonne grâce à la conclusion d'une affaire qui intéresse à un si haut point la paix de l'Europe.

Les pays où s'exercent avec le plus de liberté les institutions parlementaires ne donnent pas en ce moment le spectacle d'une sagesse bien exemplaire. En Sardaigne et en Belgique, nous voyons des majorités de hasard, formées d'éléments divers, s'appliquer, avec une regrettable insistance, à faire sentir leur joug aux minorités. C'est ainsi qu'à Turin la Chambre a ordonné une enquête contre l'immixtion du clergé dans les élections, et qu'un projet a été présenté, tendant à déclarer les chanoines inéligibles. Le ministère, obligé, pour se maintenir au pouvoir, de faire des concessions à droite et à gauche, surtout à gauche, n'a point mis d'obstacle à ces fâcheuses tendances vers le despotisme. Il paraît singulier, au premier abord, que la liberté soit si mal pratiquée dans un pays dont nous entendons exalter chaque jour les institutions libérales par des organes de la presse, qui se piquent d'aimer avant tout la liberté. Il y a là une contradiction dont les esprits droits ont peine à se contenter. Mais il en est de même en toutes choses; il n'y a pas de plus grands ennemis des libertés réelles que ces théoriciens de libertés idéales; mettez-les à l'œuvre, ils les confisqueront toutes. Impatients de la discussion, ils ne souffrent pas aisément qu'on les contredise, et altèrent le sens de vos paroles, s'ils ne vous prêtent même des intentions honteuses, afin de se donner le rôle d'opprimés, s'ils ne peuvent être eux-mêmes oppresseurs. Nous connaissons en France quelques libéraux de cette espèce, et il paraît qu'il en est aussi en Piémont.

C'est un peu, il faut le dire, toute proportion gardée d'un pays civilisé à un pays qui ne l'est pas, le phénomène qui se produit aux États-Unis. Il y a tant de libertés dans cet heureux pays, que la loi du plus fort paraît être la seule qui règle les rapports des individus entre eux. De là ces élections à coups de bâton et de revolver; de là ces émeutes sanglantes, ces attaques à main armée, ces assassinats en plein jour au milieu des rues; de là aussi les sectes monstrueuses, les expéditions flibustières, et en dernière analyse l'oblitération du sens moral. Les journaux nous ont appris comment l'expédition tentée de nouveau contre le Nicaragua, par Walker, est rentrée saine et sauve à New-York avec ses 140 hommes, à l'abri du pavillon de guerre de l'Union. Débarquée à Punta-Arenas, l'expédition attendait des renforts lorsqu'un navire de guerre anglais, le *Brunswick*, se présenta. C'est alors que le commodore Paulding, des Etats-Unis, résolut d'agir pour son compte et somma Walker et ses compagnons de se

Digitized by Google

rendre, ce qu'ils firent prudemment. C'était le seul moyen pour eux d'échapper au châtiment que leur préparait sans doute le commandant du *Brunswick*. La marine de l'Union eût-elle agi avec une si grande énergie, si l'on n'eût craint de voir les Anglais prendre une part trop active dans l'affaire? Il est permis d'en douter. Ramené avec ses compagnons à New-York, Walker est parti pour Philadelphie sous la garde du marshal des Etats-Unis. Mais il paraît que l'amiral Paulding a outrepassé ses pouvoirs en poursuivant les flibustiers sur un territoire étranger. Tel est du moins l'avis actuel du gouvernement américain. Tant de respect pour les droits de l'étranger nous étonnerait fort de la part de l'Union, qui ne nous y a pas précisément habitués, s'il ne nous était permis d'y voir, nous ne dirons pas une connivence avec les flibustiers, mais une condescendance bien accusée pour ces hardis propagateurs des idées d'annexion. On comprend, du reste, que ces idées puissent trouver des adhérents — ou des complices — jusqu'au sein des Etats de l'Amérique centrale et parmi les anciens habitants, lorsqu'on voit par quels déchirements intérieurs ces Etats préparent la conquête pour la race anglo-saxonne. On aura beau faire, pacifiquement ou par les armes, les Anglo-Saxons sont destinés à s'établir dans ces contrées. Cette race envahissante occupe déjà, sous le gouvernement des anciens Etats, les points les plus importants de l'Amérique centrale par leur situation sur les lieux du passage du grand isthme. Elle est déjà la plus forte par la richesse et par la persévérance; elle accapare le commerce, les moyens de transit, les nouveaux modes de transport, chemins de fer, bateaux à vapeur. Elle deviendra la plus nombreuse prochainement, et un jour l'Amérique du Sud se réveillera, nouvel Etat anglo-saxon, annexé en esprit, sinon bientôt en fait, aux provinces de l'Union. Que faire à cela, et comment l'empêcher? Il faudrait des lois draconiennes contre les étrangers : elles ne sont plus de notre temps, et ni l'Union, ni l'Angleterre, ni la France ne souffriraient leur établissement. Il faut donc se préparer à cette métamorphose, afin de ne pas être étonné quand elle s'effectuera. On peut, il est vrai, se demander si cette immense association d'Etats régis par des lois différentes, et reliés seulement entre eux par le nœud fédéral, ne se brisera pas elle-même comme tout ce qui prend des proportions trop vastes pour son point d'appui. Il est permis de le croire, mais c'est là un secret qui appartient à l'avenir.

ALPHONSE DE CALONNE.

THÉATRES.

Le public a de cruels caprices : on le croit facile et débonnaire; on le nourrit comme on veut, il accepte tout docilement. Un soir vient où le même public juge, pense et condamne d'une façon inexorable. Vous lui avez annoncé, par exemple, une œuvre nouvelle, une grande comédie de mœurs, intitulée *les Fausses Bonnes Femmes*; longtemps promise, prônée

Digitized by Google

à l'avance, la pièce réussira à coup sûr. Il accourt; la toile se lève; la mise en scène est tout à fait galante. Voici une jeune femme qui chante, les larmes aux yeux, la grotesque chanson du *Petit Navire*; les acteurs jouent à merveille. Mais le public s'aperçoit que la nouvelle pièce n'est pas nouvelle, qu'il n'y a de bonnes femmes que sur l'affiche; que celles-ci ne sont ni fausses, ni bonnes, et qu'enfin il y a tout simplement des femmes. En vain lui montre-t-on leurs robes de velours, puis leurs robes de bal, leurs fraîches parures, leurs diamants.... rien n'y fait. Il se fâche avec autant d'empressement qu'il en avait mis à accourir, et use de ses droits les plus rigoureux. C'est ainsi que *les Fausses Bonnes Femmes* ont parfaitement réussi, jusqu'au jour de la première représentation.

Les auteurs, cependant, sont gens d'esprit, et je voudrais expliquer ce malheur. — Il faut d'abord expliquer la pièce, ce qui est malaisé. Essayons-le. Mme Herminie du Tremblay est une femme à la mode, qui a tout à coup renoncé au monde pour se livrer, dans son château, à des rêveries charmantes, dont M. Georges de Rethel est l'objet. Elle est veuve et a résolu d'épouser son bien-aimé. Il est vrai qu'elle est aussi ruinée, comme le lui prouve, un peu longuement, son homme d'affaires. Mais l'amour ne calcule pas : elle se dévoue et veut se marier les yeux fermés. Rien n'est plus facile, M. Georges aime les veuves. Le malheur est qu'il en aime deux, et qu'entre les deux il choisirait plutôt la comtesse Blanche de Noyant que Mme du Tremblay : c'est l'aveu qu'il vient faire en tremblant, en rougissant, à la terrible délaissée; la scène est très orageuse et très longue. On ne sait ni quand, ni comment elle finirait, si Hermine, qui est une lionne, ne s'avisait tout à coup de prendre Georges par les épaules et de le mettre à la porte, en lui tenant à peu près ce langage : — Allez me chercher Mme de Noyant; je ne la connais pas, cela ne fait rien. Je serai, je veux être son amie dès ce soir. — Georges ouvre de grands yeux, balbutie, ramasse sa casquette et se met à courir. Je dis sa casquette, parce que Georges, ce caractère si faible et si virginal, est un marin. Telles sont les exigences de la scène! Il faut un prétexte pour faire voyager notre amoureux pendant quelques mois et quelques actes. D'ailleurs, Mme du Tremblay elle-même met tout l'espoir de sa vengeance dans cette facilité. Georges, marin, elle l'envoie le plus loin possible, tandis qu'elle garde avec elle la candide Mme de Noyant pour la compromettre et la perdre. — Vous êtes une provinciale, lui dit-elle, votre mari ne vous aimera bientôt plus parce que vous serez ridicule à Paris; laissez-moi vous former et laissez-le partir. A son retour il vous trouvera charmante. — A ce raisonnement, ni Blanche, ni Georges ne répliquent. Dans leurs bonnes petites âmes, l'amour n'éveille aucune inquiétude, aucune appréhension; Georges surtout est d'une naïveté sublime, lorsqu'il place solennellement la comtesse sous la protection d'une femme offensée et vindicative qu'il a toutes les raisons possibles de connaître et de craindre. Il part : Mme du Tremblay exécute aussitôt son entreprise; elle lance dans le monde la pauvre Blanche, elle appelle autour de cette jeune femme étourdie, qui aime le plaisir et se voit belle, tous les hommages et toutes les séductions. Elle ne réussit pas, néanmoins, à la perdre. J'imagine qu'elle avait mal choisi les séducteurs :

Digitized by Google

ceux du moins, qu'on nous présente comme les hôtes élégants du salon de Bade, sont de très vulgaires personnages. M. d'Assigny lui-même, qui a la prétention de passer pour un homme du monde, est une façon de niais éhonté, un sportsman de contrebande, qui ne trouve pas de meilleur moyen, pour obtenir la main de Blanche, que de faire le pied de grue toute une nuit dans son jardin, sans qu'elle le sache, et d'en sortir au grand soleil, pardevant témoins. Après cette belle équipée, il vient dire à Blanche, tout naturellement, qu'elle est déshonorée et qu'elle sera Mme d'Assigny. Est-il vrai que nos femmes soient livrées ainsi aux fantaisies du premier faquin? La pièce le dit, et Georges, qui revient fort à propos, se dépêche de le croire. Ici, je perds le fil; trois duels sont engagés : Georges va se battre, Georges ne se bat pas. Herminie triomphe et voit le marin à ses genoux. Herminie ne triomphe plus, elle renonce soudain à recueillir le fruit de ses intrigues; elle se repent, embrasse sa victime, et la marie maternellement avec M. de Rethel. Vous voyez que c'est une fausse mauvaise femme : la passion égarait cette âme ardente, qui, pervertie un moment, reprend sa générosité native. La pauvre Blanche n'était aussi qu'une fausse femme légère. Diane (dont je ne vous ai pas parlé parce que son intervention n'était pas nécessaire), Diane, la belle moqueuse, qui rit de toutes ses dents, quand on l'attaque, et qui tend la main à Blanche quand Blanche est malheureuse, n'est encore qu'une fausse méchante. Telle est la moralité de la pièce : la nature humaine s'en trouvera très flattée.

Les spectateurs, néanmoins, ne sont pas satisfaits; le naufrage de la comédie serait assuré si par bonheur six ou sept personnages épisodiques, qui n'ont aucune raison de se montrer, ne venaient faire rire toute la salle. La belle-mère et son gendre, le bavard Cottereau et le questionneur Furetières, la vieille demoiselle parasite et la femme séparée de son mari ont rendu un éminent service à la pièce en péril. Ajoutons que tous les acteurs ont bravement tenu leur rôle, et secondé Mme Fargueil, dont le jeu intelligent réunit la distinction à l'énergie; elle a jeté sur cette figure de Mme du Tremblay une grandeur singulière. Mme Granger (Diane) commande l'attention, mais à force de la provoquer : spirituelle dans le débit, elle le serait davantage si elle ne soulignait pas chaque mot. MM. Félix et Parade apportent dans leurs rôles comiques, l'un beaucoup de gaieté, l'autre cette finesse naïve qui est le trait rare des acteurs excellents.

Quels que soient les défauts de la pièce de MM. Théodore Barrière et Capendu, la critique ne peut pas se contenter, comme le public, de condamner l'œuvre. En signaler les côtés faibles ne suffit pas vis-à-vis de deux auteurs qui ont fait leurs preuves. Qu'ils me permettent d'indiquer l'erreur capitale qui, à mon sens, règne sur toute la composition de leur comédie ; cette erreur, c'est de l'avoir entreprise. S'ils l'ont conçue dans un esprit tout différent de celui qui leur avait inspiré *les Faux Bonshommes*, c'est que malheureusement ils se sont rangés parmi les écrivains qui sont réputés habiles, et savent tirer d'un sac plus d'une mouture.

Au théâtre, il y a deux manières d'écrire : les naïfs composent une pièce, et cherchent un titre; les habiles font leur titre, et cherchent une pièce. Le comble de l'art est de se dispenser à la fois des deux choses;

Digitized by Google

voici comment : on retourne un titre tout fait et l'on remplace l'action par des scènes. Ce dernier procédé tient essentiellement au premier ; pourvu que les scènes s'emboîtent et s'agencent agréablement, pourvu que les articulations jouent bien, on assemble le tout à la hâte, et on le livre au public. Ce système de fabrication offre l'avantage inappréciable de pouvoir faire travailler en même temps plusieurs ouvriers dans des ateliers divers. La statistique littéraire n'a pas encore relevé le nombre des collaborateurs auxquels nos usines dramatiques répartissent ainsi le travail. Si les acteurs eux-mêmes ne se mêlent pas aux artisans qui confectionnent ces grosses machines, leur esprit, du moins, et leur influence se font sentir dans beaucoup de nos comédies et de nos drames. Il importe peu aux acteurs que l'action ou l'idée soit nettement dégagée et suivie. Leur intérêt naturel étant de paraître et de se faire remarquer, l'effet des scènes et des rôles dominant pour eux toute autre considération, ils admettront volontiers, à défaut de caractères essentiels, des personnages épisodiques ; à défaut de pièce et d'action, des scènes voyantes ; à défaut de situations, des mots sonores ; à défaut de tout le reste, des tableaux et des costumes. Ceci ne prouve rien contre eux : ils doivent désirer tout ce qui sert à les produire. — Mais les auteurs doivent résister.

Jamais l'idée ne viendrait à celui qui écrit sa première pièce dans le silence de la solitude, en face de sa pensée, de suppléer au vide d'un acte par le trompe-l'œil des accessoires. Pour lui, le *sujet* est chose sacrée ; la réalité qu'il observe est une matière précieuse qu'il doit pétrir, animer, transfigurer enfin et faire marcher vivante sur un théâtre qu'il ne voit encore que de loin. Il s'attaque à un vice social, à l'hypocrisie de la bonté, par exemple ; il écrit *les Faux Bonshommes*, et le public applaudit à ce portrait.

Plus tard, quand il est entré dans les coulisses, connaissant le fort et le faible des choses du théâtre, il se place à un point de vue tout différent : il songe à l'affiche, aux moyens d'allécher le public, aux qualités spéciales des comédiens ; il écrit pour eux, il les écoute ; on se promet de faire merveille, on s'applaudit d'avance les uns les autres ; on aura pour tous les goûts des scènes, des mots et des costumes. On fait donc grand bruit du succès prochain ; la foule obéissante se presse aux *Fausses Bonnes Femmes*, et la pièce tombe.

Elle se relèvera peut-être, parce que bien des gens voudront voir les bons acteurs et les beaux habits qu'on leur montre là-bas ; mais les auteurs s'apercevront qu'ils ont mal calculé en ne consultant, pour réussir, que les conditions extérieures du théâtre : système déplorable, dont le plus sûr résultat est de ravir à une pièce le caractère spontané de la libre composition dramatique. Tous les défauts de la nouvelle pièce peuvent se ramener à celui-là : la comédie ne pouvait être ni originale, ni homogène. En effet, c'est un assemblage bizarre des idées, des moyens, des ressources dramatiques les plus employés. Les genres s'y mêlent et s'y repoussent tour à tour. Les auteurs ne paraissent pas s'être rendu compte de l'espèce de plagiat qu'ils ont commis sur eux-mêmes et sur leurs voisins. La moitié au moins de leur pièce est faite sur la même donnée que *les Pe-*

Digitized by Google

tites Lâchetés et *la Calomnie* : l'innocence d'une femme méconnue par le monde, grâce à des légèretés ou à des méprises. Celle-ci est compromise à Cauterets, celle-là à Dieppe, Herminie à Bade : nous ne sortons pas des casinos. Le calomniateur de Bade est beaucoup plus grossier que celui des bains de mer et celui des Pyrénées : c'est toute la différence qu'on puisse établir entre M. d'Assigny et ses confrères. Voilà pour le sujet. Demanderez-vous aux caractères l'originalité qui manque à la pièce? Sans parler du babil de Cottereau, qui n'est qu'un passage de Molière devenu tout un homme, pourquoi avoir taillé un rôle à Mme Granger dans ceux de Mlle Brohan? Diane, qu'elle joue, ressemble tout à fait à Mme de Léris dans *le Caprice*, par l'intention du moins, car elle dit, au lieu d'impertinences spirituelles, de grosses duretés à ses amis. Cette jolie figure, dessinée avec grâce par Musset, se projette déjà en silhouette grossière sur les décors du Vaudeville. Faut-il un exemple du ton de Diane? On lui présente un homme qui est reçu comme vieil ami dans un salon élégant ; elle lui rit au nez. « C'est, lui dit-on, un homme d'affaires. » Elle répond : « Merci, j'ai mes voleurs. » Parodie violente d'un mot qui n'est point neuf. — Les deux personnages principaux caractérisent bien, par leur indécision, celle de la comédie tout entière. Herminie, qui peut-être sait mieux ce qu'elle veut, se dément tout à coup à la fin du cinquième acte. Dans la même scène, vous l'entendez, avec l'accent farouche d'une héroïne de Shakespeare, maudire, détester Blanche, et vous la voyez s'attendrir, changer tout à coup de cœur, de visage et de ton, avec la facilité d'une héroïne de M. Octave Feuillet.

J'en ai dit assez pour montrer à quelles dissonances on est conduit quand on oublie qu'une pièce est la réalisation vivante d'une idée. Pourquoi MM. Barrière et Capendu ont-ils prétendu refaire leur succès en changeant le sexe de leur comédie? Y a-t-il une différence entre les faux bonshommes qui fourmillent ici-bas et les fausses bonnes femmes qui ne sont pas plus rares? Pouvait-on y trouver une contre-partie piquante, comme M. Scribe l'a fait jadis, et avec bonheur, en vengeant l'honorable M. de Pourceaugnac? Non, certes : « mais quand les bœufs vont deux à deux, ils n'en vont que mieux, dit la chanson, » et l'on juge des vaudevilles comme des bœufs. Si nous nous laissons mettre au régime des comédies jumelles, on jouera demain les *Hommes de marbre*, parce qu'on jouait hier les *Filles de marbre*. L'industrie n'opère pas autrement : on fait les choses par paires; il y a toujours un pendant inférieur à l'autre, que voulez-vous! Mais les deux se vendent. Il n'y a rien à répondre à cela.

MM. Barrière et Capendu ne sont pas les créateurs de ce genre de comédies; avant eux, on a donné des *suites* et repris des titres acceptés du public. Nous remplirions bien des pages, si nous les transcrivions. Mais il est surprenant que les auteurs ne discernent pas ce qui est excellent dans cette pratique et ce qui est détestable. Qu'une légende comme celle du Cid, ou comme autrefois les contes héroïques de la Grèce, fournisse des *trilogies* et des *suites*, rien de plus naturel. L'épopée burlesque qu'on a composée autour du nom d'Arlequin engendre une myriade de petites pièces rattachées au même type; le public en est responsable : c'est lui

Digitized by Google

qui aime, lui qui redemande certaines figures une fois adoptées et à jamais populaires. Mais prenez garde de mettre à côté du Cid ou d'Arlequin vos personnages à vous, si une éclatante renommée ne les a pas rendus aussi respectables. Prenez garde de retourner le titre sans retourner l'idée. Le public a, je l'ai dit en commençant, des caprices cruels : il vous applaudissait hier, il vous siffle aujourd'hui. — Il applaudira bientôt MM. Barrière et Capendu, quand ils écriront pour lui au lieu d'écrire pour les acteurs.

En ce qui concerne les acteurs, j'aurais, en terminant, quelques considérations à présenter ou à expliquer. L'occasion s'en présentera naturellement à propos de la grande actrice que nous venons de perdre. Les anecdotes sur Mlle Rachel occupent maintenant les chroniqueurs : plus tard viendront les jugements ; nous dirons à cet égard notre avis sincère.

ÉMILE CHASLE.

CHRONIQUE DES COURS PUBLICS ET DU MONDE LITTÉRAIRE.

Il est un procédé commode, fort employé depuis qu'il y a des hommes, et qu'ils discutent ; ce procédé consiste à attribuer à un adversaire ce qu'il n'a pas dit, quelquefois même le contraire de ce qu'il a dit.

Il y a quinze jours, nous relevions, avec une franchise qui n'excluait pas la politesse, des attaques indirectes dirigées par un professeur contre l'État, et qui nous semblaient aussi injustes qu'inopportunes. Le professeur dont nous discutions les opinions a cru devoir nous répondre du haut de sa chaire ; c'est un procédé dont on peut contester la convenance, mais non l'habileté ; nous comprenons au reste que ce moyen nouveau de briguer le triomphe puisse avoir des charmes pour un orateur. Ses amis ont voulu colporter et commenter, dans tous les journaux français et étrangers dont ils disposent, le discours du professeur et les faciles applaudissements qu'il a recueillis ; c'était un désir bien naturel : nous le comprenons encore.

Mais ils vont plus loin. Lui, comme ses amis, ses amis, comme lui, nous prêtent un rôle que nous n'avons point pris, et nous accusent tout doucement, par voie d'insinuation, d'une mauvaise action. De bonne foi, est-ce là discuter ?

Quand nous disons qu'un adversaire du gouvernement est professeur, on nous accuse d'avoir voulu rappeler par là qu'il est révocable. Quand nous louons l'autorité de sa modération vis-à-vis ceux qui l'attaquent, ils supposent que nous regrettons cette modération ; et quand nous souhaitons formellement qu'ils restent dans leurs chaires, vivants témoignages de la liberté laissée à chacun, ils affectent de croire que nous voulons justement les en chasser.

Non, certes, nous ne souhaitons pas que M. Saint-Marc Girardin soit

Digitized by Google

révoqué. D'abord, ce serait priver le public de la parole d'un homme d'esprit et d'un admirable *diseur*. Et puis, s'il se dit déjà persécuté, du haut de sa chaire intacte et toujours libre, que serait-ce le lendemain d'une révocation?

Nous voudrions, bien au contraire, que par une innocente malice, on donnât à M. Saint-Marc Girardin, en principe, cette inviolabilité dont il jouit en fait. Quel mauvais service on lui rendrait là! Comme cet échafaudage d'imaginaires persécutions croulerait tout à coup! Que d'arguments renversés, que de magnifiques gestes perdus, que d'applaudissements supprimés!

M. Saint-Marc Girardin doit rendre de bien grandes actions de grâces à cette heureuse révocabilité. C'est elle qui fournit un prétexte à ses plaintes les plus douloureuses; c'est elle qui lui permet de se dire sous le coup de menaces incessantes, et d'attendre, depuis tantôt cinq ans, la foudre suspendue sur sa tête, qui ne se décide pas, et qui, probablement, ne se décidera jamais à tomber.

Cette petite tactique, familière à l'honorable professeur, rentre d'ailleurs dans un plan de campagne beaucoup plus vaste : il s'agit, pour un certain parti, de faire croire, tout en discutant, que la discussion n'existe pas; de nous lier les mains en prétendant que celles de nos adversaires ne sont pas libres; et de nous enchaîner, en soutenant qu'on ne peut pas nous combattre.

Qui ne voit que ce procédé, s'il réussissait, n'irait à rien moins qu'à rendre la discussion impossible il est vrai, mais pour nous, non pas pour nos adversaires, et à confisquer toute liberté, non pas au profit du gouvernement, comme on voudrait le faire croire, mais au profit de l'opposition?

La générosité honorable, mais quelquefois trop crédule, de notre nation, se prête facilement à cette duperie, et dans ce pays où la défense de l'opprimé est une tradition, il suffit, que ce soit vrai ou non, de s'écrier : « Je suis désarmé, » pour devenir aussitôt inattaquable.

La tyrannie du plus fort est odieuse sans doute; nous ne la désirons pas. Mais il y aurait quelque chose de pis encore : ce serait la tyrannie du plus faible.

Ce serait le plus faible disant : Vous êtes fort; vous ne devez pas répondre à mes attaques; vous êtes les vainqueurs d'hier, vous ne devez pas vous défendre aujourd'hui; la France vous a donné raison une fois, vous devez toujours avoir tort; et du droit de votre triomphe vous êtes condamnés à ne plus nous faire la guerre, même à armes égales.

De tout temps et sous tous les régimes, l'opposition a voulu s'arroger, devant l'opinion publique, ce privilége de l'inviolabilité, se donner le droit de l'attaque et ôter à ses adversaires celui de la défense. Longtemps elle y a réussi. Nos lois, qui avaient assuré un défenseur à chaque accusé, n'avaient oublié qu'une seule exception. Il y avait un accusé en France qui n'avait pas le droit d'avoir un avocat : c'était le gouvernement.

Seulement, pour fermer ainsi la bouche aux défenseurs de l'autorité, on a varié les moyens, suivant les époques. Pendant un temps on disait que

Digitized by Google

les partisans du gouvernement étaient vendus ; aujourd'hui on fait entendre tout bonnement qu'ils sont des dénonciateurs ou des agents provocateurs. La forme seule a changé. Le fond du système reste le même.

Heureusement le public doit commencer à être éclairé sur cette tactique, après tant d'années qu'elle dure. Il sait que depuis longtemps, en France, s'il y a du courage à quelque chose, ce n'est pas à être l'ennemi du gouvernement, c'est à oser ne pas l'être. Il ne voudra pas se laisser abuser de la sorte, et sanctionner par son suffrage le plus étrange et le plus incroyable des despotismes : le despotisme de l'opposition.

Que M. Saint-Marc Girardin cesse donc de se prétendre attaqué lorsque c'est lui au contraire qui viole les frontières de son enseignement ; qu'il cesse de se dire en butte à des menaces de révocation auxquelles nul autre que lui n'a jamais songé ; qu'il cesse de proclamer si haut une indépendance dont tous ses collègues se piquent au moins autant que lui ; qu'il cesse enfin de faire cette petite guerre d'allusions peu digne de son esprit et de son autorité, et surtout de vouloir enseigner à ses élèves qu'il existe entre la bourgeoisie de 1858 et le gouvernement actuel des motifs de suspicion réciproque, thèse trop paradoxale, même pour un cours de poésie. Peut-être les leçons de M. Saint-Marc Girardin y perdront-elles un peu de leur caractère plaisant, mais elles y gagneront en sérieux et en dignité : le professeur lui-même n'y perdra rien en indépendance et en considération personnelle.

Et maintenant, entretenons nos lecteurs d'une déception cruelle que nous venons d'éprouver et à laquelle ils prendront part, nous en sommes certain.

Nous avions changé le titre et élargi le cadre de notre modeste Chronique des Cours publics, pour pouvoir y parler d'un grand événement qui devait se produire dans le monde littéraire. Un journal allait paraître, disait-on, qui doterait la France d'une critique véritablement sérieuse et féconde, qui renouvellerait les sources épuisées de l'inspiration, qui donnerait à l'esprit humain cette direction qu'il attend depuis si longtemps. C'était toute une révolution littéraire. Le monde était dans l'attente. Le journal a paru, le public l'a acheté, l'a regardé, l'a lu ; il y a cherché une idée et n'a trouvé qu'un mot, le mot de *critique autoritaire*. Un mot, c'est assez pour faire une émeute, mais non pas une révolution. Décidément l'Europe peut se calmer, le monde peut retourner à ses affaires ; il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un barbarisme de plus.

Pourtant, il peut être curieux de savoir ce que c'est qu'un critique autoritaire. Vous l'ignoriez peut-être : moi de même. Le journal en question nous l'apprend.

Le critique autoritaire croit à une autorité, qui est la sienne ; il méprise profondément tout ce qui a vécu, pensé, écrit en France depuis soixante ans. Planche était un cerveau étroit, Sainte-Beuve est un anecdotier, Théophile Gautier un photographe, et Jules Janin un débraillé. Il n'y a en France qu'un homme : c'est lui, le seul, le vrai critique, le critique autoritaire.

Digitized by Google

Le critique autoritaire prend pour symboles la balance, le glaive et la croix.

Il prend pour symboles la balance et le glaive, c'est-à-dire probablement les emblèmes de la justice, et il décide que la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue Contemporaine*, pâles copies l'une de l'autre, également dépourvues de critique, de bon sens et d'*autorité*, sont exactement semblables entre elles ; proposition précisément aussi juste que le serait celle-ci : l'eau et le feu sont identiques.

Il prend pour symbole la croix, c'est-à-dire probablement l'emblème de la religion, de la morale et de la pureté, et il écrit dans un roman des phrases comme celle-ci : « Lui (le héros), dont elle (l'héroïne) fomentait les blessures du cœur avec les attouchements ailés de ses mains éparses, et transfusant à tous les réseaux de ses veines des flots de vivante électricité ; » ou bien il trace des tableaux comme celui qui suit : « Ce n'étaient plus les chastes poses de l'amour conjugal que Swedemborg a appelées le roi des amours, et qu'il a symbolisées dans les cygnes, les oiseaux de paradis et les tourterelles ; c'étaient des attitudes lasses, déchevelées, des reploiements de corps alourdis. La tête de Ryno était posée plus bas que le sein de l'Espagnole, qui jouait d'une main avec son miroir. Etait-ce le bras de cette femme qui liait ainsi le cou de Ryno, ou, car c'était bien blanc pour son bras, sa svelte jambe souplement passée au-dessus des épaules de son ancien amant, couché *vers* elle ! »

Le critique autoritaire veut défendre la langue et le goût, et il invente des mots comme *déchevelées*, *assoiffées*, etc., sans parler d'*autoritaire* lui-même, qui était déjà un assez joli échantillon.

Enfin le critique autoritaire veut introduire l'usage des patrouilles dans le journalisme, et créer un nouveau corps-de-garde, le corps-de-garde littéraire. Lisez plutôt : « Châteaubriand disait un jour : Pour que la France soit gouvernée, il suffit de quatre hommes et d'un caporal dans chaque localité. Ce sont ces quatre hommes et ce caporal que nous voulons donner à la littérature. »

Il y a un royaume, dit-on, où la patrouille trouble les rues qu'elle devrait garder, casse les vitres qu'elle devrait défendre, et fait les émeutes qu'elle devrait réprimer. Dans ce pays-là, la patrouille n'est jamais relevée, mais *ramassée* par la patrouille suivante. C'est une patrouille de ce genre, que le critique autoritaire a créée dans la république des lettres.

Sauf cette remarque, le critique autoritaire a raison de se comparer lui-même à un caporal. Il a choisi le grade, le titre et le rang qui lui conviennent. Il n'est rien de plus qu'un caporal en littérature.

On le nommera sergent, quand il saura écrire le français. C'est la condition exigée dans tous les régiments.

LÉON PERRIN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Heron, 5.

Digitized by Google

LA LITTÉRATURE

DES

FEMMES EN ANGLETERRE

ELIZABETH BARRETT BROWNING

Aurora Leigh, by Elizabeth Barrett BROWNING. London. 1857.

I. — LE PASSÉ DE L'AUTEUR

« Ma harpe ne chante plus que le deuil de la mort, et ma lyre retentit de la voix des pleurs. » Il y a des temps ou la poésie est un commentaire de ces paroles bibliques, et où l'art se couche à son tour sur le lit de douleur de Job. A cette heure de tristesse et d'afflictions, les amis de Job ne lui manquent même pas : ce sont les critiques tout pleins de beaux discours venus après coup et de morale tardive. Ils ont admiré Job ; ils l'ont flatté, porté aux nues, tant qu'il leur a donné des fêtes. Viennent les jours de deuil, ils le blâment de sa joie passée comme de ses larmes présentes ; ils le trouvent sombre, fantasque, ennuyeux. Les amis de Job ont tort. Ils voudraient une poésie éternellement jeune et riante ; mais quels sont les arbres toujours en fleurs ? quel est le ciel qui n'ait pas ses nuages ? Chantez-nous de plus gais refrains, disent-ils : mais le moyen d'être gai, quand la gaieté s'en va, surtout du cœur du poète, quand la littérature n'est plus ce banquet d'autrefois, où le rire, la force et la beauté se donnaient la main ?

Digitized by Google

La vie d'un peuple a ses périodes attristées comme celle des hommes, périodes de malaise et d'ennui qui s'étendent comme une contagion sur la poésie elle-même. On se figure la littérature, des femmes toute composée de jeunesse, de sourires et de grâce ; cependant, elle n'est pas à l'abri du fléau commun. Parmi les muses modernes de l'Angleterre, la plus écoutée, sinon la plus aimée, a le front triste et le regard soucieux. On lui reproche sa mélancolique gravité ; on se plaint de ne pas entendre éclater quelquefois dans ses vers ce rire argentin qui fait les délices des Anglais, et qui, suivant eux, distingue la femme anglaise de tout le reste de la nature. La grande réputation de mistress Browning, alors Elizabeth Barrett, date de 1850, quand elle recueillit pour la première fois les feuilles éparses de sa couronne : l'objection dont nous parlons date du même temps. Depuis sept ans, elle passe pour trop triste ou trop sérieuse. Savoir, philosophie, pureté morale, émotions, traits incisifs, on lui reconnaît tout cela ; mais quoi ? elle ne se déride jamais. Son chagrin est incorrigible, et son vers ne veut pas sourire.

Cette tournure grave et triste de l'esprit dans Elizabeth Barrett a été favorisée par les accidents de sa vie : le sort s'est chargé de nourrir en elle la source des larmes. Il y a seize ou dix-sept ans, une jeune fille, dont le teint pâle faisait ressortir plus vivement les grands yeux et les cheveux noirs tombant en boucles épaisses, était venue demander au soleil du Devonshire et aux haleines bienfaisantes de la mer un séjour plus doux pour sa poitrine malade. Un vaisseau sanguin s'était brisé dans ses poumons. La veine rompue ne se fermait pas ; mais l'espoir n'était pas perdu : la phthisie, cette maladie anglaise, était inconnue dans sa famille. Au bout d'un an, la jeune fille pâle revenait visiblement à la santé, quand elle fut frappée de la plus poignante des douleurs et du plus affreux des spectacles. Son frère monte un bateau avec deux ou trois amis ; tous sont également habiles à manier la rame, à gouverner la voile. Quelques minutes à peine écoulées, en vue même de la maison, sous les yeux de la sœur, le bateau chavire on ne sait comment. Nul n'en réchappe, pas même les cadavres. Des affiches, tout le long de la côte, portent les marques auxquelles on reconnaîtra le linge des victimes. Tout fut en vain : la mer ne rendit rien de ce que la jeune malade avait vu engloutir. La pauvre fille faillit en mourir. La plage où elle était venue chercher un peu de joie et de santé ne se peupla dès lors que d'images funèbres. La clameur éternelle de la mer sur les rochers lui semblait apporter les gémissements de son frère. C'était pour lui tenir société que son frère était venu là, au devant de la mort. Elle s'accusait elle-même de l'affreux malheur : impos-

Digitized by Google

sible d'ailleurs de la ramener chez elle. Quand elle put supporter le voyage à petites journées, elle revint à Londres dans sa famille. Là, elle s'enferma dans une chambre tendue de noir, où sa famille et quelques rares amis pouvaient seuls pénétrer ; elle y vécut de longues années, étudiant, lisant tout, en toute langue, du grec surtout. Car la jeune fille était déjà connue du public par une traduction du *Prométhée* d'Eschyle. La littérature grecque était alors sa passion, mieux que cela, sa faiblesse : comme son médecin, dans ses visites, donnait la chasse aux livres trop sérieux, elle faisait affubler son Platon de la reliure habituelle des romans. Le grave Socrate passait en contrebande sous la livrée de la littérature légère. Elle sortit enfin de cette retraite apaisée et presque guérie, mais ne connaissant plus le rire de la jeunesse ; la pâleur que la maladie et l'image de la mort avaient empreinte sur son visage, s'était pour ainsi dire communiquée à son âme par le chagrin, le silence et l'étude. Cette jeune fille, c'était Elizabeth Barrett.

La douleur s'use comme toute chose : elle s'efface peu à peu, ne laissant que son empreinte. Après des années de cette vie recluse, Elizabeth Barrett épousa Robert Browning, l'auteur de *Paracelsus*[1]. Ce couple de poètes, aussitôt uni, s'est envolé à tire-d'ailes en Italie. Ils vivent à Florence, et renouent la chaîne de cette colonie poétique d'esprits libres et vigoureux qui commence à Byron. Seulement leur liberté ne sort pas du domaine des vers, et ils continuent moralement et conjugalement l'école italienne de l'Angleterre d'il y a trente ans. Le mariage, l'intimité d'un esprit à qui ses adversaires ne contestent pas l'originalité, le changement de santé, le changement de climat, toutes ces causes diverses ont exercé quelque influence sur Elizabeth Barrett. Une nouvelle période s'est ouverte pour elle : elle ne se ressemble plus entièrement à elle-même. Elle est demeurée triste et sérieuse en dépit des critiques : mais son sérieux et sa tristesse ont pris un autre cours.

Autrefois sa plainte poétique tournait à la mélancolie vague et flottante : par exemple, elle s'attendrissait, elle moralisait sur la tombe de ce grand poète fou et mystique, appelé Cowper, et sa pièce restera l'un de ses chefs-d'œuvre. Ou bien elle se jetait dans la méditation religieuse, et de ses poésies s'élevait comme un parfum d'encens vers le Dieu de ceux qui souffrent. Aujourd'hui ce sont les misères sociales qui l'attristent, et son vers gémit sur tout ce qui est faible, opprimé, déshérité dans la société anglaise. *Le Pleur des Enfants*, *the Cry of the Children*, découvrait déjà cette veine nouvelle ; ces enfants qui pleurent, ce sont les enfants qui travaillent

[1] Voir l'Etude de M. Milsand sur Robert Browning, *Revue Contemporaine*.

Digitized by Google

dans les manufactures. Ils pleurent, tandis que les autres jouent, tandis que les agneaux bêlent dans la prairie, tandis que les oiseaux gazouillent dans le buisson, tandis que les boutons de fleurs s'épanouissent au soleil; ils pleurent sous les roues qui tournent, qui grondent, qui sifflent; ils pleurent dans le cercle étroit de cette fabrique où toute chose tourne, où rien n'est en repos; et le poète conjure ces roues, ces cordes, ces pistons, ces engrenages, ces dents, ces bras de fer, ces griffes, de s'arrêter une heure, de faire trève, d'accorder un instant de relâche à ces pauvres enfants, le temps de sécher leurs larmes. Je ne connais rien de plus navrant et de plus sincère que ce *Pleur des Enfants.*

Autrefois, le sérieux d'Elizabeth Barrett l'engageait à traduire Eschyle : c'était un *scholar* féminin, une Jane Grey, lisant aussi de la philosophie grecque dans une prison, quoique volontaire. Aujourd'hui la gravité de mistress Browning s'est tournée vers les réalités du monde actuel. Elle fait vendre à Aurora Leigh ses livres grecs. Cette hécatombe d'in-folio n'est-elle pas symbolique? N'est-ce pas comme si elle disait : « Adieu, mes beaux poètes hellènes, mon vieil Homère, mes tragiques sublimes! adieu, mes philosophes platoniciens, mes alexandrins subtils, le poète vous quitte pour se mêler au bruit et à la foule, pour dire son mot au milieu des discours de la rue. Adieu, solitude de ma vie studieuse! d'autres devoirs et non moins sérieux m'appellent au milieu du conflit des systèmes, des ambitions, des prétentions, des utopies, pour servir à mon tour le pays suivant mes forces, pour apporter ma pierre à la société nouvelle qui s'élève de terre. Graves étaient mes goûts et mes passe-temps de jeune fille aux rayons doux de ma lampe laborieuse : plus graves encore seront mes études sur les problèmes de l'avenir, plus ardents et plus obstinés mes efforts pour accomplir la mission de l'art et de la poésie dans l'œuvre commune! »

Soit que les hommes ne contestent plus aux femmes le droit de savoir le grec, soit que les femmes de notre temps aient trouvé plus commode d'y renoncer, la femme savante est une espèce en quelque sorte éteinte. Philaminte, revenue à la vie, n'aurait plus dans son grenier cette lunette à faire peur aux gens : elle ne verrait plus des hommes dans la lune. Mais elle inventerait des formes de sociétés nouvelles; elle se chargerait des affaires des générations futures; elle laisserait le ménage de Chrysale à l'abandon, non pour s'inquiéter de l'étoile polaire, mais pour gouverner le genre humain. Molière écrirait de nos jours la comédie des femmes socialistes. Mistress Browning ne l'est pas, je me hâte de le dire; cependant elle a un trait commun avec celles qui le sont, une certaine apparence masculine, une gravité qui joue à s'y méprendre les allures

Digitized by Google

viriles. Dans la pensée, tout vise à la force, à la hardiesse ; point de problème philosophique ou social qui lui fasse peur ; dans l'expression, ni mollesse, ni grâce ; le goût d'une profondeur obscure, qui vous fait songer malgré vous au manteau du philosophe ou au bonnet carré du professeur ; une phrase qui affecte la négligence, et qui se raidit pour être vigoureuse. Si l'expression est un vêtement auquel on doit reconnaître le sexe d'un auteur, cette manière d'écrire est une sorte de bloomérisme intellectuel. C'est un des signes de notre temps, et tout aussi répandu dans notre ancien monde que le bloomérisme réel l'est dans le nouveau.

Ces audaces déconcertent le public accoutumé de la littérature des femmes, ces nouveautés l'affligent. On se plaignait de la tristesse de l'auteur ; elle troublait la gaieté des jeunes miss ; mais combien cette gravité réformatrice et révolutionnaire va faire plus de ravages ! Mieux valaient les gémissements et les larmes d'autrefois. Les mères de famille surtout protestent : comment se fier désormais aux signatures de femme, si elles servent de sauf-conduit à des ouvrages si masculins ? Où est le bon temps de Felicia Hemans et de Caroline Bowles, où la littérature des femmes était une spécialité, ayant ses producteurs assermentés et ses consommateurs bénévoles ! Age d'or où l'on pouvait s'en rapporter à l'étiquette du sac, et avoir une fille lettrée sans l'être soi-même. Heureuse sécurité, qui rendait la censure préalable inutile ! Fâcheux progrès de notre temps, qui va contraindre les mères de donner la chasse aux livres nouveaux, de lire bon gré mal gré ce qui les amusera, selon toute apparence, beaucoup moins que leurs filles ! Voilà les jeunes miss, comme certains écoliers, en danger de ne lire aucun livre de peur des mauvais livres. Si l'on réfléchit que ces audaces de la littérature des femmes mettent en branle toutes les cloches de la renommée, comment obtenir qu'il n'arrive rien de ce bruit aux jeunes miss ? Comment les obliger à se boucher les oreilles ? Quelles difficultés pour la censure maternelle ! On comprend, du reste, que le succès de romans tels que *Jane Eyre* et de poèmes tels qu'*Aurora Leigh* a dû prendre, aux yeux de beaucoup de mères, la proportion d'un véritable scandale.

« Vous êtes trop triste encore, un peu obscure quelquefois, plus philosophe et plus hardie qu'il ne faudrait ; » voilà donc les reproches que la critique répète à mistress Browning sur tous les tons. Il y a une page, dans *Aurora Leigh*, qui représente au vif le poète devant le jury littéraire. C'est Aurora Leigh, ou, si vous l'aimez mieux, mistress Browning décachetant son courrier le matin.

« Belfair, mon critique, attend de moi un autre ouvrage que mon dernier,

Digitized by Google

et tout différent. A cette condition il se vendra bien; (*à part*) mais survivra-t-il? » — Il demande un livre qui frappe, mais non qui fasse sensation. Le public n'aime pas ces grandes originalités — (*à part*) il ne faut pas de but en blanc faire jaillir des sources nouvelles à la figure d'un public gracieux et nerveux. — Il faut des pensées de valeur, mais point subtiles, nouvelles, mais orthodoxes, d'une aussi facile lecture que la page cornée où le même public apprit à lire, où avait épelé, il y a cinquante ans, sa grand'mère; et avec tout cela quelque idée nouvelle, un petit bout de révélation. — Voilà qui est malaisé, mon cher critique! C'est bien : que dit cette autre lettre? Stokes, un autre critique, n'aime pas les abstractions. « Appelez un homme John, et une femme Joan, dit-il, et point de ces rabâchages sur l'humanité. » — C'est entendu, mon cher critique; je vous appellerai donc Stokes tout court. — Jobson, un troisième critique, me recommande plus de gaieté, parce qu'un esprit gai convient à notre temps; et que les vrais poètes ont le rire inextinguible comme Shakspeare et les dieux. — Cela est difficile. Permis à Shakspeare et aux dieux de rire : Dante souriait aussi, mais si peu de bon cœur et d'une lèvre si pâle qu'on est tenté de lui crier : « Pleurez plutôt! » Une poésie, une vraie poésie est un homme; eh bien! qui voudrait frapper à la porte d'un homme et s'écrier : « Ici, la foudre est tombée la semaine dernière; elle a tué la femme, blessé le mari, qu'importe? Levez-vous, soyez joyeux, chantez, battez des mains; la gaieté convient à notre temps. » On ne le dirait pas à un homme, pourquoi le dire à une poésie? »

Prenons donc mistress Browning pour ce qu'elle est, un poète sérieux, moraliste plus encore que poète. Ne cherchons pas dans son livre ce qu'elle n'a pas prétendu y mettre, une épopée; épopée ou roman, qu'importe? Elle a voulu faire un livre d'une portée morale et sociale; jugeons-la sur la mesure qu'elle s'est imposée elle-même, et gardons-nous d'entreprendre son ouvrage par le petit bout. Elle a voulu représenter à sa manière l'état de la société anglaise, le rôle des femmes, la part que doit prendre le poète dans ces débats difficiles et confus, voyons comment elle y a réussi.

II. — L'ANGLETERRE

Il est un mot que le poète-philosophe Emerson a mis en circulation, celui d'*hommes représentatifs*. Ces hommes rares, dont l'esprit vaste ne contient qu'une pensée, sont comme une idée vivante, l'idée de leur siècle, et résument en eux leur époque tout entière. Il y a des personnages de cette nature dans *Aurora Leigh* : Romney et Aurora sont des êtres représentatifs. Ce n'est pas une nouveauté dans la littérature contemporaine; les transcendanta-

Digitized by Google

listes américains en ont donné l'exemple dans leurs romans et dans leurs poésies ; ce n'en est même pas une dans la littérature anglaise ; il n'en est pas de plus riche en allégories. Le livre de mistress Browning est donc tout ensemble allégorique et transcendantal. Romney et Aurora sont deux idées qui se tiennent par les liens du sang, deux idées issues de germains, qui ne s'entendent pas bien d'abord, ni pour se marier, ni même pour partager l'héritage de leurs ancêtres, mais qui, après des épreuves plus ou moins dramatiques, après des péripéties, des voyages, des succès, des revers multipliés, finissent par se donner la main, et font souche à leur tour sans doute d'idées nouvelles. L'idée-socialisme (nous prions le lecteur d'écarter les pensées défavorables que ce nom fait naître de ce côté du détroit), l'idée-socialisme, fort galant homme et plein d'honneur, rencontre le matin, par un beau soleil riant, sa cousine l'idée-poésie, au bout du jardin, qui tressait une couronne de lierre pour en parer sa tête. Il la plaisante un peu sur sa couronne ; puis, passant aux choses sérieuses, il lui fait une déclaration et lui demande sa main ; mais c'est un enthousiaste, un impérieux qui épouse non pour aimer, non pour s'unir à un être libre, ayant des droits, mais pour associer un aide, un agent à ses projets philanthropiques, tout au plus pour décorer ses armoiries d'un fleuron de plus : « Merci, mon cousin, répond l'idée-poésie avec une révérence ; ce n'est pas une femme que vous aimez, mais vos systèmes. Je veux être aimée pour moi-même ; je ne ferais pas votre affaire. » D'autres personnages, bons ou mauvais, viennent encore à la traverse pour empêcher ces deux intéressantes idées de s'unir. C'est d'abord Marian, une autre idée, que je définirai, faute de mieux, l'innocence dans la pauvreté, emblème du peuple soumis et résigné, pauvre et simple d'esprit comme de fortune. L'idée-socialisme rencontre la jeune Marian, non plus parmi les fleurs et sous un beau soleil, mais dans une chambre visitée par la mort et sur un cercueil. Il la demande en mariage et l'obtient ; mais le jour de la noce, quand l'église est toute pleine des invités, quand la cérémonie a rassemblé et mis en présence deux mondes, celui de la richesse et celui de la pauvreté, tout est prêt, rien ne manque, si ce n'est la future, jeune et charmante idée, qui a besoin aussi de tendresse, et qui s'est aperçue qu'on l'épousait par philanthropie, par générosité, non par amour. Une lettre de Marian vient congédier l'assistance et rompre le second mariage de l'idée-socialisme, qui, décidément, est un jeune homme bien difficile à marier. Une nouvelle idée vient se mettre sur les rangs ; elle s'appelle lady Waldemar ; il me serait malaisé de la définir, à moins de dire qu'elle est tout l'opposé de Marian, c'est-à-dire qu'elle est riche, noble, femme du monde, point innocente et

Digitized by Google

aussi peu simple que possible. De longue main elle lorgne le beau visage, la noble tournure du prétendu; elle muguette à son tour sa fortune et son nom; elle l'aime presque. C'est elle qui éclaire Marian sur le peu d'amour qu'on lui porte; elle fait davantage : elle exile cette pauvre fille, elle la ruine et la déshonore, pour la perdre entièrement dans l'esprit de son fiancé. On n'a jamais vu une idée plus coquette, plus jalouse, plus fausse et plus cruelle. Mais lady Waldemar a la récompense qu'elle mérite; vainement elle fait semblant de se convertir au socialisme, d'avoir des accès philanthropiques; vainement elle se plonge dans Fourier, dans Owen, dans Louis Blanc; elle ne réussit pas, et elle finit par être démasquée comme une idée méchante et noire qu'elle est. Enfin, le malentendu cesse entre l'art et la philanthropie; l'un devient moins frivole, moins personnel, l'autre plus généreuse et plus poétique. L'idée-poésie, qui s'est exilée d'Angleterre et s'est retirée à Florence, reçoit en grâce l'idée-socialisme qui a échoué dans ses projets, qui a vu brûler ses châteaux, qui a tout perdu, qui a reçu dans les yeux un coup de feu d'un braconnier nourri jusque-là de son pain. Le premier mariage projeté se renoue donc et s'accomplit. La poésie descend de son piédestal, et unit sa destinée au socialisme, obligé de se reconnaître aveugle et de se laisser conduire. Voici l'analyse d'*Aurora Leigh.*

On imagine aisément l'inconvénient d'une telle donnée : les personnages ne sont ni assez réels, ni assez vivants; ils conservent tous, malgré les efforts de l'auteur, le défaut de leur origine, qui est l'abstraction. Ce sont des êtres descendus des nues, que l'auteur n'a pas pétris de chair et d'os, mais plutôt de nuages; il leur manque du sang dans les veines, et ils ressemblent un peu à ces apparitions surhumaines dans les épopées antiques; on tend les mains pour les toucher, mais les mains ne saisissent que de l'air et du vent. S'il est vrai, comme l'auteur le dit, qu'une poésie digne de ce nom c'est un homme, combien cela est plus vrai des héros d'épopée et de roman! Il ne faut pas croire cependant que ce défaut de réalité soit poussé au point d'ôter à l'ouvrage la vie et le mouvement. L'auteur n'a pas trouvé le juste tempérament de l'idéal et du vrai; mais il l'a cherché. Comme, en définitive, c'est le monde, c'est la société humaine et celle de son pays qu'il a en vue, il ne perd jamais plante entièrement. Le dessein de son livre, et la connaissance qu'il a des réalités le sauvent des excès de l'abstraction, et le ramènent heureusement pour lui dans le monde des vivants. De là, des alternatives singulières. Tantôt ses personnages marchent à terre comme de simples mortels, tantôt ils s'envolent dans les espaces, comme des cerfs-volants dont mistress Browning ne tient plus la ficelle.

Quand je vois miss Aurora chez sa tante, aller et venir dans la

Digitized by Google

maison, se mettre à la fenêtre de sa chambre le matin, descendre au jardin, monter au grenier, fouiller dans les livres de son père; puis, le soir, servir le thé aux amis de sa tante, nourrir la conversation, tenir son coin dans ce petit monde d'une douairière dans son château, je suis tenté de croire à l'existence de miss Aurora; si je la vois vive et passionnée avec la douairière, compassée, susceptible et fière avec son cousin, riche héritier, si elle a des caprices, des mouvements d'orgueil, mes derniers doutes se dissipent : Aurora est vivante, elle respire, elle me plaît même, et je suis tout disposé à m'intéresser à elle. Quand Romney badine sur les vers et sur le grec de sa cousine, quand il a recours à tous les raffinements de la délicatesse pour lui faire accepter une part dans l'héritage de la famille, je crois à Romney; c'est un digne garçon qui est positif avec des illusions et des utopies, généreux avec quelques vues étroites : c'est un brave Anglais que j'ai vu quelque part. Aurora et Romney sont alors des êtres que je comprends, que je puis aimer. Je leur veux du bien, et je suis fâché que leur union rencontre des obstacles. Mais que le vent souffle du côté de l'art, ou du socialisme, ou de la philanthropie, je ne les reconnais plus; ils prennent leur essor vers des régions supérieures et nuageuses : ils se bouffissent, ils s'évaporent, ils s'en vont en fumée. Ils n'ont plus rien d'humain; ce sont des systèmes qui parlent, qui parlent très longtemps et d'une manière obscure.

D'autres poètes ont usé et abusé de l'allégorie, je le sais. Mais je ne m'attarderai pas à montrer comment Spencer, par exemple, ne sort pas des allégories et cependant ne cesse pas d'être vivant et animé, de même que Rubens, avec lequel il a plus d'un trait commun, nous force d'admirer la vie éclatant sous son pinceau même dans les figures mythologiques et idéales qui foisonnent dans ses tableaux. Ainsi, les personnages de Spencer ne *fixent* pas *contre le mur du ciel les échelles de leur logique*, pour y *grimper d'échelons en échelons, et lancer un rayon visuel droit comme la lumière et sublime comme Dieu.* Ils ne *jouent* pas *à saute-mouton par dessus le dieu Terme.* Ils ne travaillent pas au milieu de la *haie épineuse de jours et de nuits qui sépare le temps des éternités.* Leurs chagrins ne tombent pas sur leur âme, *comme un charbon rouge oublié sur un tapis, et qui mange la laine tout autour.* Ils se réjouissent, souffrent, pensent, parlent comme des hommes réels.

Mais laissons à la critique anglaise le soin de passer au crible les métaphores de mistress Browning. Aurora et Romney sont donc des êtres représentatifs : la première figure la poésie, l'art, l'esprit; le second, c'est la matière, l'argent, le travail, toutes les nécessités corporelles. Ces deux principes opposés, qu'on peut appeler spiri-

Digitized by Google

tualisme et matérialisme, se partagent l'Angleterre. Leur part est-elle égale? Si j'en crois le poète, il s'en faut de beaucoup. Voyez le pays même, tel que l'a fait la nature et la main de l'homme. A considérer ses vertes prairies, ses jolis villages, ses fermes couronnées de lierre et de roses grimpantes, ses collines riantes et ses arbres bien peignés, on croirait entrer dans un paradis terrestre. Mais attendez : cette nature n'a rien de grand ; ce n'est qu'un pays confortable. Pas assez d'air ni de lumière dans ces arbres, pas d'accidents sur cet horizon. Ces collines, ce sont de petits renflements uniformes, des taupinières dans un vaste jardin. Ce ciel est bas, ces haies sont étroites : pas un lieu au monde où l'on soit plus commodément; mais pas un où l'imagination soit mieux emprisonnée. Tâchez de rêver un quart-d'heure au milieu de ce paysage, espèce de bonbonnière de l'agriculture ; au bout de ce temps, où en êtes-vous? que vous inspire tout ce que vous voyez? Je gagerais, si vous êtes sincère, que vous pensez au bon laitage et aux œufs frais que ce pays vous promet demain matin. N'y a-t-il pas des lieux comme des temps qui semblent dévoués aux besoins, aux tendances, au culte de la matière? Aurora est née sur les bords de l'Arno : elle aime les grandes forêts de châtaigniers de Vallombrosa. Là, les montagnes sont hautes, souvent âpres et dénudées : point de ces ruisseaux dormants ; mais des eaux éblouissantes d'écume, qui percent le rocher, se précipitent toutes passionnées et se perdent dans l'obscurité du ravin comme une âme en peine qui fuit en gémissant quelque génie funeste. La nature n'y est pas apprivoisée, domptée, rapetissée par l'art : elle a un langage qui jaillit des forêts, des torrents et du silence majestueux des montagnes. Là il semble que de mystérieuses douleurs de la terre aient produit ces déchirements du terrain, et que le paysage raconte sans cesse aux voyageurs ce mystère. L'homme s'élève alors au-dessus du corps : il reçoit de tout ce qu'il voit comme une démonstration de son immatérialité. Quelles sont alors les pensées qui affluent vers son cœur? Toutes celles qui lui font entrevoir l'infini, et qui ouvrent les cieux à son imagination. Aurora sent son âme à l'étroit dans l'horizon de l'Angleterre. Les climats ont leur influence sur la santé de l'âme comme sur celle du corps : c'est à l'homme de la combattre ou de la corriger. Montesquieu n'a pas tout à fait tort : la nature où nous vivons, la terre où nous respirons peuvent beaucoup pour nous faire à leur image ; il y a des pays spiritualistes et des pays matérialistes. Mais ce qu'il a oublié, c'est que l'âme humaine, douée de la liberté, peut réagir contre les violences et contre les séductions de la matière qui nous enveloppe. Qu'elle résiste généreusement à tout ce qui l'appesantit ou la dégrade ; qu'elle ait son régime fortifiant au milieu d'une

Digitized by Google

nature qui la frapperait de langueur ; plus le corps trouve aisément à se satisfaire, plus elle a des besoins impérieux. Sans cette hygiène de la pensée, elle est perdue. N'est-ce pas un trait remarquable que de voir une Anglaise et une femme juger de si haut sa campagne verte et bien labourée d'Angleterre ? Mais mistress Browning a vu le pays où le citronnier fleurit. Elle se sépare de ce côté-là des autres muses britanniques, très patriotes et très insulaires, dont nous avons entrepris d'ébaucher la galerie.

Romney, le socialiste, est une image des Anglais à systèmes, à utopies ; matérialiste croyant, socialiste chrétien, associant, ce qui n'est pas nouveau, des choses inconciliables, cherchant la formule introuvable, où l'esprit sera incorporé à la matière, et l'idée chrétienne au paganisme, comme la laideur d'une queue de poisson à la beauté d'un corps de femme dans les sirènes. Avec la fortune et la naissance d'un lord, il a l'audace d'esprit d'un communiste et le cœur d'un bienfaiteur de l'humanité ; son château devient un phalanstère ; ses jardins sont découpés en carrés de choux, ses parcs ensemencés de pommes de terre. Il barbouille son blason en une enseigne socialiste. Plus de faste, plus d'orgueilleux souvenirs, plus d'ancêtres ; tout cela n'est plus bon qu'à faire litière, qu'à fumer le potager. Six siècles d'illustration, vingt générations de lords, un riche héritage d'aristocratie, d'aventures guerrières, d'héroïsme hautain, de beauté dédaigneuse, de délicatesses raffinées, aboutissent à un grand et vilain hospice, à quelques centaines de cellules malpropres, à un millier d'arpents de trèfles ou de légumes humanitaires et prosaïques. Où est la vérité dans cette métamorphose ? où voit-on de ces changements ? Un lord anglais consent bien quelquefois à être radical, un peu socialiste même, mais jamais à s'encanailler : un lord anglais n'abdique pas, n'oubliant jamais qu'il est de bon lieu, grand seigneur partout, même dans la démocratie en guenilles ; la main qu'il tend au petit peuple porte toujours des gants blancs. Tel est par exemple lord Howe, dont mistress Browning a fait un joli portrait. C'est le Noé parfumé, frisé et beau causeur de l'arche socialiste. Il s'est embarqué là dans un triste navire, qui fait voile pour un autre monde, tout plein d'un troupeau d'animaux purs et impurs, mais qui sont frappés de stérilité. De cet équipage, nul n'arrivera à sa destination, si ce n'est lord Howe ; tout le reste n'aura servi qu'à faire arriver lord Howe, *humanum paucis vivit genus*. Mais il est convenu que Romney est un être représentatif : n'en cherchons pas l'original dans la réalité. Romney est le socialisme même, vêtu à l'anglaise. Parler de ces utopies surannées paraît peut-être un anachronisme. Nous souhaitons nous-même qu'il y ait anachronisme à revenir sur ces choses vieillies

Digitized by Google

d'un siècle en six ans, et nous nous réjouissons, s'il est vrai qu'elles soient devenues innocentes. Mais cette maladie morale dont nous sommes, à ce qu'il paraît, parfaitement guéris, c'est de France qu'elle est venue. Elle s'est exilée en Angleterre ; elle y a choisi son domicile et y vit sous la protection des lois. Nous ne pouvons oublier son origine, et ce n'est que charité de s'intéresser à ceux qui ont pris de nous cette contagion. Ce socialisme enfin, dont on affecte de n'avoir pas peur, pour s'exempter de la reconnaissance d'en avoir été délivré, infiltré aujourd'hui dans les veines de l'Angleterre, et s'étendant peu à peu à la surface, mistress Browning l'a appelé Romney.

Or, quelle plus juste définition donner de cette grande maladie des nations en travail, que celle de matérialisme organisé ? De quelque côté qu'on la prenne, ce n'est qu'appétits de la matière, que besoins du corps ; partout en perspective une grande bouche dévorante qu'il faut assouvir, la grande bouche d'un peuple tombé sous la tutelle de ses pourvoyeurs, d'un souveraiu hébété et vorace, qu'il faudrait mettre, après l'éponge, dans l'ordre des choses qui, suivant Salomon, ne disent jamais : « C'est assez. » Complétez le tableau et ajoutez devant cette gueule, non pas de lion mais de boa, la multitude de tous ceux qui ont peur de l'appétit du souverain ; tremblants, agenouillés, et jetant la pâture en maudissant, de crainte d'être mangés eux-mêmes, des hommes donnant à des hommes par crainte, uniquement par crainte ; aucun des nobles traits de la bienfaisance, aucun des saints caractères de la charité ; nulle part cette influence heureuse et presque divine du bien fait à un homme par son semblable, qui les purifie et les améliore tous les deux, qui les avertit que cette vie est passagère, que ce pain qu'ils rompent ensemble est le pain du voyageur, partagé par le plus heureux avec son pareil, pour l'aider à continuer la route ; nulle idée de la manière dont un être immortel peut secourir un être immortel sans le ravaler ; absence complète du cœur et de l'esprit dans l'aumône ; mais l'impôt des affamés sur des égoïstes épouvantés, l'abrutissement lâche d'un côté, l'abrutissement famélique de l'autre. Et plût à Dieu que cette maladie ne fût que l'organisation d'une vaste mangerie gratuite ! Après tout, il faut bien que l'homme vive de pain : c'est la première condition ; et la seconde, qu'il ne vive pas seulement de pain. Mais on fait sa part à la matière, on ne la fait pas au matérialisme. Il captive l'homme par tous ses sens. Posez le principe unique de la vie matérielle, les conséquences en découlent d'elles-mêmes : point de loi morale, jouissances grossières, l'homme au rang de la bête. Ecrivez dans les lois le matérialisme, vous écrivez dans les mœurs la corruption sans frein.

Digitized by Google

« Une bouche ouverte, de grossiers besoins, de la nourriture pour nous rassasier, rien de plus ! Mais il n'y a que le vice qui justifie un tel langage ! Ces mots font les libertins, ces mots souillent nos rues déhonorées de quatre-vingt mille femmes colportant toutes le même sourire, le sourire nocturne à la lumière du gaz, le seul qu'elles connaissent. Ces mots signifient la satisfaction du corps, devenant un argument contre celle de l'âme. Ces mots veulent dire : le besoin à la place du devoir. — Quelle était ma tristesse, chère Aurora, par une belle matinée de soleil ! et cependant je voyais vos yeux. Vous me dîtes alors pour la première fois ; oh ! je me souviens de vos paroles..... Vous éleviez votre blanche main ; votre vêtement blanc, vos cheveux noirs paraissaient légèrement soulevés dans l'air calme d'un ciel bleu, comme si un souffle du fond de l'âme les avait agités. Voici vos paroles : « Vous ne viendrez pas à bout de vos pauvres projets » de pâture et de bien-être matériel, sans l'*individualisme* du poète pour » réaliser votre *universel*. Il faut une âme pour mouvoir un corps ; » il faut une grande âme pour mouvoir les masses, rien que pour les » transporter d'un bouge dans un autre moins hideux. Il faut l'idéal pour » faire reculer, ne serait-ce que d'un pouce, la rouille et la poussière de » la réalité. Tous vos Fouriers ont échoué, n'étant pas assez poètes pour » comprendre que la vie vient du dedans. »

Mais les Anglais, et cela leur fait honneur, sont un peuple religieux. Nulle chance de réussite à M. Comte ni à M. Cabet, s'ils ne vont jamais à l'église. Force leur est de se présenter en Angleterre avec une Bible sous le bras. Aussi nos voisins ont-ils un parti assez compacte, dont les rangs étaient fort clair-semés chez nous, et qui s'appelle le socialisme chrétien. Comment le matérialisme organisé, mis sur le pied d'une politique et d'une administration, peut-il s'entendre et se concilier avec le modèle le plus pur du spiritualisme, la religion chrétienne ? Je répondrai à cette question par une autre : comment les philosophes d'un autre siècle ont-ils pu croire qu'on pouvait inventer un moyen d'expliquer l'union de l'âme et du corps, jeter un pont entre la matière et la pensée, ajuster une planche fragile et mal assurée qui, par un bout, touche à ce qui est palpable et fini, et, par l'autre, à ce qui est infini, à ce qui n'occupe aucune place dans l'espace ? Quand on aura expliqué cette hypothèse philosophique, nous comprendrons l'hypothèse sociale des hommes à utopies. Suppositions, illusions, subterfuges de part et d'autre ; chaque siècle a son utopie : on avait autrefois des recettes pour accoupler l'âme et le corps ; on en cherche aujourd'hui pour coudre ensemble le socialisme et la religion chrétienne. Un philosophe anglais, aussi naïf que bien intentionné, inventait autrefois un je ne sais quoi, moitié corps, moitié esprit, pour résoudre d'une manière positive et tout à fait britannique le grand problème philosophique ; il l'appela le *Médiateur plastique*. Des *clergymen*

Digitized by Google

anglais, non moins naïfs ni moins bien intentionnés, pour résoudre le grand problème social par un moyen tout aussi positif et britannique, inventent le socialisme chrétien : c'est le médiateur plastique de notre temps. Inutile de raisonner sur cet amalgame, où l'on a mis quelque chose pour tous les goûts. Etes-vous matérialiste? nous réhabilitons la matière. Etes-vous spiritualiste? nous sommes chrétiens. Heureux ceux qui comprennent, heureux ceux qui pensent que de l'argile on peut faire jaillir l'étincelle divine ; que, pour nourrir l'âme, il suffit de remplir l'estomac.

Romney a donc trouvé le médiateur plastique dont « le besoin se faisait généralement sentir; » l'église établie peut être en repos. Son matérialisme est remis à neuf, et revêtu d'un bon vernis moral et religieux. Mais voici bien une autre difficulté. Il a oublié (ce qui est singulier dans un Anglais), il a oublié une toute petite chose, qui est la liberté. Voilà un adversaire naturel, indomptable, qui se dresse contre lui dans tous les cœurs, même dans les plus humbles. Et il ne s'agit pas de la liberté politique, dont la mesure est variable, et qui, après tout, en Angleterre, est encore à l'état de privilége. Je veux parler de la liberté naturelle, qui est l'air même que nous respirons. On peut troquer sa liberté politique contre un peu de bonheur, contre une pitance assurée ; on peut avoir la faiblesse de vendre son droit électoral pour un plat de lentilles, et il est avéré qu'il y a dans les classes populaires, chez nos voisins, bien des Esaü tout prêts à s'écrier : « Que m'importe mon droit d'aînesse, quand je meurs de fatigue et de faim? » Mais la liberté naturelle, c'est le trésor sans lequel on ne voudrait même pas de la vie ; c'est par là qu'on est homme. Esaü repousserait son plat de lentilles, s'il ne pouvait le manger à son heure et à sa guise. Sur cette liberté-là, il est défendu de mettre la main, et c'est pourtant celle que le matérialisme confisque toujours. Il se présente aux masses les mains pleines de liberté politique, au moins en apparence. Mais la liberté indispensable, celle de vivre et d'agir, il la traite comme un vieux règlement ; il la révoque. Le matérialisme ne doute de rien. Dieu, voulant respecter la liberté de l'homme, a trouvé un moyen pour l'accorder avec sa toute-puissance ; mais le matérialisme est plus habile, il supprime la liberté. Cela est bien simple : il suffit d'ôter l'obstacle. Dieu n'avait pas vu cela. Quels immenses avantages pour l'espèce humaine ! quels biens vont résulter d'un petit plan ingénieux qui tiendrait sur l'ongle du pouce !

Le matérialisme a prise sur les masses par les appétits et les besoins ; il habitue l'homme à se passer de son père qui est dans les cieux ; à ne plus demander d'en haut son pain quotidien. Le pain quotidien n'est plus qu'une vieillerie, un préjugé d'enfant,

Digitized by Google

un mensonge du prêtre, quand on possède un système qui paraît assurer le pain pour les siècles. Il fait du pauvre un parasite, un grand poids inutile à la terre; mais l'illusion ne va pas loin : le parasite se sent bientôt humilié; il s'aperçoit qu'il est à la chaîne. C'est le chien qui a honte d'avoir le cou pelé; il ne tarde pas à briser son collier; point de rogatons, ni de franches lippées qui vaillent l'air, les champs et la liberté. Le troupeau des protégés de Romney ne manque pas de se révolter contre la main qui le nourrit. Romney croyait ramener ces hommes perdus, ces filles mal repenties; utopies et misères! c'étaient des figures grimaçantes et stigmatisées par le vice; l'enduit léger de cire dont Romney les a fardées pour les faire ressembler à des honnêtes gens, ne dure pas longtemps. C'étaient des malheureux accoutumés aux voies obliques; le droit chemin les ennuie bientôt.

> Puis-je autrement marcher que ne fait ma famille?
> Veut-on que j'aille droit quand on y va tortu?

Le matérialisme porte ses fruits; la liberté qu'il croyait étouffer, le tue; le phalanstère se détraque. Romney a tout le monde contre lui; ces misérables dont personne ne voulait, chacun les écoute, les plaint, les défend; ce sont de petits saints. Entreprendre sur la liberté d'autrui! condamner son prochain à l'uniformité de la même soupe et des mêmes heures! se ruiner en bienfaisances si dangereuses! élargir l'abîme entre le riche et le pauvre! et puis quel scandale de faire quelque chose sans l'intermédiaire de l'Eglise établie, de se passer des *squires* et des propriétaires! Il n'est bruit d'autre chose dans les journaux du comté, dans les sermons des paroisses, dans les clubs, dans les salons. Quelle faute pour un homme qui avait cinq siècles de noblesse et une si belle propriété! Le vicaire en répandit des larmes; il fit imprimer ses discours à la requête générale. Toutes les dames du voisinage voulurent souscrire; on en fit relier un exemplaire en soie rouge, doré sur tranche, avec les armes des Leigh sur les plats, et on en fit cadeau à Romney; bonne leçon!

Cette leçon ne s'applique pas au seul Romney, mais à toute l'Angleterre atteinte et convaincue d'un patriotisme utilitaire et matériel. Le lecteur se souviendra que nous sommes un rapporteur modeste et scrupuleux, et quand mistress Browning dépose en témoignage, nous sommes bien aise de pouvoir dire : « Vous l'entendez, ce n'est pas nous qui la faisons parler. » Dire sans hésiter : « Ce pays est enfoncé dans la matière; » prendre un carte d'Europe et écrire de l'autre côté du détroit, sur tout un vaste empire : « Matérialisme » ; c'est une chose qui est à peine permise à un étranger,

Digitized by Google

surtout quand il s'agit de nos voisins et de nos alliés fidèles ; mais ce n'est rien encore : passer le détroit, mettre le doigt sur la France, et y inscrire ce mot magique : « Spiritualisme » ; prendre ainsi le monde moral, le mettre en quartiers, et s'adjuger le meilleur morceau, faire ainsi à grands traits une géographie des doctrines pour notre plus grande gloire, voilà qui déplairait sans doute, quand même il serait vrai. Soyons spiritualistes, et laissons-le dire aux autres. Ne faisons pas nous-mêmes la portion de bonne renommée qui nous revient ; il n'y a pas de part du lion dans le monde moral ; mais tenons-nous pour honorés, soyons justement fiers, quand un étranger reconnaît en France la patrie de Descartes, quand, pareil à ce naufragé qui, à la vue d'un triangle sur le sable du rivage, devine un peuple civilisé, il voit notre ciel, notre campagne, nos villes, nos monuments, ce que nous a donné la nature, ce que nous avons fait nous-mêmes, et quand, à l'aspect de toutes ces choses, familières et banales pour nous, neuves et pleines de sens pour lui, il s'écrie : « Voici un peuple spiritualiste ! »

Je suppose qu'un de nos Parisiens qui courent si vite par les rues qu'ils n'ont pas le temps de penser, est arrêté en chemin par un philosophe ; je suppose que la maison nouvellement bâtie, l'affiche fraîchement collée, l'équipage lancé au grand trot, lui permettent de réfléchir, ce qui est si rare, et de se faire un instant contemplateur, ce qu'il aime si peu ; que le philosophe lui dise : « Oubliez vos impressions journalières, le sujet habituel de vos pensées et de vos conversations : faites-vous pour deux minutes étranger à cette ville, et regardez ces maisons, ces édifices, ces places, ces jardins. Vous les voyez pour la première fois, et l'on vous demande quelle idée vous vous faites des hommes qui les habitent, quel est le tour de leur esprit, de leur imagination. Est-ce un peuple utilitaire, celui qui démolit tant de maisons pour créer de longues et vastes rues qui donnent au plus modeste citoyen non-seulement l'air et la lumière, ces choses plus nécessaires que la paix à une nation artiste, mais une magnifique perspective? Vous savez qu'à Paris il n'est si modeste artisan ni si chétive ouvrière qui ne prétende avoir une belle vue de sa fenêtre. Est-ce un peuple positif, celui qui met tant de millions à ciseler la pierre, à dresser des statues, à achever l'œuvre des siècles et des rois en cinq années, à concilier l'art avec l'industrie, les exigences coûteuses du beau avec la sévère économie des petites fortunes? Vous savez encore qu'à Paris le goût court les rues non moins que l'esprit ; que la main calleuse et pesante de l'ouvrier devient légère et délicate pour donner l'air d'une œuvre d'art aux plus humbles objets qu'elle façonne ; que l'amour du beau va se loger jusqu'aux mansardes, et que tout au moins, quand il s'y

Digitized by Google

trouve trop à l'étroit, il y est remplacé jusqu'à un certain point par l'amour de la grâce et de l'élégance. Est-ce un peuple matérialiste, celui qui préfère partout la beauté dispendieuse à la laideur commode, et fait passer les besoins du cœur et de l'esprit avant ceux du corps? Ce n'est pas lui qui, placé devant un marbre, en fera une table ou une cuvette : il en tirera toujours quelque chose de grand et de divin. La grandeur, l'espace et la pensée, ces trois dimensions du beau, sont dans tous ses monuments. L'idéal coudoie ici à chaque pas le digne bourgeois, qui n'y fait pas attention. »

Que répondra le Parisien? Forcé de réfléchir, s'il est bachelier et qu'il connaisse Descartes, il trouvera de singuliers et mystérieux rapprochements entre le génie hardi du philosophe et le génie créateur de sa nation; il trouvera peut-être que Paris, aujourd'hui même, sous ses yeux, se transfigure à la manière d'une belle et noble philosophie qui sort des carrefours, des ruelles et des impasses d'une philosophie surannée. Que sais-je? il se souviendra peut-être de ce commencement du *Discours de la Méthode*, où le philosophe décrit une ville qu'on voudrait rebâtir, et reconstruit sa philosophie sur le même plan; il se demandera si Paris, avant de se mettre à l'œuvre de sa reconstruction, n'a pas lu le *Discours de la Méthode*. Mais non, je me trompe : le Parisien fera mieux que de méditer, il agira. Au lieu de disserter sur l'idéal, il continuera d'en faire à la hâte et sans le savoir. Après avoir écouté en souriant le philosophe, il dégagera poliment la manche de son habit et courra chez son architecte, afin de se ruiner dans les sculptures de sa façade.

Ne mettons pas notre description de Paris et de la France à la place de celle de mistress Browning. La nôtre est d'un critique et d'un philosophe; la sienne est d'un poète et d'une femme. Poète, elle met une image là où nous mettons une idée. Elle a bien raison, et cela est plus vivant. Femme, elle s'arrête à des choses que nous ne voyons même pas, par exemple aux étalages de ces magasins que l'on ne peut comparer qu'aux splendides caravansérails des *Mille et une Nuits*. Qui voudra dire qu'elle a tort? Sa bonne foi naïve, qui va dénicher l'amour de l'idéal dans le pli d'une soierie bien drapée, nous fait sourire. Aurions-nous donc une fourmilière d'artistes et de poètes dans chaque magasin de nouveautés? Ne rions pas trop : le vrai pourrait bien être ici du côté de la naïveté.

« Les Anglais ont une certaine habitude dédaigneuse, insulaire, de dire que les Français sont légers. Nous répétons cela tout naturellement, comme nous dirions que les chats miaulent, et que les vaches donnent du lait. Il serait tout aussi vrai de dire que les chats donnent du lait, et que

Digitized by Google

les vaches miaulent. Qu'est-ce que la légèreté, sinon l'inconséquence, qui flotte entre l'effet et la cause, et sans direction? Est-il léger le boulet qui jaillit de la bouche du canon, dans le temps d'un clin d'œil et d'un battement de cœur, et va s'aplatir comme un pain à cacheter sur une mouche blanche contre le mur, à cent pas? Non moins direct, non moins sûr de son but est ce peuple français. Tous idéalistes, absolus, sérieux; pour tous une idée est un glaive qui coupe dans la chair vive. Dévorant l'intervalle jeté par la nature entre la pensée et l'action, âmes passionnées et impatientes, ils mettraient le monde en feu; leur logique sans scrupules se précipite vers la réalité impossible. Dites à nos orateurs de souffler sur eux avec leurs bouches pleines de vent, avec leurs phrases convenues, avec leurs plaisanteries et leur sensibilité de mot d'ordre, avec toutes ces choses qui enlèvent notre multitude anglaise, paille d'orge grossière, ils ne pourront rien sur ces légers Français. Ils tournent, il est vrai; mais sur un axe qui est le centre de leur pensée et de leur volonté : s'ils tournent, c'est par la force même dont ils s'y attachent. Cela est difficile à entendre pour des Anglais peu accoutumés aux questions abstraites..... La liberté est pour nous un être concret (nous ne la comprendrions pas autrement), un être incarné dans une forme féodale; cela convient à nos idées, à nos habitudes obséquieuses : nous prenons encore la forme pour le fond. Je dis « nos idées, » quoique je sois Italienne par le berceau et la tombe de ma mère, par la tombe et la mémoire de mon père : un cœur de poète peut se dilater à contenir deux patries, bien qu'elles soient à l'étroit peut-être dans une poitrine de femme.

» Aussi, je me sens la force d'aimer cette noble France, poète des nations, qui rêve et soupire sans cesse après quelque magnifique chimère, après une égalité difficile des deux sexes, après un amour sans chaîne et sans souillure, après une fraternité volontaire, après un bien-être qui ne coûte pas aux uns des sueurs accablantes, aux autres des pertes injustes, après une liberté de la multitude qui respecte l'intelligence supérieure du petit nombre. Rêves héroïques! chose sublime de rêver ainsi! mais conséquence naturelle de se réveiller! Dieu protége la France! Elle a légué son âme même à un grand homme, et ce souffle divin a revêtu ses tempes transfigurées d'une telle gloire, que nul n'oserait faire monter l'épigramme jusqu'à la tête de César. Mais quoi! Ce César représente un peuple; il ne règne pas : tout puissant qu'il est, ce n'est pas là un despote. Cette tête a pour cœur la nation tout entière. Cette pourpre a pour bordure la démocratie.....

» La cité nage dans la verdure, belle comme Venise au sein des eaux, ce cygne de l'Adriatique. Quels jardins couronnés d'arbres dans des cours étroites, comme de beaux fruits sur les genoux d'une belle femme souriante et joyeuse! Que de longues rues qui courent sous les arbres, enrichies pourtant de boutiques utiles, ces coffres ouverts où l'on voit briller des joyaux! A Paris, le commerce est encore de l'art, et l'art est une philosophie. Voici, par exemple, les soieries et leurs plis aussi dignes de l'étude de l'artiste que le bronze qui est en face. Sans doute, ce bronze a ses défauts. Il y a trop d'art ici dans l'art même. L'art a trop conscience

Digitized by Google

de lui-même, comme une jeune fille qui se penche pour voir sa silhouette sur le mur, et qui perd un peu de la grâce de sa démarche. Mais cet art marche toujours, et il sait où il va. Les artistes, en ce pays, sont des idéalistes aussi, plus absolus que ne voudrait la nature, logiciens jusqu'à l'austérité, quand il s'agit d'appliquer leur théorie. Pas une âme qui voudrait peindre un saule émondé, tortu, un âne prosaïque, comme le fera un Anglais, parce qu'il les rencontre ainsi, et qu'il s'en contente. — Voici les vieilles Tuileries!..... à travers la grille, dans les jardins, quel groupe d'enfants amoncelés comme un tas de feuilles sous les marronniers, balayés dans les rues et dans les passages, peut-être par les fantômes du passé qui habitent ces lieux, et qui menacent leurs jeunes têtes innocentes! Chers enfants, jolis enfants, hâtez-vous de faire votre partie de balle, avant les événements de l'avenir! — Plus loin encore, que de statues posées sur leur beau piédestal. et qui semblent croire que demeurer un moment sous ce ciel bleu, c'est déjà un grand succès! Que de parterres! que d'espace et d'air pour une nation qui court, qui court toujours, en dépit du râtelier du dentiste, dont les dents sarcastiques, au coin de la rue, semblent jeter une satire au progrès qui passe. »

Cicéron trouve qu'il est difficile, Démosthènes qu'il est dangereux, saint Paul qu'il est presque insensé de se louer soi-même : heureusement nous ne faisons rien de difficile, rien de dangereux, rien que de sensé, en acceptant les éloges de mistress Browning. Elle a des louanges pour notre pays, notre génération, notre gouvernement. Ces louanges désintéressées feront plaisir, je le suppose, à tout le monde. Certaines personnes sont tombées dans un tel excès de modestie, qu'au moindre hommage envers notre temps, au plus petit mot agréable à l'adresse de ce qui existe, elles s'irritent, elles crient à la flatterie, à la servilité. Il est de bon air d'être pessimiste. C'est Argan qu'on offense quand on lui dit qu'il est en bonne santé : Toinette est une insolente d'oser lui trouver bonne mine; Toinette le fait enrager; Toinette a l'effronterie de dire qu'il n'est point malade; Toinette est une impertinente. Cependant si Toinette est une personne étrangère à la maison, si elle n'a pas d'intérêt à dire le bien ou le mal, il faut bien se résigner à la laisser parler, et subir ses éloges, quand même ils nous fâcheraient un peu. Défions-nous plutôt de Bélise et de ses plaintes doucereuses; elle a ses motifs pour s'apitoyer sur nous. Nos maladies imaginaires font sa force et son influence : c'est son ambition qui flatte notre caprice. Ayons le courage d'avouer que nous ne sommes pas si mal portants : écoutons un peu les étrangers qui nous admirent et nous envient. Etant plus loin, ils sont mieux placés peut-être pour nous juger. Un peuple est un corps immense qu'on ne voit bien qu'à une certaine distance. C'est une statue grande comme une montagne : pour en juger les proportions, il se faut mettre au vrai point de vue. Si le mont Athos

Digitized by Google

avait été taillé à la ressemblance d'un guerrier, comme le voulait un ancien, qui aurait mieux vu la statue, de ceux qui auraient été nichés sur son épaule et dans le creux de sa main, ou de ceux qui auraient été placés par delà la vallée et de l'autre côté du détroit?

C'eût été un vrai dommage de laisser passer inaperçues deux pages aussi belles que curieuses sur notre France actuelle? et quand nous songeons que nous ne sommes pas les premiers à entretenir le public du livre de mistress Browning, ce n'est pas de la surprise, c'est presque de la reconnaissance que nous éprouvons de trouver à glaner une si belle gerbe après la première moisson.

III. — LES FEMMES

L'état moral de l'Angleterre, comment se porte, pour ainsi dire, cette nation dont la santé ne saurait nous être indifférente, voilà le sujet principal du livre de mistress Browning : c'est aussi la pensée dominante de notre étude, et nous lui avons fait la meilleure place. Mais mistress Browning est femme, et elle ne pouvait l'oublier. Elle est au premier rang des femmes de lettres dans un pays où celles-ci semblent déjà tendre la main pour saisir le sceptre de la littérature. Là une femme occupe le trône : la puissance littéraire tourne également aux femmes; les hommes saluent l'avénement de la littérature tombée en quenouilles; poètes et romanciers se font à l'envi ses courtisans; trop heureux s'ils pouvaient être les premiers ministres de cette féminine royauté! On pourra bientôt dire en littérature : « Les femmes règnent, et les hommes se contentent de gouverner. » Mistress Browning ne pouvait manquer de nous dire son mot sur l'état, les droits, la puissance des femmes. Aurora, l'héroïne de sa métaphysique épopée, représente le spiritualisme si rare et si nécessaire dans son pays, fait capital déjà, et qui montre où va la pensée de l'auteur, et jusqu'ou elle recule la limite de son ambition. Siècle d'avarice, de matière et de boue, voilà tes réformateurs et tes conquérants : des femmes délicates et frêles, de faibles mains auxquelles une plume est un poids bien lourd et un instrument bien dangereux. Leur force n'est que dans leur cœur et dans leur foi : elles ne se sont pas endurcies au contact de l'or et du fer, et c'est pourquoi elles ont conservé l'amour et l'espérance, qui soulèvent les montagnes. Soldats mal aguerris, combattants débiles; mais leurs armes s'appellent charité, grâce, conviction, éloquence.

Si l'on peut raisonner de l'avenir en méditant sur le présent, il est permis de croire qu'avant peu l'éducation des femmes en Angle-

Digitized by Google

terre subira de notables changements. Reines de l'opinion, il faudra bien qu'elles se mettent en mesure d'exercer leur royauté. L'instruction qu'elles reçoivent déjà les achemine à de nouvelles conquêtes. Est-il un pays où les femmes apprennent plus de choses qu'en Angleterre! Sciences, lettres, histoire, statistique, chiffres, quantités, volumes, il est merveilleux combien on fait tenir de matériaux dans ces petits cerveaux délicats. On veut qu'une miss dans le monde soit un de ces gros livres qu'on appelle *livres de référence*, et qui contiennent tout : seulement, c'est un livre relié de soie, doré sur tranche, frappé, gaufré, avec des ornements imprimés à froids, enrichi de pierreries et, s'il est possible, d'une couronne de duc, de comte, ou tout au moins de baronnet. Sans doute, il y a plus de surface que de profondeur dans cette science, et l'éducation d'une miss, comme toute espèce de bagage féminin, a plus de volume que de poids. Cependant ces petits chapeaux et ces robes ballonnées couvrent autant de Pics de la Mirandole, prêts à soutenir une thèse sur toute science connue et sur d'autres choses encore. Je raisonne d'après les programmes d'éducation qui sont effrayants; et si mes lecteurs n'ont pas eu l'occasion de les parcourir, en voici un tout fait, qui m'est fourni par mistress Browning.

« J'appris les collectes (courtes prières) et le catéchisme, les symboles, depuis celui d'Athanase jusqu'à celui de Nicée, les trente-neuf Articles, les traités *contre* le temps [1] (ce n'était pas l'*Aiguillon d'amour* de saint Bonaventure), différents tableaux synoptiques de doctrines inhumaines qui ne furent jamais enseignées par saint Jean; ma tante aimait la piété instruite. Je complétai mon étude de français classique, soigneusement expurgé du Balzac et des néologismes; j'appris l'allemand : elle voulait un cours complet d'éducation libérale, des langues et des mots, non des idées et des livres. Un peu d'algèbre, un peu de mathématiques : on me fit effleurer l'extrême contour de chaque science, et je m'en taillai un petit falbala; ma tante n'aimait pas les femmes frivoles. J'appris les généalogies des rois d'Oviédo, les lois intérieures de l'empire birman; de combien de pieds le mont Chimboraço élève sa tête au-dessus de l'Himalaya; quelle rivière navigable se joint à celle de Lara; quel impôt se levait tous les cinq ans à Klagenfurth : ma tante aimait une connaissance générale des faits utiles. Je travaillai beaucoup la musique. J'exécutai des choses qui auraient paru impossibles du temps de Johnson, des tours de passe-passe sublimes, des doigtés inimaginables, des ouragans de notes à bouleverser l'âme de l'auditeur, un admirable tohu-bohu. Je dessinai des costumes tirés des gravures françaises, des néréides bien drapées, folâtres divinités à l'ivresse éternelle; je lavai des paysages à l'aquarelle, bien lavés, c'est le mot. Je dansai Cellarius et sa polka; je filai du verre, j'em-

[1] Allusion aux *Traités pour le temps* des puseyites.

Digitized by Google

paillai des oiseaux, je modelai des fleurs en cire : ma tante aimait les arts d'agrément. Je lus une quantité de livres sur la femme, dont l'objet est d'apprendre comment les femmes peuvent enseigner à penser, sans penser elles-mêmes, livres de tantes célibataires, livres démontrant le droit des femmes à comprendre la conversation de leurs maris, quand elle n'est pas trop profonde, et même à leur répondre « oui, » ou bien « plaît-il? » livres vantant leur intelligence prompte, leurs heureuses aptitudes, leurs mérites particuliers, leur excellence générale comme missionnaires, pourvu qu'elles restent au coin de leur feu, leur apprenant à ne dire jamais non, quand le monde dit oui, leur expliquant la mission angélique de rester sur leur chaise, de ravauder, d'engraisser dans leur ménage des pécheurs endurcis; leur montrant leurs droits, qui consistent à les abdiquer tous : ma tante aimait les femmes qui sont vraiment femmes, et elle remerciait Dieu avec un soupir (certaines gens soupirent toujours en remerciant Dieu) de ce que les femmes anglaises étaient le modèle de l'univers. Ajoutez à cela que j'appris le point arrière : ma tante n'aimait pas qu'on passât la soirée les mains inoccupées. »

Nos objections contre ce programme ne seraient pas tout à fait celles d'Aurora; nous sommes loin de le trouver trop peu sérieux et trop peu viril. Nous connaissons beaucoup de bacheliers qui réussiraient mieux à empailler des oiseaux et à filer du verre qu'à répondre sur les rois d'Oviédo et sur les lois de l'empire birman. Nous estimerions plutôt la tante d'Aurora un peu trop sévère; eh! qu'aurait-elle exigé si, au lieu d'une nièce, elle avait eu un neveu? Le défaut de cette éducation est à nos yeux d'être trop complète. Quelle différence y a-t-il, je vous prie, entre ce cours d'études et celui d'un futur député à la chambre des Communes? Le grec et le latin n'y manquent pas, si nous en jugeons par les in-folio d'Aurora, par ceux qu'elle vend, comme par ceux qu'elle conserve. Je ne m'étonne plus que les jeunes filles enseignent le droit de l'autre côté de l'Océan. Je l'ai déjà dit : dans cette race anglo-saxonne il n'y aura bientôt plus de distinction apparente entre les sexes. Aurora serait-elle par hasard un jeune homme? sans le point arrière, on pourrait s'y tromper.

Les Anglais, positifs en toute chose, mesurent l'éducation comme une quantité : plus elle contient de matières, plus elle a de crédit. C'est une affaire d'arithmétique, un bilan commercial dont la vérification est bientôt faite. C'est un examen où l'on estime ce que vous savez, non ce que vous pouvez faire. Dernièrement, à l'université de Cambridge, on examinait un candidat ignorant, ou plutôt on l'interrogeait, car l'examinateur parlait seul. Silence profond du candidat; excuses tirées de la timidité, de l'inexpérience dans la parole : « Si j'écrivais au lieu de parler, j'aurais bien des choses à

Digitized by Google

dire. » Ce professeur découpe un carré de papier large comme le pouce, et invite le candidat à coucher là-dessus ce qu'il sait. Ce professeur avait de l'esprit; mais ne prouvait-il pas que la capacité des candidats se mesurait comme les surfaces, qu'il était là pour interroger la mémoire, non pas le goût, l'esprit ou le talent? Dans un pays où l'on soupèse les hommes pour mesurer leur savoir aussi bien que leur argent, l'imagination et l'esprit font beaucoup moins d'illusion. Il faut en avoir, mais ce n'est pas la première condition. Une jeune fille s'est trouvée, pleine de talent et d'un mérite supérieur, capable d'émouvoir le pays tout entier par des livres aujourd'hui traduits dans toutes les langues de l'Europe, qui devrait être lancée, du sein de son obscurité modeste, au faîte d'une véritable gloire. Elle était institutrice, avec des dons d'intelligence qui ressemblaient presque à du génie. Deux fois elle tenta l'épreuve d'une éducation particulière; deux fois elle y dut renoncer. Il manquait quelque chose à la perfection de Charlotte Bronté : elle ne savait pas toucher du piano.

Ce serait un détestable raisonnement que de dire : « Nos voisins se trompent, donc nous avons raison. » Mais il est un pays où l'esprit de l'éducation est tout différent. Dans ce pays, quels que soient les programmes, quelquefois malgré les programmes, l'enseignement s'expose plutôt au reproche de frivolité qu'à celui de pesanteur. Le programme peut être encombré; la leçon l'est bien rarement. On y favorise peut-être quelques travers dans la jeunesse, mais on y forme des jeunes gens et des jeunes filles plutôt que des savants. Les jeunes gens apprennent parfois peut-être à juger trop vite, mais ils apprennent à juger. Ils ne font peut-être pas assez d'état de la mémoire, de la tradition, de l'autorité; mais leur bon sens se développe et grandit. Il est de bon air, à leurs yeux, de mépriser l'érudition, la solidité du savoir; mais ils adorent le talent, et ils courent partout où ils voient briller un peu de feu sacré. Les jeunes filles ne mesurent pas le Chimboraço et l'Himalaya; elles ignorent le chiffre de l'impôt à Klagenfurth, et font la moue à l'idée d'empailler des oiseaux; elles pratiquent très volontiers cette pudeur du savoir dont parle Fénelon, et qui leur est bien facile : la pudeur de leur savoir n'est souvent qu'une parfaite innocence; mais si elles ne sont pas savantes, elles ont de l'esprit. Aux jeunes gens on communique le secret du talent, aux jeunes filles celui de la grâce, qui est le talent des femmes. L'écueil commun de ces deux éducations est la vanité; mais en quoi le savoir servirait-il aux deux sexes, s'il n'aboutissait pas à la grâce ou au talent?

Faisons deux parts du programme de l'éducation féminine anglaise selon mistress Browning; mettons d'un côté les trente-neuf

Digitized by Google

articles, la géométrie, l'algèbre, les rois d'Oviédo, le Chimboraço, Klagenfurth, le ravaudage et le point arrière; mettons de l'autre côté les doigtés impossibles et le tohu-bohu musical, les aquarelles, la polka, les fleurs en cire, les maximes mondaines et la religion du « Qu'en dira-t-on? » Voilà deux systèmes complets qu'on a beau lier ensemble, ils ne se confondront jamais; et ils porteront leurs fruits chacun de son côté. Du premier, nous verrons sortir une multitude de tantes d'Aurora; le second produira un bon nombre de lady Waldemar.

La tante d'Aurora est le parangon des femmes anglaises, telles que la société les veut et que mistress Browning ne les veut pas. Son existence étroite et compassée est l'absence même de la vie. Qu'importe? elle ne s'en aperçoit pas, n'ayant jamais vécu. Une succession d'habitudes monotones entre le vicaire de la paroisse et quelques propriétaires de petite noblesse, voilà sa biographie. Dans ce milieu d'un calme plat, on vivote, ayant les yeux sur le lieutenant du comté comme modèle de distinction et comme avertissement contre la vulgarité. On baisse les yeux de temps à autre, une fois l'an, sur le pharmacien, pour entretenir en soi l'humilité chrétienne; on est inscrite au registre du bureau de charité, car, pauvres et riches, nous sommes, après tout, la même chair, et avons besoin de la même flanelle, réserve faite de la qualité. C'est une vie dans une cage bien fournie et bien propre, où se meuvent languissamment et avec grâce ces jolis oiseaux bien polis, bien apprivoisés, sautillant de branche en branche autour de leur perchoir, gazouillant un peu, chantant même quelquefois, oiseaux uniques dans l'histoire naturelle, et qui s'appellent *ladies*. Je veux croire que mistress Browning n'étend pas cette peinture épigrammatique à toutes les femmes. Si cela était, nous serions obligés de prendre la défense de ces jolis oiseaux calomniés. Il n'y a pas plus de passions dans cette vie que de tempêtes dans un verre d'eau, d'eau sucrée même. L'amour, parfum plus agréable qu'un autre; on en met dans sa vie comme dans ses papiers et dans son linge, parfum innocent qui ne monte pas à la tête. Le mariage, c'est un *oui* ou un *non* harmonieusement prononcé, mais avec netteté, sans ces folies, ces faiblesses ou ces convulsions bonnes pour des femmes continentales. Le mariage signifie une maison à tenir, des dîners de temps en temps, des attentions fines, des bretelles brodées, des pantoufles merveilleuses et peu commodes, des coussins de tapisserie bien moelleux, où s'étend le maître de la maison pour penser à autre chose qu'à sa femme. Telle est la tante d'Aurora ou la femme sérieuse. Si les tantes d'Aurora, sans couvrir toute la surface de l'Angleterre, sont nombreuses pourtant et faciles à reconnaître dans leur

Digitized by Google

portrait, cela regarde mistress Browning ; qu'elle vide son procès avec son sexe et avec son pays : ce ne sont pas nos affaires.

Lady Waldemar est la femme mondaine. Doucereuse, impassible et parlant toujours comme dans la chambre d'un malade, la perfection même de la distinction. L'idéal de la bonne société anglaise étant de supprimer le bruit, tout ce qui fait du bruit est sévèrement banni du monde : le rire, la vivacité, la franchise de la conversation. De sentiments, de passions et de cœur, pas un mot : cela fait trop de bruit. De là viennent ces Anglais qui se distinguent à Bade par leur silence au milieu des éclats de voix et des blasphèmes qui retentissent dans les autres langues ; là se forment ces ladies qui supportent avec un muet héroïsme toutes les douleurs, même celles du veuvage ; là on apprend à perdre son argent ou son mari sans faire de bruit. Cette école d'un stoïcisme nouveau donnerait des leçons d'*apathie* à Zénon lui-même. Cet autre philosophe, qu'on écrasait dans un mortier, n'en faisait pas plus qu'un homme du monde qui est tout aussi courageux et qui n'aura jamais de biographe. Lady Waldemar est l'héroïne de ce monde. Pas de sentiments, pas d'enthousiasme ; cela ferait rire, si l'on riait dans le monde. Une absolue tranquillité qui fait croire à une nature surhumaine ; une crainte inouïe de vous froisser, non que vous soyez autre chose que méprisable, mais parce qu'il faudrait toucher à vous, pour vous remettre à votre place ; enfin le chef-d'œuvre de l'orgueil. Mais cette belle stoïcienne s'est laissé gagner à l'amour. Elle aime Romney Leigh presque autant que ses diamants. Son cœur, à sa grande mortification, a eu l'inconvenance, l'indécence de s'éprendre d'un homme ; d'un homme, il est vrai, qui a toutes les noblesses de la naissance et de l'âme ; mais la voilà prise, elle qui se croyait si sûre d'elle-même. Son esprit n'a pas été assez fin pour se jouer de l'amour, ni son équipage assez vite pour lui échapper : la voilà prise ; la voilà tombée malgré elle de cette sphère olympienne du calme et de l'indifférence. Adieu le nectar et l'ambroisie de la vanité ! force lui est de se nourrir d'amour comme une simple mortelle ; quelle grossièreté ! tout ce qu'elle dit, tout ce qui passe par ses lèvres est empreint de cette saveur. Il lui semble qu'elle a mangé de l'ail, et qu'elle en a toujours le goût à la bouche. Est-il bien possible que lady Waldemar soit amoureuse ? *oh ! coarseness !* ô grossièreté !

Lady Waldemar a une rivale, Marian Erle, une couturière que Romney Leigh épouse par système, par socialisme, comme d'autres épousent par amour. L'amour d'une lady Waldemar n'a pas de scrupules : l'orgueil et l'égoïsme n'en connaissent pas. Il lui faut la satisfaction de sa passion, comme le moulin veut du grain, comme le feu veut son aliment, comme le loup veut sa proie. Nous sommes

Digitized by Google

ici sur les confins du mélodrame : vous savez que dans cette région, les grandes dames assaisonnent leurs amours de sang et de crimes. Lady Waldemar est une grande dame, voyez-vous. Elle ne sait pas reculer ; on ne l'arrête pas avec un obstacle frivole comme le salut de son âme, ou comme le vôtre. Dieu lui-même ne l'arrêterait pas ; Dieu est-il une considération ? Ce n'est pas Dieu qu'elle aime, mais c'est vous, monsieur ! Dieu l'arrêterait ! mais elle ne s'est pas arrêtée devant la marquise de Perth, et cependant elle désirait être invitée à son bal ! Lady Waldemar, amoureuse, est capable de tout : vous voyez bien que c'est une grande dame. Je ne serais pas étonné que mistress Browning ait visité le théâtre de la Porte-Saint-Martin et ait assisté à une quatre-centième représentation de *la Tour de Nesle.* Lady Waldemar, comme une vraie grande dame qu'elle est, trompe Marian Erle, et la livre à une de ses femmes de chambre : celle-ci lui fait boire un narcotique et s'en va la perdre dans une caverne de sa connaissance. Il paraît que les grandes dames choisissent des femmes de chambre qui ont des amis partout. Je n'insiste pas sur ce point : il a plu à mistress Browning de s'égarer un instant sur les traces du drame des boulevards.

Entre les tantes d'Aurora et les lady Waldemar, quelle place y a-t-il pour la littérature des femmes ? Si les femmes anglaises sont telles que les voilà décrites par l'auteur, quelle est la condition des femmes de lettres anglaises ? Il est clair que la poésie de Caroline Bowle sera leur modèle, que la gloire de Felicia Hemans sera leur *nec plus ultrà.* Se faire pardonner leur métier d'écrire à force de grâce et de légèreté, manier la plume sans trop tacher d'encre leurs doigts rosés et délicats, cultiver dans l'art un petit coin de terre bien enjolivé, voilà tout. Des fleurs, mais pas de fruits ; surtout pas d'invention, pas de conquêtes, pas de luttes sérieuses : un semblant d'escrime littéraire, des femmes jouant à la poésie comme les enfants jouent au sabre de bois. C'est une classe de grands enfants où l'on donne des places périodiquement. La récompense est assurée ; il y a des prix pour les plus habiles ; on ne les juge pas comme poètes, mais comme femmes. La bienveillance et la galanterie prennent la plume des mains de la critique, et tracent le feuilleton suivant : « Très bien, en vérité ! quelle grâce ! quels tours faciles ! mouvements heureux, discernement, délicatesse, il y a presque des pensées ! Ce livre fait honneur au sexe ; l'auteur unit le talent aux charmes de la figure ; faisons-lui place parmi nos femmes poètes, et félicitons notre pays de produire de telles femmes, et qui écrivent vraiment avec une remarquable pureté. »

En présence d'un tel ordre de choses, toutes les femmes qui pensent, je ne dis pas qui écrivent, n'ont plus qu'à s'abstenir. La

Digitized by Google

liberté de penser est enlevée aux femmes, et cela chez une nation qui prétend vivre de cette liberté. Il n'y a pas de Sainte-Hermandad ni d'ordre religieux pour la faire obéir. On ne brûle pas les livres et leurs auteurs ; mais l'inquisition existe contre les femmes : elle a des suppôts galants qui intimident les auteurs à force d'hommages et de compliments, qui les étouffent sous les roses. Vous êtes femme, et vous voulez imprimer un livre : commencez par solliciter le privilége d'une critique artificieusement bénévole : assurez-vous s'il n'y a rien dans votre livre contre les lois d'une coutume jalouse, contre le bon ordre d'une littérature traditionnelle. Ne péchez pas surtout contre la loi salique de l'intelligence, et soyez persuadée qu'il y a une censure composée de troubadours et de chevaliers courtois qui sont chargés de veiller sur cette loi salique. L'Angleterre est le pays classique de la liberté : vous avez la liberté de posséder une plume et de l'encre, mais non de vous en servir sérieusement. On vous répond que vous avez la liberté de penser, puisque rien n'enchaîne l'essor de votre raison comme femme ; n'en croyez rien. Vos adversaires ont eu un grand définisseur, appelé Locke, qui n'a pas manqué de définir la liberté. La liberté, suivant lui, je devrais dire suivant le peuple anglais, c'est le pouvoir. Liberté agissante, elle ne reste jamais dans le domaine de la conscience. Partout où elle existe, elle veut dire action. Votre plume n'a pas la liberté, si elle n'agit pas. Allez donc, et prenez votre part du domaine de la pensée. La vérité, qui en est l'objet, n'appartient pas à un sexe : l'homme et la femme y sont également appelés. Cela est marqué dans votre constitution, car c'est une erreur de dire que votre constitution n'est pas écrite. La vraie constitution anglaise est dans la Bible. Prenez la Bible d'une main, la plume de l'autre, et marchez à la conquête de vos droits. — Voilà un langage révolutionnaire, dira-t-on ; mais qu'est-ce que la littérature des femmes, je vous prie, si ce n'est une révolution ?

Oui, la vérité appartient aux femmes comme à nous, et il y a des temps où elles semblent plus dignes de pénétrer dans son sanctuaire, tandis que nous restons à la porte. Mais dans le sanctuaire même, leur cœur ne marche-t-il pas devant leur esprit ? N'y a-t-il pas presque toujours entre elles et la vérité un intermédiaire, qui est un sentiment passionné, un amour ? Sont-elles capables de ce désintéressement absolu qui ne travaille que pour l'humanité ? Ne rapportent-elles pas tout ce qu'elles font, tout ce qu'elles pensent, à un objet, à un être aimé, souvent bien indigne de cette idolâtrie, à un homme ? N'est-ce pas pour se grandir à ses yeux, pour lui plaire, pour être aimées enfin, qu'elles s'élèvent jusqu'à l'héroïsme ? Dévouement tout personnel, abnégation fort intéressée, qui les rend

Digitized by Google

plus admirables, mais en obscurcissant leur intelligence. Elisabeth s'égale aux plus grands rois par la sagesse et la fermeté; mais elle est femme. Je ferme les yeux sur de mesquines intrigues; je veux avec Shakspeare qu'elle soit la vestale assise sur le trône : mais elle veut être aimée, elle a des favoris. Elle veut plaire à tous, même aux ambassadeurs étrangers, même à son ennemi Philippe II. Corinne, au milieu d'une société sortie des ruines, entourée d'esprits généreux, de beaux talents échappés du naufrage, d'une jeunesse admiratrice, ressemble à la pythonisse inspirée qui va prononcer le mot de l'avenir. Mais Corinne veut plaire à l'homme de génie qui a sauvé le navire, et parce qu'elle n'y réussit pas, elle se tourne du côté des mécontents, et sème la division dans l'équipage. Elle est femme, et elle fait des plus beaux dons de l'intelligence un trophée à la vanité féminine. Mazarin, avec sa finesse italienne et sa trivialité calculée, disait : « Il y a plusieurs femmes dignes de régir un royaume; mais il est toujours à craindre qu'elles ne se laissent subjuguer par des amants incapables de gouverner douze poules. »

Ecrire ce que l'on pense, c'est exercer une part de gouvernement. Voilà l'écueil de la littérature des femmes. Les Corinne ont les mêmes dangers à courir que les Elisabeth et les Marie-Thérèse. Est-ce à dire que les femmes doivent abdiquer au moment même où nous les voyons marcher à l'empire des lettres et de l'opinion? Si notre pensée était de nier leur puissance, nous ressemblerions à ces philosophes qui niaient le mouvement : les femmes nous auraient répondu d'avance, en se mettant à la tête du mouvement littéraire. L'épreuve est toute faite, surtout en Angleterre, et le raisonnement ne peut rien contre ses résultats. C'est qu'au milieu de la stérilité des esprits, les femmes écoutent davantage leur cœur. Ce qui fait leur danger, fait aussi leur force. Le cœur peut les égarer, mais il les pousse en avant, là est la puissance et la vie. Nous autres hommes qui savons le latin, nous avons trop oublié ce mot d'un ancien : *Pectus est quod facit disertum*. Les femmes ne lisent pas Quintilien; elles font mieux, elles le devinent.

De la littérature des femmes aux droits des femmes, il n'y a qu'un pas. Dans ce temps de réforme électorale, administrative, militaire, la langue anglaise n'a pas de mot plus actif et plus occupé que celui de *droits*. Droits des électeurs, droits de la pairie viagère, droits des évêques, droits des vicaires, droits du peuple, droit à la fortune, aux fonctions, à l'avancement. Le droit des hommes crie si haut qu'il couvre un peu la voix du droit des femmes. Cependant le droit des femmes a des notes perçantes qui s'élèvent de temps en temps au-dessus de la mêlée, et alors on entend les cris suivants : Indépendance! travail! égalité! divorce! Mais mistress Browning a de

Digitized by Google

l'esprit; elle n'est pas un des tribuns exagérés de cette démocratie nouvelle, la démocratie des Amazones. Parmi ces droits compromettants, elle a choisi celui dont elle est l'orateur naturel, le droit du talent. Dans la société de l'avenir, elle se contente de préparer la place de la femme de lettres. L'entreprise est déjà bien assez hardie. Qu'auraient dit nos pères, s'ils avaient entendu parler du droit des femmes à écrire? C'est un duc souverain d'une de nos provinces qui a prononcé ce mot célèbre : « qu'une femme était assez savante quand elle savait mettre une différence entre la chemise et le pourpoint de son mari. » Et ce mot, il le disait à propos d'une Écossaise qu'il allait épouser; combien les filles de la Grande-Bretagne sont changées!

Le droit d'écrire quand on est femme, c'est le droit d'avoir plus d'esprit que son mari. A moins qu'ils n'écrivent tous deux, il faut que l'un des deux se résigne à cette infériorité. Mistress Browning en parle bien à son aise : poète, elle a épousé un poète. Ce n'est plus qu'une question de plus ou de moins : d'ailleurs, l'amour-propre est là pour guérir lui-même ses propres blessures; celui des conjoints qui a le moins de succès peut accuser la chance et les lecteurs. Tous deux concourent devant le public : l'un des deux succombe, mais il a disputé la palme. Cette rivalité n'est, après tout, qu'une difficulté de plus ajoutée à celles du ménage. Voltaire et Mme Du Chastelet concouraient pour un prix de physique devant l'Académie des sciences, et, naturellement, l'un était pour Newton, l'autre pour Leibnitz. Ils n'eurent le prix ni l'un ni l'autre, ce qui les consola sans doute. Mais, malgré les vers de Voltaire à la belle Emilie, qui n'était rien moins que belle, on sait combien ce ménage était fertile en fracas. Et ils n'étaient pas mariés.

Avoir moins d'esprit que sa femme, destinée plus ordinaire qu'on ne le croit. Mais le reconnaître et l'avouer avec tout le monde, mais végéter à l'ombre de sa réputation, et s'entendre appeler le mari d'une femme de talent, voilà le difficile. Est-ce impossible? Il y a des maris de grandes artistes? pourquoi n'y en aurait-il pas de femmes de lettres? S'anéantir dans la gloire de son époux, c'est un sacrifice qu'une femme savait faire volontiers. Voilà qu'aujourd'hui c'est le tour des hommes d'abdiquer : auront-ils la même vertu? Constituer à la femme une supériorité intellectuelle qui ne serait pas une infériorité pour le mari; admettre un chef de la communauté dans les biens matériels, et n'en pas souffrir dans la gloire et dans la réputation commune : problème insoluble; mais il est posé par la littérature des femmes, et il faudra bien qu'il trouve sa solution. *Fata viam invenient.*

Digitized by Google

Ce qui fait la puissance de cette littérature féminine, sur laquelle nous avons tâché d'attirer l'attention du public, c'est une idée morale. Les femmes croient davantage à la justice, à la vertu, au devoir. Elles n'ont pas oublié que le monde de la matière n'est pas le seul, qu'il en est un autre, d'où vient toute lumière et toute vérité. Tandis que les hommes s'oublient dans le premier, le monde de l'argent, des chemins de fer et des opérations commerciales, il y a des femmes qui s'élèvent au-dessus du culte de Mammon : ne courant pas tous les jours de l'agent de change à la Bourse et de la Bourse au banquier, elles prennent quelquefois le temps de penser. L'une songe à l'éducation des enfants, l'autre à l'éducation des mères ; celle-ci raconte les vicissitudes d'une existence de jeune fille, celle-là retrace les devoirs ou venge les droits de l'épouse. Toutes ont peut-être quelque ambition, mais le plus souvent elle est noble, et elle s'appuie sur une loi morale ou religieuse. On disait autrefois le sexe dévot ; on dira bientôt peut-être le sexe spiritualiste. Je ne sais pas de spectacle plus intéressant que de voir des femmes relever le drapeau du spiritualisme en Angleterre ; mais dans cette grande et noble cause, il n'est pas de rôle plus curieux et plus délicat peut-être que celui d'une femme poète qui veut réveiller les généreux instincts des âmes, en les interrogeant au nom de la poésie et de l'art. L'art est toute une démonstration de l'immatérialité de l'âme, et les siècles qui ont nié l'âme ont commencé par nier la poésie. L'art vraiment digne de ce nom ne sépare pas le monde de l'esprit de celui des corps ; il est un des liens qui les unissent ensemble. L'art est la pomme mystérieuse de la beauté, qui ne subsiste que tout entière : on ne la coupe pas en deux, pour en manger la moitié et jeter l'autre.

L. Etienne.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE JEUNESSE

MES DÉBUTS

DANS LA VIE MILITAIRE

MÉMOIRES D'UN ROMANCIER FLAMAND

La *Revue* s'est occupée à plusieurs reprises de M. Henri Conscience. Une première fois, examinant les œuvres déjà traduites du célèbre romancier flamand, elle a apprécié le caractère général de son talent. Plus tard, étudiant ceux de ses ouvrages qui n'ont point encore passé dans la langue française, elle a donné l'analyse de son dernier roman : *Clovis et Clotilde*[1].

Dès cette époque, nous annoncions que l'ancien secrétaire de l'Académie d'Anvers travaillait à des Mémoires sur sa vie. Aujourd'hui nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs les prémices de ce curieux ouvrage, encore inédit, non-seulement en France, mais même en Belgique.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le genre d'intérêt qui s'attache à cette publication. Si l'on n'y trouve pas constamment, comme dans cerains Mémoires publiés de nos jours, le récit, l'explication ou l'appréciation des grands événements contemporains, on y verra du moins le reflet de ces événements qui exercent toujours leur influence, même sur la vie la plus modeste et la plus humble; on y

[1] Voir la *Revue Contemporaine*, livraisons du 15 septembre 1855 et du 31 mars 1856.

Digitized by Google

verra surtout, ce qui est plus intéressant et plus touchant encore, la naissance, l'épanouissement et le développement d'une âme de poète.

Résumons rapidement le début des Mémoires de M. Henri Conscience jusqu'au moment où nous laisserons parler l'auteur lui-même.

Pierre Conscience, père de l'auteur du *Conscrit*, était Français. Né à Besançon, il s'engagea de bonne heure dans la marine française, et devint chef de timonerie à bord de la canonnière la *Ville-de-Bordeaux*. Trois fois prisonnier, il subit une longue et dure captivité à bord des pontons anglais. Rendu enfin à la liberté par un échange, il vint se fixer à Anvers, obtint un emploi de contre-maître dans les chantiers de la marine impériale, et épousa une Flamande : de cette union naquit Henri Conscience.

L'enfant était faible et chétif : on crut qu'il ne vivrait pas. Un médecin, M. Tartare, Français, quoique son nom ne le fût guère, et habile ou du moins heureux, comme on le verra par la suite, prédit qu'il languirait jusqu'à sept ans, mais que, s'il passait cette époque critique, il serait sauvé. Deux ans plus tard, Pierre Conscience eut un second fils aussi grand et aussi robuste que le premier l'était peu.

La chute de Napoléon arriva, et le contre-maître perdit son emploi. En homme de courage, il tenta d'autres métiers. Sa femme tint un magasin d'épicerie. Lui-même se livra à un commerce d'un autre genre : il achetait de vieux navires pour les démolir et en vendre les débris. Un peu plus tard il fit le même trafic sur les vieux livres. Cette industrie, d'une nature plus littéraire, au moins par les matériaux qu'elle employait, exerça une certaine influence sur l'avenir de Henri Conscience. Chaque jour des voitures, chargées de livres, venaient s'arrêter devant la porte de la demeure paternelle ; les poètes, les savants, les historiens étaient tous portés dans un vaste grenier, pour y attendre le moment où ils seraient transformés en sacs et en cornets. Henri Conscience n'avait pas de plus grand bonheur que d'aller visiter ces malheureux proscrits de la littérature dans leur triste lieu d'exil ; il feuilletait tour à tour chacun de ces volumes condamnés d'avance à une mort ignominieuse. Les pages en étaient muettes pour lui ; mais les gravures, qui parlaient à ses yeux et à son imagination, lui révélaient quelquefois le sens mystérieux qu'il aurait voulu pénétrer. Il s'attachait surtout aux ouvrages de médecine, d'histoire naturelle et de marine, par cette raison toute simple qu'ils contenaient généralement plus d'*images*. Son livre favori avait pour titre : *Merveilleux voyages sur mer de Jean Nieuhof*. C'était un vieil in-folio, tout rempli de portraits d'animaux étranges et de sauvages, et qui avait été imprimé à Amsterdam, chez Jacques Meurs, en 1582.

Digitized by Google

Cependant le soir, dans les veillées de famille, son père lui apprenait à distinguer les caractères de l'alphabet. Bientôt il sut lire, et dès lors on peut dire qu'il dévora le fonds paternel.

Si son esprit se développait, il n'en était pas de même de son corps, resté grêle et chétif comme par le passé. Sa faiblesse était telle qu'il ne put bientôt marcher qu'avec des béquilles; un peu plus tard, ce moyen même devint insuffisant; on était obligé de le transporter d'un lieu à un autre. Il passait alors de longues heures assis à la fenêtre, dans une chaise haute garnie de coussins, triste et muet spectateur des jeux des autres enfants, qu'il voyait se livrer gaiement à leurs ébats dans la rue. Comme il arrive souvent, la mère de Conscience avait une prédilection marquée pour celui de ses fils qui était faible et malade. Elle lui apprenait de naïves prières, lui enseignait les premiers éléments de la doctrine chrétienne, et lui redisait des contes cent fois répétés, mais auxquels l'enfant trouvait toujours un charme nouveau, surtout quand ces récits avaient un caractère merveilleux. La pauvre mère, convaincue que son fils était voué à la mort, et voulant lui adoucir le moment suprême, l'entretenait sans cesse du paradis, dont elle lui faisait les plus naïves et les plus touchantes descriptions : c'était un magnifique jardin, planté de beaux arbres, dont on pouvait cueillir librement les fruits exquis; c'étaient des ruisseaux limpides comme le cristal, sur lesquels flottaient de charmantes petites barques remplies d'enfants. Là on jouait avec des anges, et l'on entendait les sons ravissants d'une musique céleste; là on n'était jamais malade, on ne connaissait pas la souffrance; on y était léger comme l'oiseau, car on avait des ailes, et l'on devenait soi-même un ange du ciel, et le bon Dieu se promenait dans ce beau jardin et distribuait des sucreries si douces, si douces qu'on ne peut s'en faire une idée. A ces peintures, l'enfant ouvrait ses grands yeux étonnés, puis les refermait doucement en se jetant dans les bras de sa mère, et souhaitait d'aller au plus vite dans cette patrie meilleure, qu'on lui faisait si belle et si séduisante.

Vers l'âge de sept ans, selon la prédiction de M. Tartare, une révolution décisive eut lieu dans la santé de Henri. Sans devenir très robuste, il reprit cependant à peu près l'usage de ses membres, dont il avait été privé pendant longtemps, et put vivre de la vie de tous les enfants de son âge. Il entra alors dans une école primaire avec son frère, et y fit de si rapides progrès qu'il dépassa bien vite tous ses condisciples. A la même époque, un grand malheur le frappa : sa mère mourut.

Son père, à la direction duquel il restait exclusivement confié, avait des idées toutes particulières sur l'éducation des enfants. Il

Digitized by Google

pensait qu'on doit autant que possible laisser leur intelligence comme leur corps se développer spontanément. Henri put donc, en toute liberté, aller se mêler aux gamins du voisinage, jouer avec eux le jour sur la place voisine, ou les réunir le soir devant la porte de la maison paternelle. Là on tirait au sort le nom de celui qui devait raconter une belle histoire pour divertir la société; ce n'étaient ni *Peau d'Ane*, ni *Barbe-Bleue*, ni aucun des contes de fées populaires en France qui faisaient les frais de ces séances : c'étaient des traditions touchant à telle rue, telle place, tel quartier de la ville; c'étaient surtout les interminables légendes qui se rattachent au nom du *Lange Wapper*, le croque-mitaine d'Anvers. Il va sans dire que Henri, à qui les longs et tristes loisirs de sa maladie avaient permis de donner l'essor à son imagination, était le plus brillant conteur et le plus habile orateur.

Henri était aussi un spectateur assidu des *Poesjenellenkelder*, ou caves de marionnettes, sorte de théâtres primitifs, particuliers à la ville d'Anvers. Là, pour le prix modeste de quatre cents aux premières, de deux cents aux secondes et de un cent aux troisièmes, on s'asseyait dans la plus étrange salle de spectacle qui se puisse imaginer. Qu'on se figure une cave où quelques lampes, suspendues à la muraille, jettent un jour douteux. Trois chandelles fumeuses éclairent la rampe; un homme, armé d'un gros bâton, fait la police du théâtre et frappe vigoureusement ceux qui troublent l'ordre; une vieille femme, portant dans chaque bras un panier rempli de pommes, de *couques* à l'huile et d'œufs durs, remplit l'office de restaurateur. La toile se lève, les marionnettes paraissent, gesticulent, s'agitent, se combattent, se chassent, se remplacent; on joue *le Docteur Faust*, *Ourson et Valentin*, *Geneviève de Brabant*, ou tout autre drame non moins émouvant, et à la fin du dernier acte la vertu est récompensée, le crime puni, l'orphelin consolé, et la veuve consolée aussi, aux applaudissements enthousiastes de l'auditoire naïf et consciencieux.

Pendant deux ans, Henri suivit avec assiduité ces curieux spectacles, aujourd'hui près de disparaître devant une civilisation plus avancée, et dont il a fixé à jamais le souvenir dans quelques pages de ses *Mémoires*. En même temps, il consacrait ses modestes économies à acheter, un à un, tous les volumes de la bibliothèque bleue; bientôt *la Bourse de Fortunatus*, *Jean de Paris*, *les Quatre fils Aymon* devinrent sa propriété et firent sa lecture habituelle. Toutes ses pensées se dirigeaient vers le merveilleux; tous ses goûts se tournaient vers ce qui paraissait avoir un caractère de récit fabuleux et de tradition légendaire.

La faiblesse de constitution de Henri, qui n'avait pas disparu,

Digitized by Google

quoique sa santé se fût améliorée, le plaçait, vis-à-vis des compagnons de son enfance, dans un état d'infériorité physique qui pesait sur son caractère, et lui inspirait une timidité extraordinaire. Profondément convaincu de cette infériorité, il n'essayait ni de la nier, ni de s'affranchir, et quand, rentrant au logis avec un œil poché ou le nez en sang, il recevait de son père, rude marin, les conseils les plus belliqueux, jamais ses instincts pacifiques n'en étaient ébranlés, jamais il n'éprouvait la moindre tentation d'aller affronter de nouveau des adversaires dont il reconnaissait la supériorité. En toute autre occasion, cependant, il montrait du courage et même de l'audace; il nageait dans l'Escaut comme un rat d'eau, risquait sur la glace des expéditions que personne n'eût osé tenter, et grimpait le premier partout où il y avait chance de se rompre le cou. Mais l'*homme*, l'homme robuste et fort, était l'objet devant lequel il pliait toujours, et dont il n'eût osé ni provoquer ni affronter seulement la colère.

« Bien que plus tard, dit-il lui-même dans ses Mémoires, je me sois affranchi en partie de cette crainte de l'*homme*, je la sens encore souvent agir en moi instinctivement, et il me faut un certain effort pour la dompter. Telle est la loi de la nature; ce que nous avons été dans notre enfance, nous le sommes toujours; le *moi*, si l'on entend par ces mots le caractère individuel, n'est que le résultat collectif des impressions reçues dans nos premières années, et, quoique l'éducation vienne modifier l'homme extérieur, l'enfant n'en continue pas moins à vivre en lui. »

Nous avons insisté sur ce fait curieux, parce qu'il rend compte de bien des événements de la vie de Conscience, qui sont racontés dans ses Mémoires, et qui, sans cela, n'auraient point d'explication.

Henri avait dix ans quand son père prit tout à coup la résolution de quitter la ville et d'aller vivre à la campagne, dans la solitude la plus complète. Pierre Conscience choisit, à cet effet, un endroit fort retiré, nommé le *Coin-Vert*, et situé à un quart de lieue environ de la porte de Borgerhout. Ce lieu, où l'on a construit aujourd'hui un grand nombre de maisons dans le voisinage du chemin de fer, était alors complétement désert. Pierre Conscience y bâtit lui-même, avec l'aide d'un seul ouvrier, une sorte de petit ermitage, qui servit désormais de demeure à sa famille. Là, ses deux fils vécurent dans une retraite presque absolue. Le père s'absentait fréquemment pour les affaires de son commerce, qu'il continuait toujours; et souvent il restait plusieurs jours sans reparaître. Henri Conscience et son frère se partageaient les travaux du jardin et du ménage. Tous les samedis, seulement, une femme de charge venait alléger leur peine, en faisant le gros ouvrage de la maison. Quant

Digitized by Google

à l'éducation proprement dite, il n'en était pas question. Plus d'école, plus de veillée, plus de lecture en commun. « Dieu et la nature, dit Conscience, furent désormais nos seuls maîtres. »

Trois années s'écoulèrent ainsi, trois années de solitude et de recueillement, pendant lesquelles, placé bien rarement en contact avec les anciens camarades de son enfance, il n'eut plus que la vue des merveilles de la nature et des œuvres de Dieu. Laissons-le décrire lui-même l'influence qu'exercèrent sur lui ces sublimes spectacles.

« C'est dans l'ermitage du *Coin-Vert*, dit-il, que s'éveilla en moi le vif et profond sentiment des beautés de la nature. Lorsque je m'éveillai pour la première fois au retour du printemps, tout ce qui m'entourait était nouveau pour moi. Je sentais l'air attiédi pénétrer dans mes poumons; je voyais les perles de rosée scintiller dans le calice des fleurs, les rayons du soleil se jouer dans les brins d'herbe humide, les oiseaux sautiller en chantant à travers le feuillage naissant, des milliers de petits animaux fourmiller sous mes yeux..... J'entendais les mélodieuses roulades du rossignol, et le bourdonnement des diligentes abeilles berçait mon oreille. Tout, autour de moi, chantait, tressaillait d'allégresse et rayonnait, heureux de vivre sous un ciel d'azur profond comme l'immensité.

» Ce spectacle saisissant, le calme qui m'entourait, la solitude dans laquelle je vivais, firent une profonde impression sur mon esprit, et, dès ce moment, je devins un rêveur dans le véritable sens du mot; je passais mes jours dans une continuelle rêverie, et il s'établissait entre moi et les êtres qui vivaient autour de moi un sentiment d'indéfinissable sympathie.....

» Durant ces contemplations, je voyais dans la nature plus qu'elle ne renfermait, et, outre les beautés réelles que voyaient mes yeux, elle se revêtait encore de tous les charmes que lui prêtait mon imagination enthousiaste. Un sentiment de religion et d'admiration pour l'œuvre du Créateur naquit en moi, et souvent je levai les yeux au ciel avec extase pour remercier celui qui a tout fait. »

On reconnaît ici la source de l'inspiration qui a dicté le bel ouvrage intitulé : *Pages du livre de la nature.* C'est, en effet, durant le séjour à l'ermitage de *Coin-Vert* que Conscience aperçut le vieillard dont la douce et imposante figure domine tout son livre, et lui prête, avec les séductions de l'imagination, le charme de la réalité entrevue.

Henri vécut au milieu de ces impressions jusqu'à sa quatorzième année.

A cette époque, un grand événement se produisit dans l'intérieur de la famille Conscience. Le père se fatigua de l'isolement dans le-

Digitized by Google

quel il vivait depuis quelques années; il se remaria, quoiqu'il eût atteint quarante-sept ans, vendit l'ermitage du *Coin-Vert* et vint se fixer dans le faubourg de Borgerhout. La nouvelle épouse était une jeune femme de vingt-cinq ans, d'une humeur douce et d'un caractère fort simple, qui, comme le rapporte Conscience, « prévoyait que Dieu lui donnerait des fils. » Dieu réalisa en effet ses prévisions : elle eut neuf enfants, et, comme elle n'avait rien apporté en dot pour élever sa nombreuse famille, elle dut introduire dans le ménage la plus rigoureuse économie. En même temps, elle conseilla à Pierre Conscience de donner un état aux deux fils du premier lit, qui étaient déjà capables de se suffire à eux-mêmes. Dans un conseil privé où les intéressés, comme d'habitude, ne furent pas appelés, on décida que l'aîné, qui était savant, serait instituteur, et le second, qui était robuste, menuisier.

Il y avait alors dans le faubourg de Borgerhout une institution qui, sous l'habile direction d'un homme que Conscience se plaît à louer, M. Verkammen, ne le cédait en rien aux meilleures de la ville; Henri y fut placé d'abord comme élève. En peu de temps, il devint surveillant, puis sous-maître pour les classes inférieures. M. Verkammen s'était intéressé à son jeune et brillant élève; il lui donna des leçons d'anglais qui le mirent bientôt à même de se servir utilement de cette langue. Un peu plus tard, il alla dans l'institution de M. Shaw achever de s'instruire dans la langue française. Enfin, ayant terminé ses études, il entra, grâce aux recommandations de M. Shaw, dans l'institution de M. Delin, où les fils de la noblesse et de la haute bourgeoisie d'Anvers commençaient leur éducation. Là, il fut chargé, comme sous-maître, de la direction des classes inférieures. Il avait alors seize ans. Nous passons les incidents, souvent curieux, qui se rattachent au séjour de Conscience dans cette maison. Le principal attrait de ce récit ne pourrait être que dans la grâce des descriptions et la finesse d'observation qu'on trouve dans l'original, mais que notre sèche analyse détruirait infailliblement, et nous nous hâtons d'arriver à la grande époque, à l'époque décisive de la vie de Conscience.

La révolution de 1830 venait d'éclater en France. Le contre-coup s'en fit ressentir dans toute l'Europe. Ici, nous laissons la parole à l'auteur. Lui-même va nous raconter les événements qui troublèrent sa destinée et imprimèrent à sa carrière une direction toute nouvelle.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

I

A cette époque, la Belgique, réunie à la Hollande sous le nom de royaume des Pays-Bas, obéissait à un seul souverain. Cet état de choses durait depuis 1815.

Peu à peu cependant une certaine rivalité s'était élevée entre les deux nations. Au sein des Chambres législatives, les représentants belges opposaient une résistance opiniâtre au gouvernement qui, guidé par une imprudente partialité, réservait presque exclusivement aux Hollandais les avantages qui pouvaient résulter de la réunion des deux peuples. De vifs débats sur les libertés proclamées par la loi fondamentale et sur la religion vinrent encore attiser la discorde.

Quant à moi, je ne savais rien de ce qui se passait dans les régions de la politique ; jamais un journal ne me tombait sous les yeux, et d'ailleurs, pendant plusieurs années, les démêlés et les luttes parlementaires n'eurent d'autre but apparent que de mettre un frein à l'injuste supériorité attribuée aux provinces du nord sur celles du midi.

Mais quand, en juillet 1830, arriva en Belgique la nouvelle que le trône des Bourbons avait été brisé en France par une triomphante insurrection, le mot liberté fut répété avec enthousiasme tout haut ou tout bas, même dans les écoles.

Liberté ! combien ce mot ne devait-il pas parler à ma jeune âme, à moi qui, depuis quatre années, regardais la vie qui m'était faite comme une intolérable servitude !

A la vérité, ce beau mot, ce mot magique n'avait pas de sens précis pour mon intelligence. La liberté, c'était pour moi le moyen d'échapper à l'obéissance envers ma belle-mère ; la liberté, c'était la possibilité de faire mon entrée dans le monde en homme, et de ne pas rester davantage, comme un enfant, courbé sous le joug de la honte et des humiliations.....

Ce mot ne disait rien de plus à mon âme, et pourtant il faisait monter le sang à mon cerveau, il relevait ma tête penchée, il gonflait joyeusement ma poitrine, il élargissait tout d'un coup mon horizon, il découvrait à mes yeux éblouis un avenir vague sans doute, mais du moins plus vaste et plus beau que celui que j'entrevoyais auparavant.

Dans la nuit du 25 août 1830, la révolution éclata à Bruxelles ;

Digitized by Google

la force armée fut expulsée de la ville, et l'antique drapeau brabançon aux trois couleurs fut arboré en signe de triomphe sur la tour de l'Hôtel-de-Ville. Le 23 septembre, le prince Frédéric des Pays-Bas s'approcha de Bruxelles à la tête d'un corps de dix mille hommes, et occupa le parc voisin du Palais-Royal.

Sur ces entrefaites, de nombreux insurgés, venant de toutes les provinces, mais surtout de la partie wallonne du pays, étaient accourus dans la capitale; et même des corps entiers de volontaires français se rendirent à Bruxelles. On était décidé à tenir tête aux troupes du prince Frédéric.

Après un combat acharné, qui dura trois jours sans interruption, l'armée hollandaise fut forcée de battre en retraite et prit la route d'Anvers, dont la forte citadelle, commandée par le vieux général baron Chassé, lui offrait un solide point d'appui. Les Hollandais furent suivis de près par les volontaires bruxellois, et après différents combats livrés à Duffel, à Lierre et à Waelhem, les premiers se virent obligés de précipiter encore leur retraite.

Anvers n'avait pas encore pris part à l'insurrection, bien que les esprits y fussent en proie à une vive fermentation. L'institution de M. Delin, où je remplissais les fonctions de sous-maître, était fermée comme tous les autres établissements d'instruction; je me trouvais à Borgerhout[1] chez mon père, courant tous les jours, du matin jusqu'au soir, pour recueillir les bruits de la rue, et aspirant à la liberté promise, sans bien comprendre néanmoins comment elle pouvait contribuer à changer ma position.

Un matin que j'étais dans la campagne avec mon frère, nous entendîmes tout à coup le sourd grondement du canon. Un cri de joie nous échappa, et nous nous écriâmes avec enthousiasme :

« Les Belges! voilà les Belges! Vive la liberté! »

Et sans savoir ce que nous faisions, nous nous mîmes à courir de toutes nos forces dans la direction de la commune de Berchem, d'où semblait venir le bruit de l'artillerie. A peine avions-nous franchi le pont de la chaussée d'Herenthals, que nous vîmes, non loin de nous, la fumée d'un grand incendie monter vers le ciel en épais nuages, derrière un rideau de haies et d'arbres. Un vieillard, une femme et une jeune fille passèrent auprès de nous en courant et en se lamentant; chacun d'eux tenait une vache en laisse, et ils s'efforçaient, avec mille exclamations d'effroi, de hâter la marche de ces animaux. Ils étaient tellement saisis de frayeur, qu'ils se jetèrent à l'eau dans un endroit où la rivière était peu profonde, tirèrent leurs bestiaux

[1] Faubourg d'Anvers.

Digitized by Google

sur l'autre bord, et, comme s'ils avaient été poursuivis, se remirent à fuir dans la direction de Borgerhout.

Cette scène avait attiré un instant notre attention; mais bientôt nous nous remîmes en route et approchâmes enfin du foyer de l'incendie.

C'était à Zurenberg, entre Borgerhout et Berchem; une grande ferme était tout en flammes : les obus et les bombes lancés par les Belges y avaient mis le feu. Déjà l'étable était entièrement consumée et les corps à demi carbonisés d'une douzaine de vaches gisaient au milieu des débris du toit de paille sous lesquels couvait encore l'élément destructeur.

Nous rencontrâmes là quelques soldats hollandais occupés à détacher du corps des bestiaux tués par le feu, des lambeaux de chair qu'ils dévoraient à belles dents. Mon frère et moi nous goûtâmes de ce mets peu appétissant, auquel nous trouvâmes l'amertume du fiel et un affreux goût de paille brûlée.

Comme j'avais l'air d'un enfant, et que mon frère était plus jeune que moi, les Hollandais nous laissèrent sans défiance à proximité de l'incendie. L'un d'eux nous donna néanmoins le conseil amical de quitter la place, parce que nous courions risque de la vie; mais nous nous posâmes en héros et nous demeurâmes, précisément parce qu'on nous engageait à partir.

De temps en temps, un obus tombait encore sur la ferme en feu. Nous entendions des milliers de coups de fusil; il était évident que les deux armées étaient aux prises; mais le véritable combat semblait engagé du côté de Berchem.

C'est à cette heure fatale que le jeune et héroïque comte Frédéric de Mérode tombait, frappé d'une blessure mortelle, dans les rangs des Belges.....

Un obus s'abattit dans un champ, non loin de nous et s'enfonça à deux pieds environ dans le sol. A l'exemple des soldats hollandais, nous nous couchâmes par terre, attendant l'explosion du projectile. Assez longtemps après les soldats se relevèrent, et j'entendis dire que la mèche de l'obus était éteinte. Nous nous approchâmes de l'endroit où il était tombé, et je le déterrai avec les mains.

La possession de l'obus me donna un orgueil extrême; le bras chargé du projectile meurtrier, je vins me planter devant les soldats hollandais, et je relevai la tête avec fierté, comme si chacun eût dû admirer ma bravoure. Les Hollandais semblèrent prêter peu d'attention à moi et à mon obus; le fusil chargé, ils se tenaient en ce moment derrière les murs fumants de la ferme, et paraissaient écouter avec inquiétude un bruit lointain qui semblait les effrayer.

Tout à coup, nous entendîmes le tambour battre la charge der-

Digitized by Google

rière un taillis assez éloigné, et immédiatement après nous vîmes une troupe d'hommes vêtus de blouses bleues se déployer à quelque distance : c'étaient les Belges qui assaillaient par une vive fusillade cet avant-poste des Hollandais.

Nos soldats, trop peu nombreux pour faire résistance, abandonnèrent la ferme en toute hâte ; en les voyant fuir, nous fûmes frappés d'effroi. Mon frère et moi, qui portais toujours l'obus sur le bras, nous nous éloignâmes de la ferme en courant de toutes nos forces, et nous apportâmes à Borgerhout la nouvelle de la victoire des Belges.

En effet, les Belges étaient sortis vainqueurs du combat de Berchem ; les forces hollandaises s'étaient retirées dans les murs de la ville.

A midi, une partie des volontaires belges s'étaient déjà installés dans le faubourg et la commune de Borgerhout, avec des billets de logement. Nous reçûmes chez nous deux jeunes Bruxellois qui ne cessaient de s'extasier sur la délivrance probable du pays, et répétaient avec un tel enthousiasme les mots de patrie, de liberté et d'indépendance, que leur parole inspirée m'arracha des larmes de sympathique admiration.

L'un d'eux n'avait pas deux ans de plus que moi. Lui aussi avait été sous-maître à Bruxelles, et la tournure de son esprit s'accordait assez avec le mien. Dès ce jour, il fut mon ami ; je le suivis partout ; je demeurai à côté de lui, même quand il alla, non loin des remparts de la ville, se poster derrière une barricade et tirer sur les soldats hollandais, exposé à une grêle de biscaïens. Je ne le quittai pas jusqu'au moment où il revint avec moi au logis paternel.

Quand on voyait les *Belges* (ainsi les nommait-on) réunis en assez grand nombre, leurs rangs offraient un spectacle étrange et dont on ne peut aujourd'hui se former une idée. L'uniforme adopté semblait se composer d'une blouse bleue garnie au col et aux bras d'un étroit liseré rouge, et d'une sorte de bonnet de police garni de fourrure, dont la partie supérieure retombait en pointe. Les officiers et les sergents étaient reconnaissables au nœud de ruban tricolore qu'ils portaient au bras.

Toutefois, ceux qui étaient ainsi vêtus ne formaient pas la majorité ; les autres portaient des habits et des vêtements de toute espèce : au milieu de fracs, de vestes et de blouses grises, on voyait se détacher çà et là l'uniforme d'un soldat hollandais ou le dolman d'un hussard, et chez les volontaires abondaient les chapeaux, les casquettes, les shakos, les colbacks et même les bonnets de coton à raies rouges.

Il en était de même de l'armement de ces hommes. Ceux à qui

Digitized by Google

leurs ressources personnelles avaient permis de s'équiper à leur gré, portaient infailliblement la blouse bleue mentionnée plus haut, mais en toile fine, et le bonnet de police ; des guêtres de cuir, attachées par des boutons blancs enfermaient leurs jambes, jusqu'aux genoux. Leurs armes étaient de magnifiques fusils de chasse à deux coups ornés de ciselures ; le sabre d'officier, à lame recourbée, à fourreau d'acier, traînait derrière, et leur ceinture était garnie de deux grands pistolets à coup double.

Plus de cinq cents étaient équipés de la sorte ; les autres portaient pour la plupart des armes trouvées dans les casernes et les magasins hollandais, ou enlevées aux prisonniers de guerre et aux déserteurs. Un grand nombre n'avaient pour toute arme qu'un fusil de chasse rouillé et souvent sans chien, un sabre, une pique, une baïonnette, ou même un simple manche à balai.

Les hommes n'étaient pas d'origine moins diverse que les pièces de leur équipement : dans tout groupe de volontaires, quelque peu nombreux qu'il fût, on pouvait entendre les dialectes de toutes nos provinces, et même y reconnaître, à leur langage, des Français et des Allemands.

Partout où les volontaires se trouvaient réunis, ils chantaient sans relâche, et l'on entendait de loin monter dans les airs les refrains que leur inspirait leur humeur martiale. Souvent ils redisaient *la Brabançonne*, mais plus souvent encore *la Parisienne*, ce refrain de la dernière révolution française :

En avant, marchons
Contre leurs canons;
A travers le fer, le feu des bataillons,
Courons à la victoire!

On entendait rarement *la Marseillaise*.

Tous étaient souillés et couverts de boue ; ils semblaient tirer orgueil du mauvais état de leur costume, et se seraient bien gardés de faire disparaître la poudre qui noircissait leur visage. J'en vis même quelques-uns se barbouiller les lèvres avec de la poudre mouillée pour se donner un aspect plus redoutable.

Jamais les volontaires belges n'eussent pu, par leurs propres forces, pénétrer dans la place, solidement fortifiée ; mais, tandis qu'ils lâchaient de loin des coups de fusil contre les remparts et perdaient inutilement quelques hommes sous la mitraille et les biscaïens hollandais, le peuple, dans Anvers même, était entré en insurrection.

Le lendemain matin, je me trouvais avec mon ami le Bruxellois à Saint-Willibrord, non loin de la barricade élevée tout près de la ville, aux environs de la salle de danse appelée *la Pomme-d'Or*.

Digitized by Google

Pendant toute la nuit, on avait entendu retentir dans la ville une vive fusillade, et, en ce moment encore, elle continuait sans interruption.

J'avais un grand pistolet qui avait jadis appartenu à un dragon français, et que j'avais pris à la maison. Je me trouvais au milieu des Belges ; je parlais de la liberté et de la patrie, comme si j'eusse pris part à tous les combats de Bruxelles, de Waelhem et de Berchem. Personne ne trouvait à y redire, parce qu'il était impossible de se connaître les uns les autres dans une réunion d'hommes venus de toutes parts.

Un officier supérieur était sans doute logé chez mon ami, Jean Delaet, car je voyais à tout instant des gens entrer et sortir avec des lettres, et enfin, lorsque la nouvelle se répandit que les Anversois s'étaient rendus maîtres de deux portes de la ville, le signal de battre le rappel fut donné, à ce qu'il me sembla, de la demeure de Delaet.

Tous les Belges qui se trouvaient dans notre faubourg se réunirent précipitamment, et leur troupe en désordre se mit en marche vers la ville, enseignes déployées. Mon ami le Bruxellois était un téméraire, si jamais il en fut ; bien que nous ne sussions pas encore comment nous serions reçus, il s'efforçait de rester au premier rang ; je ne le quittai pas un instant et, tenant d'une main fatiguée mon grand pistolet, je me mis à courir à côté de lui en poussant des cris de joie.

Lorsque nous arrivâmes au pont-levis, nous aperçûmes encore, vers la porte de Borgerhout, des soldats hollandais qui gagnaient la citadelle. Toutefois, nous pénétrâmes dans la ville sans rencontrer de résistance sérieuse, et nous y fûmes accueillis par les acclamations des Anversois en armes, qui avaient forcé les Hollandais à la retraite.

A peu de distance de la porte, au coin de la rue dite *Meulenberg*, stationnait un groupe de pauvres femmes qui criaient avec enthousiasme : Vivent les Belges ! Elles semblaient ivres ou folles. L'une d'elles, laide et repoussante vieille, m'aperçut ; mon air d'extrême jeunesse lui inspira probablement un sentiment d'admiration ou de pitié, car elle s'élança vers moi les bras tendus et en s'écriant :

« Ah ! mon cher petit belge ! viens ici, mon enfant ; il faut que je t'embrasse, quand même le roi serait là ! »

Elle se jeta à mon cou avec tant de vivacité et de brusquerie que, cédant à cette accolade inattendue, je tombai en arrière sur le sol avec la vieille, et me blessai à la tête. Mon ami le Bruxellois chassa cette vieille folle et m'aida à me remettre sur mes pieds.

En ce moment, on apporta du haut des remparts le corps inanimé

Digitized by Google

d'une vivandière hollandaise ; le sang coulait encore en abondance sur ses vêtements, et le petit baril de genièvre, suspendu à ses courroies, traînait derrière elle.

Cette femme était restée un peu en arrière, lors de la fuite des soldats hollandais ; elle passait devant la porte au moment même où les volontaires commençaient à la franchir. Les premiers qui l'aperçurent ne voulurent pas faire feu sur une femme ; mais la vivandière leur fit de la main un geste de mépris et de moquerie. Un fusil la mit en joue, et la courageuse femme tomba : une balle lui avait traversé le cœur. La vue du cadavre nous arrêta un instant ; puis je suivis mon ami le Bruxellois du côté de la grande place, où tous les fusils furent déchargés en signe de réjouissance, au milieu de cris et d'exclamations qui défient toute description.

Mon ami me persuada que je devais tirer aussi, et pour me mettre en état de le faire, il chargea mon grand pistolet, qui n'avait peut-être pas vu le feu depuis le temps de Napoléon.

Il me le mit en main et m'enseigna comment je devais tenir le bras courbé, à cause du recul de l'arme. Je suivis ses instructions, et je lâchai bravement le coup. Comment la chose se passa, je l'ignore ; mais le pistolet fit entendre une forte détonation et me donna une telle secousse, que je me crus anéanti. Le coude et les épaules me faisaient tellement mal, que mon ami pensa éclater de rire en voyant ma piteuse figure.

Cependant, la douleur ne tarda pas à se dissiper. Nous restâmes sur la place, aux environs de la grand'garde ; les bourgeois apportèrent des vivres et de la boisson, et je mangeai dans la même marmite que mon ami.

Vers deux heures après midi, nous nous rendîmes à la *Place-Verte*, où l'on était en train de piller l'arsenal. Je vis une foule de gens en sortir comme un torrent ; chacun d'eux portait sur l'épaule un fusil neuf, et comme la possession d'un fusil était mon plus vif désir, je priai le Bruxellois d'entrer avec moi dans l'arsenal, pour essayer si je ne pourrais pas aussi m'y procurer une arme.

Après de longs efforts, j'arrivai dans un magasin où se trouvaient empilées un grand nombre de caisses longues ; je pris un fusil dans l'une d'elles. Pendant ce temps mon ami disparut, et quelques recherches que je fisse dans l'arsenal, je ne parvins pas à le retrouver.

Je me postai à l'entrée de l'édifice, regardant avec anxiété la foule qui entrait et sortait, et quand, après une heure d'attente, je n'eus pas revu mon ami, je fus sur le point de pleurer de chagrin. Le Bruxellois était mon courage, ma force ; c'était lui qui faisait de moi un homme ; après l'avoir perdu, j'étais redevenu un enfant, qui n'était pas même de taille à faire un soldat de la révolution.

Digitized by Google

Je remarquai seulement alors une particularité dans mon fusil, particularité qui se retrouvait chez tous ceux qui sortaient de l'arsenal ; les Hollandais, avant de se retirer dans la citadelle, avaient emporté tous les chiens, de sorte qu'une foule de gens parcouraient la ville avec des armes à feu dont il leur était impossible de faire usage.

J'étais toujours devant l'arsenal, priant Dieu intérieurement de me faire retrouver le Bruxellois ; j'entendis tout à coup le bruit sourd et lointain du canon, et, bientôt après, retentit dans toute la ville ce terrible cri d'alarme :

« Le bombardement ! le bombardement ! »

En effet, lorsque les Belges, malgré un armistice qui avait été conclu, parurent aux approches de la citadelle et voulurent s'emparer par surprise d'un arsenal situé à l'extrémité de la rue du Couvent, et encore occupé par les Hollandais, le baron Chassé donna l'ordre de lancer sur la ville des bombes et des boulets rouges. Les nombreux bâtiments de guerre, qui se trouvaient en rade dans l'Escaut, joignirent leur feu à celui de la citadelle et des forts, de sorte qu'Anvers se trouva assailli, dans toutes les directions, par une véritable pluie de projectiles destructeurs et de bombes incendiaires.

Sans prendre garde au danger, j'errai jusqu'au soir d'une rue à l'autre, visitant toutes les places et tous les marchés, mon fusil mutilé sur l'épaule, pour découvrir, s'il était possible, mon ami le Bruxellois. Je ne le retrouvai pas, et je ne l'ai jamais revu depuis, ce qui me porte à penser qu'il aura été tué ce jour-là, soit sur le quai, soit dans la rue du Couvent.

A onze heures du soir, j'étais sur la grande *place*, près du corps de garde central. Le bombardement avait atteint son plus haut degré d'intensité ; la ville tremblait jusqu'en ses fondements sous le retentissement du formidable feu des vaisseaux de guerre..... Du sein de la citadelle, d'innombrables bombes s'élevaient dans les airs, décrivaient lentement leur courbe dans l'espace et venaient éclater sur une place ou l'autre, en tuant ou détruisant tout autour d'elles. De temps en temps, le morne silence des rues était troublé par le rebondissement d'un projectile que suivait une épouvantable explosion, et toutes les vitres tombaient en pièces, brisées par la violence de la secousse.

L'entrepôt royal, où se trouvaient entassées des marchandises de tous les pays, pour une valeur de plusieurs millions, était tout en feu : l'antique église de Saint-Michel fut aussi dévorée par l'incendie ; des flammes gigantesques ondoyaient jusqu'au sommet des tours, comme une mer ardente dont les vagues d'un rouge sanglant auraient été fouettées par un vent furieux. Des nuées d'étincelles et d'énormes

Digitized by Google

débris enflammés, s'élançaient comme un torrent du sein de ce volcan, où d'incalculables richesses, venues de tous les points du monde, se consumaient au milieu des formidables mugissements de l'incendie. Le ciel était sanglant; dans les rues désertes on pouvait tout distinguer sous les reflets fauves et sinistres de la flamme. La ville entière semblait vouée à une destruction certaine !....

En ce moment, un officier vint crier à la grand'garde :

« Des hommes de bonne volonté ! »

C'était l'appel usité toutes les fois qu'on avait besoin de bras pour accomplir une tâche ou porter secours quelque part. Rien n'était encore organisé, et chacun agissait à sa guise.

L'officier dit qu'il se trouvait derrière l'hôtel de ville trois caissons de poudre qu'il fallait nécessairement conduire hors de la ville, si l'on ne voulait les voir sauter d'un instant à l'autre.

Je m'offris avec quelques autres et nous nous mîmes à escorter les caissons confiés à notre garde.

Nous arrivâmes sans encombre jusqu'aux environs de la porte de Borgerhout; mais là, il nous fut impossible de nous ouvrir un passage à travers la foule épouvantée qui, criant, gémissant, se lamentant, priait et suppliait qu'on lui permît de sortir de la ville. A titre de soldat armé, je pus percer les rangs épais du peuple et me rapprocher de la porte pour voir ce dont il s'agissait. Là, un spectacle que je n'oublierai jamais frappa mes yeux. Je vis des mères portant des enfants malades, des vieilles femmes décrépites, des vieillards, des enfants, tous à genoux, tendant des mains suppliantes et, les yeux pleins de larmes, conjurant la garde de leur ouvrir la porte. Ils offraient tout ce qu'ils avaient d'or et d'argent et jetaient de temps en temps un regard plein d'effroi et d'horreur vers la ville d'où les lueurs sanglantes de l'incendie venaient frapper leurs yeux.

On en laissa sortir quelques-uns en ma présence; mais lorsque, sur la demande de notre officier, la porte fut complétement ouverte pour laisser passer les caissons, mille cris de joie s'élevèrent dans la foule, et tous, hommes, femmes, enfants, malades et impotents, se précipitèrent à travers la porte en remerciant Dieu. Comment personne ne fut écrasé sous nos caissons, j'ai peine à le comprendre; car, pour ne pas être repoussés par la garde, une foule de fugitifs se glissèrent en rampant sur les mains entre les roues et au milieu des pieds des chevaux. Pour donner une idée de la terreur qui s'était emparée des habitants, je veux citer en passant un fait dont les témoins vivent encore. Chez un tonnelier de la Longue-Rue-Neuve, les gens de la maison s'étaient réfugiés dans la cave pendant le bombardement. Tout à coup, un obus ou une bombe tomba non loin de là, dans la

Digitized by Google

rue des Frères-Cellites et abattit une cheminée. Le bruit des pierres qui s'écroulaient sur les toits épouvanta tellement ces gens cachés sous terre, qu'ils quittèrent la cave en toute hâte, la fermèrent, franchirent la porte de la ville, et marchèrent fiévreusement pendant plusieurs heures avant d'oser se croire en sûreté. Sans s'en apercevoir, ils avaient abandonné et enfermé dans la cave le chef octogénaire de la famille. Quarante-huit heures s'écoulèrent avant que le pauvre homme fût délivré de sa prison par des passants qui avaient entendu ses cris de détresse.

Une fois sortis de la ville, nous traversâmes le faubourg avec nos caissons et nous les conduisîmes jusqu'à une plaine qui porte le nom de plaine de Borgerhout, où nous les installâmes entre une petite auberge et un gigantesque moulin de pierre. Nous fûmes appelés dans l'auberge pour recevoir chacun notre numéro et régler les tours de garde. Sur une demande de l'officier qui nous commandait, je hasardai une timide observation au sujet des chemins qui aboutissaient au lieu que nous occupions. Un des volontaires, — je crois que c'était un Anversois, — me jeta un regard dédaigneux, et s'écria en frappant le sol de la crosse de son fusil :

« Que dit ce blanc-bec ? Je ne veux pas monter la garde avec des enfants, moi ! »

Et, m'enlevant mon fusil au milieu des éclats de rire des spectateurs, il ajouta :

« Retourne à la maison, mon petit bonhomme, et va demander le sein à ta mère ! »

Sans répondre un mot à cette humiliante plaisanterie, je quittai le corps de garde, le cœur brisé. Si j'eusse eu la hardiesse de répliquer au railleur, et de faire valoir mon droit de combattre pour la patrie, on m'eût probablement respecté en me donnant raison. Mais il était alors dans ma nature de céder toujours devant *l'homme*, dès qu'il se posait vis-à-vis de moi, la menace à la bouche. Je pouvais braver le feu, le canon, tous les dangers ; je ne redoutais que *l'homme*, en qui je voyais un être supérieur devant lequel je devais m'incliner. Ce sentiment datait de mon enfance, et tenait sans doute à ce que ma force physique était restée trop au-dessous des désirs et des apirations de mon cœur.

Le cœur gros de chagrin et de confusion, gémissant sur la perte de mon ami le Bruxellois, je regagnai lentement la demeure paternelle, que je trouvai toute remplie de fugitifs. Dans toutes les chambres, des literies étaient étendues au milieu de bottes de paille. Une trentaine d'habitants de la ville étaient venus demander l'hospitalité chez nous. Il en était de même dans toutes les maisons, les étables et les granges aux alentours d'Anvers ; les villages, dans

Digitized by Google

un rayon de cinq lieues, regorgeaient de familles anversoises. Mon père m'adressa une sévère remontrance pour être resté si longtemps hors de la maison paternelle; mais quand je racontai, en présence de nos hôtes étrangers, ce que j'avais fait et vu, sa colère se calma, et il trouva bien que j'eusse montré tant d'intrépidité.

Le bombardement avait été suspendu le même jour, à la suite d'un armistice dont le baron Chassé lui-même avait fixé les conditions. La principale stipulation était que les Hollandais resteraient en pleine et tranquille possession de la citadelle, des vaisseaux et des forts, y compris la Tête-de-Flandre au delà de l'Escaut, tant que l'armistice ne serait pas dénoncé par l'une des deux parties.

Le lendemain, j'étais extrêmement triste, mille idées étranges me passaient par la tête : je rêvais d'éclatants faits d'armes et de gloire militaire. Parfois, je me voyais moi-même en présence de l'ennemi, au moment où l'on en venait aux mains; je brandissais mon épée et, m'élançant en avant, j'invitais mes compagnons à faire preuve d'héroïsme. Grâce à mon intrépide bravoure et surtout à mon éloquence, l'ennemi était battu, et chacun dans l'armée belge admirait le frêle jeune homme qui avait montré tant de valeur. Après ce beau rêve, venait le désenchantement. Le héros imaginaire se ressouvenait que, la veille même, il s'était laissé désarmer sans résistance, et qu'on lui avait dit ironiquement de retourner auprès de sa mère. Alors, je me dis très sérieusement que la valeur de l'homme dépend souvent de l'époque où il est né; car si je fusse né dix ans plus tôt, personne ne m'eût contesté la qualité d'homme, et j'eusse pu éprouver si vraiment une âme de héros faisait battre mon cœur. Le résultat de ces réflexions fut que j'allai me contempler de pied en cap dans une glace, en donnant à mon visage un air aussi grave et aussi martial que possible. Je dus reconnaître moi-même qu'extérieurement j'avais encore beaucoup de l'enfant, et, frappant du pied avec dépit, je déplorai le malheur d'être si petit.

Cependant les idées de gloire militaire se réveillaient toujours dans ma tête; j'avais été homme pendant un jour entier; ce souvenir était trop séduisant pour ne pas exercer sans cesse sur moi une irrésistible attraction. Dès le jour même, je déclarai à mon père que je voulais être soldat, afin de combattre pour la liberté et la patrie; il s'efforça de me faire comprendre que j'étais encore trop jeune, mais je persistai dans mon projet. Il est probable qu'il ne croyait pas à ma résolution, car il me quitta avec un sourire incrédule et moqueur, qui suffisait pour me décourager et faire évanouir en fumée mes rêves belliqueux.

Pendant quatre jours encore, je demeurai indécis, errant à l'aventure, jetant un regard d'envie et de désir sur les Belges, qui tra-

Digitized by Google

versaient notre faubourg pour se rendre aux frontières hollandaises. On m'avait fait dire de me rendre chez M. Delin pour aider à remettre en état l'école qui, grâce au bombardement, se trouvait toute bouleversée.

Il était une heure avancée de l'après-dîner[1] quand je quittai l'école, et, tout rêveur, me rendis à la *Grand'Place* et à la Place-Verte dans l'espoir de voir les Belges. Sur cette dernière place, j'aperçus une maison dont une fenêtre portait cette inscription en grandes lettres : *Bureau d'engagement.* Je demeurai, pendant une bonne demi-heure, immobile, l'œil fixé sur cette maison. Une indéfinissable émotion s'était emparée de moi. Ma poitrine se gonflait, mon cœur battait tumultueusement, mes joues étaient brûlantes. Une lutte fébrile s'engagea en moi. Je pouvais être soldat, et acquérir par là le droit incontestable de prendre les armes pour la liberté ; mais mon père y consentirait-il ? Déjà je le voyais devant moi ; son regard sévère m'ôtait tout courage ; sa redoutable parole me faisait trembler..... Puis je me rappelais avec tristesse toutes les blessures qu'avait valu à mon cœur mon humble condition ; je songeais avec anxiété que mon école allait se rouvrir..... En même temps, mon âme, ivre de liberté, rêvait la gloire et les actions héroïques. Mes appréhensions cédèrent enfin à la puissance magique de l'émotion qui me dominait, et j'entrai, tout frémissant, dans le bureau.

Quatre ou cinq officiers, parmi lesquels se trouvait un capitaine du nom de Fichaux, étaient assis devant un pupitre. Sur ma demande on me fit signer un engagement de deux ans qui, quatre mois plus tard, fut échangé contre un de cinq ans. J'avais alors dix-sept à dix-huit ans.

Je reçus un billet de logement qui m'assignait comme gîte la demeure de M. Van Ertborn, sur le Petit-Marché ; je n'y trouvai qu'un domestique et une servante. Je demandai une plume et du papier, et me mis à écrire à mon père ; je lui dis que j'avais signé un engagement de deux années comme volontaire au service de la Belgique ; je le priai de me pardonner dans le cas où la détermination que j'avais prise lui déplairait. Je terminai par un affectueux adieu, en lui annonçant que, le lendemain à midi, je partais pour la frontière avec une foule d'autres volontaires.

Après avoir passé une nuit sans repos, je me levai au point du jour. Je possédais une pièce d'or dont un de ceux qui avaient cherché un refuge chez mon père m'avait fait présent. Moyennant cet argent, j'achetai à un Belge un vieux sabre sans fourreau

[1] On dîne à midi en Flandre.

Digitized by Google

et une giberne sans bandoulière : je suspendis celle-ci sur mon épaule avec une corde, et une étroite courroie assura le sabre à mon côté. Ainsi équipé, je me mis à parcourir la ville en tous sens, la tête haute, et le cœur plein d'un joyeux orgueil. Un pareil accoutrement n'avait, à cette époque, rien de ridicule ; on voyait courir par les rues une foule de gens qui n'avaient qu'un grand couteau ou un shako hollandais pour prouver qu'ils étaient entrés au service de la patrie.

Ma qualité de soldat légalement engagé, qualité que personne ne pouvait me contester, me donnait beaucoup d'aplomb, et quand dix heures sonnèrent, j'allai bravement, sur la place Verte, me mettre dans les rangs des volontaires qui, ainsi que moi, devaient être incorporés dans les nouvelles compagnies, et partir, quelques heures après, pour la frontière.

Pendant qu'on faisait l'appel, une vive frayeur me saisit soudain ; à quelque distance de là mon père arpentait la place de haut en bas, tournant la tête de tous côtés pour me découvrir. Je voyais, à la sévérité de son regard et au pli qui contractait sa lèvre, qu'il était fort irrité. J'espérais, en me faisant aussi petit que possible, échapper à son œil inquisiteur, quand tout à coup on appela mon nom. Mon père l'avait entendu et marcha droit vers moi. Il me saisit par l'oreille, comme si je n'eusse pas été soldat, m'attira hors des rangs, à la vue de mes compagnons, et me dit d'un ton impératif :

« Allons, suis-moi ! »

Je crus mourir de honte ; mais j'étais si accoutumé à respecter mon père, que, la tête basse, je marchai avec lui jusqu'au Palais-de Justice. Là, il s'arrêta et se mit à me reprocher amèrement, et à haute voix, ce qu'il appelait mon évasion de la maison paternelle. Il assurait que l'engagement que j'avais signé n'était pas valable et voulait absolument m'emmener avec lui : cependant mes supplication parurent enfin le vaincre. Ses idées changèrent soudain de cours : « Ce n'est donc pas un coup de tête, me demanda-t-il ; ce que tu as fait est le résultat d'une mûre réflexion ? Eh bien ! va te battre pour ton pays. La vie de soldat te fera peut-être du bien et chassera de ton cerveau les songes creux qui t'empêchent de devenir un homme. Viens avec moi, je vais t'acheter une blouse et un bonnet de police, pour que tu ressembles du moins à tes camarades. »

Cette fois, mon père agit avec douceur envers moi ; il m'acheta une blouse en fine toile, garnie de liserés rouges, un beau bonnet de police et un ceinturon laqué.

Tandis qu'on était toujours occupé, sur la place Verte, à former les nouvelles compagnies, je me promenais de long en large avec

Digitized by Google

mon père. Il m'expliquait ce que c'était que la vie de soldat, et s'efforçait de m'aguerrir d'avance contre les mille contrariétés que je rencontrerais. Il me dit, entre autres choses : « Vois-tu, des caractères comme le tien ne sont pas faits pour la vie militaire ; tu es trop sensible. Une bonne parole te rend content, mais aussi un mot dur te fait profondément malheureux. S'il t'arrive quelque désagrément, tu tournes et retournes la chose dans ta tête pendant plusieurs jours et, grâce à tes rêveries déraisonnables, tu exagères tout. Il faut te défaire de cette mauvaise habitude et prendre ton parti de l'apparente rudesse que tu rencontreras chez tes camarades et tes supérieurs. Persuade-toi d'avance que les soldats et les officiers mêmes ont recours aux mots les plus énergiques pour exprimer les choses les plus ordinaires. Si tu perds cela de vue, dix fois pour une tu te sentiras blessé, humilié ; tu seras songeur et triste. Il est temps que tu deviennes homme, puisque tu veux agir en homme. »

Un roulement de tambour coupa court aux sages conseils de mon père ; les volontaires allaient partir.

Lorsque mon père me serra dans ses bras au moment du départ, il murmura encore :

« Henri, souviens-toi toujours de ce proverbe : « Chacun est fils de ses œuvres. » A partir de ce moment, ton sort est entre tes mains ; ton avenir sera ce que tu le feras toi-même. »

Il avait les yeux pleins de larmes ; je pleurais et sanglotais, et je ne sentis pour ainsi dire pas sa dernière poignée de main.

La pensée de le suivre et de renoncer à la vie militaire surgit en moi ; mais les tambours se mirent à battre, et je vis les compagnies s'ébranler pour le départ. Les joues encore humides de larmes, je courus à mon rang, et un instant après, j'étais en route pour la frontière.

II

Nous séjournâmes pendant quelque jours à Oostmalle, à quelques lieues d'Anvers. Mon père vint m'y voir, dans le but de me gagner la bienveillante protection de mes officiers. Il demeura longtemps avec le capitaine de notre compagnie, qui était Français, parla probablement avec lui du temps de Napoléon, des héroïques faits d'armes des armées françaises et des désastres de la marine impériale, car, lorsqu'après avoir reconduit mon père à quelque distance, je revins à Oostmalle, le capitaine me frappa amicalement sur l'épaule en me disant : « Votre père a servi le grand homme ; c'est un

Digitized by Google

vieux loup de mer qui a versé son sang pour la patrie. Cela suffit pour que je vienne en aide à son fils chaque fois que je le pourrai : le brave homme n'avait pas besoin de me faire de si pressantes recommandations. Je vous fais caporal ; plus tard nous verrons ce que je puis encore faire pour vous. En attendant, tâchez de devenir un peu soldat, et surtout ne perdez pas courage ; je me souviendrai des paroles de votre père et ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi. »

Six semaines après (30 novembre 1830), étant à Turnhout, je fus nommé fourrier. Le titre de sous-officier, que j'acquérais par là, résonna à mon oreille comme l'heureux présage d'une brillante carrière, et j'écrivis à mon père que je remerciais Dieu de m'avoir non-seulement inspiré l'idée de me faire soldat, mais encore accordé la résolution nécessaire pour mettre mon projet à exécution.

Si je me trouvais si satisfait au milieu de mes rudes compagnons, et si je n'avais pas à souffrir trop d'humiliations, je le devais à l'officier qui commandait ma compagnie. Il se nommait Smith et était, disait-on, entré au service dès l'âge de seize ans, dans la jeune garde de Napoléon. Il était de haute taille, bien fait, habile dans l'art de l'escrime, aussi bien au sabre qu'à l'épée, chatouilleux sur le point d'honneur, courageux jusqu'à l'extravagance, d'un caractère gai, et aimant toujours à dire le mot pour rire. Avec cela, il avait un excellent cœur et était incapable de faire du mal à qui que ce fût ou de chagriner personne avec intention. En un mot, c'était le véritable type du soldat français, tel que la poésie nous le peint toujours et que la réalité nous le présente quelquefois.

Il m'avait pris visiblement sous sa protection, et veillait, avec une sollicitude toute paternelle et un véritable dévouement sur son *petit fourrier*, ainsi qu'il me nommait toujours. C'est à lui que je devais ma rapide élévation à ce grade.

Mes camarades, les sous-officiers de la troisième compagnie du troisième bataillon des *chasseurs Niellon*, étaient aussi de bons enfants, et l'on eût dit, à leur conduite envers moi, qu'ils s'étaient ligués pour garder leur *petit fourrier* de toute mésaventure. Mon père leur avait aussi parlé à Oostmalle. Parmi mes protecteurs et mes collègues se trouvait le sergent-major Collette, de Bruxelles, et un sergent de Liége nommé Deguée, qui m'appelait en riant son fils ; et de fait il me portait une affection si sincère et si profonde qu'il n'eût pas hésité à tirer son sabre pour venger la moindre offense, si l'on eût osé m'en faire une.

Ainsi entouré d'excellents amis, je ne m'aperçus du passage de la vie civile à la vie militaire qu'à l'indépendance absolue dont nous jouissions. Les volontaires sans engagement, qui formaient l'im-

Digitized by Google

mense majorité de notre régiment, montraient la plus grande répugnance pour toute subordination et défendaient leur liberté personnelle contre la moindre apparence de discipline. Ils retournaient chez eux pendant autant de jours qu'il leur plaisait et rentraient dans les rangs sans qu'on osât les punir. Les officiers n'avaient pas encore de titre régulier ; la conservation de leur position dépendait du bon vouloir des hommes qu'ils avaient sous leur commandement. Il résultait de là que chacun agissait selon son bon plaisir, et que tout le régiment ne se composait que de citoyens libres et ne reconnaissant aucune loi militaire. Nous n'avions pas d'uniforme régulier, et nous ne nous exercions pas au maniement des armes. Celui qui paraissait à l'appel deux fois par jour était un homme zélé, et pouvait dire qu'il avait rempli tous ses devoirs. Un bon nombre passaient le reste du temps dans les cabarets ; les autres restaient chez les bourgeois ou les paysans où ils se trouvaient en quartier, et comme le patriotisme des Campinois leur inspirait beaucoup de sympathie pour les Belges, ceux-ci étaient considérés et traités comme de véritables membres de la famille.

Les volontaires, qui avaient pris de leur général le nom de *chasseurs Niellon*, restèrent inactifs à Turnhout ou dans les villages avoisinants jusqu'à la fin du mois de décembre. A cette époque, nous nous mîmes en route, par un temps neigeux, vers le Limbourg, afin, à ce qu'on nous dit, d'y attendre l'ennemi, qui avait l'intention de faire occuper par quelques troupes venues de la forteresse de Maëstricht, les bruyères qui touchent aux frontières de Hollande.

Quoi qu'il en fût, on nous fit arrêter, vers le soir, dans une immense plaine que couvrait un pied de neige au moins. Le vent avait tourné à l'est et était tellement glacial, que pour ne point laisser geler nos oreilles nous les couvrions de nos mains.

Ordre nous fut donné de passer en cet endroit la nuit au bivouac. Cela signifiait que nous pouvions nous coucher dans la neige si nous ne préférions nous réchauffer jusqu'au matin, en frappant la terre du pied ou en nous battant les flancs. Notre surprise fut grande, la mienne surtout. Je n'apercevais rien autour de moi que l'immense plaine dont la monotone blancheur fatiguait la vue. D'un côté seulement, à un quart de lieue de distance, l'horizon était borné par un bois de sapins, derrière lesquels surgissait, à une lieue au delà au moins, le clocher d'un village : c'était Balen, sur les frontières de la province de Limbourg.

Nous n'avions rien mangé depuis notre départ de Turnhout. Comme les Belges, depuis la révolution, avaient toujours été en quartier chez les bourgeois ou les paysans, le service des vivres n'était pas organisé dans l'armée, d'où il résultait que nous avions

Digitized by Google

en perspective un jeûne forcé. Aussitôt que les plus déterminés d'entre nous eurent compris la situation, ils avisèrent au moyen de se procurer du feu et des provisions. On organisa des corvées pour aller chercher du bois dans la pépinière voisine. A peine s'était-il écoulé une demi-heure, que des centaines d'hommes revenaient vers le bivouac, en traînant chacun un jeune sapin à la remorque. On alluma pour chaque compagnie un feu qui, grandissant par degrés, lança vers le ciel ses flammes avant même que la nuit fût descendue sur la bruyère.

Cette première nuit passée au bivouac fit sur moi une profonde impression; oublieux du froid, je passai plusieurs heures à contempler, dans un muet étonnement, l'étrange et fantastique spectacle qui se déployait sous mes yeux. Dix-huit feux s'élançant dans les airs du sein des sapins amoncelés, s'étendaient en ligne sur la plaine; au-dessus de nos têtes le ciel s'empourprait; la neige même semblait prendre feu, tandis que les flammes dansaient capricieusement; les reflets ardents d'une sanglante lumière ondoyaient sur la bruyère, tantôt avec la splendeur aveuglante de l'éclair, tantôt avec des tons fauves et rougeâtres, si bien qu'on eût cru voir les vagues impétueuses d'une mer de feu envahir la plaine endormie sous la neige... A chaque scintillement, on voyait comme un essaim de démons s'agiter autour du feu, et les volontaires se détacher comme des ombres noires sur un fond rouge, aller et venir, jeter de nouveaux arbres sur le foyer ou l'aviver en secouant violemment les troncs déjà embrasés. Alors des nuées de brûlantes étincelles montaient vers le ciel et s'étendaient sur le camp comme un immense feu d'artifice. Au milieu du silence monotone qui régnait sur la plaine, on entendait le craquement des sapins que les flammes dévoraient comme de minces rameaux. A travers ce bruit dominant, perçait par intervalles la voix des volontaires qui s'appelaient les uns les autres par leur nom; parfois aussi s'élevait au loin le refrain : *En avant, marchons!* Le cri de détresse d'un porc qu'on égorgeait se mêlait aux mugissements plaintifs d'une vache enlevée, par nos maraudeurs ou nos pourvoyeurs, dans quelque hameau voisin.

Près de moi, un veau fut sacrifié à coups de sabre et dépecé en un instant. Un sergent me mit dans la main un lambeau de chair, et, suivant l'exemple de mes camarades, je me mis à le faire rôtir devant le gigantesque foyer. L'ardeur du feu, nous contraignant à nous tenir à distance, nous piquions la viande au bout de la baïonnette du fusil et la tenions au-dessus de la flamme. Quand la surface extérieure était suffisamment rôtie, nous la mangions à belles dents, et nous répétions ensuite la même opération jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien.

Digitized by Google

Nous demeurâmes sur pied presque toute la nuit; mais, vers le matin, nous fûmes pris d'un irrésistible besoin de sommeil. Beaucoup d'entre nous s'étendirent, à quatre ou cinq pas du feu, sur le sol glacé, et s'y endormirent aussi parfaitement que sur un excellent lit de plumes.

Je n'avais sur le corps que ma blouse de toile par-dessus une mince veste de drap noir. Abattu par le froid, je regardais autour de moi. Mon visage et ma poitrine étaient brûlants, grâce à l'ardeur du feu, tandis que mon dos, exposé à la violence du vent d'est, était pour ainsi dire glacé. Peu à peu ma tête s'alourdit; je me couchai sur le sol, continuai de regarder les flammes pendant quelques instants, et finis par tomber dans un profond sommeil. Quand, deux heures plus tard, je me réveillai et voulus me lever, cela me fut impossible. On avait laissé le feu s'éteindre, et l'eau qu'avait produite la fonte de la neige s'était congelée sous moi. On dut littéralement détacher ma blouse de la terre à coups de sabre pour que je pusse me mettre sur pied. Je tremblais de froid; mes membres étaient engourdis; j'étais pâle comme un mort et tout à fait anéanti. Nous demeurâmes ainsi campés dans la neige, autour de grands feux, sans autres vivres que ceux que nous procurait le maraudage, pendant trois jours et trois nuits. Dès le second jour, l'étrange spectacle que j'ai décrit avait perdu pour moi tout son attrait; mes mouvements étaient lents, et je ressentais comme les symptômes avant-coureurs d'une maladie. Mes amis de la compagnie s'en aperçurent; ils prodiguèrent au *petit fourrier* les soins les plus affectueux, et apportèrent même une botte de foin pour lui servir de couche.

Le troisième jour, mon état empira. J'étais blotti derrière des troncs de sapin qu'on avait élevés comme une barrière contre le vent. Je songeais à mon père, à la vie que je menais à l'ermitage, à mon frère, à tout ce que j'aimais sur la terre.....

Le sergent Deguée, mon excellent protecteur, voulut me conduire au médecin du régiment, afin d'en obtenir un ordre qui m'envoyât en quartier à Balen; mais ma fierté fut si profondément blessée de l'idée de céder devant une épreuve à laquelle résistaient la plupart de mes compagnons, que la honte de me trouver si faible me fit souffrir plus encore que mon indisposition. Je m'étais cru un homme, et je succombais, comme un enfant, sous le froid et la privation de la nourriture accoutumée. J'engageai mes amis à ne plus s'inquiéter de moi; je leur dis que le malaise dont je souffrais ne tarderait pas à se passer, et leur débitai mille autres protestations, dernières tentatives de lutte contre un mal qui devait finir par triompher de moi.

Dans l'après-dînée, des chariots chargés de vivres étaient enfin arrivés au bivouac, et je fus appelé, en qualité de fourrier, à ac-

Digitized by Google

compagner les hommes de corvée qui devaient les décharger. Bien que la fièvre me donnât d'affreux frissons et me permît à peine de me tenir debout, bien que je souffrisse d'un horrible mal de tête, je me mis en avant et me montrai prêt à remplir mon service ; mais le capitaine Smith ne voulut pas le permettre, et courut chercher lui-même le médecin du bataillon. Celui-ci me donna un billet avec lequel je devais me rendre à Balen. Le bourgmestre, sur la présentation de ce billet, me mettrait en logement dans une maison du village.

Mes yeux se remplirent de larmes, en lisant sur la physionomie de mes amis la profonde commisération que leur inspirait mon triste état. Le sergent-major Collette et le sergent Deguée me forcèrent à accepter quelque argent ; un caporal de Verviers, nommé Fabry, fourra une flèche de lard fumé dans mon sac ; car, disait-il, il n'y avait plus rien à trouver à une lieue à la ronde, et un peu de viande pouvait m'être de quelque utilité.

Comblé de vœux pour mon prompt rétablissement et de mille preuves d'amitié, je me mis en route pour le village de Balen. Je cheminais lentement et me reposais souvent, et la lassitude se joignant aux frissons de la fièvre, je me trouvai enfin tellement épuisé que je laissais mes doigts se geler pour ainsi dire sur mon fusil, sans avoir la force de faire passer la pesante arme d'une épaule à l'autre.

La nuit était venue lorsque j'atteignis le village de Balen, en me traînant péniblement. Les maisons étaient closes et je n'aperçus pas un habitant dans les rues ; seulement des volontaires qui s'étaient échappés du bivouac rôdaient à l'aventure, et, en poussant des cris, heurtaient aux portes avec la crosse de leur fusil pour se les faire ouvrir. On m'indiqua la maison du bourgmestre ; j'y frappai, mais en vain ; on n'ouvrait pas. Enfin on me répondit d'une fenêtre du haut qu'il n'y avait plus de logement dans le village, et que d'ailleurs le général lui-même avait défendu d'y héberger un seul *Belge*.

Je restai un instant anéanti, et peut-être me serais-je affaissé sur le seuil de la porte du bourgmestre ; mais la fièvre et le mal de tête avaient diminué, et mon estomac criait famine. Surexcité par le besoin, je frappai successivement à la porte des maisons où je voyais encore de la lumière ; de la plupart je ne reçus pas de réponse ; les autres étaient remplies de volontaires qui juraient et maugréaient, en assurant qu'ils ne permettraient d'entrer à âme qui vive.

Le désespoir s'empara de mon cœur. A bout de forces, épuisé de fatigue, presque mourant de faim, j'allai jusqu'aux dernières

Digitized by Google

maisons du village : partout je demandai en vain qu'on me laissât entrer..... L'énergie nécessaire pour mettre une porte en pièces et contraindre les gens à me recevoir, me manquait d'ailleurs tout à fait.

Tout à coup j'aperçus au loin, dans la compagne, une petite lumière ! on rira peut-être, mais ainsi que dans le petit Poucet et dans bien d'autres contes populaires de la Flandre, cette petite lumière brilla à mes yeux comme l'étoile de l'espérance. Je marchai droit vers elle et mis à l'atteindre cinq ou six fois autant de temps que je m'y étais attendu. C'était une petite hutte d'argile, construite au bord du chemin de Rolaer. Je frappai et l'on m'ouvrit sur-le-champ. Un cri d'effroi échappa aux habitants quand ils me virent entrer, le fusil à la main, et ils se mirent à me dire d'une voix pleine de désolation, qu'ils ne possédaient plus rien. On leur avait pris leurs poules et leur unique chèvre; les Belges avaient même enlevé leur dernier pain.

Je leur dis que j'étais malade; je racontai en peu de mots comment j'avais vainement imploré au village un gîte pour la nuit, et je finis par les prier de me donner une petite place dans la chaumière jusqu'au lendemain matin. Ma jeunesse et l'accent plaintif de ma voix touchèrent les bonnes gens; ils m'indiquèrent une chaise près du feu qui couvait sous la cendre, m'aidèrent tous ensemble à débarrasser mes épaules de mon sac, et me dirent, en me prodiguant des marques de sympathie et de compassion, que leur maisonnette était tout à mon service. Ils ne pouvaient me donner un lit; mais il y avait du foin au-dessus de l'étable de la chèvre, et le maître du logis aviserait à ce que je n'eusse pas à souffrir du froid. Il n'y avait d'autres vivres dans la maison qu'un pain de seigle tout noir qu'on avait pu soustraire aux perquisitions des volontaires : on me dit que je pouvais prendre de ce pain autant que je voudrais.

La chaumière avait pour habitants un paysan, sa femme et leur fille ; celle-ci avait environ dix-sept ans; elle plaignait à haute voix le pauvre *Belge*, et me contemplait avec une si affectueuse pitié que son doux regard suffit à verser la consolation dans mon cœur, et m'arracha à mon abattement.

Je voulus donner de l'argent à ces gens; mais l'homme et la femme repoussèrent mon offre en me disant que s'ils pouvaient, avec la somme que je leur présentais, se procurer quelque chose qui pût m'être utile, ils l'accepteraient; mais qu'il était impossible de rien trouver dans la commune pour or ni pour argent. Alors seulement, je me souvins que le caporal Fabry avait mis dans mon sac un morceau de porc. Je me hâtai d'en couper une tranche; la

Digitized by Google

poêle fut mise au feu, et, peu d'instants après, j'étais à table avec mes nouveaux hôtes.

Je parlai de mes parents, de ma vie antérieure et de ma mésaventure au bivouac. Avant d'aller me livrer au repos, nous étions tous les quatre aussi bons amis, et nous nous connaissions aussi bien que si, depuis mon enfance, j'eusse fait partie de la famille.

L'homme me conduisit au-dessus de la petite étable, creusa un trou dans le foin, m'y fit coucher, me mit sur le corps et sur les pieds une bonne couverture, également de foin, et me souhaita une bonne nuit.

Bientôt une douce chaleur pénétra mes membres, et avec elle une nouvelle vie ranima mon cœur. Il me semblait qu'un roi couché sur le plus mol duvet ne pouvait goûter un repos aussi parfait, aussi réparateur que le pauvre soldat étendu sur le foin hospitalier de l'humble étable. Plein d'une vive reconnaissance, je remerciai Dieu de sa bonté, et, bercé par mille joyeuses pensées, je tombai dans un sommeil voluptueux.

Le matin, on ne m'appela pas; il faisait jour depuis longtemps quand je m'éveillai de moi-même. Lorsque je descendis, je trouvai le café sur la table, et les bonnes gens qui m'avaient attendu pour déjeuner. Mon regard tomba sur la jeune fille; elle m'adressa un sourire si candide et si affectueux en même temps, que je penchai la tête et sentis la rougeur me monter au front.

Vers midi survint un officier accompagné d'un nombreux détachement, et chargé de faire une perquisition dans toutes les maisons, et de ramener les volontaires au bivouac. Le billet du docteur me sauva de l'expulsion. La fièvre me reprit au commencement de la soirée, mais avec moins d'intensité, et après trois accès qui allèrent toujours diminuant, je fus tout à fait guéri.

Je demeurai environ dix jours dans la chaumière, le plus souvent assis auprès du feu, sous le manteau de la cheminée, et, absorbé dans une silencieuse et profonde préoccupation, j'avais les yeux fixés sur la jeune fille qui filait non loin de moi. Quand au moindre mouvement de sa tête, je pouvais deviner qu'elle allait diriger son regard sur moi, je détournais timidement les yeux. Elle me semblait si belle, la douce et svelte jeune fille avec ses joues fraîches et ses limpides yeux bleus, si belle et si pure, qu'elle m'apparaissait comme une créature angélique entourée d'une magique atmosphère de chasteté et d'innocence. Dans la simplicité de mon cœur, je souhaitais que Dieu m'eût permis d'être son frère. Quelle bonne et heureuse vie j'eusse passée auprès d'elle!

Le soir, quand le père et la mère étaient assis avec nous autour du feu, il me fallait conter. Comme je savais que cela faisait plaisir à

Digitized by Google

Bethken[1], je faisais appel à toutes les ressources de mon imagination ; j'inventais les plus étranges aventures, et ma parole captivait tellement mes auditeurs que, pendant de longues heures, ils prêtaient, bouche béante, l'oreille à mes récits. Quand la jeune fille me regardait avec ses grands yeux, son âme semblait être tout entière dans son regard ; sous l'influence de ce regard d'une pureté céleste, je sentais se doubler la puissance de mon âme : je devenais poète par l'éveil d'un sentiment qui, jusque-là, m'avait été inconnu !....

Bethken était bien heureuse avec *notre Belge*, comme elle me nommait ; elle vantait son esprit à l'égal d'une merveille ; elle était affectueuse et bonne pour lui, et le prenait par la main quand elle l'invitait à se mettre à table ; mais son beau front restait pur comme un lis, et quand mes joues s'empourpraient soudain à sa vue, elle souriait avec la douce naïveté de l'innocence.

Une après-midi, un caporal de ma compagnie vint m'avertir que le régiment quitterait le bivouac le lendemain à neuf heures du matin pour se rendre dans les environs de Gheel ou de Moll, et que je devais me tenir prêt à suivre la compagnie soit à pied soit sur l'une des voitures de bagages. Ce soir-là, je ne racontai pas d'histoires ; nous étions tous quatre silencieusement assis autour du foyer et gémissant sur le fatal départ. Bethken se lamentait à l'endroit de *son pauvre Belge* qui, bien sûr, retomberait malade en reprenant la rude vie de soldat ; j'assurais les bonnes gens de ma profonde reconnaissance et m'efforçais de contenir mes larmes au milieu des preuves répétées de douce et fraternelle sympathie que me donnait Bethken.

Le lendemain matin, quand nous entendîmes au loin les tambours battre la marche, Bethken me donna deux tartines et deux œufs durs qu'elle avait eus de la servante du curé, et que, bon gré mal gré je dus mettre dans mon sac. Puis vint le triste moment du départ ; les yeux humides, nous nous serrâmes la main, et les braves gens me promirent de prier Dieu pour moi. Bethken suivit de loin *son Belge* jusqu'au village, où mon régiment débouchait précisément sur la grand'route ; je me joignis aux sous-officiers de ma compagnie. Ceux-ci acclamèrent mon retour par des cris de joie : « Ah ! voilà notre petit fourrier ! » s'écriaient-ils. En défilant, je vis encore Bethken qui me salua ; je courbai la tête, car mes yeux s'emplissaient de larmes ; mais combien mon émotion fut plus grande encore quand, en me retournant un peu plus loin, j'aperçus la pauvre Bethken appuyée contre une maison et le visage couvert de son tablier..... Ce jour-là, je savourai avec un battement de cœur les œufs

[1] Abréviation d'Elisabeth.

Digitized by Google

qu'elle m'avait donnés, de même que l'une des deux tartines; mais je laissai l'autre dans mon sac comme un souvenir..... Je l'y conservai pendant bien des mois et jusqu'à ce qu'elle fût tout à fait réduite en miettes. L'image de la douce Bethken me suivit plus longtemps encore; mais elle s'affaiblit avec le temps, et il ne m'en resta que le reconnaissant souvenir des soins que m'avaient prodigués et de l'affection que m'avaient témoignée les bons et simples habitants de la chaumière.

Ce n'est que seize ans après que j'ai revu pour la seconde fois le village de Balen, et je me suis rendu à l'endroit où le *Belge* malade avait reçu un si affectueux accueil. La hutte avait disparu : personne ne sut me dire au juste ce qu'étaient devenus les parents de Bethken ni elle-même : seulement on semblait se souvenir vaguement qu'autrefois l'humble chaumière d'un pauvre ouvrier s'élevait en ce lieu. Une visite postérieure à Balen n'eut pas de résultat plus satisfaisant.

III

Du bivouac de Balen, nous nous rendîmes à la petite ville de Gheel et dans les villages environnants; puis à Moll, et enfin à Turnhout.

Mon père vint me voir dans cette ville et passa deux jours avec moi. J'appris de lui que mon frère avait, comme moi, pris service dans l'armée belge, et qu'il était volontaire dans un régiment cantonné sur la frontière aux environs de Westwezel. Dès le premier jour de son arrivée, mon père avait sans doute parlé à mes supérieurs, car à ses paroles d'affection et d'encouragement, il mêlait de temps en temps des avis dans le but de me faire comprendre que je devais me montrer un peu plus *homme*, et, comme il disait, secouer ces allures d'un enfant qui n'a jamais mangé que du pain blanc. Je le compris parfaitement et lui fus reconnaissant de ses conseils; mais j'étais d'avis que mes dispositions naturelles valaient mieux que la rudesse de caractère et l'apparente insensibilité qu'on semblait demander d'un bon soldat. Mon père retourna chez lui à pied; il n'avait guère moins de dix lieues à faire en un jour. Je l'accompagnai pendant deux heures, pris congé de lui en l'embrassant, et je regagnai Turnhout.

Les volontaires, retenus depuis quelques mois déjà dans l'inaction sur les frontières, commençaient à murmurer de ce qu'on ne les conduisait pas à l'ennemi; mais on leur fit comprendre que les grandes puissances européennes étaient occupées à Londres à conférer sur

Digitized by Google

le sort de la Belgique, et que, comme la Hollande refuserait infailliblement de se soumettre à leur décision, il n'y avait qu'à prendre patience pendant quelque temps ; le jeu ne tarderait pas à s'engager sérieusement. En attendant, nous errions sans relâche dans la Campine anversoise, hébergés partout, dans les villages et les hameaux. Ces pérégrinations durèrent jusqu'au mois de juillet 1831.

Le printemps était de retour, j'assistais pour la première fois au réveil de la nature renaissante, mon âme rêveuse était fraîche et pure comme la bruyère. Ce ne sont pas mes excursions postérieures dans la Campine qui m'ont donné le sentiment des beautés de la bruyère ; non, ce fut dans ce moment où je sortais de l'enfance, que j'appris à ressentir toutes les impressions qu'elle m'a fait éprouver, à compter les herbes et les humbles fleurs qui font sa parure, à recueillir ses bruits, à pénétrer ses secrets, à l'aimer, à la chérir comme si mon berceau se fût trouvé dans ses plaines vierges et solitaires. C'est le vif et puissant souvenir de cette heureuse époque de ma vie qui, vingt ans plus tard, m'inspira ces lignes :

« Combien notre âme doit avoir d'amour et de jouissance, dans les jours de la jeunesse, pour enfermer à jamais en soi tout ce qui l'entoure, et l'envelopper d'affection comme d'un impérissable voile ! Hommes, arbres, maisons, paroles, tout, — vivant ou inanimé, — tout devient une partie de notre être ; à chaque objet nous attachons un souvenir aussi beau, aussi doux, que notre jeunesse elle-même. Notre âme déborde de force, elle lance des étincelles et des reflets de sa vie sur toute la création ; et tandis que nous saluons d'un hymne joyeux et incessant le bonheur qui nous sourit à tous, enfants ou jeunes gens, dans un avenir sans bornes, tout dans la nature chante et se réjouit à l'unisson avec nous.

» Ah ! combien j'aime la bruyère, le tilleul, la ferme, la chapelle et tout ce qui me parlait au temps où les roses de la jeunesse et les lis de la chaste poésie des premières années couronnaient mon front ! Ils ont partagé toutes mes jouissances ; je les ai vus s'épanouir voluptueusement et resplendir sous la chaude lumière du soleil, alors que, dans ma joyeuse insouciance, je m'élançais dans le chemin inconnu des destinées humaines. Ce sont mes vieux compagnons de jeu, mes amis. Chacun d'eux me rappelle un souvenir agréable, une douce émotion ; ils parlent la langue de mon cœur ; toutes les fibres les plus délicates de mon âme tressaillent à leur appel avec une juvénile énergie, et, dans un calme et religieux attendrissement, je remercie le Seigneur de ce qu'il laisse couler, même dans le cœur glacé de l'homme désenchanté, la bienfaisante source du souvenir[1]. »

Ce fut aussi dans les premiers temps de ma vie militaire que j'appris à connaître les habitants de la Campine, que je m'initiai à leurs

[1] L'*Aubergiste de village*, dans les *Scènes de la vie flamande*.

Digitized by Google

mœurs et que j'étudiai à fond leur simple et beau caractère. Partout où arrivait le *petit fourrier* belge, il se faisait bientôt aimer de gens dont le cœur sympathisait si fort avec le sien par la douceur des instincts, par la simplicité des goûts, et par une indicible soif de généreuses affections. Il s'asseyait avec ces braves gens près du foyer, autour de la marmite aux vaches, et racontait de merveilleuses histoires ; il joignait les mains et priait avec eux en s'asseyant à la table rustique ; il les suivait à l'église et s'agenouillait à côté d'eux ; il s'en allait aux champs avec les jeunes gens et aidait à leurs travaux ; il était surtout le favori des enfants, qui se promenaient avec orgueil en se suspendant à ses deux mains, et pleuraient bien souvent à chaudes larmes quand leur bon ami, *le Belge*, devait les quitter pour se rendre dans un autre cantonnement.

IV

Après huit mois de cette vie de repos dans les villages de la Campine, les chasseurs Niellon reçurent une organisation régulière sous le nom de deuxième régiment de chasseurs à pied, et ce ne fut qu'alors qu'on leur donna un uniforme militaire en drap vert, à parements, collet et liserés rouges.

Le bruit courait que les Hollandais réunissaient des forces considérables, avec l'intention d'envahir le territoire belge. Ces bruits furent répandus et démentis plusieurs fois. Cependant, vers la fin du mois de juillet 1831, nous fûmes tous rassemblés sur une bruyère voisine de Turnhout. On nous y annonça, au milieu des plus vives acclamations, que le prince Léopold avait fait son entrée à Bruxelles, en qualité de roi des Belges, et, suivant l'antique usage, avait juré fidélité à la constitution du pays.

Douze jours après, dans la nuit du 1er au 2 août, tandis que nous reposions tranquillement dans nos quartiers au vieux Turnhout, nous fûmes réveillés tout à coup par le tambour d'alarme, et nous nous rendîmes en toute hâte au lieu où se réunissait ordinairement la compagnie. On nous conduisit dans les ténèbres, et par des chemins détournés, jusqu'à une immense plaine couverte de bruyères et située entre Ravels, Baerle, Hertog et Weelde. Nous y trouvâmes le reste de notre régiment, ainsi qu'un autre bataillon de volontaires qui y étaient déjà campés. On procéda à l'inspection de nos armes et de nos gibernes, afin que nous fussions, le lendemain matin, en tenue de combat, car un corps ennemi considérable avait passé la frontière et se trouvait non loin de nous. Nous entendions, en effet, dans

Digitized by Google

la direction du village de Weelde, des hennissements de chevaux et, par intervalles, un lointain murmure sourd et indéfinissable, qui annonçait le voisinage d'une nombreuse réunion d'hommes. Dans l'ombre, nous nous serrions mutuellement la main avec enthousiasme; nous étions heureux que l'occasion nous fût enfin donnée de verser notre sang pour la patrie. Personne d'entre nous ne doutait de la victoire; tous, nous avions une ferme et courageuse résolution; tous, nous éprouvions une confiance sans bornes.

Cependant l'approche d'une grande bataille faisait sur moi une profonde impression; après avoir pris part à l'élan spontané et aux mutuelles excitations du premier moment, je penchai la tête sur ma poitrine et pensai à mon père ainsi qu'à tous ceux qui m'étaient chers. Cette aspiration suprême vers les choses et les personnes aimées est comme le testament de l'âme; quiconque, étant jeune, court un grand danger loin du lieu où il est né, sentira toujours s'élever dans son cœur un mélancolique et tendre adieu à tout ce qu'il regrette et craint de perdre.

Afin que le lecteur puisse comprendre les événements qui vont suivre, il est nécessaire de donner quelques explicatious sur cette invasion du territoire belge par les Hollandais.

L'armée belge était dans le plus déplorable état. Le Congrès national, siégeant à Bruxelles, avait consacré son temps aux importantes délibérations d'où venait de sortir notre belle et incomparable constitution, et au choix d'un souverain. On avait décrété, sur le papier, une armée respectable, mais qui n'existait pas en réalité. Le service des munitions de guerre n'était point organisé; rien n'était prévu; les régiments, qui se trouvaient en présence de l'ennemi, avaient à peine à leur disposition de la poudre pour un seul jour. Beaucoup de généraux et la plupart des officiers n'avaient jamais fait la guerre régulièrement; le courage et l'intrépidité ne manquaient pas; mais l'expérience et la prudence faisaient complétement défaut.

Les forces militaires de la Belgique, en dehors de la garde civique qui était plutôt un embarras qu'une aide, pouvaient s'élever à trente mille hommes et étaient partagées en deux grandes divisions. La première, l'*armée de l'Escaut*, occupait les environs d'Anvers, sous le commandement du général de Tieken de Terhove, qui avait son quartier-général au village de Schilde; la seconde, l'*armée de la Meuse*, se trouvait aux environs de Hasselt, sous les ordres du général Daine. Ces deux corps étaient séparés l'un de l'autre par treize heures de marche.

Les Hollandais avaient, au contraire, composé et organisé l'armée d'invasion avec le plus grand soin. Leurs forces, commandées par

Digitized by Google

le prince d'Orange et le duc de Saxe-Weimar, comptaient quarante mille hommes de troupes régulières, et trente mille gardes nationaux, auxquels il fallait ajouter quatre mille chevaux et soixante-douze pièces de canon. Une moitié de cette armée entra en Belgique du côté du Limbourg, pour attaquer l'armée de la Meuse; l'autre marcha vers Turnhout pour nous refouler vers Anvers.

Le deuxième régiment de chasseurs à pied, qui occupait la bruyère de Ravels avec quelques bataillons irréguliers, composait la soi-disant *brigade d'avant-garde*. Nous étions en tout au nombre de huit cents et nous possédions deux pièces de campagne; on nous avait adjoint une vingtaine de chasseurs à cheval chargés de faire le service des dépêches. La division hollandaise, qui avait pris pied à Welde sur le territoire belge, était une avant-garde d'un millier d'hommes.

Nous ignorions toutes ces circonstances, nous ne savions qu'une seule chose, c'est que les Hollandais étaient près de nous et que nous allions nous battre.

Dès que les premières lueurs du matin commencèrent à dissiper les ténèbres, les deux compagnies d'élite de chaque bataillon furent envoyées en tirailleurs contre l'ennemi; les compagnies du centre dont je faisais partie demeurèrent longtemps massées en réserve et inactives. Une vive fusillade dura sans interruption pendant toute la journée; mais comme nos tirailleurs étaient abrités par des taillis ou des arbres, nous eûmes peu de blessés. Quelques chasseurs hollandais furent faits prisonniers ou plutôt passèrent de notre côté. Pas un seul ne parlait ni le hollandais ni le français : tous étaient Prussiens ou Suisses. A mesure que la fusillade se prolongeait, on commençait à sentir la disette imminente de munitions; dès midi, les chasseurs à cheval vinrent chercher les paquets de cartouches des compagnies du centre pour les porter aux tirailleurs. L'idée que bientôt nous nous trouverions sans poudre en face de l'ennemi inquiétait nos officiers. En ma présence, notre brave commandant, le général Niellon, fit amener notre unique caisson déjà vide, et appela un sergent de notre compagnie nommé Nagels, intrépide enfant de Fontaine-l'Evêque. Le général prit pour pupître le pommeau de sa selle et écrivit au crayon un billet, en demandant un brave pour aller chercher de la poudre..... à Anvers! Le sergent reçut ordre de brûler le pavé de la chaussée, et, dans le cas où les chevaux s'abattraient, d'en prendre d'autres chez les paysans, dût-il pour cela employer la force.

Pendant ce temps, nos tirailleurs fusillaient sans relâche les avant-postes hollandais qui ripostaient avec une égale vivacité. La nuit arriva sans que de part ni d'autre aucun résultat eût été obtenu;

Digitized by Google

chaque homme de ma compagnie avait encore dix cartouches, et des jours devaient s'écouler avant que nous pussions en recevoir d'autres.

Nous avions peine à comprendre pourquoi on ne nous faisait pas marcher en avant pour attaquer l'ennemi dans ses retranchements ; dans notre conviction, les Hollandais eussent pris la fuite à notre approche, puisque, malgré leur grand nombre, ils n'osaient pas nous aborder. Le manque de poudre irritait beaucoup d'entre nous, et déjà on murmurait à voix basse parmi les soldats les mots de trahison et de défection.

Le lendemain matin, quand les brumes de la nuit montèrent vers le ciel, nous aperçûmes à l'horison lointain une ligne grise qui semblait se mouvoir ; elle s'étendait sur toute la longueur de la bruyère. Peu à peu, nous reconnûmes distinctement un détachement de cavalerie ; c'était probablement des cuirassiers, car des épaules des cavaliers jusque sur la croupe des chevaux descendait un ample manteau qui leur donnait à nos yeux la taille et l'apparence de géants. Ces cavaliers étaient suivis de rangs épais de fantassins dont les milliers de fusils brillaient comme l'éclair sous les premiers rayons du soleil. Le défilé ne finissait pas ; bientôt la bruyère, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, parut couverte d'ennemis. Pendant la nuit, toute l'armée hollandaise s'était rapprochée de ses avant-postes ; et, tandis que les cuirassiers faisaient un détour pour aller occuper la route d'Anvers, les Hollandais déployèrent leurs troupes dans la plaine, comme pour nous offrir le combat.

Nous contemplions avec surprise, mais sans crainte, la ligne immense de l'ennemi qui, déployant ses ailes, s'avançait lentement vers nous. Le corps d'armée que nous avions en vue pouvait s'élever à vingt mille hommes ; il comptait quarante pièces d'artillerie et une nombreuse cavalerie. Comme je l'ai dit, nous étions huit cents hommes, sans chevaux, et nous n'avions que deux pièces de campagne. Nous étions adossés à une jeune sapinière ; à quelque distance en avant de nous s'étendait une mare. Nos deux canons, masqués à une centaine de pas de nous par un coin du bois de sapins, étaient chargés à mitraille.

J'oubliai la guerre et le danger que je pouvais courir, tant l'imposant et terrible spectacle qui se déroulait devant moi fascinait mon imagination ; le soleil s'était levé dans un ciel d'un bleu splendide, et ses rayons se brisaient sur l'acier des armes, de sorte que la ligne des troupes hollandaises m'apparaissait comme une resplendissante ligne de feu.

Le grondement d'une dizaine de canons de gros calibre m'arracha à ma préoccupation ; je fus saisi d'un frisson d'effroi..... mais, dès

Digitized by Google

la seconde décharge, cette involontaire émotion, ou plutôt ce battement de cœur auquel on ne commande pas, avait disparu ; il ne me resta que la conviction du danger et une fiévreuse envie de combattre, comme si l'agitation et le tumulte de la mêlée devaient me délivrer d'un sentiment pénible qui me pesait.

Les boulets hollandais allèrent, pour la plupart, tomber dans la mare dont ils firent jaillir l'eau bourbeuse à une prodigieuse hauteur ; un seul de nos camarades fut tué par un boulet, qui lui passa devant la bouche sans le toucher autrement.

De vifs murmures couraient au milieu de nous, et nous voulions nous élancer en avant ; mais nos officiers nous supplièrent de ne pas bouger sans l'ordre du général, et, comme les officiers de notre régiment étaient la plupart non-seulement aimés, mais respectés, nous restâmes dans les rangs tout en grinçant des dents d'impatience. Encore quelques instants, et l'armée hollandaise serait à portée de fusil ; nous voyions avec joie approcher ce moment si ardemment souhaité.

L'ennemi arrêta sa ligne de bataille ; il envoya vers nous une soixantaine de lanciers. Nous nous préparâmes, à les accueillir par une vive fusillade. Ces cavaliers n'avaient pour mission que de faire une reconnaissance, et de s'assurer du chiffre des forces que les Belges pouvaient avoir en ligne. Les lanciers se précipitèrent au galop avec leurs lances à flammes oranges, et, pour leur malheur, vinrent à portée de nos deux pièces, masquées par les sapins. Une double détonation retentit sur la bruyère : dix ou douze cavaliers et autant de chevaux tombèrent sur le sol morts ou blessés. Les autres tournèrent bride en toute hâte, et regagnèrent le corps d'armée. A la vue de cet avantage, quelque mince qu'il fût, une immense acclamation s'éleva des rangs des Belges, et tous s'élancèrent en avant en criant d'une voix tonnante : Vive la liberté ! vive Léopold !

Sans nul doute, ces huit cents hommes se fussent volontiers jetés sur la masse innombrable des ennemis, et qui sait ce qui fût arrivé ? Une mort certaine leur était réservée, il est vrai ; mais combien n'eussent-ils pas vendu chèrement leur vie dans l'ardeur du premier élan ! Peut-être l'impression de cet héroïque sacrifice eût-elle lourdement pesé dans la balance des événements ultérieurs..... Malheureusement, la plupart de ces combattants, animés d'un feu patriotique, se virent obligés de faire un détour en présence de la mare dont nous avons parlé, et cela donna aux officiers le temps de les retenir.

Tandis que nos chefs, à force d'ordres et de signes, arrêtaient le téméraire élan de leurs troupes, le canon hollandais tonnait avec une nouvelle force ; toute la ligne de bataille de l'ennemi s'ébranla et se précipita en avant pour venger la perte qu'il venait de faire, et nous

Digitized by Google

attendions, avec une joyeuse émotion, l'engagement imminent.

En ce moment, l'un de nos chasseurs à cheval apporta au général un message urgent. Les cuirassiers hollandais avaient coupé le chemin d'Anvers : les Belges étaient cernés de toutes parts. Malgré les clameurs des volontaires qui, de rage, se mordaient les poings jusqu'au sang, il n'y avait rien à faire ; il nous fallait quitter la bruyère, nous rabattre sur Turnhout, et chercher un passage vers l'intérieur du pays, si toutefois il était possible d'échapper à une défaite certaine ou à la captivité.

Nous prîmes la direction de Turnhout en bon ordre, et prêts encore à faire une vigoureuse résistance. La ville était morne comme une tombe : on n'apercevait dans les rues aucun être vivant ; portes et fenêtres étaient fermées comme au milieu de la nuit. Ce spectacle fit sur notre esprit une impression désagréable, et en effet il était peu encourageant de voir que tous les habitants avaient pris la fuite ou s'étaient cachés, comme si, dès avant ce jour, ils nous eussent crus impuissants à défendre leurs foyers.

Notre régiment ne s'arrêta pas à Turnhout ; nous prîmes le chemin de Hérenthals en suivant les sentiers à travers champs et bois. Il faisait une chaleur excessive ; le soleil d'automne dardait sur notre tête des rayons d'une ardeur intolérable ; nous n'avions ni manger ni boire. A Casterle, la soif dévorante que nous éprouvions fit méconnaître un instant les ordres des officiers. Il y avait dans ce village, au milieu du jardin du curé, un pommier chargé de fruits qui ne devaient être mangeables que deux mois plus tard. L'arbre fut assailli, escaladé, mis au pillage, dépouillé de ses feuilles, dégarni de ses branches par des centaines d'hommes. On implorait une bouchée de ces fruits acides ; on se battait pour l'obtenir ; on donnait jusqu'à un florin pour une petite pomme verte..... On s'imaginait que ce goût aigre apaiserait la soif.

Nous passâmes ainsi huit jours entre Lierre et Louvain, exposés au soleil le plus brûlant, marchant chaque jour pendant huit ou dix heures, sans vivres, sans rafraîchissements, et littéralement grillés par la chaleur. Nous dévorions l'écorce des sapins et nous portions une balle dans la bouche, comme remède contre la soif ; la nuit, nous nous couchions sur le sol, pour nous réveiller le lendemain transis par une abondante rosée.

On disait parmi nous que nous étions enveloppés par les Hollandais, et que nos marches et contre-marches avaient pour but de nous faire échapper à la poursuite de l'ennemi et de nous permettre de rallier, aux environs de Louvain, le grand corps d'armée belge. Quoi qu'il en fût, nous suivions souvent des routes, nous arrivions toujours dans des villages où les Hollandais nous avaient précédés ;

Digitized by Google

car nous trouvions chemin faisant des pompons et autres petits objets d'équipement que nos ennemis avaient perdus dans leur marche.

Un jour, nous fîmes halte, à midi, dans le voisinage d'un village, nommé Boischott, je crois, où le sol était encore jonché de la paille qui avait servi de couche aux Hollandais la nuit précédente. Epuisés de lassitude et de faim, nous nous étendîmes dans un champ pour prendre quelque repos; la veille, nous avions rencontré peu de vivres, et, ce jour-là, nous n'avions encore rien mangé. On me donna l'ordre de me rendre au village, avec dix hommes de bonne volonté, pour y chercher les vivres nécessaires à notre compagnie et y prendre, de gré ou de force, tout ce que nous y pourrions trouver. Les volontaires les plus résolus et les plus brutaux se présentèrent. Quand nous arrivâmes au village, les habitants avaient pris la fuite: nous enfonçâmes les portes à coups de crosse, mais ne trouvâmes rien qui fût mangeable. Au milieu du village, nous rencontrâmes un homme et une femme qui n'avaient pas abandonné leur demeure. Nous leur demandâmes du pain ou quelque autre aliment, ils nous répondirent d'un ton plaintif que les Hollandais avaient tout emporté la veille. Mes volontaires, poussés par le désespoir de la faim, se mirent à battre l'homme à coups de plat de sabre et à le menacer de le maltraiter davantage encore. Après une longue résistance, l'homme épouvanté nous conduisit dans le jardin, y creusa le sol, et en retira trois énormes pains de seigle enveloppés dans un sac. Nous emportâmes les pains et le sac. Après avoir encore fouillé sans résultat plusieurs maisons désertes, nous atteignîmes, hors du village, une chaumière d'argile où se trouvait une jeune femme avec un enfant de trois à quatre ans. Sur nos menaçantes sommations, elle prit, dans le berceau de son enfant, une tartine de pain noir et nous la tendit en disant, les larmes aux yeux :

« Tenez, mes amis, voilà tout ce qui me reste; je l'avais gardé pour mon pauvre petit agneau. »

Déjà l'un de mes compagnons avait accepté la tartine et allait y mordre à belles dents; mais les autres s'y opposèrent vivement et lui firent jeter dans le sac le petit morceau de pain.

Touché d'une profonde compassion, je voulus faire rendre la tartine à cette mère infortunée, mais ce fut en vain. Je pris la main de la femme et lui demandai si, moyennant de l'argent, on ne pourrait se procurer du pain dans quelque village voisin. Sur sa réponse affirmative, tous mes compagnons mirent la main à la poche; la plupart donnèrent une pièce de vingt-cinq cents [1]; quelques-uns donnèrent

[1] Cinquante centimes.

Digitized by Google

moins, je donnai un peu plus, si bien que la pauvre femme reçut environ cinq francs..... Ses larmes coulèrent plus abondantes : mais c'était des larmes de reconnaissance, et ses bénédictions suivirent les bienfaisants pillards. Chemin faisant, mes compagnons firent un compromis au sujet de la tartine ; nous en reçûmes chacun un morceau gros comme le doigt. Au bivouac, les trois pains de seigle furent d'abord partagés à coups de sabre, en gros morceaux, puis coupés avec des couteaux en parts moindres. Depuis le capitaine jusqu'au dernier soldat, chacun en reçut une bouchée.

Le 10 août, dans l'après-dîner, nous passâmes devant les vignobles du village de Wesemael, à un demi-mille environ d'Aerschot. Nous y trouvâmes un nombreux convoi de voitures chargées de pain et de viande qui nous étaient destinés comme approvisionnement. On fit faire halte au régiment, et les sentinelles avancées furent placées à une grande distance, comme si nous devions bivouaquer en cet endroit ; le peu de chasseurs à cheval qui nous avaient accompagnés depuis Turnhout, furent envoyés sur les hauteurs et dans les chemins éloignés, afin qu'ils pussent nous avertir à temps de l'approche de tout danger. On fit appel, dans chaque compagnie, à quelques hommes déterminés qui reçurent pour mission d'aller chercher à Wesemael tout ce qu'il fallait pour faire du bouillon.

Une demi-heure après, on voyait devant le front de chaque compagnie une grande marmite à bétail, soutenue par des pierres et remplie d'eau. On divisa la viande en morceaux à coups de sabre, et on la jeta dans les marmites ; de toutes parts, accouraient des hommes avec des choux de toute couleur, des céleris, des oignons, de la salade : on jetait tous les végétaux comestibles qu'on peut imaginer dans le récipient où nageait la viande. Le feu pétillait, les flammes, attisées sans cesse, serpentaient autour des marmites, et les hommes de la compagnie, l'œil plein de convoitise, les lèvres humides, contemplaient avidement les bulles de bon augure qui s'élevaient à la surface de l'eau bouillonnante.

On pourrait croire, puisque nous avions du pain à foison, que la faim ne nous tourmentait plus. Il en était bien ainsi ; mais l'explication de notre ardent désir de prendre du bouillon, se trouve dans un seul mot : *manger chaud*. Depuis plusieurs jours, nous n'avions pris que des mets froids et encore en quantité insuffisante. Enfin, nous allions nous rassasier de soupe chaude, de viande fumante ! Dans notre opinion, ou, pour mieux dire, de l'avis de nos estomacs affamés, il n'était rien au monde de si friand, rien qui eût une vertu aussi réconfortante que *manger chaud !*

A peine l'eau était-elle entrée en ébullition que quelques hommes s'efforcèrent de pêcher à la pointe de la baïonnette, qui une feuille

Digitized by Google

de chou, qui un bouquet de céleri, etc. Les autres s'opposèrent à ce larcin; on se poussa, on se battit, on lutta, si bien que les officiers se virent obligés de placer deux sentinelles auprès de chaque marmite. Enfin, lorsque la soupe eut bouilli pendant quelque temps et que les *yeux* commencèrent à se montrer à la surface de l'eau, on s'écria de toutes parts que la viande était suffisamment cuite. Selon toute probabilité, elle était à peine amollie; mais nous faisions de nécessité vertu : ne fût-elle que pénétrée par la chaleur, elle devait être pour nous un mets exquis. Les officiers se montrèrent disposés à déférer au vœu général; encore quelques minutes et le régiment pourrait faire son repas. Quiconque possédait une gamelle la tenait en main; chacun avait ouvert sa jambette : les lèvres se remuaient avec cette expression caractéristique qu'on remarque chez l'homme qui s'attend à savourer quelque mets friand.

En ce moment décisif, un chasseur à cheval arrive au grand galop, et dit au général quelques mots rapides. Sur-le-champ se fait entendre un roulement de tambour qui appelle chacun à prendre les armes et à regagner son rang. L'armée hollandaise est tout près de nous. Nous sommes huit cents hommes, eux probablement dix mille et plus. De plus, nous ne pouvons combattre : les ordres positifs nous prescrivent d'éviter l'ennemi et d'aller à Louvain faire notre jonction avec l'armée commandée par le roi..... Il n'y a pas de temps pour la réflexion : on renverse les marmites; quelques hommes fichent au bout de leur baïonnette un morceau de viande ou un chou, mais l'eau bouillante qui découle sur eux et leurs camarades les force bientôt à jeter leur butin. Les officiers pressent les compagnies de se mettre en marche, et quelques minutes plus tard nous étions loin de là, sur la route d'Aerschot, songeant toujours au repas chaud et au bon bouillon que nous venions de répandre sur le sol.....

Nous passâmes la nuit en dehors de la ville d'Aerschot, sur une hauteur qui domine le chemin de Nauwaert, et où nous trouvâmes une partie du 9e régiment de ligne. Nous bivouaquâmes en cet endroit, et nous y fîmes cuire une nouvelle soupe, cette fois sans être troublés.

Le lendemain, le tambour nous appela aux armes à l'improviste. Nos sentinelles avancées assuraient qu'un nombreux détachement de lanciers hollandais se montrait sur la chaussée de Diest. Comme l'éminence que nous occupions longe cette chaussée et la domine, il nous fallait tâcher d'atteindre la cavalerie ennemie et de l'attaquer avec avantage du haut des collines. C'est du moins ce qui se disait parmi nous au moment où nous quittions le bivouac. Nous marchâmes pendant plusieurs heures sans rien rencontrer. Un soleil

Digitized by Google

ardent dardait ses rayons sur nos têtes du haut d'un ciel d'azur ; il faisait une chaleur excessive, et comme nous poursuivions sans relâche notre marche à travers des champs d'avoine et de pommes de terre, sans suivre de chemin tracé, nous nous trouvâmes enfin tellement épuisés par la chaleur et la soif, que plusieurs hommes tombèrent sur le sol et refusèrent de se relever. Quand, par hasard, nous passions dans l'un de ces chemins creux si communs dans cette contrée, des rangs entiers, malgré l'opposition des officiers, appliquaient leur bouche contre les parois humides du chemin, d'où suintait une eau ferrugineuse, et nous demandions ainsi à la terre quelques gouttes qui apaisassent notre soif dévorante. Beaucoup d'entre nous semaient le long de la route les pièces de leur équipement, les capotes surtout, afin de diminuer d'autant le poids de leur sac.

Vers midi, hors d'haleine, à demi-morts de soif, à bout de forces et la tête penchée, nous gravissions un côteau dominé par un moulin et une maison. A peine en avions-nous atteint le sommet, qu'un bataillon du neuvième régiment, qui nous accompagnait, se précipita dans le plus grand désordre vers un puits, dont la haute poulie s'élevait auprès de la maison. A cette vue, un bon nombre de nos chasseurs s'élancèrent, à leur tour, hors des rangs, pour attraper une gorgée d'eau, si c'était possible. Une véritable bataille s'engagea autour du puits : on se heurtait, on se bousculait, on se donnait des coups, on se meurtrissait pour atteindre au seau. Plusieurs hommes, ne voyant pas d'autre moyen d'apaiser leur soif, plongeaient leur tête brûlante dans le seau et y buvaient à même l'eau glacée, jusqu'à ce qu'on les en arrachât. Les médecins et les officiers suppliaient les hommes de ne pas s'exposer ainsi à une mort certaine ; ils menaçaient, portaient la main à leur épée ; rien n'y faisait : nous étions comme furieux de soif.

Cependant, une multitude d'hommes s'étaient jetés sur la grande vigne, dont les verts sarments tapissaient la façade de la demeure du meunier : grappes, feuilles, rejetons, tout, jusqu'au bois et aux racines même, fut dévoré ou rongé à titre de rafraîchissement. J'obtins pour vingt-cinq cents d'un soldat de notre compagnie deux petites grappes, qui me rendirent bien heureux : leur goût aigre humecta et rafraîchit mon palais desséché.

Nos officiers s'aperçurent bientôt que leurs efforts, pour écarter les hommes du puits, seraient inutiles. Les tambours battirent la marche et nous partîmes. A mi-côte, j'aperçus quelques hommes étendus sur le dos, les joues violacées, les lèvres noires comme le charbon ; ils étaient sans vie : l'eau glacée les avait tués.

Après une route des plus pénibles et de nombreuses marches et

Digitized by Google

contre-marches sans but apparent pour nous, nous atteignîmes, le soir, au moment où il faisait déjà noir, le sommet d'une colline voisine du village de Lubbeek, à deux milles de Louvain. Nous établîmes notre bivouac en cet endroit et fîmes cuire des pommes de terre dans des marmites que nous étions allés chercher au village. Nos officiers nous dirent que le lendemain serait livrée une bataille décisive; ils enflammèrent notre courage, nous rappelèrent les glorieuses journées de la Révolution, et nous conjurèrent de nous battre comme de vrais Belges pour la patrie et pour le roi.

L'armée hollandaise était campée dans la plaine que domine la chaîne de collines; elle avait son quartier-général au village de Winghe, mais ses avant-postes s'étendaient jusque dans notre voisinage.

Nos sentinelles avancées avaient ordre, selon la coutume, de s'avertir de loin par ces mots criés à pleine voix : « Sentinelles, garde à vous! » à quoi les soldats allemands, qui veillaient autour du bivouac hollandais, répondaient ironiquement, en s'adressant aux nôtres : « *Das der Hund, Schelm, fresse dich!* »

La plus grande partie de l'armée belge se trouvait à Louvain, sous le commandement du roi Léopold; notre régiment, avec deux bataillons du neuvième, formait l'avant-garde. Nous pouvions donc prévoir qu'au point du jour, nous aurions à supporter le choc de l'ennemi. Bien que cette certitude fût de nature à nous ôter l'envie de dormir, dès que les pommes de terre furent mangées, tous se couchèrent sur le sol, et, succombant sous la fatigue, tombèrent dans un profond sommeil. J'écoutai pendant quelques instants encore le cri des sentinelles, qui retentissait d'un son lugubre dans le silence de la nuit, et faisait lentement le tour du bivouac; je songeai à Borgerhout, à mon père et à notre situation critique, et finis par fermer aussi mes paupières pour ne les rouvrir, comme mes camarades, qu'au bruit de la fusillade et du canon.....

HENRI CONSCIENCE.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

SCÈNES ET PAYSAGES

DANS LES ANDES

LES RUINES D'OLLANTAYTAMPU

Il y a quelques années, en feuilletant une édition de la *Géographie universelle* de Malte-Brun, revue, corrigée et augmentée par M. Huot, je tombai par hasard, à l'article *Pérou*, sur les lignes suivantes, qui m'intéressèrent si fort, que je ne les oubliai plus : « Le voyageur français, M. Gay, qui parcourt depuis longtemps l'Amérique méridionale, a signalé dans ces derniers temps une antique ville, dont aucun auteur n'avait encore parlé, pas même le judicieux et naïf Garcilaso ; c'est Hollay-Tay-Tambo, dont les monuments sont encore plus surprenants que ceux de Cuzco. » Comme à cette époque je me trouvais précisément de passage à Cuzco, je crus devoir, en ma qualité d'archéologue, pousser une reconnaissance jusqu'à la ville signalée, afin de m'assurer par moi-même de la réalité de son existence. La relation de M. Gay et le témoignage de M. Huot, malgré toute leur valeur officielle et l'aveugle confiance qu'en d'autres temps je leur eusse accordée, ne me suffisaient plus, depuis qu'ayant cherché à travers l'Amérique du sud et sur la foi de toutes les cartes connues, cette lagune Rogaguado, où trempent complaisamment les têtes de cinq affluents inexplorés de l'Amazone : le Jutahy, le Jurua, le Teffé, le Coary et le Purus-Purus, je n'avais rien trouvé qui ressemblât à la lagune en question, que j'avais fini par regarder comme tout à fait fantastique. Craignant une déception de ce genre à propos de l'antique ville, je crus prudent, avant de l'aller visiter, de prendre

Digitized by Google

conseil de deux vieux amis, qui me portaient un intérêt réel, et, plus d'une fois, m'avaient mis en garde contre les incroyables erreurs qu'on me débitait à titre de notions historiques et que, sans eux, j'eusse acceptées comme articles de foi.

J'ai déjà tracé quelque part[1] le portrait de l'un de ces personnages, illustre chanoine de l'ordre de Santo-Domingo, appelé Justo Apu Ramo de Sahuaraura, et descendant en ligne directe du soleil; l'autre, chanoine aussi, mais de l'ordre de San-Antonio, ne revendiquait aucun titre de noblesse et se nommait tout simplement Ayala. Il était professeur de théologie au collége de Saint-Bernard, « humait volontiers le piot, » comme dit Rabelais, et cultivait les mathématiques à ses moments perdus. En narrateur consciencieux, je dois ajouter que mes deux amis se détestaient cordialement, et que je ne les recevais chez moi qu'à tour de rôle, de crainte qu'à la suite d'une de ces divergences d'opinion qui ne manquaient pas de se produire chaque fois que le hasard les mettait en présence, la discussion ne devînt une querelle, et que des raisons parlantes on ne passât bientôt aux raisons les plus frappantes.

Ce fut donc séparément que je les consultai sur la valeur de la notice insérée par M. Huot, en demandant à chacun d'eux ce qu'il en pensait; mais j'eus beau employer tous les détours, user de toutes les ressources de mon habileté, je n'en pus tirer autre chose qu'un *quien sabe*, modulé sur différents tons; or, ces deux mots qui, en espagnol, ont la prétention de répondre à tout, ne répondent absolument à rien. Curieux alors de voir comment ils accueilleraient mon projet de voyage, je m'empressai de leur en faire part. A ma grande surprise, non-seulement ils l'approuvèrent sans restriction, mais ils m'engagèrent à l'effectuer au plus tôt. C'était me dire en quelque façon que la ville antique existait bien réellement et que je n'en serais pas pour mes frais de voyage.

Là-dessus, chacun d'eux me traça mon itinéraire, m'entretint des régions que j'avais à traverser, me signala jusqu'aux villages que je devais trouver en route, si bien qu'au sortir de cette double séance, la carte du pays que j'allais parcourir était gravée sur la méninge de mon cerveau, comme sur la paroi d'une chambre obscure, et que j'eusse atteint ma destination en fermant les yeux. Ce voyage que, d'après tant de renseignements topographiques de la part de mes vieux amis, on pourrait supposer d'une longitude de vingt degrés, étaient de douze lieues à peine. Pour l'entreprendre et le mener à bien, point n'était besoin de passe-port, de mozo, d'arriero, de victuailles et de lettres de recommandation. Un cheval pour ma

[1] *Revue Contemporaine*, t. XXXI, p. 322.

Digitized by Google

personne, un album pour mes notes et mes croquis, quelque monnaie pour solder mes repas, devaient suffire et au delà. Quant aux périls du chemin, si péril il y avait, je m'en remettais à la Providence du soin de les conjurer ou de les vaincre.

Le lendemain de cette entrevue, au moment de me mettre en selle, je reçus un billet du chanoine Ayala, par lequel il m'avertissait que, dans toutes les explications qu'il m'avait données, il avait omis une recommandation importante : c'était de me munir d'un coucher complet, vu que je ne trouverais nulle part, sur ma route, un lit où je pusse dormir. L'avis me parut charitable et j'en remerciai intérieurement mon ami ; mais comme le transport d'un coucher entraînait la location d'une bête et d'un homme, que les pellons de ma selle pouvaient, jusqu'à un certain point, remplacer un matelas, et qu'enfin un voyage de douze lieues n'était qu'une promenade, je congédiai le porteur du billet, en le chargeant d'offrir mes civilités au chanoine. Une demi-heure après, j'avais dépassé les dernières maisons du faubourg de Santa-Anna, et comme j'allais entrer en rase campagne, je m'arrêtai un moment pour repasser dans ma mémoire les instructions de mes chanoines, afin de m'y conformer de mon mieux. D'après l'itinéraire qui m'avait été tracé, je devais, au sortir de Cuzco, gagner l'immense plaine connue sous le nom de pampa d'Anta, marcher une heure environ dans la direction du nord-est, puis ayant relevé, à ma gauche, le village de Maras, à ma droite celui de Yucay, prendre une grande route qui traversait la plaine, et suivre cette route jusqu'à ce que j'aperçusse, à trois mille pieds au-dessous de moi, la ville d'Urubamba et la rivière Vilcanota ; un pont m'aiderait à passer d'une rive à l'autre. Une fois sur la rive droite, je n'avais plus qu'à me diriger vers le nord, pour arriver en peu d'heures à Ollantaytampu, but de mon voyage. C'était simple et précis, comme l'*Histoire de France* de M. Le Ragois.

Parfaitement éclairé sur tous ces points, je ne pris que le temps d'allumer un cigare, puis je m'affermis dans les étriers, et rendant la bride à mon cheval, un *overo* (pie) de quarante francs, dont l'ardeur était infatigable, je me lançai résolûment dans la carrière. Midi sonnait en ce moment à toutes les horloges de la ville. Pendant une heure tout alla pour le mieux ; j'avais gagné la pampa d'Anta, le nord était resté constamment à ma gauche, et comme ma bête trottait à merveille, je m'attendais de minute en minute à découvrir la grande route et les villages qu'on m'avait signalés. La plaine que je traversais, élevée de 14,000 pieds au-dessus de la mer et s'étendant sans bornes à l'horizon, avait la tristesse et la solennité d'un site de la Bible. Un gramen ras et dur en recouvrait le sol, formé de sable et d'humus ; des buissons d'évolvulus et de sauge pourpre,

Digitized by Google

des énothères épineuses et quelques plantes acaules, émaillaient de leurs rares fleurs cette solitude, d'où la vie et le mouvement paraissaient bannis. Nul oiseau ne traversait l'air, nul insecte ne bruissait sous les herbes; tout semblait mort ou endormi dans l'étrange paysage, au-dessus duquel le ciel arrondissait sa vaste coupole d'un bleu lumineux à fatiguer les yeux les plus infatigables.

Bientôt je comptai deux heures de marche, et ni les villages ni la route que mes yeux cherchaient obstinément de tous côtés, n'avaient encore paru. Cet état de choses commençait à m'inquiéter. Pour ajouter à l'embarras de ma situation, le sol de la pampa, jusque-là très uni, devenait de plus en plus accidenté, et la ligne droite que je suivais depuis Cuzco avec une précision géométrique, ne tarda pas à décrire une série d'angles qui variaient de base et de hauteur selon la nature des obstacles que présentait le terrain. Tant que ces obstacles se bornèrent à des dunes de sable ou à des taillis épineux, je pus encore, en contournant les unes ou en passant au travers des autres, m'orienter à demi, et comme un navire qui perd et gagne tour à tour sur le vent, suivre ma direction première; mais lorsque de véritables collines eurent remplacé les monticules, que les crevasses du sol se furent changées en ravins et ces ravins en *quebradas* au fond desquelles il me fallait descendre au risque de me rompre le cou, j'avoue que je me repentis presque de n'avoir pas suivi les avis de mon chanoine, non pas tant pour le coucher lui-même, dont je pouvais fort bien me passer, que pour le mozzo que j'en aurais chargé, et qui m'aurait servi de guide. Après une succession de descentes et de montées dont je ne calculai ni le nombre ni la durée, je m'aperçus que je tournais le dos au nord et marchais à l'ouest. Un abominable juron que je lâchai comme pour ouvrir une soupape à ma colère, fut saisi au passage par l'écho de ces solitudes, qui le répéta tant de fois et avec des additions si pittoresques, que j'en conclus que le malheureux se dédommageait en cette occasion d'un silence de plusieurs siècles.

Cependant le soleil, longtemps vertical, commençait à décliner d'une façon sensible; je voyais avec un sentiment voisin de la stupeur le fond des quebradas se décolorer par degrés à mesure que la lumière remontait vers leurs bords supérieurs, et, forcé de suivre l'unique sentier qui s'offrit à moi, je continuais de marcher à l'aventure, passant d'une quebrada à l'autre et désespérant de trouver une issue à ce labyrinthe. Enfin le ciel eut pitié de ma détresse; le maudit sentier changea bientôt de direction, se mit à monter au lieu de descendre, et me ramena dans la pampa, où je saluai par un cri

Digitized by Google

de joie la Cordillère et le soleil. J'avais la première en face de moi et le second se couchait à ma droite.

A peu près certain d'être rentré dans la bonne voie, je ne m'occupai plus de relever la grande route et les villages indiqués par mes chanoines, jalons trompeurs qui n'avaient servi qu'à m'égarer, et me guidant sur la Cordillère au pied de laquelle j'avais entendu dire que la ville d'Urubamba était située, je tentai de m'en rapprocher. Mon cheval, comme s'il eût compris cette intention, quitta le trot dur, son allure ordinaire, pour prendre un galop soutenu, et pendant un moment j'ouvris mon cœur à l'espérance; mais l'espérance, a dit Chateaubriand, est une plante dont la fleur se forme, mais ne s'épanouit jamais; et j'étais appelé à juger personnellement de la justesse de cette maxime. Plus je me rapprochais de la Cordillère, plus il me semblait la voir reculer devant moi, et malgré la bonne volonté de l'overo, stimulée encore par quelques coups de bride que je lui appliquais à temps égaux, je ne tardai pas à comprendre, en voyant le soleil disparaître à l'horizon, qu'à moins d'un miracle, sur lequel j'avoue que je comptais peu, la nuit me surprendrait bientôt au milieu de ces solitudes. Sans m'arrêter à tout ce que cette idée avait de lugubre, je continuai d'avancer, les yeux fixés sur le Salcantay, le plus haut piton de la chaîne. Les flancs neigeux du colosse recevaient encore les rayons du soleil déjà disparu et jetaient un pâle reflet sur le sol de la pampa dont les buissons noircissaient à vue d'œil. Ma montre, que je consultai, marquait six heures. A mesure que les teintes vermeilles du couchant s'effaçaient, l'ombre semblait monter de la terre. Bientôt tout devint terne autour de moi. Quelques étoiles se montrèrent au firmament. Je voulus tenter un dernier effort, et penché sur le cou de l'overo, j'enfonçai jusqu'à la molette mes deux éperons dans ses flancs. L'animal hennit de douleur et fila comme un boulet à travers la plaine. Pendant cette course folle j'essayai de découvrir au loin un rancho, un abri, une fumée, un indice quelconque de la présence de l'homme; mais je n'aperçus à l'horizon de la pampa qu'un cercle de brumes violettes, au delà duquel se dressaient, pareils à de blancs fantômes, les pitons de la Cordillère. Le Salcantay restait encore éclairé dans ses parties les plus élevées; mais dix minutes s'écoulèrent, et la cime neigeuse du pic étincela seule comme le sommet d'un volcan. Enfin, cette dernière flamme, image de la vie, s'éteignit à son tour, et le paysage, déjà envahi par l'ombre, disparut bientôt dans la nuit.

Chercher à m'orienter dans les ténèbres quand je n'avais pu le faire en plein jour, eût été de ma part une entreprise téméraire. Je cessai donc d'éperonner mon cheval, et lui jetant la bride sur le cou, je le laissai maître de marcher à son gré; l'animal, livré à son ins-

Digitized by Google

tinct, s'empressa de changer de route, quitta le nord pour prendre l'est, et cela d'un pas délibéré qui me parut de bon augure. Un quart d'heure après, il s'arrêtait court; je prêtai l'oreille; le murmure d'un torrent se faisait entendre à quelque distance. Etait-ce à la fraîcheur de l'eau ou au bruit de sa chute que le cheval avait reconnu de loin cette source? Tandis que je me posais cette question, il reprenait sa marche avec une nouvelle ardeur. Au bout de quelques minutes, son pas était devenu si rapide et le bruit de la chute si rapproché, qu'au moment de l'atteindre, je tirai vivement la bride, craignant que l'overo ne se précipitât avec moi dans cette onde inconnue, qui semblait exercer sur lui un charme fascinateur. Le torrent coulait entre deux berges escarpées. On n'apercevait qu'une nappe blanche qui passait avec une vitesse singulière, se heurtant à de grosses roches dont le lit paraissait encombré. D'où venait cette chute et où se rendait-elle? C'est ce qu'il m'était assez difficile de préciser dans l'obscurité. J'avais d'ailleurs autre chose à faire que de calculer son cours. Une masse opaque, que j'entrevoyais à quelques pas, m'annonçait la demeure de l'homme, et malgré la répugnance du cheval à se diriger de ce côté, je le forçai de m'obéir. Autant que la nuit permettait d'en juger, je reconnus une de ces *chacras* ou héritages, habitées quelquefois par leurs propriétaires, quelquefois aussi visitées seulement par ceux-ci à l'époque des récoltes. La nature du site, l'abaissement de la température et l'absence totale d'arbres et d'arbustes indiquaient suffisamment quelle pouvait être la végétation en cet endroit. La *chacra* ne pouvait fournir que de la luzerne ou l'âcre pomme de terre connue sous le nom de *papa lisa.* Quant au logis, il se composait de deux ranchos ou chaumières, reliées par un parc à bêtes, vide pour le moment, et d'un comedor écroulé dont une arcade et trois piliers étaient seuls debout. Je frappai tour à tour aux portes des deux ranchos; personne ne m'ayant répondu, j'essayai d'ouvrir l'une d'elles, mais en rencontrant sous ma main un cadenas énorme, orné d'une tringle de fer de la grosseur du doigt, je n'insistai plus. Mon parti fut bientôt pris. J'ôtai à mon cheval sa bride, je le débarrassai de ses harnais et transportai le tout sous l'arcade du comedor, où l'idée m'était venue de passer la nuit. Je comptais que le fidèle animal viendrait m'y tenir compagnie; mais, à peine se vit-il libre, qu'il gagna le bord de la berge où nous nous étions arrêtés; là, il parut hésiter un moment, puis je le vis descendre dans le torrent, le franchir en une seconde, et disparaître sur l'autre rive. Sa docilité m'était assez connue, pour que je n'eusse aucune inquiétude sur les suites de cette disparition. Je pensai qu'il avait eu quelque fantaisie qui me serait expliquée le lendemain, et je ne m'en occupai plus.

Digitized by Google

Après avoir disposé de mon mieux les harnais de la bête, pour m'en faire un oreiller, je m'y étendis et j'essayai de m'endormir. Peut-être eussé-je réussi, si, dans la soirée, une petite brise, froide comme un glaçon et déliée comme une pointe d'aiguille, ne se fût mise à souffler de la Cordillère. Force me fut de me lever, et, pour conjurer l'onglée que je sentais déjà venir, je fis faire à mes bras l'apprentissage du moulinet, pendant que j'employais mes pieds à saper la muraille. L'aurore me surprit dans cet agréable exercice. Mon premier soin fut d'aller à la recherche de mon cheval, dont je ne tardai pas à retrouver la trace. L'animal, profitant d'un escalier grossièrement taillé dans la berge par quelque Indien de la chacra, avait passé d'une rive à l'autre, non pas à la nage, comme il m'avait semblé le voir, mais à pied sec; il est vrai que mon torrent de la nuit n'était plus au jour qu'un ruisseau vulgaire, auquel la pente du terrain et quelques grosses pierres semées dans son lit, prêtaient le mouvement, l'écume et le bruit qui m'avaient induit en erreur. Une fois sur l'autre rive, l'overo était entré dans un carré de luzerne, s'y était vautré préalablement pour se délasser, puis, au lieu de dormir, s'était mis à paître. Les herbes foulées et l'espace tondu, attestaient suffisamment le fait. Craignant pour ma bourse l'arrivée du propriétaire, et par suite l'évaluation du dommage, je me hâtai de traverser le ruisseau, de saisir l'animal aux crins, et de l'entraîner vers la chacra, où je lui jetai sa selle sur le dos. Un quart d'heure après, nous étions en marche.

A peine eus-je fait deux cents pas, que j'entendis un tintement de clochettes; un troupeau de lamas venait à ma rencontre, conduit par une Indienne qui filait tout en marchant. L'apparition de ce visage humain me fut d'autant plus agréable qu'elle allait me permettre de sortir d'embarras.

« Huarmi, dis-je à la femme, après le salut d'usage, je viens de Cuzco et vais à Urubamba; je me suis égaré, et je ne sais plus quel chemin je dois suivre. »

L'Indienne me regarda d'un air ébahi; fille de la sierra, elle ne comprenait pas qu'on pût s'égarer à travers une plaine de vingt lieues de circuit, accidentée de collines, de ravins et de fondrières.

« Urubamba est là, » me dit-elle, en me montrant l'horizon.

Cette indication me parut si vague, que je priai la femme de préciser le point désigné; elle me montra le nord-est.

« C'est bien cela, pensai-je.

— On ne t'a donc pas dit, reprit-elle, qu'en sortant de Cuzco, il te fallait prendre la grande route de la pampa qui passe près de Màras et fait face au Salcantay? cette route t'eût mené tout droit à Urubamba.

Digitized by Google

— On me l'a expressément recommandé, au contraire, répliquai-je assez confus de voir que les renseignements de l'Indienne s'accordaient exactement avec ceux de mes amis.

— Alors tu l'auras oublié, ou tu te seras endormi sur ta bête; mais le mal n'est pas grand, guide-toi sur ce buisson de ñuccho que tu vois là-bas au bout de la plaine, le chemin n'en est qu'à cent vares. »

Je remerciai la femme et j'allais continuer ma route, quand l'idée me vint de lui demander le nom du ruisseau près duquel j'avais passé une si terrible nuit; c'était un souvenir que je désirais graver dans ma mémoire.

La figure de l'Indienne, jusque-là souriante, prit subitement un air refrogné, et poussant devant elle ses lamas qui s'étaient arrêtés :

« *Manacho tian unu chotiuca* (l'eau n'a pas de nom), » me dit-elle d'un ton sec en reprenant sa marche.

Je continuai la mienne, assez contrarié que cette petite sotte eût pris pour une mauvaise plaisanterie de ma part ce qui n'était qu'un mouvement de curiosité bien légitime, et quand j'eus atteint le buisson qu'elle m'avait désigné, j'aperçus effectivement à ma gauche, comme une bande de gazon jauni qui serpentait à travers la plaine, le maudit chemin que je cherchais depuis la veille : je m'empressai de le suivre, et il me conduisit en peu de temps à l'extrémité du plateau d'Anta, d'où je pus voir, selon le programme de mes chanoines, la ville d'Urubamba et la rivière Vilcanota à quelques mille pieds au-dessous de moi; mais ce que, par indifférence ou par oubli, mes amis avaient négligé de me dépeindre, c'est l'admirable paysage que, de ce point élevé, j'embrassais à la fois dans son ensemble et dans ses moindres détails.

Etroitement resserrée entre le pied de la puna dont j'occupais le faîte et une chaîne de serros qui bordaient l'horizon devant moi, la vallée d'Urubamba, sortant à ma droite des profondeurs de la perspective, s'allait perdre à ma gauche dans les gorges de Silcay, embrassant dix-huit lieues de pays cultivé, à travers lequel la rivière Vilcanota, tantôt irritée et blanche d'écume, tantôt calme et d'un bleu limpide, développait son cours sinueux. Sur ce long et étroit tapis, où toutes les nuances du vert étaient prodiguées, trois villages s'élevaient au milieu des massifs de pisonays (*erythrina pisonay*), de saules et de chilcas (*vernonia serratuloïdes*). C'étaient Urquillos et son hacienda seigneuriale, Huayllabamba et sa tour carrée, puis Urubamba, que son pont de deux arches, le dôme de son église et son simulacre de fontaine dénonçaient comme le chef-lieu de la province, quand bien même on eût ignoré qu'à son

Digitized by Google

importance architecturale, Urubamba joignait la qualification de *bene merita*, et que cette qualification, donnée par décision du Congrès de Huancayo, en 1839, équivalait à un titre de noblesse et élevait la bourgade au rang de métropole. Autour de ces villages, situés à une demi-lieue l'un de l'autre, et sur le même parallèle, se groupaient force maisonnettes dont les murailles, blanchies à la glu de cactus, brillaient au soleil comme si elles eussent été vernissées. Avec leurs tuiles rouges et leurs volets bleus ou verts, ces jolis cottages, entourés d'arbres et de fleurs, ressemblaient de loin à des jouets d'enfants. Tout cela gai, pimpant, propret, se détachait en vigueur sur le ton grisâtre des serros, au-dessus desquels, reculant d'assises en assises comme un gigantesque escalier, se dressaient les pitons neigeux de la Cordillère, que le pic du Salcontay dominait fièrement de toute sa hauteur.

Je quittai mon observatoire et je m'engageai dans le chemin en hélice qui conduit de la pampa d'Anta au bord de la rivière. Ce chemin, ébauché d'abord par quelque commotion volcanique, fut élargi et achevé ensuite par les fils du soleil qui, depuis Manco jusqu'à Huayna Capac, c'est-à-dire pendant près de cinq siècles, avaient fait de la vallée qui s'étend entre Calca et Silcay, un lieu de plaisance où ils venaient passer les beaux jours de l'année. Pour ces infatigables pionniers, qui traçaient une route de cinq cents lieues à travers les Andes neigeuses, ou perçaient trente lieues de granit pour se procurer une eau plus limpide, l'achèvement de ce chemin en spirale n'avait dû être qu'un passe-temps; je mis deux heures à le descendre.

Une fois en bas, je passai le pont et me trouvai sur l'autre rive, au milieu d'un rond-point bordé de chaumières dont les portes et les fenêtres étaient hermétiquement closes. Une solution de continuité, ménagée à dessein entre ces demeures, permettait au chemin de Huayllabamba de rejoindre celui d'Urubamba et facilitait le transit entre ces deux villages; deux écriteaux, placés en regard l'un de l'autre, et indiquant, celui de droite la *via del Sur*, celui de gauche la *via del Norte*, ne laissaient aucun doute à cet égard; je pris sans hésiter la via del Norte, qui allait aboutir à une longue allée de ces saules pyramidaux qu'on retrouve sur toutes les *alamedas* ou promenades de l'Amérique du Sud; ces arbres, d'un aspect magnifique, formaient, des deux côtés, comme un mur de verdure impénétrable aux rayons du soleil; entre leurs troncs serrés, je pouvais apercevoir, comme à travers un grillage, les sinuosités de la rivière Vilcanota, dont le cours était parallèle à ma marche, et apprécier en même temps tous les détails de la rive opposée; à l'extrémité de l'allée, une muraille blanche inondée de soleil me mon-

Digitized by Google

trait comme un point éclatant, l'endroit où finissait l'alameda et où commençait la ville; je ne me rappelle avoir vu, dans aucune cité d'Amérique, un pasco qui, pour le triple avantage du calme, de l'ombre et de la fraîcheur, puisse être comparé à celui d'Urubamba.

Au sortir de l'avenue, où je ne rencontrai d'autres êtres vivants que des friquets huppés qui voletaient de branche en branche, cinq rues disposées en éventail s'ouvrirent devant moi. Je pris au hasard celle du milieu, qui me parut être la Calle Mayor, assez surpris du silence dans lequel elle était plongée. En effet, je ne voyais dans toute sa longueur ni passants, ni boutiques, ni flâneurs sur les portes, ni curieux aux fenêtres, ni chats ou chiens sur le seuil des maisons, rien enfin du bruit ou de l'animation qui caractérise toute ruche humaine. Si le soleil, au lieu de monter, eût été en train de descendre, j'aurais cru que la cité *bien méritante* se livrait aux douceurs de la sieste; mais, à neuf heures du matin, une pareille supposition n'était pas admissible.

Toutefois, cette immobilité n'était qu'apparente, et je n'eus pas fait vingt pas dans la rue que plusieurs persiennes se levèrent, me laissant apercevoir des têtes de femmes, les unes jeunes et bien peignées, d'autres vieilles et ébouriffées, qui toutes s'allongeaient en dehors pour me voir passer. Au moment où j'allais prier l'une de ces femmes, brune assez piquante, de m'indiquer une chicheria, pulperia ou bodegon, le titre de *fonda*, c'est-à-dire d'hôtel, me paraissant dérisoire et pouvant m'attirer quelque raillerie, la femme que je regardais me fit un petit signe, accompagné d'un clignotement de paupières, qui me parut si compromettant, que je tournai vivement la tête d'un autre côté. Une matrone venait justement d'ouvrir sa fenêtre. Je la saluai; mais, sans attendre ce que j'avais à lui dire, elle m'invita tout d'abord à entrer chez elle. Comme je ne bougeais pas, elle crut devoir ajouter pour me décider : *Entra pues; las tengo muy bonitas y quedara V. satisfecho* (entrez donc; jen ai de très jolies, et vous serez satisfait).

J'allongeai un coup de bride à mon overo, qui prit aussitôt son trot le plus allongé; mais l'invitation de la matrone avait éveillé des échos : toutes les persiennes s'ouvrirent à la fois, et des femmes de tout âge et de toutes les nuances de peau, depuis le café au lait clair jusqu'au chocolat foncé, me poursuivirent d'appels provocateurs et de gestes inqualifiables. Troublé par ces clameurs, je pris au hasard la première ruelle qui s'ouvrit devant moi, et me trouvai bientôt en rase campagne.

Là, je réfléchis à ce que je venais de voir, et, malgré mon désir d'y trouver une explication satisfaisante, j'avoue que mes idées

Digitized by Google

commençaient à prendre le cours le plus défavorable pour la moralité des habitantes d'Urubamba, lorsque j'entendis au-dessus de ma tête craquer le chien d'un fusil qu'on armait. A ce bruit, si facile à reconnaître pour peu qu'on soit chasseur, je fis faire à mon cheval un écart considérable, autant pour juger à distance du danger qui me menaçait que pour reconnaître l'ennemi auquel je pouvais avoir affaire. J'aperçus alors à dix pas de là, sur la crête d'un talus qui bordait la ruelle, un homme assis à l'ombre d'un genêt en fleurs, qui, de l'air le plus indifférent du monde, examinait les ressorts de sa carabine, dont le tube me parut avoir quatre pieds de hauteur. Du premier coup d'œil, je reconnus un Européen ; mais à quel pays appartenait-il? C'est ce que le son de sa voix pouvait seul m'apprendre : je ne vis donc rien de mieux que de lui adresser la parole ; seulement, comme la façon dont nous étions placés, lui en haut, moi en bas, eût rendu le dialogue assez fatigant, je fis un détour, je montai sur le tertre et je le rejoignis.

Mon apparition ne parut pas l'émouvoir beaucoup ; il regarda mon cheval plutôt que ma personne, traduisit son opinion sur le compte de l'animal par un regard assez dédaigneux, et se remit à faire jouer la batterie de son fusil sans paraître s'apercevoir de ma présence.

« *Buenos dias, paisano*, lui dis-je en touchant mon chapeau.

— *Buenos dias à V, paisano*, » me répondit-il en ôtant tout à fait le sien et me regardant de tous ses yeux.

Si courte que fût cette phrase, elle me permit de juger que mon homme était Espagnol, et sa façon de prononcer les *s* m'apprit en outre qu'il était Andaloux.

« Vous avez là une arme respectable, continuai-je en indiquant du doigt la carabine dont il faisait jouer les ressorts ; avec un canon pareil, on doit atteindre le gibier au delà des nuages.

— C'est une vieille et fidèle amie, » me répondit-il gravement.

Je regardai l'arme en question, qui était ornée de viroles de cuivre et garnie de fer jusque sur la culasse ; je reconnus un de ces longs fusils dont les vice-rois armaient les soldats de leur escorte. Comme, à tout prendre, l'inconnu pouvait être un débris de ce corps d'élite, la possession de cette arme se trouvait suffisamment justifiée. Maintenant, restait à savoir s'il la dirigeait seulement contre les oiseaux, ou si, emporté par la force de l'habitude, il la tournait parfois encore contre les hommes. Son extérieur, il est vrai, ne pouvait me fixer sur ce point : un sombrero en paille de latanier, passé à l'état de loque, couvrait sa tête et jetait une ombre sur son visage, dont on n'apercevait que les yeux et le nez, le reste étant enfoui sous une barbe ou plutôt une broussaille épaisse, dont la teinte, autrefois

Digitized by Google

d'un noir d'encre, commençait à passer au gris. Un poncho en bayeta grossière l'enveloppait à larges plis, ne laissant voir de son costume que les usutas ou sandales en cuir de bœuf qui protégeaient ses pieds.

Comme il me paraissait médiocrement disposé à lier conversation, j'eus recours à un moyen infaillible pour le faire parler : je tirai de ma poche un étui de puros de Guayaquil, l'ouvris et le lui présentai. Il me regarda dans le blanc des yeux, comme pour deviner la pensée qui dictait cette offre, et, n'y trouvant rien qui choquât sa susceptibilité, il se leva et prit un cigare qu'il examina avec une satisfaction visible.

« Il y a bien longtemps que je n'en ai fumé de pareils, me dit-il.

— J'en ai d'autres à votre disposition, lui répondis-je ; maintenant, trouvons du feu, et, tout en fumant, je vous demanderai un petit service. »

L'inconnu sortit de sa poche un de ces yesqueros en corne de bélier, rempli de linge brûlé, comme en ont les alcades de la sierra, battit le briquet et me le présenta. J'allumai mon cigare, il alluma le sien, et comme, en pays espagnol, l'offre et l'acceptation d'un cigare établissent sur-le-champ une certaine intimité entre celui qui donne et celui qui reçoit, nous nous envoyâmes mutuellement des bouffées de fumée au visage, comme si notre connaissance datait déjà d'une semaine.

« A quoi puis-je vous être bon ? me demanda-t-il après quelques minutes de silence, pendant lesquelles il me parut occupé à prendre un signalement exact de mon individu, bien qu'il affectât de regarder ailleurs.

— Sachez, paisano, lui répondis-je, que je suis parti hier de Cuzco avec l'intention bien arrêtée de me rendre à Ollantaytampu, mais, faute d'une connaissance exacte du chemin, je me suis égaré dans la pampa d'Anta, où j'ai passé ma nuit à battre la semelle, ce qui ouvre singulièrement l'appétit, comme vous savez ; j'arrive donc à Urubamba, n'ayant pas encore déjeuné, et, qui pis est, ne sachant à qui m'adresser pour sortir d'embarras.....

— Permettez, me dit l'Espagnol ; pour venir ici, vous avez dû prendre par la Calle Mayor ou la rue du Commerce, comme on l'appelle ; eh bien ! toutes les maisons de cette rue ne sont que des chicherias, et des chicherias où l'on mange fort bien, pardieu !

— En fait de chicherias, lui répondis-je, je n'ai vu que certains lieux dans lesquels on m'invitait à entrer, et j'avoue.....

— Alors, pourquoi n'entriez-vous pas ?

— Pourquoi ? Ah ! ça, pour qui me prenez-vous, mon cher ?

Digitized by Google

— Vous? Je vous prends pour un voyageur qui cherche à déjeuner, et je ne m'explique pas pourquoi, trouvant sur votre route des maisons honnêtes et d'honnêtes personnes, vous n'acceptez pas le couvert des unes et les offres des autres. »

Cette façon toute philosophique d'envisager les choses me donna à penser que la moralité de cet inconnu devait être pour le moins aussi peu régulière que son costume.

« Señor, lui dis-je d'un ton assez froid, j'ignore complétement les us et coutumes de cette localité; mais ce que je puis vous certifier, c'est que, dans mon pays, lorsqu'une femme met le pied sur son seuil ou le nez à sa fenêtre pour appeler de la voix et du geste un inconnu qui pase dans la rue, cette femme, fût-elle plus pure à elle seule que les onze mille vierges de Cologne ensemble, acquiert sur-le-champ un assez mauvais renom. Il est vrai que chaque pays a ses usages. »

En m'écoutant, l'Espagnol avait donné quelques signes d'impatience qui prouvaient clairement que la morale n'était pas de son goût. Quand j'eus fini, il jeta son cigare à demi consumé, me demanda d'un ton bref si j'étais toujours dans l'intention de déjeuner, et comme je lui répondis, sur le même ton, que je déjeunerais deux fois plutôt qu'une, il mit son fusil sur l'épaule et me pria de le suivre. Nous retournâmes dans la Calle Mayor où le bruit de nos pas attira de nouveau la population féminine aux fenêtres; mais comme cette fois au lieu d'être seul, j'étais accompagné d'une connaissance de ces dames, les interpellations isolées qui m'avaient accueilli se changèrent en un chœur formidable où dominait le diapason suraigu de quelques voix. — Ici, Pedro Diaz! glapissait une vieille en essayant d'attirer l'attention de mon guide; chez nous, señor Diaz! reprenait une fillette en envoyant du bout des doigts un baiser à l'Espagnol; donnez-moi la préférence, mes bons seigneurs! ajoutait une femme entre deux âges, en joignant à sa prière toutes les ressources de la mimique. Je regardai l'inconnu comme pour lui demander l'explication d'un pareil sabbat.

« Nous entrerons où vous voudrez, me dit-il. »

Je mis immédiatement pied à terre devant une maison peinte en rose avec des volets verts à liserés noirs. Un muchaco saisit mon cheval par la bride et l'entraîna dans le corridor, pendant que Pedro Diaz me présentait à une femme d'un âge et d'un embonpoint respectables, qui m'accueillit par une véritable révérence de menuet.

« Mamita, lui dit l'Espagnol, qu'avez-vous à donner à ce voyageur qui vient de Cuzco et n'a pas encore déjeuné?

— Mais tout ce qu'il voudra, répondit la femme. J'ai du lard fumé, du fromage, des œufs, et si cela ne suffit pas, la boucherie est

Digitized by Google

à deux pas, j'enverrai chercher un *bistèque*. Pendant qu'on préparera son déjeuner, monsieur peut aller faire un tour dans le jardin, les unuelas sont délicieuses cette année.

— Tiens ! dis-je, mais cela tombe à merveille ; j'adore les unuelas.

— Alors, monsieur pourra se régaler, car mes arbres sont chargés à rompre, et sans la concurrence je ferais cette année des affaires d'or.

— Une concurrence, dites-vous ?

— Ah ! monsieur ! et une terrible encore ! Tenez, pas plus tard qu'hier, je faillis me prendre aux cheveux avec la Micaëla, une voisine qui avait eu l'audace d'attirer chez elle des voyageurs qu'un de mes correspondants m'adressait de Calca ; vous comprenez qu'une honnête mère de famille ne se voit pas retirer ainsi le pain de la bouche, sans crier un peu.....

— Pardon, dis-je à la femme, mais je ne m'explique pas une concurrence aussi acharnée, à propos d'unuelas ?

— Vraiment ? mais monsieur ne sait donc pas que le commerce de l'unuela est une source de richesses pour notre ville, et que ce commerce s'étend, non-seulement aux capitales voisines, mais même à la côte du Pacifique, où nous expédions ces fruits par milliers.

— J'avoue que je l'ignorais complétement.

— Oh ! dans ce cas, monsieur ne sait pas non plus que la saison des unuelas attire chaque année à Urubamba les caballeros et les señoritas de vingt lieues à la ronde, et que, pendant un mois ou deux, les bals, les concerts et les cavalcades, font de notre ville un vrai paradis du bon Dieu.

— Mais, fis-je observer à mon complaisant cicérone, comment, puisque les unuelas sont déjà mûres, votre ville est-elle encore si morne, que je l'ai crue un moment veuve d'habitants ?

— Ah ! c'est que la saison du fruit commence à peine ; mais si monsieur veut repasser dans une quinzaine de jours, il trouvera bien du changement ! »

Je promis à l'hôtesse de réfléchir à sa proposition, et, la laissant vaquer aux préparatifs de mon déjeuner, je priai l'Espagnol de me conduire au jardin.

« Eh bien ! me dit ce dernier, quand nous fûmes seuls, avez-vous maintenant encore une aussi mauvaise opinion de ces pauvres femmes ?

— Non, paisano, lui répondis-je ; j'ai porté un jugement téméraire, et je le confesse en toute humilité ; mais ce qui me console un peu, c'est que mon erreur, à l'endroit des Urubambinas, a dû être déjà celle de bien des gens, comme elle sera probablement encore

Digitized by Google

celle de bien d'autres; et tant que ces dames se montreront aussi démonstratives à l'égard des passants à qui les antécédents de l'unuela sont inconnus, je crains fort que ceux-ci ne prennent, comme je l'ai prise, leur activité commerciale pour de l'effronterie.

— *Pobrecitas!* » fit l'homme en ouvrant une porte à claire-voie qui séparait la basse-cour du jardin et qu'il referma derrière nous, sous prétexte que les poules et les canards étaient très friands d'unuelas.

Le jardin dans lequel nous venions d'entrer était tout simplement un terrain en friche où l'herbe montait jusqu'aux genoux. De vieux arbres fruitiers, tortus et difformes, y croissaient pêle-mêle. Jamais la serpe n'avait touché ces hôtes vénérables, qui, malgré l'abandon dans lequel ils végétaient, malgré la mousse et le lichen qui les rongeaient comme une lèpre, et les guis parasites qui les enveloppaient de toutes parts, n'en continuaient pas moins de fleurir et de fructifier chaque année. Nous nous assîmes au pied d'un de ces *unueleros*, dont les branches, garnies de fruits pressés, pendaient jusqu'à terre, et nous n'eûmes qu'à allonger le bras pour atteindre à l'objet de notre convoitise.

L'unuela, sur laquelle nous avons laissé en suspens la curiosité du lecteur, n'est autre chose que l'*amygdalus persea* ou pêche vulgaire, importée par les premiers colons espagnols qui s'établirent dans le pays à la suite des conquérants. Depuis cette époque, la pêche a crû et prospéré sous bien des latitudes américaines, et, sous le nom d'*alberchigo*, de *melocotone* ou d'*aurimela*, elle fait les délices de plus d'un gourmet; mais ce n'est que dans le val d'Urubamba, c'est-à-dire par 13° 57″ de latitude australe, que, répudiant son nom patronymique pour prendre celui d'unuela, et se modifiant sous un climat favorable, elle a acquis en qualité ce qu'elle perdait en volume. Qu'on se figure, si l'on peut, un fruit de la grosseur d'une prune reine-claude, à la pellicule d'un rose jaunâtre, fine comme celle de l'œuf, et dont la pulpe exquise est si fondante qu'une simple pression des lèvres suffit à la précipiter au fond du gosier de l'expérimentateur, entre les dents duquel elle laisse, comme une attestation de son passage, un noyau pareil à celui d'une cerise et lisse comme ce dernier, au lieu d'être revêtu de sillons irréguliers comme le noyau de la pêche parisienne. Et comme si cette amélioration notable ne suffisait pas, il est dans le genre unuela un individu plus parfait encore, et dont la grosseur dépasse à peine celle d'une prune de mirabelle. Ce dernier fruit est à l'unuela vulgaire ce qu'est l'ortolan au moineau, le vin de Constance à celui de Suresnes; aussi n'est-il jamais mis en vente sur les marchés. L'Urubambino assez heureux pour posséder un de ces arbres en

Digitized by Google

surveille la floraison avec sollicitude, et suit le développement des fruits avec un intérêt qui ne cesse qu'à l'époque de la récolte, où la susdite unuela, qui porte dans le pays le nom de *fruta imperial*, est expédiée avec toutes sortes de précautions, soit à l'évêque, soit au préfet, soit enfin à quelque joli minois de la province.

Pendant que mon guide me donnait ces détails d'arboriculture, je dégustais avec sensualité toutes les unuelas qui se trouvaient à ma portée, et qui, pour n'être pas du genre impérial, ne m'en semblaient pas moins exquises. Après une demi-heure de cet exercice, je me sentis si complétement rassasié, que j'avouai à l'Espagnol qu'il me serait impossible de déjeuner ; mais il m'assura gravement que l'unuela, à l'inverse de tous les fruits connus, était un apéritif plutôt qu'un aliment, et qu'après un léger somme, je me réveillerais avec un appétit dévorant. Je le crus sur parole, et, m'allongeant sur sur l'herbe, je ne tardai pas à mettre son observation à profit.

J'ignore depuis combien de temps je dormais ainsi, bercé par le froissement des feuillages et le chant des oiseaux qui picoraient au-dessus de ma tête, quand la voix de Pedro Diaz me réveilla brusquement. Le déjeuner n'attendait plus que moi. Je suivis l'Espagnol en me frottant les yeux. Dans une salle basse, dont les persiennes étaient fermées à cause de la chaleur, le couvert était mis sur une petite table haute d'un pied. Des escabeaux servaient de siéges. Le déjeuner se composait d'un potage aux œufs et au fromage, d'olives à l'huile et de grillades de mouton. J'invitai mon guide à s'asseoir en face de moi, ce dont il voulut d'abord se défendre, alléguant son indignité et le négligé de sa mise ; mais comme, sans l'écouter, je venais d'emplir son assiette du potage en question, mon homme prit le parti de s'exécuter, et soit que les unuelas eussent effectivement aiguisé son appétit, soit que le déjeuner fût de son goût, il y fit honneur en véritable affamé. L'hôtesse, la serviette au bras, dans une attitude modeste, présida la séance, qui fut couronnée par une tasse de ce chocolat de Soconuzco, auquel Linné eût dû consacrer exclusivement l'épithète de *theobroma*, qu'il donne au caracas vulgaire. Après l'indispensable verre d'eau, accompagné de deux tiges de canchalagua (*panicum canchalagua*, famille des graminées) qui nous furent offertes à titre de cure-dents, je demandai à l'hôtesse la note du déjeuner, en la priant d'y faire figurer les unuelas que nous avions mangées, et la botte de luzerne qu'elle avait dû fournir à mon cheval ; elle me dit alors avec une certaine hésitation que ce serait 3 réaux pour le tout, — 36 sous. — Mon premier mouvement fut de sauter au cou de ce phénix des aubergistes ; mais je me contins par respect pour son sexe, et ne lui demandai que son nom, afin de pouvoir le redire à mes amis de Cuzco et aux

Digitized by Google

voyageurs qui me tomberaient sous la main. La digne femme se nommait Lina Gregoria Tupayachi. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui faire connaître ce nom aux cinq parties du monde.

Comme j'allais me mettre en selle, Pedro Diaz s'offrit à m'accompagner à Ollantaytampu, de crainte, disait-il, que je ne m'égarasse une seconde fois. Il désirait, en outre, sa maison se trouvant sur notre passage, que je m'arrêtasse un moment chez lui. Le brave homme y mettait tant d'insistance, que je ne crus pas devoir lui imposer la dette d'un déjeuner payé par moi et accepté par lui, et pour alléger d'autant le fardeau de la reconnaissance, j'agréai sa proposition, ce qui parut lui faire grand plaisir. Nous remontâmes la Calle-Mayor, dont cette fois les persiennes ne se levèrent plus, et prenant, au sortir de la ville, un sentier bordé, d'un côté, par des champs de roseaux, de l'autre, par des serros coupés à pic, nous arrivâmes, après une heure de marche, au ravin d'Occobamba, où mon guide avait établi sa demeure. Ce ravin, large entaille pratiquée par quelque cataclysme dans le flanc occidental de la Cordillère de Vilcanota, sert de lit aux torrents de neige fondue qui se précipitent du Salcantay, et de chemin aux muletiers qui se rendent de Cuzco au val d'Occobamba, situé à l'est de la même Cordillère. La sauvage décoration du site est en harmonie avec les eaux troubles et glacées qui le sillonnent; des blocs de granit, détachés de la masse des Andes par l'action des volcans, jonchent le sol de toutes parts; quelques-uns, arrêtés dans leur chute, dominent le chemin de quelques centaines de mètres, et semblent toujours vaciller sur leur base, au grand effroi du voyageur. La décomposition du minéral, le détritus des lichens et des mousses, la poussière charriée par les vents ont, à la longue, rempli les crevasses de ces blocs d'un terreau végétal dont s'accommodent des liliacées et quelques plantes grasses; sur les plans inférieurs, des touffes de magueys (*yucca filamentosa*) dressent leurs longs glaives à côté des mullis centenaires (*schinus mollis*), dont les troncs gris, jaspés de plaques fauves, sortent en se tordant d'entre les pierres, comme des boas monstrueux.

Depuis un moment, nous cheminions à travers ce paysage aride, et je commençais à m'étonner de ne point voir encore la demeure de Pedro Diaz, quand il me la montra, adossée à une paroi de granit, au pied de laquelle elle semblait avoir poussé comme un champignon. Sous le double rapport de la tristesse et de l'isolement, on ne pouvait souhaiter rien de mieux que cette bicoque, défendue du côté du chemin par un pan de rochers qui la cachaient aux regards des passants, et bornée, du côté de la montagne, par deux blocs énormes, entre lesquels on voyait miroiter au soleil la nappe

Digitized by Google

liquide du torrent, singulièrement amincie, car on était alors en pleine sécheresse, et depuis un mois la neige ne tombait plus sur les hauteurs.

J'étais descendu de cheval, et je m'apprêtais à franchir, sur les pas de mon guide, la haie de cactus qui entourait son domaine, quand un battement d'ailes se fit entendre au-dessus de nous. Je levai la tête, et vis un gallinaso, ou dinde-buse, qui venait de s'abattre à l'extrémité du rocher. Le fait était trop vulgaire, et surtout le gibier trop méprisable pour que j'y prisse garde, et j'allais passer outre lorsque l'Espagnol, s'arrêtant court, me montra d'une main la porte de sa maison, de l'autre le hideux vautour qui fixait sur nous ses yeux glauques.

« Entrez seul, me dit-il à voix basse, le temps d'abattre ce pigeon et je vous rejoins. »

Là-dessus il arma sa carabine, et ne trouvant pas le gallinaso à belle portée, il fit un détour pour s'en rapprocher. Je le laissai à ses affaires, et franchis le seuil de son domicile.

L'intérieur de cette demeure était celui de tous les ranchos de la sierra; des murs noirs et enfumés, des lézardes et des toiles d'araignée, voilà pour le contenant; quant au contenu, c'étaient des poteries éparses sur le sol, des haillons accrochés aux solives, trois pierres branlantes qui marquaient l'emplacement du foyer, une table et des tabourets à l'état d'ébauche, c'est-à-dire gardant encore l'écorce primitive de l'arbre qui les avait fournis; puis des objets sans nom, sans forme et sans couleur, entassés dans le plus effroyable désordre. Le lit de l'Espagnol se composait d'une barbacoa ou claie, clouée sur quatre piquets fichés en terre, et l'unique peau de mouton qui le recouvrait indiquait chez son possesseur un profond mépris du confortable. Comme j'examinais ce mobilier primitif, une bouffée de vent s'introduisit par la porte entr'ouverte, souleva brusquement les toiles d'araignées, et, atteignant le fond de la chambre, fit mouvoir un rideau dont je ne soupçonnais pas l'existence. Ce rideau, en bayeta grise, qui se confondait si bien dans la pénombre avec le ton général des murailles, que je ne l'avais pas distingué, était posé sur une perche qui tenait lieu de tringle, et divisait la hutte en deux compartiments. Soit que le mouvement imprimé à l'étoffe eût éveillé l'attention d'êtres inconnus qui se trouvaient dans l'autre pièce, soit que le bruit de mes pas les eût tirés de leur méditation, j'entendis aussitôt des sanglots étouffés et de vagues paroles entremêlées d'un bruit de chaînes, qui eurent pour effet de changer ma curiosité en une émotion indéfinissable. Pendant que je réfléchissais sur ce mystère, un coup de feu retentit au dehors; instinctivement je me rapprochai de la porte, et je vis

Digitized by Google

Pedro Diaz ramasser l'oiseau qu'il venait de tuer. En se retournant, il m'aperçut sur le seuil et me montra sa chasse d'un air triomphant. J'avoue que je ne me sentais pas complétement à l'aise. Le souvenir du bruit étrange que je venais d'entendre prêtait en ce moment, au chasseur de gallinasos, un aspect presque effrayant, et j'eusse autant aimé me trouver seul dans la pampa d'Anta qu'en compagnie de cet homme; mais, résolu à faire bonne contenance jusqu'au bout, j'accueillis sa présence d'un air dégagé et lui demandai même à quelle sauce il comptait apprêter son volatile.

« Une sauce? bah! mes enfants n'en voudraient pas; ils aiment mieux la viande crue.

— Diable? fis-je cette fois, moins rassuré que jamais, ils ont là un drôle de goût, vos enfants! »

L'homme sourit, jeta son vautour sur la table, alla déposer sa carabine dans un coin, m'offrit un tabouret sur lequel je m'assis, et retirant d'une cavité de la muraille une bouteille en grès et deux moitiés de calebasse, il versa quelques gouttes d'eau-de-vie dans chacune de ces coupes.

« A votre bonne santé! » me dit-il en vidant la sienne.

Je m'empressai de répondre à sa politesse, assez inquiet de savoir comment se terminerait notre entrevue.

Mais la voix de l'Espagnol avait averti nos mystérieux voisins de sa présence, et les gémissements, toujours mêlés au cliquetis des chaînes, recommencèrent de plus belle; tout à coup une voix, dont l'accent n'avait rien d'humain, s'écria dans un castillan très pur : « L'homme amoureux n'est qu'une bête; l'homme amoureux..... prrrrrrrou..... » Au mouvement que je fis sur mon siége, Pedro Diaz partit d'un éclat de rire, et se levant, alla tirer le rideau du fond. La cause de mon étonnement, je pourrais dire de ma frayeur, me fut alors expliquée.

Cette seconde pièce, d'un tiers plus petite que la première, était percée de deux fenêtres garnies, en manière de vitrage, d'un tissu de coton assez clair pour laisser passer à la fois l'air et la lumière. Son ameublement consistait en un grand châssis très ingénieusement orné de bâtons placés dans le sens horizontal, et sur lesquels une cinquantaine de perroquets, alignés par rang de taille, gardaient le plus bel ordre, grâce à la chaîne de fer qui entourait leur patte et se rattachait au perchoir. Toutes les variétés des psittacules américains, depuis le huacamayo (*ara splendens*) jusqu'à l'araque (*psittacus coronatus*), depuis le chiriclès (*chiricles inseparabilis*) jusqu'au molinero (*psittacus pulverulentus*), avaient un ou plusieurs représentants dans la collection. Une mangeoire en forme de godet, vide pour le moment, était placée à côté de chaque

Digitized by Google

prisonnier. La configuration inaccoutumée de cette volière éveillait dans l'esprit des idées de torture que confirmait jusqu'à un certain point l'aspect anormal des oiseaux qui la peuplaient. Les malheureux, au lieu du riche vêtement de plumes multicolores qu'ils portent d'habitude, n'étaient couverts que de ce duvet primitif d'un gris terne, que revêtent les jeunes dindons au sortir de l'œuf. Cet habit râpé donnait aux perroquets une mine piteuse, à laquelle leur grosse tête, percée d'yeux bêtes et enjolivée d'un bec crochu, ajoutait un cachet tout à fait original. Jamais, à coup sûr, oiseaux d'une tournure plus hétéroclite n'avaient posé sur un perchoir, et leurs frères des vallées, en les revoyant dans cet accoutrement, non-seulement ne les eussent pas reconnus, mais même les eussent poursuivis de coups de bec et de huées.

En apercevant leur maître, l'allégresse des psittacules avait éclaté dans un chœur de croassements si épouvantables, que, malgré toute leur prédilection pour ce genre de symphonie, des corbeaux eussent pris la fuite. Je me contentai de reculer de trois pas et de me boucher les oreilles. Pedro Diaz comprit à ce geste que l'enthousiasme musical de ses élèves m'était peu sympathique, et d'un coup de sifflet il leur imposa silence. Les plus entêtés de la bande continuèrent bien de se dandiner et de faire claquer leur bec, mais comme cette manifestation, si elle constituait une opposition tacite, n'avait plus rien d'alarmant pour la tranquillité publique, l'Espagnol crut devoir la tolérer. Cinq minutes après, toutes les mandibules étaient en mouvement ; on eût dit un orchestre de castagnettes.

Cependant ma présence d'esprit m'était revenue en reconnaissant que mon hôte était un digne homme et que j'avais eu tort de suspecter sa moralité ; aussi m'empressai-je de lui en faire mentalement mes très humbles excuses, et, cette satisfaction donnée à ma conscience, je lui demandai quelques détails sur sa ménagerie, dont l'uniforme non moins que l'hygiène me semblaient dignes d'intérêt.

« Vous avez été si honnête envers moi, me répondit-il, que je n'ai rien à vous refuser ; seulement, avant de vous parler de mes oiseaux, permettez-moi de vous parler de moi-même ; mon histoire n'est pas assez longue pour vous endormir, et comme elle se trouve liée à celle de mes bêtes, vous comprendrez mieux l'une après avoir entendu l'autre. »

J'inclinai la tête en signe d'acquiescement, et tandis que Pedro Diaz cherchait à rassembler ses souvenirs en plumant son gallinaso, j'allumai un cigare et m'établis le plus commodément possible, laissant l'homme à son récit et à son occupation.

« Mon pays est San Lucar de Barrameda, me dit-il, un joli village

Digitized by Google

entre Cadix et Séville. Je suis le fils de pauvres *estripa-terrones* (laboureurs), à qui ses parents oublièrent d'apprendre à lire. Jusqu'à quinze ans, je gardai les chèvres sur les versants de la sierra Morena; puis un beau jour, dégoûté du métier, je suivis un muletier qui allait à Cordoue. Il me promettait monts et merveilles; mais je m'aperçus bientôt que j'avais troqué mon cheval borgne contre un aveugle; le peu de lard que je mangeais avec mon pain était assaisonné de tant de coups de lazos, que j'aimai mieux manger ce pain tout sec. D'ailleurs, quoique ne sachant ni A ni jota, j'avais de l'orgueil plein mes chausses, et les taloches du muletier, si elles cuisaient à ma peau, cuisaient plus encore à mon amour-propre. J'envoyai donc le brutal à tous les diables, et partis de Cordoue à la queue d'un régiment de dragons, qui d'étape en étape me conduisit jusqu'à Madrid.

» J'étais leste et bien découplé; j'avais le cœur à la besogne : avec ces qualités on ne reste pas longtemps dans l'embarras. Je me fis d'abord valet d'écurie, puis aide-jardinier, puis *despensario* (économe) dans un hôtel en renom de la Puerta del Sol. De ce dernier poste j'entrai au service d'un noble seigneur que S. M. le roi Ferdinand envoyait au Pérou chargé d'une mission secrète pour le vice-roi Pezuela. Je suivis mon maître à Lima, où le vice-roi ne l'eut pas plus tôt connu qu'il désira l'attacher à sa personne. Il lui offrit donc de le nommer colonel, aide de camp, intendant, surintendant, que sais-je enfin, tout ce qu'on peut offrir, lorsqu'on est vice-roi et qu'on tient à se passer sa fantaisie; mais mon maître avait à cœur de revoir son pays, et si certain soir, en descendant la rue de los Peligros, il n'eût fait la rencontre d'une *tapada* qui brouilla les cartes et lui fit perdre la partie, Pezuela, tout vice-roi qu'il était, en eût été pour son temps et ses offres. Au bout de huit jours, mon pauvre maître était devenu fou de sa nouvelle connaissance, et comme celle-ci n'était pas sorcière à demi, elle le retourna si bien qu'il finit par l'épouser. Alors, n'ayant plus de raisons pour refuser les offres de Pezuela, il devint son aide de camp et le suivit dans toutes ses campagnes. A partir de ce jour, ma position, jusque-là si douce, devint un métier de galérien. Avec mon service près du colonel, j'eus encore à jouer du sabre et du fusil, ni plus ni moins que le dernier canari de l'armée, quand San Martin et ses indépendants nous tombaient sur le dos, et Dieu sait que les coquins ne nous épargnaient pas la besogne.

» Les choses restèrent sur ce pied jusqu'au jour où Pezuela fut rappelé en Espagne; c'était pour nous une occasion superbe de rentrer à Madrid, et j'en touchai deux mots au colonel; mais le pauvre homme secoua la tête comme pour me dire qu'il n'y fallait pas songer.

Digitized by Google

La Limeña, qu'il avait épousée, parlait de se renfermer dans un couvent si on voulait la contraindre à quitter son pays. Mon maître l'aimait trop pour la contraindre, il céda; et comme La Serna venait d'être nommé vice-roi en remplacement de Pezuela, il profita de cette occasion pour se retirer du service.

» Pendant un an tout alla pour le mieux; le colonel était l'homme le plus heureux du monde. Une fille lui était née qui faisait ses délices, et comme il était adoré de ses serviteurs, c'était parmi nous à qui caresserait le plus le petit ange entré dans la maison; mais un second enfant vint à naître, sur lequel le colonel n'était pas en droit de compter, si j'en juge par l'étonnement qu'il manifesta en le voyant paraître. Il est vrai qu'il revenait de visiter ses estancias de la sierra, et qu'il avait été plusieurs mois absent. Sa femme entreprit alors de lui expliquer la chose, car une Limeña expliquerait l'Alcoran. Le colonel ne comprit rien à ses explications, si ce n'est qu'il était battu..... mais non pas content. Son parti fut bientôt pris; il réalisa sa fortune, en laissa un tiers à sa femme, garda le reste et se disposa à passer en Europe, emmenant sa fille avec lui. Déjà nous faisions les préparatifs du voyage, lorsqu'un soir, en sortant de table, le colonel chancela tout à coup et perdit connaissance. Nous l'emportâmes dans sa chambre où sa femme voulut être seule à le soigner. Pendant la nuit, on m'envoya au couvent de la Merced pour en ramener un confesseur. Le malade, sentant qu'il s'affaiblissait, demandait à recevoir les sacrements. Comme j'entrais avec le *padre*, la femme du colonel me remit une lettre pour un de ses parents qui habitait Lunahuana, en me recommandant de faire diligence. Malgré toute ma répugnance à quitter la maison en un pareil moment, il me fallut obéir. Je sellai le meilleur cheval du colonel et partis aussitôt à franc étrier. Le lendemain soir, j'étais de retour. J'avais fait près de quarante lieues de Cordillère. Le pauvre cheval mourut, il est vrai, des suites du voyage.

» Mon premier soin en arrivant avait été de demander des nouvelles du colonel; on m'apprit qu'il était mort dans la matinée, et que la décomposition du corps avait été si rapide, qu'on s'était vu forcé de l'enterrer avant le temps prescrit. L'idée d'un empoisonnement me traversa l'esprit, mais une pareille accusation a besoin de preuves, et comme je n'en pouvais fournir aucune, je gardai mes soupçons pour moi, laissant à Dieu le soin de découvrir le crime et d'infliger le châtiment.

» Une fois le colonel mort, je n'avais que faire dans sa maison. Je comprenais d'ailleurs au ton aigre-doux de la dame que mon congé ne tarderait pas à m'être signifié et je ne voulus pas l'attendre. Un beau matin, j'allai lui faire mes adieux, puis quand j'eus embrassé

Digitized by Google

la fille de mon maître et que je l'eus recommandée à Dieu, je sortis de Lima pour n'y plus rentrer. Ma carabine, mon bâton et un paquet de hardes composaient tout mon bagage. Quant à ma bourse, elle renfermait 12 piastres. Ces faibles ressources furent bientôt épuisées. En arrivant à Cuzco, il ne me restait plus que 3 réaux. Un autre à ma place eût perdu la tête. Je ne m'en inquiétai même pas. Je considérai mon passé, et, en me rappelant la sierra Morena et les coups de lazo du muletier, je trouvai le présent assez supportable pour ne pas désespérer de l'avenir.

» Pendant deux ans que j'habitai Cuzco, je gagnai ma vie à faire des fagots de charamusca [1], que je vendais aux ménagères de San Blas. Grâce à cette industrie, je me vis, au bout de ce temps, à la tête d'une soixantaine de piastres, que je voulus risquer dans une entreprise dont l'idée m'était venue en assistant aux fêtes du Corpus. Muni d'une pacotille d'objets choisis, je partis pour les vallées chaudes. Je savais que chaque année, à l'époque du Carmen, les Peaux-Rouges quittent leurs malocas, emportant avec eux des fruits, des singes, des oiseaux, qu'ils troquent volontiers contre les haches et les couteaux des missionnaires; j'avais un troc de ce genre à leur proposer. Le hasard me servit à point. A l'embranchement du rio Santa-Anna et du Yanatili, je donnai dans un parti de ces vauriens, à qui j'achetai d'un seul coup les perroquets que vous voyez ici. Alors je me mis en quête d'un domicile; revenir à Cuzco eût été folie; les frais de patente et de loyer auraient dévoré tous mes bénéfices. Comme je passais par Occobamba, je trouvai son ravin charmant, et j'en pris possession. Trois mois après, j'y avais construit cette maison; au bout d'un an, mon industrie faisait merveille. Sous le nom du *Mochiganguero* [2], que les Indiens m'avaient donné, j'étais connu à dix lieues à la ronde, et de Cuzco même on accourait chez moi la veille des principales fêtes. Mais comme toute profession, si lucrative qu'elle soit, a son temps de chômage, et qu'il m'en coûtait de rester oisif, j'imaginai, toujours dans l'intérêt de mon commerce, d'aller de grand matin dans la montagne me poster à l'affût des tarucas (*cervus andensis*) et des viscachas (*lepus americanus*), afin de tirer parti de leur fourrure. Il y a tantôt neuf ans que j'habite cet endroit-ci, et comme ma santé s'en trouve bien et que mon commerce y prospère, je ne songe nullement à le quitter pour aller ailleurs. Voilà, señor, tout ce que peut vous apprendre sur son compte un homme qui n'a jamais fait tort à son prochain et qui pense finir comme il a commencé. »

[1] On désigne sous ce nom toutes les menues broussailles qui croissent sur les hauteurs.
[2] De mochiganga, mascarade; faiseur ou ordonnateur de mascarades.

Digitized by Google

Pedro Diaz se tut, et comme sa volaille était à peu près plumée, il se mit à enlever un reste de duvet, qui adhérait à la peau, avec autant de soin et de respect que s'il se fût agi d'un faisan ou d'un coq de bruyère.

Mais ma curiosité n'était qu'à demi satisfaite. L'Espagnol, en m'apprenant à quel concours de circonstances il devait sa collection de perroquets, ne m'avait rien dit encore sur la situation de ses prisonniers; or, je tenais essentiellement à savoir ce que ces perroquets avaient pu faire de leurs plumes, et pourquoi leur hygiène différait si fort de celle des autres oiseaux. Quant au commerce inconnu de mon hôte, j'avoue que j'eusse encore été charmé de le connaître, afin d'en discuter les chances avec quelques négociants de ma connaissance; j'interpellai donc le narrateur avant que sa verve se fût refroidie, et le priai de réparer au plus tôt ces importantes omissions.

« C'est pardieu vrai! s'écria-t-il, et moi qui croyais vous avoir tout dit. Sachez donc, puisque la chose a l'air de vous intéresser, que mes perroquets sont plus qu'un simple capital sur lequel j'aurais fondé mon commerce, c'est, pour ainsi dire, une mine que j'exploite et qui se renouvelle constamment. Aussi, je ne leur épargne, comme vous voyez, ni la nourriture, ni l'éducation, ni les bons traitements, et si je les tiens enchaînés, c'est que j'ai cru remarquer chez eux des dispositions à l'ingratitude. Quant à l'absence de leurs plumes, qui paraît vous étonner, elle est due à une cause bien simple : deux fois par an j'ai soin d'en faire la récolte. Ces plumes, dont mes oiseaux ne sauraient que faire, puisqu'ils ne volent pas et que je pourvois à tous leurs besoins, me servent à fabriquer des coiffures, des bracelets, des écharpes, que je loue aux Indiens pour leurs processions costumées. Le Corpus [1] d'Urubamba, par exemple, m'a rapporté à lui seul, cette année, plus de cinquante réaux d'argent. Avec mes costumes de sauvages, j'ai encore des déguisements de chevreuils, qui me donnent quatre réaux par journée. Les réaux ajoutés aux réaux font des piastres, et chaque piastre grossit d'autant mon petit pécule. »

Je regardais mon homme bouche béante, ne sachant qu'admirer le plus, de sa combinaison industrielle ou de la simplicité des moyens qu'il mettait en œuvre.

« Le régime auquel j'ai soumis mes élèves, continua-t-il, flatté de l'attention que je prêtais à ses paroles, est le résultat d'un secret

[1] Fête-Dieu. Toutes les processions, au Pérou, sont escortées d'Indiens déguisés en femmes, en marquis, en sauvages, ou simplement affublés d'une peau de chevreuil; ils entourent les images saintes, les apostrophent en leur montrant le poing, et se livrent devant elles à des évolutions grotesques et souvent obscènes. Il va sans dire que la plupart de ces acteurs sont toujours à peu près ivres.

Digitized by Google

que je tiens des sauvages et que je n'hésite pas à vous confier, sachant bien qu'un hidalgo comme vous ne s'en servira pas pour faire concurrence à un pauvre homme. L'usage de la viande crue décompose petit à petit la couleur du plumage des perroquets, qu'elle soit verte, rouge ou bleue, et la change avec le temps en un beau jaune d'or. Vous comprenez quelle admirable série de nuances on obtient avant d'arriver à cette couleur. Si mes costumes n'étaient pas loués en ce moment aux péons de Silcay, pour la fête de San-Saturnino, patron de leur hacienda, je vous donnerais sur-le-champ la preuve de ce que j'avance, mais vous pouvez en croire sur parole un homme qui n'a jamais menti. Pour en revenir à mes perroquets, je vous dirai qu'ils ne sont pas devenus naturellement carnivores et qu'il m'a fallu, au contraire, plus d'un jour et plus d'une correction paternelle pour les déshabituer des grains et des fruits, et les obliger de mordre à la viande. Tous semblaient avoir le mal de mer quand ils en eurent goûté pour la première fois, mais l'estomac des bêtes est comme le nôtre : il finit par se faire à tout. Aujourd'hui les plus forts de la troupe ne se contentent pas de manger la viande : ils cassent encore les os pour en sucer la moëlle, tout comme vous et moi pourrions le faire. »

Diaz, ayant fini ses explications, se saisit d'une vieille lame qui lui tenait lieu de couteau de cuisine, et étendit son gibier sur une planchette. Quand il l'eut convenablement découpé, il s'approcha des psittacules, qui suivaient tous ses gestes avec le plus vif intérêt, et déposa, dans la mangeoire de chacun d'eux, une tranche de gallinaso. Pendant que les oiseaux expédiaient leur pitance, témoignant, par de petits monosyllabes gutturaux, le plaisir qu'ils avaient à manger cette chair sanglante, mon hôte, qui venait de frotter ses mains contre terre pour les nettoyer, me demanda si je voulais me remettre en route. Sur ma réponse affirmative, il alla tirer le rideau sur sa ménagerie, m'offrit de nouveau quelques gouttes d'eau-de-vie, pour le coup de l'étrier, puis, quand il eut chargé sa carabine, il la plaça sur son épaule et ferma derrière nous la porte du logis.

J'allai rejoindre mon overo, qui cuisait au soleil, et lorsque je me fus mis en selle, Pedro Diaz le saisit aux crins, afin, dit-il, de se tenir plus près de moi et de pouvoir causer à l'aise. Tournant alors le dos au ravin, nous recommençâmes à louvoyer parmi les roches, contournant les unes, franchissant les autres, et nous rapprochant toujours de la rivière, que nous finîmes par atteindre, à la satisfaction de l'Espagnol, que mon cheval, impatienté de le remorquer, heurtait à chaque instant contre les pierres, afin de s'en débarrasser.

Avec la rivière avait reparu la végétation ; avec la végétation revint

Digitized by Google

la fraîcheur, à laquelle nous fûmes d'autant plus sensibles que la région pierreuse que nous venions de traverser offrait la température d'un four à poulets. Comme l'Espagnol haletait, j'arrêtai mon cheval, pour lui donner le temps de reprendre haleine. Le brave homme s'assit à terre et se mit à s'éventer avec son chapeau, me laissant m'extasier à mon aise sur la beauté du site, que certes l'auteur de Télémaque, s'il eût été à ma place, n'eût pas manqué de trouver — fait à souhait pour le plaisir des yeux. — Mais Pedro Diaz, dont la fibre était moins sensible, appelait l'endroit un chemin, et déclarait, en outre, que ce chemin, qui conduisait d'Occobamba à Ollantaytampu lui semblait tout pareil aux autres.

Ce chemin, si c'en était un, semblait avoir été tracé d'après les cartons de Théocrite ou de Virgile, et dégageait un parfum d'églogue qui faisait plaisir à respirer. On n'y voyait, il est vrai, ni bergères dans le genre de Glycère ou d'Amaryllis, ni Tityres dialoguant sous les hêtres; les violettes non plus n'y croissaient pas à côté des narcisses, et j'y cherchai vainement l'ombre d'une amarante; mais le gazon émaillé de petites fleurs, les rochers tapissés de mousse, la source limpide et son lit de sable, sur lesquels une allée d'arbres ou plutôt une charmille épaisse, festonnée de plantes grimpantes, jetait son ombre veloutée, suppléaient, en partie, à l'absence des accessoires dont nous venons de parler. Une charmante symphonie égayait d'ailleurs cette solitude, où, à défaut de Philomèle, les merles, les tourterelles, les tarins, les choclopocochos[1] faisaient assaut de vocalises, et brodaient sur la basse continue de la rivière, qui grondait à vingt pas, les plus charmantes fioritures. L'immense futaie était à la fois une volière et un orchestre. Un instant, j'eus l'idée de faire un croquis de ce chemin, mais je reconnus bientôt l'impossibilité de satisfaire ce désir. Quel trait du crayon, ou quel ton de la palette, eût rendu ce murmure, cette fraîcheur, cette harmonie, ce voile de poésie qui, pareil au *ventus textilis* de Pétrone, l'enveloppait comme une gaze! Je remis donc dans mes sacoches l'album que j'avais ouvert, comprenant que ce gracieux paysage n'était qu'un de ces souvenirs charmants qu'on garde dans la mémoire, comme on garde un parfum subtil dans un flacon précieusement scellé.

Pendant le temps que nous suivîmes ce chemin, je m'imaginai voyager en rêve, et, pour compléter l'illusion, je fermai les yeux à demi, laissant les détails se fondre dans les masses et me contentant de prêter l'oreille au chant des oiseaux; soit que l'orchestre invi-

[1] Petit sylvain dont le plumage rappelle celui de notre pie d'Europe. Comme il n'apparaît dans la vallée qu'à l'époque de la récolte du maïs, les Indiens l'ont surnommé *précurseur du maïs* (de *choclo*, épi, *pocochanki*, qui annonce).

Digitized by Google

sible me berçât doucement, soit que la fraîcheur invitât au sommeil, je commençai par m'assoupir et finis bientôt par dormir tout à fait. Un faux pas de ma monture me réveilla en sursaut. En ouvrant les yeux, je ne pus retenir un cri de surprise, qui fit lever le nez à Pedro Diaz. Le site avait totalement changé d'aspect. Les arbres avaient disparu, les oiseaux avaient pris leur vol, et, au lieu de gazons, je ne vis plus autour de moi que des croupes arides, sur lesquelles un soleil de feu dardait ses rayons; mais à peine avais-je eu le temps de m'étonner de ce changement de décor, que l'Espagnol me cria : « *He alli el tampu!* voilà le tampu! ». Je suivis la direction de son geste, et j'aperçus, à cent pas devant nous, deux piliers, debout au milieu des débris d'un mur d'enceinte. D'autres ruines, qu'à cette distance on ne pouvait encore apprécier, apparaissaient sur les escarpements des serros.

Nous passâmes entre ces deux piliers, monolithes quadrangulaires, qui devaient former autrefois les montants d'une porte, à en juger par le linteau qui gisait à terre, et dont la longueur dépassait de beaucoup leur écartement. La hauteur de ces piliers était d'environ six mètres, et chacune de leurs faces avait deux mètres de largeur; mais, au lieu d'être inclinés l'un vers l'autre comme dans la plupart des monuments de Cuzco, ils étaient parfaitement droits. Il en était de même de plusieurs ouvertures pratiquées dans les pans de murs encore debout, et figurant les unes des fenêtres et les autres des niches. Je notai ce fait comme pouvant me renseigner sur l'âge précis de ces ruines, qui, à vrai dire, ne me paraissaient pas remonter au delà de trois siècles : les édifices péruviens du XIe siècle au XIIIe, ayant presque tous leurs ouvertures à pans inclinés.

Le mur d'enceinte, dans lequel cette porte avait été ménagée et dont il ne restait plus que des pans isolés, figurait une courbe accidentée d'angles rentrants et saillants, comme dans la forteresse de Sacsahuaman, à Cuzco. Seulement, au lieu d'offrir, comme cette dernière, trois demi-lunes superposées, elle n'en avait qu'une, que j'évaluai à cent quatre-vingts mètres de longueur. La hauteur de cette muraille, construite dans le genre du second appareil cyclopéen, c'est-à-dire avec des polygones irréguliers dont les vides étaient remplis par de petites pierres ajustées avec beaucoup d'art et sans chaux ni ciment, sa hauteur, dis-je, avait dû être, à un mètre près, égale à celle de la porte. Au reste, les bouleversements successifs du sol ou le marteau de quelque bande noire, avaient éprouvé si cruellement le pauvre édifice, que, quelque désir que j'en eusse, il ne me fut pas possible de le rétablir par l'imagination dans son intégrité. A peine eûmes-nous passé la porte, que nous nous trouvâmes dans une véritable forêt de cactus et d'arbustes

Digitized by Google

épineux, parmi lesquels gisaient de tous côtés des blocs énormes, sans dates, sans hiéroglyphes, sans sculptures, sans la moindre entaille du ciseau, qui pût me renseigner sur leur destination primitive. Comme tous ces blocs étaient à peu près identiques, et que rien ne ressemble plus à une pierre qu'une autre pierre, je crus devoir borner là mes investigations sur ce tampu, ainsi que l'appelait mon guide, et nous continuâmes à marcher à travers ces ruines, où de gros lézards verts, étendus au soleil, bâillaient de soif et de chaleur.

Sur l'autorité de M. de Buffon, qui fait de ces charmants sauriens des amis de l'homme, j'invitai Pedro Diaz à s'approcher de l'un d'eux, qui avait bien dix-huit pouces de long, afin de lier connaissance avec lui ; mais soit que la physionomie de l'Espagnol ne revînt pas au lézard, soit que l'assertion de M. de Buffon fût erronée, à peine l'animal eut-il vu une main s'allonger vers lui avec l'intention évidente de lui presser la patte, qu'il fit volte-face et rentra précipitamment dans son trou.

Au sortir des halliers, nous entrâmes dans un espace déblayé, au delà duquel j'aperçus le village moderne d'Ollantay, qui compte trente ans d'existence. Les maisonnettes de ce *pueblo*, aux murs de boue et aux toits de chaume, étaient groupées dans ce pittoresque désordre qui caractérise tous les villages de la sierra, où chaque individu, étant son propre architecte, bâtit sa demeure à sa fantaisie, sans s'inquiéter le moins du monde de l'effet qui en résultera. Une de ces maisons, plus haute et plus délabrée que les autres, avait son toit de paille surmonté d'une croix, d'où pendaient quelques fleurs séchées. Je la montrai à mon guide, qui me dit que c'était l'église. L'humble temple me rappela la parole du Dieu des petits et des humbles, *sinite parvulos venire ad me*, et je me dis que son esprit devait habiter cette enceinte, où de pauvres Indiens, le cœur plein de foi, l'esprit ingénu comme celui des enfants, venaient lui demander une consolation pour leurs peines. L'Espagnol, à qui je fis part de ma réflexion, m'apprit que, depuis longtemps, on ne disait plus la messe dans cette église, mais qu'en revanche, on y dansait le *zapateo* à l'époque du carnaval.

Au reste, un silence profond régnait autour de nous, et je n'aurais trop su lequel du tampu ou du village était la véritable ruine, si, en traversant une manière de place, je n'eusse aperçu, par une porte entr'ouverte, une matrone indienne occupée à écosser des fèves. Mon guide lui dit en passant je ne sais quelle galanterie qui la fit sourire ; et, sur le désir que je lui avais manifesté de trouver un endroit d'où je pusse avoir une vue générale des ruines, il prit mon cheval par la bride, et bon gré mal gré, l'obligea de suivre un

Digitized by Google

sentier ébauché plutôt que tracé, le long des flancs d'une colline du haut de laquelle on pouvait compter, disait-il, toutes les pierres du pays.

Parvenu au sommet de l'éminence, je pus me convaincre de la justesse de son assertion. De cet endroit, non-seulement on découvrait les débris d'édifices épars aux alentours, mais on avait encore un admirable paysage. Je sautai vivement à bas de ma monture, retirai de mes sacoches tout ce qui m'était nécessaire pour dessiner, et lorsque Pedro Diaz m'eut vu convenablement installé, il me quitta pour aller battre les buissons, en quête du souper de sa ménagerie. Avant de me mettre à l'œuvre, j'étudiai d'abord la disposition du paysage que j'avais sous les yeux. Devant moi, un plan de montagnes aux flancs escarpés, aux sommets aigus, s'élevant de gradins en gradins jusqu'à la limite des neiges éternelles, figurait un vaste hémicycle, autour duquel, à des hauteurs diverses, apparaissaient des constructions étranges; à ma droite, le val d'Urubamba, c'est-à-dire le chemin que nous avions suivi, remontait dans le sud, bordé d'un côté par les talus de la pampa d'Anta, de l'autre par une chaîne de serros dont on ne voyait que la base; enfin, à ma gauche, les gorges de Silcay, qui continuent la vallée d'Urubamba, s'avançaient vers le nord, où elles disparaissaient dans un lointain bleuâtre. La rivière Vilcanota serpentait à travers la vallée, soumise aux mêmes vicissitudes, et, comme elle, changeait de nom en changeant de climat; mais au moment de quitter son nom de Vilcanota pour celui de Quillabamba elle déviait brusquement de son cours, pour décrire devant Ollantay une courbe considérable, qui semblait enfermer dans une presqu'île les débris de tampu et le pueblo moderne, groupés au pied de la colline sur laquelle j'étais placé.

Le coup d'œil, comme on voit, était assez varié; mais n'ayant pas l'intention de faire un panorama, je dus choisir parmi les éléments divers dont se composait le paysage, ceux qui me paraissaient offrir le plus d'intérêt et, naturellement, mon choix tomba sur le plan de montagnes hérissées de constructions bizarres que j'avais devant moi. Ces constructions, dont je n'avais vu d'abord que le côté pittoresque, se révélèrent à moi sous leur aspect monumental quand je les examinai avec plus d'attention. L'une était assise sur un rocher conique que sa base dépassait de plusieurs pieds; une autre couronnait d'un rang de créneaux une falaise à pic, une autre reposait sur l'arête tranchante d'une montagne, une dernière, enfin, accrochée aux flancs d'un piton, parvenait, malgré la coupe presque verticale de ce dernier, à s'y maintenir en équilibre. Autour de ces constructions, d'autres plus petites et non moins agréablement placées, semblaient avoir poussé de rejet, comme des scions autour d'un vieil arbre.

Digitized by Google

Quant à leur configuration architecturale, la plupart étaient tout simplement des carrés longs avec des parois en talus percées de plusieurs ouvertures. Quelques-unes affectaient la forme de pylones; d'autres ressemblaient à des stèles ou se dressaient en obélisques dont le travail grossier rappelait les peulvans celtiques plutôt que les pyramidions égyptiens. Enfin de larges soupiraux ouverts dans la montagne et presque aussi nombreux que les édifices, pouvaient passer pour l'orifice des speos ou l'ouverture des syringes. C'était bien là la ville antique avec ses temples, ses palais, ses monuments et ses puits mortuaires, et sauf l'absence de places, de rues et de moyens de communication pour passer d'un point à un autre, l'archéologue le plus exigeant ne pouvait souhaiter rien de plus curieux ni de plus caractérisé.

Restait maintenant à retrouver, à défaut du nom de cette ville, l'époque à laquelle elle se rattachait, et je mis tout en œuvre pour y parvenir; mais j'eus beau remonter dans le passé, interroger mes souvenirs, évoquer tour à tour comme termes de comparaison toutes les ruines péruviennes que je pouvais connaître, le temple du Soleil et le cloître des Vierges, les palais de Manco, de Sinchi Roca et de Mayta Capac, la ménagerie de Yupanqui et la forteresse du Sacsahuaman, je ne trouvai parmi ces constructions rien qui ressemblât aux échantillons d'architecture troglodytique que j'avais devant moi; d'où je conclus que ces derniers devaient être antérieurs à la domination des Quechuas, puisque les constructions de ceux-ci n'offraient rien de semblable. La ville antique, découverte par M. Gay, devait donc remonter à la première civilisation des plateaux andéens, alors que la race Aymara, descendante d'Aztlan, naturalisait au Pérou, en la modifiant selon les lieux, la tradition indo-mexicaine. Fort de ma conviction, que je me promettais bien de faire partager à nos savants d'Europe, je me mis sur-le-champ à la besogne, et, m'aidant tour à tour du crayon et de l'estompe, je parvins, en moins d'une heure, à copier assez exactement les édifices que j'avais sous les yeux. Comme je regardais mon croquis à distance, afin de mieux en apprécier l'effet, Pedro Diaz me rejoignit. Je lui passai la feuille de Bristol pour qu'il se prononçât sur le mérite de mon œuvre.

« Mais je ne vois pas le village, me dit-il, après avoir retourné le papier dans tous les sens.

— Quel village? lui demandai-je.

— Pardieu! celui d'Ollantaytampu; est-ce qu'il y en aurait d'autres, par hasard?

— Il y a la ville, mon brave homme; la ville antique, qui vaut mieux que votre taupinière de village! »

Et du bout de mon crayon je lui montrai les constructions éparses

Digitized by Google

dans la montagne. Il partit d'un éclat de rire qui fut suivi d'une quinte de toux et d'éternuements prolongés.

« Sérieusement, mon pauvre monsieur, vous avez pris cela pour une ville ? » me demanda-t-il, quand il fut en état de parler.

A cette question, faite d'un ton railleur, j'avoue que je me sentis si vivement atteint dans ma susceptibilité d'archéologue, que, relevant la tête, comme le taureau sous l'aiguillon du picador, j'allais apostropher mon homme d'une façon peu courtoise, quand la réflexion vint m'arrêter à temps. Je me contentai de hausser les épaules et me remis à faire des hachures, regrettant toutefois de n'avoir pas sous la main l'édition de Malte-Brun, où se trouve citée la notice de M. Gay. Avec quelle satisfaction triomphante je l'eusse placée sous les yeux de ce chasseur ignorant, en lui disant : Lisez ce qui est imprimé ! Mais j'étais privé de cet argument concluant ; je me souvins d'ailleurs que le malheureux ne savait pas lire. Je me tus, et il profita de mon silence pour revenir à la charge.

« Mon aimable monsieur, me dit-il, mais c'est une ancienne carrière que vous avez prise pour une ville, une carrière d'où les Indiens du temps de la Gentilidad retiraient les pierres qu'ils employaient à la construction de leurs édifices ; les ruines que nous avons traversées en venant ici, aussi bien que les murs de la forteresse de Sacsahuaman, que vous avez pu voir à Cuzco, n'ont pas d'autre provenance. C'étaient de rudes carriers tout de même que ces païens ! et quand ils avaient fait choix d'une montagne ou d'un rocher, au lieu de se borner à l'attaquer d'un seul côté, comme c'est l'usage en Europe, ils l'attaquaient sur tous les points, coupant à même de longues tranches, ni plus ni moins que si c'eût été un pain de six livres. Puis, quand ils étaient dégoûtés de travailler toujours dans le même endroit, ou qu'ils avaient atteint le cœur de la roche, ils la façonnaient alors à leur idée, tantôt en maison, tantôt en cuve, tantôt en pilier ; c'était comme un spécimen de leur travail en même temps qu'un souvenir de leur passage sur cette terre, qu'ils laissaient à ceux qui les remplaceraient un jour. Pour des brutes sans religion, ce n'était pas trop mal imaginé.

» Quant à leur manière d'opérer, elle était aussi simple que leur costume ; vous savez qu'ils allaient nus comme des vers ; eh bien ! pour détacher les pierres d'une montagne ou d'un rocher, ils n'y mettaient pas plus de malice. Ils équarrissaient d'abord la masse, traçaient sur ses côtés la figure des blocs qu'ils voulaient en tirer, et creusaient ensuite les contours au ciseau. Puis, quand c'était fait, ils enfonçaient des coins de bois sec, qu'ils mouillaient ensuite, et qui, en se gonflant, finissaient à la longue par faire éclater la pierre. J'ai trouvé souvent, dans les fentes des rochers, de ces coins pourris

Digitized by Google

qui ressemblaient à des tampons d'amadou. Une fois leur pierre enlevée, ils la taillaient, la nivelaient, la frottaient, si bien qu'ils la rendaient polie comme l'acier, et la livraient alors aux maçons, qui n'avaient plus qu'à la mettre en place. Pour peu que vous teniez à visiter un chantier de tailleurs de pierres du temps de la Gentilidad, nous pousserons jusqu'à ces monticules de poussière grise et de moellons brisés qui sont au pied de la montagne. C'est le produit de toutes les carrières d'en bas. Chaque pierre qu'on en a extraite y a laissé quelques miettes, et ces miettes réunies ont formé, après plusieurs siècles, les tas immenses que vous voyez.

» Tant que les carrières en exploitation se trouvaient au niveau du chantier, comme sont celles-ci, la pierre était transportée à dos d'homme ou roulée à renfort de bras, selon son volume, et passait des mains du carrier à celles du maçon ; rien n'était plus simple. Mais lorsque les carrières se furent élevées de 1,500 à 2,000 pieds, il fallut changer de système, comme vous le pensez bien ; les Indiens imaginèrent alors de tailler les pierres sur place, puis, une fois taillées, ils les descendaient de serro en serro, au moyen de tresses de cuir et de soguas de laine. Ces deux piliers, que vous voyez sur la hauteur leur servaient de cabestans pour cet usage. La trace des cordes y est marquée à deux pouces de profondeur. Vous comprenez qu'un pareil travail est au-dessus des forces de l'homme ; des ouvriers chrétiens seraient morts à la peine ; si les païens s'en tirèrent à leur honneur, ce fut avec l'aide du diable. Satan, dit-on, protége les siens.

» Au reste, les carrières d'Ollantaytampu ne sont pas les seules qu'on rencontre dans la province ; les alentours de Cuzco ont aussi les leurs, mais si bien cachées au milieu des serros, que les Cusqueños eux-mêmes en ignorent l'existence. Il n'y a guère que les condors, les bergers et moi, qui connaissions ces ouvertures. Si vous tenez à les visiter, pour vous assurer qu'elles sont bien pareilles à celles-ci, quoique moins nombreuses et surtout plus petites, une fois arrivé à Cuzco, prenez le chemin de la Recoleta, puis tournez derrière le couvent et grimpez sur le serro auquel il est adossé ; de là, vous apercevrez une gorge étroite qui vous conduira au *Zahuan del Cielo* et au *Pulpito del Diablo*, deux sites peu connus, que les Indiens, qui font du charbon dans la montagne, ont baptisés ainsi je ne sais trop pourquoi. Vous y verrez plusieurs carrières et de véritables maisons, avec leurs escaliers, leurs chambres, leur sofas, leurs baignoires, tout cela taillé dans le même rocher. Que de fois je m'y suis mis à l'abri de la pluie quand je faisais des fagots de charamusca sur les hauteurs ! »

Ce coup d'œil rétrospectif que l'Espagnol venait de jeter sur son

Digitized by Google

passé, fut suivi d'une pause, pendant laquelle j'eus le temps d'embrasser tout le cercle d'idées que j'avais parcouru en moins de dix minutes. Malgré tout mon désir d'ajouter foi aux relations imprimées, surtout quand ces relations se trouvent signées de noms illustres, je ne pouvais garder de plus longues illusions. A mesure que Pedro Diaz m'épelait la phrase et me donnait le sens du texte, je me faisais à moi-même l'effet d'un aveugle à qui des écailles tomberaient des yeux. Quand j'eus tout à fait recouvré la vue, ou, pour parler sans métaphore, quand j'eus compris, à n'en plus douter, que la science avait tort et que mon guide avait raison, si je ne lui tendis pas la main, c'est qu'une sotte vanité paralysa ce bon mouvement. Au bout de quelques minutes, étonné du silence que je gardais, il se pencha vers moi pour me regarder, et cette action si simple, dans laquelle mon amour-propre saignant vit une intention de raillerie, me fit monter le rouge au visage; craignant d'accroître le triomphe de l'Espagnol par cet aveu de ma défaite, je rabattis vivement mon chapeau sur mes yeux, n'ayant pas le bonheur d'avoir un manteau, comme l'Agamemnon de Timanthe, pour me voiler la tête.

Les ruines d'Ollantaytampu m'étaient devenues odieuses depuis l'échec que j'avais subi. Tomber des hauteurs d'une ville antique dans des trous de carrières, et cela par le fait d'un homme illettré, me semblait le plus cruel outrage qu'on eût jamais reçu de mémoire d'archéologue. Aussi, dès que j'eus remis album et carton dans mes sacoches, m'empressai-je de remonter à cheval. Comme j'avais achevé mes préparatifs sans desserrer les dents, Pedro Diaz, qui commençait à s'inquiéter de ce mutisme, dont il était loin de soupçonner la véritable cause, me demanda d'un ton plein de sollicitude pourquoi je ne parlais pas. Je lui répondis que j'avais une migraine atroce.

En arrivant devant le ravin d'Occobamba, comme je me disposais à prendre congé de lui, il me représenta qu'il était imprudent à moi de voyager seul avec une migraine aussi tenace que celle que je paraissais avoir, et s'offrit à m'accompagner jusqu'à Urubamba. J'eus beau l'assurer que cette migraine était à peu près calmée, il n'en persista pas moins dans son offre, et ce ne fut qu'après m'avoir installé dans la maison de son amie, Lina Grégoria Tupayachi, où je trouvai le souper et le gîte, qu'il consentit à se séparer de moi.

Le lendemain, Pedro Diaz revint tout exprès d'Occobamba pour savoir, disait-il, comment j'avais passé la nuit. La nuit, comme on le pense bien, avait porté conseil : je serrai la main de l'excellent homme, et, après l'avoir remercié de son attention bienveillante, je le priai d'accepter, en souvenir de notre connaissance, certain cou-

Digitized by Google

teau catalan que je portais à ma ceinture, et sur la trempe duquel il s'était prononcé en connaisseur.

De retour à Cuzco, mon premier soin fut de courir chez mes chanoines, que je soupçonnais fort d'avoir voulu me mystifier en me laissant aller à la recherche d'une ville qu'en leur double qualité d'autochthones et d'antiquaires ils savaient pertinemment ne pas exister. Sahuaraura était absent de chez lui, mais je trouvai le révérend Ayala devant son bureau, entre une bouteille de vin de Carlon qu'il était en train de vider, et un problème de trigonométrie sphérique qu'il cherchait à résoudre. Il me reçut à bras ouverts. Je lui racontai mon odyssée et la déception dont j'étais victime.

« Mon cher enfant, me dit-il quand j'eus achevé, si je vous ai conseillé de faire le voyage d'Ollantay, c'était uniquement pour que vous vissiez ce qui reste d'un tampu célèbre du temps des Incas. Quant à la ville antique dont parlent vos compatriotes, vous me rendrez ce témoignage que, sans vous avouer qu'elle n'existait pas, je ne vous ai pas affirmé non plus qu'elle existât. Le silence prudent que j'ai cru devoir garder à ce sujet n'avait d'autre but que de stimuler votre curiosité et de vous faire aller plus vite. Maintenant que vous voilà de retour et que vous connaissez le tampu d'Ollantay, il vous reste à connaître Ollantay lui-même. Ces notes, qu'en votre absence je suis allé prendre dans les archives de nos couvents, vous donneront, au sujet de l'individu tous les renseignements désirables. C'est un cadeau véritable que je vous fais là, car Ollantay est un personnage à la fois illustre et inconnu, dont aucun auteur n'a parlé encore, pas même le naïf et judicieux Garcilaso, comme on dit chez vous. Allez, et rappelez-vous notre refrain cusqueño : *De peor cosa algo se saca* (à quelque chose malheur est bon). Moi, je retourne à mon problème. »

Je remerciai le chanoine, et, rentré chez moi, je passai la soirée à parcourir les notes qu'il m'avait remises et à en extraire l'épisode suivant :

En 1463, c'est-à-dire vingt-neuf ans avant la découverte de l'Amérique, Tupac Yupanqui, onzième fils du Soleil et premier né de la descendance Capac Yallu Panaca, régnait sur le Pérou. La mort de son père l'avait mis en possession de ce vaste empire, qui s'étendait alors des bords de la rivière Maule (Chili) aux confins du royaume de Lican, aujourd'hui république de l'Equateur. Marié à sa propre sœur, Mama Chimpu Ocllu, Tupac avait eu de sa femme et de ses nombreuses concubines deux cent quatre-vingt-onze enfants, parmi lesquels on comptait vingt-trois fils légitimes, qui vivaient à la cour en attendant que la couronne échût, par droit d'hérédité, à l'aîné d'entre eux. Cet aîné, appelé Huayna Capac, devait un jour être

Digitized by Google

père de Huascar et d'Atahualpa, et voir la race du Soleil s'éteindre dans un fratricide.

A l'époque où se passe cette histoire, la ville de Ccozco, capitale de l'empire, gardait encore, à peu de chose près, la physionomie que lui avait imprimée en 1042 Manco Capac, son fondateur. C'était le même parallélogramme d'une lieue de long sur mille toises de large, développé du nord au sud, et protégé sur trois de ses côtés par un rempart percé de meurtrières.

Pour embrasser à la fois dans leur ensemble et leurs détails les constructions de la ville sacrée, gravissons en imagination la colline du Sacsahuaman, que l'Inca régnant venait de couronner d'une forteresse, œuvre bizarre, figurant trois demi-lunes dentelées placées en retrait, et qui allaient s'amoindrissant à mesure qu'elles se rapprochaient du faîte de l'éminence. De ce point élevé, le regard plongeait dans la ville, coupée de l'est à l'ouest par un large torrent, et divisée en deux faubourgs qui tiraient leur nom de l'inégalité du terrain sur lequel ils étaient situés. Le premier de ces faubourgs, appelé Hanan, ou faubourg d'en haut, était placé sous la protection du chef de l'Etat. Il était habité par le menu peuple. Le second, appelé Hurin, ou faubourg d'en bas, relevait de l'impératrice. Là vivaient les grands dignitaires et s'élevaient les principaux édifices.

C'était d'abord dans l'aire du sud le palais de Manco Capac, dont les murs, construits dans le genre d'appareil que les Grecs appelaient *dictuotetôn*, étaient élevés en talus et d'une hauteur d'environ six mètres; la figure de cet édifice était celle d'un carré long; une des faces principales regardait la quebrada de Sapi, l'autre était tournée du côté de l'Acllahuasi ou maison des Vierges, de laquelle la séparait une ruelle étroite; à distance, palais et cloître, égaux en grandeur et construits dans le même style, semblaient ne former qu'un tout homogène, et, sans les vingt-quatre portes et les huit fenêtres du premier, et l'unique porte pratiquée dans les murs du second, qui lui donnait l'air d'un vaste sépulcre, il eût été difficile de les distinguer l'un de l'autre. A gauche de l'imposante masse, s'élevait le palais de Sinchi Roca, bâti en 1086; à sa droite celui de Mayta Capac, édifié en 1220; une large chaussée séparait ces deux édifices de la maison des Vierges; leurs murs étaient construits dans le genre du deuxième appareil de la période héroïque, c'est-à-dire formés de polygones irréguliers qui, bien qu'admirablement ajustés, ne laissaient pas que de jurer un peu avec l'élégante régularité des parois voisines [1]; la façade du premier de ces édifices

[1] L'art de bâtir chez les Quechuas décrut avec le temps, au lieu de progresser. Ainsi les

Digitized by Google

regardait l'est; celle du second était exposée au nord. Tous deux n'avaient d'autres ouvertures que huit portes à pans inclinés et quatre huecos ou niches carrées, qui simulaient des fenêtres.

Au pied des murs du palais de Mayta Capac, passait le torrent Huatanay descendu de la Quebrada d'Alcunca, qui charriait dans son cours, alors comme aujourd'hui, toutes les immondices de la ville. Trois ponts, jetés sur ce torrent, établissaient des communications entre les édifices placés sur sa rive gauche et le temple du Soleil, situé sur sa rive droite, au milieu de la plaine de l'Epine, (Iscaypampa).

Ce temple de soixante-dix mètres carrés, avec son cloître quadrangulaire, ses annexes dédiées à la lune, aux étoiles, à la foudre et à l'arc-en-ciel, son parvis décoré de cinq fontaines aux cariatides en ronde-bosse, d'un style plus indou qu'égyptien, le palais du Villacumu ou grand pontife soudé à ses murailles, la demeure des prêtres et celle des trois mille serviteurs attachés au culte de son Dieu, ce temple, disons-nous, avec ses grands bassins purificatoires, ses douze monolithes qui servaient de gnomons, ses volières d'oiseaux et sa ménagerie de lions, ses greniers d'abondance et son célèbre jardin, offrait aux regards un tel amas de constructions qu'on eût dit une cité dans la cité. Devant son parvis, entouré d'un mur à hauteur d'homme, se trouvait un rond-point dédié à Vénus ou Coyllur Chasca (l'étoile à la crinière hérissée, ainsi nommée à cause de son rayonnement); cinq rues, ou plutôt cinq galeries, séparées par des murailles si élevées qu'elles interceptaient la chaleur et la lumière, mais permettaient au vent d'y mugir avec un bruit sinistre, allaient aboutir à la grande place de la cité, qui servait de lieu de réjouissances à l'époque des fêtes équinoxiales Raymi et Citua; cette pièce, de huit cents pas carrés, était bordée, sur toutes ses faces, d'un mur de granit percé de deux cents ouvertures, et huit monolithes quadrangulaires, reliés par des chaînes d'or, en marquaient le centre.

Tel est, sommairement, le coup d'œil que présentait, vu du haut du Sacsahuaman, le faubourg Hurin, placé, comme nous l'avons dit, sous la gracieuse protection de la coya ou impératrice. Le faubourg Hanan, quoique relevant du chef de l'Etat, n'offrait qu'une agglomération de sales huttes, aux murs de terre, aux toits de chaumes, absolument pareilles aux ranchos de nos jours; à quelque distance de ces huttes, sur la colline d'Amahuara, qui touchait presque au mur d'en-

édifices du commencement du XIe siècle l'emportent de beaucoup par l'élégance et la régularité de leurs murailles sur les édifices des siècles suivants. Les premiers rappellent les monuments grecs, les seconds l'œuvre puissante, mais grossière, des Pélasges. Dans l'ordre physique, comme dans l'ordre moral, la conquête espagnole fut une renaissance.

Digitized by Google

ceinte, deux édifices s'étaient fièrement retranchés, comme pour fuir le contact de la plèbe ; l'un était le palais de Pachacutec, qui datait de la fin du XIIe siècle, et qu'un tremblement de terre avait abattu en partie, l'autre était la ménagerie de serpents et de tigres de Yupanqui, père de l'empereur régnant, qui possédait, entre autres raretés zoologiques, une collection, aussi nombreuse que variée, d'Indiens Chancas, préalablement écorchés vifs par ordre de l'inca, et dont les peaux, bourrées de cendre, figuraient, soit des musiciens tenant des tambours et des flûtes, soit des danseurs accrochés aux plafonds.

Autour du parallélogramme architectural, que nous venons d'indiquer à la hâte, s'étendaient les propriétés publiques et privées, consistant en carrés de fèves, de patates, de quinua (*chenopodium quinoa*) et de maïs. Cette verdure, bien que pâle et souffreteuse, ne laissait pas que d'égayer un peu les alentours de la ville sacrée, à laquelle ses palais de granit à toiture de chaume et ses lourdes murailles d'un ton terreux donnaient, comme on le voit, un aspect peu séduisant; enfin, au delà des plantations, un amphithéâtre circulaire de hautes montagnes à pentes douce, aux sommets arrondis, aux flancs revêtus d'un gramen roussâtre, bornait l'horizon de tous les côtés ; ainsi placée au fond de cet entonnoir, dont elle occupait le centre, la ville du Soleil justifiait admirablement l'épithète de Ccozco (nombril) que son fondateur lui avait donnée.

L'inca Tupac Yupanqui, dont nous avons parlé en commençant, se disposait à partir pour la province de Tumipampa, qu'il espérait enlever à la nation Charca pour l'ajouter à son empire ; en son absence, un de ses oncles restait chargé du soin de l'Etat ; pour conjurer les divinités malfaisantes et assurer le succès des armes impériales, des sacrifices de chicha avaient été offerts au soleil ; cent brassées de paille de maïs teinte en rouge et noircie ensuite à la flamme, avaient été enterrées dans la campagne ; et plus de mille cochons d'Inde, tachetés de roux et de blanc, sans mélange d'autre couleur, avaient été brûlés vifs au seuil de la demeure des principaux caciques, dans la nuit de *pancuma* ou d'expiation.

Un matin que l'inca revenait du temple, après s'être prosterné devant les momies embaumées de ses aïeux qui formaient, de chaque côté de l'autel, une double ligne où chacun de ces illustres personnages, homme ou femme, était placé par ordre chronologique, sa litière s'arrêta au milieu de la grande place, à quelques pas des monolithes qui la décoraient. Si parmi ceux qui nous lisent, quelqu'un est désireux d'avoir des renseignements sur la litière d'un inca en l'an de grâce 1463, nous pouvons satisfaire sa curiosité : la litière, formée d'un bois odorant, donné par la nation

Digitized by Google

Chilcas à titre de tribut, avait la forme prosaïque d'une civière; quatre verges d'or de la grosseur du doigt, partant des angles du carré et se courbant comme la carcasse d'un dais, formaient un dôme auquel, selon l'état atmosphérique ou la fantaisie de l'empereur, on pouvait adapter des rideaux de coton; un siége et un escabeau ornés de lames d'or et d'incrustations précieuses étaient cloués à demeure sur le plancher de la litière, que huit hommes vigoureux de la tribu des Lucanas portaient sur leurs épaules.

Tupac Yupanqui, assis sur le siége et les pieds posés sur l'escabeau, était vêtu d'une tunique de laine d'Alpaca, d'une blancheur de neige rehaussée par une bordure multicolore. Ce vêtement, échancré à la poitrine, et si court qu'il permettait de voir les genouillères d'or que portait l'empereur, avait deux ouvertures pour laisser passer les bras. Un gorgerin de feuilles d'or battu, d'une flexibilité telle qu'il se prêtait aux moindres mouvements, entourait le col et la poitrine, et venait former sur les épaules, auxquelles il servait à la fois d'ornement et de défense, cinq pointes écaillées comme l'armure d'un poisson. La coiffure se composait d'une couronne sans couvre-chef, bordée d'une frange de laine d'un rouge obscur, qui laissait passer les cheveux coupés carrément sur le front, et formait, en s'adaptant des oreillères d'or larges comme des soucoupes, un encadrement au visage. Deux plumes de l'oiseau correquenque (*vultur grypho*), mi-partie de blanc et de noir, surmontaient ce bizarre diadème. La plante des pieds de Tupac Yupanqui était protégée par des sandales d'or lacées sur le cou-de-pied; sur son épaule gauche pendait une mante rayée, tissée avec la laine des vigognes; un cordon, passé en sautoir, soutenait sa bourse à coca[1], et le champi, sceptre souverain, pareil à une masse d'armes du moyen âge, reposait dans sa main droite.

Quant au visage de l'empereur, malgré tout notre désir de satisfaire la curiosité que nous pouvons avoir éveillée, nous avouons qu'il ne nous est pas possible d'en donner une idée complète: les notes du chanoine Ayala, auxquelles nous empruntons nos renseignements, ne contenaient que quatre mots à ce sujet. Il est vrai que ces quatre mots équivalent à quatre lignes: *Sayayñin cumu cencca huarmicamayoc*, ce qui signifie que notre inca était de haute taille, d'apparence robuste, avait un long nez et était fort adonné aux femmes, appréciation qui doit être exacte, à en juger par la postérité nombreuse qu'il laissa après lui.

Autour de sa litière se pressait une garde d'élite, composée de ces

[1] *Erythroxilum coca*, petit arbuste de la famille des malpighiacés. Les Incas seuls avaient autrefois le privilége de mâcher les feuilles de cet arbuste, dont l'usage est aujourd'hui vulgarisé parmi les Indiens des deux sexes.

Digitized by Google

curacas ou caciques, que les conquérants espagnols qualifièrent irrévérencieusement d'*orejones* (oreillards), sous prétexte que le lobe de leurs oreilles balayait leurs épaules. Quatre de ces dignitaires abritaient, sous des parasols de plumes, la personne de Tupac Yupanqui. A leur suite venaient des musiciens (*collas*), jouant d'une flûte à cinq trous, et donnant le ton aux morions et aux baladins de Huamanga, qui exécutaient des danses de leur pays, se perçaient la langue avec des aiguilles, éteignaient dans leur bouche des charbons enflammés, ou simulaient entre eux des combats grotesques. Derrière cette troupe joyeuse s'avançait gravement, la tête couverte d'une draperie de laine, teinte avec l'ayrampu, cette pourpre des Quechuas, le respectable corps des Amautas, savants, selon les uns, philosophes, selon les autres. Les Yaravicus ou rhapsodes fermaient la marche, en chantant à haute voix les louanges du maître, que leurs vers hyperboliques appelaient *Pachayachachic*, c'est-à-dire vainqueur universel.

Au moment où la litière de l'inca s'arrêtait devant les monolithes de la grande place, sur lesquels deux Amautas, assis à califourchon comme des ramoneurs sur le faîte d'une cheminée, étaient en train de calculer l'approche d'un équinoxe, un homme, caché derrière ces piliers, et qui guettait apparemment l'arrivée du cortége, abandonna son poste, et, s'avançant vers l'empereur, se prosterna à quelques pas de lui, la face contre terre. Cet homme était vêtu d'une tunique bleue; il avait les cheveux courts sur le front et flottants sur les épaules. Un morceau de jonc, de la grosseur du doigt, traversait le lobe de ses oreilles. Tupac, occupé en ce moment de la préparation d'une chique de feuilles de coca, dont il retirait les nervures longitudinales avec le plus grand soin, suspendit son travail pour étendre vers l'inconnu le sceptre d'or qu'il tenait à la main; il avait reconnu dans le suppliant son cacique Ollantay, récemment promu au grade de général, en récompense de ses bons et loyaux services.

« Relève-toi, mon fils, lui dit-il; tu es un des fidèles qui réjouissent notre vue, et que nous aimons à avoir auprès de nous. »

Ollantay se releva, fit trois pas de plus au-devant du maître, et croisa ses bras sur sa poitrine dans l'attitude d'un profond respect.

« Parle maintenant, lui dit l'inca.

— Fils du Soleil, répondit Ollantay, je n'étais autrefois qu'un Indien obscur de la nation Poque, condamné par tes aïeux à ne porter d'autre ornement qu'un flocon de laine blanche suspendu à mes oreilles; il te plut de m'adjoindre à la tribu des Tampus, et de troquer cet ornement de laine contre un ornement de Totora (jonc); grâces te soient rendues pour cette insigne faveur!

Digitized by Google

— Après, mon fils, dit l'empereur en ajoutant de nouvelles feuilles à la pelote volumineuse qu'il roulait déjà dans sa bouche.

— Fils du Soleil, poursuivit le cacique, ta volonté suprême a fait successivement de moi un homme libre, un noble cacique, un général illustre.

— Celui que nous appelons Churi (le soleil), répondit l'inca, prescrivit à Manco Capac, son premier fils, d'élever aux honneurs l'homme de mérite, et d'éloigner de sa vue l'homme paresseux et lâche, qu'il flétrit de l'épithète de *misqui-tullu* [1], en le vouant au mépris de ses semblables. Descendant de Manco Capac, je dois professer ses maximes sacrées.

— Aussi, pour te prouver ma reconnaissance, poursuivit Ollantay, me suis-je attaché d'âme et de corps à ta personne, et t'ai-je aidé à conquérir tour à tour les provinces de Huancrachucu, de Cassamarquilla et de Vilcanota.....

— Tu oublies la dernière, fit l'empereur en regardant attentivement son favori, celle de Contumarca, où tu reçus dans la poitrine cette pierre lancée par une fronde invisible dont le coup m'était destiné.

— Ton serviteur l'oubliait, en effet, dit le cacique.

— Mais le fils du Soleil s'en est souvenu et veut acquitter la dette du combat. Qu'exiges-tu de notre faveur divine?

— Inca, murmura Ollantay d'une voix basse et presque suppliante, mon cœur et mes sens ont été surpris par la beauté de l'une de tes filles..... »

A ces paroles, l'empereur bondit si brusquement sur son siége d'or, que la litière échappant aux porteurs, faillit rouler avec lui dans la poussière.

« Par le nom de Pachacamac, maître invisible de cet univers, explique-toi, misérable impur! »

Devant cette colère du Dieu couronné, Ollantay, qui déjà sans doute avait fait le sacrifice de sa vie, poursuivit : « Ta fille Cusi-Coyllur a daigné descendre jusqu'à son humble esclave; une fleur d'Amancay, qu'elle m'a remise, m'a dit le secret de son cœur.

— L'infâme! s'écria l'empereur en cachant son visage dans les plis de sa mante, et le soleil dont elle descend ne l'a pas consumée..... elle périra!

— Epargne ta fille! reprit vivement le cacique; Cusi-Coyllur n'est point coupable, et si l'un de nous doit mourir, que ce soit moi, qui ne puis être son époux!

[1] Os paresseux, — littéralement os sucrés.

Digitized by Google

— Son époux ! s'écria Tupac-Yupanqui, en qui l'orgueil du maître étouffa les regrets du père, tu songeais donc sérieusement à mêler ton sang d'esclave au sang des enfants du Soleil? Et croyais-tu aussi que le descendant du grand Manco-Capac, le divin empereur de Cuzco, pourrait condescendre à cette union honteuse et nommer son gendre un Indien Poque qu'il a ramassé dans la boue? Par la race dont je descends! je me sentirais disposé à rire de tes prétentions extravagantes, si elles n'offensaient la dignité du Soleil! Retire-toi, serpent que nous avons réchauffé dans notre sein, ta présence souille l'air que nous respirons; demain, le châtiment que nous te réservons retentira dans toutes nos provinces! »

Le cortége impérial se remit en marche, aux sons de la flûte et aux cris des bouffons qui recommençaient leurs danses.

Ollantay, désespéré, abandonna le soir même la ville de Cuzco, et partit pour le tampu que son maître l'avait autorisé à faire construire dans la vallée de Yucay-Urubamba, habitée alors par la nation poque, à laquelle appartenait le cacique. Son premier soin, en arrivant, fut de dépêcher un messager aux tribus Pirahuas et Ayquis, ses alliés. Ce messager était porteur de quipus noirs et jaunes qui racontaient la disgrâce du favori, les douleurs de l'amant, et concluaient par un appel aux armes. Le secours demandé ne se fit pas attendre. Deux jours après le retour du messager, dix mille Indiens armés de lances et de frondes, occupaient les hauteurs du tampu et n'attendaient que l'ordre d'Ollantay pour marcher sur Cuzco.

A la nouvelle de ces préparatifs de guerre, Tupac, tremblant pour la sûreté de son trône, allait envoyer au cacique rebelle des hérauts chargés de négocier un accommodement, quand un des généraux de l'empereur s'avisa, pour étouffer cette révolte naissante, d'un stratagème qui réussit à merveille. Ce cauteleux Indien, appelé Rumiñahui, franchit, par une nuit de lune, les murs du palais des Vierges, et s'introduisit jusque dans la dernière cour du gynécée. Les prêtresses du Soleil, épouvantées de ce trait d'audace, ameutèrent par leurs cris les gardiens de nuit, qui s'emparèrent de Rumiñahui et le conduisirent devant le villacumu, qui faisait aussi les fonctions de juge. La législation péruvienne punissait de mort quiconque avait osé toucher aux vierges du Soleil, et le châtiment atteignait le coupable jusqu'à la seconde génération. Quant à la femme, sa complicité une fois établie, les statuts de 1042 la condamnaient, comme les vestales romaines, à être enterrée vive. Rumiñahui, interrogé sur les motifs de ce sacrilége, répondit que la curiosité de voir de près les riches lambris de l'édifice l'avait poussé à en escalader les murs; qu'au reste, n'ayant parlé ni touché à aucune des vierges, il ne pouvait sans injustice être condamné à mort. La sentence du

Digitized by Google

profanateur fut commuée en effet en une flagellation publique, suivie de la dégradation de tous ses titres. Le lendemain de l'exécution Rumiñahui disparaissait de Cuzco et allait se réfugier dans le tampu d'Ollantay, offrant à ce dernier de mettre en commun leur haine et leur vengeance.

Ollantay, informé de ce qui s'était passé par les intelligences qu'il entrenait dans la ville de Cuzco, reçut avec joie le fugitif, charmé d'avoir acquis un si puissant auxiliaire. Les deux bannis vécurent huit jours ensemble dans une intimité touchante. Au bout de ce temps, Rumiñahui, mettant à profit la connaissance topographique qu'il avait acquise du tampu et la confiance que lui témoignait son hôte, ouvrit à l'inca les portes de la forteresse et lui livra Ollantay pieds et poings liés.

La vengeance de Tupac-Yupanqui fut noble et généreuse ; il réintégra le cacique rebelle dans ses anciennes dignités et lui donna sa fille en mariage. Le fruit des amours d'Ollantay et de Cusi-Coyllur fut une fille qui porta le nom d'Ima-Sumac.

Quant à Rumiñahui, il n'est rien dit de la manière dont l'empereur Tupac, qu'il avait si bien servi, récompensa son dévouement infâme. Tout porte à croire que sa trahison fut oubliée au milieu de l'allégresse générale.

Voilà la chronique du cacique Ollantay, telle que les quipus des siècles passés l'ont transmise aux archives des couvents de Cuzco, où le chanoine Ayala, mon révérend ami, l'alla prendre. Comme les textes originaux doivent, nous n'en doutons pas, s'y trouver encore à cette heure, chacun est libre d'aller les consulter, afin de s'assurer de l'exactitude de notre traduction.

PAUL DE CARMOY.

Digitized by Google

MADAME

DE MONTMORENCY

MŒURS ET CARACTÈRES DU XVIIe SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE [1]

L'amiral de France, après sa victoire sur Soubise, se rendit à la cour. Il avait pourvu à la défense des côtes et à la sûreté des deux îles, sa conquête. Tant de fatigues et le séjour insalubre de ces plages l'avaient fortement éprouvé. Il luttait, depuis quelque temps, contre une fièvre opiniâtre, et il cédait au besoin du repos. Il trouva la cour à Saint-Germain; et cet homme, dont le nom retentissait dans tout le royaume, y fut froidement accueilli : on l'invita à retourner à la mer. Cependant le grand coup qu'il venait de frapper avait autant réjoui d'abord qu'il avait surpris Louis XIII. Tous les princes catholiques avaient, comme à l'envi, complimenté le vainqueur : le souverain pontife avait adressé *à son cher et bien-aimé fils, le duc de Montmorency*, un bref apostolique qui exaltait ainsi son triomphe [2] : « Les flots de l'Océan publient très haut votre gloire..... Vous avez mis la terreur et la confusion dans les superbes forteresses de la mer..... Les eaux de La Rochelle, ô Seigneur! vous ont vu combattre par le bras du vaillant Montmorency..... Et vous, mon cher et bien-aimé fils, entendez les applaudissements de la chrétienté tout entière, et ce

[1] Voir, pour la première partie, p. 71 (livraison du 15 janvier 1858).
[2] « Urbanus VIII, P. M. dilecto filio, nobili viro, duci Montmorencio, salutem, etc..... Oceanti fluctus, etc. » *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros.)

Digitized by Google

que les histoires vous promettent d'immortelles louanges. Poursuivez votre œuvre, et faites que l'esprit du roi ne soit point détourné d'une guerre si sainte par les conseils de ceux qui font passer leurs folles vanités avant le bien de l'Etat et le vœu de l'Eglise..... »

Le cardinal-ministre n'était-il pas de ceux que le doigt du saint-père semble désigner ici? La politique de Richelieu, en effet, n'était pas toujours celle de Rome; il négociait déjà la paix, ou du moins une trève avec les protestants. Il était dirigé sans doute par des vues profondes, mais il ne lui convenait pas que le vainqueur de Soubise, qui l'importunait un peu de sa renommée, pût être, à lui seul, le conquérant de La Rochelle; il n'entendait pas se laisser enlever cette gloire par surprise; il ne fallait pas qu'un homme pût frapper sans lui de si grands coups, quand cet homme était déjà trop grand, trop indépendant, par sa naissance, ses emplois, ses richesses. Richelieu se réservait un rôle, et il lui fallait le temps de s'y préparer.

C'était en vain que Montmorency, sentant ses desseins contrariés, avait dépêché à la cour son intendant pour y expliquer ses vues. Espérant mieux réussir lui-même, il partit donc, et accourut en poste jusqu'à Saint-Germain. Il s'efforça de démontrer au roi que La Rochelle, étroitement bloquée par la flotte, privée des deux îles d'où elle tirait sa subsistance, était hors d'état de résister longtemps; il proposa, d'après ses ingénieurs, un moyen de combler le port Neuf qu'il avait fait reconnaître. Il assura que Soubise, réfugié avec les restes de sa flotte avariée dans les ports anglais, n'oserait reparaître sur le théâtre de sa défaite. C'était donc le moment d'investir par terre, et de presser avec vigueur une place en désarroi, à bout de vivres et de munitions, et qu'on pouvait réduire à une prompte et entière obéissance. Il offrait de faire lui-même les frais d'une si grande entreprise, si on lui donnait le commandement de l'armée, mettant comme enjeu dans cette affaire son bien et son honneur. Montmorency ne parvint pas à persuader; Richelieu lui-même nous en donne, dans ses Mémoires, les motifs suivants : il opina pour la paix, en se fondant, dit-il, « sur les inégalités ordinaires du duc de Montmorency, qui tantôt promettoit de faire merveille, tantôt laissoit entendre qu'il agiroit sans ardeur. » Ces raisons de Richelieu, sincères ou feintes, concordent mal avec les faits que rapporte l'historien intime de l'amiral; elles cadrent mal aussi avec le caractère de l'homme qui eût péché plutôt par un excès que par un défaut d'ardeur. Montmorency, d'ailleurs, avait bien quelque droit de promettre *merveilles* après tout ce qu'on lui avait vu faire. Sa gloire (à lui qui ne respirait que gloire) était trop engagée dans l'entreprise pour laisser appréhender qu'il s'y portât sans ardeur : la vraisemblance ici n'est donc pas du côté de Richelieu. On invita l'amiral

Digitized by Google

de France à rejoindre sa flotte, non pour combattre, mais pour accorder une trève aux Rochellois, et recevoir leurs députés prêts à signer la paix. Il alla jeter l'ancre devant la Rochelle, et rangea sa flotte en forme de croissant dont les deux pointes s'appuyaient au port. Les députés se rendirent à son bord et conclurent le traité [1]. Les jours suivants se passèrent en fêtes ; l'amiral donna sur son vaisseau un grand festin pendant lequel toute l'artillerie des deux bords ne cessa de tonner. Il traita surtout le maréchal de Thémines et le brave Toiras, « avec toutes les cérémonies, dit le narrateur, et toutes les somptuosités qui se pratiquent à la mer ; » mais sur la fin du repas, le vent s'éleva de telle force, que l'amiral de France, embarqué avec un seul homme dans un petit canot, pour reconduire ses convives, courut mille hasards d'être submergé : c'était un danger auquel il ne regardait guère.

Montmorency se sépara avec regret de cet amiral hollandais qu'il avait rendu victorieux presque malgré lui ; il est vrai que cette belle action avait coûté cher au marin, car, aussitôt que la nouvelle s'en fut répandue, le peuple d'Amsterdam se souleva et courut piller la maison de l'amiral sacrilége, qui avait combattu les Rochellois. On demanda son rappel à grands cris, et les Etats généraux lui envoyèrent l'ordre de ramener sa flotte. Mais ensorcelé jusqu'à la fin par les caresses de son frère d'armes, ou tenu en haleine par l'espoir de combattre encore, il demeura et attendit de nouvelles instructions. Ce rigide Hollandais s'était pris d'une forte affection pour ce magnanime gentilhomme, dont il y avait sans doute peu de modèles autour de lui. Il l'informa, dans leurs entretiens, des obstacles et des piéges cachés que la politique et les envieux semaient sur sa route.

Le duc de Montmorency n'eut donc que sa gloire pour récompense de ses travaux ; on lui refusa le gouvernement de cette île de Rhé, dont la conquête avait été le premier fruit de sa victoire ; ce gouvernement fut donné à Toiras, jeune officier, créature de Richelieu, et jusque-là plus courtisan que militaire. Mais Richelieu proposait à l'opinion une bien autre surprise : il amena le duc, à force de caresses, à résigner cette charge d'amiral qu'il venait d'illustrer, lui montrant en perspective l'épée de connétable, qui était comme un apanage de sa maison [2]. Ce grand ministre avait sans doute de sé-

[1] *Articles de Paix accordés par le Roy aux habitants de la ville de la Rochelle, etc.* Fait et arresté au Louvre, le 5e jour de février 1626.

[2] Richelieu constitua pour lui la charge de *surintendant de la navigation et du commerce* (octobre 1626), formée des attributions de diverses charges : l'amirauté de France, l'amirauté de Bretagne, qu'il fit abolir par un arrêt du parlement de Rennes. On lit, dans l'*Histoire de France sous Louis XIII*, par M. Bazin, que Richelieu racheta « au prix d'une somme énorme, » la dignité d'amiral de France. — Cela n'est point exact : il avait été convenu, en effet, qu'il serait donné comptant au duc de Montmorency, neuf cent mille livres pour servir à l'acquittement des dettes qu'il avait contractées pendant la guerre ; mais

Digitized by Google

rieux desseins : l'amirauté, comme elle était constituée, avait des priviléges embarrassants pour l'organisation qu'il projetait. Il voulait former une puissante marine, tout réunir dans sa propre main, s'établir, lui, grand-amiral sous un autre titre. Mais dépouiller un homme, au plus brillant de sa gloire, c'était mal prendre son temps. Les plus vastes projets, dans Richelieu, n'excluent jamais les petites passions : celui qui était jaloux des vers de Corneille pouvait bien l'être des victoires et de la renommée de Montmorency.

Le duc, en regagnant son gouvernement, trouva les populations exaltées par ses exploits ; le Languedoc lui fit, comme pour le venger, un accueil triomphal. Le peuple, qui comprenait moins la politique de l'homme d'Etat, que les hauts faits du héros, se déclara pour celui-ci, et on surnomma Richelieu *le Cardinal de La Rochelle.*

De grands soins domestiques assiégèrent dans ce temps le duc de Montmorency : la fragile santé de sa femme n'avait pu résister à tant de cruelles secousses. Tant qu'avait duré la campagne dernière, elle ne quitta point le château de Beaucaire ; le duc, en arrivant, la trouva presque mourante. Les dangers inouïs où elle le savait, ses terribles aventures de mer, bien qu'il en parlât peu dans ses lettres, transpiraient autour d'elle ; on les racontait comme des légendes ; elle passait nuit et jour à épier l'arrivée des courriers, les conversations de ses pages ; on l'entendait répéter dans ses angoisses : « si je le perdois ! » Ce faible corps avait tant souffert, qu'elle ne put longtemps prendre de nourriture. On dit que la tendresse de cet homme adorable s'ingéniait chaque jour pour rappeler en elle le désir de vivre qui l'avait abandonnée : lui-même, il lui préparait chaque jour quelque mets de son invention, capable de la séduire. Il savait lui faire mille surprises : on raconte qu'il s'habillait en pêcheur et s'en revenait la ligne à la main, lui apportant gaiement pour son repas le poisson qui pendait à l'hameçon ; ces aimables soins la rappelèrent à la vie.

Montmorency venait de présider à Béziers les Etats du Languedoc ; il était tout entier aux affaires de son gouvernement, où de sourdes agitations annonçaient quelque prise d'armes prochaine, lorsqu'il reçut une affreuse nouvelle : son ami, son parent, François de Montmorency, comte de Boutteville, venait d'être condamné à mort. Boutteville avait servi avec infiniment de gloire dans les dernières campagnes ; il était le premier à tous les assauts. Enseveli, au siége de Montauban, sous l'explosion d'une mine, on l'en avait retiré à grand' peine au milieu des débris et des morts. La paix faite,

cette promesse ne fut pas remplie, et, au lieu d'argent, on lui constitua une rente sur la ville de Paris. Voy. *la Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 175.

Digitized by Google

Boutteville, incapable de repos, s'en était allé en Hollande, servir les protestants qu'il avait combattus en France. Là, enfermé dans Bréda avec Justin de Nassau, il avait soutenu, pendant dix mois, un terrible siége contre l'Espagne et le génie de Spinola. Mais à la nouvelle des succès de Soubise, Boutteville accourut des Pays-Bas. Il était vice-amiral de France, et, après l'amiral, personne sur la flotte ne fit mieux que cet autre Montmorency. Mais ce n'était point assez pour sa bravoure que tous ces combats de terre et de mer. On parlait de ses duels autant que de ses autres prouesses ; on en citait jusqu'à vingt-deux, dans lesquels il avait tué ou désarmé ses adversaires. Cette fureur des duels, que les guerres civiles et le génie des derniers Valois avaient entretenue, était plus en honneur que jamais. Rien ne semblait plus beau alors que ces brillants assauts de l'épée, où se déployait la valeur personnelle ; les femmes et toute une nation guerrière y applaudissaient. Mais ces combats décimaient la noblesse, et Louis XIII, si gentilhomme qu'il fût, entra dans les vues de Richelieu, et on publia de sévères édits contre ces abus de la force et de la bravoure. Boutteville ne s'en mit point en peine : il eut, entre autres, un duel alors fameux, dans lequel il prit pour second un gentilhomme de son humeur, le baron de Chantal, père de madame de Sévigné ; celui-ci était à l'église, et au moment de communier, quand il reçut le message de Boutteville ; il s'élança hors de l'église aussitôt et courut sur le pré où l'attendait son ami. Le Parlement leur intenta des poursuites[1], et Boutteville sortit de Paris dans un carrosse à six chevaux, escorté de deux cents hommes, tout prêts à livrer combat aux gens de justice. Cette affaire étouffée, il eut querelle avec le comte de Thorigny ; ils prirent pour second leurs écuyers, se battirent derrière le cloître des Chartreux, et Boutteville tua son adversaire. Une affaire nouvelle lui tomba presque aussitôt sur les bras : l'un de ses amis, le marquis de la Frète, offensé de n'avoir pas été de la partie, provoqua Boutteville, jusqu'à l'insulter en présence du roi lui-même. Ils se battirent dans la forêt de Saint-Germain, et la Frète y fut blessé : c'était la première fois peut-être que Boutteville se battait à contre-cœur. Il gagna la Flandre avec François de Rosmadec, comte des Chapelles, son cousin, qui lui avait servi de second. Là, un nouvel adversaire, le marquis de Beuvron, de la maison d'Harcourt, qui avait juré de venger le comte de Thorigny, son parent, vint provoquer Boutteville ; il arriva à Bruxelles avec son écuyer, déguisés l'un et l'autre ; ils furent arrêtés dans une auberge, et l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, entreprit, sur la prière de

[1] *Mercure françois* (1624).

Digitized by Google

Louis XIII, d'empêcher le combat[1]. Boutteville engagea sa parole à l'infante de ne jamais accepter de se battre « sur les terres de son obéissance. » Ambroise Spinola les fit dîner ensemble; ils s'embrassèrent devant l'envoyé de France et une foule de seigneurs. Ils jurèrent sur leur honneur d'oublier cette querelle; mais Beuvron ne tint pas longtemps sa parole : sur la fin du repas, il s'approcha de Boutteville et lui dit à l'oreille qu'il ne mourrait point content qu'ils n'eussent mesuré leurs épées. Boutteville, surpris, consentit à se battre en Lorraine, et se rendit à Nancy avec son fidèle champion, le comte des Chapelles. Beuvron ne s'y trouva point; revenu des Pays-Bas à Paris, il y était surveillé de si près, qu'il n'en put sortir. Il écrivit lettres sur lettres à Boutteville, en le suppliant de rentrer en France, et de fixer quelque lieu où ils pussent se rencontrer.

La guerre, à ce moment, était imminente avec l'Angleterre et les protestants; Boutteville sollicita son rappel, et ne put l'obtenir. Furieux de ce refus, il s'écria : « Puisque le roi me refuse des lettres d'abolition, j'irai me battre à Paris, au milieu de la place Royale[2]. » Il partit en effet, et y donna rendez-vous à son adversaire. Il était neuf heures du soir, et ils allaient croiser l'épée, quand Boutteville changea d'avis et dit : « J'ai deux amis qui veulent être de la partie; si je manquais de leur donner cette satisfaction, il faudrait encore que je m'égorgeasse avec eux; demain à deux heures, trouvez-vous ici avec deux seconds.

Le secret fut si bien gardé, qu'ils se battirent en effet, le lendemain, au grand jour, devant la foule brillante qui fréquentait ce lieu. Ils engagèrent le combat, en chemise, tous les six, avec l'épée et le poignard. Boutteville et Beuvron, passés maîtres tous deux, se portèrent plusieurs bottes sans se toucher; impatients, ils jetèrent leurs épées, se saisirent d'une main au collet, en levant leurs poignards de l'autre; mais il paraît qu'à ce moment une sorte de remords les prit et qu'ils se demandèrent quartier en même temps; on rapporte que Boutteville dit à Beuvron : « Notre combat est gaillard; allons séparer nos amis. » Il était trop tard, Rósmadec, comte des Chapelles, avait déjà tué le comte de Bussi-d'Amboise. Celui-ci, quoique malade, s'était rendu sur le terrain, et n'avait pas voulu que Beuvron lui rendît sa parole : « Je veux me battre, avoit-il dit, quand j'aurois la mort entre les dents. »

Retardés quelque temps par les soins qu'ils donnèrent aux blessés, Boutteville et des Chapelles prirent à franc étrier le chemin de la

[1] *Mercure françois* (1627).
[2] Bernard, *Histoire de Louis XIII*, liv. X.

Digitized by Google

Lorraine; ils arrivèrent d'un trait à Meaux où un fatal incident leur barra le chemin : deux gentilshommes de la famille de Bussi-d'Amboise, traversant le pays, apprirent d'un postillon l'arrivée des deux comtes; ils étaient entrés dans une auberge de Vitry-le-Brûlé pour y passer la nuit. Au point du jour ils se trouvèrent cernés par les vassaux de Bussi-d'Amboise; on s'empara de leurs armes et le prévôt les arrêta au nom du roi. Des Chapelles prétendit qu'on les prenait pour d'autres : « Nous sommes, dit-il, des gens de qualité qui passons notre chemin. » Quant à Boutteville, il se nomma aussitôt, en disant à son ami : « Allons, il ne faut pas tant faire le doucet; nous en serons quittes pour un seul coup. »

Cet événement fit une grande rumeur dans la noblesse; Monsieur, frère du roi, essaya de faire enlever les deux seigneurs sur la route de Paris. Toutes les troupes de la maison du roi y furent envoyées, et on les fit entrer de nuit dans la ville par précaution. Le Parlement fut aussitôt saisi de l'affaire; la Grand'Chambre nomma des commissaires pour interroger les deux prisonniers. Boutteville, convint de sa faute et de tous ses duels; l'autre, moins résolu, répondit qu'il ne connaissait pas Bussi-d'Amboise, et qu'il ignorait même où était la place Royale. Les princes et toute la haute noblesse leur vinrent en aide : Gaston, le prince de Condé, les duc d'Angoulême et d'Epernon, le cardinal de la Valette intercédèrent près du roi et près de Richelieu [1].

Le duc de Montmorency était alors en Languedoc. A plusieurs reprises, il écrivit au roi en des termes forts et suppliants : « Si j'eusse osé, sans la permission de Votre Majesté, sortir de cette province, je feusse aller me jeter à ses pieds, et lui demander grâce pour mon cousin de Boutteville..... Sire, c'est le malheur du siècle, la maladie de ceux de son âge et de son humeur plus qu'aucun dessein de déplaire à Vostre Majesté, puisqu'il porte un nom auquel la fidélité est inséparablement attachée. Je crois pouvoir le dire, et avoir quelque droit de demander à Vostre Majesté, avec toutes les soumissions que je lui dois, la vie de ce malheureux, en récompense de celle de ses prédécesseurs et des miens, qui l'ont si glorieusement perdue pour le service des rois vos ancêtres et pour le bien de vostre couronne. Et si ceux que j'ay cherché de rendre à Vostre Majesté peuvent mériter quelque considération, j'ose lui en renouveler le souvenir pour éloigner celui de sa justice, et approcher celui de sa miséricorde..... Je me rends volontiers caution de son obéissance à l'advenir, et comme il a des parties qui peuvent le rendre

[1] On lit dans le *Mercure françois* (juin 1627), une lettre du prince de Condé au roi : « Sire, dit-il, je joins mes très humbles prières à celles de tous les parents de mon cousin de Boutteville, pour implorer la pitié de Vostre Majesté, etc. »

Digitized by Google

utile à vostre service, je crois fermement que la reconnoissance qu'il témoignera par toutes ses actions, donnera sujet à Vostre Majesté de ne pas se repentir d'avoir donné la vie à celui qui porte le nom de Montmorency. »

Les deux prisonniers, conduits de la Bastille au palais, comparurent devant leurs juges : des Chapelles, dont le cœur se raffermit, les conjura d'user de clémence envers son cousin, moins coupable que lui, selon les lois du duel, puisqu'il avait égargné son adversaire [1]. « Je ne prétends pas m'excuser, dit-il, mais seulement vous supplier humblement de considérer et la maison et le mérite et l'action de mon cousin de Boutteville. » Les juges condamnèrent à mort l'un et l'autre, accordant, en forme de grâce, un sursis d'un jour pour l'exécution. La comtesse de Boutteville, qui alors était enceinte, la princesse de Condé, les duchesses d'Angoulême et de Montmorency allèrent se jeter aux pieds de Louis XIII. Leurs prières ni leurs larmes ne fléchirent l'indomptable volonté qu'il avait reçue, et qu'il prenait pour sa conscience. Ce fut en vain qu'aux prières de sa nièce des Ursins la reine-mère intercéda aussi auprès du roi : les deux comtes furent exécutés le lendemain.

Ce fut pour le duc de Montmorency un chagrin terrible, une blessure dont son cœur ne devait pas guérir. Les édits contre les duels n'avaient pas encore fait tomber de têtes : c'était une menace, et chaque jour on graciait des gens qui ne se recommandaient pas, comme Boutteville, par l'éclat du nom et des services. Ces sortes de délits, d'ailleurs, devaient entrer assez bien dans la politique de Richelieu ; il n'y avait qu'à laisser faire la noblesse elle-même ; elle se détruisait par le duel. Le duc de Montmorency put donc croire que Richelieu en voulait particulièrement à sa maison.

Ce fut à ce moment même que sa loyauté se trouva soumise à de fortes épreuves : les protestants, de concert avec les Anglais, se préparaient à une attaque ; un auxiliaire tel que Montmorency était fait pour les tenter, et le duc de Rohan entama avec lui une négociation secrète. Il n'existe rien qui prouve que le gouverneur du Languedoc se soit laissé ébranler ; mais il ne manquait pas de gens autour ne lui pour le pousser à cette alliance. Des soupçons et des

[1] On lit dans le *Mercure françois* (juillet 1627) un discours adressé par le comte des Chapelles aux juges, ainsi qu'une lettre qu'il écrivit avant l'exécution à la comtesse de Boutteville. Cette lettre, pleine de sensibilité, et d'une piété touchante, se termine ainsi : « Chère cousine, je vous fais part de la consolation que j'ai de *lui* faire compagnie, et vous recommande de tout mon cœur ma pauvre petite mère. Dieu la veuille bénir et vous consoler ! »

Le marquis de Beuvron, l'adversaire de Boutteville, périt l'année suivante d'une mort plus enviable que lui : il avait passé, plus heureux que Boutteville, la frontière, et s'était réfugié dans Casal ; il eut le principal honneur de la défense de cette célèbre place contre l'armée espagnole, et y fut tué dans une sortie le 1er novembre 1628.

Digitized by Google

craintes, à ce sujet, se manifestèrent : l'inquiétude fut grande à la cour quand on vit le duc-gouverneur lever des troupes à ses frais, délivrer des commissions de son autorité privée. On eut lieu bientôt d'être rassuré en voyant Montmorency user, comme il le fit, des forces qu'il avait assemblées : son ardeur et sa vigilance avaient déjoué un grand projet du duc de Rohan. La pensée de ce grand capitaine avait été de réunir vingt mille hommes aussi rapidement qu'il le pourrait, de traverser la Guyenne, et, de concert avec les Anglais, d'assaillir l'armée du roi devant La Rochelle. Montmorency, prévenu de ce dessein par les espions qu'il entretenait dans le parti réformé, demanda de l'argent et des troupes; mais absorbé que l'on était par l'expédition de La Rochelle, on négligea toutes les mesures d'un autre côté. Le duc prit donc le parti d'agir seul; il fit manquer, en divers lieux, les efforts de Rohan, arrêta ses levées d'hommes, contint par sa présence des villes prêtes à se déclarer [1]. Ces grands services n'effacèrent pas le tort de s'être passé des ordres qui ne venaient pas, et d'avoir inquiété la cour un moment. Le gentilhomme envoyé par le duc de Montmorency pour faire approuver les commissions qu'il avait délivrées, reçut cette réponse du secrétaire d'Etat : « Vostre maistre a entrepris en France, sans le consentement de la cour, ce que le roy d'Angleterre ne peut faire dans ses Etats sans l'aveu de son parlement. » Le roi approuva et confirma les commissions; mais le gouverneur, trop pressé d'agir, se vit frustré des grands commandements : celui des armées de Languedoc et Guyenne fut donné à M. le prince de Condé; la flotte fut confiée au duc de Guise. Le biographe nous assure que le duc de Montmorency se réjouit infiniment de la nomination du premier : c'est peut-être présumer beaucoup de sa générosité. En tout cas, les faits viennent prouver qu'il le seconda loyalement; il fit tout pour remédier à l'inexpérience, à la lenteur de son médiocre beau-frère. Tandis que l'orgueilleux d'Epernon rejetait un rôle subalterne et refusait d'agir hors de son gouvernement, le duc de Montmorency se plaçait de bonne grâce au second rang. Rien n'apparaît dans sa conduite pour justifier la défiance qu'on avait eue de lui. C'était le moment où Bassompierre disait ce mot célèbre : « Vous verrez que nous serons assez fous pour prendre La Rochelle. » Il était de l'intérêt des grands, en effet, de laisser

[1] Voy. *la Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 185 : « Le duc de Rohan, à la tête de vingt mille hommes, devoit traverser la Guyenne, et aller joindre les Anglois; le duc de Montmorency, n'ayant pu troubler ses levées, à Nismes, à Uzès et aux Cevennes, s'en alla au haut Languedoc, pour empêcher qu'il ne les grossît du costé de Castres et de Puylaurens, et, de cette sorte, il commença d'interrompre son grand dessein qui estoit d'aller à Castres et à Montauban..... L'on y avoit mis si bon ordre que les mutins n'osèrent pas mesme témoigner la volonté qu'ils avoient de le servir. »

Digitized by Google

le gouvernement aux prises avec de tels embarras : la faiblesse de l'Etat était leur force.

Le duc de Montmorency fit, comme toujours, son métier de soldat. Il eût préféré, sans doute, à tout autre, un commandement devant La Rochelle ; mais il avait trop bien commencé l'entreprise pour que Richelieu lui laissât la gloire du dénoûment. C'était encore un beau rôle, après tout, que d'être mis en face d'un adversaire comme l'habile et opiniâtre Rohan.

Montmorency eut particulièrement l'honneur de lui être opposé ; après avoir déjoué son mouvement sur La Rochelle, il le suivit dans le haut Languedoc, se plaça sur son chemin dans le comté de Foix, et lui livra un combat dont on s'attribua l'honneur des deux côtés. Il l'arrêta encore sur la route de Montauban, et le força de se jeter dans les Cévennes. Rohan s'étant porté vers le bas Languedoc, Montmorency fut envoyé sur ses traces. Après de nombreux assauts de forteresses[1], il joignit le duc devant le château de Cressels, fit mettre bas les armes à neuf cents hommes sous ses yeux, et l'obligea de décamper ; il prit, devant lui encore, le château de Gallargues.

N'y a-t-il pas lieu de s'étonner, devant de si rapides exploits, de ce qu'en dit Richelieu dans ses Mémoires? Le prince de Condé, le duc de Montmorency et bien d'autres, prétend-il, « se portoient mollement à leur devoir, et s'arrangeoient pour que les succès ne vinssent pas en poste[2]. » Les faits répondent assez, quant à Montmorency du moins, car ce ne fut qu'à force d'ardeur et de courage qu'il put tenir tête à un général aussi expert que Rohan. Mais la politique de Richelieu inclinait d'elle-même à la défiance ; son génie était plein de dédains et de soupçons ; il avait besoin d'accuser à l'avance ceux qu'il aspirait à punir.

Montmorency appartenait encore au temps de la chevalerie. Dans le siècle de Turenne, il restait, en effet, des Dunois et des Lahire. Les généraux étaient habillés de fer, et s'escrimaient à la bataille comme aux tournois. L'action personnelle et l'exemple jouaient un grand rôle dans le commandement. Condé s'élançait le premier sur les redoutes. Le plus profond tacticien du temps, Gustave-Adolphe, méditait son attaque, puis se plaçait à l'avant-garde, et chargeait en tête de ses escadrons. Montmorency ne fut pas sans doute un Gustave ; c'était un héros plutôt qu'un grand homme ; il n'a pas perfectionné la guerre, mais il l'aimait avec passion. Il avait, entre tous, le don d'entraîner les hommes, de leur communiquer son âme

[1] D'après la relation détaillée de Simon du Cros, le duc de Montmorency prit en personne, dans le bas Languedoc, les châteaux de Chomeyras, du Pouzin, de Mirabel de Vals, de Gallargues, de Lunas, de Soyon, etc. Il eut plus tard une grande part à la prise de Privas.

[2] *Mémoires de Richelieu ; — Histoire de France sous Louis XIII*, par Bazin, t. II, p. 142.

Digitized by Google

vaillante, et il joignait à l'habitude des combats de rapides illuminations.

Au milieu des épisodes d'une guerre dont le détail héroïque serait monotone, nous voulons citer un trait qui peint le côté moral du guerrier. Depuis la mort tragique de son cher Boutteville, le duc était porté aux entretiens sérieux; sa pensée, sous la tente même, se tournait volontiers vers les mystères de la mort et de la destinée future. Un soir, qu'il s'entretenait avec ses amis de ces graves sujets, et particulièrement de l'instant où l'âme s'échappe de la prison terrestre, Montmorency et le marquis de Portes, son parent, se jurèrent que celui des deux qui mourrait le premier, viendrait faire ses adieux à l'autre. A quelque temps de là, le marquis de Portes fut atteint d'un coup de mousquet devant Privas, et rendit l'âme aussitôt. Montmorency venait de s'endormir sous sa tente, épuisé par les fatigues de la tranchée; il s'éveilla en sursaut, et entendit très-distinctement, dit-il, la voix de son ami qui lui disait tristement adieu. Il crut que ce n'était qu'un rêve dont son imagination était encore pleine, et l'accablement le plongea de nouveau dans le sommeil. Mais la même voix se fit entendre et le réveilla une seconde fois. Il se leva alors plein d'inquiétude, et dépêcha un cavalier vers le quartier où le marquis commandait. Au même instant un officier entrait de la part du roi dans sa tente, pour lui apprendre la mort de son ami. Le duc racontait souvent cette étrange aventure, dont son esprit resta longtemps frappé [1]. Bien des soucis l'assiégeaient alors : la princesse, sa femme, était retombée dans cet état de mortelle langueur où il l'avait déjà vue; elle mourait des exploits de son mari; elle n'ignorait pas qu'il jouait à tout instant sa vie : c'était une dette qu'il payait à son nom. Plus la politique menaçait la grandeur de sa maison, plus il cherchait à la soutenir, à la protéger par sa propre gloire. La princesse avait suivi le duc en Languedoc, pour être à portée de le voir dans les intermèdes de la guerre. Il allait quelquefois à Beaucaire où elle s'était établie; sa présence et ses tendres soins rendaient un peu de calme à ce cœur agité; elle était en proie à une fièvre continue. Il la transporta, aussitôt que le pays devint sûr, à son château de la Grange, auprès de Pézenas; mais la guerre, qui durait toujours, le lui enleva bientôt.

Les armes du roi avaient triomphé de la Rochelle, et Richelieu, sans attendre l'issue de la guerre du Languedoc, se sentit assez fort pour entamer la lutte contre l'Autriche. Il se tourna aussitôt vers l'Italie, et sans laisser respirer Louis XIII, il le poussa de la Rochelle

[1] Le jour même où le marquis de Portes fut tué, il allait être nommé maréchal de France; toute l'armée le désignait; le bâton fut donné à Marillac, qui, dès l'année suivante, porta sa tête sur l'échafaud.

Digitized by Google

vers les Alpes. Le fils de Henri IV força le pas de Suze, aussi hardiment que l'eût fait son père; il envahit la Savoie, secourut Casal et le duc de Mantoue, son allié; puis il redescendit dans le Languedoc. Montmorency courut jusqu'à Valence, à la rencontre du roi, qui entreprit avec lui le siége de Privas, l'une des bonnes places du parti protestant.

Les travaux de siége étaient commencés, lorsqu'arriva le cardinal qui était demeuré à Suze après le roi, en qualité de généralissime de l'armée. On l'avait déjà vu joindre ce titre aux fonctions de grand amiral, devant la Rochelle, où il disait la messe nonobstant, et faisait communier, lui-même, les maréchaux de France placés sous son commandement. C'était un faible de cet homme dont les vices et les ridicules n'ont pas tué la grandeur, que d'ambitionner tous les rôles. Il faisait vanité de confier la flotte à des évêques, et les armées à des cardinaux. Il arriva donc devant Privas, à la tête des troupes d'Italie, et y fit impérieusement la leçon aux généraux. A en croire ses Mémoires, Schomberg ni Montmorency n'avaient bien jugé le point d'où l'on devait attaquer. Il remédia à tout, prétend-il, fit dresser les batteries, disposa les troupes, et donna l'assaut au bout de quelques jours. Comme il entendait la scène mieux que Corneille, il savait la guerre mieux que Schomberg et Montmorency. L'officier qui raconte la vie militaire de ce dernier n'est pas d'accord en cela avec Richelieu : « Ce fut, dit-il, un des gentilshommes du duc de Montmorency, nommé Pollargues, qui mit le canon en batterie, avec tant de promptitude et à si peu de frais, que ceux qui se moquoient de sa proposition furent contraints d'admirer sa diligence. En moins de deux jours, la batterie du Roy et celle du duc de Montmorency furent en estat, et continuèrent de tirer si furieusement, qu'au quatrième jour il y eut brèche raisonnable. Le soir, l'assaut fut donné fort hardiement. » Le cardinal qui volontiers s'adjugeait tout l'honneur de la guerre, se réserva aussi tout l'honneur de la paix. Montmorency avait des intelligences parmi les rebelles, et tâchait de les préparer à la soumission. Richelieu négociait aussi, mais avec ordre exprès de n'en point donner connaissance au duc[1]. La reddition de Privas, d'Alais, décida enfin le duc de Rohan à déposer les armes et à signer une dernière paix[2]. Le cardinal voulut se donner encore le plaisir d'une promenade militaire, et se montrer aux provinces soumises à la tête de l'armée

[1] Quoy que cette négociation ne fust point en estat de réussir, il sçavoit que le cardinal de Richelieu la faisoit continuer par les mêmes personnes qui avoient reçu commandement exprès de ne luy en donner aucune connaissance. Toutes ces marques de mespris ou de soupçon ne l'empêchèrent pas de servir le roy avec son affection accoustumée. » (*La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 200.

[2] *Edit de Grâce*, juillet 1629.

Digitized by Google

qu'il commandait. Il conseilla au roi d'aller se reposer de ses victoires, et il marcha, avec Bassompierre, sur Montauban, qui ne s'était pas encore rendu[1]. Il y entra en conquérant, ce qui ne l'empêcha pas d'y célébrer la messe; puis il s'en revint militairement de ville en ville, dans tout l'appareil d'un monarque victorieux.

Bientôt la politique, se pliant aux goûts de Richelieu, lui restitua ce rôle superbe dont il était si fort infatué. Sa lutte contre l'Autriche, assoupie un moment par son traité de Suze, se réveilla. Le fameux Spinosa commandait dans le Milanais, et il y avait à opposer à cette vieille renommée un général d'expérience et de réputation. Qui le cardinal choisit-il ? Lui-même : il prit le commandement de quarante mille hommes, et se dirigea sur les Alpes au cœur de l'hiver; trois maréchaux de France lui servaient de lieutenants.

Le duc de Montmorency eut-il, comme on le dit, un scrupule d'honneur de servir sous un prêtre, et refusa-t-il un rôle subalterne dans le commandement ? Il ne renonça pas pourtant à faire la campagne, et partit comme simple volontaire. On disait à la cour que le cardinal lui avait promis secrètement sa succession militaire, avec le titre de maréchal-général[2]. Montmorency, d'ailleurs, pouvait avoir, à ce moment-là, quelques raisons particulières de s'éloigner de la cour. Il y était revenu avec tout le prestige de ses derniers succès, et il sembla faire hommage de ses trophées particulièrement à la reine, jusqu'à se déclarer son chevalier. Ce culte de galanterie, où la passion se montrait trop sous le respect, servit à point ses envieux, qui indisposèrent fort le roi contre lui. Louis XIII en prit ombrage, et la chose devint sérieuse à ce point qu'il ordonna au chevalier de la reine de quitter la cour, et de se retirer à Chantilly. Marie de Médicis tâcha d'apaiser son fils et de chasser de son esprit les soupçons qu'on lui avait suggérés. L'exilé eut la permission de reparaître, et peu de temps après il partit pour rejoindre l'armée. La noblesse du midi, dont il était le héros, se précipita en foule sur les pas de ce volontaire.

L'armée était campée au pied des Alpes ; Richelieu négociait avec le duc de Savoie, qui voulait garder la neutralité, en attendant qu'il

[1] On lit dans *la Vie du duc d'Epernon* que ce fut le cardinal qui provoqua la résistance de Montauban, pour se réserver l'honneur de réduire lui-même la dernière place des protestants. On remarque, comme un fait assez piquant, que durant son séjour à Montauban, Richelieu reçut les ministres protestants, non comme gens de religion, mais comme gens de lettres.

[2] Voy. *Histoire du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 263. Richelieu se fit donner dans l'armée le titre de généralissime; sa commission lui attribuait les pouvoirs suivants : lieutenant-général, représentant la personne du roy, pour tous faits principaux et accessoires de la guerre, autorisé à traiter de paix, trève et alliance, par ambassadeurs ou autrement, avec tous rois, princes, potentats et républiques, etc. Ainsi il réunissait le commandement suprême des armées de terre et de mer, le pouvoir politique, les finances, les places fortes, etc. Il tenait tout dans sa main.

Digitized by Google

pût se donner au plus offrant ou au plus fort. Ces deux hommes, en défiance l'un de l'autre, se haïssaient trop pour conduire à bien la négociation. Montmorency se rendit à Turin ; il avait des liens de famille avec la maison de Savoie. Il y fut reçu comme un prince et traité comme un parent dont on fait vanité.

On dit que cette visite ne fit point de tort à sa brillante renommée, et qu'il enchanta la cour de Turin. Le vieux duc, chez qui l'ambition ne bannissait pas la gaieté, lui disait que, depuis son arrivée, « les femmes étoient plus belles et les hommes plus inquiets. »

Tandis que Charles-Emmanuel amusait ainsi ses hôtes, Richelieu négociait impatiemment, car l'armée, toujours dans l'attente au pied des Alpes, périssait par le froid, la famine et les maladies. Dans cette situation, que la politique d'Emmanuel éternisait, Richelieu se décida à tenter un coup de main hardi sur le duc de Savoie et sa famille, qui se trouvaient à Revel : il résolut de les surprendre et de les faire enlever. Ses mesures étaient prises et la tentative allait s'exécuter, lorsque le bruit en transpira et la fit échouer.

On prétend que Richelieu s'en prit à Montmorency de cet échec, et l'accusa plus tard, aux jours de sa disgrâce, d'avoir révélé le secret [1]. Le soupçon était-il juste ou portait-il à faux ? Assurément, il n'était pas dans le caractère de Montmorency de tremper dans ce guet-apens de la politique contre un hôte et un parent : aussi n'est-ce pas à un tel homme que Richelieu en eût fait confidence. Rien ne prouve que réellement on ait mis à cette épreuve sa loyauté.

Richelieu répara ce grand échec, en achetant le gouverneur de Pignerol, qui livra honteusement cette place. Mais cette conquête ne conjura pas le fléau qui décimait les troupes. Le cardinal s'en alla trouver le roi à Grenoble, et tenir conseil sur les événements. Louis XIII, au moment d'entrer en Savoie avec une nouvelle armée, appela Montmorency, qui se vit accueilli comme un homme dont on a besoin. « Voilà, dit le roi en l'embrassant, le plus vaillant homme de mon royaume [2], » et il lui offrit le commandement des troupes que Richelieu avait laissées devant Pignerol. Mais cette armée, la plus belle que l'on eût vue, où le prêtre-guerrier s'était ménagé tant de moyens de succès, avait fondu comme les neiges, au milieu de ces montagnes ; la peste, la famine, la désertion l'accablaient à la fois ; elle ne recevait plus de secours. Montmorency demanda des vivres, des renforts ; il n'obtint rien que des promesses. Il ne put pas même avoir sa belle compagnie de gendarmes, que le roi jugea bon de

[1] *Histoire de Louis XIII*, par Le Vassor, t. VI.
[2] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 269 ; *Histoire de Louis XIII*, par Bernard, liv. XIV.

Digitized by Google

conserver près de lui[1]. Mais Louis XIII lui demandait un service, et il partit. Il franchit de nouveau le Mont-Cenis, et il arriva au milieu de cette triste armée « dont on ne se souvenoit presque plus, » dit le narrateur. « La peste estoit aux quartiers de la cavalerie et dans presque tous les régiments. » Le retour de Montmorency ranima les cœurs découragés ; il arrêta la désertion qui gagnait la noblesse elle-même. Il avança la solde, acquitta les dettes, et de son argent fit face à tout, « en attendant que l'espargne fust arrivée. » Il tâcha de distraire et d'occuper les troupes, les mit en campagne, livra quelques assauts ; il prit le fort de Javenne ; mais le mal étendait ses ravages, et le duc fut mandé à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie, où se trouvait le roi.

Montmorency fit connaître l'état de son armée, et supplia qu'on le déchargeât de son commandement. « Il conjura le roi, dit un biographe, de se contenter des services qu'il avoit rendus au grand préjudice de ses affaires, bien qu'ils eussent produit de bien petits advantages pour celles de sa Majesté. » Louis XIII voulut alors qu'il prît le commandement de son avant-garde, destinée à franchir le Pô pour délivrer Casal. Montmorency, peu de jours après, repassait une troisième fois les montagnes. Au départ, le cardinal lui dit en l'embrassant : « Un combat, monsieur, un combat au nom de Dieu ! » Mais en livrant tout aux chances de sa valeur, Richelieu lui créait bien des entraves : il lui imposait pour collègue le maréchal d'Effiat : c'était le désaccord dans le commandement, car tout était contraste entre ces deux hommes : d'Effiat, surintendant des finances, calculateur égoïste, jaloux, sacrifiait à l'intérêt autant que l'autre à la gloire. Une rivalité d'amour les avait mis, en outre, au plus mal ensemble : tous deux avaient courtisé en même temps une des beautés en renom de la cour, et l'on prétend que les mérites du surintendant des finances n'avaient pu tenir contre le prestige du héros ; d'Effiat s'était vu sacrifié, quoi qu'en ait dit le poète :

Jamais surintendant ne trouva de cruelles.

Ils partirent à la tête de sept mille hommes de pied et de huit cents chevaux. Pour rejoindre l'armée que la peste désolait, il y avait à franchir un pas difficile entre les montagnes ; c'était un défilé défendu par le fort de Veillane, où le duc de Savoie avait réuni quinze mille hommes de pied et quatre mille chevaux ; il fallait affronter ce

[1] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 271 ; *Histoire de Montmorency*, par un anonyme, liv. II, chap. XVIII ; *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 321.

Digitized by Google

passage ou s'arrêter. Il restait environ une lieue et demie de chemin à faire pour donner la main à l'autre armée.

Le duc de Montmorency, qui était de semaine et commandait, réussit à faire passer de nuit tout le bagage, et le jour trouva sa troupe en bataille devant le fort. L'ennemi ne bougea point ; le duc, après quelques moments de halte, fit partir son avant-garde, en s'assurant d'un poste important à l'entrée du défilé. L'arrière-garde allait se mettre en marche à son tour, quand l'ennemi parut ; il était formé en trois corps. « Le plus considérable, dit le narrateur, étoit composé de soldats choisis des vieilles bandes de l'empereur, tellement adroits qu'ils avoient plustôt tiré trois mousquetades que les nôtres une... Le duc étoit assis au pied d'un chastaigner, attendant que la bataille eust achevé de passer, lorsque le bruit des mousquetades le fist lever. Il considéra les ennemis avec cette joye extraordinaire qui paraissoit sur son visage toutes les fois qu'il se présentoit quelque grand péril... » Il tint conseil quelques instants, et dit à ceux qui parlaient d'éviter un combat « que les raisons qui l'obligeaient à cette nécessité étoient trop claires pour perdre le temps à les déduire et qu'il répondoit de tout... » Il fit signe à d'Effiat de se mettre à la tête des chevau-légers ; il se plaça à la tête des gendarmes pour être prêt à le soutenir ; mais le surintendant, qui calculait froidement la guerre comme ses finances prit un détour. Le duc impatient s'élança, franchit un large fossé et fut le premier devant l'ennemi. Laissons parler un homme qui fut acteur dans cette affaire : « Les carabins qui couvroient la cavalerie firent leur décharge sur lui, presque au même temps. Tous ces obstacles ne l'empêchèrent pas de pousser jusqu'au premier escadron où il rencontra le prince d'Oria combattant à la teste et le blessa de deux coups d'épée qui le mirent hors de combat. Sa chaleur l'emportant toujours, il perça jusqu'au cinquième rang, avant que ses gentilshommes ni les gendarmes du roi fusssent à lui. Cela est croyable, parce qu'il estoit monté sur un grand cheval de bataille, et que la première impétuosité d'un homme comme lui estoit mal aisée à soustenir..... Ayant mis ce premier escadron en désordre, il le laissa tailler en pièces aux gendarmes du roi ; et alla charger le gros de la cavalerie qui s'avançoit ; il fist cette charge avec la mesme conduite et avec le mesme succès que la première ; il commença de rompre les ennemis, et les laissa poursuivre à ceux qui estoient avec lui. Cependant au lieu de prendre haleine, après les efforts incroyables qu'il avoit faits, il alla droit à un gros bataillon d'Allemands qu'il enfonça par une adresse accompagnée d'un bonheur inimaginable. Les ennemis qui croyoient l'avoir tué, le voyant tout couvert du feu de leurs mousquetades, rompre leurs rangs et jeter

Digitized by Google

leurs soldats par terre, furent saisis d'une telle frayeur, que, sans regarder s'ils estoient suivis, ils se mirent eu pleine déroute..... Quatorze ou quinze compagnies de vieilles bandes de l'empereur furent deffaites par un seul homme. L'espouvante fut si grande qu'ils ne pensèrent jamais à se rallier ni à regarder ce qui leur faisoit peur..... Le duc de Montmorency ne reçut qu'une égratignure à la lèvre ; son cheval fust blessé en trois endroits ; la garde de son épée, et les tassettes de sa cuirasse furent emportées des mousquetades ; son habillement de teste tout enfoncé, la branche de fer qui lui défendoit le visage à demy coupée, et ses bras tellement meurtris que la noirceur y parut bien longtemps après [1]. »

Montmorency, avec sa grandeur ordinaire, remit à d'Effiat le soin d'écrire la relation officielle du combat. Il ne vouloit pas, dit-il, que « la nouvelle d'une action qui lui estoit si advantageuse fust écrite de sa main, ni portée par aucun de ses gentilshommes [2]. » D'Effiat profita de l'occasion pour s'adjuger à lui-même tout le mérite du succès ; il fut à peine question du duc de Montmorency dans son rapport ; ses critiques jalouses se reflètent jusque dans les Mémoires de Richelieu : « Jamais, dit ce dernier, il ne se fit une si belle action, bien que peut-être avoit-on entrepris ce passage avec moins de considération qu'il ne falloit. »

Le combat de Veillane, qui rétablit tout à coup les affaires en Piémont, fut suivi de la prise de Saluces et d'une brillante affaire à Carignan. Etourdi de ces revers, le vieux duc Emmanuel en mourut désespéré. Mais la peste s'était communiquée aux nouvelles troupes ; Richelieu, tout à ses desseins, ne voyant que les choses et point les hommes, envoyait armées sur armées. Schomberg passa les monts avec un corps considérable ; et il y eut jusqu'à douze cents morts dans un jour. Le duc de Montmorency voyait tomber autour de lui ses gentilshommes, ses amis, ses serviteurs. Lui seul, de tous les généraux, ne faisait pas garder son logis, qui devint, comme on disait, « l'hôpital de l'armée. » Tous les malades y étaient reçus et traités par son propre chirurgien. Il prenait soin que des tables, toujours dressées, entretinssent, parmi les troupes, la distraction et la gaieté ; et il vendit, pour faire face à ces dépenses, sa vaisselle plate et ce qu'il avait de plus précieux [3].

Louis XIII, s'en rapportant à la voix de l'armée plus qu'aux rapports du maréchal d'Effiat, écrivit à sa mère, qui se trouvait à Lyon : « Madame, les services que mon cousin, le duc de Montmorency,

[1] *Histoire du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 379, 382.
[2] *Vie du duc de Montmorency*, par un anonyme, liv. II, ch. XIX ; *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 333.
[3] *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 341.

Digitized by Google

me rend en toutes occasions, m'obligent à vous faire sçavoir les satisfactions que j'en reçois. Conduisant mes troupes en Piedmont, les ennemys ont voulu l'attaquer sur le passage ; mais il les a si généreusement chargez, qu'il en a fait demeurer huit cents sur la place, pris plus de douze cents prisonniers, mis le reste en fuite, emporté dix-neuf de leurs drapeaux, et demeuré maistre du champ de bataille. Il n'a point esté blessé, Dieu mercy, et je viens de lui depescher un courrier exprès, pour luy faire connoistre le gré que je luy say de ses services. Je vous prie de vous en réjouir avec ma cousine, la duchesse de Montmorency, sa femme, et de me croire, etc.

» A Saint-Jean, le 12e juillet 1630[1]. »

Dans les extrémités où l'on se trouvait, le duc de Montmorency accepta l'idée d'une trève que proposait un Italien, agent du pape, le signor Giulio Mazarini ; mais d'Effiat rompit la négociation en tirant de sa poche un pouvoir illimité de Richelieu, dont il devait user au besoin[2]. Dans sa surprise et sa colère, le duc demanda énergiquement son rappel, cédant en cela, d'ailleurs, aux prières de sa femme et de tous les siens. Il s'arrêta, pour faire quarantaine, à quelque distance de Lyon, où se trouvait le roi ; mais Louis XIII dépêcha vers lui le cardinal de la Valette pour le lui amener au plus vite.

Montmorency trouva la cour dans une grande émotion : Louis XIII avait rapporté de Savoie une fièvre d'un caractère dangereux. Sa santé avait eu déjà de graves atteintes, et, durant cinq ou six jours, les médecins ne donnèrent plus d'espoir. Lui-même, se voyant mourir, fit ses dispositions dernières : il n'avait point d'enfants alors, et la couronne revenait à son frère, le fantasque et pusillanime Gaston. Une scène, telle que l'histoire en a souvent décrites[3], se passait autour de son lit : bien des masques allaient et venaient devant ce mourant ; la perplexité, l'inquiétude, coudoyaient çà et là l'espérance en pleurs. Richelieu, dans une morne attente, songeait plus qu'un autre au lendemain. On raconte que, dans cette heure de détresse, il alla trouver le duc de Montmorency et lui demanda aide et protection dans son gouvernement. D'autres disent que ce fut Montmorency lui-même, qui offrit au cardinal ses services et son amitié[4]. C'était pousser aussi loin l'oubli des offenses que l'oubli de

[1] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 287.

[2] Vittorio Siri, *Memorie recondite*, t. VIII. — *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 342.

[3] Il faut lire surtout, dans les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, le prodigieux tableau qu'il fait de la cour, réunie à Meudon, au moment où le grand dauphin mourut.

[4] « Il oublia tous les desplaisirs qu'il avoit reçus de lui, et comme il avoit de coustume de prendre le party des affligés, il fut le consoler, et luy renouvelloit à toute heure ses

Digitized by Google

ses intérêts. Le chevalier d'Anne d'Autriche se fût créé, en effet, des embarras de plus d'une sorte, avec un client tel que Richelieu sur les bras : car c'était mettre contre soi toutes les femmes, les deux reines, Gaston et tout le règne futur.

Rassemblons quelques détails de cet épisode : Richelieu, fort abandonné, obtint, par l'entremise de l'écuyer Saint-Simon, dont il avait fait le favori du roi, que son maître, mourant, le recommandât au duc de Montmorency. Déjà Louis XIII avait promis aux reines le renvoi de Richelieu, dès qu'il serait hors des embarras de la guerre, mais il n'entendait pas le livrer aux colères de ses ennemis. Cédant aux prières de l'écuyer, il envoya chercher le duc de Montmorency et lui dit, en lui tendant la main : « Mon cousin, j'exige de vous deux choses : la première, que vous serviez l'Etat avec le même zèle que vous avez toujours fait paraître ; la seconde, que vous aimiez M. le cardinal, pour l'amour de moi [1]. » Le duc, tout ému, jura au roi de défendre son ministre, et lui répondit de sa tête. Il se rendit aussitôt chez le cardinal, qu'il trouva dans un de ces abattements où cette âme forte tomba, dit-on, plus d'une fois : il était pleurant et affaissé sur son lit. Le duc lui tendit la main et lui offrit pour asile son gouvernement ; Richelieu se jeta, tout en larmes, dans ses bras, et demanda pour lieu de sûreté la forteresse de Brouage. Tout fut en hâte préparé pour sa fuite ; Montmorency, de concert avec le secrétaire d'Etat, La Vrillère, commanda les relais sur la route du Languedoc, prêt lui-même à partir avec tous ses amis pour escorter Richelieu jusqu'à Avignon, et même, assure-t-on, jusqu'à Brouage [2]. C'eût été mettre à rude épreuve l'obéissance et le dévouement que lui portaient ses gentilshommes ; presque tous avaient en haine ce Richelieu, qui avait coupé la tête à leurs proches ou à leurs amis.

Quels que soient, au reste, les détails vrais de cet incident, Montmorency se montra généreux jusqu'à l'héroïsme pour l'homme qui avait été implacable envers les siens, et qui devait l'être si tôt pour lui-même. Mais Louis XIII ne succomba point : au bout de quelques semaines, il reprenait le chemin de Paris avec les deux reines et toute la cour.

Marie de Médicis avait surtout conçu, pour son ancien favori, une

protestations généreuses. » (*La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 311.)

On lit dans Le Vassor (*Histoire de Louis XIII*) que le cardinal s'était d'abord adressé au prince de Condé, pour lui demander son appui, et lui proposer une sorte de ligue contre la reine-mère, au cas où le roi viendrait à mourir. Richelieu, tombé du pouvoir, eût mis sans scrupule la guerre civile dans l'Etat, et se fût jeté du côté des grands, qu'il avait combattus à outrance.

[1] Vittorio Siri, t. VII ; — *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 347.

[2] *Idem*, p. 348.

Digitized by Google

haine de femme, que les désaccords politiques avaient accrue plus que créée. C'était elle qui avait fondé la grandeur de Richelieu, qui avait fait le jeune évêque de Luçon cardinal et ministre. Ses révoltes, ses prises d'armes contre son fils n'avaient profité qu'à cet habile directeur de conscience, en matière politique. Richelieu était de douze ans plus jeune que la reine; c'était un beau et insinuant prélat, dont le visage, à la fois élégant et fier, n'était point encore amaigri par les veilles, et qui connaissait le cœur des femmes; il ne s'en détacha pas, on le sait, même au sein des affaires et des infirmités. Ce terrible génie se cachait alors sous la douceur et la patience. Il était placé pour savoir par quelle voie son prédécesseur Concini était devenu si grand, comment il s'était emparé d'une femme moins saisissable par l'esprit que par les passions. *Un tendre commerce* s'établit donc entre eux : c'est le mot d'un homme qui a passé toute sa vie d'historien dans l'étude de cette époque. « Richelieu, dit-il, s'était élevé par l'amour de Marie de Médicis : la reine-mère l'avait aimé; de quelle façon et jusqu'à quelle privauté, c'est ce qu'il est assez difficile et ce qu'il importe peu de savoir [1]. » Laissons donc à l'histoire sa pudeur et ses secrets; mais il était au vu de toute la cour que Richelieu se lassa de cet intime commerce avec la reine; « qu'il se tenoit esloigné des lieux où elle estoit, qu'il s'ennuyoit avec elle et fuyoit de la voir. [2]

A ces nuages de la vie privée, s'ajoutèrent plus tard des mésintelligences politiques; mais, après tout, Marie de Médicis avait-elle une politique? Eût-elle contrarié Richelieu dans ses grands desseins, s'il eût continué près d'elle son rôle de sigisbé? Dans quelle politique n'eût-il point fait entrer, à ce compte-là, une Italienne qui n'était pas de la maison d'Autriche, comme l'autre reine sa belle-fille, que le complaisant Mazarin arma contre son frère et contre sa maison?

Après le rétablissement du roi, Marie de Médicis n'abandonna pas la partie : la cour tout entière, réunie dans son palais du Luxembourg, saluait déjà son triomphe, quand Richelieu pénétra, de nuit, dans la chambre de son maître, et en sortit victorieux à son tour : ce fut la fameuse Journée des Dupes. Le duc et la duchesse de Montmorency ne parurent pas dans cette intrigue; ils n'avaient point suivi la cour. Le duc, pressé de revoir le Languedoc, où la peste, apportée du Piémont, avait causé de grands ravages, reprit

[1] *Histoire de France sous Louis XIII*, par Bazin, t. II, p. 131.

[2] « On représentoit à la vieille reine, dit un ambassadeur de ce temps qui connaissait bien la cour, que le cardinal ne se tenoit si souvent éloigné des lieux où elle étoit, que parce qu'il s'ennuyoit avec elle, et fuyoit de la voir, et que les grandes complaisances qu'il avoit pour le roi n'estoient que pour tenir par lui-même et se pouvoir passer d'elle. » *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, coll. Petitot.)

Digitized by Google

le chemin du Midi, et conduisit la duchesse, toujours souffrante, aux eaux de Balaruc. Quand il revint à la cour, on dit que Richelieu fit un froid accueil au duc de Montmorency, trouvant qu'il aurait pu faire davantage, et que ce n'était point assez d'être resté neutre entre ses adversaires et lui. Mais la position était difficile; dans cette ligue des deux reines contre Richelieu, n'était-ce pas beaucoup que le chevalier d'Anne d'Autriche, le neveu de Marie de Médicis, se fût tenu, contre ses habitudes, à l'écart du champ de bataille? S'il avait répondu à Louis XIII de sauver la tête de Richelieu, il n'avait point juré de protéger son pouvoir comme sa vie.

Cette charge de maréchal-général, promise à M. de Montmorency, ne lui fut pas donnée. Le roi éprouva une sorte de honte à faire simple maréchal de France un homme de ce rang et de cette renommée, qui avait commandé en chef sur terre et sur mer avec de continuels succès. On rapporte qu'en lui remettant le bâton, le roi lui dit: « Acceptez-le, mon cousin, vous l'honorez plus qu'il ne vous honore[1]. » Le vainqueur de Veillane tenait plus encore à la gloire qu'aux dignités; l'accueil triomphal qu'on lui fit à Paris et à la cour le dédommagea de ces mécomptes.

La duchesse arriva quelques jours après lui pour être marraine, avec le cardinal de Richelieu, d'un second fils de sa belle-sœur, la princesse de Condé. Selon certains biographes[2], la duchesse avait combattu à Lyon les généreux desseins de son mari à l'égard de Richelieu; il n'y a guère à défendre une âme comme la sienne contre de pareilles accusations.

Des fêtes brillantes, durant tout l'hiver, amusèrent la cour; le cardinal voulait qu'on fêtât sa victoire et le raffermissement de son cruel pouvoir; la noblesse oublia, pour un instant, sa défaite, les lettres de cachet et les échafauds qui avaient puni sa rébellion. Il y eut à l'hôtel de Montmorency force bals et comédies, et des divertissements fameux où assistèrent le roi, la reine et toute la cour. Ce fut un grand labeur pour les poètes et les beaux esprits de la maison; Mairet y avait remplacé Théophile[3]. Il avait déjà chanté le

[1] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 312. Les lettres de promotion portent, comme le remarque M. Bazin, que le duc de Montmorency acceptait la dignité de maréchal, tandis qu'il était dit, à propos de Toiras, nommé en même temps, qu'elle lui était accordée.

[2] *Vie du duc de Montmorency*, par un anonyme, liv. II, ch. XXIII; *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 351. L'examen de cette question aura sa place plus loin.

[3] On lit, en tête des *Œuvres lyriques du sieur Mairet*, Paris, 1681, in-8o, cette dédicace au duc de Montmorency :

« Monseigneur, l'honneur que vous me fistes, il y a trois ou quatre ans, de recevoir agréablement mes premières œuvres, me donne aujourd'huy l'asseurance de vous adresser encore celles-cy. Il est croyable, Monseigneur, que vostre Grandeur aura quelque sorte de plaisir à voir les fruicts d'une plante qu'elle a eu la curiosité de faire cultiver

Digitized by Google

combat naval de 1625, où le nouveau Pindare avait figuré en brave.

Quinze heures le canon tonna,
Vomissant la foudre qui gronde.....

Les çabords des chasteaux flottants,
Partout en flames esclattants,
Estouffouaient l'air de tant de poudre,
Que l'espouvantable arcenal.
D'où Jupiter tire sa foudre,
Fait moins de bruit et moins de mal.

Laissons Jupiter et Neptune pour voir seulement Montmorency; Mairet nous le montre tel qu'il le vit, durant ces quinze heures de combat, debout sur son bord, au milieu des boulets et de la mitraille :

Là, dans l'effroy des canonnades,
Ton fier visage a moins paly,
Que quand tu fais tes promenades
Dans tes jardins de Chantilly.....

Je disois, te voyant debout
Sur la poupe de ton navire,
Dieu! ce courage est trop ardent[1].....

Mairet, plus tard, après la dernière guerre du Languedoc, chanta la gloire et le retour du héros :

Venez, puisqu'ainsi plaist à notre jour Auguste,
Prendre part aux honneurs que la terre lui rend;
Comme il doit vous aimer en qualité de *Juste*,
Il veut vous reconnoistre en qualité de *Grand*.

Le départ d'Alcide pour le Piémont fournit matière aux *Plaintes de Sylvie;* quelques notes gémissantes et tendres y résonnent ainsi çà et là :

Mon Alcide, ma chère vie,
Quand verra-t-on, chez toi, pleinement assouvie,
L'importune faim de laurier!....

Comme il n'est point de femme aimant comme Sylvie,
Aussi n'est-il point d'homme aimable comme lui.

Luy seul peut donc sçavoir si ma douleur est grande,
Puisqu'estant dans mon âme il en sçait les secrets.....

Ne pouvant l'arrêter, que ne puis-je le suivre.....
Je le suivrois partout comme un autre Camille.....

Allez, mon cher Alcide, où l'honneur vous convie;
Que je n'arreste pas les victoires du roy;
Mais si le juste soin d'allonger vostre vie
Ne vous touche pour vous, qu'il vous touche pour moi.

elle-mesme. Si vous prenez un jour la peine de bien examiner ces dernières productions de mon estude, vous trouverez qu'elles ont quelque chose de plus meur et de plus achevé que les premières, et que vous estes en quelque façon obligé de les receuoir, puisque la pluspart ont esté faictes pour vous, chez vous, et par moy qui suis, Monseigneur, de Vostre Grandeur, le très humble et très obéissant seruiteur, MAIRET. »

[1] *Théâtre de Mairet*, t. II, p. XXI.

Digitized by Google

Sylvie fut la véritable muse de Mairet comme de Théophile ; sa pensée s'élève, sa langue se perfectionne, sa poésie s'épure dès qu'il célèbre cette blanche Sylvie, la plus suave fleur des bocages et la reine étoilée de cet Olympe de Chantilly :

Une sagesse non commune,
Jointe à l'éclat de sa fortune,
L'esleva toute jeune au lit d'un demy-dieu ;
Alcide est son espoux.....

Voici quelques vers encore, et de l'accent le plus doux, adressés à des fleurs qu'elle portait :

Belles fleurs, beau miroir d'une jeune beauté,
Puisque vostre durée
Par l'espace d'un jour de printemps ou d'esté
Est souvent mesurée,

En est-il parmi vous dont la vive fraischeur
Esclate en telle sorte
Qu'elle soit comparable au teint plein de blancheur
De celle qui vous porte?

On ne voit point en vous tant de riches couleurs
Comme on remarque en elle
De rares qualités, qui croissent comme fleurs
Dans une âme si belle.

Les deux époux passèrent plusieurs mois dans ce superbe Chantilly, qu'ils se plaisaient à embellir encore : occupés ensemble à tracer les bosquets et les parterres, les ornements des fontaines, les méandres des ruisseaux. Le duc parlait alors de s'y reposer longtemps, de se retirer pour ainsi dire de la cour et des affaires dans ce calme et délicieux séjour ; il fit faire également de grands travaux à l'hôtel de Montmorency. Il établit des gouverneurs particuliers dans les villes du Languedoc pour y veiller en son absence ; il jura enfin à la duchesse que ses plus longs voyages seraient à l'avenir de Paris à Chantilly. Lorsqu'elle languissait dans l'attente, son seul bonheur était alors de lui préparer, pour le retour, ces magnifiques habits qu'il avait tant de grâce et si grand air à porter ; les pourpoints de drap d'Espagne ou de velours aux manches crevées, les longues plumes qui ornaient le feutre, les écharpes aux devises brodées, et les cols rabattus en point de Flandres ; puis les fines dentelles qui garnissaient l'embouchure des bottes. Peu soucieuse de l'éclat de sa parure, elle avait tiré les plus beaux diamants de son écrin, pour en orner le cordon de l'Ordre du maréchal[1]. Cet habillement de fer, qui portait les marques des derniers combats, le casque orné de panaches, la cuirasse, les brassards, les gantelets, étaient

[1] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. I, p. 234.

Digitized by Google

suspendus aux murs de la salle des gardes; la duchesse espérait bien les y voir longtemps : elle s'abandonnait avec ivresse à ces beaux rêves ; mais il survint des événements qui obligèrent le duc à repartir.

Le Languedoc, réuni depuis quatre siècles à la couronne, avait gardé, à peu près intacts, ses priviléges, ses franchises locales, une administration presque indépendante de l'Etat. Les trois ordres de la province s'assemblaient tous les ans, votaient librement l'impôt, comme un don gracieusement offert à la couronne. Ce régime provincial, qui conférait au bout du royaume un tel rôle à des nobles et à des bourgeois, en partie protestants, cadrait mal avec le gouvernement que Richelieu portait dans sa tête. Un édit royal vint soumettre le Languedoc au système d'élection établi dans la plupart des autres provinces.

Mais ce pays, encore palpitant des luttes religieuses, atteint dans ses libertés politiques, pouvait se réveiller. Richelieu avait compté sur le concours de Montmorency lui-même pour faire triompher ces réformes. Déjà le duc, en effet, avant son départ pour le Piémont, dès l'année 1629, avait pressé les Etats de demander leur suppression ; c'était abolir du même coup ses plus belles prérogatives, amoindrir son pouvoir, ruiner son crédit. Les Etats résistèrent, et un gentilhomme osa parler ainsi au gouverneur : « Quand nous serions tous, monsieur, criminels de lèse-majesté, le roi se contenterait de nous punir, sans nous faire signer notre arrêt de mort, et vous exigez que nous demandions nous-mêmes notre anéantissement ! Quelle opinion voulez-vous que la postérité ait de nous si, au lieu de soutenir les priviléges que nous avons reçus de nos ancêtres, nous sommes assez lâches, non-seulement pour consentir à leur suppression, mais encore pour l'accélérer[1]. » Les Etats, unanimes dans leur refus, eurent ordre de se séparer, et le ministre, passant outre, fit vérifier l'édit par les chambres des Comptes et des Aides du Languedoc. C'est au duc de Montmorency que Richelieu apparemment fait allusion, en disant, dans ses Mémoires, que l'enregistrement eut lieu « au grand déplaisir de certaines gens qui faisoient semblant de l'approuver. »

Soit de gré, soit à contre-cœur, le duc obéit : il acheva de détruire lui-même les fortifications des villes et des plus importantes places. Mais le système d'élection, mis à l'essai dans plusieurs provinces à la fois, ne réussit pas; les résistances partout surgirent, et on se décida à remettre les choses sur l'ancien pied en Bourgogne et en Provence. Le Languedoc alors s'irrita de cette exception dont il restait frappé; il réclama plus que jamais, et envoya à la cour des

[1] *Histoire du duc de Montmorency*, par un anonyme, liv. II, p. 289.

Digitized by Google

députés pour demander, au nom de tous les ordres, le rétablissement des Etats. Le pays tout entier semblait à la veille d'un soulèvement, et le duc de Montmorency n'hésita pas à seconder ouvertement les démarches des députés. Il fit comprendre à Richelieu que le Languedoc, particulièrement jaloux de ses libertés locales, n'endurerait pas de se voir plus mal traité que la Provence ou la Bourgogne. Le ministre se rendit à ses raisons et consentit au rétablissement des Etats. Mais il restait à régler des contestations de finances; il y avait des remboursements à faire pour des charges nouvellement créées, et Montmorency, si large et si accommodant qu'il fût en pareilles affaires, se heurta contre les dures et hostiles exigences de d'Effiat. Richelieu, cette fois, arrangea tout; il tenta même de réconcilier ces deux hommes, en qui tout s'accordait si mal. Il les fit dîner ensemble à son château de Bois-le-Vicomte, et les obligea de s'embrasser[1]. Le cardinal, si dur au fond pour les intérêts de Montmorency, le dédommageait à force d'égards et de caresses; il l'appelait son fils, soupait fréquemment avec lui en tête à tête. Son cabinet, fermé si souvent pour les princes, était ouvert à toute heure à son cher fils; mais ce qui eût ajouté quelque chose à son crédit, à sa grandeur, était soigneusement écarté. Quand le duc pressait le cardinal de lui tenir sa parole, de le faire maréchal général, celui-ci avait des défaites toutes prêtes pour éluder ou pour ajourner sa promesse.

Un incident de cour vint encore aigrir Montmorency : le duc de Chevreuse et lui se prirent de querelle, et tous deux mirent l'épée à la main dans la cour du château de Monceaux, à quelques pas du roi qui s'y trouvait. Cette grave incartade offensa Louis XIII, qui se borna toutefois à réconcilier les deux adversaires, et à les envoyer pour quinze jours l'un à Dampierre, l'autre à Chantilly. Mais, avant la fin des quinze jours, on apprit à Chantilly que le duc de Chevreuse avait obtenu son rappel; c'est que le cardinal, en effet, avait eu ses raisons pour abréger l'exil de Chevreuse : épris de la femme, il avait fait, pour lui plaire, cette galanterie au mari.

Montmorency était reparti fort irrité pour le Languedoc, quand Monsieur, frère du roi, s'évada une troisième fois du royaume en lançant un manifeste violent contre Richelieu. Il se retira à Bruxelles parmi les Espagnols, avec qui la France était en guerre. Il demanda des troupes et de l'argent à l'empereur, au roi d'Espagne, et repassa la frontière à la tête de quelques régiments.

Montmorency avait autour de lui des mécontents, des amis ardents qui ne cessaient de lui rappeler d'irritants souvenirs : sa charge

[1] *Histoire de Louis XIII*, par Le Vassor, t. VII, p. 258.

Digitized by Google

d'amiral qu'on lui avait enlevée le lendemain de ses victoires; l'échafaud de Boutteville, son parent, tandis que des duellistes obscurs étaient graciés; le supplice récent de Marillac[1], sous des prétextes de concussion devant lesquels ni général ni gouverneur n'était désormais sûr de sa tête; enfin, les mesures adoptées en Languedoc, comme un piége tendu à son crédit et à son pouvoir. D'autres blessures vinrent encore atteindre l'âme ulcérée de Montmorency : d'Effiat, gorgé d'honneurs, de grandes charges, obtint le commandement de l'armée d'Allemagne. Ce fut dans ce fatal moment que Monsieur fit partir de Bruxelles pour le Languedoc un de ses affidés, l'abbé d'Elbène. Le duc hésita quelque temps à s'engager dans cette intrigue; enfin il consentit à voir secrètement l'envoyé de Gaston : cet abbé était un esprit délié et entreprenant qui, secondé par l'évêque d'Albi, son oncle, sut se faire écouter en touchant les cordes délicates et douloureuses : il rappela au duc tout ce dont il avait souffert; il lui fit voir ce nouveau système financier qu'on tentait d'introduire en Languedoc comme une arme tournée contre lui, un moyen de rechercher son administration, dans la pensée de le trouver coupable et de lui faire subir le sort de Marillac. D'Elbène lui montrait en outre la reine-mère et Monsieur aux mains des étrangers, le roi toujours valétudinaire, sans autre héritier que Gaston, et cet héritier au pouvoir des Espagnols en guerre avec la France. Ce fugitif qui mendiait des secours au dehors, pouvait d'une heure à l'autre se nommer le roi de France. Il ne manqua pas de rappeler au duc enfin que le connétable, son père, reçut aussi dans son gouvernement le roi de Navarre, lorsqu'il s'évada de la cour, et que cette conduite fut aussi profitable à l'Etat qu'à sa maison. L'évêque d'Alby vint en aide à son frère et se rendit secrètement aux entrevues; il avait le génie de l'intrigue et de la persuasion, et il sut gagner le duc à ses raisons.

Un autre prélat, qui méritait plus que les d'Elbène d'être écouté, Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, fit tout, au contraire, pour empêcher Montmorency de tomber dans le piége. Plein d'estime et

[1] Le maréchal de Marillac avait été arrêté l'année précédente au milieu de son armée. Il était entré, comme son frère le garde des sceaux, dans les intérêts de Marie de Médicis, et les cabales contre Richelieu. C'était un ressentiment tout personnel de la part du ministre. « Tout le crime du maréchal avait été envers le cardinal de Richelieu. » Le garde des sceaux, son frère, en fut quitte pour l'exil, bien qu'il eût été plus engagé que lui dans les cabales qui aboutirent à la Journée des Dupes, puisque le maréchal était en Piémont. Mais, comme le dit un historien, M. Bazin, « le cardinal crut sans doute qu'un homme d'épée méritait un traitement plus sévère. » Le maréchal fut mis en jugement « à raison de malversations et concussions par lui commises dans sa charge de général d'armée en Champagne. » Marillac avait, comme tous ses collègues, plus ou moins de faits de ce genre à se reprocher, et d'Effiat, l'homme de prédilection de Richelieu, s'était enrichi plus que les autres. Marillac fut traduit devant une commission que Richelieu réunit sous sa main, dans sa propre maison de Ruel, et il fut exécuté en place de Grève, le 10 mai 1632.

Digitized by Google

de tendre sympathie pour ce caractère généreux qu'il était à portée de connaître, il le conjura avec des larmes de ne point céder à ces dangereuses tentations. Sur ses conseils, le maréchal alla jusqu'à écrire à Richelieu pour expliquer sa conduite ; le ministre, sans prêter l'oreille à ses raisons, donna des ordres secrets pour le faire arrêter ; la tentative échoua, mais le duc, irrité de l'injure, engagea sa parole aux d'Elbène, et l'envoya par écrit à Gaston.

La duchesse avait accompagné son mari en Languedoc ; dans le trouble et les soucis où elle le savait, rien n'avait pu l'empêcher de le suivre. Bientôt ses préoccupations, ses absences répétées lui donnèrent l'éveil ; une nuit elle se fit porter trois fois dans sa chambre ; après s'être défendu quelques jours contre ses soupçons, il finit par lui avouer les engagements qu'il avait pris ; il mit sous ses yeux une lettre du prince, qui lui disait : « J'ai recours à vous comme à mon dernier refuge ; vous pouvez me sauver sans vous perdre ; je viens me jeter dans vos bras. » On rapporte que la duchesse accablée lui dit pour toute réponse : « Hélas ! j'ai tout craint, quand vous serviez le roi, que ne craindrai-je pas quand vous serez armé contre lui ! » On lit encore que ses gentilshommes qui l'entendirent soupirer longtemps après l'avoir quittée, lui demandèrent s'il n'avait pas renoncé à son dessein ; il leur répondit que non, puisque sa parole était donnée.

Disons en passant qu'un sévère historien s'est gravement mépris, en nous montrant sous un air de légèreté et d'insouciance l'homme en qui se livraient de tels combats : « Il paraît, dit cet historien, que Montmorency acueillit l'appel de Gaston comme il aurait accueilli sa demande de lui servir de second dans un duel, sans se soucier de la justice de la cause pour laquelle il allait se battre, sans consulter l'intérêt public, celui de la province qu'il gouvernait ni le sien propre, et seulement comme exercice de sa bravoure [1].

Il faut citer quelques lettres datées d'alors, où l'on voit, au contraire, combien son âme était touchée et sa conscience pénétrée de sa situation :

« Mon très cher cousin, écrit-il au duc de Gramont, tout ce que je puis vous mander, c'est que je suis avec Monsieur, frère du Roy ; mon malheur m'ayant réduit à ne pouvoir trouver sûreté de vie, ni de liberté ; les Etats se sont joints à nous ; ainsi nous ne sommes pas mal accompagnés... Aimez-moi, quoi qu'il arrive... »

Il écrivait au même moment à M. de Montbrun : « Notre cause est si juste, que je ne doute pas que Dieu ne soit pour nous... [2] »

[1] Sismondi. *Histoire des Français*, t. XXIII.
[2] Bibliothèque impériale, Mss. v. 100, *Meslanges*, f. 69.

Digitized by Google

Comme il s'y était engagé, le duc de Montmorency accueillit le prince avec les troupes qu'il avait recrutées au dehors. Monsieur, parti de Bruxelles à la tête de quelques régiments, s'achemina vers Trèves et entra en Lorraine, où le duc régnant devait le soutenir. A la veille de passer la frontière, Gaston lança un nouveau manifeste contre le cardinal[1]. Cette noblesse, sur qui le nom de Richelieu tombait comme une menace, au fond de ses donjons, tressaillit à l'appel de Gaston : les gentilshommes s'apprêtèrent à le joindre au passage. On avait tant vu, dans les guerres religieuses, les chefs passer la frontière et recourir à l'étranger, que l'on ne se formalisa guère des équipées de Gaston. Il comptait surtout sur la noblesse du midi et sur le concours de la Lorraine. Le duc Charles IV, dont le règne devait être mêlé d'étranges aventures, venait de signer une paix malheureuse avec le roi ; il saisit avec joie l'occasion d'une revanche, et prit les armes pour seconder Gaston. « Il promit partout de faire merveille, nous dit Richelieu dans ses Mémoires ; il l'avoit écrit particulièrement aux dames, à qui on ne peut dire beaucoup pour faire peu, sans confusion et sans honte. » Le roi marcha sur la Lorraine avec vingt-cinq mille hommes, et fit avancer en même temps l'armée que le maréchal de La Force commandait sur le Rhin. La Lorraine, attaquée de revers et de front, ne résista guère ; ses meilleures places se rendirent, et le duc capitula, sauf à relever la tête à la première occasion. Un dénoûment si prompt déconcerta les projets de Gaston ; se voyant couper la retraite du côté de la frontière, il se jeta dans la Bourgogne, serré de près par les maréchaux de La Force et Schomberg. Il arriva à quelques lieues de Dijon, et tenta de s'en faire ouvrir les portes ; il comptait à peine deux mille hommes, Liégeois, Wallons et Allemands.

Cette invasion imprévue, qui ressemblait à une déroute anticipée, n'était point faite pour enhardir ses partisans ; aussi fit-il peu de recrues en Bourgogne. Le maire et les échevins de Dijon envoyèrent

[1] Gaston, fils de France, frère unique du roy, duc d'Orléans, sçavoir faisons, qu'après nous être adressé au roy, notre très honoré seigneur, par supplications très humbles, et au Parlement de Paris, par nos requestes, pour demander justice contre Armand, cardinal de Richelieu, perturbateur du repos public, ennemy du roy et de la maison royale, dissipateur de l'Estat, usurpateur de toutes les meilleures places du royaume, tyran d'un grand nombre de personnes de qualité qu'il a opprimez. Nous avons été contraint, après une si longue patience qu'elle attiroit le blâme sur notre réputation, et la ruine du public, de nous opposer par armes aux pernicieux desseins dudit Richelieu, qui tend manifestement à la dissipation ou usurpation de l'Estat, pour la conservation duquel Dieu nous a fait naître... Nous appelons tous les bons et fidèles serviteurs du roy et vrays François. Protestons que notre intention n'est autre que de faire connoître à Sa Majesté qu'elle est trompée... Déclarons que nous tiendrons pour ennemis du roy et de son Estat tous ceux qui s'opposeront directement ou indirectement à ce grand bien, et comme tel nous les jugeons de bonne prise s'ils tombent entre nos mains.

» Fait en notre camp d'Andelot, le 13 de juin 1632. GASTON. »

(*Mercure françois*, t. XVIII, p. 505.)

Digitized by Google

au roi, sans les décacheter, les lettres que Monsieur leur écrivit. Il s'adressa au Parlement, qui en usa de même ; il parut aux portes de la ville et demanda des vivres, en menaçant de tout détruire. Ses troupes, en effet, se débandèrent et commirent toutes sortes de dégâts et de brigandages. Ce ramas d'étrangers, livrés à la discorde sous un chef tel que Gaston, hors de frein, manquant de vivres, mit les villages à feu et à sang[1]. Ils se jetèrent dans le Bourbonnais, puis dans l'Auvergne et dans le Rouergue, sans pouvoir forcer une seule place, et se vengeant des villes sur les campagnes qu'ils traversaient. On vit des évêques et des abbés, jaloux d'imiter le cardinal ministre, monter à cheval et se piquer de combattre. « L'évêque de Mende, écrit un officier de l'armée de Gaston, ayant eu advis que Monsieur estoit résolu d'assiéger Canourgue, a assemblé cent gentilshommes, et quatre cents hommes de pied, est passé à notre vue sans que nous lui ayons rien dit, et s'est jeté dans la place pour la défendre[2]. » Monsieur poursuivit sa marche, sans s'arrêter, serré de près par le maréchal de Schomberg, qui était à sa poursuite depuis la Lorraine.

Après avoir tenté une pointe sur Albi et Castres, Gaston se replia vers Carcassonne et Béziers, qu'il comptait fortifier. C'était là, en effet, qu'il pouvait compter sur des auxiliaires sûrs ; mais il arrivait trop tôt : rien n'était prêt pour le soutenir. Montmorency, surpris par cette étrange invasion, n'avait encore eu le temps ni de lever des troupes, ni de s'assurer des appuis. La défection du duc de Lorraine, la brusque apparition de Monsieur, le triste état de sa troupe, vinrent déconcerter ses projets. Les plus bruyants rentrèrent dans leurs châteaux au plus vite ; les plus sages conseillèrent au duc de retirer sa parole, le prince ayant si mal tenu la sienne ; mais il allégua, pour motif de refus, que Monsieur n'aurait d'autre ressource alors que de se jeter tout à fait dans les bras de l'Espagne. Le maréchal s'adressa aux Etats, disposés à prendre leur revanche contre un pouvoir qui les menaçait, et il les entraîna sans grands efforts dans sa rébellion (22 juillet). Les Etats de Languedoc s'engagèrent, par un vote presque unanime, à recevoir Monsieur dans la pro-

[1] *Mercure françois*, t. XVIII, p. 458 à 475.

[2] Une lettre écrite par un gentilhomme de la suite de Monsieur décrit de la sorte la situation de sa triste armée : « ... Nous avons faute de toutes choses, principalement de linge. Les paysans emportent tout devant nous, et les moindres villages nous ferment les portes. Nous sommes à la vérité presque tous montés, mais une grande partie de nos chevaux n'ont ni selles ni brides, et nous ne trouvons pas de quoy les ferrer, encore que nous ayons trop de maréchaux, je veux dire de camp, car nous en avons neuf ou dix, sans savoir néanmoins auquel obéir, pour la jalousie qu'ils ont tous de commander..... Mais nous espérons que l'entremise des gens de bien qui tâchent, malgré les brouillons, de remettre les choses en leur vrai point, nous tirera de ces misères. C'est l'unique consolation de ceux qui, comme moi, s'y sont embarqués sans biscuit, et qui sont la plus grande partie de nostre armée. » (Extrait d'un lettre escrite au camp volant de Monsieur, devant Canourgue, le 23 juillet 1632. — *Mercure françois*, t. XVIII, p. 514.)

Digitized by Google

vince; ils autorisèrent le duc à lever des troupes et des contributions; l'archevêque de Narbonne, qui présidait, protesta seul : ce fut le signal de la guerre civile.

Le duc de Montmorency se mit activement à l'œuvre; il pressa ses levées, se procura de l'argent et des intelligences dans les villes. Chose étrange toutefois, il oublia ou bien il ne put réussir à faire enlever de son hôtel, à Paris, une somme de 550,000 livres, qui fut saisie lorsque, à la nouvelle de sa révolte, on apposa les scellés chez lui. Par un scrupule inouï en pareille circonstance, il rejeta le conseil qu'on lui donnait de profiter de la foire de Beaucaire, qui se tenait alors, pour s'emparer des marchandises et les faire racheter aux négociants. Ce trait de caractère parut un acte de folie à Richelieu, incapable d'une si noble faute : » Cela fit reconnoître, dit-il, que Dieu l'avait frappé d'aveuglement, et que la Madeleine, protectrice du royaume, avoit rendu infructueuse une rébellion commencée le jour de sa fête. » Dieu et les saints ne sont-ils pas ici bien honorés du rôle que Richelieu leur prête?

La révolte, cependant, enfermée dans le Languedoc et prise entre deux armées, n'y était point maîtresse de toutes les villes. Montmorency échoua devant les plus importantes : Montpellier, Nîmes, Beaucaire, Narbonne, tinrent pour le roi. Le brave de l'Estrange fut enlevé avec son régiment dans les Cévennes, et décapité. La discorde était dans le camp de Gaston; ses favoris voulaient commander et faisaient manquer tous les projets. Dans un tel état de choses, Montmorency perdit confiance un moment; il prit le parti de s'arrêter, et tenta de nouveau un arrangement avec Richelieu. Il envoya vers lui son neveu, le comte d'Alais, colonel général de la cavalerie; il écrivit qu'il était prêt à mettre bas les armes, à forcer Monsieur à un accommodement, ne demandant pour lui-même que la sûreté de sa personne. Richelieu comprit l'extrémité où le duc était réduit, et, ne craignant plus rien, il ne voulut rien céder. Le maréchal lui fit porter de nouvelles propositions; il offrait de sortir du royaume, d'aller combattre sous les drapeaux de Gustave-Adolphe[1]. Pour toute réponse, le cardinal fit paraître un arrêt foudroyant contre lui; le duc de Montmorency ne songea plus alors qu'à se tirer d'embarras par une victoire ou par la mort.

Deux armées s'avançaient contre les révoltés; le maréchal de Schomberg descendait vers eux du haut Languedoc, et le duc décida Monsieur à se porter à sa rencontre. Les deux armées, peu nombreuses, s'aperçurent à peu de distance de Castelnaudary. Il n'est pas sans

[1] Gustave-Adolphe, deux mois après, périt sur le champ de bataille de Lutzen, presque le même jour où Montmorency mourut sur l'échafaud.

Digitized by Google

difficulté de se tirer des détails de cette affaire, que les contemporains rapportent diversement. Voici les préliminaires du combat, d'après les Mémoires de Pontis : « L'armée du maréchal de Schomberg, qui n'étoit que de six à sept mille hommes, marcha vers la ville de Castelnaudary, qui tenoit pour Sa Majesté. Celle de Monsieur et du duc de Montmorency, composée de treize mille hommes, vint à trois lieues de celle du roi ; mais il y avoit entre les deux armées de grandes ravines et des fondrières... Il se trouva environ à un quart de lieue de là, au milieu des vignobles, une maison vuide et commode à poser un corps de garde, parce que, le lieu estant élevé, on pouvoit découvrir toutes les démarches de l'ennemi. Le maréchal de Schomberg y envoya un sergent et quelques officiers. Cependant le duc de Montmorency, qui s'estoit avancé avec cinq cents hommes pour reconnoistre la posture de nostre armée..... l'alla charger aussitost. On lui abandonne le poste, et il y met cent cinquante hommes. Nostre armée ne branloit point : le maréchal de Schomberg vouloit attendre l'attaque..... »

« Le duc de Montmorency estant retourné fort gai vers Son Altesse royale, lui dit : « Enfin, monsieur, voici le jour où vous serez victo- » rieux de vos ennemis ; voici le jour où vous réunirez le fils avec la » mère. Mais il faut, ajouta-t-il en montrant son épée, la rougir jus- » qu'à la garde..... » Il y eut sur cela quelques paroles dites avec chaleur de part et d'autre. Le duc de Montmorency, s'estant ensuite retiré dans un coin de la salle, où étoient les comtes de Moret et de Rieux, avec M. de Chaudebonne, mon intime ami, de qui j'ai su tout ceci, il dit : « Notre homme saigne du nez ; il parle de s'enfuir lui troisième, mais ce ne sera ni vous, M. de Moret, ni vous M. de Rieux, ni moi, qui lui servirons de troisième. Il faut que nous l'engagions aujourd'hui si avant, qu'il soit obligé, malgré lui, de mettre l'épée à la main et de combattre. »

Ces détails sont fournis par un homme qui était présent à l'action ; il explique mieux que ne l'ont fait les historiens, la conduite de Montmorency. Il ne songeait qu'à engager le combat au plus vite pour prévenir la retraite de Gaston. Le fait suivant, relaté par Pontis, fait bien comprendre encore ce qui se passa : « Un gentilhomme du pays, âgé de soixante-dix ans, vint dire que si on vouloit lui donner cinq cents mousquetaires et trois cents chevaux, il répondoit de la victoire, et qu'il déferoit l'armée des ennemis, en leur dressant une embuscade auprès d'un pont sur lequel ils devoient passer. Le maréchal de Schomberg écouta l'avis du gentilhomme avec joie... Il commanda donc à M. de Saint-Preuil, à quelques autres officiers et *à moi* de suivre le gentilhomme avec cinq cents mousquetaires des gardes, et il y ajouta trois cents chevaux. Le lieu se trouva en effet fort propre

Digitized by Google

à une embuscade : c'étoient des fondrières et des fossés auprès desquels l'armée de Monsieur devoit nécessairement passer pour aller gagner le pont... notre infanterie se trouva rangée de telle sorte qu'elle pouvoit faire, en fort peu de temps, une décharge de cinq cents coups de mousquet. »

« Le duc de Montmorency marchait à la tête de l'avant-garde, et derrière les comtes de Moret et de Rieux; Monsieur tenoit le corps de bataille. M. de Montmorency, comme chef de l'avant-garde, donne le premier dans le chemin de l'embuscade, et ayant été attaqué par nos gens de cheval, il les repoussa vigoureusement et les défit en partie. Mais en poursuivant un peu trop chaudement sa pointe, il tomba dans notre embuscade. On fit une si furieuse décharge, qu'il n'y eut jamais un plus grand carnage..... Le duc de Montmorency, après avoir fait tout ce qu'un grand général pouvoit faire en cette rencontre, est enfin abattu sous son cheval [1]. »

Pontis, nous le pensons, donne à Montmorency plus qu'il n'a mérité; car il se comporta moins en grand général qu'en brave qui se défie des dispositions d'autrui, et qui a hâte d'engager le combat; Pontis, qui faisait partie de l'embuscade était placé pour voir les choses de près : lui seul montre que Montmorency ne s'élança pas follement sur une armée, comme les historiens l'ont répété sans examen, mais qu'il donna dans un piége d'où il voulut sortir. D'autres contemporains, moins autorisés que Pontis, rapportent différemment cet épisode rapide et confus. D'après eux, Montmorency attendait Schomberg au passage de la rivière, espérant y surprendre l'ennemi; mais Schomberg avait déjoué ce calcul en franchissant cette eau d'un autre côté.

Montmorency était à reconnaître un poste, lorsqu'il vit l'ennemi déboucher dans la plaine; des soldats embusqués dans un ravin tirèrent sur lui et le blessèrent [2]. On était convenu d'attendre l'artillerie avant d'engager le combat; mais le jeune comte de Moret, bâtard d'Henri IV, impatient de se signaler, devança le signal et entraîna sa troupe sur l'ennemi; Montmorency, surpris, courut au bruit de la mousquetade; comme on lui dit que Moret avait commencé l'attaque, « il s'offensa de ce que quelqu'un avoit entrepris sur sa charge et sur son honneur. » Le duc n'était point complétement armé et n'avait pas son cheval de bataille; celui qu'il montait était un cheval barbe, couvert de plumes aux couleurs de Monsieur, et qu'il avait pris pour une reconnaissance; déjà le comte de Moret avait payé cher sa chevaleresque imprudence; il était tombé aux

[1] *Mémoires de Pontis*, collection Petitot.
[2] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 348.

Digitized by Google

premières décharges, et le maréchal, emporté par sa furie, ne voulut pas rebrousser chemin : « Allons, M. de Rieux, mon bon ami, dit-il, donnons hardiment : le combat est engagé à la gauche. » L'esprit troublé, l'âme exaltée par la vue de l'ennemi, il franchit un fossé sous une pluie de balles, et se précipita tête baissée, n'ayant plus que cinq gentilshommes à ses côtés; le comte de Rieux tomba dès les premiers pas. Montmorency se fit jour, de son épée, au sein des bataillons de Schomberg, rompit six rangs de soldats et tua des hommes au septième; il vit enfin qu'il était seul et tenta de s'ouvrir un passage vers les siens; il venait d'atteindre un champ et un sentier qui lui offrait une retraite, quand son petit cheval blessé s'abattit. Un cheval de bataille aurait eu la force de le porter peut-être deux cents pas au delà, et c'était assez pour le mettre hors de péril. Accablé du poids de ses armes, perdant son sang, le maréchal ne put se relever. Lorsqu'il se sentit défaillir, il ne pensa plus qu'à son âme, et cria : A moi Montmorency !

On ne songeait pas à le poursuivre; les soldats qu'il venait de combattre l'aimaient et ne cherchaient qu'à le sauver; on laissa aux siens le temps de venir à son aide; mais les troupes de Monsieur ne bougèrent pas. « Sainte-Marie, sergent des gardes, nous dit Pontis, vint m'avertir qu'il croyoit avoir vu M. de Montmorency abattu sous son cheval; touché de l'infortune d'un seigneur dont j'étois bon ami, je ne voulus pas aller moi-même le faire mon prisonnier; je parlai à M. de Saint-Preuil, à qui je fus bien aise d'ailleurs de céder cette gloire; M. de Saint-Preuil, ne voulant pas non plus y aller tout seul, me pressa si fort que je ne pus me défendre de l'accompagner; nous voilà donc avec quelques soldats à l'endroit où étoit M. de Montmorency..... nous eûmes toutes les peines du monde à le tirer du fossé, où sa cuisse étoit engagée sous son cheval mort. Le pauvre seigneur étoit tout couvert de sang et presque étouffé par celui qui sortoit de sa bouche. »

Le duc de Montmorency pria qu'on lui amenât un confesseur. M. de Saint-Preuil lui dit alors en pleurant : « Courage, mon maître; » on débarrassa le blessé de sa cuirasse et de son collet de buffle qui étaient percés de coups. Le marquis de Brézé, beau-frère de Richelieu. s'approcha alors, et fit signe aux soldats de s'assurer de la capture; on emmena le prisonnier sous la tente même de Schomberg. On raconte qu'au moment où les soldats le portaient, les gentilshommes qui marchaient tristement à ses côtés, aperçurent à son bras un bracelet en diamants où se trouvait le portrait d'Anne d'Autriche. Ils cherchèrent à enlever cette peinture compromettante : l'un d'entre eux, M. de Bellièvre, magistrat et intendant de l'armée royale, s'approcha du maréchal en feignant de l'interroger; il avait réussi à déta-

Digitized by Google

cher le portrait, lorsqu'il fut aperçu par un espion de Richelieu.

Le duc de Montmorency avait reçu dix-sept blessures; il lui était resté cinq balles dans le corps; un coup de feu lui avait traversé la gorge : il ne semblait pas qu'il pût y survivre. Il se confessa à l'aumônier de Schomberg et fut emmené dans cet état à Castelnaudary : on l'y porta sur une échelle recouverte de manteaux. Les soldats, en le voyant passer, baissaient la tête et cachaient leurs larmes. Quand il entra dans Castelnaudary, les bourgeois se précipitèrent à sa rencontre, en lui criant qu'il était leur gouverneur, et qu'ils n'obéiraient qu'à lui. Les consuls se présentèrent pour prendre ses ordres, mais affaibli comme il était, il perdait connaissance à tout moment.

Gaston, très supérieur en force à Schomberg, n'avait qu'à paraître alors pour soulever ce peuple ému, il pouvait investir la place, et forcer l'armée du roi à se rendre, en coupant l'aqueduc qui l'approvisionnait d'eau; ses conseillers le détournèrent de rien entreprendre. Les uns prétendent qu'il était disposé à marcher; d'autres rapportent qu'en apprenant le malheur de celui qui avait embrassé sa défense, il s'était mis à siffler tranquillement en disant : « Tout est perdu. » La suite rend ce dernier trait bien plus vraisemblable que l'autre : on va voir que Monsieur abandonnait ses amis aussi honteusement qu'il s'abandonnait lui-même.

Ne songeant qu'à mettre son prisonnier en mains sûres, Schomberg voulut le conduire à Toulouse, mais on l'assura que la ville tenterait tout pour le sauver. Les capitouls ne voulurent point répondre de la garde d'un tel prisonnier. Il fut conduit en litière jusqu'au château de Lectoure, malgré une fièvre ardente et les protestations de son chirurgien. Ses amis entreprirent, chemin faisant, de l'enlever de vive force, mais ses souffrances et son épuisement firent manquer ces coups désespérés.

Richelieu avait conduit Louis XIII à Lyon, et ils s'acheminaient ensemble vers le Midi. Le ministre préparait de loin l'âme de son maître à un tragique dénoûment; à côté de la raison d'Etat, il y avait ce portrait de la reine, dont Richelieu se fit un argument terrible. Le plus jaloux peut-être n'était pas le roi : c'était plutôt le cardinal, qui, lui aussi, osa courtiser Anne d'Autriche, et ne trouva chez elle que d'outrageants dédains. L'héroïque Montmorency était une conquête mieux faite pour flatter l'esprit romanesque de cette princesse; mais de tels succès se paient cher souvent : déjà une affaire de femme avait attiré sur le duc la haine mortelle de d'Effiat, qui fut la source de ses malheurs.

En apprenant la défaite du maréchal, le nombre de ses blessures, Richelieu se donna à peu de frais le mérite apparent de

Digitized by Google

le plaindre ; il parut se souvenir de leur ancienne amitié. Mais quand il vit que la mort ne venait pas assez vite, qu'aucune des blessures n'était mortelle, il changea de ton et de visage. Il entra en pourparlers avec Monsieur, et amena ce triste et misérable prince à signer un accommodement, qui ne contenait rien pour le duc de Montmorency.

Il y avait dans ce traité un article dont Gaston accepta la honte, et qui eût fait reculer d'horreur tout autre que lui ; mais Richelieu voulait déshonorer le frère du roi, et il lui fit signer les termes mêmes que voici : Il s'engageait « à ne prendre aucun intérêt à ceux qui s'estoient liés à lui en ces occasions pour faire leurs affaires, et ne se plaindroit pas quand le roy leur feroit subir ce qu'ils avoient mérité. » Il s'engageoit, en outre, « à aimer particulièrement le cardinal de Richelieu. » C'était l'arrêt de mort du duc de Montmorency que l'on faisait signer à Monsieur, en même temps que sa propre infamie.

Richelieu conseilla au roi, comme un homme qui hésiterait encore, de réunir le conseil et de prendre l'avis de chacun. Le conseil assemblé, Richelieu prit la parole, parla longtemps ; il exprima d'abord un touchant intérêt pour le prisonnier ; il s'étendit avec complaisance sur les services de ses ancêtres ; il rappela tout l'appui que son père avait donné à Henri IV ; il parla des hauts faits du maréchal, de son cœur magnanime, de ses victoires de terre et de mer. D'un air longtemps indécis, il mit en regard et pesa toutes les raisons qui conseillaient, soit la rigueur, soit la clémence. Enfin, il en vint lentement et tristement à conclure que le premier parti était le plus sûr pour l'Etat : « Il n'y a pas de sûreté, dit-il, à garder en prison un homme si considérable par ses alliances..... Le parti du duc de Montmorency tombera en Languedoc avec sa tête..... » On venait de voir d'illustres coupables, un maréchal de France, monter sur l'échafaud ; il en fallait un plus grand, plus illustre encore, et qui fût d'un exemple plus salutaire.

Tout le conseil approuva ces raisons, et opina comme Richelieu ; le roi se rangea de l'avis du conseil ; il continua sa route vers Toulouse, où il voulait par sa présence faire entendre au parlement ce qu'il exigeait. Ordre lui fut donné de commencer le procès, et on lui donna pour président le garde des sceaux, Châteauneuf, qui avait été page du connétable, et compagnon d'enfance de Montmorency.

Le prisonnier attendait, dans la forteresse de Lectoure, ce qui serait décidé de lui, lorsqu'il vit paraître le marquis de Brézé, beau-frère du cardinal, qui avait ordre de le conduire à Toulouse. Montmorency se leva, et le reçut avec toute sa courtoisie ; il s'informa de la santé du roi et de celle du cardinal. Il pria le marquis

Digitized by Google

de lui laisser, avant de partir, le temps de faire panser ses blessures. Au moment de quitter la forteresse, il arrêta ses yeux sur une troupe de vendangeurs qui folâtraient dans la campagne; il les regarda longtemps avec un si tranquille sourire, qu'il semblait prendre part à leurs jeux. « Hélas! que savez-vous, lui dit son chirurgien, si on ne vous fera pas mourir ici même? » — « Tant mieux, répondit-il, cela m'évitera la peine d'aller à Toulouse. »

Il ne se faisait pas d'illusion sur son sort: sa mise en jugement était une condamnation. « Dès qu'il sut, dit son biographe, que le roy prenait le chemin du Haut-Languedoc, il commanda qu'on lui tînt prêt un habit blanc qu'il vouloit porter le jour qu'on le feroit mourir[1]. »

Toute la cavalerie de Schomberg lui servit d'escorte jusqu'à Toulouse; la princesse de Condé, sa sœur, qui était accourue sur son passage, ne put arriver jusqu'à lui; mais elle lui fit parvenir un mémoire qui contenait des moyens propres à faire, du moins, différer son jugement; il y reconnut avec plaisir la main d'un ami. Il lut ce mémoire, puis il le déchira, en disant : « Je ne sais pas chicaner ma vie. » On lui fit traverser Toulouse dans un carrosse fermé, entouré de mousquetaires à pied et à cheval, la mèche allumée, au milieu d'une double haie de Suisses; huit compagnies de chevau-légers fermaient la marche. Comme on tirait le prisonnier du carrosse, devant l'hôtel de ville où il devait être enfermé, un étrange spectacle sembla lui avoir été ménagé pour sa bienvenue : on traînait sur la claie, et la hart au col, les corps de deux officiers qui s'étaient battus en duel et tués réciproquement; ils furent pendus par les pieds et jetés à la voirie. Le maréchal les reconnut pour les avoir vus devant l'ennemi, et cette horrible scène mit le deuil dans son âme.

A peine était-il dans sa chambre, que deux conseillers du parlement se présentèrent pour l'interroger. « Messieurs, leur dit-il, je pourrais vous alléguer qu'en ma qualité de duc et pair, je ne peux et ne dois être jugé qu'au parlement de Paris; mais ma faute est de telle nature que si le roy ne me fait grâce, il n'y a pas de juge dans son royaume qui n'ait le pouvoir de me condamner; ainsi donc, puisque Sa Majesté l'ordonne, j'obéirai, quand ma soumission me devroit coûter la vie. »

L'événement remua tout le royaume : ce qu'il y avait de plus grand dans la noblesse, parents et amis du prisonnier, sa vieille mère la connétable, sa sœur la princesse de Condé, son neveu le comte d'Alais, ses beaux-frères les ducs de Vantadour et d'Angoulême, accoururent; mais il y avait ordre de leur fermer les abords

[1] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 373.

Digitized by Google

de Toulouse. La princesse de Condé ne put parvenir jusqu'au roi et fut confinée dans un château voisin.

Celle qui lui était plus proche encore, l'infortunée duchessse, ne put même venir si près. Au moment où le duc fut pris, elle était à Béziers, gravement malade. Quand le terrible événement lui fut annoncé, elle s'évanouit ; à peine eut-elle repris ses sens, qu'elle fit partir, mourante qu'elle était, son propre médecin et son écuyer, pour lui rapporter des nouvelles de son époux ; ils le rencontrèrent à Villefranche, après son départ de Castelnaudary ; l'écuyer entra dans sa chambre au moment ou son chirurgien le pansait : « Tu raconteras à ma femme, lui dit le blessé, le nombre et la grandeur des blessures que tu as vues, et tu l'assureras que celle que j'ai faite à son cœur m'est bien plus sensible que toutes les autres. » Cette femme, en qui la vie semblait s'éteindre, se ranima tout à coup, et fit des efforts désespérés pour sauver son mari. Elle écrivit à tous les parents du maréchal, à ses amis, à ses ennemis encore ; elle détourna Monsieur, par ses prières, de se jeter en Espagne avec le reste de sa troupe ; elle espérait qu'on tiendrait compte d'un tel service ; elle offrit au roi les places qui étaient encore aux mains de ses amis ; elle demanda à Louis XIII la permission d'aller se jeter à ses pieds : elle ne reçut pas de réponse. Elle fit, à plusieurs reprises, jurer à Monsieur qu'il ne signerait aucun traité sans garantir la vie et la sûreté du maréchal ; mais Gaston se laissa investir par les troupes du roi dans Béziers, et se trouva prisonnier lui-même. Tout venait déjouer ses tristes efforts : le procès était conduit avec une célérité implacable.

Dès le lendemain de son arrivée (28 octobre), le maréchal fut confronté avec ceux qui devaient déposer contre lui ; c'étaient les officiers et soldats du combat de Castelnaudary. Il les connaissait tous et il leur sourit en les voyant. « Il les reçut, nous dit le biographe, non comme des témoins sur les dépositions desquelles il devoit mourir, mais comme des amis qui venoient pour le consoler..... » Regarde, disoit-il avec douceur à Saint-Preuil, regarde comme ce pauvre Guitaut est affligé ; tu verras qu'il ne fera que pleurer, lorsqu'il faudra qu'il parle. » Le comte de Guitaut, en effet, interrogé à son tour, répondit aux juges en sanglotant : « Que le feu et la fumée dont le duc estoit couvert l'avoient d'abord empêché de le reconnaître, mais que lui ayant vu rompre six de leurs rangs, et tuer des soldats au septième, il avoit jugé que ce ne pouvoit être que M. de Montmorency. » Le duc confirma toutes les dépositions ; pourtant lorsque le greffier des Etats prétendit, pour s'excuser, que le maréchal lui avait fait violence, il s'emporta contre cet homme, et l'accusa d'avoir contrefait sa signature ; mais devenu calme en sortant, il demanda

Digitized by Google

à rentrer, et dit aux magistrats : « Messieurs, j'ai oublié de vous déclarer que lorsque Guilleminet me fut confronté, je l'accusai d'avoir contrefait mon seing; j'étois en colère; je l'en descharge maintenant : c'est un homme de bien; je l'ai toujours connu tel aux Etats. Pour l'Union, c'est moi qui l'ai signée. » Au moment de l'arrêt, l'anxiété publique redoubla, les parents, les amis du maréchal firent les derniers efforts : le cardinal de La Valette, ce prêtre-soldat qui était selon le cœur de Richelieu, parla avec force, avec désespoir : « Il fit exposer le Saint-Sacrement dans toutes les églises de son diocèse, ordonna des prières de quarante heures et des processions publiques comme dans les jours de deuil et de calamités [1]. » Tous les évêques du Languedoc et des provinces voisines suivirent son exemple.

Le vieux duc d'Epernon accourut de son gouvernement; il avait quatre-vingts ans, et conservait tout le feu de la jeunesse. Il se jeta plusieurs fois aux pieds du roi, en le conjurant d'épargner ce dernier rejeton d'une si grande race. Il ne craignit pas de rappeler que Richelieu aussi avait soufflé la guerre civile, qu'il avait été coupable autant que Montmorency [2], et que le roi, en pardonnant, avait conservé à l'Etat un grand ministre. Louis XIII, les yeux fixés à terre, resta plongé dans un morne silence. Il n'accueillit pas mieux les prières de Saint-Simon, son favori, qui se montra si outré de la dureté de son maître, qu'il risqua d'en perdre ses bonnes grâces. Les gouvernements étrangers intervinrent à leur tour pour sauver l'illustre coupable : Charles Ier d'Angleterre, qui allait bientôt finir comme Montmorency, fit partir un ambassadeur : le duc de Savoie intercéda pour celui qui l'avait vaincu à Veillane. Venise supplia Louis XIII de lui donner le duc de Montmorency pour commander ses armées. Le pape, enfin, demanda au fils aîné de l'Eglise de pardonner à celui qui avait triomphé pour elle. Mais un homme dont le nom avait ce pouvoir, une tête dont tout le monde prenait tant de soin, n'en devait tenter que davantage l'orgueilleuse justice de Richelieu. On lui a attribué ces paroles : « Je suis timide par nature, j'hésite longtemps; mais mon parti une fois pris, je coupe, je fauche et je couvre tout de ma robe rouge. » Eh bien! ce que la robe rouge ne peut couvrir dans ce faucheur terrible, c'est le cœur de l'homme et sa laideur.

Ce Richelieu disait à son lit de mort, après avoir communié, qu'il

[1] *Vie du duc de Montmorency*, par un anonyme, liv. III.

[2] .... « Je ne suis pas, Sire, le seul de vos serviteurs qui vous soit redevable d'un si grand bienfait. M. le cardinal y a eu autant de part que moi. Nous étions l'un et l'autre dans les intérêts de la reine votre mère, en un temps où le nom de Votre Majesté nous était contraire.....» (*Histoire de Louis XIII*, par Le Vassor, t. IV, p. 192.)

Digitized by Google

n'avait eu que l'intérêt de l'Etat pour mobile. Il s'était tant pris lui-même pour l'Etat qu'il avait fini par confondre l'un avec l'autre. Non, Richelieu n'avait pas l'impersonnalité dont il se loue : il était jaloux, ingrat, vindicatif, implacable. Son naturel se mêlait aux affaires, et sa politique n'était souvent que la servante et le prête-nom de son orgueil. Il s'est vengé lui-même autant et plus qu'il n'a vengé l'Etat. Ce fut par haine et par envie que ce moine entreprit de couper la tête au plus grand seigneur de France. D'ailleurs il ne déguisait pas les ressorts violents et hideux de sa justice personnelle : il avait, on peut dire, égorgé dans sa propre maison le maréchal de Marillac, pour qu'on y vît mieux sa vengeance. Cette raison d'Etat, après tout, dont Richelieu se fit l'inflexible apôtre, n'avait pas toujours été une religion pour lui ; sa foi datait seulement de son arrivée au ministère. Resté près de la reine-mère ou de Gaston, il n'aurait été qu'un conseiller factieux, qui eût troublé l'Etat aussi violemment qu'il le défendit. En changeant d'intérêt, il changea de système : en travaillant pour le roi, c'était pour lui qu'il travaillait. Il se glorifiait d'avoir dompté l'esprit de révolte des gentilshommes ; l'histoire nous dit pourtant qu'il eut affaire jusqu'à sa mort à ceux qu'il pensait avoir abattus. Tant de haines qu'il laissa en héritage firent une rude tâche à ses successeurs, qui n'eurent pas besoin de cette politique de sang pour réussir[1].

Le 29 octobre, le comte de Charlus, capitaine des gardes du corps, qui était de la maison de Levis et parent de l'accusé, alla le prendre au Capitole, et le conduisit, en carrosse fermé, devant le parlement ; ils étaient cent juges environ. Quand le duc parut, il s'avança avec autant de grâce et d'urbanité que lorsqu'il venait aux séances comme gouverneur de la province ; les magistrats se couvrirent le visage pour cacher leur émotion. Il s'assit sur la sellette au milieu du parquet. « Interrogé par le garde des sceaux, nous dit la gazette de la cour, il respondit à toutes les demandes avec douceur, révérence et brièveté, sans récusation, excuse on contredit aucun[2]. » Suivant d'autres récits, il ne put contenir un mouvement de colère en voyant Châteauneuf assis parmi ses juges. Quand ce dernier lui

[1] Un historien du temps rapporte que le premier ministre d'Espagne, le comte d'Olivarès, dit à l'ambassadeur de France, Beautru, apprenant l'exécution de M. de Montmorency : « Je suis surpris que M. le cardinal de Richelieu, né sujet et empressé de procurer de grands établissements à ses parents en France, ait osé faire traiter de la sorte un des premiers seigneurs du royaume. Les rois ne sont pas immortels ; leur faveur est souvent passagère et de peu de durée, au lieu que la haine que l'on s'attire par de pareilles exécutions est presque toujours immortelle. »

Nous ajouterons que Richelieu manqua entièrement le but qu'il s'était proposé d'atteindre en frappant le duc de Montmorency : ce qu'il voulait surtout, c'était de réduire à l'obéissance Gaston et ses conseillers ; or Gaston, dès qu'il apprit à Tours l'exécution du maréchal, sortit de France encore une fois.

[2] *Mercure françois*, t. XVIII, p. 834, 835.

Digitized by Google

demanda son nom, suivant l'usage : « Mon nom ! répondit le duc, vous avez assez longtemps mangé le pain de mon père pour le savoir[1]. » Lorsqu'on lui demanda s'il avait des enfants, il mit la main devant ses yeux et s'attendrit à l'idée que sa maison allait s'éteindre. Puis il avoua sa faute simplement, sans expliquer ses vues, sans se couvrir des raisons de bien public qui avaient pu l'entraîner. Son interrogatoire dura un quart-d'heure à peine. Le journal du temps rapporte qu'en sortant « il dist qu'il avoit soif, et qu'on lui fist donner un doigt de vin, parce que le cœur lui faisoit mal. Un huissier luy en apporta dans un verre, mais le sieur de Launay, ayant dit à l'huissier qu'il en fist l'essay, le sieur duc, rejettant ces soupçons, n'en voulut pas boire et remonta soudain en carosse. »

L'arrêt fut prononcé dans la même séance ; reconnu coupable de lèse-majesté, le duc de Montmorency, premier pair et maréchal de France, gouverneur des pays de Languedoc, etc., est condamné « à estre deslivré ès mains de l'exécuteur de la haute justice, qui luy tranchera la teste sur un échafaud dressé à la place de Salin[2]. »

On dit que les juges allèrent précipitamment chez eux cacher leur douleur.

Le duc, rentré dans sa chambre, quitta son habit de drap musc d'Espagne et en fit don à l'exempt ; il mit une veste blanche qu'il avait fait préparer pour ce dernier moment. Il prit la plume et écrivit longtemps ses lettres d'adieu. Voici ses dernières lignes à la duchesse :

« Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu, avec une affection pareille à celle qui a toujours esté parmy nous. Je vous conjure, par le repos de mon âme, que j'espère estre bien tost au ciel, de modérer vos ressentimens et de recevoir de la main de notre doux Sauveur cette affliction. Je reçois tant de grâces de sa bonté que vous devez avoir tout sujet de consolation. Adieu, encore une fois, mon cher cœur, adieu ! »

Il distribua divers présents à ses amis, et fit don au cardinal de Richelieu d'un tableau de sa galerie : *le Martyre de saint Sébastien*. Etait-ce une allusion à son propre martyre ?

N'espérant plus rien sur terre, le condamné tourna ses pensées vers Dieu. Il dit, après sa communion : « Celui qui porte en soi l'auteur de la vie ne craint plus la mort. » Un bouillon qu'on lui présentait, lui semblant amer à cause de sa plaie au gosier, il prononça ces mots : « Dieu me donne cette amertume, afin que je me souvienne du fiel dont Jésus-Christ fut abreuvé et que je me dégoûte entièrement de la vie. »

[1] Vittorio Siri, t. VII. — *Histoire du Languedoc*, t. V, p. 600.

[2] *Arrest de mort du duc de Montmorency*, le 30 octobre 1632. — *Mercure françois*, p. 856.

Digitized by Google

Les contemporains rapportent diverses paroles encore de ses entretiens avec son confesseur : « Courage, mon Père, lui dit-il en le voyant venir à lui, voicy une grande journée. J'ay besoin des secours de Dieu et de vostre assistance, d'autant plus que je me sens indigne des grâces qu'il me fait, d'estre dans un si grand mépris de la mort. Mais veillons à ce que quelque esprit de vanité ne m'emporte sur ce sujet. Tâtez mon cœur et voyez s'il palpite, et mon pouls s'il se hâte plus qu'à l'ordinaire, et vous jugerez avec moi que c'est Dieu seul qui me fortifie et me délivre des horreurs de la mort. »

L'humilité du chrétien ne pouvait réduire au silence le cœur du brave qui tenait à bien mourir. Ce cœur tressaillit encore une fois, quand le comte de Charlus arriva, de la part du roi, pour demander au duc son bâton de maréchal et le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Il les lui remit en disant : « Mon ami et cher cousin, je rends volontiers le bâton et l'ordre à mon roy, puisqu'il a jugé que je suis indigne de sa grâce. »

Les derniers efforts furent tentés auprès de Louis XIII. Écoutons ce récit d'un officier aux gardes[1] : « Le roy jouoit aux échecs avec Liancourt, lorsqu'on lui apporta le cordon. Il avait le déplaisir de voir que le seigneur qui jouoit avec lui, et tous les courtisans qui entroient dans le cabinet ne pouvoient retenir leurs larmes. « Sire, dit Charlus, je viens vous rendre, de la part de M. de Montmorency, le bâton de maréchal de France, et le collier de votre ordre dont vous l'aviez honoré. » Charlus se jeta pour lors à ses genoux et, embrassant les pieds du roy qu'il arrosoit de ses larmes, il lui dit : « Ah ! Sire, faites grâce à M. de Montmorency. Ses ancêtres ont si bien servi les rois vos prédécesseurs ; faites-lui grâce, Sire ! » Tous ceux qui se trouvoient dans le cabinet se mirent à genoux, et demandèrent grâce en pleurant. « Il n'y en a point, » répondit Louis XIII d'un ton sévère. » Monsieur envoya un gentilhomme qui se jeta trois fois, en son nom, aux pieds de son frère. Le peuple aussi ne cessait de faire entendre des cris tout autour du palais. « Sire, dit alors le maréchal de Châtillon, si Votre Majesté veut bien mettre la tête à la fenêtre, elle aura compassion de ce pauvre peuple, qui implore votre clémence en faveur de M. de Montmorency. » — « Je ne serois pas roi, lui répondit Louis XIII, si j'avois les sentiments du peuple et des particuliers. » Ces paroles sentent bien celui qui les avait soufflées, et qui avait fait la leçon à son maître obéissant.

L'officier Saint-Preuil, qui avait fait prisonnier le duc de Montmorenry, brava le ridicule d'oser, lui simple gentilhomme, demander

[1] Cité par Le Vassor, t. IV, p. 201.

Digitized by Google

aussi sa grâce : « Par une faute de jugement presque incroyable, nous dit Pontis, Saint-Preuil osa mêler sa sollicitation particulière à celle de tous les grands du royaume. En présence de Richelieu, il va demander au roy la vie du duc de Montmorency..... Le roy se moqua de lui, et le cardinal ayant entendu le discours, y répondit par un compliment à la Richelieu : « Saint-Preuil, dit-il, si le roy vous faisoit justice, on vous mettroit la tête où vous avez les pieds. » On assure que l'officier s'emporta alors jusqu'à dire que s'il avait pu prévoir le sort réservé au maréchal, il lui aurait brûlé la cervelle en le faisant prisonnier. Cette parole, plus tard, lui coûta la vie.

La dernière nuit du condamné fut une nuit de terreur et d'angoisses pour le peuple de Toulouse. La foule remplissait toutes les églises, où les offices et les prières ne cessaient pas. On fit entrer, le soir, de nouvelles troupes dans la ville, car on redoutait l'émotion des étudiants, qui avaient juré d'enlever le duc de l'échafaud [1].

Une pitié tendre et profonde succédant à l'enthousiasme, oppressait surtout le cœur des jeunes gens et des femmes pour ce magnifique chevalier, ce héros du Languedoc, qui personnifiait la gloire et les libertés de la province. Bien des femmes de tout rang l'avaient aimé. Tout l'entourage de la reine la conjura d'intervenir et de demander au roi la grâce de l'illustre coupable ; mais le fatal incident du bracelet et le souvenir des attentions du maréchal effrayèrent Anne d'Autriche. Elle n'osa rien faire sans consulter Richelieu, qui lui fit peur de la démarche, et elle s'arrêta. Le chevalier de la reine n'obtint donc de sa dame que les vœux et les prières qu'elle put adresser en secret : elle seconda sans doute les efforts d'autrui. Une autre femme, que le duc avait aimée, la princesse de Guéménée, l'une des beautés du temps, se jeta aux pieds de Richelieu, et lui rappela ce qu'avait fait pour lui-même le généreux Montmorency ; à quoi il répondit durement : « Madame, ce n'est pas moi qui ai rompu le premier. »

La princesse de Condé, exilée dans un château voisin de Toulouse, demandait sans cesse à voir le roi. Richelieu se décida à faire lui-même une visite à la princesse ; il s'y rendit après avoir envoyé, par précaution, un homme à lui pour observer les lieux. On prétend qu'il jeta, en entrant, autour de lui un regard effaré ; il ne voulut pas pénétrer seul dans la chambre de la princesse. Charlotte de

[1] « Du temps de Louis XIII, surnommé le Juste, on fut obligé de remplir la ville de Toulouse de gens de guerre dans le temps qu'on voulut exécuter le brave M. de Montmorency, de crainte que les escholiers (qui maltrisoient le Parlement, quoy qu'il soit le plus sévère et le plus rigoureux du monde), ne l'enlevassent de dessus l'eschaffaut en dépit du roy et de toute sa cour. » (*Les Délices de la France*. Leyde, 1685, in-12, p. 50.)

Digitized by Google

Montmorency, dès qu'elle le vit, courut et tomba à ses pieds; elle embrassa ses genoux, essayant de le fléchir par ses sanglots et ses prières; elle lui dit tout ce qui semblait fait pour l'attendrir; elle offrit ses enfants pour répondre de la fidélité de son frère. Richelieu se mit à genoux comme elle, protesta de tout ce qu'il avait fait pour fléchir le roi. Il promit un dernier effort, mais en conseillant à la princesse de s'éloigner encore de Toulouse; elle obéit, ne devinant que trop, peut-être, ce qu'un tel avis présageait.

Le jour de l'exécution, 30 octobre, le maréchal s'éveilla sur les sept heures du matin, après la nuit la plus tranquille; son chirurgien se présenta pour panser, comme d'ordinaire, ses blessures : « L'heure est venue, lui dit-il, de guérir toutes ces plaies par une seule. » Il prit les ciseaux des mains du chirurgien, coupa lui-même sa longue moustache, et la donna à brûler au religieux comme un reste des vanités de la terre.

Le comte de Charlus se présenta alors pour le conduire à l'échafaud; ainsi que la veille, il était vêtu d'une veste blanche : « Il jeta, en partant, sur ses épaules, la casaque de bure d'un soldat. » Il descendit d'abord à la chapelle où il entendit son arrêt : « Je vous remercie, dit-il aux magistrats; assurez, je vous prie, tous ceux de vostre compagnie, que je tiens cet arrest de la justice du roy, pour un arrest de la miséricorde de Dieu. » Il fut remis aux mains du grand prévost. L'arrêt portait que l'exécution aurait lieu sur la place de Salin; mais soit clémence, soit prudence, vu l'état des esprits, le roi accorda que l'échafaud serait dressé dans la cour intérieure du Capitole. Cette cour, de peu d'étendue, fut remplie de soldats chargés de veiller aux apprêts du supplice. On voyait apparaître, aux fenêtres élevées, les hommes de justice et les capitouls en robe rouge d'apparat. Une statue de Henri IV décorait cette cour, et se trouvait à la hauteur de l'échafaud qui s'élevait jusqu'au premier étage; le duc, en entrant, resta les yeux fixés sur cette image; le religieux lui demanda alors « s'il ne désiroit pas quelque chose. » « Non, mon Père, répondit-il, je regardois la statue de Henry IV, c'étoit un grand et généreux prince; j'avois l'honneur d'être son filleul. » Il s'avançait vers l'échafaud, lorsqu'on tenta un dernier recours : le lieutenant, le sieur de Launay, se rendit une fois encore au Palais. Durant ce temps, le maréchal-duc s'assit sur un banc de la cour, près du balustre et s'entretint à demi-voix avec son confesseur. Voici ce qui fut recueilli de ses dernières paroles : « Qu'est-ce que je sens en moi, mon Père? je vous puis assurer devant Dieu auquel je vais répondre, que je ne suis jamais allé à bal, ni à festin, ni à bataille, avec plus de satisfaction que je m'en vais mourir... Promettez-moi, mon Père, que vous ne direz rien de cecy, de peur que l'on croie à

Digitized by Google

quelque vanité qui n'y est pas; je vous le descouvre pour ma consolation et la vôtre[1]. »

Après un moment d'horrible anxiété pour les assistants, le messager reparut, et on lut sur son visage qu'il ne restait plus rien à espérer. L'exécuteur eut alors « main levée » et le duc marcha de son pas ferme vers l'échafaud. Il aida l'exécuteur à découvrir son col et ses épaules, et lui présenta ses bras nus pour les lier; il pria, en montant, un des prêtres de veiller à ce que sa tête ne bondît point à terre, et de la recueillir, s'il le pouvait; ses amis disaient que rien ne lui faisait horreur comme de voir la tête d'un supplicié rouler au loin. Monté sur l'échafaud, il s'agenouilla, ne fit point de discours, baisa le crucifix en se recommandant aux prières des Pères, puis il posa sa tête sur le billot. Le trouvant trop bas et mal affermi, il se relève aussitôt, et se place d'une autre façon. Un cri de douleur qu'il jeta, causé par sa blessure au cou, arrêta le bras du bourreau. Il lui cria de ne point frapper, se leva de nouveau, et essaya d'une autre posture. Cette fois il étendit les bras, en recommandant son âme, et sa tête tomba près du billot comme il l'avait souhaité. Son sang jaillit sur la statue de Henri IV et y laissa longtemps ses traces, si l'on en croit la tradition.

Le duc de Montmorency ne fut point décapité par la hache, mais par une sorte de cimeterre légèrement recourbé, dont le poids explique la force du coup qui abattit sa tête[2]. On ouvrit alors les portes de l'Hôtel-de-Ville et la foule s'y précipita; l'exécuteur montra la tête séparée du corps. Le peuple s'arracha les pierres teintes de sang et les garda comme des reliques; on vit les soldats, par une superstition particulière et touchante, tremper leurs épées dans ce sang fumant encore. Plusieurs, dit-on, allèrent même jusqu'à y porter leurs lèvres, espérant y puiser le courage du héros.

Voilà comment finit la grande race des Montmorency; c'est ainsi que la royauté qu'ils avaient tant servie acquitta sa dette envers eux, sans craindre d'étonner le monde par son ingratitude. Ce ne fut point seulement un homme qu'elle frappa : comme cet homme était le dernier de sa lignée, du même coup elle abattit sa maison.

C'était l'époque des grands supplices : de tous côtés, l'échafaud s'y dresse au même niveau que le trône. Le bourreau lui-même s'at-

[1] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 400.

[2] L'instrument de supplice qui servit à l'exécution de Montmorency, est conservé au Capitole de Toulouse dans une gaîne de maroquin garnie de velours. C'est une sorte de sabre court, d'un mètre et demi environ de longueur, y compris la poignée La lame, très large, se courbe légèrement vers l'extrémité et s'arrondit au bout. La poignée est assez longue pour qu'on la prenne à deux mains, et ce couperet, fort pesant, dut remplir à souhait sa lugubre tâche.

Digitized by Google

tendrit en brisant le cou charmant des reines; il frissonne en mettant ses mains dans le sang des Marie Stuart et des Jeanne Grey. Deux Bourbons, le roi de Navarre et le prince de Condé, entendent les apprêts de leur supplice ; les comtes de Horn et d'Egmont expient sur le billot leur dévouement à la patrie, comme Biron les égarements de l'ambition. Richelieu jette en défi à la noblesse les têtes de Boutteville, de Chalais, de Marillac, et ne s'arrête pas même devant la grandeur populaire de Montmorency. Mais, au moment où la couronne promène en France sa justice distributive, la révolution, en Angleterre, commence à essayer la sienne : là, Strafford paie pour Richelieu; tandis que l'un fraie à son maître le chemin du pouvoir absolu, l'autre ouvre au sien la route de l'échafaud. Magnifique et grand dans la mort, Stuart mène d'un pas royal ses vivantes funérailles; il parle en maître à son bourreau masqué. Ses gentilshommes superbes portent leur tête aussi haut que lui à la mort : ici Montrose, là Coppel, fronts altiers, figures austères, héros de toutes les causes, tous également sachant mourir, et mourant pour une idée, un point d'honneur ou un devoir.

AMÉDÉE RENÉE.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

BÉRANGER

L'HOMME ET LE POÈTE

Dernières Chansons.—Ma Biographie, par BÉRANGER, 2 vol. Perrotin. 1858.

Il y aurait un triste chapitre d'histoire contemporaine à écrire sur ce sujet et sous ce titre ! *La destinée posthume de Béranger*. C'est à qui, maintenant, dans un certain parti, jettera la plus lourde pierre à ce pauvre et illustre cercueil. Ce parti est celui qui s'appelle lui-même, on ne sait trop pourquoi, le parti libéral, et dont Béranger, pendant de longues années, avait été l'idole. On parle de servilité. Allez-en chercher les plus tristes exemples dans la critique littéraire entendue et pratiquée de cette façon-là. N'est-ce pas une misère de n'oser plus déclarer ses sympathies et de refouler ses admirations, parce que, par l'effet de circonstances nouvelles, elles semblent devenues contraire à l'intérêt du parti dont on a pris la chaîne? Le vrai libéral, en littérature comme en politique, c'est celui qui a le cœur libre dans ses admirations comme dans ses haines; c'est celui qui, sans tout admettre, sait tout comprendre, qui n'exclut rien sans préalable examen, qui ne rejette rien avec la précipitation irritée des esprits étroits et violents, qui ne refuse de reconnaître ni la noblesse du caractère, ni la beauté du talent, ni la grandeur des vues, même dans les partis opposés.

Jamais peut-être ce prétendu libéralisme n'a été aussi outrageusement illibéral qu'à l'égard de Béranger, depuis que Béranger est mort, bien entendu. On savait que, pour n'être pas académicien, le poète n'en maniait pas moins d'une main habile l'épigramme, et l'on redoutait trop son immortelle malice pour l'affron-

Digitized by Google

ter vivant. On a pris bien des revanches depuis, et, une fois le bonhomme dûment enterré, on s'est mis en mesure d'enterrer avec lui sa réputation. C'était faire coup double, et le calcul était bon. Il y a eu comme un mot d'ordre donné par la passion, obéi avec le zèle des sectaires; tous les écrivains du parti, depuis les plus médiocres jusqu'aux plus illustres, tous, à l'envi, ont accablé Béranger du poids de leur rancune. Ç'a été une belle et courageuse passe d'armes sur un tombeau. N'est-il pas triste de songer qu'une différence de date dans la mort du poète aurait déterminé une différence complète d'appréciation chez plusieurs de ces écrivains, si empressés à la critique aujourd'hui, et qui l'eussent été également à l'éloge en d'autres temps? A toutes ces petites habiletés, qu'ils relèvent avec un art perfide dans la vie de Béranger, il en a manqué une, l'habileté de mourir à propos. S'il avait eu l'esprit de mourir en 1830, il n'y aurait pas eu assez de fleurs pour sa tombe. Il meurt en 1857 : il n'y a pas assez de cruautés littéraires contre sa mémoire. — On veut faire expier au poète la trop grande popularité de ses refrains patriotiques. Est-ce juste? Béranger va-t-il être responsable des mécomptes et des illusions d'un parti? Va-t-il cesser d'être un grand poète, parce qu'il y a des mécontents? Où cela nous mène, on ne le voit que trop. Si l'on n'y prend garde, si la critique souffre que les passions politiques étouffent la justice littéraire, nous allons voir s'élever un nombre infini de petites littératures, fusionniste, parlementaire, républicaine, socialiste, s'excommuniant entre elles, au lieu d'une grande littérature nationale et française. Il y a dans cette critique de représailles contre Béranger quelque chose de mesquin et d'étroit, qui doit faire honte à tout esprit bien né.

Nous avons pensé qu'on serait bien venu à tenter une étude impartiale de l'homme et de l'œuvre. Cette étude n'aura d'autre originalité que d'être sincère. C'est quelque chose en ce temps littéraire, où la justesse du sens critique fait défaut à tant d'écrivains, parce que la justice leur manque. Nous n'approuverons pas tout de Béranger, loin de là. Nous discuterons librement quelques-unes de ses tendances, de ses idées, de ses chansons. Il s'en faut de beaucoup que Béranger soit pour nous une idole non plus qu'un idéal. Mais toutes nos restrictions nous seront imposées par une conviction personnelle, non par un mot d'ordre. Ni fanatique, ni détracteur, c'est une bonne situation d'esprit pour saisir ce trait juste qui en toute chose est la vérité.

Digitized by Google

I

Ce trait caractéristique, ce trait fondamental de la physionomie de Béranger, c'est directement dans sa *Biographie*, écrite par lui-même, que nous irons le chercher. Nous écarterons tous ces intermédiaires officieux, toutes ces vanités si empressées à exploiter une mort illustre. Il y a une foule de petits livres, publiés au lendemain des funérailles, où Béranger n'est que le prétexte sous lequel s'abritent les plus étranges prétentions. L'un n'a d'autre intérêt que de nous révéler l'admiration du grand poète pour une *Muse jeune et belle* qui signe le livre, où ces compliments et bien d'autres sont rapportés avec un incomparable sang-froid. On nous assure que Béranger n'aurait pas voulu mourir sans voir achever le *Poème de la Femme*. Je crois sans peine que ce fut là son plus vif regret en mourant. D'autre part arrive M. Savinien-Lapointe avec ses apostrophes et ses adieux à celui qu'il appelle son maître. Ce n'est plus au *Poème de la Femme*, c'est aux *Echos de la Rue* qu'est dévolue maintenant l'admiration de Béranger. Avec madame Collet, Béranger adorait les *Belles Muses*; avec M. Lapointe, il s'en moque. Le changement à vue est complet. Il y a même un passage très irrévérencieux sur les *Muses et Musettes*, que je me garderai bien de transcrire. En revanche, Béranger porte aux nues les ouvriers-poètes. Dans le livre de M. Eugène Noël, ce sont de tout autres souvenirs, c'est une autre chronique. Chacun écrit ainsi, avec un zèle excessif, les mémoires de son amour-propre, croyant de bonne foi écrire ceux de Béranger. Il est donc prudent de nous en tenir à la *Biographie*, aux préfaces et aux lettres. On est sûr au moins que c'est ici Béranger qui parle, et non plus par sa bouche une voix de Muse ou un Echo de la rue.

Cette biographie est écrite avec charme et simplicité. Je ne prétends pas pour cela que l'art en soit absent. Il y a un ordre lumineux dans l'ensemble, un soin dans le détail, une justesse continue d'expression, une habileté aisée dans la manière de parler de soi, qui révèlent l'art, et un art exquis; mais le comble de cet art est précisément de se dissimuler et de laisser agir le naturel dans son gracieux abandon, dirigé, non comprimé. — Je ne prétends pas non plus que cette biographie soit complètement désintéressée. Il est bien clair que Béranger ne l'a pas entreprise pour s'humilier et s'amoindrir aux yeux de la postérité : on n'écrit pas ses souvenirs intimes contre soi-même. Mais, dans cette délicate

Digitized by Google

épreuve, seul de tous ses contemporains obstinés à se raconter eux-mêmes et à se confesser au public, Béranger a su garder la mesure, ne rien dire de trop, s'arrêter au mot juste, au delà duquel on donne prise aux autres sur soi. Chaque fois qu'il rencontre l'écueil, il l'élude avec un bonheur, une aisance incomparables. Ce n'est pas précisément de la modestie, c'est de la modération, c'est du goût. Il réussit à donner au lecteur le sentiment juste de son mérite et des services qu'il a rendus, sans avoir l'air de s'en douter lui-même, ou, s'il s'en doute, sans avoir l'air de s'en préoccuper. La brièveté même de cette biographie aide ou charme. Quel contraste avec ces interminables séries de volumes où un orgueil bavard éternise son tête à tête avec le public et noie l'intérêt dans le déluge des petits faits! Ici, tout a son effet prévu, tout va au but. C'est une causerie, mais pleine de sens, de tact, et qui s'arrête bien en deçà de la fatigue du lecteur. Il en est de la biographie de Béranger comme de ses chansons : vous arrivez au terme toujours trop tôt. L'art de finir à temps, voilà ce qui manque à nos poètes comme à nos romanciers. Combien peu y en a-t-il qui sachent se faire regretter! Cet art, personne ne le possède à un degré plus élevé que Béranger. Il finit toujours avant que l'on ne songe même à s'apercevoir qu'il y a longtemps qu'il a commencé. Sa biographie s'arrête comme sa vie publique, comme sa vie chantante, à peu près en 1830. Ses vingt-sept dernières années ne seront racontées que par ses lettres. Il semble qu'il veuille se réserver à soi et à ses amis toute cette partie de son existence, pendant laquelle, ne se mêlant plus, comme autrefois, à la lutte, il se contente d'y assister en simple spectateur, légèrement satirique. Il rentre dans son droit à la vie privée, et personne mieux que lui, avec plus d'ingéniense fermeté, ne sut maintenir ce droit contre les indiscrétions de la sympathie publique.

Suivons donc cette honnête et aimable biographie dans les principaux détails qu'elle nous donne, la résumant tour à tour et la citant le plus possible; puis, nous verrons s'il n'y a pas lieu de conclure avec quelque certitude sur le véritable caractère de l'homme qui l'a écrite.

Ce que Béranger marque avec grand soin, c'est la nature tout intime et personnelle de ses mémoires. Il n'a pas la prétention d'étendre ses récits et ses réflexions au delà du cercle que lui trace le titre unique qu'il ambitionne, celui de chansonnier. Aux grands hommes les grandes choses et les grands écrits, dit-il, non, je suppose, sans un malicieux sourire, en songeant à tous les *grands hommes* de son temps qui se mesurent à la taille de leurs récits : « Ceci n'est que l'histoire d'un faiseur de chansons. »

Digitized by Google

Nous n'insisterons pas sur les détails de sa première enfance, très connus par plusieurs petits chefs-d'œuvre populaires, comme *le Tailleur et la Fée*, *Ma Nourrice*. Le bon vieux grand-père Champy, la nourrice et le père nourricier d'Auxerre, je crois même la rue Montorgueil, sont associés à l'immortalité des gais refrains. Ce que les chansons ne disent pas, c'est dans quelle étrange famille le hasard fit naître Béranger. Si sa jeunesse révéla des penchants trop libres et peu aristocratiques dans le choix de leurs objets, il faut lui pardonner beaucoup, en songeant de quels exemples son berceau fut entouré. Si de bonne heure, dans la vie sérieuse, il montra tant de finesse, de raison et de justesse piquante de bon sens, il faut lui en savoir gré. Ce n'était pas un héritage de famille.

Béranger s'exprime avec discrétion sur le compte de sa mère, mais cette discrétion même laisse deviner bien des choses : « Une jeune fille de dix-neuf ans, vive, mignonne, bien tournée, passait tous les matins devant la porte de l'épicier chez lequel mon père tenait les livres. Mon père s'en éprit, la demanda et l'obtint du tailleur Champy, qui avait six autres enfants..... Après six mois de mariage et de prodigalités, les deux époux se séparaient, mon père pour aller en Belgique, ma mère pour se retirer chez ses parents; elle travaillla de son état de modiste et ne regretta guère l'absence d'un mari pour qui elle n'eut jamais beaucoup d'affection, quoiqu'il fût bon, aimable et d'un extérieur agréable. Ma naissance faillit coûter la vie à ma mère. » Cette mère, d'ailleurs, ne l'était guère que de nom. Elle quitta sa famille et son enfant pour aller vivre seule, « De temps à autre (vers l'âge de neuf ans), j'allais passer huit ou quinze jours auprès d'elle, près du Temple, ce qui apportait un étrange changement à la vie que je menais rue Montorgueil. Souvent elle me conduisait aux théâtres du boulevard, ou à quelques bals et à des parties de campagne. J'écoutais beaucoup et je parlais peu. J'apprenais bien des choses, mais je n'apprenais pas à lire. » L'indifférence de sa mère ne fit que s'accroître avec l'âge. Béranger essaye de l'excuser par une opposition complète de nature et de goûts. Elle mourut jeune. *Ses imprudences*, dit Béranger, mirent un terme à sa vie, qui n'atteignit pas trente-sept ans.

Son père est le type accompli de l'extravagance. Né dans un cabaret de village, il affectait des prétentions à la noblesse. Tout ce qu'il laissa à son fils, ce fut une généalogie armoriée à laquelle, dit plaisamment Béranger, il ne manque que des pièces justificatives, l'exactitude historique et les vraisemblances morales. Tour à tour teneur de livres à Paris, coureur d'aventures en Belgique, notaire à Durtal, *M. de Béranger de Mersix* passe en Bretagne, où il devient intendant de la comtesse de Bourmont. *Son vieux sang noble* se

Digitized by Google

réveille et il se jette à corps perdu dans les intrigues royalistes. Arrêté comme fédéraliste, relâché, après plusieurs mois de captivité, le lendemain du 9 thermidor, il finit par jouer à Paris un certain rôle à la fois comme agioteur et banquier des conspirations royalistes. Ce fut son plus beau moment, mais le moment fut court. Sa maison croule; il fait l'acquisition d'un cabinet de lecture rue Saint-Nicaise, où il végète obscurément, perdu dans d'infimes complots, jusqu'au jour où une attaque d'apoplexie vient terminer cette vie agitée. Cœur excellent, vaniteuse et légère cervelle, ambition vulgaire et remuante, activité tracassière, esprit d'intrigue subalterne, moins pour un résultat positif que pour le plaisir d'agiter son existence et celle des autres, tel fut l'homme étrange que l'ironie du sort donna pour père à Béranger. On peut bien dire que son fils ne lui ressembla guère. Personne moins que le fils ne devait avoir ce goût des émotions dangereuses, cette passion du complot, cette manie d'importance à tout prix qui rendirent le père si malheureux de cette sorte de malheur le plus triste de tous, le malheur ridicule.

Avec une mère si oublieuse et un père si extravagant, on comprend que l'éducation de Béranger se fit toute seule. Comment apprit-il à lire? Il ne put jamais s'en rendre compte. Il se rappelle pourtant que, vers neuf ans, il fut mis dans une pension du faubourg Saint-Antoine, d'où il vit prendre la Bastille.

..... « J'étais bien jeune; on criait : Vengeons-nous!
A la Bastille! aux armes! vite, aux armes!
Marchands, bourgeois, artisans, couraient tous.
Je vois pâlir et mère et femme et fille;
Le canon gronde aux rappels du tambour.
Victoire au peuple! il a pris la Bastille!
Un beau soleil a fêté ce grand jour. »

Ce jour-là, dit-il encore, la France fut libre, et ma raison s'éveilla. Ce fut tout l'enseignement qu'il reçut dans cette maison. Il ne se rappelle pas qu'on lui ait donné une seule leçon de lecture et d'écriture. On ne sait trop ce qu'il serait devenu, si un heureux caprice de son père, las de payer sa modique pension, ne l'avait expédié, par la diligence, à une tante, veuve sans enfants, qui tenait une petite auberge dans un faubourg de Péronne. Cette tante hésite d'abord devant ce singulier cadeau; puis elle accepte, et dès lors Béranger eut une mère. Aussi a-t-il consacré le souvenir de cette excellente femme dans plusieurs pages empreintes d'une profonde et délicate émotion. Née avec un esprit supérieur, et suppléant à l'éducation qui lui manquait par des lectures sérieuses et choisies, enthousiaste de toutes les choses grandes, capable d'une vive exaltation, républicaine et pieuse, la pauvre aubergiste donna à son

Digitized by Google

neveu une éducation de fantaisie, où toutes les idées s'entre-choquaient, mais enfin où il y avait des idées. Celle qui dominait tout le reste, c'était l'idée de la patrie. Béranger raconte avec une sorte de passion entraînante les circonstances qui exaltèrent, dans son âme si jeune encore, ce patriotisme qui fut le fond de sa vie et le motif dominant de ses chants. « Avec quelle joie j'entendais proclamer les victoires de la République ! Lorsque le canon annonça la reprise de Toulon, j'étais sur le rempart, et, à chaque coup, mon cœur battait avec tant de violence, que je fus obligé de m'asseoir sur l'herbe pour reprendre ma respiration. Aujourd'hui que, chez nous, le patriotisme sommeille, ces émotions d'un enfant doivent paraître étranges. On ne sera pas moins surpris si je dis qu'à soixante ans je conserve cette exaltation patriotique, et qu'il faut tout ce qu'il y a en moi d'amour de l'humanité, et de raison éclairée par l'expérience, pour m'empêcher de lancer contre les peuples nos rivaux les mêmes anathèmes que leur prodiguait ma jeunesse. »

Ce fut là le plus clair de son éducation, l'éducation patriotique. Il la compléta dans son rapide passage à l'école primaire fondée par un rêveur philanthrope, M. Ballue de Bellenglise, sur le plan d'une république élective, à laquelle rien ne manquait, ni le suffrage universel, ni une armée, ni une petite pièce de canon, ni un club de marmots dont le plus âgé avait quinze ans. Président du club, le jeune Béranger faisait des allocutions aux conventionnels qui passaient à Péronne et prononçait des discours dans des cérémonies nationales. Dans les grandes circonstances, il rédigeait des adresses à la Convention, au nom de l'école primaire. Les impressions de son jeune âge restèrent si profondément gravées dans l'âme de Béranger, que, quarante-cinq ans plus tard, en écrivant sa biographie, il ne sent même pas, avec son esprit si juste, le léger ridicule de ces petites scènes, et qu'il parle encore, d'un ton attendri, du Lycurgue sentimental des écoles de Péronne. — C'est M. de Bellenglise qui le fit entrer dans l'imprimerie de M. Laisnez : « J'y passai près de deux ans, m'adonnant avec goût aux travaux de la typographie, mais sans me perfectionner dans l'orthographe, malgré les soins du fils Laisnez, qui, un peu plus âgé que moi, devint mon ami et chercha à m'enseigner les principes de la langue. Il ne parvint guère qu'à m'initier aux règles de la versification. Je ne dirai pas qu'il m'en donna le goût ; je l'avais depuis longtemps. A douze ans, incapable de deviner que les vers fussent soumis à une mesure quelconque, je traçais des lignes rimées, tant bien que mal, mais de la même longueur, grâce à deux raies de crayon, tirées de haut en bas du papier, et croyais faire ainsi des vers aussi réguliers que

Digitized by Google

ceux de Racine. Les vers libres de la Fontaine avaient pourtant fini par me faire soupçonner qu'il y avait bien quelque chose à redire à ma méthode. » Ce furent ses derniers jours tranquilles. Bientôt il lui fallut rejoindre son père à Paris et l'aider dans ses opérations de bourse, qui lui causaient un profond dégoût.

Là, sur ce nouveau théâtre, le jeune républicain se trouva dépaysé. Il tombait au milieu des intrigues d'un royalisme imprudent, maladroit, vantard, toujours aux abois, traqué par la police et se repaissant encore des plus étranges illusions. M. de Clermont attendait avec impatience que le héros d'Italie balayât la république pour faire place aux maîtres légitimes. Le chevalier de la Carterie espérait le salut du pays du comte de Vernon, un pauvre gentilhomme breton, caché au fond de sa tourelle, et que l'on portait pour l'héritier légitime du trône de France, par sa descendance directe..... du *Masque de fer*. Il y a là quelques pages touchées avec une ironie exquise et douce, et qui nous peignent à merveille les chimères innocentes d'un parti en désarroi. Pendant ce temps-là, Bonaparte faisait le 18 brumaire, et Béranger y applaudit.

Béranger applaudit au 18 brumaire (crime inexpiable!); il est vrai qu'il eut pour complice la France entière. Que l'on rapproche le récit de Béranger, familier, mais expressif, du tableau d'histoire que M. Thiers a tracé à l'occasion de ce grand événement, et l'on verra si les conclusions et le sentiment général ne sont pas les mêmes, à quelques différences près, dans la forme plus que dans la pensée. Béranger raconte ses impressions avec une simplicité de style qui donne plus de relief encore à son bon sens : « A la fin du pouvoir directorial, dit-il dans quelques pages dont je prends la substance, l'anarchie devint telle, que les cœurs les plus forts y perdaient l'espérance. Qu'on juge où en étaient les cœurs timides. J'ai entendu, avec confusion, de bons bourgeois désirer alors le triomphe de la coalition étrangère. » — Ces bons bourgeois se retrouveront plus tard en 1814, et leur vœu patriotique sera enfin comblé. — « Bonaparte revint d'Egypte. Lorsqu'arriva la grande nouvelle de son retour inattendu, j'étais à notre cabinet de lecture, au milieu de plus de trente personnes. Toutes se levèrent spontanément, en poussant un long cri de joie. Il en fut de même, à peu près, de toute la France, qui se crut sauvée. Quand on produit de pareils effets sur un peuple, on en est le maître; les sages n'y peuvent rien. Si l'on me demande comment je n'ai pas été révolté par la violation de la constitution du 18 brumaire, je répondrai naïvement qu'en moi le patriotisme a toujours dominé les doctrines politiques, et que la Providence ne laisse pas toujours aux nations le choix des moyens de salut. Ce grand homme pouvait seul tirer la France de l'abîme

Digitized by Google

où le Directoire avait fini par la précipiter. Je n'avais que dix-neuf ans, et tout le monde semblait n'avoir que mon âge pour penser comme moi. Les partis s'étaient anéantis par la violence, et leurs mouvements, dont on s'effrayait, n'étaient que les spasmes de l'agonie. Les sages qui parlaient encore de liberté le faisaient avec la défiance que leur inspiraient à eux-mêmes des essais malheureux ou maladroits. D'ailleurs, très peu de ces politiques se recommandaient par la science de l'application, sans laquelle les principes les meilleurs se déconsidèrent si promptement. Enfin, la France avait besoin d'un gouvernement fort qui la sauvât des Jacobins et des Bourbons, de l'incertitude et de l'anarchie. » Ces lignes sont caractéristiques. Elles traduisent l'impression nette de la France, à un moment solennel de son histoire. A cette distance des événements et dans la sécurité littéraire du cabinet, on peut prendre des considérants philosophiques pour réformer ce jugement national. Mais quand la question de vie ou de mort est posée, l'instinct d'un grand pays agit avec une promptitude infaillible. Le jugement de Béranger sur le 18 brumaire n'est que l'expression raisonnée de cet instinct. Pourquoi lui reprocher si amèrement d'avoir pensé ainsi? C'est lui en vouloir de s'être réjoui que la France fût sauvée. Elle périssait avec Barras, elle périssait avec les Jacobins, elle tombait avec les Bourbons, sous les armes étrangères.

Au milieu de ces graves émotions, qui ont laissé leur trace profonde dans cette *Biographie*, il y a place pour des épisodes d'un intérêt tout romanesque, pour quelques tableaux de mœurs, pour des portraits d'amis et de contemporains, tracés d'un crayon léger et fin. Le plus gracieux de ces épisodes, semés discrètement à travers le livre, est, sans contredit, l'*Histoire de la mère Jary*. Le charme de cette petite histoire a gagné jusqu'aux plus farouches critiques, et, de fait, il y a bien peu de pages dans notre littérature qui réunissent, à un plus haut degré, de plus aimables qualités, un art plus délicat dans la progression de l'intérêt, plus de fraîcheur naturelle, une simplicité plus heureuse dans l'expression d'un sentiment original et vrai. Le sentiment maternel qui est le fond du récit et qui en fait le charme, se produit dans des circonstances singulières et nouvelles. C'est une pauvre femme qui, pendant cinquante ans, vit seule, toujours seule, dans la compagnie d'un souvenir et d'une passion, le souvenir d'un fils dont elle a perdu la trace, et le désir violent, l'espérance folle de le retrouver un jour. Elle obtient, à grand'peine, quelques indications bien vagues à l'hospice des Enfants-Trouvés. Ces indications sont le seul appui de sa vie. L'enfant s'appelait Paul. Chaque fois qu'elle entend prononcer ce nom, son cœur, qui la trompe, lui persuade qu'elle va

Digitized by Google

retrouver l'enfant de ses désirs et de ses rêves. Aucun mécompte ne la décourage, et chaque échec nouveau ne fait que doubler les forces de cette maternité qui s'agite dans le vide. Bientôt ce souvenir passionné s'anime; il prend un corps dans sa pensée. Elle vit, portant dans ses yeux et dans son âme le mirage de son fils. Elle perfectionne, d'année en année, l'image adorée. « Je l'ai vu tout petit, s'écrie-t-elle dans l'élan d'une délicieuse tendresse; je l'ai vu grandir, devenir homme, et je le vois aujourd'hui dans son âge mûr. Il me ressemblait; il aura eu ma forme; il vit, mon cœur en est sûr. Dès que je suis seule, il est toujours devant mes yeux; il n'y a pas longtemps que je me suis écriée : Combien tu as déjà de cheveux blancs, Paul! et je l'ai vu me sourire tristement. » Cette image qui grandit, qui vieillit même, qui se transforme avec l'âge, c'est bien là une des plus gracieuses idées qu'on puisse voir. La pauvre mère, si poétique à son insu, meurt dans l'illusion de son vœu accompli. Un doux délire lui a enfin rendu son fils. Heureuse d'avoir fini au plus beau moment du songe, qui seul pût lui donner la force de supporter cinquante ans de misères et de larmes! C'est là toute l'histoire; elle tient en douze pages; mais la littérature contemporaine n'a pas de roman plus achevé ni plus touchant. La grâce des larmes vraies a passé par là, l'œuvre est consacrée et restera.

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans!

C'était déjà le refrain de notre poète à l'époque où la *mère Jary* lui contait son éloquente histoire. M. de Béranger s'était ruiné. Ce qui fut une catastrophe pour le père fut pour le fils la liberté. Il en jouit délicieusement, et sa pauvreté fut la plus gaie du monde. Vivre seul, faire des vers tout à son aise, c'était pour lui le bonheur. Si vous ajoutez à ce bonheur quelques plaisirs faciles cueillis, en se jouant, sur la pente de la vie; si vous ajoutez surtout de bonnes et joyeuses amitiés, qui lui restèrent fidèles, comme celles d'Antier, de Lebrun, de Wilhem et de quelques autres aimables compagnons de route, vous aurez l'idée, pas trop lugubre, de l'existence de notre poète, échappé à la Bourse et à ses naufrages. Mais il y avait un autre écueil sur lequel pouvait se briser ce fragile bonheur : c'était la conscription. Béranger réussit à s'y soustraire. Il n'aurait fait, dit-il, qu'un soldat d'hôpital, et son père était hors d'état de payer un remplaçant. Il arrangea si bien son jeu, grâce à son front chauve et à son air prématurément vieilli, qu'il éluda la terrible levée militaire. Nous ne donnons pas ce trait pour héroïque; mais n'y a-t-il pas quelque exagération à y trouver la matière d'une accusation en règle contre Béranger? et ne prête-t-on pas un peu à rire quand on

Digitized by Google

vient nous rappeler, à propos de ce pauvre réfractaire débile et chétif, que Tyrtée, lui, marchait à la tête des bataillons qu'il animait de ses chants? On accable Béranger de ce glorieux souvenir, on a tort : les mœurs sont bien changées. Imagine-t-on Béranger chantant une ode guerrière, soutenu par l'orchestre des canons, à la bataille d'Austerlitz? Le bel effet littéraire! D'ailleurs, je ne sache pas que ces critiques si vaillants, si héroïques au feu, la plume à la main, aient jamais fait grande figure eux-mêmes en batailles rangées. Quelques-uns d'entre eux portent l'épée, d'autres voudraient la porter, on le sait; mais il faut bien s'entendre : c'est l'épée d'académicien, ce n'est pas le glaive d'Achille.

Non, Béranger n'a pas servi la France sur les champs de bataille de l'Europe; mais il l'a glorifiée dans ses victoires et consolée dans ses revers. Non, Béranger n'a pas été le soldat armé de Napoléon, mais il a été le chantre inspiré de sa gloire. Il n'y avait pas l'étoffe d'un guerrier chez lui. D'accord, mais il y avait l'inspiration d'un poète, et cela me console suffisamment. Il y a bien assez de soldats en France : il n'y a pas trop de poètes.

Son admiration pour Bonaparte n'exclut jamais l'indépendance de son jugement. C'est ce qu'on ne remarque pas assez. Il avait applaudi au consulat, il s'affligea du rétablissement d'un trône. « Bien moins homme de doctrines, dit-il, qu'homme d'instinct et de sentiment, je suis de nature républicaine. Je donnai des larmes à la république, non de ces larmes écrites avec points d'exclamation, comme les poètes en prodiguent tant, mais de celles qu'une âme qui respire l'indépendance ne verse que trop réellement sur les plaies faites à la patrie et à la liberté. » Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter avec une bonne foi parfaite que plus tard il se rendit bien mieux compte des nécessités qu'imposait à Bonaparte la lutte à soutenir contre les entreprises sans cesse renaissantes de l'aristocratie européenne. Déjà, racontant le retour triomphant d'Egypte et l'émotion de toute la nation complice, il laissait échapper ces paroles caractéristiques : « En débarquant à Fréjus, Bonaparte était déjà l'empereur Napoléon. » Il y a de ces contradictions dans Béranger : il faut en prendre son parti. Ses instincts républicains condamnent Napoléon; son admiration l'absout. En cela, il est bien Français. Ce qui fait pour moi son originalité, c'est la sincérité avec laquelle il reflète les impressions de l'âme populaire. Le peuple a beau être républicain de sentiment, plus encore il est amoureux de gloire et de patriotisme. Béranger est tout cela en même temps, et c'est cela même qui, après avoir inspiré sa poésie, fait encore l'intérêt et le charme de sa *Biographie*. On y sent vivre l'âme même de la nation, très distincte après tout, et très indépendante des partis. On

Digitized by Google

peut très bien critiquer à froid les élans de cette âme, ses enthousiasmes, ses délires : la philosophie ne gouvernerait peut-être pas le monde comme il se gouverne ; toutes ces vives impressions d'un peuple ne s'accordent pas avec les principes ; mais quand donc a-t-on vu que le drame de l'histoire se réduisît à un théorème de métaphysique ? Et, à tout prendre, croit-on que la pensée de Dieu soit tellement indifférente au cours des choses humaines qu'elle ne soit pas pour quelque part dans ces grandes inspirations des peuples où certains sages s'obstinent à ne voir que de monstrueux hasards ? On ne me verra jamais me faire l'indiscret interprète de la Providence, et tenter de faire lire aux autres, dans chaque événement, la signature distincte de Dieu ; mais il ne faut pas non plus, par excès de considération pour Dieu, l'exiler de ce monde, et, de peur d'en profaner l'idée, arriver à s'en passer.

Je ne suis pas si loin de Béranger que j'en ai l'air, tout en parlant de Dieu. Ce pauvre poète, si malmené par certaines plumes trop dévotes, à ce qu'il paraît, pour être charitables, et violemment injurié comme un athée grivois, eut pourtant, dans sa jeunesse, de vives inclinations vers le catholicisme ; le *Génie du Christianisme*, quand il parut, le remplit d'enthousiasme. Il dut à M. de Châteaubriand d'entrevoir la poésie biblique et de se sentir attiré vers les sources mystérieuses où ce grand écrivain puisait alors son génie et sa foi.

Il est curieux de constater d'après lui-même ce mouvement inattendu d'esprit : « Avec un fond inébranlable de cette foi que nous appelons déisme, foi si fortement gravée dans mon cœur, qu'unie à tous mes sentiments, elle irait jusqu'à la superstition, si ma raison le voulait permettre ; avec les dispositions mélancoliques, nées du malheur, et, sous l'influence de Châteaubriand, je tentai de retourner au catholicisme ; je lui consacrai mes essais poétiques, je fréquentai les églises aux heures de solitude, et me livrai à des études ascétiques, autres que l'Evangile, qui, malgré ma croyance arrêtée, a toujours été pour moi une lecture philosophique et la plus consolante de toutes. Hélas ! ces tentatives furent vaines. J'ai souvent dit que la raison n'était bonne qu'à nous faire noyer quand nous tombions à l'eau. Toutefois, j'ai eu le malheur qu'en ce point, elle se soit rendue maîtresse au logis : la sotte ! elle refusa de me laisser croire à ce qu'ont cru Turenne, Corneille et Bossuet. Et pourtant, j'ai toujours été, je suis et je mourrai, je l'espère, ce qu'en philosophie on appelle un spiritualiste. Il me semble même que ce sentiment profond se fait jour à travers mes folles chansons, pour lesquelles des âmes charitables auraient eu plaisir, il y a une vingtaine d'années, à me voir brûler en place publique, comme autrefois Dolet

Digitized by Google

et Vanini. » C'est une question bien délicate que celle de la foi philosophique ou religieuse d'un homme, et personne n'a le droit de révoquer le témoignage de Béranger sur lui-même. Qui donc pourrait refuser de le reconnaître pour un spiritualiste décidé, après une profession de foi aussi nette? Plusieurs de ses chansons, inspirées de haut, viendraient d'elles-mêmes fortifier ce témoignage, s'il ne suffisait pas. Spiritualiste, déiste, mais en deçà de la religion positive, voilà le vrai caractère de l'homme dans Béranger. Plus tard, au déclin de sa vie, au terme de bien des espérances traversées et d'illusions détruites, croyant un peu moins aux hommes et un peu plus à Dieu, il semble qu'une certaine teinte religieuse plus marquée se répande sur son âme, et passe de son âme dans ses vers. Du moins, on peut y marquer une gravité croissante de ton, une élévation sensible de pensée, une indulgence pour les idées religieuses voisine de la sympathie. De même, dans sa vie, dans ses conversations; dans ses pratiques charitables, dans ses relations. Un commerce solide d'estime et d'amitié l'unira à quelques prêtres distingués. L'église put même espérer, dans ses dernières années, conquérir à elle cette belle intelligence; elle l'eût peut-être conquise aux heures extrêmes, sans le zèle excessif de ceux qui entourèrent son agonie, et qui, interprètes bien hardis d'une pensée peu lucide, vinrent s'interposer, arbitrairement peut-être, entre la volonté ébranlée d'un mourant et les consolations du prêtre. Singulier châtiment de certaines célébrités, comme Béranger et Lamennais, de ne plus s'appartenir aux derniers moments! Il semble qu'elles deviennent alors la propriété de leurs terribles amis, qui en disposent à leur gré, arrangeant les choses de manière que ces morts illustres soient constantes à la vie qui les a précédées, et que le mourant ne vienne pas donner un tardif démenti à son incrédulité. Il ne s'appartient plus, il appartient à son parti. Les nécessités de l'histoire ne doivent-elles pas l'emporter sur les dernières convulsions du libre arbitre? Ainsi l'on raisonne, et ces pauvres grands hommes payent bien cher alors le prix de ces amitiés, si complaisantes envers leur vie, si despotiques envers leur mort.

Nous nous sommes laissé entraîner. Revenons bien vite à la date de cette évolution intellectuelle, qui, sous l'impulsion de Châteaubriand, faillit donner au catholicisme un poète de plus. Ce mouvement d'idées dura peu de temps, et la poésie légère reprit bientôt Béranger. Quelques années s'étaient usées à chercher quelque petit emploi, et surtout à rimer : trois ans de travail obstiné, au bout desquels la misère était devenue implacable. Béranger raconte en quelques pages, charmantes de verve rajeunie et de fraîcheur retrouvée dans les souvenirs de sa jeunesse, comment un

Digitized by Google

beau matin, quand toute ressource semblait désespérée, une réponse favorable de Lucien Bonaparte à une lettre lancée à tout hasard, vint relever le courage qui faiblissait, et la poésie qui mourait de faim dans son grenier. Le frère de l'empereur a lu son manuscrit, et il veut le voir ! Il est sauvé. Mais ce ne fut pas la fortune qui lui apparut d'abord, ce fut la gloire. Ses yeux se mouillèrent de larmes, et il rendit grâces à Dieu. On sait que Lucien Bonaparte abandonna au poète son traitement de l'Institut ; c'était le pain de chaque jour, c'était la vie. Plus tard, à la formation de l'Université impériale, Arnault obtint pour lui une petite place de mille francs. C'était la richesse, si de nouvelles et lourdes charges ne lui avaient été imposées alors. « Il est bizarre, dit Béranger, que moi qui, de bonne heure, me pressentant une carrière incertaine, évitai tous les engagements qui eussent alourdi le bagage du pauvre pèlerin, je me sois toujours vu chargé d'assez pesants fardeaux. » Sa sœur entra dans un couvent, où il fallut payer une pension, et d'autres charges sur la nature desquelles il ne s'explique pas survinrent, qui réduisirent singulièrement sa richesse nouvelle. C'est de ce moment qu'en dépit de *quelques folies de jeunesse*, sa vie put prendre un essor plus régulier. Béranger décrit avec une grande pénétration la transformation qui s'opéra chez lui : « Je sortais d'une époque critique, surtout pour les hommes dont l'intelligence se développe d'elle-même et pour ainsi dire au hasard. De vingt-six à trente ans, il s'élève en eux un combat entre l'imagination, exaltée par les sens, et la raison, éclairée par un commencement d'expérience, où celle-ci ne triomphe pas toujours. Quelle qu'en soit l'issue, le champ de bataille en est profondément remué. La lutte fut en moi aussi douloureuse que longue, et il me semblait par instants que j'allais devenir fou. Enfin, la raison l'emporta. Bientôt mon âme devint plus sereine, les accès de mélancolie disparurent ; je vis les hommes tels qu'ils sont, et l'indulgence commença à pénétrer dans toutes mes pensées. »

Ce sont là, je ne crains pas de le dire, des côtés tout nouveaux dans Béranger et que lui seul pouvait nous montrer avec cette précision. Tout autre qui aurait essayé de les indiquer aurait encouru le soupçon de faire de la psychologie de fantaisie. Il est donc vrai que ce chansonnier si joyeux eut à subir lui aussi ses tristesses et ses épreuves intérieures ; lui aussi, il traversa une époque de misanthropie, où sa gaieté nerveuse et factice n'était qu'à la surface. Lui aussi, il connut ce drame secret d'où l'âme sort renouvelée. Il dompta les idées moroses qui l'assaillaient, lui, l'Homère jovial du roi d'Yvetot ! Où la mélancolie va-t-elle se cacher ? Mais ce n'est pas là le seul exemple que l'on pourrait citer de cet étrange con-

Digitized by Google

traste entre la nature intime d'un poète et le caractère de sa poésie. Voyez Molière : au fond de cette verve incomparable et de cette inépuisable gaieté, ne savez-vous pas qu'il y a une âme délicate et blessée, qui saigne en secret? Et, pour ne pas quitter notre sujet, Béranger, sur d'autres points encore, ne nous offre-t-il pas le même contraste? Qui ne croirait, à lire *la Bacchante*, *ma Grand'Mère*, *mes Cheveux*, et tant d'autres chansons du même genre, que nous avons affaire au plus voluptueux des poètes? C'est tout le contraire qui est le vrai. L'imagination seule du poète est voluptueuse, et si vous ne m'en croyez pas sur ce point délicat, croyez-en au moins cet aveu explicite de la *Biographie :* « Peut-être n'ai-je jamais parfaitement connu ce que nos romanciers anciens et nouveaux appellent l'amour, car j'ai toujours regardé la femme non comme une épouse ou comme une maîtresse, ce qui n'est trop souvent qu'en faire une esclave ou un tyran, et je n'ai jamais vu en elle qu'une amie que Dieu nous a donnée. » Est-il besoin de rappeler que Béranger a passé près de soixante années de sa vie avec son amie, mademoiselle Judith, et cet exemple singulier de constance en amitié ne confirme-t-il pas d'une manière irréfragable l'aveu du poète? Ni passion bien forte, ni volupté très vive, mais amitié douce, voilà le genre d'attrait que chercha Béranger dans ses relations avec les femmes. Et cela lui suffit pleinement. On voit par là quelle étrange erreur commettent ces critiques qui déchaînent toutes les colères de leur vertu et les indignations de leur style contre cette vie, qu'ils représentent comme une orgie perpétuelle. Il y a peu d'existences plus sobres et plus tempérantes que ne l'a été celle de Béranger sous tous les rapports où on la considère. Reste à savoir par quel caprice son imagination a pu se complaire en des peintures si libres, comme on en trouve en si grand nombre dans le premier recueil de ses chansons. Mais c'est le poète qui serait ici en cause, et c'est l'homme seulement que nous voulons étudier maintenant. Sans vouloir faire de Béranger un sage, il y aurait injustice à ne pas marquer nettement ce contraste de son imagination avec sa vie. C'est un épicurien sans doute, mais c'est un épicurien sobre.

Nous avons extrait de la *Biographie* les traits principaux par lesquels on peut caractériser la vie privée et le caractère intime de Béranger. Sa vie publique, qui commence vers 1814, est bien connue par ses chansons. C'est là surtout qu'il faut chercher la vive histoire de ses sentiments patriotiques, de ses douleurs lorsque Paris subit les armes étrangères, et de la rancune inexpiable qu'il garda toute sa vie aux Bourbons pour cette humiliation nationale. La *Biographie* ajoute sans doute beaucoup d'anecdotes nouvelles et de curieuses peintures, que nous aimerions à étudier à loisir. Mais,

Digitized by Google

comme, au total, ce n'est plus qu'un commentaire animé et pittoresque des chansons, nous pouvons nous dispenser de revenir en détail sur cette histoire des deux invasions et des luttes de Béranger contre la Restauration. Il nous a semblé qu'il serait intéressant, plutôt que de recommencor une exposition de faits si connus, d'examiner rapidement quelques-unes des plus amères critiques qui ont été faites, à propos de cette *Biographie*, sur le caractère de celui qui l'a écrite. Nous verrons s'il n'y a pas là un parti pris évident de sévérité outrée.

Parmi les critiques qui nous ont le plus étonné, il en est une qui reproche à Béranger l'extrême discrétion de sa *Biographie*. On lui fait une sorte de crime d'avoir passé si légèrement sur certaines parties de sa vie intime, en particulier sur celle qui regarde ses affections. On a même cité un nom, celui de mademoiselle Judith. On s'étonne que cette existence fidèle, inséparable de celle du poète, n'ait obtenu de lui qu'une rapide mention, deux mots au plus et en passant. On veut voir là je ne sais quelle prudence mesquine, qui ne veut pas se compromettre au delà du tombeau, et même une sorte d'ingratitude du poète envers sa vieille compagne. Il me paraît y avoir, dans cette sorte de critique, un déplorable système de chicane contre une mémoire illustre. Faut-il donc établir ici le droit de Béranger, comme de tout autre, à la vie privée dans les limites où il entend la restreindre ? A qui doit-il ses confidences sur les circonstances les plus délicates de sa vie ? Et d'ailleurs, n'est-ce pas un utile et aimable exemple que donne Béranger à tous les faiseurs de Mémoires ? n'est-ce pas un conseil indirect de ne raconter que soi-même dans de pareils écrits, et de ne pas écrire les confessions des autres, sous prétexte d'écrire l'histoire de sa vie? Quand Lamartine, pour ne pas parler des autres, a osé faire à ce curieux public ses confidences, on lui a reproché bien amèrement d'avoir levé les voiles sous lesquels reposait, consacrée par le mystère même, l'idole de son amoureuse jeunesse. Que n'a-t-on pas dit sur le respect des convenances, sur la délicatesse qu'il y aurait eu à ne pas produire dans une indiscrète publicité un nom qui fut une femme adorée? Et maintenant, parce que Béranger, par un sentiment honorable, a glissé sur certains points de sa vie intime, on s'en plaindra ! Quelle bizarrerie ! Et ces mêmes critiques, que n'auraient-ils pas dit si Béranger avait donné l'histoire de son cœur, qui est toujours l'histoire d'un autre cœur, en pâture à la curiosité du public? Je n'insiste pas, mais, en vérité, il y a bien de l'inconséquence dans cette sorte de critique, qui se prétend sérieuse. — On en veut aussi à Béranger du laconisme avec lequel il a parlé de ses contemporains, Beaucoup sont oubliés ; plusieurs, et des plus illustres, sont à peine

Digitized by Google

nommés. Mais, encore une fois, quelle exigence nouvelle est-ce là, de vouloir que Béranger nous expose une galerie de portraits? Veut-on qu'il donne des rangs et qu'il développe ses motifs particuliers d'estime ou d'admiration pour chacun de nos grands hommes? D'abord il n'en finirait pas, tant la liste est longue des candidats au titre et à la fonction. Et puis, ses jugements seraient infailliblement cassés dans un pays comme le nôtre, où les admirations et les sympathies changent si vite, au gré des circonstances. Pourquoi s'exposer de gaieté de cœur et inutilement à ces revirements d'opinions? Béranger se contente d'apprécier rapidement Châteaubriand, la Fayette, Benjamin Constant, Manuel, Lamennais, M. Thiers, Laffitte, et quelques-unes de nos célébrités littéraires, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve. Ce qu'il dit est net, court, très significatif dans sa brièveté. Que voulez-vous de plus? On sait parfaitement ce qu'il pense des choses; il ne le laisse pas ignorer. Pour ce qui est des hommes, il les juge quand cela est nécessaire ou seulement à propos. Faut-il lui en vouloir de n'en pas chercher l'occasion? La critique personnelle a vraiment trop d'attraits pour nous. Béranger n'a pas fait de ses Mémoires posthumes un arsenal d'épigrammes contre ses contemporains. Il le pouvait cependant; il avait même recueilli des notes nombreuses sur les plus célèbres. Il les a jetées au feu. Sachons-lui gré de sa réserve. On veut y voir le calcul d'un habile homme, qui ménage, même après sa mort, les chances de sa réputation. Je ne me plains pas d'une prudence qui s'accorde avec une délicatesse sévère. Mais quelle manie est-ce de chercher à un acte honorable un autre mobile que l'honneur? Tant qu'on le peut, il faut s'y tenir.

On a dressé de véritables réquisitoires. L'un des procureurs généraux de la critique prétend convaincre Béranger de n'être qu'un égoïste. Le mot s'y trouve, et commenté avec une rude éloquence. On insiste particulièrement sur le refus invariable que Béranger oppose à toutes les tentatives qui furent faites à diverses époques, pour l'enrôler dans la politique active. Après la défaite du principe légitimiste, en 1830, beaucoup de ses amis auraient désiré le voir entrer avec eux au pouvoir. Vain désir! Béranger alla les attendre dans la retraite. En 1848, on sait avec quelle fermeté de résolution il résista aux instances de l'opinion publique qui avait fait du chansonnier un représentant malgré lui. On ne lui pardonne pas cette obstination à rester dans la vie privée. Vous voyez d'ici quel texte d'accusation contre ce révolutionnaire prudent, qui mine les pouvoirs par ses chansons, et qui s'esquive dans la retraite, après l'explosion. Quand on a soulevé les tempêtes, il faut au moins avoir le courage de s'asseoir au gouvernail et de diriger la barque. Mais non, s'écrie-

Digitized by Google

t-on avec indignation, Béranger est trop ami de son repos, trop ménager de sa réputation pour risquer ce beau dévouement à l'intérêt public. Il ne craint pas la responsabilité pour détruire, il l'élude et la décline pour reconstruire. Il sait qu'il y a un danger à courir et que le moins que l'on aventure dans ces grandes entreprises, c'est sa popularité. Il reste chez soi et ferme sa porte aux sollicitations de l'opinion. Il laisse les affaires publiques se débrouiller comme elles peuvent, sans y risquer l'enjeu de son nom.

Ces grandes indignations sont-elles justes? Je ne doute pas que Béranger n'ait été très soigneux de sa popularité; ce fut chez lui une passion secrète, et qui ne fut pas étrangère au gouvernement de sa vie. Mais serait-ce donc un si grand crime, après tout, que d'avoir préféré les intérêts de sa réputation à de périlleux honneurs? Assez d'autres courront, sans lui, vers les places et les ministères. Assez d'autres sauveront l'Etat sans qu'il s'en mêle. Le pouvoir? l'aurait-il pu seulement atteindre? Dans cette lutte ardente des ambitions armées, le dévouement pur aurait-il pu parvenir au but? Il faut être passionné pour lutter contre des passions. Béranger ne l'était pas de cette façon-là. Il ne se sentait pas né pour ces grands rôles de la vie publique. Lui-même le dit et avec une simplicité touchante : « Pareille prétention n'allait pas à un homme qui a su de bonne heure reconnaître ce qu'il y a de faiblesse dans son caractère et avouer ce qu'il y a de superficiel dans son instruction. Le pouvoir est un instrument difficile à manier, dont il faut longtemps apprendre à se servir avant d'en user bien. Or, j'étais à l'âge où l'on n'apprend plus qu'à se mieux rendre compte chaque jour de tout ce qu'on ignore. » Voilà ce que nous dit la *Biographie*. Les lettres sont encore plus explicites : « Il faut que vous sachiez bien, écrivait-il en 1840 à Lamennais, que je n'ai de valeur que dans la méditation. La discussion fait évaporer le peu d'idées qu'il y a en moi. Vous le voyez, je ne suis qu'un chansonnier. Mais croyez que je ne vis pas en égoïste. Je suis comme l'ermite qui, sur la grève, adresse des vœux au ciel pour ceux qui bravent les tempêtes, en regrettant de ne savoir tenir ni la barre ni la rame. » Relisez enfin cette belle et noble lettre qu'il écrivit aux électeurs de 1848, pour décliner la candidature : « Il est donc bien vrai, mes chers concitoyens, que vous voulez faire de moi un législateur? j'en ai douté longtemps..... Ne l'avez-vous pas deviné? Je ne puis vivre et penser que dans la retraite. Oui, je lui dois le peu de bon sens dont on m'a loué quelquefois. Au milieu du bruit et du mouvement, je ne suis plus moi, et le plus sûr moyen de troubler ma pauvre raison, d'où peut-être est sorti plus d'un conseil utile, c'est de me placer sur les bancs d'une assemblée. Là, triste et muet, je serai foulé aux pieds de ceux qui

Digitized by Google

se disputeront la tribune, où je suis incapable de monter. Poser, parler, même lire, je ne le puis en public, et pour moi, le public commence où il y a plus de dix personnes. — Mais, me dira-t-on, il faut vous dévouer. Ah! mes chers concitoyens, n'oubliez pas combien ce mot dévouement peut cacher d'ambition. Le dévouement véritable, utile, est celui qui s'étudie à ne nous faire entreprendre que ce dont nous sommes capables. Quant à l'égoïsme, si on m'en accuse, je laisserai répondre ma vie tout entière. » Ne dirait-on pas que Béranger répond ici à ses critiques futurs, et sa réponse n'est-elle pas péremptoire? Pour viser utilement à un rôle public et au pouvoir, il faut en avoir l'énergie physique et le goût vif. De ces deux choses, Béranger n'avait ni l'une ni l'autre. N'y a-t-il pas, dans la conscience même qu'il a de cette incapacité d'action, une excuse plus que suffisante de sa conduite?

Une passion plus forte chez Béranger que celle de sa popularité, dont on a tant parlé, c'est la passion de son indépendance. Ce fut la vraie passion de sa vie, la seule pour laquelle il fut toujours armé et comme sur la défensive. Il tient à sa réputation; il y tient assurément beaucoup, mais il ne peut supporter l'idée d'y être asservi. Il fait deux parts de sa vie : ses chansons, qu'il livre à tous les vents contraires, à tous les orages, si elles doivent en rencontrer, et l'intimité de son foyer domestique, ses habitudes, sa manière d'être, qu'il défend de toutes ses forces contre les envahissements du dehors. Ce fut particulièrement ce besoin d'une entière indépendance qui lui fit redouter d'appartenir à un corps quelconque, même à l'Académie. Tout ce qui pouvait enchaîner son humeur, soit la vie publique, soit l'Académie, lui semblait un joug intolérable. L'idée seule d'assister à des cérémonies, d'y porter l'habit brodé, de prononcer, l'épée au côté, des discours d'apparat, en présence d'un nombreux auditoire, suffit pour le glacer d'effroi. Il se fait une règle de n'accepter rien qui ne soit en rapport avec son caractère et ses goûts, avec ses goûts surtout, *qui peut-être, par leur simplicité, lui ont tenu lieu de vertu et de raison.* « On feint de croire, ajoute-t-il, qu'après la révolution de juillet, j'ai refusé des places et des distinctions pour me singulariser. On tombe assez souvent dans la même erreur, relativement à l'Académie : c'est de l'orgueil! dit-on. Les sots me croient donc bien sot? » — Il a horreur de livrer sa personne au public, voilà tout le secret, et ce secret est-il donc si honteux? Où donc est cet égoïsme si profondément calculateur, et qui combine si exactement toutes les chances de sa renommée posthume? Tout cela se réduit en définitive à une répugnance instinctive pour les rôles d'apparat, à la passion vive de son indépendance, à un goût très prononcé pour la sécurité et le repos de la vie intime, et

Digitized by Google

enfin à un sentiment très sincère de son incapacité pratique. Voilà, au juste, ce qui fait que Béranger s'est tenu obstinément à l'écart. En vérité, je ne vois rien que de très légitime et je ne sache pas qu'il existe aucune obligation morale pour un faiseur de chansons, de remplacer un pouvoir qu'il a chansonné. Béranger a pu écrire *le Roi d'Yvetot*, sans croire qu'il fût tenu de gouverner la France au cas où Napoléon tomberait. Non plus que pour avoir écrit *le Déluge* et prédit que ces *pauvres rois seraient tous noyés*, il dût se croire obligé d'entrer en 1848 dans le gouvernement provisoire. La vraie liberté veut qu'on soit libre de n'être ni ministre, ni député, j'ajoute même de n'être pas académicien.

Voilà donc l'égoïsme si vivement reproché à la mémoire de Béranger. Oui, l'égoïsme de son indépendance et de son repos, il l'eut en effet; mais il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre de littérateurs, de poètes, et même de critiques, l'eussent comme lui. On verrait moins de prétentions et plus de bon sens.

Convaincu d'un noir égoïsme, Béranger va l'être maintenant, avec autant de force et de raison, d'être le partisan de l'absolutisme. Faux bonhomme et faux libéral, il est jugé en deux mots. — Sérieusement, et sans qu'il soit opportun d'insister sur l'évidence, à qui persuadera-t-on que Béranger soit moins libéral que ses détracteurs? Mettez donc leurs noms près du sien, et pesez les services rendus à la cause de 89. Il est vrai de dire que la liberté n'est pas la même, pour Béranger et pour ses critiques. Cette liberté, dont le nom revient sans cesse, comme une amorce de popularité, dans leurs écrits, qu'est-elle, si l'on en presse le sens? Ce n'est pas, à coup sûr, la liberté de tous, c'est celle du petit nombre, c'est la liberté dans l'inégalité, la liberté du privilége. Ce n'est pas elle, je l'avoue, que souhaitait Béranger et qui respirait dans ses vers. Sa liberté, à lui, la seule conséquente avec elle-même, c'est celle de la nation tout entière. Elle a l'égalité pour principe et la démocratie pour forme. On reproche amèrement à Béranger d'avoir subordonné la cause de la liberté à celle de l'égalité. C'est qu'en effet l'une ne pourra se plaider avec succès que quand l'autre sera définitivement gagnée, et celle-ci ne sera gagnée que le jour où les mœurs seront d'accord avec la loi. De plus, l'égalité se définit et se mesure; mais qui définira au juste et mesurera la liberté? C'est là un principe perpétuel de malentendu entre Béranger et ses adversaires posthumes. Il y en a un autre. Dans Béranger, le sentiment de la patrie domine tout, même son instinct libéral. C'est la note dominante de ses chants, c'est le ton de sa vie. Comme le peuple, dont il a les instincts, comme l'illustre Carnot, qui était bien un libéral, je suppose, quand l'heure de choisir fut venue, il subordonna toute doctrine politique à l'intérêt pressant

Digitized by Google

du patriotisme. Voilà ce que certaines personnes ont peine à lui pardonner. Dans ces questions, qui touchent de si près à la dignité des sentiments, on ne pardonne pas aisément à ceux qui ont su mieux les résoudre.

Sortons de ces critiques mesquines, et essayons de résumer l'impression que nous a laissée une étude impartiale de la *Biographie* et des lettres.

Béranger n'est précisément ni un grand homme, ni un grand politique. Il n'a rien de ce personnage mystérieux qu'on a voulu faire de lui, et qui, conseiller énigmatique des révolutions, Talleyrand de la démocratie, aurait dirigé, du fond de sa pauvre chambrette de Passy, tout un parti politique, sans se compromettre lui-même et en couvrant toujours sa responsabilité sous des oracles ambigus. C'est là un portrait de pure fantaisie que rien ne justifie, que tout condamne. Béranger n'avait pas une portée si haute d'esprit ni tant de dissimulation. Ne cherchez en lui ni les intuitions supérieures ni les calculs; cherchez le bons sens même, un bon sens solide et fin, mais obstinément renfermé dans certaines limites, comme cela doit arriver, le caractère du bon sens étant la justesse plutôt que l'étendue. Je suis homme d'opinion, dit-il quelque part; il se trompe : il dit bien plus justement ailleurs qu'avant tout il est homme d'instinct. C'est là le mot juste, le mot trouvé, qui le définit. Chez lui, l'instinct est énergique et simple; il va naturellement au progrès des classes populaires et à la grandeur de la patrie. Béranger est tout peuple de nature; il n'est devenu bourgeois que par accident. Ce qui entrave ou contrarie ce double intérêt populaire et patriotique le révolte. Ce qui le favorise trouve en lui appui et sympathie. C'est là sa doctrine; elle n'est ni très compliquée ni très savante. En revanche, elle est sincère et il s'y tient invariablement fidèle. Toute sa carrière s'explique à la lumière de ces deux idées ou plutôt de ces deux sentiments : l'amour du peuple et l'amour de la France. L'ardeur de ces sentiments l'entraîne même parfois à quelques injustices et à quelques écarts. Il n'a pas su comprendre le moment libéral de la Restauration, sous le ministère de M. de Martignac, et c'est là une flagrante injustice. Il ne s'est pas toujours garanti d'une certaine sympathie pour les utopies socialistes, et il y a là incontestablement un écart. A la fin de sa vie, son bon sens réagira contre cette dangereuse sympathie qui l'a d'abord entraîné; ce bon sens éclatera dans quelques chansons pleines d'humour satirique. Mais il y aura eu quelques tentations et quelques surprises; nous devions les marquer dans une étude qui veut être impartiale.

Telle est la vérité sur l'homme politique qu'on a voulu grandir démesurément, par une tactique adroite qui lui attribue une sorte de

Digitized by Google

pouvoir clandestin sur les partis, pour faire porter à sa mémoire la responsabilité des événements et recruter contre lui toutes les colères et les mécontentements des opinions vaincues. En réalité, le personnage politique dans Béranger est beaucoup moins considérable qu'on n'a voulu le faire. Béranger a bien plutôt exprimé les impressions populaires qu'il ne les a guidées.

Pour ce qui est de l'homme privé, tel que la *Biographie* nous le laisse apercevoir, tel que les témoignages divers sont unanimes à le représenter, il n'y faut pas chercher, sans doute, les grandes parties de la nature humaine, l'héroïque dévouement, la vertu transcendante, le sentiment chevaleresque de l'idéal. Non ; mais n'est-ce rien que cette tolérance aimable, cette modération parfaite, ce désir continu de voir tout le monde heureux autour de soi et cette active bienfaisance qui a déjà sa légende parmi les pauvres? Quand le moment sera venu, nous n'hésiterons pas à dire notre avis sincère sur la partie légère de ses œuvres et de ses idées. Mais sans entrer dans ce dernier fond des mœurs intimes, où nul ne pénètre que par une de ces indiscrétions violentes qui discréditent la critique et qui ressemblent à des effractions, à ne considérer que l'homme social, il en est peu qui soient plus dignes de sympathie. Connaissez-vous rien de plus gracieux que ce trait de la vie de Béranger? Il donnait tous les ans, vers la fin de sa vie, deux cents francs au catéchisme du curé de Passy, pour vêtir les enfants pauvres à la première communion. N'est-ce pas là une bien touchante aumône de la part de ce chansonnier, que tant de plumes emportées nous représentent comme l'ennemi juré des prêtres et de l'Eglise? Et si l'on y joint tant d'anecdotes maintenant vulgarisées, l'histoire de tant d'actes de bienfaisance discrète et de bons offices rendus avec cette grâce empressée qui en double le prix, si l'on y joint encore le spectacle de cette vie retirée, consacrée à l'amitié et aux lettres, ne serons-nous pas en droit de conclure, en dépit des haines et des colères ameutées contre sa mémoire, que si Béranger n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler un grand homme, il s'est montré, sans contredit jusqu'à son dernier jour, aimable et bon, charitable et tolérant, honnête homme enfin? C'est l'impression que doit produire la *Biographie* sur tout esprit sincère qui abordera cette lecture pour y chercher autre chose et mieux qu'une arme de parti, la vérité.

II

On a tenté de donner le change à l'admiration publique, en disant et en essayant de montrer que chez Béranger il y a un per-

Digitized by Google

sonnage plus grand que le poète. D'accord avec l'opinion, nous pensons exactement tout le contraire. Ce qu'il y a de grand en lui, c'est le poète. Aux yeux de bien des gens ce que nous disons là aura le tort de n'être pas un paradoxe. Il faut en prendre son parti avec nous.

Il ne peut entrer dans notre dessein de faire une étude complète des chansons, des occasions diverses d'où elles sont nées et de leur mérite poétique. Cette étude a été faite déjà plusieurs fois par les juges les plus autorisés, et nous n'estimons pas qu'il y ait lieu d'y revenir. Ce qu'il y a de nouveau à faire, c'est de profiter des dernières publications, pour étudier d'après Béranger lui-même les origines les plus lointaines de son talent, ses premiers tâtonnements, sa marche et ses progrès continus. Nous nous contenterons pour la plupart de ses œuvres d'une indication très générale, nous réservant d'entrer dans de plus intimes détails à l'occasion des *Dernières chansons.*

Ce qu'on ne savait que très confusément, c'est par quelle variété de tentatives avait passé Béranger avant d'aboutir à sa véritable voie et d'y marquer sa décisive empreinte. Ce qu'on ne faisait que soupçonner, c'est de quel critique délicat le poète était doublé. Toutes les fois que, dans la *Biographie* ou dans les notes posthumes, l'occasion d'un jugement littéraire se présente, on peut être assuré que le jugement arrive, modeste de forme, mais sûr et précis. Il y aurait toute une étude de fine critique à faire, seulement avec les appréciations, semées à travers son livre, sur le théâtre de Racine et de Corneille, sur la révolution romantique, sur les caractères et les développements de la langue française. Cette préoccupation constante du style et de la langue est caractéristique chez Béranger. Il s'en préoccupe chez les autres, comme de tout temps il l'a fait pour lui-même.

Nous avons vu dans sa *Biographie* quelle réaction religieuse se produisit en lui au moment ou parut le *Génie du christianisme.* Il resta de cette époque quelques essais de poésies religieuses, l'ébauche d'un poème sur Clovis et un autre sur Jeanne d'Arc. Ce ne fut du reste qu'un moment dans sa vie.

Peu de temps après, son talent, qui ne se sentait encore que vaguement lui-même, tentait des voies toutes différentes. Il essaya plusieurs comédies, une entre autres, intitulée *les Hermaphrodites*, dans laquelle il peignait les hommes efféminés, reste de l'ancien régime. Ce qui l'arrêta dans cette tentative, ce fut une réflexion pleine de justesse sur la nature de son talent et de ses habitudes littéraires, très opposées aux qualités vives, spontanées du poète comique. La comédie veut que l'on produise d'un jet la

Digitized by Google

tirade et le dialogue, dans une forme pleine d'esprit, d'abondance et de gaieté. C'est là le trait principal de Molière finement saisi. Béranger s'aperçut à temps qu'il pourrait être un homme de style, d'imagination même, mais qu'il ne serait pas un écrivain dramatique. Il lui manquait pour cela ce don de la verve jaillissante, qui trouve du premier coup sa forme. Malgré lui, et c'est un aveu qu'il nous faut soigneusement recueillir, il prenait trop de soin à la facture du vers, préoccupé qu'il était du choix de la forme, de la saillie du mot, substituant même parfois l'image à l'expression simple de la pensée. De cette façon qui tient de l'épître, on fait la comédie comme Gresset, on ne la fait pas comme Molière, ni même comme Regnard, dont le style est une improvisation folle et charmante. — Plus tard, quinze ans après environ, et quand déjà il avait marqué fortement sa voie par d'irrécusables succès dans la chanson, la tentation dramatique vint reprendre Béranger sous une autre forme. L'idée lui vint de s'essayer dans la tragédie, en causant avec Talma. « A force, dit-il, de peser les critiques adressées aux pâles imitateurs de nos grands maîtres, je me mis à composer, et cela en moins d'un an, plusieurs plans où je cherchais à allier, non le burlesque à l'héroïque, alliance barbare que Shakspeare lui-même repousserait aujourd'hui, mais le familier à l'héroïque. C'est le familier qui manque à nos grands tragiques. » Il voulut voir s'il serait possible de s'affranchir de l'uniformité de ton au profit du naturel et des effets dramatiques. Un *Comte Julien*, une *Mort d'Alexandre*, un épisode des *Guerres civiles* en Italie, un *Charles VI*, un *Spartacus*, ce furent là autant d'essais incomplets, presque aussitôt abandonnés qu'entrepris, ce qui ne les empêcha pas d'avoir été pour lui une étude utile et amusante. « Qui sait ? ajoute-t-il, la chanson y a peut-être gagné quelque chose. »

Dans l'intervalle de ces deux tentatives extrêmes vers la comédie et vers la tragédie, Béranger avait fait des odes et des dithyrambes. Nous devons marquer ici la place de cet essai nouveau dans un genre supérieur, pour ne rien omettre de ce qui touche à l'éducation intellectuelle que Béranger se donne à lui-même. Il ne se tient pas longtemps à ce genre de poésie, qui ne lui semble être autre chose qu'une plante exotique transportée de l'antiquité chez nous. Il lui parut que l'ode, comme nous la faisons, pousse à l'emphase ; c'est presque dire au faux, et rien, ajoute-t-il, n'est plus contraire à l'esprit français, pour qui le simple est un des éléments nécessaires du sublime, ainsi que l'attestent l'éloquence de Bossuet et les plus beaux morceaux de Corneille. Il y a, dans ce jugement de Béranger, une confusion qu'il est bon d'éclaircir. Cette sévère sentence n'atteint que le lyrisme artificiel du XVIIIe siècle et de l'époque impé-

Digitized by Google

riale, le lyrisme de J.-B. Rousseau et celui de Pindare-Lebrun. Mais quelle injustice n'y aurait-il pas à comprendre, dans une sentence si rapide, cette forme supérieure de la poésie du XIXe siècle, sa vraie gloire et sa véritable innovation poétique, ce lyrisme qui s'inspire au plus profond de l'âme du poète, de l'âme humaine interrogée dans ses joies et dans ses douleurs, et traduite dans une forme d'un éclat et d'une grandeur incomparables. la langue des *Méditations*, des *Harmonies*, des *Odes*, des *Rayons* et des *Ombres*. Ce lyrisme-là est ce qu'il y a de plus beau dans la poésie, parce qu'il est ce qu'il y a de plus sincère, et plusieurs des petites poésies de Béranger, les plus accomplies et les plus touchantes, relèvent incontestablement de ce genre nouveau ; ses *Dernières chansons* surtout respirent une mélancolie douce, une gravité de pensées et d'espérances qui les rendent très voisines du vrai lyrisme.

A travers ces essais heurtés et ces tâtonnements de sa conscience littéraire, il ne perd pas son temps ; il s'efforce de perfectionner son style. Les corrections qu'il fit à son poème pastoral (sans doute le poème de Jeanne d'Arc) furent le travail qui lui révéla le plus de secrets de notre langue. « Quand on n'a que soi pour maître, dit-il, les études sont bien longues. Je m'appris à couver longtemps ma pensée, à en attendre l'éclosion pour la saisir du côté le plus favorable. Je me dis enfin que chaque sujet devait avoir sa grammaire et son dictionnaire, et jusqu'à sa manière d'être rimé. » Nous insistons sur ces détails, qui caractérisent nettement la méthode du travail de Béranger, et surtout ce soin extrême, cette conscience dans la préparation littéraire dont il fit précéder la composition de ses œuvres. On s'étonne de la pureté du style, de la correction de la forme dans un poète dont l'éducation fut si étrangement négligée. Mais quelle éducation vaudra jamais cette force de réflexion personnelle, cette persévérance de soin et d'attention, cette étude des sources de la langue, ce scrupule dans l'emploi raisonné des formes diverses adaptées à chaque genre ? Béranger a été, sans contredit, un des artistes les plus amoureux de son art. A une industrie si délicate et si soigneuse, quand viendra se joindre l'inspiration, le poète, le grand poète éclora. Il est tout préparé.

Lorsque Béranger fit ses premières chansons, ce fut presque sans y penser, ce fut à coup sûr sans avoir l'intention de ne plus faire que des chansons. Il fallut le succès extraordinaire de ses essais en ce genre pour l'y fixer. « Si mes précédentes tentatives eussent obtenu quelques suffrages publics, il est vraisemblable que j'aurais, comme tant d'autres jeunes gens qui s'élancent vers un but trop élevé pour leurs forces, dédaigné le genre inférieur qui m'a valu d'être honoré du suffrage de mes contemporains, et, à mes yeux, l'utilité de l'art

Digitized by Google

est ce qui le sanctifie. » On voit, à la manière dont il parle de ces projets et de ces plans avortés, qu'à tant d'années de distance, après tant d'ovations, il éprouve encore une certaine tristesse, il lui revient comme un regret de la gloire qu'il aurait pu acquérir dans l'ode ou dans la tragédie, et qu'il a sacrifiée. A ce point de vue, Béranger est bien de son temps; il est encore pénétré de certaines idées et de certains préjugés, légués par le XVIIIe siècle à la première génération du siècle suivant. Il n'a jamais cessé d'attacher une importance superstitieuse au classement des genres littéraires; il croit sérieusement que la supériorité de la poésie tient en partie à celle du genre, et l'on sent en lui je ne sais quelle humiliation secrète du rang inférieur que le *Code du Parnasse* assigne à la chanson; il ne se console qu'à grand'peine : « Du moins, dit-il, j'ai rempli l'humble tâche qui m'était marquée en consacrant mes talents, quels qu'ils fussent, au service de mon pays. Parmi les hommes qui s'adonnaient aux lettres à cette époque, aucun, j'en suis convaincu, n'aurait voulu suivre la même voie : je n'ai pris que le rebut des autres. » C'est un des notables progrès de la critique du XIXe siècle que d'avoir affranchi la poésie de cette hiérarchie, immobilisée par le préjugé. Le principe de la supériorité a été rétabli à sa vraie place dans le talent du poète, non dans la prééminence du genre.

Outre le succès, ce qui le soutint dans la carrière nouvelle où il venait d'entrer, ce fut l'idée qu'il allait s'y trouver à l'aise et pouvoir donner cours à son humeur la plus libre, à ses impressions les plus mobiles. Il échappait en même temps aux exigences académiques, et il avait dès lors à sa disposition tout le dictionnaire, dont les quatre cinquièmes étaient alors interdits à la poésie, de par La Harpe : « Dès que je me fus rendu compte, dit-il, de la nature de mes facultés et de l'indépendance littéraire que la chanson me procurerait, je pris mon parti résolûment; j'épousai la pauvre fille de joie, avec l'intention de la rendre digne d'être présentée dans les salons de notre aristocratie, sans la faire renoncer pourtant à ses anciennes connaissances, car il fallait qu'elle restât fille du peuple, de qui elle attendait sa dot..... — J'étais à l'âge où on ne se laisse pas éblouir par le succès. Pour mériter ceux que j'obtins, je tâchai de les faire tourner au profit du genre auquel je devais faire le sacrifice de tous mes autres projets. Il était de règle au Caveau, cette académie chantante, que la chanson ne devait briller que par l'esprit et la gaieté; c'était trop peu. Plus ou moins je suis né poète et homme de style; je ne m'aperçus pas d'abord que ce qu'il y avait en moi de poésie pourrait trouver place dans ce genre beau-

Digitized by Google

coup moins étudié que pratiqué. Enfin la réflexion m'enseigna tout le parti qu'on en pouvait tirer. »

Sans rien tenter de didactique sur les œuvres de Béranger, et à les prendre seulement sous leurs aspects les plus saillants, je crois que l'on peut les ranger en trois catégories bien tranchées : les chansons épicuriennes, les chansons politiques et les chansons plus personnelles, expression d'une fantaisie philosophique ou d'un sentiment intime.

S'il y a une partie de l'œuvre du poète destinée à passer, c'est sans contredit celle qui contient les chansons épicuriennes. Rien ne se fane plus vite que ce genre de gaieté que j'appelle la licence à froid. Car, il faut bien le remarquer, ce n'est ni la volupté ardente telle que Lucrèce la conçoit ou qu'elle respire dans les vers d'André Chénier, ni cette passion profonde et triste qui déborde du cœur inassouvi d'Alfred de Musset; ce n'est ni la poétique fureur des sens, ni le délire de l'amour qui inspire la muse égrillarde de Béranger; j'oserais dire que c'est un libertinage artificiel, ce qui lui ôte la seule excuse possible, la sincérité. Je ne prétends pas qu'en ces sortes de sujets la vérité excuse tout. La vérité n'est pas la moralité, je le sais; mais au moins elle est parfois la poésie. Et, au risque d'offenser le préjugé des admirations invétérées, je dirai très nettement que la poésie est absente de ces pièces légères, si chères aux très jeunes gens, enchantés de faire leur éducation, et à tous les vieux adorateurs de Momus, de Bacchus et de Vénus. On devinerait, quand même Béranger ne l'avouerait pas dans la *Biographie* et dans les notes posthumes, que la plupart de ses chansons ont été écrites sur des thèmes de fantaisie, et que c'est une volupté toute factice qui chante dans ses refrains étudiés. C'est l'imagination seule qui compose ses tableaux, le cœur n'y est que pour une très faible part. Aussi relisez les pièces les plus vantées; à part deux ou trois qui conservent encore un reste de fraîcheur et comme un air de gaieté, comme tout cela est fané, démodé, flétri! Il y a de l'esprit, pourtant, de l'esprit à revendre, de la verve, un singulier bonheur de refrains bien trouvés et bien amenés, un soin de style très rare en de pareils sujets, de l'art enfin et du plus raffiné. Mais c'est précisément cet art qui trahit l'absence d'émotion personnelle, et s'il y a quelque chose de plus laid que la confession d'un libertin, c'est, à coup sûr, l'affectation du libertinage. J'ajoute que l'art aggrave encore la licence de ces pièces plus que légères. J'entends dire souvent que Béranger, après tout, ne fait pas autre chose que continuer la tradition des vieux maîtres de l'esprit gaulois, des auteurs innombrables des fabliaux, de Rabelais, de

Digitized by Google

la Fontaine, de Molière même. Il y a, ce me semble, une distinction importante à faire. Sans amnistier nullement la licence effrénée des fabliaux et des contes de la Fontaine, non plus que les gaietés plantureuses de Molière, je voudrais que l'on remarquât que c'est là une corruption naïve, découlant tout naturellement des mœurs et du langage contemporains, une corruption sans arrière-pensée, et dès lors un libertinage sans grande immoralité, bien différente de cette corruption étudiée, savante, telle qu'elle éclate dans les raffinements mêmes de l'art de Béranger. Que l'on réfléchisse à cette différence, et je suis assuré qu'on la trouvera amplement justifiée. Il ne s'agit pas ici de moralité de profession et de convention, ni de *cant*. C'est à un point de vue tout littéraire que nous avons voulu nous placer, et à ce point de vue je doute qu'on ne puisse pas être de notre avis.

Nous aurions à nous demander comment il se fait que Béranger, honnête homme et d'une vie beaucoup plus tempérante qu'on ne pourrait le supposer, se soit complu en de pareilles inspirations; mais il faut se souvenir de quels singuliers exemples sa première enfance fut entourée, et à quel point sa jeunesse manqua de conseils et de direction; il faut songer aussi que Béranger est du XVIIIe siècle par plusieurs de ses idées comme par la facilité de ses mœurs, et que beaucoup de ces influences physiques et morales, respirées en naissant, ont pénétré à ce point son esprit et sa vie, qu'il ne put jamais entièrement s'en délivrer; il faut se rappeler enfin quel était le ton dominant, unique même, de la chanson, au moment où Béranger vint s'en emparer en maître. Du reste, la responsabilité de ses refrains égrillards tourmentait Béranger vieillissant, et il revient sur ce sujet avec une insistance qui prouve, sinon du regret, du moins une certaine inquiétude : « C'est à la fin de 1815 que je hasardai la publication de mon premier volume de chansons. Ce que je ferai remarquer à propos de ce volume, publié lorsque j'étais attaché aux bureaux de l'instruction publique, c'est qu'il contient le plus grand nombre de couplets qui rappellent les licences un peu cyniques de notre vieille littérature. Rien ne prouve mieux que je ne croyais pas qu'ils dussent encourir de graves reproches. Quand on m'apprit que nos vieux auteurs de l'école de Rabelais n'étaient pas des modèles à imiter, même en chansons, il était trop tard pour faire disparaître des vers qui, comme je l'ai dit ailleurs, contribuèrent à populariser ma réputation. Dès ce moment, ils appartinrent au public. Les retrancher de nouvelles éditions eût été inutile; les libraires, d'ailleurs, n'eussent pas voulu y consentir, et j'avoue qu'il y en a que j'aurais fort regrettés. Au reste, convient-il à mon siècle de se montrer sévère pour des productions dont la

Digitized by Google

gaieté est l'excuse, sinon même le contre-poison, lorsque le roman et le théâtre ont poussé jusqu'à l'obscénité la peinture des passions les plus brutales? La haute poésie n'a-t-elle elle-même rien à se reprocher en fait de fautes de ce genre? » Une des raisons qu'il invoque le plus volontiers pour couvrir la licence de ces chansons, c'est que la plupart d'entre elles ont été faites sous le régime impérial; il les considère comme une sorte de revanche de l'esprit d'indépendance, qui trouvait là son issue. Il arrive ainsi à rendre la politique responsable des écarts d'imagination de sa première jeunesse. C'est une de ces excuses qu'on aime à se donner à soi-même pour se décharger sur les événements de sa part de responsabilité. Il est encore une autre raison qui devait, dit-il, lui obtenir l'absolution de de ses anciens méfaits : chez nos pères, les gens graves s'amusaient de la chanson, mais ne s'en préoccupaient pas. En lui donnant une importance qu'elle n'avait pas eue jusqu'alors, il autorisa les critiques à être plus sévères pour elle. « Pour n'être point à l'index, ajoute-t-il spirituellement, il m'eût suffi de ne faire que des gaillardises. »

La véritable explication, la plus vraisemblable du moins, c'est celle que Béranger donne dans une de ces notes curieuses qui viennent d'être publiées. Quand il composait ces lestes refrains, il n'avait pas encore vu tout le parti qu'on pouvait tirer de la chanson. « Les malheurs de la France devaient le lui révéler; il devait apprendre bientôt que ce n'était plus le temps de plaisanter contre les médecins et les procureurs, les coquettes et les Sganarelles; que l'indécence et l'acrimonie des noëls de la cour étaient même une inconvenance à une époque grave et triste; qu'il fallait que la chanson prît une marche différente de celle que Collé, Panard et tant d'autres lui avaient imprimée, et que la gaieté même devait avoir son utilité. » Au moment où Béranger écrivit ses premières chansons, il adopta le genre qui était alors en faveur, et sa licence ne fut qu'une imitation.

Nous avons dû laisser l'accusé se défendre. Quelque prix que l'on doive attacher à ses explications, elles méritent du moins qu'on les connaisse. Ce qui n'est pas contestable, c'est l'effet produit, c'est la popularité préparée au poète politique par le succès de ses chansons légères. Quand plus tard il éleva le genre par de plus nobles inspirations, il trouva l'accès ouvert partout. « Mes folles chansons, dit-il, ont été des compagnes fort utiles, données aux graves refrains et aux couplets politiques. Sans leur assistance, je suis tenté de croire que ceux-ci auraient bien pu n'aller ni aussi loin, ni aussi bas, ni même aussi haut; ce dernier mot dût-il scandaliser les vertus de salon. » On a peine à s'imaginer aujourd'hui avec quelle ra-

Digitized by Google

pidité se répandirent ses chansons satiriques et patriotiques, sur les ailes de la muse légère. Ce n'est pas sans quelque sentiment d'orgueil que Béranger marque cette popularité immédiate et vraiment inouïe : « Ce *rôle d'Aristophane*, qui m'avait paru si beau à l'âge de vingt ans, sans le génie, mais aussi, du moins il me le semble, sans l'acrimonie du poète athénien, je le jouai, non au théâtre, où il n'est peut-être plus possible, mais dans tous les rangs de la société française. Il me suffisait de donner ou de laisser prendre copie de mes nouveaux couplets pour les voir, en peu de jours, courir toute la France, passer la frontière, et porter même des consolations à nos malheureux proscrits, qui erraient alors sur tout le globe. Je suis peut-être, dans les temps modernes, le seul auteur qui, pour obtenir une réputation populaire, eût pu se passer de l'imprimerie. » Je note, en passant, le nom d'Aristophane ; il revient assez souvent sous la plume de Béranger, pour que l'on puisse supposer que c'est sous ce nom qu'il aimerait le mieux être loué. C'est là une preuve nouvelle à l'appui de ce qu'on a dit tant de fois sur les singulières erreurs de jugement que les auteurs commettent envers eux-mêmes. D'Aristophane à Béranger tout diffère, l'inspiration première comme le talent. C'est l'idée aristocratique qui inspire Aristophane, le plus spirituel des réactionnaires de tous les temps, et son talent de longue haleine n'a rien de commun avec les petits chefs-d'œuvre du chansonnier français, Béranger est lui-même : cela vaut mieux pour lui d'abord, et pour la poésie française, qu'il a dotée d'un genre nouveau.

C'est vers 1817 que Béranger, de son propre aveu, osa définitivement affranchir la chanson. Jusque-là, c'était toujours avec une sorte de timidité qu'il avait tenté d'en élever le ton. Enhardi par le succès, il osa davantage et écrivit *le Dieu des bonnes gens*. Mais il trembla fort, nous raconte-t-il, lorsqu'il se hasarda à le chanter dans une réunion d'hommes de lettres et d'hommes politiques, au nombre desquels figuraient MM. de Barante, Guizot, Siméon pères. « Un jour, M. Anglès, le préfet de police, reçut un rapport où on lui faisait savoir que j'avais chanté chez M. Bérard, son ami et le mien, quelques-unes de nos chansons anarchiques, comme on disait alors. Le préfet en rit beaucoup : il était du dîner. » Le succès de la chanson affermit Béranger dans sa résolution. « Les applaudissements qu'il obtint furent tels que, dès ce moment, sûr de pouvoir dépenser dans ce genre le peu qu'il se sentait d'idées poétiques, il renonça à tout autre, et conçut l'espoir de donner à la France une *poésie chantée*. Pour arriver à cela, il fallait continuer à se servir de nos airs de ponts-neufs, convenablement entremêler les tons, ainsi que notre langue pouvait l'exiger, s'attacher de plus en plus à dramatiser ses petits poèmes, et surtout s'astreindre au refrain, frère de la rime,

Digitized by Google

quelque prix qu'il dût en coûter; car Béranger avait souvent observé que, sans refrain, la chanson ne réussissait pas, et il tint dès lors à faire tout ce que le genre exigeait pour y obtenir davantage, et l'élever enfin à la hauteur des sentiments et des idées que la chanson lui paraissait appelée à exprimer. »

Nous avons dû raconter cette transformation d'après les renseignements curieux fournis par Béranger sur lui-même. Pour apprécier cette transformation à sa vraie valeur, il faut se souvenir que le point de départ littéraire de Béranger, c'est l'académie chantante du *Caveau*, et qu'il était reçu au Caveau qu'on ne devait point mettre de poésie dans la chanson.

Toutes les pièces qui composent l'œuvre politique de Béranger sont loin d'avoir la même portée et un mérite égal. Plusieurs de celles qui firent le plus de bruit à l'époque où elles parurent sont déjà bien près d'être oubliées et le seront infailliblement à la génération prochaine. C'est le sort inévitable, et d'ailleurs très légitime, de ces œuvres de circonstance, qui expriment, à un moment donné, le sentiment d'un parti, en l'exagérant presque toujours. Elles participent de la nature éphémère de ces sentiments : joie triomphante d'une élection heureuse, mouvement de colère contre un acte de rigueur, craintes et défiances du parti contraire. Nées d'une circonstance, elles tombent avec elle. Ces épigrammes qui semblaient si hardies, ces allusions si mordantes, ces railleries si cruelles, toute cette artillerie de vers belliqueux chargés à balle et tirés à bout portant sur l'ennemi d'alors, tout cela nous fait l'effet d'une petite guerre anté-diluvienne. Qui s'intéresse maintenant au *Juge de Charenton*, à *Monsieur Judas*, à l'*Ermite et ses saints*, aux *Capucins*, ou bien encore à toutes ces chansons contre les jésuites et contre les papes, qui faisaient le bonheur des libéraux d'alors? Ce n'est plus que par une vieille habitude que certaines gens font semblant aujourd'hui de craindre les envahissements du *parti-prêtre*. Les terreurs viennent d'un autre côté, et l'intérêt accidentel de ces chansons ayant disparu, il ne reste que des diatribes assez plates et des refrains chers aux commis-voyageurs et aux beaux esprits d'estaminet en révolte contre leur curé.

Une œuvre ne mérite de durer qu'à la condition de se fonder sur une idée élevée ou sur un intérêt sérieux. Aussi faisons-nous bon marché de toutes ces chansons qui ne se rattachent qu'aux luttes transitoires des partis sous la Restauration. Elles ont produit leur effet, elles ont fait leur temps. Elles ont vécu d'un accès de colère, elles sont mortes quand l'accès de colère est tombé, et les fanatiques maladroits qui s'attachent toujours à la gloire d'un homme sont les seuls à vouloir éterniser ce qui n'a plus de raison d'être. Mais ce

Digitized by Google

qui aura toujours raison d'être en France, c'est la cause de 89, c'est la cause de la patrie, c'est la cause de la liberté et celle de la France, mise à la portée du peuple. Là est la gloire pure, solide et vraie de Béranger. « J'ai utilisé ma vie de poète, s'écrie-t-il fièrement, et c'est là ma consolation. Il fallait un homme qui parlât au peuple le langage qu'il entend et qu'il aime, et qui se créât des imitateurs pour varier et multiplier les versions du même texte. J'ai été cet homme. La liberté et la patrie, dira-t-on, se fussent bien passées de vos refrains. La liberté et la patrie ne sont pas d'aussi grandes dames qu'on le suppose : elles ne dédaignent le concours de rien de ce qui est populaire..... Qu'on essaie donc de faire de la poésie pour le peuple, mais pour y parvenir, il faut l'étudier. Quand par hasard nous travaillons pour nous en faire applaudir, nous le traitons comme font ces rois qui, dans leurs jours de munificence, lui jettent des cervelas à la tête et le noient dans du vin frelaté. Il n'est pas sensible, dites-vous, aux recherches de l'esprit, aux délicatesses du goût ; soit ! mais par là même il oblige les auteurs à concevoir plus fortement, plus grandement pour captiver son attention. Appropriez donc à sa forte nature et vos sujets et leurs développements ; ce ne sont ni des idées abstraites ni des types qu'il vous demande : montrez-lui à nu le cœur humain. Habituez-vous à résumer vos idées en de petites compositions variées et plus ou moins dramatiques, compositions que saisit l'instinct du vulgaire, lors même que les détails les plus heureux lui échappent. C'est là, selon moi, mettre de la poésie en *dessous*. »

Nous avons cité tout entier ce passage, parce qu'il contient et résume toute la poétique de ce genre nouveau, si heureusement adapté à l'époque et à la nation. C'est là l'esprit même de cette *poésie chantée* qui devait voyager si vite et si loin. Ailleurs, dans la même veine d'idées, Béranger définit admirablement ses chansons en disant que ce sont des idées nationales mises à cheval sur de vieux airs. Elles chevauchèrent à travers l'Europe, ces fières conquérantes, portant partout la gloire et le nom de la France. Avons-nous besoin de rappeler ces strophes généreuses qui chantent dans toutes nos mémoires, *les Deux Grenadiers*, *le Vieux Caporal*, *le Vieux Drapeau*, *le Violon brisé*, *les Souvenirs du Peuple* surtout, et tous ces fragments d'épopée où respire vraiment l'âme populaire dans ses plus nobles émotions et ses plus glorieux souvenirs ?

Au même rang que ces inspirations ardentes du patriotisme, viennent se placer ces petits poèmes exquis dans lesquels Béranger a traduit tantôt une fantaisie rêveuse, tantôt un sentiment philosophique ou une capricieuse boutade contre les idées et les mœurs du temps : « Grand nombre de mes chansons, dit-il, ne sont que des

Digitized by Google

inspirations de sentiments intimes ou des caprices d'un esprit vagabond ; ce sont là mes filles chéries. » Ses *filles chéries* croissent et se multiplient à mesure qu'il avance en âge. Si ce n'était pas trop forcer les choses et exagérer une idée juste, on pourrait dire que les trois âges de la vie du poète sont marqués par la prédominance d'un genre ; sa jeunesse abonde en chansons épicuriennes, son âge mûr exhale sa mâle éloquence en strophes politiques ; sa vieillesse calme et sereine se prend à rêver et se laisse envahir par une douce mélancolie, non sans un mélange d'ironie aimable.

Ce progrès de la rêverie et du sentiment intime se marque surtout dans les *Dernières chansons*, et mérite que nous insistions un peu sur ce point délicat qui n'a pas encore été indiqué.

Les *Dernières chansons* ont porté sensiblement le coup des rancunes et des réactions politiques. La critique des partis ne leur a pas été favorable. Elle a été sévère, ou, ce qui est pis encore, silencieuse. Il y a là une cruelle injustice que nous voudrions réparer, sans parti pris pourtant d'admettre et d'admirer tout également. Il y a une part à faire pour la critique ; nous la ferons librement.

Béranger reprend, dans ce recueil posthume, le thème éclatant de ses plus belles odes, le souvenir de Napoléon. Mais il le reprend d'une façon nouvelle, d'une façon plus légendaire, si je puis dire. Dans ses chansons précédentes, le poète avait célébré avec enthousiasme une gloire contemporaine. Dans ses derniers chants, l'apothéose est accomplie, le héros se confond avec le demi-dieu, l'enthousiasme devient une sorte de religion. Voyez *le Baptême* et comment éclatent dans ces vers, écrits avec piété, les pressentiments mystérieux d'une destinée plus qu'humaine. Voyez surtout *l'Egyptienne*. La scène est belle et simple. Napoléon enfant rencontre dans la campagne une vieille Egyptienne qui lui prédit les miracles de sa fortune. Le refrain produit un grand effet :

« J'ai vu ta main, ô noble enfant! crois-moi,
Quand je te dis : Tu seras plus qu'un roi. »

L'*Aigle et l'Etoile*, c'est toute la destinée de l'empereur, depuis l'île d'Elbe, résumée en quelques strophes d'un beau et rapide mouvement :

« L'aigle fend l'air. Le peuple, qui l'appelle,
Le voit de loin : Français, séchons nos pleurs.
C'est lui, c'est lui ! que son étoile est belle !
Il nous revient quand renaissent les fleurs.
Aigle du ciel, tu vas sécher nos pleurs. »

Cependant les rois dansent à Vienne. C'est pendant un bal qu'ils apprennent le retour de Napoléon.

Digitized by Google

« Mais sur leur front éclate la nouvelle :
Il revient! Dieu! Pâlissent tous les rois.
En vain l'orchestre au plaisir les appelle,
Sur les divans ils retombent sans voix.
Dieu, que ce bal a vu pâlir de rois ! »

L'aigle a ressaisi son aire. Mais hélas! le tonnerre a gronde, l'étoile s'éclipse :

« Cent jours passés, un Anglais sous sa voile
Voit tout sanglant tomber l'aigle abattu.
Le doigt de Dieu vient d'éteindre l'étoile;
N'espère enfin, peuple, qu'en ta vertu.
L'étoile meurt, l'aigle tombe abattu. »

Sainte-Hélène procède d'une conception grandiose. C'est un dialogue entre un démon, gardien de ce cratère perdu dans l'immensité de l'Océan, et un ange qui vient éteindre le volcan et y préparer un tombeau. Pour quel colosse éteint-on le cratère? La haine du monde est donc bien grande pour que Dieu lui cache ainsi un tombeau! Est-ce Alexandre qui va reposer ici? Est-ce César? Est-ce le Christ?

« Démon, écoute. Avant deux mille années,
Un conquérant, empereur des Gaulois,
Terminera d'immenses destinées
Sur cet écueil, à la honte des rois.
Cet homme ainsi, purifiant sa gloire,
Pour l'avenir redevient un flambeau,
Sur l'infortune achève sa victoire,
Et des rois triomphe au tombeau. »

Nous avons indiqué l'idée de quelques-unes de ces pièces, et nous en avons cité quelques vers pour justifier ce que nous avons à en dire. Nous préférons de beaucoup les parties précédentes de l'épopée napoléonienne. Dans ces derniers chants, l'idée s'élève trop et le style ne se maintient pas à ces hauteurs ; il se trouble et s'appesantit. Il y a de beaux mouvements et de grandes conceptions, mais les mouvements ne se soutiennent pas, et la grandeur même des conceptions écrase le poète vieillissant, que trahit la force et le souffle. L'inspiration épique ne sied pas aux vieillards. Ce qui leur convient, c'est l'indulgente satire des défauts et des travers du temps, c'est l'amitié grave, c'est le sourire mélancolique au passé déjà lointain, c'est la méditation du prochain avenir, c'est la rêverie essayant de soulever les voiles de l'âme et de deviner l'énigme de Dieu. Voilà où excelle Béranger dans les dernières inspirations de sa douce et aimable vieillesse. Voilà les sujets favoris de son errante fantaisie.

Après 1830, les utopies socialistes, toutes nouvelles pour lui, avaient un instant exercé quelque prestige sur son esprit et troublé son rare bon sens. Dans sa chanson, si belle de style, intitulée *les*

Digitized by Google

Fous, il avait célébré Enfantin et l'affranchissement de la femme, Fourier et le travail attrayant, Saint-Simon le prophète et son plan d'une société renouvelée :

« Plein de son œuvre commencée,
Vieux, pour elle il tendait la main,
Sûr qu'il embrassait la pensée
Qui doit sauver le genre humain. »

C'était aller bien loin. Dix ans après, revenu à la possession de son bon sens un instant enivré de ces rêves malsains et capiteux, voyez comme il se moque agréablement d'un ancien prophète saint-simonien :

« Gloire au grand Pan ! qu'il soit fétiche,
Loup, bœuf, ibis, singe, éléphant ;
Qu'il soit cet Olympe si riche
En symboles d'un monde enfant,
Qu'il soit..... vois, ô mon maître !
Les fêtes qui vont avoir lieu,
De ton Dieu que de dieux vont naître !
Puisqu'il est tout, tout sera Dieu. »

Le prêtre, le philosophe, le poète réclament contre cette grande démence. Il faut entendre surtout l'éloquente réclamation du poète :

« Eh quoi ! l'âme à notre mort,
Sans mémoire, de gîte en gîte,
Entre au hasard, pleure et puis sort !
Prostituée et vagabonde,
Quoi ! cette âme, esclave ici bas,
N'a point de ciel où fuir un monde
Qu'elle sent crouler sous ses pas ! »

Presque toute la pièce est écrite dans cette grande et large manière. Une autre chanson, *le Dieu Jean*, reprend la même idée, mais sous une forme plus familière et plus vive. C'est l'histoire d'un de ces petits prophètes qui fourmillent dans notre siècle et qui s'improvisent dieux de leur autorité privée. Il faut suivre Jean, le dieu nouveau, dans ses étranges pérégrinations où le vers leste de Béranger peut seul l'accompagner. Mais voyez ce refrain si plaisant :

« Ah ! bon Dieu ! quel Dieu !
Quel pauvre Dieu, bon Dieu !
Quel pauvre Dieu, quel pauvre Dieu,
Né dans un mauvais lieu. »

La république de 48 n'échappe pas elle-même à ses innocentes épigrammes ; la république qui avait tant choyé le malicieux vieillard :

« Terreur des nuits, trouble des jours,
Tambours, tambours, tambours, tambours,
M'étourdirez-vous donc toujours,
Tambours, tambours, maudits tambours. »

Digitized by Google

Sa critique souriante n'épargne pas plus les ridicules littéraires que les travers politiques ou les utopies. Ce qui le frappait le plus dans la littérature contemporaine, c'était cet effort gigantesque pour exprimer les choses les plus simples par des mots grandioses :

« Notre muse dévergondée
Refaisant le monde à l'envers,
Sous sa forme écrase l'idée,
De pluriels boursouffle ses vers.
Admirez ses monstres féroces,
Ses Vésuves, ses Océans ;
Ses héros, qui sont des colosses,
Ses gloires, qui sont des néants.
....
Qu'au bon sens la critique unie,
Des écrivains réglant l'essor,
Ne souffre plus que le génie
Se déguise en tambour-major. »

Le Rêve de nos jeunes filles est une piquante satire de l'idolâtrie du veau d'or, le Dieu du siècle. Il nous décrit, en des vers d'une gracieuse mollesse, le sommeil d'une jeune fille, endormie sur les coussins de son boudoir à l'heure où

« Le petit oiseau sur la branche
Laisse mourir son chant d'amour ;
Où midi voit le lis qui penche
S'alanguir sous les feux du jour. »

La bouche de la jeune dormeuse garde encore de sa dernière pensée un sourire. Un doux regard s'échappe de sa paupière demi-close. Peut-être elle s'affole en rêve d'un beau page ; sans doute Pétrarque a chanté aux pieds de cette Laure ; peut-être elle s'envole au ciel..... Ah ! dit-elle en s'éveillant : J'épousais un vieux mari et j'étais riche ! — La même pensée revient sous une autre forme dans *la Maîtresse du Roi*. Une jeune fille voit passer dans son luxe insolent une divine créature : ce n'est pas la reine pourtant. Honte à elle ! dit la mère.

« Ah ! je voudrais, dit la fille à part soi,
Devenir maîtresse d'un roi. »

Béranger excelle dans ces petites compositions légèrement satiriques. Il faudrait citer tout entière *l'Histoire d'une Idée*..... Rappelons-en seulement quelques traits :

« Idée, idée ! éveille-toi.
Vite, éveille-toi, Dieu t'appelle.
.....
De l'Institut les souverains
Disent : Sachez, petite fille

Digitized by Google

Que nous ne servons de parrains
Qu'aux enfants de notre famille.
Un philosophe crie : Eh quoi !
Quelqu'un a cru, cervelle folle,
D'une idée accoucher sans moi !
Il n'en sort que de mon école. »

Mais rien ne vaut le refrain. C'est un chœur de bourgeois qui, entre chaque couplet, vient sur la scène et chante :

« Une idée a frappé chez nous.
Fermons notre porte aux verroux. »

Nous aimerions, si le temps nous le permettait, à nous arrêter sur quelques pièces inspirées par une touchante philosophie, comme *l'Apôtre*, *la Dernière Fée*, *la Fille du Diable*. Il vaut mieux, pour finir, entrer dans cet aimable entretien que Béranger offre à son lecteur, où il exprime, dans une série de pièces charmantes, ses regrets et ses rêves, sa mélancolie égayée par une douce espérance. C'est la partie vraiment intime et personnelle des dernières œuvres, où le bon vieillard a laissé chanter son âme. Que de vers ravissants dans toutes ces chansons : *les Bois*, *les Défauts*, *mon Carnaval*, *mon Ombre*, *ma Canne*, *mes Fleurs*, *le Septuagénaire*, *l'Adieu !*

Elle avait donc un cœur d'airain, la critique qui a résisté à un charme si sympathique. Que citer parmi tant de couplets gracieux, d'un rhythme si facile, d'une émotion si vraie? Sera-ce la jolie chanson des *Défauts ?*

« Hélas ! mes vertus me désolent ;
Mais l'âge, qui les fait fleurir,
M'ôte la force de courir
Après mes défauts qui s'envolent.
Vous qui sur nous veillez d'en haut,
Rendez-moi quelque bon défaut. »

Ou bien quelques-unes des strophes si poétiques à *ma Canne?*

« Le soleil aux champs d'aller nous fait signe ;
Chaque jour s'enfuit de fleurs couronné,
Viens, mon compagnon, humble cep de vigne,
Ami, qu'en riant le sort m'a donné.
De quel crû fameux versas-tu l'ivresse?
L'ai-je célébré dans un gai repas?
Si jadis ta sève égara mes pas,
Toi seul aujourd'hui soutiens ma vieillesse. »

Je me tiens pour assuré que si Horace nous avait laissé une épître familière *ad Baculum* où il eût exprimé quelqu'une de ces jolies idées, il n'y aurait pas assez d'éloges pour la pièce latine. Mais ce

Digitized by Google

qu'il n'eût pas trouvé, c'est le sentiment d'humanité qui a inspiré cette dernière strophe :

« A mes premiers temps j'ai vieilli fidele.
Tout un passé meurt, mourons avec lui.
Mon cep, je le lègue à l'ère nouvelle ;
Sois pour des vaincus un dernier appui.
Oui, sachant, ami, dès que le jour tombe,
Combien de faux pas je ferais sans toi,
Pour quelque proscrit, tribun, pape ou roi,
Je veux te laisser au bord de ma tombe. »

Pourrions-nous enfin oublier complétement la prière touchante du vieillard à *ses fleurs ?*

« Modestes fleurs, empressez-vous d'éclore :
Déjà bien vieux, j'ai hâte de vous voir.
De votre éclat, vite, égayez l'aurore ;
De vos parfums, vite, embaumez le soir.
..... Fleurir demain serait trop tard peut-être :
Pour les vieillards tout flot cache un écueil.
Ce beau soleil qui vous invite à naître,
Peut, dès demain, briller sur mon cercueil. »

Si la plus pure poésie du XIXe siècle n'est pas là, je le demande sincèrement, où donc est-elle ?

En même temps se développe de plus en plus en lui le sens mystérieux de l'âme et de Dieu. L'invisible captive bat à coups d'ailes pressés les murs de sa prison, qui déjà ne lui oppose plus qu'une barrière chancelante ; enfin, la prison s'écroule, l'âme s'envole. Dieu la préserve de nouveaux fers ! Et par un retour des plus gracieux sur le passé, le poète ajoute à sa prière : Faites, mon Dieu, qu'elle conserve le souvenir de sa prison ! Toute la pièce de *la Prisonnière* semble être un fragment de Platon. Quand il plaît à Béranger, il saisit avec un bonheur inouï cette note du platonisme, qui est le spiritualisme poétisé. Rappelez-vous, dans les anciennes poésies, *la Métempsycose.*

De toutes les *Dernières chansons*, celle peut-être où Béranger atteint aux plus grandes idées, d'un essor naturel et aisé, c'est *l'Ascension*, où il suppose qu'il s'élève en rêve au ciel étoilé, d'où il aperçoit un globe nain, atome dans l'immensité ; c'est la terre. Et voici en quelles strophes inspirées s'épanche sa rêverie :

« Quoi ! notre gloire impérissable,
Nous la bâtissons là-dessus !
Mais qu'importe ce peu de sable
Où s'entassent nos vœux déçus ?
Qu'importe en quelle étroite bière
Nos os tomberont de sommeil ;
Aux mains de Dieu, grain de poussière,

Digitized by Google

L'homme pèse plus qu'un soleil.
.....
Espère enfin, mon âme, espère;
Du doute brise le réseau.
Non, ce globe n'est pas ton père;
Le nid n'a pas créé l'oiseau.
J'en juge à l'effort de ton aile,
Qui s'en va les cieux dépassant,
Pour t'engendrer, noble immortelle,
Il n'est que Dieu d'assez puissant. »

Qui donc a dit que les *Dernières chansons* portent presque à chaque page la marque d'une imagination sénile et fatiguée? En voilà d'assez belles preuves, en vérité. Distinguons pourtant pour être justes nous-même. Non, le talent n'a pas baissé dans tout ce qui relève du sentiment intime. Peut-être même Béranger a-t-il trouvé dans l'inspiration saine de la vieillesse, une note plus attendrie, plus humaine encore. Le talent a baissé dans les œuvres qui relèvent de l'imagination et de l'art. Là, n'étant plus soutenue par l'émotion directe et personnelle, la poésie se trouble par endroits et s'obscurcit. Mais voyez-la s'animer et s'épanouir dès qu'elle rencontre un de ces sujets où vibre l'âme même du poète; comme le bon Homère, Béranger vieilli sommeille parfois; mais chez lui comme chez Homère (toute proportion gardée), quels puissants réveils, que de rajeunissements inattendus! C'est la marque et le secret des grands artistes d'avoir ainsi, même dans le crépuscule de leur génie, de ces lumineuses échappées qui éclairent encore l'horizon.

E. Caro.

Digitized by Google

LE MANDARIN

I

Quelques-unes des personnes qui jetteront les yeux sur ce récit ont peut-être rencontré pendant l'hiver de 1854, mon ami Henri d'Orgebret, lieutenant dans les chasseurs d'Afrique, qui fut assez remarqué à cette époque dans les salons parisiens. Il est vrai que la discrétion m'oblige à ne pas le désigner ici par son véritable nom; mais voici à peu près son signalement. Il était grand, bien fait de sa personne, extrêmement brun, ayant les traits du visage suffisamment réguliers; et ce qui le fera reconnaître tout d'abord, cest qu'il avait reçu en Afrique un coup de sabre dont la marque était gravée sur son front. Sans être assez profonde pour le défigurer, cette cicatrice augmentait encore un certain air de rudesse militaire que la vie des camps avait donné à son visage, et dont je crois, pour le dire en passant, qu'il était un peu fier. Mais quand on l'approchait, on aimait à considérer ses yeux. Ils étaient on ne peut plus doux, et formaient un étrange contraste avec le reste de ses traits.

C'était dans son regard que se trahissait sa véritable nature; car sous ces dehors un peu rudes, Henri cachait le meilleur cœur du monde; cacher est le mot. Ses excellentes qualités ne se révélaient guère qu'à ses amis les plus intimes; pour les autres, elles disparaissaient sous cette rondeur martiale et brusque dont tout militaire s'enveloppe comme de son uniforme. Il n'était pas grand parleur, surtout avec les femmes. Il ne voyait un peu le monde que depuis qu'il habitait Paris; jusque-là, il avait vécu dans quelques garnisons de province ou dans les villes d'Afrique, et il en avait rapporté de singulières idées sur les femmes et sur l'amour. Pour tout dire en

Digitized by Google

un mot, il était affligé, et ne s'en alarmait guère, de ce scepticisme parfait en matière de sentiment, qui est si commun parmi les jeunes gens d'aujourd'hui. Il avait des vertus, et ne croyait pas à la vertu; il semblait fait pour aimer, et ne pensait pas que l'amour se trouvât ailleurs que dans les romans. Il faut dire que, mûr de bonne heure, et n'ayant jamais fréquenté familièrement pendant les premières années de sa jeunesse, que ses maîtresses ou celles de ses amis, Henri n'avait pas rencontré l'occasion d'éprouver un sentiment sérieux. C'est peut-être un des malheurs de notre temps, que l'éducation des hommes, en ce qui regarde l'amour, soit faite presque toujours par des femmes dont l'intérêt est de rester étrangères à la passion, et dont le cœur est uniquement gouverné par le caprice ou par la convoitise. A vingt ans, Henri considérait l'amour comme un danger; à vingt-sept ans, il ne croyait plus même au péril, n'ayant, disait-il, jamais rencontré l'ennemi sur son chemin. Il m'a pourtant avoué, tout en souriant, qu'il croyait avoir inspiré quelques passions, mais sans pouvoir en ressentir aucune, si ce n'est pour l'épée qu'il portait au côté. C'était sa véritable maîtresse. Il traitait l'amour de chimère, d'enfantillage propre tout au plus à repaître l'imagination de ces jeunes désœuvrés qui ne prennent pas la vie au sérieux. Pour lui, homme d'action, comme il disait avec un certain orgueil, il avait des distractions plus fortes, des plaisirs plus virils, et, de la meilleure foi du monde, il croyait que l'amour l'eût empêché de vivre. Le seul mot d'amour platonique, prononcé quelquefois dans nos réunions de garçons, lui donnait sur les nerfs. Dire à une femme : « Je vous aime ! » cela lui semblait ridicule ; « Je t'adore ! » était à ses yeux le comble de la niaiserie. Je vous laisse à penser ce qu'il éprouvait, lorsqu'il lisait les romans passionnés qui charmaient, il y a vingt-cinq ans, le cœur alors naïf des grisettes. Il n'allait jamais jusqu'au bout.

Je lui reprochais quelquefois l'excès où il tombait à cet égard. « Tu y seras pris, lui disais-je en riant ; tu n'as pas encore atteint, comme tu le crois, l'âge invulnérable, et un jour viendra où tu adoreras ce que tu brûles aujourd'hui.

— Tu ne sais ce que tu dis, me répondit-il un jour que je lui adressais ces paroles. Dans trois mois, au contraire, je serai mieux à l'abri que jamais, car je serai marié.

— Et c'est là ce qui te rassure? Mais, mon cher, quelque monstrueux que cela te paraisse, on a vu des maris amoureux de leurs femmes.

— Sans doute; cela dépend des tempéraments.

— Tu as beau dire, j'espère, puisque tu vas te marier, que tu

Digitized by Google

seras, au moins pendant la lune de miel, aussi bête que les autres. C'est encore là ce que je puis te souhaiter de meilleur.

— Bah! me dit-il, tu ne connais pas celle que je dois épouser; car ne va pas t'imaginer que je prenne la première venue. Il y a quinze ans que je l'attends. Elle a grandi pendant ce temps-là sous l'aile de ma mère, à qui je m'en rapporte comme à moi-même, et je suis bien sûr de ne pas avoir une femme à sentiments, comme il s'en trouve, m'a-t-on dit, quelques-unes dans le monde, et comme j'en ai rencontré beaucoup..... dans le pays des romans. Tu la verras; c'est ma petite cousine Charlotte, une jeune fille fort simple, ou plutôt, c'est encore une enfant; je ne sais si elle a même oublié sa dernière poupée. Ma mère en a fait pourtant une petite personne assez sérieuse; mais je veux que tu en juges par toi-même; tiens-toi donc prêt à m'accompagner en Poitou dans deux mois d'ici, car je t'ai réservé l'honneur d'être un de mes témoins. »

Cette union dont me parlait Henri, avait été en effet projetée depuis longtemps par les parents, pour réunir deux fortunes considérables, et assurer par là à la maison d'Orgebret une brillante position dans le monde aristocratique. M. d'Orgebret le père, et madame d'Arcé, sa sœur, lorsqu'ils avaient formé ce projet, qui souriait à leur amour-propre nobiliaire, n'avaient pas songé à autre chose; mais tous deux moururent bientôt après, et madame d'Orgebret resta seule avec les enfants, chargée par deux mourants de faire exécuter une convention qu'elle n'avait point faite, et que sa conscience n'approuvait même pas entièrement.

Madame d'Orgebret était une femme excellente et d'un dévouement sans bornes, aimant peu le monde, connaissant peu la vie, d'un caractère froid et tranquille. Sa nièce ne paraissait pas devoir lui ressembler. A dix ans, c'était une petite fille extrêmement délicate et nerveuse, aussi impressionnable au moral qu'au physique. Ainsi, aucun changement ne se produisait dans la température sans avoir été d'avance annoncé par l'humeur ou par la santé de Charlotte. Elle était maussade, emportée, lorsque le temps devait se mettre à l'orage. Si le ciel se chargeait de neige, Charlotte était malade, et les couleurs ne reparaissaient pas sur son visage avant que l'atmosphère n'eût retrouvé sa sérénité. Les moindrea incidents de la vie ordinaire agissaient sur son âme avec une incroyable puissance: aussi la voyait-on passer rapidement d'une douleur extrême à une extrême joie, et, tandis que chez beaucoup d'autres les impressions sont d'autant plus légères qu'elles sont plus mobiles, la petite Charlotte, qui éprouvait en un jour mille sentiments divers, sentait toujours profondément.

Ces dispositions ne laissaient pas d'inquiéter beaucoup madame

Digitized by Google

d'Orgebret, qui, en mère prévoyante qu'elle était, craignait par-dessus tout de donner à son fils une femme romanesque. Elle s'étudia donc avec autant de persévérance que de douceur à faire disparaître peu à peu cette sensibilité si vive et le penchant à la rêverie qui en était la suite ; et, lorsque sa nièce eut atteint dix-sept ans, elle put croire qu'elle avait réussi, et se trouva fière de son œuvre. Elle oubliait que le naturel ne perd jamais ses droits, et que, chassé par la porte, il trouve toujours, pour rentrer, quelque fenêtre ouverte.

Henri revenait d'Afrique à cette époque, et il lui fut permis d'aller passer quelques semaines chez sa mère. Les traits du visage de Charlotte n'avaient pas sensiblement changé depuis l'enfance; aussi la reconnut-il facilement et n'éprouva-t-il pas, en la voyant, cette surprise émue que cause, en pareil cas, le contraste ordinaire entre l'enfant dont on se souvient et la femme que l'on a sous les yeux. Il l'appela, comme autrefois, sa petite Charlotte, et l'embrassa d'aussi bon cœur que lorsqu'elle avait dix ans ; il remarqua cependant avec plaisir que sa future femme était jolie, qu'elle avait un bon caractère, quoiqu'un peu changeant, et des principes de morale arrêtés, ce qu'il considérait comme une rareté chez les femmes. Il eut avec sa mère un entretien au sujet de son mariage, et lui exprima le désir d'attendre, pour épouser sa cousine, qu'il fût nommé capitaine. Par amour-propre de soldat, il voulait obtenir ce grade avant de donner sa démission, comptant bien quitter le service aussitôt qu'il serait marié. On parla de ces dispositions à Charlotte, qui se fit quelque violence pour répondre que tout ce que l'on ferait serait bien fait. En réalité, elle était un peu plus impatiente qu'elle ne le disait d'épouser son cousin, pour lequel sa jeune âme avait nourri, loin de lui, une tendresse secrète et contenue, qui ne demandait qu'à s'épanouir en amour.

Maintenant, ce qui arriva, on le devine bien. Avant que d'Orgebret fût devenu capitaine, la guerre était déclarée à la Russie, et sa démission était devenue impossible. Il se maria cependant au mois de juin 1854: puis il amena sa femme et sa mère à Paris, où le 4e hussards, son nouveau régiment, tenait garnison, et s'installa avec elles dans un appartement de la rue de Varennes qu'il avait fait décorer pour les recevoir.

Dès les premiers jours de leur mariage, admis fréquemment dans l'intimité d'Henri et de Charlotte, je reconnus avec une véritable douleur que j'avais été mauvais prophète. On sait ce que c'est que les jeunes mariés. Avec cette confiance expansive de l'amour naissant, Charlotte ne se faisait aucun scrupule d'embrasser son mari devant moi et de lui prodiguer mille caresses. Il les recevait comme

Digitized by Google

celles d'un enfant, avec une douceur uniforme, et les lui rendait à peine. Lorsqu'elle se suspendait à son cou et semblait lui dire : « Je t'aime ! » en plongeant son regard dans ses yeux, il détournait la tête, comme embarrassé par ce regard brûlant, et ne répondait à ses paroles que par un sourire où je ne sais quel air de contrainte se mêlait à la bonté. Il était toujours le même : le mariage ne l'avait point changé. L'insensé avait dans le cœur de sa femme un trésor dont il ignorait l'usage. Le caractère de Charlotte offrait un mélange de naïveté et d'exaltation qui eût été délicieux pour un mari capable d'en apprécier le charme ; mais l'éducation sévère qu'elle avait reçue l'avait rendue fort timide, et d'ailleurs les manières d'Henri, comme sa physionomie, étaient souvent dépourvues de cette grâce familière qui attire et ouvre les cœurs : de là une sorte de gêne qui refoulait sans cesse dans l'âme de Charlotte une tendresse toujours sur le point d'éclater. Tout ce qu'elle osait témoigner à son mari, c'était une admiration passionnée, quelque peu romanesque, mêlée d'un certain respect, souvenir de ses impressions d'enfance. En un mot, il y avait là une glace à rompre. Ce n'est pas toutefois qu'Henri n'aimât point sa femme ; seulement, il l'aimait à sa manière. Il supportait ses inégalités d'humeur avec une patience inaltérable. Il était rare qu'elle se permît des fantaisies, des caprices ; mais, si cela arrivait, ses désirs n'étaient pas plutôt exprimés qu'accomplis. Il la traitait enfin comme une enfant dont on aime la gentillesse et la grâce ; mais, quoi qu'il fît pour elle, toujours quelque chose y manquait dont il ne se doutait pas. Elle me parut l'avoir compris à merveille un jour qu'en parlant de lui, elle me dit le cœur un peu gros : « Qu'il est bon ! il n'aurait pas plus de tendresse pour moi si j'étais sa fille. » Je regrettai presque, en ce moment, qu'Henri ne fût pas là pour entendre cette parole, qui produisit sur moi je ne sais quelle impression pénible, et qui aurait peut-être jeté quelque lumière dans son âme.

Le lendemain de ce jour, Henri vint me trouver chez moi à neuf heures du matin. C'était la première fois, depuis son mariage, que je le voyais paraître sitôt.

« Lève-toi, mon ami, me dit-il en entrant, il fait un temps superbe ; nous allons, quoiqu'il soit bien matin, fumer un cigare sur le boulevard, et là je te ferai part de ce qui m'amène.

— Dis-le-moi plutôt tout de suite, lui répondis-je ; il s'agit d'une chose qui t'intéresse, tu sais bien que je n'aurai pas la patience d'attendre.

— Eh bien ! mon cher, voici ce que c'est, reprit-il avec le plus grand calme. Dans cinq jours, il faut que je sois à Marseille, où je m'embarquerai avec ma compagnie pour la Crimée. »

Digitized by Google

Sans savoir pourquoi, je sentis un frisson courir dans tout mon corps.

« Et..... tu es content? dis-je.

— Pardieu! puisque j'ai tant fait que de rester au service..... »

Je l'interrompis pour lui dire :

« Mais, ta femme.....

— Ah! oui, ma femme, voilà précisément ce qui gâte mon affaire. D'abord je suis désolé de la quitter; toi qui la connais, dit-il avec la fierté des jeunes mariés, je puis bien dire devant toi qu'elle est charmante; le caractère de cette enfant me ravit; elle est si gaie, si gentille!..... En vérité, mon ami, je m'étais bien vite habitué à cette vie nouvelle, et je ne te cache pas que ma femme me manquera là-bas. Mais cette pauvre petite sera mieux ici. Je la recommande à ma mère, à toi, mon ami; remplacez-moi tout à fait auprès d'elle; qu'elle ne s'aperçoive pas, s'il se peut, de mon absence. C'est une enfant qu'il faut gâter pour la rendre heureuse; aussi tu as pu voir que je ne lui refuse rien; il y aurait conscience à lui faire la moindre peine. J'aurai soin d'ailleurs de lui écrire aussi souvent que j'en aurai l'occasion..... »

Après un silence, il reprit :

« Sans doute, tu as raison, il m'est très pénible de me séparer de ma femme; d'autant plus, et j'y ai souvent pensé tous ces jours-ci, car depuis quelque temps j'avais prévu ce qui arrive, d'autant plus que..... Tiens, le mois dernier, j'ai été très heureux pendant quatre jours, pas davantage. J'ai cru que ma femme était grosse. Te figures-tu ce bonheur? Un petit enfant! moi qui adore les marmots!.... Mais bah! à quoi bon penser à tout cela? Il faut partir dans deux jours pour un an, deux ans peut-être, et d'ici là..... qui sait?....

— Eh bien! lui dis-je, dans deux ans tu nous reviendras lieutenant-colonel et commandeur de l'ordre; ta démission en aura meilleure grâce.

— A propos, m'accompagnes-tu jusqu'à Marseille?

— Parbleu! jusqu'à Kamiesch, si tu veux. Est-ce que je ne suis pas tout à ton service, et d'ailleurs fort désireux de voir du pays?

— Non, dit-il, c'est assez que tu viennes jusqu'à Marseille. Tu ramèneras ma mère et ma femme, qui veulent absolument me mettre sur le vaisseau. »

Quelques jours après, nous étions en route. Tout le temps du voyage, Henri le consacra à consoler sa femme et sa mère, qui fondaient en larmes dès qu'il leur adressait la parole. Je crus pouvoir les distraire un peu au moyen de toutes les anecdotes que j'avais recueillies, depuis le commencement de la campagne, sur la Crimée et sur les combattants. Comme je parlais d'un officier qui avait

Digitized by Google

envoyé à sa femme une violette de Crimée que celle-ci portait depuis ce temps dans le chaton de sa bague, Charlotte s'écria :

« Oh! la bonne idée! Henri envoie-moi quelque chose aussi. Tiens, promets-moi le premier objet que tu auras pris à l'ennemi. Veux-tu? Ce sera en même temps un souvenir de toi et un monument de ton courage.

— Veux-tu te taire, vilaine enfant! dit madame d'Orgebret; quel plaisir prends-tu donc à penser qu'il va se battre? »

Malgré ce cri de tendresse maternelle, il fut convenu qu'Henri enverrait à sa femme le premier trophée que les chances de la guerre feraient tomber entre ses mains.

Le matin du jour où il devait s'embarquer, nous eûmes ensemble un entretien particulier.

« Mon cher, me dit-il, je te recommande encore une fois de veiller sur ma femme, non pas sur sa vertu, je ne suis point jaloux, Dieu merci, et d'ailleurs tout me répond d'elle, mais sur son bonheur. Après trois mois de mariage, la voilà redevenue jeune fille, comme devant. J'espère bien qu'elle n'en souffrira pas trop, pourvu qu'on lui procure quelques-unes des distractions que peut comporter l'isolement où je la laisse. Tu sais ce que c'est que ces frivolités et ces mille petits riens, qui font tout le bonheur des femmes. Ma mère m'a promis que sa sollicitude pour elle égalerait la mienne. Je compte aussi beaucoup sur toi; je t'écrirai; de ton côté, tu me tiendras au courant de ce qui se passera dans ma maison, et tu me feras savoir comment Charlotte supporte mon absence. »

Je lui promis de faire de mon mieux, et quelques heures après, Charlotte et sa belle-mère, debout sur le rivage et tout en larmes, échangeaient des signes d'adieu avec mon ami, que nous apercevions encore sur le pont du bateau à vapeur.

Le lendemain, nous partîmes pour Paris, aucun de nous ne désirant rester plus longtemps dans une ville qui avait été le théâtre d'une séparation si cruelle. La mère d'Henri ne proféra pas quatre paroles jusqu'à Paris. Sa douleur muette faisait peine à voir. Charlotte, plus exaltée, et d'ailleurs plus accessible, à son âge, aux distractions qui s'offraient dans le cours du voyage, semblait supporter son malheur avec plus de fermeté. Sans doute, elle était loin d'être insensible au départ de son mari et à la pensée d'une absence qui devait être longue. Elle parlait souvent des dangers qu'il allait courir; mais sa terreur était mêlée d'un certain orgueil. Après tout, ces dangers n'étaient pas sans gloire. Je mis à profit, autant que je le pus, ce moyen qui m'était offert de distraire du moins son esprit. C'est ainsi que nous arrivâmes jusqu'à Paris.

Digitized by Google

II

Il y avait environ deux mois et demi que d'Orgebret s'était embarqué à Marseille, lorsque, pour la première fois, il écrivit de Crimée. Charlotte reçut d'abord une caisse d'assez grande dimension, qui excita vivement notre curiosité. « Quel bonheur ! s'écria-t-elle ; je suis sûre que c'est le présent d'Henri ; il m'envoie sa première part de butin ! » La caisse fut ouverte avec toutes les précautions désirables, et, après avoir écarté de ses petites mains blanches une quantité de foin beaucoup trop considérable au gré de son impatience, la jeune femme découvrit, en riant aux éclats, le plus singulier magot que la Chine ait jamais envoyé à l'Europe. C'était un mandarin en porcelaine grossière, et que je reconnus pour tel aux insignes de sa dignité. Ses petits yeux obliques, son nez écrasé, la longue queue noire qui pendait du sommet de sa tête, parfaitement rasée d'ailleurs, en faisaient le plus grotesque personnage que l'on pût contempler. Il était représenté assis, et levant en l'air ses deux bras comme pour prier. Dans cette attitude sérieuse et recueillie, le mandarin eût fait rire un agonisant. Une lettre d'Henri, trouvée au fond de la boîte, nous expliqua cet envoi bizarre. Il n'avait pas choisi, et il avait, suivant sa promesse, adressé à sa femme le premier objet laissé par l'ennemi en sa possession. Il avait mis la main sur le mandarin en dévalisant avec quelques hommes de sa compagnie, une maison de campagne dont ils avaient fait fuir les habitants. Après avoir achevé la lecture de cette lettre, Charlotte, se tournant avec une gravité comique vers le magot qui lui souriait doucement :

« Tu es cruellement laid, lui dit-elle, mon pauvre ami, et le sourire que je vois sur tes lèvres est celui d'un sot fieffé ; mais n'importe, tu seras le bienvenu, en considération de celui qui t'envoie. »

En effet, le mandarin eut les honneurs de la cheminée du grand salon, où il fut installé en regard d'un admirable vase japonais, qui fut acheté tout exprès et payé quatre cents francs.

« Efforce-toi, mon enfant, disait la lettre d'Henri, d'accoutumer tes yeux à cette sotte figure, afin d'oser quelquefois la regarder en face. Le mandarin t'entretiendra de moi ; faute d'un plus galant messager, c'est lui que j'ai chargé de réveiller en toi, s'il en était besoin, le souvenir de l'absent. »

La triste Charlotte avait pris ces paroles à la lettre. La tâche lui fut d'autant plus facile qu'elle vivait à peu près seule avec ce singu-

Digitized by Google

lier compagnon. Au moment où elle avait le plus grand besoin d'une distraction, d'une société, sa belle-mère l'abandonnait. Absorbée pendant quelque temps dans sa douleur après le départ de son fils, madame d'Orgebret n'en était sortie insensiblement que pour se livrer à de fréquents exercices de dévotion, qui lui donnaient seuls, disait-elle, le soulagement dont elle avait besoin. Ces nouvelles idées avaient fini par prendre sur elle un tel empire, qu'elle avait presque cessé d'être pour sa bru l'amie qu'elle était autrefois. En se laissant dominer tous les jours davantage par cette exaltation religieuse et par ce mysticisme ardent, auquel les femmes sont assez sujettes aux deux âges extrêmes, la jeunesse et l'âge avancé, madame d'Orgebret semblait avoir perdu peu à peu l'intelligence des choses du cœur. Charlotte ne la reconnaissait plus. « Autrefois, me disait-elle, lorsque j'avais le plus léger chagrin, ma tante en devinait souvent la cause avant moi, et c'était presque toujours d'elle que venait le remède. Maintenant, quelle différence! voilà un mois que je meurs d'ennui, et elle ne s'en aperçoit même pas!

» Par bonheur, ajoutait-elle plus gaiement, j'ai là un confident intime, un ami, qui vous remplace quand vous partez, et qui, rappelant toujours ma pensée là-bas, au camp, ne lui permet pas de s'égarer ailleurs. » Et elle me montrait le mandarin envoyé par Henri. Ce bizarre personnage, qui riait sans cesse du rire le plus niais du monde, et qui, sans cesse, tenait levées au ciel ses infatigables mains, avait je ne sais quoi de triste et de grotesque en même temps. Charlotte s'accommodait fort bien de ces deux aspects divers, suivant qu'elle était d'humeur joyeuse ou d'humeur sombre. Le mandarin riait avec elle si elle était gaie ; venait-elle à s'ennuyer, il lui paraissait prêt à pleurer avec elle.

« Etrange destinée, lui dis-je, que celle de ce magot burlesque! L'artisan chinois qui l'a fabriqué était loin de penser sans doute que l'œuvre sortie de ses mains serait importée en Europe à titre d'objet de luxe, et surtout qu'elle deviendrait l'objet d'une si touchante affection.

— Que vous raillez mal à propos! me dit-elle en riant. Si je lui ai donné cette place de faveur sur ma cheminée, et si je le conserve avec cette pieuse sollicitude, pensez-vous donc que ce soit par égard pour ses petits yeux vert d'eau, pour son sourire bête et pour ses bras toujours en oraison? Vous savez bien ce qui me le rend cher, et, vous avez beau rire, je l'aime un peu, malgré ses ridicules. Mon Dieu, qui n'a pas les siens, je vous le demande?.... Moi, par exemple, vous m'accusez parfois, n'est-ce pas, d'être un peu superstitieuse; eh bien! à force de songer à Henri en regardant le mandarin, j'ai fini par imaginer entre eux je ne sais quel lien mystérieux; en sorte

Digitized by Google

que, si le mandarin éprouvait quelque accident, je ne pourrais m'empêcher de croire qu'il est arrivé malheur à Henri. De là, des précautions dont vous ne pouvez avoir une idée. J'ai menacé de chasser à l'instant même celui de mes gens qui lui ferait éprouver le plus petit dommage..... Prenez garde! s'écria-t-elle tout à coup d'un air effrayé, ne vous approchez pas tant! Un malheur est sitôt arrivé! »

Telle était la faveur dont jouissait le mandarin un mois à peine après son entrée dans la maison. On l'avait d'ailleurs chargé d'une mission honorable et toute de confiance. C'était sur ses genoux qu'étaient déposées les lettres d'Henri pendant les deux ou trois premiers jours qui suivaient leur arrivée. C'était là que je les prenais pour les lire, après que Charlotte m'y avait autorisé : et, ce qui ne laissait pas de me choquer un peu, elle m'y autorisait toujours. Lorsque, par discrétion, je cherchais à me soustraire à cet excès de confiance : « Mon Dieu, lisez, me disait-elle, vous savez bien qu'Henri n'a pas de secrets pour vous. » Il est vrai que rien, dans les lettres d'Henri, ne méritait de m'être caché; mais je ne sais pourquoi j'aurais mieux aimé, dans leur correspondance, plus de mystère et d'intimité. C'est la joie des cœurs qui s'aiment d'avoir des secrets pour tout le reste du monde.

Un jour donc que j'étais arrivé au salon avant Charlotte, j'aperçus, sur les genoux du fidèle mandarin, au lieu d'une lettre, une carte de visite, et, sur cette carte, je lus : *Gaston du Ryer*. Je la tenais encore à la main lorsque Charlotte entra. Je ne l'aurais point questionnée, mais elle se hâta de me dire : « C'est le fils d'une ancienne amie de ma belle-mère; il est venu nous voir en revenant du Midi. Je crois bien qu'Henri le connaît un peu. »

Le nom de Gaston du Ryer ne m'était pas non plus inconnu. J'avais aperçu deux ou trois fois celui qui le portait à un cercle que je fréquentais à cette époque. C'était un jeune homme de vingt-trois ans, qui paraissait en avoir dix-huit. Vous l'eussiez pris pour un écolier, sans l'assurance de sa démarche et la prodigieuse fatuité qui était peinte sur son visage. A force de fierté et d'impertinence, il pensait dissimuler l'humiliation perpétuelle qu'il éprouvait à se contempler lui-même. Sa taille, extrêmement petite, son visage frais et arrondi, aussi imberbe que celui d'une jeune fille, le mettaient au désespoir, et il enrageait de bon cœur, à son âge, de ne pas avoir l'air d'un homme. Un jour, un personnage célèbre, auquel il avait souhaité d'être présenté, l'appela sans y songer « mon petit ami. » Le mot lui alla au cœur. Depuis ce moment, il sentit la nécessité de prévenir toute erreur de ce genre, et il ne manquait jamais une occasion de parler du dernier recueil de vers qu'il avait publié, de

Digitized by Google

l'ode qu'il avait adressée à je ne sais plus quel grand poète (dont l'indulgence est connue), de la réponse flatteuse qu'il avait reçue de lui, etc. Car ce petit homme faisait des vers que vous avez peut-être lus, et que tous ses amis, j'entends ceux qui dînaient à ses frais deux ou trois fois par semaine, vantaient partout comme excellents. Il en avait déjà fait imprimer cinq ou six mille; il payait largement ses éditeurs, et il était tout glorieux de faire un si noble usage de sa fortune. Quoiqu'il fût on ne peut plus fier de sa race, il affectait d'en faire moins de cas que de son renom littéraire, et il aimait à dire que la noblesse, en ce siècle démocratique, avait besoin de se relever par le talent et par l'étude. A qui il songeait en disant cela, vous l'entendez assez. A vrai dire, Gaston était une sorte d'exception parmi ses pareils. On ne voit plus guère aujourd'hui de ces jeunes gens nobles et riches succomber à la passion des vers, même médiocres. La poésie, parmi la jeunesse dorée, est beaucoup moins en faveur que les maîtresses du grand ton et les chevaux anglais. Quant à Gaston, il menait tout de front, faisait profession d'être à la fois dandy et poète. Dandy, il l'était; il n'y faut pas grand effort; poète, il croyait l'être, pour avoir aligné quelques milliers de rimes, et c'était de là, surtout, qu'il tirait cette insupportable vanité et une assurance superbe avec laquelle il prétendait se pousser auprès des femmes. Blasé, disait-il, sur les amours faciles, il rêvait depuis quelque temps de plus glorieux succès. Il vit Charlotte, et l'occasion lui parut belle.

Gaston, en sa qualité de méridional, avait la parole facile et abondante. La conversation de ces sortes de gens n'est pas sans avantage pour les personnes taciturnes ou ennuyées. Vous plaît-il de les écouter, c'est une distraction telle quelle; préférez-vous penser à autre chose, il n'importe, leur faconde n'a pas besoin d'auditoire. Reçu avec beaucoup d'amitié par la mère d'Henri, il demanda la permission de revenir et l'obtint. Il revint plusieurs fois, ainsi que je l'appris de Charlotte, sans que le hasard me permît de le rencontrer. D'ailleurs, je me préoccupais fort peu de ses visites, n'ayant pas encore perdu toute confiance dans la prudence et la pénétration de la belle-mère de Charlotte. En quoi j'avais le plus grand tort, comme vous allez voir. Charlotte se mourait d'ennui. Mes visites et deux lettres par mois qu'elle recevait de son mari étaient ses seules distractions; et je me disais parfois que mes visites étaient peut-être trop fréquentes pour ne pas l'ennuyer un peu, et les lettres de son mari trop rares pour la distraire assez. Un troisième moyen de combattre l'ennui ne pouvait que lui être agréable; aussi Gaston fut-il reçu volontiers. Il paya d'abord l'hospitalité qui lui était accordée en compliments fades et en flatteries banales. Charlotte avait trop

Digitized by Google

de bon sens et d'esprit pour goûter ce grossier encens, mais Gaston n'était pas homme à s'apercevoir aisément du mauvais effet qu'il produisait. D'ailleurs, outre l'appât d'un succès que sa vanité lui présentait déjà comme assuré, il était un de ces hommes vulgaires qui ne peuvent pas se trouver avec une femme sans songer à lui parler d'amour. Il fallait, en pareil cas, qu'il débitât des galanteries, en un mot, qu'il fît la cour, ou qu'il disparût dans un silence dont il se serait cru déshonoré à jamais. Beaucoup de femmes ne s'aperçoivent pas que ces prétendus hommages rendus à leur cœur sont autant d'outrages que l'on fait à leur esprit. Charlotte, il est vrai, n'était pas de ces femmes-là; mais force lui fut d'accepter son nouveau visiteur tel qu'il était, sous peine de le perdre; et le perdre, c'était rendre volontairement à la réflexion et à la solitude quelques heures qu'à grand'peine, enfin, elle avait trouvé moyen de conquérir sur l'ennui.

Pourtant, on ne joue pas impunément la comédie de l'amour. A force de faire la cour à Charlotte, d'abord par désœuvrement, puis par obstination d'amour-propre, Gaston en vint à se prendre au sérieux. Le grand air et les manières nobles qu'avait Charlotte à certains jours, d'autres fois sa gaieté libre et familière (j'ai dit qu'elle était d'humeur changeante), lui imposaient, il est vrai, une sorte de crainte et de timidité qu'il ne s'était pas connue jusque-là. Il n'osait se déclarer ouvertement, et les propos qu'il lui tenait pouvaient toujours être considérés par elle comme des compliments sans portée. Quelle apparence, en effet, dira-t-on, qu'elle pût se laisser séduire par un fat si ridicule? — Hélas! ne jurez de rien, croyez-moi. La pauvre Charlotte était bien seule et bien triste, et les lettres d'un mari qui ne savait pas, comme on dit, conjuguer le verbe *aimer*, n'étaient pour son cœur qu'un rare et chétif aliment.

Toujours est-il que Gaston ne savait comment s'y prendre. Ce fut, comme toujours, le hasard qui le mit sur la voie. Un soir, au coin de son feu, il mit la main, par aventure, sur le volume où se trouve *Emmeline*. Il relut ces pages délicieuses, et exalté par cette lecture, il se crut de bonne foi aussi amoureux que *Gilbert*. Lorsqu'il ferma le livre, il avait trouvé le moyen qu'il cherchait depuis si longtemps. Gaston se piquait pourtout d'être un garçon original et de n'emprunter rien à personne; mais il se piquait avant tout de réussir dans ce qu'il avait entrepris; d'ailleurs, son imagination, cette fois, se trouvait en défaut, et il était de ces gens-là qui pensent qu'en amour tout est justifié par le succès.

Je trouvai Charlotte un jour troublée et inquiète. Le matin, en dérangeant quelque objet sur sa cheminée, elle avait heurté par mégarde le mandarin, qui était tombé sur ses bras, passant de l'at-

Digitized by Google

titude de la prière à celle de l'adoration la plus humble, comme les mandarins ses confrères, en présence du Dieu Tao-Tsé. Protégé sans doute par cette divinité toute-puissante, le mandarin ne s'était fait aucun mal ; mais cet accident n'en avait pas moins vivement ému Charlotte.

« Je suis sûre, me dit-elle, qu'Henri doit courir aujourd'hui quelque danger, et j'ai peur. »

J'essayai en vain de la rassurer.

« Je connais, me disait-elle, son âme héroïque ; il est si généreux et si brave ! s'il y a quelque péril à affronter, il y sera des premiers. Quel tourment de songer qu'il faut encore quinze jours pour que j'entende parler de lui ! »

La dernière lettre d'Henri avait été reçue la veille.

« Le capitaine d'une compagnie, reprit Charlotte, court-il beaucoup de risques dans une bataille ?

— Non, lui dis-je ; d'ailleurs que craignez-vous, puisque votre Chinois s'est relevé tout entier de sa chute ? Il est possible qu'Henri soit exposé à quelque danger ; mais l'événement qui vous effraye devrait au contraire vous tranquilliser. »

Peu satisfait moi-même de la force de cet argument, que j'avais pourtant lancé avec une superbe assurance, j'eus recours, pour détourner la conversation, à une revue que j'aperçus sur la table du salon. Ce recueil avait été apporté le matin, et était encore sous bande, Charlotte, dans son trouble, n'ayant pas eu le loisir d'y jeter les yeux. Je le pris, le décachetai, et commençai à le feuilleter. Charlotte, qui regardait machinalement en même temps que moi, m'arrêta le bras au moment où j'allais tourner un feuillet.

« Des vers ! dit-elle ; il n'y en avait pas dans le dernier numéro. Lisez-moi donc cela, s'il vous plaît.

— *Sonnet !* répondis-je, en jetant les yeux sur la page ; *c'est un sonnet.* Tiens ! il est de ce petit M. du Ryer, l'ami de votre belle-mère.

— Vraiment ? eh bien ! je ne serai pas fâchée de voir un sonnet de sa façon ; lisez.

Je lus alors ce qui suit :

Ce que je sens pour vous, j'en ai l'âme en délire ;
Ce m'est heur d'en souffrir et charme d'y penser.....
Ah ! dût contre mon cœur votre cœur s'offenser,
Ce que je sens pour vous, laissez-moi vous l'écrire !

Tous les jours loin de vous je le conte au zéphire,
Au nuage, à l'oiseau que vous voyez passer.....
Mais quand viennent vos yeux sur mes yeux se fixer,
Ce que je sens pour vous, je ne sais plus le dire.

Digitized by Google

Car votre abord est froid, votre air indifférent ;
J'ignore devant vous quelle terreur me prend :
Mon pauvre cœur muet tremble devant son maître.

Ah ! ne puis-je en vos yeux lire un accueil plus doux ?
Ce que je sens pour vous, vous le sauriez peut-être,
Si vous sentiez pour moi ce que je sens pour vous !

C'était, comme on le voit, une déclaration en forme, et peut-être trouvera-t-on qu'elle n'était point trop mal tournée. Je m'étais bien gardé de lire la suscription, qui portait : *A madame Ch. d'O.....* Je fermai bien vite le recueil. — « Montrez, » me dit Charlotte. J'hésitai, mais comprenant aussitôt que mon hésitation n'était qu'une maladresse, j'obéis. Elle regarda et rougit. Etait-ce d'indignation ou de honte ? je ne le sus pas d'abord ; mais elle ne me permit point de l'entretenir plus longtemps ; il me sembla même qu'elle redoutait ma conversation ; car, aux premiers mots que je voulus lui dire, je crus qu'elle allait tomber en défaillance. Je n'osais l'interroger sur la cause de son émotion, lorsque, prétextant un mal subit, elle se leva du canapé où elle était assise, et, d'un pas mal assuré, se dirigea vers la porte de sa chambre ; après avoir rougi, elle était devenue pâle tout à coup. Je voulus la suivre ; elle se retourna pour m'arrêter d'un geste. A cet instant je pus lire plus clairement sur son visage les sentiments qui l'agitaient ; je n'y crus voir que l'expression de la colère et le regard de la fierté blessée. Je sortis donc un peu rassuré, ce qui ne m'empêcha pas de murmurer en fermant la porte du salon :

« O sage mandarin ! tu as dit vrai ; mais le plus terrible danger n'est pas là-bas sous la mitraille ; il est ici, entre ces murs tendus de rose ! »

J'étais, ce jour-là, dans une disposition d'esprit assez maussade. Tout le monde sait qu'on a des jours de mauvaise humeur où l'on a le malheur de ne croire à rien, pas même, hélas ! à la vertu. Rentré chez moi, j'écrivis à Henri une longue lettre ; je lui racontai tout ce que j'avais vu et tout ce que j'avais supposé ; je me souviens même que j'exagérai fort une quantité de petites circonstances qui ne m'avaient pas frappé d'abord, mais qui se présentèrent alors en foule à mon esprit, et qui pouvaient prêter à mes suppositions quelque apparence de raison. Heureusement l'idée me vint, par hasard, de relire ma lettre ; en la relisant, je la trouvai si ridicule, que je la mis en pièces et en jetai au feu les débris. Ce sacrifice accompli, mes idées prirent un autre cours. « Quelle sottise allais-je faire d'alarmer ce pauvre garçon, peut-être sans motifs ? car, que sais-je, après tout ? » Puis je pensai à la douleur dans laquelle l'aurait jeté ma lettre, si j'avais donné suite à cette folle idée ;

Digitized by Google

je songeai à la distance qui le séparait de nous, et qui n'aurait pas manqué de redoubler son chagrin; enfin je me trouvai quelque peu honteux d'avoir agi si étourdiment. Je conclus de tout cela que, comme le sage d'autrefois, tout ce que je savais était que je ne savais rien, et que ce qu'il y avait de mieux à faire était d'attendre et d'observer.

III

Cependant Charlotte n'avait pas été aussi insensible que je le pensais aux assiduités de Gaston. Elle l'écouta d'abord avec une parfaite indifférence, puis avec une sorte de crainte qu'elle ne s'avouait pas à elle-même, et que surtout elle n'eût avouée à personne pour rien au monde. Gaston lui avait déplu jusque-là, et du moment qu'elle commença à le craindre, il l'ennuya moins. Expliquez-moi cela, si vous pouvez. Insensiblement elle se défia de lui de plus en plus, et en même temps elle le reçut plus souvent et plus volontiers qu'autrefois. Peut-être direz-vous qu'elle obéissait à cet instinct irréfléchi qui porte les grandes âmes au-devant du danger; je l'ignore. Il eût mieux valu sans doute qu'elle fût plus prudente, mais je tiens à constater que ce qu'elle faisait, elle n'en savait rien. Le langage de Gaston était tout nouveau pour elle, puisque son mari même ne lui avait jamais parlé ainsi; il répondait d'ailleurs à un besoin secret de son cœur, et si ce besoin se contentait en quelque sorte à son insu, voudriez-vous lui en faire un crime?

Pour vous montrer enfin avec quelle innocence elle s'approchait ainsi d'un abîme sur le bord duquel on a bien de la peine à retenir son pied, sachez qu'elle écrivait alors à Henri des lettres plus affectueuses que jamais. Comme un enfant craintif qui se presse contre sa mère à la vue d'un danger, elle cherchait, dans la tendresse de son mari, un refuge contre le péril qu'elle n'osait fuir.

Elle était dans ces dispositions lorsque survint l'incident du sonnet, qui commença de lui ouvrir les yeux. C'était de colère qu'elle avait pâli; mais la colère passée, elle envisagea enfin le danger qui la menaçait; elle le vit nettement et ne s'en dissimula pas l'importance. Il paraît que, dans le moment de sang-froid qui suivit sa première émotion, son esprit fut doué d'une lucidité terrible. Elle s'avoua qu'elle avait manqué d'énergie; elle sentit qu'elle en manquerait peut-être encore, si elle ne rencontrait pas un appui. Cet appui, elle le chercha autour d'elle et ne le trouva pas. Sa belle-mère, depuis quelque temps déjà, vivant pour ainsi dire en elle-même,

Digitized by Google

semblait fuir toute conversation intime ; elle se montrait peu, paraissait de plus en plus sérieuse et sévère ; et Charlotte, sentant qu'elle trouverait en elle un juge plutôt qu'une amie, devenait à son tour de plus en plus timide ; ce n'était donc pas à elle qu'elle irait conter ses chagrins. Quant à moi, il n'y fallait pas songer. La fierté naturelle de Charlotte s'opposait à ce qu'elle fît à personne la confidence de ce qu'elle éprouvait. Tout au plus eût-elle osé l'avouer à son mari, s'il eût été près d'elle. Toutes ces réflexions, faites avec une tranquillité d'esprit qui ne dura heureusement qu'un instant (car elle a dit depuis qu'elle avait craint d'en devenir folle), la jetèrent dans un profond désespoir : il s'ensuivit une crise nerveuse dont personne ne fut témoin, puis une pluie de larmes, puis mille pensées et mille résolutions diverses. Elle finit par se dire qu'il fallait bien accepter cette situation telle qu'elle se l'était faite, et lutter toute seule, puisqu'elle n'avait pas d'auxiliaires.

Un peu remise d'un trouble si violent, elle écrivit à son mari une lettre qu'elle ne pouvait différer, le bateau devant partir de Marseille deux jours après. Vingt fois elle fut sur le point de lui tout dire, et plût à Dieu qu'elle l'eût fait ! « Mais à quoi bon ? se dit-elle ; il ne verra dans tout cela qu'un enfantillage, et me traitera, comme toujours, en petite fille. »

Au bout de quelques jours, elle s'aperçut avec effroi que, depuis ce malheureux sonnet, Gaston occupait constamment sa pensée. Elle eût pu le chasser de sa maison, mais non de son esprit ; elle avait beau s'en défendre, elle pensait à lui quoi qu'elle en eût, non pas avec plaisir, gardez-vous de le croire, mais enfin elle y pensait. Etant si préoccupée de lui tout le jour, il était bien difficile que les nuits ne s'en ressentissent pas un peu ; et, au risque de m'entendre comparer à un auteur de tragédie, il faut bien que je vous raconte un songe que fit Charlotte, et qui eut peut-être une certaine influence sur sa conduite. Ce songe n'est d'ailleurs ni compliqué ni dramatique, comme vous allez voir. Charlotte rêva tout simplement qu'elle entrait au salon vêtue de blanc, que Gaston, debout, l'y attendait ; lorsqu'elle était entrée, il s'était approché d'elle, lui avait pris la main, en lui disant quelques paroles dont elle ne s'est rien rappelé, sinon qu'elles l'avaient fait tressaillir d'aise ; enfin, il l'avait pressée dans ses bras avec un transport d'amour. La figure de Gaston s'était alors illuminée d'un éclat céleste, et Charlotte l'avait vu plus beau que nature. Pendant ce temps-là, le mandarin, qui tout à coup s'était animé, remuait ses yeux verts et frappait bruyamment ses mains l'une contre l'autre. Charlotte n'a jamais pu se rappeler s'il avait conservé son sourire, et s'il avait, en ce moment, l'air joyeux ou indigné.

Digitized by Google

Gaston avait précisément apporté ce jour-là une lettre, qu'il laissa. sans être vu, sur les genoux du mandarin. Depuis longtemps il détestait cet innocent personnage, dont il n'ignorait pas l'origine. Il savait qu'en lui vivait, pour ainsi dire, le souvenir du mari absent; cette figure satirique l'irritait parfois comme un obstacle à ses desseins. Il avait d'abord essayé d'en rire en présence de Charlotte, et de la railler sur la manière dont elle plaçait ses affections; puis il avait jugé plus prudent de renoncer à ces attaques. Toutefois, ce n'était peut-être pas sans quelque intention malicieuse et cruelle qu'il avait choisi le mandarin pour messager de ses galanteries. Son impertinente vanité ne voulait pas triompher à demi. Il partit, et lorsque Charlotte fut seule, l'ennui la prit. Autrefois, pour combattre l'ennui, elle regardait le mandarin, et pensait à son mari. Cette fois encore, elle jeta les yeux sur le mandarin, aperçut un papier qu'elle déplia avec une profonde surprise. Elle lut la signature, qui se composait du seul nom de Gaston, et, en fidèle historien, je suis obligé d'avouer qu'elle n'eut pas plutôt vu ce nom qu'elle jeta la lettre au feu. Pourquoi? — Parce qu'elle l'avait trouvée à l'endroit même qui était réservé aux lettres d'Henri, ce qui lui semblait une profanation odieuse. Me demanderez-vous aussi pourquoi elle ne l'eut pas plutôt jetée au feu qu'elle s'en repentit, et qu'elle essaya, mais en vain, de la disputer à la flamme? C'est que le second mouvement est tantôt meilleur, tantôt pire que le premier, toujours différent; ou, si vous l'aimez mieux, c'est que ce rêve qu'elle avait fait n'était pas encore sorti de sa pensée. Elle tenait donc au bout de ses pincettes le papier, déjà réduit en cendre noire, auquel le souffle de la flamme enlevait de temps à autre une parcelle, qui soudain reprenait feu, et, achevant de se consumer, montait gaiement par la cheminée. En contemplant ces débris légers, muets désormais, Charlotte sentit une larme mouiller ses yeux; et admirez comme elle passait facilement d'un extrême à l'autre : elle eût tout donné en ce moment pour retrouver la pensée qui, durant quelques heures, avait été fixée sur ce papier noirci.

« Pourtant je ne l'aime pas! s'écria-t-elle tout à coup, je ne puis pas l'aimer!.... Mon Dieu, que je suis malheureuse!.... » et elle fondit en larmes. Or, il est bon de vous dire que lorsque Charlotte avait une fois laissé tomber sa première larme, celle-là en attirait d'autres, et qu'il lui arrivait de pleurer fort longtemps sans qu'elle pût dire à la fin quelle avait été la première cause de son chagrin. Elle avait des besoins de pleurer qu'elle ne s'expliquait pas. « Cela me soulage, » disait-elle, et dans ces moments-là, tout prétexte lui était bon pour se soulager pendant deux ou trois heures; elle versait autant de larmes pour la plus légère contrariété que pour la plus

Digitized by Google

violente douleur. Au bout d'un quart d'heure, ses idées prirent donc un autre cours. Elle pleura sur sa faiblesse et sur son abandon. La pauvre femme se sentait attirée par le gouffre qu'elle voyait ouvert sous ses pas, et, quoiqu'elle eût conscience de cette fascination étrange, elle manquait de forces pour y résister. Vous est-il arrivé de voir en rêve un loup affamé, de vouloir fuir devant lui, de le sentir sur vos talons, hurlant, la gueule béante, et de ne pouvoir mettre un pied devant l'autre? Le contraire arrivait à Charlotte; elle voulait s'arrêter, reculer, et elle avançait malgré elle; et chaque fois qu'après avoir vu Gaston elle descendait en elle-même, elle sentait qu'elle avait fait un pas vers lui. Ainsi, elle voyait, appréciait son mal, sans pouvoir le guérir, et elle en souffrait mille fois davantage. Tel un médecin qui, se sentant malade, met la main sur son cœur, l'écoute battre dans le silence, et dit à ceux qui l'entourent : « Mes amis, dans trois jours je ne serai plus. »

L'orgueil de Gaston eût été singulièrement flatté s'il avait connu le mal dont souffrait Charlotte; mais la vérité est qu'il ne s'en doutait guère. Les amoureux par vanité sont ce qu'il y a de plus détestable au monde. Comme il n'était pas de ces gens qui sont malades d'amour, il se portait au contraire à merveille, et c'était avec la plus grande liberté d'esprit que cet amant vaniteux et sans cœur disposait tous les matins, pendant son déjeuner, ses plans de campagne pour la journée. Sa première lettre ne lui ayant pas été rendue, il se figurait qu'elle avait été lue, peut-être sans colère, et ce premier triomphe l'avait rendu si glorieux que son cœur avait achevé de se fermer pour tous les maux qui n'étaient pas les siens. Après cette lettre, qui eut le sort malencontreux que vous savez, il en avait confié d'autres au mandarin. Charlotte, après les avoir brûlées sans les lire, puis lues et brûlées, finit, il faut bien le dire, par les lire et les garder. C'étaient des lettres où respirait l'amour le plus exalté, un amour d'écolier. Il y avait des transports passionnés, des images brûlantes en vers et en prose (Gaston avait même songé qu'il pourrait un jour publier les vers, et il en conservait soigneusement le double). Il y avait enfin toute cette phraséologie de l'amour, dont se moquait Henri avec tant d'esprit, et ces oripeaux vieux comme le monde, mais dont il ne faut pas médire, parce qu'ils sont toujours jeunes pour les cœurs de vingt ans. Hélas! c'était l'âge de Charlotte. Faut-il s'étonner si dans la lecture de ces lettres elle trouvait un charme infini? Ne devait-elle pas au moins quelque reconnaissance à celui qui lui avait donné la joie de se sentir aimée, et qui le premier avait paru s'apercevoir qu'elle avait un cœur? Ah! quelles femmes oseront la condamner sans retour? Celles du moins qui ont connu cette première soif d'amour, le plus impérieux besoin des

Digitized by Google

jeunes âmes, trouveront sans doute quelque indulgence pour l'erreur fatale où elle était tombée. Gaston parlait comme il écrivait. Elle le laissait parler, ne lui répondait guère, et savourait chacune de ses paroles comme un breuvage divin. Mais elle aimait encore mieux lire ses lettres que l'entendre et le voir. Lorsqu'il était près d'elle, il lui arrivait de l'écouter les yeux fermés, étendue languissamment sur son canapé ; elle éprouvait alors des joies inexprimables.

Tout ce je raconte ici, je ne l'appris que plus tard. Charlotte me recevait moins souvent depuis qu'elle voyait Gaston presque tous les jours, et je n'avais plus sa confiance. Quant à Gaston, il était évident qu'il ne ne me voyait qu'avec répugnance ; il sentait en moi un ennemi et m'évitait. Cette défiance même m'avertissait qu'il y avait quelque danger dans l'air, et, je ne sais pourquoi, j'hésitais encore à en prévenir Henri.

Il m'écrivait toujours assez régulièrement. Il vivait, me disait-il, aussi heureux en Crimée qu'on peut l'être loin de ceux qu'on aime, et il supportait gaiement les privations et les ennuis de la vie militaire. Il avait, d'ailleurs, des distractions que nous n'avions pas à Paris. Le service de la tranchée, les convois à escorter, les reconnaissances sur le terrain ennemi, les rencontres, les escarmouches, les batailles, lui étaient des plaisirs toujours variés et toujours nouveaux. Il avait assisté à presque tous les engagements importants qui avaient eu lieu près de Sébastopol. Il s'était trouvé à la prise du Mamelon-Vert, et dans la sortie que fit la garnison de Malakoff, pendant la nuit du 16 au 17 juillet, il eut son cheval tué sous lui et son dolman percé d'une balle. Son cœur se trouvait à l'aise dans ces dangers ; et s'il nous regrettait quelquefois, c'était le soir, lorsque rentré dans sa tente, seul avec lui-même, il se reposait des occupations émouvantes de la journée. Il avait appris, par les lettres de sa mère, que Gaston du Ryer fréquentait sa maison ; il m'entretenait donc quelquefois de ce jeune homme, pour lequel il n'avait jamais eu de sympathie. Il en avait alors moins que jamais, et bien qu'il ne m'ouvrît pas son cœur à ce sujet, je surprenais depuis quelque temps, dans les lettres où il était question de Gaston, une inquiétude vague qu'Henri cherchait en vain à me dissimuler. Je le connaissais trop bien pour ne pas comprendre que la jalousie commençait à troubler son cœur. S'il eût été à Paris, près de sa femme, j'aurais salué avec joie ce sentiment naissant comme un précurseur de l'amour ; mais dans la situation où il se trouvait, ne fallait-il pas plutôt s'en affliger et le plaindre ?

J'ignorais, d'ailleurs, si les craintes qui le tourmentaient avaient un fondement sérieux. Un incident inattendu vint mettre un terme à mes doutes.

Digitized by Google

Je me trouvais un jour au cercle, en conversation avec quelques amis, lorsque survint un jeune homme que je me souvenais d'avoir vu quelquefois au bras de Gaston du Ryer. La conversation prit bientôt une tournure légère ; chacun raconta son anecdote, son scandale; puis j'entendis Anatole d'Entrains dire au dernier venu :

« A propos, Maxime, votre ami Gaston est-il toujours aussi heureux dans ses amours?

— Je le crois, répondit celui qu'on appelait Maxime; Gaston est assez discret, et ne m'en parle guère; mais je sais qu'il va dédier son nouveau livre à la dame de ses pensées.

— Quoi! elle lui prête son nom? mais c'est déjà un succès, cela. Et ce nom, vous nous le direz bien, maintenant qu'il va être publié?

— Oh! comme vous y allez! dit Maxime; il n'y aura que les initiales. Gaston, je vous le répète, est, cette fois, d'une discrétion à toute épreuve; il dit que c'est une femme du monde, et qu'il ne veut pas la compromettre.

— Bah! Gaston est bavard de son naturel, et incapable de taire des succès aussi flatteurs. Ce mystère n'aura qu'un temps.

— Au surplus, il lui a déjà dédié un sonnet, et je sais que vous l'avez lu, Anatole; à présent, cherchez si vous voulez.

— Cherchez, cela est facile à dire... Eh bien! c'est égal, je parie que dans trois jours je le saurai.

— Je gage que non!

— L'enjeu, messieurs? s'écria un jeune homme à la mine réjouie, qui se trouvait là.

— Cinq louis, dit Anatole, avec lesquels on te paiera à déjeuner, gourmand que tu es! Car je vois bien que c'est cela qu'il te faut. Mon très cher, ajouta-t-il en s'adressant à Maxime, vous avez perdu, tenez-vous-le pour dit.

— C'est ce que nous verrons. »

Là-dessus, les deux jeunes gens se séparèrent, et je restai quelque temps plongé dans la stupeur où cette révélation foudroyante m'avait jeté. En admettant que Charlotte ne fût pas coupable, elle passait pour l'être; déjà le bruit du scandale s'éveillait autour d'elle; dans huit jours, il serait connu, ce secret estimé quelques louis par un écervelé en bonne humeur; dans huit jours les amours de madame d'Orgebret seraient devenues publiques, et tout Paris saurait le déshonneur d'Henri... Henri déshonoré! Comment croire à une si étrange catastrophe? Mais je voulais en vain en douter; mes oreilles retentissaient encore de la conversation que je venais d'entendre. D'ailleurs une pensée horrible, malgré moi, s'emparait de mon esprit. « Il l'a mérité! » me disais-je à moi-même. « Oui, l'insensibilité de son cœur, sa froide amitié pour celle qui devait

Digitized by Google

trouver en lui un amant, ont causé tout ce mal. Il devait la comprendre, l'adorer, cette jeune femme si naïve et si pure, si bien faite pour le chérir! Qu'importait alors l'absence? Il l'aurait laissée aimante, pénétrée d'un sentiment nouveau et délicieux, pleine de son image, et forte contre toutes les séductions. » Ah! cette indifférence dont je n'avais fait que le plaindre jusqu'alors, maintenant je ne pouvais m'empêcher de l'en accuser amèrement, puisqu'elle faisait à la fois le malheur de Charlotte et le sien!

Toutes ces pensées se pressaient tumultueuses dans mon cœur. Je sortis désespéré, et je parcourus assez longtemps le boulevard, cherchant à ramener quelque ordre dans mes idées. Je ne savais à quoi me résoudre. Machinalement et presque sans y penser, je me dirigeai du côté de la rue de Varennes. Charlotte ne me reçut pas; elle était souffrante : « Tant mieux, me dis-je quand je fus dans la rue, car, après tout, qu'avais-je à lui dire? » Je courus de là chez Gaston, avec l'intention arrêtée de le provoquer en duel et de l'insulter, s'il le fallait, pour le forcer à se battre. Mon imagination ne me fournissait pas en ce moment un moyen plus spirituel d'arranger les choses. J'arrivai; Gaston était parti la veille pour le Midi, où l'avait appelé sa mère sérieusement malade.

Il fallut bien enfin rentrer chez moi; mais toutes ces courses inutiles avaient un peu calmé mon émotion, et lorsque je fus assis au coin de mon feu, les pieds sur les chenets, j'envisageai la situation d'un regard plus tranquille. Si le départ de Gaston m'enlevait un adversaire contre lequel je me serais mesuré avec joie, il enlevait aussi pour quelque temps à Henri l'ennemi de son bonheur. Charlotte n'était peut-être pas tout à fait perdue; mais il me sembla qu'un remède héroïque pouvait seul la sauver. Aussi, après avoir longtemps médité, j'écrivis à Henri, résolu cette fois à lui tout dire, et surtout à ne pas lui cacher que lui seul pouvait conjurer le danger. Je lui écrivis tout ce que je savais : qu'un homme aimait sa femme, ou du moins laissait dire qu'il l'aimait; sans lui donner à penser qu'il fallût douter de la fidélité de Charlotte, j'ajoutai qu'il fallait tout craindre de la vanité de Gaston. Je ne voulais pas le désespérer, mais je voulais qu'il eût peur. En même temps je lui fis comprendre qu'il n'était pas étranger à tout ce mal, et qu'il ne suffit pas à une femme d'être aimée, si on lui refuse la joie de se l'entendre dire. Enfin je lui prescrivis en quelque sorte la conduite qu'il aurait à tenir, et j'adoptai, dans cette lettre, un rôle de conseiller qui m'eût semblé fort ridicule, s'il n'avait été sanctifié par le plus pur et le plus respectable des sentiments, l'amitié.

Jamais je n'ai relu une lettre avec autant de soin et d'inquiétude que celle-là. J'attendis au lendemain pour la relire encore de

Digitized by Google

sang-froid, sentant bien que j'accomplissais un acte aussi grave que le chirurgien qui, pour sauver la vie à son malade, risque de la lui enlever vingt fois. Elle partit enfin, et je résistai même au désir d'aller la redemander à la poste une heure après l'y avoir mise.

IV

Pendant les quatre semaines qui suivirent, je ne saurais dire comment je vécus. Il serait bien long de raconter mes craintes, mes angoisses; d'ailleurs je sens déjà que je parle trop de moi. Je fus admis plusieurs fois à voir Charlotte. Je l'entretenais longuement d'Henri; elle se prêtait de bonne grâce à ces entretiens, et montrait même quelque impatience de le revoir; tout n'était donc pas perdu. Mais elle était de plus en plus souffrante; elle dépérissait. J'appris par sa belle-mère qu'il lui arrivait de tomber dans des évanouissements qui se prolongeaient plusieurs heures; en revenant à elle, elle semblait s'éveiller d'un rêve affreux, et poussait des cris à fendre l'âme; puis elle retombait dans sa faiblesse et son atonie accoutumées. Du reste, jamais une plainte ni un accès d'humeur. « C'est ce qui me désole, disait la mère d'Henri; on ne peut savoir d'où vient son mal. Elle refuse même de voir le docteur, et si je le fais venir à son insu, il n'obtient d'elle aucune confidence. Ah! si Henri pouvait revenir! » Elle ignorait comme moi que Charlotte recevait des lettres de Gaston absent, qu'elle attendait ces lettres avec terreur, mais qu'elle ne pouvait s'empêcher de les lire, et que c'était après les avoir lues qu'elle éprouvait ces crises épouvantables, triste effet des combats qui se livraient dans son cœur.

A la fin d'octobre seulement, je reçus une lettre d'Henri. Elle était datée des environs d'Eupatoria, où il avait dû quelques jours auparavant, ainsi que je l'avais appris par le *Moniteur*, accompagner avec son régiment le général d'Allonville. Cette lettre, dont je renonce à faire l'analyse, la voici dans toute son étendue :

« Koughil, le 29 septembre 1855.

« Mon ami, j'ai reçu ta lettre hier au soir; j'ai tout senti, tout compris, et la lumière m'est venue, hélas! bien tardive. Quelle horrible nuit j'ai passée avec cette lettre sous mon chevet, je te le laisse à penser. Quoi! Charlotte aimée d'un autre que moi, et par ma faute! Charlotte infidèle peut-être, et par ma faute! Quelle révélation, grand Dieu! et quel remords s'est dressé tout à coup dans mon âme

Digitized by Google

jusque-là si stupidement tranquille !... Ce matin, accablé par cette pensée terrible qu'il n'était plus temps de réparer le mal que j'avais fait, mon parti fut bientôt pris. « Qu'elle soit heureuse au moins, disais-je, avec celui qu'elle aime, puisque je n'ai pas su me faire aimer d'elle ! » Mon ami, j'ai voulu mourir. L'occasion était belle pour en finir avec la vie ; on devait se battre aujourd'hui, et jamais je n'ai marché au combat avec tant de résolution. Pourtant je vis encore, comme tu vois, et je n'en ai pas regret. Ecoute comment cela se fit. Nous avions affaire à une vingtaine d'escadrons russes. Ils furent bientôt enveloppés, et nous pûmes les aborder à l'arme blanche. Je laissai engager le combat ; puis, au plus fort de la mêlée, apercevant un gros de cavaliers ennemis qui semblait hésiter à quelque distance. « Voici l'heure, » me dis-je, et mon cheval, éperonné avec fureur, m'emporta au milieu d'une vingtaine de Russes, étonnés d'un désespoir qu'ils prenaient pour de l'audace. Etais-je fou en ce moment ? Hélas ! qui sait si ce n'était pas, au contraire, une sagesse suprême qui me poussait à la mort? Ce que je pensais en y courant, je ne m'en souviens plus ; mais il me semblait que j'allais mourir pour Charlotte, et j'accusais la lenteur de mon cheval. Tout cela fut l'affaire d'un instant. Puis je me vis entouré, menacé de toutes parts. Certes je pouvais regarder ce danger sans pâlir, puisque je l'avais appelé de mes vœux, et d'ailleurs n'en ai-je pas vu bien d'autres ? Eh bien ! j'eus peur, et je chancelai sur mon cheval. Cela t'étonne, n'est-ce pas ? toi qui me connais. Ah ! c'est qu'une pensée, comme un éclair, ou plutôt comme un rayon céleste, avait soudain illuminé mon esprit : « Est-ce bien sûr qu'elle l'aime ? » C'est alors que cette mort tant désirée me parut être une lâcheté, et que j'eus peur de mourir. Cette faiblesse d'ailleurs n'avait duré qu'une seconde ; sois tranquille, ami, ils n'ont pas eu le temps de s'en apercevoir. « Charlotte ! m'écriai-je tout à coup, semblable aux anciens preux qui combattaient en appelant leurs dames, Charlotte, à moi, ma bien-aimée ! » Et je me dressai sur mes étriers, terrible, l'œil en feu, le sabre au poing. Alors c'eût été pour toi un beau spectacle de voir ton ami jouer du sabre, faire voler au vent les épées, et s'ouvrir un chemin au milieu des chevaux éventrés et des cavaliers renversés sous leurs montures. Je ne sais vraiment comment je m'y pris pour sauver ma vie ; il faut qu'il se soit fait quelque miracle, car je frappais en aveugle. Mes yeux étaient ouverts, mais je ne voyais rien autour de moi... rien qu'une forme blanche, un peu éloignée, qui m'appelait et me tendait les bras. Pour aller à elle, il fallait frapper, et je frappais ; il fallait tuer, et je tuais ; il fallait passer sur le ventre à vingt cavaliers, et j'y passai. Je respirai enfin librement et hors de tout danger ; je rejoignis les miens

Digitized by Google

au galop, plus fier d'avoir sauvé ma vie pour Charlotte que je ne l'avais été auparavant de voler à la mort. Ah ! mon ami, le récit que je t'en fais doit être bien froid auprès de ce que j'ai éprouvé dans cette rude, mais bienfaisante journée ! Vois-tu, mon cher, je suis convaincu que ce n'est pas moi qui ai sauvé ma vie ; c'est Charlotte, c'est elle dont l'image s'est montrée à moi dans ce combat terrible, c'est elle à qui j'ai dû cette force surhumaine et ce courage aveugle sans lequel je serais mort à l'heure qu'il est. Je n'ai pas senti sur le moment un coup de sabre qui m'a ouvert l'épaule gauche ; mais en ralliant mon escadron, je me suis trouvé faible tout à coup, et je serais tombé de mon cheval si l'on ne m'avait soutenu. Je suis donc au lit depuis ce moment. Il paraît que mon équipée a causé une panique qui s'est communiquée de proche en proche à une partie du corps ennemi, et que j'ai ainsi contribué, pour ma faible part, au succès de la journée. Le général est venu me voir, me féliciter ; il me promet de l'avancement, la croix d'officier, que sais-je ! Enfin, c'est à moi, mon cher, qu'on donne le prix du courage, à moi dont le courage était tout entier dans mon amour !... Mon amour !.... ah ! voilà un mot que j'écris avec bonheur, comme si je le comprenais aujourd'hui pour la première fois. Oui, mon cœur s'est ouvert aujourd'hui au milieu des fortes émotions du combat ; ce roc s'est ébranlé, cette glace s'est fondue ; et j'aime Charlotte... ah ! je vois bien que je ne l'aime plus comme hier ; il n'est plus de mots pour dire ce que je sens, et le nom que je veux m'entendre donner par sa bouche, c'est le nom d'amant, que je n'ai pas su mériter encore. Que m'importent maintenant leurs distinctions et leurs faveurs ? Que me fait la gloire ? Suis-je aimé ? Tout mon bonheur est là. Hélas ! je ne sais même pas si je puis me dire heureux !... Mais je pars, comprends-tu, mon ami, je pars ! Je suis désigné pour revoir la France, et j'ai voulu m'en aller malgré le médecin. Est-ce que je puis attendre ? C'est déjà bien assez que je ne consente pas à m'embarquer demain avec ma lettre. Dans trois jours, je serai en route. Grand Dieu ! arriverai-je trop tard ?

» Il faut que tu excuses, mon ami, l'incohérence de mes discours ; mais je souffre un peu de ma blessure, et j'ai la fièvre. Le docteur est venu ; il a vu que j'avais écrit à son insu ; il dit que je me tuerai. Qu'en penses-tu ? Je lui ai répondu que si Charlotte m'aimait, je ne pouvais pas mourir, et que si elle ne m'aimait pas, je ne me souciais pas de vivre. Là-dessus il m'a regardé avec de grands yeux étonnés, et s'en est allé en levant les épaules. Il me croit fou, ce brave docteur. Adieu, ami, et à bientôt. J'ai pris la plume pour écrire à Charlotte, et puis je n'ai pas osé. Mais j'arrive aussitôt après ma lettre. »

Digitized by Google

Qu'on se figure avec quelle joie triomphante je courus chez Charlotte pour lui annoncer le retour de son mari. Ne tenais-je pas dans mes mains de quoi défier tous les séducteurs du monde? Mais là, une autre surprise m'attendait. Décidément, c'était le jour aux événements. Ne trouvant personne pour m'introduire, je pénétrai jusqu'à la porte du salon, et j'allais frapper, lorsque j'entendis des paroles prononcées à voix basse et comme des soupirs étouffés. J'hésitai un moment; puis, ayant reconnu la voix de Gaston, je frappai et j'entrai presque aussitôt. Ce que je vis alors mérite d'être raconté pour l'édification des amoureux à venir; mais il faut d'abord reprendre les choses d'un peu plus haut.

Gaston, depuis quelques jours, était de retour de chez sa mère. Sa passion, ou si vous l'aimez mieux, son caprice avait grandi pendant l'absence. Il était revenu plus épris, plus pressant que jamais. Il vit Charlotte deux fois en présence de sa belle-mère; il s'enivra de sa vue et, transporté, éperdu, il n'eut plus qu'un désir, celui de la trouver seule. Il y réussit enfin la troisième fois qu'il se présenta. Il l'attendit quelques instants au salon; puis Charlotte sortit de sa chambre. Le hasard voulut qu'elle fût ce jour-là vêtue de blanc, comme dans ce rêve, dont vous vous souvenez peut-être, et qu'elle n'avait pas oublié non plus; Gaston était debout près de la cheminée; elle avait cru trouver sa belle-mère avec lui, et, le voyant seul, elle eut un moment d'hésitation visible; Gaston vint à elle, lui prit la main : c'était son rêve en action. Elle eut peur et trembla de tous ses membres; mais Gaston, qui tremblait aussi, comme un conscrit à sa première bataille, se contenta de l'amener doucement vers un fauteuil, où elle se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit, Elle était encore plus faible que de coutume; Gaston ne s'aperçut que d'une chose, c'est qu'elle était plus belle. En effet, la langueur maladive dans laquelle elle était plongée, la pâleur qui couvrait son visage, l'éclat inusité de ses yeux, qui brillaient à travers des larmes prêtes à couler, donnaient à sa beauté quelque chose de divin. Il s'agenouilla devant elle et lui parla de son amour. Elle l'écoutait en silence, ne lui répondant que par des pleurs. Hélas! elle maudissait sa faiblesse, mais elle ne pouvait s'empêcher de savourer avec délices ce langage passionné qui l'enivrait. Elle pleurait sa faute, au moment d'y succomber, et si Gaston avait cessé de parler, elle lui eût crié : « Encore! encore! » Ivre lui-même d'orgueil et de passion, Gaston se releva pour la prendre dans ses bras. Qu'il y avait longtemps qu'il attendait ce premier baiser! Les yeux du jeune homme brillaient d'une joie cruelle. Charlotte, qui se sentait défaillir, espéra que c'était la mort qui venait; mais la mort ne vient guère lorsqu'on a besoin d'elle. A ce moment même, dans un mouvement malencon-

Digitized by Google

treux que fit Gaston pour relever ses cheveux tombés sur son front, mouvement qui lui était familier dans toutes les occasions un peu solennelles, comme il était près de la cheminée, sa tête alla heurter le mandarin, et lui cassa le bras gauche. Charlotte entendit le bruit, rouvrit les yeux, et vit rouler à ses pieds le bras du mandarin. Aussitôt, plus prompte que l'éclair, elle se dressa de toute sa hauteur, et l'infortuné poète recula effrayé du changement qui se fit en elle. Une rougeur subite couvrit ses joues; ses yeux lancèrent des flammes; sa main se souleva, par un geste plein de vigueur, pour montrer à Gaston la porte du salon, et comme, loin d'obéir à cet ordre, il s'avançait de nouveau vers elle, les bras étendus :

« Malheureux! lui dit-elle d'une voix terrible, qu'avez-vous fait? Sortez !..... Mais sortez donc! vous me faites horreur! »

— Parbleu! dira ici quelque sceptique, voyez un peu à quoi tient la vertu! Sans ce mandarin..... — Il est vrai, un peu d'aide, comme dit le proverbe, fait grand bien, même à la vertu; oui, à la vertu, car Charlotte, après tout, n'a jamais cessé d'être, à mon sens, une femme de bien, tout aussi vertueuse, pour le moins, que la plupart de vos rieuses élégantes qui n'ont jamais mal placé leur cœur, faute d'en avoir un. Aussi faut-il convenir que cette fois le hasard fut on ne peut mieux avisé. C'est encore lui qui prit soin de me conduire chez Charlotte et de me faire entrer au moment même où elle prononçait les paroles que vous venez d'entendre; et je vous jure que le petit Gaston faisait alors un triste personnage. Il reculait effaré vers la porte, et faillit se heurter contre moi. Jugez de sa confusion, car il n'était pas douteux que je n'eusse tout compris. Voyant qu'il n'avait pas assez de sang-froid pour songer à ce qu'il faisait, j'allai prendre sur un meuble son chapeau et ses gants, que je lui présentai. Le regard qu'il me lança en les recevant ne peut se décrire; mais sa vanité avait reçu là un si rude échec que je trouvai Henri assez vengé. Quant à Charlotte, elle paraissait étrangère à ce qui se passait autour d'elle; pâle, frémissante, les yeux fixes, on eût dit une folle en train de recouvrer la raison. Lorsque Gaston fut sorti, et qu'elle entendit ses pas s'éloigner, elle poussa un grand cri, appela Henri, et tomba à la renverse sur le parquet, en murmurant : « Pardon! pardon! »

On accourut, on la crut morte. Elle fut portée dans son lit, et pendant trois jours elle fut trop faible pour articuler une parole. L'effort qu'elle avait fait avait failli la tuer.

J'annonçai à madame d'Orgebret le retour d'Henri, et nous convînmes ensemble qu'il n'en serait pas dit un mot à Charlotte, le médecin ayant expressément recommandé de lui épargner les moindres émotions. Elle était soignée par le docteur Aubry, un homme

Digitized by Google

un peu brusque, mais aussi bon qu'il est habile. Il prétend que les trois quarts de nos maladies ont une cause morale, et que par conséquent l'anatomie du cœur humain n'est pas moins nécessaire à un médecin que celle du corps. J'allai le voir dans la journée ; il ne me rassura pas.

« Il n'y a rien à faire, me dit-il ; laissons agir la nature, et attendons ; Madame d'Orgebret n'est pas forte, il est vrai ; mais ces petites femmes-là, toutes chétives qu'elles paraissent, ont souvent l'âme plus fortement chevillée dans le corps que les personnes robustes. Il peut bien arriver qu'elle s'en tire, mais songez que je ne réponds de rien. Vous me dites qu'il y a sans doute quelque passion sous jeu, je m'en étais douté ; nous autres médecins, nous sommes de grands indiscrets, qui devons tout voir. Il faut alors l'attendre à sa première parole ; c'est là que nous verrons dans quel sens l'imagination aura marché pendant ces jours d'affaissement et de silence. »

Je retournai voir Charlotte les deux jours suivants, sans que rien parût changé dans sa position. Seulement, le médecin me dit :

« Il s'opère un changement latent que vous ne pouvez voir ; le cerveau se dégage peu à peu ; aujourd'hui ou demain elle parlera. »

V

Le jour d'après, je fus éveillé à six heures du matin par Henri, qui avait passé la nuit en wagon. Il avait voulu me voir le premier, pour savoir quel accueil l'attendait dans sa maison. Je me jetai dans ses bras, plein de joie et de surprise. Chose singulière ! Henri n'était plus le même. La rudesse, l'expression un peu farouche de ses traits avaient entièrement disparu ; on eût dit qu'un masque était tombé, et son visage était désormais en harmonie avec la douceur de ses yeux, ou plutôt avec l'exquise bonté de son cœur. Je l'avais connu autrefois meilleur qu'il ne paraissait; aujourd'hui, toutes les qualités de son âme semblaient se montrer, s'épanouir au dehors. Plein de respect pour ce mystère du cœur, je me tus, mais je compris que ce changement s'était opéré en lui depuis qu'il aimait.

Il ne m'eût pas plus tôt embrassé qu'il m'accabla de questions. « Crois-tu qu'elle m'aime encore ? Espères-tu qu'elle me pardonne ? Ah ! mon ami, disait-il en mettant la main sur son cœur, je suis fort et courageux, tu le sais ; mais s'il me fallait la perdre, je sens que

Digitized by Google

je n'y survivrais pas ! » Je lui répondis en lui racontant la maladie de Charlotte, et en lui défendant de la voir. J'ajoutai toutefois que le docteur était sans inquiétude ; mais il vit que je ne lui parlais ainsi que pour ne pas l'effrayer. « Tu me trompes, dit-il ; sans doute elle est en danger.... et je ne puis la voir ! Hélas ! que je suis malheureux ! C'est d'hier seulement que je l'aime, et il faut que je lui épargne ma vue ! Ma présence la tuerait peut-être !..... Eh bien ! mon ami, trouves-tu que j'expie assez chèrement mes torts d'autrefois ? »

Il pleurait ; c'était la première fois que je voyais des larmes dans ses yeux. Sa douleur me fit pitié. Je m'efforçai de le calmer, de le rassurer. Je ne sais si ce fut l'effet de mes paroles, mais il se leva tout à coup, essuya ses larmes, me demanda l'adresse de Gaston de Ryer, puis :

« Viens-y avec moi, me dit-il.

— Henri ! m'écriai-je, que vas-tu faire ? Au nom du ciel ! au nom de ton amour !...

— Il faut que je la venge ! Est-ce que tu t'imagines que je crains de mourir ? Mon ami, je n'ai qu'une seule peur au monde, c'est que Charlotte ne m'aime plus. S'il en est ainsi, qu'importe que je meure ? N'est-ce pas, après tout, ce que j'ai de mieux à faire ? Mais si Dieu veut... Ah ! c'est un vrai bonheur de croire en Dieu, quand on aime... Si Dieu veut qu'elle puisse m'aimer encore, sois tranquille, va, il ne me laissera pas mourir. Je dois une réparation à Charlotte, et je vivrai pour elle. »

Puis il ajouta plus bas : « Si elle l'aime, lui, eh bien ! c'est moi que je vengerai ! »

Tous les efforts que je fis pour le détourner de ce projet furent vains. J'entrepris enfin de lui raconter ce que j'avais vu quelques jours auparavant ; comment Gaston avait été éconduit, sans doute à la suite de quelques propos insolents. Je lui dis qu'un amoureux impertinent est plus rudement châtié par le mépris de la femme que par le coup d'épée du mari ; enfin je lui décrivis aussi plaisamment que possible la contenance où j'avais surpris notre ami le poète, et je ne négligeai rien pour tenter de lui arracher un sourire aux dépens de Gaston ; si j'y avais réussi, c'était cause gagnée. Mais il ne m'écoutait plus, sa fureur ne faisait que redoubler.

« Le misérable ! s'écria-t-il ; et tu ne veux pas que je le châtie ! Quels lâches conseils me donnes-tu donc ? »

Le moyen de raisonner avec un amoureux ? Je vis bien qu'il fallait céder, et nous partîmes.

En nous voyant entrer chez lui, Gaston comprit aussitôt de quoi

Digitized by Google

il s'agissait. On alla chercher son ami Maxime, qui consentit à être son témoin. Une heure après, dans un endroit écarté du bois de Vincennes. Gaston tombait frappé d'une balle. La blessure n'était pas mortelle ; j'aidai son ami à le coucher dans une voiture qui devait le ramener chez lui.

« Maintenant, me dit Henri, allons voir ma mère ; il me semble que je suis plus tranquille. »

Quand nous arrivâmes à la maison d'Henri, le docteur y entrait en même temps que nous. Nous l'interrogeâmes avec anxiété. M. Aubry secoua la tête d'un air inquiet. « Je ne puis vous rien dire encore, répondit-il ; tant qu'elle n'aura pas parlé, je ne réponds de rien. » Mon malheureux ami se tordait les bras de désespoir. Nous entrâmes au salon, où ma surprise fut grande de trouver le mandarin manchot. L'infortuné avait, dans cet état, l'air le plus piteux du monde, et son sourire faisait mal. J'aurais fait remarquer cet accident à Henri s'il eût été en état de s'y intéresser ; mais sa mère entrait alors même au salon. Il se jeta dans ses bras et fondit en larmes. Pendant ce temps-là, le docteur avait pénétré dans la chambre de la malade. Il revint et nous engagea à passer auprès de Charlotte.

« Vous pouvez entrer, dit-il à Henri ; elle ne vous reconnaîtra pas ; mais placez-vous au pied du lit, derrière les rideaux, et, si vous tenez à sa vie, ne bougez pas que je ne vous le dise. Allons, tâtez-vous, car si vous ne vous sentez pas le courage que je vous demande, il vaut mieux rester ici. »

Il entra, appuyé sur mon bras. Lorsqu'il vit Charlotte étendue dans son lit et si pâle qu'on aurait dit quelle allait mourir, lorsqu'il vit son regard fixe et terne, d'où le dernier rayon d'intelligence semblait avoir fui, et qu'il eut quelque temps contemplé ce visage méconnaissable, il étouffa un cri de douleur et faillit s'évanouir dans mes bras.

« O mon ami ! quel ravage ! Est-ce bien elle ? me dit-il d'une voix éteinte. Ah ! je suis venu trop tard ! »

Le médecin s'approcha de la malade : il lui parla longtemps, s'efforçant de ranimer dans cette âme mourante une étincelle de raison. Ses efforts parurent devoir être ce jour-là plus heureux que les jours précédents. Les traits de Charlotte s'animèrent peu à peu ; puis ses yeux devinrent plus mobiles, et ses lèvres mêmes s'agitèrent comme si elle voulait parler. Nous étions tous penchés sur son lit, haletants d'espérance, et je vivrais cent ans que je n'oublierais jamais l'expression du visage d'Henri en ce moment solennel. On voyait qu'il y allait pour lui de la vie, non pas seulement de celle du corps, qu'il aurait sacrifiée avec joie pour prolonger d'un jour l'existence de

Digitized by Google

Charlotte, mais de la vie de l'âme; il la sentait s'en aller de lui insensiblement, suspendue pour ainsi dire au souffle imperceptible qui errait sur les lèvres de cette chère malade.

Ce fut donc au milieu du plus profond silence que la bouche de Charlotte s'agita doucement une seconde fois, et que d'une voix faible, à peine distincte, elle murmura un nom : « Henri... »

Il bondit comme pour se précipiter sur elle, et j'eus toutes les peines du monde à le retenir.

« Henri, mon bien-aimé... » dit encore bien bas la malade.

Cette fois, il n'y tint plus; il faillit me renverser, et s'élança au chevet du lit en criant :

« Charlotte! chère Charlotte! c'est moi! me voici! moi, Henri! »

Au son de cette voix, Charlotte, par un mouvement soudain, se dressa sur son séant; ses yeux s'ouvrirent démesurément; puis, poussant un cri, elle s'évanouit.

« Que le diable vous emporte! dit le docteur; je vous le disais bien, qu'il valait mieux rester au salon. Savez-vous ce que vous avez fait là? En voilà pour trois semaines de plus.

— Elle est donc sauvée? demanda Henri.

— Je l'espère bien, puisqu'elle vous a reconnu; mais il était bien nécessaire de vous présenter si brusquement! ne pouviez-vous ménager un peu votre entrée? Maintenant réveillez-la comme vous pourrez!

Henri ne l'entendait pas. « Sauvée! disait-il, sauvée! ô Dieu bon! et elle m'aime! »

Il se jeta à corps perdu sur Charlotte évanouie, et la couvrit de baisers. Elle se ranima bientôt.

« Maintenant éloignez-vous, dit le docteur, et soyez tranquille. »

Henri reprit sa première place, tandis que Charlotte recommençait à parler.

Dans ses propos incohérents, elle laissa voir ce qui s'était passé en son âme depuis six mois. Henri avait toujours été celui que dans le fond de son cœur elle adorait; quant à Gaston, elle n'avait aimé de lui que son amour, ou plutôt les apparences de l'amour qui étaient en lui. Ses ennuis, ses craintes, ses combats, les doutes qui lui étaient venus sur l'amour d'Henri, la passion qu'elle éprouvait pour lui, et qu'une erreur fatale de son imagination avait un instant détournée sur un autre, enfin, la lumière qui tout à coup s'était faite dans son âme. Elle nous dit tout, cette fidèle et généreuse femme, dans l'égarement du délire. Mais son délire était doux, sans emportements, sans violence, et le médecin ne semblait plus inquiet.

Les révélations de Charlotte étaient autant de reproches navrants

Digitized by Google

pour le cœur de son mari, mais c'étaient aussi autant de marques d'amour qui l'inondaient de joie.

Charlotte se rétablit lentement. Par une de ces belles journées d'hiver, où tout ce qu'il y a d'oisifs à Paris se répand dans les lieux de promenade, pour fêter le soleil comme un ami longtemps absent, j'avais accompagné Henri et sa femme aux Champs-Elysées. J'étais à cheval à côté de leur voiture, où j'avais refusé une place, ayant remarqué, depuis le retour d'Henri, que ma présence les gênait un peu, et qu'ils aimaient à être seuls. Ce n'était pas comme autrefois. Le mois de février commençait; les tilleuls étaient encore dépouillés de leurs feuilles; mais, à leur sommet, mille petites branches roses, dressées vers le ciel, annonçaient déjà le retour prochain du printemps. Charlotte commençait à reprendre sa fraîcheur et sa santé; elle contemplait avec une joie d'enfant le ciel presque bleu, et les arbres nus, et la foule des promeneurs; mais ses regards joyeux s'arrêtaient encore plus souvent sur son mari, qui ne cherchait plus à les fuir. Henri portait la rosette d'officier de la Légion-d'Honneur, mais il avait quitté pour toujours son costume de hussard; depuis qu'il était sérieusement question de la paix, il avait offert sa démission au ministre. « Au moins, avait dit Charlotte, nous ne serons plus jamais séparés. »

La voiture allait au pas, et je pouvais saisir quelques-unes de leurs paroles.

« A propos, dit Charlotte, est-ce qu'on ne va pas renvoyer bientôt le mandarin? Il faut donc bien du temps pour lui remettre le bras? Je t'assure qu'il me manque, et que j'ai comme un besoin de le voir.

— Tu le verras demain, dit Henri.

— Ah! tant mieux! mais n'oublie pas que je veux absolument l'avoir désormais dans ma chambre. La place d'un si fidèle ami n'est pas dans le salon, où l'on reçoit tant de monde.

— J'y consens, répondit en souriant son mari; tu le trouves donc bien beau?

— Ah! mon ami, non; mais je veux qu'il me rappelle toujours ce que tu as si généreusement oublié.

— Enfant que tu es, reprit-il, est-ce que je n'avais pas aussi beaucoup à me faire pardonner? »

Charlotte ne répondit rien; mais une de ses mains sortit de son manchon et chercha celle d'Henri, qui la pressa doucement et en silence.

En ce moment, un cavalier fort élégant et paraissant très jeune, s'avançait au-devant de nous. Il faisait manœuvrer son cheval avec

Digitized by Google

habileté, mais aussi avec une certaine complaisance, et lorgnait à droite et à gauche toutes les femmes qui passaient en voiture, quêtant çà et là un regard ou un sourire. Lorsqu'il fut à quelques pas de nous, ses yeux tombèrent sur moi d'abord, puis sur Charlotte, qui parlait bas à son mari, et ne le vit point. Mais aussitôt il tourna bride avec une rapidité qui parut surprendre tout le monde, et s'enfuit au galop. C'était Gaston, l'incorrigible Gaston, cherchant déjà d'autres conquêtes, mais encore tout étourdi, comme vous le voyez, de sa dernière défaite. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il ne s'en est vanté à personne. Il n'a eu garde de raconter le commencement de ses amours, de peur d'être obligé d'en dire la fin. Quant à son nouveau recueil, je ne sais quelle cause en a retardé jusqu'à présent la publication ; mais j'apprends qu'il doit le donner bientôt au public. On dit (et sans horreur je ne puis le redire) qu'il songe à le dédier à une de nos dames aux camellias les plus en vogue.

ERNEST DUPRÉ.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

L'abbé LE DIEU, *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, publiés par l'abbé GUETTÉE, tomes III et IV, Paris, Didier. 1857.

Les deux derniers volumes des *Mémoires de l'abbé Ledieu* sur Bossuet ont paru. Ils embrassent une dizaine d'années, mais quelles années! De 1702 à 1712 on voit, heure par heure, décliner et mourir le brillant cortége de la monarchie qui va s'éclipser à son tour. Voulez-vous une idée de la physionomie sénile de cette période? voici une petite scène que Ledieu rapporte sous la date du vendredi 21 décembre 1703. Bossuet se fait conduire aux jésuites et se hâte de prévenir la visite du père La Chaise, à qui il désire prouver qu'il est encore assez vigoureux pour courir Paris. Il demande à voir « tous les célèbres », c'est-à-dire Martineau, Bourdaloue, Gaillard, De la Rue, enfin le père Gravé; celui-ci, en qualité de confesseur de la duchesse de Bourgogne, est un personnage; M. de Meaux, écrit Ledieu, « s'est promené près d'une demi-heure et *sans bâton*, donnant cette marque de force et de courage, afin que le père Gravé en portât la nouvelle à Versailles, comme il l'en priait. » Ce n'est pas tout encore : le vieillard désirerait voir l'évêque d'Avranches, Huet, qui est venu chercher une retraite chez les jésuites; or, le docte prélat est enfermé avec ses livres chéris dans un asile inaccessible, tout au haut de la maison. Bossuet, effrayé, lui dépêche l'abbé Ledieu, qui nous rend compte en ces termes, de son ambassade : « Je l'ai trouvé dans sa chambre en surtout et sans cravate, un bonnet de cabinet sur la tête, sans perruque, n'étant pas en état de descendre à la salle pour voir M. de Meaux, ni M. de Meaux de monter quatre-vingts marches pour l'aller chercher si haut; ainsi ils ne se sont pas vus. » Tout, dans ces Mémoires, est à l'avenant; sans le vouloir, le narrateur nous peint jour par jour l'agonie d'un siècle assombri et attristé qui se survit à lui-même. Çà et là vous entrevoyez les figures vieillies du roi, de madame de Maintenon, de madame de la Maisonfort, de Fénelon, de tous ceux qui ont joué un rôle dans les intrigues de cour ou dans les disputes religieuses; ils sont épars à Cambrai, à Meaux, à Saint-Cyr, à Paris, et de loin ils se regardent mourir les uns les autres. Bossuet s'éteint lentement à Germigny entre la ma-

Digitized by Google

ladie, le travail, l'ambition de ses proches qui le harcellent, les jalousies de ses gens, et les remontrances de son régisseur qui lui dit qu'il a des dettes et qu'on en parle mal dans Paris. L'abbé Ledieu mêle au récit trop détaillé de cette mort les nouvelles quotidiennes et fort tristes de la Cour et de l'Eglise. Cette partie supplémentaire de son *Journal* lui plaît tant qu'on se demande comment il fera, Bossuet mort, pour renoncer à une si douce habitude. Il est le Dangeau d'une petite cour épiscopale; quel moyen trouvera-t-il, une fois le maître disparu, de rattacher à quelqu'un ou à quelque chose tout ce qu'il aime à noter le soir, sur « son pupitre de maroquin »? Raconter la vie du successeur de Bossuet, de M. de Bissy, ne lui sourit guère; d'ailleurs, dit-il, cela n'est pas édifiant. Réflexions faites, l'abbé Ledieu se décide tout simplement à raconter la vie de l'abbé Ledieu. Nous savons alors ses querelles avec les uns et les autres, ses difficultés avec son neveu et avec un sien cousin, ses marches et contre-marches diplomatiques dans la lutte secrète qu'il soutient contre l'abbé Bossuet, au sujet de l'héritage de l'illustre prélat. En effet, dans ce grand deuil de l'église de Meaux, on voit se trahir, comme toujours, d'étranges convoitises et des petitesses indignes; tandis que l'abbé Bossuet accapare, au dire de Ledieu, tout l'héritage, les gens de la maison du défunt réclament, se fâchent, boudent l'héritier et vont disant tout bas qu'ils ont droit « selon l'ancienne discipline » au linge d'église et au surplis de Bossuet. L'auteur du *Journal* prend évidemment une grande part à ces tracasseries intestines, qui scandalisent les simples et attristent tout le monde. Sa mauvaise humeur, qui perce à tout moment, est redoutable, car l'abbé, possédant mille moyens de se rendre nécessaire, s'amuse à refuser son assistance au moment où il la croit utile. En deux choses surtout, c'est un expert : dans le service de l'église et dans celui de la table. Ceci paraît une épigramme; c'est une simple analyse. Notre homme connaît à fond le cérémonial, l'étiquette, l'usage. Comme il relève les bévues du nouvel évêque, l'ignorance des assesseurs, la mauvaise ordonnance des fêtes solennelles! A table, il se sent porté à plus d'indulgence, mais pourtant il n'aime pas la *fenouillette*. « Le festin, dit-il en parlant du repas qui eut lieu le jour de la prise de possession de l'évêché par M. de Bissy, le festin était magnifique, le vin bon, de Bourgogne, mais non le plus fin. Il y avait à la fin de la fenouillette : c'est une liqueur commune et de peu d'usage aux grandes tables. » Ces misères occupent trop de place dans le *Journal* de l'abbé Ledieu, comparées aux faits importants qu'il indique en divers endroits, comme, par exemple, les murmures des campagnes contre le clergé; la famine de 1709 et la guerre de 1711. A cette dernière occasion il a des passages d'un laconisme burlesque. Racontant le supplice et la mort d'un pauvre diable qui avait eu la mauvaise idée de livrer aux ennemis la place de Péronne, il copie simplement la sentence et termine ainsi : Il a été condamné « à être rompu vif, et un quart d'heure après étranglé tant que mort s'ensuive; son corps, transporté à Péronne, être partagé en quatre quartiers, et exposé chaque quartier sur chacune des portes de Péronne... Trois complices arrêtés ont été pendus à Arras. Dieu soit loué! »

Digitized by Google

Nous trouverions facilement, dans ces quatre volumes, d'autres oraisons funèbres d'une éloquence aussi tendre. Celle de M. Phelipeaux, trésorier et chanoine de l'église de Meaux, collègue, ami et ennemi de l'abbé, est un modèle du genre. Son agonie avait été de dix-huit heures, sa mort affreuse. Le chroniqueur nous dit qu'il était homme de bien, et qu'il est mort tout pourri : cela avec des détails d'un réalisme d'hôpital. Dans la note écrite le jour suivant, il résume ainsi le caractère de l'homme : « Tout le monde dit qu'il est mort de chagrin ; c'était son tempérament. » Nous relevons ces traits, parce qu'il importe de bien connaître un témoin qui sera souvent consulté par les biographes de Bossuet, peut-être avec trop de confiance. Le digne secrétaire disait volontiers du mal de ceux qu'il n'aimait pas, c'est-à-dire de beaucoup de monde. On doit remarquer (ce qu'il avoue lui-même) que Bossuet, en mourant, l'écarta de sa chambre. La vanité tracassière paraît avoir été son principal défaut. Parmi ses prétentions, on peut compter surtout celle d'être de tous les secrets, et celle de bien écrire. L'une et l'autre ont eu néanmoins cet heureux effet de nous valoir des documents très utiles. Pour comprendre toute l'ardeur que mit l'abbé Ledieu à tirer parti de sa position d'homme bien informé, il faut le voir, après la mort de Bossuet, chevauchant dans la campagne, son manuscrit sous le bras, visitant toutes les maisons religieuses de l'église de Meaux, et recueillant à droite et à gauche les suffrages des dames supérieures. Il est infatigable. En juillet 1704, il écrit : « Ce 27 et 28, j'ai lu mes *Mémoires* aux Ursulines; j'ai été bien étonné d'y trouver toute la communauté assemblée, qui en a paru très touchée..... Ce même jour, j'ai lu une partie des *Mémoires* à madame de Ligny, supérieure de la Visitation, et à madame Lepicard, ancienne supérieure; elles ont été charmées, donnant à ces *Mémoires* ce nouveau caractère que personne ne leur avait encore donné, mais qui ne laisse pas que de s'y faire bien sentir : c'est, disent-elles, qu'ils sont d'une grande édification et pleins de piété. Ce soir, j'ai été coucher à Torcy, chez madame de Luynes, sur son invitation par une simple lettre, où elle promettait audience toutes choses cessantes : c'est savoir vivre et mieux qu'à Jouarre, où, depuis un mois, je ne puis être écouté..... » Nous abrégeons, mais il faut connaître le dernier trait : « Serait-il bien possible, dit l'heureux abbé, que tant de personnes se tromperaient, et que ces *Mémoires*, trouvés si beaux par des gens de bon sens et accoutumés à de bons livres, ne vaudraient néanmoins rien? Plus j'y prends garde, plus je les trouve bien écrits. » On n'est pas plus franc. Un auteur si bien gâté supportera mal la tiédeur ou la critique; l'abbé Bossuet s'obstine à ne pas ouvrir la bouche sur les *Mémoires*, malgré toutes les peines qu'on se donne pour le mettre sur ce sujet. Voilà un des griefs les plus inexcusables, et qui explique l'aigreur croissante du biographe blessé. La moindre opposition l'irrite profondément, la moindre flatterie l'enivre, même quand il ne s'agit plus de ses écrits. Un M. Delpy propose, dans une sorte d'élection faite au chapitre, un autre nom que celui de l'abbé Ledieu. Le soir, M. Delpy est couché sur le journal avec ces mots : « Gascon, Toulousain, fiérot, hautain et méprisant. » Au contraire, l'archevêque de Cambrai, le grand et habile Fénelon,

Digitized by Google

ménage si bien le secrétaire de Bossuet, qu'il le charme et le fascine. Son récit, sous la date du 13 septembre 1704, est un des plus caractéristiques de l'ouvrage. L'abbé, qui apporte à Cambrai des lettres de madame de la Maisonfort, attend dans la salle de billard l'arrivée du prélat. Fénelon paraît en longs habits violets à boutons et parements d'écarlate cramoisi, sans glands ni franges d'or ; il est simple, froid et doux. « Il me fit asseoir au-dessus de lui en un fauteuil égal au sien, ne me laissant pas la liberté de prendre un moindre siége et me faisant couvrir. » Après un entretien assez court, l'abbé est invité à se mettre à table. « On lava les mains sans façon et comme entre amis. Le prélat prit la première place comme de raison..... Chacun se plaça sans distinction..... La place de droite du prélat était vide ; il me fit signe de m'y mettre. Je remerciai..... il insista doucement et poliment : « Venez, voilà votre place. » J'y allai donc sans résistance. La table fut servie magnifiquement et délicatement. » L'abbé donne le menu et décrit tout le service. « M. l'archevêque prit la peine de me servir de sa main tout ce qu'il y avait de plus délicat sur sa table. Je le remerciais chaque fois en grand respect, le chapeau à la main, et chaque fois aussi il ne manqua jamais de m'ôter son chapeau, et il me fit l'honneur de boire à ma santé ; tout cela fort sérieusement, mais d'une manière aisée et très polie. » Pour le coup, l'abbé Ledieu est tout à fait sous le charme. Désormais rien ne lui semble mauvais ou répréhensible ; il salue, il boit, il admire, il cause, et le voilà, ce panégyriste de Bossuet, qui écrit sans remords la phrase suivante sur l'abbé de Beaumont et sur Fénelon, comparés à l'abbé Bossuet et à Bossuet : « Cet abbé était très honnête, et je n'aperçus rien ni envers personne de ces airs hautains et méprisants que j'ai tant de fois éprouvés ailleurs. J'y ai trouvé, en vérité, plus de modestie et de pudeur qu'ailleurs, tant dans la personne du maître que dans ses neveux et autres. »

Ces détails suffisent pour montrer en même temps l'intérêt de la publication de M. l'abbé Guettée, et le degré de confiance que mérite l'abbé Ledieu. Nous nous sommes attachés à faire ressortir le caractère du biographe de Bossuet, parce que l'on oublie trop aujourd'hui de contrôler les assertions et d'examiner la valeur de ceux dont on donne le témoignage comme irréfragable. L'abbé Ledieu est un Picard malin, irritable, entraînable ; il y a presque toujours lieu de le croire quand il dit du bien ; presque jamais, ou jamais entièrement quand il dit du mal. EMILE CHASLES.

Montaigne the Essayist. A Biography (l'Essayiste Montagne. Biographie). par M. BAYLE-SAINT-JOHN, 2 vol. in-12. Londres, Chapman et Hall. 1857.

C'est de Londres que nous arrive cette biographie ; l'Angleterre nous a devancés encore une fois. Cette œuvre, qui semblait nous revenir de droit, que nous avions préparée par tant de recherches, dont peut-être nous méditions l'accomplissement, a été exécutée par un écrivain étranger ; et, reconnaissons-le avec franchise, elle a été exécutée si heureusement et avec tant de soin, elle est si complète et si bien conduite, que l'espoir même de faire mieux en faisant autrement nous est, je crois, interdit.

Digitized by Google

M. Saint-John a décidément du bonheur, et peu de livres se sont produits dans des circonstances plus favorables que celui-ci. Il paraît à une époque où le grand moraliste du XVIe siècle est plus que jamais en faveur; au moment où vingt admirateurs de son génie ont rassemblé, sur sa vie et sur ses ouvrages, mille précieuses découvertes, mille documents inédits; il arrive enfin à cet instant précis et unique où, tout les matériaux étant réunis, ce qui a été longtemps préparé et discuté demande à être définitivement conclu. Sa nationalité même ne lui est pas un obstacle; elle l'entrave moins qu'elle ne le sert. Possédant à fond notre langue, familiarisé de longue date avec notre littérature, il a peu à craindre ces malentendus et ces erreurs dans lesquels un étranger peut tomber si facilement; par contre, il est préservé de l'engouement et des admirations absolues, et il puise dans son isolement relatif une puissance de critique et une indépendance qui eussent peut-être fait défaut à un biographe français, plus exclusif, forcément, et plus passionné.

En effet, si Montaigne n'a plus aujourd'hui de détracteurs, il a plus que jamais ses fanatiques, d'autant plus exclusifs qu'ils l'ont plus minutieusement étudié, d'autant moins disposés à admettre l'opinion d'autrui qu'ils ont dépensé plus de temps et plus de peine pour s'en former une. Avec ses contradictions nombreuses, son habitude de passer en revue tous les systèmes, sans les condamner comme sans les adopter, Montaigne peut être compris différemment par chaque commentateur et se prête à merveille aux interprétations les plus opposées. Chacun y trouve des arguments à l'appui de la thèse qu'il soutient; personne n'est tout à fait en dehors de la vérité, mais personne n'embrasse la vérité tout entière. Ceux qui se sont occupés uniquement ou très spécialement de Montaigne, tombent plus facilement dans ce défaut; seule peut-être en France (et M. Saint-John ne lui a pas assez rendu justice), la critique purement littéraire l'a évité. Voici, du reste, comment il s'exprime à ce sujet, dans une conclusion spirituelle et un peu tranchante, qui ressemble beaucoup à une préface. Après avoir rappelé les beaux travaux du docteur Payen, de MM. Grün, L. Fougère, etc., et après leur avoir payé un juste tribut de reconnaissance et d'éloges, il ajoute : « Le Montaigne de Pascal et de Malebranche est un esprit fort du XVIIe siècle; le Montaigne de Bayle est un sceptique de bon ton; le Montaigne des voltairiens n'est qu'un railleur; le Montaigne de l'abbé Laborderie est un moine; le Montaigne de M. Emerson est M. Emerson lui-même; le Montaigne du docteur Payen est la propriété particulière du docteur Payen; et le Montaigne de M. Grün est un préfet de la Gironde. — J'ai essayé d'échapper à l'influence de ces interprétations individuelles par de larges excursions à travers la littérature du XVIe siècle, et j'ai cherché, dans toutes les directions, les matériaux qui pouvaient le mieux me servir dans ce but. »

Ainsi a-t-il fait; et, en même temps qu'il puisait à pleines mains dans les découvertes récentes et qu'il mettait à profit les travaux biographiques et critiques de ses devanciers, il s'aidait puissamment par l'étude des contemporains de Montaigne. Les historiens, les poètes, les polygraphes du XVIe siècle, les correspondances, les annales et les mémoires sont venus

Digitized by Google

contrôler les recherches modernes, révéler quelquefois un fait inconnu, et souvent justifier d'ingénieuses hypothèses et faciliter des déductions. M. Saint-John a donc mieux fait qu'utiliser des renseignements épars et que fournir le *filet à les lier*, il a apporté sa part de découvertes, et, particulièrement pour la partie critique, ajouté de nouvelles richesses à celles que l'on possédait déjà.

Mais ce mérite n'est, à notre avis, que secondaire. Ce qu'il faut mettre au premier rang, ce que nous admirons le plus chez lui, c'est sa faculté de généralisation, son talent de metteur en œuvre, l'art avec lequel il coordonne les matériaux qu'il a devant lui pour en faire un tout solide et harmonieux. Sa méthode de composition et de critique est simple autant qu'habile ; il fait de Montaigne, non pas le seul personnage du livre, mais seulement l'acteur principal. Soit qu'il agisse, soit qu'il écrive, dans les faits les plus importants de son existence comme dans les plus indifférents, Montaigne nous est toujours représenté environné, et, pour ainsi dire, encadré par les événements, les idées et les coutumes de son époque. Les circonstances de sa vie et le milieu où il fut placé commentent ses œuvres et les expliquent; à côté du philosophe qui, tout en s'analysant lui-même et en cherchant à se connaître, n'a pu oublier qu'il était en scène, l'homme se montre à nous tout entier, jour par jour, année par année, sans convention, sans parti pris, plus accessible encore et plus familier que dans les *Essais*, tel qu'il fut enfin, tel que le firent la naissance, l'éducation et la vie.

Cette méthode règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage et y jette autant d'animation que de clarté : le tableau gagne à ces accessoires. Mille acteurs différents se groupent autour du héros du livre et nous le font voir dans toutes les situations qu'il a traversées. Les rois mêmes et les hommes d'Etat, les poètes et les savants, les théologiens et les philosophes d'opinions et de sectes opposées, les conseillers au Parlement de Bordeaux, les parents, les amis ou les voisins se mêlent à sa vie et ont une action sur son esprit. Chaque événement public ou privé y marque aussi sa trace; il subit toutes les influences de son époque avant de lui faire sentir la sienne. Les écrivains anglais affectionnent ce procédé, et ils s'en sont volontiers servis, surtout depuis le commencement de ce siècle : ils l'ont appliqué tour à tour et avec succès au roman, à la critique et à l'histoire. M. Saint-John a montré une fois de plus les heureux résultats qu'il peut donner, mais nulle part aussi bien qu'en retraçant les premières années de Montaigne, l'état de la société où il naquit, l'influence que l'éducation imaginaire de Gargantua exerça sans doute sur celle du jeune gentilhomme, comme plus tard sur celle d'Henri IV, enfant. Nous en dirons autant des chapitres où il a raconté le séjour de Montaigne à la cour de France, ses relations avec la Boëtie, son genre de vie dans son château. Ces parties du livre sont traitées très habilement, et la critique, toujours mêlée avec le récit, y gagne en hardiesse comme en intérêt. —Seulement, par cela même que sa méthode était excellente, M. Saint-John a été tenté d'en abuser. Il l'a peut-être trop uniformément employée ; il s'est exagéré quelquefois son utilité et sa convenance. Il arrive de temps à autre que les détails prennent

Digitized by Google

le pas sur l'ensemble, et que la narration se noie dans l'accumulation prolixe des réflexions et des recherches incidentes. — Nous insistons à dessein sur cette méthode, parce que peut-être elle n'a pas été assez répandue, en France, et qu'on n'en a pas tiré assez parti; ensuite, parce qu'elle constitue, à notre avis, le mérite principal de l'ouvrage de M. Saint-John, et que ses qualités viennent de l'emploi judicieux qu'il en a fait, comme ses défauts d'un emploi exagéré ou intempestif. Cette manière un peu minutieuse, qui conviendrait mal à une histoire générale ou à la critique purement philosophique, produit les meilleurs résultats dans un cadre plus restreint, dans une étude séparée. Mais où pouvait-elle mieux s'appliquer que dans une biographie de Montaigne?

L'expérience, voilà la seule base de certitude que reconnaisse Montaigne; elle est tout pour lui ou presque tout. Il n'est pas systématiquement hostile aux arguments de la raison pure, et souvent même il s'en sert; mais on voit bien que c'est surtout pour lui un exercice de l'esprit, une matière à controverse et que, sans les dédaigner, il n'y a pas non plus confiance. Qui donc, plus que lui, a dû tenir compte des choses dont il fut témoin, des enseignements de la vie? Et comment pourra-t-on mieux connaître son caractère et pénétrer ses œuvres, qu'en étudiant de près les événements auxquels il fut mêlé et la manière dont ils ont influé sur ses opinions et sur ses écrits? — C'est lui seul qu'il veut peindre, il est vrai; mais il sait que tout *branle* et varie, l'homme surtout, et il se peint à un moment déterminé de sa vie, à celui-là justement où il la peut toute embrasser d'un regard, la juger dans son ensemble et tirer ses conclusions. Il a vécu à une des époques les plus orageuses et les plus fécondes dont l'histoire nous garde l'exemple; les guerres étrangères et civiles, les conspirations, les morts tragiques se sont succédé sous ses yeux, et, en même temps que les querelles intestines déchiraient le royaume, un immense mouvement d'idées exaltaient les intelligences et les divisait. Tout était déplacé, sinon détruit; l'exagération régnait des deux parts, et nul ne pouvait prévoir ce qu'engendrerait ce laborieux enfantement. Montaigne avait suivi tous ces événements et analysé toutes ces idées; à l'époque où il écrivit ses *Essais*, il avait dépassé l'âge des passions et de l'enthousiasme; il était très au fait du monde, très renseigné par la vie sur la valeur des hommes et des mots qu'ils mettent en jeu; il avait un beau château, de la fortune; il était de mœurs studieuses et paisibles; il fut, dans l'ordre des faits, *conservateur* (politique, comme on disait alors); de même qu'en philosophie il fut sceptique. Mais son éducation, ses amitiés, ses goûts naturels, ce merveilleux bon sens, que l'antiquité lui avait légué, l'empêchèrent d'aller en arrière. Il adora toujours les choses de l'esprit, en se méfiant des défaillances de la raison et des entraînements de la foi. Pour rien au monde il n'eût voulu conclure, pour rien non plus il n'eût consenti à ne pas discuter. « Ses opinions sur les hommes et sur les choses, dit M. Saint-John, étaient un mélange de cet égoïsme, sur lequel on a tant insisté, et d'une sympathie pour l'intelligence humaine que l'on a quelquefois perdue de vue. »

Mais ce qui fut surtout la gloire de Montaigne, ce qui explique le mieux

Digitized by Google

l'influence qu'il exerça, c'est qu'avant toute chose, il proclama la conciliation, c'est qu'au milieu des passions déchaînées et de la lutte violente des idées, il représenta, pour ainsi dire, l'élément modérateur. Le biographe a parfaitement fait ressortir ce caractère particulier de l'auteur des *Essais*, mais peut-être a-t-il eu tort d'y voir un rôle prémédité, un plan systématique et tracé d'avance. En tous cas, il nous semble avoir placé la question sur un terrain trop étroit, en voulant prouver qu'avant tout le but de Montaigne était d'établir la tolérance religieuse : il a vu une opinion arrêtée et un parti-pris dans ce qui n'était qu'une tendance. Nous expliquerons tout à l'heure ce qui a pu porter l'auteur à adopter ce point de vue beaucoup trop restreint, beaucoup trop moderne surtout, et comme il l'a ensuite élargi ; mais citons d'abord un passage de ce chapitre, un des meilleurs après tout, et des plus intéressants de l'ouvrage. « A cette époque, dit-il, la religion avait usurpé un trop grand contrôle sur l'humanité ; elle avait étendu son autorité trop loin et dans une direction fausse. Montaigne se sentit porté à la mettre à l'écart, pour donner plus de liberté à ses actions et à ses pensées. — Ses objections s'adressaient moins au catholicisme, avec ses mystères et son mépris de la raison humaine, qu'au spiritualisme en général, à son enthousiasme et à son mépris de la chair. Le protestantisme ne lui semblait pas une promesse ; il n'y voyait qu'un nouvel élément de discorde et de malheur. Les martyrs qui aimaient mieux être brûlés que de renier leur foi, qui offraient leur vie, qui, sur leur existence, aimaient mieux s'en rapporter à un syllogisme qu'au témoignagne de leur corps, — ce réceptacle tangible de la douleur et du plaisir ; — ces hommes qui allaient au bûcher, en chantant, et en fixant sur leurs bourreaux des yeux pleins de tristesse et de pardon, semblaient presque plus détestables à Montaigne que leurs persécuteurs eux-mêmes. Il avait pitié de leurs souffrances, mais il était irrité de la persistance déraisonnable de leurs convictions. Pourquoi ne doutaient-ils pas tranquillement des dogmes de l'Eglise catholique, au lieu de douter avec tant de bruit ? »

Voici maintenant l'explication : Nous soupçonnons M. Saint-John d'avoir eu, lui aussi, ces plans arrêtés et ces systèmes dont il renvoie tout l'honneur à Montaigne, et de s'être adroitement servi de ce nom illustre pour faire triompher la cause qu'il prenait en main. Il a particulièrement insisté sur les chapitre des *Essais* où la chair est réhabilitée et où les faciles entraînements de l'esprit sont condamnés ou tournés en raillerie ; il a reproduit ces arguments, en les commentant et leur rendant une actualité qu'ils semblaient avoir perdue. Ces attaques, dirigées contre les erreurs du spiritualisme, et conduites du reste avec beaucoup de modération et de tact, ont leur raison d'être et leur utilité au milieu des sectes innombrables qui se partagent l'Angleterre, et ceci nous fait comprendre comment l'auteur a pu tomber dans un défaut qu'il a si vivement reproché à ses devanciers. Le reproche le plus sérieux que nous lui adresserons, et presque le seul, se rattache à ce que nous avons dit tout à l'heure de l'emploi trop exclusif et trop uniforme de son procédé de critique. A force de vouloir tout expliquer, de rattacher chaque idée à un événement ou à un intérêt, de chercher toujours la cause, la raison secrète qui

Digitized by Google

fait parler son personnage de telle ou telle manière, il arrive à perdre quelquefois de vue les grandes lignes de son caractère. Son analyse, à la fois vigoureuse et subtile, en saisit et en rend à merveille tous les détails mobiles, tous les accidents ; mais, en reconstituant l'individu, il oublie un peu l'homme de tous les pays et de tous les temps, celui dont Emerson a fait avec raison un représentant de l'humanité. Le mal n'est cependant pas grand, ni surtout irrémédiable. Ceux qui voient plutôt dans Montaigne le philosophe et le moraliste, l'écrivain immortel, l'homme de l'honnêteté et du bon sens, le retrouveront à chaque page sans le secours d'aucun interprète. Quant à ceux qui l'aiment d'une manière plus passionnée et plus personnelle, — comme Walckenaër aimait La Fontaine, — qui s'en sont fait un ami, un confident, un compagnon de tous les jours, ce livre le leur montrera plus complétement, dans une entière intimité, et, pour être mieux connu et vu de plus près, il ne perdra rien de ce qui le faisait aimer. Ils retrouveront le consolateur et le conseiller, le causeur aimable, avec sa sagesse si accommodante, sa gravité mêlée d'ironie (*old mixture of gravity and irony*), et ils seront reconnaissants au biographe de l'œuvre qu'il a faite, comme d'un service rendu.

Un mot encore. Nous aurions pu relever dans ces deux volumes quelques inexactitudes, quelques erreurs de détails, et ce n'eût été, après tout, qu'une légitime vengeance justifiée par certaines sorties contre la France, sorties dont l'auteur eût mieux fait de se dispenser. Nous pourrions lui dire, par exemple, que l'estrapade n'est pas un supplice d'invention française, et moins encore une manière de brûler les gens. — Mais il suffit que M. Saint-John soit prévenu. Son ouvrage est trop sérieux, trop digne d'éloges pour qu'il convienne de s'appesantir sur des minuties, — défauts sans gravité, taches rares et légères, qu'une prochaine édition fera disparaître infailliblement.

CH. TRAPADOUX.

De l'Administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu, par M. CAILLET, 1 vol. in-8°. Paris, Didot. 1857.

Nous sommes en retard avec cet excellent ouvrage, et nous ne pouvons l'apprécier aussi complétement que nous l'aurions souhaité. Le lecteur s'en dédommagera en cherchant dans le livre même les renseignements que nous ne pouvons qu'indiquer. D'abord, il faut féliciter M. Caillet d'être entré dans une voie d'études qui transforme l'histoire. Au lieu de ces stériles récits ou de ces anecdotes plus ou moins piquantes, dont on amusait la crédulité du lecteur, les historiens s'efforcent maintenant de nous initier à la civilisation même des peuples, de nous faire connaître les détails, autrefois négligés, qui font apprécier les institutions politiques ; le commerce qui enrichit une nation ; la navigation et les colonies, qui ouvrent de nouvelles voies et de nouveaux débouchés à son industrie ; les lois, qui protégent la propriété, fruit du travail ; les institutions militaires, qui rendent un pays redoutable à ses voisins ; l'agriculture, qui le nourrit et prépare de vigoureuses générations ; l'éducation, qui ouvre les cœurs aux sentiments généreux ; les lettres et les arts, parure de la civilisation ;

Digitized by Google

les sciences, qui contribuent au bien-être d'un peuple, en même temps qu'à sa haute culture intellectuelle.

Cependant, tout en louant les études sur l'administration, il faut faire quelques réserves. Elles ne deviennent vraies et réellement historiques que si on les anime par l'histoire des hommes. Il est impossible, par exemple, d'apprécier réellement l'administration de Richelieu, si on la sépare de son histoire, de ses luttes contre les grands, contre les protestants, contre le roi et les courtisans. C'est à mesure qu'il se sent mieux affermi que le grand ministre développe ses vues administratives et les applique. Les notables, assemblés en 1626, lui donnent un appui moral immense; il peut alors attaquer les nobles et faire démanteler leurs châteaux. Après la prise de La Rochelle et la journée des Dupes, il fait un nouveau pas et brise l'autorité des gouverneurs de province. C'est alors que les intendants, dont on trouve quelques exemples avant cette époque, deviennent des magistrats permanents et les véritables représentants de l'autorité royale dans les généralités.

En ne tenant pas compte de ce progrès continu de la royauté, de ses luttes et de ses victoires successives, on peut donner des études savantes où l'on préparera les éléments de l'histoire administrative; mais l'histoire elle-même ne sera pas faite. On dissèque la société; on la décompose habilement; mais l'ensemble échappe, et aussi les causes des succès que l'on retrace. M. Caillet nous paraît être tombé dans ce défaut: son ouvrage traite successivement du roi, de l'autorité centrale et locale, des trois ordres de l'Etat, des assemblées nationales (notables, états-généraux, états provinciaux); de l'administration de la justice; des parlements; des Grands-Jours; de la police; de l'administration financière; de l'industrie; de l'agriculture; du commerce; de la marine; de l'administration militaire; de l'Université; des lettres, des sciences et des arts; enfin de la situation de Paris sous Louis XIII. C'est une analyse savante et complète des diverses parties de l'histoire de l'administration; mais la synthèse ne vient pas recomposer ce que l'étude a séparé et étudié isolément.

Malgré ce défaut de méthode, l'ouvrage de M. Caillet est d'un mérite et d'une utilité incontestables. Les historiens de Louis XIII et de Richelieu, même les plus savants, n'ont pas tenu suffisamment compte des réformes administratives accomplies à cette époque. M. Caillet a réuni, avec la plus louable patience, tout ce que les ouvrages manuscrits ou imprimés lui ont fourni sur ce sujet; il a exposé avec clarté des détails, qui sont si vastes et si complexes que le lecteur ne les démêle pas toujours nettement, quand il n'a pas un guide patient et habile. Enfin il a vengé Richelieu des attaques iniques que depuis quelques années on ne cesse de répéter et de propager contre lui. M. Caillet, dont la vue est nette et l'intelligence élevée, ne s'est laissé ni prévenir par quelques violences de ce ministre, ni égarer par la manie paradoxale de certains écrivains de nos jours. Il a très bien marqué le vrai caractère de la monarchie française, sa tendance vers l'unité et les services signalés que lui avait rendus Richelieu. Quant aux détails de l'administration, il serait impossible d'y toucher dans une analyse aussi rapide que la nôtre. Le lecteur trouvera toute utilité à les

Digitized by Google

chercher dans le savant ouvrage, dont nous ne pouvons que lui signaler l'intérêt et le mérite. A. CHÉRUEL.

Mémoires de Claude Haton, publiés par M. Félix BOURQUELOT (Collection des documents inédits sur l'Histoire de France), 2 vol. in-4°. Paris, imprimerie impériale. 1857.

Si l'histoire générale du XVIe siècle a été l'objet de travaux importants, l'histoire particulière des provinces n'a pas été négligée, et cependant il reste beaucoup à faire. Le savant éditeur des *Mémoires de Claude Haton* le sait mieux que personne, lui qui connaît si bien les riches collections de la Bibliothèque Impériale, et donne dans son introduction une idée des ressources qu'elles offrent pour l'étude de cette curieuse époque. M. F. Bourquelot joint l'exemple au précepte, et il a patiemment analysé, abrégé, annoté, un ouvrage considérable d'un de ces chroniqueurs si précieux, non-seulement pour l'historien, mais pour le philosophe. Le chroniqueur dont nous nous occupons n'a pas été appelé par le sort à dominer sur les hauteurs, et l'intérêt de ses Mémoires est surtout local. Il nous place au milieu des masses dont le sort préoccupe trop peu les historiens, éblouis par l'éclat souvent lugubre des actions des grands. Claude Haton était un prêtre : il a vécu avec les « petits, » et il nous les montre souffrant moins encore des inclémences des saisons, de la contagion et de la disette, que des guerres soulevées entre le roi et les princes du sang, entre les catholiques et les protestants ; il nous les fait voir rançonnés, pillés, brûlés par les instruments de ces fureurs. Il plaint ces pauvres villageois persécutés par des hommes de leur propre nation, et dont les tourments, suivant lui, ne seront pas croyables dans l'avenir ; il en tire cette leçon dont nous avons bien mal profité : « Que les anciens apprennent à leurs enfants de ne se resjouyr, quand ils oyront dire que noises et discorts seront entre le roy et les princes de France, jusques à prendre les armes les ungs contre les aultres, ou que le pays se rebelle contre ses princes naturelz par guerres civilles ; car ce sera le comble de leur malheur, comme toujours en est advenu au royaume..... »

On reconnaît là le bon sens héréditaire de cette ancienne bourgeoisie à laquelle appartenait l'auteur. Il était né en 1534, dans l'arrondissement de Provins, et nous le voyons prêtre en cette ville, en 1561. Les prêtres de cette époque étaient quelque peu soldats, et Claude Haton ne fit pas exception à la règle. Incorporé dans la milice bourgeoise, il fut capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes. Il fut ensuite clerc de Saint-Ayoul, chapelain de Notre-Dame-du-Val, en outre bon catholique, plein de compassion pour les souffrances des pauvres, ainsi qu'il le prouva lors de la peste de 1580. Sa plus grande distraction semble avoir été la rédaction de ses Mémoires. En 1605, il était curé de Mériot ; la date de sa mort est inconnue. Du reste, il avait voyagé. Il paraît avoir appartenu, avant sa prêtrise, à la maison de Henri II, dont il déplora la mort. La fin du règne de ce prince, le règne de Charles IX, une partie du règne de Henri III forment la matière de cette chronique. Histoire générale, histoire locale, tout s'y trouve confondu. Claude Haton était un curieux : il a vu, lu, entendu, et du tout il a laissé un témoignage sincère. Il n'est pas favorable aux protestants : il fait de leurs actes de cruauté une accusation

Digitized by Google

contre eux, et des actes de cruauté des catholiques une juste punition exercée contre les hérétiques. La Saint-Barthélemy n'était, suivant lui, qu'un « moyen de repurger le royaume de cette faulse couvée de vipères... » L'Hôpital est, à ses yeux, « l'ung des plus grands huguenotz et hérétiques de France. » Mais, à part ce tribut payé à l'époque, il est bon homme, et abandonne à Dieu le soin des conversions durables; d'ailleurs, il n'épargne pas les soldats catholiques, « aussi larrons et voleurs des biens d'aultruy que les huguenots ; » les seigneurs pillards qu'il appelle *gens-tue-hommes* ou *gens-pille-hommes*; les rois et les princes qui pèsent si lourdement sur le peuple par les impôts ; Catherine de Médicis, et même le clergé catholique, surtout les chanoines.

Voilà pour l'esprit qui anime ces Mémoires. Quant aux événements, M. F. Bourquelot, dans une introduction très bien faite, signale avec raison, comme offrant des détails nouveaux, les passages relatifs à une tentative d'assassinat sur la personne d'Henri III, en 1558 ; au massacre des protestants dans une assemblée de la rue Saint-Jacques ; aux scènes de la Saint-Barthélemy, etc.

La partie la plus curieuse, la plus nouvelle du livre, se rapporte à l'histoire de la ville de Provins. On y voit la vie d'une cité au XVIe siècle, avec son bailliage, son présidial, son clergé, ses bourgeois, ses artisans. On y suit les progrès du protestantisme, et par conséquent de la guerre civile qui en est la conséquence immédiate. Sitôt que les édits royaux permettent aux religionnaires de respirer, ils demandent l'autorisation d'établir un prêche. Le ministre s'installe, et catholiques et huguenots en viennent aux mains à l'occasion du prêche ou de la procession : faible mal auprès des désastres que laissent derrière eux les reîtres, mercenaires au service des deux partis. Les habitants de Provins, unis à ceux des villages, établirent un camp à Noyon pour empêcher les reîtres de passer la Seine. La chronique ne serait pas complète s'il ne s'y joignait quelques anecdotes légèrement scandaleuses, des détails sur les saisons, sur les comètes, et enfin les inévitables apparitions d'esprits et de loups-garous. Ce qui fait l'intérêt de ce livre, c'est le retentissement de l'émotion populaire. La vie de province, dans des temps si agités, a laissé dans ces récits une vive empreinte.

Remercions M. F. Bourquelot, qui a mis au service d'une patiente analyse sa sagace érudition. Ce qu'il a fallu de peine pour arriver à ce résultat, sans nuire à l'ensemble, ceux-là seuls peuvent le dire qui ont tenté de pareils travaux ; la reconnaissance de tous les investigateurs de notre histoire ne fera pas défaut. Ils sont nombreux, et le savant travail de l'éditeur ne peut manquer d'obtenir leur approbation. Des sommaires facilitent la lecture ; des notes, placées à propos, et qui attestent une connaissance approfondie du XVIe siècle, viennent enrichir le texte ou le corriger ; enfin, les indications bibliographiques attireront l'attention de tous ceux qui s'occupent de cette période de notre histoire. L'éditeur a surtout mis à profit les manuscrits de la Bibliothèque Impériale. Un appendice intéressant ajoute du prix à l'ouvrage, que termine un index très complet.

CHARLES ALLEAUME.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

L'année 1857, dont tout un mois déjà nous sépare, n'aura pas sa place marquée au catalogue des grandes années lyriques : aucun chef-d'œuvre nouveau ne s'est produit sur nos premiers théâtres, qui se sont en général contentés de traductions et de reprises. Ici, *le Trouvère, le Cheval de bronze*, *Marco Spada*, n'ont pas de peine à effacer la seule œuvre inédite, le triste et pâle *François Villon*; là, *Joconde*, *la Fête du village voisin*, *Jeannot et Colin*, *les Mousquetaires de la Reine*, *Haydée*, *l'Etoile du Nord*, éclipsent des nouveautés telles que *la Clef des champs*, *le Mariage extravagant*, *le Roi don Pèdre*, *Psyché* et *le Carnaval de Venise*; plus loin, *Oberon* et *Euryanthe* luttent avec un trop facile avantage contre *les Nuits d'Espagne*, *le Duel du Commandeur*, *les Commères*, *Maître Griffard*, *Margot* et *la Demoiselle d'honneur*; sur notre scène italienne, nous n'apercevons que le seul *Rigoletto*, et il faut bien reconnaître que, si la défunte année a largement vécu du patrimoine que lui avaient légué ses devancières, elle ne s'est guère mise en mesure de rendre le même service à celles qui la suivront.

Du reste, rien de moins surprenant que ces temps d'arrêt dans un art. « Le génie n'est pas à l'heure, » disait plaisamment un des personnages de M. Scribe, et on ne l'accueille pas toujours assez bien, lorsqu'il se présente, pour qu'on soit en droit de lui en vouloir quand il se fait désirer. L'art musical, au théâtre et surtout dans le demi-genre, aurait besoin d'une rénovation heureuse. Le moule dans lequel se jettent, depuis plus d'un quart de siècle, les partitions d'opéra-comique, a fini par se fatiguer. En s'imprégnant du génie rossinien, Boïeldieu, Hérold et Auber avaient rajeuni le style français, tout en lui conservant son caractère original. Après eux, qu'a-t-on fait? On a imité leur imitation. On a copié leur procédé, reproduit leur manière, en s'efforçant d'être encore plus élégant, plus ingénieux, plus riche en subtiles combinaisons de voix et d'orchestre. Ce que l'on gagnait en finesse, on le perdait en originalité : de là cette multitude d'opéras *selon la formule*, qui ne portent le cachet de personne et pourraient être faits par tout le monde. La formule est une sorte de béquille qui soutient les faibles. Le métier consiste à savoir s'en servir, et de nos jours, le métier est cultivé plus que jamais. Autrefois, il fallait que l'idée, pour se produire, fît en quelque sorte violence à l'ignorance générale du métier. Tout au contraire, aujourd'hui, c'est la connaissance presque banale du métier qui invite à se passer d'idée. Tout le monde à peu près fait passablement, personne ne fait très bien : c'est le mal de l'époque.

La critique se croit obligée de constater cet état de choses sans colère,

Digitized by Google

et elle le fait parce qu'elle sait qu'il n'est ni en son pouvoir ni au pouvoir de personne de le changer. Les artistes eux-mêmes, que peuvent-ils, sinon obéir à leur vocation et remplir la mission, grande ou petite, sublime ou médiocre, que le ciel leur a départie? Le génie créateur a toujours été fort rare, et il ne paraît pas être devenu plus commun depuis que le nombre de ceux qui le cherchent à force de travaux et d'études est centuplé. Résignons-nous donc, attendons et espérons; ne tourmentons pas les morts; recueillons pieusement les dernières notes que l'année expirante nous a fait entendre; et puis nous prêterons l'oreille à l'année qui vient de naître.

Les derniers jours de décembre ont vu paraître au Théâtre-Lyrique *la Demoiselle d'honneur*, opéra-comique en trois actes. La musique de cet ouvrage est de M. Semet qui, cinq ou six mois plus tôt, avait débuté au même théâtre par *les Nuits d'Espagne*. M. Semet est un jeune homme qui, dès son début, fit naître de brillantes espérances; mais sa seconde partition n'a tenu que la moitié des promesses que la première avait données. Il y a d'ailleurs, dans les deux ouvrages, une remarquable habileté de facture, un instinct musical qui s'élève bien au-dessus du simple métier. Mais, dans *les Nuits d'Espagne*, la mélodie était plus franche, plus nettement dessinée. Dans *la Demoiselle d'honneur*, le contour s'efface, la ligne se brise, les traits se confondent. M. Semet aurait-il travaillé trop précipitamment? C'est un reproche dont la critique ne doit pas abuser, car elle sait que tel musicien n'est jamais plus heureux que lorsqu'il improvise, et que tel autre consumerait des années à polir son œuvre sans profit ni pour l'œuvre ni pour lui, ni pour nous. Je ne me flatte donc pas d'avoir deviné pourquoi M. Semet semble être resté au-dessous de lui-même : je l'engagerai seulement, quand il reprendra la plume, à tâcher d'oublier qu'il est un des plus experts dans l'art d'enchaîner des sons. C'est la grâce que demandait au ciel l'auteur du *Tableau parlant* lorsqu'il commençait un ouvrage. Ses confrères d'aujourd'hui trouveront peut-être que c'était peu demander. M. Semet, comme Grétry, sait évidemment tout ce qu'il faut savoir; qu'il essaie d'avoir d'autres ressemblances avec Grétry; qu'il ne s'occupe de son orchestre que comme d'un accessoire, qu'il cherche même à s'en passer, et s'attache avant tout à faire chanter ses personnages. C'est le seul moyen d'arriver à leur donner ce caractère vrai, qui se grave dans l'esprit, et cet accent ému qui va toucher le cœur.

Le libretto de *la Demoiselle d'honneur* est préférable à celui des *Nuits d'Espagne*, imbroglio très peu clair et très peu intéressant. Mais ce n'est qu'une supériorité relative. *La Demoiselle d'honneur* est tout simplement une imitation affaiblie de ce *Pré aux Clercs*, illustré par Hérold, et sur lequel M. de Planard avait su répandre un certain intérêt. Dans *la Demoiselle d'honneur*, la scène se passe sous Charles IX; il s'agit d'un mariage secret entre le fils du maréchal de Tavannes et l'une des filles d'honneur de la reine d'Espagne, Hélène de Mendoza. A peine le mariage contracté, au sortir de la chapelle, les deux époux ont été séparés. Le duc de Mendoza, qui veut unir sa fille à un comte d'Arundel, a chargé son frère d'agir pour lui dans cette affaire, et le frère n'hésite pas. Il applique un

Digitized by Google

vigoureux coup d'épée au jeune Tavannes, qu'il rencontre auprès de sa nièce; ce coup d'épée est assurément ce qu'il y a de plus dramatique dans la pièce; jugez du reste. Toute la question se réduit à savoir comment les jeunes époux seront réunis, et comment aussi Pardaillan, l'ami de Tavannes, se délivrera des obsessions d'une duègne amoureuse, moins neuve encore que le coup d'épée. C'est la reine d'Espagne qui amène le dénoûment attendu, et rétablit l'ordre dans ce chaos momentané par sa toute-puissante et toute gracieuse intervention.

Un artiste, qui fut longtemps l'un des premiers à l'Opéra-Comique, M. Audran, reparaissait à Paris dans cette pièce après avoir parcouru la province et brillé à l'étranger; il jouait le rôle du jeune Tavannes. Une toute jeune personne de dix-sept ans environ, Mlle Marimon, faisait son premier début dans le rôle épisodique d'une bouquetière de la reine. M. Audran a suffisamment soutenu son ancienne réputation, et Mlle Marimon a bien commencé la sienne. Formée par les leçons de Duprez, après avoir suivi au Conservatoire la classe de Mme Damoreau, Mlle Marimon, pour le chant comme pour le jeu, n'est encore qu'une élève; mais c'est une élève qui promet beaucoup, et qui tiendra si on ne la gâte pas à force de bravos et de flatteries. Les autres rôles sont bien tenus par Mlle Rey, MM. Balanqué, Grillon et Mme Vadé. La mise en scène est splendide. On voit que le directeur veut imiter en cela un directeur célèbre, dont il a pu étudier de près les procédés, et dont l'exemple paraît être constamment devant ses yeux. C'est un exemple dangereux à suivre, malgré le succès qui a donné raison à M. Emile Perrin. Je crains que le directeur du Théâtre-Lyrique ne regrette quelquefois de risquer un aussi gros enjeu sur une seule carte. Malheureusement, la situation exceptionnelle de son entreprise, qui ne s'appuie ni sur une subvention ni sur une moyenne suffisante de recettes, semble presque justifier son système et l'obliger à ne tenter que des coups extraordinaires. Tout ou rien, c'est là son alternative quotidienne. Aussi, non pas pour faire fortune, mais pour vivre seulement, faudrait-il qu'il fût certain de ne se tromper jamais, et qui, même parmi les illustres, pourrait se flatter d'avoir toujours eu cette infaillibilité directoriale?

La même semaine, on nous avait donné ce *Bruschino*, tant annoncé, tant prôné, cette nouveauté de 1813, jouée d'abord à Venise au théâtre San-Mosé, et que le théâtre des Bouffes-Parisiens a été très fier de reprendre en 1857! Applaudissez, Parisiens; ceci est du Rossini, et du Rossini dans toute sa fraîcheur juvénile! Stendhal et bien d'autres ont raconté l'histoire de cette œuvre burlesque, inspirée à son auteur par un sentiment de vengeance contre un directeur insolent. Ils ont cité l'ouverture, ornée de petits coups d'archet sur les bobèches des pupitres. Tous ces détails sont parfaitement exacts. Rossini voulait se venger, et il n'eût pas mieux demandé que d'écrire une partition détestable. Mais comment faire? à l'impossible nul n'est tenu; le jeune étourdi, qui était à la veille de composer ses deux premiers chefs-d'œuvre, *Tancredi* et l'*Italiana*, vit bien l'obstacle, et ne pouvant écrire de mauvaise musique, il résolut du moins d'écrire de la musique ridicule. Pour cela, que fit-il? Sans parler de l'ouverture et des petits coups d'archet sur les bobèches, il s'ingénia constamment à prendre

Digitized by Google

son libretto au rebours : là où il fallait être tendre et gracieux, il se faisait pompeux et retentissant; là où le libretto était gai, la musique devenait sombre et mélancolique ; tout était composé d'après ce procédé. Les paroles étaient bizarrement groupées, les mots burlesquement coupés, de manière à provoquer l'indignation des oreilles italiennes. Les Vénitiens n'y tinrent pas; ils sifflèrent outrageusement l'audacieuse tentative de ce plaisant de vingt ans, qui portait dans sa tête *Moïse* et *Guillaume Tell.* Les Vénitiens avaient raison de siffler, et les Parisiens n'ont pas eu tort d'applaudir. Quarante-quatre ans ont passé; l'ouvrage a changé d'idiome; il a subi en même temps des modifications destinées à faire disparaître les flagrantes contradictions, l'antagonisme prémédité des paroles et de la musique. C'est M. de Forges qui s'était chargé de cette opération délicate; il l'a terminée à son honneur, et voilà comment *le Figlio per azzardo* est devenu *Bruschino.* Voilà comment nous avons assisté rétrospectivement, et avec une satisfaction des plus vives, aux essais d'un jeune homme qui promettait alors d'aller assez loin.

Aujourd'hui ce début, ce *maiden-speech*, semble quelquefois une réminiscence, mais une réminiscence par anticipation : l'auteur ne s'étant pas fait faute depuis de se piller lui-même et de reprendre son bien partout où il le trouvait, notamment chez lui. Sauf ce petit inconvénient, qui était inévitable, la partition de *Bruschino* est charmante, fraîche, inspirée, et précisément telle que je voudrais en voir composer par l'un de ces bons jeunes gens qui possèdent admirablement les ressources de leur art, mais qui ont si grand besoin d'apprendre à trouver des chants nouveaux, des formes nouvelles, *carmina non priùs audita.* Le morceau capital de l'ouvrage est un trio bouffe pour voix d'hommes, excellente composition, qui ne le cède à aucun des chefs-d'œuvre du genre, et qui fait pressentir tout ce que Rossini allait ajouter d'invention mélodique et de richesse instrumentale à l'art des Paësiello et des Cimarosa. *Bruschino* a trouvé des interprètes suffisants dans le jeune Duvernoy et Mlle Dalmont. Pour les autres, la distance des opérettes, dont se compose ordinairement le répertoire des Bouffes-Parisiens, à une partition vraiment italienne, est tellement grande qu'ils ne pouvaient la franchir sans un certain nombre d'écarts et de faux pas. MM. Lablache, Tamburini, Mario et Mme Grisi, n'auraient pas été de trop pour la circonstance ; encore aurait-il fallu les rajeunir : il n'y a que Rossini qui ne vieillisse pas.

Passons du théâtre aux concerts. Une ouverture, composée par un grand maître, a été exécutée dans deux salles différentes. Cette ouverture, que Paris ne connaissait pas, est celle de *Struensée;* c'est la première page d'une partition que Meyerbeer a écrite pour la tragédie de son frère, Michel Beer. L'œuvre date déjà de plusieurs années : en 1852 et 1853, M. Fétis l'a fait entendre entièrement dans les concerts du Conservatoire qu'il dirige. Nous sommes donc en retard sur Bruxelles et sur toute l'Allemagne. Nous le regrettons d'autant plus vivement, que les entr'actes et les divers morceaux écrits pour *Struensée* sont estimés à l'égal des plus hautes productions du maître. A n'en juger que par l'ouverture, nous serions tout disposés à être de cet avis. C'est dans le premier concert de la *Société des jeunes ar-*

Digitized by Google

tistes du Conservatoire, fondée et dirigée par M. Pasdeloup, que nous avons entendu cette haute et sévère préface d'une sanglante tragédie. Que ceux qui sont habitués à la coupe des ouvertures célèbres de Rossini, d'Auber et même de Weber, ne cherchent rien de semblable dans celle de Meyerbeer. Son œuvre n'a pas d'analogue et n'en aura peut-être jamais. Dès le début, on y sent quelque chose de solennel et de souverain : c'est le thème d'une marche, qui revient plusieurs fois, et toujours avec un surcroît de sombre et terrible harmonie, pour finir dans un crescendo d'un entraînement irrésistible et d'une extraordinaire sonorité. Une ouverture ainsi conçue, ainsi écrite, devait servir d'introduction, non pas à un drame où l'on chante, mais à une tragédie où l'on parle, où l'on pleure, où l'épouvante et la mort planent sur des têtes couronnées. La distinction pourra sembler subtile, mais elle n'en est pas moins juste : Meyerbeer n'écrit jamais une ligne sans se rendre un compte rigoureux de l'effet qui doit en résulter. Comme plusieurs grands morceaux du *Prophète*, l'ouverture de *Struensée* atteint souvent l'extrême limite du possible, soit pour l'excessive délicatesse de la phrase mélodique, soit pour la puissante hardiesse de l'instrumentation.

Quelques jours avant cette séance intéressante, il s'en tenait une autre à Cologne, dans la vaste salle du Gurzenich : une salle magnifique dont Paris serait jaloux, si Paris avait encore conservé l'espoir de posséder jamais une salle de concert.

Saül, un nouvel oratorio de Ferdinand Hiller, y obtenait un de ces succès qui font époque et laissent une trace ineffaçable. Depuis les premiers triomphes de Mendelssohn, rien de pareil ne s'était vu sur les bords du Rhin. L'auditoire de la Société des Concerts, qui d'ordinaire s'échauffe difficilement, a été enthousiasmé dès la première des trois parties de l'oratio ; il a éclaté en bravos, en rappels ; il a voulu glorifier face à face et en personne le compositeur, qui dirigeait lui-même, avec une admirable fermeté, la phalange chorale et instrumentale, composée de plus de trois cents artistes. C'est que Ferdinand Hiller, qui, dans ses deux compositions précédentes, *la Destruction de Jérusalem* et *la Fête du printemps*, avait donné la mesure de ce que l'oratorio pouvait devenir entre ses mains savantes, a dépassé dans son *Saül* l'attente de ses admirateurs et de ses amis ; c'est qu'il est parvenu à dramatiser le poème biblique au point de lui communiquer le mouvement et l'action qu'on ne trouvait jusqu'ici qu'au théâtre ; c'est qu'enfin, tout en demeurant fidèle aux grandes traditions des Bach et des Haendel, il n'a pas cru devoir regarder comme non avenus les Haydn, les Mozart, les Beethoven, et qu'il est parvenu ainsi à créer un nouveau genre de composition vocale avec accompagnement d'orchestre. Une analyse détaillée de *Saül* ne saurait encore être essayée, mais ce qu'on peut affirmer, c'est que l'effet produit par plusieurs chœurs et solos a été immense ; une seconde exécution est vivement sollicitée ; il est probable qu'elle aura lieu dans le cours de la saison.

Ici disons un dernier adieu à l'année qui s'en est allée où vont toutes

Digitized by Google

choses; et demandons à la nouvelle ce qu'elle nous a apporté et surtout ce qu'elle nous promet. Jusqu'à ce jour, ce n'est pas ce qu'elle a apporté qui est considérable. L'Opéra est absorbé par les préoccupations de l'avenir, et l'Opéra-Comique par les souvenirs du passé; l'un s'occupe avec activité d'une répétition; l'autre d'une reprise. L'Opéra nous fait désirer *la Magicienne*; il est vrai que, pour faire compensation, l'Opéra-Comique nous a donné *Fra-Diavolo*. *Fra-Diavolo*, comme chacun sait, date de janvier 1830; mais c'est encore un de ces gais chefs-d'œuvre qui portent lestement leur âge. *Fra-Diavolo* est assurément une des merveilles du genre créé par Boïeldieu, Hérold, et continué par Auber; on sent que le souffle italien a passé sur cette musique, et cependant elle est restée si française, que la popularité n'a manqué à aucun de ses airs! Le public a fort bien accueilli, et le vieux *Fra-Diavolo*, et ses jeunes interprètes. M. Barbot chante mieux que ne chantait Chollet, mais ne rend pas comme lui la physionomie du personnage; Mlle Lefebvre est plus fine comédienne et aussi bonne chanteuse que Mlle Prévost; Mlle Lemercier et M. Sainte-Foy exagèrent à l'envi la caricature britannique; la tradition le veut, le bon goût n'a pas le droit de réclamer; ce genre d'invraisemblance, je dirai même d'inconvenance, est accepté par le public français avec une facilité qui passe toutes les bornes. *Fra-Diavolo* nous est revenu enrichi du trio que M. Auber avait ajouté à sa partition, lorsqu'elle fut chantée à Londres, l'été dernier, sur le théâtre du Lyceum; on avait traduit le dialogue français de la pièce en récitatifs italiens, et je me plais à croire qu'on ne s'y moquait pas de la prononciation anglaise.

Une petite pièce nouvelle vient d'être représentée sous ce titre : *les Désespérés;* celle-là, c'est la flèche du Parthe. Un directeur qui se retire ne manque jamais d'en lancer, involontairement sans doute, une semblable à son successeur. Heureusement on en revient : un seul acte n'est pas mortel. La place naturelle des *Désespérés* était au théâtre des Bouffes-Parisiens. Nous y retrouvons encore cet inévitable lord, dont il serait si à propos de débarrasser enfin notre théâtre. Nous avons là trois pièces en une : *les Deux Anglais*, *Dominique le Possédé*, *le Savetier et le Financier*. Rarement on a vu de macédoine dramatique plus vulgairement assaisonnée; ni le genre, ni le style ne sont dignes d'une scène qui est, après tout, une de nos scènes nationales. La partition de M. François Bazin devait se ressentir des torts du libretto. Ce n'est qu'une suite de couplets, dont quelques-uns sont assez jolis : ceux de Mlle Lemercier, et dans lesquels le franc rire succède à des sanglots simulés, sont très habilement faits, et ont été très bien rendus. MM. Sainte-Foy et Berthelier, chargés des deux autres rôles, secondent de leur mieux Mlle Lemercier. Sainte-Foy, dans cette pièce, est un paysan *désespéré*, parce qu'il a perdu son emploi de serpent de la paroisse; Berthelier est un lord *désespéré* aussi, parce qu'il n'a jamais pu se procurer d'émotions. Le lord désespéré fait rendre au désespéré paysan l'emploi dont la perte faisait son désespoir; et celui-ci, dans un accès de joie, entremêle à son chant triomphal d'affreuses fanfares exécutées sur son grotesque instrument. Personne ne soupçonnait à Sainte-Foy le talent de jouer aussi spirituellement mal du serpent, il est

Digitized by Google

admirable en son genre; mais c'est là encore un de ces procédés comiques qu'il faut laisser à des scènes moins relevées.

Pour rencontrer de bonne musique, et de la musique nouvelle, il faut aller jusqu'au boulevard du Temple; là, le Théâtre-Lyrique a donné le *Médecin malgré lui*. M. Charles Gounod n'a pas craint d'accepter un poème de la main de Molière. Il est devenu son collaborateur, comme il s'était déjà fait celui de la Fontaine : on peut choisir plus mal. Quiconque ne connaît de M. Charles Gounod que ses grands opéras, *Sapho*, *la Nonne sanglante*, les chœurs d'*Ulysse*, ses symphonies et ses chants religieux, n'a entrevu qu'une moitié de l'artiste. C'est, toute proportion gardée, comme si l'on ne connaissait de Racine qu'*Andromaque*, *Britannicus*, *Phèdre*, et qu'on n'eût jamais lu ni *les Plaideurs* ni les épigrammes. Du jour où nous avons entendu l'Orphéon exécuter la fable de *la Cigale et la Fourmi*, mise en musique pour quatre voix d'hommes par le même M. Gounod, nous n'avons plus douté de sa vocation pour le genre comique : nous avons reconnu qu'il en possédait au plus haut degré les qualités essentielles. La simple lecture d'une autre fable : *le Renard et le Corbeau*, nous a confirmé dans cette opinion. La partition du *Médecin malgré lui* la fera partager à tout le monde.

Ce n'était pas la première fois qu'un musicien s'essayait sur le texte emprunté par Molière au *Vilain Mire* de Rutebœuf. Désaugiers, père du chansonnier célèbre, avait donné un *Médecin malgré lui*, en 1792, au théâtre Feydeau. Plusieurs autres compositeurs s'étaient exercés sur *Pourceaugnac*. Rien n'est resté de toutes ces tentatives, et je ne pense pas qu'en thèse générale il y ait grand avantage pour les compositeurs à chercher des *libretti* dans le répertoire du poète immortel. Un seul de ses ouvrages était vraiment musical, et cet ouvrage lui appartient moins que tous les autres : on a nommé *Don Juan*. Quel musicien s'aviserait de toucher au *Misanthrope*, à *Tartufe*, aux *Femmes savantes?* Même dans *le Bourgeois Gentilhomme*, la pensée a trop d'importance et d'ampleur pour ne pas être gênée par le voisinage de la musique, et pour ne pas la gêner à son tour. *Le Fagotier* se prêtait plus volontiers à une pareille association; cependant M. Gounod a dû lutter contre des difficultés nombreuses, et il n'en a pas triomphé complétement. Ainsi les rôles de femmes ne répondent pas aux exigences du système lyrique; l'amour, qui est la vie d'un opéra, même bouffon, n'y est pas exprimé assez souvent, sans doute parce que celle qui devrait l'exprimer est muette; enfin Léandre, l'amant de Lucinde, était né pour tenir sa place, non dans un opéra, mais dans une comédie.

Une fois le poème admis, le compositeur qui, ce me semble, eût le mieux réussi à traduire Molière, c'est Grétry. Entre la franchise des mélodies du *Tableau parlant* et la vérité de langage du *Médecin malgré lui*, je remarque une parenté manifeste. Or, ce n'est pas précisément par le naturel que brille le talent de M. Gounod : autre temps, autre style; mais en revanche, il a de l'esprit et de l'art dans une mesure aussi large que le permet son époque. Il s'y est donc pris autrement que Grétry ne l'eût fait sans doute, et il n'en est pas moins arrivé au but, c'est-à-dire au succès. Dès l'ouverture, morceau d'un travail exquis, on sent qu'il va chercher

Digitized by Google

à vieillir son œuvre, en la colorant de teintes qui ne sont que des reflets de Lulli, reproduits au moyen d'une sorte de photographie musicale, et retouchés par un pinceau contemporain. Ce procédé, M. Gounod l'emploie avec un goût parfait dans sa partition entière : l'élément jeune et l'élément vieux s'y unissent constamment, et de manière à se faire valoir l'un l'autre. Comme chef-d'œuvre de conception et d'exécution dans ce genre complexe, il faut citer la chanson de Sganarelle : *Qu'ils sont doux, bouteille jolie !* On ne saurait imaginer rien de plus joli, de plus caressant, de plus amoureux que la mélodie et l'orchestre dont M. Gounod a entouré le texte de Molière. Quoi de mieux combiné que ce gazouillement de voix et d'instruments ! Quels dessins élégants ! quelles délicates ciselures ! Nous n'y trouvons de comparable que la prestigieuse description de *la Reine Mab*, dans Shakspeare : c'est de part et d'autre une égale légèreté de touche, une égale perfection de coloris dans les plus menus détails, quelquefois poussés jusqu'à la ténuité de l'imperceptible.

Parmi les autres morceaux saillants de la partition, nous signalerons le trio, dans lequel Sganarelle reçoit à coups de bâton son diplôme de docteur; la chanson de la nourrice ; le grand sextuor de la consultation; le chœur du divertissement offert à Lucinde; la chansonnette du moineau, que vient dire Léandre sous le costume d'un berger ; l'entr'acte vif et pétillant qui précède le troisième acte, l'air de Sganarelle : *Vive la médecine!* le chœur des paysans, qui le consultent; le duo du docteur et de la nourrice; enfin le quintette de la scène où Lucinde retrouve la parole. Assurément, tout n'est pas absolument irréprochable dans l'œuvre de M. Gounod: quelques morceaux faibles s'y sont glissés, et nous ne serons pas des derniers à blâmer les facéties, un peu trop risquées, dont la flûte et le basson se rendent coupables. Nous ne leur faisons pas plus grâce qu'à celles du serpent de l'Opéra-Comique. Mais nous n'hésitons pas à déclarer que la partition du *Médecin malgré lui* marque un pas immense dans la carrière de son auteur, et que, dès aujourd'hui, sa popularité théâtrale est faite, comme sa réputation musicale l'était déjà.

Disons, en terminant, que la Société des Concerts a déjà deux fois ouvert ses portes. Dans sa première matinée, entre deux symphonies, l'une de Beethoven et l'autre de Haydn, après une scène de l'*Idoménée*, de Mozart, et un solo de flûte, joué par M. Dorus, elle a placé une *Canzone* inédite d'Alessandro Stradella. On ne connaissait de Stradella que l'*Aria di Chieza*, et encore est-il douteux que ce morceau soit de lui. On croit pouvoir affirmer, au contraire, que la *Canzone* lui appartient réellement. Ce qu'il y a de certain, c'est que la *Canzone* est loin de valoir l'*Aria di Chiesa;* toutefois, ce morceau, encadré par un habile compositeur dans une instrumentation excellente, et fort bien dit par une de nos plus parfaites cantatrices, a été vivement applaudi et chaleureusement redemandé. La lecture et de nouvelles auditions feront voir, nous le croyons du moins, que ce succès fait plus d'honneur à Mme Borghi-Mamo et à M. Halévy qu'au célèbre musicien du XVIIe siècle.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 janvier 1858.

Jamais cette tâche ingrate d'enregistrer les faits et de constater les événements ne nous a paru aussi pénible et aussi douloureuse qu'aujourd'hui. Il y a des pages d'histoire qui sont tellement odieuses que le cœur saigne et que la main tremble d'indignation quand il faut les écrire. On voudrait pour l'honneur de l'humanité les rendre muettes, ou quand elles sont écrites pouvoir les déchirer. Heureusement, ces grands attentats qui viennent par moments effrayer les peuples et confondre la raison, soulèvent d'ordinaire un si profond sentiment d'horreur, qu'il épouvante les coupables eux-mêmes et fait reculer devant la malédiction publique ceux qui seraient tentés de reprendre en sous-œuvre les plans avortés de leurs devanciers. Ils ont un autre résultat : ils font réfléchir. Ils sont comme un avertissement du ciel de prendre garde à remuer des cendres mal éteintes et à réveiller des passions inassouvies. Pour quelques-uns, ils peuvent marquer le point de départ d'une vue plus nette de l'esprit, d'un emploi plus sain de leur talent, d'une impartialité plus grande de leur jugement. Un soupçon salutaire peut se glisser dans quelques âmes, et la crainte de fournir des arguments aux mauvaises passions peut faire naître un scrupule dans certaines consciences. S'il est vrai que les mauvais jours de l'empire romain luisent de nouveau sur la terre, et que nous soyons voués à la servilité et à l'abjection, faut-il s'étonner que des fanatiques trament dans l'ombre des complots d'affranchissement? S'il est vrai que nous soyons en pleine décadence, que la force gouverne seule en dépit des lois supérieures du droit absolu, que nous ayons tout à regretter et tout à espérer, faut-il s'étonner qu'il se trouve des hommes, impitoyables logiciens, pour agir le fer et le feu à la main, pendant que d'autres parlent ou écrivent? Et si Brutus et Cassius sont autre chose que des assassins, Orsini et Pieri ne pourront-ils point se croire des âmes généreuses? On a fait de belles phrases sur l'horrible attentat qui a, le 14 de ce mois, ensanglanté le péristyle de l'Opéra et épouvanté la capitale; mais on ne s'est plus souvenu ce soir-là qu'on avait un jour, il n'y a pas si longtemps, trouvé de belles paroles aussi pour payer un tribut d'admiration aux assassins de César, et pour défendre ces honnêtes gens si méchamment chargés de leur crime par un écrivain plus jaloux de servir la vérité que les partis. Quand M. Troplong porta, dans des pages qui resteront parce qu'elles sont tracées au burin de

Digitized by Google

l'histoire, un jugement si ferme et si solidement appuyé sur ces héros de l'assassinat, il n'y eut pas trop d'armes dans l'arsenal de l'allusion historique pour combattre une opinion qui prenait licence de renverser une erreur classique enseignée depuis soixante ans, et de remettre la vérité en sa place. Briser de si nobles statues, quel scandale! Porter atteinte à de si sages traditions, quelle impiété! Les plus honnêtes gens se mirent de la partie et les plus lettrés fouillèrent les écrits de Cicéron pour en faire sortir la condamnation de la victime et l'apothéose des meurtriers. S'ils avaient pu prévoir qu'il se trouverait des hommes, rebut de la société et objet de dégoût pour tout ce qui porte un cœur humain, qui viendraient bientôt, au nom d'un patriotisme analogue à celui de Brutus, ensanglanter Paris et terrifier la France, ah! sans doute ces lettrés et ces honnêtes gens eussent reculé d'horreur devant le piédestal qu'ils essayaient de relever, et leur main se fût desséchée plutôt que d'écrire ces tristes plaidoiries. La leçon, hélas! est venue, terrible enseignement qui, nous en avons la certitude, ne sera pas perdu pour ceux que les années séniles n'ont pas déshabitués des légèretés de la jeunesse.

Le 14, à huit heures et demie du soir, au moment où la voiture de l'Empereur arrivait devant le péristyle de l'Opéra pour pénétrer dans l'aile droite où se trouve l'escalier conduisant à la loge impériale, trois explosions successives retentissaient; trois projectiles, espèces de bombes fulminantes, éclataient au milieu des roues et des pieds des chevaux, jonchant de blessés et de cadavres le sol ensanglanté. Plus de cent personnes avaient été atteintes par les mille débris émiettés du métal; autour de la voiture où se trouvaient l'Empereur et l'Impératrice, un tumulte effroyable, le gaz éteint par la triple commotion, des victimes se tordant sous l'étreinte de la mort, des cris, des gémissements, une terreur épouvantable se répandent de proche en proche et grandissant dans l'éloignement, par l'angoisse de l'inconnu, par l'anxiété de l'événement; partout au lieu même de la catastrophe, sur les boulevards, dans les rues voisines, au milieu des groupes qui se presssent et s'interrogent, l'œil morne, à voix basse, une seule question, une seule, brève, saccadée, comme toute question d'où dépend la vie ou la mort : « L'Empereur! est-il sauvé? » Et lorsque l'on sut que Leurs Majestés avaient échappé par miracle à l'infernal guet-apens, quel soulagement pour ces poitrines oppressées, quel épanouissement sur ces visages terrifiés? On avait vu l'Empereur et l'Impératrice sortir sains et saufs de leur voiture criblée, prodiguer leurs soins aux blessés, et montrer au milieu de l'épouvante générale un front calme, un sang-froid héroïque, un courage inaltérable. Bientôt les détails de l'événement commencèrent à se répandre. Quelques minutes seulement avant l'arrivée de l'Empereur, un homme avait été arrêté porteur d'une grenade pareille à celles qui ont éclaté sous la voiture, d'un revolver à six coups et d'un poignard. Cet homme était un Italien nommé Pieri, Florentin d'origine, conspirateur émérite, ancien lieutenant de Garibaldi à Rome. Que fût-il arrivé si ce misérable n'avait pas été reconnu par l'officier de paix Hébert? On tremble d'y songer. Cette anxiété, ces terreurs, la joie d'en être délivré, avaient fait, à l'intérieur de la salle de l'Opéra, éclater l'enthousiasme quand l'Em-

Digitized by Google

pereur et sa noble compagne, se montrant dans leur loge, affirmèrent par leur présence que le danger était passé. Ils restèrent jusqu'à la fin du spectacle, se faisant à chaque instant rendre compte de l'état des victimes. Leur sortie fut un triomphe; les fenêtres sur le boulevard s'étaient spontanément illuminées et la population se précipitait sur le passage de Leurs Majestés pour les saluer de leurs vivats.

Cependant on n'avait pu saisir encore aucun des complices, et la main qui avait lancé la mort dans la cité paisible n'avait pas été vue. La Providence, qui n'avait pas permis qu'un si grand forfait atteignît son but, ne permit pas non plus qu'il demeurât impuni. Elle mit sur la trace des coupables, et le soleil n'avait pas encore reparu à l'horizon, que les trois autres criminels étaient livrés à la justice. Tous sont Italiens, séïdes de la Révolution, cela va sans dire; leur chef est Orsini, homme de fer, trempé pour le mal, échappé naguère des prisons de Mantoue; les deux autres ne sont que d'obscurs et vils assassins, un Rudio, un Goumez, noms que leur crime infâme ne rendra pas illustres. Le complot s'est tramé en Angleterre, à l'abri des lois hospitalières qu'il profane et compromet. Ses ramifications semblent s'étendre au loin, en Italie, en Espagne, en Russie même. Chez nous, les artisans de désordre, les hommes des sociétés secrètes paraissent avoir reçu un mot d'ordre, et l'armée de la révolution aurait essayé, dit-on, de rejoindre pour le jour néfaste ses tronçons épars. L'instruction criminelle que poursuit le zèle intelligent de nos magistrats, nous dira bientôt l'étendue du danger auquel nous avons miraculeusement échappé, et fera comprendre aux hommes dont l'esprit de parti n'a pas complétement troublé les facultés, le besoin, le devoir de se serrer autour d'un gouvernement fort et résolu, de consolider sa puissance et son autorité, au lieu de chercher à l'affaiblir pour de vaines satisfactions de vanité.

L'attentat du 14 janvier, s'il eût fallu cette preuve nouvelle de l'union intime de la nation avec son souverain, a provoqué par toute la France une démonstration dont le *Moniteur* est l'insuffisant écho. C'est une consécration spontanée de la politique impériale, un démenti donné aux allégations des partis, une sorte de protestation à la fois contre le crime et contre ceux qui, en repoussant toute solidarité avec ses auteurs, n'en fondent pas moins sur lui leurs espérances. Les grands corps de l'Etat, et, après eux, la magistrature, l'armée, les grandes administrations, les conseils municipaux, les chambres de commerce ont été unanimes dans leurs protestations de dévouement et de respectueuse affection. Etre aimé de tous les honnêtes gens, c'est l'ambition la plus manifeste du souverain, celle qui aime toutes ses pensées, inspire tous ses actes et dicte toutes ses paroles.

Admis à présenter leurs félicitations à l'empereur, le Sénat, le Corps législatif et le conseil d'Etat, se sont pressés autour du trône.

Les discours des trois présidents des grands corps de l'Etat sont dignes d'une sérieuse attention. M. Troplong dans son style élevé, M. de Morny dans sa nerveuse allocution, M. Baroche dans ses paroles émues, ont exprimé, en la résumant, la pensée de la France, celle qui sortait de tous les cœurs le lendemain de l'attentat : « Persistons dans le principe

Digitized by Google

d'autorité que la France a personnifié en vous, a dit M. Troplong. Votre Majesté trouvera le Sénat disposé à le maintenir fermement dans ses conséquences légitimes, *car c'est par la brèche des pouvoirs affaiblis que sont passées les révolutions*, et la France veut rester debout, forte, grande et unie, et non s'abaisser dans les tiraillements des partis ou chanceler honteusement dans les saturnales de l'anarchie. » Puis, montrant l'esprit révolutionnaire se faisant de l'hospitalité étrangère une citadelle d'où il lance ses sicaires contre « le prince qui porte, de son bras puissant, le bouclier de l'ordre européen » : « Mais puisque ces implacables révolutionnaires, foulant aux pieds tous les devoirs de l'hospitalité, ont mis en commun leurs fureurs de destruction, pourquoi les gouvernements et les peuples ne se prêteraient-ils pas pour la légitime défense le secours d'un appui solidaire? Le droit des gens l'autorise ; l'équité et l'intérêt commun en font un devoir. On le doit surtout à la modération de la France, à la sagesse de son souverain, et aux services inestimables rendus par sa politique. Tel est aujourd'hui, Sire, le cri de la France : tel est le vœu du Sénat. Le temps est passé où les nations s'isolaient dans leur égoïsme. La civilisation en a formé un faisceau, de sorte que les souffrances de l'une sont aussi les souffrances de l'autre. Qu'elles s'aident donc pour l'accomplissement de l'œuvre commune, c'est-à-dire pour la consolidation de la paix et de la stabilité dans les sociétés trop profondément agitées à la fin de ce demi-siècle. C'est à cette condition que la Providence à son tour les soutiendra dans les traverses dont aucune d'elles n'est exempte. »

M. de Morny a été plus explicite encore ; il a reproduit presque textuellement tout haut ce que chacun disait tout bas : « Nous ne pouvons pas vous le cacher, Sire, les populations que nous venons de visiter récemment s'inquiètent des effets de votre clémence, qui se mesure trop à la bonté de votre cœur ; et, lorsqu'elles voient d'aussi abominables attentats se préparer au dehors, elles se demandent comment des gouvernements voisins et amis sont impuissants à détruire ces laboratoires d'assassinats, et comment les saintes lois de l'hospitalité peuvent s'appliquer à des bêtes féroces. »

A son tour, M. le président du conseil d'Etat a exprimé la même idée : « Espérons que cette communauté de dangers amènera enfin une juste et grande solidarité entre tous les peuples, et que ces lâches assassins qui abusent de l'hospitalité qu'ils trouvent chez des nations amies, et de la protection de leurs lois, pour organiser des complots et construire d'infernales machines, seront enfin rejetés hors de l'Europe civilisée, dont ils sont à la fois la honte et le péril. »

Si l'unanimité a été complète en France pour s'étonner que les fauteurs d'assassinats trouvassent asile à l'étranger, elle n'a pas été moins parfaite en Angleterre pour regretter que le sol pieux de la Grande-Bretagne fût devenu « un laboratoire d'assassinats. » S'il s'est élevé dans la presse, au delà du détroit, une discussion sur ce sujet, et s'il y a eu des divergences d'opinions, c'est uniquement sur la question de savoir si le gouvernement est suffisament armé pour purger le territoire des bandits qui le souillent, et sur la manière dont on doit procéder à leur expulsion. Les Anglais sont

Digitized by Google

formalistes, on le sait; ils aiment à procéder dans les formes, même envers les gens qu'ils méprisent et qu'ils repousseraient volontiers du pied. Laissons-leur le soin de régler eux-mêmes les lois d'extradition et d'expulsion : leur honneur, comme leur intérêt, y est engagé, et plus que nous encore ils sentent le besoin d'appliquer leurs lois, s'ils en ont, ou d'en faire de nouvelles, si les anciennes sont insuffisantes.

Chez nous aussi, des mesures conservatrices et préservatrices sont réclamées. Le discours de l'Empereur, à l'ouverture de la session législative, le 18, les faisait pressentir; les termes d'un rapport de M. le ministre de l'intérieur annoncent leur prochaine réalisation. Il ne s'agit pas d'introduire, comme paraissent le craindre quelques journaux étrangers, une réglementation nouvelle de la presse périodique, encore moins d'établir, comme semblent le redouter les beaux esprits, chercheurs d'allusions, une surveillance active sur leurs bons mots et un bureau de contrôle pour leurs épigrammes : ces plaisirs, qui ne sont pas toujours innocents, mais qui demeurent sans danger quand ils ne dépassent pas un certain cercle de désœuvrés, seront sans doute scrupuleusement respectés; on pourra, comme par le passé, fronder tranquillement le pouvoir au coin de son feu, dénigrer l'autorité, égratigner la digue qui nous protége contre le flot démagogique. C'est une satisfaction qu'en France on a toujours laissée aux mécontents. Non : ce que le gouvernement veut, ce n'est pas diminuer les libertés, mais prévenir les crimes et mettre une barrière infranchissable à la licence. Ce n'est pas contre les gens impuissants ou paisibles qu'il demande des armes : c'est contre les gens de désordre et de révolution, contre le lion rugissant de la démagogie, contre ces hommes que la clémence impériale a graciés et arrachés aux pontons où la justice sommaire de la république les avait entassés; ce qu'il demande, enfin, c'est le droit de faire cesser pour les natures perverses le bénéfice d'une clémence dont ils ne sont pas dignes. Nous croyons que là doivent se réduire les mesures de prudence que prépare la sagesse du gouvernement. Les bons y verront une nouvelle raison de se rassurer, puisque les méchants y puiseront un nouveau et salutaire motif de terreur.

Ce n'est pas à la même origine qu'il faut faire remonter la nouvelle organisation militaire de la France, désormais divisée en cinq grands commandements confiés à des maréchaux, et qui auront leurs siéges à Paris, à Lyon, à Nancy, à Toulouse et à Tours. Ce projet, qui était à l'étude depuis longtemps, a vu seulement sa réalisation hâtée par les événements. Il ne change rien, du reste, à l'organisation ancienne des divisions et des subdivisions militaires; il communique plus d'unité, plus de rapidité et plus de force à l'armée, dont la fidélité et le dévouement se manifestent d'une façon si éclatante dans ses adresses au souverain; il confirme dans la pensée que l'Empereur est résolu d'en finir, une fois pour toutes, avec cette maladie révolutionnaire qui ronge la France depuis soixante ans, et que les pouvoirs précédents, affaiblis et impopulaires, ont laissée s'enraciner à travers leurs institutions débiles et chancelantes.

Les paroles de l'Empereur ont toujours une haute signification; aucun mot dans ses discours qui ne porte, aucune pensée qui n'aille droit au but.

Digitized by Google

Aussi sa voix, quand elle s'élève, a-t-elle toujours un grand retentissement; partout elle est écoutée avec avidité, avec recueillement. Le discours cette fois empruntait un intérêt nouveau et douloureux au récent attentat; il était permis de penser qu'il ne resterait pas muet sur une catastrophe qui aurait pu troubler si profondément la paix de la France et du monde; et, en effet, le Souverain a voulu formuler nettement les conditions de son gouvernement, définir ce gouvernement lui-même, et, tirant ses exemples de l'histoire, montrer que dans tous ses actes il ne s'inspire que des idées les plus élevées, les plus chevaleresques, tempérées dans leur élan généreux par la prudence et la sagesse :

« Qu'est-ce que l'Empire? Est-ce un gouvernement rétrograde, ennemi » des lumières, désireux de comprimer les élans généreux et d'empêcher » dans le monde le rayonnement pacifique de tout ce que les grands prin- » cipes de 89 ont de bon et de civilisateur?

» Non, l'Empire a inscrit ces principes en tête de sa Constitution; il » adopte franchement tout ce qui peut ennoblir les cœurs et exalter les » esprits pour le bien; mais aussi, ennemi de toute théorie abstraite, il » veut un Pouvoir fort, capable de vaincre les obstacles qui arrêteraient sa » marche, car, ne l'oublions pas, la marche de tout Pouvoir nouveau est » longtemps une lutte.

» D'ailleurs, il est une vérité écrite à chaque page de l'histoire de la » France et de l'Angleterre, c'est qu'une liberté sans entraves est impos- » sible tant qu'il existe dans un pays une fraction obstinée à méconnaître » les bases fondamentales du gouvernement. Car alors, la liberté, au lieu » d'éclairer, de contrôler, d'améliorer, n'est plus, dans la main des partis, » qu'une arme pour renverser.

» Aussi, comme je n'ai pas accepté le pouvoir de la nation dans le but » d'acquérir cette popularité éphémère, prix trompeur de concessions ar- » rachées à la faiblesse, mais afin de mériter un jour l'approbation de la » postérité en fondant en France quelque chose de durable, je ne crains » pas de vous le déclarer aujourd'hui, le danger, quoi qu'on dise, n'est pas » dans les prérogatives excessives du Pouvoir, mais plutôt dans l'absence » de lois répressives. Ainsi les dernières élections, malgré leur résultat » satisfaisant, ont offert en certains lieux un affligeant spectacle; les partis » hostiles en ont profité pour agiter le pays, et on a vu quelques hommes, » s'avouant hautement ennemis des institutions nationales, tromper les » électeurs par de fausses promesses, et, après avoir brigué leurs suf- » frages, les rejeter ensuite avec dédain. Vous ne permettrez pas qu'un tel » scandale se renouvelle, et vous obligerez tout éligible à prêter serment à » la Constitution avant de se porter candidat.

» La pacification des esprits devra être le but constant de nos efforts : » vous m'aiderez à rechercher les moyens de réduire au silence les oppo- » sitions entrêmes et factieuses.

» En effet, n'est-il pas pénible, dans un pays calme et prospère, res- » pecté en Europe, de voir, d'un côté, des personnes décrier le gouver- » nement auquel elles doivent la sécurité dont elles jouissent, tandis que

Digitized by Google

» d'autres ne profitent du libre exercice de leurs droits politiques que pour » miner les institutions !

» J'accueille avec empressement, sans m'arrêter à leurs antécédents, » tous ceux qui reconnnaissent la volonté nationale; quant aux provoca- » teurs de troubles et aux organisateurs de complots, qu'ils sachent bien » que leur temps est passé !

» Je ne puis terminer sans vous parler de la criminelle tentative qui » vient d'avoir lieu. Je remercie le Ciel de la protection visible dont il » nous a couverts, l'Impératrice et moi, et je déplore qu'on fasse tant de » victimes pour attenter à la vie d'un seul. Cependant ces complots por- » tent avec eux plus d'un enseignement utile : le premier, c'est que les » partis qui recourent à l'assassinat prouvent par ces moyens désespérés » leur faiblesse et leur impuissance ; le second, c'est que jamais un assas- » sinat, vînt-il à réussir, n'a servi la cause de ceux qui avaient armé le bras » des assassins. Ni le parti qui frappa César, ni celui qui frappa Henri IV, » ne profitèrent de leur meurtre. Dieu permet quelquefois la mort du » juste, mais il ne permet jamais le triomphe de la cause du crime. Aussi » ces tentatives ne peuvent troubler ni ma sécurité dans le présent, ni ma » foi dans l'avenir : si je vis, l'Empire vit avec moi, et, si je succombais, » l'Empire serait encore affermi par ma mort même, car l'indignation » du peuple et de l'armée serait un nouvel appui pour le Trône de mon » Fils.

» Envisageons donc l'avenir avec confiance, livrons-nous sans préoccu- » pations inquiètes à nos travaux de tous les jours pour le bien et la gran- » deur du pays. *Dieu protége la France !* »

C'est sur ces nobles paroles que le Corps législatif et le Sénat ont commencé leurs travaux. Ils seront nombreux et importants cette année : le code de justice militaire pour l'armée de mer, les mesures dont nous avons parlé plus haut, une loi sur les patentes qui doit dégrever les petits contribuables, une proposition tendant à se servir des 20 millions restant des emprunts pour mettre les villes à l'abri des inondations, et enfin le budget qui doit se solder par un excédant de recettes de 47 millions.

Au dehors, l'état de nos relations n'a jamais été plus satisfaisant, et depuis bien longtemps, la France n'avait exercé une aussi grande influence. En Chine, nos forces, unies à celles de la Grande-Bretagne, viennent de déclarer, à la date du 10 décembre, le blocus de la rivière de Canton. Le vice-roi Yeh et le souverain du Céleste-Empire sont mis en demeure de céder ou de se défendre. Déjà l'île d'Honan est occupée par les alliés, et leurs ultimatums ont été signifiés. Les prétentions des puissances européennes ne sont pas exorbitantes : lord Elgin ne demande que la réalisation du traité de 1842, c'est-à-dire la libre entrée aux Européens des cinq ports d'Amoy, Shang-Hay, Foo-chow-fou, Ningpo et Canton. En ce qui concerne les quatre premières villes, le traité avait été à peu près exécuté ; mais l'entrée de Canton, cité hostile aux Européens, avait toujours été retardée sous différents prétextes. C'est là, il est bon de le rappeler, l'origine de la guerre, sa véritable cause. Certes, en se bornant à réclamer

Digitized by Google

l'exécution du traité de 1842, les Européens font preuve d'une grande modération ; mais cette modération n'aura eu d'autre effet sans doute que de metttre plus complétement dans leur tort les autorités chinoises. L'île d'Honan a été occupée sans coup férir. La résistance va commencer, et sans doute le prochain courrier apportera la nouvelle que Canton, cette ville d'un million d'habitants, de trois millions, disent quelques-uns, est au pouvoir des troupes alliées.

La question des Principautés a aussi fait un pas. Le discours impérial annonce une solution prochaine, et on peut l'en croire. Le bruit même a couru que la France avait trouvé un moyen terme qui donnait satisfaction à toutes les puissances sans compromettre les intérêts légitimes des Provinces. Depuis cinq ans, la France a résolu tant de problèmes difficiles, et dicté le dernier mot à tant de questions délicates, qu'on peut, sans trop s'aventurer, attendre d'elle une solution désirée sur ce point le plus controversé du traité de Paris. Comme l'a dit l'Empereur : « Si la politique de » la France est appréciée comme elle le mérite en Europe, c'est que nous » avons le bon esprit de ne nous mêler que des questions qui nous inté- » ressent directement, soit comme nation, soit comme grande puissance » européenne. »

Nous n'avions qu'un intérêt fort lointain dans les affaires des duchés de Lauenbourg et de Holstein ; c'est là une question tout allemande, qui relève uniquement de la diète et du Danemark. Peut-être pencherions-nous volontiers du côté du Danemark, parce que notre esprit chevaleresque nous porte à prendre parti pour le faible contre le fort ; peut-être aussi trouverions-nous difficile de constituer une monarchie solide avec des provinces dont quelques-unes relèvent d'un autre pouvoir, d'un pouvoir étranger. C'est là une situation générale en Allemagne, et il faut bien en prendre son parti si l'on ne veut remanier encore une fois la carte de l'Europe. Ce que nous devons espérer, ce que notre modération doit tendre à solliciter de la sagesse de la Diète autant que de la prudence du roi de Danemark, c'est qu'un compromis intervienne, pour mettre d'accord les lois du royaume avec les obligations fédérales des duchés.

Il y a loin, on peut le voir, de notre situation en Europe à cet état d'isolement dont d'autres temps nous ont donné le spectacle. Nous rappelions, il y a quinze jours, que ces temps ne sont pas encore si loin de nous, que nous ne puissions nous en souvenir. L'isolement? mais ce fut une belle chose..... à son heure, et fort vantée à la tribune par ceux-là mêmes qui voudraient persuader à la France que nous y sommes aujourd'hui revenus. « Nous sommes isolés, nous dit-on. Mais l'isolement, *c'est la situation naturelle de toutes les puissances en temps de paix générale*. L'alliance, l'entente cordiale, l'intimité, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, *c'est une situation exceptionnelle*, qui a ses hauts et ses bas, qui a ses bons et ses mauvais moments. Il faut savoir profiter des bons et supporter les mauvais. On dit que l'isolement peut entraîner certains dangers. Je ne dis pas non ; mais qu'y faire? Les choses sont ce qu'elles sont. Ne faisons rien pour aggraver une situation pareille, ne faisons rien pour la prolonger. » C'est ainsi qu'on parlait de l'isolement de la France en 1847. Les temps

Digitized by Google

ont bien changé, et les hommes aussi. La logique a « ses hauts et ses bas, » pour parler le langage académique de M. le duc de Broglie, et il paraît que celle des parlementaires est aujourd'hui dans ses bas. « Tous, tant que nous sommes, » continuait le noble pair, « gouvernement ou public, législateurs, écrivains, publicistes, au nom du ciel, s'il est possible, faisons trêve sur un point seulement et pendant quelque temps à nos querelles de personnes et à nos dissensions intérieures. Ne donnons pas le droit de dire que nous sommes un peuple de grands enfants, passant à chaque instant d'un extrême à l'autre, incapables de vouloir aujourd'hui ce que nous voulions hier ; un peuple d'enfants hargneux, n'ayant d'autre souci que de dire blanc quand on leur dit noir, et oui quand on leur dit non. » Ces conseils donnés d'un si haut style, en 1847, « aux écrivains, aux publicistes, » ne seraient pas déplacés en 1858. La race des « enfants hargneux » n'est pas éteinte, elle a pris barbe grise et s'est assise à l'Académie ; elle fonde des recueils périodiques, écrit des articles de journaux, où elle se plaît à dire noir après avoir dit blanc, et noir après avoir dit oui. Quant aux paroles d'autrefois, elles sont oubliées : le *Moniteur* seul s'en souvient.

C'est presque un isolement aussi que la situation de M. Emile Augier dans l'Académie française, isolement d'un écrivain parmi des hommes plus occupés de politique que de littérature. Comment l'auteur de *Gabrielle* a-t-il forcé la porte de la docte compagnie ? C'est un prodige dont quelques-uns ont peine encore à se rendre compte. M. Augier lui-même, pour se persuader qu'il n'était pas la dupe d'un rêve, a dû prêter à l'aréopage qui l'entourait le jour de sa réception, des sentiments, des préoccupations, des goûts qui ne sont pas précisément les siens ; il a dû supposer qu'il parlait devant une assemblée purement embrasée de l'amour littéraire, étrangère à l'esprit de parti, à ses haines, à ses injustices. On sait si c'est là une supposition gratuite ; mais M. Augier avait besoin de se créer cette académie imaginaire, pour pouvoir parler librement et pour prendre l'attitude indépendante que la véritable académie tolère peu chez ses candidats. L'ironie du récipiendiaire a été d'ailleurs des plus douces, et ne s'est guère rendue sensible que dans l'accent que l'orateur a donné à certaines parties de son discours. Peut-être était-ce une habileté, dans ces lieux où l'habileté de langage est tenue en si haute estime ; peut-être était-ce une faiblesse, car ceux qui liront le discours sans l'avoir entendu prononcer, ne se douteront pas que l'épigramme puisse se dissimuler sous tant de fleurs ; peut-être était-ce enfin un art exquis de diction, dont le poète comique voulait donner un exemple, hélas ! moins bien compris qu'il n'aurait dû l'être. C'est assurément quelque chose que de se tirer de difficultés si périlleuses, mais cet art des nuances et des demi-teintes, dont on abuse beaucoup aujourd'hui, n'est pas toujours celui qui convient le mieux au talent et au caractère de l'écrivain. On sacrifie un peu trop, dans certaines régions littéraires, les intérêts de la vérité et de la franchise à ce qu'on est convenu d'appeler « les formes polies. » Soyons polis, mais soyons sincères, et pour parler d'une bouche loyale, nous ne perdrons rien à nos habitudes courtoises. La vraie politesse consiste bien plus dans le fond des choses que dans les formes qu'elles empruntent à la mode, et la première de toutes, c'est

Digitized by Google

l'exactitude. Par exactitude, nous entendons ici le soin de ne pas prêter à ceux que l'on combat des pensées qu'ils n'ont pas exprimées, et qu'ils n'ont pas même sous-entendues; de ne pas se dire attaqué quand on a soi-même entamé la lutte; de ne pas crier à la délation quand on n'a pour délateurs que sa propre intempérance de langage et son désir de se donner pour martyr. Nous voudrions bien que ces paroles que nous nous permettons d'adresser à des hommes qui se croient plus indépendants que d'autres parce qu'ils obéissent avec un esprit plus servile à la consigne des partis, n'atteignissent aucun des membres de l'honorable compagnie. Il nous répugnera toujours d'attribuer de mauvais sentimenta à des hommes qui auraient si peu à faire pour devenir de parfaits honnêtes gens; mais on nous permettra bien de nous plaindre de ces sentiments devant l'opinion publique, toutes les fois que nous les rencontrerons armés contre nous, fussent-ils enveloppés dans les formes les plus polies et noyés dans les plis de la plus gracieuse rhétorique.

L'éloge de M. de Salvandy était facile à faire; il est dans le cœur de tous ceux qui ont connu cet homme loyal, et nous pouvons dire si peu académique, dans le sens nouveau que ce mot a reçu de l'art ingénieux dont quelques académiciens savent envelopper leur pensée. Nul ne s'avisera de contredire aux paroles de M. Emile Augier; nous ferons toutefois une réserve : M. Augier a donné à l'homme politique une importance plus grande qu'à l'homme de lettres; c'est, suivant nous, une erreur. M. de Salvandy n'était pas, à proprement parler, un homme politique; il avait en politique des sentiments plutôt que des idées, des instincts plutôt que des principes; le cœur chez lui guidait la tête. Dieu nous garde de lui en faire un reproche; le cœur est toujours bon à quelque chose, même en politique, mais il est dangereux de lui accorder la prépondérance. Nous serions parfois tentés de le faire, quand nous voyons encore tant de gens qui se vantent d'avoir des principes, et qui n'ont, en réalité, ni principes ni cœur; alors nous ressentons pour M. de Salvandy une sympathie que ceux-ci ne sauraient nous inspirer.

L'écrivain, chez M. de Salvandy, était un peu, comme l'homme politique, conduit par le cœur et inspiré par des instincts. Il voulait être, avant tout, homme de lettres; il s'en faisait gloire et tenait à honneur d'élever tout ce qui tenait aux lettres. Que son goût ou sa générosité l'ait égaré quelquefois, c'est ce dont il ne faut se souvenir aujourd'hui que pour l'en louer : c'est ce qu'a fait le récipiendaire avec infiniment de grâce et de délicatesse.

M. Lebrun répondait à M. Emile Augier, et son discours, sage et raisonné, a satisfait l'auditoire. Peut-être les deux orateurs eussent-ils pu puiser dans de récents événements un mouvement oratoire qui eût sans doute provoqué l'enthousiasme de l'assemblée. M. Augier l'a tenté, mais avec une convenance et une modération qui ne pouvaient passionner ceux qui l'écoutaient. Les applaudissements qui ont salué ses dernières paroles ont dû lui prouver pourtant que l'expansion plus complète de ses sentiments indignés et reconnaissants aurait été pour lui l'occasion d'un véritable triomphe. M. Augier a eu tort, à notre sens, de jouer trop, en ce

Digitized by Google

point comme en quelques autres, son rôle d'académicien. Même à l'Académie, il est permis quelquefois de se montrer hardiment Français.

Pour redescendre, comme dirait M. Emile Augier, de la sérénissime république des lettres aux régions turbulentes et troublées de la politique, nous rappellerons que dans notre dernière Chronique, en parlant des tentatives violentes de Walker sur l'Amérique centrale, nous exprimions la pensée que l'annexion de ces pays aurait lieu tôt ou tard par la force des choses et sans qu'il soit besoin de faire intervenir le revolver. L'annexion existera de fait quand il y aura assez d'Anglo-Américains établis sur ces territoires pour faire la loi aux anciens conquérants. Depuis lors, Walker a été relâché, et le président de l'Union, dans son message à ce sujet, exprime la même pensée que nous et s'en fait un argument pour blâmer les actes de *flibustiérisme* qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas empêcher. La politique de M. Buchanan est toute pacifique, par la raison toute simple que la paix lui semble le meilleur moyen d'absorber et d'annexer les Etats voisins. C'est ce qu'on pourrait appeler de la politique *utilitaire*. Mais rien ne dit que si les moyens violents paraissaient devenir également utiles, ils ne dussent pas être employés.

Il paraît que les Mormons, devant l'attitude énergique du gouvernement de Washington, ont pris une grande détermination : ils se disposent à quitter les environs du lac Salé et à transporter vers le nord leur étrange état social. L'Angleterre sera-t-elle disposée à faire bon accueil à ces singuliers hôtes? Il est permis d'en douter. La Grande-Bretagne a assez d'embarras en ce moment avec ses cipayes révoltés, sans se créer de gaieté de cœur des embarras nouveaux en Amérique.

Les affaires de l'Inde sont loin d'en être où le *Times* et, après lui, le *Journal des Débats*, nous disaient après la prise de Delhi qu'elles en étaient. L'insurrection n'est pas vaincue ; elle se propage, au contraire, et si nous en croyons des correspondances particulières, les habitants se mêleraient beaucoup plus qu'on ne l'avoue en Angleterre au mouvement insurrectionnel. Il paraît certain que le Mysore est en pleine révolte, et que les communications deviennent de plus en plus difficiles entre les corps d'armée. Ce sont là des symptômes qu'il ne faut pas exagérer, mais qu'il faut se garder aussi de considérer comme dépourvus d'importance. Lord Palmerston paraît comprendre parfaitement la gravité des circonstances, et plusieurs mesures énergiques doivent être proposées au Parlement dont la session va s'ouvrir. Le premier ministre a fait distribuer à ses amis une circulaire pressante pour les convier à ne pas manquer aux premières séances. Le bill de rachat de la Compagnie des Indes sera sans doute présenté un des premiers. En attendant, l'Angleterre est toute à la joie que lui cause l'union de la princesse royale avec le fils du prince de Prusse. Le mariage a été célébré le 25, et des fêtes brillantes l'ont accompagné. Sans avoir une grande portée politique, cette alliance doit avoir pour effet de rapprocher des pays protestants que la dernière guerre avait singulièrement éloignés. Pour nous, qui ne désirons que la paix, et nous vantons à bon droit d'en maintenir en Europe la stabilité, nous ne pouvons

Digitized by Google

voir dans cette royale alliance des deux familles régnantes qu'un gage de plus pour son maintien. Nous confondons volontiers notre joie avec celle de nos deux puissants voisins.

ALPHONSE DE CALONNE.

THÉATRES

LES FIANCÉS D'ALBANO ; — LE FILS NATUREL ; — MADEMOISELLE RACHEL.

Les choses du théâtre doivent se comprendre avec le cœur, je ne dis pas par les critiques (on assure qu'ils n'en ont pas), mais par le public. Le public de France qui possède le mieux l'intelligence sympathique, c'est celui des théâtres du boulevard : en savez-vous un plus consciencieux ou plus sincère ? Celui-là écoute de toutes ses oreilles, applaudit de tout son cœur et siffle avec enthousiasme. Dans les régions élégantes et blasées du monde parisien, il faut introduire des admirateurs gagés. Ici, au contraire, l'auditoire veut pleurer pour son argent ; aussi forme-t-il un admirable jury, bien supérieur à l'institution anglaise, car son émotion le guide sûrement au lieu de l'égarer. Il est vrai qu'il ne dépend pas de lui d'agir sur les auteurs ; il les laisse donc quelquefois entasser

De morts et de mourants cent montagnes plaintives.

Mais, en revanche, montrez-lui quelque chose de plus vrai et de plus profond, le tableau d'une grande lutte morale, vous le verrez s'élever sans peine à la hauteur de vos conceptions et éclater en applaudissements, comme il vient de le faire à la première représentation des *Fiancés d'Albano*.

Le théâtre de la Gaîté a eu la bonne fortune de nous donner ce beau drame : c'est mieux qu'un succès. J'y trouve la réalisation d'un vœu longtemps déçu qui était de voir le drame, dégagé de la boue et du sang, remonter vers le domaine, qui est le sien, des passions fortes et naturelles. On ne peignait plus les passions, mais les crimes, voire même les vols ; ce public si docile, qui prend part à tout ce qu'on lui montre, emportait, en sortant du théâtre, un souvenir hideux et grotesque, je ne sais quelle vision de l'ignoble, dans laquelle l'effraction, le faux, l'assassinat, le poison se disputaient la place. En vain demandait-on autre chose ; l'espérer semblait une utopie. Or, voici qu'un écrivain puise dans l'âme humaine toutes ses ressources dramatiques, et la foule l'entend à merveille.

Les Fiancés d'Albano offrent un spectacle d'une grandeur saisissante, où l'émotion, qui va croissant, s'empare peu à peu de toute l'âme, au lieu d'ébranler les nerfs et de blesser les yeux : ni poison, ni chausse-trapes, ni cliquetis de grands mots. La conception a la puissance de la nature, comme elle en a la simplicité. Au milieu des montagnes et des forêts de la Calabre, des passions âpres comme le pays même agitent des cœurs

Digitized by Google

énergiques. Il y a une harmonie secrète entre cette mer, ce ciel, ces arbres éclairés d'une franche lumière, et ces hommes dont aucune corruption sociale n'a altéré la rudesse primitive. Chez eux, les liens du sang sont encore des liens, la solidarité des familles fait la solidarité des vengeances, la sincérité de l'amour justifie la violence de la jalousie. Ardents comme leur climat, ils trahissent les bouillonnements de leur âme par des actes de dévouement ou de fureur qui sont pleins de jeunesse, de vie et de feu. La rencontre et le choc de pareilles natures font jaillir, du sol en quelque sorte, un drame terrible qui se noue, se complique et s'assombrit d'instant en instant. Cela seul suffirait pour défrayer cinq actes. Mais, ce qui est rare, malgré le premier intérêt de cette combinaison, l'attrait et la grandeur du drame reposent sur un conflit moral, sur l'idée du devoir qui se dégage des situations et domine toutes les scènes. Mario Viterbi, soumis aux épreuves les plus rudes que puisse traverser une âme généreuse, déploie, au milieu des tortures de son cœur, une énergie vraie, c'est-à-dire mêlée de souffrances, d'amertumes et de tentations sans nombre. Par son nom, par les usages impérieux de son pays, il a été tout d'abord jeté dans une lutte sanglante : la vendetta est déclarée entre les Viterbi et les Freddiani. L'amour lui réserve cette cruelle angoisse de s'attacher précisément à une ennemie, à la belle Andrea Freddiani ; il n'aura pas la consolation que l'affection de Juliette Capulet donnait à Roméo Montaigu ; il ne recueillera pas ces paroles si douces que les lèvres de Juliette envoyaient à son amant dans le jardin où « la lune argentait la cime des arbres ; » jamais elle ne lui dira, comme l'héroïne de Shakspeare : « — Jure de m'aimer, et je renie le sang des miens. » Andrea aime, il est vrai, un Viterbi, mais c'est Micaël, le propre frère de Mario. L'âme brisée par cette découverte, Mario renonce à tout en perdant Andrea ; il se fait moine, et pour oublier ses propres souffrances, il se consacre à soulager celles des autres. Ses maux pourtant ne touchent pas à leur fin ; une nouvelle épreuve lui est réservée. Un soir, égaré par l'orage, il vient frapper à la porte d'une habitation inconnue : un homme lui ouvre, qui se traîne avec peine, car son âme et son corps sont en proie à de mortelles défaillances. Delmonte, c'est son nom, a commis un meurtre ce jour même ; blessé dans la lutte, il se débat sous la morsure d'une balle et sous un remords qui se mêle en lui à la peur du supplice. La présence du moine lui cause tour à tour de l'épouvante et un vague désir d'apaiser sa conscience par l'aveu de son crime. Il avoue enfin qu'il aimait Andrea et que, le vieux Freddiani la lui refusant, il l'a tué sous les chênes de la forêt : avant de rendre le dernier soupir, le vieillard a frappé d'une balle son assassin. Mario frémit ; pourtant il continue ses soins au coupable ; il obtient de lui, outre cette confession, une déclaration écrite et s'engage à n'en faire usage que dans le cas où Delmonte mourra. A peine ce billet est-il tracé, que Delmonte reconnaît Mario Viterbi, frère de son rival : celui-ci vient de rejeter sur ses épaules le capuchon qui couvrait sa tête. Une situation terrible commence ici pour l'un et l'autre. Tous deux se font horreur : Mario déteste l'assassin ; Delmonte tremble sous le regard de ce confesseur, intéressé à le trahir. Pour comble de maux, Micaël est accusé du meurtre de Freddiani :

Digitized by Google

tous les soupçons se portent naturellement sur lui. Il avait intérêt à la mort de Freddiani, cette mort affranchissant Andrea ; on sait, en outre, que le meurtrier a reçu une blessure ; précisément Micaël est blessé sans pouvoir dire par quelle main. En effet, une femme jalouse s'est vengée de l'amour de Micaël pour Andrea. C'est la sœur même de Delmonte, Stephana, qui a essayé de tuer Micaël, ne pouvant se faire aimer de lui. Quand le pauvre jeune homme est condamné, deux personnes seules peuvent intervenir : Stephana s'accuse, mais ne veut pas accuser son frère et le livrer à la mort. Mario est forcé au silence par son caractère de prêtre et l'habit dont il est revêtu. Ainsi la robe de moine, sous laquelle il avait cherché le repos et l'oubli, devient pour lui un supplice, une robe de Nessus. Il se contient à peine ; l'indignation et la douleur arrachent à ses lèvres fiévreuses un commencement de révélation ; on sait qu'il connaît le coupable. On embrasse ses genoux ; son père, Andrea, Micaël, le supplient : il résiste, non pas en philosophe et froidement, mais, comme la nature le veut, avec des larmes de rage. Jusqu'à la dernière heure il ne se rend pas ; Micaël marche au supplice..... Le secret de Mario l'étouffe, mais il ne sortira pas de sa poitrine. Delmonte, fort de cette générosité, ne songe qu'à assurer la mort de Micaël, pour se délivrer à la fois de son rival et de sa crainte ; il sait qu'on doit corrompre les soldats ; il trahit celui qui lui a confié ce projet. Micaël va donc mourir, lorsque tout à coup on apporte le cadavre de Delmonte, qui vient de mourir en duel, et Mario sauve le condamné. « Ah ! le bon coup d'épée que j'ai donné là ! » s'écrie le personnage qui a tué Delmonte. Ce personnage est un brave marquis, très leste, très dispos, qui se mêle à toute l'action, en véritable étourdi qu'il est. M. de Montfleury représente l'ancien gentilhomme français, aussi coquet, aussi pimpant au milieu de la Calabre, qu'il le pourrait être dans les jardins de Versailles. Il va, il vient à travers les carabines et les poignards des Calabrais, sans rien comprendre à ce qui se passe : il n'a pas le temps de réfléchir. Egalement prodigue de son argent et de son épée, c'est un héros et une caricature, un fou et un loyal chevalier qui, avec beaucoup de cœur, beaucoup d'esprit et pas de cervelle, se jette dans la bagarre, sauve celui-ci, tue celui-là entre deux parties de cartes, et s'en va en disant : « Ah ! le bon coup d'épée que j'ai donné là ! » Grâce à lui, l'auteur a mêlé le rire aux larmes. M. Paulin Ménier rend bien ce marquis, et circule très lestement parmi les grandes et fortes personnifications qui l'entourent : celle du crime et du remords, bien marquée par M. Gouget ; celle de la jalousie, admirable sur la belle figure de Mme Lagier ; celle enfin du devoir, traduite avec une éloquence énergique par M. Laferrière. Ce dernier a été plus sobre, plus vrai, plus simple qu'à l'ordinaire, soutenu sans doute et guidé par la manière franche et le style large de l'auteur : car c'est une autre audace de ce drame d'être écrit sur un ton élevé. Une phrase vigoureuse, une riche sobriété, une diction en harmonie avec la mâle pureté des caractères, achèvent de recommander l'œuvre. Le public n'a pas eu besoin cette fois du paroxysme des idées ou des épithètes pour applaudir ; il s'est laissé prendre entièrement à cet ouvrage hautement conçu, qui, pour tout dire en un mot, est vrai, c'est-à-dire tiré des conséquences naturelles de passions naturelles.

Digitized by Google

Un jeune et brillant écrivain nous parle dans le même temps de la nature et de ses droits : on écoute et on applaudit avec frénésie sa pièce nouvelle. Je dois avant tout constater ici le succès du *Fils naturel* comme un événement dramatique de la plus haute importance. Ce témoignage éclatant de la faveur publique s'adresse au moins autant à l'auteur qu'à l'œuvre ; c'est une ovation et un événement. M. Alexandre Dumas fils vient de monter au Capitole, et je n'aperçois pas de roche Tarpéienne. Il est en possession de la scène française ; il est acclamé de toutes parts avec l'unanimité caractéristique qui accompagne les triomphes incontestables. Sa comédie, que l'on peut discuter, est reconnue pour une œuvre originale, qui fera date dans l'histoire de notre théâtre ; elle le mérite par l'audace, la netteté et la vigueur de l'exécution. Laissant de côté les vieux moyens du théâtre qui sont passés à l'état de lieu commun, abandonnant les récits, évitant les longueurs, M. Dumas fils a demandé tout l'effet de son œuvre aux situations, aux actes de ses personnages, à l'esprit ou à la décision de leurs paroles. Sa pièce, construite avec une solidité singulière, se tient ferme et lumineuse sous le regard : tout y est justifié, tout y est logique, tout fait corps, et la partie géométrique du dessin est irréprochable ; le dialogue, incisif, court de scène en scène avec une rapidité prestigieuse et sûre. On est surpris de se sentir fasciné par une comédie dont la perspective reste volontairement celle de la vie commune.

C'est un succès, nous le répétons, parce que succès oblige, parce que la victoire qui éveille tant d'espérances suscite en même temps une question très grave. M. Alexandre Dumas fils tient entre ses mains une partie des destinées de notre théâtre. Quel usage fera-t-il de son pouvoir nouveau? De tous les courants d'idées qui traversent le siècle, lequel emportera cette barque si bien pavoisée? Quelles tendances voudra-t-il satisfaire ? Aucune, répondent ses amis. Il peindra la société, et ne subira aucun joug. Cette neutralité est impossible. Qu'on le veuille ou non, on appartient à son temps, M. Dumas fils plus que tout autre. Ses triomphes le prouvent ; triomphes qui ont leur source dans un accord tacite de l'auteur et de son public. Dans un temps où l'on a agité tous les problèmes sociaux, l'écrivain dramatique, qui prend ses héros parmi les êtres qui luttent contre la société, se trouve en communauté d'idées avec son auditoire. C'est un droit que je ne lui conteste pas ; peut-être même la vitalité de son œuvre en dépend-elle. Mais je m'inquiète de savoir sous quelle face l'auteur considérera et présentera les questions qu'il aborde. Même au seul point de vue de l'art, on doit y prendre garde. En effet, la grande idée de notre époque, l'idée démocratique, jeune encore, imparfaitement comprise, plus exigeante des droits que convaincue des devoirs, a gardé jusqu'ici un caractère négatif tout opposé à la générosité de l'art vrai : on sait ce qu'on ne veut pas, on sait ce que l'on déteste, on est bien résolu contre les supériorités, on songe avant tout au nivellement social. Tous veulent être égaux avant de vouloir être libres : il en résulte que l'atmosphère intellectuelle est lourde et basse. Les grandes vertus de la démocratie domineront plus tard à l'horizon ; maintenant l'amour de tout ce

Digitized by Google

qui est *moyen* se répand dans les idées littéraires comme dans les idées politiques. L'artiste ou l'écrivain qui suivra la pente renoncera tout d'abord à l'idéal comme à une hérésie ; il sera *réaliste ;* il fuira comme des mensonges d'un autre âge les rêves de grandeur et de pureté surhumaines qui inspirèrent ses maîtres d'autrefois.

M. Alexandre Dumas fils n'a pas encore fait cela d'une manière absolue. Il a peint, il est vrai, des situations extra-sociales ; mais dans *la Dame aux Camellias*, par exemple, il a seulement déplacé l'idéal ; pour nous attendrir sur la destinée d'une femme libre, il a tenté de l'élever par l'amour au rang des héroïnes. *Le Fils naturel* a aussi des prétentions à l'héroïsme: cette fois, sont-elles justifiées ? Sous le rapport de la morale et de l'art, M. Dumas a-t-il échappé à l'entraînement de l'esprit niveleur ? .

Sa pièce, à laquelle manque toute poésie, ne porte point la marque des conceptions ardentes de l'imagination. Froidement, il revendique les droits de la nature contre l'égoïsme social, personnifié dans un père qui oublie son enfant. M. Dumas, en excellent avocat, plaide le fait et le droit; le fait en dressant le procès-verbal des conflits engagés entre les membres d'une famille, à la suite d'une faute ; — le droit par une argumentation en forme et des discussions serrées qui sont destinées à faire de toute sa pièce une démonstration triomphante. Il s'agit de prouver que l'égoïsme n'est pas bon conseiller, et qu'une mauvaise action est un mauvais calcul. M. de Sternay, jeune homme d'une grande et riche famille, séduit Mlle Clara Vignot, modeste ouvrière, puis l'abandonne en lui laissant une petite rente qu'elle refuse. Il ne veut pas même regarder le berceau de son enfant : sottise ! car s'il l'eût regardé, il se fût aperçu que l'enfant avait dans son berceau de la corde de pendu. Ce fils naturel aura tous les bonheurs. Comptons, c'est indispensable : Jacques, en naissant, reçoit du ciel un grand génie et un grand cœur. Jacques a pour mère une femme modèle, qui, malgré sa faute, sa misère et son ignorance, reste la plus sainte des couturières. Jacques a pour voisin un jeune poitrinaire qu'intéresse la position malheureuse d'un enfant sans père, et qui lui lègue, en mourant, vingt-cinq mille livres de rente. Jacques a pour ami M. Aristide Fressard, camarade d'enfance de Clara Vignot, lequel le protége, le guide et l'admire.

Voilà les malheurs du fils naturel quand il est encore à la lisière. Plus tard, sa destinée paraît s'assombrir. Connu dans le monde sous le nom de Boisni, Jacques a demandé la main de Mlle Hermine qui, par hasard, est de la famille de Sternay. Au moment où il se voit aimé de la jeune fille et agréé des parents, sa condition de fils naturel lui est révélée ; le mariage se rompt. Mais la bonne fée, qui jusqu'ici a donné au jeune homme tant de compensations, lui en réserve de plus surprenantes encore. Jacques Vignot fait plusieurs trouvailles. Il trouve dans la jeune fille qu'il allait épouser une fidélité, une énergie, une constance antiques. Cette petite personne n'a besoin ni de voir son futur mari ni de lui écrire ; lorsque longtemps après elle le rencontre, elle va à lui, et l'on se serre la main tranquillement : rien n'est changé en elle. Il se trouve parmi les membres de cette famille extraordinaire un marquis d'Orgebac, pair de France, qui n'a

Digitized by Google

absolument aucun préjugé, et qui, sans façon, sans regret, en causant, les mains dans les poches, donne son nom à M. Jacques Vignot, parce que M. Jacques Vignot lui plaît. Il trouve enfin dans son père, M. Sternay, une sottise, une maladresse et une ambition qui livrent celui-ci au châtiment. M. Sternay veut être député et héritier du nom du marquis d'Orgebac. Sur son chemin, il rencontre M. Jacques Vignot, qui est à la fois le protégé du marquis et le secrétaire du ministre. Jamais il ne lui vient à l'idée de se retirer, et le voilà qui se donne toutes les peines du monde pour se faire adopter par son fils, lequel refuse et lui répond : Bonjour, mon oncle !

Sur ce mot, le spectateur tire la conclusion que voici : l'égoïsme est quelquefois une maladresse. Il ne faut pas avoir d'enfants naturels, ou bien il faut les adopter à propos quand ils peuvent nous être utiles. Mais se même spectateur, qu'on a mis en humeur de raisonner, se ravise en l'en allant ; il complète la théorie et se dit : Mais si votre fils naturel n'a pas une mère si héroïque, ce qui peut arriver, ni des amis si dévoués, cela s'est vu, ni un protecteur si généreux, ni une fiancée si courageuse, ni un poitrinaire si bienfaisant, ni un ministre dans sa manche, ni enfin un génie supérieur, faut-il l'adopter ? La réponse se devine. Tout au moins notre logicien improvisé restera-t-il très perplexe entre les deux syllogismes. Je sais une logique plus élémentaire qui tirerait le monde d'embarras, et qui se résume en une vieille, mais brève formule : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » L'homme qui le premier a prononcé cette parole jugeait les actes d'après leurs principes, non d'après leurs résultats. Mais il y a de la bravoure dans cette devise. Les poltrons sont en majorité et s'inquiètent fort de l'*advienne que pourra*. M. Dumas fils les ménage et les satisfait quand, pour prouver qu'un acte est condamnable, il étale ou accumule les résultats d'une faute. J'avoue que c'est net comme une addition et péremptoire comme un total ; mais je goûte médiocrement les idées de M. Aristide Fressard, qui dans la pièce représente la morale réaliste, autrement dit la morale utilitaire. Aristide n'est pas un rêveur : c'est un honnête homme qui a de l'esprit et du bon sens. Ses doctrines sont justes, droites et parfaitement triviales. Il faut, dit-il, se marier légitimement, parce que c'est plus sûr. Mme Fressard est une bonne grosse femme qui a de l'embonpoint et beaucoup d'enfants. Voilà ce qu'il nous faut. Les gens qui cherchent autre chose sont égarés ou criminels. La vie régulière est bonne ; le désordre est malsain. Ayons de la morale, mes amis, non pas par dignité, ni par enthousiasme, mais par intérêt bien entendu. C'est purement une question d'hygiène sociale.

La pièce de M. Alexandre Dumas fils, examinée un moment sous le double rapport de la logique et de la morale, ne résiste pas à l'examen. A n'y considérer que la vérité de l'observation et l'art, est-elle plus forte ? Au premier abord, l'absence d'enthousiasme ressemble à de la vérité sévère, et l'habileté de l'art paraît tenir lieu de tout le reste ; mais, quand l'action se déroule, vous vous apercevez que vous êtes le jouet d'un mirage. Cette rigueur, cette exactitude n'appartiennent point à la nature, qui a des mouvements plus variés et plus imprévus. Ces personnages, qui

Digitized by Google

ne parlent et n'agissent pas d'après leur inspiration, mais seulement dans le plan de l'auteur, sont des arguments vivants, des machines obéissantes. La comédie tout entière est posée sur un échiquier, et M. Dumas fils conduit très lestement son armée de bois. Ces êtres n'éprouvent ni amour, ni haine, ni hésitation, ni souffrance ; ils vont où l'auteur les mène. Mlle Hermine surtout se meut très méthodiquement. Elle aime M. Jacques : donc elle l'épousera. Elle ne bronche pas. Le ciel peut tomber, son amant peut aller aux Grandes-Indes : elle n'a pas une larme, pas un élan, pas une inquiétude. M. Dumas, tout préoccupé de faire ce pauvre M. Sternay échec et mat, ne s'est pas aperçu qu'Hermine est une exception, le marquis une exception, la couturière sublime une exception, et qu'enfin la comédie est un musée d'exceptions ; il lui suffit de rester exactement dans les règles du jeu et de justifier avec soin tous les actes et tous les gestes de ses personnages. Sous ce rapport, son œuvre est originale : il a substitué aux anciens procédés mille adresses nouvelles. Pas une scène sans préliminaires, pas une qui ne donne ses conséquences. De même, pour le dialogue, où il fallait se montrer brillant et vif, comme il convient dans une partie serrée, M. Dumas s'est moins attaché à faire parler les gens selon leur caractère qu'à semer la comédie de *mots* et de réparties acérées. L'esprit est comme à détente : tout coup porte. Parfois l'auteur oublie tout à fait le rôle qu'il a donné à celui-ci ou à celui-là. M. Aristide tombe du haut de sa trivialité sentencieuse dans le bel esprit, et parle de cœurs qui ne poussent pas dans la neige. Mais ces mésaventures, qui sont dissimulées souvent, s'accordent avec le système général de la composition.

En résumé, si l'on applique à la comédie de M. Alexandre Dumas fils l'examen sérieux que mérite toute œuvre originale, on s'arrête à cette conclusion que l'auteur n'admet, — en morale, que des *résultats*, — dans l'observation de la vie, que des *forces*, vraies ou imaginaires, lesquelles il oppose les unes aux autres. L'intelligence admirable avec laquelle il a construit là-dessus tout son édifice explique son succès. S'il ne nous intéresse pas aux âmes absentes de ses personnages, il nous intéresse aux situations et aux conflits ; si le dialogue ne nous touche pas, il nous étonne et nous amuse. Je ne serai pas surpris que la pièce fournisse une longue et brillante carrière, et que M. Sternay reçoive sur les doigts pendant deux cents représentations.

Parmi les nombreux amis qui applaudissent M. Alexandre Dumas, il s'en trouvera, j'en suis sûr, qui lui rendront le service de lui dire la vérité : « Vous êtes arrivé, diront-ils, au plus beau moment de la vie d'un auteur dramatique, à cette heure où l'on conduit comme l'on veut son public. Notre théâtre, son avenir, sa dignité, son action sur l'esprit français dépendent de vous en grande partie. C'est une gloire magnifique et une lourde responsabilité. Votre talent a fait accepter sur la scène la peinture des régions sociales les plus corrompues. On vous l'a cependant reproché quand vous y êtes revenu à deux reprises. Si vous connaissiez l'appréciation désintéressée de la presse étrangère, vous verriez qu'au dehors, au delà de la Manche et du Rhin, quand on lit de vos œuvres, elles font croire que notre société tout entière à la gangrène ; et vous repousseriez

Digitized by Google

peut-être cette calomnie. Si, d'un autre côté, vous aperceviez au-dessous de vous une foule vulgaire qui se réjouit de voir attaquer la société et croit que telle est votre intention, vous renieriez de pareils admirateurs. Si enfin vous songez qu'on ne peut pas flatter davantage le parti immense qui adore la médiocrité en toutes choses qu'en rejetant hors de l'art dramatique les hautes inspirations venues du cœur, vous ne voudriez pas être le coryphée de cette multitude, ni substituer, pour lui plaire, un faux bon sens et une logique trompeuse à l'éternelle lumière de l'idéal. C'est le privilége de l'art de donner à la vérité morale une grandeur, un charme, une séduction que la philosophie ne peut lui donner : et l'art, en échange, reçoit d'une conviction philosophique élevée beaucoup de puissance avec des moyens extraordinaires d'intérêt dramatique. Vous venez d'écrire une comédie spirituelle et militante qui a plu comme plairait l'aspect d'une bataille : mais vous n'avez laissé dans les esprits ni une conclusion vraie, ni un enthousiasme salutaire. J'ai applaudi comme les autres à votre verve, à votre habileté, à votre ironie, mais j'ai espéré mieux de toute cette puissance que vous avez montrée et que l'on vous accorde..... Votre sujet même pouvait vous inspirer autrement; l'histoire de d'Alembert est plus touchante que celle de M. Jacques Vignot. Si vous cherchez quelque chose de vigoureux, ouvrez Shakspeare; lisez dans *le Roi Lear* et dans *le Roi Jean* les scènes où un bâtard réclame, au nom de son courage et de ses haines, le rang qu'il aurait pu tenir de son père ; vous verrez que ces personnages, bons ou mauvais, ont une âme. Il y a une différence, je le veux bien, entre les caractères de la société féodale et ceux du XIXe siècle, mais l'humanité a toujours une âme ; on veut s'en passer aujourd'hui : c'est un malheur. Que les doctrines de votre temps aient jusqu'ici agi sur vous c'est naturel; mais le succès d'hier vous donne le droit d'agir sur votre temps. Si vous aimez l'art et vos semblables, usez de ce droit : il faut aimer ses semblables plus que ses contemporains. »

Ceux qui pensent qu'il est impossible, absurde ou prétentieux de réagir contre les théories qui sont dans l'air devraient être convaincus cependant par un exemple qui comptera parmi les plus notables du siècle. Depuis trois semaines la presse s'en occupe. Elle raconte qu'une pauvre fille, sans ressource, sans guide, sans avenir probable, s'était élevée tout à coup, avait pris le premier rang sur notre premier théâtre et dominé la foule attentive. Qu'avait-elle donc pour elle? Ni la fortune, ni la mode, ni la beauté : la mode était passée des vieux vers qu'elle venait débiter et que les écoles nouvelles prenaient en horreur ; sa beauté n'était pas celle de notre race. Elle n'avait pas reçu d'éducation ; elle parlait mal notre langue et l'écrivait mal ; elle ignorait la tradition sacramentelle et les tirades sonores. Quel talisman avait-elle donc entre les mains?

Mlle Rachel possédait, à un degré peu commun, ce qui est le privilége des artistes de premier ordre, la marque de leur génie et le secret de leur force : je veux dire le sens de l'idéal. D'elle-même, elle s'éleva à la conception du beau ; un instinct l'y conduisait qui était l'essence de sa nature, car le travail ne donne pas ces facultés exceptionnelle et impérieuses, il les développe. Tout ce qu'on rapporte des commencements misérables de

Digitized by Google

Mlle Rachel, au grand étonnement de la foule, éclaire sa destinée au lieu de la rendre inexplicable. La vraie grandeur que ses yeux n'avaient pas vue, son esprit la devinait. Elle avait la vision intérieure; elle portait ce signe qui, dès la naissance, est marqué au front des initiés; et chez elle, comme chez les femmes bien douées, l'intuition devint toute une science. Lorsque plus tard elle étudia, elle y mit l'ardeur d'une passion : réaliser par son jeu d'actrice l'idéal que les maîtres ont réalisé par la plume ou le ciseau, c'était le rêve d'une intelligence courageuse. A force de travail et de volonté, elle y parvint; on vit alors un beau spectacle : on vit réunies en elle une nature exquise et une étude profonde, l'inspiration et la science, le génie et l'art. Si le concert de ces qualités est rare en soi, il l'est davantage encore à une époque comme la nôtre, qu'on admirera plutôt pour l'audace des entreprises et des recherches intellectuelles que pour le goût supérieur de l'harmonie. Nous aimons les manifestations violentes, les contrastes heurtés, le fracas d'un orage, l'éclair qui illumine toute une scène et la laisse ensuite dans les ténèbres. Malgré nous peut-être nous trouvons un peu monotones les qualités qu'on aimait jadis, l'accord souverain et la dépendance harmonique de toutes les parties d'une œuvre ou d'un rôle. L'honneur restera à Mlle Rachel d'avoir cherché opiniâtrément ce genre de perfection au moment où le drame moderne entraînait le goût public dans une direction opposée.

Est-ce un honneur? a-t-on dit. Si Mlle Rachel, au lieu de ressusciter la tragédie, qui désormais est morte avec elle, eût accepté notre drame, sans aucun doute ce drame lui aurait conféré des facultés nouvelles. Elle n'a pas pu s'arracher aux alexandrins de Racine, elle a donné au passé ce qu'elle devait au présent, elle a entravé le progrès littéraire. Ce fut un emploi regrettable de son grand talent.

Cette accusation est injuste de tous points. A supposer que la grande artiste, par la seule puissance de son interprétation, ait rendu la vie à l'ancien répertoire, où serait le mal? Si, grâce à elle nous nous étions dérobés à l'influence d'un drame apocalyptique, qui livre le théâtre à la merci des imaginations malades, si elle nous eût préservé du spectacle mauvais des passions factices, si seulement elle eût balancé le succès des écrivains extrêmes, qui font bon marché de l'âme et de la vérité morale, nous n'admettrions pas qu'elle ait mésusé de son talent. Mais le drame nouveau n'a pas été paralysé par elle ni par personne; on ne l'a pas écrasé dans sa larve; on lui a laissé, pour se développer, le temps et l'espace. C'était à ses introducteurs de le bien produire, de créer pour nous et la postérité quelque chose d'accompli. Le crime de Mlle Rachel, qui n'a rien retardé et rien empêché, fut de n'entrer pas absolument et sans retour dans le goût des écoles nouvelles. Franchement, c'est un péché véniel, et quand ces écoles s'en plaignent, elles avouent sans y prendre garde, que l'art, tel qu'elles le comprennent, redoute les comparaisons. D'ailleurs, Mlle Rachel n'a pas méconnu le drame contemporain; elle a essayé de donner satisfaction à ceux qui l'accusaient d'aimer trop le passé. Dans les voies nouvelles où entrait le génie dramatique elle l'a suivi plus d'une fois : elle a joué des rôles de MM. Alexandre Dumas, Soumet, Victor Hugo, Emile Augier, Le-

Digitized by Google

gouvé, Latour Saint-Ybars, Ponsard, Jules Lacroix, Scribe, Armand Barthet, et d'autres encore. Certes, s'il y avait à l'absoudre, de telles concessions suffiraient. Malheureusement Mlle Rachel fut inférieure à elle-même dans ces tentatives complaisantes, et comme, en acceptant ces rôles, elle n'avait cru ni déroger, ni donner des gages, elle se réserva le droit de jouer l'ancienne tragédie, dont elle était devenue pour le public la personnification vivante. On ne lui pardonne pas cette fidélité. Le nom seul de la tragédie est impopulaire en France : des gens qui n'ont jamais lu Racine ni Shakspeare ou ne les ont lus qu'au collége, les comparent imperturbablement et condamnent notre théâtre avec le même despotisme, mais avec moins de réflexion que le critique Schlegel, détracteur de notre littérature. Les bons esprits se préoccupent médiocrement de guerres comme celle des classiques et des romantiques; ils n'appartiennent à aucune de ces fractions littéraires, dont les erreurs n'iront pas jusqu'à l'histoire. Ils aiment et ils applaudissent ce qui est beau.

Mlle Rachel, portée immédiatement par sa nature vers les régions supérieures de l'art, chercha d'abord sans le trouver le type d'héroïne dramatique qui répondrait le mieux à ses instincts. Ses premiers pas sur des scènes inconnues ou secondaires furent nécessairement embarrassés, quelque succès qu'elle ait obtenu devant certains juges. Un peu plus tard, quand elle put choisir avec plus d'expérience, deux routes s'ouvrirent devant elle : celle du drame nouveau qui apportait avec lui la liberté, la poésie personnelle, l'amour de l'art et l'amour, encore mal compris, de la nature; celle de l'ancien répertoire, qui se maintenait par la grandeur consciencieuse de ses principes et par la consécration du temps. Le drame était bien jeune et plus riche d'espérances ou de prétentions que de chefs-d'œuvre; la tragédie se faisait vieille; mais elle offrait une galerie magnifique de caractères noblement tracés. Nul ne pourrait dire, pas même Mlle Rachel, si le choix qu'elle fit alors fut dicté par la réflexion ou par les circonstances de sa vie; mais on peut affirmer que la connaissance des vieux maîtres fut pour elle une révélation; ils s'étaient élevés systématiquement vers cette sublimité harmonieuse qu'elle rêvait. La grandeur, la noblesse, la simplicité qui règnent dans leurs conceptions répondaient aux aspirations secrètes de la jeune artiste. C'étaient des ancêtres; elle pouvait marcher de plain-pied dans leur domaine négligé et y ramener la vie avec la lumière. Tout ce qu'il entre d'éléments grecs et français dans l'ancienne tragédie, tout ce que le peuple d'Athènes et la cour de Versailles ont aimé, elle le comprit sans l'analyser, naïvement et avec passion. L'étude réduisit en art cette intelligence des modèles. On eût dit qu'elle se souvenait de la Grèce antique, de Sophocle, de la scène où les personnages tragiques, groupés avec une simplicité puissante, frappaient le regard autant que l'esprit et laissaient dans le souvenir une expression majestueuse des douleurs humaines. Par une sorte d'évocation, elle retrouva le ton, le geste, l'attitude, la figure même qu'avait entrevus et désirés la pensée des anciens auteurs; je dis la figure, parce que, l'esprit qui l'animait rayonnant sur son visage, elle se créa une beauté extraordinaire qui n'était pas la même dans le rôle de Pauline et dans

Digitized by Google

celui de Phèdre; phénomène étrange, qui a frappé beaucoup de spectateurs et dont on parlait naguère avec admiration. Mlle Rachel a prouvé que, pour l'acteur comme pour l'écrivain, il y a plus de ressources dans la puissance même de l'âme que dans l'habileté des procédés et des traditions; car, si l'étude l'a conduite à ce degré de perfection, quelque chose dominait son étude, et ce quelque chose était l'idéal. Par là elle remontait directement à la source où avaient puisé Corneille et Racine, et s'y rencontrait avec eux; elle pénétrait leur pensée et creusait leurs vers. Cette communauté de sentiment et d'inspiration, qui est plus féconde que l'art même, doit être comprise des acteurs qui aiment sérieusement ce qu'ils étudient. Ajouterai-je que les auteurs eux-mêmes reçoivent de la vie de Mlle Rachel un enseignement grave? Quand la pauvre femme qui est morte au seuil de l'année nouvelle sera entièrement dans le passé, quand le bruit étrange que font les anecdotiers autour de son cercueil se sera apaisé, on se souviendra qu'elle portait en elle l'intelligence supérieure de l'art et la flamme vivante de l'idéal.

ÉMILE CHASLES.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

JEAN DE WITT

VINGT ANS D'INTERRÈGNE DANS LE STATHOUDÉRAT

AU XVIIe SIÈCLE[1]

L'histoire des Provinces-Unies et celle de la Hollande en particulier, depuis la fin de la domination espagnole jusqu'à l'établissement de la monarchie néerlandaise moderne, se distinguent par la manifestation d'une lutte permanente entre divers principes opposés. La liberté et l'autorité, le principe municipal et le principe d'Etat, la république et la monarchie, l'esprit d'isolement fédéral et la centralisation semblent se livrer bataille sur cette terre défendue elle-même péniblement par l'industrie vigilante de ses habitants contre les flots de l'Océan.

L'élément municipal apparaît cependant comme le noyau primitif de la société néerlandaise. « Les villes de Hollande, dit un historien moderne[2], n'étaient pas, comme dans d'autres nations, de simples portions de l'Etat. Mais l'Etat lui-même était plutôt une agrégation de villes dont chacune constituait une république distincte, pourvoyant à sa propre défense, gouvernée par ses propres lois, ayant ses cours de justice et son administration financière séparée. La souveraineté législative de toute la nation reposait dans les cités, qui formaient dans leur capacité collective l'assemblée des Etats. »

L'administration intérieure de ces villes était composée d'un sénat, de deux, trois ou quatre bourgmestres, composant ce qu'on appelait la *Wethouderschap ;* et d'un certain nombre d'échevins ou

[1] On sait qu'il y a eu au XVIIIe siècle une seconde interuption du stathoudérat, de 1702 à 1747.

[2] Davies, *History of Holland*, t. I, p. 76 et suiv. — *Exposé de la Constitution hollandaise avant* 1579.

Digitized by Google

shérifs exerçant le pouvoir judiciaire. Le *schout* ou bailli y représentait l'autorité du comte.

Les bourgmestres et shérifs étaient nommés par le grand conseil de la ville (*Vroedschap*).—La composition de ce grand conseil était très différente, suivant les cités. A Hoorn, le grand conseil comprenait tous les habitants possédant un capital de 250 nobles ; à Dordrecht, il ne comptait que les membres à vie, qui se recrutaient par élection. Dans la constitution de cette ville, qui était la plus aristocratique entre toutes celles de la Hollande, il n'y avait qu'un bourgmestre nommé annuellement[1].

On voyait bien dans les Etats des provinces néerlandaises, outre les députés des villes, certains députés de la noblesse ou *Ridderschap*. Mais cet ordre équestre, dont le nom nous rappelle celui qui existe encore en Prusse[2], ne paraît point avoir jamais joué un rôle considérable et distinct dans les affaires des Provinces-Unies.

Il en était de même de l'état ecclésiastique. Dans la Hollande et l'Overyssel, le clergé n'avait jamais figuré dans les Etats. Il avait été représenté en Zélande par l'abbé de Saint-Nicolas, en Brabant[3] par les quatorze abbés, à Utrecht, par les cinq chapitres[4].

Les Etats des Provinces n'avaient guère de fonctionnaires propres, si ce n'est un secrétaire et un pensionnaire. Toutefois, leur pouvoir était considérable. « Et par ainsi ces provinces, dit Meteren, ont esté de tout temps (quand ils n'avoyent pas de seigneurs ou princes capables ou qui estoient encore en âge de minorité ou non encore inaugurés et réceus), gouvernés par lesdits Estats. Tellement qu'on peut nommer leur gouvernement *aristocratique* ou puissance de peu de gens, encore que leurs souverains gouvernant bien et selon leurs privilèges, ayant eu telle authorité qu'ils pouvoyent faire ce qu'ils vouloyent, pourvu qu'ils fissent bien : mais faysant le contraire, les Estats avoyent esgard sur eux pour les tenir en bride, et le commun peuple qui consistoit en mestiers et confrairies et estoient gouvernés par leurs doyens, avoyent regard sur les Estats, et voyla pourquoi quelques-uns nomment ce gouvernement un gouvernement meslé[5]. »

L'influence de la maison d'Orange et de la continuité des charges qui lui furent déférées, depuis que Guillaume Ier avait été déclaré,

[1] Cette organisation intérieure des villes de Hollande n'est pas sans analogie avec l'existence des grands et petits conseils dans l'organisation des villes suisses. On peut consulter, sur ce point, l'ouvrage instructif de M. Cherbuliez, *la Démocratie en Suisse*.

[2] Ritterschaft, Rittergut.

[3] En 1609, le Brabant fut divisé entre les Provinces-Unies et les Pays-Bas espagnols.

[4] Voir Davies. t. I, p. 85. — Emmanuel de Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, traduite du flamand. La Haye, 1618.

[5] C'est à l'imitation de la Hollande que M. Davies attribue les premières idées de liberté civile et de commerce introduites en Angleterre (t. I, p. 1).

Digitized by Google

en 1576, amiral et stathouder de Hollande, Zélande et autres lieux[1] modifia progressivement la Constitution politique des Provinces-Unies. Cette maison de Nassau, qui présenta une succession remarquable de princes capables et dévoués à leur pays, parvint bientôt à posséder, par ses diverses branches, le stathoudérat ou pouvoir exécutif des sept Provinces-Unies[2]. Le gouvernement de ces provinces, resté républicain de nom, inclina de plus en plus vers la réalité monarchique. L'esprit commercial des cités, représenté naturellement par les Etats, luttait cependant contre le développement du pouvoir stathoudéral, et maintenait, en Hollande surtout, le principe républicain. Des familles investies depuis longtemps de magistratures locales se plaisaient à conserver les institutions d'un gouvernement pacifique, économe, et qui, par ses formes, permettait la conservation de leur influence. Mais les militaires, les ministres du culte réformé, que le parti républicain renfermait étroitement dans leurs fonctions ecclésiastiques[3] et que la maison de Nassau avait su attacher à sa cause[4], la noblesse terrienne des provinces orientales et la partie du peuple qui était exclue de toute participation au gouvernement municipal appuyaient à l'envi le pouvoir d'une famille qui, par ses alliances avec les dynasties européennes, accroissait le prestige fondé sur les services qu'elle avait rendus à la cause de l'indépendance nationale et religieuse. Les rivalités du gouvernement fédéral donnèrent à la maison d'Orange encore d'autres appuis.

La province de Hollande exerçait dans la confédération des Provinces-Unies une prépondérance particulière. Payant à elle seule 57 p. 100 des charges communes, recevant les députés des autres provinces sur son territoire, la Hollande était, pour employer une expression usitée dans la confédération suisse, une sorte de *vororf* permanent dont l'influence était telle que les grandes choses opérées par les Provinces-Unies se confondent souvent dans les souvenirs et les appréciations de l'histoire avec les actes de la Hollande elle-même. L'avocat ou conseiller pensionnaire de Hollande était, par les nécessités mêmes de sa charge, appelé à jouer un rôle important dans

[1] Kerroux, *Abrégé de l'Histoire de la Hollande*, p. 322. — voir aussi *Ibid.*, p. 348.

[2] Maurice, stathouder de Hollande et de Zélande, avait recueilli en outre le stathoudérat de Gueldre, Utrecht et Overyssel, en 1591, après la mort du comte de Niewenaar (Kerroux, p. 385). Le stathoudérat de Frise et celui de Groningue furent habituellement possédés au XVIIe siècle par une autre branche de la maison de Nassau. Cependant il paraît que Frédéric-Henri et Guillaume II avaient été investis du stathoudérat de Groningue (Kerroux, p. 389 et 599).

[3] Emanuel van der Hoeven, *Leven en Dood van Cornelis en Johan de Witt*, t. II, p. 17. Amsterdam, 1708.

[4] Le dévouement des ministres de la religion à la maison d'Orange avait éclaté dès le temps de Maurice (Kerroux, p. 429).

Digitized by Google

les Etats généraux, où il devait prendre place au nom de sa province[1].

Comme la Hollande, par sa richesse, sa population et l'importance de ses cités, était le centre naturel de la politique commerciale et républicaine dans les Provinces-Unies, il n'était pas étonnant que les provinces qui combattaient sa prépondérance se rattachassent à l'orangisme ainsi qu'au contre-poids le plus naturel de l'influence hollandaise, et, d'un autre côté, il était facile de comprendre que la Hollande cherchât à affaiblir un lien fédéral qui refusait à son vote dans les affaires communes, un poids *légalement* supérieur à celui du vote des autres provinces confédérées avec elle. « Cet intérêt particulier, a dit M. Thorbecke, en rendant compte du livre de M. Simons sur Jean de Witt et en s'occupant de l'état du débat après la mort de Guillaume II, primait la question de la réinstallation des princes d'Orange dans leurs fonctions générales et provinciales, question qu'on place communément au premier rang, parce que l'on confond les temps postérieurs avec ceux qui nous occupent. »

Tels étaient les principaux éléments du désaccord dans une organisation politique pleine d'énergie en même temps que d'incohérence, et de vitalité en même temps que d'irrégularité.

Elective de droit, héréditaire de fait, la domination de la maison d'Orange devait ressentir plus vivement qu'une dynastie véritable cette loi d'intermittence qui atteint toutes les familles régnantes à l'occasion des minorités.

Au milieu du XVIIe siècle, une minorité sans régence possible, puisque le stathoudérat était alors une charge élective, personnelle et viagère, coïncida avec l'arrivée aux affaires d'un ministre hollandais éminent et aussi avec une réaction assez vive contre les empiétements du dernier stathouder. Cet épisode, souvent mais brièvement traité dans notre littérature historique, offre peut-être un intérêt particulier aux hommes de notre temps qui, dans des circonstances immensément différentes, ont cependant vu aussi, comme les Hollandais du XVIIe siècle, les idées républicaines et les idées monarchiques aux prises dans leur pays, et qui ont de leurs propres yeux, ou par le témoignage d'une histoire récente, assisté plusieurs fois en France au réveil du principe de l'hérédité politique sortant des tentatives et des agitations révolutionnaires et renaissant, pour ainsi dire de ses cendres.

Guillaume II, troisième successeur de Guillaume le Taciturne dans

[1] Voir les articles 25 et 21 des Instructions pour la charge de conseiller pensionnaire, à deux époques différentes, rapportées textuellement par van der Hoeven, t. I, p. 17 et 112. Aux termes de l'article 1er de la seconde de ces instructions, le conseiller-pensionnaire devait connaître au moins la langue latine et la langue française, et appartenir à la religion réformée. — Voir aussi la traduction allemande de l'ouvrage de Simons sur Jean de Witt et son temps, t. I, p. 31, 221, 228 et suiv.

Digitized by Google

le stathoudérat, avait sucédé en 1647 à son père Frédéric-Henri, et il avait, dès le commencement de son pouvoir, semblé tirer de son mariage avec Marie Stuart d'Angleterre, le mobile d'une ambition en quelque sorte *souveraine*.

Le 3 juillet 1650, contrarié par l'intention des Etats de Hollande de renvoyer une grande partie de l'armée, et irrité surtout contre certaines villes qui l'avaient mal reçu dans une tournée effectuée par lui pour obtenir d'elles le désaveu de l'opposition des Etats, il s'avisa de faire appeler chez lui et arrêter dans son appartement, six membres des Etats opposés à sa politique et appartenant aux localités dont il pensait avoir à se plaindre.

C'étaient Jacques de Witt, ex-bourgmestre de Dordrecht, Jean de Waal, bourgmestre, et Albert Ruyl, pensionnaire de Haarlem, Jean Duyst van Voorhout, bourgmestre de Delft, Keyzer, pensionnaire de Hoorn, et Nicolas Stellingwerf, pensionnaire de Medenblick. Ils furent conduits à la forteresse de Louvenstein, déjà tristement connue par l'incarcération de Hogerbeets et de Grotius, sous le stathoudérat de Maurice, et ils n'en sortirent, quelques mois après, qu'en résignant leurs emplois[1].

Jacques de Witt, dont la vie nous est peu connue, mais qui paraît avoir joué quelque rôle, non-seulement dans les affaires intérieures, mais peut-être aussi dans les négociations extérieures intéressant son pays, et dont un parent, André de Witt, avait été quelque temps avocat de Hollande après l'emprisonnement de Barneveldt[2], était père de deux fils qui devaient représenter avec honneur le parti frappé dans sa personne, et dans l'esprit desquels il avait entretenu probablement dès l'enfance l'exaltation de ses ressentiments[3].

Corneille de Witt était né le 15 juin 1623, et Jean de Witt le 17 septembre 1625. Ce dernier, signalé dès son enfance par des talents précoces et des études scientifiques fortes, compléta son éducation par des voyages à l'étranger et par l'apprentissage du barreau[4]; il fut successivement nommé, en 1650, pensionnaire de la ville de Dordrecht, et en 1653, après la mort d'Adrien Paauw, seigneur de Heemstede, conseiller pensionnaire de Hollande[5]. Il était investi à vingt-huit ans de cette sorte de tribunat périlleux qui avait coûté la vie à Barneveldt, et que le prédécesseur de Paauw, Jacques Cats,

[1] Davies, t. I, p. 526 et 691.

[2] Voir ce qui est dit de son voyage en Suède et des relations qu'il avait eues à Lubeck avec l'ambassadeur de France, Chanut, dans le *Recueil des Lettres et Négociations de Jean de Witt*, traduction française, t. I, p. 120 et 343. — van Hall, *Lofrede of de Witt*, p. 57.

[3] « Souvenez-vous, leur disait-il, de la prison de Louvenstein ! » (Kerroux, p. 655.)

[4] Van Hall, *Lofrede of de Witt*, p. 69 et 70.

[5] Emanuel van der Hoeven, t. I, p. 14. Nous disons *conseiller-pensionnaire* et non *pensionnaire du conseil*, d'après une note très pertinente, ce nous semble, du traducteur allemand de l'ouvrage de M. Simons, 1re partie, p. 221.

Digitized by Google

avait déposé en versant des larmes de joie, agenouillé au sein de l'assemblée des Etats, et remerciant le Ciel de sortir de sa charge sans malheur [1].

Le stathouder Guillaume II était mort peu après l'arrestation des six députés des Etats, laissant un fils posthume, le célèbre Guillaume III, né le 4 novembre 1650, une semaine après la mort de son père. Guillaume-Frédéric, cousin du jeune prince, stathouder de Frise et de Groningue [2], n'étant pas accepté par les cinq autres provinces en cette même qualité, le stathoudérat y fut en réalité vacant.

Dans une constitution où le pouvoir était presque continuellement balancé entre le stathouder et le conseiller pensionnaire de Hollande, ce dernier jouant en quelque sorte le rôle de leader habituel des Etats de cette province, et souvent aussi des Etats-Généraux, une pareille situation renfermait le germe d'une influence décisive et presque souveraine pour le conseiller pensionnaire et pour la province qu'il représentait. Aussi vit-on, après la mort de Guillaume II, les Etats de Hollande se saisir immédiatement d'une grande autorité. Ils provoquèrent la réunion à La Haye d'une grande assemblée des délégués de toutes les provinces, assemblée qui régla plusieurs questions soulevées par l'absence du stathouder, relativement aux différends entre les diverses provinces, à la religion et à la milice [3]. Pour ce qui concernait l'administration intérieure de leur province, les Etats de Hollande s'attribuèrent à eux-mêmes ou conférèrent aux villes la nomination de divers emplois, confiée précédemment au stathouder [4].

Une sorte d'interrègne commençait. Ce qui donne à cet intervalle historique un intérêt particulier, c'est qu'il est tout entier rempli par l'histoire d'un homme. Le conseiller pensionnaire Jean de Witt, réélu quinquennalement en cette qualité depuis 1653 jusqu'à sa mort, personnifia ainsi jusqu'en 1672 le gouvernement demi-républicain dont il était le chef et dont le caractère transitoire était attesté par cette personnification même qui l'identifiait pour ainsi dire à l'habileté et à la situation d'un homme.

Les événements extérieurs semblèrent favoriser le développement du pouvoir de Jean de Witt.

[1] Van der Hoeven, t. II, p. 383.

[2] Le stathoudérat de Groningue, dont Maurice, F.-Henri et Guillaume II avaient été investis (Kerroux, p. 529, 590 et 599), avait été réuni à celui de Frise, après la mort de Guillaume II, sur la tête de Guillaume Frédéric (Kerroux, p. 631). Ils passèrent l'un et l'autre à son fils Henri-Casimir, en 1664 (Kerroux, p. 718). Le petit-fils de ce dernier joignit le stathoudérat de Gueldres aux deux autres, en 1722, et devint stathouder général des Sept-Provinces en 1747.

[3] Davies, p. 700 à 707.

[4] *Ibid.*, p. 696.

Digitized by Google

La tête du roi d'Angleterre Charles Ier était tombée sur l'échafaud de Whitehall, le 30 janvier 1649. Le prince d'Orange était, par sa mère, le petit-fils du souverain immolé par les passions révolutionnaires qui agitaient la Grande-Pretagne. Il avait reçu au berceau, en 1653, le cordon de la Jarretière, qui lui avait été conféré par son oncle Charles II, prétendant exilé sur le continent. La politique de l'Angleterre républicaine était intéressée à ce que le stathoudérat ne fût pas relevé au profit du neveu de Charles, dans la république des Provinces-Unies.

Déjà, la froideur des Hollandais pour la république d'Angleterre, le mauvais accueil fait aux ambassadeurs britanniques par le parti orangiste[1], les exigences des passions puritaines qui avaient voulu imposer aux deux républiques une réunion contraire à la diversité des intérêts, des traditions et des nationalités de ces deux pays, avaient allumé en 1652 une guerre désastreuse, dans laquelle de Witt, lors de son arrivée au pouvoir, avait trouvé son pays engagé.

Lorsque les souffrances des Provinces-Unies, après une résistance glorieuse, leur firent rechercher la paix, qui fut conclue par le traité de Westminster, le 15 avril 1654, Cromwell profita de la circonstance pour abaisser autant qu'il dépendait de lui, dans les Provinces-Unies, le pouvoir d'une maison alliée à celle des Stuarts, et dont le parti vivace et persévérant se servait habituellement de toutes les occurrences et profitait des haines de la lutte[2], comme plus tard, lorsque la Hollande fut en guerre avec Charles II, ce même parti sut exploiter à son profit le désir de la paix.

L'acte d'exclusion du 4 mai 1654, voté par la province de Hollande seule, à la demande de Cromwell et comme condition de la paix précédemment signée, statua que le jeune prince d'Orange serait à jamais exclu des charges de stathouder, capitaine général et amiral. La violation de la constitution fédérale par ce traité d'une province isolée avec une puissance étrangère, l'injustice d'une exclusion ainsi prononcée contre un enfant de quatre ans; l'imprudence de cet engagement vis-à-vis du parti des royalistes anglais, et enfin la renonciation à une partie de la souveraineté nationale par cette interdiction concédée aux exigences de Cromwell, ont été justement reprochées à de Witt, mais ne peuvent retomber à sa charge que pour une part de responsabilité difficile à déterminer, et peut-être nulle. L'initiative de cette exigence a appartenu, en effet, à Cromwell, et la Hollande, lorsqu'elle y consentit, avait considéra-

[1] Walter Harris, p. 2. — Van der Hoeven, p. 29 à 32.
[2] Davies, p. 721.

Digitized by Google

blement souffert de la guerre. Trois mille maisons, dit-on, étaient devenues vides à Amsterdam[1]. Toutefois, si rien n'établit que de Witt ait désiré l'acte d'exclusion, s'il paraît même avoir voulu en détourner l'exigence ou en faire modifier les termes[2], le fond de cet acte était d'accord avec la tendance intime de sa politique, et lorsqu'après la chute de la famille Cromwel, qui eut lieu en 1659, la radiation de la clause d'exclusion eut été opérée en 1662, d'accord avec Charles II[3], ce ne fut que pour être remplacée bientôt après, et en 1667, par un acte ayant la même portée et le même but, à savoir l'édit perpétuel, qui, comme acte spontané de la souveraineté des Provinces-Unies, abolissait à jamais le stathoudérat et sapait ainsi l'avenir du jeune prince d'Orange dans sa base.

Pendant que la politique de la Hollande se développait dans le sens de la diminution du pouvoir de la maison d'Orange, il est intéressant de voir la persistance et la vivacité des sympathies qui entouraient le jeune rejeton du *Père de la Patrie.*

L'héritier mineur des princes d'Orange n'avait rien des prérogatives d'un souverain. C'était cependant beaucoup plus que l'héritier d'un grand citoyen, et il est curieux de constater combien d'espérances et de respects entouraient déjà le berceau de cet enfant qui avait eu pour parrains les Etats de Hollande et de Zélande, ainsi que les villes de Delft, Leyde et Amsterdam, et dont le prédécesseur avait été investi lui-même, en 1631, et à l'âge de cinq ans seulement, de la survivance des grandes charges de son père[4]. En juin 1653, le jeune Guillaume, alors âgé de moins de trois ans, était conduit à Bréda et passait en bateau sur la Meuse, devant la ville de Dordrecht. Sa nourrice l'éleva dans ses bras pour le montrer à des habitants placés sur le bord du fleuve. Plusieurs s'en allèrent en criant : *Vive le jeune Prince!* et il y eut le soir une grande émotion dans la ville[5]. Peu après, et le 6 août de la même année, l'arrivée du jeune prince à La Haye y impressionnait aussi vivement l'opinion publique[6]. Vers la même époque, certaines provinces, la Frise, la Zélande, Groningue, demandaient que le jeune prince fût investi des charges de capitaine et d'amiral général, dans la supposition que le comte de Nassau, stathouder de Frise et Groningue, les exercerait en son nom[7]. Trois ans plus tard, les Etats de Hollande s'inquiétaient de recevoir une pétition dans laquelle le jeune prince, alors âgé de six

[1] Kerroux, p. 602.
[2] Voir sa correspondance avec Boreel. dans les *Lettres et Négociations*, t. 1, p. 129, 142 et 220. — En sens contraire, voir le passage de d'Estrades, cité par Kerroux, p. 794.
[3] Traduction allemande de Simons, t. I, p. 97. — Kerroux, p. 704.
[4] Kerroux, p. 569.
[5] Van der Hoeven, t. I, p. 41.
[6] Kerroux, p. 671.
[7] Thorbecke, *loco citato.*

Digitized by Google

années seulement, était désigné sous le titre de *Son Altesse*, sans aucune autre addition. Les Etats voulaient, par une distinction assez puérile, que l'intitulé des actes faits au nom du jeune prince portât ces mots : *M. le prince d'Orange*, et que le titre d'Altesse ne pût être appliqué que dans le cours de l'acte et comme subordonné à la désignation précédente [1].

Tel était l'état des esprits en Hollande au commencement du gouvernement de Jean de Witt.

Le parti républicain y était dominant, mais par un fait accidentel et transitoire. Inquiet et incertain devant le berceau d'un enfant dont le nom était resté populaire, il aspirait à contenir plutôt qu'à supprimer l'influence de la maison d'Orange.

On ne retrouve ici rien de ce qui a caractérisé les discordes politiques de l'Angleterre, au XVIIe siècle, et de la France, au XVIIIe siècle. Sans doute, il faut l'attribuer à ce que le débat politique était dégagé, en Hollande, de ces questions de croyances qui se mêlaient à des degrés très inégaux aux luttes que nous venons de rappeler, et aussi à ce que l'agitation démocratique y avait un tout autre but.

S'il pouvait y avoir quelques militaires ou gens de cour intéressés à l'existence du stathoudérat, l'aristocratie municipale et marchande tirait, au contraire, parti de sa suppression au profit de son propre pouvoir. Le parti républicain n'était donc pas populaire en Hollande, et il n'avait pas les entraînements qui naissent quelquefois de la sympathie des masses.

Quant à la question religieuse, il n'y avait rien, dans les Provinces-Unies, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, qui fût analogue aux dissensions ecclésiastiques passionnées de la Grande-Bretagne vers la même époque. Si une dissidence religieuse avait servi de prétexte à la mort de Barneveldt, si même les ministres du culte se montraient, en général, favorables aux descendants du fondateur de l'indépendance nationale et protestante, la division des opinions théologiques en Hollande, au temps de Jean de Witt, n'avait plus l'importance nécessaire pour surexciter ou colorer des violences.

Il fut naturel, dans ces circonstances, que la passion populaire ne secondât, sous aucun rapport, l'innovation républicaine improvisée sur le berceau d'un orphelin, mais il arriva plutôt, en certaines circonstances, que la sédition servit la cause de l'orangisme contre les oligarchies municipales, et le républicanisme modéré et tiède des bourgeois hollandais trouva successivement aussi peu de sym-

[1] Van der Hoeven. t. I, p. 87. Le titre d'Altesse avait été donné, pour la première fois, à Frédéric-Henri par le roi de France. Les stathouders n'avaient porté antérieurement que le titre d'Excellence (Kerroux, p. 581).

Digitized by Google

pathie chez les révolutionnaires anglais que chez les Stuarts restaurés.

Après avoir marqué les rapports de l'orangisme et du républicanisme néerlandais, il est curieux de voir comment le sort des deux principes politiques en présence se rattache aux événements qui remplissent le gouvernement de Jean de Witt, et qui semblent se diviser en trois périodes principales : avant, pendant et après la guerre contre l'Angleterre, qui en occupe l'époque intermédiaire.

L'histoire de Jean de Witt, pendant ces diverses époques, se présente sous deux faces principales distinctes, quoique réciproquement liées. En suivant les événements diplomatiques, administratifs et militaires qui s'accomplissent sous le gouvernement du conseiller-pensionnaire, il ne faut jamais perdre de vue la politique intérieure de son parti, qui a pour but de modifier la constitution du pays dans le sens républicain et d'affaiblir la tradition stathoudérale. Tout forme un ensemble sous ce rapport, et c'est même la politique extérieure qui a réagi d'une manière décisive et finale sur le résultat de la lutte politique engagée dans le sein même du pays.

Nommé conseiller-pensionnaire en 1653, et parvenu l'année suivante à terminer la guerre contre l'Angleterre, dont les premières hostilités remontaient au 29 mai 1652, Jean de Witt tint pendant dix ans le gouvernail des affaires publiques, au milieu d'une mer sans périls. Le prince d'Orange était enfant encore et les Provinces-Unies étaient en paix avec les deux seules puissances dont l'hostilité pouvait le plus menacer leur existence : la France et la Grande-Bretagne.

Les faits les plus importants du gouvernement de Jean de Witt, pendant cette période, ont été les réformes financières de l'intérieur, les guerres soutenues contre la Suède et le Portugal, les médiations fréquentes du conseiller-pensionnaire dans les différends mutuels de quelques-unes des Provinces-Unies.

L'opération de la conversion des rentes perpétuelles, qui a préoccupé la France pendant plusieurs années, sous le règne de Louis-Philippe, et qui a été accomplie avec succès par le gouvernement du Prince-Président, en 1852, avait préoccupé, dès la première moitié du XVIIe siècle, les financiers hollandais, déjà versés dans la pratique du crédit public, et dont Guillaume III emporta plus tard en Angleterre les enseignements et l'expérience sous ce rapport.

La conversion des rentes perpétuelles du denier seize, comme on disait alors, c'est-à-dire du taux de 6 1/4 p. 0/0, au denier vingt, c'est-à-dire au taux de 5 p. 0/0, avait été opérée en Hollande, en 1640, et imitée ensuite dans les finances de la Généralité des Pro-

Digitized by Google

vinces-Unies[1]. Jean de Witt la fit renouveler pour ce qui concernait aussi bien la dette de la Généralité que celle de la Hollande, en convertissant les rentes du taux de 5 à celui de 4 p. 0/0. La résolution des Etats de Hollande, adoptée sur sa proposition, est à la date du 7 août 1655. On voit par ses termes[2] que c'était bien une conversion véritable, avec offre de remboursement pour les créanciers qui n'accepteraient pas la diminution de leur rente, et non, comme l'a pensé M. Rossi[3], une réduction forcée.

Cette mesure était combinée avec un système d'amortissement appliqué à la dette de la province de Hollande. Les deniers épargnés par la conversion devaient être affectés, avec la jouissance de l'intérêt composé, à l'amortissement de la dette convertie[4]. C'est sous ce rapport, avec raison, que M. Rossi a rapporté à la Hollande l'invention du procédé de l'amortissement des dettes publiques. Plus tard, une retenue, qui paraît avoir affecté plutôt la forme d'un impôt, réduisit de 4 à 3 4/5 l'intérêt des rentes servi par l'Etat[5]. Ainsi nous trouvons dans ce petit pays, où les sociétés anonymes ont aussi été inventées, la première éclosion de la plupart des institutions économiques modernes.

La guerre contre la Suède fut soutenue de concert avec la Pologne et le Danemark. Elle donna lieu, en 1659, à une expédition brillante contre Nyborg qui fit le plus grand honneur à Ruyter, préludant alors, à la tête de l'escadre hollandaise, à sa glorieuse destinée. Cette expédition procura aux Danois la reprise de l'île de Fionie[6].

La paix avec la Suède fut conclue en 1660, après la mort du roi Charles-Gustave, mort occasionnée, suivant un historien, par la surprise et la douleur résultant de la prise de Nyborg[7].

La guerre avec le Portugal eut une issue moins glorieuse. Cette guerre avait pour cause des contestations relatives à la possession de la capitainerie du nord que les Portugais avaient jointe à leurs

[1] *Mémoires de Jean de Witt*, édition de 1709, p. 312. — Davies, t. I, p. 677.
[2] Van der Hoeven, t. I, p. 78.
[3] *Cours d'économie politique*, IVe vol., p. 356.
[4] Van der Hoeven, t. I, p. 76. Il est énoncé dans les lettres de Jean de Witt (t. III, p. 101), et dans l'ouvrage de Kerroux (p. 624), que cette conversion des rentes produisit une économie de quatorze millions de florins par an; mais si la dette de la Hollande était de cent quarante millions, comme l'énoncent les prétendus *Mémoires de Jean de Witt* (traduction française, p. 312 et suiv.) et van der Hoeven (t. I, p. 25), l'économie annuelle devait être de vingt-huit millions, par la réduction de l'intérêt de cinq à quatre.
En tout cas, il est difficile d'expliquer comment, même par l'application de la somme de vingt-huit millions par an, la dette aurait pu être reduite de cent quarante millions, en 1655, à soixante-cinq millions en 1672, à moins qu'on n'admette qu'il y avait d'autres sommes affectées à l'amortissement que les revenus économisés sur la conversion, ainsi qu'on peut l'inférer de ce que dit Simons, t. I, p. 150.
[5] Simons, *Johan de Witt en Zijn tijd. Derde Deel*, p. 160. Amsterdam, 1842.
[6] Van der Hoeven, t. I, p. 122.
[7] *Ibid.*

Digitized by Google

possessions du Brésil, et qui était réclamée par les Hollandais[1].

Les hostilités entre les deux nations paraissent s'être renfermées dans la sphère maritime; elles furent terminées par un traité signé en 1661.

Le territoire litigieux fut définitivement cédé au Portugal, moyennant une indemnité de quatre millions de cruzades, calculée chacune à la valeur de deux florins hollandais. Le Portugal dut aussi restituer l'artillerie prise au Récif[2] et dans d'autres forts du Brésil.

Le traité contint, en outre, diverses dispositions commerciales et douanières.

Une autre partie des travaux de Jean de Witt est relative aux affaires intérieures de certaines villes ou de certains Etats de la confédération. C'est, ainsi qu'on le voit, tantôt concilier en 1661 les régents de la ville de Gorcum, tantôt s'interposer au nom des Etats généraux[3] entre le Comte et les Etats de la Frise orientale, en 1662[4].

Cette période de paix laissa subsister, sans modification sérieuse, les relations entre le prince d'Orange et le parti républicain, telles que nous les avons vues caractérisées par un mélange de défiance et de respect.

Ces deux sentiments inspiraient, sans doute, l'intervention des Etats de Hollande dans l'éducation du jeune prince d'Orange. En 1660, les Etats nommèrent, en effet, au jeune prince, jusque-là placé sous la direction d'un précepteur nommé Triglandus, six tuteurs, du nombre desquels était le conseiller-pensionnaire, et dont quatre avaient été proposés par la princesse Marie, mère du jeune Guillaume[5]. Chaque jour le prince recevait les leçons de Bornius pour l'histoire et la politique, et celles d'un autre maître pour les sciences mathématiques. Jean de Witt allait tous les lundis, au rapport d'Aitzema, surveiller l'instruction du jeune Guillaume et lui parler des affaires de l'Etat. Des républicains un peu imprévoyants éle-

[1] Van der Hoeven, t. I, p. 104. Il est à remarquer que, dans les conférences qui précédèrent la déclaration de guerre des états généraux au Portugal, en 1657, les envoyés hollandais se servirent de la langue latine.

[2] Le Récif avait capitulé en 1654. La guerre entre l'Angleterre et la Hollande avait empêché les Provinces-Unies de secourir leur colonie, comme l'avait demandé la députation envoyée en Europe en 1652, par le gouverneur hollandais de Pernambuco (Voir Beauchamp, *Histoire du Brésil*, t. III, p. 291 et suiv.). C'est à tort que des reproches ont été adressées à de Witt, au sujet de cette prise du Récif.

[3] Van der Hoeven, t. I, p. 148.

[4] *Ibid.*, t. I, p. 184. C'est ainsi qu'on vit pareillement plus tard Jean de Witt aplanir des différends dans l'Overyssel (*Ibid.*, t. II, p. 233).

[5] Voir sur tout ceci van der Hoeven, p. 87 et 143 à 146, et la traduction allemande du livre de Simons, p. 129, t. I. — Walter Harris, dans son *Histoire de Guillaume III*, accuse néanmoins de Witt d'avoir négligé l'éducation du prince (p. 3). Burnet dit, de son côté, que le prince n'avait appris ni l'histoire ni l'art militaire (t. I, p. 580). Après la mort de la princesse Marie, le jeune Guillaume trouva dans sa grand'mère maternelle une protectrice éclairée.

Digitized by Google

vaient ainsi le prince pour qui le stathoudérat rétabli ne devait être que le marchepied d'un trône.

En 1663, les Etats de Hollande s'offensèrent cependant de voir introduire dans quelques églises de leur province l'usage emprunté à d'autres provinces de prier publiquement pour le prince d'Orange. Ils enjoignirent à tous les ecclésiastiques de prier en premier lieu « pour leurs nobles et grandes puissances les Etats de Hollande et de West Frise comme le véritable souverain et l'unique puissance souveraine après Dieu dans cette province; ensuite pour les Etats des autres provinces leurs alliés et pour tous les députés à l'assemblée des Etats généraux et au conseil d'Etat. »

Les Provinces-Unies, à l'époque dont nous nous occupons, n'avaient guère pour alliée solide et sincère que l'Espagne, et avaient également à se défier de l'Angleterre et de la France.

La politique de cette dernière puissance tendait à la conquête des Pays-Bas espagnols qui étaient le boulevard des Provinces-Unies.

D'un autre côté, l'Angleterre était la rivale maritime et commerciale des Provinces-Unies et cherchait à se les assimiler, et, en quelque sorte, à les *vassaliser*. La république d'Angleterre avait cherché à s'incorporer la république néerlandaise. La royauté des Stuarts, à son tour, voulait entraîner les Provinces-Unies dans son orbite par le lien du stathoudérat.

Toute la diplomatie des Provinces-Unies tendait à diviser ces dangereux voisins, et les hommes d'Etat de la Hollande avaient pu trembler d'une crainte prophétique lorsqu'ils avaient vu Cromwell et Louis XIV réunis contre l'Espagne, et, peu après, Dunkerque repris par les armées de cette coalition (1658).

Cependant, lorsque le traité de Westminster eut satisfait aux exigences du Protecteur par l'acte d'exclusion qui s'y rattachait, la Hollande avait pu croire que la rivalité des intérêts nationaux allait être paralysée par certaines sympathies politiques entre les deux républiques.

Sa confiance fut courte, et lorsque Charles II fut remonté, en 1660, sur le trône, le gouvernement de La Haye dut craindre tout à la fois les rancunes politiques qui se rattachaient à certaines circonstances de l'exil du prétendant[1], l'influence de la parenté du prince d'Orange et l'hostilité commerciale des deux peuples[2]. Charles II

[1] M. Simons (Ire partie, p. 213 de la traduction allemande) prétend que Charles II conservait du ressentiment au sujet de la clause du traité de Westminster qui interdisait à la République le droit de recevoir aucun rebelle anglais sur son territoire. Hume ajoute que Charles II avait autant d'aversion pour le caractère hollandais que de goût pour le caractère français (ch. LXIX).

[2] Van der Hoeven raconte diverses attaques dirigées par les Anglais contre le commerce hollandais, en 1664 (t. II, p. 221).

Digitized by Google

n'hésita pas en diverses circonstances à manifester son mauvais vouloir contre *la faction de Louvestein*, ou à se plaindre de la conduite de Jean de Witt à l'égard de son neveu[1].

L'alliance défensive, conclue le 27 avril 1662 entre les Provinces-Unies et la France, indiqua de quel côté étaient non la confiance et l'amitié des Hollandais, mais leurs moindres craintes.

Malgré les efforts des Provinces-Unies pour conjurer la rupture, Charles II leur déclara la guerre le 4 mars 1665[2].

Dans cette lutte redoutable, où l'hostilité britannique fut appuyée par une attaque de l'évêque de Munster, la France resta inactive, jusqu'au moment où elle put craindre que la guerre ne produisît, dans les Pays-Bas, une réaction favorable à l'orangisme.

Alors Louis XIV se décida à envoyer un secours aux Etats généraux, et il déclara même la guerre à l'Angleterre, sans toutefois réunir jamais ses flottes à celles des Sept-Provinces, qui durent ainsi supporter presque seules le poids de la lutte[3].

Opdam, Tromp, Corneille de Witt et surtout Ruyter disputèrent au pavillon anglais l'empire de la mer. Jean de Witt lui-même se distingua non-seulement par ses services administratifs, mais encore par son habileté nautique, et guida la sortie d'une escadre dans un passage difficile. On lui a même attribué l'invention de boulets chaînés employés dans le cours de cette guerre[4]. Cette lutte de trois années honore assez le gouvernement de Jean de Witt pour que nous en rappelions les péripéties principales.

Le début de la guerre fut malheureux pour les Hollandais. Rencontrée par la flotte anglaise le 13 mai 1665, à dix lieues de la côte de Suffolk, la flotte des Provinces-Unies éprouva une douloureuse défaite. Le vaisseau de l'amiral Wassenaar d'Opdam sauta en l'air. Le lieutenant-amiral de la Meuse Kortenaar fut aussi tué dans le combat, et plusieurs capitaines hollandais firent assez mal leur devoir pour mériter de sévères punitions.

Les Provinces-Unies firent les plus généreux efforts pour réparer ce désastre, et, le 14 août de la même année, elles remettaient à la mer une force navale composée, sans compter les brûlots et les yachts, de 92 vaisseaux portant 4,337 canons, 1,050 matelots, 1,283 soldats de marine (mariners), et 3,501 soldats de l'armée de terre.

[1] Kerroux, p. 706, 727, 783.

[2] Hume rapporte que Charles II fut suspecté d'avoir déclaré la guerre aux Hollandais pour détourner une partie des subsides concédés en vue des hostilités. Il ajoute que le goût de Charles II pour les affaires de mer put contribuer à sa détermination.

[3] Il est juste d'observer que la nécessité de faire face aux approches redoutées de la flotte française affaiblit quelquefois les escadres britanniques.

[4] Van der Hoeven, t. I, p. 251. Jean de Witt renouvela un service nautique analogue à celui que nous venons de rappeler en 1672 (*Ibid.*, p. 279). Voir aussi la traduction allemande de Simons, IIe partie, p. 173.

Digitized by Google

La flotte était placée sous le commandement de Ruyter, dirigé par trois représentants des Etats, Huygens, Boreel et le grand pensionnaire lui-même, qui, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, fut remplacé dans sa charge à La Haye par son neveu Vivien, pensionnaire de Dordrecht.

C'était en effet alors l'usage en Hollande, comme dans le moyen âge à Venise, et plus tard même sous la république française au dernier siècle, que les commandants militaires fussent souvent assistés et surveillés dans leurs opérations par des délégués du pouvoir civil auquel ils devaient obéir.

La flotte hollandaise chercha inutilement jusqu'au mois d'octobre les escadres britanniques, sans trouver une occasion de les combattre.

Il en fut autrement l'année suivante. Ruyter, que de Witt avait aidé dans les préparatifs de l'armement, sans le suivre cette fois à la mer, livra à la flotte anglaise, commandée par Monk, devenu duc d'Albemarle, une furieuse bataille, les 11 et 12 juin, à la hauteur des Dunes, et la força à se retirer vers la Tamise. Mais les Anglais, ayant reçu des renforts le 13 juin, le combat recommença le lendemain. Après une dernière et chaude affaire dans laquelle Ruyter et Tromp combattirent en héros, l'escadre anglaise du pavillon blanc fit voile vers le nord, tandis que les amiraux du pavillon rouge et du pavillon bleu se réfugiaient vers les côtes d'Angleterre. Le brouillard interrompit la poursuite des Hollandais, qui revinrent glorieusement aux Wielingues, n'ayant perdu que 4 vaisseaux, tandis que les Anglais en avaient perdu 23. L'amiral anglais Ayscue, fait prisonnier, fut donné en spectacle au peuple de La Haye. Nous avons deux bulletins de cette longue bataille. La lettre de Monk à sir Coventry est courte. Le duc d'Albemarle écrit qu'il n'a jamais combattu avec de plus mauvais officiers, et qu'il n'y en a pas plus de vingt parmi eux qui se soient conduits comme des hommes[1]. Jean de Witt nous a laissé, au contraire, dans un rapport officiel, le récit détaillé de cette brillante victoire des Hollandais[2], qui fut malheureusement compensée peu après par un revers (14 août), à la suite duquel Tromp, en désaccord avec Ruyter, fut remplacé par van Ghent.

L'année 1667 vit s'accomplir, sous la direction de Corneille de Witt comme député des Etats, et des amiraux Ruyter et de Ghent, une expédition maritime des plus audacieuses. Une flotte néerlandaise puissante, portant quelques troupes de débarquement, se dirigea dans les premiers jours de juin vers l'embouchure de la Tamise,

[1] Voir la lettre mal datée dans Pepys, t. Ier, p. 110, édit. in-8°.
[2] Van der Hoeven, p. 25 à 37.

Digitized by Google

s'empara du fort de Sheerness en construction dans l'île de Sheppey, et remonta jusqu'auprès de Chatham la rivière de la Medway, qui se jette dans la Tamise à droite de son embouchure. Plusieurs bâtiments coulés dans la rivière par les Anglais et le feu du château d'Upnor n'empêchèrent pas les Hollandais de prendre ou brûler neuf gros vaisseaux anglais, parmi lesquels était *le Royal Charles*, qui avait ramené en Angleterre le souverain restauré dont il portait le nom. Les Etats généraux furent très fiers du succès de l'expédition de Chatham. Des coupes d'or richement travaillées, autour desquelles la prise de Sheerness et des vaisseaux anglais était représentée sur l'émail, furent données à Corneille de Witt et à Ruyter. Ce dernier reçut en outre un coupon de rente de dix mille florins de capital et des sommes moindres furent allouées aux principaux officiers qui lui avaient prêté leur concours. Le succès de l'expédition de Chatham jeta l'effroi dans Londres, et accéléra la conclusion des négociations pour la paix, qui fut signée peu après à Bréda.

Cette période de guerre paraît avoir produit sur la situation politique intérieure un double effet contraire. D'une part, on vit l'orangisme se réveiller souvent dans les souvenirs du peuple hollandais, inquiet de tel ou tel revers, et d'un autre côté la défiance du parti contraire croissait dans la même proportion. En 1666, les Etats de Hollande, sous l'influence de ce sentiment, remplacèrent deux des tuteurs chargés de l'éducation du prince, et renouvelèrent le personnel de sa maison et les gentilshommes de sa chambre[1].

Cependant l'âge du prince grandissait la prévision de son influence aux yeux des esprits perspicaces. L'étoile de son avenir était aperçue par l'instinct de plusieurs, et en 1666 un membre des Etats généraux put s'écrier avec une pénétration railleuse : « La Hollande pense faire du prince un enfant de l'Etat, mais je vois que dans peu elle-même sera un enfant du prince[2]. » Sur la flotte des Etats elle-même, l'orangisme professé par Opdam et Tromp avait fait éclater ses manifestations au milieu d'une guerre conduite avec habileté et courage par le parti contraire[3].

Il est souvent dans la fortune de l'homme un point culminant au delà duquel la décadence commence. L'époque qui suivit la conclusion de la paix avec l'Angleterre à Bréda, le 31 juillet 1667, représente ce faîte dans la fortune politique des frères de Witt. C'est à la fin de 1667 que l'édit perpétuel est voté et juré par tous les fonctionnaires, à l'exception, dit-on, d'un seul[4]. C'est en 1668 qu'est signée la

[1] Van der Hoeven, t. II, p. 17 et 18.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, t. I, p. 243 à 250.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 197.

Digitized by Google

triple alliance des Provinces-Unies avec l'Angleterre et la Suède. Ces deux actes représentent le triomphe de la pensée de Jean de Witt au dedans et au dehors de son pays. Mais ils marquent les points de départ d'une réaction dont le supplice infligé aux deux frères par les passions populaires est le dernier terme.

L'édit perpétuel du 5 août 1667, attribué par quelques historiens à la frayeur qu'inspirèrent aux Etats de Hollande les trames ourdies pour secourir les armes anglaises[1], fut un succès factice, excédant ce que comportait la véritable force du parti qui l'avait obtenu et le véritable état de l'opinion publique dans les Provinces-Unies.

Toute l'histoire présente un certain nombre de ces circonstances dans lesquelles un parti politique, profitant de son ascendant, remporte un triomphe éphémère que le travail naturel des événements et la force des choses doivent détruire. Nous avons remarqué les racines puissantes de l'orangisme alors qu'il n'était représenté que par un enfant. Combien ce parti devait être plus confiant et plus fier alors que le jeune Guillaume approchait de sa majorité et commençait à montrer à tous les yeux la sagesse de son esprit et la fermeté de son caractère !

Ce fut le moment où le parti des frères de Witt, abusé sur la portée de son propre pouvoir, essaya de fermer l'avenir au jeune prince. Son bannissement seul, s'il eût été possible, eût été propre à assurer un tel résultat, et au lieu de cela, trois ans après l'édit perpétuel, on appelait librement au conseil d'Etat, par le seul fait de l'influence de son nom et de sa situation, le fils et l'héritier des stathouders.

La triple alliance, dont la pensée était sans doute plus facile à justifier en présence des progrès croissants de l'ambition de Louis XIV, ne fut pas en réalité moins insignifiante et moins dangereuse. Tous les revirements politiques ont généralement leurs dangers. La rivalité maritime de la nation anglaise et de la nation hollandaise, les liens du prince d'Orange avec Charles II, l'opposition de l'esprit monarchique, restauré dans ce dernier pays avec l'esprit républicain du gouvernement des frères de Witt[2], étaient en outre pour la triple alliance des périls évidents et particuliers.

Le désir de Charles II de détruire dans son pays le protestantisme et les libertés publiques avec l'aide de Louis XIV, porta à cette combinaison le coup mortel. A l'aide de quelques séductions, Louis XIV parvint aisément à détacher le gouvernement anglais de la triple alliance, et dès lors les Provinces-Unies, trahies par la Suède et ré-

[1] Raynal, *Histoire du Stathoudérat*, édition de 1750, t. I, p. 221.
[2] La cour d'Angleterre avait été fort blessée de certains écrits et de certaines médailles répandues en Hollande (Van der Hoeven, t. II, p. 243 et 244).

Digitized by Google

duites à l'appui de l'Espagne et du Brandebourg[1], furent exposées à l'ambition et au ressentiment de Louis XIV. Jean de Witt, qui avait eu le tort de ne pas prévoir le danger d'assez loin et de laisser désorganiser l'état militaire territorial de son pays[2], fit-il, administrativement et militairement, tout ce qui était propre à conjurer le danger, et ne fut-il paralysé dans ses efforts que par les stathoudériens, comme l'a écrit l'abbé Raynal[3]? Je suis porté à le penser[4], malgré quelques reproches qui lui ont été adressés à cet égard. Mais il est évident qu'avec des ressources militaires affaiblies, des germes de trahison intérieure, qui éclatèrent bientôt après[5], et enfin l'énorme prépondérance des forces de Louis XIV, les efforts les plus prévoyants étaient presque complètement inutiles.

Toute la politique du gouvernement républicain avait reposé sur la division de la France et de l'Angleterre. L'alliance de ces deux Etats lui portait un coup fatal, et l'abdication politique du pensionnaire eût à peine suffi pour scinder cette coalition de deux grandes puissances du dehors, appuyée du mécontentement d'un grand parti au dedans. Jean de Witt ne le comprit qu'imparfaitement, et la mesure qui, au commencement de 1672, déclara le prince d'Orange capitaine et amiral-général fut trop tardive pour le peuple et trop restreinte pour regagner à de Witt l'esprit du prince[6]. L'invasion de la Hollande par les armées de Louis XIV était inévitable. Le découragement et la trahison accélérèrent ses progrès, mais la flotte hollandaise honora le désastre iminent de la patrie par la mémorable bataille de Soulsbay, livrée le 7 juin 1772, et dans laquelle Ruyter tint tête aux deux amiraux de France et d'Angleterre. Corneille de Witt, député des Etats sur la flotte, vit plusieurs de ses gardes tomber à ses pieds sous le feu de l'ennemi. Son compagnon, dans l'expédition de la Medway, van Ghent, frappé dans le combat, y mourut, pour employer l'expression hollandaise, *au lit d'honneur*.

On pouvait prévoir pour les armées de la France sur le territoire des Provinces-Unies un triomphe plus grand encore qu'il ne le fut par manque d'habileté dans la direction de leurs opérations. Mais ce qui constitue un phénomène politique frappant, est la violence de la réaction produite par l'invasion française dans le gou-

[1] Frédéric-Guillaume, le *grand-électeur*, véritable fondateur de ce qui a été depuis le royaume de Prusse, possédait à cette époque le Brandebourg, le duché de Prusse, la Poméranie orientale, les archevêchés et évêches sécularisés de Magdebourg, Halberstadt, Minden, Camin. Il touchait aux Pays-Bas par les possessions de Clève et de Berg.

[2] Voir Davies, t. III, p. 79 et 91.

[3] T. I, p. 245.

[4] Voir, en ce sens, Van der Hoeven, p. 247, 258, 264, 298.

[5] *Ibid.*, p. 240 et 261.

[6] Voir le XIIIe chapitre de la IIIe partie du livre de Simons.

Digitized by Google

vernement intérieur de la Hollande et des Provinces-Unies. Ce ne fut pas assez pour la multitude d'avoir vu les deux frères de Witt privés en peu de jours de leur popularité et de leur pouvoir. Celui qui s'était si récemment honoré à Chatham et à Soulsbay, fut accusé devant la cour de Hollande d'avoir formé un attentat contre les jours du prince d'Orange. Après une torture supportée avec un courage devenu historique[1], Corneille de Witt fut condamné au bannissement par une sentence qui ne précisait aucun crime[2].

Rapproché du noble prisonnier par une visite fraternelle, Jean de Witt s'y trouva cerné avec lui par la sédition. Les deux frères furent massacrés à La Haye, le 20 août 1672, près de la *Gevangenpoort*, non par quelques individus d'une populace égarée, mais avec le concours de la bourgeoisie armée pour l'ordre public, victimes d'une sorte d'exécution politique. Leurs restes, mutilés avec une atrocité qui fait presque rougir de l'humanité, trouvèrent à peine une obscure sépulture[3], et comme si tout, dans ce triste drame, devait avoir un caractère que la générosité de notre siècle ne peut plus comprendre, l'un de leurs meurtriers fut récompensé[4].

Leur désastre se confondit avec les progrès de la fortune de celui dont ils avaient cherché à arrêter la grandeur, et qui allait devoir chacun de ses succès aux fautes de Louis XIV.

Elevé au stathoudérat par le contre-coup de l'agression du grand roi contre la Hollande, aidé dans sa conquête du trône d'Angleterre par la haine de l'influence française exercée sur Jacques II, fortifié dans son armée par les réfugiés protestants qu'avait chassés de France la révocation de l'édit de Nantes[5], Guillaume III a fermé dans son royaume l'ère des révolutions politiques, et, suivant une appréciation mémorable, *assuré la religion, la gloire et les libertés de l'Angleterre*[6].

Les cadavres des frères de Witt furent jetés, par la fureur d'un peuple aveugle, aux pieds de cette éclatante fortune qui n'avait pas besoin de cet odieux sacrifice. L'équitable histoire les a tirés du

[1] On assure qu'il récitait à ses juges, au milieu des plus cruelles douleurs, ces vers d'Horace :

Justum ac tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solidâ.

[2] Kerroux, p. 819.

[3] Ils furent transférés, dans la nuit du 21 au 22 août, dans le caveau que Jean de Witt avait dans l'église neuve de La Haye (Kerroux, p. 837). M. Veegens a publié, sur ce point, une lettre dans laquelle il établit que ce tombeau est marqué par le n° 77 dans l'église indiquée (Jets over het graf der de Witten. Uit eenen brief ann M. J. Heemskerk).

[4] Kerroux, p. 841.

[5] Sur l'histoire des réfugiés français, voir le *Moniteur universel* des 2, 3 novembre et décembre 1851.

[6] Expressions de l'empereur Napoléon III (t. I, p. 213 de ses *OEuvres*).

Digitized by Google

tombeau dans lequel ils sont tombés avec leur politique, en relevant leurs erreurs par l'élévation de leurs intentions, de leurs talents et de leur courage.

Ceux qui, dans le cours des temps, ont changé les fondements du gouvernement de leur pays, ont fixé l'attention du monde par les qualités nécessaires pour ces hautes transformations politiques. Sans être au niveau de ces puissants envoyés de la Providence qui ont personnifié les grandes révolutions auxquelles je fais allusion, Jean de Witt a eu le pouvoir de maintenir, dans un pays à demi monarchique, une sorte de régence républicaine incertaine peut-être de son but définitif, mais qui ne cessa presque d'être glorieuse que le jour où elle cessa d'exister.

Dans un pays restreint mais puissant, de Witt eut quelque chose du rôle vertueux de Washington. Mais il n'obtint pas, comme ce dernier, l'honneur de représenter le vœu durable et éclairé de son pays; aussi succomba-t-il sous les coups du parti contraire, et, malgré la modération générale de ses actes, le défenseur de la liberté hollandaise trouva, parmi les siens, plus de meurtriers que la passion républicaine n'en a armé peut-être contre aucun maître.

L'histoire ne doit pas chercher trop systématiquement dans les destinées humaines la rétribution exacte des mérites de ses héros.

Contemporain de de Witt, le fanatique Cromwell s'éteignit dans la prospérité. On peut dire de lui, à l'instar de Sylla, qu'il mourut

..... Tranquille
Comme un bon citoyen dans le sein de sa ville.

et ses cendres furent seules l'objet des vengeances du pouvoir qu'il avait violemment détrôné.

De Witt, après avoir élevé l'enfance de Guillaume III et disputé seulement l'avenir à sa politique, périt comme un malfaiteur livré à des fureurs populaires affectant une ombre de justice. La postérité, qui rectifie quelquefois les arrêts de la fortune, a été juste[1] en relevant sa mémoire de ce désastre immérité et en glorifiant ses vertus. Toutefois, l'auréole formée par le malheur autour de la mémoire du ministre intègre et habile ne doit pas éblouir le jugement de l'histoire sur ses erreurs.

L'œuvre de Jean de Witt fut une lutte contre l'impossible, et comme l'expression de deux grandes méprises dans l'ordre diplomatique et politique. De Witt ne pouvait, après l'acte d'exclusion

[1] Fox a dit de lui : *The most truly and patriotic minister that ever appeared on the public stage;* et Raynal, peut-être un peu exagéré dans son appréciation du mérite de Corneille de Witt, l'a appelé *le plus grand homme de la république après son frère.*

Digitized by Google

et l'édit perpétuel, recouvrer la sympathie de l'oncle du prince d'Orange. Il se flattait, dit-on, mais en vain, de la regagner par des concessions marchandées au profit du prince, oubliant trop d'ailleurs, comme l'a observé Burnet, les sentiments papistes et absolutistes de Charles II. Dès qu'il se sépara de la France, dont il redoutait avec raison l'ambition, et qu'il avait quelquefois ménagée jusqu'à paraître à quelques écrivains de son pays aveuglé par elle [1], sa chute fut inévitable.

Mais cet échec politique, difficile à prévenir, le fut surtout à raison de la présomption qui trompa de Witt sur sa véritable mission à l'intérieur du pays. Au lieu de préparer, au milieu d'un gouvernement bienveillant pour la maison d'Orange, conciliant et ferme, la majorité du stathouder futur, il voulut supprimer le stathoudérat et établir une sorte de république oligarchique en Hollande.

De Witt représente peut-être dans son pays, sauf la différence des temps, des caractères et des circonstances, cette aristocratie qui n'a su presque nulle part, dans l'Europe continentale moderne, asseoir sa véritable place entre les dynasties et les peuples. Plus excusable sans doute que ceux des gentilshommes français qui rêvèrent une république au XVIe siècle, il paraît avoir méconnu les difficultés que présente l'assiette d'un gouvernement sur le fondement du principe aristocratique isolé. Il ne lui fut pas donné de lire, dans la décadence de Venise, déjà commencée de son temps, l'annonce de la chute future de cette république oligarchique.

De Witt ne sut ni s'allier au prince d'Orange ni intéresser la démocratie à sa cause [2]. Ces deux éléments se coalisèrent contre lui, ou, du moins, le second devint pour sa ruine l'instrument de l'orangisme. Burnet lui a reproché, en outre, de n'avoir pas assez relevé l'autorité du conseil d'Etat, et d'avoir trop laissé le pouvoir exécutif dans l'assemblée des Etats, comme aussi d'avoir trop diminué l'autorité des cours judiciaires de La Haye au profit des juridictions locales [3]. Ce sont là des fautes secondaires, qui ont plutôt facilité qu'occasionné la chute de son pouvoir.

L'erreur politique de Jean de Witt le conduisit quelquefois à des moyens un peu tortueux. En admettant que son rôle dans l'acte d'exclusion soit complétement éclairci [4], sa tactique à l'égard du

[1] Voir le petit ouvrage publié à La Haye, en 1757, sous le titre suivant : *Het Karakter van den Raad pensionnaris Jean de Witt en zyne factie beschreeven door den Graf d'Estrades, etc.*

[2] L'auteur de l'*Encyclopédie méthodique* a adressé des reproches à Jean de Witt, sous ce dernier rapport (v° *Provinces-Unies*).

[3] T. Ier, p. 584.

[4] Le seul témoignage positif contre de Witt, cité à cet égard par Kerroux, p. 704, est

Digitized by Google

jeune Guillaume fut souvent une ruse envers le sentiment public[1]. Sa conduite envers de Buat et van der Graaf[2], juste, rigoureusement parlant, a pu cependant présenter à des masses passionnées l'aspect d'une sévérité outrée !

Toutefois, les passions devant lesquelles il succomba auraient dû être désarmées par son caractère personnel. Eminent par la probité dans un milieu corrompu, où l'ambassadeur de France ne signalait, outre les frères de Witt, que deux hommes publics incorruptibles, il fut aussi rempli de patriotisme et d'activité. Les haines qui l'atteignirent furent donc en grande partie le résultat des passions de ses ennemis et aussi de la contrainte subie par un pays auquel le développement de la forme monarchique était presque imposé par ses antécédents et les besoins de sa politique extérieure, et qui trouvait dans cette forme gouvernementale un gage de confiance et de sécurité.

« Si ce vertueux et zélé citoyen, a dit de lui Condillac[3], eût réussi à ruiner les espérances du jeune Guillaume III et à proscrire pour toujours le stathoudérat, bien loin que les provinces-Unies eussent alors retrouvé en elles-mêmes les ressources nécessaires pour repousser les coups dont elles étaient menacées, on ne peut se déguiser que les vices de leur gouvernement et leur constitution n'eussent rendu leur perte inévitable. »

S'il m'était permis de rechercher la cause des fautes du célèbre et infortuné pensionnaire dans ces circonstances personnelles et intimes difficiles à constater à la distance des temps, mais qui sont d'une si haute importance pour l'historien, je me hasarderais peut-être jusqu'à dire que ces fautes résultèrent d'abord de la naissance de Jean de Witt au sein d'un parti et d'une famille froissés par les actes de la politique orangiste, et aussi d'une direction de conduite trop absolue, soit qu'elle ait été le résultat de l'influence de parti ou peut-être de la nature d'esprit du pensionnaire lui-même.

De Witt fut mathématicien et géomètre. Le développement de son instruction et de sa pensée dans ce sens[4] explique tout à la fois

celui de d'Estrades qui est convaincu d'erreur sur certains faits, comme, par exemple, sur le rôle d'ambassadeur qu'il attribue à de Witt à l'époque du traité.

[1] *Ibid.*, p 132.

[2] De Buat laissa chez de Witt, par mégarde, une lettre qui renfermait la trace d'un complot en faveur du prince d'Orange. Il fut condamné à mort et exécuté le 2 octobre 1669. Van der Graaf était au nombre de ceux qui attentèrent à la personne du pensionnaire, deux mois avant le massacre du 20 août 1672. « Il mourut, dit-on, avec de grands sentiments de piété et de repentir, et fut regardé par les amis de la maison d'Orange comme un martyr des intérêts de cette maison. » (Kerroux, p. 797.)

[3] *Cours d'Etudes*, t. VI, p. 168.

[4] Jean de Witt est auteur d'un petit écrit géométrique imprimé sous le titre d'*Elementa linearum curvarum*, publié pour la première fois, suivant Van der Hoeven, par François Van Schooten, professeur de mathématiques à l'université de Leyde, chez Louis et Daniel Elzévir, à Amsterdam, en 1659 (van der Hoeven t. I, p. 14).

Digitized by Google

ses aptitudes financières et nautiques, et peut-être aussi, dans certaine mesure, les tendances un peu obstinées d'un esprit que quelques témoignages mal éclairés et difficiles à admettre au moins entièrement, prétendent avoir manqué d'une instruction historique et diplomatique suffisante [1].

De Witt fut, du reste, un économiste perspicace, devancier sous plusieurs rapports des vues de la science moderne, et il paraît avoir compris les avantages de la liberté dans le commerce et l'industrie [2]. Il passe pour avoir été le collaborateur d'un ouvrage traduit en français sous son nom [3] et dans lequel, outre l'apologie de la politique républicaine et la critique de la politique stathoudérale, considérée comme entachée d'égoïsme dynastique et de passion belliqueuse, on trouve des détails curieux sur le commerce et les finances de la Hollande et de justes prévisions sur le danger de l'énormité des impôts pour la prospérité de ce pays [4].

De Witt étendit ses préoccupations à diverses parties du crédit public, et l'auteur d'une heureuse conversion des rentes perpétuelles avait aussi approfondi les opérations de rentes viagères, alors très usitées en Hollande. Le traité de Jean de Witt sur la valeur des rentes viagères comparées à celles des rentes perpétuelles, a pour objet d'établir par des observations d'expérience et des calculs de probabilités que l'Etat, assurant des rentes perpétuelles au denier 25, devrait corrélativement assurer des rentes viagères à des titulaires en bas âge, au denier 16, et qu'il a fait une perte en en constituant, à diverses époques, au denier 6, au denier 7, au denier 8, au denier 11, au denier 12, et même encore au denier 14, suivant le cours adopté lors de la rédaction de cet écrit.

Le mémoire de Jean de Witt, dernièrement retrouvé par M. Hendriks, *actuary* à Londres et membre de la Société de statistique, a été traduit par lui en anglais dans ses *Contributions to the history of*

[1] Je ne cite qu'avec hésitation, à défaut d'indication des sources, ce passage d'un Dictionnaire historique composé par une société de gens de lettres, où il est dit, au sujet de Jean de Witt : « Ne connaissant en aucune façon l'histoire moderne ou l'état des cours étrangères, il faisait les plus grossières fautes sur le cérémonial. »

[2] L'*Encyclopédie méthodique*, partie *Finances*, mot *Maîtrise*, cite le passage suivant, attribué à Jean de Witt : « C'est une chose dommageable et très inutile de borner les manufactures par des halles ou corps de métiers, ou directeurs, ou prévôts, et d'ordonner de quelle manière les manufactures que l'on débite dans les pays étrangers doivent être faites, » etc.

[3] Le corps de cet ouvrage, publié en 1670, en hollandais, sous le titre d'*Anwysing der politike gronden en maximen der Republike van Holland en West Friesland* (Explications des bases et maximes politiques de la république de Hollande et de West Frise), et traduit en français sous le nom de *Mémoires de Jean de Witt*, est attribué à P. de Lacourt.

[4] Voir le chapitre XII des *Mémoires de Jean de Witt*, traduit de l'original en français. La Haye, 1709. Ce chapitre est intitulé : *Que les trop gros impôts chasseront à la fin toute la prospérité de la Hollande.*

Digitized by Google

insurance[1]. Ce mémoire, distribué par le pensionnaire aux Etats de Hollande en 1671, paraît avoir été supprimé comme hors d'à-propos peu après sa rédaction, par le motif que les Etats généraux furent bientôt obligés, sous le coup des dangers de l'année 1672, d'offrir des rentes viagères au denier 10 à cause de la restriction du crédit public.

« Reconnaissons, a dit M. Hendriks[2], au sujet de cet écrit dont la disparition avait été longtemps regrettée, que les vues nouvelles et ingénieuses pour leur temps et les germes divers de vérité renfermés dans le traité de de Witt et dans ses autres travaux sur les rentes viagères, font honneur à son discernement de mathématicien et à son jugement d'homme d'Etat, et qu'il peut être considéré comme ayant été le premier à apercevoir qu'une nouvelle science, sur laquelle l'attention des philosophes de son temps commençait à se fixer, pouvait s'appliquer non-seulement à l'investigation des chances d'ignobles jeux de cartes ou de dés, mais aussi à la question de la vie humaine et à l'utilité de la république ! »

Ces lignes doivent faire partie du portrait intellectuel de l'homme d'Etat dont la vie politique a fixé notre attention et même tenté notre plume, sans nous inspirer cependant, le lecteur s'en apercevra, l'ambition de l'historien véritable. Les voyageurs peuvent voir au musée d'Amsterdam son image physique peinte par de Baan. La figure du pensionnaire est spirituelle et grave. On pourrait lui trouver quelques rapports éloignés (si mes impressions ont été justes) avec celle de Fénelon.

La Hollande, grande d'influence dans le passé et petite de territoire, a été douée d'un génie moins sévère, moins grandiose, moins absolu, mais plus pratique, plus naturel et plus varié que celui de Venise, et elle a eu, dans les XVIIe et XVIIIe siècles, pour ainsi dire, un échantillon de toutes les gloires. Ce qu'ont été pour elle Huyghens dans les sciences, Rembrandt et tant d'autres dans la peinture, Spinosa dans la philosophie, Ruyter, Tromp et Cohorn dans l'art de la guerre, Grotius dans la jurisprudence, Boërhaave dans la médecine, Jean de Witt et Guillaume III d'Orange, le premier si malheureux, le second si fortuné, l'ont été aussi, à des titres divers, dans cette haute carrière de la politique, qui repose peut-être sur la plus élevée et la plus difficile des sciences humaines comme sur le plus noble et le plus chanceux des arts.

E. DE PARIEU.

[1] London, 1851. Printed by Layton, 150, Fleet-street. Il est inséré de la page 40 à la page 57.
[2] Deuxième fragment des *Contributions to the History of insurance*, p. 28.

Digitized by Google

DE LA

TRAGÉDIE FRANÇAISE

DEPUIS *ATHALIE*

JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

Je ne suis pas sans scrupules en commençant ce travail. Je crains qu'on n'y voie plutôt un regret de ce que l'art a perdu qu'une appréciation équitable de ce qu'il a gagné. Je ne tombe pas sans dépit des hauteurs où nous élèvent les chefs-d'œuvre. En jugeant, hors de l'histoire, et pour ce qu'elles valent, certaines tragédies de second ordre, non-seulement je sens que j'en fais beaucoup de cas, mais je suis tout près d'en admirer les auteurs, tant ils me paraissent plus habiles que moi. C'est ainsi que tel acteur en scène, que je goûte médiocrement, va me paraître admirable si je fais réflexiom combien il me serait impossible même de jouer beaucoup plus mal. Mais si je compare ces tragédies à l'idée que Corneille et Racine m'ont donnée du genre, la valeur relative m'en échappe, et peu s'en faut que je n'en veuille aux auteurs de m'avoir attiré par une étiquette qui promettait plus que l'ouvrage n'a tenu.

Au moment d'écrire mes impressions dernières, soit sur des nouveautés qui n'ont réusssi qu'un jour, soit sur des imitations nécessairement au-dessous des modèles, soit sur quelques ouvrages brillants où des beautés de détail supérieures ne rachètent pas la faiblesse de l'ensemble, j'hésite entre la peur d'être sévère et celle d'être indulgent. Un seul chapitre pour plus d'un siècle, quand ce

Digitized by Google

siècle a vu vingt-cinq tragédies de Voltaire, n'est-ce pas tout d'abord manque de justice! Si je dois être injuste, en effet, la crainte que j'en ai témoignera, du moins, que je l'aurai été malgré moi.

Il y a, d'ailleurs, dans les œuvres de théâtre, une partie d'arrangement et de combinaison dont il faut tenir compte à l'auteur, pour lui rendre un peu de ce que l'épreuve de la lecture lui fait perdre. C'est la partie des effets de scène. C'est par là que s'expliquent les prodigieux succès de certains ouvrages faibles, devant un public où ne manquaient ni les juges éclairés, ni les critiques de goût. La lecture toute seule ne suffit pas pour nous montrer tout ce qu'exige d'adresse, d'intelligence, de connaissance du public, d'industrie, d'esprit, la tâche si difficile de plaire au parterre, ne fût-ce qu'un moment. Il faut, pour en bien juger, soit une vaste lecture théâtrale, soit l'expérience d'un auteur qui s'y est exercé et qui a recherché cette gloire si brillante et si périlleuse. Je sais trop ce qui me manque, sous ce double rapport, pour me permettre d'estimer médiocrement l'auteur d'une pièce parce que cette pièce ne serait pas un chef-d'œuvre.

S'il est vrai qu'un bien petit nombre d'ouvrages dramatiques subsiste en regard de l'idéal, tous les noms des hommes qui ont écrit avec succès pour le théâtre n'en doivent pas moins figurer avec honneur dans l'histoire des lettres. Notre nation doit un bon souvenir à quiconque à su, un certain jour, lui faire goûter le premier des plaisirs de l'esprit dans une société polie, celui d'assister à une pièce intéressante. Montesquieu parle avec admiration de l'*Inès* de La Motte. En n'approuvant pas la pièce, tenons compte à La Motte de l'honneur d'avoir fait illusion à Montesquieu.

Après ces précautions que je suggère au lecteur contre mes jugements, je ne puis taire que l'histoire de la tragédie au XVIIIe siècle ne me paraisse l'histoire de sa décadence. Ni les talents, ni le génie n'ont manqué; Lafosse, Duché, Crébillon, La Motte, Saurin, Laharpe, Ducis, Chénier, Lemercier, n'ont pas été des hommes de peu de talent; et qui peut refuser le génie dramatique à Voltaire? Pourquoi donc de tant de mains si habiles, ou si puissantes, n'est-il rien sorti qui égale les œuvres de Corneille et de Racine? Tout ce que la nation a eu de génie pour la tragédie était-il donc épuisé? Il en est qui le croient. Ceux-là prennent leur parti de la décadence de ce grand art : ils pensent même que si les chefs-d'œuvre sont si rares, c'est pour que leur prix s'en augmente. A quoi servirait qu'ils fussent plus communs? S'il en était ainsi, l'esprit humain ferait un triage même parmi les chefs-d'œuvre, et relèverait le beau pour qu'il continuât d'être rare. Mais le plus grand nombre ne pense pas ainsi. Où les premiers voient la décadence, il n'y a, pour ceux-ci,

Digitized by Google

qu'une tranformation nécessaire et, par conséquent, un progrès. La perfection est le succès. Je ne veux ni fournir des raisons à ceux qui croient à cet épuisement de la tragédie après le XVIIe siècle, ni provoquer la contradiction de ceux qui le nient. C'est assez que je croie à sa décadence, et que j'en indique les causes particulières. Il y a, dans cette étude, des vérités qui ne découragent pas et qui laissent entières les espérances.

I. — DES IMITATEURS DE CORNEILLE ET DE RACINE : CAMPISTRON, LAGRANGE-CHANCEL, DUCHÉ, LAFOSSE, THOMAS CORNEILLE.

La tragédie, après Corneille et Racine, ne fut d'abord qu'une imitation. Et comme on n'imite pas la vérité des caractères et des passions, ni les beautés d'une langue de génie, on imita les défauts de ces grands hommes. Ce fut tantôt l'abus des raisonnements et de l'intrigue de Corneille, tantôt la galanterie noble de Racine. Celui-ci, comme venu le dernier, fut le plus imité. On crut lui prendre ses plans en s'assujettissant strictement à ses règles, et son harmonie en évitant les vers durs. Telle fut l'illusion du premier qui, après Racine, osa donner une tragédie, Campistron. Il ne manquait pourtant ni d'esprit ni de goût, et son admiration de disciple tendre et fidèle donne à ses pièces le caractère d'un pieux hommage à la gloire du maître. C'est assez pour racheter son intention; mais c'est trop peu pour se faire lire. Il avait assez de talent pour composer des opéras et des divertissements à l'usage du duc de Vendôme, chez qui Racine l'avait fait entrer. S'il osa plus, c'est à l'instigation de Racine lui-même, qui ne s'estima jamais assez pour croire qu'il y eût de la témérité à faire des tragédies après lui.

C'est par un abus de mots, ou plutôt par une indulgence indiscrète qu'on a donné aux tragédies de Campistron la louange d'être bien conçues et sagement écrites. Gardons une louange si excellente pour des choses qui la méritent. Les pièces de Campistron sont faiblement conçues et point écrites du tout. Concevoir une pièce n'est pas en disposer les actes et les scènes selon les trois unités; c'est trouver une action où ces règles ne soient que la logique invincible des passions en présence, et la succession d'événements nés de leur lutte. De même, écrire sagement n'est pas exprimer avec une froide correction des pensées languissantes et communes; et s'il est une sorte de style qui réduit ses prétentions à être sage, encore faut-il qu'il exprime des choses sensées, naturelles et dites à propos. Or, y a-t-il beaucoup de ces choses-là dans Campistron?

Digitized by Google

Lagrange-Chancel, autre imitateur de Racine, esprit ingénieux et subtil, ne sut faire que des canevas. *Amasis* et *Alceste* sont des projets d'ouvrages. Ils font penser, l'un à cette tragédie d'*Alceste*, que Racine avait le projet de faire ; l'autre à la *Mérope* de Voltaire, qui put en prendre l'idée à Lagrange-Chancel.

Duché n'imita pas seulement Racine ; il fut chargé de le remplacer dans cet emploi de faiseur de pièces pour Saint-Cyr, qui nous a valu *Esther* et *Athalie*. Madame de Maintenon l'y avait fait nommer après la mort de Racine, et lui en fit donner la pension. En moins de temps que son maître n'en avait mis à composer *Athalie*, Duché fit trois pièces religieuses, *Jonathas*, *Absalon* et *Débora*. Elles eurent plus de succès qu'*Athalie*.

Absalon, fort applaudi à Paris, après l'avoir été à Versailles et à Saint-Cyr, offre deux belles scènes. Absalon conspire contre David son père. Il a mis dans sa confidence sa femme qu'il aime avec passion. Celle-ci veut le faire rentrer dans le devoir sans le trahir ; elle fait jurer à David, en présence d'Absalon, qu'il immolera les femmes et les enfants des conjurés, et elle se livre ainsi en ôtage, plaçant Absalon entre son devoir, qui lui conserve sa femme, et sa trahison, qui la perd avec lui. Cette situation est dramatique ; mais l'exécution est au-dessous de la pensée. J'en dirai autant de la scène d'explication entre David et son fils, la plus touchante de cette pièce, dont les deux caractères principaux, David et Absalon, ne sont que de pâles copies, l'une d'Auguste, l'autre de Cinna.

Le meilleur ouvrage peut-être, dans cet ordre, est le *Manlius* de Lafosse. Les caractères, sans être profonds, sont bien tracés. Manlius est un assez beau type du conjuré qui a de grands desseins et qui est capable d'exercer le pouvoir qu'il veut usurper ; Rutile, du conjuré qui satisfait plutôt une passion qu'il ne poursuit un dessein ; Servilius, du conjuré d'autant moins sûr qu'il est plus emporté et plus sincère. La jalousie des priviléges aristocratiques, l'orgueil du sénat sont bien peints dans Valérius, et la femme de Servilius, Valérie, intéresse par ses combats entre sa tendresse pour son mari et son devoir envers son père. Le style est ferme et soutenu dans toute la pièce, et parmi des vers généralement bons, il y en a d'excellents.

Je préfèrerais pourtant à *Manlius* une pièce qui n'est ni si bien composée, ni écrite avec la même fermeté, mais qui touche : c'est l'*Ariane* de Thomas Corneille. Un peu plus de poésie, une main plus sûre, et telle scène de l'*Ariane* serait digne de Racine. J'aime mieux *Ariane* que *Manlius* de toute la préférence que je donne aux beauté de sentiment sur les autres beautés des arts. L'idéal de la force, de la grandeur, du raisonnement politique est dans

Digitized by Google

Corneille, et l'on s'en souvient malgré soi en lisant *Manlius*. *Ariane* me tire des larmes si vraies que je ne m'avise pas qu'il y en ait de meilleur aloi, et ni Bérénice, ni Phèdre, ni Hermione ne rendent moins touchante l'amante délaissée par Thésée.

Je sais bien que le Thésée de Thomas Corneille n'est qu'une imitation de Pyrrhus et de Bajazet ; que son Œnarus copie l'aimable rôle d'Antiochus dans *Bérénice ;* que son Pirithoüs n'est guère qu'un serviteur de confiance chargé de porter une lettre qu'il a la permission de lire; que tous les rôles d'hommes méritent l'épithète de *maudits* plaisamment donnée aux acteurs par Mme de Sévigné. Mais Ariane est charmante, et toutes les fois qu'elle paraît, on est ému. Soit qu'elle charge Phèdre, sa sœur, qui la trahit, de lui ramener son amant, et qu'elle lui dise ces tendres paroles :

Hélas! et plût au ciel que vous sussiez aimer!
Vous trouveriez bien mieux le chemin de son cœur;

soit qu'elle offre le pardon à Thésée dans une scène d'explications où Racine semble avoir semé quelques-uns de ses plus aimables vers sur un fond un peu prosaïque[1]; soit lorsque, accablée par la double trahison de sa sœur et de son amant, elle s'arrache la vie, je m'imagine qu'une belle actrice, au débit passionné, abrégeant par le geste et colorant par le regard ce qu'il y a de traînant et de pâle dans ce style, ferait applaudir Ariane malgré les personnages *maudits* dont Thomas Corneille l'a entourée. Ce fut, du reste, au jeu touchant de la Champmeslé que Thomas dut le succès de sa pièce, et ce succès effaça celui de Bajazet.

Quelques scènes heureuses, de beaux vers, plutôt des rôles que des caractères, l'amour sous la forme de la galanterie, des pièces dont les meilleures laissent une impression d'estime pour l'auteur plutôt que le souvenir des personnages qui en vivent ; l'art demeurant dans les grandes voies, mais sans produire d'effets nouveaux ; une langue saine dans les bons endroits, incorrecte, vague, sans couleur dans le reste, et, là même où elle est irréprochable, parais-

[1] Qu'ai-je à faire du trône et de la main d'un roi?
De l'univers entier je ne voulais que toi.....
Je te suis ; mène-moi dans quelque île déserte
Où renonçant à tout, je me laisse charmer
De l'unique douceur de te voir, de t'aimer.....
Tu n'as qu'à dire un mot, ton crime est effacé.
C'en est fait, tu le vois, je n'ai plus de colère.

Et plus loin :

Tire-moi seulement d'un séjour odieux
Où tout me désespère, où tout blesse mes yeux;
Et, pour faciliter ta coupable entreprise,
Ramène-moi, barbare, aux lieux où tu m'as prise.
(Acte III, scène 4.)

Digitized by Google

sant fatiguée ; telle est la tragédie dans les mains des imitateurs de Corneille et de Racine. Il n'en faudrait même pas parler si, dans cet art si difficile de la tragédie, il n'y avait quelque gloire, non-seulement à écrire une belle scène, mais à relever, par de beaux vers, une scène médiocre.

Il est juste d'ailleurs de savoir gré à ces hommes de talent de leur pieux respect pour les traditions de Corneille et de Racine. Mais ce respect les inspirait mal ; il fallait étudier les maîtres pour apprendre à ne point les imiter. Les modèles ne sont point des patrons ; celui qui les admire avec intelligence reconnaît tout d'abord que le propre du beau est d'être inimitable, et qu'on ne tire pas des copies d'un tel original. Mais les auteurs dramatiques ne font pas tout ce qu'ils veulent, et si le public, qui est fort routinier, reste attaché à une certaine forme de tragédie, c'est celle-là qu'il faut imiter pour réussir. Au temps dont nous parlons, le parterre était accoutumé aux longues conversations, aux monologues ; il voyait les acteurs y débuter, s'y former, les rechercher ; c'était leur épreuve et leur succès. Ils se classaient par caractères. Il ne fallait pas s'écarter du type, sous peine d'étonner le spectateur et de le déranger de ce qui lui rendait son plaisir commode, l'habitude. C'est ainsi que de très médiocres ouvrages trouvaient, au sein de la société la plus éclairée, un parterre pour les applaudir, des lecteurs pour les admirer, des critiques pour en faire le sujet de querelles bruyantes.

La tragédie de Corneille et de Racine demande des caractères très généraux, qui soient à la fois des individus et des types ; mais ces sortes de caractères sont en très petit nombre : il y en a moins que d'auteurs dramatiques, et assurément moins que de pièces. Aussi, faute de génie pour ouvrir à la tragédie des voies nouvelles, et faute de caractères pour la développer dans les mêmes voies, les continuateurs de Corneille et de Racine ne donnèrent-ils que des copies inanimées de leurs immortels originaux. On ne rencontre dans leur théâtre que des gens connus. Ce qu'on a dit avant eux, ils le disent moins bien. Ce sont des doublures qui se glissent sur la scène à la place des premiers sujets.

II. — DES INNOVATIONS DE CRÉBILLON. — L'HOMME ET LE POÈTE.

Le commencement du XVIIIe siècle vit paraître un auteur qui était d'ambition à tout changer, et qui avait assez de talent pour produire des nouveautés durables : c'était Crébillon. L'extraordinaire ne manque pas dans sa vie. Nous voilà loin du poète du

Digitized by Google

XVIIe siècle, qui savait être homme de génie au théâtre et homme de sens dans la vie. Crébillon a ce désordre intéressant auquel certaines théories complaisantes reconnaissent la marque et comme la fatalité du génie. Il ne se fera pas reprocher, comme Racine, ses qualités d'homme de ménage ; il est le premier de cette famille de poètes qui n'a aucune des petites vertus de la vie civile, et pour lesquels on a épuisé les comparaisons de lions, d'aigles et autres espèces d'animaux fiers et solitaires. Crébillon ne sut jamais s'il pourrait payer ce qu'il achetait. Dès son début, il s'attira des épigrammes par son goût pour les beaux meubles et les riches habits. Il se mariait sans le consentement de son père et se faisait déshériter. Nullement cupide d'ailleurs, et ne poussant pas le privilége des distractions jusqu'à oublier d'être honnête homme, ses travers sont de ceux qui ne nuisent qu'à celui qui les a. Il vendait un office de receveur des amendes à la cour des comptes et en laissait perdre le prix : il gagnait de l'argent au système de Law et ne savait pas le garder. Le régent d'abord, puis madame de Pompadour, voulurent l'enrichir : c'est à peine s'ils parvinrent à le faire vivre.

Corneille, Racine, Molière, les deux derniers surtout, avaient été les plus savants dans leur art. Pour Crébillon, il connaît mieux La Calprenède qu'Eschyle ou Sophocle. Seul, dans une chambre écartée, enveloppé de nuages de tabac, sans livres ni papier devant lui, il composait de mémoire des pièces qui se sentaient de ses lectures. Ses devanciers travaillaient à la lumière du soleil, cette joie des yeux, comme l'appelle Bossuet; lui, il ferme ses fenêtres en plein jour et travaille aux bougies ; puis, sortant de cette retraite, dans son jardin, l'habit bas, il marche à pas inégaux, déclamant ses vers à voix haute, au grand effroi de son jardinier. Il ne faisait pas de plan : on n'en cite qu'un qu'il ait écrit : c'est celui de *Xercès*. Autant valait le laisser flotter dans sa vaste mémoire, puisqu'en le fixant sur le papier il n'a pas su voir par où il péchait. Racine disait : « Je n'ai plus que les vers à faire. » Pour Crébillon, les vers faits, il restait à faire la pièce.

D'un poète si singulier il ne pouvait manquer de sortir quelque chose de nouveau.

Il devait sortir un *Catilina* en sept actes, où l'on eût vu en action la scène du serment et la coupe de sang humain promenée à la ronde. Au moment de mettre la pièce au jour, Crébillon recula.

Il devait sortir une tragédie romanesque, *Cléomède*, dont chaque acte se terminait par une catastrophe. Ce fut la dernière rêverie d'un octogénaire dont les mains défaillantes venaient de laisser tomber *le Triumvirat*.

En fait de nouveau, nous n'avons donc eu de Crébillon que des

Digitized by Google

promesses ou des menaces. Ces vastes pièces, ces catastrophes à la fin de chaque acte, sont demeurées au fond de sa mémoire et ont péri avec lui. Les ouvrages qu'il a donnés au théâtre ne quittent pas les voies de la tragédie classique. Les conversations y sont aussi longues et le paraissent bien plus, parce que les personnages nous parlent trop d'eux et pas assez de nous. Des trois unités, Crébillon en observe au moins deux : celles de temps et de lieu. Pour l'unité d'intérêt, il y est moins fidèle : c'est le plus difficile de l'art, et l'habileté n'y peut pas suppléer le génie. Le spectateur veut bien ne pas regarder de très près aux moyens dont vous usez pour faire rencontrer vos personnages au même lieu et dans le même temps; mais il ne consent ni à s'intéresser à plusieurs personnages à la fois, ni à s'intéresser médiocrement au principal.

La seule invention de Crébillon, ce fut de forcer l'un des deux ressorts de la tragédie classique, la terreur. Il avait pris pour modèle le cinquième acte de *Rodogune* et ses beautés si périlleuses. Il définissait la tragédie « une action funeste qui doit conduire les spectateurs à la pitié par la terreur. » Il est vrai qu'il ajoute : « Avec des mouvements et des traits qui ne blessent ni leur délicatesse ni les bienséances[1]. » Voilà pourquoi il a fait enlever par Thyeste, aux autels mêmes, la femme d'Atrée. Dès lors, la haine d'Atrée n'est plus une haine de frère[2], mais la vengeance d'un mari à qui on a enlevé sa femme. « Je l'ai mis, dit Crébillon, dans le cas du mari de la *Coupe enchantée*[3]. » C'est ce qu'il appelle accommoder la terreur à la délicatesse des spectateurs et aux bienséances. Par un accommodement du même genre, il veut bien se contenter de nous faire craindre une scène où Thyeste aurait bu le sang de son fils; nous en sommes quittes pour voir la coupe, dont Thyeste n'approche même pas les lèvres. Ainsi, Crébillon concevait ou empruntait à la fable un caractère et une action atroces; et pour les faire passer au théâtre, il altérait le caractère ou adoucissait l'horreur de l'action par des atténuations de pure fantaisie.

Cette terreur atténuée, cette terreur qui se défie d'elle-même, qui désire ménager nos bienséances, n'est pas un moyen dramatique sérieux. On n'ose pas nous faire peur pour tout de bon. C'est Croquemitaine auquel les enfants ne croient qu'à demi.

[1] Préface d'*Atrée et Thyeste*.
[2] *Solita fratribus odia*.
[3] La Fontaine, *Contes*, liv. III, ch. IV. En voici le début :

Les maux les plus cruels ne sont que des chansons
Près de ceux qu'aux maris cause la jalousie.
Figurez-vous un fou chez qui tous les soupçons
Sont bien venus, quoi qu'on lui die.

Digitized by Google

Quant à la terreur de la tragédie grecque, celle qui faisait accoucher en plein théâtre les femmes d'Athènes, nous ne voulons pas de ses émotions, parce qu'il faut les payer des plaisirs du goût. Il existe, pour ceux qui prisent le plaisir d'être secoués au théâtre, un genre de pièces où il ne serait pas toujours prudent de conduire une femme dont la grossesse serait avancée : c'est le mélodrame. L'idéal qui apparaissait à Crébillon à travers les bouffées du tabac, ne serait-ce pas le mélodrame d'aujourd'hui?

Notre goût a réduit la terreur tragique à ce qu'elle doit être pour que les nerfs n'y aient pas plus de part que l'esprit. Ecoutez, au sortir d'une représentation, les propos les plus communs : « Je comprends qu'on aime jusqu'à cette fureur; je comprends qu'on haïsse jusque-là. » Qui nous fait parler ainsi, sinon la conscience qu'à la place du personnage, sous l'empire des mêmes circonstances, la passion nous en eût fait faire autant? L'approche d'une catastrophe qui n'est guère moins prévue que redoutée, une sorte de crainte qui nous instruit en même temps qu'elle nous trouble, voilà la terreur telle que l'entendent les maîtres de notre théâtre. Le *Cid*, *Polyeucte*, *Cinna*, presque tout Racine, sont en dehors de la théorie de Crébillon. Est-ce qu'il y a chez nos grands tragiques de la terreur pour les nerfs? Je n'y vois que cette crainte réfléchie qu'ils ont découverte, non dans les livres d'Aristote, mais dans le cœur humain. Nous ne sommes assurément ni si passionnés, ni si peu maîtres de nous que certains de leurs héros; mais, en revanche, ceux-ci ne sont pas si pervertis par la passion que nous ne reconnaissions en eux des frères en faiblesse et en misère. Quand nous les voyons sur le point de se perdre, il y a dans notre crainte comme un aveu secret que nous courrions le même péril, si nous avions un pied sur la pente d'où ils vont se précipiter.

Au lieu de passions générales, Crébillon donne à ses héros des fureurs invraisemblables. A peine si les monstres de l'histoire ou de la fable sont assez terribles pour lui. Il leur prête des noirceurs de sa façon. Ne se vante-t-il pas d'avoir fait Atrée plus méchant que sa réputation, en accumulant sur lui la dissimulation, la trahison et la cruauté? Il est plus facile de fabriquer ainsi un caractère anecdotique d'après une sorte de recette, que de développer les caractères généraux. Ceux-ci nous ont tous pour juges, et si le poète, tranchant du Prométhée, veut mêler de son argile au limon dont l'homme est formé, nous réclamons contre le mélange. Mais quel jugement porter d'un scélérat extraordinaire? Tout au plus notre imagination peut-elle s'y intéresser comme à ces cauchemars de nuit où la curiosité nous pique jusque dans l'épouvante. De grossiers ressorts, tels que le métier en fournit aux romanciers de profession,

Digitized by Google

suffisent aux effets grossiers de la tragédie mélodramatique. Il en coûte moins d'invention pour agacer les nerfs d'un spectateur que pour faire peur à sa raison.

Malgré ses mauvaises doctrines et ses mauvais exemples, Crébillon a rencontré des beautés supérieures. Il est moins qu'un homme de génie; il est plus qu'un homme de talent. Le talent suppose de l'habileté, un savoir bien employé; et Crébillon est ignorant et maladroit. Mais la muse qui souffle les belles paroles à l'oreille des hommes de génie lui a inspiré, parmi tant d'exagérations, des vérités de passion et de sentiment, et, parmi tant de personnages de fantaisie, quelques caractères. La langue de la tragédie, qui déjà paraissait épuisée, se renouvelle sous sa plume. Les beaux vers de Duché, de Lafosse, de Thomas Corneille, ont le tort d'en rappeler de plus beaux; ce sont de bonnes monnaies, mais les profils en sont émoussés. Ceux de Crébillon semblent partis de la main de Corneille et de Racine. Ce sont des pièces du même or, frappées et mises en circulation le même jour.

Dans *Rhadamiste et Zénobie*, son principal titre, non-seulement de très beaux vers nous rendent la langue des maîtres, mais des actes entiers, des caractères vivants nous rendent leurs créations. Rhadamiste ne serait pas un indigne frère du Cid, et Zénobie est la sœur de Pauline. Meurtrier de son oncle par une ambition de famille, assassin de sa femme, qu'il a poignardée pour la soustraire aux outrages d'un ennemi, Rhadamiste retrouve, à la cour de Pharasmane son père, Zénobie, vivante et cachée sous un nom étranger. Il apprend bientôt qu'elle est aimée à la fois de son père et de son frère. Il l'enlève. Poursuivi par Pharasmane, et près d'être atteint, la piété filiale le désarme, et il aime mieux mourir de la main paternelle que se défendre. Pour Zénobie, un instant touchée d'un intérêt trop tendre pour le frère de Rhadamiste, la vue de son mari, qu'elle avait cru mort, la rend toute à son devoir, et elle le suit dans sa fuite, aussi vertueuse et aussi touchante, entre son mari et son amant, que Pauline entre Sévère et Polyeucte. Ce sont des membres de la famille héroïque dont Corneille est le père. Je reconnais la race cornélienne aux sentiments comme au langage. Crébillon, d'ordinaire si incorrect, et qui semble recevoir ses mots de la rime, les a tirés cette fois de son cœur et de sa raison. Et, chose remarquable dans le plus rocailleux de nos poètes, l'impression dernière qui nous reste des vers de *Rhadamiste et Zénobie*, est une impression d'harmonie: tant il est vrai que cette qualité, au lieu d'être un don personnel, est l'effet certain de toutes les autres qualités du langage réunies.

En imaginant la théorie de la terreur, Crébillon n'avait trouvé qu'un paradoxe : ceux qui l'en louaient comme d'une nouveauté du-

Digitized by Google

rable, n'avaient trouvé qu'un moyen de chagriner Voltaire. Son meilleur ouvrage est un éclatant démenti à sa théorie.

III. — DE L'ŒDIPE DE VOLTAIRE. — QUEL PERFECTIONNEMENT LA TRAGÉDIE DOIT A VOLTAIRE.

Huit ans après *Rhadamiste et Zénobie*, une très belle scène dans une pièce médiocre, et plus de beaux vers que de bons, faisaient applaudir, à la représentation d'*Œdipe*, un poète de vingt ans. Voltaire était poète par la jeunesse, par les vives impressions des chefs-d'œuvre du XVIIe siècle. Sa gloire fut de faire plusieurs fois aussi bien que cette belle scène; je doute qu'il ait fait jamais mieux, La maturité, la pratique du théâtre, enrichirent ses pièces de combinaisons plus solides et d'accessoires plus heureux; sa veine poétique fut dans sa plénitude dès ce début. Quelle différence entre ces glorieuses prémices de l'*Œdipe* et le long et obscur apprentissage de Corneille! Si *la Thébaïde*, et surtout l'*Alexandre* révèlent un poète, c'est seulement dans quelques passages et par une qualité, secondaire peut-être, la douceur des vers. Dans *Œdipe*, Voltaire est tout d'abord tout ce qu'il sera; il est tel passage d'*Œdipe* qu'il aura fort à faire de soutenir.

Si l'on en croit Condorcet, la pièce avait d'abord été composée sans amour. Le jeune poète n'avait pas voulu mêler d'intrigue amoureuse à l'horreur du sujet. Mais les comédiens ne voulaient pas d'une pièce sans amour, et Voltaire dut coudre à son *Œdipe* le ridicule épisode d'un retour de passion de jeunesse entre Jocaste, plusieurs fois grand'mère, et Philoctète. Grâce à ce hors-d'œuvre, ou peut-être malgré ce hors-d'œuvre, la pièce réussit.

En voulant tout d'abord se soustraire à la mode, en se défiant de l'amour comme d'un ressort trop fragile, Voltaire donnait une première marque de ce goût qui fut sa qualité caractéristique. Et La Motte Houdart, qui se piquait de théâtre, et qui put un moment s'y croire sans égal, se montrait à la fois bienveillant et avisé quand il saluait, dans l'auteur d'*Œdipe*, un successeur de Corneille et de Racine. Certes, si l'art de ces grands hommes pouvait être soutenu ou perfectionné, l'entreprise n'en était pas au-dessus de Voltaire.

Comme poétique de la tragédie, il n'y a rien à ajouter aux enseignements de ses préfaces, à ses jugements sur ses prédécesseurs, à tant de pensées justes et profondes, écrites, comme en se jouant, dans ses lettres, où elles semblent n'être que des grâces du style épistolaire.

Digitized by Google

L'esprit de cette poétique n'est pas l'application étroite d'une théorie. Voltaire trouve du bon à prendre partout, même dans Shakespeare qu'il eut le tort de traiter de barbare. Mais ses modèles les plus proches ce sont Corneille et Racine. Tandis que La Motte, qui n'avait que de l'esprit, croit la tragédie épuisée, et propose, pour rajeunir cette reine des arts, de lui ôter sa couronne, la langue des vers, Voltaire, qui avait du génie, juge qu'il n'y a rien à tenter hors de la grande voie tracée par ses devanciers. Je ne sache rien de plus beau, dans la vie littéraire de ce grand homme, que la vivacité de son admiration pour eux. Leur égal peut-être par le génie, il est le plus fervent et le plus modeste de leurs disciples.

Il reconnaît dans leurs ouvrages, et il professe, comme principe de l'art, auquel est tenu d'obéir quiconque se mêle de tragédie, la vérité des caractères, le développement des passions, l'unité d'intérêt et de temps, comme moyen de vraisemblance, enfin la perfection des vers, pour faire durer tout le reste.

Mais s'il ne veut pas d'autres modèles de la tragédie que les pièces de Corneille et de Racine, c'est sous la réserve de les imiter librement. Il crut que plus de rapidité dans l'action produirait des effets nouveaux, que plus de spectacle ajouterait à la vraisemblance, que le plaisir des yeux rendrait plus vif le plaisir de l'esprit. Seulement, il fallait prendre garde qu'en donnant plus de place à l'action et à la pompe on n'ôtât quelque chose à l'essentiel de l'art, et que, pour être plus près du réel, on ne s'éloignât du beau. Ainsi fut amendée par Voltaire la poétique de la tragédie du XVIIe siècle, et telle est la tragédie que nous tenons encore pour la vraie, après tous les exemples des Grecs, après ceux du XVIIe siècle, après les beautés supérieures d'un théâtre plus libre, celui de Shakespeare.

Cette part nouvelle faite à l'action et au spectacle rendait nécessaire une double réforme du théâtre.

L'art des acteurs n'avait été jusqu'alors qu'une déclamation passionnée. La tirade était leur morceau d'éclat; force était au poète d'en composer tout exprès pour les faire briller. On avait abusé longtemps du monologue, de toutes les tirades la plus longue; mais le théâtre se perfectionnant malgré les acteurs, on réduisit d'abord le nombre des monologues, puis on les supprima tout à fait. On laissa, néanmoins, subsister la tirade dans ces scènes que Voltaire appelle de longues conversations, et qui semblent moins du dialogue que des monologues alternatifs. L'effet de plus d'action dans le drame devait être de raccourcir les tirades, de rendre le dialogue plus pressé, de donner plus de place à la pantomime, aux effets de scène, de substituer, enfin, à des acteurs qui déclament des personnages qui agissent, des peintures vivantes, comme les voulait Voltaire.

Digitized by Google

Il s'y employa avec une grande vivacité, et au lieu de faire des pièces pour les acteurs, il fit les acteurs pour les pièces. « Souvenez-vous de ne rien précipiter, écrivait-il à mademoiselle Gaussin, de mêler des soupirs à votre déclamation, de mettre de grands temps... » Et ailleurs : « Mettez de la terreur, des sanglots et de grands temps dans le dernier morceau. Paraissez-y en désespérée. » Ces soins ne sont pas indignes d'un homme de génie. J'imagine que plus d'un conseil de Racine dut contribuer à rendre la Champmeslé plus touchante. L'âme de Molière fut comme un foyer inépuisable, où les acteurs prenaient le feu qui animait ses représentations. L'art dramatique n'est pas le premier seulement par tout ce qu'il faut de génie pour y réussir ; il l'est encore parce qu'après avoir donné la vie à des personnages, il reste au poète à les faire agir et parler par la voix, le geste et la physionomie des acteurs qui les représentent. Je ne dis rien du gouvernement si difficile de tant d'amours-propres si délicats ; il doit y avoir tout à la fois, dans le poète dramatique, du général qui commande et du politique qui transige.

Pour ajouter à la vraisemblance par plus de spectacle, il fallait une seconde réforme où Voltaire n'avait pas de devanciers. Il fallait une scène entièrement libre, d'où l'on vît venir les acteurs de loin, assez vaste pour rendre les *a parte* vraisemblables ; il fallait qu'on pût voir dans le fond de la scène des rochers, des précipices, à l'horizon des tentes, et « Julie dans l'enfoncement, couchée entre des rochers[1]. » Ce point gagné, il fallait obtenir plus de richesse dans les costumes, des décorations souvent renouvelées, des bûchers, des flammes d'alcool, du tonnerre, des éclairs, des comparses pour représenter les foules. Voltaire demanda et obtint tous ces changements. On lui doit la liberté de la scène, l'éclat des costumes, qui devait conduire à leur exactitude historique, la pompe des décorations. Pour la liberté de la scène surtout, il eut fort à faire. Ce n'était pas chose facile d'en renvoyer les gentilshommes pour qui c'était un privilége de rang et un plaisir raffiné d'y voir la pièce des premières places, et de s'y faire voir. Voltaire y réussit. Dans la préface de *l'Ecossaise*, il remercie M. de Lauraguais de la suppression des banquettes d'avant-scène, indécence, dit-il, qui subsistait encore à l'époque où fut jouée *Sémiramis*.

Ce sont là des innovations durables et à la gloire de Voltaire. Mais ces libertés données à l'art avaient leur péril. Dans une réforme de ce genre, où s'arrêter ? De quel pas faire marcher l'action pour que l'attention du spectateur ne dégénère pas en curiosité impatiente ? Comment amuser les yeux sans distraire les esprits ? Le public, qui

[1] *Le Triumvirat*, act. I et II.

Digitized by Google

ne sait pas se partager entre deux plaisirs, n'aide guère le poète à trouver cette mesure. L'action qui l'emporte le rend indifférent aux discours qui veulent le ramener sur lui-même et mêler de la réflexion à son plaisir.

On en vit plus d'une preuve au temps même des réformes de Voltaire. Peu de personnes ont lu l'*Hypermnestre* de Lemierre. Je ne sais pourtant si *Zaïre* fut plus applaudie. A quoi Lemierre dut-il son succès? A une scène de la fin, où l'on voyait un poignard levé sur Danaüs. Tout le monde tremblait. On le croyait mort. Point. Il était sauvé et son assassin tué. *La Veuve du Malabar*, du même Lemierre, fut d'abord froidement accueillie, parce qu'au lieu d'être brûlée sur la scène, elle descendait dans un trou où l'attendait le bûcher. A ce trou, Lemierre substitua un bûcher véritable sur lequel montait son héroïne; on courut à la pièce avec fureur. Un récit de la scène de la pomme eût fait tomber son *Guillaume Tell;* la scène en action le fit réussir.

La Fontaine, ce juge si sûr des choses de l'esprit, avait senti le danger d'associer au théâtre des plaisirs de nature différente. Il le disait du mélange des vers et de la musique à l'opéra :

Lorsqu'à quelque objet l'un d'eux (de nos sens) est attaché,
Aucun autre de rien ne peut être touché.
Si les yeux sont charmés, l'oreille n'entend guère,
Et tel, quoiqu'en effet il ouvre la paupière,
Suit attentivement un discours sérieux
Qui ne discerne pas ce qui frappe les yeux ....
Car ne vaut-il pas mieux, dis-moi ce qu'il t'en semble,
Qu'on ne puisse sentir tous les plaisirs ensemble,
Et que pour en goûter les douceurs purement
Il faille les avoir chacun séparément?
La musique en sera d'autant mieux concertée,
La grave tragédie, à son point remontée,
Aura les beaux sujets, les graves sentiments,
Les vers majestueux, les heureux dénoûments [1].

On pourrait le contester de l'opéra, parce qu'aux plaisirs qu'on y va chercher, les sens ont plus de part que l'esprit; mais que peut-on dire de plus vrai de l'excès de spectacle dans la tragédie? Au temps où les acteurs se heurtaient sur la scène aux banquettes des spectateurs privilégiés, où le même décor enfumé représentait, d'un bout à l'autre de la pièce, l'unité de lieu, on goûtait plus la vérité des sentiments et la beauté du langage. On voyait alors plus d'un spectateur comme celui de La Fontaine qui, les yeux ouverts, ne regardait rien, et n'était attentif qu'aux discours.

Au temps de Lemierre, il suffit déjà, pour réussir, de contenter

[1] Epître à M. de Niert, valet de chambre du roi Louis XIV.— Ne dirait-on pas un fragment de quelque art poétique écrit par le bonhomme avec la charmante négligence et la profonde raison d'Horace?

Digitized by Google

les yeux. Il est vrai qu'aux pièces de Lemierre le parterre n'avait pas si tort de négliger les discours, et de ne faire attention qu'au spectacle.

Voltaire lui-même est l'exemple le plus éclatant du péril de ses propres nouveautés. Trompé par son succès, il finit par mettre l'action et le spectacle au-dessus du reste, et comme il était incommodé de la perfection des belles scènes ou ses devanciers avaient développé les caractères par les discours, il appela leurs tragédies de longues conversations en cinq actes. Lui qui estimait assez peu les anciens; parce qu'il ne les connut jamais à fond, il les trouvait fort bons à imiter dans la pompe de leur théâtre. Il se plaignait de la timidité du nôtre qui ne permettait pas les tableaux frappants, les actions grandes et terribles, « par exemple d'apporter sur la scène le corps sanglant de César, ou de faire descendre une reine éperdue dans le tombeau de son époux, et de l'en faire sortir mourant de la main de son fils[1]. » Il transportait, sans s'en apercevoir, l'opéra sur la scène tragique. « Olympie s'élance sur le bûcher aux yeux de ses amis épouvantés et des prêtres, qui tous ensemble sont dans une attitude douloureuse, empressée, égarée, qu'annonce une marche précipitée (quel luxe de pantomime!), les bras étendus et prêts à courir au secours[2]. Toutes ces peintures vivantes, ajoute-t-il, formées par des acteurs pleins de feu et d'âme, pourraient donner quelque idée de la terreur et de la pitié. » Ainsi, la terreur et la pitié, au lieu de naître et de s'accroître à mesure que la pièce se noue, ne doivent plus être que des secousses subites et inattendues, provoquées par des effets de théâtre. Et que trahissait ce besoin d'acteurs *pleins d'âme et de feu* pour des peintures vivantes, sinon le penchant croissant du poète à chercher ses effets hors du poème lui-même, dans le secours de ceux qui l'exécutent? Au lieu de se faire le juge de la pièce qu'il compose, il s'en fait en idée le spectateur frivole. Il est bon sans doute que le poète donne des indications aux acteurs; mais les bons ouvrages sont ceux qui forment les bons acteurs par la secrète vertu de leurs beautés. Je doute que Racine en eût plus appris à Talma, sur la manière de jouer ses pièces, que Talma n'en apprenait tout seul dans la méditation de Racine, en ce temps, si cher à nos souvenirs, où le grand acteur était tour à tour Mithridate, Néron, Oreste, Achille, Joad à étonner l'auteur de ces sublimes créations.

La pente était rapide, et Voltaire y était emporté par sa gloire. Il n'en resta pas à cette première insinuation contre le théâtre de

[1] Préface de *Sémiramis*.
[2] Notes d'*Olympie*.

Digitized by Google

ses devanciers; il s'émancipa peu à peu du principe salutaire qu'il faut écrire pour être représenté et lu, et il fit passer le parterre avant le lecteur. Plus il travaille, ou plutôt plus il réussit, plus il est frappé des imperfections de l'ancien théâtre, plus il se plaint des inconvénients, des entraves, noms que donnent aux règles et aux fortes disciplines les esprits qui se relâchent. Le voilà qui se choque du prosaïsme de notre poésie, et qui extrait du théâtre de Racine quinze ou vingt vers médiocres pour s'autoriser à écrire plus hardiment. Il veut qu'on ne rime que pour les oreilles : « Il faut des lois sévères, dit-il, — concession que font tous ceux qui vont prendre des licences — mais non un vil esclavage[1]. » Comme si rimer maigrement permettait de penser plus fortement !

Ces attaques détournées contre les sévères conditions de l'ancien théâtre ne prouvaient qu'une chose : c'est que Voltaire cherchait des excuses pour y avoir manqué. Sa critique de l'art de ses devanciers n'est qu'une apologie indirecte du sien. Son amour-propre d'auteur trompait son goût. Voltaire, qui a eu du génie pour tant de choses, n'avait pas tout le génie que demandait chaque chose. Entre les deux sortes de beautés du théâtre, celles du fond et celles de la représentation, son penchant (pourquoi ne pas dire sa faiblesse ?) le portait vers les effets de théâtre, vers la tragédie représentée, quoique, tout d'abord, ses excellents jugements sur ses prédécesseurs, ses exclamations sur Racine, fussent tout en l'honneur de la tragédie lue. Il est même remarquable que, tout en préférant, jusqu'à l'injustice, Racine à Corneille, il ait plus imité les intrigues compliquées du second que la simplicité des plans du premier, et plus souvent les incorrections et les incertitudes de la langue de Corneille[2] que la pureté et la hardiesse contenue de celle de Racine. Quand il juge l'art de ses prédécesseurs, il ne voit rien au-dessus du développement des caractères par le dialogue. Veut-il justifier son théâtre, ces développements, ces dialogues, sont des conversations trop longues, que les étrangers ont raison de reprocher au théâtre français.

C'est à la scène que Voltaire a tous ses avantages; il faut le juger en spectateur pour lui donner tout son prix. Ses personnages s'arrêtent moins sur leurs pensées; ils passent plus promptement des paroles aux actions. Si nous n'avons pas le plaisir de voir la passion se former au fond de leur cœur, croître et s'exalter par sa lutte même avec l'intérêt ou le devoir, se servir de l'esprit, de la raison,

[1] Lettre à Lanoue, auteur de *Mahomet II*.
[2] Il l'appelait « le père du galimathias, aussi bien que le père du théâtre. » (Lettre à M. le comte d'Argental.)

Digitized by Google

de la bonne foi même, pour se justifier, nous voyons des actions qui se précipitent, des péripéties imprévues, des coups d'épée qui tranchent la situation. Nous avons peut-être l'idée de la fragilité de ce travail; mais il faut avouer que sa grâce et son éclat nous éblouissent.

Outre l'intérêt d'une action plus vive, plus rapide, de plus d'événements et d'incidents, ce n'est pas un médiocre plaisir, au théâtre, qu'une mise en scène pompeuse et des *peintures vivantes* formées par de bons acteurs. Le spectacle déployé avec discrétion est une ressemblance de plus avec la vie. La tragédie ne représentant que des personnages considérables, rois, princes, héros, les premiers rôles, enfin, de cet autre théâtre qu'on appelle le monde, la pompe de la scène sert à nous approcher de plus près de ceux qui y figurent. Nous les voyons plus au vrai, les voyant, pour ainsi dire, chez eux. Je ne crains pas qu'un sens fasse tort à l'autre. La distraction, s'il y en a, ne dure que le temps d'un premier coup d'œil jeté sur la scène, et ce coup d'œil met l'esprit au vrai point de vue. D'ailleurs, une certaine image des arts et de la civilisation matérielle, à l'époque et dans le pays où se passe l'action, ajoute à l'effet dramatique le plaisir d'une notion nouvelle ou d'un souvenir rappelé. Elle donne à la pièce une date, à celui qui vient de l'applaudir le relief d'un homme instruit. Enfin, je me prêterai très volontiers à voir « dans cette île où les triumvirs firent les proscriptions et le partage du monde, la scène s'obscurcir, les éclairs sillonner la nue, et Julie paraître dans l'enfoncement, couchée sur des rochers [1], » pourvu que le tonnerre ne soit pas une machine remplaçant la terreur qui ne vient pas du sujet; que la scène ne s'obscurcisse pas pour porter dans mes sens un trouble que la pièce ne porte pas dans mon esprit; pourvu que cet enfoncement, ces rochers, « entre lesquels est couchée Julie, » ne la dispensent pas de me dire dans un beau langage ce qui se passe au fond de son cœur.

La représentation donne au théâtre de Voltaire un dernier avantage. Elle dérobe au parterre toutes ces fautes de l'exécution qui sautent aux yeux des lecteurs. Ce mérite de facilité et d'abondance désarme le goût. La scène agrandie fait voir le poète de plus loin, et l'on sait que le respect est plus grand pour les choses éloignées. Des acteurs habiles, de beaux décors, des costumes brillants, le visage d'une Gaussin sont comme autant de séductions qui nous empêchent d'aller droit à la pièce, et notre esprit est au moins amolli quand il la juge. Qu'est-ce qu'une froide épithète de plus ou de moins dans ce torrent de vers brillants, une mauvaise rime dans ces tirades cou-

[1] *Le Triumvirat.*

Digitized by Google

lantes, une fausse métaphore dans cet éclat? Nous allons au théâtre pour être touchés ou amusés, non pour nous metre à l'affût des incorrections du langage ni éplucher des rimes. Mais à la lecture, où nous souffrons que l'instruction se mêle au plaisir, nous ne sommes pas si accommodants. Le poète n'a plus d'intermédiaires entre nous et lui, ni d'enchanteurs pour nous corrompre, ni le débit et le geste d'un Lekain pour donner de l'accent et du corps à des pensées faibles ou vagues, ni les yeux et la voix d'une Clairon ou d'une Lecouvreur pour prêter de la tendresse à des développements de rhétorique. Nous voyons l'auteur face à face, et nous pesons ses pensées. Il s'en faut que cette seconde épreuve soit aussi favorable à Voltaire. Mais avant de dire par où il pèche, je voudrais m'arrêter un moment sur ses beautés.

D. NISARD.
de l'Académie française.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

SOUVENIRS DE JEUNESSE

MES DÉBUTS

DANS LA VIE MILITAIRE

MÉMOIRES D'UN ROMANCIER FLAMAND

DEUXIÈME PARTIE[1]

V

Tandis que nous dormions profondément, un régiment de chasseurs hollandais s'était approché silencieusement de nous. Ses hommes, en rampant sur le sol, s'étaient éparpillés en tirailleurs dans un large champ d'avoine qui s'étendait à proximité de notre bivouac.

Les premières lueurs du matin éclairaient l'orient; nous dormions toujours, sans nous douter de l'approche du danger, quand soudain une effroyable détonation nous fit tous bondir. En un instant, nous fûmes sur pied. Des centaines de balles sifflaient à nos oreilles, et déjà beaucoup d'entre nous se débattaient dans leur sang. Pendant un instant, une indescriptible confusion régna parmi nous. Surpris, arrachés brusquement à un sommeil de plomb, étourdis, égarés,

[1] Voir, pour la première partie, p. 283 (livr. du 31 janvier 1858).

Digitized by Google

nous prîmes au hasard le premier fusil venu, et nous nous mîmes à riposter en tirant sur les chasseurs ennemis dont nous apercevions les têtes qui dépassaient l'avoine. Ils ne nous donnaient pas le temps de nous reconnaître, et faisaient feu sans interruption sur notre troupe en désordre.

Mon ami et collègue, le fourrier Walgraff, qui s'était trop avancé, fut frappé à la fois par trois balles, dont l'une l'atteignit au flanc. Trois frères, Jules, Ange et Lucien Grad, coururent jusque tout auprès des tirailleurs hollandais, et emportèrent, sous une grêle de balles, le fourrier blessé hors d'atteinte de l'ennemi. Lucien reçut un coup de feu au bras[1].

Nos officiers réussirent à nous mettre en rang, et nous offrîmes alors à l'ennemi une résistance opiniâtre, mais sans espoir de succès.

Il y avait dans ma compagnie un soldat nommé Blanpain, gaillard aux cheveux très blonds, et renommé parmi nous, parce qu'il était capable de manger en une fois tout un seau de pommes de terre. Ce Blanpain fut frappé par une balle sur son baudrier, et renversé en arrière avec tant de violence qu'il faillit m'entraîner avec lui. On se mit en devoir de l'emporter, bien qu'il parût insensible comme un cadavre ; mais il ouvrit les yeux avec une indicible stupéfaction, et me demanda tout naïvement :

« Fourrier, ne suis-je pas mort ?

On l'aida à se relever, et on le remit à son rang.

Le feu continua avec une grande vivacité jusqu'au moment où un nouveau détachement de chasseurs vint renforcer nos ennemis. On nous donna l'ordre alors de reculer d'une centaine de pas, et l'on nous posta près du village de Lubbeck, dans un verger entouré d'une épaisse haie de hêtres dont les troncs pressés s'entrelaçaient en tous sens. Abrités derrière ce retranchement naturel, nous nous défendîmes encore pendant quelque temps avec avantage, bien qu'une grêle de balles sifflât au-dessus de nos têtes et dans nos rangs. Beaucoup d'entre nous furent encore frappés, et les cris et les gémissements des blessés se mêlaient aux détonations incessantes de la fusillade.

Le courage ne nous manquait pas, et l'exemple de notre commandant, le major Maenhout, eût seul suffi à nous rendre intrépides. Ce brave chef de bataillon était à cheval, et, par conséquent,

[1] Notre régiment comptait sept frères Grad, tous nés à Ath, dans le Hainaut, d'un même père et d'une même mère. Tous étaient de vaillants jeunes gens qui se distinguaient en toute occasion par leur ardent patriotisme. Lucien, Ange et Jules sont aujourd'hui capitaines dans l'armée belge; un autre est brigadier des douanes, deux sont sergents au régiment d'élite ou des grenadiers : le dernier est mort. Entre eux tous, Jules fut pendant longtemps mon ami le plus intime.

Digitized by Google

exposé plus que tout autre au feu de l'ennemi. Les officiers voulaient lui faire mettre pied à terre; mais lui, avec un tranquille sourire sur les lèvres, frappait doucement le cou de sa monture pour la calmer, et disait d'une voix que n'altérait aucune émotion :

« Pierrot, tranquille; Pierrot, ce n'est rien, Pierrot. »

En ce moment, une batterie hollandaise apparut au sommet de la colline; elle prit position à une certaine distance de nous, fit entendre une terrible détonation, et vomit sur nous une grêle de mitraille. Heureusement, on avait visé trop haut; les feuilles et les branches des pommiers sous lesquels nous étions blottis, jonchèrent le sol. La place n'était plus tenable : nous ne pouvions qu'être exterminés jusqu'au dernier si nous demeurions plus longtemps dans le verger. Tout en combattant, nous reculâmes jusqu'à un chemin creux qui descendait vers Louvain. Nous fûmes poursuivis par les Hollandais, et nous dûmes, à plusieurs reprises, changer de direction pour chercher, dans les plis du terrain, un abri contre les balles ennemies. Quelque imminent que fût le danger, nous ne pûmes nous empêcher d'échanger des remarques admiratives sur la rapidité avec laquelle l'artillerie hollandaise manœuvrait; elle semblait voler sur les hauteurs et sur les collines. Les boulets passaient, pour la plupart, par dessus notre tête. Nous continuâmes notre retraite sans éprouver de pertes notables et sans presser le pas. Pendant la marche, notre chef de bataillon adressa une verte remontrance à un officier qui avait porté les deux mains à son shako avec un indicible saisissement, parce qu'un boulet venait de siffler à son oreille. Vers midi, nous entrions heureusement dans Louvain, et, comme nous étions épuisés de fatigue, nous nous assîmes par terre dans le voisinage de la porte de Tirlemont.

Pendant que nous combattions à Lubbeck, d'autres avant-postes avaient été attaqués comme nous. On nous raconta que le 12e régiment était en grande partie anéanti.

Quelques soldats, faisant partie des corps qui étaient restés à Louvain, vinrent nous trouver et nous dirent, avec des cris d'indignation, que l'armée de la Meuse, surprise par trahison, avait été mise en déroute, et que, vendus par nos chefs eux-mêmes, nous tenterions vainement de résister aux forces supérieures de l'ennemi. Rien n'est plus fatal, pour une armée en présence de l'ennemi, que le soupçon d'une trahison. Nous fûmes consternés par cette terrible nouvelle, et ce n'est que plus tard, lorsque nous vîmes notre vaillant roi Léopold braver l'ennemi comme le dernier soldat, que la confiance revint dans notre cœur.

Pour faire comprendre les événements qui vont suivre, il est nécessaire de donner ici quelques explications.

Digitized by Google

Lorsque les Hollandais avaient franchi nos frontières, l'armée belge, comme je l'ai dit, était partagée en deux grandes divisions. Le général Daine commandait l'une d'elles, et se trouvait aux environs de Hasselt à la tête de quinze mille hommes. Ordre lui avait été donné de se porter sur Louvain, et de s'y réunir à l'armée de l'Escaut pour offrir ensemble à l'ennemi qui s'avançait une bataille décisive. Soit que les ordres eussent été mal compris, soit, comme d'autres le prétendent, que l'exécution en eût été retardée par la funeste obstination du général Daine, l'armée de la Meuse fut coupée par les Hollandais, qui l'assaillirent avec l'avantage du nombre; elle fit une longue et courageuse résistance, mais fut forcée à la fin de se retirer en désordre et de se porter sur Liége. Les restes de la moitié de l'armée belge se trouvaient dans cette ville au moment où toutes les forces hollandaises, qui s'élevaient certainement au chiffre de soixante mille hommes, se préparaient à cerner Louvain et à nous forcer d'engager une lutte désespérée.

J'ai lu quelque part que les Belges ne comptaient à Louvain que sept mille hommes [1]; ce chiffre me semble inexact : avec les troupes auxiliaires de la garde civique, notre nombre pouvait monter à vingt mille hommes; telle était, du moins, notre persuasion, et je dois dire que les circonstances n'étaient pas de nature à nous faire exagérer notre estimation.

Tandis que nous étions couchés et endormis sur les boulevards de Louvain, l'armée hollandaise se met tout à coup en mouvement : une moitié gagne, par colonnes épaisses et sous la portée de notre grosse artillerie, les collines qui s'étendent à proximité de la ville. Une vive canonnade s'engage des deux parts, et pendant longtemps on entend sans interruption le grondement de plus de cinquante bouches à feu.

Notre régiment était campé non loin des batteries; tout se passait à quelques pas de nous. Dans le premier moment, mes compagnons s'étaient levés; mais voyant que les canons seuls prenaient part à la lutte, la plupart se recouchèrent, la tête appuyée sur leur sac, et se rendormirent profondément, comme si ce qui se passait ne les regardait pas. Aussi bien, si quelque boulet devait choisir l'un de nous pour victime, à quoi lui eût servi d'être éveillé?

Frappé du spectacle de la canonnade, je restai debout, l'œil fixé sur les batteries. Tout à coup, j'aperçus, à mon grand étonnement, un prêtre qui desservait une pièce comme artilleur, et la pointait sur l'ennemi. Il portait le costume ecclésiastique, et le tricorne

[1] *La Belgique depuis mil huit cent trente*, par Charles Poplimont. Gand, Désiré Verhulst. 1848.

Digitized by Google

couvrait sa tête. Tous ceux qui ne dormaient pas admiraient le prêtre qui travaillait avec ardeur, comme s'il n'eût jamais fait d'autre service pendant toute sa vie. Un cri d'effroi nous échappa lorsque nous vîmes sauter un caisson dans son voisinage, et pendant quelques instants, nous déplorâmes sa mort probable; mais quand l'épais nuage de fumée se fut éclairci, nous l'aperçûmes auprès de sa pièce, aussi intrépide et aussi actif qu'auparavant[1].

Le roi était à cheval auprès des batteries; sa physionomie était impassible et portait ce cachet de calme et imposante gravité qui, aujourd'hui encore, commande la vénération à tous ceux qui l'approchent. Sa présence remplit tous les cœurs de courage, et l'espoir que, conduits par lui, nous pouvions encore remporter la victoire, éclaircit le nuage que le soupçon de trahison avait jeté dans notre esprit.

Pendant que l'attention de tous était concentrée sur le feu des batteries, les Hollandais avaient pris position sur la *Montagne de fer*, voisine de la chaussée qui conduit à Malines. De cette hauteur ils pouvaient anéantir la ville de Louvain. De plus, une de leurs divisions s'était emparée de la route de Bruxelles et nous avait coupé par là toute communication avec la capitale.

Tout à coup un ordre fut apporté à nos chefs : nous fûmes à la hâte disposés en rangs serrés et formés en colonne. On nous dit en peu de mots que nous allions, avec le roi à notre tête, donner l'assaut à la *Montagne de fer*, pour chasser l'ennemi de cette menaçante position : on nous dit que, comme brigade d'avant-garde, nous avions à prendre la tête de la colonne, à engager l'affaire, et à montrer que les anciens volontaires Niellons étaient dignes de la confiance du roi.

Nous accueillîmes cette nouvelle par de chaleureuses acclamations; mais on nous imposa bientôt silence, afin de prévenir toute confusion et tout désordre.

Suivis par l'armée entière, nous sortîmes par la porte de Malines et arrivâmes au pied de la *Montagne de fer*, au sommet de laquelle l'ennemi nous attendait. En ce moment notre lieutenant, nommé Van Diepenbeek, fut tué par une balle qui l'atteignit au front.

Les tambours battirent la charge ; les sons belliqueux du clairon et de la trompette retentirent; le commandement : *Au pas de charge!* frappa nos oreilles; nous nous élançâmes vers le sommet de la montagne, et, après une course ardente et passablement désordonnée, nous atteignîmes le plateau. Nous tombâmes à l'improviste

[1] Ce prêtre a reçu la croix de l'ordre de Léopold, en récompense de sa belle conduite.

Digitized by Google

sur une batterie qui nous lâcha une bordée et coucha par terre bon nombre d'entre nous! Cette terrible décharge jeta une certaine hésitation dans nos rangs, mais, à la voix de nos officiers nous nous élançâmes de nouveau la baïonnette en avant, pour enlever les canons.

Un de mes amis, le sergent-major Honoré, eut les deux jambes emportées par un boulet. Notre médecin, le docteur Dardespinne, fit placer le blessé sur son propre cheval, pour l'emmener hors de la mêlée. Le pauvre Honoré chantait encore à pleine voix *la Brabançonne*, tandis que le sang s'échappait par torrents de ses membres fracassés.....

Cependant la montagne avait été gravie avec le même élan par les autres détachements; les Hollandais ne purent résister à ce premier choc et se replièrent sur leur centre. Ils donnèrent par là aux Belges le temps et l'espace nécessaires pour déployer leurs régiments. Comme notre course était venue se heurter contre les rangs les plus épais de l'ennemi, bientôt commença sur toute la ligne un vif engagement qui se bornait principalement encore à la fusillade et à la canonnade à une certaine distance. Un de nos tambours, nommé Billocq, tomba frappé d'une balle à la jambe. Un sergent de notre bataillon, Bruxellois, du nom de Jacques, était tellement emporté par l'ardeur du combat que, lors du mouvement de recul des Hollandais, il avait percé leur ligne de bataille avec quelques grenadiers de sa compagnie et était tombé à l'improviste sur les cavaliers qui entouraient le général en chef, duc de Saxe-Weimar. Déjà le sergent belge dirigeait sa baïonnette sur le duc et allait lui percer la poitrine, lorsque les cavaliers tombèrent en force sur lui: il fut renversé à coups de sabre de même que ses compagnons. On allait achever le sergent et le tuer, mais le prince retint ses hommes, prit le brave Jacques sous sa protection et le fit transporter hors du champ de bataille[1].

La lutte continuait: simple combattant, je ne pouvais savoir ce qui se passait à quelques pas de moi; je ne voyais qu'un immense nuage de fumée qui dessinait la ligne de bataille de l'ennemi; je n'entendais rien que les milliers de coups de fusil qui éclataient sans interruption, la voix terrible du canon qui faisait trembler la *Montagne de fer* sous nos pieds, le sifflement des boulets et des balles, et parfois aussi les cris de mes frères d'armes qui, les membres brisés ou le flanc déchiré, tombaient en poussant une clameur

[1] Le sergent Jacques avait reçu de nombreuses blessures, dont quatre ou cinq à la tête. Le duc de Saxe-Weimar lui fit donner des soins à l'hôpital de Louvain, et le recommanda ensuite lui-même, dit-on, au roi Léopold. Aujourd'hui l'ancien sergent est capitaine dans l'armée belge, et la croix qu'il porte sur la poitrine est la récompense de son héroïque conduite à la bataille de Louvain.

Digitized by Google

de détresse ou jetaient encore en mourant le cri national : — Vive la liberté ! Vive Léopold !

En ce moment, notre régiment reçut l'ordre de se répandre sur les flancs de l'ennemi et de l'inquiéter par un feu de tirailleurs. Nous descendîmes la montagne entre la ville de Louvain et le champ de bataille, et nous fûmes, selon l'usage, dispersés sur une grande étendue de terrain, de façon qu'il ne se trouvait guère qu'une couple d'hommes tous les cinq ou six pas. Le sol était très accidenté et les champs étaient encore couverts par la moisson ; aussi, pendant que nous apercevions parfaitement les Hollandais sur la pente de la montagne, nous ne pouvions voir qu'une partie de nos compagnons. Je me trouvais avec un autre soldat sur le bord d'un chemin creux qui avait au moins dix pieds de profondeur, et, bien que nous fussions encore fort éloignés de l'ennemi, nous tirions sans interruption sur son aile droite.

Pendant ce temps nous entendions le canon tonner sans relâche sur la montagne, et la lutte semblait y devenir de plus en plus vive.

Tout à coup un terrible cri d'avertissement retentit autour de nous :

« La cavalerie ! la cavalerie ! »

En effet, nous vîmes au même instant une nuée de dragons descendre la montagne pour venir nous attaquer.

On dit ordinairement parmi les soldats qu'un fantassin n'a rien à craindre d'un cavalier. Pour de vieux soldats expérimentés, il est possible que ce soit une vérité ; mais pour nous, volontaires qui avions passé toute notre vie militaire chez les paysans, il en était tout autrement. La vue de ces hommes de haute taille montés sur d'énormes chevaux, un sabre étincelant à la main, nous inspira non pas de la crainte, mais une sorte d'anxiété. Nous étions postés deux par deux, loin les uns des autres, et ne pouvions apercevoir nos officiers : ainsi séparés et isolés, il nous fallait attendre le choc de la nombreuse cavalerie qui se précipitait sur nous du haut de la montagne.

Arrivés dans la plaine, les dragons se formèrent aussi en une longue ligne, et comme si chacun d'eux eût choisi un tirailleur pour victime, ils s'élancèrent sur nous par couple et le sabre levé.

Je pensai que ma dernière heure était venue ; je me sentis pâlir, un frisson terrible me remua, et de ce moment mon regard s'attacha si fixement sur les deux ennemis qui semblaient avoir fait choix de nous, que mon compagnon disparut sans que je m'en aperçusse.

Les dragons étaient à moins d'une portée de flèche lorsque je déchargeai mon fusil sur eux, sans les atteindre ; je songeais à

Digitized by Google

recharger mon arme, mais la cartouche me tomba de la main, et j'eus à peine le temps de présenter la baïonnette pour me défendre.

L'un des deux dragons s'élança sur le côté à travers l'avoine, sans doute pour attaquer mon camarade. Je crus entendre son dernier cri d'agonie frapper mes oreilles !

Je présentai la baïonnette, bien décidé, si c'était possible, à me défendre avec acharnement. La conviction que j'allais mourir m'arracha un profond soupir, un regret de la vie : je dis à haute voix :

« Mon père, mon père, adieu ! »

Le sabre du dragon étincela sous mes yeux ; il me cria de me rendre ; mais je restai muet et l'anxiété de la mort dans l'âme ; je cherchai du regard un endroit où je pusse blesser mon ennemi ou son cheval. Ce dernier était-il effrayé ou le cavalier ne pouvait-il le maîtriser ? ou bien le dragon lui-même voulait-il éviter mon arme et me prendre en flanc pour mieux m'atteindre avec son sabre ? Je ne sais, mais mon ennemi tourna deux ou trois fois autour de moi avec une incroyable vélocité, jusqu'à que j'eusse réussi à blesser son cheval à l'épaule.

Que se passa-t-il ensuite entre lui et moi ? Je ne sais pas bien. Tandis que je détournais la tête pour échapper au flamboyant éclair de son sabre, je me sentis frappé d'un coup violent et je tombai dans un trou qui parut sans fond à mon imagination égarée. Je descendais, je descendais, comme si je m'enfonçais dans l'éternité..... J'étais tombé en arrière avec mon fusil et mon sac dans le chemin creux, et, étourdi par la chute, je restai pendant un instant étendu sur le dos et sans mouvement : cependant je repris immédiatement connaissance. J'ouvris les yeux et promenai autour de moi un regard stupéfait ; puis je levai les yeux au ciel et remerciai Dieu de m'avoir sauvé si miraculeusement d'une mort certaine.....

J'entendis deux coups de pistolet éclater au-dessus de moi : je voulus m'éloigner de ce lieu où il y avait encore danger à rester, mais quand j'essayai de lever mon pied gauche, la douleur m'arracha un cri..... Néanmoins je me traînai péniblement, en suivant le chemin creux, dans la direction de la ville.

Lorsque j'atteignis la chaussée et que j'arrivai à l'endroit d'où nous étions montés à l'assaut de la *Montagne de fer*, la bataille était perdue et la plus grande partie de notre armée en pleine retraite. Un ou deux régiments combattaient seuls encore sur la hauteur, mais en cédant peu à peu du terrain. La porte de la ville de Louvain, qui donne sur la chaussée de Malines, vomissait des canons, des charrettes et des voitures par centaines ; les conducteurs frappaient les chevaux du fouet ou du plat du sabre.

Digitized by Google

A côté de moi se trouvait un sergent de mon régiment, nommé Lemaigre, aujourd'hui lieutenant et directeur de l'hôpital militaire de Lierre. Tandis qu'il s'arrachait les cheveux de rage et de dépit, il aperçut au loin une batterie d'artillerie belge, qui sortait au trot de Louvain : elle se composait de huit pièces de douze. Cette batterie semblait n'avoir pour tout commandant qu'un sergent, et comme Lemaigre connaissait personnellement celui-ci, il l'arrêta et le conjura de diriger sa batterie contre le flanc de l'ennemi, pour retarder notre défaite décisive et couvrir un instant la retraite. Le sergent d'artillerie, — mon ami Lemaigre le nommait Matthieu, — suivit ce conseil et fit feu de toutes ses pièces ; une grêle de mitraille éclaircit les rangs de l'ennemi, et une certaine hésitation se fit vraiment remarquer dans ses attaques contre les derniers braves de notre armée. Je quittai cet endroit et parvins à une certaine distance, en traînant le pied avec d'indicibles douleurs ; je m'assis enfin contre un des arbres qui bordaient la route et vis-à-vis d'une grande auberge.

Cependant le dernier régiment belge avait succombé à son tour, et toute l'armée opérait en toute hâte sa retraite dans la direction de Malines, à travers les canons, les caissons et un matériel de guerre de toute sorte. En ce moment courut, de bouche en bouche, le cri : « Armistice ! armistice ! la paix ! » Mais bien que beaucoup de nos soldats répétassent ce signal, ils n'y ajoutaient pas foi, peut-être parce que de rares coups de canon tonnaient encore dans le lointain. Tout à coup j'aperçus le roi Léopold, mettant pied à terre devant l'auberge et entouré de quelques officiers d'état-major ; il semblait tenir conseil avec ceux-ci ; bientôt il repartit avec sa suite vers Louvain et dans la direction de l'armée ennemie. J'avais considéré attentivement les traits du roi : une tranquillité triste, mais fière, conservait à sa physionomie son caractère imposant, même dans cette douloureuse circonstance.

Les Hollandais ne poursuivirent pas les Belges : la fusillade avait cessé ; on avait réellement conclu un armistice, et c'est ici que quelques explications sont peut-être nécessaires.

Les grandes puissances, réunies à Londres en conférence, avaient prononcé la séparation de la Belgique et de la Hollande ; et c'était pour résister à cette décision que le roi des Pays-Bas avait envahi notre territoire. La France était chargée d'assurer, par la force au besoin, l'exécution des volontés de la Conférence. A la nouvelle de la défaite de l'armée de la Meuse, les généraux français avaient présumé avec raison que les Belges ne pourraient résister à des adversaires infiniment supérieurs en nombre, et ils avaient marché vers la frontière pour porter secours au roi Léopold. Justement au plus

Digitized by Google

fort de la bataille de Louvain, au moment où la plupart des régiments belges étaient repoussés avec une grande perte de la *Montagne de fer*, des officiers français, envoyés par le maréchal Gérard, se présentaient au quartier-général des Hollandais, et faisaient comprendre au prince d'Orange et au duc de Saxe-Weimar, que si l'on tirait encore un seul boulet, l'armée française, au nom des grandes puissances, viendrait leur offrir une nouvelle bataille, dans laquelle les Hollandais auraient infailliblement le dessous. Un chargé d'affaires anglais, que nous avions vu, ce jour-là, à plusieurs reprises, à côté du roi Léopold, assistait à cette entrevue. On conclut un armistice qui stipulait que toutes les hostilités seraient suspendues et que, dès le lendemain, l'armée hollandaise regagnerait la frontière, suivie, mais non inquiétée, par les Français. Ces conditions furent fidèlement exécutées.

Quand tout fut devenu calme autour de moi, je me levai et je tentai de poursuivre ma route en passant d'arbre en arbre. Mon pied était fort gonflé; j'avais coupé mon soulier, afin de pouvoir l'ôter, et, tout en souffrant beaucoup, je me traînais lentement le long de la chaussée, en m'asseyant de temps en temps pour reprendre des forces.

Le jour commençait à tomber et j'étais encore appuyé contre un arbre, lorsque vint à passer un fourgon découvert, dans lequel se trouvaient déjà quelques soldats blessés légèrement. On me demanda pourquoi je restais là tout seul, et, sur ma réponse, les conducteurs me hissèrent dans le fourgon.

Lorsque nous arrivâmes à Malines, nous trouvâmes toutes les rues couvertes de soldats belges de tous les régiments et de toutes les armes, bivouaquant sur le pavé. Je passai la nuit dans le fourgon. Le lendemain matin je me rendis, avec l'aide d'un camarade, à la porte d'Anvers, où devaient se réunir les hommes dispersés de notre régiment. Après l'appel, nous devions quitter Malines et reprendre la route de Louvain. Vers onze heures tout était prêt pour le départ; quelques blessés, au nombre desquels j'étais, devaient suivre en voiture. Cependant à la porte de la ville on fit arrêter les chariots, et l'on donna ordre de conduire les blessés à l'hôpital.

L'hôpital où l'on nous déposa n'était établi que transitoirement, et on lui donnait le nom plus modeste d'infirmerie. On nous mit chacun dans un lit, et des sœurs de charité nous donnèrent des vivres excellents, du vin, des friandises et même de l'argent. Un chirurgien me fit placer le pied dans un cataplasme de farine de lin, et bien que mes souffrances fussent encore très vives, je tombai bientôt dans un profond sommeil, qui se prolongea pour ainsi dire jusqu'au lendemain.

Digitized by Google

Mon pied resta très enflé, douloureux et brûlant jusqu'au dixième jour ; dès lors une amélioration rapide se produisit et, une semaine plus tard, je pus quitter l'infirmerie, pour regagner mon régiment qui se trouvait cantonné aux environs de Termonde.

VI

La bataille de Louvain et les événements qui l'avaient précédée, avaient donné à tout le monde la conviction que notre défaite devait être attribuée uniquement à la mauvaise organisation de l'armée et à l'absence du sentiment de la discipline, aussi bien chez les officiers que chez les soldats. L'administration, stimulée par un roi plein d'expérience, s'occupa immédiatement de la réorganisation de l'armée. On décida que les officiers incapables seraient priés de donner leur démission, qu'on les remplacerait par de bons officiers retraités, qu'on maintiendrait sévèrement la discipline, et qu'on dompterait avec une impitoyable énergie les dangereuses idées d'indépendance personnelle que les volontaires avaient apportées dans l'armée.

A mon retour au régiment, je me trouvai désigné pour occuper provisoirement l'emploi de sergent-major dans une compagnie autre que celle à laquelle j'avais appartenu jusque-là. Je fis de mon mieux pour mériter la faveur de mes nouveaux chefs, et travaillai même pendant la moitié des nuits, afin de remettre en ordre les écritures arriérées de la compagnie. On parlait avec grand éloge de mon zèle et de mon habileté ; personne ne doutait que je ne fusse élevé définitivement au grade de sergent-major. Dans la même conviction, j'écrivis à mon père, avec un joyeux orgueil, pour lui annoncer ma prochaine et infaillible promotion, et je reçus à ce sujet ses affectueuses félicitations.

Quelques jours après, le général inspecteur L'Olivier arriva à Termonde pour diriger la réorganisation de notre régiment. Beaucoup d'officiers, et notre colonel lui-même, furent mis en demi-solde ou définitivement renvoyés ; d'autres, que nous ne connaissions pas, nous furent donnés pour chefs. La stricte observation des lois de la discipline fut assurée, et bientôt notre régiment ne se reconnut plus lui-même.

Quand il fut question de faire les nominations aux places vacantes de sous-officier, je fus examiné par le nouveau colonel. Je n'avais que dix-neuf ans, et, pour comble de malheur, ma maigreur et je ne sais quoi d'enfantin dans la physionomie me faisaient paraître beaucoup plus jeune encore.

Digitized by Google

Le colonel fut très satisfait de mon mérite; mais il faut, dit-il, qu'un sergent-major puisse inspirer du respect, attendu qu'il est la véritable cheville ouvrière de la compagnie, et est chargé de l'exécution de tous les ordres. Or, au moment où l'on avait pour but de faire sévèrement observer la discipline dans l'armée, il ne pouvait être question d'élever des enfants à ce grade. Il me fit comprendre, d'une voix pleine de bonté d'ailleurs, que j'étais trop jeune et trop petit pour remplir convenablement des fonctions aussi importantes. J'avais le temps d'attendre, et l'on se souviendrait de moi lorsque le régiment serait fait au nouveau régime. En même temps, je fus désigné pour reprendre dans une compagnie du premier bataillon mon ancien service de fourrier.

Ce fut la tête penchée sous le poids du chagrin et du dépit que je quittai la demeure du colonel et la ville pour me rendre au village où se trouvait cantonnée ma compagnie. Chemin faisant, mille pensées tristes me remplirent la tête. Je maudissais amèrement ma jeunesse et ma petite taille, et me plaignais aux arbres de la route de mon air chétif, qui me faisait traiter dédaigneusement comme un enfant, tandis que, selon mon opinion, un cœur viril et fort battait dans ma poitrine. A tout cela s'ajoutait l'idée que mon père apprendrait avec chagrin ma mésaventure, et m'accuserait peut-être durement de présomption. Mes amis du régiment sauraient pourquoi, contre l'attente générale, je n'avais pas été promu... parce que je ressemblais trop à un enfant!

Comme cette circonstance m'avait déjà fait beaucoup souffrir, et que dans la vie militaire elle avait été pour moi une source permanente d'humiliations et de désappointements, j'étais devenu excessivement sensible à toute espèce de doute sur ma qualité d'homme.

Deux jours après, je fus incorporé dans ma nouvelle compagnie. Personne ne m'y connaissait, et personne non plus ne semblait disposé à ménager ou à épargner mon caractère tranquille et doux.

Ici commence pour moi une période de malheurs, de souffrances, de surexcitation maladive de l'imagination, de tourments intérieurs créés souvent par mon esprit rêveur et découragé, en un mot d'épreuves de toutes sortes qui devaient épuiser mon peu de force et me conduire au bord de la tombe.

Ma compagnie avait pour capitaine un homme étrange, dont le caractère et la conduite étaient pour tous une énigme indéchiffrable. Il avait servi pendant plusieurs années comme officier d'état-major en Turquie : je le soupçonnais parfois d'être lui-même un Turc qui se faisait passer pour Français. Sa taille était assez élevée, ses mouvements brusques et anguleux, sa parole rude, brève et sévère; ses petits yeux gris étincelaient dans leurs profondes orbites, et son

Digitized by Google

regard pénétrant imposait à tous comme le regard de l'aigle. Le plus souvent, en parlant, il frappait violemment le sol du fourreau de son sabre, mêlait à ses paroles les expressions soldatesques les plus énergiques, et avait l'habitude de cracher sans cesse autour de lui, dans toutes les directions. On eût cru parfois que son cerveau était dérangé et qu'il avait quelques atteintes de folie. Dans ces moments, peu lui importait à qui il avait affaire : officiers et soldats, tout devait recevoir et dévorer en silence ses brutales remontrances. Avait-il affaire à ses égaux, il laissait entendre qu'il était prêt à soutenir ses paroles le sabre ou le pistolet au poing ; et souvent un duel, infailliblement heureux pour lui, était la conclusion de ses accès de brutalité.

Il se montrait tout aussi rude à l'égard de certains d'entre ses supérieurs : aussi n'était-il pas rare que ceux-ci s'efforçassent de lui faire infliger des peines sévères. Eh bien ! — comment cela se faisait, nul ne le savait — il eut raison de toutes les accusations, même devant le conseil de guerre : toujours il en sortit libre et acquitté. Ses défenses, qu'il rédigeait lui-même par écrit, étaient fermes, énergiques et pleines de talent. Celui qu'il avait pour adversaire se repentait toujours d'avoir engagé la lutte avec lui.

Cependant, de nombreuses raisons le faisaient aimer et respecter par la plupart des soldats de la compagnie ; quelques-uns même n'eussent pas hésité à exposer leur vie pour lui s'il l'avait fallu. A la bataille de Louvain, il s'était conduit en intrépide officier, et avait plus d'une fois bravé les balles ennemies avec une incroyable témérité. En toute circonstance, il prenait la défense des soldats contre les officiers inférieurs et les sous-officiers, parfois même contre les officiers supérieurs. Il distribuait une grande partie de sa solde en pourboire aux hommes les plus braves et les plus actifs de la compagnie, et se montrait, par boutades, si bon et si libéral envers eux, qu'on le citait comme un modèle de désintéressement et de générosité.

Il détestait par-dessus tout la distinction de langages et d'allures que certains officiers avaient gardée de la vie civile. De bonnes manières étaient à ses yeux des manières efféminées, et il jurait haut et fort qu'il fallait que quiconque se trouvait sous ses ordres devînt *soldat* dans toute l'acception du mot ou mourût à la peine.

Avec toute sa grossière rudesse, cet homme incompréhensible avait un esprit à la fois profond et vif ; il était fort instruit, et, sur l'art militaire, il possédait tout ce que peut renfermer la tête d'un général. Ce mélange singulier de qualités et de défauts de toute espèce en faisaient une sorte d'être énigmatique, qui inspirait à la

Digitized by Google

plupart une secrète terreur ou du moins un sentiment d'involontaire éloignement.

Et ce capitaine allait être mon chef ! On comprend sans peine à quel point mon caractère timide, ma faiblesse corporelle et ma craintive réserve devaient lui déplaire.

Quand, le sac au dos et le fusil sur l'épaule, j'apparus, pour la première fois, à ma nouvelle compagnie, en un clin d'œil les hommes saisirent leurs armes et furent à leur rang. L'adjudant-major du bataillon me conduisit à la compagnie et s'éloigna en disant brièvement :

« Capitaine, voici votre nouveau fourrier. »

Ce fut un indéfinissable regard de colère et de dédain que le capitaine me lança ; il me toisa de la tête aux pieds, tourna autour de moi, cracha dans tous les sens en grommelant sourdement, et s'écria enfin d'une voix furieuse et avec accompagnement d'une foule de mots énergiques qui ne s'écrivent point :

« Ah çà ! qu'ont-ils en tête là-bas ! s'imaginent-ils que ma compagnie soit une école de moutards ? On se moque de moi ! il faut d'autres hommes que cela pour commander à mes gaillards. Nous verrons, nous verrons ; cela ne se passera pas ainsi. »

A ces mots, il s'élança sur la place du village, vers le colonel et le major. Tout tremblant de confusion, j'étais allé me placer à mon rang, parmi les sous-officiers, et je vis, de là, le capitaine s'adresser au colonel en gesticulant énergiquement des bras et des jambes, et en frappant le sol de son sabre. Il était évident pour moi qu'il protestait contre ma nomination dans sa compagnie et refusait de m'accepter pour fourrier.

Il ne réussit pourtant pas dans ses efforts, car, un instant après, il accourut vers moi, jurant et maugréant, me considéra de rechef de la tête aux pieds, et dit d'un ton bourru :

« C'est bien, nous verrons ! fais en sorte de marcher droit et montre que tu as du poil aux dents, sinon, je te rendrai la vie dure ! »

Ne pouvant supporter l'éclair de son regard, je courbai la tête.

« Tête droite, et regarde-moi dans les yeux ! s'écria le capitaine. »

Je ne sais, mais il me sembla que son terrible regard pénétrait jusqu'au fond de mon âme, et, saisi d'une vive anxiété et à demi mort de honte, je baissai de nouveau la tête.

« Pour l'amour de Dieu, qui m'a bâti de pareils soldats ! il tremble comme une vieille femme ! s'écria le capitaine d'un ton méprisant. Viens chez moi à deux heures ! ajouta-t-il ; nous verrons s'il y a moyen de faire quelque chose de toi ! »

Dès ce moment, il ne s'occupa plus de moi ; seulement il me lan-

Digitized by Google

çait encore de temps en temps un coup d'œil dédaigneux. J'étais tellement décontenancé par ce brutal accueil, que je savais à peine répondre aux questions et aux ordres que m'adressait le sergent-major, mon supérieur immédiat.

A deux heures, je me rendis à la demeure du capitaine ; mon cœur battait avec angoisse et j'étais inquiet comme si un malheur allait m'arriver. J'entrai dans la chambre du capitaine et le trouvai assis à une table et écrivant ; il se leva brusquement, me considéra pendant un instant, se plaignit encore qu'on m'eût donné à lui pour fourrier et me demanda enfin d'où j'étais et ce que je savais.

D'une voix humble et douce je lui parlai de mon père, et je lui dis que j'avais été destiné à l'enseignement. Je lui promis de faire de mon mieux pour lui plaire et le suppliai de ne plus me traiter aussi rudement, parce qu'il me causait, par là, infiniment plus de chagrin qu'il ne voulait m'en faire.

Il parut d'abord écouter mes explications avec plaisir ou du moins avec patience, mais quand je le priai de me traiter avec plus de douceur, il entra en fureur, à en juger par ses gestes qui accusaient le plus haut degré d'irritation. Les gros mots s'échappaient comme un torrent de ses lèvres et ses yeux lançaient des éclairs qui me faisaient frissonner. Il reprit enfin son calme, et me dit que j'avais à me dégourdir singulièrement pour devenir un soldat.

Quelques instants après, il me prit la main avec bienveillance, et dit :

« Tu as peur de moi ? tu trembles ? Comment diable l'idée d'être soldat a-t-elle pu entrer dans ta tête ? Tu as l'air d'un moutard encore sur les genoux de sa mère ! Allons, prends courage, je ferai de toi un homme. Ce que je fais, c'est pour ton bien..... Mais si tu veux rester enfant, je te préviens que tu ne trouveras pas grâce à mes yeux, chacun son métier ; il y a, ma foi, bien assez longtemps qu'on laisse dans l'armée des *muscadins* et des vieilles femmes faire à leur guise. »

Mes réponses craintives, et surtout l'accent découragé de ma voix, lui déplurent. Il se remit à me menacer, à m'injurier, à me traiter de moutard et de blanc-bec, si bien que, cédant à une véritable terreur, je finis par fondre en larmes. Alors sa colère ne connut plus de bornes ; il me saisit violemment par les épaules, me poussa hors de la chambre et ferma la porte derrière moi.

Le cœur brisé, tout à fait abattu, épouvanté de l'avenir qui m'attendait, je regagnai à pas lents mon logement, où je racontai ma mésaventure au sergent-major.

Celui-ci s'efforça de me faire comprendre que le capitaine avait en effet d'étranges manières, mais qu'il ne fallait pas prendre la chose

Digitized by Google

au sérieux plus que le capitaine lui-même. Il ajouta que notre chef avait bon cœur au fond, qu'il était incapable de faire du mal, de propos délibéré, à qui que ce fût; bien plus, ce qui venait d'arriver prouvait qu'il avait beaucoup de sympathie pour moi, et qu'il voulait vraiment faire de moi un soldat, en me donnant les qualités de mon état qui me manquaient évidemment.

Quoi qu'il en fût, la façon dont on voulait s'y prendre pour modifier mon caractère torturait mon cœur et me jetait dans un véritable désespoir. Chaque jour le capitaine m'accablait de rudes paroles, et l'on eût dit qu'il s'efforçait de pousser mon esprit, si endurant, à se révolter contre sa brutale conduite; sous mille prétextes il déchirait en pièces mes écritures, il me punissait pour le plus léger motif, et m'infligeait de sanglantes humiliations en présence des soldats qu'en maintes circonstances j'étais appelé à commander.

Nous quittâmes bientôt Termonde pour nous rendre au camp établi dans le voisinage de Diest, puis nous fûmes cantonnés pendant quelque temps dans divers villages, et enfin nous arrivâmes à Mons, où nous fûmes installés dans la principale caserne.

En novembre 1831, nos sergents-majors partirent pour le dépôt, afin de réunir et de mettre en ordre, en les collationnant, les écritures des compagnies. Leur absence fut de six mois, et, durant ce temps, ils laissèrent le soin de remplir leurs fonctions aux fourriers. Pour aider ceux-ci dans leur double tâche, un caporal fut adjoint à chacun d'eux. Je me trouvai par là chargé d'une grande responsabilité et d'un pénible travail. Ma timidité me rendait ma tâche beaucoup plus lourde qu'elle ne l'était par elle-même; l'inquiétude et les soucis m'ôtaient, pour ainsi dire, le sommeil; enfin, il m'arrivait de temps en temps de commettre une erreur dans l'exécution des ordres qui m'étaient transmis.

Mon capitaine persistait toujours dans son intention de faire de moi un *soldat*, comme il disait. Je me trouvais forcément en contact avec lui, pour ainsi dire, à toute heure du jour : chaque fois il me traitait avec la rudesse la plus décourageante; il me punissait impitoyablement et ne manquait aucune occasion de jeter dans mon âme abattue le désespoir et la terreur. Peu à peu, mon imagination devint malade et mon intelligence se troubla. Le capitaine, avec ses yeux étincelants, prit pour moi la forme d'un être mystérieux, d'un mauvais esprit attaché à mes pas. Sa voix me donnait le frisson, une parole menaçante de lui me faisait pâlir; la nuit, j'avais des rêves affreux; je me voyais dépérir et mourir, et chaque fois l'image du capitaine se dressait à côté de mon lit de mort, un rire sardonique sur les lèvres, comme s'il eût goûté un horrible bonheur à

Digitized by Google

compter les derniers instants de sa victime épuisée..... Je maigris à vue d'œil; mes joues prirent une teinte jaune et transparente, et bien que je me plaignisse rarement de mon sort, je sentais en moi le pressentiment d'une mort prochaine.

Il ne faudrait pas croire cependant que mon capitaine fût un méchant homme, mais qu'importe! Quand l'imagination, en proie à une surexcitation maladive, se crée des fantômes, elle subit leur influence comme s'ils existaient réellement. C'est ce qui était arrivé pour moi.

J'en étais venu à regarder non-seulement le capitaine, mais tout homme comme un ennemi, comme un être pervers et sans cœur, et à détester du fond de l'âme le monde et la société dont je me croyais l'innocente victime. Je fuyais mes compagnons : le soir, quand des occupations urgentes ne me forçaient pas à travailler, je me réfugiais dans ma chambre, et là, seul, la tête dans mes mains, je rêvais, je songeais à ma vie passée. Parfois la douleur me jetait dans une sorte d'extase fébrile; alors je m'adressais à Dieu, je lui parlais; je lui disais que je me courbais avec résignation sous le poids de son bras et que j'attendais patiemment le sort que m'avait réservé sa suprême volonté. Tandis que mes camarades s'amusaient hors de la caserne et passaient joyeusement leurs soirées, je m'attachais à torturer mon propre cœur et à ruiner en moi l'énergie morale qui m'était nécessaire pour ne pas succomber sous le chagrin..... Je souffrais de cette affection terrible et presque toujours mortelle qu'on nomme mal du pays, ou nostalgie.

Le mal du pays est une étrange et mystérieuse maladie du cerveau. Il trouve la plupart de ses victimes parmi les jeunes soldats; il en fait aussi parmi les jeunes gens élevés malgré eux dans un pensionnat, loin de la maison paternelle; parmi les jeunes religieux, parmi les jeunes détenus, en un mot, parmi tous les hommes qui, arrachés trop tôt à leur lieu natal, ont conservé dans une certaine mesure la sensibilité de l'enfance.

Quand un soldat est menacé du mal du pays, son visage se couvre d'une pâleur caractéristique; son regard devient indécis, ses yeux se meuvent lentement; sa tête se penche sur la poitrine. Il semble toujours plongé dans une profonde rêverie, et si on lui parle, il sort de son rêve avec saisissement comme un homme qui s'éveille en sursaut. Rien ne lui plaît; son sourire, s'il est encore capable de feindre, a l'amertume et la tristesse d'une plainte. Il évite ses amis et recherche la solitude. Quand ses compagnons vont faire une promenade, il reste dans la chambre; s'ils sont à la caserne, il se cache dans quelque coin écarté où il puisse se livrer en toute liberté à ses maladives songeries.

Digitized by Google

Il rêve toujours aux mêmes objets : ses yeux voient la maison paternelle, la plaine ou la montagne où s'est trouvé son berceau. Il parle à sa mère absente, il redit les noms de ses amis d'enfance; il voit, il entend tout ce qui lui était cher au pays natal. Son âme se meut dans ce cercle étroit; qu'il soit sous les armes ou non, quoi qu'il fasse, à quelque travail qu'il se livre, il n'y a plus de place dans son esprit pour d'autres pensées.

Cette préoccupation constante et exclusive frappe en quelque sorte le cerveau d'une paralysie chronique qui a pour conséquence d'ôter absolument au corps cette excitation nerveuse qui lui est nécessaire. Peu à peu, l'estomac du soldat atteint de nostalgie commence à refuser les aliments : il maigrit rapidement, ses membres s'affaissent et ses mouvements se ralentissent. En même temps, une révolution terrible s'accomplit au dedans de lui : ses poumons se dessèchent, se rétrécissent et engendrent dans les mystérieuses cavités de la poitrine ces tumeurs dures et arrondies qui sont un arrêt de mort..... Il commence à tousser..... on lui donne un billet d'hôpital; ses camarades le suivent d'un regard attristé quand il quitte la caserne d'un pas lent et mal assuré..... Ils savent bien qu'il ne reviendra pas.

Que de jeunes soldats prennent ce fatal chemin! Et ce sont toujours les âmes les mieux douées, les cœurs les plus sensibles; l'homme rude et grossier, celui que dominent les instincts matériels, n'est pas saisi par le mal du pays.

Beaucoup de médecins militaires, quand ils aperçoivent des symptômes de ce mal dans un conscrit, s'efforcent de lui obtenir un congé qui lui permette de retourner pour quelque temps à la maison paternelle. Puissent-ils tous agir ainsi! C'est le seul remède, et il est infaillible; tous les autres ne font que hâter le fatal dénoûment. Mais il faut appliquer ce remède dès l'apparition des premiers symptômes, toujours faciles à reconnaître; car dès que la nostalgie a déposé dans les poumons les germes de la mort, il est trop tard pour recourir à un secours humain, quel qu'il soit.

Pour comble de malheur, le caporal qui m'avait été adjoint pour m'aider déserta vers cette époque. Il avait falsifié les écritures de la boulangerie et vendu ou emporté ses couvertures. Il me fallait rembourser la valeur de ces derniers objets et d'une quantité considérable de pain; le montant de la somme, qui était considérable pour moi, devait être retenu sur ma solde. De plus, on m'accusa de négligence, de manque d'énergie, voire même de lâcheté.

Ce jour-là, j'eus à subir, de la part de mon capitaine, de cruels reproches, qui m'accablèrent et éteignirent ce qui restait encore en moi d'amour pour la vie.

Digitized by Google

Dans le cours de la soirée, tandis que je déplorais mon malheur, un froid glacial s'empara peu à peu de mes membres; tout mon corps fut agité par de violents frissons. Accoutumé à tout considérer du côté le plus noir, je crus que ma dernière heure était proche. Je m'étais jeté sur mon lit et bientôt ma tête s'enflamma, ma peau devint brûlante comme si j'eusse été étendu sur un bûcher. Cet état dura jusqu'au milieu de la nuit, et je finis par m'endormir d'un lourd et pénible sommeil. J'avais été en proie à une fièvre ardente qui me reprit désormais chaque jour, à des heures différentes, et toujours avec une intensité nouvelle.

L'hôpital m'inspirait, comme à tout simple soldat, une vive répulsion; j'avais la conviction que s'il me fallait en franchir la porte, celle-ci ne se rouvrirait jamais que pour laisser passer mon cadavre. Pour ce motif, je dissimulai mon mal et suppliai les rares camarades qui en savaient quelque chose de n'en point parler.

Le lendemain du premier accès, j'avais écrit à mon père une lettre pleine de lamentations et baignée de larmes; j'allais jusqu'à y dire que s'il voulait être sûr de me trouver encore en vie, il eût à se hâter; mais la pensée que cette lettre causerait à mon père trop d'inquiétude et de chagrin me décida à lui en écrire une autre dans laquelle je me bornai à des plaintes, tristes toujours, mais plus modérées, et à le prier de venir me rendre visite.

Il me répondit qu'il se rendrait à Mons dans cinq ou six jours, mais il me disait entre autres choses :

« Tu dis que ton capitaine te traite comme un esclave! Que signifie cela? que fais-tu donc pour être ainsi malmené? Je crois qu'il y a beaucoup de ta faute dans tout cela : ton caractère n'est pas ce qu'il devrait être. Les idées *philosophiques* qui te trottent en tête sont la vraie cause de ton mécontentement et de ta mauvaise volonté. C'est là ce qui te rend désagréable à tes chefs et à tes camarades, qui remarquent sans doute tes mouvements d'humeur, surtout quant tu as à faire une chose qui ne te plaît pas. Crois-moi, change le cours de tes idées, sinon tu seras malheureux aussi bien dans la vie civile qu'au service. La vie n'est pas un songe, comme le prétendent les *philosophes;* c'est une lutte véritable; l'ennemi, c'est le destin; et l'on en est vainqueur quand en sait le regarder en face avec intrépidité [1]. »

Mon bon père connaissait mon cœur; il en savait le fort et le faible, et dans cette circonstance, il m'indiquait clairement la blessure qui faisait saigner mon âme. Mais dans l'état où je me trouvais, j'étais incapable de le comprendre; ses sages avis produisirent l'effet de

[1] Je possède encore la plupart des lettres de mon père et des miennes (*Note de l'auteur*).

Digitized by Google

l'huile sur le feu; ils ne firent qu'attiser la douleur qui me minait, et je me crus abandonné de tous, même de mon père!

Le lendemain, la fièvre me prit dans la matinée. Il était dix heures, et, saisi par les premiers frissons, j'étais encore étendu sur mon lit à demi vêtu. En ce moment, le capitaine entra dans la chambre; tout effrayé, je me mis sur pieds et pendant un instant comprimai les secousses de la fièvre; mais le mal l'emporta et je me pris à trembler plus fort qu'auparavant. Mes joues pâles et mes lèvres bleuies trahissaient d'ailleurs suffisamment mon état.

Après m'avoir considéré d'un œil pénétrant, le capitaine dit :

« Tu as la fièvre? mets-toi sur le rapport des malades : il faut aller à l'hôpital. »

Il vit combien ce mot me frappait d'épouvante.

« Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-il.

— Ah! capitaine, m'écriai-je d'un ton suppliant et en étendant vers lui mes mains jointes, ne me faites pas aller à l'hôpital, je suis sûr que j'y mourrais!

— Tête sans cervelle! murmura-t-il. Je crois, en effet, que tu dis vrai. Eh bien! prends courage, suis moi : je te guérirai, *moi!* »

Et comme je m'habillais avec lenteur, il se mit à tempêter d'impatience, à me reprocher mon manque d'énergie, et à m'accabler tellement de gros mots tout en répétant qu'il avait l'intention de me guérir lui-même, que je faillis m'évanouir d'épouvante à la pensée qu'il avait sur moi d'horribles projets.

Je le suivis pourtant quand il quitta la caserne pour me conduire chez lui. J'étais si profondément malheureux que, chemin faisant, je contemplai un mendiant d'un œil humide, et dis en moi-même avec un vif sentiment d'envie : Qu'il est heureux! il est libre!

S'il m'eût été permis d'échanger mon uniforme et ma charge de fourrier contre les haillons déchirés et la misère de ce mendiant, comme j'eusse remercié Dieu de sa bonté! Par quel cri de joie j'eusse salué ma délivrance!

Pendant que nous montions la *rue Haute* dans la direction de la place, nous rencontrâmes le colonel du régiment, M. Le Hardy. De loin déjà, il me regardait avec une évidente compassion, et quand il fut près de nous, il dit au capitaine :

« Qu'a donc notre pauvre fourrier? Il paraît être sérieusement malade! Il faut lui donner quelque repos. »

Un éclair de reconnaissance jaillit de mes yeux à ces mots de l'excellent colonel, mais le capitaine poursuivit son chemin et répondit en saluant son supérieur :

« Une légère indisposition, colonel; la tête y est pour beaucoup. Je vais le guérir tout à l'heure. »

Digitized by Google

Nous atteignîmes enfin sa demeure et entrâmes dans la chambre où il se tenait d'habitude. Il annonça qu'il allait me faire prendre un remède qui me guérirait infailliblement et pour toujours; ses yeux fixement arrêtés sur moi semblaient étinceler d'un feu infernal; ses paroles à double sens accrurent mon effroi.

J'ose à peine l'avouer, mais mon imagination malade me disait que le capitaine allait m'offrir du poison. Un tremblement soudain me saisit et, me sentant chanceler, je m'appuyai de la main sur le dossier d'une chaise.

Cependent le capitaine avait ouvert une armoire. Il y prit une bouteille et remplit un verre d'une liqueur d'un vert foncé. Le vert était pour moi la couleur caractéristique du poison. Ma terreur devint inexprimable, et je fus comme pétrifié quand je vis le verre approcher de mes lèvres! Je refusai d'abord de boire le breuvage redouté, mais toute résistance fut inutile, et enfin, m'abandonnant à mon sort comme un homme qui accepte le martyre, je vidai d'un seul trait la moitié du verre. La liqueur verte avait l'amertume du fiel, et dès que je l'eus prise, je sentis mon estomac s'embraser.

Le capitaine me fit asseoir, et, d'une voix bienveillante, entama un long discours sur les qualités qui font un bon soldat; il me promit de s'occuper de mon avancement avec la sollicitude d'un père, si seulement je voulais devenir un homme, et, comme il disait, secouer ma *peau d'enfant*. Il qualifia mon penchant à la rêverie et à la tristesse de misérable *sensiblerie* qui semblerait ridicule même chez une jeune fille de seize ans.

Quelque fondées que pussent être les raisons qu'il m'alléguait à l'appui de son dire, l'égarement de la douleur me les faisait regarder comme un tissu de faussetés et de railleries; j'écoutai, mais mon cœur resta froid comme le marbre.

Déjà le capitaine m'avait fait vider complètement le verre et l'avait rempli pour la seconde fois. Lorsque j'eus bu cette seconde dose de liqueur, mes idées commencèrent à se confondre d'une étrange façon; et lorsque le capitaine me forçait à répondre, j'avais peine à parler.

Il se leva et dit :

« C'est assez; maintenant va à la caserne, fourre-toi dans ton lit, et repose-toi aussi longtemps qu'il te plaira. Je donnerai des ordres pour que personne ne te dérange; ne t'occupe ni de service, ni d'écritures : je te laisse quatre jours de congé et une pleine liberté! Allons, lève-toi, te dis-je, et va-t'en! »

Je quittai la chambre. Ce que j'éprouvais, je n'en savais rien; mais je dus m'appuyer des deux mains à la rampe de l'escalier pour ne pas tomber.

Digitized by Google

Lorsque je fus dans la rue, et qu'ayant fait une vingtaine de pas je ressentis l'influence du grand air, je fus obligé de me cramponner aux barreaux d'une fenêtre. Les maisons se mirent à tourner follement autour de moi, je vis des milliers de lumières briller devant mes yeux, et au milieu du tourbillon qui semblait prêt à m'entraîner avec la rapidité de l'éclair, je perdis tout à fait la conscience de moi-même..... J'étais ivre : ivre pour la première fois de ma vie !

Heureusement un sergent de notre bataillon passait, en ce moment, dans la rue ; il me releva et me conduisit à la caserne, où l'on me mit dans mon lit..... Inutile de dire que je fus, ce jour-là, beaucoup plus malade qu'auparavant.

Mon capitaine avait donné ordre qu'on ne me laissât quitter ma chambre sous quelque prétexte que ce fût.

Ce ne fut que le troisième jour que je le revis pour la première fois ; il me trouva occupé à dévorer un énorme morceau de viande, avec un appétit extraordinaire.

« Ah ! ah ! s'écria-t-il, il paraît que le remède a produit son effet ! Et la fièvre ? Est-elle revenue ? »

Je fus irrité de me voir forcé d'avouer que j'étais réellement guéri de la fièvre ; je n'avais plus ressenti le moindre frisson depuis que j'avais pris la liqueur verte.

L'heureux résultat de son traitement parut fort réjouir le capitaine. Il m'encouragea de nouveau à chasser mes idées *folles*, ainsi qu'il les nommait avec quelque raison ; enfin il me mit dans la main une pièce de cinq francs et me quitta en disant :

« Tu n'as pas d'argent, hein ? Tiens, va te promener et cherche à t'amuser..... Quant aux couvertures qu'on t'a volées, n'y songe plus trop : je ferai régler cette affaire. »

Suivant son ordre, mais non sans répugnance, j'allai me promener hors de la ville ; j'errai pendant plusieurs heures dans la solitude, rêvant à l'affreuse servitude qui pesait sur moi, à la haine sans merci dont je me croyais poursuivi par le capitaine, à l'injustice des hommes, et à mille autres choses aussi raisonnables, que me suggérait la triste et maladive exaltation à laquelle j'étais en proie.

En revenant vers la ville, je rencontrai un pauvre homme estropié qui me demanda l'aumône. Je lui donnai la pièce de cinq francs du capitaine. Le mendiant me regarda avec stupéfaction, comme pour me demander si j'étais dans mon bon sens. A ses yeux, un soldat qui donne une pièce de cinq francs devait être fou ou quelque chose d'approchant. Le brave homme, qui ne revenait pas de son étonnement, me suivit du regard pendant au moins un quart d'heure ; quant à moi, j'étais heureux que l'argent de celui que je regardais

Digitized by Google

comme l'auteur de mon infortune fût sorti de ma poche sans que ma conscience pût me reprocher d'en avoir profité.

Le lendemain, mon père vint à Mons. Dès que je l'aperçus, je me jetai à son cou en pleurant et faillis succomber sous le poids de l'émotion. Ma pâleur lui inspira une profonde pitié : ses premières paroles furent affectueuses et consolantes ; mais après quelques instants, il se mit à me faire de vifs reproches au sujet de ma conduite, et surtout de l'accusation de cruauté et de haine que j'avais portée contre mon capitaine.

Mon père, afin de savoir ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans mes lettres, était allé trouver le capitaine avant de venir à la caserne ; le capitaine l'avait reçu avec une cordiale affabilité, l'avait fait dîner avec lui, lui avait parlé de Napoléon et des guerres de l'empire ; en un mot, l'avait traité comme un frère. Il n'avait pas manqué de lui expliquer que toutes mes souffrances n'étaient que dans mon imagination, et de lui dire combien d'efforts il faisait pour me guérir de mes rêvasseries ; il l'avait tranquillisé sur mon état, et lui avait promis de prendre soin de moi comme de son propre fils.

Il va de soi que mon père, se trouvant dans une semblable disposition d'esprit, ne pouvait admettre mes doléances. Il me railla avec quelque amertume de mes sottes idées, et finit par se fâcher quand il vit que ni paroles ni raisons ne pouvaient changer ma conviction et que je repoussais, avec une inflexible obstination et comme une injustice à mon égard, toute consolation qui me donnait tort.

Après avoir passé un jour et demi à Mons, mon père, découragé, retourna à Anvers. Je me sentis plus malheureux qu'auparavant. Personne, personne au monde ne savait me comprendre, pas même mon père !

VII

Dans le cours du mois de mai 1832, le choléra éclata tout à coup à Mons ; c'était sa première apparition en Belgique. Cette terrible maladie, qui devait être pour tant de familles une cause de désespoir et d'infortune, fut l'instrument de mon salut.

Afin de mettre, autant que possible, les soldats à l'abri du fléau, on dispersa notre régiment dans les villages de la province de Hainaut ; ces mouvements, et la vie plus libre du cantonnement, donnèrent à mon esprit un peu de calme et à mon corps le temps de reprendre quelques forces. Ma pâleur disparut, et, bien que je fusse encore assez faible, tout danger de mort sembla s'être éloigné de

Digitized by Google

moi. Mon sergent-major était revenu du dépôt, et j'avais été délivré par ce retour de soucis et de préoccupations, qui, dans la disposition où je me trouvais, avaient largement contribué à égarer mes idées.

Nous partîmes bientôt pour la province du Limbourg, afin de surveiller la garnison hollandaise de Maëstricht; nous restâmes quelque temps logés chez le paysan dans les villages qui entourent cette forteresse.

Dans une commune voisine de Maersen, j'eus un jour une querelle à propos d'affaires de service avec un sergent de ma compagnie, homme très brutal et doué d'une force extraordinaire. Dans sa colère, il me frappa violemment au visage, et peut-être m'eût-il maltraité davantage, si le sergent-major n'eût pris ma défense. On parla de la nécessité d'un duel pour venger mon honneur outragé; mais mon énergie était trop à bout pour me permettre de concevoir une telle pensée.

Le capitaine apprit l'événement et me fit venir chez lui. Sur son injonction, je lui racontai ce qui était arrivé; mais je parlais sans doute d'un ton extrêmement abattu, car mes paroles le jetèrent dans une grande colère. Quand mes larmes, longtemps contenues, coulèrent enfin, il me prit par les épaules et me mit à la porte en disant qu'il me guérirait de ma couardise d'enfant comme il m'avait guéri de la fièvre.

Une demi-heure après, le sergent-major vint me dire que je devais passer quatre jours à la salle de police, et que j'avais à le suivre sur-le-champ pour subir ma punition.

La salle de police était une des chambres d'une maison du village construite en pierres. Je m'y rendis sans trop de peine; je savais que quatre jours de réclusion, c'était pour moi quatre jours de solitude et de repos.

Mais quelle ne fut pas ma terreur quand, la porte s'étant refermée sur moi, j'aperçus un visage contracté par la vengeance et la haine me grimacer d'un coin obscur de la place!.... C'était le sergent qui m'avait frappé une heure auparavant.

Anéanti à cette vue et tout tremblant, je m'arrêtai la tête basse et sans faire un mouvement.

« Ah! ah! lâche, s'écria le sergent d'une voix tonnante, te voilà dans mes griffes? Tu as dit au capitaine un tas de mensonges sur mon compte, mais tu vas le payer cher! »

A ces mots, il se mit à me secouer, à me frapper et à m'accabler de coups de pieds sans trève ni merci. A demi mort d'angoisse et d'épouvante, je me laissai maltraiter sans proférer une plainte, sans faire de résistance, comme un homme qui perd tout courage et

Digitized by Google

s'abandonne avec résignation à un sort inévitable. Ce ne fut que lorsque mon ennemi se sentit lassé qu'il me donna quelque répit ; il s'assit et s'écria en me menaçant du poing :

« Misérable poltron ! cela se laisse insulter et maltraiter comme un enfant qui n'a ni cœur ni âme ! Tu crois que c'est fini ? Tu t'imagines que je vais te laisser tranquille ? Non, non ; tu n'auras pas un instant de repos : tout à l'heure je vais battre d'importance ta capote et je te promets toutes les demi-heures une *râclée* à ne plus voir ni entendre. »

Le visage tourné vers la muraille, j'étais blotti dans un coin de l'obscure pièce ; je pleurais à chaudes larmes et je tremblais que le sergent ne me fît un mauvais parti.

Je ne restai pas longtemps livré à mes réflexions désespérées ; la main de mon brutal ennemi m'arracha de mon coin et me jeta violemment, en me faisant pirouetter, à l'autre extrémité de la chambre. Il se remit à me frapper et à me secouer jusqu'à ce qu'il s'éloignât de nouveau pour se reposer. Cela dura ainsi toute la journée.

Bien que je n'aie fait cette remarque que plus tard, il était évident que le sergent ne voulait pas me blesser sérieusement, car, malgré tous ses coups et ses mauvais traitements, la douleur se dissipait assez vite. Mais en ce moment mon esprit terrifié me persuada que mon adversaire était fermement résolu à me martyriser jusqu'à la mort, et ce fut avec des frissons d'épouvante que je vis tomber le soir, dans la conviction que mon ennemi choisirait la nuit pour me porter le coup mortel. Déjà, à plusieurs reprises, j'avais appelé au secours d'une voix désespérée ; mais la sentinelle de garde à la porte, non plus que les gens de la maison, ne semblaient faire attention à mes cris.

Il faisait déjà noir dans la salle de police quand le sergent m'assaillit de nouveau et, pour la première fois, me fit ressentir une si vive douleur, qu'un cri m'échappa. La conviction que ma dernière heure était venue me jeta dans un désespoir voisin de la folie, et produisit dans mon âme une révolution complète. Transporté d'une rage aveugle, je me mis à me défendre avec une force surprenante ; je frappais des deux poings, j'égratignais, je mordais, je déchirais comme un faible animal dont les forces sont doublées par la crainte de la mort.

Le sergent, stupéfait, me lâcha pour étancher le sang qui coulait de son nez ; il hurlait, jurait, proférait d'horribles menaces et déclarait qu'il allait me rompre le cou à l'instant ; mais moi, tout frémissant d'émotion, je lui criai d'une voix rauque :

Digitized by Google

« Viens, je t'attends; je suis prêt..... la vie m'est à charge, mais je te la ferai payer cher. Viens, que cela finisse! Viens donc! »

Il s'élança en effet sur moi et me donna sur le front un coup de poing qni m'étourdit; mes genoux ployèrent sous la violence du coup, mais je me relevai en un clin d'œil et recommençai avec une rage nouvelle à frapper, à égratigner et à mordre. Je devais avoir porté un coup très douloureux au visage de mon adversaire, car, à son tour, il poussa un cri de souffrance, et s'éloigna définitivement de moi.

Il dit alors, avec accompagnement d'une foule de gros mots:

« Je ne me bats plus dans l'obscurité. Demain matin nous réglerons notre compte: je te mettrai en pièces et t'écraserai sous mes pieds!

— Ah! lui criai-je, le jour ou la nuit, cela m'est égal; fais de moi ce que tu voudras. Mais j'y suis bien décidé: que je meure ou non, si tu me touches encore du bout du doigt, je te déchire le visage. »

Le sergent parut céder devant l'étrange surexcitation de mon esprit; peut-être craignait-il que je ne fusse devenu fou. Du moins il me conseilla de me coucher dans le foin et de dormir, en ajoutant que, le lendemain matin, nous nous battrions jusqu'à ce que l'un des deux restât sur le carreau.

Pendant plusieurs heures je regardai fixement dans l'obscurité; ma poitrine semblait s'être élargie extraordinairement et absorbait l'air par de puissantes aspirations; mes poings étaient fermés convulsivement; la colère et le désir de combattre enflammaient mon front. Plus d'une fois je songeai à me lever et à forcer mon ennemi à une nouvelle et décisive lutte; ce n'était pas que j'éprouvasse de la haine contre lui, non, mais il se passait en moi quelque chose d'inexplicable.

Une fois dans ma vie j'avais enfin tenu tête à un homme, sans ployer. Il était fort comme un géant, et je l'avais vaincu. Le courage était donc une puissance qui pouvait suppléer à la force physique. Ces réflexions gonflaient ma poitrine d'orgueil et de joie. Désormais, non, désormais je ne me laisserais plus insulter!

Le lendemain, quand il fit jour, nous pûmes voir réciproquement sur notre visage les traces de la lutte; tous deux nous avions un œil bleu, et de plus, les traits de mon adversaire étaient couverts des marques de mes ongles.

Il était remarquablement calmé et se borna à me dire que j'aurais à me battre en duel avec lui quand nous sérions sortis de la salle de police. Je lui répondis d'un ton calme, mais résolu, que tout m'était égal, mais qu'en qualité d'insulté je choisissais le

Digitized by Google

pistolet, cette arme étant de nature à donner à l'affaire un dénoûment plus prompt et plus sérieux ; la pire issue me semblait la meilleure.

Vers sept heures du matin, le sergent sortit de la salle de police où, par conséquent, je demeurai seul.

Dans la solitude, je me mis à méditer sur ce qui m'était arrivé et sur la façon dont j'avais contraint un gaillard fort et redouté à me laisser en paix et à garder le silence. J'évoquais en imagination, sous mes yeux, toutes les personnes qui m'avaient jamais maltraité ou insulté ; je parlais à haute voix et prononçais des allocutions pour faire comprendre à ces ennemis que je ne voulais plus supporter aucune humiliation, et que je me vengerais de toute offense. Mille maximes héroïques s'échappaient de mes lèvres en mots retentissants, et la fièvre qui me surexcitait alla si loin, que je me blessai les poings jusqu'au sang, en frappant les murs comme s'ils eussent été les ennemis que je provoquais. Il va de soi que la plus grande partie des menaces que je proférais étaient à l'adresse de mon capitaine.

Une heure après la sortie du sergent, je fus mis en liberté à mon tour.

Aujourd'hui, je n'ose supposer que le capitaine eût donné au sergent l'ordre de me maltraiter. Peut-être s'était-il borné à lui conseiller de faire des efforts pour me tirer de mon apathie, ou à lui dire, comme il pouvait le faire, dans son langage soldatesque : « Tâche donc de le dégourdir un peu ! » Quoi qu'il en soit, dans ce temps, je me crus certain que le sergent n'avait fait que suivre à la lettre les ordres qu'il avait reçus. Dans cette conviction, je devais être reconnaissant envers le capitaine, car il m'avait guéri de ma puérile poltronnerie ; en un jour, il avait fait de moi un homme, chose qui, selon toute probabilité, ne se serait pas accomplie en plusieurs années, sans l'emploi des moyens les plus énergiques.

En entrant dans mon logement, j'y trouvai le sergent qui paraissait m'attendre.

Sans lui donner le temps de dire un mot, je courus à la malle du sergent-major ; j'y pris deux pistolets et m'écriai :

« Voici des armes ; allons, et que cela se décide vite !

— Le capitaine a sévèrement défendu tout démêlé entre nous à l'avenir, répondit-il.

— Ce n'est pas cela qui me retiendra ! m'écriai-je.

— Mais, fourrier, peut-être avez-vous rarement tiré au pistolet, peut-être même jamais. Moi au contraire je touche une tête de pipe à *quelques* pas.

Digitized by Google

— C'est égal ; pas tant de tergiversations ! mon courage pourrait se refroidir ; maintenant je me sens fort. Allons. »

Le sergent me tendit la main et me dit en souriant :

« C'est la coutume, d'après les lois de l'honneur, que le duel n'ait pas lieu lorsque l'une des deux parties reconnaît son tort. Eh bien ! fourrier, je déclare que je n'avais pas l'intention de vous faire du mal. C'était une plaisanterie que votre résistance obstinée a malheureusement fait dégénérer en lutte sérieuse. Je me suis trompé sur votre compte, et j'avoue que j'avais tort. Oubliez ce qui s'est passé, et soyons bons amis comme auparavant. Si quelqu'un ose encore vous adresser une mauvaise parole, je deviens son ennemi. Eh bien ! voyons. »

Mon cœur me reprochait mon inflexibilité ; le sergent, quelque rude qu'il fût dans son langage et dans ses manières, était au fond un bon garçon qui, maintes fois, m'avait donné des preuves d'affection. Je saisis sa main, et je la serrai cordialement en signe de réconciliation. Le sergent tint parole, et depuis lors il fut toujours mon ami.

Dans la même matinée, le capitaine me fit dire de me rendre chez lui. Cette fois, je ne me sentis nullement ému ; mon cœur battait à la vérité, mais ce n'était ni de crainte ni d'inquiétude, et je m'excitais moi-même, chemin faisant, à faire comprendre une fois pour toutes à mon capitaine que je voulais être traité en homme.

Quand je parus devant lui, il me regarda dans les yeux pendant quelques instants sans dire un mot, et de ce même regard qui m'avait fait trembler si souvent. De mon côté, je le regardai en face intrépidement, si longtemps et si fixement, que lui-même se lassa le premier, et, secouant la tête, il finit par s'écrier en riant :

« Tu es fou, sur ma parole ! Comme tu regardes avec tes yeux bleus !

— Capitaine, vous m'avez fait appeler, dis-je d'un ton grave ; j'attends vos ordres. »

De nouveau, il me contempla fixement, et, voyant que ma physionomie restait impassible, il me demanda :

« Es-tu dans ton bon sens, cette fois, ou aurais-tu encore la fièvre ? »

Je ne répondis pas. Le capitaine s'assit, et sans détacher de moi son œil perçant :

« Raconte-moi, me dit-il, ce qui s'est passé à la salle de police : je suis déjà au courant ; ainsi fais en sorte de me dire la vérité, ou sinon..... »

Sans omettre la moindre circonstance, je lui racontai mon aventure avec le sergent ; j'ajoutai même que, si le duel n'avait pas eu

Digitized by Google

lieu, c'était uniquement parce que mon adversaire avait reconnu ses torts. Je finis en disant :

« Et maintenant, capitaine, permettez-moi de vous dire que j'ai pris la ferme et irrévocable résolution de ne plus supporter désormais même l'ombre d'un mépris de la part de qui que ce soit.....

— De la mienne non plus? » s'écria le capitaine avec une colère simulée.

Je ne me laissai pas émouvoir, et je répétai :

« De la part de personne. Je sais, capitaine, que vous êtes mon supérieur; mais la même loi qui me soumet à vos ordres vous commande à vous d'être juste. J'ai pensé qu'il valait mieux, même au péril de la vie, se révolter contre la force et l'injustice, que de se consumer lentement et de mourir de chagrin à petit feu.....

— Que signifie cela? s'écria-t-il. Sais-tu bien que nous sommes devant l'ennemi et qu'au moindre refus d'obéissance j'ai le droit de disposer de ta vie? »

Je répondis avec une froide fermeté :

« Capitaine, je ferai mon service mieux qu'autrefois; mais, je vous le répète, je veux être traité en homme.

— Et s'il me plaisait de te traiter autrement, que ferais-tu?

— Je n'en sais rien, une folie peut-être!

— C'est inconcevable! » s'écria-t-il en quittant sa chaise, et il fit deux ou trois pas dans la chambre.

Tout à coup, il s'élança vers moi, me saisit la main, la secoua très chaleureusement et m'indiqua un siége :

« Tu es un singulier esprit; il y a beaucoup de bon en toi; mais tout cela n'est pas encore débrouillé. Si seulement il pouvait faire un peu clair dans ta tête! Assieds-toi; je veux avoir avec toi un entretien sérieux.

— Assieds-toi donc, » répéta-t-il avec impatience.

Dès que j'eus obéi à son injonction, il tira d'un coffre une bouteille et deux verres.

« Ne fais pas une figure dégoûtée comme cela, dit-il. Crois-tu que je veuille encore te faire boire de la liqueur verte? Non : je la garde pour guérir la fièvre. Ceci est un verre d'excellent madère. Prends, bois : je le veux. »

Il n'y avait pas à résister. Bien que toutes ses paroles et même son affabilité me semblassent une amère ironie, je dus vider le verre jusqu'au fond.

« Maintenant, fourrier, écoute, dit-il d'un ton très réfléchi. J'ai promis à ton vieux père que je m'efforcerais de donner à ton carac-

Digitized by Google

tère la fermeté qui lui manque. Tu as la tête dure..... J'avoue que cela m'a coûté bien des efforts. Tu as cru que j'étais fâché contre toi, que je te détestais? Je te l'ai laissé croire, parce que cela était utile à mes projets; mais tu as assez d'esprit pour comprendre que je ne me serais pas occupé tous les jours si particulièrement de toi, si je n'eusse été poussé par un sentiment d'affection et d'estime, ne fût-ce qu'envers ton père. Assez sur ce chapitre. Si je ne me trompe, — qui le saurait avec quelqu'un d'aussi changeant que toi? — si je ne me trompe, tu as assez de force d'âme maintenant pour supporter désormais sans ployer les contrariétés de la vie militaire, et même pour suivre cette carrière avec succès. Cependant, crois-moi, ton caractère est un danger permanent pour toi-même : tu ne connais pas de mesure. Si je voulais continuer mes efforts pour t'arracher aux songes creux et aux billevesées qui te font du mal, tu serais capable de te montrer trop *homme*, de faire des sottises et de causer ton propre malheur. Cela ferait un grand chagrin à ton vieux père. Ainsi, dorénavant, je me conduirai vis-à-vis de toi comme si j'avais affaire à un bon soldat. Toi, de ton côté, justifie cette opinion, et tu verras par expérience que je ne suis pas un méchant homme, comme tu l'as probablement cru jusqu'à présent. Ton père espère que tu seras officier un jour; il a servi son pays sous Napoléon et regarde la vie militaire comme une belle carrière. Il dépend de ta bonne volonté de réaliser son espoir. Quant à moi, j'y aiderai autant que je le pourrai. »

J'écoutai avec stupéfaction ces paroles du capitaine : jamais je n'avais trouvé à sa voix ce ton de calme sans affectation et de sincère cordialité, et je me demandais en moi-même, avec défiance, si je devais prendre ses témoignages de sympathie pour la vérité ou pour une nouvelle ironie. Il avait rempli mon verre une seconde fois; il se leva, et me dit de ce ton impératif, sec et bref, qui lui était propre :

« Bois! et marche droit désormais! Ne t'imagine pas que je sois disposé à te traiter comme un soldat de porcelaine qu'on a peur de casser. Je suis capitaine et j'entends que chacun le sache; mais ce qui est dit reste dit. Retourne à ton logement; chemin faisant, pèse bien mes paroles, et surtout ne t'avise pas de leur prêter un sens qu'elles n'ont pas. »

Je fis ce qu'il m'avait dit, et pesai ses paroles si longtemps et si mûrement, que ma colère contre lui — je ne pourrais dire ma haine — se calma, s'affaiblit et disparut enfin tout à fait. Bien que je m'efforçasse encore de me le dissimuler à moi-même, cependant je reconnaissais dans mon for intérieur que, le plus souvent du moins, j'avais péché par exagération.

Digitized by Google

A dater de ce moment, le capitaine ne fut plus particulièrement brusque et dur pour moi ; il me témoignait même parfois de l'estime et de l'amitié. Il resta bien le même qu'auparavant ; il me lançait encore à la tête une bordée de gros mots à l'occasion ; il crachait et grommelait comme pour les autres ; mais j'avais appris à reconnaître que ni gestes étranges ni brutales paroles ne venaient de son cœur. Je jouis désormais d'un repos et d'une paix dont j'avais été longtemps privé ; mes forces physiques se rétablirent et se développèrent, et, bien que je trouvasse peu de charme à la vie de soldat, je n'eus plus à en souffrir ni à m'en plaindre.

HENRI CONSCIENCE.

Traduit par LÉON WOCQUIER.

Digitized by Google

DE L'AMORTISSEMENT

ET DE SON ROLE

DANS LES FINANCES DE L'ÉTAT

La pensée de combattre l'accroissement de la dette publique par des rachats progressifs échelonnés d'année en année, n'est pas ancienne en France : elle date de 1746. Jusque-là, loin de chercher à fonder le crédit public sur le respect des engagements de l'Etat, chaque nouveau roi ne songeait qu'à se débarrasser, dès son avénement au trône, d'une partie plus ou moins considérable des charges que lui avait léguées son prédécesseur. On procédait à une révision arbitraire des titres de chaque créancier. Quelques-uns étaient annulés ; le plus grand nombre subissait une réduction. Ce système, plus commode que l'amortissement, qui entraîne d'assez lourds sacrifices annuels, allégeait pour un instant la dette de l'Etat, mais amenait à sa suite deux graves inconvénients. Par la facilité qu'il offrait à une banqueroute déguisée, il excitait de nouveaux besoins à se produire, de nouveaux emprunts à se négocier, et, par la légitime inquiétude qu'il inspirait aux prêteurs, il rendait les conditions de ces emprunts plus difficiles et plus onéreuses.

Une pensée plus louable inspira, en 1746, la création d'une caisse destinée à amortir la dette de l'Etat ; mais cette institution n'eut que quelques années d'existence. Le manque de suite dans les efforts, la faiblesse des moyens employés, en paralysèrent les bons résultats. La caisse d'amortissement disparut et tomba même dans un si profond oubli, que lorsque, dix-neuf ans plus tard, elle en fut tirée, on put la présenter comme une institution nouvelle. Cette se-

Digitized by Google

conde caisse d'amortissement ne fut pas plus heureuse que la première; elle n'eut ni une action plus efficace, ni une plus longue existence.

Reconstituée pour la troisième fois sous le Consulat, la caisse d'amortissement ne tarda pas à dévier du but qui avait présidé à sa création. Elle s'occupa beaucoup moins de racheter nos rentes publiques que de fournir à l'Etat les moyens de trésorerie aujourd'hui demandés à la caisse de la dette flottante, institution d'une date plus récente.

Sous l'empire des circonstances qui, dès les premières années de la Restauration, affectèrent de la manière la plus grave le grand-livre de notre dette publique, la caisse d'amortissement fut réorganisée et rendue à sa destination première par la loi du 28 avril 1816. Cette loi, qui sert encore de base à l'institution dont nous nous occupons, a été complétée par celle du 25 mars 1817, puis modifiée par celles du 1er mai 1825 et du 10 juin 1833.

Depuis 1848, l'exécution de ces diverses lois était restée entièrement suspendue. Le budget de 1859 propose de restituer à l'amortissement 40 millions sur les 123 millions qui *doivent former le montant des ressources de cette institution dans le cours de ce même exercice.* Cette disposition prouve, de la part du gouvernement, le désir de faire disparaître de notre situation financière un fait anormal, né des malheurs d'une révolution.

C'est là une importante et salutaire amélioration. On doit féliciter le gouvernement d'entrer dans une pareille voie, et souhaiter qu'il y pénètre de plus en plus. Néanmoins, il importe de se garder de toute illusion et de ne point accueillir le rétablissement de la caisse d'amortissement avec ces espérances exagérées qui jusqu'ici ont toujours accompagné la création ou la réorganisation de cet établissement.

Nous rappellerons ces illusions; nous montrerons, d'un autre côté, la réalité des faits; nous tâcherons de faire comprendre la véritable utilité ou, pour mieux dire, la nécessité de l'amortissement; nous exposerons les combinaisons financières, souvent heureuses, que les précédents gouvernements ont fondées sur cette institution; nous nous demanderons enfin si le gouvernement de l'Empereur ne pourrait pas, à son tour, par des combinaisons nouvelles, en obtenir de féconds résultats pour la richesse et la prospérité financière du pays.

Digitized by Google

I

En 1816 comme en 1765, et en 1765 comme en 1746, la caisse d'amortissement a eu la prétention de faire disparaître complétement, dans un temps déterminé, la dette de l'Etat. Cette prétention, alors accueillie avec autant d'enthousiasme que de crédulité, était justifiée par d'admirables calculs théoriques, qui, comme beaucoup de calculs du même genre, n'ont pas résisté un instant à l'épreuve de la pratique.

Dans une grande nation telle que la France, les intérêts publics sont si nombreux et si considérables, que le gouvernement pourrait, chaque année, faire des dépenses parfaitement légitimes, parfaitement justifiables, pour une valeur deux fois supérieure à celle des ressources dont il dispose. D'un autre côté, les prévisions d'un exercice sont fréquemment dépassées par des besoins accidentels d'une nécessité tellement impérieuse, qu'ils ne peuvent souffrir aucun retard. Dès lors, il est absolument impossible que la longue série d'années nécessaires pour que la dette puisse s'éteindre par la voie de l'amortissement s'écoule sans amener des liquidations d'exercices en découverts, et par suite de nouvelles émissions de rente. Or, ce sont là des accidents qui viennent troubler singulièrement les calculs dont nous parlions plus haut. Il suffit que de nouvelles émissions de rentes se produisent pour que les résultats obtenus par le rachat des rentes anciennes soient annulés; il suffit qu'une pareille situation se renouvelle fréquemment pour que la caisse d'amortissement poursuive son but sans jamais l'atteindre, si ce but est réellement l'extinction de la dette publique. Envisagée à ce point de vue, l'institution de l'amortissement serait donc une véritable déception. Il n'y a pourtant pas vingt-cinq ans que l'on persévérait encore dans cette théorie erronée; il n'y a pas vingt-cinq ans qu'on venait, à la tribune nationale, reproduire des calculs sans cesse déjoués, renouveler des assertions vingt fois démenties par les faits, réveiller des espérances toujours déçues, et indiquer d'avance, avec une assurance merveilleuse, la date précise de l'extinction de la dette publique.

Il est facile de se convaincre que, non-seulement l'amortissement n'a pas la toute-puissance qu'on lui attribuait, mais qu'au lieu d'apporter des avantages, il peut causer un véritable préjudice lorsqu'il fonctionne dans de certaines conditions.

L'amortissement, en effet, ne saurait être réel et sérieux, que

Digitized by Google

lorsqu'il s'opère *avec un excédant de ressources annuelles entièrement libre*. Tout autre rachat de rentes ne constitue qu'un amortissement fictif et onéreux. Si le rachat se fait avec des ressources extraordinaires, c'est un simple emploi de valeurs ; et l'actif national s'appauvrit exactement de la somme dont se décharge le passif. Il eût été infiniment préférable d'employer ces mêmes valeurs à prévenir les causes d'une nouvelle émission de rentes, qui va nécessairement se produire. Si le rachat des rentes s'opère en amenant la liquidation d'un exercice en découvert, le mal est bien plus considérable encore. On n'a fait que retirer momentanément du grand-livre une inscription de rentes qui va y retourner bientôt, grossie par deux causes : la perte réalisée sur le taux du rachat, qui est toujours supérieur à celui de l'emprunt; et l'obligation où l'Etat se trouvera de servir deux rentes à la fois, s'il veut laisser les ressources de la caisse d'amortissement s'accroître par l'intérêt composé. Ajoutons encore une troisième cause qui se trouve dans le supplément de dotation de la caisse, nécessité par la nouvelle émission de rentes.

II

L'expérience accomplie de 1816 à 1848 ébranle-t-elle la justesse de ces observations? ne vient-elle pas, au contraire, les confirmer?

La dotation primitive de la caisse d'amortissement, telle qu'elle avait été fixée par la loi de 1816, consistait en une subvention annuelle de 20 millions. Dès l'année suivante, cette subvention fut portée à 40 millions. La loi de 1817 alla même plus loin. Attribuant une plus grande importance à l'extinction de la dette qu'à la conservation des forêts domaniales, elle avait attribué la presque totalité de ces forêts, alors d'une valeur de plus de 3 milliards, au service de l'amortissement. Une valeur de 4 millions était réservée sur ces forêts pour la dotation d'un certain nombre d'établissements ecclésiastiques. Cette disposition ne reçut qu'un commencement d'exécution fort incomplet, et seulement en ce qui regardait la caisse d'amortissement. Des aliénations de forêts furent réalisées pour une valeur de 88 millions : encore, cette somme fut-elle réduite à 83 millions et demi par les primes ou les escomptes payés pour le recouvrement des prix de vente.

D'après les calculs faits à cette époque, l'amortissement devait amener l'extinction totale de la dette en trente-six ou en quarante-quatre années, selon la nature des rentes qui devaient être rachetées. Pour arriver à ce résultat, il fallait que l'importance des rachats

Digitized by Google

s'élevât progressivement d'année en année. Il fut donc décidé qu'au lieu d'annuler immédiatement les rôles rachetés, on en laisserait les arrérages s'accumuler dans la caisse pour servir à de nouveaux rachats. L'annulation des rentes rachetées fut cependant réservée, comme une mesure éventuelle, mais qui ne devait être accomplie que par une loi spéciale.

D'un autre côté, toute émission de rentes augmentait la dette publique, et imposait, par conséquent, de nouvelles charges à la caisse d'amortissement. Pour qu'elle pût y suffire, on comprit qu'il fallait augmenter ses ressources, et l'on décida qu'il lui serait donné un supplément de dotation de 1 p. 0/0 du capital de toute rente nouvelle, afin de maintenir toujours dans un rapport constant la puissance des moyens employés et l'importance de la dette sur laquelle il fallait agir. L'exécution de cette disposition a élevé la dotation de 40 millions à 87,536,534 fr., *chiffre qu'elle atteint aujourd'hui.*

A toutes ces ressources vint bientôt s'en joindre une autre dont il est nécessaire d'expliquer ici l'origine. Toutes les rentes *de rachat* ont été peu à peu annulées par des dispositions législatives qui remontent à diverses époques. Mais la loi de 1825, en prohibant tout rachat de rente dont le cours excédait le pair, et la loi de 1833, en attribuant à chaque espèce de rente un fonds spécial d'amortissement, avaient eu pour résultat de laisser chaque année sans emploi une partie des ressources de l'amortissement. Ces réserves, à l'expiration de chaque semestre, servaient à constituer, en faveur de la caisse d'amortissement, des rentes dites de *consolidation*, qui n'ont été annulées qu'en partie. Ces rentes ajoutent aujourd'hui aux ressources annuelles de l'amortissement une somme de 36,149,728 fr., somme qui, jointe aux 87,536,534 fr. de dotation, porte, en 1859, le montant des fonds de la caisse d'amortissement à un total de 123,686,262 fr.

Nous ferons remarquer en passant que le système des rentes de *consolidation* ne détournait pas les fonds de l'amortissement de leur véritable but. Quel était ce but? L'extinction, ou, pour mieux dire, l'atténuation de la dette inscrite. Or, l'emploi des fonds de la caisse en achat de rentes de *consolidation* permettait à l'Etat de les affecter, soit à des dépenses de grands travaux publics, soit à des atténuations de découverts qui eussent exigé des emprunts. Un emploi de cette nature, et c'est celui qu'a reçu une somme de 910,763,025 fr., provenant des réserves de l'amortissement de 1833 à 1848, éloignait l'évidente nécessité de nouvelles émissions; par là, il opérait un amortissement préventif beaucoup plus efficace que le système qui aurait fait coïncider de nouveles émissions à vil prix avec des rachats de rentes à des prix plus élevés.

Digitized by Google

Le même système, en présence de la complète suspension de l'amortissement, a eu pour effet de convertir, depuis 1848, en rentes de *consolidation*, la totalité des ressources de l'amortissement. Ainsi, par un résultat qui peut sembler bizarre et même funeste au premier abord, un établissement institué pour racheter des rentes n'a plus servi qu'à en faire inscrire de nouvelles. Mais reconnaissons que cette anomalie apparente a eu l'immense avantage de mettre à la disposition du gouvernement, dans l'espace de onze ans, la somme considérable de 1,070,106,350 fr. 25, de permettre d'employer toutes ces ressources aux besoins des divers services budgétaires, et d'épargner ainsi aux exercices de ces onze années des découverts bien plus considérables que ceux qui les ont affectés.

Il est impossible de méconnaître les vices d'une législation qui veut que l'amortissement fonctionne en tout temps et au milieu de toutes les circonstances, quelles que soient les nécessités des autres services, quelle que soit la situation budgétaire, quels que soient enfin les résultats de la liquidation des différents exercices. Nous ne pouvons donc ni nous étonner, ni nous plaindre qu'on ait cru devoir éluder des dispositions évidemment funestes, dans les circonstances financières où l'on était, et prendre une mesure impérieusement réclamée par ces mêmes circonstances exceptionnelles. Sans cette mesure, l'amortissement aurait continué à fonctionner, mais aux dépens mêmes des intérêts qu'il était appelé à protéger, et le milliard que la caisse a fourni à l'Etat aurait dû être demandé, dans des conditions plus onéreuses, soit à la dette flottante, soit à la dette inscrite. Néanmoins cette situation, quelque nécessaire qu'elle fût, était infiniment regrettable, et l'on ne peut que louer hautement l'Empire, qui l'avait reçue des mains de ses devanciers et non pas créée, de s'efforcer de la faire cesser, dès le jour où la situation plus prospère des finances du pays a semblé le permettre.

En dehors des fonds qui ont été détournés de leur emploi régulier pour servir à la création de rentes de consolidation, la caisse d'amortissement, de 1816 à 1848, a consacré un capital effectif de 1,638,249,916 fr. 05 au rachat de 80,950,700 fr. de rentes, représentant un capital nominal de 2,096,143,116 fr. Le taux moyen de ces rachats a donc été de 78 fr. 12 c. p. 0/0.

Mais pendant la même période l'Etat s'est trouvé dans la nécessité de se procurer des sommes montant à 2,139,933,572 fr. 76. Pour les réaliser, il a dû négocier plusieurs emprunts au taux moyen de 69 fr. 56 p. 0/0. Il est évident que si l'on eût appliqué à ces besoins les 1,638 millions qui ont été consacrés à l'amortissement, on n'aurait pas perdu les 8 fr. 56 p. 0/0 qui forment la différence entre le taux

Digitized by Google

moyen des emprunts et celui des rachats. Cette différence a constitué pour l'Etat une véritable perte, qui s'élève à 140,234,193 fr. 81.

Ce résultat prouve tout au moins, contre les partisans exagérés de l'amortissement, que, de 1816 à 1848, cette institution n'a le plus ordinairement fonctionné que d'une manière fictive, c'est-à-dire qu'elle n'a point opéré dans des conditions qui peuvent rendre le rachat des rentes réellement avantageux.

III

Nous sommes bien éloignés cependant de condamner l'institution de l'amortissement. Nous la regardons au contraire comme un de nos premiers et de nos plus importants services budgétaires. Seulement, nous fondons cette opinion sur des motifs entièrement différents de ceux qu'on a trop souvent invoqués, à tort suivant nous.

On vient de voir que nous ne trouvons pas la justification de cette institution dans l'espérance illusoire qu'elle pourrait accomplir dans un délai plus ou moins long l'extinction de la dette publique. Nous ne la trouvons pas davantage dans un prétendu engagement qui lierait l'Etat envers ses créanciers, et l'obligerait à racheter annuellement une partie des rentes qu'il a émises.

La vérité est que cet engagement n'existe nulle part. Il n'est pas dans le contrat intervenu entre l'Etat et ses créanciers. La seule obligation qui y soit inscrite est celle du service annuel des intérêts d'une rente, et d'*une rente perpétuelle*. Joindre à cette obligation celle du rachat annuel d'une partie de la rente, ce serait modifier la nature de la créance et détruire le contrat dans son essence. Ce serait en même temps soumettre l'Etat à une condition qu'un simple découvert rendait inexécutable ou préjudiciable pour lui. Ce serait enfin amener un résultat qui pourrait devenir funeste aux créanciers eux-mêmes, dans certaines circonstances. Car, supposons le rachat obligatoire pour l'Etat : il rachète, à un prix élevé, une partie des rentes anciennes, en se mettant en découvert; il va être forcé de remplir le vide qu'il a fait, et pour cela de créer bientôt après une masse de rentes nouvelles, qui, émises à plus bas prix, comme il arrive toujours, contribueront nécessairement à avilir les titres restés entre les mains des créanciers primitifs.

Non, le rachat n'est point obligatoire. Il est resté, dans les termes du droit commun et de la raison, purement facultatif. C'est donc dans son propre intérêt que l'Etat a organisé ce système de rachats progressifs, qui constitue l'amortissement; et s'il continue à faire

Digitized by Google

fonctionner cette institution, c'est uniquement parce qu'il croit qu'elle continue à servir ses véritables intérêts. S'il en était autrement, si le rachat des rentes résultait pour l'Etat d'un engagement sacré envers ses créanciers, la loi de 1825 n'existerait qu'en violation de cet engagement; celle de 1833 le méconnaîtrait de la manière la plus formelle; enfin, depuis 1848, l'exécution en serait complétement suspendue. Il y a plus: si l'on considère toutes les lois qui régissent la matière, comme formant des contrats entre l'Etat et ses créanciers, les conséquences d'une pareille théorie vont être énormes. D'abord ces lois ne peuvent plus être rapportées : les dispositions inscrites dans chacune d'elles restent inviolables. Nous devons restituer à l'amortissement toutes les sommes qui en ont été détournées depuis 1848, et qui ne montent pas à moins de deux milliards; ce service devra passer avant tout autre, cette exécution d'une obligation devra passer avant tous les travaux d'utilité publique, avant toute amélioration dans le sort des agents du gouvernement, avant tout emploi utile des fonds de l'Etat, en vertu de ce principe : *nemo liberalis nisi liberatus*. Nous devrons également nous hâter d'aliéner, au profit de cette même institution, toutes les forêts domaniales qui avaient été affectées à l'amortissement par la loi de 1817. Il est évident qu'une pareille opinion ne peut être soutenue sérieusement. Les lois qui régissent l'amortissement sont, d'après le droit commun, essentiellement modifiables, elles ont, en effet, été souvent modifiées, et peuvent l'être encore. Jamais le législateur n'a pensé qu'elles dussent demeurer inviolables et sacrées. La seule disposition, dont on pourrait induire une pareille pensée, se trouve dans la loi de 1816, et a trait à la dotation primitive de 20 millions, affectés à l'amortissement. Mais ce fait s'explique: le législateur était persuadé alors que l'amortissement aurait pour effet d'éteindre la dette dans un certain délai, et, pour obtenir ce résultat, il a décidé, dans l'intérêt de l'Etat et non dans celui des créanciers, qu'il ne serait pas permis de toucher à ce fonds de dotation primitive.

Il a d'ailleurs indiqué la nature du lien que créait cette disposition, en n'aliénant pas les forêts domaniales, qu'il avait tout d'abord consacrées à l'amortissement. Les législateurs de 1825 et de 1833 ont suivi le même exemple. Ni les uns ni les autres ne se sont crus liés par les lois précédentes comme par un contrat inviolable. L'intérêt public a été la règle unique et constante de leur conduite.

Mais, pour être dépourvu de ce caractère obligatoire, qu'il emprunterait à un engagement solennel, l'amortissement n'en reste pas moins utile et même nécessaire. L'intérêt le garantit mieux que tous les contrats, et tout gouvernement qui le pratiquera d'une manière habile et intelligente, en pourra retirer de féconds résultats.

Digitized by Google

Il en recueillera d'abord l'avantage de soutenir les cours de ses valeurs, dans lesquels une opinion erronée, mais généralement répandue, s'obstine à chercher la mesure du crédit public.

Il obtiendra, par suite, la faculté de négocier ses nouveaux emprunts à un taux plus favorable, et de s'indemniser ainsi des sacrifices qu'il a faits pour amoindrir la dette publique.

Mais ce n'est là que le petit côté de la question. Il est un intérêt bien plus considérable, auquel l'Etat ne peut suffire qu'en faisant fonctionner l'amortissement dans de bonnes conditions. C'est là, en effet, pour lui le seul moyen de se ménager la possibilité de subvenir aux besoins éventuels, qui pourront se produire, sans entraver les services budgétaires ou accabler d'impôts les contribuables. Une dette publique ne peut être abandonnée à elle-même, sans courir le risque de s'accroître. Des besoins nouveaux se produisent dans la vie d'une grande nation, et ces besoins exigent des ressources nouvelles. Si l'on s'adresse à l'impôt, les charges du contribuable augmentent; si l'on fait un nouvel emprunt, la nécessité de servir de nouvelles rentes amène aussi une augmentation d'impôts.

Ce qui s'est passé depuis 1848 justifie ces observations. Malgré la conversion du 5 p. 0/0 en 4 1/2, qui a produit une économie de 18 millions par an, les rentes inscrites aujourd'hui représentent le double de ce qu'elles représentaient avant 1848. Cette augmentation de dettes a amené nécessairement une augmentation d'impôts. Il est bon de rappeler que l'amortissement n'a pas fonctionné pendant ce temps et n'a pas pu, par conséquent, combattre l'influence des nouvelles émissions de rentes. Il importe donc de faire fonctionner l'amortissement, non pas pour éteindre, mais pour contenir la dette; il importe de réduire les emprunts, moins encore pour les réduire que pour les empêcher de s'accroître.

IV

Tout en s'efforçant de réaliser, dans la mesure la plus large, les avantages que nous venons d'indiquer, et qui sont inhérents à l'institution de l'amortissement, le gouvernement de la Restauration et le gouvernement de Juillet ont fondé, sur cette même institution, des combinaisons financières que nous allons expliquer brièvement, et qui ont grandement profité à la richesse du pays.

La Restauration avait cru aussi politique que juste d'accorder une indemnité aux propriétaires que la Révolution avait dépossédés; elle demanda au pays un milliard pour cet acte de réparation. La somme était loin d'être exagérée, car elle ne permettait de régler

Digitized by Google

l'indemnité que d'après la valeur qu'avaient les biens confisqués en 1790, c'est-à-dire à un taux évidemment bien inférieur à leur valeur réelle en 1825. Cependant cette opération accroissait d'une manière notable la dette publique de la France par l'inscription de 30 millions de rentes nouvelles. L'habile ministre qui dirigeait alors les finances de la Restauration eut l'ingénieuse pensée de libérer le pays de cette lourde charge, dans un délai assez court, au moyen de sacrifices peu considérables. Cette libération, en même temps qu'elle exonérerait l'Etat d'une partie de sa dette, devait élever l'indemnité que comportait le milliard dans la proportion de 1/7 à 1/6. Il devait donc y avoir avantage pour le pays, qui se libérerait promptement, avantage pour les anciens propriétaires, qui seraient plus largement indemnisés.

Au premier abord, la solution de ce problème peut sembler impossible; elle fut cependant obtenue par des moyens aussi simples que féconds, aussi admirables par leur simplicité même que par l'importance de leurs résultats.

Les ressources de l'amortissement étaient déjà assez considérables pour pouvoir exercer une puissante action sur le point où l'on saurait les concentrer. Le ministre des finances conçut la pensée de porter toutes les ressources dont disposait la caisse sur le fonds nouveau qui venait d'être créé, c'est-à-dire sur le 3 p. 0/0, qui représentait le milliard de l'indemnité. Il calcula que le rachat de ces 30 millions de rentes pourrait alors s'effectuer en huit années. En vue de ce résultat, la loi de 1825 prohiba d'une manière absolue le rachat des rentes au-dessus du pair. Le 5 p. 0/0 était alors au-dessus de 100 fr. Toutes les ressources de la caisse furent donc consacrées au rachat de la rente 3 p. 0/0, et le système commença à fonctionner comme l'avait prévu son auteur; quatre ans s'étaient écoulés, et déjà 8 millions de rentes avaient été rachetés et annulés.

Une crise exceptionnelle, disons mieux, une révolution pouvait seule entraver l'exécution complète du projet de M. de Villèle; elle éclata. Le gouvernement de la Restauration tomba. Celui qui le remplaça, en présence d'une situation financière tout autre, ne pouvait plus songer à réaliser des espérances qui avaient été conçues dans un autre temps. L'exécution du projet de M. de Villèle fut interrompue au moment où il allait achever de porter tous ses fruits, 18 millions de rentes seulement restant à racheter, et la totalité du milliard des émigrés pouvant être liquidée en quatre nouvelles années.

Le système de 1825 n'en reste pas moins un mémorable exemple des heureux résultats que l'on peut obtenir d'un habile et intelligent emploi de l'amortissement.

Digitized by Google

Le gouvernement de Juillet nous en fournit un autre exemple : Ce gouvernement s'était proposé de développer les principaux éléments de la prospérité nationale, et particulièrement de doter le pays de grandes voies de communication perfectionnées qui lui faisaient défaut. L'esprit d'association, alors dans l'enfance, ne faisait rien pour réaliser cet important résultat, et le gouvernement ne devait compter que sur lui-même. Il demanda des ressources à l'amortissement, et grâce à un habile emploi de cette institution, il put exécuter en France de grands travaux d'utilité publique pour une somme de plus de 2 milliards, sans imposer aux contribuables de nouvelles charges, et sans demander à l'emprunt autre chose qu'un supplément de ressources de 700 millions.

Voici comment il procéda :

Il laissa subsister dans nos lois la prohibition du rachat des rentes au-dessus du pair ; mais, en même temps, il subdivisa la masse des ressources de l'amortissement en autant de fonds spéciaux qu'il y avait d'espèces de rentes, et proportionnellement à l'importance de ces rentes. Il en résultait que les fonds spécialement affectés à l'une des rentes ne pouvaient plus être portés d'une rente sur l'autre. Par là, le rachat de la rente 5 p. 0/0 continuait d'être impossible ; mais les sommes affectées à cette rente, au lieu d'être portées sur le 3 p. 0/0, restaient sans emploi. Ces sommes, ainsi détournées de leur destination naturelle, formaient les *réserves de l'amortissement.*

C'est dans l'emploi des réserves de l'amortissement que le gouvernement devait trouver les ressources dont il avait besoin. Il se fit autoriser à disposer des réserves en les échangeant contre des bons du trésor, qui, à la fin de chaque semestre, étaient convertis en rentes dites de *consolidation*, inscrites au profit de la caisse d'amortissement. Cet ingénieux système replaçait entre les mains de l'Etat une partie des ressources de la caisse pour être affectées à des services plus indispensables que l'amortissement proprement dit, et c'est grâce à ces moyens que le gouvernement de Juillet devait en quatorze ans, de 1833 à 1847, couvrir la France de grands travaux d'utilité publique, sans que le contribuable sentît trop lourdement peser sur lui le fardeau des charges nouvelles qui en résultaient, et sans que le crédit public fût sensiblement affecté.

Ce fut encore une révolution qui vint interrompre l'exécution de ce plan financier. Déjà 910 millions de ressources avaient été réalisés et employés de la sorte, déjà des travaux considérables avaient été accomplis, d'autres étaient en cours d'exécution, et quelques années auraient suffi pour compléter les résultats obtenus, lorsqu'un événement, que la prudence humaine ne put ou ne sut pas prévoir, déjoua les prévisions des auteurs de ce système et laissa

Digitized by Google

forcément interrompue l'œuvre financière du gouvernement de Juillet.

V

En considérant les heureux résultats obtenus par le gouvernement de la Restauration et par celui de Juillet, on peut se demander si le gouvernement de l'Empereur ne pourrait pas, à leur exemple, fonder sur l'institution de l'amortissement, qu'il rétablit aujourd'hui, quelque grande combinaison financière conforme aux intérêts actuels du pays.

La question est importante : la réponse est facile.

Le moment approche où le gouvernement va rentrer dans l'exercice d'un droit dont il a déjà usé une première fois de la manière la plus profitable et la plus habile pour nos finances. En 1852, le gouvernement a converti la rente 5 p. 0/0 en 4 1/2 p. 0/0 ; cette conversion a déchargé notre budget du service de 18 millions de rentes. En 1862, le gouvernement pourra légalement convertir le 4 1/2 p. 0/0 en 4 p. 0/0 ; et cette opération amènerait pour le Trésor une nouvelle économie de 18 millions par an. Mais la prévision même de cette conversion imminente jette quelque défaveur sur le 4 1/2 ; et, dans une telle situation, on ne doit point espérer de voir ce fonds atteindre facilement le cours de 100 francs. Plus le moment de la conversion paraîtra voisin, plus le 4 1/2 aura de peine à s'établir et à se maintenir au pair. Pourtant, il est facile de comprendre que c'est là une condition indispensable pour que l'opération dont nous parlons puisse s'accomplir. Au moment d'une conversion, les créanciers de l'Etat ont toujours le droit d'opter entre les conditions nouvelles qu'on leur propose et le remboursement de leurs titres au pair. Il est trop évident que tous les créanciers opteraient pour le remboursement, si le fonds se trouvait en ce moment au-dessous du pair. Si, au contraire, il est au cours de 100 francs ou à un cours plus élevé, ils accepteront les conditions de la conversion. Il est donc indispensable que le 4 1/2 atteigne le cours de 100 francs, et il ne pourra s'y élever que par l'emploi de moyens puissants, résultant de la concentration de toutes les ressources de l'amortissement. La Caisse d'amortissement va disposer, en 1859, d'une somme de 40 millions ; en 1860, ses ressources pourront être portées à 60 millions ; en 1861, à 80 millions. Si dans l'emploi de ces fonds on suivait les prescriptions de la loi actuelle, qui commandent de reporter ces fonds sur toutes les rentes, proportionnellement à leur importance respective, on n'obtiendrait que des effets insuffisants, et la part, insuffi-

Digitized by Google

sante, qui serait affectée au 4 1/2, ne saurait le faire monter jusqu'au pair. Au contraire, la concentration de tous les fonds de la Caisse sur le 4 1/2 doit amener ce résultat, et rendre, non-seulement possible, mais fructueuse, l'importante opération de la conversion. La rente 3 p. 0/0 n'a pas le même besoin d'être soutenue par des rachats constants ; ce fonds possède par lui-même une élasticité assez grande pour se passer des ressources de l'amortissement, et, n'ayant pas pour gêner son essor la prévision inquiétante d'une conversion prochaine, il suivra toujours d'un pas au moins égal, peut-être plus rapide, les progrès du 4 1/2.

Pour accomplir cette concentration indispensable de toutes les ressources de l'amortissement sur un seul fonds, il faudrait introduire dans notre législation quelques modifications aussi simples que favorables. Il suffirait d'abolir une disposition de la loi de 1825, qui prohibe, *contre toute raison*, le rachat des rentes au-dessus du pair ; et une disposition de la loi de 1833, qui, dans un intérêt alors très réel, mais n'existant plus aujourd'hui, créait autant de fonds particuliers qu'il y avait d'espèces différentes de rentes. Ces modifications accomplies, le gouvernement pourrait employer toutes les ressources de la Caisse au rachat de la rente dont il lui importerait le plus de soutenir les cours ; c'est-à-dire, dans le moment actuel, de la rente 4 1/2 p. 0/0. En un mot, il réaliserait une concentration analogue à celle qui eut lieu en 1825 ; seulement, l'opération serait renversée. En 1825, toutes les ressources de la Caisse furent consacrées au 3 p. 0/0 : aujourd'hui, toutes les ressources seraient portées sur le 4 1/2.

C'est contre toute raison, avons-nous dit, que la loi de 1825 prohibe le rachat des rentes au-dessus du pair. En effet, examinons les conséquences de cette disposition. Supposons, pour un moment, que le 3 p. 0/0 soit à 75 francs, et le 4 1/2 à 112 50 ; ces cours représentent exactement le rapport des deux fonds entre eux ; la loi de 1825 défend à la Caisse de racheter le 4 1/2 à 112 50 ; mais elle ne lui interdit point de racheter le 3 p. 0/0 à 75. Il est cependant évident que 3 francs de rente à 75 répondent exactement à 4 francs 50 de rente à 112 50, et que, par exemple, aux cours que nous venons d'indiquer, 6 millions de rentes 4 1/2 ou 6 millions de rentes 3 p. 0/0 seront rachetés avec le même capital de 150 millions. Pourquoi, de deux opérations identiques, interdire l'une et permettre l'autre ? Allons plus loin. Supposons, ce qui peut arriver, et ce qui arrive souvent en fait, que le rapport exact des deux fonds soit troublé, que, le 3 p. 0/0 restant toujours à 75, le 4 p. 0/0 soit à 105. Alors, le 4 1/2, quoique plus élevé nominalement, est en réalité à un cours inférieur à celui du 3 p. 0/0 ; et, par exemple, 6 millions de rentes

Digitized by Google

4 1/2 pourront être rachetés par un capital de 131,250,000 francs, tandis que pour racheter 6 millions de rentes 3 p. 0/0 il faudrait un capital de 150 millions. Dans ce dernier cas, le texte de la loi interdit l'opération la plus avantageuse, qui serait évidemment le rachat de la rente 4 1/2.

Cette anomalie, qui est aujourd'hui choquante, s'explique et se justifie par les grands intérêts qui dominaient le législateur de 1825. Alors, en effet, il s'agissait, comme nous l'avons dit, de demander à l'institution de l'amortissement l'exhaussement des cours du 3 et l'annulation des rentes qui représentaient le milliard de l'indemnité. Il en a été de même de la disposition de la loi de 1833, dont le but a été d'assurer au Trésor les fonds nécessaires pour l'accomplissement de grands travaux publics. Ce but était atteint par la division des ressources de l'amortissement en autant de fonds spéciaux qu'il y avait de rentes. Il en résultait que toute la partie des ressources de la caisse qui était destinée au 5 p. 0/0 devait rester sans emploi; alors, ces fonds qui formaient les réserves de l'amortissement, étaient consacrés, à la fin de chaque semestre, à l'achat de rentes de *consolidation;* et l'Etat s'assurait par là les ressources extraordinaires dont il avait besoin. Aujourd'hui le même motif n'existe plus, et dès lors il serait aussi contraire à la raison qu'à l'intérêt de l'Etat de maintenir des dispositions qui ne peuvent plus que lui être préjudiciables.

Autant il serait inexplicable que l'on s'obstinât à faire fonctionner l'amortissement dans des conditions qui n'ont plus leur raison d'être, et en vue d'un but qui n'existe plus, autant il est logique et raisonnable de le faire fonctionner en vue du seul but qui puisse et doive être poursuivi en ce moment, l'exhaussement du 4 1/2 p. 0/0 au-dessus du pair. Si ce but est atteint, si le 4 1/2 atteint le cours de 100 fr., la conversion de la rente, cette opération si importante pour nos finances, devient d'une réalisation facile. Il y a plus : en même temps que ce résultat capital se trouve obtenu, un autre but, qui a aussi son importance, peut être atteint d'une manière indirecte. Si l'on peut revenir au système des réserves de l'amortissement pour appliquer les ressources qui en résulteront à notre dette flottante, le plus sûr moyen d'y arriver est de commencer par porter le 4 1/2 au pair. Une fois ce cours obtenu, et tant qu'il ne fléchira plus, les fonds de l'amortissement peuvent être employés en réserves, comme par le passé. La concentration de toutes les ressources de l'amortissement sur le 4 1/2, en vue de porter cette rente au pair, est donc, en tout état de cause, la première œuvre qui doive être accomplie. En admettant même qu'elle ne porte pas tous ses fruits, et que le 4 1/2 n'arrive pas à 100 fr., on aura obtenu encore un résultat qui

Digitized by Google

ne sera pas à dédaigner ; car le 4 1/2 étant relativement à un cours inférieur à celui du 3 p. 0/0, la Caisse, en opérant exclusivement sur le premier de ces deux fonds, aura racheté, pour le même capital, une masse de rentes plus considérable que si elle opérait concurremment sur les deux rentes.

Le système que nous indiquons ne soulève donc pas d'objections pratiques ; car ses résultats, fussent-ils incomplets, seraient encore excellents. Soulève-t-il des objections de principe ? Oui, une seule ; et nous allons l'examiner.

Chaque émission de rente nouvelle, dira-t-on, donne lieu à un supplément de dotation de 1 p. 0/0 du capital de la rente émise. Ce supplément de dotation n'est-il pas consacré spécialement au fonds qui l'a occasionné, et dès lors n'est-ce pas le détourner de son emploi régulier que de le porter arbitrairement sur un autre fonds ?

Faisons d'abord remarquer que c'est la loi de 1825 qui a créé ce supplément de dotation. Or, le législateur de 1825 avait si peu songé à affecter spécialement chaque supplément de dotation à la rente qui l'avait fait naître, que, de 1825 à 1833, la totalité des ressources annuelles de l'amortissement, quelle qu'en fût l'origine, a été concentrée sur une seule espèce de rente. Dotation primitive, suppléments de dotation, arrérages des rentes rachetées, en un mot, tout ce dont disposait la caisse, était affecté exclusivement au 3 p. 0/0, en vue d'un grand intérêt qui dominait alors notre système financier. Ce n'est qu'à partir de 1833, et en présence d'un autre grand intérêt, que les fonds de la caisse ont été l'objet d'affectations spéciales. Encore, dans ces affectations n'a-t-on pas consulté l'origine des diverses ressources, on a seulement réparti la masse totale entre les diverses espèces de rentes, proportionnellement à leur importance respective. Aujourd'hui que cet intérêt nouveau a disparu, pourquoi ne pas revenir au système de 1825, qui était si favorable à tant d'autres égards ?

Rappelons, en finissant, quelle a été la véritable pensée du législateur de 1825, lorsqu'il créa ce supplément de dotation. L'opinion généralement répandue à cette époque admettait que l'amortissement pourrait, dans un temps déterminé, éteindre complétement la dette publique. Mais toute émission de rente nouvelle rompait le rapport qui existait entre la masse des créances à racheter et le montant des ressources employées ; dès lors, l'époque de l'extinction de la dette se trouvait retardée. On crut obvier à cet inconvénient, et conserver toujours le même rapport entre la puissance de l'amortissement et les effets qu'on en attendait, en ajoutant un supplément de dotation de 1 p. 0/0 de la rente nouvellement émise.

Les faits ont prouvé combien une pareille théorie était erronée, et

Digitized by Google

l'expérience, en substituant à l'erreur autrefois accréditée une plus saine appréciation des effets de l'amortissement, a fait disparaître le motif qui avait inspiré cet accroissement de dotation et les espérances qu'il faisait naître. Aujourd'hui l'amortissement n'est pour personne un moyen d'éteindre complétement et définitivement la dette publique. Ce n'est qu'un moyen de ménager, dans des temps prospères, la possibilité de faire face aux nécessités impérieuses qui se produisent périodiquement dans la vie des grandes nations, sans pourtant laisser en souffrance aucun des services ordinaires, et sans accabler le contribuable par de nouveaux impôts.

A ce point de vue, le seul réel, le seul sérieux, l'amortissement a encore une grande importance, et mérite d'appeler toute la sollicitude de l'Etat.

En thèse générale, pour que l'amortissement donne tous les résultats qu'il peut et qu'il doit donner, il importe que la législation qui le régit soit dirigée dans le sens que nous venons d'indiquer ; il importe, par conséquent, que les ressources de cette institution se composent, non pas de sommes fictivement obtenues sur des budgets en découvert, mais bien des véritables épargnes annuelles de la nation ; il importe enfin que ces ressources soient portées, non pas indifféremment sur tous les points, mais sur ceux où elles peuvent être d'une véritable et sérieuse utilité.

Dans le moment présent, nous sommes en face d'un intérêt considérable. Cet intérêt est urgent ; il peut être réalisé, si nous suivons l'exemple des gouvernements précédents, et si, comme eux, nous réformons notre législation, de manière à porter tous les fonds de l'amortissement sur un seul objet. Cette conduite est conforme aux vrais principes de l'amortissement ; elle s'accorde avec les sérieux intérêts du pays. Dans une telle situation, l'hésitation n'est pas possible.

F. LEQUIEN,
Député au Corps législatif.

Digitized by Google

MADAME

DE MONTMORENCY

MŒURS ET CARACTÈRES DU XVIIe SIÈCLE

TROISIÈME PARTIE[1]

La duchesse de Montmorency était au château de la Grange, retenue au lit par la fièvre, quand deux religieux y arrivèrent pour lui remettre la lettre d'adieu de son mari. Ils hésitèrent, dès qu'ils la virent, à lui porter ce terrible coup ; mais elle entendit des plaintes étouffées, et vit tant de tristesse répandue à ses côtés, qu'elle comprit ce qu'on lui cachait. Elle avait voulu espérer jusqu'alors ; elle ne pouvait croire qu'un Montmorency pût jamais être voué au dernier supplice par un roi, par un parent, qu'il avait tant et si vaillamment servi.

Un de ses rêves était de mourir, pensant que le roi pardonnerait peut-être, en vue de réserver à quelque haute alliance le dernier des Montmorency ; elle formait le projet, dans son délire, de s'embarquer pour l'Italie et de s'y cacher à jamais au fond d'un monastère, en faisant courir le bruit de sa mort. Elle s'était vue contrainte de sortir de Béziers, dès le 21 septembre, aux approches de l'armée du roi ; Monsieur l'avait entraînée avec lui. Il aida lui-même, au milieu de la nuit, à la porter dans sa litière, lui jurant toujours qu'il sacrifierait ses intérêts propres pour garantir la vie du maré-

[1] Voir, pour la première partie, p. 71 (livraison du 15 janvier 1858); pour la deuxième, p. 371 (livraison du 31 janvier).

Digitized by Google

chal. Elle se traîna à sa suite, s'attacha à ses pas, de crainte qu'il n'oubliât sa parole; mais elle apprit que l'on représentait sa fuite comme un acte de rébellion, qu'on attribuait le malheur de son mari à ses conseils, et qu'il était question de lui faire à elle aussi son procès. Pourtant, elle s'était hâtée de faire porter au roi les clefs des villes que les amis du maréchal possédaient encore; elle pensait ainsi désarmer sa colère. La duchesse prit le parti de rentrer dans Béziers, et de se mettre d'elle-même à la disposition du monarque; l'ordre lui fut donné de se retirer à son château de la Grange.

L'infortunée partit mourante, insultée par le peuple, à qui on avait persuadé un moment qu'elle était la vraie coupable. Quand le terrible événement fut consommé, on conseilla à la triste veuve de se rendre sur le passage du roi, et de se justifier auprès de lui; elle n'attachait plus à la vie assez de prix pour s'inquiéter de la défendre : elle resta indifférente à tout ce qui la concernait. Lorsqu'on annonça l'approche des commissaires qui venaient procéder à la saisie des biens, ses gens lui proposèrent de mettre en lieu sûr ses bijoux et les objets de prix qui lui appartenaient en propre; elle s'y refusa, et voulut que tout restât confondu dans la confiscation. Un exempt et des gardes se présentèrent au château de la Grange avec un ordre à la duchesse de sortir du Languedoc, et de se retirer soit à Moulins, soit à La Fère ou à Montargis. Elle choisit la première de ces villes, pour rester plus près des lieux où son mari reposait. Depuis sept mois, elle n'avait pas quitté son lit de souffrance; elle était si faible que les médecins protestèrent contre ce voyage; on demanda du temps; mais l'ordre était absolu, et l'officier l'exécuta avec rigueur. Elle arriva à Lyon au prix de continuelles souffrances, obligée de faire halte à tout moment. Attendrie par son malheur, la foule se portait sur son passage, avec des marques de compassion et de respect. Elle s'était épuisée en aumônes, et se trouva réduite à vendre en chemin plusieurs chevaux de son carrosse pour se procurer les moyens d'achever son voyage. Une amertume nouvelle l'attendait à Lyon, dont le frère de Richelieu était archevêque : elle se promettait quelque soulagement au couvent de Bellecour, où la Mère de Chantal, supérieure de l'ordre de la Visitation, se trouvait alors. Une vive sympathie l'attirait vers cette amie de François de Sales, cette amante spirituelle, dont le cœur saignait encore de la perte du saint évêque. L'autre veuve aspirait à voir cette pure victime de l'amour divin, mais le frère de Richelieu ne lui permit pas la douceur de cette entrevue. Il fit sortir de Bellecour madame de Chantal, et lui commanda de se retirer dans une autre maison, sur la montagne de Fourvière. La généreuse femme, ne pouvant voir la princesse, lui envoya ce qu'elle possédait de plus précieux, un portrait de Fran-

Digitized by Google

çois de Sales, au revers duquel elle écrivit quelques mots touchants de prière pour celle que sa parole ne pouvait consoler. L'affligée continua sa pénible route ; en approchant de Moulins, on remarqua sur sa figure une expression de joie singulière ; sa dame d'honneur étonnée lui en demanda la cause : « C'est, dit-elle, que nous voilà à Moulins où j'espère qu'on me fera mon procès, comme on l'a fait à Toulouse au pauvre monsieur de Montmoreney. » Des cris de désespoir éclatèrent autour d'elle. « Si vous m'aimiez véritablement, dit-elle à ses femmes, vous vous réjouiriez avec moi, puisque vous ne pouvez douter que la mort ne me fût plus à gré qu'un reste de vie si misérable. Elle me délivrerait des périls où je suis, à toute heure, d'offenser Dieu ; mais, après tout, il n'en sera que ce qu'il voudra lui-même [1]. » L'exempt la conduisit au château, vieil édifice féodal qui déjà tombait en ruine. Là, on lui assigna pour demeure un endroit obscur, tristement démeublé ; son geôlier fit garnir les fenêtres de barreaux de fer : elle trouva doux d'être ainsi traitée, de se voir dans un cachot qui semblait présager une mise en jugement. Mais les semaines s'écoulèrent sans qu'elle vît commencer de procès.

Cette espérance évanouie fit place en elle à un long abattement : ses aspirations vers la mort redoublèrent, et une lutte cruelle s'engagea entre sa conscience chrétienne et ce besoin incessant de mourir. Ce terrible sentiment subornait parfois sa conscience, et la poussait jusqu'à faire des avances de toute nature à la mort. Dans ce château en ruines où elle vivait, elle vit sortir un jour des murs crevassés de sa chambre un serpent qui vint à elle, et se glissa jusqu'au bord de sa robe. Une joie soudaine remplit son cœur, et elle se pencha vers le reptile en lui présentant ses bras ; mais une de ses femmes entra, et le bruit effraya le redoutable visiteur, qui s'enfuit [2] ; elle le suivit d'un long regard désespéré. Tel était l'état de cette âme blessée ; les ducs de Bracciano et de Sangemini, ses frères, la pressaient de retourner dans sa patrie, auprès des siens. Un autre, qui s'était retiré dans un monastère, vint d'Italie pour consoler cette triste sœur, et obtenir qu'elle pût partir avec lui [3]. Il se rendit à la cour, où sa demande fut mal accueillie : le roi, toujours prévenu contre sa parente, resta sourd aux prières du religieux. On redoutait qu'au lieu de prendre le chemin de l'Italie, elle ne retournât en Languedoc, où elle avait gagné les cœurs par ses bienfaits, où la mémoire du maréchal était encore adorée. On répétait que « l'amour qu'elle conservoit pour la mémoire de son mary estant

[1] *Vie de madame de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. I. p. 215.
[2] *Vie de la duchesse de Montmorency*, par Cotolendi, p. 93. — *Idem*, par J.-E. Garreau, t. I, p. 227.
[3] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par Cotolendi, p. 97.

Digitized by Google

extraordinaire, elle sacrifieroit sa propre vie pour venger sa mort ; qu'elle iroit, nouvelle Agrippine, de ville en ville, en un lugubre équipage, réveiller partout la douleur et les ressentiments. »

Etait-elle réellement coupable, cette femme inconsolée dont on persécutait les tristes jours? Avait-elle, comme on l'en accusait, trempé dans le crime de son mari? Le remords était-il au fond de ses insondables douleurs? C'est un point resté obscur, et où les avis des contemporains diffèrent. Nièce de Marie de Médicis, qui avait fait son mariage, la duchesse de Montmorency avait compati aux disgrâces de la reine, aux douleurs de la mère. Les nécessités d'Etat qui armaient un fils contre cette mère, n'étouffèrent pas la voix de son cœur reconnaissant et généreux. Toutefois la nièce des Médicis était sage, clairvoyante, d'un sens supérieur; elle connaissait les faiblesses de sa tante, ses fautes, son aveuglement pour ses favoris. Bien jeune, elle s'était mise en garde contre les séductions de la maréchale d'Ancre ; elle ne voulut pas se prêter à une démarche près de Concini. Cette femme ordonnée, et de tant de suite dans le gouvernement de sa maison, devait aussi concevoir l'ordre, l'unité, et faire la part du génie dans le gouvernement de l'Etat. Entre Richelieu et les favoris de Gaston ou de sa mère, y avait-il à se tromper? Quelle confiance pouvaient inspirer à cette femme sérieuse des courtisans légers, divisés, incapables? Précipiter son mari dans une folle et périlleuse aventure ! Elle qui passait sa vie à trembler pour ses jours ! Bien loin de chercher des périls à ce trop vaillant homme, son unique soin n'était-il pas d'attirer et d'endormir sur son cœur cette tête si chère, toujours exposée? Voilà ce que la raison répond d'abord ; maintenant, interrogeons aussi les faits. Après la mort du maréchal, sa veuve, devenue suspecte, est retenue prisonnière ; il est question un moment de lui faire aussi son procès. Louis XIII appesantit sa main sur cette parente dont il louait si haut la sagesse et la vertu, au lieu d'apporter des adoucissements à sa perte cruelle. Sa captivité, après tout, était-elle la punition d'une faute ou simplement une précaution d'Etat contre celle que l'on croyait prête à sacrifier sa vie pour venger son mari? Mais bientôt, lorsqu'on la vit s'ensevelir dans le cloître, les rigueurs cessèrent, et il lui vint de la part du roi plus d'une marque d'affectueux souvenir. Parmi les écrivains, les avis sont fort partagés : deux biographes de Montmorency, s'inspirant, longtemps après, des souvenirs historiques de cette maison, accusent formellement la duchesse d'avoir creusé l'abîme où son mari tomba. Ils en disent plus que les contemporains, et nous rapportent les conversations secrètes des deux époux, sans prendre, il est vrai, le soin de nous dire où ils ont pu puiser ces particularités intimes. D'après ces auteurs, la nièce de Marie de Médicis aurait

Digitized by Google

joué, en cette circonstance, un rôle qu'elle avait rempli toujours : exciter son mari et l'armer contre Richelieu. « Montmorency, disent ces biographes, se serait contenté de gémir sur le malheureux sort de la veuve et du fils d'Henri IV, sans la duchesse son épouse, qui employa tout ce que l'art et la tendresse fournissent d'armes à une femme pleine d'esprit et d'adresse pour séduire. Quelque respect qu'il eût pour sa vertu, il lutta longtemps contre elle, jusqu'à ce qu'enfin, ne pouvant plus résister à ses larmes, il lui dit : « Eh bien ! madame, vous le voulez, j'y souscris pour vous plaire ; mais souvenez-vous qu'il m'en coûtera la vie. » Elle voulut répondre. « N'en parlons plus, ajouta-t-il ; la chose est résolue, je ne serai pas le dernier à m'en repentir[1]. » Il est permis de douter un peu de l'authenticité de ces paroles dont on ne trouve point de trace dans les contemporains. Parmi ces derniers, il en est un pourtant qui semble déposer aussi contre la duchesse : c'est la fille de Gaston, Mademoiselle de Montpensier : elle nous rapporte qu'étant à Moulins auprès de sa cousine, celle-ci, en s'épanchant, laissa échapper ce triste aveu : que c'était elle qui avait précipité son mari dans la révolte. Qu'opposer à ce témoignage formel ? Une autorité plus sûre encore, il nous semble, celle du directeur de conscience de madame de Montmorency : ce religieux, le père de Lingendes, lui écrivait, un jour que sa destinée lui avait arraché quelques plaintes : « Vous ne pouvez souffrir *d'être injustement persécutée*. Voudriez-vous, madame, avoir mérité vos malheurs par des crimes, et ne voyez-vous pas que vous vous plaignez de votre innocence[2] ? » Lequel de ces témoignages l'emporte à nos yeux ? Cette conscience pure se fût-elle confessée à sa futile cousine pour se taire avec son directeur ? Coupable, ne se serait-elle pas plutôt accusée devant toute la terre ? Rien n'eût coûté à sa foi, à son humilité. Cette héroïne du dévouement se fût chargée de toute la faute pour en laver cette chère mémoire à laquelle elle immolait tout. Elle qui avait si longtemps appelé la mort, espéré qu'on lui ferait aussi son procès, pouvait-elle donc craindre de passer pour coupable ? Mais si sa conscience n'était là comme le plus sûr des témoins, l'officier qu'elle chargea d'écrire la vie de son maître, nous dit que le maréchal agit et s'engagea à l'insu de sa femme, qui était malade alors. « Cette conférence, dit-il, qui se fit à la Grange de Pezenas, ne fut pas si secrète que la nouvelle n'en vînt jusqu'à la duchesse de Montmorency, qui gardoit le lit..... Le duc, qui l'aimoit tendrement, et qui craignoit de l'accabler de déplaisirs, lui cachoit les siens autant qu'il lui estoit possible,

[1] *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. III, p. 373.

[2] Ailleurs encore, il lui écrit : « *La calomnie que vous souffrez vous est commune avec tous les justes.* » (*Vie de la duchesse de Montmorency*, par Cotolendi, p. 82, 85.)

Digitized by Google

et lui protestait que d'Elbène s'estoit retiré avec beaucoup plus d'assurance de son affection que de son engagement[1]. » Ce livre fut écrit sous les yeux de la duchesse; n'est-ce pas assez pour garantir sa véracité? Que penser maintenant des assertions de Mademoiselle? Il se peut que, dans l'abîme de ses tristesses, le cœur de sa parente se soit créé d'étranges remords. Ce qu'elle avait pu dire en faveur de la reine sa tante, l'intérêt qu'elle avait ressenti pour ceux que Richelieu écrasait sans pitié, elle s'en fit un crime peut-être, et s'accusa d'avoir la première déposé dans l'âme de son époux ces semences de mort. Voilà ce que Mademoiselle, qui écrivit ses *Souvenirs* longtemps après, fut sans doute à portée d'entendre, et ce qu'elle traduisit en l'exagérant. Les preuves que nous alléguons, et surtout le caractère d'une telle femme, ne permettent point d'aller au delà.

Les efforts persévérants du religieux, les preuves dont il était sans doute armé triomphèrent à la fin, et l'on rendit la liberté à sa sœur; elle en reçut la nouvelle sans joie, et sans se hâter de quitter sa prison. Son frère revint près d'elle et la pressa de partir avec lui pour l'Italie; mais rien n'était plus loin de sa pensée. Elle eût préféré se voir encore prisonnière en France que d'abandonner cette patrie de son époux, ces lieux où ils avaient vécu, où le même tombeau devait les réunir. « Quand je retournerais dans ma famille, disait-elle, croyez-vous que mes parents effacent jamais de mon cœur l'affliction où vous me voyez, ou qu'en sortant de France, je puisse perdre le souvenir de M. de Montmorency, que je sens bien devoir pleurer toute ma vie? Mes frères n'étant touchés de mes maux que comme des hommes du monde, ne chercheront que des soulagements humains pour les dissiper. Mais en l'état où je suis, dois-je désirer quelque consolation sur la terre? Peut-être tâchera-t-on de me donner de l'aversion pour un pays qui me cause tant de tourments. Peut-être qu'on me voudra faire entrer dans des raisons d'intérêt et de fortune..... Je ne suis plus en état de penser aux biens présents. Votre exemple m'apprend le chemin que je dois suivre..... » Comme ce frère, en effet, elle résolut de quitter le monde, et elle choisit pour retraite le couvent de la Visitation, à Moulins. Une vénération particulière pour saint François de Sales, fondateur de cet ordre, une extrême sympathie pour madame de Chantal, qui en était la supérieure, arrêtèrent son choix; puis la maison de Moulins était pauvre, et avait besoin, à ses débuts, d'une haute assistance.

Madame de Montmorency quitta le château après deux ans de

[1] *La Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, p. 341.

Digitized by Google

captivité ; elle établit sa demeure dans le couvent de Sainte-Marie, mais en gardant au dehors sa maison et son train ordinaire. Elle céda aux prières qu'on lui fit de conserver ces marques de sa première grandeur, auxquelles s'attachent le respect de la foule, le crédit et l'autorité pour opérer le bien. Sa dame d'honneur, ses demoiselles et ses gens habitèrent près du couvent, dans des maisons séparées.

La vie religieuse était le but où son âme aspirait; mais il restait à cette âme beaucoup à faire pour appartenir tout entière à Dieu. Le prêtre, qu'elle avait pris pour guider sa conscience, disait d'elle longtemps après : « Si vous saviez d'où madame de Montmorency est revenue, vous verriez ce que peut la grâce dans un cœur qui s'y laisse conduire [1]. Personne ne sait mieux que moi ce que lui a coûté sa vertu..... elle n'est pas arrivée là sans de grands efforts sur la nature. » L'apaisement fut, en effet, bien long à se faire en elle; dans les premières années, elle disait que, « son amour étant légitime, elle pouvoit pleurer sans mesure. » Mais l'homme qui la dirigeait ne lui laissa pas la consolation de sa douleur. Elle était surprise de son silence affecté sur tout ce qui touchait à la mémoire de M. de Montmorency. Une lutte héroïque et cruelle s'engagea alors dans ce cœur, partagé entre deux amours, l'amour de Dieu et l'amour de l'homme. Se lier à Dieu, c'était prendre un autre époux, être infidèle envers celui à qui elle s'était donnée. Elle aspirait au ciel ; mais qui cherchait-elle au fond de ce ciel désiré? Vers qui montaient réellement ses soupirs, ses brûlantes prières? La nuit, dans la chapelle obscure, que de pleurs amers elle répandit; que de troubles dans ce cœur, où l'homme et Dieu se livraient combat! Elle voyait clairement au fond d'elle-même, et s'accusait avec angoisse; elle avait un portrait de son mari, exquise et ressemblante image, qu'elle passait tous les jours des heures à regarder; elle le conservait chèrement dans une enveloppe de diamants. Après bien des combats, elle en fit à Dieu le sacrifice, et s'en sépara pour toujours. Elle avait les lettres du feu duc, et ne cessait pas de les feuilleter et de les lire. Ces retours vers le passé de son cœur la poursuivaient jusqu'au pied de l'autel, et troublaient ses prières. Ne pouvant prendre sur elle de ne plus toucher à ces lettres, elle les brûla. Comme Catherine de Sienne, elle demandait un autre cœur : « Mon Dieu, si vous ne l'aviez pas voulu, s'écriait-elle, je ne l'aurois pas connu..... Donnez-moi un autre cœur; le mien est trop attaché à l'amour de la créature..... Seigneur, Seigneur, s'il faut que je vous appartienne, donnez-moi un autre cœur! » Hélas! elle ne pouvait oublier, elle ne

[1] *Vie de la duchesse de Montmorency*, par Cotolendi, p. 139, 152, 153.

Digitized by Google

pouvait pardonner : c'était encore un de ses maux, un de ses désespoirs. Dieu lui ordonnait le pardon ; un autre aussi l'avait recommandé à sa dernière heure. Que de fois elle eut à frapper ce sein rebelle où vivaient d'invincibles ressentiments : ce fut de ses luttes la plus affreuse. Elle put bien pardonner à Gaston, âme débile, indigente, à qui manquait la conscience de son égoïste cruauté. Elle put pardonner à Louis XIII, ce triste fantôme ! Mais pardonner à Richelieu, ce glaive vivant, cette force cruelle, à l'ingrat, à l'implacable Richelieu ! Ses genoux s'usèrent à prier, ses gémissements troublèrent la paix du cloître, son front se meurtrit sur le pavé de l'autel avant qu'elle reçût cette grâce ; elle l'obtint enfin ; elle pardonna.

Gaston avait fait le voyage de Moulins pour revoir sa cousine ; mais au moment de se présenter à elle, il se troubla, et n'osa poursuivre son chemin : « Ah ! je me souviens, s'écria-t-il devant toute sa suite, de l'état où je la vis à Béziers, après le malheur de Castelnaudary, et j'appréhende que ma vue ne renouvelle sa douleur[1]. » La duchesse, instruite de son arrivée, l'envoya complimenter. Il se rendit près d'elle, et leur entretien se prolongea longtemps. On rapporte qu'il dit en sortant : « Elle a toujours parlé en sage ; aujourd'hui elle parle comme une sainte[2]. »

Quelques années plus tard, Louis XIII, en passant à Moulins, envoya un seigneur de sa suite complimenter de sa part madame de Montmorency. Un gentilhomme se présenta de la part de Richelieu : à ce nom, elle éprouva un *soulèvement intérieur*, un long trouble qu'elle eut peine à maîtriser. Enfin elle fit effort pour descendre au parloir, et dit au gentilhomme : « Monsieur, vous direz, s'il vous plaît, à votre maître que mes larmes parlent pour moi, et que je suis sa très humble servante. »

Quelque temps après, comme elle était au milieu des religieuses du couvent, on lui remit une lettre. Pendant la lecture, un profond recueillement parut sur son visage ; elle garda le silence et sortit. Bientôt elle envoya distribuer d'abondantes aumônes, fit dire des messes et des prières dans toutes les églises. Cette nouvelle, qui venait de lui parvenir, était la mort du cardinal de Richelieu. « Tout est fini, dit-elle, pour ce grand ministre en ce monde ; rien ne peut lui servir à présent que les prières. » Elle s'occupait de fonder à Toulouse une maison de l'ordre pour y recevoir à ses frais « les

[1] On lit dans la *Vie de madame de Montmorency*, t. I, p. 167, que le prince, en cette circonstance, prit soin de justifier sa cousine d'avoir pris part à la révolte, et qu'il cita ces paroles que la duchesse lui avait adressées lorsqu'il se présenta chez elle à Béziers : « Monsieur, si monsieur de Montmorency avoit pu déférer aux conseils d'une femme, il ne vous auroit jamais donné entrée dans son gouvernement. »

[2] *Vie de madame de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. I, p. 166.

Digitized by Google

filles de ceux qui avaient contribué à la mort de M. de Montmorency, en cas qu'elles voulussent quitter le monde[1]. »

La duchesse de Montmorency gardait, par-dessus tous les déchirements de son cœur, cette raison lucide, inaltérable, qui l'avait de tout temps guidée. Dès l'âge de seize ans, on l'avait vue conduire, avec sa douce fermeté, le difficile gouvernement de sa maison ; la magnanime prodigalité du maître lui en avait fait une tâche ardue. Elle avait su régler, dans leurs moindres détails, tous les intérêts de leur fortune. Devenue veuve et détachée de tout, solitaire et sans rejetons, ce n'était plus en ce monde qu'étaient ses affaires ; mais il y avait à ses côtés mille infortunes à secourir. Du côté du Languedoc et de partout, le malheur frappait à sa porte. Le couvent qu'elle avait pris pour retraite était des plus pauvres. Ce n'était plus à elle en réalité qu'appartenaient les débris de sa fortune ; elle s'appliqua dès lors à les réunir. Tous les biens de la maison de Montmorency avaient été confisqués. Dans les accablements de sa douleur, elle avait laissé saisir aussi une partie de sa richesse particulière. Le prince de Condé avait reçu, comme un gracieux don royal, l'héritage sanglant de son beau-frère ; la triste veuve lui avait remis sans murmure ce qu'il y avait de plus personnel dans cette précieuse dépouille, jusqu'à cette croix du Saint-Esprit qu'elle avait embellie de ses plus riches diamants. Néanmoins, M. le Prince, avare et soupçonneux, ne se tint pas pour satisfait : il réclama avec une dure insistance certains objets détournés ou perdus pendant le procès. Les explications n'apaisèrent pas sa convoitise, et il adressa, à ce propos, une lettre offensante à sa belle-sœur. L'âme abattue se releva sous l'outrage, et elle lui répondit par la lettre suivante, d'une si calme fierté : « Monseigneur, dans votre dernière lettre, il y a deux articles auxquels je dois répondre, mais bien différents, puisque, dans l'un, il faut que vous soyez satisfait, et que, dans l'autre, je peux justement vous demander de l'être. Pour les bijoux, les pierreries et la croix, il paroît bien que je ne vous en veux pas frustrer, vous en donnant la connaissance que vous ne pouviez avoir sans mon écrit. Je vous en promets un entier éclaircissement, ayant donné les ordres nécessaires à cet effet ; mais l'autre article, au lieu de vous en plaindre, c'est à moi de me trouver offensée du doute dans lequel vous êtes entré. Quelle protection puis-je espérer de vous, si vous me refusez l'opinion que tout le monde m'accorde d'être femme de parole et de foi ? Vous avez grand sujet de croire que le bien ne me commande pas, puisque ma conduite vous a fait voir que l'attache que j'y ai n'est pas assez forte pour me faire faire

[1] *Vie de la duchesse de Montmorency*, par Cotolendi, p. 177.

Digitized by Google

une action pareille. Je crois avoir eu assez de complaisance à vos volontés pour mériter que vous ne me déniez pas la créance de cette vérité. Les pierreries ne sont plus de mon usage; elles ne s'accordent pas avec un deuil comme le mien qui sera éternel, et vous ne devez croire personne à mon préjudice, puisque je suis et veux être toute ma vie votre très humble servante[1]. DES URSINS. »

La duchesse avait plus d'un grief au cœur à l'égard du prince de Condé. Il n'avait rien fait pour sauver son beau-frère; il n'était point allé, avec tant d'autres, à Toulouse, se jeter aux pieds du roi; Il avait seulement écrit à Louis XIII et à son ministre. Son avarice et sa bassesse rampaient aux pieds de Richelieu : lui qui avait mis aussi le trouble et la guerre civile dans les provinces, s'apprêtait en silence à recueillir la dépouille du condamné. Il se fût gardé d'entraver la justice de Richelieu, trop soigneux qu'il était de mériter la récompense de son inaction. Il l'obtint, en effet, cette récompense : il eut la plus grande part des biens du condamné. Quatre jours après le supplice de son beau-frère, Monsieur le Prince ouvrait les Etats de Bourgogne par les louanges de Richelieu, qu'il appelait « le *grand génie du monde;* il se proclamait « *extrêmement redevable à la faveur de M. le cardinal*[2]. » Oui, redevable sans doute de ce qu'il n'avait point fait grâce. Ce complice de la mort, ce légataire de la justice de Richelieu, lui devait bien ce remerciement !

Tel fut le nouveau maître de Chantilly : étrange contraste avec l'autre ! Ces gentilshommes, ces serviteurs naguère si généreusement partagés, se ressentirent bientôt de ce changement. Bien des plaintes, des regrets arrivèrent jusqu'à la triste veuve; c'était pour elle un nouveau chagrin que de voir expulser de sa maison ceux que son mari avait aimés; ses bienfaits à elle y apportèrent quelque soulagement. L'un des poètes qui avaient habité et chanté ce beau Chantilly, Mairet, resta noblement fidèle à la mémoire du meilleur des maîtres; il osa dédier une de ses tragédies à l'*Inconsolable*[3]. Qu'ils étaient loin les jours de Sylvie ! Qu'il était loin le temps où, sous les charmilles, au bord des ruisseaux, parmi les roses solitaires, elle rêvait au retour de son guerrier. L'*Inconsolable* cachée sous ses voiles noirs, était-ce bien la blanche Sylvie? Chantilly, rempli de tant de souvenirs, revint souvent à sa pensée; mais son cœur se troubla un jour à une étrange nouvelle : Chantilly allait être témoin des fiançailles du neveu de son mari, le duc d'Enghien, avec

[1] *Vie de madame de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. I, p. 233.

[2] « L'avare et lâche Condé, dit l'historien Le Vassor, comptait-il déjà, parmi les bienfaits de Son Eminence, la confiscation des biens de la maison de Montmorency qu'il se flattait d'obtenir.» (*Histoire de Louis XIII*, par Le Vassor, t. IV, p. 194.)

[3] *Le Grand et dernier Solyman*, dédié à très haute, très vertueuse et très inconsolable princesse, Marie-Félicie des Ursins, duchesse de Montmorency. Paris, 1639.

Digitized by Google

une nièce de Richelieu. Quelle fête à célébrer dans la maison de Montmorency ! Quel moment que celui où la robe rouge du cardinal toucha le seuil de cette demeure ! Il passa hardiment sous le regard des ancêtres à qui ce visiteur semblait jeter un défi ; les serviteurs, épouvantés, détournèrent les yeux, car il semblait couvert du sang de leur maître. Monsieur le Prince, par ce mariage, acquittait sa dette envers Richelieu, ambitieux de mêler le sang royal au sien. Eh ! qui pourrait répondre que ce calcul n'était pas entré de loin dans sa pensée ? La veuve de Montmorency fléchit-elle un moment sous cette terrible épreuve ? Ce fut un secret entre elle et Dieu.

Cette force, que tant de malheurs n'avaient point brisée, cette sainte et douce fierté se montra plus d'une fois encore. Le couvent de Sainte-Marie, qu'elle avait pris pour retraite, relevait d'un Ordre nouvellement fondé, et suscitait, parmi d'autres communautés de la ville, une de ces rivalités jalouses par où les âmes qui se détournent du monde restent rivées à ses passions. La préférence que madame de Montmorency avait donnée à ce couvent, l'honneur envié dont elle entourait une fondation naissante, éveillèrent des animosités, et des bruits habilement semés attaquèrent sous main la bonne renommée des religieuses. La supérieure du couvent étant tombée malade, avait obtenu de son évêque une dispense pour aller prendre les eaux ; elle se rendit de là dans sa famille pour achever de s'y rétablir ; mais les règles de ces maisons défendaient absolument d'en sortir[1] ; et la Mère de Chantal, gardienne sévère des statuts, blâma la supérieure et la déposa de ses fonctions. Cet événement acheva de compromettre l'honneur de cette pauvre maison ; les méchants bruits redoublèrent : on répéta que la supérieure, ainsi châtiée, avait quitté son cloître pour d'autres motifs que ceux de la santé. Madame de Montmorency voyait les choses de plus près ; son âme indulgente et pure se refusa à croire si aisément au mal ; elle rejeta les offres intéressées qu'on lui fit de quitter le couvent suspect pour en choisir un de meilleur renom. Elle resta confiante et ferme parmi ces filles persécutées, et leur fit un rempart de sa vertu. Elle fut leur patronne auprès de madame de Chantal, et la ramena de ses préventions sévères contre la maison de Moulins. Un religieux dont madame de Montmorency se plaisait à entendre la parole, fit un jour, du haut de la chaire, une sortie foudroyante contre les filles de Sainte-Marie ; il dénonça leurs mœurs comme un sujet de scandale pour les âmes chrétiennes. Madame de Montmorency fit connaître au religieux combien son discours l'avait contristée, en le

[1] D'après les constitutions rédigées par saint François de Sales, et approuvées, en 1626, par le pape Paul V, la clôture fut rendue obligatoire : *Marthe et Marie ne devant plus quitter le logis.*

Digitized by Google

priant de rejeter de son esprit ces cruelles et injustes préventions. Il promit d'être à l'avenir plus circonspect; mais, emporté par son zèle réformateur, il lui arriva une autre fois de tonner contre la vie de ces pauvres femmes. Madame de Montmorency se leva, et sortit de l'église avec toute sa maison [1]. Comme on l'a dit : « Sans orgueil, elle était grande. » Elle eut ce rare courage d'infliger à un prêtre dont elle honorait la vertu cette leçon humiliante et méritée.

Elle s'acheminait, par degrés, vers la vie religieuse; elle en faisait avec application l'apprentissage : chaque jour elle retranchait quelque chose au monde, rétrécissait le cercle de ses relations et de sa liberté. Mais le monde avait peine à se détacher d'elle, et rentrait comme de force dans sa solitude. On n'avait pas cessé de croire à un don particulier de sagesse chez cette femme à qui naguère, en Languedoc, on portait les contestations les plus délicates à juger. On parlait au duc un jour d'une brouille entre deux familles : « Bon, dit-il, en se jouant, voilà qui sera pour ma femme. » Lorsqu'il revenait de quelque voyage, il lui disait avec son aimable sourire : « Mon cœur, combien de jugements avez-vous rendus pendant mon absence? » On continua donc de la consulter sur mille affaires mondaines; on demandait à ce doux et modeste tribunal de prononcer sur des intérêts considérables : ainsi les maisons de Ventadour et de Saint-Géran, en procès depuis long-temps pour une affaire de succession, acceptèrent docilement sa sentence. Le gouverneur de la province prit quelquefois ses avis sur des affaires criminelles : on rapporte qu'elle lui fit voir un jour l'innocence d'un accusé qu'on allait condamner à la mort. Des hommes en charge, des juges en conflit de pouvoir, des communautés en discorde, recoururent à cette justice cachée, dont le ressort s'étendait au loin.

Mais le grand rôle que le monde persistait à lui faire, ne servait qu'à redoubler son humilité et ses aspirations vers une complète retraite. L'approche de la séparation mettait au désespoir ses dames, ses gentilshommes, tout ce qui composait encore sa maison. Sa dame d'honneur, qui était près d'elle depuis son mariage, fit de grands efforts pour ébranler sa résolution : elle osa lui dire que sa vocation ne venait point de Dieu; que ce n'était point à Dieu qu'elle s'offrait en sacrifice; que c'était l'avis de celui-là même qui la dirigeait. Madame de Montmorency en fut troublée : sa conscience ne la rassurait pas tout à fait; elle consulta son guide spirituel qui remit le calme dans son cœur. Le religieux qui avait assisté le duc à l'heure de la mort correspondait fréquemment avec l'auguste veuve : mieux qu'un autre, il savait manier sa douleur; indulgent à

[1] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par Cotolendi, p. 119.

Digitized by Google

ses larmes, il lui parlait librement de celui de qui on ne pouvait détourner ses pensées. Elle avait tant souhaité de voir ce religieux, de recueillir de sa bouche même tous les détails des suprêmes instants; elle n'avait pu l'obtenir [1]. On voit par leur correspondance, comment ce pieux confident, qui lisait bien avant dans son âme, s'y insinuait par les endroits les plus sûrs : « Votre résolution, lui écrit-il, de vous séparer du monde me plaît infiniment; elle est digne de vous et de la mémoire du défunt qui vous aimera plus encore dans cette condition, la plus approchante de celle qu'il possède. Aussi n'a-t-il plus rien sur la terre que vous. » Le temps arriva où la duchesse de Montmorency voulut être complétement à Dieu. Elle sollicita des lettres de naturalisation, afin de pouvoir disposer de ses biens; quand tout fut prêt, elle rassembla ses officiers, ses demoiselles, tout son service, et leur fit de touchants adieux; elle leur assura des revenus, leur laissa à tous sa maison. « Ils se jetèrent à ses pieds, en poussant des cris, pour l'arrêter encore quelque temps dans le monde. » Sa dame d'honneur la suivit dans le couvent; plusieurs de ses filles prirent le voile; une partie de ses gens demeura dans la ville, « pour avoir la consolation de la voir quelques fois. » La princesse voulut être soumise à toutes les obligations de l'ordre; elle n'eut, comme les autres sœurs, qu'une cellule étroite, se leva, malgré sa faiblesse, pour les offices de nuit et du matin, et se soumit à la règle du silence. Cette Italienne pour qui les délicatesses de l'opulence étaient plus que le besoin des sens, qui vivait dans la soie, les parfums, entourée des ouvrages d'art les plus précieux, se retrancha tout : elle prit la robe de bure des religieuses, les souliers plats, si pénibles à qui avait l'usage des hauts talons [2]; elle fit enlever même le carreau de velours qui ornait son prie-Dieu à l'Eglise. On la vit se vouer de préférence aux emplois les plus bas, aux plus petits offices de la cuisine, aux soins les plus rebutants de l'infirmerie. On la savait « d'une délicatesse extrême sur tout ce qui touche à la propreté. » Que d'efforts elle eut à faire pour triompher d'elle-même! Elle disait, à ce propos, « que la nature soutient beaucoup avant que de tomber, et que si l'on n'a soin de s'éprouver, on ignore toujours ce que l'on est capable de faire [3]. » Elle avait grand peur des ténèbres, t ne pouvait dormir sans lumière, sans qu'on veillât à son chevet la

[1] « Je vois bien que Dieu ne veut pas que mon malheur diminue, puisqu'il ne permet pas que j'aye le bonheur de vous voir; c'estoit la seule consolation que je m'estois promise en ce monde; mais puisque je suis un escueil, et que mon approche pourroit causer un naufrage, il faut que j'en restienne même le desir..... » (*Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par Cotolendi, p. 90.)

[2] Ce que la duchesse de La Vallière trouva de plus pénible dans la vie austère du couvent, ce fut, dit-on, de porter des soulier plats.

[3] *Vie de madame de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. I, p. 341.

Digitized by Google

nuit. Elle s'imposa comme une épreuve nouvelle ces pénibles terreurs de l'imagination.

La princesse était restée en grand commerce de lettres avec Françoise de Chantal, supérieure de l'ordre qu'elle avait fondé. Au moment de prendre le voile, elle lui demanda, avec d'instantes prières, de venir le lui donner elle-même. Elles s'étaient déjà vues à cette époque : la Mère de Chantal, en revenant de Paris, où la reine Anne d'Autriche avait souhaité de la connaître, s'était arrêtée à Moulins, et madame de Montmorency avait enfin goûté la mystique douceur de son entretien. Il y avait des points de ressemblance frappants dans la nature et la destinée de ces deux âmes : tendres, passionnées, aspirant à de purs amours, elles joignaient à cette poésie du cœur un esprit ferme et ordonné dans les choses de la vie. Devenues veuves l'une et l'autre, ayant fait l'expérience du monde avant de se donner à Dieu, elles avaient fatalement perdu leurs maris. Madame de Chantal avait vu périr le sien par un accident de chasse, et son fils unique avait été tué dans un combat. Elle avait goûté, dès son jeune âge, les attraits de la vie contemplative ; lorsqu'elle se maria, la solitude et la prière avaient déjà ravi cette âme au monde ; elle y entra docile aux volontés de son mari, sans s'y plaire et s'y transformer. Une fois veuve, elle se consacra tout entière à son fils, dont la jeunesse fougueuse ne témoignait pas qu'il eût été formé par une sainte[1]. La douce éloquence de François de Sales qu'elle entendit dans l'hiver de 1604, à Nancy, prêcher le carême, s'empara puissamment de ce cœur. Tous ses devoirs de mère remplis, elle céda à ses entraînements vers la vie religieuse. François de Sales méditait de fonder un nouvel ordre monastique, selon la règle de saint Augustin ; il décida madame de Chantal à s'associer à son œuvre : en 1610, elle se rendit à Annecy, où s'établit le premier monastère de l'ordre de la Visitation.

La mort de François de Sales fut une haute épreuve pour Françoise de Chantal, dont les pensées passaient à travers ce divin interprète pour s'élever jusqu'à Dieu. L'éloquent évêque entretenait, avec cette âme de son choix, cette amante mystique, une correspondance qui nous révèle de quelle douceur étaient leurs liens. En perdant l'objet de ses plus pures affections, elle ne tint plus à la terre que par l'œuvre qu'ils avaient fondée ; elle ne songea plus qu'à glorifier la mémoire du fondateur. Elle était déjà parvenue à établir cent maisons de son ordre, quand le ciel lui envoya, dans madame

[1] Le baron de Chantal, fils turbulent de cette femme sainte, et père de madame de Sévigné, fut un des duellistes les plus fameux du temps ; comme on l'a déjà vu plus haut, il quitta un jour l'église où il était prêt de communier, pour aller servir de second à son ami Boutteville. Il fut tué dans un combat contre les Anglais, dans l'île de Rhé, en 1627.

Digitized by Google

de Montmorency, une aide considérable pour ses travaux, en même temps qu'une amie dont le cœur était blessé comme le sien.

Le vœu qu'avait formé madame de Montmorency de recevoir le voile des mains de la Mère de Chantal trouva de la résistance chez l'évêque de Genève. C'était à l'entrée de l'hiver, et le prélat redoutait pour la supérieure l'épreuve d'un voyage dans cette saison. Il céda pourtant aux prières de la duchesse de Montmorency, et madame de Chantal se rendit à Moulins[1]. Ces deux âmes se retrouvèrent avec une inexprimable joie ; elles se comprenaient en tous leurs amours. « Qui aime accomplit toute la loi, » disaient-elles. Soumise à sa mère spirituelle, l'humble postulante consentit à différer ses vœux. La supérieure lui représenta qu'il fallait régler ses affaires, arrêter ses comptes de fortune, avant de fermer sur elle les portes du monde. La duchesse, touchée de ces avis, s'y rendit avec tristesse. Il y eut de sa part un acte d'obéissance qui lui coûta plus encore : on a vu qu'elle projetait de fonder à Toulouse une communauté de la Visitation où le corps du feu duc devait reposer, et où de saintes filles auraient à prier pour le salut de son âme. Tout était déjà prêt pour cette fondation : un religieux, envoyé de Toulouse, attendait la princesse au parloir, devant y prendre ses derniers ordres, lorsque celle-ci consulta la Mère de Chantal. La supérieure jugea qu'il valait mieux assurer l'existence des maisons déjà créées, parmi lesquelles il s'en trouvait de fort pauvres, que de songer à en fonder de nouvelles. La triste veuve se résigna encore, et alla donner elle-même contre-ordre au religieux.

Une nouvelle source de regrets devait s'ouvrir pour celle qui ne vivait que dans les larmes : madame de Chantal se rendit à Paris où l'appelaient des intérêts de l'ordre. Sur un désir exprimé par la reine de la revoir, elle partit pour Saint-Germain ; puis elle s'en revint à Moulins, fort éprouvée par les fatigues de ce voyage entrepris dans la saison d'hiver ; le mal s'aggrava bientôt. D'alarmants symptômes firent pressentir la fin prochaine de l'illustre Mère. Un tel événement jeta le désespoir dans la communauté ; mais, pour madame de Montmorency, c'était une perte deux fois cruelle. N'était-ce pas à son intention, et d'après ses désirs, que la sainte femme avait quitté sa retraite et entrepris ce périlleux voyage ? Elle se voyait fatale à tous ceux qu'elle aimait. Elle-même, se soutenant à

[1] On lit dans les lettres de la mère de Chantal, à propos de ce voyage :

« Je pars saine et gaie pour notre monastère de Moulins, et espère, si rien n'arrive, de revenir dans quatre mois. »

« Moulins, 6 septembre 41.

» Ma toute chère fille, nous sommes ici dans un monde d'affaires. Je me porte si bien que j'admire de me voir en l'âge où je suis, avec une si bonne santé..... Pour notre chère madame la duchesse de Montmorency, c'est une âme de rare vertu. »

Digitized by Google

peine, passa des jours et des nuits à veiller. Aussi pâle que la mourante, elle la couvrait de ses tristes regards, prosternée, haletante sous ce dernier coup de la douleur. Son âme, détachée de tout, faisait effort pour partir avec l'âme de la sainte.

On a recueilli les dernières instructions que cette sainte adressa, dans la sérénité de ses derniers moments, les conseils qu'elle donna à son amie, lui recommandant, dans sa sagesse, de ne point enrichir le couvent qu'elle avait choisi pour retraite, « afin, disait-elle, que l'esprit de mortification et de pauvreté religieuse ne courût pas risque de s'y perdre, si on y avoit la facilité de se procurer les commodités de la vie[1]. » L'œil clairvoyant de cette mourante scrutant tous les cœurs autour d'elle, en marquait ainsi les faiblesses : « L'état où je suis, dit-elle à madame de Montmorency, ne m'empêchera pas de vous dire, en peu de mots, ce que je crois nécessaire pour votre perfection : J'ai remarqué que vous faites trop de réflexions sur vous-même, et sur vos actions, pour voir si vous agissez avec toute la pureté que votre esprit souhaite; retranchez-en un peu, je vous prie; je sais, par expérience, que ces fréquents retours sur soi arrêtent l'âme hors de Dieu. Quand vous aurez fait quoi que ce soit, retournez simplement à lui; son regard perfectionne tout[2]. » Puis, s'adressant aux religieuses assemblées :

« Avant que de finir, dit-elle, il faut que je vous conjure, mes filles, d'avoir un grand respect, une entière révérence pour madame de Montmorency, qui est une âme sainte, à qui l'ordre a des obligations infinies pour tous les biens spirituels et temporels qu'elle y fait. Je vous estime heureuses de l'inspiration que Dieu lui a donnée; elle vit parmi nos sœurs avec plus d'humilité, de bassesse et de simplicité que si c'estoit une petite paysanne. Rien ne me touche à l'égal de la tendresse où elle est pour mon départ de cette vie. *Elle croit que vous la blâmerez de ma mort;* mais, mes chères filles, vous savez que la Providence ordonne de nos jours. Les miens n'auroient pas été plus longs d'un quart d'heure, et ce voyage a été un grand bien pour tout l'institut[3]. »

L'amie de François de Sales trouva de la douceur à expirer dans les bras de l'illustre veuve de Montmorency. Ce fut à elle, plus encore qu'à la communauté, qu'elle légua son cœur.

Madame de Montmorency, docile à des conseils suprêmes, ajourna ses vœux jusqu'au temps où toutes ses affaires de fortune seraient réglées; c'était les différer pour longtemps. Peut-être la sainte n'avait-elle voulu que lui épargner longtemps encore les dures

[1] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. II, p. 18.
[2] *Idem*, t. II, p. 33.
[3] *Idem*, t. II, p. 28.

Digitized by Google

austérités du cloître; elle avait discerné, d'un regard, toutes les qualités que possédait l'auguste veuve : une douloureuse expérience de la vie, la connaissance détaillée du cœur, l'empire que donne le rang joint à la supériorité des lumières, l'attrait puissant des âmes qui ont souffert : c'est là ce que la grande dame avait de plus que les autres religieuses. Madame de Chantal l'engagea à donner particulièrement tous ses soins à la direction morale des novices, à guider ces jeunes âmes dans les voies difficiles du monde spirituel. Ce rôle de Marie, que son humilité déclinait encore, était mieux le sien que celui de Marthe. Nous rencontrons çà et là, dans ses lettres, des marques de l'intérêt qu'elle prenait à cette tâche :

« Ma chère novice, écrit-elle, vous prenez mon sentiment autrement qu'il n'est. Je vous trouve trop digne, et moi trop peu pour ne donner de l'excuse au nom de maîtresse. Mais, si j'ai quelque retenue dans cette qualité que vous me donnez, je n'en ai point dans mon affection..... Je vous envoie une sainte Catherine de Sienne, qui est ma dévote, à qui Dieu changea le cœur; afin que, toutes les fois que vous la verrez, vous demandiez à Dieu la même grâce pour moi [1]. » Voici comment elle parle encore :

« Ma chère et grande novice, je prends cette qualité de maîtresse par acquiescement, et je reconnais bien qu'elle ne m'appartient pas, mais que vous me l'avez donnée pour un témoignage de votre confiance. Vous la pouvez bien prendre tout entière en moi, s'il ne faut d'autre condition que celle d'un cœur plein d'amour et de désirs pour vous. Les premières démarches sont donc faites; comptez-les, ma chère novice, pour les plus difficiles, et hâtez-vous de parvenir au but [2]..... »

Elle disait à de jeunes âmes blessées du monde ou de la solitude, et qui allaient s'épancher dans son sein : « Dans les tribulations, les larmes sont tolérables; qu'on en verse abondamment; Dieu les souffre; les hommes ne doivent pas les condamner : c'est une foiblesse sans péché [3]. »

Ce fut dans ce salutaire exercice qu'elle prenait à fortifier autrui, que madame de Montmorency se raffermit elle-même; elle ajouta par la méditation aux forces naturelles de son esprit, et arriva à donner à sa douce parole un ton d'autorité parfois imposant.

En renonçant à fonder un monastère à Toulouse pour y élever le tombeau de son mari, la noble veuve conçut la pensée de faire transporter son corps à Moulins, et de fonder ce monument sous le toit même qu'elle habitait; mais ce dessein rencontra des

[1] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. Ier, p. 289.
[2] *Idem*, p. 290.
[3] *Idem*, t. II, p. 113.

Digitized by Google

obstacles, soit en elle-même, soit au dehors. Dans le désir d'honorer une mémoire si chère, sa consicence apercevait encore la vaine amorce des grandeurs humaines. Elle consulta : « Répondez-moi, mon Père, je vous prie, que Dieu ne me l'imputera pas à vanité et que mon action lui sera agréable ; car se seroit trop mal honorer le serviteur que d'entreprendre de le faire contre le gré du maître[1]. » Rassurée de ce côté, elle écrivit à la reine pour avoir son agrément au projet ; mais M. le Prince s'y opposa, dans quelque vue d'infime cupidité ; puis l'archevêque de Toulouse et les moines du monastère ne voulurent pas laisser partir cet hôte illustre que l'échafaud leur avait octroyé. Ces résistances plièrent enfin devant un arrêt du conseil[2], et il n'y eut plus qu'à régler les apprêts de la translation. A la nouvelle de l'événement, gentilshommes et soldats, compagnons d'armes de Montmorency, accoururent de leur charrue ou de leurs donjons sur le parcours du cortége[3]. Ce fut une grande émotion dans toutes ces contrées, où les malheurs du héros avaient consacré sa popularité.

Seule, agenouillée dans le chœur de l'église, cherchant sa force au pied de l'autel, madame de Montmorency attendait, comme autrefois elle attendait au terme des longues absences. Naguère c'était de son balcon d'Ecouen, ou du plus haut de ses tourelles, qu'elle apercevait au loin son chevalier, dans la plaine, sous son casque étincelant, à la tête de sa vaillante escorte. Cette fois, il cheminait lentement, traîné par huit chevaux en deuil. Quand elle le vit enfin entrer dans la nef sur les épaules de ses soldats, peut-on retracer ce qu'elle éprouva? Elle fit appel à toutes les forces de son âme ;

[1] *Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. II, p. 71.

[2] Anne d'Autriche écrivit en ces termes à la duchesse de Montmorency : « Ma cousine, comme je ne doute point que vous n'ayez sçu les ordres que mon fils et moy avons donnés, pour vous faire recevoir la consolation que vous avez désirée pour l'honneur de la mémoire de feu mon cousin le duc de Montmorency ; je vous diray seulement qu'il ne se présentera point d'occasion de vous faire paraître mon affection, que je ne vous en donne toutes les meilleures preuves que vous pouvez attendre de moy qui suis et seroy toujours bien véritablement votre bonne cousine, ANNE. » (*Vie de madame la duchesse de Montmorency*, t. II, p. 73.

[3] « M. de Soudheiles qui, par affection pour son ancien maistre, avoit voulu estre du voyage de Toulouse, se voyant proche d'une de ses terres, en avertit toute la noblesse des environs, qui s'assembla et vint au-devant du corps. » (*Vie de madame la duchesse de Montmorency*, t. II, p. 75).

Ce gentilhomme mérite ici quelques mots en passant : c'était l'un des officiers les plus estimés du duc de Montmorency. Richelieu, connaissant le crédit dont il jouissait auprès de son maître, l'employa pour détourner le duc d'embrasser le parti de Gaston. Le brave Soudheiles lui fit les plus fortes représentations. Le maréchal l'écouta avec affection, goûta ses raisons, puis il lui répondit : « Mon cher ami, il est trop tard, ma parole est donnée. » Soudheiles apostropha dans les termes les plus violents l'abbé d'Elbène et l'évêque d'Albi, qui avaient entraîné son maître dans cet abîme. Après la catastrophe, Soudheiles était disposé à s'ensevelir sous les ruines de la place qu'il commandait, quand il fut prié par la duchesse de donner au roi cette marque de soumission dans l'intérêt du prisonnier. Richelieu essaya de gagner, après la mort du maréchal, ce brave et fidèle officier ; mais il refusa tout, et se confina au fond de ses terres, ne voulant servir sous personne, après le chef qu'il avait perdu.

Digitized by Google

son courage du moins ne se démentit pas : on ne vit point de pleurs sur son visage.

De ce moment, elle s'occupa d'élever une église et un tombeau. Le couvent n'avait alors pour église qu'une assez pauvre chapelle ; point de cloître ni de dortoirs. La princesse acheta des terrains spacieux, et fit dresser sous ses yeux le plan de l'édifice sur de vastes proportions[1]. Elle fit exécuter à Paris un somptueux tabernacle, dont elle embellit le soleil de ses plus riches pierreries. Pour les vases sacrés, les chandeliers, la croix, elle s'adressa encore aux mains les plus habiles. Elle fit venir des peintres d'Italie, des brodeurs de Lyon pour travailler à l'ornement du saint lieu ; elle-même broda des nappes pour l'autel[2]. Elle dressa elle-même le plan du mausolée qui devait éterniser la mémoire du héros ; puis elle appela de Paris trois statuaires de renom, et leur confia le soin de rendre sa pensée[3]. Elle voulut aussi qu'une plume fidèle et sûre retraçât la vie et les exploits du guerrier[4].

Cependant il était une autre mémoire encore commise à sa garde. Françoise de Chantal, en quittant ce monde, lui avait confié le plus cher de ses intérêts d'ici-bas : Marie des Ursins devait user de tout son crédit à la cour de Rome pour la canonisation du fondateur de leur institut. La princesse prit à cœur cette sainte entreprise ; elle trouva dans son neveu, le cardinal des Ursins, et dans les princes de sa maison, des auxiliaires puissants et dévoués[5].

[1] La duchesse de Montmorency posa la première pierre de l'église du monastère de la Visitation, le 21 juillet 1648, ce qui fut consacré par cette inscription : « *Très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Félicie des Ursins, veuve de très haut et très puissant seigneur Henry, duc de Montmorency et d'Ampleville, etc., a posé cette première pierre aux fondements de cette église que sa piété fait construire à l'honneur de Dieu, etc., le 21 juillet 1648.* » La princesse ne permit pas qu'on lui donnât dans cette inscription le titre de fondatrice. (*Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. II, p. 79 et suiv.).

[2] Le couvent de la Visitation de Nevers possède le cœur de madame de Montmorency, son chapelet, son dévidoir, sa quenouille, un portrait d'elle de cette époque. Cette communauté possède également le cœur de sainte Chantal, tel qu'il fut renfermé dans un globe de cristal, par la duchesse de Montmorency ; le lit sur lequel sainte Chantal rendit le dernier soupir ; la mitre de saint François, confectionnée par la sainte ; le portrait en miniature de ce saint que madame de Chantal portait, et dont elle fit don à madame de Montmorency, divers ornements, un calice, un ciboire, des reliques et des tableaux, que le cardinal des Ursins lui avait envoyés. Le même monastère conserve en outre une chasuble et une chape brodées par la duchesse de Montmorency.

[3] Le plus célèbre de ces artistes était François Anguier, originaire de Normandie, qui composa les principales figures du monument. Il fut assisté dans ce travail par Thomas Renaudin et Thibaud Poissand. (Voir plus loin quelques détails.)

[4] Cette *Vie du duc de Montmorency*, par Simon du Cros, fut écrite, ainsi qu'il a été dit plus haut, d'après l'ordre et sous les yeux de sa veuve. Une des filles de cet officier, attachée à la duchesse, prit le voile dans le couvent de la Visitation de Moulins, et s'attacha à recueillir, autant qu'elle le put, les paroles de sa maîtresse. Ces notes, conservées par les religieuses, ont été communiquées aux premiers biographes de la duchesse de Montmorency.

[5] Elle écrivait au cardinal son neveu :

« Monseigneur, le Révérend Père de Changi retournant à Rome avec le procès des miracles du grand évêque de Genève, pour travailler à sa béatification, trouvera, je m'assure, en

Digitized by Google

Elle vit exaucer son vœu : l'ordre naissant avait donné un saint à l'Eglise ; il devait aussi lui donner une sainte. François de Sales n'appelait-il pas Françoise de Chantal ? Qui, mieux que madame de Montmorency, pouvait parler des perfections de cette sainte, de sa foi, de son amour, des mérites de son gouvernement spirituel, du spectacle auguste de sa mort ? Elle était entrée plus que personne dans les mystères de son âme. Madame de Montmorency poursuivit avec une ardeur toute céleste la béatification du fondateur, et ressentit le plus pur de ses bonheurs le jour qu'elle apprit cette grande nouvelle[1].

Au milieu de ces occupations qui étaient du ciel plus que de la terre, madame de Montmorency restait liée au monde par les biens qu'elle y répandait toujours[2]. Toutes les grandes douleurs venaient à elle. Une veuve désespérée, qui venait, elle aussi, de voir périr un époux ardemment aimé, se rendit à Moulins pour y pleurer auprès de cette consolatrice des âmes : c'était la duchesse de Nemours, dont le mari avait succombé dans un duel contre son beau-frère, le duc de Beaufort. Elle ne passait point de jour, disait-elle, sans relire la lettre que lui avait écrite alors la religieuse de Moulins.

Une autre encore dont les malheurs avaient retenti plus haut, la

Votre Eminence beaucoup d'affection pour y contribuer en ce qui sera de son pouvoir. J'ose vous demander aussi, ayant le dessein de m'engager dans l'ordre de la Visitation, de vouloir être notre protecteur, et d'agréer que dans nos besoins nous recourions à Votre Eminence, pour être maintenues dans nos constitutions et coutumes établies. Ainsi, quelque proposition qu'on lui fasse, je la supplie très humblement de n'y pas donner les mains *sans que j'en sois avertie*, mais de nous procurer la fermeté dans l'observance de tout ce qui nous est si saintement marqué. *Notre digne fondatrice, que j'ai vue mourir en ce monastère, me pria fort d'employer à cela mon petit pouvoir*. Recourant aujourd'hui au vôtre, j'en espère beaucoup, et vous supplie de me croire, etc. » (*Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. II, p. 116.)

Elle s'adressa également au pape à plusieurs reprises :

« Très saint Père, j'ai cru que Votre Sainteté pardonneroit à la hardiesse que je prends de me prosterner en esprit à ses pieds sacrés pour lui demander sa sainte bénédiction, et par le même moyen lui témoigner que je participe sensiblement à la consolation que tous les bons catholiques ont de voir la place de saint Pierre si dignement remplie, et qu'outre la part que je prends à l'intérêt général, j'en ai un particulier, pour bénir Notre-Seigneur de ce choix, qui est l'affection que Votre Sainteté a pour la congrégation de Sainte-Marie ; quoique j'en sois la moindre, je ressens aussi vivement que toute autre cette grâce, laquelle, nous l'espérons, *sera suivie de la béatification de notre grand fondateur*, sachant que Votre Sainteté a pour lui une estime toute particulière, etc. » (*Vie de madame la duchesse de Montmorency*, par J.-E. Garreau, t. II, p. 139.)

[1] François de Sales fut canonisé le 19 août 1665, du vivant de madame de Montmorency. Françoise de Chantal fut béatifiée en 1751, et canonisée en 1767, un siècle après la mort de son amie. A la mort de sainte Chantal, on comptait 87 monastères de la Visitation. Il en existe aujourd'hui 122, dont 62 en France, aux Etats-Unis, 2 sur le Mont-Liban, etc.

[2] « Elle disoit un jour à une personne qu'elle honoroit de sa familiarité « qu'à la vérité » elle s'étoit estimée la plus affligée créature du monde à la mort de M. de Montmorency, » mais que cela ne l'avoit pas empêchée de compâtir aux moindres maux des autres. Au » contraire, ajouta-t-elle, la puissance où j'ai été d'en soulager plusieurs m'a tenu lieu de » consolation en un temps où j'étois incapable d'en recevoir aucune autre. » (*Vie de madame de Montmorency*, t. I, p. 313.)

Digitized by Google

veuve de Charles Ier, voulut voir la veuve d'Henri de Montmorency. Que de ressemblance entre leurs destinées ! La triste reine, en entrant dans le couvent, se jeta tout en pleurs dans les bras de sa cousine en lui demandant des consolations qu'elle ne trouvait point ailleurs. Leur tête à tête dura longtemps, et la veuve de Charles Ier dit aux religieuses, en se retirant : « Mes sœurs, vous possédez un trésor ; conservez-le bien : c'est une vraie sainte[1]. »

Une autre reine voulut voir madame de Montmorency. Celle-là avait sans doute moins de consolations à réclamer que de curiosités à satisfaire : c'était Christine de Suède. Elle venait de faire égorger son amant, et s'en venait tout exprès à Moulins pour y voir une femme avec qui elle avait si peu de ressemblance. Eprouvait-elle, à ce moment-là, quelque remords ? Regrettait-elle un homme si atrocement immolé ? Elle passa plus de deux heures auprès de la veuve de Montmorency, et se fit raconter le détail de sa vie, l'histoire de son âme depuis la mort de son mari. Cette femme étrange, capable de hautes pensées, s'attendrit et l'embrassa en pleurant. Elle retourna près de la religieuse le lendemain, entendit la messe à ses côtés, et lui demanda en partant ses prières et son amitié[2].

Il faut parler d'une visite qui marqua plus encore dans la vie de madame de Montmorency : ce fut celle de sa nièce, la duchesse de Longueville. L'étrange bruit que le nom de cette nièce avait fait pendant la Fronde navrait le cœur de la sainte veuve. Elle avait vu (fatal souvenir) les neveux de son mari soulever, eux aussi, les provinces, entraîner leurs amis à la ruine et à la mort ; elle les voyait changer de parti au gré d'égoïstes passions. Madame de Longueville allumait la guerre civile pour échapper aux mains de son vieil époux ; le prince de Conti pour plaire à sa sœur. Condé y avait abîmé sa gloire, et venait d'être condamné à mort : tel était le rôle que jouaient alors les plus proches parents de Montmorency ; c'étaient là les nouvelles que le monde envoyait à sa veuve. Au fond de sa solitude, ce fut un temps affreux pour elle à traverser. Que de retours poignants sur le passé ! Son mari, hélas ! avait payé de sa tête des fautes plus pardonnables.

L'héroïne de la Fronde avait été la dernière à déposer les armes. Elle s'était enfuie de Bordeaux, l'âme triste, détendue après cette misérable lutte. Elle s'en alla en divers lieux cacher son humiliation et ses repentirs. En disgrâce à la cour, mal avec son mari, compromise

[1] Henriette d'Angleterre accompagnait sa mère dans cette visite, qui eut lieu en 1650.

[2] Le tombeau du feu duc venait d'être érigé; Christine, qui aimait les arts, l'examina longtemps, et dit à la princesse : « Je n'ai plus rien à voir ici, après avoir admiré ce beau monument de votre piété immortelle. » (*Vie de madame de Montmorency*, p. 160.)

Digitized by Google

aux yeux du monde, elle avait grand besoin de consolations et de paix : elle les chercha auprès de sa tante[1].

L'âme compatissante et pure s'ouvrit pour celle qui avait tant à expier ; elle la guida doucement dans les sentiers où elle-même avait reposé ses grandes infortunes. L'exemple était attirant : madame de Longueville avait tout épuisé des émotions du monde ; elle goûta près de sa tante une vie nouvelle, dont son âme ardente s'enivra jusqu'à la mort[2].

Ce fut pendant le séjour de madame de Longueville à Moulins que le tombeau de son oncle y fut élevé ; ce travail avait duré cinq ans. Les caisses qui renfermaient les diverses parties du mausolée, arrivèrent, et ce fut un moment de fête pour la communauté. Madame de Montmorency, elle seule, ne montra pas d'empressement à voir ce grand ouvrage ; peut-être voulait-elle le temps de se recueillir et de cacher son trouble à tous les yeux. On la pressa de laisser ouvrir quelques caisses, elle répondit : « Le plaisir de la vue est si court qu'on ne le peut goûter que peu de moments ; plus on l'avance, plus tôt il finit. » Une des religieuses parut insister encore, la duchesse lui dit : « Ma sœur, il ne faut pas contenter la nature en toutes choses ; aujourd'hui nous savons que le mausolée est arrivé, demain nous saurons s'il est beau. »

Quand toutes les pièces du monument furent dressées, on fut frappé d'admiration devant ce grand ouvrage ; on y comptait vingt statues de marbre blanc de diverses grandeurs ; mais une méprise singulière frappa tous les yeux : la statue du maréchal, à demi couchée, au lieu de regarder l'autel, avait le visage tourné vers la porte de l'église ; une faute de dessin avait trompé le statuaire ; madame de Montmorency s'en émut et s'en affligea. Mais une autre remarque la troubla profondément : à côté de l'image du feu duc, on voyait une statue de femme, qui était l'emblème de la douleur ; la duchesse s'y reconnut, car la ressemblance était frappante : c'était bien l'épouse que l'artiste avait représentée, en effet ; l'humble femme en

[1] On lit à propos de cette visite, dans la *Gazette de Loret* :

Plusieurs disent en cette ville,
Que madame de Longueville,
Ayant conceu de grands dedains
Contre tous les plaisirs mondains,
De toute son âme souhaite,
Dedans quelque sainte retraite,
Posséder un destin plus doux
Par le congé de son époux.
Rien maintenant ne peut luy plaire,
A l'égal d'un lieu solitaire,
Voulant imiter en cecy
Madame de Montmorency..... (Édit. Jannet, p. 450.)

[2] *Vie de madame de Montmorency*, t. II, p. 121.

Digitized by Google

fut révoltée ; elle se répandit en plaintes, reprocha amèrement au sculpteur d'avoir changé les plans qu'ils avaient arrêtés ; elle voulait qu'on enlevât sur le champ la statue. Madame de Longueville tâcha de justifier l'artiste, expliqua les droits et les exigences de l'art, et montra que cette figure enlevée laisserait un vide qui nuirait fort au monument.

Toutes les louanges, qu'elles vinssent de la plume ou du ciseau, affligeaient le cœur humilié de cette femme : ainsi un auteur, qui lui donna le surnom d'Arthémise chrétienne, dans une description du mausolée[1], ne fut pas mieux reçu que le statuaire ; elle lui adressa cette réponse : « Je suis aussi obligée à la pensée que vous avez eue d'honorer la mémoire de feu M. de Montmorency, que marrie que vous ayez mêlé à votre ouvrage le nom d'une personne qui en détruit la beauté, et qui me diminue les sentiments et l'estime que j'en aurois ; vous ayant fait connaître qu'il étoit juste de me laisser dans les ténèbres, puisque le jour ne pouvoit plus être favorable à votre servante des Ursins[2]. »

Ce surnom d'Arthémise chrétienne reporte naturellement la pensée vers une autre femme, grande et touchante figure du siècle précédent ; il faut mettre en face l'une de l'autre Marguerite d'Autriche et la duchesse de Montmorency. L'empereur Maximilien avait marié sa fille au jeune duc de Savoie, Philibert le Beau ; cet époux sut inspirer une tendresse ardente à Marguerite. Sa joie était de l'attendre à sa fenêtre, lorsqu'ils habitaient leur château de Pont-d'Ain, de l'apercevoir au loin dans la plaine, au milieu de sa meute et de ses piqueurs. Mais elle s'inquiétait de l'ardeur que son cher prince ap-

[1] *Mausolée de Henri, dernier duc de Montmorency, contenant un Abrégé de la vie de ce seigneur et de celle de son épouse, sous le nom d'Arthémise, etc.*, par M. Puget, conseiller au Parlement, etc., 1 vol. in-folio. Madame de Sévigné, passant à Moulins, visita ce tombeau : « *J'ai trouvé, dit-elle, le mausolée admirable.* » La lettre est ainsi datée : « *A Moulins, à la Visitation, dans la chambre où ma grand'mère* (sainte Chantal) *est morte.* »

[2] Mademoiselle de Portes, fille de ce marquis de Portes dont le duc de Montmorency crut entendre la voix à l'heure de sa mort, alla passer quelque temps à Moulins auprès de la princesse. Elle avait de l'esprit, et voici ce que l'on rapporte de leurs conversations : « Eh quoi ! madame, disait la jeune fille, les louanges qu'on vous donnoit à la cour dans votre jeunesse ne vous flattoient-elles pas ? — Non, je vous le proteste, répondit la duchesse, j'en ai au contraire toujours souffert. La flatterie dont on usoit à mon égard n'excitoit en moi que le mépris. D'ailleurs, pourquoi me louait-on ? Parce qu'on voulait plaire à la reine ? etc. »

La jeune marquise une autre fois s'étant mise à exalter quelque action de sa cousine : « Bon ! interrompit la duchesse ; eh ! qu'y a-t-il donc de si étonnant dans ce que j'ai fait ? J'ai suivi les mouvements d'une compassion purement naturelle. — Permettez-moi donc, reprit en souriant mademoiselle de Portes, d'admirer au moins l'excellence de votre naturel. Car enfin, de votre propre aveu, c'est par des mouvements purement naturels que vous pardonnez les injures, que vous aimez vos ennemis, que vous rendez le bien pour le mal, que vous méprisez vos intérêts, que vous haïssez qu'on vous loue, etc. En vérité, madame, je ne sçais ce que vous pourrez rendre à la grâce pour tout ce que vous lui ôtez. » Le raisonnement était sans réplique, et l'esprit exercé de la princesse n'y put trouver de réponse ; sa jeune cousine lui fit des excuses de l'avoir mortifiée, pour les besoins de sa thèse, par de si dures vérités. (*Vie de madame de Montmorency*, par J.-C. Garreau, t. II, p. 101.)

Digitized by Google

portait à ce « noble déduit. » Aussi aimait-elle à suivre souvent la chasse : « Le cor d'yvoire pendu en escharpe, montée sur un ardent pallefroy, elle suivoit son très cher seigneur et espoux, courant à force les cerfs ramés par bois et par landes, par monts et par vaulx, sans craindre l'ardeur du soleil ni le labeur de la chasse, cuydant que par sa présence soingneuse elle le peust préserver de tout inconvenient. »

Un jour que ce prince avait longtemps poursuivi la bête, sous un soleil ardent, « et que esseulé de ses gens qui plus ne l'avoient pu suivre, descendoit en plein midi une longue et droite vallée à pied, à cause que ses chevaux à force de course étoient morts et recreutz, » il arriva tout en sueur près d'une fontaine ; charmé par l'ombre et la fraîcheur du bocage, il y fit servir son repas. Comme il remontait à cheval, il se sentit pris de frisson « portant la main à la poitrine, puis commençant à baisser le chef et à se douloir grandement. A l'aborder en sa maison natale, le triste duc, à qui la douleur du mal estoit de plus en plus moleste, se jeta bien pesamment sur un lict de camp, auprès duquel vint tost toute troublée en cœur la très chère duchesse, sa très chère espouse et compaigne, laquelle voyant son seigneur et amy gisant malade, et néantmoins se doubtant encore de son grand deuil prochain, se mist à le comforter très doucement et à le resjouyr de tout son pouvoir. » Une fièvre ardente consumait Philibert, et, au bout de quelques jours, tout espoir de guérison s'évanouit ; « et lors, luy-même sentant sa fin prochainement future, se leva et voulut aller dire un éternel adieu à sa très aimée compaigne, en l'embrassant étroitement[1]. » Il expira dans sa vingt-quatrième année, entre les bras de sa chère Marguerite.

Si effroyable fut la douleur de l'épouse qu'elle ne pensa plus qu'à mourir. « Elle s'efforça désespéréement, dit le bon chroniqueur, de se jetter d'une haute fenêtre à terre. » Elle fit maintes tentatives pour mourir, « mais la grâce de Dieu la préserva, moyennant bonne diligence des siens[2]. Et ne se faut esbahir si elle fut alors géhenée d'une extrême angoisse, perdant le plus beau duc qui oncques fust en Savoye, et avec sa beauté, grandeur, belle taille et bonne grâce, doué de sagesse, douceur et humanité inestimable[3]... Incontinent après le trespas de son chier espoux, elle fist couper ses beaux cheveux aux reins, et autant fist-elle faire à ses plus privées damoiselles. »

Longtemps cette amante égarée remplit de ses soupirs, de sa plainte intarissable les salles désertes de ce château de Pont-d'Ain, peuplées d'images de son bonheur ; elle s'y renferma plusieurs an-

[1] *Couronne margaritique.*
[2] Jean Lemaire.
[3] *Chronique de Savoie*, liv. III.

Digitized by Google

nées. Ce bonheur n'avait point été mêlé de larmes comme les jours heureux de madame de Montmorency. Moins éprouvée et moins religieuse, son âme ne se détacha pas si complétement de la terre. Elle composa des devises et des poésies sur ses malheurs; elle exprima dans ses stances naïves son mortel ennui. La poésie était le passe-temps favori des rois et des reines dans ces jours charmants de la Renaissance. Cette fille des empereurs avait été élevée à la cour de France, avec les enfants de Louis XI, dans les châteaux d'Amboise et de Blois, où vibrait encore le luth de Charles d'Orléans. « Elle descrivit tant en prose qu'en rithme gallicane le descours de ses infortunes[1]. »

Ce qui mettait le comble à sa peine, c'est qu'elle non plus n'avait point d'enfants; elle n'avait pas donné de rejeton à l'illustre mort qu'elle pleurait. « La plante qui florissoit au fertile verger de Savoye ne porta point de fruit, » dit le chroniqueur avec une grâce mélancolique.

Marguerite se voua pour toujours au veuvage; elle avait à peine vingt-quatre ans. « Elle délibéra d'honorer le lieu où le corps de son feu seigneur est inhumé, et d'y faire construire un édifice grand et somptueux, où perpétuellement seront establis gens de religion qui prieront Dieu pour le salut de l'âme du défunt[2]. » Le projet de Marguerite était d'ensevelir sa vie dans ce monument de la mort. La veuve de Philibert le Beau se présente donc naturellement à la pensée, à côté de la veuve de Montmorency. Mais les événements tracèrent à sa vie un cours inattendu : fille d'un empereur, elle eut un rôle forcé sur la scène du monde. L'archiduc Philippe le Beau, son frère, vint à mourir, laissant deux jeunes enfants, que leur mère, Jeanne la Folle, n'était point en état d'élever. Le vieil empereur Maximilien, dont la tête ne rêvait plus que de tiare, et qui promenait de ville en ville son cercueil, s'affaissait sous le poids de son empire. Il savait les talents de sa fille Marguerite; il lui demanda de l'assister à son déclin, et de veiller en mère sur l'héritage de ses neveux. Marguerite se dévoua à cette laborieuse tutelle, elle qui ne voulait vivre, loin du monde, que de solitude et de regrets. Elle accepta le lourd gouvernement des Pays-Bas, centre des grandes affaires; pendant vingt-cinq ans elle les dirigea d'une main ferme et sûre, Marguerite conservait, comme madame de Montmorency, une tête saine auprès d'un cœur souffrant. Elle avait l'instinct de la grande politique, et n'avait guère d'égal dans les négociations. Charles-Quint se forma à son école. Il avait dans sa tante un autre lui-même,

[1] Jean Lemaire.
[2] *Idem.*

Digitized by Google

et plus grand que lui par la moralité. Marguerite couronna sa vie par cette *Paix des Dames* dont l'empereur, son neveu, eut le profit et la gloire.

Mais la veuve de Philibert ne perdait pas de vue, au milieu de ses vastes travaux, cette église et ce tombeau qu'elle s'était promis d'élever. Avant de quitter sa solitude du Pont-d'Ain, elle en avait posé la première pierre et arrêté les plans. L'art flamand, dont les modèles s'offraient partout dans son gouvernement, lui fournit d'habiles interprètes. Elle envoya dans la Bresse des architectes et des sculpteurs; elle anima, elle inspira de loin leurs travaux, mais elle ne devait pas voir de ses yeux le monument de sa pensée, ni ce pays des regrets où elle comptait mourir. Son grand rôle allait finir : triste et lasse, elle se retirait de la scène, comme après elle son neveu Charles-Quint, lorsqu'elle tomba malade à Malines et y mourut. Un tombeau l'attendait auprès de son Philibert : elle y repose, la noble dame, sous son beau dais nuptial, au sein de ses dentelles de pierre, de ses fleurs de marbre et d'albâtre, sous les ogives légères de son église, sous le jour mystérieux des verrières, où rayonnent à profusion les royales figures, les armoiries et les amoureuses devises. La triste veuve de Montmorency, morte à toutes les vanités, ne permit pas qu'on sculptât les armes de son époux ni les siennes sur le fronton de son édifice. Ce ne fut pas sans de durs embarras qu'elle parvint à le terminer : elle n'était pas fille d'un empereur et ne puisait pas, comme Marguerite, dans le riche trésor des Flandres.

Une église à bâtir avec de somptueux accessoires, de pauvres couvents à secourir, tant de dons et d'aumônes qu'elle ne savait pas restreindre, la mirent souvent à bout de ressources. Il lui était dû beaucoup d'argent, et son embarras devint cruel, car elle avait à payer des artistes, des ouvriers. La nécessité de rentrer dans les sommes dues était pressante, et ses gens d'affaires intentèrent des poursuites contre ses débiteurs. Il arriva naturellement que ceux-ci s'adressèrent à elle; les plus malheureux attendrirent son cœur, et ce fut elle qui intercéda pour eux contre elle-même; il lui en coûta des aumônes de plus. On lui représenta qu'en procédant ainsi, on ne viendrait à bout de faire payer personne; elle répondit : « Je n'ai pas la force de tourmenter autrui; si Dieu m'ôte mes biens, il m'ôte l'obligation de les donner, et sa sagesse en disposera mieux que je ne pourrais faire. » « Quelle apparence, disait-elle, d'élever un temple à la gloire de Dieu sur les ruines de tous les malheureux dont vous me parlez. » Dans cette dure situation, elle recourut à des emprunts. Anne d'Autriche lui fit un don de quarante-six mille livres, puis les princes de sa maison lui envoyèrent d'Italie des tableaux, des chefs-d'œuvre d'art, de magnifiques présents.

Digitized by Google

Elle songeait toujours à prononcer ses vœux aussitôt qu'elle serait hors d'embarras du côté du monde. Le temps ni l'affaiblissement de sa santé ne changèrent rien à sa résolution. Cependant il y eut des religieux, des prêtres vénérables, qui essayèrent de l'en détourner, dans l'idée qu'un tel régime serait au-dessus de ses forces [1]. Mais ne vivait-elle pas, par avance, dans toute la rigueur de la règle?

Après l'achèvement de l'église et l'érection du mausolée, elle y fit transporter le corps du feu duc. « Que j'ai de joie, dit-elle, d'avoir pu loger sous le même toit mon Dieu et l'époux qu'il m'avoit donné. » Elle reçut le voile le 30 septembre 1657. Il y avait quinze ans qu'elle s'y préparait; mais ce jour désiré fut encore une épreuve pour celle qui ne cherchait que le silence et l'oubli. On avait prié le Père de Lingendes, son directeur, de monter en chaire pour cette solennité. Ayant à parler de cette femme dont il savait, mieux qu'un autre, les mérites et les souffrances, il ne put maîtriser son émotion : sa parole déborda, ses larmes coulèrent, il parla avec une abondance de cœur et une éloquence si vraie de cette âme admirable, que toute l'assistance fondit en pleurs. Quant à elle, prosternée jusqu'à terre, et comme écrasée par ces louanges, elle en resta triste et abattue longtemps : « Me serois-je attendue, dit-elle au prédicateur, à recevoir de vous une mortification si sensible [2]? »

A mesure qu'elle s'enfonçait dans l'oubli d'elle-même et du monde, le monde, pris d'enthousiasme, rentrait, en courtisan, dans sa solitude. Elle avait vu dans sa chambre étroite des reines déchues; elle y devait voir aussi le cortége le plus éclatant des grandeurs humaines. La cour, en revenant de Lyon, s'arrêta à Moulins; Louis XIV voulut se rendre au couvent de la Visitation, pour y saluer la veuve de Montmorency. Le roi se fit conduire à sa cellule, et y entra avec la reine, sa mère, son jeune frère et leur cortége. L'âme du roi s'éleva à la hauteur du spectacle qui s'offrit à ses yeux. « Vous n'auriez pas cru, madame, dit-il à la religieuse, voir jamais tant d'hommes dans une si petite chapelle; mais je me persuade qu'il n'y en aura pas ici un à qui il ne soit profitable d'y être entré. — Sire, dit-elle fort troublée, je n'aurois jamais pensé y voir Votre Majesté. » Le jeune duc d'Orléans se mit à mesurer la cellule avec sa canne, et s'écria : « Se peut-il que dix pieds d'espace fassent aujourd'hui l'habitation de madame de Montmorency ! » Le roi lut les sentences, les prières, qui faisaient tout l'ornement des murs, et dit à ceux de sa suite : « Nous trouvons tous ici de quoi nous instruire. Il n'est pas besoin, madame, ajouta-t-il en se retirant, que

[1] *Vie de madame de Montmorency*, t. II, p. 156.
[2] *Idem*, p. 173.

Digitized by Google

je vous recommande de prier pour le roi, vous lui êtes assez proche pour prendre intérêt à ce qui le touche [1]. »

Anne d'Autriche s'entretint seule avec la veuve de celui qui, dans leurs beaux jours, s'était déclaré son chevalier, et qui, en combattant contre le roi, portait à son bras le portrait de la reine. Combien de souvenirs, endormis au fond de ces deux cœurs, se réveillèrent et se répondirent en silence! Madame de Montmorency reçut encore la visite de la fille de Gaston, sa cousine, et de bien d'autres qui avaient eu part aux malheurs de sa vie; mais n'avait-elle pas tout pardonné?

L'humble sœur de la Visitation avait rejeté le titre de fondatrice de la maison de Moulins, qu'on l'avait pressée d'accepter; elle s'y résigna pourtant, lorsqu'on lui représenta qu'il y allait des intérêts de l'ordre. Elue supérieure avant le temps voulu par les règlements, elle ne put se décider à recevoir des dispenses, et n'accepta pas cette élection. Plus tard, elle fut élue de nouveau, d'un vote unanime, et elle céda aux prières. Les autres couvents mirent de côté leurs rivalités jalouses et assistèrent au *Te Deum* que l'on chanta à cette occasion.

La frêle existence de la pieuse Mère se ranima devant cette nouvelle tâche : elle ne vivait plus, pour ainsi dire, de la vie des organes; tous les aliments lui causaient une invincible répugnance; et elle surmontait, au réfectoire, ces révoltes de la nature, pour n'en rien laisser voir. Elle n'existait plus que par son âme, qui suppléait à tout : elle y puisait des forces surnaturelles. Amoureuse de retraite et de silence, la veuve de Montmorency accepta, de ce jour, la vie la plus active, la plus constamment occupée : sa conscience lui en multipliait les devoirs. Ne négligeant rien à l'égard de Dieu ni à l'égard du monde, elle se vouait à des détails infinis. Elle veillait, avec une inflexible douceur, à l'observance des statuts de l'ordre, et n'y souffrait aucune infraction. C'était un grand dépôt remis à sa garde; pour une âme si élevée, ces petites exigences avaient leur prix, comme signe d'obéissance et d'humilité.

Une chose se remarque dans la direction qu'elle donnait aux âmes : elle se défiait un peu des exagérations de l'amour mystique. Au milieu des effusions de sa piété tendre, sa raison la préservait de tout égarement; comme madame de Chantal, elle réglait l'essor des imaginations exaltées. « Vous savez, disait-elle à une jeune religieuse, que je ne suis point *spirituelle*, ni favorisée des divines délices. Pendant mon oraison, je fais mon plaisir d'être en l'état où

[1] *Vie de madame de Montmorency*, t. II, p. 195.

Digitized by Google

Dieu me veut, et ne souhaite rien au delà de ce qu'il me donne[1]. »

Elle parlait ailleurs avec ce sens admirable et cette pénétrante onction : « Ne désirez pas trop les délices spirituelles ; l'on doit toujours s'en réputer indigne et peu capable d'en bien user. Il faut une pureté d'âme fort grande, et encore une extraordinaire sagesse, pour que la nature ne dérobe beaucoup à la grâce..... Il est dangereux de prendre le change, quand, au lieu de mortification ou de charité, on s'arrête à goûter les douceurs divines, et que l'on s'y complaît imperceptiblement[2]. »

Elle appelle ces voluptés spirituelles de *petites amorces*. Madame de Chantal avait les mêmes défiances à cet endroit : « Cela est dangereux, dit la sainte ; la nature est gourmande, et se plaît à merveille ès délices spirituelles. Il faut ralentir ces ardeurs sensibles ; car plus les choses de Dieu sont simples, paisibles et éloignées des sentiments sensibles aux sens même intérieurs, plus elles sont excellentes. »

La raison de Bossuet ne semble-t-elle pas se pressentir de loin dans ces tendres âmes? Les grandes voix de la chaire n'avaient point encore retenti, lorsque déjà la Mère de Montmorency parlait admirablement leur langue : écoutons-la à propos d'une retraite :

« Voici nos solitudes, c'est-à-dire une des plus grandes sources des grâces nécessaires à notre perfection. Considérez d'abord ce qui fait obstacle aux divines communications. J'ai ouï dire aux personnes spirituelles que les cœurs vagues qui s'occupent à une infinité de petits soins, qui observent les autres, qui se laissent aller à la curiosité dans les rencontres, qui ont des amitiés naturelles ou qui cherchent avec empressement les choses douces à la vie, ceux-là ne pénétreront jamais bien avant dans les richesses de Dieu. De même, toute personne ouverte au dehors, à ce qui n'est que naturel, n'est point préparée à l'esprit divin qui veut un cœur ferme et désoccupé des images du monde. Occupons-nous donc à vider nos cœurs, et à les fermer aux satisfactions qui viennent des objets créés, afin que Dieu, n'y trouvant rien d'étrange, y entre avec joie[3]. »

Voici des réponses comme elle faisait souvent à des âmes naïves ou timorées : Une religieuse lui demandait l'explication de ce passage des Psaumes : « J'ai cherché Dieu pendant la nuit avec les mains. » Elle répondit aussitôt : « C'est que quand une âme se sent privée de cette lumière intérieure qui la conduisait comme celle du jour éclaire nos pas, il faut qu'elle s'attache principalement aux bonnes

[1] *Vie de madame de Montmorency*, t. II, p. 168.
[2] *Idem*, p. 256.
[3] *Idem*, p. 264.

Digitized by Google

œuvres. Cela s'appelle chercher Dieu avec les mains, car l'action appartient à la main; et pour vous dire mon sentiment, c'est la plus sûre manière de le chercher en cette vie, qui n'est qu'une longue nuit, et notre saint fondateur nous l'apprend, quand il enseigne que, pour parvenir à la perfection, il faut peu connaître, peu penser, mais beaucoup faire et beaucoup souffrir[1]. »

Un mot profond, mystérieux, une sorte d'éclair sillonnait parfois son discours familier et touchant: « Je ne sais, disait-elle, ce que c'est qu'extase; mais je croirois que les grandes âmes y tombent facilement, en contemplant les sorties de Dieu vers ses créatures[2]. » Ne croit-on pas entendre déjà la parole lointaine de Bossuet? Elle parlait de l'espérance avec cette force et cette douceur : « Dans les autres vertus, il faut gagner et emporter sur soi pour les bien pratiquer. Celle-ci ne nous oblige qu'à prendre en Dieu dont la bonté n'est pas seulement infinie en soi, mais infiniment inclinée à se communiquer et à se répandre[3]. »

Son parler, son regard avaient une vertu pénétrante, un charme propre à toucher les âmes, une aimable cordialité. Elle portait à tout une main légère, avec les grâces que donne la vie, et l'usage de ce monde où elle avait vécu. Cette grande pratique du monde vivifiait son entretien : « Nous avons, disait-elle, le plus grand de tous les maîtres, et néanmoins le plus aisé à servir. Les hommes demandent avec les services la bonne mine; Dieu se contente de la bonne volonté[4]. »

Elle savait sourire et laisser échapper un rayon de gaieté, lorsque ce pouvait être un moyen de distraire ou de fortifier une âme abattue: « Il ne faut pas faire, disait-elle, cette honte à Jésus-Christ, que de perdre la joie à son service[5]. »

Il y avait bientôt un an que madame de Montmorency portait le poids de sa charge d'âmes. Elle avait dit que « la fin de son année seroit celle de sa vie. » Indépendant de la matière, l'esprit en elle vivait dans l'oubli du corps. Mais ce corps déclinait toujours : sans repos, sans sommeil, sans réparation, la vie des organes s'arrêtait. La nature épuisée était à bout d'obéissance et de sacrifices; tout accusait en elle le mal intérieur. Elle avait le sentiment de sa fin prochaine, et se hâtait d'accomplir sa mission. « Le temps est court, disait-elle, et l'ouvrage qui nous reste à faire est grand. » Il lui fut donné de goûter encore une dernière joie : le grand évêque dont

[1] *Vie de madame de Montmorency*, t. II, p. 266.
[2] *Idem*, p. 228.
[3] *Idem*, p. 216.
[4] *Idem*, p. 260.
[5] *Idem*, p. 256.

Digitized by Google

elle chérissait la mémoire fut mis par l'Eglise au rang des saints.

Madame de Chantal avait été béatifiée ; c'était comme le terme de ses efforts et de ses vœux. « Mon Père, dit-elle alors à un religieux qui vint la voir, nous avons rendu nos devoirs sur terre à notre saint fondateur. Il ne me reste plus qu'à prendre le chemin du ciel. J'avais demandé trois choses à Dieu, qu'il m'a accordées : la canonisation de ce bienheureux, le voyage du cardinal des Ursins en France, et la prise de voile de nos novices. Je n'ai plus rien à voir au monde, et je ne pense pas que Dieu m'y laisse guères. »

Elle s'éteignait au milieu des pleurs et des prières ; quand elle eut pris le lit, elle se fit apporter le cœur de sainte Chantal, et le tint longtemps sur sa poitrine. « Je ne suis pas si mal que vous croyez, disait-elle à ses filles ; mais quand je serois prête à partir, ce seroit pour jouir d'un bien infini : cela doit consoler de tout[1]. »

Elle était au plus bas, quand elle entendit sonner l'Angelus ; elle eut encore la force de se mettre à genoux sur son lit, en prononçant ces paroles : « Il faut se faire un plaisir de s'acquitter de son devoir jusqu'au bout. » Ce fut le 5 juin 1666 que cette belle âme, honneur de son siècle, quitta la terre.

Elle n'avait souhaité que le silence et l'oubli : son vœu devait être exaucé, car son nom est à peine resté dans la mémoire des hommes. C'est que le monde se prend surtout aux contrastes : la Vallière a l'attrait de ses fautes pour faire aimer sa vertu. Saint Augustin nous touche de plus près que les autres Pères de l'Eglise. C'est que sa sainteté resplendit mieux sous l'orage de ses passions. Entre les femmes célèbres par le dévouement et l'amour, il n'y en a pas de plus grande que la veuve de Montmorency ; mais sa vertu n'a pas eu d'ombre, et s'est ensevelie dans sa perfection.

AMÉDÉE RENÉE.

[1] *Vie de madame de Montmorency*, t. II, p. 287.

Digitized by Google

SOUVENIRS ANECDOTIQUES

SUR BALZAC

UNE VISITE A MONTFAUCON

Une grande maison de librairie établie depuis bien des années et des années sur le quai, si parisien, des Augustins, entre la rue Dauphine et la Vallée, à deux pas du Pont-Neuf, la maison Charles Béchet, venait d'éprouver la velléité de modifier le caractère spécial de son antique commerce de livres.

Le mouvement littéraire de mil huit cent trente, et nous n'étions guère, à l'époque où je vais me placer, qu'en mil huit cent trente trois, avait entraîné bien d'autres librairies séculaires à quitter la vente pacifique des livres classiques ou sérieux, pour affronter, rapière au vent, le commerce plus turbulent, plus téméraire, mais en apparence plus lucratif des livres d'imagination.

Tous les éditeurs, de ce même côté de l'eau qui baignait autrefois les sinistres fondations de la tour de Nesle, regardaient avec des yeux d'envie la maison Gosselin, si rapidement enrichie par les romans de Walter Scott et quelques romans français. Il fallait donc s'attaquer à ce genre de publication à l'exclusion de tout autre. Là, se disaient-ils, est le succès immédiat, là est l'écoulement d'une édition entière en quelques jours, souvent en quelques heures; là étaient les relations brillantes, riches d'avenir, avec la jeune école littéraire; là était la familiarité de tous les instants avec la presse, dont l'action sur le public devenait de plus en plus formidable, si formidable et si régulière dans sa puissance, qu'un éditeur savait d'avance que tel article du *Journal des Débats*, par exemple,

Digitized by Google

faisait vendre quinze cents exemplaires d'un ouvrage; un article du *Constitutionnel*, huit cents exemplaires; un article dans le *Courrier français*, quatre cents exemplaires; un article dans les petits journaux en vogue, trois cents exemplaires. Il n'y avait presque jamais d'erreurs dans ces calculs. Que ces temps sont loin de nous!

Au nombre des fortes maisons de librairie qui se jetèrent avec ardeur dans la fabrication du roman, la maison Charles Béchet se montra une des premières et des mieux préparées à la transformation. La remarque a ici sa raison d'être. Les librairies qui brusquèrent le changement périrent avant même de sortir du port; la simple mise en train les coula; on les vit sombrer sous charge. Et cela s'explique : les manuscrits de roman s'achetaient déjà fort cher, et la révolution de Juillet, dont on n'était séparé que par trois ou quatre années, avait élevé les droits d'escompte à un taux ruineux, ce qui forçait à vendre presque tout au comptant; en sorte que si les livres, et particulièrement les romans, étaient fort lus, très recherchés, très discutés à cette époque, les gains n'étaient pas proportionnés au débit de la vente, quoiqu'ils fussent grands en réalité, très grands surtout si on les compare aux gains produits de nos jours par la même industrie.

Dirigée par l'expérience de quelques personnes qu'elle avait mises à la tête de sa maison de librairie, madame veuve Béchet appela chez elle, dans des réunions habilement composées, des auteurs connus, des auteurs célèbres, et, au milieu de cette pléiade, des écrivains dont la gloire, sans être parvenue encore au zénith, répandait cependant de belles clartés au-dessus de l'horizon, dont la renommée, sinon arrivée, du moins en bon chemin, rapporterait beaucoup à qui saurait la saisir par les ailes.

C'est à ces réunions hebdomadaires que je rencontrai et que je vis souvent Béranger, qui ne publiait déjà plus de chansons, mais qui était toujours, et plus que jamais peut-être, le fin, l'intarissable, le délicieux causeur du dessert et du coin du feu; de Latouche, qui apportait ses poches pleines de mots ciselés, polis, damasquinés, mais damasquinés, polis et ciselés à froid comme les poignards byzantins, et avec lesquels il égorgeait et tuait, en riant, après le café et la liqueur; Brissot-Thivars, excellent homme, bruyant, grouillant, toujours affairé, suant toujours, riant gros, passionné pour la salubrité publique, dont il venait d'être nommé inspecteur grâce à l'influence de Béranger, comme on se serait passionné pour la musique ou pour la poésie; parlant constamment de la salubrité publique, et à tout le monde, aux connus ainsi qu'aux inconnus; ramenant toutes les questions, soit morales, soit littéraires,

Digitized by Google

soit politiques, à sa chère salubrité publique : proposant à tous ceux que le hasard mettait en rapport avec lui, de les promener à travers les trente ou quarante lieues d'égouts creusés sous Paris ; de les conduire à Montfaucon et de leur montrer en détail les beautés naturelles des réservoirs de Pantin et de la Villette ; plaisir qu'il nous fit savourer à longs traits un jour — et je parlerai plus loin de ce jour — à Balzac, à moi et au bon et si distingué docteur Gentil, attaché à cette époque, comme homme de lettres, à la maison Béchet, aujourd'hui médecin-accoucheur à Saint-Cloud ; je mentionnerai encore Louis Reybaud, fort loin à ce moment-là de songer à la députation des Bouches-du-Rhône, plus loin encore de penser au fauteuil de l'Institut, essayant des vers et de toutes sortes de vers, essayant de la prose, essayant de la littérature des voyages, mais jeune, entraînant, gai comme un tambourin, tendre comme une flûte, égayant les soirées de la maison Béchet par sa verve marseillaise, pleine de feu, d'éclairs et d'étincelles.

Quelques femmes de gaie compagnie venaient aussi à ces heureuses soirées, toujours précédées de fort bons dîners. Nos souvenirs nous montrent encore, dans la brume opale et dorée de ces premières années de notre séjour à Paris, madame Brissot-Thivars, fée bourgeoise qui tempérait par le bonheur de son visage, par la saveur de son esprit, par la grâce ondoyante de ses paroles, le bruit océanique, la voix cuivrée, les clameurs, toute la domination physique de son gigantesque époux, dont la grande taille, les grands yeux, la grande bouche, les grands gestes, faisaient de lui le digne époux de la fée : l'ogre, le plus bel ogre de salon que j'aie jamais vu. Il est essentiel et loyal que je dise ici, avant de ramener de nouveau Balzac en scène dans cette Revue, que je ne le connaissais guère que de réputation en 1833, époque à peu près vers laquelle je le vis pour les premières fois chez madame Béchet, au milieu de la société d'hommes politiques, quelques-uns depuis devenus ministres, et d'hommes de lettres rassemblés dans cette maison. Je demeurai même assez longtemps encore sans liaison suivie avec lui. En sorte que si j'ai été mêlé aux réunions auxquelles il assistait sur le quai des Augustins, où il commençait même à trôner à côté de Béranger, car il venait de publier : *la Physiologie du mariage*, *la Peau de chagrin*, *les Romans et les Contes philosophiques*, ouvrages accueillis avec une faveur extraordinaire, je n'approchais pas alors, comme il arriva plus tard, de son intimité. Je n'étais jamais qu'en tiers dans les événements de cet intérieur lettré où mon obscurité pouvait me faire tolérer et non apercevoir. Sans être infidèles, mes souvenirs, — c'est ma crainte plus encore que ma con-

Digitized by Google

viction,—se ressentiront peut-être de cette position auprès de la porte et au bout de la table. A ce point éloigné de la perspective, on n'est pas en mesure de bien retenir tout ce que l'on a entendu dire : d'ailleurs, témoin à bon droit modeste, on ne suppose jamais, à cause de sa propre insignifiance, être destiné à déposer un jour.

Le soir de ma première rencontre avec Balzac à l'un de ces dîners de madame Béchet, la conversation vint à rouler sur le départ prochain de la duchesse de Berri pour la Sicile, après une captivité de huit mois dans la forteresse de Blaye. La corvette *l'Agathe*, destinée à la conduire à Palerme, devait faire voile dans deux ou trois jours, et l'on savait que le général Bugeaud, son rigide gardien à Blaye, ne la quitterait qu'à l'arrivée même au port de destination. Quoiqu'il y eût beaucoup d'opinions hostiles au gouvernement de Louis-Philippe, ce jour-là, dans le salon où je me trouvais, et aussi beaucoup de républicains qui commençaient à s'entendre tacitement avec les partisans du gouvernement déchu, afin d'être plus forts les uns par les autres pour renverser la dynastie fondée en 1830, aucune fraction présente ne me paraissait bien disposée en faveur de la duchesse de Berri. L'admiration d'abord ressentie pour la princesse quand elle traversait les halliers épineux, les plaines, les tourbières et les marais de la Vendée, que couvraient des milliers de soldats lancés à sa poursuite, cette admiration s'était beaucoup refroidie depuis l'aveu officiel de sa grossesse, bien que parfaitement expliquée et légitimée par son mariage avec le comte Hector Luchesi Palli. Mais elle était dépoétisée ; les rayons de l'auréole s'étaient détachés de son front. Une histoire grandiose à son début, magnifique au milieu, se terminait par un roman presque bourgeois ; une insurrection formidable finissait par une déclaration de paternité à la mairie.

D'un autre côté cependant, beaucoup de légitimistes d'un enthousiasme plus robuste, traitaient hautement de fable inventée par les Tuileries et la grossesse, et l'accouchement, et la déclaration de mariage de la duchesse de Berri. Balzac était de ce nombre. Il n'admettait rien. La trahison de la maison d'Orléans avait tout fait ; la trahison expliquait tout. Cette trahison, qui avait livré la princesse, à Nantes, au général Dermoncourt et au commissaire de police Maurice Duval, ne pouvait être bien embarrassée pour imaginer une grossesse, ce qui est toujours très facile, ni pour inventer un accouchement, ce qui est un peu moins facile, mais possible ; ni très embarrassée non plus pour forcer une femme brisée de corps et d'esprit à déclarer qu'elle était mariée, afin de lui voler la couronne de son fils, tout en ayant l'air de sauver l'honneur d'une maison et d'une race. — Mais M. de Mesnard, objectait-on à Balzac, soute-

Digitized by Google

nant cette impossible thèse au dessert, la tête chaude de quelques verres de vin de Champague, M. de Mesnard, qui a quitté Blaye aussitôt après la déclaration faite par la duchesse de Berri qu'elle était femme du comte Hector de Luchesi Palli ? — Mensonge ! rouerie ! guet-apens ! trahison ! répliquait Balzac. On aura trompé les yeux, la bonne foi, la loyauté de M. de Mesnard. D'ailleurs, M. de Mesnard, repentant d'un éloignement peu motivé, s'est rendu de nouveau auprès de la princesse, et personne de vous n'ignore qu'il l'accompagne à Palerme. — Sans doute, mais auparavant, était-il objecté à Balzac, M. de Mesnard a déclaré dans une lettre qu'il ne consentirait à la suivre à Palerme que sur un ordre formel de sa main. Cet ordre lui a été envoyé. Alors seulement il a obéi. — Qui a lu cet ordre ? répliquait Balzac de plus en plus emporté, en promenant autour du salon des regards de défi et en plantant des points d'interrogation gros comme des pieux devant chacun de ses voisins de table. Montrez-moi cette lettre ! Allons donc, vos lettres ! Il y a toujours des lettres pour faire pendre les gens. Seulement quand il faut les montrer, il n'y a plus que des paroles ; et ces paroles, une épingle les crève et le vent les emporte. Je ne crois pas à cette lettre. — Soit ! n'y croyez pas : mais que dites-vous cependant, que dites-vous de la déclaration de M. Deneux, l'accoucheur ordinaire de la duchesse, M. Deneux, son ami, le seul accoucheur qu'elle ait voulu avoir auprès d'elle au moment de la crise suprême, M. Deneux, qui a écrit de sa main, que vous ne suspecterez pas de trahison : « Je viens d'accoucher la duchesse de Berri, ici présente, épouse en légitime mariage du comte Hector Luchesi Palli, frère des princes del Campo Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme. » Qu'en dites-vous ?

— Je dis, tout étonné que je suis de cette déclaration, que M. de Brissac et madame d'Hautefort, qui sont avec la princesse depuis bien plus longtemps que M. Deneux, dont nous n'avons jamais, du reste, approuvé la présence à Blaye, où il n'est allé que de son propre et irréfléchi mouvement, n'ont jamais voulu, ni l'un ni l'autre, appuyer cette déclaration du témoignage au moins aussi important de leurs signatures. J'ajoute — ce que vous savez aussi bien que moi — qu'une pièce judiciaire affirmant qu'il y a dans cette affaire « présomption légale de supposition d'enfant » a été remise simultanément à la Cour royale de Paris et à celle de Bordeaux par le vicomte de Conny, le baron de Ludre, le vicomte de Kergorlay, le comte de Floirac et quelques autres notabilités du parti légitimiste ; qu'ainsi les raisons pour nier sont bien plus fortes que les raisons pour croire ; qu'au surplus, en politique comme en théologie, il y a des choses indiscutables, au-dessus du droit, su-

Digitized by Google

périeures à toute critique. — Ceci... ceci... murmura-t-on à l'entour de Balzac. — Ceci, messieurs, dit Balzac en élevant la voix au ton de la passion, est mon sentiment, et ceux qui ne le partagent pas... » Un convive s'aperçut à temps de la voie inflammable où allait s'aventurer la conversation, et il chercha aussitôt à la détourner, au lieu d'essayer avec maladresse de la fermer trop brusquement. « Pourtant, dit-il, si tout ceci, comme le pense M. de Balzac, n'était qu'un jeu de la royauté des Tuileries dans le but d'avilir le caractère de la duchesse de Berri, est-ce qu'un militaire, le général Bugeaud, aurait consenti à y participer, à se faire le geôlier de la princesse? — Ah! vous nous la donnez bonne! s'écria impétueusement Balzac, à qui cet interrupteur bien avisé faisait la partie belle exprès pour qu'il se rangeât du côté où tout le monde allait se rencontrer d'opinion avec lui. Voilà une raison emplumée et triomphante que vous nous apportez là, la discrétion, la réserve, la pudeur du général Bugeaud! Général de qui? général de quoi? général reçu à la Maternité de Paris! »

Il est essentiel de dire ici que jamais homme, excepté pourtant sir Hudson Lowe, n'avait été aussi honni, aussi raillé, injurié, exécré, maudit, que le général Bugeaud l'était, à cette époque, pour avoir accepté de commander la forteresse de Blaye, devenue la prison de la duchesse de Berri. D'un autre côté, il faut se hâter d'ajouter, sans entrer dans la question de savoir si un militaire a le droit ou non de refuser une pareille mission, que le général n'était pas encore le digne pacificateur de l'Algérie, le glorieux vainqueur de l'Isly, le maréchal Bugeaud enfin. — « Votre général Bugeaud, reprit Balzac en serrant les dents et en les desserrant aussitôt, comme pour vouloir parler, mais retenu de nouveau par une intention contraire; votre général Bugeaud..... » Le docteur Gentil entra sur cette phrase, suspendue par sa présence, et dit, en tenant un exemplaire du journal du soir : « Messieurs, je vous annonce le départ de la duchesse de Berri pour la Sicile; elle a quitté la France ce matin. — Etes-vous bien sûr de ce que vous dites là? s'informa Balzac avec une vivacité d'intérêt toute particulière. — Voici le journal où se trouve la dépêche télégraphique qui l'annonce, » répondit le docteur Gentil en passant le journal du soir à Balzac. Après avoir rapidement parcouru la dépêche, Balzac se leva, si toutefois c'est l'expression qui rend la chose, car, dans la discussion, on ne savait pas au juste ordinairement s'il était debout ou assis, tant il s'agitait, tant il éprouvait du roulis, et il dit, après être allé sur la pointe des pieds fermer les croisées qui donnaient sur le quai des Augustins — on les avait laissées ouvertes moins à cause de la chaleur du temps (on n'était guère qu'au commen-

Digitized by Google

cement de juin) qu'à cause de la chaleur du dîner; — il dit : « Messieurs, je vais vous annoncer une bonne nouvelle, un événement qu'il n'est plus permis à personne d'empêcher maintenant. — Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est? se demanda-t-on au milieu de tous ces nuages de mystères que Balzac aimait toujours à amasser autour de quelques pitons de la conversation, car personne ne fut jamais plus friand que lui de mise en scène. — Le général Bugeaud, reprit-il, ne reviendra plus du voyage d'agrément qu'il va entreprendre aux frais de la princesse. » Et, continuant d'une façon moins burlesque : « Vous comprenez que cet homme a trop fait souffrir l'objet le plus élevé, le plus digne, le plus cher et le plus sacré de nos affections royalistes, pour que l'on n'ait pas eu la pensée, la bonne pensée d'en débarrasser le monde, qui ne le pleurera pas beaucoup. Quelques jeunes gens dévoués, et décidés à tout entreprendre, sont partis sans bruit pour Palerme, où ils savaient depuis quinze jours que la princesse devait être envoyée, toujours sous la surveillance déjà qualifiée du général Bugeaud. Ils ont pris les devants par la voie de Marseille. A cette heure, ils sont à Palerme, et ils se tiennent prêts, sur les quais du port, à accueillir de leurs acclamations de fidélité le débarquement de la duchesse de Berri. Des honneurs attendent celle-ci; autre chose attend celui-là. Il recevra à Palerme l'accueil que fit à Londres le jeune de Las Cases à sir Hudson Lowe, revenant de Sainte-Hélène; et si le général, mieux disposé que sir Hudson Lowe, veut se battre, eh bien! l'on se battra, et l'on a toute raison de croire, vu le choix des lames qui s'engageront loyalement avec la sienne, qu'il ne sera pas de retour en France de sitôt. »

Le café ayant été servi à la suite de ces paroles de Balzac, le propos tomba dans les soucoupes de porcelaine et fut noyé dans le rhum et le cognac. On passa à d'autres sujets de conversation qui me frappèrent moins; mais j'appris, un ou deux mois après ce dîner, à l'honneur des renseignements de Balzac, que le général Bugeaud, prévenu ou non de ce qui le menaçait, n'était pas descendu une seule fois à terre pendant le mouillage de l'*Agathe* dans le port de Palerme, et qu'il était passé immédiatement de cette corvette à bord du brick l'*Actéon*, que commandait le capitaine Nonay, pour retourner en France, où il allait trouver des destinées plus brillantes que celles d'un duel.

Cette révélation faite par Balzac d'un événement qui arriva en partie, vint m'apprendre pour la première fois, confirmée depuis par tant d'autres, son goût excessif pour les négociations secrètes, pour les expéditions conduites sinueusement dans l'ombre, les projets arrangés de loin, enfin ses penchants dominants d'artiste pour

Digitized by Google

les affaires de police et les machinations de tout genre qu'emploie celle-ci, par nécessité, dans le but de parvenir à la découverte des voleurs et des criminels.

M. Brissot-Thivars, qui s'était probablement aperçu avant tout le monde de ces tendances de Balzac, lui proposa un jour devant moi une partie de plaisir d'une étrange nouveauté. J'ai dit la passion amoureuse de M. Brissot-Thivars pour la salubrité publique : comme pour l'exalter davantage en lui — si c'était possible — l'Etat venait de livrer à la ville de Paris (1834) une ligne considérable d'égouts qu'il faisait construire depuis les mauvais jours de la révolution de 1830, pour donner du travail aux ouvriers et empêcher le retour du choléra, qu'on attribuait alors, dans les livres d'hygiène, à l'insalubrité de certains quartiers voisins de l'Hôtel-de-Ville. Par ses fonctions d'inspecteur, M. Brissot-Thivars fut appelé à partager avec les agents-voyers la surveillance de ces nouveaux égouts de Paris. Mais quelle différence! disait-il, entre leurs constructions élégantes et les égouts d'autrefois. Il en parlait avec ravissement; il citait les Romains ; mais nous venions de les surpasser de cent coudées : les égouts de Tarquin étaient de pierres meulières à côté des égouts de Paris. Hauts, spacieux, bâtis en moellons, voûtés, pavés, bordés de trottoirs, il ne manquait que des arbres à ces monumentaux égouts pour être de véritables promenades souterraines, et des promenades plus belles que les promenades à ciel ouvert. Quand il eut fini son hymne aux égouts, Brissot-Thivars demanda à Balzac, facile à se laisser foudroyer pour peu qu'on parlât avec conviction, s'il ne serait pas curieux de les voir et de les parcourir avec lui. Il en avait dit cent fois plus qu'il ne fallait pour mettre la puce à l'oreille à Balzac, qui, non-seulement accepta, mais voulut même prendre instantanément jour et heure pour passer la grande revue des égouts. Notre inspecteur de la salubrité fut au comble de la joie. Pour l'édification du lecteur, je dois dire ici que, tout récemment construits, les égouts nouveaux n'étaient pas encore livrés à la circulation des eaux, et que, par conséquent, on peut se les figurer comme des chemins creusés et tracés sous le sol de Paris; mais des chemins où l'on ne marche, en tout temps, qu'à la lueur des torches, lesquelles s'éteignent souvent quand les émanations méphitiques corrompent l'air respirable.

On ne saurait dire tout ce que Balzac, dans son imagination romanesque, rêva d'évasions par les caves, de surprises souterraines, de rencontres étouffées, à employer plus tard dans ses livres, à la pensée de cette promenade qu'il allait exécuter dans les entrailles de Paris ; et l'on va voir dans un instant, cependant, que quelqu'un se montra avoir plus d'imagination que lui encore. « Vous mettriez le

Digitized by Google

comble à ma satisfaction, lui dit Brissot-Thivars, enchanté de voir ses bonnes dispositions, si, après avoir parcouru les principales dépendances de mon royaume de la salubrité publique, vous m'accordiez l'honneur de venir avec moi en admirer la capitale. » Cette capitale des égouts, à laquelle Brissot-Thivars faisait allusion, c'était Montfaucon. Oui, Montfaucon, où l'on abat les chevaux hors de service, où l'on détruit les chiens errants, où s'accomplissent bien d'autres mystères. Balzac ne recula pas. Son tentateur, il est vrai, ne négligea rien pour lui présenter l'expédition comme des plus charmantes : le voyage à Cythère n'était rien en comparaison. Balzac verrait la dernière minute de ces brillants chevaux qui piaffent si orgueilleusement pendant leur vie dans les allées du bois de Boulogne ; il verrait ce que deviennent ces jolis king-Charles's et ces délicieux havanais quand ils tombent sous les coups de l'ordonnance : il verrait..... mais nous verrons nous-mêmes plus loin ce qu'il était appelé à voir. Mille détails séduisants rehaussaient encore cette partie de plaisir, ainsi que s'obstinait à la caractériser l'excellent inspecteur de la salubrité. On était au mois d'avril ; il fait jour à cinq heures du matin ; on partirait à cette heure-là et l'on aurait à traverser le faubourg Saint-Martin, la Villette, endroits délicieux, parfumés ; on côtoierait les buttes Chaumont, autre paradis terrestre où il n'y a ni arbres, ni plantes, ni gazons, mais d'où l'on aperçoit Noisy-le-Sec, Pantin et une foule d'autres paysages. Tout fut donc convenu, et le programme de ces fêtes de la salubrité publique fut ainsi arrêté :

Premier jour, visite aux égouts.

Deuxième jour, visite à Montfaucon.

Le rendez-vous pour la visite souterraine aux égouts fut fixé au dimanche suivant ; l'endroit, le bord de l'eau, sous le quai de la Grève, près du pont de l'Hôtel-de-Ville, à la grille d'un égout qui s'ouvre là ; l'heure, une heure après minuit, quand tout Paris dort et ne doit pas s'éveiller de longtemps, afin que nous ne fussions pas troublés par le bruit des fiacres courant sur nos têtes. M. Brissot-Thivars se chargeait des échelles, torches, guides, etc., etc.

Le docteur Gentil et moi fûmes invités à être de ce voyage, ainsi que deux autres personnes dont il me serait difficile en ce moment d'écrire les noms. D'ailleurs, l'une se fit excuser la veille, l'autre ne vint pas à cause de je ne sais plus quel motif.

Le samedi suivant, jour des dîners hebdomadaires de la maison Béchet, veille du jour choisi pour l'expédition nocturne, M. Brissot-Thivars, qui vint tard, et qui venait tard, pensions-nous, parce qu'il s'occupait jusqu'au dernier moment des moyens de l'expédition, entra pâle et tout défait, et nous dit, en nous serrant les mains :

Digitized by Google

« Ah ! mes amis ! mes bons amis ! armez-vous de courage : la partie n'aura pas lieu. — Comment, elle n'aura pas lieu ! Et qui l'empêcherait ? — Un motif des plus graves. L'insurrection de Lyon. — L'insurrection ?.... — Oui, elle a exaspéré le parti républicain. Les sociétés secrètes veulent tirer vengeance des mitraillades du général Aymar. La police a saisi les fils d'une conspiration..... — Mais quel rapport cela a-t-il avec les égouts ? interrompit Balzac. — Quels rapports ?.... les conjurés devaient se réunir dans ces égouts récemment bâtis, se glisser ensuite dans les quartiers de l'Hôtel-de-Ville et du faubourg Saint-Antoine, sous les rues Saint-Martin et Saint-Denis, et, à un moment convenu entre eux, faire sauter quelques maisons afin de répandre l'épouvante, puis sortir armés, puis le reste. »

Que ce projet ait passé par la tête en ébullition des républicains, d'ailleurs, constamment en quête, à cette fiévreuse époque, de moyens plus ou moins violents de remuer Paris, c'est ce qu'il n'est pas tout à fait impossible d'admettre, mais rien ne prouve qu'il dût se réaliser. Quoi qu'il en soit, il ne se réalisa pas plus que notre procession mystérieuse sous les rues de Paris, dont il nous supprima la nouveauté et la joie.

Mais si la visite aux égouts n'eut pas lieu, la partie de plaisir à Montfaucon eut un meilleur sort : cette partie de plaisir, si l'on s'en souvient, consistait en une excursion proposée par M. Brissot-Thivars à Balzac, au docteur Gentil et à moi, qui l'avions acceptée. Nous allons dire les épisodes divers qui ont contribué à la graver dans notre mémoire.

Afin de ne pas trop nous effrayer par l'excentricité de l'heure assignée au départ, l'enthousiaste inspecteur de la salubrité publique nous avait parlé d'abord de cinq heures du matin ; la veille, il ne fut plus question de cinq heures, mais bien de trois heures après minuit, ce qui était fort différent. La modification pouvait, à la rigueur, changer la détermination de quelques-uns de nous à risquer le pèlerinage à Montfaucon ; elle ne changea rien. Reculer, c'eût été porter la désolation dans l'âme de ce débonnaire M. Brissot-Thivars. Et pourtant trois heures, c'était la nuit au lieu de l'aube, c'était le froid, et le froid assez vif, car il avait beaucoup plu la veille, au lieu de la fraîcheur du matin. L'inconvénient se perdrait, pensâmes-nous, dans le charme général de la journée. Rendez-vous fut donc convenu au bout de la rue Dauphine, du côté du Pont-Neuf, comme l'endroit le plus facile aux uns de se rencontrer, sans trop de dérangement pour les autres. Balzac demeurait alors rue de Tournon, le docteur Gentil à la pointe Saint-Eustache, M. Brissot-Thivars, notre gracieux cicerone, dans la haute maison, depuis

Digitized by Google

lors abattue, faisant face au Louvre, touchant à l'angle de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, vaste maison qu'habita longtemps et où mourut le célèbre chirurgien Dupuytren.

Chacun fut exact. Il était minuit quand nous nous enfonçâmes dans le quartier des Halles, sillonné à cette heure-là par les maraîchers, leurs pesantes charrettes, encombré de montagnes de légumes : nous nous heurtions, dans l'obscurité, à des murailles de céleris et de choux. Nous ne nous étions pas trop expliqués sur les moyens de nous rendre à Montfaucon; si nous irions à pied ou bien en voiture. Ce fut en passant devant la cour Batave que Brissot-Thivars nous dit : « J'ai bien pensé un instant, mes bons amis, à vous faire faire le trajet en voiture, mais j'ai dû y renoncer. La nuit dernière et les nuits précédentes, il a plu à torrents; les chemins sont impraticables hors barrières; j'ai vu des ornières où les chevaux enfoncent jusqu'au ventre, et d'où ils ne sortent qu'avec les plus grandes difficultés. De la barrière du Combat à Montfaucon, nous aurions mis en voiture plus d'une heure et demie, distance que nous pouvons, à pied, parcourir en une simple demi-heure, et le temps est précieux, très précieux ! J'ai tant à vous montrer avant le jour !.... »

C'est donc à pied que nous gagnâmes le faubourg Saint-Martin, que nous mesurâmes dans sa longueur jusqu'à la rue des Vinaigriers. Au bout de cette rue, nous coupâmes le canal au quai Valmy, et laissant l'hôpital Saint-Louis à notre droite, nous nous dirigeâmes vers la barrière du Combat par la rue Grange-aux-Belles. La route jusqu'alors n'avait pas été parsemée de roses; les Parisiens qui avoisinent ce pôle de la capitale nous croiront sans peine; mais à partir de cette barrière, encore célèbre alors à cause du spectacle des combats d'animaux qu'on y donnait à quelques cents pas plus loin, et qu'on n'y donne plus, elle s'offrit à nos regards dans un tel état de convulsions et de délabrement, de fluidité ici, de boue noire plus loin; elle nous causa une si forte appréhension à l'affronter, elle nous inspira une si vive et si universelle horreur, que nos pieds se crispèrent, et qu'une terreur commune nous arrêta sur place. En général habile, Brissot-Thivars comprit la démoralisation de son armée. Il chercha aussitôt à en remonter l'esprit par ces mots : « Dans un petit quart d'heure, nous serons arrivés, mes chers amis; mais je ne tarderai pas plus longtemps, mais je n'attendrai pas la fin de ce quart d'heure pour vous dire la surprise qui vous est réservée au milieu de toutes les surprises qu'on prépare pour vous. — Quelle est cette surprise? demanda Balzac d'un ton qui voulait dire : *Si elle n'est pas de mon goût, je n'irai pas plus loin.* — Voilà l'emplacement où l'on représente, reprit M. Brissot-Thivars, les combats d'animaux. — Très

Digitized by Google

bien, je le connais, dit Balzac ; d'ailleurs, nous le connaissons tous ; continuez.—Hier, un des chevaux de lord Egerton a été étranglé par les chiens de l'établissement dans une lutte des plus émouvantes. — Ensuite ?— Ensuite ce cheval étranglé a été porté à Montfaucon, et il a été mis de côté pour vous d'après mes ordres, pour vous seuls ! — Est-ce que nous allons le manger ? s'informa Balzac. — Non ; mais dans le court espace d'une heure, vous aurez le spectacle, répondit Brissot-Thivars, le rare et magnifique spectacle de voir ce cheval, un des plus forts des écuries de lord Egerton, entièrement dévoré par les rats de Montfaucon, car les rats de Montfaucon, ne l'oubliez pas, sont les animaux les plus voraces, les plus féroces que vous aurez jamais connus. Ainsi, je vous ai ménagé la chasse aux flambeaux d'un cheval réduit en une heure à l'état de squelette par les rats. Maintenant, qui m'aime me suive ! »

Personne ne resta en arrière ; les flaques d'eau bourbeuse furent franchies, les dunes de boue attaquées avec rage, les fondrières traversées au vol, et dans notre ivresse d'aller voir un cheval dévoré par les rats, nous nous livrâmes à toutes sortes d'excès sur la route. S'emparant du bâton noueux de M. Brissot-Thivars, Balzac alla donner de grands coups redoublés à la grossière porte de bois, lamée de fer et semée de clous, qui fermait l'entrée du théâtre des combats d'animaux. A ce bruit, il s'éleva, dans l'arène endormie, insolemment troublée dans son sommeil, un vacarme de voix et de cris à être entendu de Saint-Denis et au delà. Les chiens, et vingt espèces de chiens, plus rogues et plus hargneux les uns que les autres, dogues, boule-dogues, mâtins, danois, chiens loups, aboyèrent en secouant leurs chaînes, et à ces hurlements, rendus plus déchirants et plus lamentables par le silence de la nuit, se mêlèrent les beuglements de vingt taureaux. L'épisode nous ranima tout à fait, et nous poursuivîmes plus gaiement notre route, ayant maintenant à droite les buttes Saint-Chaumont, frontières de Montfaucon, contreforts de Belleville.

Nous nous trouvions encore à une certaine distance de notre destination, quand nous vîmes scintiller à travers l'obscurité une petite lueur rougeâtre, clignotante comme l'œil d'un homme ivre sur le point de s'endormir ou de s'éveiller. « Quel est ce palais de fées ? s'informa Balzac. — C'est, lui répondit M. Brissot-Thivars, un cabaret, et ce cabaret, ouvert le jour et la nuit, est connu de tous les employés de Montfaucon et de La Villette sous le nom de *Fontaine-de-Vénus*. — Vénus me paraît d'un choix bien heureux, dit Balzac, comme enseigne dans un pareil lieu. — Pour un sou, continua M. Brissot, l'on y donne un verre de grog au poivre de Cayenne, que les habitués proclament délicieux. »

Digitized by Google

Nous étions arrivés à la porte du cabaret de *la Fontaine-de-Vénus*.

Avait-on signalé l'arrivée du chef de la salubrité publique, n'y avait-il qu'un mouvement spontané de popularité dans ce qui suivit notre présence; mais dès que nous fûmes devant la porte du cabaret, les charretiers qui conduisent la nuit ces étranges fourgons, sous le poids desquels les pavés sont longtemps émus, accoururent et nous offrirent un verre de leur fameux grog au vitriol, boisson si chaude, si âcre, si diaboliquement alcoolisée, qu'on éprouvait de l'ivresse rien qu'à en respirer la vapeur. Nous hésitions à boire, beaucoup à cause de la chose offerte, un peu à cause de ceux qui l'offraient. On a des préjugés; mais qui a des préjugés doit rester chez soi. D'ailleurs, le docteur Gentil, qui, dans la localité redoutable où nous pénétrions, commençait ses fonctions de conseiller hygiénique, nous dit en latin : « Buvez maintenant, ou vous serez forcés de boire après. »

Le docteur Gentil avait grandement raison; il faut se fortifier les organes avant d'affronter l'agressive atmosphère de Montfaucon.

Nous mettions à peine un pied mal assuré dans ce vaste emplacement indéterminé, enveloppé d'un brouillard bleu, derrière lequel miroitaient quelques pâles étoiles, car la nuit n'était pas finie, il s'en fallait au moins d'une heure qu'elle le fût, que nous entendîmes venir d'un autre rayon de route, clopin, clopant, mais vite, un véhicule bancal, moitié charrette, moitié radeau. Il criait, il bondissait, il tanguait, il se brisait les reins sur ses essieux. Il faillit enlever l'un des deux montants de la porte, ou de l'espèce de porte, fichée à l'entrée de Montfaucon, quand il tourna, sans ralentir sa vitesse, pour pénétrer dans l'établissement. Il était barbouillé de boue jusqu'au plancher. Sur ce plancher, à claire-voie, se voyaient debout deux hommes entortillés dans des peaux de mouton, l'un ayant le poil de la bête en dedans, l'autre, plus coquet, en dehors. Le plus jeune tenait une torche allumée qu'il penchait et secouait pour éclairer le passage, et d'où dégouttaient des gerbes d'étincelles et des langues de flamme; l'autre conduisait l'équipage, les rênes d'une main, un fouet de l'autre. Nous distinguâmes aux clartés rougeâtres qui paraissaient et disparaissaient sur ce char sinistre, quatre choses détendues qui ressemblaient aux quatre jambes d'un animal. Nous nous écartâmes pour laisser passer toutes ces flammes et tout ce bruit. La machine roulante s'arrêta; aux deux hommes qui en descendirent, se joignirent deux autres hommes accourus du bout de l'établissement, qui tirèrent, sans de trop grands efforts, ces quatre jambes balantes et les mirent d'aplomb ou à peu près. Une forme presque inanimée se balança sur ces quatre pilotis tremblants. C'était un cheval.

Digitized by Google

M. Brissot-Thivars nous avait quittés un instant pour aller donner des ordres à ses administrés, les prévenir peut-être de l'arrivée des hôtes en faveur desquels quelque surprise avait été préparée dans l'établissement.

« Pauvre bête ! s'écria Balzac en soupirant à la vue de ce fantôme de cheval, voilà donc quelle est la fin de ces nobles animaux qui nous sont si attachés, si dévoués, si utiles pendant leur vie ; triste fin !

— Oh ! ce n'est pas fini, dit l'homme qui portait sur la poitrine une peau de mouton, la laine en dedans.

— Comment, ce n'est pas fini ? je ne vois pas ce qu'on pourrait encore.....

— Non, mon bourgeois, non, ce n'est pas fini. Et la chair, est-ce que vous la comptez pour rien ?

— Quelle chair ?

— La chair des chevaux, donc !

— Est-ce que vous auriez le projet de manger la chair de ce cheval ?

— Mais..... oui. D'abord nous en prélèverons le filet pour nous deux, pour la famille de mon camarade et pour la mienne, et nous l'accommoderons aux petits oignons ; et c'est çà un fin manger ! vous diriez, parole d'honneur, de la perdrix aux choux ; et ce que nous ne voulons pas, l'entre-côte, par exemple, nous le vendons à d'autres qui en feront, sauf votre respect, des grillades délicieuses, des biftecks..... Ah ! messieurs, quels biftecks..... à se lever la nuit pour en manger. Ensuite.....

— Il y a un ensuite ? » interrompit Balzac, qui n'avait eu jusque-là aucune idée bien arrêtée sur l'hippophagie dont il n'a été sérieusement question du reste que dans ces derniers temps, où la chose a été envisagée avec beaucoup moins de dégoût.

L'homme à la peau de mouton, dont la laine était en dehors, ne disait rien : ce fut encore l'autre qui continua ainsi :

« Et les restaurants de Paris, et les petits cabarets des barrières, vous vous imaginez par hasard qu'ils se privent de faire manger du cheval à leurs pratiques ! Ils sont bien trop heureux que nous leur en débitions toute l'année..... Au prix où est le bœuf, que deviendraient-ils sans Montfaucon ? Montfaucon, c'est leur marché de Poissy, leur halle à la viande, leur quai de la Vallée.

— Manger du cheval ! vendre de la viande de cheval ! » n'en répétait pas moins Balzac. « Quel horrible écart de la civilisation retournant à l'anthropophagie par l'hippophagie. Aujourd'hui, on mange le cheval, demain on mangera le cavalier. Un repas n'est plus séparé de l'autre que par l'épaisseur de la selle.

Digitized by Google

— Nous vendons bien autre chose que sa chair, » reprit l'homme à la peau de mouton tournée en dedans.

— Que vendez-vous encore ?

— Eh bien ! et la peau, et les crins, et les os, et les boyaux, et les sabots du cheval ! croyez-vous que tout cela soit perdu ?

— Oui, je sais, dit Balzac, je sais comme tout le monde, que vous vendez la peau de cheval aux corroyeurs, qui la passent ensuite, après diverses préparations, aux cordonniers, aux selliers, aux layetiers.....

— Et les os ?

— Oui, avec les os on fait des boutons.

— Et du sucre ! monsieur, du sucre ! Avec les os de ce cheval que nous allons abattre sous vos yeux, on clarifiera la semaine prochaine le sucre que vous ferez fondre dans votre café. »

Le pauvre cheval grelottait et frissonnait au milieu de nous pendant cette étrange oraison funèbre.

Balzac était mélancolique : nous étions pensifs.

L'homme reprit, en promenant la torche résineuse enflammée sur l'échine pelée de l'infortuné animal dont les regards vitreux ne sortaient pas de l'immobilité de la mort : « Mais un cheval mort, c'est une bénédiction ; ça vaut cent fois plus qu'un cheval vivant. Et nous n'avons encore rien dit des boyaux !

— Les boyaux ! est-ce que vous les mangez aussi ?

— Oh non ! c'est vous qui les mangez.

— Comment, c'est nous ?

— N'est-ce pas dans les boyaux de cheval qu'on fourre la chair de ces saucissons si recherchés, que vous appelez saucissons de Bologne, saucissons d'Espagne, mortadelle ? »

Nous nous regardâmes tous avec un certain retour sur le passé qui nous fit froncer les sourcils.

« Vous avez beau faire, continua l'employé de Montfaucon ; vous tâtez tous du cheval, soit sous une forme, soit sous une autre.

— Je ne connaissais pas les saucissons de cheval, dit Balzac ; voilà ce qui s'appelle tirer parti de tout.

— Tout n'est pas là, monsieur ; n'oublions pas les intestins. Ah ! les intestins ! un fameux commerce avec Naples. Les plus belles cordes d'instruments y sont faites avec les intestins du cheval. »

Balzac leva le front aux étoiles :

« Et nous dansons au frémissement de ces intestins !

— Mais oui, monsieur ! »

Et, copiant la phrase de Balzac, l'homme redit : « On dansera au frémissement de ces intestins, » et il envoya un coup de pied au

Digitized by Google

ventre du malheureux cheval, qui essaya de se plaindre et n'en eut pas la force.

« Ah ! c'est affreux ! s'écria Balzac : laissez mourir en paix et sans insulte cette pauvre créature. C'est bien triste ! bien triste ! ajouta-t-il, quand on songe que l'animal infirme, mourant, avili, qui est là, a été peut-être dans sa jeunesse un beau cheval de guerre, hennissant au bruit de la poudre, aux fanfares du clairon, qu'il est entré victorieux dans les murs d'une capitale conquise, piaffant, ondulant, portant en croupe le héros de quelque grande bataille gagnée. »

Jusqu'ici c'était l'homme qui portait la peau de mouton dont la laine était en dedans qui avait causé familièrement avec Balzac des propriétés du cheval destiné à l'abattoir : ce fut l'homme qui portait la peau de mouton dont la laine était en dehors qui, saisissant au passage la réflexion de Balzac, lui répondit :

« Voilà ce qui s'appelle deviner juste ! Oui, cette pauvre bête a fait les guerres de l'Empire, comme vous dites. Elle a appartenu..... elle a appartenu..... à qui donc déjà a-t-elle appartenu ? » demanda cette peau de mouton à l'autre peau.

L'autre peau n'avait pas trop l'air de le savoir..... Celle qui avait interrogé reprit :

« J'y suis ! elle a appartenu, nous a dit le cocher qui nous l'a vendue, à un maréchal ou à un général..... je ne vous dirai pas trop lequel.....

— Voilà ! dit Balzac, dont l'œil s'arrondit en escarboucle et lança une flamme. Que disais-je ? Et à quel général a appartenu ce cheval ? Vous l'a-t-on dit ?

— On nous l'a dit. »

L'homme avait eu le temps de chercher.

« Au maréchal.....

— C'est donc un maréchal ?.....

— Au maréchal Brune.

— A un ami de l'Empereur ! à l'un de ses compagnons les plus fidèles ! au soldat de Stralsund ! Et tout cela acheté quelques liards pour être vendu pour quelques mauvais sous après avoir été assommé, éventré, déchiré. Fi ! de la gloire et de la reconnaissance des hommes. Le maître du cheval, le héros, assassiné à Avignon, et le cheval abattu à Montfaucon. On reçoit ici d'émouvantes leçons de philosophie.

— Faites excuse, mon bourgeois, repartit l'interlocuteur de Balzac, un cheval à abattre ne coûte pas que quelques mauvais liards, ainsi que cela vous plaît à dire. Il est acheté douze francs, et quand il est détaillé de la manière que j'ai eu l'honneur de vous le dire, il rapporte de cinquante à soixante francs.

Digitized by Google

— Et c'est pour cinquante à soixante francs que vous allez priver du dernier souffle de vie cet intéressant animal ! Laissez-le donc expirer de vieillesse, comme Dieu veut que nous mourions tous, bêtes et gens. Voulez-vous cent francs de votre cheval ? »

Les deux hommes aux peaux de mouton se regardèrent ; il y avait déjà quelques minutes qu'un échange de signes intelligents se pratiquait entre eux, sous le nez enthousiaste et philanthropique de Balzac, qui recommença sa proposition :

« Voulez-vous cent francs de votre cheval ?

— Dame !

— Ce mot suspensif ayant paru à Balzac une nouvelle hésitation, il renouvela sa question sous une forme plus acceptable encore :

— Voulez-vous cent vingt francs ?

— Ça y est ! Va pour cent vingt francs.

— Vous allez mettre ce cheval dans le meilleur coin de l'écurie : entendez-vous ?

— Soyez tranquille, bourgeois : il aura la chambre d'ami.

— Vous lui ferez une bonne litière, continua Balzac.

— Il sera dorloté comme aux Incurables.

— Je reviendrai pour voir si vous en avez bien soin.

— Venez, bourgeois : bien entendu que s'il meurt, vous ne nous mettrez pas sa mort sur le dos ?

— Non.

— Que vous payerez trente sous par jour pour sa nourriture jusqu'à ce moment-là ? »

Balzac allait dire oui et donner l'autorisation au docteur Gentil, chargé alors de ses maniements d'argent auprès de la maison Béchet, de traiter de l'affaire du cheval avec ces maquignons d'une nouvelle espèce, quand M. Brissot-Thivars, qui venait nous chercher pour d'autres plaisirs, ayant entendu les derniers mots de ce marché, dit de sa voix de Jupiter-Tonnant :

« Ah ! çà, mais tout ceci est une plaisanterie, une vraie plaisanterie : vous êtes leurs dupes. Ces drôles jouent tous les jours la même comédie aux trop sensibles visiteurs de Montfaucon. Il vous prendront vos cent ou cent vingt francs, et ils vous présenteront dans un mois une note de cinquante francs pour frais de nourriture d'un cheval qui n'a que douze heures à vivre, quelle que soit la nourriture qu'on lui donnerait, d'une rosse limousine qui n'a pas plus appartenu au maréchal Brune qu'au maréchal Lobau, à l'empereur Charlemagne qu'au paladin Roland. Mais le premier cheval fourbu, fracassé, à demi mort qui va entrer ici dans cinq minutes, aura eu l'honneur, à en croire ces messieurs, de faire la guerre sous le ma-

Digitized by Google

réchal Ney, sous le roi Murat. Pour les partisans de l'Empire, il se sera trouvé à Waterloo où il aura reçu deux coups de lance dans le poitrail ; pour les légitimistes, il aura été monté par Charles X le jour de son sacre à Reims. — Filez vite, dit Brissot-Thivars, changeant le registre de sa voix, aux deux biographes de Montfaucon ; emportez ce cheval ; et vous, messieurs, veuillez me suivre. »

Avant de nous conduire à la partie réservée de Montfaucon, où nous étions destinés à jouir du spectacle si haut en goût du cheval de lord Egerton dévoré par les rats, M. Brissot-Thivars nous introduisit dans une espèce de tanière éclairée par deux lumignons fumeux qui laissaient voir, assises par terre, plusieurs femmes occupées à mettre par ordre de races les chiens assommés, étranglés, écrasés, étouffés à Paris dans la nuit. Quelles femmes ! de véritables Canidies : des touffes de poils blancs et roux s'échappaient en colère de dessous les mouchoirs flétris qui emmaillottaient leurs têtes. Leurs manches étaient retroussées jusqu'aux épaules, et avec leurs mains de sorcières dont les ongles simulaient des griffes, elles accomplissaient dans ces demi-ténèbres leur besogne, qui consistait non-seulement à classer les chiens, ainsi que je viens de le dire, mais en outre à les dépouiller de leurs colliers de cuivre. Il n'y avait pas d'autres siéges autour de nous que des chiens empilés. Nous nous assîmes donc tous les quatre sur des piles tremblantes de chiens, et nous examinâmes le travail de ces dames. Balzac dévorait des yeux ce tableau de l'école de Téniers, et il étudiait surtout avec sa lumineuse curiosité, avec ses propriétés d'alambic, car on peut dire qu'il distillait déjà tout objet passant par ses yeux pour pénétrer à son cerveau, il étudiait en ce moment, disons-nous, les plis, les rides, les crevasses, les ravins, les fondrières qui se faisaient sur le visage de ces femmes boucanées par le feu perpétuel de l'eau-de-vie, lorsqu'elles épelaient à haute voix les noms des chiens gravés sur leurs colliers, les adresses et les devises qui accompagnaient ces noms.

Comme ces noms étaient presque toujours choisis avec coquetterie, comme ces devises exprimaient un attachement délicat de l'animal pour son maître, ou pour sa maîtresse, et que depuis longtemps tout sentiment fin relevant de l'intimité n'avait plus rien de commun avec ces femmes, véritables sauvages de la civilisation, Parisiennes de l'Océanie et de la mer du Sud, c'était un concert d'ironies et de moqueries quand elles lisaient, par exemple, sur les colliers qu'elles dénouaient : *Je m'appelle miss Violette, et je demeure rue de Provence, n°* ..... — Ou bien : *Mon nom est Printemps, mon maître s'appelle le comte de* ....., *rue de* ..... — Ou bien : *Ramenez Zulma à sa bonne petite maîtresse qui l'attend rue de* ....., *n°* ..... — Tiens ! disait une sorcière à l'autre, emballe-moi

Digitized by Google

miss Violette avec tous les caniches anglais. Sont-ils bêtes avec les noms qu'ils leur donnent. Où vont-ils les pêcher? Tous les chiens devraient s'appeler Mouton et fournir douze livres de graisse.

— Ça se vend donc, la graisse de chien, demanda Balzac, que vous en parlez avec ce respect?

— Voilà une question! Et avec quoi voulez-vous qu'on fasse frire toutes les pommes de terre et tout le poisson blanc qu'on vend dans Paris? Miss Violette, que voilà, fournira son bon petit pot de graisse, et Zulma en rendra au moins deux livres. Nous la ramènerons à sa bonne petite maîtresse à l'état de saindoux.

— Qui te donnera la récompense promise!

— Ça fait rire monsieur.

— La graisse de chien égaye beaucoup monsieur. »

Balzac riait beaucoup, en effet, des acteurs, des personnages et de la mise en scène de ce spectacle que nous donnait un coin du vaste charnier de Montfaucon.

L'inspecteur de la salubrité publique était aux anges de voir l'intérêt de vive curiosité que nous apportions à ces mœurs dont jusqu'alors nous n'avions eu aucune idée. Il semblait heureux comme un maître de maison dont la soirée a réussi. Sa vanité bouffait. « Questionnez-la un peu, dit-il tout bas à Balzac en lui montrant une de ces femmes employées au dépouillement des chiens; sachez ce qu'il y a chez ces êtres si à part dans la civilisation. »

Véritablement, celle que Brissot-Thivars désignait, sans être tout à fait une beauté grecque, méritait qu'on la distinguât de ses compagnes. Comment portait-elle à ses joues fraîches et fleuries les signes charmants de la jeunesse et le caractère de la santé? C'est ce que nous ne pouvions comprendre et que Brissot-Thivars expliquait, lui, sans hésiter, par la supériorité nutritive de la chair de cheval, par la graisse de chien et l'air fortement aromatisé de l'endroit. Le paradoxe de la salubrité en était arrivé là chez lui.

Balzac, qui ne demandait pas mieux que de faire de l'anatomie de mœurs, n'importe en quel endroit, rapprocha son siége, formé de chiens tressés, du divan de chiens où siégeaient ces dames. Nous opérâmes le même mouvement, et l'auteur de la *Physiologie du Mariage* entama ainsi le dialogue :

« Quel âge avez-vous bien, princesse?

— Vingt-quatre ans, répondit la princesse de Montfaucon en ôtant sa pipe de la bouche, car elle fumait et puisait de temps en temps de l'eau-de-vie dans un petit seau de métal attaché par une chaînette au goulot d'un flacon qui ne restait guère en repos sur sa base.

— Etes-vous mariée?

Digitized by Google

— Au treizième.

— Je m'en doutais, princesse.

— Allez, ce n'est pas *le plus pire* des arrondissements. Il n'y a pas de ça dans les mariages qu'il bénit..... » Et avec son pied elle alla remuer le monceau de colliers qu'elle avait détachés du cou des chiens. La métaphore était parlante.

« Vous êtes donc heureuse en ménage?

— La plus heureuse de la montagne de Belleville et des buttes Saint-Chaumont.

— Vous ne désirez rien, à ce compte, ô princesse fortunée? votre mari, votre commerce de chiens, voilà le comble du bonheur pour vous? »

Elle ôta de nouveau sa pipe de la bouche et but, avant de répondre, un autre petit verre.

« Oh! non, répondit-elle ensuite : je rêve autre chose. »

Le mot *rêver* nous renversa. Comment ce mot, resté si poétique malgré ses longs services, était-il arrivé à ce bout du monde? Grand mystère! Il fallut l'accepter.

« Et que rêves-tu, puisque tu rêves? lui demanda Brissot-Thivars en se mettant en travers de l'interrogatoire de Balzac, dont il ne soupçonnait pas toute l'habileté. Je gage que je le sais. Tu rêves une belle maison à toi dans la rue de la Paix.

— Non; je ne *me coiffe* pas de maisons comme ça. J'aimerais mieux, d'abord, une campagne à Pantin.

— Alors, c'est une belle voiture que tu voudrais avoir?

— Une voiture! ah! bien oui! Je ne puis pas seulement supporter l'omnibus. Le cœur me lève quand j'y monte.

— Alors, tu voudrais avoir des cachemires de l'Inde?

— Je ne sais pas ce que c'est.

— Beaucoup d'argent?

— C'est pas bien malin de faire un pareil souhait. Vous aussi, vous désirez en avoir beaucoup. Ça n'a rien de bien particulier.

— Alors, je ne devine pas.

— Mon pauvre Brissot, dit Balzac à l'inspecteur désappointé, vous avez tous les flairs, j'en conviens, en votre qualité d'inspecteur de la salubrité publique, mais celui de la femme, vous ne l'avez pas encore. Votre bonheur le plus grand, ajouta Balzac en se tournant vers la femme si stérilement interrogée par M. Brissot-Thivars, votre rêve le plus caressé, puisque rêve il y a, princesse, ce serait, je vais vous le dire : ce serait d'avoir un bureau de tabac où vous vendriez de l'eau-de-vie sur le comptoir.

— Il l'a dit! s'écria la femme en arrachant une dernière fois sa

Digitized by Google

pipe de la bouche et en s'élançant pour embrasser Balzac, qui l'éloigna en disant : « Le matin, je crains l'odeur du jasmin. »

Nous félicitâmes Balzac sur sa divination, mais je dois ajouter, non pour vouloir diminuer en rien un rare talent d'observation chez lui, qu'il était à peu près sûr de ne jamais se tromper en supposant, les yeux fermés dans toutes les occasions possibles, qu'un bureau de tabac est le suprême désir de presque toutes les femmes, à commencer par la veuve du colonel, jusqu'à la portière de la dernière maison du faubourg Saint-Marceau. Aussi Balzac abusa-t-il quelquefois du bureau de tabac dans sa vie. Je sais de lui une promesse qui reposait sur l'obtention d'un bureau de tabac, dont il eut bien du mal à se dégager : si d'autres travaux ne nous détournent pas de ces études sur lui, nous raconterons toutes les turbulentes péripéties amenées par cette fatale promesse de bureau de tabac si hasardeusement faite.

« Messieurs, dit Brissot-Thivars en nous devançant de son pied de géant vers la sortie du terrier, les rats nous attendent.

— Ne les faisons pas attendre plus longtemps, ajouta Balzac : ils ont droit à tous nos respects. — Allons aux rats ! »

Nous nous levâmes tous, et nous partîmes pour aller voir les rats manger le cheval réservé à leur voracité, et gardé à notre intention comme le bouquet de la fête que nous donnait Montfaucon.

A travers des terrains spongieux, rendus plus mous encore par de grosses pluies tombées depuis plusieurs jours, nous nous acheminâmes, le général de la salubrité publique en tête, vers le point de l'établissement où nous attendait ce beau spectacle. Ici se place naturellement la description de la mise en scène de notre cortége nocturne, mise en scène moins riche en décors, moins somptueuse en costumes, moins féerique, sans doute, que celle de l'opéra de la *Juive* ou des *Huguenots*, mais d'un caractère cependant qui répondait avec harmonie à la physionomie excentrique du drame préparé pour nous, et qui allait s'agiter sous nos yeux à cette dernière heure de la nuit. Douze hommes de l'endroit, chacun d'eux portant dans la main droite une torche de résine allumée et une longue échelle sur l'épaule gauche, nous devançaient avec une certaine circonspection mystérieuse ; quatre autres n'ayant que des échelles nous suivaient dans le même silence de conjurés. C'est la nuit, il est probable, qui prête cette teinte catilinaire aux démarches qu'elle voile. Quoi qu'il en soit, nous ne devions pas être fort gais à voir passer dans l'ombre, avec nos torches incendiaires. Je pensais, à part moi, à Samblançay conduit pareillement entre des flambeaux, pour être pendu à Montfaucon sous le règne du bon François Ier et par le bon plaisir de son excellente mère madame d'Angoulême.

Digitized by Google

Nous étions à l'endroit même où s'élevaient les fourches patibulaires auxquelles il fut accroché par le lieutenant Maillard. Il ne manquait que les corbeaux; nous n'allions pas tarder à les entendre. Sur nos flancs marchaient des chiens couleur de la nuit; ils avaient, on va le voir, bien d'autres raisons pour nous accompagner, que leur invincible habitude de ne jamais se séparer de leurs maîtres. C'est de la famille nombreuse de ces chiens, de leurs tribus féroces, que l'on tirait alors — j'ai déjà dit la date de l'époque où je me suis placé — les chiens gladiateurs qui luttaient deux fois par semaine avec d'autres chiens non moins féroces qu'eux, aux spectacles, renouvelés des Romains, de la sanglante barrière du Combat; si terribles, si meurtriers les uns et les autres, que la police, en supprimant ces combats, supprima du même coup les chiens, malgré les réclamations, pleines de tendresse, des bouchers de la banlieue de Paris. Et ce fut double justice. Il n'en existe plus aujourd'hui que quelques rares échantillons à peu près sans emploi, car ils ne tuent plus personne, et ils ne se tuent plus entre eux. Chiens burgraves.

Ceux qui faisaient partie de notre expédition étaient des dogues et des boule-dogues, issus par croisement, et un croisement surveillé de près, des races anglaises et saxonnes les plus renommées: tête carrée, anguleuse, oreilles courtes, œil bombé et sanglant, dents de fer, museau brûlé, poil jaune sale, reins râblés, pattes d'éléphant. On en a vu, à ces formidables jeux des barrières, crever le poitrail d'un taureau, et eux-mêmes, le ventre ouvert d'un coup de corne, casser, avant d'expirer, les reins à un âne. Tels étaient nos jolis éclaireurs; telle était notre garde d'élite. Si l'un d'eux s'éloignait de sa ligne, un vigoureux coup de pied dans les flancs le ramenait bien vite, mais si prompt qu'il fût à l'obéissance, il ne rentrait dans l'ordre qu'après avoir montré une enfilade de dents prêtes à dévorer son mentor; et comme s'il eût voulu lui faire comprendre, par cette grimace blanche et silencieuse, qu'il n'acceptait la correction qu'à titre de caresse, de simple jeu de l'amitié. Si une folle rage, telle qu'ils en éprouvent souvent, eût tourné ces chiens contre nous, nous aurions été déchirés, massacrés, en cinq minutes, guides et curieux; et je ne sais pas ensuite si l'on eût recueilli assez de nos débris pour faire des gaînes de saucissons et des cordes d'instruments. J'en doute.

Mais nous voici parvenus aux pieds d'un mur circulaire ou à peu près circulaire, car rien dans cet endroit ne présentait une forme correcte, un dessin arrêté; la substance même des objets n'avait rien de la réalité ordinaire. Ainsi, les terrains avaient l'inconsistance d'une éponge; la boue la légèreté de l'eau, l'eau l'épaisseur de la

Digitized by Google

boue ; les monticules dont se hérissait le sol offraient la friabilité du sable ; les maisons des gardes et des employés, l'ébriété chancelante de pierres mal superposées ; les cinq lacs enfermés dans le périmètre de l'établissement, l'aspect désolé de cinq débordements ; et le seul moyen de respirer consistait à retenir son haleine.

Les échelles furent appuyées contre ce mur, et après une ascension assez rigide, nous et nos douze porte-torches, nous en couronnâmes la crête. Nos regards plongèrent alors dans une enceinte encore assez vaste où étaient conduits les chevaux condamnés à être abattus. Plusieurs ossuaires, çà et là éparpillés, indiquaient cette funèbre destination. Il nous fallut quelques minutes de recueillement pour habituer nos yeux à la perception des particularités, d'ailleurs assez restreintes, du local. Le fond de cette cuve mal pavée était déchiré par les lignes de plusieurs rigoles en pierre de liais aboutissant au bord même de la circonférence du mur, et chacune de ces longues et irrégulières rigoles se terminait par une grille perpendiculaire, placée là, je présume, pour arrêter les corps solides et ne laisser passer que le sang. Ce sang courait ensuite souterrainement vers un lac, un véritable lac où l'on pouvait se promener en bateau. Cette expression, *un lac de sang*, cessait là d'être une métaphore. Il y avait lac, rives, vagues et barcarolles. Un lac d'une étrange beauté, comme a pu le rêver Néron, le grand poète écarlate.

Nous attendions toujours sur la crête de notre mur. Brissot-Thivars palpitait d'impatience et d'anxiété : son drame réussirait-il ? Le rideau allait se lever ! Balzac aiguisait la lame de sa curiosité. Quant à moi, je m'étais placé à califourchon sur le dos du mur où j'aspirais le plus possible la fumée bienfaisante d'un cigare ; j'essayais de combattre des émanations trop énergiques pour la faiblesse de mes organes.

Une grille de fer s'ouvrit dans l'épaisseur du mur ; quatre hommes entrèrent aussitôt dans l'enceinte en traînant après eux, avec des cordes, le cheval mort, le héros de la fête, l'acteur principal que nous attendions avec des battements de cœur. Quand ils l'eurent rapidement dégagé de ces derniers liens sur la terre, pauvre créature qui en avait tant porté depuis sa naissance : et dans quel moment on l'en délivrait ! — pour lui donner la liberté de la mort — quand ils l'eurent laissé tout nu sur les pierres, ils s'éloignèrent et repoussèrent derrière eux la grille de fer. L'ouverture était jouée : l'action s'entamait.

Brissot-Thivars regarda Balzac, Balzac regarda Brissot-Thivars, et ce grand auteur, je parle en ce moment de Brissot-Thivars, et ce grand public, allaient se juger. Ils allaient décider s'ils étaient à la hauteur l'un de l'autre.

Digitized by Google

Par toutes les grilles ouvertes au bout des rigoles, et sans doute par bien d'autres soupiraux masqués, apparurent aussitôt quelques rats attirés par l'immense régal. C'étaient des tirailleurs. Plusieurs, détachés de ce premier peloton, s'avancèrent sur la pointe des pattes jusqu'à quelques mètres de la bête, et là ils tournèrent, d'un commun mouvement, leurs museaux pointus et leurs frémissantes moustaches vers les grilles par où ils étaient entrés, comme pour s'assurer, au besoin, le chemin d'une retraite. On a parlé de la prudence du serpent ; cette prudence est aussi fausse que la modestie des violettes ; rien n'est moins prudent que le serpent, qui siffle, qui bondit, qui emploie tous les moyens imaginables pour trahir sa présence ; rien n'est moins humble que la violette, la première des fleurs qui lève le nez après l'hiver et qui s'en va la dernière après l'automne, si toutefois elle s'en va jamais. Parlez-moi de la prudence du rat ! C'est l'animal contre lequel on a dressé le plus d'embûches depuis la sortie de l'arche, où le bon Noé aurait bien dû ne pas le laisser entrer, et c'est l'animal qui s'est le plus multiplié sur la terre.

Continuons l'épopée de ceux de Montfaucon. Leurs premiers mouvements de timidité disparurent dès qu'ils se virent entourés par d'autres rats accourus pour prendre part à la curée. Le nombre les encouragea les uns les autres, et le pavé commença à se tacher à toutes les distances de ces corps qui augmentaient et se mouvaient. Balzac nous fit remarquer avec une spirituelle justesse d'attention que, parmi ces rats, il y avait progression de taille et de force des premiers aux derniers, ou plutôt des premiers aux suivants, car les derniers étaient loin encore d'être arrivés. Ceux qui s'étaient présentés d'abord, maigres, allongés, chétifs, avaient été suivis par d'autres d'un embonpoint plus généreux, lesquels, à leur tour, avaient été suivis par de plus gros, ce qu'il attribuait à une plus grande faim chez les premiers que chez ceux qui étaient venus ensuite. Continuant l'induction, Balzac, toujours d'après leur mine et leur allure, leur prêtait une profession ou une position sociale, afin de mieux expliquer encore leur plus ou moins de volume au point de vue de la santé et au point de vue de la considération personnelle. A mesure qu'ils se montraient, Balzac nous disait : « Voilà un clerc d'huissier à vingt francs par mois, sans déjeuner. — Voilà un surnuméraire aux finances. — Ah ! celui-ci est commis à douze cents francs : il est moins creux. — Celui-ci a deux mille francs, mais il a des vices. — Ah ! voici un chef de division : il prend du ventre. — Ah ! voilà un rentier : il est chauve. » On comprend que cette description physiologique ne fut pas de longue durée : quelle observation eût suffi à la multiplicité indéfinie des nouveaux survenants ? Le fond de la cour allait disparaître, il disparaissait

Digitized by Google

vue d'œil sous un tapis de rats : rats noirs, rats bistres, rats fauves, rats jaunes, rats marrons, rats gris, rats cendrés, rats bleuâtres et même rats blancs : — les doyens d'âge. Avant qu'il ne fût tout à fait couvert, nous remarquâmes qu'il partit de la masse un détachement de rats plus hardis, plus aventureux que les autres. Ils allèrent sur trois colonnes, et triangulairement, vers le cadavre du cheval, qu'ils occupèrent. Ce fut comme une reconnaissance militaire qui avait réussi. Alors, les autres compagnons, rassurés, marchèrent avec beaucoup plus de résolution. Il y eut ébranlement général, la division avança ; et, tandis que ceux que je viens de montrer grimpant sur les flancs ballonnés du cheval s'occupaient de découdre sa peau d'un bout à l'autre, ainsi qu'un tailleur découdrait un vieil habit pour en faire des morceaux, des centaines, des milliers, des myriades de rongeurs accouraient par toutes les ouvertures, mais drus, pressés, effarés comme des spectateurs effrayés qui chercheraient à sortir d'une salle de spectacle où serait le feu. Ils montaient les uns sur les autres, et leurs mouvements et leurs petits sifflements aigus, qu'on n'entendait pas d'abord, produisirent par degré, en se multipliant, le bourdonnement de la foule, un murmure d'où sortaient des cris qui avaient presque le son de la voix humaine. C'est que la vie bouillonnait dans cette matière animée. Le sol ne tarda pas à être couvert d'un demi-pied de cette chair en fermentation. Je frémis, quand je pense que si quelqu'un de nous était tombé là-dedans..... Les chacals ne dévorent pas plus vite.

« Est-ce beau ! s'écria Brissot-Thivars avec orgueil et comme Carter devant sa ménagerie ; est-ce beau !

— Superbe ! répondit Balzac en envoyant un salut de la main : superbe ! Ce sont là vos lions ?

— Comme vous dites, mes lions. Les entendez-vous rugir ?

— Je les entends rugir. Bien rugi, Montfaucon !

— Savez-vous, continua Brissot-Thivars en désignant les innombrables légions de ces redoutables destructeurs que nous avions sous les yeux, savez-vous que si un jour, par une cause qu'il n'est pas chimérique d'imaginer, ces nuées de rats descendaient dans Paris, tout un quartier serait dévoré ou terriblement endommagé !

— En vérité ? demanda Balzac, charmé de connaître ce bizarre et dramatique danger auquel Paris était exposé.

— Rien n'est plus vrai. Un mouvement de terrain après un orage peut amener l'événement.

— Paris, envahi par les rats de Montfaucon ! quel spectacle ! Est-ce qu'on ne pourrait pas essayer la chose, dit Balzac, émerveillé de son idée ; se donner comme une répétition générale d'un plaisir que

Digitized by Google

nos descendants seuls verront peut-être? Si l'on se passait de l'orage..... si l'on provoquait un peu soi-même ce mouvement de terrain dont vous parlez, cher inspecteur?....

— Vous voudriez que moi, chargé de protéger Paris contre toutes les éventualités de Montfaucon, je misse la main à un complot..... ah!

— Mais quelle émotion! c'est bien tentant! Voyez-vous descendre, par sept ou huit barrières, dans Paris, des troupeaux de rats sur deux ou trois pieds d'épaisseur, renversant les employés de l'octroi et se répandant à travers vingt quartiers encore endormis? Quel réveil! Les marchands referment bien vite leurs boutiques, qu'ils se disposaient à ouvrir; les fiacres, dont les chevaux s'emportent, courent vers la Seine, pour mettre le fleuve entre eux et les hordes de ces nouveaux Attila; les portiers se regardent épouvantés sur le seuil de leurs maisons, dont la base a disparu sous le flot de la marée vivante. Peignez-vous maintenant le quartier de l'Opéra, attaqué à son tour. Je me figure l'étonnement de ces dames de la rue de la Victoire, de Provence, du Helder et de la rue Saint-Lazare, à qui leurs femmes de chambre viennent dire avec épouvante : « Sauvons-nous, sauvez-vous! — Mais qu'y a-t-il?.... Est-ce que la police?.... Est-ce que des huissiers mal appris?.... — Il s'agit bien de çà! la maison est pleine de rats. — De rats? — Oui, mesdames, de rats; ils ont mangé le concierge, trois pianos; ils sont dans l'antichambre: les entendez-vous! — Fuyons alors : mes chevaux! mes chevaux! — Ils sont dévorés, madame. — Sautons par la fenêtre! — Impossible! les rats sont dans la rue, qu'ils dépavent. »

— Vous plaisantez, cher monsieur de Balzac; les désastres qu'ils causeraient par leur invasion seraient sans doute beaucoup moins originaux, mais ils n'en seraient pas moins réels; ne savez-vous pas?....

— Je ne plaisante pas! interrompit Balzac, et je sais qu'Edimbourg, au XVIIIe siècle, faillit être dévoré, non pas précisément par les rats, mais bien par les punaises. Il fallut démolir les deux tiers de la ville pour sauver l'autre tiers. Donc, une ville peut fort bien être rongée par les rats, quand une autre l'a été par les punaises, et bien d'autres en Afrique par les sauterelles. Seulement, je préférerais être mangé par les sauterelles à l'être par les rats, et surtout par les punaises, si j'avais le choix de mes convives. Mais quel beau titre de chapitre pour un roman : *Comment, du soir au matin, tout un quartier de Paris disparut mangé par les rats.*

— Chut! dit le docteur Gentil, la grande dissection commence. »

Le docteur avait raison : les rats de Montfaucon avaient ouvert le cheval, et ils le taillaient, le trouaient, le traversaient, l'émiettaient; travail de destruction qu'il ne nous fut plus permis, quelques ins-

Digitized by Google

tants après, de distinguer ni de voir, le cheval ayant complétement disparu sous ces hideuses bêtes qui, s'attachant, avec la précision vorace des sangsues, autour de sa forme rebondie, nous offrirent bientôt le spectacle d'un second cheval formé de mille rats, composé de tous ces poils et de toutes ces pattes qui remuaient. Et quel cliquetis! Nous entendions les craquements des dents; le bruit des fourchettes montait jusqu'à nous. Parmi ces impitoyables rongeurs quelques-uns me parurent de la grosseur d'un chat. Mais quel chat eût osé se mesurer avec de pareils adversaires? Il eût été avalé comme une perdrix par un renard; il eût été englouti au vol. On va voir si nous exagérons.

« *Il est temps!* dit Brissot-Thivars, en manière de commandement à l'un des hommes qui, du haut du mur, éclairaient cette scène avec la résine en combustion. *Il est temps!* »

A cet ordre du chef, l'homme désigné lança sa torche dans l'arène et elle alla tomber à une petite distance de l'endroit où les chacals de Montfaucon accomplissaient leur meurtrier festin. Il plut du feu sur tous les Lucullus; cette ondée incandescente fut seule assez forte pour obtenir le résultat qu'on attendait. Il s'éleva un cri comme celui de plusieurs enfants qu'on égorgerait, et une petite fumée roussâtre perça l'air en tire-bouchon. Il se fit un trou dans la masse mouvante, à l'endroit où était tombée la résine fondue. Au fond de ce trou nous vîmes un squelette : c'était celui du cheval. Il n'y avait plus de cheval.

Dans les cavités, cellules et compartiments de cette charpente, quelques rats trop repus s'étaient logés; quelques-uns s'étaient endormis; de même que des buveurs, fatigués par l'ivresse, s'endorment sous la table du cabaret. Ils étaient ivres de cheval.

« *Maintenant, faites entrer les chiens!* dit, comme second commandement, Brissot-Thivars à ses hommes.

— Comment, ce n'est pas fini! s'écria Balzac, qui n'avait pas perdu une seule des rares et neuves jouissances d'observation causées par le spectacle, à coup sûr exceptionnel, dont nous étions tous encore étourdis, émus, terrifiés.

— Fini! répondit avec un orgueil ironique l'inspecteur de la salubrité publique; fini! Allons donc! ce n'est pas même commencé. »

Cette noble jactance nous confondit, mais elle nous plut.

Balzac éprouva en ce moment pour Brissot-Thivars une telle admiration, qu'elle lui arracha du fond de la gorge ce singulier éloge : « Ah! vous eussiez fait un fier directeur de spectacle! »

Le compliment alla au cœur de l'excellent inspecteur, dont le menton courut se fondre de contentement dans l'espèce de ceinture, d'un demi-pied de haut, qui lui servait de cravate. Il fut comme

Digitized by Google

noyé pendant un instant dans ce bassin, creusé par le poids de sa joie, trop forte pour sa tête. Jamais la salubrité publique n'avait éprouvé de plus doux moment sur la terre, épurée par ses soins.

Les chiens entrèrent dans l'arène, et le grand carnage commença. Les premières minutes furent belles pour eux. Ils tordirent des cous, cassèrent des reins, broyèrent des têtes par centaines. C'était du délire. Ils tuaient, ils aboyaient; ils aboyaient, ils tuaient : ils faisaient des coups doubles, à l'instar des bons chasseurs. Le mâle et la femelle tombaient souvent sous la même morsure. Et quand ils les croyaient morts, nos braves molosses les secouaient de ci, de là, comme une paire de gants vides, ainsi qu'ils font souvent, en effet, pour s'amuser quand ils sont tout petits et qu'on leur livre un gant à mordiller; puis ils les rejetaient, et recommençaient le massacre. Ils nagèrent en plein meurtre tant qu'ils voulurent, — non, tant qu'ils purent. Il n'y a pas de volupté qui ne s'épuise. Nous vîmes diminuer peu à peu l'exaltation, et la cruauté faire place à la clémence, à une clémence qui n'était, il va sans dire, que de la fatigue déguisée. Et pourtant, s'ils avaient beaucoup tué, ils n'avaient rien détruit, nos féroces jaguars de Montfaucon. Le premier quart d'heure avait été pour eux, le second ne le fut pas autant. Nous entendîmes des aboiements qui ressemblaient moins à des cris de victoire qu'à des accents de douleur. La réaction commençait. Nous vîmes saigner bien des oreilles, nous vîmes bien des naseaux de dogues, naseaux jusqu'alors respectés, auxquels se suspendaient des grappes de rats qui mangeaient à même leurs ennemis. On avait beau les secouer, ils ne s'en allaient pas, ils tenaient ferme, ils tenaient bien, si bien et si ferme, que je vis des masques entiers de chiens arrachés. Et que d'autres s'en allaient traînant en hurlant une patte dolente, que d'autres ne bougeaient plus! Le reste, sans doute, se défendait vaillamment, mais il se défendait. On le voit, la position était changée. La chance aurait fini par fort mal tourner contre les chiens, si leurs maîtres, effrayés du danger, et aussi pour couronner la fête, n'eussent ouvert la grille, et les bras nus, les mains armées de bâtons, n'eussent fait invasion au centre de la mêlée indécise, hésitante, attachée au fil suprême de l'alternative qui va changer la victoire en défaite, la défaite en victoire. Quelle immense joie pour les chiens à la vue de ce renfort! Il retrouvèrent leur première énergie. S'ils avaient su le grec, ils n'auraient pas eu besoin de l'employer pour s'écrier : — *Dieu, rends-nous la lumière et combats contre nous!* La lumière était tout naturellement revenue; il faisait jour. Les torches n'étaient donc plus utiles pour voir ce qui allait se passer. Quoique pâle et grise, l'aube permettait de distinguer nettement les objets.

Digitized by Google

La lutte reprit. Les hommes furent superbes ; hommes et chiens le furent, à vrai dire. Chaque coup de bâton faisait partir des volées de rats ; on eût dit des perdrix. Les chiens, qui les happaient au vol, complétaient l'illusion. Quel beau carnage ! Comme on attaquait ! comme on se défendait ! Il pleuvait du sang ; les échos du charnier retentissaient, des poils, des dents brisées, des cris, des hurlements, des houras et des aboiements. Désespérés, exaspérés, les rats bondissaient sur le dos des chiens, grimpaient le long des hommes, couraient dans leurs barbes, autour de leur cou, dans leurs jambes, sur leurs épaules, dans leurs cheveux, soufflaient, sifflaient, se collaient, s'enroulaient autour des bâtons et mordaient le bois jusqu'à y laisser leurs dents. J'en ai vu s'élancer contre le mur et s'y briser la tête, ne voulant pas se rendre, se suicidant de rage, des rats de l'antiquité. Naturellement, la victoire demeura aux hommes, mais elle leur coûta cher. Un duel à coups de sabre avec leurs semblables ne les eût pas mis dans un pire état. La sueur et le sang ruisselaient de leurs fronts.

La fête était finie.

Tout fumant d'enthousiasme, Brissot-Thivars courut à Balzac, qui le reçut dans ses bras.

« Quel drame, n'est-ce pas ? lui dit l'inspecteur de la salubrité publique.

— Vous appelez cela un drame ! s'écria Balzac, ravi de sa nuit ; dites un poème, et vous serez encore loin de la vérité[1] ! »

LÉON GOZLAN.

[1] Balzac ne tira ni un drame, ni un poème de cette visite à Montfaucon, mais il s'en souvint avec profit plus tard pour écrire un de ses plus jolis contes drôlatiques : *Le Prosne du joyeulx curé de Meudon.* Diane de Poitiers, sous la figure d'une souris, est racontée et dépeinte avec un esprit charmant, dans ce morceau délicieux où Henri II est représenté sous celle d'un trop volupteux musaraigne.

Digitized by Google

DU PROGRÈS

DES

SCIENCES NATURELLES

PENDANT L'ANNÉE 1857

Le mouvement des sciences biologiques pendant l'année qui vient de s'écouler s'est traduit par deux tendances : l'examen des détails de l'organisme à l'aide du microscope, et l'étude des actes de la vie au moyen des vivisections.

Nous entendons par biologie cette branche de la science naturelle dont Cuvier a si bien défini l'objet : « Les formes extérieures et intérieures des végétaux et des animaux, leurs propriétés, les mouvements qui constituent les fonctions de leur vie, leur action mutuelle pour maintenir l'ordre et l'harmonie à la surface du globe ; voilà ce que le naturaliste doit raconter et expliquer. »

Ainsi l'anatomie ou la connaissance des organes, la physiologie ou la science des fonctions feront plus spécialement l'objet de notre examen. Ces branches de la science sont très cultivées de nos jours. Elles sont pleines d'intérêt pour le présent et de promesses pour l'avenir ; et cependant c'est à peine si l'on cherche à en vulgariser les découvertes et à en faire connaître les admirables détails. D'où vient cette indifférence ? Nous en trouvons plusieurs raisons. La biologie paraît trop aride à cause de l'abondance de ses détails, et trop difficile à populariser, en raison même de ce langage d'école dans lequel elle semble s'envelopper avec mystère ; peut-être n'of-

Digitized by Google

fre-t-elle pas assez d'applications positives. La curiosité de la multitude est trop vivement attirée vers les résultats pratiques. Il y a là une injustice réelle qu'il faut réparer.

Les sciences de la vie sont un des exemples les plus frappants qu'on puisse apporter en faveur de l'amour du vrai qui anime aujourd'hui un grand nombre de studieux observateurs; il suffit d'en indiquer les rapides progrès, les découvertes innombrables, pour prouver que notre siècle n'est pas si éloigné qu'on l'en accuse de la recherche de la vérité pour la vérité elle-même. En Allemagne, en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, il existe encore de ces hommes ignorés qui préfèrent au bruit du monde le silence de la retraite, et à des honneurs éphémères les jouissances si pures de la contemplation des œuvres divines. C'est au prix d'une patience sans bornes, d'une réflexion profonde, d'une abnégation de tous les jours, souvent même au milieu des privations et des souffrances, qu'ils parviennent à surprendre les secrets de la nature et à préparer des résultats qui, plus tard, deviendront féconds en applications utiles et en aperçus philosophiques.

En pensant à ces observateurs auxquels on doit les plus grandes découvertes, nos souvenirs se reportent vers un des savants les plus célèbres et les plus malheureux du XVIIe siècle, un de ces martyrs de la science dont sir David Brewster vient d'écrire la douloureuse histoire. Nous voulons parler de Swammerdam, qui découvrit le principe de la métamorphose des insectes, perfectionna le miscroscope, et en fit les premières et les plus admirables applications à l'anatomie, à la physiologie, à la médecine. Voilà les existences qu'il faut étudier pour comprendre la science, la seule vraie, la seule solide, la seule durable, parce qu'elle est désintéressée, et qu'elle ne connaît d'autre mobile que l'amour de la vérité.

Les sciences biologiques représentent, plus que toutes les autres peut-être, cette tendance qui entraîne l'homme, comme par un besoin de sa nature, à la recherche du vrai, dût-il s'imposer les plus grands sacrifices. Aussi on doit aimer à entretenir souvent le public de ces paisibles études, qui font naître de sérieuses pensées, et qui, pour nous servir d'une admirable expression de Montaigne, forgent l'âme et ne se bornent pas à la meubler.

Nous présenterons dans ce travail un ensemble de détails qui résument les efforts tentés en 1857, dans le but de pénétrer plus intimement l'organisation des animaux et des plantes. On reconnaîtra, comme l'a si bien dit Buffon, « qu'il y a une espèce de force de génie et de courage d'esprit à pouvoir envisager sans s'étonner, la nature dans la multitude innombrable de ses productions. »

Au XVIIe siècle, les philosophes avaient hasardé des conjectures

Digitized by Google

sur l'infinité de la nature et sur les complications des lois de la vie. Nos savants démontrent aujourd'hui que ces conjectures ne sont rien au prix de la réalité des choses, et que, là où l'on avait cru trouver les limites de la vie, la vie ne faisait que commencer. On croyait qu'au delà des animaux et des plantes que nos yeux peuvent apercevoir, il n'y avait plus rien d'animé dans la nature. La science moderne apprend, avec le secours du microscope, que des espèces invisibles d'animaux et de plantes remplissent l'atmosphère, la terre et les eaux. On croyait que les organismes les plus petits étaient aussi les plus dégradés, et qu'ils étaient dépourvus de nerfs, de sensibilité, de mouvement. Le microscope démontre que la perfection ne se mesure ni à la taille ni au volume, et que les animaux les plus minimes révèlent souvent dans leur texture un art plus merveilleux que les espèces qui semblent plus parfaites.

C'est dans un faible objet, imperceptible ouvrage,
Que l'art de l'ouvrier se montre davantage.

On croyait que les actes de la vie sont simples. Nos expérimentateurs interrogent les animaux vivants et rencontrent la complication la plus inattendue dans chaque fonction, dans chaque appareil. Ainsi tous les jours, l'observation dévoile quelques preuves nouvelles de l'infinité de la création.

I

A l'époque où Galilée construisait le premier télescope et commençait à découvrir, dans l'espace, des mondes que notre esprit n'avait même pas soupçonnés, un opticien obscur de la petite ville de Middelbourg, en Hollande, Zacharie Jans, découvrait le microscope. La première idée de cet instrument est due au hasard. On raconte que les enfants de Jans, jouant avec des lentilles dans l'atelier de leur père, auraient trouvé, sans le savoir, une combinaison qui permit de distinguer les petits objets en les faisant apparaître dans les plus grandes proportions. Ce récit n'est pas authentique, malgré le témoignage d'un auteur contemporain [1]. Quoi qu'il en soit, c'est au commencement du XVIIe siècle, en 1610, que le microscope fut inventé, et, en 1661, le célèbre Malpighi l'appliquait déjà aux recherches d'anatomie comparée. L'impulsion une fois

[1] Consulter Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 231.

Digitized by Google

donnée, elle ne s'arrête pas, et les observateurs contemplent à l'envi les merveilles du monde des infiniment petits.

Deux anatomistes, Leeuwenhock et Swammerdam, publient bientôt leurs découvertes sur les globules du sang et sur les corpuscules mobiles de la semence; double découverte qui devint le point de départ d'une physiologie nouvelle. Un horizon sans bornes s'ouvre aux regards des observateurs. Les premiers résultats obtenus firent grand bruit, et la philosophie s'en émut. Malebranche lit avidement les ouvrages de Malpighi; il applique à sa doctrine la notion des infiniment petits dont le microscope semble lui fournir une démonstration sans réplique. La petitesse infinie des animalcules l'étonne, et il ne doute pas qu'au delà de ces divisions, il n'en apparaisse de nouvelles, et qu'on n'arrive ainsi à la connaissance des animalcules imperceptibles et de leur division infinie.

Leibnitz est saisi, comme Malebranche, de l'avenir que le microscope ouvre à la science et à la métaphysique; il correspond avec Leeuwenhock, et abandonne la physiologie mécanique de Descartes pour les récentes conceptions de la monadologie et du vitalisme. « Le microscope, dit M. Foucher de Careil dans sa remarquable introduction aux nouvelles lettres inédites de Leibnitz, devient l'organe de sa philosophie, et lui permet de jeter un premier regard confus, mais profond, sur le monde des infiniment petits. Il écrit à Arnauld « ceux qui connaissent les expériences de Leeuwenhock concevront qu'il y a quasi une infinité d'animaux dans la moindre goutte d'eau..... Je crois que tout est plein de corps animés. » Ainsi, le microscope a captivé l'attention des penseurs qui demandent à la science, non pas de vaines recherches, de stériles investigations, mais des enseignements qui puissent servir à déchiffrer l'énigme de la vie.

Au XVIIe siècle, le microscope, encore imparfait, n'était guère qu'un instrument de curiosité qu'on appliquait sans méthode aux sciences biologiques. Ce ne fut qu'en 1801 et en 1838 qu'il devint l'objet d'une science particulière. Ces deux dates répondent à la création de l'anatomie de structure par Bichat, et à la découverte de l'unité de composition des tissus chez les animaux et les plantes par Ch. Schwann.

Depuis 1838 jusqu'à nos jours le microscope, perfectionné par les physiciens, est devenu un instrument indispensable à tous ceux qui étudient les sciences de la nature; on l'a appliqué successivement à la botanique, à la zoologie, à la physiologie, à la médecine, et à toutes ces sciences il a rendu d'incontestables services[1].

[1] Nous croyons devoir mentionner quelques-uns des ouvrages les plus récents et les plus importants sur les applications du microscope à l'anatomie et à la pathologie. A. Kol-

Digitized by Google

Cependant ces services ont été niés ; ils le sont encore aujourd'hui. Le microscope est devenu une puissance, et toute puissance a ses ennemis implacables, comme elle a ses amis fidèles.

Les adversaires du microscope ou de la microscopie sont presque tous des philosophes ou des médecins. Les philosophes, on les compte facilement, reprochent au merveilleux instrument d'être une arme de parti aux mains du matérialisme scientifique. Il consacre, disent-ils, l'atomisme et le règne des sens et de la curiosité ; il détourne de la contemplation de l'infini ; il acccumule des faits, et ces faits sont stériles pour la science. Il y a bien quelque fondement dans ces plaintes que l'esprit actuel semble justifier. Il est vrai que la contemplation des détails morcelle l'esprit, le divise et le sépare du monde idéal ; mais il n'en est pas moins injuste de contester l'importance des résultats acquis.

Les médecins surtout ont fait une vive opposition à la science du microscope, toute-puissante en Allemagne, et qui compte en France de nombreux partisans. Les plus célèbres d'entre eux faisaient éclater, tout récemment encore, leurs plaintes dans une de nos enceintes académiques. Ils disaient (nous ne parlons que des arguments généraux) que le microscope égare l'esprit, qu'il trouble les sens, qu'on n'y voit qu'apparence, figures vagues et bizarres, que chacun peut expliquer à sa manière. Ils prétendaient que le microscope ne présente pas des résultats certains, vérifiables par tous les observateurs ; que, d'ailleurs, on a à peine posé les premières bases de la science dont en se hâte de proclamer les applications. Si les médecins, qui ont formulé ces objections, avaient préalablement appris à manier le microscope, leurs arguments pourraient sembler décisifs ; malheureusement, la plupart d'entre eux débutent à peine dans ces études difficiles. Sans entrer dans un débat qui ne saurait, à aucun titre, trouver ici sa place, bornons-nous à répondre aux critiques, en esquissant le tableau des découvertes mémorables que toutes les branches de la science naturelle doivent à l'emploi du microscope. Les résultats certains sont des réponses plus probantes que tous les raisonnements.

En tout ceci, nous défendons l'usage du microscope, mais nous en blâmons l'abus. Pour nous, le microscope est un instrument qui supplée à l'impuissance de la vue, et fournit d'admirables sujets aux méditations de l'esprit. Le micrographe actuel n'est pas aussi modeste ; son instrument est pour lui la science tout entière, et il

liker, *Eléments d'Histologie humaine*, traduction française (Paris, 1855) ; Tood et Bowman, *The Physiological Anatomy and Physiology of Man* (London, 1853) ; Lebert, *Traité d'Anatomie pathologique générale et spéciale* (Paris, 1855-1856).

Digitized by Google

est prêt à déclarer que tout résultat, qui n'a pas le microscope pour moyen et pour contrôle, est frappé de stérilité.

Le microscope a eu le destin de toutes choses en ce monde. L'usage a conduit à l'abus, l'abus au préjugé, le préjugé à la passion, la passion aux controverses, et les controverses ont jeté l'esprit dans les excès. Malgré tous ces excès, le microscope fait chaque jour des prosélytes. « On comprend parfaitement, dit l'un d'eux, M. Michelet, l'absorbant attrait qu'il exerce. Quelque fatigue qu'il cause, on ne peut plus s'en détacher. Il débuta par tuer son père, Swammerdam ; à combien de travailleurs n'a-t-il pas ôté depuis, sinon la vie, du moins les yeux ! La séduction est trop forte : qui pourrait renoncer au vrai dès qu'on l'entrevoit une fois ? »

Le monde fourmille de petits êtres que leur ténuité dérobe à nos regards : le microscope les a montrés partout. On connaissait plus de deux millions d'espèces d'animaux et de plantes : on en compte aujourd'hui un grand nombre d'autres qui peuplent les plus petits espaces de la terre, comme les astres peuplent les plus vastes solitudes du ciel. Ces infiniment petits vivent jusque dans les profondeurs de l'Océan et sur les glaces polaires. Ehremberg a découvert dans les résidus de ces glaces plus de cinquante espèces d'infusoires. La sonde, jetée dans le golfe de l'Erébus, à 526 mètres de profondeur, a ramené plus de soixante-huit espèces de ces animalcules siliceux [1]. A la surface du sol et dans les couches du globe, ces mêmes êtres occupent des étendues immenses. « Sur le sol des contrées humides, dit Ehremberg, l'historien de cette vie invisible, les monadines, dont le diamètre ne dépasse pas la quinze-centième partie d'un millimètre, forment des couches vivantes de plusieurs mètres d'épaisseur [2]. »

Le Tripoli de Billing, en Bohême, est constitué par des animalcules d'une espèce voisine. On en compte plus de deux millions dans un pouce cube de tripoli, et ce tripoli forme des montagnes en Bohême. Le nombre de ces animalcules est donc incalculable.

Le microscope a révélé une autre forme de la vie organique : la vie parasitaire. Les animaux et les plantes nourrissent des animaux et des plantes plus petits, qui vivent dans les tissus et les humeurs du corps, comme le corps vit lui-même sur le sol. Déjà on a découvert dans ces parasites d'autres parasites à peine perceptibles ; et qui sait si, à leur tour, ces raccourcis d'atomes ne sont pas un tout sur lequel s'agitent des corpuscules que leur petitesse ne nous per-

[1] A de Humboldt, *Cosmos*, t. I, p. 412.
[2] Ehremberg, *Vie microscopique de l'Océan*, Académie des sciences de Berlin, 9 mars 1844. Voir aussi son grand ouvrage, *Die infusions thierchen als Vollokommene organismen*. Leipzig, 1838.

Digitized by Google

met plus de distinguer? L'œil de l'homme, aidé du microscope, a découvert toutes ces merveilles. La science s'occupe maintenant d'un monde nouveau dont nos ancêtres ne supposaient même pas l'existence. Tout est vivant, tout est animé ; chaque organisme est aussi infini en profondeur et en variété que l'ensemble des organismes l'est en diversité. « Qui n'admirera, dit Pascal, que notre corps, qui n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible de lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard de la dernière petitesse où on ne peut arriver[1] ? »

Des applications du microscope à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine, est sorti un des grands mouvements de la science moderne : il a appris que le sang est composé d'innombrables globules qui flottent depuis le cœur jusqu'aux canaux les plus ténus, que le chyle a ses corpuscules, que la semence est un amas d'animalcules mobiles, que les nerfs, les muscles, les os, les cartilages, les membranes, ont des tissus particuliers dont la trame est formée tantôt de cellules, comme dans les épidermes et les glandes ; tantôt de tubes, comme dans les nerfs ; tantôt de fibres délicates, comme dans les artères, les veines, les tissus unissants.

Appliqué à la physiologie, le microscope a enseigné les lois de la circulation du sang dans les vaisseaux capillaires, l'action des sucs digestifs sur la substance alimentaire, l'existence des mouvements vibratiles et quelques-uns des phénomènes qui se passent au contact de l'œuf et de la matière séminale ; il a permis enfin de suivre le mystérieux développement des êtres, depuis la formation de la tache primitive à la surface de l'œuf jusqu'à l'éclosion ou l'entière séparation du jeune être de sa mère.

N'oublions pas qu'on doit au microscope les plus curieuses découvertes sur la structure et les fonctions des organes de la plante, et en particulier les circulations, l'accroissement, la fécondation et le développement embryonnaire.

Tels sont les services que le microscope a rendus à la science. Ils expliquent comment ce précieux instrument est devenu indispensable à tous les observateurs de la nature. L'Allemagne est le centre le plus actif des études microscopiques. La France, l'Angleterre et la Belgique n'occupent que le second rang. A peine commence-t-on à suivre, aux Etats-Unis, l'exemple des savants d'Europe. C'est à l'Allemagne que revient l'honneur d'avoir continué avec zèle l'étude des infiniment petits ; elle y a contribué par ses associations, ses ouvrages et ses recherches.

[1] *Pensées*, édit. Havet, p. 7.

Digitized by Google

On vient de créer à Giessen une société d'anatomie microscopique, destinée à établir des échanges de préparations entre les micrographes de tous les pays[1]. Autrefois, les préparations microscopiques n'étaient pas durables. On connaît aujourd'hui le moyen de conserver entre deux plaques de verre les objets les plus délicats. On emploie l'alcool, le baume du Canada, la gomme arabique, la glycérine, l'eau sucrée. A l'aide de ces procédés fort simples, on peut indéfiniment conserver tous les objets.

Depuis quelques années, les Anglais ont profité de ces moyens pour bénéficier sur la curiosité publique. On y a aussi songé en France, et plusieurs de nos établissements renferment des collections de pièces relatives à la structure des animaux et des plantes. Si l'appel de la société de Giessen est entendu, des échanges s'établiront bientôt entre tous les micrographes du monde, et le temps n'est pas éloigné où le public profitera de toutes les conquêtes de la science, et pourra admirer des merveilles qui laissent toujours une profonde impression dans l'esprit.

Les observations histologiques ont fait faire, en 1857, un grand pas à la question si difficile de la structure du système nerveux. Tout ce qu'on pouvait supposer de complication dans l'arrangement des parties du cerveau et de la moelle n'était rien en comparaison de ce que le microscope nous a révélé. Le cerveau et la moelle se composent de parties plus ténues ; chaque partie est formée d'une trame délicate et complexe ; chaque trame est tissée d'éléments ; les éléments sont des cellules et des tubes.

La cellule nerveuse est un globe creux, rempli de fines granulations qui entourent un globe plus petit. Quelquefois, la cellule est fermée et sans prolongement ; souvent, elle se termine par des tubes longs ou grêles, noueux ou unis à la surface.

Un tube nerveux n'a guère plus de $0^{mm},0011$; cependant sa complication est extrême ; on y distingue au moins trois parties différentes : au centre, un cylindre rigide ; à l'entour, une couche de matière grasse ; à l'extérieur, une enveloppe, soutien de ses parties délicates par lesquelles l'impression se transmet jusqu'aux extrémités du corps. Avant les travaux mémorables de MM. Jacubowitsch et Lenhossek, on connaissait les éléments, mais on ne savait qu'imparfaitement comment ils se groupent pour constituer les centres nerveux. Ces deux observateurs nous l'ont appris. M. Jacubowitsch[2] a eu la patience de préparer plus de vingt-cinq mille pièces qui éta-

[1] La société de Giessen a été fondée le 15 mai 1857, sous la direction des professeurs Leuckart et Welcher.

[2] *Mittheilungen uber die feinere Structur der Gehirns und Ruckenmarks von prof.* Jacubowitsch. Breslau, 1857, et Académie des sciences, 31 août 1857.

Digitized by Google

blissent la vérité de ses propositions. Il a reconnu que le système nerveux se compose de trois sortes de cellules : les cellules de sensibilité, les cellules du mouvement et les cellules ganglionnaires, dont le rôle est en rapport avec les actes de la vie végétative. Ainsi, la découverte célèbre de Charles Bell sur la distinction des parties sensibles et motrices du système nerveux s'appliquerait même aux éléments infiniment petits qui en forment la trame. On sait que du cerveau et de la moelle naissent des nerfs, que ceux qui partent de la face postérieure sont sensitifs, et que ceux qui sortent de la face antérieure sont moteurs. M. Jacubowitsch ne nie pas cette distinction, mais il a reconnu que les nerfs moteurs et sensitifs sont formés à la fois par les trois espèces de cellules. Seulement, les cellules sensitives dominent dans les nerfs postérieurs, et les motrices dans les nerfs antérieurs. Arrivé à ces limites, l'observateur aurait pu s'écrier :

Hic stetimus nobis ubi tandem defuit orbis.

Cependant, M. Lenhossek a trouvé le moyen d'ajouter encore à de si incroyables détails[1]. Nous avons examiné ses admirables préparations ; elles apprennent que les racines des nerfs se croisent dans la moelle épinière et le cerveau. Ainsi, les nerfs moteurs de droite prennent naissance à gauche et en avant de la moelle ; et réciproquement, les nerfs sensitifs de gauche naissent à droite et en arrière. Ces entrecroisements expliquent comment une blessure faite à une des moitiés de la moelle produit la paralysie des organes du côté opposé.

Nous mentionnerons encore un fait : M. Lenhossek a découvert qu'à la région où la moelle pénètre dans le cerveau, le rapport de ses parties change. Le cylindre médullaire s'ouvre et s'étale à la manière d'un cylindre de bois dont les deux moitiés auraient été articulées par une charnière. Ce mouvement explique les particularités de structure jusqu'alors inconnues. M. Jacubowitsch a empoisonné des animaux avec des narcotiques, comme l'acide prussique et la nicotine. Dans tous les cas, les éléments nerveux ont paru complétement détruits. Il y aurait donc des poisons qui tuent, en brisant les cellules et les tubes dont l'union forme les nerfs ?

Si nous osions citer nos modestes travaux après ceux des éminents observateurs dont il vient d'être question, nous dirions que, chez la sangsue et le ver de terre, le système nerveux est d'une extrême complication. En pénétrant sa structure, nous y avons reconnu avec étonnement le dessin suivi qui paraît dans le système nerveux des

[1] *Nouvelles recherches sur la structure intime du Système nerveux central de l'homme*, par S. Lenhossek. Vienne, 1858, et Académie des sciences, 12 octobre 1857.

Digitized by Google

animaux les plus élevés. Nous nous sommes souvenu bien des fois de ces paroles de Linné : *In minimis, ut ferè nullis, quæ vis, quanta potestas, quam inextricabilis perfectio.*

Après l'aride exposition que nous venons de faire, nous ne nous permettrons pas d'aborder une autre question d'histologie. Nous nous contenterons de dire que les micrographes ont étudié, l'année dernière, le tissu musculaire dans ses plus minutieux détails. Citons seulement les mémoires de MM. Rollet et Rouget en France, d'Ellis en Angleterre, et de Brucke à Vienne.

La micrographie n'est pas toujours une étude aride ; elle a ses charmes, ses attraits ; elle surprend par ses résultats ; elle pique la curiosité. Nous en rapporterons quelques exemples choisis parmi les nombreux travaux publiés en 1857. Il s'agit de plantes et d'animaux parasites.

Un professeur bien connu, de Zurich, M. Lebert, nous apprend qu'en Suisse, dans les cantons de Neufchâtel et de Vaud, le choléra a sévi sur les mouches ; c'était pendant l'automme de 1856, les mouches ne voltigeaient pas comme à l'ordinaire, elles mouraient en foule. M. Lebert les observe avec le soin qu'il aurait mis à examiner le malade le plus digne d'intérêt. Dès que la mouche devient souffrante, ses mouvements sont lents et mal assurés, son vol est vacillant, tout en elle exprime la langueur. Le mal augmente, la mouche tombe, elle se traîne péniblement, ses pattes se raidissent agitées par des convulsions, elle étend ses ailes, et la mort survient. Quelques heures après, le petit cadavre est enveloppé d'une atmosphère floconneuse qui semble s'élever de l'organisme ; n'est-ce pas là une singulière affection ? La cause en est plus singulière encore ; M. Lebert l'a découverte à l'aide du microscope ; il a reconnu que tous les liquides de l'insecte, et surtout le sang, sont remplis de sporules, germes ténus de champignons qui en ont pénétré l'intérieur par quelque mécanisme inconnu. Un grand nombre de ces sporules ont germé dans l'organisme et ont déterminé la mort. Après la mort de la mouche, ils continuent à végéter, ils percent la peau de toutes parts et emprisonnent l'insecte à moitié détruit dans une zone pulvérulente[1].

Tandis que M. Lebert étudiait en Suisse les champignons parasites des mouches, MM. Delafond et Bourguignon présentaient à l'Académie de médecine de Paris le résultat de leurs recherches sur l'un des parasites les plus funestes à l'homme, le sarcope ou parasite qui produit la gale[2].

[1] Lebert, *Mémoires de la Société helvétique des Sciences naturelles*, vol. XV. Zurich 1856.
[2] *Archives de Médecine*, janvier 1858.

Digitized by Google

Le premier observateur qui vit au microscope l'insecte de la gale dut frissonner d'horreur. Qu'on se représente une sorte de tortue d'environ un demi-millimètre de longueur; sur son corps se dessinent des stries linéaires, le dos est armé d'appendices hérissés, au ventre sont attachées huit pattes, dont quatre sont dirigées en avant, et représentent des moignons irréguliers d'où sortent des piquants évasés à l'extrémité supérieure, comme le sont les trompettes antiques. Chacun de ces évasements est une ventouse à l'aide de laquelle l'animal se fixe à la peau. Entre ces pattes, et en avant, se dessine une tête sans yeux, dont la bouche est formée d'instruments destinés soit à déchirer les tissus, soit à aspirer les humeurs.

Par leur caractère d'organisation, les acariens appartiennent à la classe des araignées. Il y a deux genres d'acariens : les uns vivent sur l'homme, le chien, le cheval, le lion, la panthère, le chat. Leur bouche est disposée pour la mastication; à l'aide de deux mandibules dentelées, ils peuvent déchirer la peau et y creuser de profondes galeries; les autres acariens, qu'on nomme dermatodectes, n'ont été trouvés que sur le mouton, le cheval et le bœuf. Leur bouche, conformée pour la succion, consiste en une trompe dont les palpes maxillaires forment la gaîne, et dont les mandibules allongées forment les stylets. Il y a des acariens mâles et femelles : le mâle se reconnaît à la petitesse de sa taille, à la rapidité de ses mouvements; sa vie est passagère. La femelle est plus volumineuse, son dos est recouvert d'appendices rigides, elle se meut lentement; c'est elle qui creuse ses galeries sous l'épiderme de l'homme, et qui détermine cette affection si contagieuse qu'on connaît sous le nom de gale. Chaque femelle creuse des sillons longs et tortueux dans l'épiderme, elle met à nu les petits vaisseaux, elle se nourrit des liquides séreux qui en exsudent. Quand le temps de la ponte est venu, la femelle dépose soigneusement, au fond de chaque galerie, de douze à seize œufs, entourés d'un enduit. Au dessus de ce dépôt, elle a la précaution de pratiquer une ouverture par laquelle l'air pénètre sur les œufs et en entretient la respiration. Un œuf d'acarien se développe en douze jours. Dès le sixième, se dessinent les rudiments des pattes. Au septième, elles sont développées. Au neuvième, la tête est distincte, ainsi que les pièces de la mâchoire. Au douzième, la jeune larve brise son enveloppe et peut sortir de sa galerie. Elle subit dès lors une succession de transformations qui paraissent invraisemblables. Cependant l'autorité des observateurs ne permet pas de les révoquer en doute. Les larves, qui deviennent femelles, passent par trois métamorphoses. La première consiste dans un changement de peau et dans l'apparition des organes reproducteurs; la fécondation a lieu, elle dure quarante-huit heures. Le

Digitized by Google

mâle n'y survit pas longtemps et la femelle commence sa seconde métamorphose, elle perd certains organes destinés à la propagation et désormais inutiles. Enfin, la troisième transformation s'accomplit, les organes de la ponte se développent. Telles sont les évolutions étonnantes que subissent au fond des sillons de la peau, ces parasites qui pullulent à la surface du corps et donnent lieu à cette répugnante maladie qu'on guérit en quelques heures, depuis qu'on en connaît la cause. Il suffit de déchirer les sillons où sont logées les femelles, et où sont déposés les œufs. On fait donc à plusieurs reprises des frictions énergiques sur la peau, et on plonge le malade dans un bain médicamenteux. Ce remède est infaillible.

Nous n'avons qu'un mot à dire sur les dermatodèques : ils ne creusent pas de sillons, ils se bornent à engager leur petite trompe sous la peau et à déposer leurs œufs au fond des orifices superficiels qu'ils ont formés. Cette disposition explique pourquoi la guérison de la gale du bœuf et du mouton est plus prompte que celle de l'homme.

Avant de terminer l'exposé des résultats intéressants qu'on doit au microscope, signalons à l'attention l'ouvrage du docteur Leydig[1]. C'est le premier ouvrage d'histologie comparée. Leydig a suivi la structure de chaque tissu du corps, depuis l'homme jusqu'aux animaux les plus imparfaits, comme les polypes, les méduses, les infusoires. Le premier chapitre, consacré à l'histoire de la cellule, renferme des détails intéressants sur l'œuf, que l'auteur regarde comme le type de la cellule primitive, et sur les infusoires, qu'on a considérés sans raison comme des êtres mono-cellulaires. Les autres chapitres renferment une description complète, soit des tissus unitifs, tels que les os, les cartilages, les fibres, soit des muscles et des nerfs. Le traité de Leydig prend place à côté des ouvrages les plus importants d'histologie générale.

II

Les découvertes, auxquelles le microscope a conduit l'année dernière, nous offrent l'occasion de présenter quelques considérations nouvelles sur un des problèmes les plus agités et les plus difficiles de l'histoire naturelle. Il s'agit des rapports du règne animal et du règne végétal. La question semble facile à résoudre. Elle l'est, en effet, si on ne considère que l'ensemble. Qui peut songer à con-

[1] Leydig, *Lehrbuch der Histologie*, 1 vol. Francfort-sur-le-Mein, 1857.

Digitized by Google

fondre les animaux supérieurs et les plantes les plus parfaites? L'écolier qu'on voudrait embarrasser sur ce point aurait une excellente réponse à faire; il rappellerait ces paroles de Linnée : *Animalia sensientia, sponteque se moventia; vegetalia, non sensientia*[1] : les animaux sentent et se meuvent; les plantes ne sont douées ni de mouvement ni de sensibilité.

Rien de plus évident, s'il s'agit de résoudre la question générale. Mais ces caractères sont-ils absolus? tous les animaux ont-ils la faculté de sentir ou de se mouvoir? toutes les plantes sont-elles immobiles et insensibles? L'observation de chaque jour nous apprend qu'il n'en est pas ainsi, et alors les difficultés surgissent. Il y a des animaux immobiles et presque dépourvus de sensibilité, comme les polypes et les éponges. Il y a des plantes qui replient leurs feuilles quand on les touche, comme les sensitives, ou qui vont à la rencontre l'une de l'autre, à la surface des eaux, comme les fleurs mâle et femelle de la valisnérie, ou qui s'agitent en totalité comme les touffes des oscillaires. Linnée avait observé des faits semblables, et dans sa surprise il s'était écrié : *In plantis summa creationis mysteria.*

Ces mystères apparaissent surtout dans les espèces animales et végétales les plus dégradées. A la limite des règnes, la netteté des caractères s'efface, la confusion s'établit. Entre l'animal et la plante les rapports deviennent si intimes, que la distinction en paraît impossible. Incertain sur cette question de la limite des deux règnes, un naturaliste ingénieux avait imaginé un groupe intermédiaire, composé d'êtres hybrides, à la fois plantes et animaux : c'était le règne psychodiaire. Les naturalistes n'ont pas adopté cette classification. Ils ont attendu, pour se prononcer, que l'observation leur fournît des données suffisantes. Ils ont agi sagement. Tous les jours, la science réduit le nombre de ces espèces intermédiaires et en détermine plus facilement la nature animale ou végétale.

Il y a vingt ans, on ne savait dans quel règne placer les éponges. La question est résolue aujourd'hui par des découvertes toutes récentes. En les exposant, nous trouvons l'occasion de tracer le tableau de cette vie obscure, dont les moindres espèces nous laissent entrevoir les manifestations passagères.

Une éponge d'eau douce ou une éponge marine se compose de deux parties : d'une charpente siliceuse et légère, formée d'innombrables aiguilles et d'une substance *diffluente*, répandue entre les solives de cette charpente délicate. M. Lieberkuh[2] a examiné au

[1] Linnée, *Systema naturæ*, chap. III, section I, p. 53.
[2] Muller's, *Archiv.*, livr. I, IV. V. 1856 et 1857, p. 366, 403.

Digitized by Google

microscope cette matière molle qui remplit les aréoles siliceuses. Il y a trouvé une membrane composée de cellules mobiles qui ne sont pas sans analogie avec celles qui tapissent la tunique interne de l'estomac des animaux. M. Bowerbanck, en Angleterre, a cru reconnaître qu'elles possèdent les mêmes propriétés que les sucs digestifs. Il a même été témoin de la nutrition des éponges marines[1]. Quand l'éponge veut prendre ses aliments, c'est-à-dire ces milliers d'animalcules qui pullulent au sein des eaux, on voit s'élever de sa surface des prolongements coniques et creux dont les aiguilles siliceuses soutiennent les parois. Un courant rapide, déterminé par des cils vibratils, entraîne à l'intérieur les corpuscules vivants dont l'éponge doit se nourrir. Ils parviennent ainsi dans les aréoles les plus reculées et sont digérés au contact des cellules qui les tapissent. La digestion achevée, la surface de l'éponge se hérisse de nouveaux prolongements, toujours formés par la matière diffluente, et les particules inutiles, projetées par un courant d'eau, sont rejetées au dehors. En plaçant dans l'eau douce des éponges marines, M. Bowerbanck a déterminé à volonté la formation de ces prolongements béants et contractiles, par l'orifice desquels s'échappent autant de jets. Selon M. Lieberkuh, les éponges d'eau douce seraient pourvues d'organes déjecteurs particuliers. On peut voir sortir de ces organes l'eau colorée, qu'on a fait pénétrer artificiellement dans la cavité sous-cutanée de l'éponge et qui a circulé ensuite dans les canaux intérieurs.

Non-seulement les éponges digèrent comme les animaux, mais encore elles se reproduisent comme eux par des bourgeons et des œufs. C'est en automne que commence la formation des gemmules, et au printemps qu'elle s'achève. Vers la même époque, il se passe dans l'organisme des éponges des phénomènes vitaux très actifs. Une infinité de granules doués de mouvement se réunissent et se transforment en embryons. Un embryon d'éponge a la forme d'un vermisseau ovoïde entouré de prolongements mobiles. A peine a-t-il quitté l'éponge, qu'il commence à nager en tous sens, manifestant une étrange activité; ses mouvements sont de courte durée. Dès le septième jour ils cessent, l'animalcule se fixe; il est désormais immobile et produit lentement la charpente calcaire qui lui sert de soutien. Les observateurs dont nous avons cité les noms ont constaté un autre mode de manifestation de la vie des éponges. Les éponges ou spongiles, accolées l'une à l'autre, se confondent et se soudent intimement en quelques heures. Au point de contact, la peau disparaît, les cavités cutanées et les aréoles ne forment plus

[1] *Association britannique*, août 1856, 26e session.

Digitized by Google

qu'un tout. Dès lors, les courants liquides peuvent pénétrer d'une éponge dans l'autre, et la digestion s'opère comme s'il n'y avait qu'un seul être. Si on divise une éponge en trois parties, et qu'on les mettent en rapport, elles s'unissent en moins de douze heures. Ces phénomènes ne démontrent-ils pas qu'une éponge est une agrégation d'êtres, comme un polype arborescent est une réunion de jeunes polypes qui ont bourgeonné sur l'individu mère? Puisque l'éponge digère, qu'elle est douée d'une sorte de sensibilité en rapport avec la digestion, et qu'elle se reproduit à la manière des espèces animales, le doute n'est plus possible, l'éponge est un animal, mais le plus simple et le plus dégradé de tous les animaux.

L'histoire de l'éponge nous inspire une réflexion, c'est que la distinction des deux règnes n'est possible d'une manière absolue qu'autant qu'on tient compte, non d'un caractère isolé, mais d'un ensemble de caractères. Un animal n'est pas animal seulement par la sensibilité et le mouvement, mais aussi par la reproduction, la nutrition, la structure, et les caractères physiques et chimiques. Cependant chacun de ces caractères, suivi dans ses modifications chez les animaux et les plantes, permet de saisir de frappantes analogies et de découvrir dans toute la longue suite des êtres organisés les plus merveilleuses harmonies. Les travaux que nous allons analyser serviront à cette démonstration.

Les micrographes, les physiologistes, les chimistes ont eu tour à tour la prétention d'établir la limite des deux règnes sur des bases certaines. Les micrographes et les chimistes ont dit : l'organisme végétal se réduit à une cellule dont la substance, la cellulose, est dépourvue d'azote. L'organisme animal, au contraire, consiste en cellules dont la substance primitive est toujours azotée.

Ces propositions, qu'on croyait inattaquables, sont désormais renversées. Hugo von Molh a démontré que la cellule végétale commence par une membrane primordiale azotée. Kolliker et Wirchow ont établi que la cellulose, c'est-à-dire la substance du bois, se rencontre dans plusieurs espèces animales. Ces résultats ont été confirmés en 1857; nous citerons un mémoire de M. Dippel, qui décrit dans les plantes l'utricule primordiale, et la formation à l'entour d'un dépôt de cellulose; un travail de M. Berthelot, sur la transformation en sucre de l'enveloppe chez certains mollusques; c'est une analogie de plus avec la cellulose végétale; enfin un travail de M. Furstemberg sur les cellules cartilagineuses des animaux. Ces cellules seraient pourvues d'une membrane primordiale azotée comme celle des plantes, et cette membrane deviendrait le point de départ d'une production de substance amorphe. Cette opinion

Digitized by Google

n'est pas généralement adoptée. Le plus célèbre de nos micrographes français, M. Rodin, est d'une opinion contraire.

Les chimistes et les physiologistee avaient pensé jusqu'à présent que les fonctions de la vie organique sont essentiellement différentes chez les animaux et les plantes. Ils enseignait que les animaux seuls ont une circulation véritable; que les végétaux constituent directement, à l'aide des éléments primitifs les nombreux principes immédiats qui les composent; qu'enfin les animaux seuls ont des sexes, des œufs, et subissent des métamorphoses totales. Ces assertions sont trop absolues. Là où l'on ne voyait que des différences, de récentes recherches ont révélé des analogies inattendues.

Dans les séances des 21 septembre et 5 octobre, M. Trécul lisait devant l'Académie des Sciences un travail dans lequel il démontrait l'existence, chez les plantes, d'une circulation veineuse : on connaissait déjà une circulation générale. Au printemps, la séve, puisée dans le sol par les racines, monte dans la tige, entre le bois et l'écorce, et s'élève jusqu'aux feuilles, où elle se modifie au contact de l'air, comme le sang de l'homme se modifie dans les poumons. La séve, transformée, descend; elle sert à l'accroissement des tissus et à la formation des éléments nouveaux. Les organes rejettent bientôt une partie de cette séve, impropre à les nourrir. Des vaisseaux flexueux, les laticifères, l'absorbent et la transportent dans des canaux vasculaires plus profonds. C'est dans ces parties intimes de la plante que la séve veineuse subit de nouveau le contact de l'air et redevient assimilable. Cette circulation rappelle le système veineux des animaux. On sait que le sang rejeté par les organes est porté aux poumons, où il reprend en partie les propriétés qu'il avait perdues.

M. Claude Bernard, dont nous avons déjà exposé, dans la *Revue*, les admirables découvertes, a publié récemment des faits remarquables sur la nutrition des animaux et des plantes. Déjà, dans ses leçons au collége de France, l'éminent professeur les faisait pressentir; depuis il les a démontrées[1].

Dans une graine qui germe et produit du sucre, il se passe deux phénomènes distincts: l'un, primitif, vital, consiste dans une formation d'amidon; l'autre, consécutif, entièrement chimique, est la transformation de l'amidon en dextrine, et de la dextrine en sucre. Des phénomènes tout semblables se passent dans l'économie animale, et le foie en est le siége. M. Bernard avait annoncé que le foie fait du sucre; il vient de découvrir que cette formation de matière sucrée est la conséquence de deux actes antérieurs; le foie

[1] Académie des sciences, 23 mars 1857.

Digitized by Google

forme d'abord de l'amidon ou matière glycogène; c'est l'acte vital. L'amidon, sous l'influence d'un ferment, se transforme en dextrine et en sucre; c'est un acte purement chimique, qui peut s'accomplir même en dehors de l'organisme.

Entre la nutrition des animaux et des plantes, l'analogie est saisissante. D'illustres auteurs avaient écrit que le rôle des plantes est de former de toutes pièces les principes dont elles se nourrissent, et que le rôle de l'animal est de détruire et d'employer ces principes, L'expérience a prononcé; jusqu'ici elle ne confirme par ces aperçus élevés. L'animal, comme la plante, fabrique des principes immédiats. On nourrit un chien avec des matières azotées qui ne renferment aucune trace d'amidon; son foie se remplit d'amidon, qui devient successivement la dextrine et le sucre. Mais cette matière glycogène est-elle identique avec l'amidon des cellules végétales? Elle en a tous les caractères. MM. Bernard et Ernest Pelouze les ont successivement constatés; c'est, comme l'amidon ordinaire, une matière blanche, neutre, sans odeur, bleuissant par l'iode, transformable en xyloïdine par l'acide nitrique fumant, en dextrine et en sucre, sous l'influence d'un ferment. Le sang joue, dans le foie, le rôle de ferment, et il peut opérer les transformations en dehors de l'organisme. Ainsi s'explique la singulière expérience d'un foie produisant du sucre, après avoir été lavé et séparé du corps.

L'unité, que les fonctions nutritives révèlent entre les animaux et les plantes, apparaît encore davantage lorsqu'on étudie les appareils et les actes qui concourent à la propagation de l'espèce.

Les familles les plus dégradées du règne végétal sont aussi celles qui se rapprochent le plus par leur fécondation des espèces animales inférieures. Sous ce rapport, les champignons et les algues surtout, ne cessent d'exciter la surprise et de provoquer l'admiration.

On trouve chez les algues des spores qui représentent les œufs, des anthérozoïdes (filaments mobiles et animés), qui ne diffèrent pas des corpuscules de la semence. Chez beaucoup d'algues, les spores sont mobiles : elles nagent avec rapidité et se fixent, pour se développer, sans que la présence des anthérozoïdes soit devenue nécessaire. Il n'en est pas de même pour les spores immobiles. Les anthérozoïdes les enveloppent, et de ce mystérieux contact sort bientôt l'algue nouvelle. M. Thuret[1] a pu suivre cet acte intime de la fécondation chez les algues sexuées. A peine les anthérozoïdes mobiles ont-ils touché la spore, que celle-ci exécute sur son axe un mouvement de rotation. Au bout de dix minutes, elle s'arrête, et déjà

[1] *Mémoires de la Société des sciences de Cherbourg*, avril 1857.

Digitized by Google

sa surface est enveloppée d'une membrane, dont on n'avait aperçu aucune trace. La présence des corpuscules mobiles a déterminé cette formation rapide, sans qu'aucun d'eux ait paru quitter la surface de la spore.

D'autres algues offrent des phénomènes encore plus remarquables. Il y a un véritable rapprochement entre les végétaux des deux sexes, et le produit est une spore. Voici ce que M. Bary a remarqué à cet égard dans les desmidiacées[1]. Chacun des individus adjacents s'ouvre vers le milieu de sa tige et laisse échapper, sous forme de deux prolongements, un contenu globuleux. Les prolongements se touchent, les contenus s'unissent, il en naît une spore qu'une membrane revêt aussitôt. On a suivi la germination de cette spore, on y a décrit une segmentation qui rappelle celle du jaune dans l'œuf des animaux.

Depuis quelques années, deux découvertes préoccupent beaucoup les zoologistes, qui se livrent plus spécialement à l'étude du développement des animaux : la génération alternante et la parthénogénie.

La génération alternante paraît être générale chez les animaux inférieurs. Elle consiste dans une succession de métamorphoses qu'on peut ainsi formuler : un individu sexué donne naissance à des produits dépourvus de sexes, souvent très dissemblables à leurs parents et susceptibles de se reproduire par des bourgeons ; on les appelle des nourrices. Chaque nourrice, après une ou plusieurs métamorphoses, donne de nouveau naissance à un individu sexué. C'est ainsi qu'alternent les générations. Les petits-fils sexués ressemblent à leur aïeul ; les fils, dépourvus de sexe, ne ressemblent pas à leur père.

La génération alternante existe aussi dans le règne végétal. De la graine se développe une tige ; sur cette tige naissent, avant la floraison, les bourgeons qui, comme autant d'individus agames, s'immobilisent sur le végétal sorti de la graine. Les bourgeons se développent en rameaux, ces rameaux deviennent sexués, ils fleurissent et donnent des graines, qui reproduisent à leur tour le végétal primitif.

La génération alternante a été spécialement décrite chez les algues, par M. Pringsheim. Un opuscule très bien fait, publié à Munich, en 1857, par M. Radlkofer, contient l'histoire complète de la génération comparée chez les animaux et les plantes[2].

Il y a des animaux qui peuvent devenir féconds sans le rapproche-

[1] *Comptes rendus des travaux de la section botanique du 33e congrès des naturalistes allemands.* Bot, Zeit. oct. et nov. 1857, séance du 21 sept.
[2] *Der Befruchtungs process im Pflanzenreiche, etc.* Leipzig. 1857.

Digitized by Google

ment des sexes ; tel est le fait fondamental qui constitue la parthénogénie. M. Sibold en a rapporté des exemples. Des abeilles, des vers à soie ont été soigneusement élevés dans des boîtes depuis leur sortie de l'œuf, et cela pendant plusieurs générations. Cependant, ces femelles isolées ont continué à donner des larves.

La parthénogénie existe également dans le règne végétal. M. Lecoq a vu des pieds de chanvre et de mercuriale, isolés soigneusement de tout contact pollinique, produire des semences fertiles. M. Naudin a fait la même observation sur la bryonne ; M. Radtkoffer sur une euphorbiacée, dont il pris soin, pour prévenir toute erreur, d'examiner au microscope les ovules au moment du développement de l'embryon ; M. Braun a constaté la parthénogénie sur une plante dégradée, le characrinita[1].

On nous pardonnera d'avoir si longuement parlé des rapprochements que les phénomènes de reproduction nous permettent de signaler entre les animaux et les plantes. Un jour viendra sans doute où des faits plus précis et plus incontestables conduiront à des découvertes qu'on n'a fait encore qu'entrevoir. Ces questions sont partout à l'étude.

Après les résultats que nous venons de rapporter, nous doutons qu'on puisse soutenir encore la thèse d'une séparation absolue entre le règne animal et le règne végétal, en tant du moins qu'on ne fonderait la distinction que sur un caractère isolé. Cependant, les partisans de la distinction absolue nous rappellent ces paroles de Linnée que nous avons déjà citées : les animaux sentent, et les plantes sont dépourvues de sensibilité. Ils continuent à envisager l'absence de sensibilité chez les plantes comme le seul caractère très net qui puisse les distinguer des animaux.

Des expériences toutes récentes peuvent faire douter cependant de l'insensibilité du végétal : le docteur Bretonneau, de Tours, a eu l'idée d'essayer l'action du chloroforme sur les plantes. Une sensitive, soumise à cet agent, perd bientôt la faculté de replier ses feuilles ; on les touche, on les irrite, elles restent immobiles. Le chloroforme les a rendues un moment insensibles, comme il rend insensible le malade entre les mains de l'opérateur. M. Baillon a répété cette expérience sur les étamines du spermania. Ces étamines, dès qu'on les touche, s'écartent du centre de la fleur, pour revenir ensuite à leur position première, et s'en écarter de nouveau si on continue à les irriter. Une branche fleurie de cette plante est exposée à l'action des vapeurs du chloroforme ; en moins d'une minute, les étamines ont perdu leur mouvement. On les touche, elles sont

[1] Al. Braun. *Ueber Parthenogenesis bei Planzen* (Br in-4°. Berlin, 1857).

Digitized by Google

immobiles. Pendant quatre minutes, on les laisse à l'air libre, la vapeur anesthésique se dégage, et elles recouvrent leur irritabilité. Si les plantes ne sont pas douées d'une véritable sensibilité, il faut convenir du moins qu'elles en ont l'apparence.

Jusqu'ici, la physiologie des animaux et la physiologie des plantes ont suivi des voies différentes. Elles devaient s'unir, elles se sont séparées ; elles devaient se compléter, elles se sont souvent entravées dans leur marche. Leur union serait un bienfait, elle servirait à nous guider par une méthode plus logique dans la connaissance de la vie des animaux supérieurs. Elle nous instruirait sur les procédés de la nature, soit qu'elle perfectionne, soit qu'elle dégrade les organismes ; et elle nous apprendrait à discerner les actes secondaires et passagers d'avec des fonctions qui sont comme la base de l'organisation générale. Cuvier exprimait déjà l'importance de cette union lorsque, dans son mémorable rapport à l'Empereur sur le progrès des sciences naturelles, il écrivait : « Le physiologiste, qui n'embrasserait pas dans ses méditations les phénomènes de la vie des plantes et de celle de tous les animaux, se perdrait bien vite en conjectures illusoires, tout comme il fermerait volontairement les yeux à la lumière s'il refusait d'admettre l'influence des lois physiques dans les fonctions vitales. »

III

Dans l'année qui vient de finir, la physiologie expérimentale a suscité de vifs débats. Les résultats qu'on croyait assurés ont été mis en doute ; les expériences qui semblaient le plus fermement établies ont trouvé des contradicteurs. Est-ce l'amour désintéressé de la science qui a fait naître tant de controverses ? ou bien quelque passion moins élevée a-t-elle agité les esprits et porté le trouble dans les régions si calmes de la science ? c'est ce que nous n'avons pas à décider.

Nous nous bornerons à faire connaître le sujet de ces débats, qui prouvent moins l'impuissance de la physiologie expérimentale que les difficultés de l'expérience et la nécessité d'un esprit indépendant et rigoureux. Les controverses ont porté spécialement sur les découvertes de M. Claude Bernard et de M. Brown-Sequard. M. Brown avait annoncé que la substance grise de la moelle transmet les impressions sensitives. M. Chauveau a contesté ces résultats. Les assertions de M. Bernard ont été l'objet de plus vives attaques encore. Le savant professeur avait dit que le pancréas était le principal agent de

Digitized by Google

la digestion des corps gras. Des expérimentateurs habiles ont prétendu le contraire.

M. Bernard a découvert que le foie fabrique de la matière sucrée. On continue à nier cette fonction du foie, et à affirmer que le sucre ne naît pas dans l'organisation, et qu'il y est apporté par les aliments. M. Bernard a trouvé, en 1857, par quel mécanisme la matière sucrée se forme dans le tissu du foie. Cet organe, comme nous l'avons dit plus haut, produit de l'amidon, et l'amidon se transforme en sucre. Dans plusieurs mémoires présentés aux académies, M. Sanson a prétendu que l'amidon n'était pas fabriqué par le foie, puisqu'on en trouvait dans tous les tissus, où il n'avait pu être apporté que par les aliments. M. Bernard a répondu à ces objections par les expériences les plus ingénieuses. Ce n'est pas ici le lieu de les rapporter; nous ne faisons qu'indiquer la controverse, l'avenir en fera connaître la solution.

Tandis que les physiologistes français étaient préoccupés de ces débats, on continuait, en Allemagne, en Angleterre et en France, à expérimenter avec zèle, et à propager l'étude de la physiologie par les journaux, les livres classiques et les congrès.

Le professeur Weber, de Leipzig, a indiqué, il y a quelques années, l'action singulière que les nerfs exercent sur le cœur. Quand on coupe le grand nerf qui pénètre ce centre de la circulation, les battements du cœur, au lieu d'être suspendus, redoublent de fréquence. Si on galvanise alors la branche nerveuse qui tient au cœur, on modère brusquement les palpitations. On doit conclure de cette expérience que l'influence nerveuse s'exerce, en certains cas, sur un muscle, non pour en modérer les contractions, mais pour les exciter.

Cette loi s'applique-t-elle aux muscles de la vie organique et de la vie animale? Des recherches nouvelles de Pfluger, de Berlin[1], du docteur Biffi, de Milan[2], tendent à le faire penser. Ces savants ont agi sur l'intestin grêle, dont les mouvements alternatifs et rhythmés sont bien connus. Si on coupe les nerfs qui se distribuent aux muscles de l'intestin, les mouvements se ralentissent; si on les galvanise, les mouvements s'accélèrent.

M. Czermak a découvert des faits analogues, en opérant sur les filets nerveux des glandes salivaires. La salive s'écoule plus lentement chaque fois qu'une irritation est portée sur les nerfs de la glande. M. Brown-Sequard nous a appris enfin que l'action nerveuse

[1] *Ueber das Hemmung's Nerven system fur die peristaltischen Bewegung der Gedarme.* Berlin, 1857.

[2] *Recherche esperimentali sul Systema nervoso arrestatore del tenue intestino.* Milano. 1857.

Digitized by Google

détruit l'irritabilité des muscles et amène la rigidité et la putréfaction, d'autant plus rapidement que l'excitation du système nerveux a été plus vive.

Nous avons hâte de quitter ces détails arides pour parler des expériences intéressantes qu'un savant des Etats-Unis, Francis Smith, a entreprises sur le Canadien Alexis Saint-Martin, qui a déjà servi aux expériences célèbres du docteur Beaumont, sur la digestion stomacale [1]. Les occasions d'expérimenter directement sur l'homme sont rares; aussi l'histoire du Canadien fit-elle sensation dans le monde physiologique.

Pendant sa jeunesse, Saint-Martin reçut accidentellement la charge d'une arme à feu. Le plomb pénétra dans la peau et les muscles, brisa deux côtes, lésa un poumon, et fit à l'estomac une ouverture dont les bords seuls se sont parfaitement cicatrisés. Par cette ouverture qui communique au dehors, on peut, à volonté, introduire les aliments dans l'estomac ou les en retirer. Alexis Saint-Martin a toujours conservé sa fistule, il jouit encore d'une très bonne santé, et il demande au labeur de chaque jour des moyens d'existence pour sa nombreuse famille.

Le docteur Beaumont, expérimentant sur le Canadien, a fait connaître les phénomènes qui se passent dans l'estomac pendant la digestion; il a déterminé la nature du suc acide que l'estomac produit, son mode d'action plus spécial sur les matières azotées, telles que la viande et les œufs, et la durée du séjour des aliments dans l'estomac. Beaumont a dû laisser cependant plusieurs questions indécises, et c'est à ce propos que M. Smith a repris dernièrement les expériences [2]. On savait que le suc gastrique est acide, mais on ignorait à quelle substance il doit son acidité. Des analyses pratiquées sur du suc gastrique, retiré de l'estomac de Saint-Martin, ont démontré à M. Smith que la réaction acide est due à l'acide lactique.

La transformation de l'amidon en sucre sous l'influence de la salive est un fait généralement admis. Cette transformation continue-t-elle à s'opérer dans l'estomac? Est-elle arrêtée par le suc gastrique? Ce puissant dissolvant peut-il la produire seul? Pour résoudre ces questions, M. Smith a introduit du pain mouillé d'eau par l'orifice stomacal du Canadien pendant que celui-ci évitait d'avaler sa salive. Une heure et demie après, ce pain a été retiré, il était dissous en partie et transformé en sucre. Le suc gastrique peut donc seul opérer cette transformation. On trouvera des détails très intéressants

[1] *Experiments and observations on the juice Gastric and the physiology of digestion.* Ry W. Beaumont. Plattspurgh, 1833.

[2] *Experiments upon Digestion, by Francis Smith. Philadelphie*, 1856.

Digitized by Google

sur ces expériences dans une revue de physiologie dont M. Brown-Sequard doit publier prochainement la première livraison.

Nous signalerons encore quelques faits qui se rapportent à une autre branche de la physiologie : il s'agit des métamorphoses qui s'opèrent chez les espèces animales, soit au début de la vie, soit pendant sa durée. De tout temps, on a connu et décrit les transformations de la larve en chrysalide, et de la chrysalide en papillon. Ces phénomènes, qu'on croyait rares, exceptionnels, à l'époque où Malebranche s'intéressait si vivement à leur signification, sont aujourd'hui connus dans presque tout le règne animal. C'est une histoire des plus merveilleuses que celle des métamorphoses. Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas d'en exposer tous les intéressants détails.

Le professeur Leukart, de Giessen, a étudié, après beaucoup d'autres observateurs, la transformation des vers intestinaux [1] ; il a vérifié les faits presque incroyables, récemment annoncés, sur les phases successives de leur développement. Tout le monde a entendu parler du ténia, ou ver solitaire. Avant d'arriver à sa forme dernière, ce ver parasite de nos intestins est déjà passé par trois états successifs. De l'œuf est sorti un embryon armé de six crochets et dépourvu de vésicules ; c'est le premier état ; l'embryon s'est développé, sa tête s'est modifiée, une vésicule pleine de liquide s'est formée à l'extrémité de son corps. Dans cette seconde forme, longtemps considérée comme une espèce à part (le cysticerque), la larve du ténia manque d'appareil reproducteur ; mais elle émet des bourgeons, et chaque bourgeon devient à son tour une larve nouvelle. Le cysticerque ne reste pas toujours sous sa forme première : sa vésicule se détruit, son corps s'allonge, et le ténia, pourvu de sexe, est formé : c'est la troisième phase du développement, et cette phase n'est pas la dernière. Chaque anneau du ténia est un être complet ; il peut se désarticuler, vivre et se reproduire isolément.

Depuis les travaux de J. Muller, on connaît les transformations des oursins. Des savants suédois, MM. Koren et Danielsen ont suivi le développement des étoiles de mer, et montré que ces zoophytes subissent aussi trois métamorphoses [2]. L'embryon ne ressemble pas à la larve, et la larve diffère de l'animal parfait. Les exemples de métamorphoses sont très nombreux chez les animaux inférieurs. On ne connaît guère parmi les animaux vertébrés d'autre transformation que celle des batraciens. Dans la première phase de leur existence, ils vivent et respirent dans l'eau, ils ont alors la forme

[1] *Les Cystotænias et leur développement*. Giessen, 1856.
[2] *Fauna littoralis Norvegiæ*, p. 55. 1856-57.

Digitized by Google

d'un têtard pourvu de branchies et sans pattes. Après quelques semaines, les branchies se détruisent et sont remplacées par des poumons; les pattes se développent, et la métamorphose est accomplie. M. Charles Muller vient de découvrir que certains poissons se développent d'une manière analogue. Longtemps ils vivent à l'état de larve avant d'avoir acquis leur forme la plus parfaite. Ainsi l'anocètes bronchiale, qui nage dans les ruisseaux, n'est que la larve d'une espèce de lamproie, le ptéromyzow-planeri.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'anatomie microscopique et de la physiologie expérimentale; il nous reste à dire quelques mots des progrès les plus récents de la science médicale.

Trois questions ont vivement préoccupé les pathologistes en 1857 : les anesthésiques, les applications de l'électricité à la thérapeutique, et une discussion, à laquelle on ne se serait guère attendu sur les principes de la méthode, sur Bacon et Descartes.

La découverte des anesthésiques est une grande victoire remportée par l'homme sur la douleur; c'est la plus belle conquête de la médecine contemporaine, la solution d'un problème que tous les siècles s'étaient proposé, et que le nôtre a seul résolu. Les anciens avaient déjà essayé de suspendre la souffrance pendant les opérations chirurgicales. Tour à tour, on avait employé chez les Romains la pierre de Memphis et le vin de mandragore; en Chine, des préparations de chanvre; et au moyen âge, l'opium et la ciguë. Au XVe siècle, on avait sans doute répété avec succès de semblables tentatives, puisque le poète Dubartas les a célébrées dans ces vers :

Comme le médecin qui désire trancher
Quelque membre incurable, avant que d'approcher
Les glaives impiteux de la part offensée,
Endort le patient d'une boisson glacée,
Puis, sans nulle douleur, guidé d'usage et d'art,
Pour sauver l'homme entier, il en coupe une part.

La découverte des agents qui calment la douleur est, comme on le sait, de date toute récente. Les premières expériences ont été faites en Amérique, de 1842 à 1850, par Horace Wels, Jakson et Morton. C'est le 20 septembre 1846 que le dentiste Morton, en respirant l'éther, tomba dans un état complet d'insensibilité. Cette découverte fut rapidement connue en Europe. Dès le 19 décembre, Liston se servait de l'éther dans les hôpitaux de Londres, et, quelques jours après, M. Jobert de Lamballe en faisait usage à l'hôpital Saint-Louis. Le chloroforme n'a été employé qu'un an après. M. Flourens est le premier qui en ait reconnu les propriétés anesthésiques, et M. Simpson l'a fait respirer à l'homme avec succès. Le chloroforme fut partout substitué à l'éther. Mais il a ses dangers; on

Digitized by Google

ne tarda pas à en faire la douloureuse expérience. En 1848, une jeune fille de Boulogne mourut subitement après l'inhalation ; un droguiste de Londres, Arthur Walker, ayant voulu s'endormir, en respirant cette vapeur, fut foudroyé.

Depuis cette époque, les cas de mort se sont multipliés, et l'Académie de médecine a cru devoir intervenir dans une question qui engage si sérieusement la responsabilité médicale. Une discussion s'est élevée récemment au sein de ce corps savant [1], et il a été constaté que le nombre des morts par le chloroforme est à peu près nul comparativement au nombre des succès; c'est la proportion d'environ un sur trente mille. Toutefois, pour prévenir les dangers du chloroforme, on a posé des règles précises. On a déterminé les circonstances dans lesquelles l'action du chloroforme doit être abandonnée, les précautions à prendre, le mode d'administration. Que jamais le chloroforme ne soit mis en usage dans les cas sans gravité, chez les personnes nerveuses ou affectées de maladies du cœur; qu'on approche de la bouche du malade une éponge ou un linge imbibé de chloroforme; qu'on prenne soin de faire respirer, de temps à autre, l'air pur d'un appartement bien aéré ; que le médecin consulte le pouls, qu'il s'arrête dès que l'insensibilité est survenue, que le pouls faiblit, et que ses battements, à peine perceptibles, indiquent un ralentissement de la circulation.

On connaît aujourd'hui un très grand nombre d'agents anesthésiques ; nous ne les citerons pas tous, mais nous nous occuperons plus spécialement de celui qui a semblé un moment faire oublier l'éther et le chloroforme. L'amylène a été obtenu en 1844, par M. Balard, en distillant de l'huile de pomme de terre sur du chlorure de zinc anhydre. C'est un liquide clair, très volatil, soluble dans l'alcool et l'éther, odorant comme l'huile de napthe. Le 10 novembre 1856, M. Simpson le fit respirer avec succès à un malade dans un des hôpitaux de Londres. M. Giraldès tenta de nouveau ces expériences en France. Voici les résultats qu'il obtint [2]. L'amylène se respire très facilement et produit un sommeil plus prompt, plus calme, plus naturel que le chloroforme ; les effets en sont de courte durée. Les malades reprennent vite leur état ordinaire. Cet agent a cependant des inconvénients et des dangers ; M. Jobert de Lamballe les a indiqués dans un rapport à l'Académie de médecine [3]. L'amylène excite la circulation, produit une insensibilité de courte durée et se manie difficilement, surtout à cause de son odeur insupportable; elle a d'ailleurs plusieurs fois déterminé la mort. On

[1] Académie de médecine, séance de juillet et août 1857.
[2] Académie des sciences, 2 mars 1857.
[3] Académie de médecine, séance du 18 août.

Digitized by Google

cite un malade qui, pendant une légère opération, a succombé sous le couteau de l'opérateur. Cette substance ne doit donc être employée qu'avec la plus grande circonspection.

Après l'amylène, on a fait usage d'autres agents anesthésiques, comme l'oxyde de carbone, l'acide carbonique. Un médecin, M. Ozanam, en réunissant toutes les observations, a cru devoir formuler cette loi que tous les corps carbonés, volatils ou gazeux, sont doués du pouvoir anesthésique ; que plus un corps est carboné, plus ce pouvoir est grand, et que les éthers ne le possèdent eux-mêmes que parce qu'ils peuvent être décomposés en gaz carbonisé. On découvrira, sans aucun doute, dans un temps plus ou moins rapproché, de nouvelles substances anesthésiques qu'on pourra substituer avec avantage à l'éther et au chloroforme.

Après l'étude si intéressante des anesthésiques, nous n'insisterons pas sur d'autres substances toxiques ou médicamenteuses, telles que la cyclamine, l'upas-anthiar et la strychnine dont les propriétés énergiques ont été très bien déterminées. Nous mentionnerons cependant un travail relatif au venin des serpents. Un médecin des Indes, le docteur Imlach, a publié quelques détails sur la morsure des serpents dans la province du Sind. Chaque année, en automne, le cobra noir, le kappur, le gohrel et d'autres serpents venimeux, font de nombreuses victimes dans ces contrées humides et chaudes. M. Imlach a recueilli plus de trois cents cas de morsures vénéneuses : soixante-trois personnes atteintes ont succombé.

Nous avons retracé fidèlement, quoique d'une manière incomplète, le mouvement scientifique de l'année 1857. Préoccupé avant tout des grands traits du tableau, nous ne devons pas passer sous silence les tentatives importantes entreprises dans le but de coordonner les détails et de donner aux faits leur importance physiologique.

Tandis que l'amour de l'observation a entraîné la plupart des savants aux recherches les plus variées et les plus minutieuses, quelques-uns cependant se sont attachés à saisir le lien des phénomènes en s'élevant aux lois qui les régissent. Les ouvrages généraux auxquels nous faisons allusion révèlent deux tendances. Tantôt ils exposent avec érudition les résultats des expériences, tantôt ils généralisent avec mesure et rendent accessibles à tous des découvertes qu'à raison de leur multiplicité aucun savant ne pourrait suivre.

C'est le but que M. Milne Edward nous paraît s'être proposé dans le savant ouvrage dont il vient de commencer la publication. Nous en avons déjà apprécié l'importance dans ce recueil. C'est, depuis

Digitized by Google

Cuvier, le traité le plus vaste qui ait paru sur l'anatomie et la physiologie des êtres vivants.

M. Flourens s'est placé à un autre point de vue dans le volume qu'il publie sur l'intelligence et la vie. Il a rappelé ses brillantes découvertes sur les fonctions des centres nerveux et sur la formation des os; il les a analysées en cherchant avec une hauteur de vue et une justesse d'esprit qui sont d'un philosophe, leur sens et leur signification. « Dans mes expériences sur le système nerveux, dit-il, le point capital est la séparation de la vie et de l'intelligence, de toutes les propriétés vitales d'avec toutes les propriétés intellectuelles. Ce n'est pas la matière qui vit, une force vit dans la matière, et la meut, et l'agite et la renouvelle sans cesse :

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

La science actuelle compte trop d'observateurs, et la nature trop peu de semblables interprètes. On s'éloigne de la recherche difficile des causes; et, sans méditer assez sur les phénomènes, on se borne à les constater. De là cette diffusion dans les faits, ce morcellement dans les détails, cette variété dans l'analyse qui caractérisent les sciences naturelles, les rattachent à la méthode baconienne, les éloignent du principe de la science comparée.

Dans l'année qui vient de s'écouler, on s'est beaucoup préoccupé de cette méthode baconienne parmi les philosophes et les médecins. Les philosophes ont disserté sur l'abstraction, les médecins sur l'application. Nous trouvons, dans une brochure bien pensée de M. le docteur Pidoux[1], un exposé très clair de la discussion et des conséquences auxquelles l'expérimentalisme exagéré a entraîné insensiblement la science. Le disciple de Bacon s'est posé ce principe : ne rien affirmer au delà des phénomènes ou causes expérimentales. Conséquent avec lui-même, il recherche la cause du phénomène vital dans les conditions extérieures; il fuit la pensée, redoute la réflexion, et se défie de la raison qui pourrait démentir l'autorité absolue des sens. Il oublie qu'il y a des principes certains, plus certains que l'observation même; eux seuls perfectionnent l'homme; ils préservent la science de l'orgueil dans l'invention, de l'amertume dans les luttes, de l'indifférence dans l'éducation de la jeunesse, de la cupidité dans les applications.

Ces principes sont le *Connais-toi toi-même*, de Socrate; le *Cogito ergo sum*, de Descartes, et cette belle pensée de Leibnitz : *Externa non cognoscit anima, nisi per ea quæ sunt in semetipsa.*

Docteur Ernest Faivre.

[1] *De la nécessité du Spiritualisme pour régénérer les Sciences médicales.* Paris, 1857.

Digitized by Google

ÉTUDES CRITIQUES

SUR

LES LETTRES PASCALES DE SAINT ATHANASE

RÉCEMMENT DÉCOUVERTES DANS UN MONASTÈRE DE L'ÉGYPTE

S'il est un nom dans l'antiquité chrétienne qui ait le privilége d'exciter l'intérêt ou de réveiller l'admiration, c'est celui de Saint Athanase. Défenseur intrépide de la foi catholique contre l'hérésie arienne, adversaire redouté sous la restauration idolâtrique de l'empereur Julien, promoteur actif de la vie religieuse et morale en Orient, le patriarche d'Alexandrie s'offre à l'historien impartial comme un des plus grands esprits et des plus nobles caractères dont s'honore l'humanité.

Aussi, rien n'égale la ferveur d'enthousiasme avec laquelle les premiers siècles de l'Eglise célébraient la mémoire de cet homme, que Constantin le Jeune appelait *l'homme de Dieu*, Théodoret, *le grand illuminateur*, Jean de Damas, *une pierre fondamentale de l'Eglise*, et dont Grégoire de Naziance pouvait dire en prononçant son oraison funèbre : « Louer Athanase, c'est louer la vertu même » : Ἀθανάσιον ἐπαίνων, ἀρετὴν ἐπαινέσομαι.

Envisagé comme écrivain ou comme orateur, Athanase n'occupe sans doute pas le même rang que lui assignent ses travaux pour la foi. Homme d'action avant tout, il a peu écrit, ou du moins les œuvres qui nous restent de lui sont loin d'égaler en étendue et en variété celles de saint Jean Chrysostôme, de saint Basile et de saint Grégoire de Naziance. Presque toutes se rapportent à la grande controverse qui agita sa vie entière. Nés de la lutte, ses écrits en conservent le caractère. Son style, éloigné de toute recherche, ne s'applique qu'à exprimer la doctrine avec force et précision. Sur ce point, Athanase n'a été surpassé par aucun Père, et peu l'ont égalé. Ses cinq discours contre les Ariens sont des chefs-d'œuvre d'éloquence claire, solide, nerveuse. Bossuet y retrouvait *cette noble simplicité qui fait les Démosthènes*, et de fait, rien ne rappelle mieux cette dialec-

Digitized by Google

tique pressante, cette raison ferme et grave que déployait l'orateur d'Athènes. Soit qu'il expose ou qu'il discute, qu'il poursuive ses adversaires ou qu'il présente sa propre apologie, son langage est simple, ses preuves fortement liées. Il se défend avec dignité comme il attaque avec force. On sent partout l'homme qui s'efface derrière la doctrine, et qui ne s'émeut de la calomnie que parce qu'elle atteint du même trait la vérité qu'il défend. Telle sa vie, tels ses écrits ; et s'il fallait en exprimer le caractère par un de ces mots familiers à la langue de Bossuet, nous répéterions après lui que « le caractère de saint Athanase, c'est d'être grand partout. »

On conçoit sans peine que dans un recueil d'écrits purement polémiques, l'instruction morale ne doive occuper que peu de place. Ce n'est pas que le patriarche d'Alexandrie n'ait dû quitter fort souvent les hauteurs de la doctrine pour la suivre dans ses applications pratiques. Mais tout entier à la grande cause dont il était alors le principal défenseur, il négligeait peut-être de donner à ses homélies cette belle forme que nous admirons dans plusieurs des Pères de l'Eglise grecque. C'est d'une persécution à l'autre, c'est entre deux exils que sa parole ardente. et sévère entretenait la charité dans le cœur de son peuple. Cinq fois banni de son siége, errant et fugitif sur tous les chemins du monde, il ne put se faire entendre de son troupeau pendant vingt années d'absence. De là vient qu'à côté de ses traités dogmatiques, de ses discours de controverse et de ses lettres, nous ne possédons de lui que fort peu de sermons, et dans ce petit nombre il n'en est aucun dont l'authenticité ne soit suspecte.

Ce serait donc combler une lacune assez regrettable dans les œuvres de ce grand évêque, que de pouvoir recueillir quelques-unes des instructions pastorales qu'il adressait à son peuple. Or c'est à quoi vient tendre une découverte assez récente, sur laquelle nous nous permettons d'appeler l'attention de nos lecteurs. Nous voulons parler des lettres pascales ou *mandements de carême* de saint Athanase, trouvés il y a peu d'années dans un monastère de l'Egypte. Avant de faire connaître ce nouvel et précieux monument de la tradition chrétienne, disons quelques mots de la découverte elle-même.

Depuis bien des siècles, la science ecclésiastique soupçonnait l'existence des lettres pascales de saint Athanase. Un petit nombre de fragments peu considérables, et surtout un extrait plus long de la trente-neuvième lettre renfermant un catalogue des livres saints, faisait regretter d'autant plus vivement la perte de l'ouvrage entier. Aussi, dans sa préface de l'édition bénédictine des œuvres de saint Athanase, Bernard de Montfaucon, énumérant celles que nous n'avons plus, ne craignait pas de dire : *Nulla opinamur, jactura major quam Epistolarum* ἑορταστικῶν *aut festalium*, et un peu plus loin : *Hoi hei quàm pungit dolor amissi thesauri ! quantùm ad historiam, ad consuetudines ecclesiarum, ad morum præcepta hinc lucis accederet !* et enfin avec cette sagacité pénétrante de l'érudit qui devance les découvertes par une sorte de prévision : *Fortassis adhuc alicubi latent in oriente ubi bene multa exstant.*

Montfaucon avait deviné juste. Un monastère de l'Orient nous a remis en possession du trésor dont il déplorait la perte.

Digitized by Google

A quelque distance d'Alexandrie, sur la rive gauche du Nil, s'étend la valée de Nitrie ou de Natroun, ainsi appelée des lacs de ce nom qui fournissent une très grande quantité de nitre. Comme la plupart des vallées de l'Egypte, ce lieu désert avait servi de retraite aux premiers anachorètes. Plus tard, et à mesure que la vie cénobitique faisait place au régime de communauté, il s'y éleva de nombreux couvents, dont saint Athanase et Sozomène font remonter l'origine au bienheureux Ammon et à Macaire l'Egyptien. Rufin, qui les visita en l'année 372, en compte déjà près de cinquante, et Pallade, évêque de Bythinie, porte à cinq mille le nombre des moines qu'il y trouva vers la même époque. On peut juger de l'état florissant de ces monastères par l'éloge qu'en fait saint Jérôme dans cette belle épître à Eustochie, où il retrace la vie de sainte Paula : « Oppidum Domini Nitriam, in quo purissimo virtutum *nitro* sordes lavantur quotidiè plurimorum. »

Bien que nous ne possédions que peu de détails sur l'histoire des couvents de Nitrie à partir du Ve siècle, tout porte à croire que leur état resta prospère jusqu'à la conquête de l'Egypte par les Arabes. Cet événement fut le signal de la décadence de l'état monastique dans cette partie de l'Orient. Après avoir essuyé toutes sortes de persécutions sous les premiers conquérants arabes, les couvents de Nitrie furent totalement détruits par les Choreischites en l'année 829. Rebâtis peu de temps après, ils échappèrent, moyennant un tribut, à la violence des hordes musulmanes qui se disputèrent tour à tour la domination de l'Egypte. Toutefois, leur nombre fut réduit successivement : de sept qu'ils étaient au commencement du XVe siècle, il y en eut quatre seulement qui survécurent aux vicissitudes des temps et à l'affaiblissement de la vie religieuse en Orient.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ces quatre couvents sont debout, bien que déchus de leur antique splendeur ; ils portent les noms de Saint-Macaire, de Saint-Bischoï, de Baram et de Sainte-Marie-Mère-de-Dieu. Voici la description qu'en fait le dernier voyageur allemand qui les ait visités, le docteur Tischendorf, de Leipzig : « Chacun de ces bâtiments a la forme d'un parallélogramme ; un mur d'enceinte, flanqué d'une grosse tour, abrite des cellules obscures et délabrées. Tout annonce la préoccupation des moines à se défendre contre des invasions hostiles. La porte principale qui livre l'entrée du monastère est si basse et si étroite, qu'on a peine à la franchir, et, pour surcroît de précaution, une espèce de pont-levis protége la tour, dans laquelle se trouvent la chapelle et la bibliothèque. »

C'est aux richesses de cette bibliothèque que les couvents de Nitrie doivent leur célébrité. Il paraît que dès l'origine les moines avaient dirigé leurs efforts vers ce but. En 923, Moïse de Nisile, abbé du monastère de Sainte-Marie, rapporta de Bagdad et des environs deux cent cinquante manuscrits très précieux qu'il fit entrer dans sa collection. C'est à l'aide de la bibliothèque du couvent de Saint-Macaire que Sévère, évêque d'Hermopolis, composa son histoire des patriarches d'Alexandrie, traduite en partie par Renaudot. L'importance de ces trésors littéraires ne pouvait échapper aux savants de l'Occident. Gassendi nous apprend en effet qu'au

Digitized by Google

XVIe siècle, le Père franciscain Gilles de Loche eut occasion de voir dans un monastère de la vallée de Natroun plus de huit mille manuscrits, dont la plupart remontaient vers l'époque où vivait saint Antoine. C'en était assez pour éveiller l'attention des érudits : aussi, dans le cours du XVIIe siècle, plusieurs voyageurs allemands et anglais se mirent-ils à la recherche de ces trésors littéraires. La papauté ne pouvait rester en arrière dans cette voie d'investigation scientifique. En 1706, Clément XI chargea Elie Assemani de visiter les monastères de Nitrie pour rapporter à Rome les manuscrits qu'il pourrait se procurer ; mais les efforts de l'érudit syrien échouèrent en partie contre une difficulté inattendu. Effrayés des malédictions que chaque manuscrit portait en tête contre quiconque songerait à le livrer, les moines ne consentirent qu'à grand'peine à se dessaisir d'un petit nombre. Une tempête qu'Assemani essuya sur le Nil réduisit à trente-quatre la quantité de manuscrits dont il parvint à enrichir la bibliothèque du Vatican. Plus tard, un voyage que Joseph Assemani entreprit dans le même but que son parent n'obtint guère plus de résultat : les couvents de Nitrie restèrent en possession de leurs manuscrits.

Pendant l'expédition d'Egypte, au mois de janvier 1799, le général Andréossy, accompagné de Berthollet, de Fourier et de Redouté le jeune, visita en détail la vallée de Nitrie et ses monastères. Le résultat de son voyage est consigné dans un mémoire fort curieux sur la vallée des lacs de Natroun et celle du Fleuve-sans-Eau. Après une description assez minutieuse des couvents et de leurs alentours ; le général ajoute, en parlant de la bibliothèque : « Les livres des moines ne sont que des manuscrits *ascétiques* sur parchemin ou papier de coton, les uns en arabe, les autres en langue copte ayant en marge la traduction arabe. Nous avons rapporté quelques-uns de ces derniers qui paraissent avoir six cents ans de date. » A l'époque où Andréossy explorait cette partie de l'Egypte, il ne restait plus que neuf moines dans le couvent de Baram, dix-huit dans celui de Sainte-Marie, douze dans le monastère de Saint-Bischoï et vingt dans celui de Saint-Macaire.

C'est aux savants anglais que revient l'honneur d'avoir retiré de la poussière des bibliothèques de Nitrie les trésors littéraires qui s'y trouvaient ensevelis. Si nous nous étendons quelque peu sur les détails de cette découverte, c'est afin de montrer avec quelle ténacité nos voisins d'outre-Manche poursuivent leur but dans l'érudition comme en toute chose.

En 1828, le duc de Northumberland explora cette partie de l'Egypte dans un voyage dont il rendit compte dans le *Quarterly Review* (vol. LXXVII, n° CLIII, p. 51). Onze ans après, le docteur Tattam, présentement archidiacre de Bedford, rapporta du couvent de Sainte-Marie, avec bon nombre de manuscrits coptes, quarante-neuf manuscrits syriaques, parmi lesquels se trouvait le περὶ Θεοφανείας d'Eusèbe, évêque de Césarée, dont le texte grec n'a jamais pu être retrouvé. Le succès de cette première entreprise inspira aux administrateurs du Musée national de la Grande-Bretagne le désir de se procurer la collection entière des manuscrits du couvent égyptien. Muni des fonds de l'Etat, le docteur Tattam se remit en

Digitized by Google

route vers la vallée de Nitrie, en 1842, et l'année suivante il revenait en Angleterre, après avoir fait l'acquisition de tous les manuscrits qui restaient encore au monastère de Sainte-Marie. Du moins le savant Anglais le croyait ainsi; mais il avait compté sans la bonne foi des Grecs, comme nous le verrons tout à l'heure.

Grande fut la joie des érudits du Musée britannique lorsqu'ils se virent en possession d'un trésor si longtemps désiré. Chargé de débrouiller cette masse informe de manuscrits, le révérend William Cureton, chapelain ordinaire de la reine Victoria, y trouva d'abord le texte syriaque des épîtres de saint Ignace à saint Polycarpe, aux Ephésiens et aux Romains, dont il donna la traduction anglaise en 1845. Il n'entre pas dans notre sujet de rapporter les vifs débats que cette publication souleva et prolonge encore en Allemagne et en Angleterre, entre les docteurs Bunsen et Wordsworth et les professeurs catholiques et protestants de Tubingue. Cette controverse, qui ne le cède à aucune autre en vivacité et en intérêt, montre à quel degré de pareilles questions passionnent les esprits dans ces deux pays. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'outre les trois épîtres de saint Ignace, Cureton trouva parmi les manuscrits nitriques une bonne partie des lettres pascales de saint Athanase, à savoir, un fragment de l'avant-propos, la fin de la 6e et le commencement de la 7e, un fragment de la 10e et de la 11e, la lettre à Sérapion, et enfin les 13e, 14e, 17e, 18e, 19e lettres avec le commencement de la 20e.

Emerveillé de cette précieuse découverte, le docte orientaliste, dont la science ne saurait assez louer les efforts habiles, songeait à la livrer au public, sans se douter qu'une nouvelle tentative pourrait la compléter. Le plein succès qu'avait obtenu la mission du docteur Tattam ne lui permettait pas d'espérer davantage. Mais au moment où, par l'entremise d'un voyageur égyptien, M. Auguste Pacho, il croyait pouvoir mettre la main sur de nouveaux manuscrits, il trouva précisément ceux qui lui manquaient.

Au mois de juillet 1847, il reçut de ce savant la nouvelle que les moines de Sainte-Marie, loin de livrer tous leurs manuscrits comme ils en étaient convenus dans le marché conclu avec sir Tattam, en avaient gardé une bonne partie. Sommés de s'expliquer sur ce manque de bonne foi, ils se retranchèrent dans les frayeurs que leurs prédécesseurs avaient fait valoir autrefois à Assemani. Mais l'or de l'Angleterre, triomphant de leurs scrupules, leur fit oublier bientôt les terribles anathèmes que chaque manuscrit portait en tête contre ceux qui voulait les livrer; et passant tout à coup d'une rigueur extrême à un excès de complaisance, l'abbé du monastère de Sainte-Marie prononça l'excommunication contre tout religieux qui recèlerait une partie de la collection. C'est sous cette garantie que le Musée britannique reçut, le 12 octobre 1847, l'antique dépôt qu'il venait d'acquérir après tant de frais et au prix de tant d'efforts.

Le révérend W. Cureton ne tarda pas à s'apercevoir que les nouveaux manuscrits faisaient suite aux anciens. Aux lettres pascales de saint Athanase, qu'il possédait depuis quatre ans, venaient s'ajouter les cinq premières, des fragments de la sixième, de la septième, de la dixième et de la onzième,

Digitized by Google

avec la majeure partie de l'avant-propos. C'est alors qu'il se décida à les donner au public dans le texte syriaque, sous ce titre : *The Fistal letters of Athanasius discovered in an ancient syria version*, and edited by William Cureton, chaplain in ordinary to the Queen, assistant keeper of manuscripts in the British Museum, London, 1848.

L'Allemagne ne pouvait rester indifférente à cette publication. En 1852, le docteur Larsow, professeur à Berlin, traduisit en allemand les lettres pascales de saint Athanase, du texte syriaque qu'avait fait paraître le révérend Cureton, et c'est au bel ouvrage de ce savant que nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent. En attendant qu'un orientaliste français publie en notre langue une traduction du texte syriaque, nous avons cru devoir signaler dès maintenant l'importance de ce nouveau document de la tradition chrétienne.

Et d'abord, nous n'avons pas à redouter pour les lettres pascales de saint Athanase ce qui nous est arrivé au sujet des *Philosophumena*. Lorsqu'en 1853 nous portâmes cette question devant le public français, l'honorable M. Lenormant et moi, nous prévoyions bien tous les débats qui surgiraient sur l'authenticité de ce livre, et qui, pour le dire en passant, ne me paraissent pas avoir fait avancer la question de beaucoup. L'ouvrage dont il s'agit écarte par lui-même toute difficulté de ce genre. Il suffit de le parcouvrir pour se convaincre aussitôt qu'on ne saurait l'attribuer qu'au grand patriarche d'Alexandrie. Aussi, ni en Angleterre ni en Allemagne il ne s'est élevé, que je sache, le moindre doute à cet égard.

Tous ceux qui se sont tant soit peu familiarisés avec la discipline ecclésiastique savent que, dès les premiers temps du christianisme, les patriarches d'Alexandrie avaient coutume, chaque année, de déterminer, par une lettre circulaire, l'époque précise de la fête de Pâques. Soit que l'Egypte eût la réputation d'être plus avancée dans l'étude de l'astronomie, soit que les variations périodiques du Nil portassent les savants de ce pays à observer avec plus d'exactitude le cours des astres, toujours est-il que le soin d'annoncer la fête principale des chrétiens semblait un privilége attaché au siége métropolitain de l'Egypte. Eusèbe mentionne déjà, dans son *Histoire ecclésiastique* (VII, 20), les lettres pascales de Denys, treizième patriarche d'Alexandrie. Après avoir réglé d'une manière générale la célébration de la fête de Pâques, le premier concile œcuménique de Nicée confia à l'évêque d'Alexandrie le soin d'en fixer chaque année la date précise. Une lettre du pape saint Léon le Grand l'assure formellement : « *Omnem hanc curam Alexandrino épiscopo delegârunt sancti patres*, » dit ce pontife. Aussi, le jour de l'Epiphanie, « *peracto Epiphaniorum die*, » dit Cassien (*Collat*, X, c. 1), le patriarche d'Alexandrie envoyait à ses suffragants et dans tous les monastères de l'Egypte une lettre officielle pour annoncer aux fidèles le commencement et la fin de la station quadragésimale. Si ce n'est point là l'origine des mandements de carême de nos évêques, on peut y voir du moins un précédent historique qui se confond avec l'établissement même du christianisme.

On comprend facilement que Athanase, qui avait siégé au concile de Nicée comme le principal défenseur de l'orthodoxie, ait tenu à cœur de

Digitized by Google

remplir fidèlement la charge confiée par les Pères au patriarche d'Alexandrie. Les vingt lettres pascales qu'un monastère de l'Orient vient de rendre au monde catholique en sont une preuve certaine ; et bien que la longue durée de l'épiscopat de ce grand homme (328-373) nous permette de supposer qu'il a dû en composer un plus grand nombre, celles que nous possédons aujourd'hui nous dédommagent en partie de celles que nous n'avons pu recouvrer.

Comme nous le disions tout à l'heure, nous ne saurions donner une idée plus exacte de ces lettres circulaires qu'en les comparant aux mandements de carême de nos évêques ; et c'est là sans doute une première conséquence de leur découverte, de justifier par l'antiquité de l'usage un des actes les plus sérieux de l'autorité épiscopale. Deux parties se retrouvent dans chacune d'elles : une exhortation au jeûne quadragésimal et à la communion pascale qui doit le couronner, et un dispositif réglant l'époque et la durée de ces grands exercices de la vie chrétienne.

On voit par là que ces lettres ont avant tout un but pratique. Ce sont pour la plupart de véritables homélies sous forme de circulaires pastorales. Athanase débute d'ordinaire par un cri de joie. La fête de Pâques approche : son cœur d'évêque s'en réjouit pour le bien spirituel de son troupeau. Il cherche à dévoiler aux fidèles le sens caché de ces grands mystères qu'il envisage surtout dans leur influence sur la vie morale du chrétien. Prenant son point de départ dans l'Ancien Testament, il signale dans la Pâque des juifs un symbole de la Pâque évangélique. C'est cette antithèse prolongée qui fournit la matière la plus féconde à ses développements. Il est à présumer que le grand nombre de juifs qui habitaient Alexandrie ne rendaient pas cette insistance inutile. Ce qu'il y a de certain, c'est que Athanase excelle à saisir les points de contact et à tracer les lignes de séparation qui existent entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Son esprit subtil et pénétrant devine sans peine le sens spirituel du moindre détail des observances mosaïques. De là ces applications aussi neuves que fécondes qu'il sait tirer de l'Ecriture. Peut-être est-il vrai de dire que les mêmes idées revienneut un peu souvent sous sa plume. Son style, plus abondant que varié, offre une répétition trop uniforme d'images et de tours analogues. Mais ce n'est pas sans une vive surprise mêlée d'admiration qu'on parcourt ces pages si nettes et si fermes qui résument dans une exhortation assez courte tous les devoirs de la vie chrétienne.

Il va sans dire que les controverses qui s'agitaient autour d'Athanase se reflètent dans ses mandements de carême. Plusieurs d'entre eux correspondent à l'époque la plus agitée de sa vie. Car, bien que les circonstances ne lui permissent pas toujours d'accomplir ce qu'il regardait comme un devoir important de son ministère, il s'en acquittait chaque fois qu'il lui était possible de communiquer avec son troupeau. Je citerai pour exemple la quatrième lettre pascale qu'il envoya du camp de Constantin, auprès duquel il était allé se justifier des accusations portées contre lui par les Mélétiens. Voici en quels termes il s'excuse du retard qu'il a mis à rappeler à son peuple les prescriptions du jeûne annuel :

« C'est en dehors du temps ordinaire que je vous écris, mes bien-

Digitized by Google

aimés, mais j'espère que vous excuserez mon retard en raison de la longueur du voyage et de la maladie dont je suis affligé. Je ne veux pas néanmoins différer plus longtemps à vous annoncer la fête de Pâques comme mon devoir m'y oblige. Et quel temps plus propice pour entonner l'hymne de la délivrance que celui où nos ennemis confondus vont subir le jugement de l'Eglise ! Quel moment plus favorable pour chanter, avec Israël vainqueur de Pharaon : Chantons au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire : il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. »

Ailleurs, comme dans la dix-neuvième lettre pascale, il rend grâce à Dieu de l'avoir délivré de la persécution. De retour de son deuxième exil, après avoir pris part au concile de Sardique, le patriarche était rentré triomphant à Alexandrie. Le peuple de cette ville qui, en dépit des machinations du parti d'Arius et de celui de Mélèce, n'avait pas cessé un instant de rester fidèle à son évêque, était venu à sa rencontre, et lui avait fait cet accueil enthousiaste que décrit saint Grégoire de Naziance dans l'éloge funèbre de ce grand homme. Pénétré de reconnaissance, Athanase s'écrie au début de sa lettre :

« Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Un tel commencement convient à notre lettre. C'est en nous servant des paroles de l'apôtre que nous devons rendre grâce à Dieu de ce qu'il nous a rappelé d'un pays lointain pour nous permettre de vous annoncer les saints jours, selon la coutume usitée. Car le temps de la fête arrive, mes frères, et la fête elle-même est proche. Ce n'est pas au son des trompettes qu'il convient de l'annoncer, comme dans les jours de l'ancienne alliance. C'est le Sauveur lui-même qui l'annonce par la bouche de Paul : « Le Christ s'est » immolé pour nous comme notre agneau pascal. » C'est notre fête, à nous chrétiens, et non celle des étrangers..... »

Mais ce qui paraît le plus dans ces instructions pastorales, adressées à son peuple de près ou de loin, c'est le soin qu'il prend à le prémunir contre les erreurs ariennes. Là-dessus Athanase ne tarit point. Le cadre restreint d'une ordonnance de carême ne lui permettait pas sans doute d'y développer ces grandes questions, comme il l'a fait dans le reste de ses ouvrages. Mais des allusions fréquentes aux menées des hérétiques trahissent la constante préoccupation de son âme. Parfois même il s'élève avec force contre ces hommes *insensés*, qu'il accuse de « tuer le Logos, » de « déchirer la robe du Christ, » de « mutiler sa personne. » De ce point de vue, la dixième lettre est la plus remarquable. Exilé à Trèves en 336, Athanase n'en avait pas moins écrit à son peuple du fond de l'Occident. Malheureusement, nous n'avons plus le mandement de carême de cette année-là. Celui dont je parle marque le retour du patriarche à Alexandrie. Impossible de mieux établir qu'il ne le fait les motifs de l'Incarnation du Verbe contre les opinions des Ariens :

« Le Fils de Dieu a souffert pour rendre impassible un jour la nature humaine qui souffrait en lui ; il est descendu du ciel pour nous y élever après lui ; il a voulu passer par les épreuves d'une naissance humaine, pour gagner nos cœurs ; il a pris sur lui notre chair corruptive, pour déposer en elle un principe d'immortalité ; pour nous communiquer la force,

Digitized by Google

il s'est condamné à la faiblesse; en un mot, il s'est fait homme, afin que l'humanité régénérée par lui pût revivre en triomphant de la mort. »

Ces grandes idées qu'Athanase développe plus au long dans son *Traité de l'Incarnation*, reviennent dans presque toutes ses lettres pascales. Mais le dogme de l'Incarnation du Verbe n'est pas le seul que l'évêque d'Alexandrie cherche à inculquer à son troupeau. Il touche successivement à tous les points de la doctrine. Quand Vincent de Lérins, précisant le concept de la catholicité, dira dans son commonitoire : « Est catholique tout ce qui a été professé toujours, en tous lieux et par tous, » il ne fera guère que traduire ce beau passage de la onzième lettre :

« Quel bonheur, mes frères, de voir la même prière et les mêmes actions de grâces s'élever en tous lieux vers le Père des miséricordes, de voir l'Eglise catholique répandue par toute la terre, adorer Dieu en même temps et de la même manière ! Qui ne se sentirait ému par un tel spectacle et porté à se donner tout à Dieu ? »

Athanase n'est pas moins explicite, quand il s'agit de déterminer l'origine et la cause des hérésies. Il appuie fortement sur la nécessité de la tradition pour conserver la saine doctrine :

« Les hérétiques, écrit-il dans sa deuxième lettre pascale, lisent bien les saintes Ecritures, mais ils ne tiennent nul compte de l'interprétation des saints. N'y voyant que des traditions humaines, ils en méconnaissent l'autorité : c'est en quoi consiste leur erreur. »

On ne saurait assurément s'attendre à trouver le dogme de la présence réelle exprimé dans ces lettres avec toute la clarté que désireraient peut-être certains esprits peu familiers avec l'antiquité chrétienne. Personne ne peut ignorer avec quelle précaution l'Eglise primitive exposait le grand mystère dans des écrits publics. Il faut avouer cependant qu'Athanase est aussi explicite sur ce point que le comportait la discipline du secret. Toutes ses exhortations à la communion pascale tendent visiblement à ce but : supposez une communion purement idéale ou une union figurative, et toutes ces perpétuelles antithèses entre la Pâque des chrétiens et la Pâque des juifs deviennent un non-sens. Car dans ce cas il n'y aurait eu de part et d'autre qu'un acte purement symbolique, et rien de plus. Au contraire, l'évêque d'Alexandrie oppose constamment l'une à l'autre, comme l'ombre au corps, la figure à la réalité, la prophétie à l'accomplissement. « Nous ne mangeons plus, dit-il à la fin de la quatrième lettre, la chair d'un agneau, mais la propre chair du Sauveur qui nous dit : Prenez, mangez et buvez, ceci est mon corps et mon sang. C'est en nourrissant notre âme de ce pain salutaire, que nous célébrerons véritablement la fête de Pâques. » Ces expressions et d'autres semblables reviennent cent fois dans le cours de ces lettres qui ne sont, à proprement parler, que le développement de cette pensée.

Il suit de tout ce qui précède que ce nouveau document de la littérature chrétienne est d'une haute importance pour l'histoire des dogmes et de la discipline ecclésiastique. Ce qui nous paraît en ressortir comme la conclusion principale, c'est que la vie religieuse des chrétiens d'Alexandrie était réglée, au commencement du IVe siècle, de la même manière qu'elle l'est

Digitized by Google

aujourd'hui parmi nous. Un grand acte obligatoire, la communion pascale, coïncidant avec l'époque commémorative des mystères de la Rédemption, comme préparation préalable, un jeûne annuel prescrit selon la coutume, et un mandement épiscopal exhortant les fidèles à sanctifier ce temps par la pratique des vertus chrétiennes, voilà ce qu'on rencontre dans l'ouvrage qu'une découverte inespérée vient de rendre à la science catholique. Nous ne croirions pas en avoir donné une idée suffisante à nos lecteurs, si nous ne mettions sous leurs yeux la forme du dispositif qui termine chaque mandement de carême de saint Athanase. Choisissons entre autres la fin du dixième :

« Nous commencerons le jeûne quadragésimal le 19 du mois de méchir (13 février), le jeûne pascal le 14 du mois de phamenoth (20 mars, lundi de la semaine sainte). Nous le terminerons le 29 du même mois (25 mars), le samedi soir. Nous célébrerons ensuite le dimanche (de Pâques), qui tombe le 30 du mois de phamenoth (26 mars), puis nous entrerons dans les sept semaines qui s'écoulent entre la fête de Pâques et celle de la Pentecôte. »

Ce n'est sans doute pas sans une disposition spéciale de la Providence que ces précieux monuments de l'antiquité chrétienne passent dans les mains de l'Angleterre protestante, qui y retrouve la vieille foi de ses pères. Personne n'ignore que le mouvement de retour vers l'unité catholique qui, de nos jours, s'est signalé dans ce pays, est dû principalement à l'étude consciencieuse de la tradition et des Pères. Rien ne paraît donc plus propre à le faciliter que ces documents nouveaux qui confirment en tout point la doctrine et les pratiques de l'Eglise. Si toutefois, il nous était permis d'appeler l'attention du gouvernement français sur ces découvertes qui honorent les pays qui les font, nous oserions signaler les trésors littéraires que renferment les monastères de l'Orient. Il serait digne de la France catholique de recueillir sa part dans cette moisson nouvelle. Pour une nation chrétienne, les gloires religieuses et intellectuelles sont les plus hautes et les plus pures.

L'abbé FREPPEL.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Les Oubliés et les Dédaignés du XVIIIe siècle. — La Lorgnette littéraire. — La Franc-Maçonnerie des femmes, par M. Ch. MONSELET.

M. Ch. Monselet, si j'avais à faire son portrait littéraire, m'apparaîtrait sous la forme d'un de ces jolis petits abbés de lettres du siècle de M. de Richelieu et de M. de Voltaire, déserteurs frivoles du séminaire, et hôtes plus frivoles encore des boudoirs, portant une mine rosée sur une soutane noire, comme un cactus éclos sur un amas de terre de bruyère, avec un petit collet retombant à plis pressés et empesés par derrière, des manchettes de dentelles dressées à faire la roue autour du poignet le plus potelé du monde, un œil de poudre sur des cheveux d'un brun vigoureux et reluisant, au regard, à la main, à la voix de femme, pimpants et fringants, prompts à la repartie et à la pirouette, coquets et discrets, faits pour les conversations beaucoup plus que pour les conversions, aimant à jeter de leur main droite sous leur bras gauche leur tricorne ecclésiastique, d'un geste brusque et avec des façons tout à fait négligentes, rimant des madrigaux et croquant des pralines, ouvrant à toute minute leur esprit et leur bonbonnière pour en tirer des compliments et des dragées, enclins à la galanterie et à la poésie, en un mot, aimés des maris et gâtés par les dames. Ainsi fait, avec cet aspect heureux et cette apparence prévenante, poète par le talent et abbé par le manteau, ingénieux et insinuant, M. Ch. Monselet devait s'introduire dans plus d'un genre littéraire, sûr de trouver dans plusieurs sa place, et quelquefois son rang marqué d'avance. On le rencontre, en effet, dans le roman, la bibliographie et la critique, avec un succès très divers sans doute, mais partout, en définitive, conservant la même physionomie, et dépensant avec une égale insouciance les mêmes qualités brillantes d'un esprit vagabond et facile.

Pour être franc, ce n'est pas dans le roman-feuilleton qu'il brille; il s'en faut qu'il trouve dans ce genre l'emploi le plus heureux de ses forces, de ses ressources, de ses avantages. Un cheval de race n'est point fait pour traîner une lourde charrue. Le feuilleton, chargé de labourer tous les matins les intelligences encore endormies, a plus d'une fois ressemblé à une charrue. Nous avons sous les yeux *la Franc-Maçonnerie des Femmes*. M. Monselet ne nous reprochera certes pas d'aller exhumer un

Digitized by Google

des péchés oubliés de sa vie littéraire. *La Franc-Maçonnerie des Femmes* a eu la publicité d'un des journaux les plus lus de la presse parisienne et nocturne. Il a eu, de plus, les honneurs de la reproduction par la presse départementale et diurne. C'est un succès qui a eu une double coupe. Il s'agit donc d'une œuvre importante. Ajoutons, pour notre propre compte, qu'il s'agit d'une œuvre bien imparfaite. Sans doute, il ne faut pas demander à l'auteur des caractères neufs et vrais; il n'a point voulu faire une étude intime sur l'homme ou sur un homme. A part une ou deux remarques ingénieuses, innocemment noyées dans le cours de trente et un chapitres, l'observation psychologique y est nulle. Mais il faut être juste envers tout le monde, et, comme dit le proverbe, ne point demander une fleur à un usurier ni un écu à sa fiancée. M. Monselet n'a voulu faire qu'un roman d'intrigue; c'est cette intrigue dont la critique lui peut demander compte; c'est d'elle qu'il nous est impossible de faire l'éloge. M. Alexandre Dumas père et bien d'autres nous ont rendus depuis quelques années difficiles pour de telles œuvres. M. Monselet, qui vient après eux, suppose une association occulte, ancienne, immense, dont le but unique est la protection universelle et éternelle des femmes par les femmes. Acceptons cette donnée. De la part de cette vaste conjuration féminine, qui fonctionne avec régularité et mystère, qui compte des complices et des ennemis innombrables, qui dispose de ressources incalculables, qui peut frapper sans être vue et secourir sans être connue, qui, comme le solitaire, voit tout, entend tout, peut tout, vous vous attendez, n'est-ce pas, à l'accomplissement de quelque chose de grandiose, de merveilleux, d'inattendu? Illusion bien vite déçue d'un lecteur candide. Tant de femmes réunies, tant de serments prêtés, tant d'épreuves subies, tant de flambeaux allumés dans les séances de réception solennelle, tant de harangues, tant de menaces, tant de démarches faites par les titulaires et les dignitaires, tant de projets et tant de plans formés, tant de puissances et d'influences ne serviront qu'à tourmenter un peu un petit diplomate, et qu'à se venger de ses indélicatesses personnelles sur la personne de sa femme. On ne dérange point ainsi une armée, surtout une armée de dames, pour taquiner à son tour une mouche un peu taquine. Une simple compagnie d'assurances contre l'incendie dépense bien plus d'activité et fait bien plus d'affaires que cette compagnie œcuménique d'assurance mutuelle contre les hommes. Ce roman, qui est long, n'offre donc point d'intérêt qui soit soutenu, parce qu'il y a disproportion constante entre l'effet attendu et l'effet produit. J'ai beau suivre, dans le cours de ses aimables perfidies, ce comité féminin enfantant à grand'peine une petite vengeance anodine sur une personne isolée, mon imagination n'est nullement frappée, saisie, subjuguée. Il faudrait indiquer encore quelques autres défauts graves, entre autres un souci médiocre du vraisemblable. Certes, je ne demande point que le lecteur soit forcé de croire, je désirerais seulement qu'il pût accepter. Il y a dans ce roman des scènes inacceptables. Le possible n'est point indéfiniment extensible. N'insistons point davantage. M. Monselet ne se relève guère que dans les scènes où il raille les gens en les décrivant. Quand sa bonne fortune le

Digitized by Google

jette sur des extravagants, en proie à la niaiserie ou à la folie, il se souvient qu'il a de l'esprit, et le leur ferait comprendre, si les sots et les fous étaient sensibles à cette blessure légère, qui est la plaisanterie. M. Blanchard, qui n'est qu'un maniaque, loin d'être un caractère, est la seule invention humaine, mais excentrique, de cette œuvre peuplée de personnages mal étudiés et mal définis, connus et usés, arbitraires et vulgaires. De même, l'une des dernières scènes, celle de Charenton, est la seule qui nous ait paru trouver quelque originalité dans une gaieté vive et franche; elle fait rire : c'est beaucoup dans un roman qui laisse plus souvent une impression moins flatteuse. J'ai toujours regretté l'air de trompette du conducteur qui, dans les diligences, vous réveillait cinq minutes avant l'arrivée. On peut, en somme, conclure de cette œuvre, sincèrement et sévèrement jugée, que l'auteur, qui vaut beaucoup sans doute, vaut moins par l'imagination que par l'esprit, et que, si la biographie et la critique littéraire peuvent lui convenir, il ne paraît point en être de même d'un récit de longue haleine et de l'invention romanesque.

M. Monselet commence à devenir lui-même avec *Les Oubliés et les Dedaignés du XVIIIe siècle.* Le romancier, qui racontait assez mal pour un romancier, se transforme en un bibliophile qui raconte fort bien pour un bibliophile. L'érudition de M. Monselet est très sérieuse, d'autant plus sérieuse qu'elle est tout à fait spéciale. Il a circonscrit ses recherches dans les dernières années du XVIIIe siècle et dans les premières du XIXe. C'est entre ces limites qu'il promène et renferme sa curiosité littéraire. Il a d'un connaisseur véritable et sincère tous les instincts, toutes les ardeurs, toutes les tendresses. Au premier chef il est atteint d'une charité qui ressemble à de l'amour, non précisément pour ces inconnus dont il se représente occupé à épousseter la mémoire, mais plutôt pour l'inconnu lui-même; moins pour les hommes, en un mot, que pour la chose. Cette nuance n'est point tout à fait inutile à marquer, ni peut-être facile à saisir. M. Monselet recherche les oubliés, les dédaignés, les condamnés même, par vocation spéciale, et, pour ainsi dire, par avarice littéraire, ne pouvant pas souffrir qu'il se puisse perdre une miette de ce grand et éternel festin auquel l'intelligence de tous les peuples et de tous les temps a convié le monde et le convie encore. Animé par cette noble pensée, qui n'est point une curiosité banale, mais plutôt une sorte d'enthousiasme chevaleresque, il met son effort et son honneur à réveiller quelques-uns de ces morts pour les ramener en pleine lumière. Mais dès qu'il les a vus, n'attendez pas qu'il admire leur médiocrité ennuyeuse ou vante leur platitude insipide. Il prend leur signalement et ne fait point leur apologie. Il parle, non comme un académicien, mais comme un critique. Il a la religion de ce qui n'est plus, sans en avoir le ridicule. S'il aime le passé littéraire, il sait ne point aimer les trépassés de la littérature. Mais ce culte sensé qui se défend de l'exagération ne s'interdit point l'activité. M. Monselet est habile à pratiquer ces fouilles bibliographiques, qui, pour se faire uniquement dans la librairie et seulement jusqu'à la profondeur d'une cinquantaine d'années, n'en sont pas moins d'un travail ingrat et d'un succès difficile. M. Monselet, pour faire son livre, a consulté plus d'une édition rare et plus d'une

Digitized by Google

collection particulière. Il pousse même ses travaux d'antiquaire au delà de la librairie. Des livres, il passe aux autographes; c'est le dernier symptôme d'une bibliomanie bien caractérisée. M. Monselet croit aux autographes. Il en possède et il en cite. J'ajoute que la plupart sont intéressants, ce qui n'est point une qualité commune chez les autographes. M. Dickens, à qui une Parisienne présentait un soir un album déjà sali d'une foule de petits échantillons d'écritures toutes très mauvaises, se contenta de remplir une page entière de sa signature, Ch. Dickens, Ch. Dickens, Ch. Dickens, et ainsi de suite, avec une profusion toute anglaise. M. Monselet en a de plus précieux et de plus intéressants. Pourtant il ne s'en tient point là encore. Il va chercher dans les portraits ce qu'il ne croit point avoir réussi à surprendre dans l'écriture, et demande aux traits du visage les renseignements et les mystères que ne lui ont point révélés des traits de plume. N'attendez pas qu'il s'arrête sur cette voie, tant qu'il restera un pas à y faire. Il tirera du costume des gens un supplément d'interrogatoire, dont il saura faire un industrieux usage pour la reconstruction de leur physionomie littéraire ou de leur figure mondaine. Les détails de mode sont marqués dans ces deux volumes avec le soin d'un peintre de genre et l'expérience d'une couturière en vogue. Mais ce que nous voulons surtout relever dans cette curiosité studieuse pour les lettres d'un autre âge et cette diligence à retrouver les mœurs intimes et les habitudes familières de ce grand siècle, déjà séparé de nous et de nos regards par cinquante années de révolutions brusques ou lentes et de progrès toujours admirables, c'est l'influence exercée sur l'auteur lui-même par le milieu intellectuel où sa pensée a aimé à vivre d'une seconde vie. Ce n'est point impunément que l'on passe des journées entières et des nuits peut être avec Linguet, Mercier, Grimod de la Reynière, Olympe de Gouges, Desforges. On croit rentrer chez soi les mains vides, et le lendemain l'on trouve ses poches pleines de tours heureux, de saillies piquantes, de locutions empruntées, d'images risquées, de subtilités raffinées. M. Monselet, qui a beaucoup d'esprit, n'a donc point tout à fait l'esprit du jour. Il est un contemporain et un peu aussi un ancien. Sa langue n'est point précisément la nôtre. Il est un des derniers écrivains français qui écrivent, avec une petite intention malicieuse à vrai dire, *Apollon* pour la poésie, *Mercure* pour le commerce et *Comus* pour la gourmandise. Un dernier parfum de mythologie galante s'exhale ainsi de ses phrases, et les dieux de l'Olympe, en exil, trouvent un dernier refuge dans le coin de quelques-unes de ses métaphores. Avec cela un peu de préciosité, tantôt volontaire, tantôt aussi involontaire. Ce style n'est point sans parenté avec le style des écrivains de second ordre du XVIIIe siècle.

Vient ensuite M. Monselet le critique. Celui-ci tient à la main sa *Lorgnette littéraire*. Il n'est point aisé de dire au juste ce que c'est que cette *Lorgnette*, qui sans doute passera dans bien des mains et trompera bien des yeux. Ce n'est point très exactement un livre de critique. Vous y chercheriez en vain ces jugements autorisés, ces appréciations exactes, ces délibérations scrupuleuses, qui sont le premier et l'indispensable devoir de toute critique. On n'a point dit le dernier mot sur M. Mignet quand on

Digitized by Google

l'a appelé décoré de juillet. On n'a point mesuré M. Ampère. quand on a dit de lui : *Académicien. Et après? Professeur au Collége de France. Et après? Voyageur. Et après?* On n'a point donné une idée définitive de l'histoire du Consulat et de l'Empire, quand on a défini M. Thiers un amateur de gravures. M. Monselet n'est point doux aux historiens. On n'a point non plus observé la proportion légitime que réclamait la différence du talent personnel et de l'autorité acquise, quand on a consacré sept lignes à M. Guillaume Guizot, et à M. Sainte-Beuve deux seulement, et en latin encore. M. Monselet évidemment n'a point voulu faire preuve de finesse littéraire et nous donner de son goût, de son tact, de son sens critique une haute idée. Il est plus facile de croire qu'il a voulu piquer notre curiosité par des révélations intéressantes qui pourraient s'appeler des personnalités inutiles. Il y a des gens, d'ailleurs sains de corps et d'esprit, qui se feraient volontiers pendre pour savoir que monsieur un tel, sur le feuilleton duquel ils ont l'habitude de s'endormir après leur dîner, se coiffe de telle manière, se mouche de telle main, se lève de tel pied. M. Monselet les connaît et les exploite. Ces bourgeois honnêtes trouveront dans ce volume la satisfaction d'une curiosité indiscrète qui est toute leur participation à la vie intellectuelle de leur temps et toute leur préoccupation des choses de l'esprit. Ils seront initiés aux petites misères de la vie littéraire, telle qu'elle est quelquefois comprise et entreprise. M. Monselet se fera un vrai plaisir de leur apprendre que, parmi ses confrères, celui-ci est reconnaissable à un solitaire magnifique, que celui-là aime les cartes en général et l'écarté en particulier, que cet autre sort de table quelques minutes avant le dessert pour travailler à un poème, que M. E. Berthet porte des lunettes, tandis que M. F. Mallefille n'a qu'un œil. Ce sont peut-être là de bons rapports de police, ce ne sont pas des jugements de bonne critique. M. Monselet a le tort d'oublier souvent le portrait moral pour le portrait physique. Reste donc à cette œuvre qui n'est recommandable ni par la justice ou par la justesse des idées, ni par la sobriété décente de certains détails très secondaires, un seul mérite, mais celui-là éclatant, soutenu, inimitable, de l'esprit à profusion et à satiété. Cette petite brochure, où il ne faut voir qu'une fantaisie impertinente d'un homme spirituel qui ne peut se résigner à devenir un homme sérieux, assure à son auteur une belle place parmi les gens de talent qui réussissent à se faire lire sans prendre la peine de rien dire. Le difficile n'est point d'amuser avec des idées, mais bien d'amuser sans idées. C'est là le tour de force de cette galerie de victimes où personne n'est jugé, mais où tout le monde est raillé. M. Monselet a pris successivement tous les gens de lettres, et les a attachés, comme des papillons sur un papier, avec une épingle. Il ne les perce que d'un mot, mais ce mot les traverse de part en part. Quelquefois ainsi l'esprit par sa force même entraîne la justice, et un bon mot par hasard devient une bonne raison. Mais cette exception n'est ni très fréquente, ni très volontaire. M. Monselet ne vise guère qu'au trait, et ce n'est point tout à fait sa faute si ce trait va par aventure frapper droit au cœur. Le tour préféré de son esprit et de sa critique, c'est sans contredit la parodie. M. Monselet se moque des gens en les

Digitized by Google

contrefaisant. Il fait des imitations littéraires, comme on voit sur les petits théâtres faire des imitations dramatiques. La plupart sont excellentes. Il a institué entre M. Paul de Saint-Victor et M. Octave Feuillet un dialogue qui est un chef-d'œuvre de marqueterie de style et même quelquefois de pensée; M. Toussenel et son *Esprit des Bêtes* sont appréciés dans une série de cinq ou six onomatopées, qui forment une sorte de symphonie musicale exécutée à grand orchestre par toutes les masses vocales d'une ménagerie complète. M. Monselet fait l'âne à ravir et le chien à s'y méprendre. M. Dennery n'a aussi que quelques lignes à son compte, mais ces lignes sont la quintessence de la phraséologie creuse et traditionnelle de tous les drames populaires et de tous les dramaturges acclamés. Ces reproductions, qui semblent faites de brins de phrases laborieusement rapportés, comme les nids d'hirondelles, sont d'une fidélité minutieuse et comique. Quant au genre lui-même, M. Monselet sait mieux que moi que ce n'est pas le premier des genres. Les contrefaçons triviales se rencontrent un peu partout, depuis le palais des singes au Jardin des Plantes jusqu'aux baraques de saltimbanques aux Champ-Elysées. Cela prouve qu'elles doivent être moins nobles que plaisantes. Dans les questions de dignité personnelle, il ne faut prendre conseil ni des hommes des bois ni des hercules de la foire.

Un mot sur le style de toutes ces œuvres. Le style n'est point uniquement l'art de parler et d'écrire correctement, comme la grammaire. Il ne faut point le placer seulement dans le respect de la syntaxe et la religion de l'orthographe. On peut écrire en français sans avoir un style. M. Monselet pourrait sans beaucoup d'injustice avoir de temps à autre quelques petits démêlés avec ce genre dédaigné de pédantisme utile. Nous ne voulons point lui tenir rigueur pour quelques distractions d'une plume pressée. Par style nous voulons entendre l'originalité et non la correction de la forme. La Monnaie de Paris marque ses pièces de la lettre A; la Monnaie de Bordeaux de la lettre K; la Monnaie de Lille de la lettre W. Chacune de ces Monnaies a son style, puisque chacune a son empreinte. M. Monselet n'a point encore de style, puisque les phrases qu'il met dans la circulation publique ne portent ni son effigie, ni, à défaut d'effigie, sa marque de fabrique. Rien n'empêche de les confondre avec celles de son voisin, et une ou deux fois j'ai cru, en lisant *la Franc-Maçonnerie des Femmes*, lire M. Xavier de Montépin. La signature de M. Monselet m'a rassuré bien vite, et j'ai poursuivi ma lecture. S'il avait eu un style comme la Monnaie de Paris, je n'aurais jamais éprouvé une pareille crainte, et son talent vaudrait à mes yeux le double de ce que je l'estime.

Ce n'est pas que j'en aie une médiocre idée. Mais cette idée, je suis obligé de la chercher dans l'avenir au lieu de la prendre dans le passé. M. Monselet est loin d'avoir donné jusqu'ici sa vraie mesure. Aussi le mesurons-nous avec nos espérances plutôt que selon ses œuvres. Son talent vaut mieux que sa réputation. Il est de ceux qui grandissent et qui ont le temps de grandir. L'avenir est devant lui et la jeunesse avec lui. Il suffit que ses dernières œuvres soient les meilleures et qu'il ait été de mieux en mieux. Ce qui a jusqu'ici le plus manqué à M. Monselet, c'est le sérieux.

Digitized by Google

M. Monselet ne croit ni aux gens ni aux œuvres qui le veulent être. Cette erreur pourrait lui être funeste. L'esprit qui est sa faculté dominante n'est rien, s'il n'est la raison elle-même combattant la sottise avec sa physionomie la plus souriante, et ses armes les plus légères. Il n'y a point pour lui d'autre rôle dans le monde, et ce rôle est considérable. M. Monselet ne se contentera pas de rester ce qu'il est. Une telle puissance de moquerie espiègle et de sarcasme littéraire mérite un autre emploi que l'amusement de quelques badauds, et une autre récompense que le sourire de quelques désœuvrés partagés entre le bâillement et la lecture. Il lui suffira, pour obtenir des triomphes moins misérables, d'appliquer à un sujet, non point même sérieux, mais seulement régulier, son esprit et sa gaieté. Il a sous les yeux des exemples éclatants de succès instantanés et merveilleux. Il n'en est peut-être séparé que par le manque d'une discipline austère et nécessaire, qui seule donne au talent cette maturité sans laquelle la fécondité devient déplorable. Avec une année ou deux de régime, cette célébrité, que je suis tenté d'appeler poitrinaire, quand je songe à ce qu'elle a de problématique et de débile, peut se raffermir, se remettre et se reconstituer. Il ne faut pour cela à M. Monselet qu'une nourriture plus substantielle et surtout une production moins abondante. Sans cet effort suprême, je crains bien que l'auteur des *Oubliés du XVIIIe siècle* ne prenne un jour sa place parmi les oubliés du XIXe, et M. Monselet ne peut compter sur la consolation d'avoir un biographe aussi spirituel que lui-même.

A. LEGRELLE.

Histoire des Religions de la Grèce antique depuis leur origine jusqu'à leur complète constitution, par M. Alfred MAURY, t. I. — ***La Religion hellénique depuis les temps primitifs jusqu'au siècle d'Alexandre***. Paris, Lagrange. 1857.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Maury, et le seul dont nous ayons à parler maintenant, renferme l'histoire du polythéisme grec depuis ses plus lointaines origines jusqu'à l'époque où, arrivé à son plein développement, il se ramassa, pour ainsi dire sur lui-même, et subit une réforme intérieure qui le régularisa et lui donna une apparente unité. Jusque-là, les croyances helléniques, dans leur vague diversité, avaient ressemblé à des courants sortis d'un même plateau, descendant vers le même bassin, quelquefois rapprochés jusqu'à se toucher, mais jamais réunis. Dans le Ve siècle avant l'ère chrétiennne, une nouvelle phase religieuse commença. La faculté spontanée qui avait produit tant de fables, contrariée, contenue par l'éveil de la réflexion, n'eut plus que la force d'agiter, de mêler ces divers courants, sans pouvoir les pousser plus loin, sans en faire jaillir de nouveaux. Les mythologies particulières des tribus grecques se confondirent en un vaste ensemble, comme mille torrents alpestres ne forment, en se réunissant, qu'un seul lac profond et limpide.

A ce temps d'arrêt dans le développement du polythéisme, M. Maury a marqué le terme de son premier volume, qui embrasse ainsi un sujet bien défini et se prête sans peine à une appréciation séparée.

Nous ne sommes plus au temps où l'on étudiait la mythologie dans les compilations de Noël et de Chompré et dans les fades niaiseries de De-

Digitized by Google

moustier ; mais, après avoir jeté au rebut ces œuvres décriées, on a laissé vide la place qu'elles occupaient si indignement. Il nous manque un livre à la fois savant et populaire, d'une lecture substantielle et attrayante, qui fournisse, à qui veut s'instruire, des notions saines et abondantes sur ces divinités dont nous balbutions les noms dès l'enfance, mais que nous connaissons si peu, ou, ce qui est plus fâcheux, que nous connaissons si mal. La *Symbolique* de Creuzer, même dans l'excellente traduction de M. Guigniaut, reste hors de la portée de la grande majorité des lecteurs. D'ailleurs ce n'est point là un livre français, et le docte traducteur n'a pas réussi à le naturaliser parmi nous. M. Maury a vu la place vacante, il l'a prise, et, sans être devin, on peut prédire qu'il la gardera longtemps; mais la lacune que je signalais est-elle comblée? Le programme que je traçais plus haut est-il réalisé? Avant de répondre à ces questions, il importe de préciser la nature du sujet traité par M. Maury, un des plus beaux et des plus difficiles sujets qui puissent tenter un érudit, un artiste et un philosophe.

La mythologie grecque n'est pas un fait accidentel, une création volontaire de certains hommes ; c'est un fait nécessaire, qui a ses analogues chez tous les peuples : fait simple dans son principe, et prodigieusement complexe dans son développement. Il faut en chercher la source au plus profond de l'esprit humain, là où se cache le sentiment confus et indestructible de l'infini. Que l'on prenne l'homme à l'époque intellectuelle qui précède la réflexion, et qu'ainsi dénué de toute connaissance positive, dominé par ses sensations, on le mette en face de la nature que le travail n'a pas domptée ; luttant contre des forces qui l'accablent et dont il ne peut se rendre compte, cet homme, qui sent vaguement qu'il y a hors de lui un infini, c'est-à-dire quelque chose de tout-puissant, est invinciblement porté à placer cet infini dans les forces de la nature dont il éprouve la puissance. Du contact du sentiment de l'infini avec les impressions physiques, chez des esprits irréfléchis et par cela même spontanés au plus haut point, c'est-à-dire poétiques et créateurs, naît la première conception de la divinité, aussi confuse que le sentiment qui l'a produite, aussi grossière, aussi multiple, aussi incohérente que les sensations qui l'ont provoquée. Lorsque l'homme cherche à se préciser à lui-même cette notion, à s'en faire une idée, comme les forces qu'il connaît immédiatement sont des êtres animés, il suppose que les forces naturelles qui lui représentent l'infini sont aussi des êtres animés, analogues, dans des proportions monstrueuses, à ceux qu'il voit sur la terre. Cette personnification des forces de la nature est le symbolisme, c'est la première période du développement religieux. Les Grecs ont nécessairement passé par cette phase; s'ils n'en étaient pas sortis, leur mythologie ne mériterait pas plus l'attention que le fétichisme de telle peuplade africaine ou océanienne. Mais la race hellénique ne s'endormit pas dans le naturalisme. Deux facultés qu'elle possédait à un haut degré, l'activité intellectuelle et le sentiment du beau, donnèrent naissance à la poésie, et la poésie transforma la religion. Les divinités primitives se réduisaient peut-être à deux, le Ciel et la Terre ; mais chacune d'elles se présentait à ses adorateurs sous des aspects différents, selon le pays qu'ils habitaient. Des

Digitized by Google

symboles empruntés à la nature ne pouvaient être les mêmes sur les montagnes et dans les plaines, au sein des vallées et aux bords de la mer. La poésie s'empara de ces symboles, les dégagea peu à peu du naturalisme où ils étaient plongés et les rapprocha de l'humanité. Pour les dieux symboliques, devenir hommes fut un immense progrès. S'ils eurent leur large part des passions, des faiblesses, des misères de l'humanité, ils en acquirent le privilége le plus précieux, la perfectibilité. Aux immobiles et effroyables idoles des Pélasges succédèrent des êtres conçus d'après ce que l'homme a de plus beau et de plus grand, et avec ces êtres faits à son image l'homme put sympathiser et entretenir des rapports familiers. La poésie combla la distance qui séparait les dieux héros immortels, des héros dieux mortels. Les symboles devinrent des mythes : ce fut l'âge d'Homère et d'Hésiode. Chez ce dernier poète, on découvre déjà les indices d'une nouvelle transformation. La même loi intellectuelle qui fit passer les Grecs de la poésie à la prose, de l'épopée à l'histoire, agit sur la religion et la modifia encore. L'histoire a pour but de réunir des faits séparés, et d'en former une chaîne qui rattache le présent au passé. L'instinct historique s'appliquant aux mythes, rassembla les notions éparses chez les poétes, les lia les unes aux autres, et en inventa là où manquaient des chaînons intermédiaires. Les dieux eurent leurs généalogies, et les légendes s'ajoutèrent aux mythes. Le panthéon grec était complet.

M. Maury nous donne à la fois la description et l'histoire de ce vaste et brillant panthéon. Il avait le choix entre deux méthodes. Il pouvait prendre le polythéisme entièrement développé, et en tracer un tableau d'ensemble, où chaque divinité aurait figuré à son rang, avec sa monographie distincte. A cette exposition synthétique de la mythologie il a préféré la méthode historique ; il a pris le sentiment religieux à sa première apparition dans le monde grec ; il en a suivi pas à pas le développement successif et les personnifications multiples ; il a exposé les révolutions qui le transformèrent. Les divinités homériques ne sont pas les divinités des Pélasges, même lorsqu'elles portent les mêmes noms, et les divinités d'Hésiode ne sont pas celles d'Homère, bien qu'elles appartiennent au même panthéon ; enfin, les poètes cycliques, lyriques et dramatiques, modifièrent encore l'héritage des Pélasges, d'Homère et d'Hésiode. A chacune des époques que caractérisent les noms précédents, M. Maury a consacré un chapitre, et, dans chaque chapitre, il a repris une à une les divinités helléniques pour constater les changements qu'elles avaient subis en passant d'une époque à l'autre. Ce procédé, d'une rigueur toute scientifique, a quelque chose de pénible, et M. Maury n'a peut-être pas assez cherché à en alléger la fatigue. Puisque son plan l'obligeait à multiplier indéfiniment les détails, il aurait dû les grouper par larges masses, capables d'arrêter le regard, qui, errant sur tant de faits éparpillés, ne sait où se fixer. Il fallait aussi, puisque l'auteur racontait l'histoire du sentiment religieux chez les Grecs, bien préciser ce qu'était ce sentiment et en vertu de quelle loi de l'esprit humain il produisit le polythéisme. Une théorie générale, dominant les faits et les éclairant, était, ce nous semble, de première nécessité. Nettement présentée, bien ménagée, ramenée au commencement de chaque

Digitized by Google

période, s'appuyant sur les faits et leur servant d'explication, elle eût donné à l'ouvrage de M. Maury une suite, une clarté, un intérêt qui lui manquent. Du savoir, il y en a beaucoup, et du savoir de bon aloi. Ni le sens critique, ni la rectitude de jugement, ne font défaut à l'auteur; mais nous regrettons, pour la fortune de son livre, qu'à ces excellentes qualités ne se soit pas ajouté un peu plus d'art et de philosophie.

Autant cette histoire du polythéisme est pénible à lire, autant elle est utile à consulter. Aucun ouvrage francais ne contient sur les divinités helléniques une telle quantité de renseignements. Texte et notes surabondent en indications recueillies directement chez les mythographes grecs, ou empruntées de seconde main à l'érudition allemande contemporaine, et Dieu sait si, depuis Creuzer jusqu'à Preller, la docte Allemagne s'est exercée sur la mythologie grecque! Une érudition si amplement informée a bien ses inconvénients : on ne remue point tant de livres sans soulever de la poussière, et cette poussière, qui aveugle le lecteur, peut offusquer l'auteur lui-même et lui faire oublier ce qu'il sait le mieux. Ainsi, M. Maury connaît certainement son Homère, et cependant, en parlant du grand poète, il a commis plus d'une méprise. Nous n'insistons pas sur la manière dont il l'apprécie. Trouver un léger badinage dans *l'Iliade* et *l'Odyssée*, comparer Homère à l'Arioste, ce sont là des opinions qui, sans être tout à fait neuves, étonneront plus d'un admirateur du vieux poète ionien. Mais nous laissons de côté ce jugement général, et nous arrivons à deux points sur lesquels M. Maury s'est évidemment mépris. Il essaye de prouver, d'après M. Welcker, que l'île des Phéaciens n'est pas un endroit réel, mais une création poétique, une de ces îles fabuleuses réservées à la demeure des héros; et, comme preuve à l'appui, il avance que les Phéaciens n'avaient jamais vu d'étrangers, et qu'Ulysse fut transporté dans leur île pendant son sommeil. Ouvrez l'*Odyssée*, et vous y lirez que, non-seulement les Phéaciens avaient vu des étrangers, mais qu'ils en avaient ramené plusieurs dans leurs pays, et qu'ils se donnaient à eux-mêmes le titre de *conducteurs d'hommes*. Quant à Ulysse, il ne fut point transporté dans l'île des Phéaciens pendant son sommeil : il y fut jeté par la tempête. Il est vrai qu'en quittant le palais d'Alcinoüs pour retourner à Ithaque, il s'embarqua après le coucher du soleil, et dormit pendant toute la traversée. M. Maury a pris le départ pour l'arrivée. Ces erreurs sont à peine des peccadilles, mais elles méritent d'être signalées à titre de symptômes. M. Maury ne les aurait pas commises si, au lieu de lire le mémoire du docteur allemand, il avait relu l'*Odyssée*. La conclusion de cette petite chicane, c'est qu'une histoire du polythéisme doit être puisée avant tout aux sources grecques; les hypothèses de l'érudition moderne ne doivent venir qu'en second lieu et à longue distance.

Pour se contenter ainsi des sources grecques, il faudrait admettre que le polythéisme est purement hellénique, et M. Maury ne l'admettrait pas volontiers. Il est de ceux qui regardent la mythologie comme une importation étrangère qui s'est richement développée sur un sol où elle n'était pas née. Où donc avait-elle son origine? En Egypte, aurait-on répondu il y a cinquante ans, et on se serait autorisé d'analogies spécieuses et de

Digitized by Google

témoignage formel des anciens. Aujourd'hui, on répond que la religion qui a fleuri sur les rivages de l'Archipel et de la mer d'Ionie avait ses racines sur le plateau de la haute Asie, dans la vaste région qui s'étend de l'Hindou-Khoush au Caucase. Si l'on ne peut plus citer les témoignages d'Hérodote, de Platon et de Plutarque, on a pour soi la philologie comparée. La philologie, en confrontant des mots et des formes grammaticales, a découvert l'identité fondamentale des langues parlées sur une immense zône, depuis l'Inde jusqu'aux extrémités de notre occident, et de la fraternité des langues on a conclu la fraternité des peuples qui les parlent. On a supposé que les tribus aryanes qui, après leur séparation, formèrent les Indiens, les Perses, les Pélasges, les Germains, les Slaves, avaient d'abord été groupées sur le même sol, dans une vaste communauté de langage, d'idées et de mœurs. Une induction très délicate a même permis de découvrir, par les mots restés communs à tous ces peuples séparés, quel était, avant la séparation, leur état social et intellectuel. Il est certain que les notions religieuses ne leur manquaient pas. Chaque tribu, emportant ces notions avec elle, les cultiva et les développa. Toutes les religions de la race aryane, comme des rameaux détachés du même tronc et transplantés dans des climats divers, grandirent inégalement et portèrent des fruits différents; mais le tronc est bien le même, et, à y regarder de près, les rameaux gardent dans leur diversité un air de ressemblance. Les faits généraux dont le livre de M. Maury contient l'exposition détaillée sont hors de contestation, et la science qui les a découverts est une des plus admirables conquêtes de notre siècle. Mais plus ces résultats sont beaux, plus il faut craindre de les compromettre. L'étymologie et l'analogie ont été souvent des sources d'erreur. Tel système, très vanté en son temps, s'est trouvé, en fin de compte, n'être fondé que sur une ressemblance trompeuse, ou sur un mot mal compris. C'est surtout dans l'étude des religions antiques que l'on a eu à déplorer de ces mésaventures dont le souvenir doit rendre fort réservés les érudits qui traitent le même sujet. Aussi, malgré le savoir que M. Maury a mis dans ses rapprochements entre les dieux helléniques et les divinités des Védas, peut-être a-t-il outrepassé ce que permet l'état actuel des connaissances mythologiques. Son livre laisse toujours en question si les Pélasges, en se séparant des Aryas, n'emportèrent comme fonds religieux qu'un simple et grossier naturalisme, ou s'ils possédaient déjà un ensemble de symboles, de mythes. Nous inclinons vers la première de ces suppositions qui, tout en plaçant au cœur de l'Asie les racines du polythéisme, en réserve pourtant à la Grèce d'Europe le développement poétique et philosophique, les fleurs et les fruits. Les Pélasges n'avaient emporté qu'un rameau, et ce rameau devint chez les Hellènes tout un bois sacré. Les Aryas indiens eurent aussi leur épanouissement religieux, et du rameau primitif naquit, au sud de l'Indus, une forêt touffue et luxuriante. Leur mythologie est au polythéisme grec ce que le Gange est au Penée, et l'Himalaya à l'Olympe; mais si elle l'écrase par ses proportions gigantesques, combien elle lui est inférieure en harmonie et en beauté! Entre ces deux religions, il y a certainement des rapports nés des lois générales de l'esprit humain et de l'identité ethnographique des deux peuples. Quand

Digitized by Google

les études orientales auront tenu leurs promesses et nous auront révélé l'antiquité indienne encore plongée dans l'ombre ; quand l'érudition classique aura porté la lumière dans les coins les plus obscurs du panthéon grec, alors on pourra comparer, parce que les deux termes de la comparaison seront parfaitement connus ; alors les rapports que l'on poursuit un peu au hasard se présenteront d'eux-mêmes. Nous n'en sommes pas encore là. Les divinités védiques n'ont laissé échapper qu'une petite partie de leurs secrets, et la mythologie grecque n'a pas livré tous les siens. Nous croyons donc que M. Maury s'est hâté de rapprocher ce que l'imperfection de nos connaissances nous oblige à considérer séparément, mais nous n'en regardons pas moins son livre comme un instrument très utile pour l'étude des religions de la Grèce antique. LÉO JOUBERT.

Voyages et Aventures au Chili, par le docteur Félix MAYNARD, 1 vol. in-18. Jacotet et Bourdilliat. 1857.

S'il n'était permis d'écrire qu'à la condition de dépeindre uniquement ce que l'on a vu ou ce que l'on a senti, la plupart de nos auteurs seraient fort embarrassés, on peut le supposer, mais non pas le docteur F. Maynard. Que n'a-t-il pas vu, ce voyageur infatigable? quels tableaux changeants et innombrables le monde n'a-t-il pas déroulés devant lui? Du Groënland aux terres antarctiques, du Cap au Brésil, tantôt sur nos vaisseaux de guerre et tantôt en compagnie de nos pêcheurs de baleines, il a salué tous les rivages et sillonné tous les océans. Il n'a qu'à rappeler ses souvenirs, à recueillir ces éphémérides qui trompent la monotonie des traversées, pour enfanter un nouveau volume. Un jour, c'était la Crimée et la mer Noire ; hier, le Kamtchaka ; aujourd'hui, c'est le Chili. — Et croyez bien que de longtemps encore la liste ne sera pas épuisée.

Peut-être le docteur F. Maynard n'a-t-il pas toujours eu le temps de bien étudier le pays qu'il parcourait à la hâte? peut-être, dans ses courtes relâches, ses excursions n'ont-elles pas dépassé le littoral, et ses observations se sont-elles arrêtées à la surface? mais ce serait être trop exigeant que de tout demander à la fois. D'autres explorateurs, se renfermant dans des limites plus étroites, apporteront à la science leurs découvertes patientes et de plus sûres investigations ; pour lui, et c'est son mérite en même temps que son excuse, il vise avant tout à la variété et à l'intérêt, et ce que ses voyages ont d'incomplet pour le naturaliste et le géographe, est suffisamment racheté par ces qualités.

Le nouveau voyage commence au moment où le vaisseau s'éloigne de la péninsule de Banks pour prendre la route de l'Europe. Trois mille lieues marines séparent ce point de la Nouvelle-Zélande des côtes du Chili, et, sur cet immense espace, aucune terre, aucun récif ne s'élève, à l'exception du groupe célèbre de Juan Fernandez. L'immortalité dont Foë a doté ces îles jumelles ne leur a pas, paraît-il, profité outre mesure, et l'abandon où les laisse le gouvernement chilien permettrait à un misanthrope d'y continuer en paix le rôle de Robinson. — Quel fut ce Robinson? et à qui appartient l'honneur d'avoir inspiré le roman le plus populaire du

Digitized by Google

monde? — Est-ce au Mosquito Will abandonné, en 1681, par Watling, ou bien à Alexandre Selkirk ou Selcraïg, retrouvé longtemps après par Wode Rogers, et dont M. Saintine nous racontait récemment l'histoire? la question est encore pendante, et nous renvoyons à l'ouvrage du docteur F. Maynard ceux qui seraient tentés de l'approfondir.

Voici apparaître enfin les côtes de l'Amérique; cette plaine verdoyante et fertile qui s'étend devant les yeux du voyageur, c'est l'Araucanie. L'aventurier Ercilla et Lope ont chanté cette terre où les Indiens ont toujours défendu leur liberté. Le docteur F. Maynard lui consacre à son tour un certain nombre de pages que recommandent des détails peu connus et d'ingénieux rapprochements. Il nous fait, de ce peuple encore sauvage, un portrait peut-être un peu flatté, mais à coup sûr très attachant; et du reste, la plupart des faits qu'il avance s'accordent avec ce qu'ont écrit les voyageurs les mieux renseignés. C'est ainsi qu'il ajoute, après avoir cité un passage de La Peyrouse où l'Araucan est comparé à l'Arabe : « L'Indien de ces latitudes ressemblerait plutôt au Tartare, qui naît soldat et une lance à la main... Comme le Tartare, il mange la chair des chevaux et boit le lait des cavales; comme le Tartare, il fournit des galops sans fin dans les savanes; il vit tête nue et le front cerclé d'un ruban de laine pour relever ses cheveux épais et rudes, qui l'aveugleraient en tombant sur son front. Sobre d'habitude, il ne s'enivre que dans les fêtes nationales, aux mariages et aux funérailles. La *chicha*, le suc du maïs fermenté dans l'eau, lui donne l'ivresse comme le vin nous la donne, et, avant le combat, il croit s'inoculer une nouvelle vigueur en mélangeant à ce breuvage le sang d'un cheval. »

Talcahuana, Conception et San-Carlos de Chiloé sont, après le groupe de Juan Fernandez, les principales haltes du voyageur. Les provinces du nord ne sont pas comprises dans son itinéraire, et c'est à peine s'il fait mention de Valparaiso. Ceci n'est pas un reproche, mais il est permis de regretter que les parties les plus importantes et les plus riches de ce pays soient celles justement que le docteur F. Maynard n'ait pas parcourues. Par contre, les villes dont je viens de citer le nom ont été visitées à loisir, et l'auteur nous donne sur elles et sur les mœurs populaires des Chiliens des renseignements assez piquants. Certains passages sur Talcahuana et San-Carlos peuvent être comparés aux meilleures pages des *Scènes de la vie mexicaine*, de G. Ferry. Les coutumes singulières, le jeu, la contrebande, les détails d'intérieur sont observés de près et décrits heureusement. Les femmes surtout occupent une large place dans ce volume, et je crois que personne ne s'en plaindra. Il faut savoir gré à l'auteur de ce qu'il n'a pas craint de nous montrer sous son vrai jour ce que Stevenson a dissimulé par pruderie anglaise et d'autres par gravité scientifique. Ces mœurs faciles jusqu'à la licence et que les peuples du Nord soupçonnent à peine, sont communes à presque toute l'Amérique méridionale : c'est un des côtés les plus caractéristiques et les plus ignorés de cette civilisation.

Parlerons-nous après cela des questions géographiques, botaniques et zoologiques que le voyageur soulève incidemment? Nous n'en ferons rien, pour deux raisons : c'est que ces choses sont en partie connues et que le

Digitized by Google

reste n'est pas suffisamment constaté. Nous ne prétendons pas nier qu'il n'y ait en ce genre de très utiles indications; mais l'auteur nous met lui-même sur nos gardes, et nous ne pouvons nous empêcher de regarder le naturaliste de Talcahuana et l'aubergiste de Conception comme des types fort amusants, mais aussi comme de terribles hâbleurs.

Le docteur F. Maynard raconte d'une manière très agréable : la qualité de conteur domine en lui toutes les autres. On pourrait sous ce rapport le rapprocher de M. A. Dumas. Il est plein d'entrain et de verve, et le lecteur le suit sans fatigue partout où il lui plaît de le mener. Son style est facile, trop facile même ; mais les voyages s'accommodent bien d'un certain laisser-aller et peuvent se passer à la rigueur du fini académique. Le seul reproche un peu sérieux qu'on soit en droit de lui adresser, c'est de ne pas contrôler assez les témoignages qu'il met en avant. Lui qui a tant vu par ses propres yeux doit tenir en petite estime ceux qui font le tour du monde sans quitter leur chambre, et qui se fient naïvement à un ouï-dire ; il est assez riche pour se passer de ces appuis étrangers. — Espérons, en finissant, que de nouveaux volumes de voyages seront bientôt ajoutés, par le docteur F. Maynard, à celui qu'ils nous donne aujourd'hui, et souhaitons-leur d'avance un bon vent et une mer paisible. Mais qu'ils se gardent, s'il est possible, des apothicaires du Chili et des don Gaspardo ; car qui sait où peuvent s'arrêter les vanteries d'un cicerone et la crédulité d'un lecteur?

CH. TRAPADOUX.

La Réforme et les Guerres de Religion en Dauphiné, par M. J.-D. LONG. Paris. — *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, par M. Hippolyte ABORD. Paris et Autun, t. Ier. — *La Réforme et la Ligue en Anjou*, par M. Ernest MAUBIN, Paris et Angers.

Si cette précaution n'était pas injurieuse pour les trois excellents ouvrages dont je viens d'écrire le titre et qui se trouvent tout naturellement rapprochés par l'analogie des sujets qu'ils traitent, j'engagerais volontiers le lecteur à se défier un peu de mes jugements quand ils portent sur les travaux qui se produisent en province, tant sont vives mes sympathies pour les hommes d'intelligence et de cœur qui savent tirer parti, au profit des sérieuses études, de toute situation où ils se trouvent. Que de fois n'avons-nous pas entendu de mélancoliques désœuvrés consumer en regrets stériles sur leur éloignement de Paris des forces que l'on trouve bien à employer, quand on le veut réellement et quand on sait quelles incalculables richesses renferment encore nos archives urbaines et départementales! Et ce n'est pas ici le cas de s'écrier : « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. » Il y a toute autre chose à faire qu'à glaner dans les dépôts aujourd'hui si bien tenus et si aisément accessibles de la province. De précieuses découvertes nous attestent tous les jours que si le nouveau est encore quelque part au monde, c'est dans de jaunes liasses, dans de poudreux cartons, qu'il a élu domicile. Et n'eussiez-vous pas, d'ailleurs, la bonne fortune de le rencontrer à cette adresse, vous y trouverez du moins, ce qui n'est pas à dédaigner non plus, les bonnes et solides confir-

Digitized by Google

mations d'un certain nombre de vérités historiques ; et, par contre-coup, la réfutation irrésistible de tout autant de paradoxes qui altèrent encore notre vieille tradition.

Voici par exemple une époque, la révolution religieuse du XVIe siècle, qui possède éminemment, avec le privilége de passionner les esprits, celui de provoquer, de nos jours encore, les assertions les plus singulières, et il n'est aucun de nous qui n'ait dû plaindre bien souvent les jeunes esprits chargés de trouver leurs voies dans le déluge de déclamations contradictoires que de déplorables événements ont engendrées. La réponse péremptoire aux aberrations plus ou moins volontaires, mais toujours dangereuses, qui font la fortune de certains livres, c'est, si je ne m'abuse, une enquête ouverte à la fois sur des points très éloignés du pays et dirigée par quelques-uns de ces esprits sincères, chez lesquels l'étendue même des lumières devient la garantie infaillible de l'impartialité. Eh bien ! les trois écrivains dont je viens de lire les ouvrages remplissent parfaitement cette condition, et ils se trouvent, pour tout le reste, dans les diversités de situation les plus désirables : l'un est professeur à Angers, l'autre avocat à Autun, le troisième médecin à Grenoble, je pense ; M. Long, entre bien des sources qu'il interroge, fait usage d'un manuscrit qu'il possède, celui des frères protestants Thomas et Gaspard Gay ; M. Mourin utilise avec bonheur le journal inédit de Louvet, sergent royal au présidial d'Angers et catholique très zélé ; M. H. Abord met à contribution le registre des actes capitulaires de l'église d'Autun et ceux des délibérations de l'Hôtel-de-Ville. Les trois auteurs, dont je n'ai l'honneur de connaître aucun, diffèrent peut-être autant de caractères et de tournure d'esprit que de résidence et de profession, et n'ont de commun que la loyauté et l'instruction. On peut donc affirmer, sans aucune témérité, ce me semble, que les points sur lesquels concordent des hommes placés dans des conditions si dissemblables, et dont chacun vraisemblablement ignore même les publications des deux autres, sont des points bien et dûment acquis à la science, je dis à la vraie science, à celle qui ne procède ni par strophes ni par intuition, mais qui marche le front haut, pièces en mains et preuves au dossier.

J'éprouve la tentation de poser à nos trois historiens un petit nombre de questions (l'espace ne m'en permet pas davantage), et de transcrire tout simplement les réponses que leurs ouvrages, tout nourris de faits, me fournissent. Je suis convaincu que vous serez frappé de la surprenante identité de leurs solutions, sur des points encore aujourd'hui si contestés, et que vous ne me reprocherez en aucune manière des citations peut-être un peu longues, mais toutes pleines d'intérêt et d'enseignements.

Ainsi, je serais désireux de savoir dans quelles classes de la population le calvinisme naissant a trouvé ses premiers et ses plus fervents adeptes, et cette circonstance me paraîtrait curieuse à noter, que les classes, quelquefois même les professions, qui, deux siècles plus tard, acclamèrent avec le plus d'ardeur les innovations politiques, aient été aussi les plus empressées aux innovations religieuses. Le Lyonnais, le Dauphiné, la

Digitized by Google

Bourgogne et l'Anjou vont me satisfaire : « Le peuple de la seconde ville du royaume a été de tous les temps très attaché à la religion catholique ; la réforme de Calvin n'y fut goûtée que par la haute bourgeoisie et la noblesse..... La réforme, à Grenoble, était plus répandue chez le parlement et les avocats que chez le peuple. » (M. Long, p. 50-54.) « Aucun homme de la classe du peuple n'est désigné comme converti au calvinisme à Autun..... Tous ceux qui nous sont connus appartenaient à la haute ou moyenne bourgeoisie et à la magistrature. » (M. Abord, p. 35-36.) « La noblesse en grande partie et quelques bourgeois se laissent gagner par les prédicants ; mais les masses restent constamment hostiles. » (M. Mourin, par 315.) La réponse ne saurait être plus nette, plus explicite, plus concluante.

Ces calvinistes, recrutés dans les classes que nos trois écrivains viennent de nous indiquer sans le moindre dissentiment, ont-ils été ces héros candides que l'on nous représente parfois, innocents de tout excès, purs de toute intolérance, précurseurs et martyrs de la liberté religieuse ? Notez, je vous prie, qu'au cas où je vienne à découvrir qu'ils ont été le contraire de tout cela, je ne me livrerai pas contre eux à de banales invectives, et me bornerai à conclure, sans plus de surprise que de colère, qu'ils ont été des hommes de leur temps, énergiques et convaincus, violents et grossiers, prenant pour mesure de la sincérité de leur foi l'étendue même de leurs dévastations sacriléges. Et ici, en vérité, je ne suis embarrassé que de la multitude de faits et de preuves que contiennent les livres de MM. Long, Mourin et H. Abord. « Pendant plusieurs jours, les images de la Vierge, les statues des saints et des saintes, les objets du culte furent mutilés, brisés, traînés dans les rues, livrés aux flammes ou jetés dans la Maine. » (M. Mourin, p. 37.) « Le 15 mai 1541, dans l'après-midi, une profanation inouïe fut commise dans l'église souterraine de Saint-Jean de la Grotte, située au château d'Autun. On trouva le tabernacle brisé, les hosties répandues sur l'autel et sur les dalles du sanctuaire..... Partout, avant de s'attaquer aux personnes, les réformés brisaient les images, renversaient les autels, souillaient les espèces eucharistiques, témoignant par là leur mépris pour la présence réelle, qui faisait un des principaux points litigieux entre Genève et Rome..... Les plus hardis sortaient de jour et de nuit avec des armes, malgré les défenses de l'édit, et montraient une attitude menaçante. Dans quelques villes, ils redoublèrent de fureur contre les églises, insultèrent les prêtres et les religieux, abattirent les croix et les images, renversèrent les autels, profanèrent les reliques et les vases sacrés. » (M. Abord, p. 18, 19, 185.) « Quelques-uns eurent l'audace, une nuit de mars 1561, de briser les sculptures de Saint-Maurice et de plusieurs autres églises ; c'était toujours le signal hideux de la réforme..... Les habitants de la principauté d'Orange, encouragés par l'exemple de leur prince, Guillaume de Nassau, qui avait embrassé la réforme, s'emparèrent de l'église des Dominicains, y célébrèrent la cène, et, dans l'exaltation de leur zèle, brisèrent les croix, abattirent les autels, et outragèrent les signes vénérés du catholicisme..... La guerre aux images est toujours le début des prises d'armes des protestants en France..... Des

Digitized by Google

religieux furent précipités dans un puits; leurs ossements en ont été retirés en 1666. » (M. Long, p. 40, 41, 48, 52.)

Les faits que nos trois auteurs viennent de constater avec tant d'unanimité nous mettent certainement sur la voie d'un jugement équitable au sujet de l'excérable attentat qui a passionné tant de discussions. Je ne veux pas rouvrir le débat relatif à la Saint-Barthélemy : il me semble clos, et bien clos par les considérations pleines de justesse et d'élévation qu'ont émises MM. de Falloux et de Carné. Il est acquis désormais sans conteste, pour tous les hommes de bonne foi, que, dans cette abominable affaire, le catholicisme est complétement hors de cause; que la part de la royauté, part déjà trop grave, hélas! s'y borne à un entraînement passager, à une connivence accidentelle avec les passions démagogiques, et que dans ces passions, qui sont les mêmes en tous les temps, se trouvent la cause unique et toute l'explication du forfait. Quant à la fameuse préméditation, si longtemps admise par nos historiens, elle n'est plus aujourd'hui qu'à l'usage des déclamateurs, qui, à coup sûr, ne sont pas près d'y renoncer. « Je dois faire remarquer, dit M. Mourin, que le caractère fortuit et instantané des résolutions de la cour ressort de tous les documents que j'ai sous les yeux. Les pièces authentiques conservées dans les registres de la mairie d'Angers ne permettent pas d'admettre la préméditation attribuée à Catherine. Il n'y eut pas de complot tramé de longue main : rien ne faisait pressentir à la province cette sanglante tragédie; aucun mot d'ordre envoyé de Paris n'y avait préparé les catholiques. » (P. 105-106.)

Dans l'accomplissement même du massacre, il est plus d'un trait que l'histoire consciencieuse doit recueillir. Grâce au ciel, ce n'est pas justifier le crime que d'en déterminer le vrai caractère et d'y reconnaître, comme tout jury se l'impose, les circonstances atténnantes. Voici des faits de cette nature qu'enregistrent loyalement les écrivains dont je m'occupe : « Les classes élevées ne prirent aucune part à ces affreuses tueries, œuvre d'une populace égarée par le fanatisme..... Le clergé ne s'y associa ni par ses excitations, ni par sa présence. Les magistrats de l'hôtel de ville et du présidial firent mieux encore : au premier bruit de l'émeute, ils accoururent et s'interposèrent courageusement entre les protestants et les assassins. » (M. Mourin, p. 111.) « A Montélimart, la populace enfonça les portes des prisons où les magistrats avaient fait déposer les protestants pour les sauver. Ils y furent massacrés. » (M. Long, p. 103.) Quant à M. Abord, il rappelle avec une généreuse sympathie les nobles paroles et la courageuse désobéissance qui épargnèrent à la Bourgogne la honte de l'attentat.

Toutes les concordances que je viens de signaler, et qu'il me serait facile de pousser plus loin, ont trait à de grands événements de l'histoire générale, qu'ils éclairent d'une lumière nouvelle. Les trois ouvrages que je me permets de recommander à l'attention des lecteurs sérieux ont encore un autre intérêt que celui-là, et non moins vif assurément : ils s'appesantissent sur certains faits locaux que les histoires de France, même les plus prolixes, peuvent à peine indiquer; ils dessinent à loisir telles ou telles physionomies, ici naïvement touchantes, là grossièrement héroïques, dont le nom tout au plus s'était fixé dans nos souvenirs; ils mettent en

Digitized by Google

relief une tradition gracieuse ou significative ; ils nous donnent enfin, si je puis ainsi parler, le ton et la mesure de l'émotion produite dans quelques âmes solitaires par les incidents dramatiques qui abondent au XVIe siècle. Je m'explique mieux la révolution provoquée à Paris par l'assassinat des Guises, lorsque je vois Louvet inscrire sur son journal la sanglante catastrophe avec une solennité de forme qui trahit une irritation mal étouffée : « Le vingt-troisième et vingt-quatrième jours de décembre, audict an 1588, le roy de France et de Polongne, Henry de Vallois, a, à la face et majesté des gens de bien et d'honneur, députtez esleus et choisiz par touttes les villes et provinces de ce royaulme de France, assemblez en la ville de Blois, faict emprisonner, meurtrir, massacrer et assassiner la personne de très haults, très puissants, très chrestiens et très magnanimes princes messeigneurs le révérendissime cardinal de Guyse et monseigneur le duc de Guyse, son frère, premier pair de France. » Aussi, viennent l'attentat de Jacques Clément et la mort de Henri III, Louvet n'aura qu'une parole implacable et vengeresse : « Justice de Dieu envers celui qui avoit faict tuer et assassiner monsieur le cardinal de Guise, qui l'avoit oinct et sacré. »

Ce ne sont pas de moins curieuses figures que celles de Jacques Bretagne, de Jean Quintin, de Pierre Jeannin, dans le livre de M. Abord ; que celles de ces terribles héros de nos guerres civiles, le baron des Adrets et Montbrun, dans le livre de M. Long : des Adrets, qui convertit ses vassaux à coups de bâton, et Montbrun, qui condamne à 1,500 fr, d'amende tous ceux qui n'assisteront pas au prêche (p. 27, 55, 65). L'instruction solide s'ajoute à l'intérêt le plus légitime, lorsque MM. Mourin et Abord nous indiquent les étranges résultats produits dans les provinces par nos discordes religieuses. Ici, une ville dont les troubles et le malheur des temps ravivent la constitution municipale, et qui, réduite à faire face, avec ses propres ressources, à toutes les exigences d'une situation difficile, prend « la physionomie d'une petite république placée sous la suzeraineté éloignée du roi ; » là, un chapitre qui se métamorphose en corps de garde, et des chanoines en garnisaires : « Ils furent tenus de faire garde et guet nuit et jour, et de se rendre, au premier signal, à leurs quartiers et aux endroits désignés des remparts, étant dispensés, durant le temps de ce service, de porter chapes, chaperons, aumusses et aucuns fourrés accoutumés, afin d'être plus préparés à l'occasion, et aussi d'éviter les inconvénients qui pourroient s'ensuivre..... Les huissiers et les marguilliers reçurent l'ordre de coucher au bas de l'église, près du grand portail, chacun en leur tour, sans y défaillir, sur grandes et graves peines..... Le chapitre acheta une assez grande quantité de piques et de hallebardes, vingt arquebuses à mèches, douze corselets, des morions et des bourguignotes, qui furent mis en lieu sûr, en attendant l'occasion de les employer. Il décida que chaque chanoine posséderait un corselet bien garni avec quelques armes, telles que pistolets, arquebuses et pertuisanes. » Nous voilà bien loin des mollesses de la vie canonicale, et bien près d'une leçon toujours bonne à recueillir : celle de l'énergie individuelle ou collective, au prix de laquelle est le salut pour chacun et pour tous dans les temps de révolution. Dût-on

Digitized by Google

succomber, la chute est virile au moins, et de celles qui laissent un touchant souvenir et un noble exemple à la postérité. Voyez, pour vous en convaincre, dans l'ouvrage de M. Long, l'épisode des arquebusiers dauphinois à Moncontour (p. 92), et la douloureuse histoire des jeunes catholiques de Gap (p. 119).

Je n'ai accordé que des éloges bien mérités aux trois publications remarquables que je viens de passer brièvement en revue, et, pour en mieux prouver la sincérité, je veux finir par une double critique, qui s'adressera particulièrement à M. Long. Il en est de l'érudition comme de bien d'autres choses : pas trop n'en faut ; et, à vrai dire, je voudrais que l'auteur des *Guerres de religion en Dauphiné* fût un peu moins savant. A vouloir ne rien perdre des résultats de ses recherches, on court le risque d'aboutir à une sorte d'entassement dans l'exposition tel que l'air et la lumière ont parfois un peu de peine à y circuler. Elaguer un certain nombre de faits qui ne me semblent pas même avoir une véritable importance locale, développer certaines parties qui n'attendent qu'un peu d'art pour être attrayantes et dramatiquee, serait une méthode préférable, je crois, et parfaitement légitime. Je voudrais aussi que M. Long s'interdît certains rapprochements, qui sont hasardés toujours quand l'espace manque pour mettre en regard de quelques ressemblances tout accidentelles des différences aussi nombreuses que profondes, certains souvenirs contemporains qui n'ont absolument rien à voir dans l'intéressante période qu'il étudie. L'évêque de Valence, Jean de Montluc, a beau être boiteux, je n'aime pas que son nom amène tout à coup celui de M. de Talleyrand, et je n'aime pas davantage que M. Long nous dise (p. 42), sans nécessité aucune en un pareil sujet : « Les grandes guerres de l'Empire ont peut-être retardé l'explosion de 48. » Outre qu'une telle proposition me paraît infiniment contestable, c'est faire trop d'honneur, selon moi, à la honteuse catastrophe de 48, que de l'associer à de si glorieux souvenirs. Ce sont là d'ailleurs des taches bien légères, et qu'il serait aisé de faire disparaître d'un ouvrage à tous égards très méritant. LÉOPOLD MONTY.

Variétés en prose, par A. BIGNAN, 1 vol. in-8°. Paris, Dentu. 1857.

M. Bignan, auteur d'une traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et lauréat souvent heureux des concours poétiques de l'Académie française, vient de réunir en un volume un certain nombre de morceaux en prose publiés à diverses époques et dans plusieurs journaux. Sachons-lui gré d'avoir évité la formule banale d'orgueilleuse modestie trop usitée en pareil cas : « C'est pour céder au désir de quelques amis (on dit même parfois de quelques amis des lettres) que je réunis ici des fragments épars, etc. » M. Bignan réimprime ses articles parce qu'il les croit bons, c'est son droit, et cette attitude loyale, si elle ne désarme point la critique, lui permet de discuter un livre sérieusement et sans arrière-pensée. Or, à notre avis, M. Bignan se trompe ; à part trois ou quatre morceaux, son livre est médiocre ; mais enfin, c'est l'œuvre d'un homme honnête, instruit, pourvu de certaines aptitudes littéraires, jouissant même d'une cer-

Digitized by Google

taine notoriété. Tout cela n'est pas une raison pour qu'on ne le juge pas avec une impartiale sévérité ; mais c'en est une pour qu'on s'explique, et pour qu'on n'affecte pas à son égard un dédain de mauvais goût, qui pourrait paraître injuste.

L'auteur a réuni en proportions à peu près égales des morceaux du genre sérieux et des morceaux du genre léger. Il faut passer le plus vite possible sur ces derniers. Banalités puériles ou paradoxes frivoles, caractères impossibles, caricatures sans sel et sans trait, plaisanteries lourdes et vieilles, voilà tout ce que nous avons trouvé dans les différentes pièces intitulées : *Le Touriste de la rue Saint-Denis*, *les Plaisirs de la Capitale*, *les Agréments de la Campagne*, *les Jouissances du Piéton*, *les Malheurs d'une année de fortune*, etc. C'est encore une bien fade histoire que cette nouvelle de *la Belle et la Laide*. Est-il donc besoin de vingt pages pour développer cette vérité commune, qu'une femme dépourvue d'attraits, mais bonne et sensée, vaut mieux qu'une beauté vaine et coquette? Et lorsque le récit historique, plus ou moins coloré par l'imagination du narrateur, a reçu de Walter Scott, des deux Thierry et de P. Mérimée une si grande perfection, que penser du *Dernier Carlovingien*, narration pompeuse et emphatique, entremêlée de dialogues déclamatoires et prétentieux, où de farouches personnages du Xe siècle échangent entre eux des sentences raffinées du genre de celle-ci : « La vengeance est fille du temps. — Dites plutôt de l'audace ; » ou des répliques coupées à la manière cornélienne : « Le pape a condamné votre union. — Suis-je donc son vassal !.... Respect à ma couronne, malheur à qui la touche ? — Hommage à la tiare, malédiction à qui la brave ! — Téméraire ! — Profane ! » Dans les morceaux qui visent au badinage, nous ne pouvons guère louer que celui qui est intitulé *le Lauréat*. L'auteur, en cela bien hardi, ce nous semble, et même un peu ingrat, a peint avec quelque vivacité les tribulations de l'écrivain voué à perpétuité à la poursuite des couronnes académiques. Outre quelques traits naturels et plaisants, nous sommes bien aise de trouver ici la confirmation expresse de l'opinion que, dans cette Revue même, nous avons exprimée au sujet des concours académiques. Quel adversaire déclaré les jugerait plus sévèrement que cet enfant gâté, qui vient avouer aujourd'hui que « le concurrent subissant son sujet, n'y est point entraîné par une inspiration prime-sautière, » que le feu de sa verve est refroidi par la crainte perpétuelle d'offenser le goût littéraire ou les susceptibilités politiques de ses juges, et que, « à force de polir et de repolir sa poésie, il parvient à la rendre unie et brillante, mais comme une glace. »

Puissance singulière de la vérité ! c'est parce qu'il s'en est inspiré que M. Bignan a trouvé ici des traits vifs et forts. Dans le genre sérieux, il a été également heureux lorsque, sans forcer son talent, il s'est contenté de parler simplement des choses littéraires en homme capable de les juger. C'est dans cet esprit que sont écrits les deux articles sur madame Dacier et sur Lesage, et celui qui est consacré à la littérature de l'Empire. Au contraire, tout est affecté dans la *Lettre d'un Académicien à un Jésuite sur Pascal*, et dans le dialogue des morts entre le duc de Saint-Simon et

Digitized by Google

Voltaire. Le talent peu souple de M. Bignan se prête mal à ces sortes de pastiches. Le *Parallèle de Louis XIV et de Napoléon* a le défaut de tous les parallèles, où l'on se donne le commode plaisir de faire également figurer les contrastes et les ressemblances. Les autres morceaux, écrits pour la plupart à l'occasion de quelques publications spéciales, n'offrent guère plus d'intérêt que n'en offriraient ces lignes si, un beau jour, devenu homme de lettres en titre d'office, nous avions la fâcheuse idée de les faire réimprimer. Nous ne nous y arrêterons donc pas.

En somme, voilà un volume assez compacte, dont, tout bien considéré, la valeur sérieuse se réduit à quarante ou cinquante pages. C'est quelque chose sans doute; et, par ce temps d'immense publicité, nous en voyons bien d'autres. Mais la multitude des livres décidément mauvais ne fait pas que celui-ci soit bon, ni celle des livres mortellement ennuyeux, qu'il soit amusant. Le style de l'auteur ne contribue pas à relever sa pensée. A peu près irréprochable au point de vue de la correction, il est froid, lourd, d'une fausse couleur et d'un éclat suspect. Aujourd'hui, que l'on s'attache avec raison à parler simplement, parce que la simplicité seule reste toujours neuve, on retrouve avec je ne sais quel dépit certaines façons de parler prétentieuses et vieillotes, que M. Bignan semble tout particulièrement affectionner : un *char* pour une voiture, la *Faculté* pour les médecins, *souper chez Pluton*, etc.; certaines formes non moins surannées : *nos* girouettes politiques, *nos* académiciens, les sirènes de *nos* théâtres, la danse et le chant de *nos* virtuoses, *nos* chambres, *nos* variations de gouvernement, etc. Misères que tout cela, dira-t-on. Mais quoi! Lorsqu'un livre, pris dans son ensemble, n'a pour lui ni la force des pensées, ni les vues, ni l'imagination, ni le charme du bien dire, que reste-t-il? Une œuvre destinée à passer inaperçue, alors même que quelques pages, çà et là, mériteraient mieux que cette indifférence. J. BRISBARRE.

Digitized by Google

MÉLANGES

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance publique annuelle du 8 février 1858

De toutes les classes qui composent l'Institut impérial, la plus justement célèbre à coup sûr, en France, en Europe, est l'Académie des sciences. Devant ses arrêts, on voit s'incliner l'opinion publique, toujours prête cependant à railler ou à combattre les décisions des autres sections de l'Institut. La raison d'être de cette célébrité, de cette influence, ne la cherchez pas seulement dans l'immense réputation des savants qui composent l'illustre compagnie. Au siècle dernier, alors qu'elle comptait dans ses rangs les Malebranche, les Cassini, les Vaucanson, les Vauban, les Tournefort, les Buffon, les Jussieu, les Réaumur et tant d'autres, son autorité était loin de répondre à celle dont elle jouit de nos jours. Ne la cherchez pas non plus exclusivement dans cette énergique impulsion qui pousse à notre époque les esprits vers l'étude des sciences au détriment de celle des lettres. Non, l'autorité de l'Académie des sciences peut se baser sur ces causes, sur bien d'autres encore ; mais elle est due surtout à l'activité de ce corps savant. L'Académie des sciences vit et agit. Là est le secret de sa force. Et tandis que sa sœur aînée, l'Académie française, s'enveloppe dédaigneusement dans son repos et sa dignité, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres publie discrètement quelques doctes Mémoires, que l'Académie des beaux-arts ne publie rien, l'Académie des sciences, grâce à son *Compte rendu* hebdomadaire, se tient en communication constante avec le public. Aussi sa voix est-elle écoutée; et soit qu'elle tienne ses séances ordinaires, soit qu'elle convoque extraordinairement, comme dans la solennité qui nous occupe, le ban et l'arrière-ban de ses fidèles, elle voit toujours un public intelligent se presser dans une enceinte toujours trop étroite. Un singulier intérêt d'ailleurs s'attachait à la séance du 8 février.

On savait que M. Flourens, l'un des secrétaires perpétuels, devait porter la parole; et, comme d'ordinaire, le public était avide d'entendre cette voix éloquente. L'on savait, en outre, que le sujet de son discours était

Digitized by Google

l'éloge de Magendie, sujet que venait de traiter à l'Académie de médecine M. Dubois d'Amiens. On prévoyait une sorte de lutte entre les deux orateurs ; on s'attendait à des jugements nouveaux, à des points de vue variés. L'attente générale n'a pas été trompée.

Après l'ouverture de la séance, sous la présidence de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, après la proclamation des prix décernés [1], proclamation accueillie par les applaudissements unanimes et chaleureux d'une foule empressée, à la tête de laquelle on remarquait S. A. I. le prince Jérôme et S. Ex. le maréchal Vaillant, M. Flourens a pris la parole au milieu d'un profond silence. La tâche à remplir était difficile. Si, d'un côté, l'illustre physiologiste était mieux qu'homme du monde en état d'apprécier les travaux de Magendie, de l'autre, on pouvait craindre que, même à son insu, le souvenir de discussions anciennes, de rivalités scientifiques, ne vînt se mêler au jugement qu'il allait porter presque au nom de l'impartiale postérité. Nous allons voir comment M. Flourens a su éviter cet écueil :

« Quand on a bien du mérite, nous dit Fontenelle dans son Eloge de » Claude Perrault, c'en est le comble que d'être fait comme les autres. » L'académicien, dont je vous entretiendrai aujourd'hui, n'aspirait point au mérite d'être fait comme les autres : il se piquait fort, au contraire, d'être fait tout autrement.

» Esprit ferme mais sceptique, droit mais frondeur, si sa vive perspicacité lui a permis de découvrir la vérité, s'il a su la mettre au jour avec simplicité et justesse, aussi bien a-t-il employé une rude énergie à la combattre, toutes les fois qu'elle ne lui est pas venue de lui-même. On eût pu se le représenter armé de la lanterne de Diogène, et en concentrant la lumière pour ne voir que les résultats qu'il obtenait, résultats qui éclairent un des points les plus délicats de l'organisme humain, et qui assurent la durée d'un nom qu'il a laissé grand et honoré. . . . . .

» Mélange singulier de ce que, dans la vie civile, pouvait nous offrir de meilleur un élève de Jean-Jacques, complété par les enseignements les plus purs, les plus sévères qu'ait donnés notre première république, M. Magendie s'était fait à lui-même son code de devoirs, code au moyen duquel il était assez étrange, montrant tour à tour la plus rude, la plus inflexible

[1] M. Elie de Beaumont, secrétaire perpétuel, a proclamé les prix dans l'ordre suivant : *Prix d'astronomie*, partagé entre : M. Hermann Goldschmidt, peintre d'histoire, qui, en 1857, a decouvert quatre petites planètes, deux entre autres dans une même nuit, et M. Brünhs, astronome de Berlin, qui, en faisant connaître une nouvelle planète, a décidé une question d'une grande importance pour la science. — *Prix Trémont*, accordé à Ruhmkorff. — *Prix fondé par madame la marquise de Laplace*, en faveur du premier élève sortant de l'Ecole polytechnique. Il a été donné à M. Béral, de Cahors (Lot). — *Grand prix des sciences physiques*, partagé entre M. Lieberkühn, de Berlin, d'un côté, et MM. Edouard Claparède, de Genève, et Johannes Lachmann, de Brunswick, de l'autre. — *Prix de physiologie expérimentale*, à M. Auguste Muller, de Berlin. Une mention honorable a été accordée à M. le docteur Philippeaux. — *Prix relatifs aux arts insalubres* : 1° M. Eugène Rolland ; 2° M. Dannery. — *Prix de médecine et de chirurgie*, MM. Broca, Delafond et Bourguignon, Morel. Une mention honorable a été accordée, 1° à M. Bertillon ; 2° à M. Fonssagrives. — *Prix Jecker*. Deux ont été décernés, l'un à M. Charles Gerhardt, l'autre à M. Auguste Laurent.

Digitized by Google

personnalité, et, dans un autre genre, le plus admirable désintéressement; une probité rigoureuse dans l'exposé de ses travaux, une injustice coupable, un dédain cruel pour ceux des autres; une humeur intolérante et farouche vis-à-vis de tout homme qui se trouvait sur sa voie, une bonté, une générosité sans bornes pour les êtres faibles ou souffrants. »

Après avoir ainsi esquissé à grands traits le caractère de l'homme qu'il veut nous faire connaître, M. Flourens nous raconte la vie de Magendie, vie toute de luttes et de combats, luttes contre la pauvreté, les difficultés sans nombre de l'existence, combats contre les hommes et contre les doctrines établies, surtout contre ce qu'il appelait la *grande idole de la crédulité humaine*. Il nous le montre, d'abord, sous la direction de son père, homme bon et intègre, mais incapable de laisser passer une folie sans en prendre sa part, élevé d'après les principes de Jean-Jacques, et, nouvel Emile, livré absolument à lui-même, errant à sa guise dans une liberté qui ressemblait fort à l'abandon. — Puis il nous le représente élève de l'Ecole primaire, étudiant en médecine, soutenu, encouragé par Boyer, par Laplace, par Montyon [1], prosecteur, professeur à la Faculté, au collége de France, et enfin parvenant uniquement par ses travaux, par son mérite, à l'Institut, au grade de commandeur dans la Légion d'honneur, en un mot, à une des plus hautes positions scientifiques de l'Europe. S'il nous le fait voir railleur, agressif, d'une franchise presque brutale avec ses égaux, ses collègues, il nous le dépeint également bon et dévoué pour tous ceux qui souffrent : comme Lisfranc, comme la plupart de nos grands praticiens, la plus large part de sa carrière médicale appartint aux malheureux; il préféra l'hôpital à la clientèle.

« Vingt ans de service comme médecin dans les hospices nous montrent l'homme sévère, l'homme fantasque, devenant doux et patient en approchant de la couche de l'indigent; le penseur sérieux, le censeur inflexible écoutant et consolant les pauvres vieilles de la Salpétrière, recevant avec émotion la couronne qu'elles lui offrent, et ne quittant cet établissement, pour passer à l'Hôtel-Dieu en 1830, qu'en se conservant le droit d'y continuer ses bienfaisantes aumônes. »

Passant de l'homme au savant, l'éloquent secrétaire nous expose, avec l'autorité qui lui appartient, les travaux, les découvertes de Magendie. « Il

[1] Ne pourrait-on pas voir dans l'anecdote suivante, rapportée par M. Flourens, l'origine des prix Montyon?

« Il est bien regrettable, » disait M. de Laplace à son vieil ami M. de Montyon, « que les corps savants n'aient point à leur disposition les moyens de soutenir le zèle des travailleurs qui se placent dans une sage direction : le jeune Magendie, par exemple, qui donne pour base invariable aux travaux physiologiques l'expérience, mériterait d'être encouragé.

» — Mais vos paroles ne sont-elles pas le plus puissant des encouragements?

» — Elles ne suffisent pas, reprit Laplace : à ceux qui aspirent à venir prendre rang dans nos Académies, il faut des échelons; ces échelons devraient être des concours, des couronnes.

» — A vous en appartiendra toute la gloire, interrompit le modeste bienfaiteur : disposez de tout ce que vous croirez nécessaire; je ne demande que l'honneur d'avoir satisfait à l'un de vos vœux. »

Bientôt le prix de physiologie expérimentale était établi, et M. Magendie couronné.

Digitized by Google

y a, a-t-il dit, une philosophie supérieure, et il y a des philosophies commodes. J'appelle philosophie commode, et ici je ne fais point d'allusion à M. Magendie, car il n'était d'aucune, toute philosophie qui brise son sujet, et prend un fragment pour l'ensemble. La philosophie supérieure, c'est-à-dire la vraie, embrasse l'être complexe ; et, dans cet être complexe, elle arrive à l'unité, non par l'exclusion arbitraire de telles ou telles parties, mais par la vue claire et distincte du rôle précis de chacune. M. Magendie aurait dit volontiers avec Pascal, quoique dans un sens moins profond : « Nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine. » Là n'était pas son rôle. Son rôle a été celui d'un grand expérimentateur. »

Ce rôle, il l'a rempli jusqu'à la fin de sa carrière, jusque sur son lit de mort.

« La force morale, que cet homme de bien avait tant cultivée, nous dit encore M. Flourens, fut respectée par la maladie. Ses souffrances ne l'étonnèrent pas. Il les étudia comme des phénomènes. « Vous me voyez ici » complétant mes expériences, » disait-il en recevant les adieux d'un confrère ; « jamais la science, à laquelle j'ai consacré toutes mes forces, ne m'a » paru environnée de plus de grandeur ; les ressorts de la vie, si merveil- » leusement combinés, s'éveillent pour faire de chacun de nous un instru- » ment de passage, qui, en s'éteignant, se régénère. Au moins ai-je pu, » dans ma course restreinte, planter quelques jalons sur la route qui mène » à la VÉRITÉ, seule puissance à laquelle j'ai subordonné ma raison. »

Ce sont là de belles paroles, d'autant plus belles que la vie tout entière de Magendie est là pour les justifier. Nous ne voulons pas suivre M. Flourens dans son analyse savante, si claire, et pourtant si technique, des travaux de l'homme célèbre dont il raconte la vie ; mais qu'il nous soit permis cependant de lui emprunter un jugement sur le caractère, sur la méthode favorite de Magendie :

« On s'est étonné, dit-il, de la manière dont il prodiguait les expériences. Et pourtant, qui serait en droit de l'en blâmer ? — C'est de ces expériences improvisées que souvent il fait sortir ses résultats les plus hardis et les plus heureux. Il avait le don de saisir au passage, et comme au vol, les faits apparus. D'une curiosité passionnée, de nature *prime-sautière*, comme eût dit Montaigne, la soudaineté fit son génie. »

Si nous avons insisté à dessein sur ces divers passages, c'est qu'après avoir remarqué le tact exquis, la sage impartialité, l'élévation des jugements de M. Flourens, nous avons été tout surpris, en nous reportant au discours prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie de médecine, de voir le ton cavalier, le dédain, l'animosité peu déguisée avec laquelle s'exprime, en parlant de Magendie, M. Dubois (d'Amiens). Pour ce dernier, il n'est plus question « d'habileté qui tient du prodige, — de découvertes fines, délicates et difficiles à faire, — de génie, » ni de rien de ce dont nous a parlé M. Flourens. Les travaux de M. Magendie, M. Dubois les discute ; ses découvertes, il les nie ou il les amoindrit. D'après lui, Magendie est un homme qui « juge un peu trop vite et un peu trop légèrement ; » ses expériences « ont presque toujours abouti à constater des

Digitized by Google

découvertes qui ne lui appartenaient pas. » Bien plus, c'est un ignorant « qui ne se doutait pas le moins du monde que, dès le siècle dernier, Pourfour, Dupetit, et, plus récemment, Le Gallois et M. Flourens avaient signalé la plupart des phénomènes » qu'il croyait avoir découverts.

Nous admettons parfaitement le droit qu'avait M. Dubois de critiquer, et cela dans le sens le plus large de ce mot, les opinions, les doctrines de Magendie. Tout au plus s'exposait-il à ce qu'un auditeur, blessé dans ses croyances scientifiques, s'éloignât en murmurant que ce n'était là ni le lieu ni le moment d'une semblable critique. Mais ce que nous ne saurions admettre, c'est que, sous prétexte d'ÉLOGE académique, un orateur vienne combattre avec violence les opinions d'un adversaire qui ne peut se défendre, que la tombe aurait dû protéger; c'est qu'il se livre à des jugements passionnés, à des insinuations malveillantes. Un tel genre de polémique posthume n'était digne ni de l'homme qui parlait, ni de l'homme dont on parlait, ni de l'auditoire qui écoutait. Il ne pouvait avoir d'autres résultats que de rappeler aux esprits satiriques un vieil adage, cette fois trop justifié : *Nulla invidia præter medicorum.*

Nous n'avons pas beaucoup de goût, devons-nous l'avouer, pour ce que l'on appelle un éloge académique. Nous croyons ce genre d'écrit essentiellement faux, et, qui plus est, inutile; nous sommes de ceux que le titre seul met en défiance, et nous supposons, par avance, toute liberté enlevée à l'écrivain auquel une pareille tâche est imposée. Mais entre l'éloge académique le plus fade, et un éloge tel que celui prononcé par M. Dubois, malgré tout le talent de l'honorable secrétaire, nous n'hésitons pas à le déclarer, notre choix est tout fait. Ce que nous préférons, c'est un jugement calme, éloquent, impartial, comme celui qu'a formulé M. Flourens. Désormais, il sera impossible d'écrire sur Magendie sans consulter cet éloge, que l'on peut hardiment placer à côté de ceux de Léopold de Buch, de Blainville, et de tant d'autres qu'on doit au savant successeur des Fontenelle, des Condorcet, des Arago. Et si jamais on remet en question les travaux de Magendie, on répètera, après M. Flourens : « On a contesté ces grands résultats tant qu'a vécu M. Magendie, on les conteste encore; ils n'en sont pas moins incontestables. Les contemporains repoussent, la postérité admire. » De si nobles paroles, prononcées avec une si légitime autorité, devront à tout jamais clore tout débat. OS. DE WATTEVILLE.

Digitized by Google

PHASES DIVERSES

DES

LIBERTÉS EN ANGLETERRE

La crise causée par l'attentat du 14 janvier a naturellement ramené l'attention sur les difficultés que rencontre tout gouvernement nouveau qui veut s'établir. Elle a également porté les esprits à rechercher des analogies dans l'histoire. L'empereur lui-même les avait indiquées dans son discours, à l'ouverture de la session actuelle : « Il est une vérité écrite à chaque page de l'histoire de la France et de l'Angleterre, disait Sa Majesté, c'est qu'une liberté sans entraves est impossible tant qu'il existe dans un pays une fraction obstinée à méconnaître les bases fondamentales du gouvernement. » Cette vérité a été mieux comprise que partout ailleurs dans le pays même où la liberté politique est le plus largement pratiquée aujourd'hui. Tant que l'intérêt de la stabilité du pouvoir l'a conseillé, cette liberté a été contenue par de sages et sévères mesures, ou, pour mieux dire, elle a été suspendue ou restreinte toutes les fois que la raison d'Etat a parlé. C'est l'enseignement qui ressort de ses nombreuses vicissitudes durant le XVIIe siècle, le XVIIIe et les commencements du XIXe.

La liberté individuelle a été garantie aux Anglais en 1679 sous le règne de Charles II, par l'acte célèbre connu sous le nom d'*habeas corpus*. Bien que cet acte soit considéré comme une seconde *grande charte*, il a été suspendu neuf fois dans le cours du XVIIIe siècle, et quatre fois déjà pendant la première moitié de celui-ci, en 1801, 1803, 1817 et 1848. La suspension de l'*habeas corpus* est ordinairement votée pour un an ou six mois, et l'on a recours à cette mesure toutes les fois qu'elle paraît nécessaire ou seulement avantageuse.

Digitized by Google

Quant à la liberté de la presse, elle n'a été accordée aux Anglais que fort tard. Tant qu'il y a eu dans l'Etat des factions hostiles aux principes de la Constitution, on l'a regardée comme un danger que des lois très rigoureuses peuvent seules conjurer. Le pouvoir royal d'abord, le parlement ensuite, pour s'établir solidement, l'ont tour à tour soumise au régime de la censure.

L'histoire est remplie des sévérités de la *Chambre étoilée* contre ceux qui osaient écrire en matière de gouvernement. Ce tribunal jugeait arbitrairement et rendait des ordonnances, ce qui n'est guère conforme au principe de la division des pouvoirs. Il avait établi un *licenser*, sans l'approbation duquel rien ne pouvait être mis au jour. Les peines qu'il infligeait aux écrivains qui contrevenaient à ses dispositions, étaient l'amende, l'emprisonnement, le pilori, la perte des oreilles, la marque d'un fer chaud sur la figure.

De l'avis des jurisconsultes anglais, la *Chambre étoilée*, relativement à l'ordre actuel de la Constitution, présentait « une irrégularité subsidiaire *très utile*, » car les grands étaient alors si indépendants, que, pour les juger, il fallait une cour armée d'une grande autorité. Au rapport de Coke, les règles de la *Chambre étoilée*, bien observées, tenaient toute l'Angleterre en repos.

La *Chambre étoilée* fut supprimée en 1641, mais ses ordonnances restèrent en vigueur sous le *long Parlement*, et l'on suppléa au défaut de sa juridiction par les informations du *Coroner* et par la condition de l'*imprimatur* préalable, procédure empruntée aux inquisitions d'Espagne et d'Italie. Le *long Parlement* rendit aussi des ordonnances en matière de presse. On ne les trouve point au *Statute Book*, parce qu'il n'a pas été permis de les imprimer textuellement, mais on sait qu'elles étaient aussi sévères que celles de la *Chambre étoilée*.

Sous le protectorat de Cromwell, point de liberté.

En remontant sur le trône, les Stuarts maintinrent la législation restrictive des régimes antérieurs. Une loi de censure, *licensing act*, fut promulguée le 19 mai 1662, sous le règne de Charles II, et renouvelée sous celui de Jacques II. Elle édictait des peines fort sévères contre ceux qui contrevenaient à ses dispositions, et défendait en général toute publication *dangereuse*, ce qui laissait une grande latitude à l'administration de la justice. L'usage des *imprimatur* fut conservé, et Jacques II n'accordait son autorisation qu'à un seul journal ; encore ce journal, à ce que nous rapporte M. Macaulay, était-il rédigé de la façon la plus sèche et la plus formaliste.

Après la révolution de 1688, la nouvelle dynastie se garda bien de donner immédiatement la liberté à la nation. La loi de censure de 1662 fut renouvelée par Guillaume et par Marie. Ces renouvellements n'expirèrent qu'en 1795. La maison régnante puisa d'ailleurs dans ses propres inspira-

Digitized by Google

tions d'autres moyens pour se défendre contre les attaques des partisans de la dynastie déchue. Pendant les soixante années qui s'écoulèrent après la révolution, elle se vit contester la légitimité de son titre, et pour le mettre hors d'atteinte, elle déclara par le statut septième de la reine Anne, « que *c'était une trahison que d'écrire ou d'imprimer contre le droit.* » En 1729, par exemple, l'éditeur du *Mist. s. Weekly journal*, fut condamné en vertu de cette loi. Au bout de soixante ans, on n'eut plus guère à l'appliquer. Cependant, en 1763. l'éditeur et le rédacteur du *North-Britain* étaient condamnés comme traîtres pour avoir déprécié le discours émané du trône, et en 1809, l'éditeur du *Morning-Chronicle*, poursuivi comme libelliste, allait être condamné, si lord Ellenborough ne l'avait admis à rapprocher du passage déféré un paragraphe plus éloigné, rempli d'expressions de respect et de vénération pour la personne du roi.

Telle fut la lutte du pouvoir royal contre la presse. Celle du Parlement ne fut pas moins énergique. Il grandissait alors auprès de la royauté, et pour garantir son indépendance, il fut à son tour contraint d'exercer des rigueurs contre la presse. Il subissait la loi commune de tous les pouvoirs, qui, s'ils veulent vivre, doivent d'abord se faire respecter. Il s'attribua donc le droit de contrôle et de juridiction sur les journaux.

Il leur interdit de publier les débats des deux chambres, et étendit en termes exprès cette interdiction aux auteurs de correspondances politiques. Un écrivain jacobite, de Dyer, fut mandé à la barre des Communes pour avoir osé seulement nommer les orateurs qui avaient parlé dans une discussion. Toute allusion aux débats, toute critique des mesures adoptées furent punies par l'amende, la prison, le pilori. Un écrivain assez célèbre, Daniel de Foë, a passé la moitié de sa vie à écrire, et l'autre moitié à expier en prison ce qu'il avait écrit. La prison devint à ce point le régime des journalistes anglais, que l'on finit par désigner ironiquement la presse sous le nom de *Grub street*, une prison de Londres.

La *Chambre des Communes*, qui avait autrefois reproché aux Stuarts leur *Chambre étoilée*, une fois devenue puissante, sentait bien à son tour les nécessités du pouvoir ; elle se transforma elle-même en une nouvelle *Chambre étoilée*, et vengea ses propres injures. Ses membres mêmes qui écrivaient dans les journaux n'étaient point épargnés. En 1713, Steele fut expulsé de la chambre pour trois articles écrits dans l'*Englishman*[1].

Mais il ne lui suffisait pas de réprimer les écarts de la presse : le Parlement voulut la réduire au silence. A chaque session, pendant les premières années du XVIIIe siècle, il recherchait les moyens d'arriver à la suppression même des journaux les plus dangereux. Le rétablissement de la censure, d'abord proposé, fut écarté parce qu'il rappelait des souvenirs

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 15 septembre dernier, étude de M. North Peat, sur *Sir Richard Steele*.

Digitized by Google

impopulaires. La proposition d'exiger la signature de l'auteur au bas de chaque article parut trop inoffensive. Enfin, en 1712, les membres de la commission du budget découvrirent « *que le moyen le plus efficace de supprimer les libelles serait de mettre un droit très lourd sur tous les journaux et toutes les brochures.* » Ce moyen parut bon ; on l'adopta, et il produisit une sorte de révolution dans la presse. Un grand nombre de journaux cessèrent immédiatement de paraître ; d'autres se fusionnèrent afin de subsister. Le plus important de tous, le *Spectator*, succomba au bout de cinq mois. « *Grub street* est mort et enterré, » écrivait alors le spirituel Swift.

La presse fut bien longtemps à se relever, même matériellement, du coup que venait de lui porter, en 1712, le Parlement. Pendant une quarantaine d'années, presque toutes les feuilles politiques n'eurent qu'une existence éphémère et se bornèrent le plus souvent à la littérature. La chambre des Communes renouvelait périodiquement cette déclaration : « *Que c'est une insulte à la Chambre et une violation de ses priviléges d'oser donner dans un journal manuscrit ou imprimé, aucun compte rendu ou détail des débats de la Chambre ou de ses Commissions, et que les coupables seront poursuivis avec la plus grande sévérité.* » Ce n'est qu'en 1789 qu'il fut loisible aux journaux de reproduire les discussions du Parlement ; mais cette tolérance, maintenue aujourd'hui, n'était pas un droit, et n'est encore qu'un usage.

A partir de cette époque, la puissance de la presse anglaise s'est augmentée. Toutefois, sa liberté a encore été restreinte dans des limites fort étroites, et, à deux reprises, en 1798 et en 1817, on a porté contre ses écarts les lois les plus dures. Déjà, sous le ministère de lord North, pendant la guerre d'Amérique, on avait pensé à rétablir la censure. Mais, vers 1797, le Comité secret, chargé de combattre les sociétés secrètes de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ayant signalé la correspondance qui s'était établie entre elles, et les projets séditieux de leurs affiliés, Pitt, ministre populaire et l'un des hommes d'Etat que l'Angleterre s'enorgueillit d'avoir produits, fit passer dans la législation une série de dispositions vraiment draconiennes contre la presse et les sociétés secrètes. Il obtint en outre, à cette époque, une suspension de l'*habeas corpus*.

La loi du 28 juin 1798 avait pour but d'étendre la responsabilité encourue par les éditeurs de journaux, et de rendre cette responsabilité plus certaine qu'elle ne l'était encore auparavant. Elle frappait d'abord d'amendes ruineuses la clandestinité des publications ou le défaut de déclaration préalable, auquel on n'avait recours, sans doute, que parce qu'on n'était pas libre. Il interdisait, en effet, l'impression de toute nouvelle ou article contraire au gouvernement. Les imprimeurs, rédacteurs et propriétaires de la feuille incriminée, dans le cas d'une contravention de ce genre, étaient passibles de la prison, « nonobstant toute autre punition à

Digitized by Google

laquelle ils pouvaient être condamnés, pour leur conduite hautement criminelle (*high misdemeanor*). » S'ils ne peuvent prouver que l'article est emprunté par eux textuellement à un journal étranger, ils sont passibles d'une *action en libelle*, c'est-à-dire exposés aux plus graves châtiments. Pour mieux assurer l'exécution de cette loi, l'article 29 avait recours à la délation et portait que « *la moitié des amendes et autres condamnations pécuniaires encourues, serait accordée aux dénonciateurs, et l'autre moitié allouée à Sa Majesté.* » Malgré la rigueur et l'odieux de ces dispositions, malgré les violentes diatribes de l'opposition et les prévisions exprimées d'un prochain établissement du gouvernement militaire, la loi fut votée par le Parlement.

En 1817, lord Castlereagh, pour rendre également l'administration du royaume plus facile, fit passer le *Bill des six actes*, c'est-à-dire six lois différentes contre la presse, dont l'effet se fit promptement sentir. En quelques mois, les prisons furent peuplées de journalistes. L'un d'entre eux, Cobbett, fut contraint de fuir aux Etats-Unis. Cependant la législation antérieure, et qui subsiste encore aujourd'hui, était bien suffisante. Une pièce produite au Parlement prouve que le gouvernement anglais, de 1808 à 1821, a intenté cent un procès de presse, emprisonné quatre-vingt-quatorze et déporté douze journalistes. Et, pour donner une idée de la rigueur des peines et souvent du peu d'importance des délits, il suffit de citer l'exemple des frères Hunt, qui, en 1812, furent tous les deux condamnés à un an d'emprisonnement et à 50,000 fr. d'amende, pour avoir trouvé un peu exagérée la courtoisie d'un écrivain qui avait comparé à *Adonis* le prince de Galles, âgé de cinquante ans.

Voilà ce qu'était dans le passé, et dans un passé assez récent, la liberté de la presse anglaise, et les mesures que lord Canning a prises tout récemment aux Indes prouvent suffisamment que, toutes les fois que les circonstances l'exigent, cette liberté peut être encore, momentanément du moins, suspendue.

M. MARTIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1858.

Comme nous l'avions bien prévu, parce que nous savons de quelle modération est armée la volonté du Souverain, les nouvelles mesures de sûreté générale, soumises en ce moment au Corps législatif, n'ont rien de ces rigueurs excessives dont la mauvaise foi des partis et la terreur des gens qui ne se sentent pas tout à fait exempts de blâme, s'étaient plu à les parer. L'Empereur, dit-on, a biffé de sa main ce qui aurait pu inquiéter, dans ses manifestations impuissantes, l'esprit de dénigrement où se complaisent, malgré tous les avertissements du ciel, quelques vieillards imprudents. Nous n'avons aucune peine à le croire. Cette modération dans la fermeté est le caractère essentiel du gouvernement impérial; c'est à cette qualité si rare, et si peu apparente chez les hommes de l'opposition, qu'il doit en grande partie d'avoir conservé intacte l'immense popularité qu'il s'est acquise en relevant en France le principe d'autorité et en rétablissant un pouvoir fort, loyal, durable, sur les ruines des gouvernements dispersés par les révolutions. Aux légitimes appréhensions qu'un horrible attentat a réveillées, il fallait répondre par des mesures capables de les calmer, sans toutefois diminuer les libertés dont le gouvernement impérial nous a assuré l'exercice. Au lieu de suivre l'exemple de ses devanciers et de proclamer l'urgence de lois d'exception, de rétablir la censure, d'aggraver les pénalités, tout se borne à donner au pouvoir le droit de révoquer ceux de ses actes de clémence qui ont favorisé des gens indignes, et de mettre hors d'état de nuire ceux qui ayant été l'objet, soit d'une condamnation, soit d'une mesure de sûreté générale, après les événements de mai et juin 1848, de juin 1849 et de décembre 1851, se signaleraient de nouveau, par des faits graves, comme dangereux pour la sécurité publique. Quelques mesures prohibitives et répressives contre ceux qui fabriquent et détiennent de perfides instruments de mort complètent le projet dont la communication au Corps législatif a été accueillie avec une faveur marquée. La commission chargée de l'étudier a nommé M. de Morny rapporteur, preuve manifeste de l'importance qu'elle attache à cette question. Cette commission, d'accord avec le conseil d'Etat, y a ajouté un paragraphe qui doit rendre cette loi temporaire et limiter sa durée à sept ans.

Digitized by Google

Le rapport de M. le comte de Morny est fort remarquable et plein d'excellentes vérités qu'on n'avait pas dites jusqu'ici, ou du moins qu'on avait dites avec infiniment trop de ménagements. L'honorable rapporteur va droit au but, et fait voir les dangers qu'entretiennent les partis modérés et l'imprudence qui préside à leur attitude :

« Cette loi, dit-il, née et élaborée sous l'influence de l'attentat du 14 janvier, on l'a crue animée d'un esprit de colère et de persécution irréfléchie, et, avec une frayeur plus ou moins sincère, on la qualifiait déjà de loi des suspects.

» Avant d'en définir le caractère, qu'il nous soit permis de dire combien ces suppositions sont injustes. Jamais gouvernement ne s'est montré plus tolérant, plus insensible à l'hostilité des anciens partis, et même, si quelque chose pouvait lui être reproché, ce serait d'avoir, par antipathie pour les mesures de rigueur, trop ménagé les ennemis incorrigibles de l'ordre public. Donc, que ceux qui ne conspirent pas se rassurent, la loi actuelle n'est pas faite contre eux. Mais cette émotion ne trahit-elle pas un sentiment indéfinissable de malaise que tout honnête homme ressent lorsqu'il n'est pas bien sûr d'être dans la ligne véritable de ce qu'il doit à son pays et de ce qu'il se doit à lui-même?

» En effet, messieurs, la plupart de ces hommes qui sont restés attachés à un ancien ordre de choses, ont tous été des hommes de gouvernement; ils en connaissent les conditions et les difficultés; ils n'ont pas l'illusion de croire qu'un bouleversement nouveau pourrait aujourd'hui se faire au profit de leur opinion; — ils n'ignorent pas que c'est plutôt contre la société que contre le Trône que les coups sont dirigés, et cependant ils préfèrent rester à l'écart, oublier leurs anciens principes et chercher à affaiblir le pouvoir qui les protége. Regrettable contradiction qui diminue le prestige des hommes et détruit la foi politique dans le cœur du peuple; — triste situation, avec laquelle cependant un gouvernement fort doit savoir vivre sans trop d'ombrage et sans violence.

» Mais sur quoi ces hommes se fondent-ils pour placer les regrets du passé au-dessus des devoirs actuels? Est-il inopportun de vous traduire ici les réflexions qui ont été faites au sein de votre commission?

» Le parti légitimiste repose sur le principe le plus respectable sans nul doute, puisque tous les gouvernements de fait sont conduits à se l'approprier au nom de l'intérêt public. Ce principe, c'est l'hérédité.

» Mais il faut faire une distinction : la légitimité, c'est le temps qui la consacre ou le vœu d'un peuple qui la fonde, — l'hérédité n'en est que la conséquence politique; et croit-on que cette dernière ait été instituée au profit des familles royales plutôt qu'en faveur des intérêts populaires? Son but unique n'est-il pas de rendre la transmission du trône exempte de contestations et de troubles? Sans cette raison, le système électif offrirait indubitablement plus de garantie. Or, aujourd'hui que les sociétés modernes n'ont plus la superstition du droit divin, la première condition de l'hérédité, c'est la possession; et un bon citoyen ne se sent-il pas quelquefois la conscience troublée lorsque, par l'interprétation d'un principe

Digitized by Google

dont le but seul est le repos public, il se dégage de l'obligation de défendre les institutions de son pays?

» Du reste, cette théorie n'est pas nouvelle, elle était celle du parti orléaniste. Celui-là ne reposait sur aucun principe, il n'était fondé ni sur le droit ni sur l'élection populaire : il n'avait fait qu'entrevoir les dangers d'une révolution, et cependant il ne trompait personne lorsqu'il appelait à lui les dissidents, en leur montrant l'abîme qui se creusait sous leurs pieds, et qu'il les conjurait de se rallier à lui pour l'empêcher d'y tomber et d'y entraîner la société tout entière. Le salut était sa raison d'être ; mais une fois renversé, le fait disparut. — Que reste-t-il? — d'honorables regrets, soit ; mais comment justifier aujourd'hui la même hostilité qu'on a tant reprochée à d'autres, dans des conditions analogues, et comment n'être pas sensible, à son tour, aux arguments qu'on a employés soi-même autrefois?

» Enfin, lorsqu'à la suite d'une chute imméritée, je l'accorde, on a vu son malheureux pays sans crédit, sans travail, plongé dans un état d'abaissement et de détresse, comment peut-on trouver place dans son cœur pour un autre sentiment que celui de la reconnaissance envers la main puissante qui est venue réédifier la société française, et rendre au pays le repos, la prospérité et la gloire?

» En résumé, la société veut être protégée, c'est son droit ; le gouvernement doit la défendre, c'est son devoir ; mais le contrat doit être synallagmatique. L'inconvénient de cette division du grand parti de l'ordre, c'est justement d'imposer des moyens de défense exceptionnels ; c'est encore d'ajourner une pratique plus large de la liberté, car le jour où tous les honnêtes gens seront d'un seul côté, la société n'aura plus rien à craindre. »

Passant ensuite à l'examen de la loi elle-même, le rapporteur démontre la nécessité des mesures proposées :

« L'attentat du 14, restreint dans sa conception et mis à exécution par quelques étrangers, était attendu par les sociétés secrètes. Les indices les plus certains ne laissent aucun doute à cet égard. Les rapports envoyés de tous les points de la France montrent clairement que les hommes connus pour leurs opinions anarchiques avaient changé de ton et d'allure, et comptaient sur un mouvement à Paris, vers le milieu du mois de janvier. — Vous-mêmes, messieurs, qui touchez par vos relations à tous les cantons de la France, n'avez-vous pas, pour la plupart, constaté des indications analogues? — A Paris, où les indices de cette espèce sont plus difficiles à saisir et se perdent dans la foule, on a recueilli des renseignements qui établissent, non pas la complicité, mais l'expectative.

» Découvrir les complots, dépister les assassins, c'est le rôle de la police ; mais démembrer cette armée du désordre qui espère profiter des conséquences du crime, priver les sections secrètes de leurs chefs par l'éloignement, c'est l'œuvre, à la fois, de la justice et de l'administration. Or, c'est là l'esprit de la loi.

» Ceux qu'elle a pour but d'intimider et de disperser, ce sont les ennemis implacables de la société, qui détestent tous les régimes, tout ce qui ressemble à une autorité quelconque ; car, même à l'époque où débordaient

Digitized by Google

en France des torrents de libertés publiques, où l'on créait l'égalité par l'abaissement de tout ce qui était élevé, où les intérêts populaires étaient, non pas le mieux défendus, mais le plus servilement flattés, qui se dressait encore contre cette société éplorée, contre ce semblant d'organisation? Eux, toujours les mêmes, les socialistes.

» Je ne leur ferai point l'honneur de discuter leurs théories; je dis seulement qu'aucun excès de liberté ne peut les satisfaire, qu'aucun pardon ne les apaise, qu'ils ont enlacé la France dans un réseau secret dont le but ne peut être que criminel, et que les laisser conspirer dans l'ombre serait une faiblesse pleine de périls. »

Ces paroles nettes et fermes ont produit une vive impression sur le Corps législatif, et elles auraient seules convaincu tous les esprits, s'ils n'avaient eux-mêmes apporté à la séance des convictions pareilles à celles de l'honorable président de la Chambre.

La loi une fois votée, et elle le sera selon toute apparence à une grande majorité, il convenait que la main qui devra l'appliquer fût assez solide et assez redoutée des conspirateurs pour qu'on en fît l'usage le plus restreint possible. Avec certaines natures vicieuses et criminelles, la crainte d'une répression prompte, assurée, implacable, est presque toujours le meilleur moyen de leur inspirer la sagesse. Pour ne pas être obligé de frapper trop souvent, il faut que les coups que l'on porte ne manquent jamais le but; pour que les bons se rassurent, il faut que les méchants tremblent sans cesse. C'est bien là, nous le croyons, la pensée qui a conduit l'Empereur à appeler au ministère de l'intérieur, par dérogation aux usages consacrés, un militaire en remplacement de M. Billault, que l'état de sa santé et les tristes émotions de ces derniers temps ont porté à se démettre de ses hautes fonctions. Le choix de l'Empereur s'est arrêté sur un de ses aides de camp, soldat éprouvé, général habile autant que dévoué, intelligence ouverte, précise, prompte à saisir, rapide à exécuter, cœur droit, loyal, généreux, esprit élevé que la culture et le goût des lettres ont préparé pour tous les hauts emplois et que l'aménité de ses manières rend apte à les exercer noblement. Nous avons nommé le général Espinasse. On se rappelle la mission qui fut déjà confiée au général après les troubles de 1851. Il sut se faire redouter des gens de désordre et bénir des populations paisibles. C'est évidemment un rôle analogue que le nouveau ministre va jouer sur un plus grand théâtre et dans une situation plus élevée.

La France, un moment rassurée par l'attitude énergique du gouvernement, est encore minée par l'esprit révolutionnaire, dont les racines étaient trop profondes pour être extirpées d'un seul coup. Il s'agit de pénétrer jusqu'à elles et de les attaquer dans les plus intimes replis du sol. Ce n'est point là un travail qui se puisse improviser; il réclame une étude approfondie et une bonne administration. Or, il ne nous est pas démontré que l'état militaire ne soit pas une excellente école d'administration, où l'on apprend à manier les hommes, à organiser rapidement et surtout à abréger singulièrement les lenteurs de la bureaucratie; où l'on

Digitized by Google

puise avec le sentiment le plus exquis de l'honneur et du devoir, l'horreur des positions ambiguës et des classifications indécises. Les grands capitaines ont toujours été de grands administrateurs ; le plus grand des temps modernes fut aussi le plus grand organisateur, et son meilleur ministre fut un maréchal de France. Nous croyons donc qu'on se trompe si l'on croit que la confiance de l'Empereur n'a été trouver le général Espinasse que pour en faire un ministre de la sûreté générale ; il doit être et il sera avant tout un ministre de l'intérieur ; il communiquera une force nouvelle aux ressorts administratifs, parce qu'il sait bien que dans leur jeu régulier et sûr il aura la meilleure garantie de cette paix de l'Etat qu'il a mission de maintenir et de sauvegarder. Une autre considération encore : sa présence au ministère de l'intérieur, c'est la dernière illusion arrachée au parti révolutionnaire, c'est la chance odieuse des attentats privée de ses conséquences. La main qui tient les télégraphes n'est pas de celles qui hésitent au moment du danger. Aussi nous est-il permis de dire que si ce choix a pu au premier abord étonner, il a rassuré tout aussitôt, et qu'il est bientôt apparu aux hommes de raison comme le complément naturel du système de grandes mesures dont l'institution du Conseil de Régence est le couronnement.

Le 1er février, M. le ministre d'Etat a donné communication au Sénat de lettres patentes et d'un décret de l'Empereur ayant pour but de faire cesser les incertitudes qu'avait laissées le sénatus-consulte du 17 juillet 1856 touchant la régence. On se souvient en effet que ce sénatus-consulte ne conférait la régence à l'Impératrice, ou, à son défaut, aux princes français, que si l'Empereur n'en avait autrement disposé par acte public ou secret. L'acte public du 1er février confère la régence à l'Impératrice, et à son défaut, aux princes français suivant l'ordre d'hérédité de la couronne. En même temps il institue un conseil privé qui, avec l'adjonction des deux princes français les plus proches dans l'ordre d'hérédité, deviendra Conseil de Régence par le seul fait de l'avénement de l'Empereur mineur, si à ce moment il n'en a pas été institué un autre par acte public. Ce conseil privé est composé de : S. Em. le cardinal Morlot ; S. Exc. le maréchal duc de Malakoff ; S. Exc. M. Achille Fould ; S. Exc. M. Troplong ; S. Exc. M. le comte de Morny ; S. Exc. M. Baroche ; S. Exc. M. le comte de Persigny. Ces noms sont ceux d'hommes éminents par leur haute position dans l'Etat, par leur caractère, par leur dévouement, par leurs lumières ; leur réunion forme le solide faisceau qui protégerait le trône si par malheur il avait besoin de l'être, et fait évanouir les criminelles espérances des fauteurs de complots. Avec une sagesse qu'on ne saurait trop louer, le souverain a tout prévu, tout préparé ; aucun événement ne saurait désormais troubler la tranquillité de la France, car à son défaut les hommes résolus et vaillants qui l'environnent, seraient une infranchissable barrière entre le trône et l'anarchie. Nous avons dit, il y a quinze jours, que la France était désormais divisée en cinq grands commandements militaires. Le *Moniteur* fait connaître aujourd'hui même les noms des cinq maréchaux à qui ces commandements sont confiés. M. le maréchal Magnan commande les divisions du Nord, le maréchal Canrobert celles de l'Est, le maréchal

Digitized by Google

de Castellane celles du Sud-Est, le maréchal Bosquet celles du Sud-Ouest, le maréchal Baraguey-d'Hilliers celles de l'Ouest.

Les dernières élections avaient démontré que les partis extrêmes n'hésitaient pas, pour se manifester, à se jouer de la Constitution et des électeurs. Le discours de l'Empereur avait annoncé que le serment serait désormais exigé des candidats. C'était le seul moyen, en face de ces supercheries, de donner à toutes les candidatures un caractère véritablement sérieux. Un sénatus-consulte, rendant le serment obligatoire pour les candidats, a été proposé au Sénat et adopté dans sa séance du 8 de ce mois. Ainsi seront sauvegardées la dignité et la sincérité du suffrage universel.

Que l'attentat du 14 janvier ait soulevé une énergique indignation en France, et que des soldats, jaloux de le témoigner, aient mêlé à leurs protestations de dévouement d'amères paroles pour des voisins, pour des alliés qui donnent asile aux assassins, faut-il beaucoup s'en étonner? Faut-il s'étonner que ces hommes généreux et dévoués, peu initiés aux lois et aux mœurs politiques de la Grande-Bretagne, trouvent quelque inconséquence entre les belles protestations qu'on leur envoyait des bords de la Tamise, quand ils sauvaient au prix de leur sang les débris des régiments anglais en Crimée, et l'attitude au moins singulière qu'ont prise quelques hommes politiques et quelques organes de la presse anglaise en face des réclamations si modérées du gouvernement français? M. le ministre des affaires étrangères a pris la peine d'expliquer ce sentiment, et, avec une modération d'autant plus louable qu'elle n'était pas réciproque, il a exprimé le regret que ces manifestations toutes loyales, toutes militaires, aient reçu la consécration du *Moniteur*. Certes, pour le Parlement anglais, aux yeux de tous les hommes honnêtes qui, au delà du détroit, prennent part aux affaires publiques, c'en était assez pour effacer jusqu'à l'ombre d'une impression fâcheuse. Mais il y a autre chose que d'honnêtes gens en Angleterre ; et, même dans la Chambre des Communes, à ce qu'il paraît, l'assassinat peut trouver au moins un défenseur. Un certain M. Roebuck, dont le nom sera désormais célèbre à côté de celui de Pieri, a épuisé le vocabulaire de l'injure pour combattre le bill présenté par lord Palmerston contre les étrangers qui trament d'odieux complots à l'ombre de l'hospitalité anglaise. Ces sorties injurieuses sont dans les habitudes du très peu honorable M. Roebuck, aussi n'ont-elles aucune importance, en Angleterre moins que partout ailleurs, où le personnage est tenu en médiocre estime et en très mince considération. Ce qu'il y a de fâcheux dans les excentricités du représentant de Sheffield, c'est que la Chambre des Communes consente à les écouter tranquillement. Il serait de sa dignité, suivant nous, d'interdire dans son sein de pareilles pasquinades, plus propres à la déconsidérer qu'à entretenir sur le continent une idée juste de son goût pour la liberté de discussion. La discussion s'alimente d'arguments, non de grossières invectives, et une cause est compromise aux yeux des honnêtes gens quand elle emploie pour sa défense la langue des *convicts* et des *outlaws*.

La proposition du bill, faite par le gouvernement anglais, a obtenu à la Chambre des Communes une majorité de deux cents voix. Contrairement à

Digitized by Google

ce qui se passe d'ordinaire, cette discussion préparatoire a été complète, approfondie, et nous dirions sérieuse si M. Roebuck n'y avait point pris part. Les principales dispositions du nouveau bill sont celles-ci : classer dans la catégorie des crimes (*felony*) les complots tramés en Angleterre, soit par des étrangers, soit par des Anglais eux-mêmes, dans le but de commettre un meurtre sur le territoire britannique ou à l'étranger. Jusqu'à présent, ils étaient considérés comme simples délits. Si le complot est suivi de meurtre, le conspirateur est traité comme complice du meurtrier et passible de la même peine. Personne ne saurait voir dans des dispositions si sages et si mesurées la violation de la vieille constitution anglaise, et la nation, loin de s'amoindrir en les adoptant, y regagnera un peu de cette bonne renommée de loyauté, compromise par la protection dont elle a couvert jusqu'ici les sicaires de la révolution.

Il est avéré du reste que l'Italie n'a pas seule fourni le contingent de l'assassinat ; l'Angleterre elle-même s'y trouve représentée. Aux noms des Orsini, des Pieri, des Rudio et des Goumez, il faut joindre celui de Thomas Allsop. Cet Allsop aurait pris une part active à l'exécution du complot du 14 janvier, et serait parvenu, grâce à sa nationalité, à tromper la police française. La police anglaise offre 200 livres sterling à celui qui livrera l'accusé. La présence d'un Anglais dans des machinations de cette nature est un fait qui nous surprend et nous afflige. Pas plus que nous n'avons rendu la nationalité italienne solidaire des crimes qui souillent sa cause, nous ne ferons à l'Angleterre l'injure de penser qu'elle puisse être politiquement engagée par le forfait d'un de ses sujets, pas plus que nous ne partageons nous-mêmes la disgrâce où sont tombés en Angleterre, depuis qu'ils y ont injurié la reine, quelques-uns de nos réfugiés. Toutes les nations ont leur écume, et c'est pour cela qu'il leur importe de s'unir afin de la rejeter de leur sein d'une manière définitive, sans lui laisser l'espoir de se reformer sur un coin quelconque du sol européen. La Belgique elle-même, où la liberté touche de si près à la licence, a senti le besoin de mettre sa législation à la hauteur des nécessités créées par l'esprit de désordre, et la Sardaigne en fait autant.

Les affaires de l'Inde d'une part, de l'autre le devoir impérieux qu'impose au cabinet britannique la scélératesse des conspirateurs, ont un peu fait perdre de vue les autres questions mises à l'ordre du jour en Angleterre. Ainsi, le projet de modification à apporter au serment des israélites, pour leur donner le droit de siéger au Parlement, revient, suivant l'usage, devant la Chambre des Communes, pour aller échouer de nouveau dans la Chambre des Lords ; mais cette fois sans passionner l'opinion publique. La réforme elle-même, promise par lord Palmerston, n'a plus le privilége d'éveiller l'attention. Une brève question, une sèche réponse, voilà ce qu'elle a produit depuis la reprise de la session. Le chef du cabinet veut bien de la réforme, mais il la veut à son heure, et il a raison. En ce moment, les plus graves préoccupations sont concentrées sur l'Inde et sur la très honorable Compagnie. Celle-ci a présenté un volumineux Mémoire contre le projet qui tend à la dépouiller définitivement de son privilége et à placer enfin les possessions indiennes sous l'administration directe du gou-

Digitized by Google

vernement. Ce mémoire est un document historique intéressant, mais qui ne nous paraît pas très concluant en faveur des réclamations de la Compagnie, et nous croyons qu'il n'influera pas d'une manière efficace pour elle sur les dispositions du Parlement. On ne peut nier, sans doute, que la Compagnie ne soit une grande institution et qu'elle n'ait même rendu des services signalés à la métropole, mais elle n'a pas su, à coup sûr, conquérir à l'Angleterre l'affection des peuples qu'elle avait mission de civiliser et de rendre heureux. C'est là le plus sérieux de tous les griefs, et il suffit pour justifier la mesure provoquée aujourd'hui par le gouvernement, mesure soutenue très vivement par l'opinion publique. La Compagnie, dans sa pétition, demande une enquête préalable, ce qui semble difficile dans les circonstances actuelles. C'est dans la séance d'hier que lord Palmerston a proposé à la Chambre des Communes l'abolition de la Compagnie des Indes. Il s'agirait de créer un ministère particulier, exclusivement chargé de l'administration de l'Inde anglaise. Le ministre serait assisté d'un conseil de huit membres. Les fonctions civiles seraient données au concours, mais le ministre et son conseil pourvoiraient eux-mêmes aux emplois supérieurs.

Les dernières nouvelles du théâtre de l'insurrection ont été favorables à la cause anglaise. Les rebelles, battus en plusieurs rencontres, se sont vus expulser de Ferrackabad par sir Colin Campbell. Farrackabad est une ville importante sur le Gange, au-dessus de Cawnpore, dans l'Aoudh, où l'insurrection semble aujourd'hui s'être concentrée. On avait parlé d'un soulèvement dans le Mysore. Ce bruit ne s'est pas confirmé.

Pendant que l'Angleterre s'efforce de replacer sous son joug les parties insurgées de l'Inde, la Russie poursuit, avec une grande persévérance, la soumission du Caucase. Elle a trouvé sa grande Kabylie dans la grande Tchetchna. Schamyl, battu dans plusieurs combats, a éprouvé des pertes considérables qui le rendront pour longtemps incapable de reprendre l'offensive. La Russie paraît déterminée à en finir avec ces sauvages montagnards. Déjà plusieurs tribus ont fait leur soumission, et une forteresse, construite au sommet du Jark-Sow, maintiendra cette partie de la contrée dans l'obéissance.

Les troupes alliées de la France et de l'Angleterre ont bombardé Canton, brûlé un de ses beaux faubourgs, pris deux forts et une pagode dans l'intérieur de la ville murée; mais elles n'étaient pas encore maîtresses de toute la ville au départ du courrier, le 29 décembre. La malle prochaine nous apprendra sans doute la prise de la ville entière. Il est peu probable, toutefois, que ce grave échec détermine le gouvernement chinois à rompre avec les Européens. La résistance paraît être plus vigoureuse qu'on n'aurait pu s'y attendre, et il faudra que des renforts assez considérables arrivent avant qu'on puisse s'engager plus avant dans cet étrange pays.

L'Espagne, nous l'avons déjà dit, doit à son tour joindre ses troupes aux nôtres pour obtenir du Tonquin les réparations qui nous sont dues pour le massacre de nos missionnaires. Nous croyons qu'il ne se passera pas beaucoup de temps avant que des événements significatifs ne signalent la présence de nos vaisseaux dans les parages de Tourane. L'Espagne,

Digitized by Google

qui possède encore dans ces mers de magnifiques contrées, les Philippines, doit sentir en effet le désir de relever son pavillon et de lui rendre un peu de son ancien éclat. Malheureusement, les déchirements intérieurs de la métropole n'ont guère favorisé, depuis un demi-siècle, cette noble et légitime ambition. Moins troublée cependant, elle subit encore des crises ministérielles trop fréquentes : les ministres qui se succèdent depuis quelque temps semblent prendre à tâche de suivre tous le même programme et de se retrancher derrière la constitution de 1845. M. Bravo Murillo, dans son court passage au ministère, aussi bien que le maréchal Narvaez, son prédécesseur, M. Isturitz aussi bien que M. Bravo Murillo, protestent de leur respect et de leur dévouement à cette loi fondamentale. La discussion de l'adresse par les cortès a été pour chacun l'occasion de faire sa profession de foi. Mais il y a eu plus que des professions de foi : il y a eu des échanges de mots acerbes, des récriminations, presque des défis. L'Espagne est pourtant un pays qui aurait besoin d'un gouvernement solide, résolu à se faire respecter, et déterminé à faire le bien, en dépit des factions. Nous n'osons croire qu'il ait trouvé dans son système parlementaire le meilleur moyen d'y parvenir. Le ministère actuel est animé des meilleures intentions ; mais que peuvent les bonnes intentions quand elles ont affaire tous les jours à l'action dissolvante des partis ?

Les pays américains d'origine espagnole ou portugaise nous montrent à quel degré d'anarchie et de confusion ces races peuvent descendre quand elles n'ont plus le principe monarchique pour leur donner de la cohésion et les garantir contre leur turbulence naturelle. Le Mexique, d'un côté, la Confédération argentine, de l'autre, nous offrent en ce moment un triste spectacle, et malheureusement trop habituel pour qu'il y ait lieu de s'en étonner. Montevideo est attaqué par Sylveira, à la tête d'une poignée d'hommes, et, au Mexique, Santa-Anna a repris l'offensive contre le président Comonfort, désormais serré de près dans Mexico, où une insurrection a éclaté. Nous finirons par nous lasser d'inscrire de pareils faits sur nos tablettes.

Les Etats-Unis convoitent ces magnifiques contrées, et s'y installeront un jour ; mais la politique de M. Buchanan n'est pas pour les moyens violents. Walker, relâché, a entrepris une nouvelle expédition vers le Nicaragua ; cette fois encore, il a été traversé dans ses projets, et il aura quelque peine dorénavant à recruter ses bandes. La pensée du président, aujourd'hui bien accusée, semble enlever beaucoup de leurs chances à ces entreprises hasardeuses.

Si de la confédération républicaine de l'Amérique nous ramenons nos regards sur la confédération monarchique de l'Allemagne, nous trouverons, là aussi, une politique fédérale en état de menace contre l'un de ses voisins. La Diète, on s'en souvient, avait remis à un mois pour statuer sur le rapport de la commission chargée d'examiner la question des duchés de Lauenbourg et de Holstein. On croyait ce temps suffisant pour que le roi de Danemark pût prendre une détermination qui couperait court aux difficultés d'une façon amiable. Le mois s'est écoulé, et le gouvernement danois n'a pas donné les satisfactions sur lesquelles la Diète paraissait

Digitized by Google

compter. Il attend qu'on veuille bien lui faire savoir ce qu'on réclame de son bon vouloir, qui ne saurait être douteux. Sur ces entrefaites, le Hanovre est intervenu avec une proposition nouvelle, et, le 11 de ce mois, la Diète a purement et simplement adopté les conclusions du rapport. La question va donc entrer dans une phase nouvelle. Le Danemark se prépare à la résistance; mais il faut espérer qu'il sortira de cette situation embrouillée un *Deus ex machina* pour la dénouer.

L'Académie française a donné le même jour des successeurs à MM. Alfred de Musset et Briffaut. C'est M. de Laprade qui occupera le fauteuil du premier, et M. Jules Sandeau le fauteuil du second. M. de Laprade est professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Lyon, auteur de diverses poésies couronnées par l'Académie, où le sentiment de l'antique s'était d'abord manifesté et qui ont pris, dans ces derniers temps, une teinte religieuse assez prononcée et même un peu mystique; talent vague et rêveur, mais talent réel, dernier représentant, en France, de l'école mélodieuse à laquelle nous devons les *Harmonies* et les *Méditations*. Nous croyons M. de Laprade bien placé à l'Académie française; c'est un homme de goût et un homme de sens, étranger, nous le croyons, aux coteries politiques, et qui, à Lyon, manifestait naguère des sentiments de reconnaissance et de dévouement envers un gouvernement qui a conjuré les dangers de l'anarchie. Quant à M. Jules Sandeau, il est plus connu que M. de Laprade, et nous ne dirons rien de nouveau en ajoutant que son gracieux talent de conteur est aimé de tous ceux qui le connaissent. C'est un écrivain délicat, ingénieux, souvent plein d'émotion. Il a écrit de petits romans qui ne sont guère moins que des chefs-d'œuvre. Nous nous sommes bien gardé de dire ici combien il nous paraissait, parmi tous les candidats, le plus digne des suffrages; il y a tant de libéralisme à l'Académie, et nous y exerçons une si étrange influence, que le moindre vœu de notre part eût suffi pour enlever des voix au candidat. Nous recommandons de tout notre crédit M. de Carné pour la prochaine vacance.

Ce ne sont pas des académies que les sociétés philotechnique et polytechnique, mais en dépit de leurs noms grecs, elles n'en sont pas moins françaises. Ces sociétés ont été fondées, il y a quelque vingt ans, par des hommes de science et de cœur, en vue de distribuer gratuitement l'instruction scientifique aux ouvriers de Paris. Elles ont trouvé des appuis généreux parmi les hommes riches, elles ont ouvert des cours publics; elles donnent, chaque année, des récompenses à leurs meilleurs élèves, et l'on peut dire qu'elles complètent admirablement ce grand édifice de charité dont s'enorgueillit à bon droit notre capitale. Frappé de l'importance de pareilles institutions et des grands résultats obtenus par les hommes dévoués qui les ont fondées, M. le ministre de l'instruction publique a voulu cette année présider lui-même à la distribution des récompenses, dont la munificence impériale avait augmenté la valeur, et faire entendre aux cinq mille artisans, réunis le 31 janvier dans la salle du Cirque, d'utiles vérités et des paroles sympathiques. Nul, mieux que M. Rouland, ne sait faire vibrer les cordes populaires dans le cœur de son auditoire; nul ne sait

Digitized by Google

mieux attaquer de front le mensonge et proclamer hautement la vérité. On se rappelle l'effet produit par son discours à la distribution des prix du grand concours; devant les ouvriers du Cirque, il pouvait parler plus franchement encore, car il n'avait pas en face de lui des esprits faussés par une éducation dont tous les principes, il faut bien l'avouer, ne sont pas parfaitement dépouillés de l'esprit révolutionnaire. Les paroles du ministre ont retenti puissamment dans les cœurs de ces jeunes gens voués aux professions manuelles, et parmi lesquels les fauteurs de désordre allaient naguère recruter leurs soldats les plus généreux, en faisant sonner à leurs oreilles les grands mots de patrie et d'humanité.

« La pensée qui domine dans cette fête populaire, a dit le ministre, est celle de la solidarité de toutes les classes de la société, accomplissant, suivant le vœu de la Providence, le devoir sacré d'une mutuelle assistance. Les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, ne peuvent vivre sans la main robuste et habile de l'ouvrier exécutant ce que d'autres ont conçu. Plus la pensée créatrice pénètre ou s'étend, plus la pratique devient délicate ou difficile; et, dans les choses utiles comme dans les choses merveilleuses créées par notre génie national, l'ouvrier et le savant sont inséparables et revendiquent chacun une part qui les honore tous. Le monde actuel a compris cette solidarité, et il s'est efforcé de la faire bien comprendre, surtout à ceux qui se croyaient ignorés ou dédaignés. Désormais les plus humbles conditions se révèlent par leur valeur morale, et partout où le travail professionnel s'allie à la sagesse de conduite et à l'esprit d'ordre, il trouve, pour perfectionner ses moyens, d'abondantes ressources d'instruction et toutes les sympathies qui l'excitent à l'estime de soi-même.

» Dieu a condamné les hommes aux inégalités naturelles et à toutes celles qui dépendent de leurs faiblesses et de leurs fautes; mais le temps n'est plus des inégalités conventionnelles qui perpétuaient le conquérant et le vaincu sur le sol d'une même patrie : la loi les a effacées, et cette loi d'égalité civile est plus que jamais vivifiée par l'assentiment universel dans la bienfaisance publique et privée. Il suffit de regarder autour de nous et de voir cette ingénieuse et immense organisation de secours religieux, moraux, intellectuels, pécuniaires, professionnels, qui se répandent de tous côtés et vont attester la cordiale alliance désormais conclue entre tous les enfants d'un même pays. Ouvriers! comptez les hommes dévoués qui se pressent à mes côtés, qui prodiguent leur temps, leur peine et toutes les forces de leur âme à faire de vous des travailleurs instruits, de dignes pères de famille et d'estimables citoyens. Comptez-les avec votre cœur, et dites-moi si la société vous méconnaît ou vous oublie!

» Oui, il y a solidarité entre nous, en vertu des lois suprêmes de l'humanité. Elle ressort partout de l'échange nécessaire des services et des œuvres de la charité la plus étendue. Mais ne vous y trompez pas, Messieurs, chacun a sa part de devoirs dans cette alliance fondée sur des principes éternels. Souvent on a essayé de les travestir pour vous jeter dans les sophismes et les égarements. Pour mon compte, je me soucierais peu de vos applaudissements s'il me fallait les acheter aux dépens du vrai, et je ne

Digitized by Google

sais pas de pire espèce d'hommes que ceux qui flattent les passions du peuple au lieu de s'adresser à ses bons et généreux instincts.

» Ainsi, ayez le respect des choses saintes, car le sentiment des devoirs religieux est le gardien de l'homme depuis son berceau jusqu'à son cercueil. La fraternité chrétienne est la seule vraie. Celle-là, du moins, console et secourt toutes les souffrances ; elle ne provoque et n'irrite personne, et elle ne montre pas un bien-être menteur dans le sang et les larmes d'un pays bouleversé. Gardez la foi de vos pères ; il n'y a que les orgueilleux et les méchants qui se révoltent contre Dieu.

» Ayez le respect des lois de votre pays, et croyez bien que son repos est le vôtre. Que feriez-vous de l'industrie, des arts, du commerce et de toutes les sources du travail qui constituent votre existence, dans la France tourmentée par les agitations, sans confiance, sans sécurité, sans crédit? Il y a quelque chose qui vaut mieux que la stérile théorie du droit au travail parmi des populations dévastées par le désordre, c'est la prospérité générale qui fait travailler beaucoup au sein d'une nation sagement gouvernée. La soumission aux lois, le respect de la paix publique sont la meilleure garantie du bonheur de tous. C'est par là, Messieurs, que vous rendrez fructueuse pour vous et vos familles l'instruction que vous cherchez et qui vous est distribuée avec une si louable ardeur. »

De telles paroles ne sont pas bonnes seulement pour des ouvriers ; elles peuvent être entendues avec fruit par toutes les classes de la société, et l'Académie française y pourrait puiser elle-même un salutaire enseignement. L'esprit de désordre descend des couches supérieures plutôt qu'il ne monte des couches inférieures, et si l'on est aujourd'hui obligé de reprendre en sous-œuvre les assises de l'édifice social, c'est que probablement elles n'ont pas été suffisamment préservées par les gouvernements qui ont précédé celui-ci.

L'esprit de désordre n'est pas uniquement celui qui remue les pavés et qui fait couler le sang dans les guerres civiles : c'est aussi celui qui s'efforce d'amoindrir le respect de l'autorité, de dénigrer les institutions du pays, de diviser entre eux les citoyens et de peindre sous des couleurs malveillantes le pouvoir qui protége les droits de chacun et assure les libertés de tous. Plus d'un homme de cœur et d'intelligence, parmi ceux qui ont servi les gouvernements précédents, ont bien compris les devoirs que la France réclamait de leur dévouement, et s'ils ont eu parfois quelque peine à se faire pardonner la droiture de leur conduite par les anciens partis, ils ont, du moins, en leur faveur, le témoignage de leur conscience, et le jour où la tombe se ferme sur eux, leur mémoire n'est plus entourée que de témoignages de respect et de sympathie. Tel fut M. le comte de Rayneval, naguère ambassadeur de France auprès du Saint-Père, et qui vient de mourir ambassadeur auprès de la cour de Russie, sans avoir eu le temps de prendre possession de son nouveau poste. M. de Rayneval était un esprit distingué, un homme aimable, d'une fermeté conciliante et d'un caractère liant, ce qui rendait son influence d'autant plus efficace. M. le comte Walewski, ministre des affaires étrangères, a prononcé sur la tombe de l'éminent diplomate un

Digitized by Google

discours plein de tact et de suprême convenance. Il a loué en lui le « négociateur accompli, » l'écrivain, l'homme du devoir. « Caractère plein de bienveillance et d'urbanité, a-t-il dit, esprit juste et mesuré, raison élevée et impartiale, qui comprenait les intérêts et les opinions d'autrui, même quand elle avait à les combattre, habileté qui prenait son origine et puisait sa force dans l'étude attentive des affaires en même temps que dans un profond sentiment de droiture et de loyauté, M. de Rayneval, admirablement doué par la nature et l'éducation, offrait la réunion des qualités comme des aptitudes les plus diverses. J'omettrais la meilleure partie d'un mérite aussi complet si je n'ajoutais que les qualités et la capacité du comte de Rayneval étaient à la fois tempérées et rehaussées par une modestie qui en doublait le prix.

» Ce n'est pas ici le lieu de parler du talent naturel et facile avec lequel il rédigeait ses dépêches. Je me bornerai à dire que chez lui la forme venait du fond. Sa correspondance était du meilleur style diplomatique ; elle savait dire toutes choses avec ces ménagements qui, loin d'altérer la vérité, la servent, au contraire, en la faisant accepter plus volontiers. La constante modération de son langage eût pu ressembler parfois à de l'optimisme : elle n'était que le reflet d'une raison haute et calme qui, voyant tous les côtés des choses, s'attachait de préférence à mettre en lumière ceux qui pouvaient le mieux se prêter au rapprochement des esprits et à la conciliation des intérêts.

» Cette esquisse serait trop incomplète si je ne rappelais comme un des plus beaux titres de celui que nous pleurons, son dévouement absolu au sentiment du devoir. Rien ne lui coûtait pour l'accomplir ; il y apportait en quelque sorte un entier désintéressement de soi-même. Naguère, dans une circonstance importante, il m'écrivait : « J'ai un double devoir, également » sacré, devant l'accomplissement duquel rien ne me fera reculer : c'est » d'éclairer mon gouvernement et de lui obéir. » Ces simples paroles résument les devoirs et tracent la conduite de l'agent diplomatique mieux que ne pourraient le faire les plus doctes dissertations. »

M. le comte de Rayneval n'avait que quarante-cinq ans lorsque la mort l'a surpris au milieu d'une brillante carrière, et au moment où il allait avoir à faire usage sur un théâtre plus élevé des précieuses qualités de son intelligence et de son caractère.

ALPHONSE DE CALONNE.

CHRONIQUE DES COURS PUBLICS ET DU MONDE LITTÉRAIRE.

Il y a quelque chose de plus curieux que les cours publics eux-mêmes : c'est le public de ces cours. On imaginerait difficilement une variété plus grande d'aspects et de physionomies. Surtout on se douterait assez peu de la différence des intelligences que ne révèle point toujours la différence

Digitized by Google

des visages. Remarquons d'abord, pour la plus grande honte des générations nouvelles, que les figures jeunes y sont partout assez rares. Je ne sais où la jeunesse littéraire de ce temps va chercher des idées et des maîtres, de la science et de l'éloquence. Je crains que ce ne soit point dans ces vastes amphithéâtres qui semblent réservés à un autre âge et à des esprits plus mûrs. La moyenne pour les auditeurs des cours publics est de cinquante à soixante ans. Cet âge est le mieux porté. Au-dessous, ce sont les jeunes. Il ne serait point aisé non plus de dire la profession de chacun. Une pareille statistique, scrupuleusement dressée, serait pour le professeur une révélation cruelle et un mécompte certain. Sans doute, des hommes éminents et beaucoup d'esprits distingués viennent prendre leur place dans ces salons, toujours ouverts, des lettres et des sciences. Sans doute, l'Université envoie plus d'un de ses membres puiser avec plaisir et profit à ces leçons publiques un supplément d'instruction et un surcroît d'expérience que leur modestie aurait tort de leur faire regarder comme un besoin, si leurs goûts ne les leur faisaient prendre comme une distraction. Sans doute, d'anciens et modestes fonctionnaires, pour qui le repos n'est point l'inertie, et qui ne consentent à voir dans la vieillesse que le ralentissement nécessaire d'une activité désormais consacrée aux études les plus nobles et aux préoccupations les plus élevées, viennent y recueillir dans la méditation sereine des beautés littéraires et des problèmes philosophiques, les dernières années d'une vie prête à s'éteindre. Mais pour un petit nombre de gens d'étude et de gens du monde, d'auditeurs sérieux et assidus, d'intelligences curieuses et attentives, que de passants chassés de la rue par la pluie, que d'oisifs poussés hors de chez eux par une oisiveté ennuyée, lourde à tous et à eux-mêmes, que d'indifférents venus pour contempler le visage d'un homme qui parle, goûter les interruptions et les reprises d'un léger sommeil, et, par-dessus tout, jouir avec volupté des douceurs appréciées de la température officielle ? Ne soulevons pas davantage ce voile. Le soleil luit pour tout le monde. Au temps où l'on faisait la physiologie de toute chose, au temps de Balzac et de Gavarni, on eût fait avec esprit et profit la physiologie de l'auditeur des cours publics. Mais la rage des physiologies est passée, comme tant d'autres modes depuis longtemps oubliées.

Pour ne point commettre d'anachronisme, commençons par la littérature grecque. M. Rossignol fait au Collége de France un cours de langue grecque, et M. Egger, à la Faculté des lettres, un cours de littérature grecque. Ce n'est point, on le voit, le même enseignement, quoique les chaires soient les mêmes. M. Rossignol est l'homme de France qui sait le plus de grec. Il a des dames à son cours. Mais j'aime à croire que toutes se nomment Henriette. Ses leçons ne sont jamais que des traductions littérales. C'est une explication, mais une explication savante, érudite et complète. Depuis trois ans, il a fait bail avec la poésie dramatique. En une année, il explique une tragédie ou une comédie. Il explique donc quinze cents vers en une cinquantaine d'heures. C'est environ trente vers par leçon, pas davantage. Aussi chaque mot est-il traduit avec précision et scrupule ; toute son histoire est esquissée, et la série de ses transformations diverses soigneuse-

Digitized by Google

ment indiquée. Chaque tour de phrase est analysé, et la force de chaque particule déterminée. M. Rossignol agit comme les meilleurs botanistes. Il ne fait pas herboriser ses élèves dans une province tout entière. Il les mène pas à pas dans tous les coins d'un petit canton, choisi à l'avance et avec prévoyance, de telle sorte qu'ils y puissent rencontrer toutes les fleurs et toutes les herbes de la langue et de la grammaire grecques. Il n'en excepte pas même les fameuses racines, et s'arrange de façon à ce qu'elles se trouvent sur le passage de sa colonne expéditionnaire, curieuses et nombreuses. Depuis le mois de décembre, il est en train de parcourir ainsi l'*Electre* de Sophocle. Mais cette année, il s'est renfermé dans une région un peu moins étroite. Il a flanqué sa tragédie titulaire de deux tragédies adjointes, l'*Electre* d'Euripide et les *Choéphores* d'Eschyle. Sophocle n'est que le centre de ses opérations annuelles et le quartier général de ses herborisations grammaticales. Le prétexte de M. Rossignol, pour réunir ainsi dans ses leçons les noms des trois grands tragiques, est une intention louable d'étude littéraire comparée. Mais ici, après les splendeurs, commencent les misères. M. Rossignol n'a de la beauté antique qu'un sentiment médiocre. Il est philologue et archéologue, comprend à merveille les textes et les inscriptions, excelle dans l'interprétation et le commentaire des mots et de leurs sens, possède à fond l'histoire de la littérature antique, rompt fort agréablement une lance ou deux avec Scaliger ou Lambin, déconcerte Brunck ou terrasse Stanley, surtout quand il sont absents, au besoin même lance l'anathème contre M. Pierron ; tout ce qu'il vous plaira et tout ce qui lui plaira. Mais il n'est point poète. Ses ardeurs philologiques et ses violences grammaticales l'ont exclu de la paisible jouissance de cette douce et aimable poésie.

M. Egger, quoiqu'à la Faculté des lettres, est moins philologue et plus littéraire. Ce n'est pas qu'il dédaigne les secours utiles et rejette l'indispensable alliance de la philologie classique. Sa causerie du mardi lui est tout entière réservée. Ce jour-là, la leçon appartient aux remarques approfondies sur le style d'un écrivain célèbre, à l'explication rapide de textes importants pour l'histoire littéraire, et cependant peu connus, aux préceptes élémentaires de cette critique spéciale qui s'occupe de la restauration des œuvres perdues et de l'épuration des écrits altérés. Le lundi, au contraire, il est tout entier, comme par compensation et dédommagement, aux lettres antiques, qu'il étudie d'un point de vue élevé, et avec une âme touchée par le sentiment intelligent de leur beauté véritable. Dans une de ses plus remarquables leçons du mois dernier, M. Egger a présenté, non sans une certaine nouveauté d'idées et un attrait réel de sujet, quelques considérations intéressantes sur la décadence du paganisme. Il l'a montré persistant, tenace et en quelque sorte indéracinable, résistant aux attaques des philosophes et aux sarcasmes des écrivains, se transformant, au contraire, en superstitions de plus en plus grossières, sous leurs coups mêmes et sous l'influence immédiate de leurs railleries dissolvantes, vivant toujours dans les cérémonies religieuses, les fêtes accoutumées, les pratiques consacrées, produisant de plus en plus nombreux des livres de prose ou de poésie sur le culte, les oracles et les songes, et ne cédant enfin, sous Constantin, qu'à la

Digitized by Google

force législative et à la volonté impériale, seules assez puissantes pour l'extirper des mœurs publiques et privées. Huit jours après, la leçon était consacrée à Athénée et *au Banquet des Sophistes*. Une semaine plus tard encore, Pausanias succédait à Athénée. Cette variété de sujets est faite pour plaire, et elle plaît en effet. M. Egger a d'ailleurs d'autres ressources, et il en use. La facilité de son élocution n'est point contestable. Peut-être ses phrases rarement coupées pourraient-elles paraître un peu longues, si elles n'étaient toujours agréables. D'ailleurs cet imperceptible défaut qui donne plus de suite aux idées, offre à l'auditeur attentif l'intéressant spectacle et les péripéties toujours heureuses d'une improvisation sincère. C'est là le trait caractéristique de cette diction élégante et soutenue. Il faut bien dire, par exemple, que cette parole devient parfois un peu académique. Mais cette petite raideur est loin d'être désagréable. M. Egger y gagne une originalité de langage et un cachet personnel que n'a pas tout le monde, mais que tout le monde voudrait avoir. On y sent une affinité secrète entre M. Egger et M. Villemain, non pas l'auteur de la *Tribune moderne*, mais bien celui de l'*Histoire de la Littérature française au XVIII*e *siècle*. On se rappelle surtout que l'*Histoire de la critique chez les Grecs* est dédiée au secrétaire perpétuel de l'Académie française, quand on a le plaisir d'entendre M. Egger toucher avec sa parole nerveuse et abondante à quelques-unes de ces grandes et éternelles questions, de ces immortels et héroïques souvenirs que la Grèce a légués à la France. Il est arrivé plus d'une fois à M. Egger de se faire justement applaudir par des rapprochements élevés entre la Grèce antique et la Grèce moderne, et chaque fois qu'il a éveillé quelqu'une de ces belles idées d'indépendance nationale et de dévouement patriotique, le professeur est devenu orateur. L'érudition devient une grande dame, quand elle touche à l'éloquence.

Les Romains, qui ont eu beaucoup moins de poètes et de poésie que les Grecs, ont cependant eu assez de crédit au Collége de France et à la Sorbonne pour y faire donner à la poésie latine une chaire spéciale, qu'ils ont fait refuser à la poésie grecque. Cette injustice est fort heureuse, puisqu'elle nous permet d'entendre M. Martha à côté de M. Havet, et M. Patin en même temps que M. Berger. Mais, cette fois comme toutes les autres, nous gagnerions bien plus à ce que les droits de la justice eussent été respectés, puisque M. Rossignol et M. Egger auraient deux excellents collègues. Mais ne plaidons pas cette cause maladroite de l'égalité littéraire des deux poésies antiques, et ne donnons point l'idée de retirer à la poésie latine son heureux privilége! Entrons vite, pour chasser cette pensée mauvaise, au cours de M. Patin, qui va nous parler de la satire et des satiriques. Lucilius, qu'il étudie dans le moment même où sont écrites ces lignes, n'est point un poète sans puissance ni un railleur sans esprit. A la vérité, il n'en reste pas grand'chose; mais M. Patin n'en perd pas une miette. Il ramasse et recueille brin à brin, vers par vers, mot par mot, les débris dispersés de son poète. Louons, entre beaucoup d'autres mérites plus sérieux de cette critique, la nouveauté, nous allions dire la hardiesse de méthode qui lui fait réunir, non pas assurément sans quelque arbitraire, les *fragmenta incerta* aux *fragmenta certa*, d'après les con-

Digitized by Google

jectures toutes naturelles de l'analogie des sujets et de la ressemblance des railleries. De la sorte, rien n'est perdu, dans des œuvres où l'on a si peu à perdre, et des fragments, quelquefois importants et intéressants, ne sont point relégués à la suite des autres et à la fin du volume, dans un isolement regrettable et presque hors de la portée du lecteur. M. Patin est un fin connaisseur des choses littéraires. Horace, qu'il cite à tout propos et à tout moment, semble avoir exercé sur son goût quelque chose de l'influence plus incontestable encore et plus large qu'il a exercée sur sa mémoire. Il le sait et il le suit. Il est son admirateur et aussi son disciple; mais ce n'est pas de lui seul qu'il relève ni lui seul qu'il rappelle. M. Patin est aussi de l'Académie et presque de l'Empire. Il est vraiment le collègue et le contemporain de M. Lebrun. Il est l'un des derniers Français qui persistent à chausser Thalie du brodequin comique et Melpomène du cothurne tragique. *Sed hæc priùs fuêre.* Aujourd'hui, ces chaussures et ces images ont acquis leur droit à la retraite. Le seul reproche véritable qu'un ennemi implacable pourrait adresser à ce cours, c'est d'être difficile à suivre. M. Patin s'inquiète médiocrement, sans doute, de l'intensité d'effort nécessaire pour ne point perdre le fil de ses idées. Il faut, pour y réussir, une application extrême et une énergie de bonne volonté qui n'est point donnée à tout le monde. Cette difficulté vient de ce qu'on ne sait trop si M. Patin improvise une leçon ou lit des notes. La vérité est qu'il parle un peu sans suite, par petites phrases détachées, et d'un ton qui n'est point fait pour leur donner de l'unité et de l'ensemble. Ses paroles sont comme des fleurs qui ne sont point liées, et sa leçon est un bouquet qui tombe à terre, défaut qui nuit d'autant plus à M. Patin, qu'il compose sa leçon de rapprochements, de comparaisons, de confrontations de textes, de pensées ou de tournures; ce qui n'est point fait pour enflammer l'auditeur et maintenir son attention éveillée. Goût exquis, finesse délicate, érudition vraiment littéraire, voilà d'ailleurs le vrai caractère d'un académicien distingué qui est resté un professeur éminent. M. Martha, le collègue de M. Patin dans l'enseignement de la poésie latine et le suppléant de M. Sainte-Beuve au Collége de France, n'est pas éloigné de ressembler à son collègue de la Faculté et au titulaire de sa chaire. C'est un esprit ingénieux et simple, délicat et attique, visant à la pureté de la forme et l'atteignant sans effort visible, assez heureux pour sentir la poésie et assez érudit pour comprendre la poésie latine, sans en perdre une beauté et sans en oublier une délicatesse. *In vultuque videt lapsi vestigia risus.* Mais j'oublie que M. Martha s'est loué lui-même plusieurs fois dans la *Revue*, puisqu'il lui a déjà donné plusieurs fois de très agréables articles. Il traite cette année de Lucrèce. Dans ce moment, il étudie spécialement le moraliste. Puisque M. Martha est notre collaborateur, nous lui devons plus et mieux que la vérité, la sévérité elle-même. Poussons donc la brusquerie jusqu'à lui dire que sa voix gagnerait à devenir parfois un peu plus animée, et que ce petit défaut de monotonie peut nuire à son succès oratoire. La vraie destinée de ses leçons, bien pensées et très bien écrites, sera d'être réunies en volume à la fin de l'année. Le *Virgile* de M. Sainte-Beuve aura ainsi un pendant dans le *Lucrèce* de M. Martha. Pour ne pas m'attirer les reproches de sa modestie, j'ajouterai qu'il y

Digitized by Google

aura de grandes différences; mais pour ne pas me brouiller avec la vérité, j'ajouterai encore que les unes seront en bien et les autres en mal.

Pourquoi appelle-t-on la prose latine l'éloquence latine ? Tout ce que je sais c'est que M. Havet quelquefois touche à l'éloquence véritable. Non que M. Havet soit un orateur, et moins encore un déclamateur. M. Havet parle simplement et tranquillement, sans éclats et sans geste. Sa parole est un petit murmure agréable et facile; mais la déclamation n'est point toute l'éloquence. La dignité des sentiments et le cri de la conscience élèvent quelquefois une parole tranquille jusqu'à l'accent oratoire. C'était la pensée et le plaisir, plus que la surprise de tout le monde, en entendant M. Havet flétrir, avec une énergie modérée et une netteté paisible de conviction et d'expression, Sénèque complice du meurtre d'Agrippine. Le cœur seul donne cette sincérité visible et cette émotion contenue à un langage qui ne recherche point les ressources usées d'une rhétorique impuissante et dédaigne les artifices d'un geste turbulent et fatigant. Un autre trait du caractère de cet enseignement est le mélange, naturel et constant, de l'esprit de finesse à l'esprit de justesse. Chez M. Havet, qui sait son Pascal plus qu'homme de France, ces deux qualités si distinctes, et souvent si implacablement ennemies, se mélangent dans les proportions les plus heureuses du monde. Son bon sens et son bon goût sont imperturbables, et pourtant sa pénétration est grande; il ne s'en tient point à la superficie et comme à l'écorce des œuvres littéraires, nul n'y descend ni plus avant ni plus droit. M. Havet n'a que le tort d'être souvent malade. Espérons qu'il ne sera plus obligé de suspendre son cours. Sénèque est intéressant et M. Havet l'est davantage. M. Berger n'est point non plus sans intéresser par son sujet et par lui-même; mais, avant tout, je dois le dire, M, Berger est un savant, un grand savant, un vrai savant. Son cours sur les premiers historiens de Rome est une œuvre d'érudition sérieuse et sincère. Il ne s'agit de rien moins pour le professeur, qui n'est point encore de l'Académie des Inscriptions, que de résoudre, d'une manière définitive et une fois pour toutes, ce terrible problème des origines probables de la cité romaine, dont l'Académie des Inscriptions elle-même n'a point encore pu dire le dernier mot. M. Berger, qui s'avance dans des régions inconnues et sur un terrain dangereux, mais qui est sage, ne s'y aventure pas sans précaution et à la légère. Il est l'homme des preuves et des faits. Il traîne après lui, comme une armée ses bagages, des amas de citations précises et de textes concluants. Son argumentation est formidable, sa conviction irrésistible, sa critique excellente. Autant il est savant, autant il est exigeant. Nul ne pourrait apporter plus de témoignages et faire comparaître plus de témoins. Nul ne saurait mieux les interroger ni mieux leur arracher leurs secrets; nul ne saurait mieux juger la véracité de leurs dépositions ni en tirer un meilleur parti. Jetez sur cette érudition, fortement nourrie, une certaine rondeur toute naturelle, et un penchant incontestable à l'ironie, même à une ironie qui pourrait gagner quelquefois à être plus légère, et vous aurez à peu près la physionomie de ce cours où les plus graves problèmes de la critique savante sont abordés avec une science et une rigueur admirables.

Digitized by Google

Le moyen âge sert de lien entre le monde antique et le monde moderne, M. Paulin Paris, au Collége de France, occupe la seule chaire où l'on explique les origines de notre théâtre et de la plupart de nos genres littéraires. Ce cours n'est point ouvert depuis de très nombreuses années, et M. Paulin Paris n'y a point encore acquis une très grande habitude de la parole publique. C'est un orateur un peu inexpérimenté, mais c'est un conteur tout à fait capable. Je l'ai entendu avec plaisir, à la fin du mois dernier, lire, en la traduisant en français moderne, la description de l'arrivée des croisés ébahis devant Constantinople, dans Villehardouin.

Nous ne nommerons M. Saint-Marc-Girardin que pour mémoire. Nous ne voulons point revenir sur une polémique désormais épuisée. M. Nisard, son collègue, est suppléé, depuis le commencement de l'année scolaire, par M. Demogeot, professeur de rhétorique au Lycée Saint-Louis, agrégé de la Faculté, traducteur de *Roméo et Juliette* et lauréat de la Société des gens de lettres. C'est plus de titres et de parchemins qu'il n'est nécessaire d'en avoir. J'oublie de tous cependant le meilleur, sinon le plus récent : cette histoire souvent trop ingénieuse et trop séduisante de la littérature française, qui peut-être pourra vivre, mais qui, du moins, aura prouvé que son auteur est mieux qu'un homme d'esprit, puisqu'elle est aussi l'œuvre d'un homme de talent. M. Demogeot, dans ce moment, est en train de nous faire connaître les grands politiques qui furent nos premiers prosateurs. Sans doute ni Jeannin ni d'Ossat, ni Duplessis-Mornay n'étaient des Talleyrands. C'étaient tout simplement des gens d'un grand cœur et d'un grand sens politique. M. Demogeot sait compter leurs services et montrer leurs mérites. Ceux de M. Demogeot, comme critique, ne sont pas contestables. Il est fin comme l'ambre, et pénétrant comme une petite pluie. Ses mauvais élèves vous diraient qu'il coupe un cheveu en quatre. Mais on serait assez près de la vérité en affirmant qu'il le partage en deux. Pour ma part, ces raffinements et ces finesses me plaisent, puisqu'elles prouvent une certaine puissance intellectuelle très développée ; mais un esprit subtil ne donne point l'éloquence véritable. Les infiniment petits de la pensée, charmants pour le lecteur, sont perdus pour l'auditeur. M. Demogeot est moins un professeur qu'un ornemaniste. Il est le Miéris de la Sorbonne. En somme, du bel esprit plus que personne, une subtilité merveilleuse, des études personnelles sur la littérature française, et, par dessus tout, une voix fine et d'une douceur enchanteresse qui semble faite pour les grâces de la langue grecque plus que pour les rudesses du welche.

M. de Loménie, au Collége de France, cumule l'enseignement de M. Saint-Marc-Girardin et de M. Demogeot. Le Collége de France, malgré son nom, n'a qu'une chaire pour l'éloquence et la poésie nationales, tandis qu'il en a deux pour les orateurs et les poètes latins. M. de Loménie paraît préférer les orateurs aux poètes, et le XVIIe siècle à tous les siècles. L'an dernier, si je ne me trompe, il a fait l'histoire de l'éloquence politique de cette grande époque. Cette année, il en étudie l'éloquence religieuse. Je ne me plains point de cette fidélité et de cette persévérance. C'est l'habitude et la marque d'un esprit solide que de n'abandonner jamais un sujet sans l'avoir épuisé. Pourtant, un cours de plusieurs années est chose

Digitized by Google

périlleuse. M. de Loménie me répondra qu'il a du monde chez lui, et que le mercredi sa maison est presque pleine. Je m'inclinerai devant cette réponse, et laisserai M. de Loménie mettre aux prises tout à son aise Fléchier et Bourdaloue. Je ne me permettrai de soumettre à ses auditeurs qu'une simple réflexion, qui n'est peut-être qu'une impression purement personnelle, mais qui, à coup sûr, m'embarrasse. Pourquoi M. de Loménie abuse-t-il avec une facilité si déplorable de sa voix et de son geste? Pourquoi ces éclats soudains et inutiles, peu soutenus et peu agréables? Pourquoi battre la mesure à trois temps comme un chef d'orchestre? Pourquoi tendre les deux bras en avant et à la hauteur de sa tête comme pour donner sa bénédiction à un public qui s'imagine voir un diacre? Pourquoi tenir la main droite fixe et tendue comme Mutius Scévola? Pourquoi surtout se renverser dans sa chaise comme dans une baignoire, et appuyer son genou sur la table? Pourquoi même, puisqu'il faut tout dire, battre sur chaque *r* un trille qui ressemble à un roulement de tambour? Ces démonstrations énergiques, excellentes chez un professeur de gymnastique, sont moins heureuses chez un professeur d'éloquence française. On a besoin de temps à autre, au cours de M. Loménie, de se rappeler qu'il a écrit sur Beaumarchais deux gros volumes que tout le monde a lus, et que lui seul pouvait écrire.

Les Français, qui sont polis et hospitaliers, placent d'ordinaire les littératures étrangères immédiatement après la leur. M. Philarète Chasles fait au Collége de France le cours de littérature étrangère. Mais il parle aussi de choses étrangères à son sujet et à son cours. La prétention la plus obstinée de M. Philarète Chasles est de faire un cours très sérieux, et j'ajoute sans peine que sa conviction la plus sincère est qu'il le fait. Je confesse volontiers qu'il est toujours très intéressant, mais je dois avouer qu'il est souvent bien gai. Cinq minutes après avoir parlé de M. Véron, et provoqué une hilarité homérique par des plaisanteries qui ne sont pas toujours de bon aloi, mais dont il sait renforcer l'effet par des mouvements de bras équivalant à des protestations d'innocence, M. Philarète Chasles parlera de la gravité de son enseignement avec la gravité la plus imperturbable. Avec lui les bourrasques de gaieté tiennent, sans intervalle, aux bouffées d'éloquence. Mais M. Philarète Chasles n'émeut jamais, bien qu'il s'élève souvent. Ce dont il est sûr, c'est de faire rire à sa volonté et à son caprice. C'est dans cette puissance qu'il faut chercher le secret d'une popularité qui n'est pas contestable, et qui pourrait être plus considérable encore sans être imméritée. Sous une forme dont les écarts ne sont pas toujours irréprochables, mais dont les saillies sont brillantes, M. Philarète Chasles prodigue à ses auditeurs des idées et surtout des ébauches d'idées grandes, justes et fortes, qui sont le fruit d'une activité prodigieuse et de la connaissance très intime de cinq ou six langues, de cinq ou six littératures, de cinq ou six civilisations. Le plus souvent, ce ne sont sans doute que des aperçus, des échappées, presque des clairières. Le jour se fait une seconde et un rayon tombe. Puis la nuit ressaisit son domaine. M. Chasles ne se soutient pas. Il remue les idées et les fait jaillir. En cela, il est professeur excellent, puisqu'il secoue fortement les intelligences. Mais il n'achève guère et ne

Digitized by Google

polit jamais. C'est l'homme du moment et du journal. Son style irrégulier, nerveux, électrique, puissant, mais inégal, marque bien la force de cette organisation particulière, faite pour les études multiples et les connaissances universelles, mêlée à tout et composée de tout, mobile et complexe comme les innombrables intelligences dont elle s'est approprié les œuvres et assimilé la substance. M. Chasles n'est pas Français. Il est Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Européen, Américain peut-être! que sais-je? Cette année, le voici qui se transforme en Indien, et, en homme habile à piquer la curiosité publique, promet d'entretenir les gens qui, le mardi à trois heures, voudront bien venir s'asseoir devant sa chaire, des publications allemandes et anglaises, relatives à la guerre des Anglais dans les Indes. Les adjectifs *allemandes* et *anglaises* ne sont ici bien entendu qu'un prétexte. M. Philarète Chasles prétend bien ne point abdiquer son droit de parler de ceci et de cela, de raconter l'après-midi ce qu'il a lu le matin dans *la Epoca* ou dans *la Rivista Contemporanea*, et d'être toujours intéressant et instructif. Exemple : M. Philarète Chasles a pensé que Charles Napier, qui n'a point pris Cronstadt aux Russes, pourrait du moins faire le sujet de deux bonnes leçons au Collége de France. Aussitôt dit, aussitôt fait. Comme M. Chasles venait de marquer l'influence des Européens sur les Indiens, il s'est dit que Ch. Napier lui serait bon pour déterminer l'action en sens contraire de l'Inde sur les Européens. De la sorte, et grâce à cet ingénieux stratagème, l'économie savante et l'équilibre admirable de son enseignement très grave n'ont été ni dérangés ni menacés. La conclusion seule du professeur m'a paru bien risquée. M. Chasles montre Napier décrivant dans des lettres familières qui, comme toutes les lettres familières des grands hommes, ont fini par être publiées, son rajeunissement subit au contact du sol indoustanique et sous ce ciel de feu. Comme le géant de la mythologie païenne, auquel il suffit de reprendre pied pour reprendre ses forces, Napier, second Antée, qui a soixante ans le jour de son débarquement, ne s'en trouve plus que vingt au bout de quelques mois. D'où cet axiome : l'Asie rajeunit les Européens. Plus d'un honnête homme aurait pensé le contraire. Mais sans cette découverte, M. Chasles n'eût pas parlé de Napier. Je le remercie donc de l'avoir faite, et lui demande la permission de n'y croire que comme il y croira lui-même, son cours fini et ses réflexions faites.

M. Arnould n'a point un cours facile ni une chaire commode. Ozanam et Fauriel, deux grandes ombres, planent au-dessus d'elle, et rendent exigeant envers leur successeur. Aussi la succession est-elle restée longtemps ouverte, avant qu'un professeur titulaire fût nommé qui fût un digne remplaçant. Hâtons-nous d'ajouter que M. Arnould est ce remplaçant même. Pendant plusieurs années d'un cours en quelque sorte provisoire, et assez semblable à une tentative reprise à la suite de plusieurs autres, M. Arnould, par l'intérêt de ses sujets choisis, la nouveauté de certaines idées, l'étendue de ses connaissances, la variété de ses lectures, la possession approfondie de plusieurs langues méridionales, a su en faire un auditoire et conquérir sa chaire. Dante est dans ce moment le sujet de ses leçons. Il étudie la *Divine Comédie* avec une profonde intelligence des difficultés et des mystères

Digitized by Google

du poème, s'aidant des commentateurs et ajoutant à leurs commentaires le surcroît de ses réflexions personnelles, employant une méthode exégétique, mais largement exégétique, où l'analyse de l'œuvre entière marche parallèle à l'interprétation de quelques passages. Un des grands avantages de ce cours et de ce professeur, c'est de faire réellement connaître, par la manière de construire ses leçons et aussi par l'habitude de les entremêler de lectures fréquentes, les auteurs et les œuvres étudiés. On sort de là avec une notion exacte et des idées précises, qu'une leçon plus savante ne donne point toujours à tout le monde, notamment à cette partie respectable, sinon savante, du public qui vient pour apprendre et sans avoir appris. Comme le sage lui-même a mille occasions de pécher par journée, il faut bien que le professeur en ait aussi quelques-unes à sa disposition et qu'il en use. Il faut donc dire bravement et franchement à M. Arnould que son côté faible est son style parlé. Il ne s'agit donc nullement de ce qu'écrit M. Arnould, puisqu'il écrit fort bien, mais seulement de son improvisation ordinaire. Ce n'est point la facilité qui lui manque, puisque c'est la prolixité qui le perd. Avec plus de précision et de nerf, je dirais presque avec de la sécheresse et de la gêne, cette parole deviendrait tout à fait irréprochable, et les qualités fortes et presque puissantes qu'on applaudit chez M. Arnould, ne seraient plus parfois compromises par les hasards d'une élocution où les idées se pressent trop et les mots encore davantage. Le jour où M. Arnould aura réussi à faire cesser cette confusion malheureuse, le jour enfin où il aura dégagé son langage de tout ce qui l'embarrasse et l'entrave, il montera dans le grand amphithéâtre, et parlera de Goëthe à mille personnes, ni plus ni moins que M. Saint-Marc-Girardin. La morale provisoire de ce cours, déjà très suivi, c'est qu'il est toujours mauvais de laisser trop longtemps en province les hommes d'un grand talent.

Nous n'avons aujourd'hui égaré que dans les cours purement littéraires la sincérité de notre sentiment et la franchise de notre critique envers des hommes qui tous sont considérables dans la science et respectables par leurs fonctions mêmes. Mais le talent ne peut se dérober à la publicité, et c'est un hommage de plus que nous avons voulu rendre à des professeurs dont l'enseignement est le premier du monde. Nous prions donc le lecteur de voir ici moins des appréciations que des impressions. Nous pourrons un jour parcourir de même avec lui les cours consacrés aux sciences morales, et plus tard encore entreprende une troisième promenade à travers les cours de langues orientales.

Quittons maintenant le Collége de France et la Sorbonne pour le Palais-de-Justice. Après la séance publique de l'Académie et la réception de M. Emile Augier, l'événement de la quinzaine littéraire a été le procès de M. Auguste Maquet contre M. Alexandre Dumas père et seul. On n'attend pas que nous reproduisions ici l'exposition si nette et si remplie de Me Marie. Tous nos lecteurs ont suivi les débats étranges de ce procès, qui a été un scandale. Nous ne nous inquiéterons pas davantage de la décision du tribunal. Ce n'est point à l'avenir des parties que le public s'intéresse, c'est à leur passé qu'il s'est intéressé. Tout le procès, pour la masse honnête des amis des lettres, est dans la révélation douloureuse et cette fois bien com-

Digitized by Google

plète de faits et de misères plus soupçonnés encore que connus. A l'audience, le voile a été levé, et le linge sale d'une collaboration célèbre, qu'on n'avait point réussi à laver en famille, a été lavé devant la foule. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les usages intimes et les procédés secrets de cette maison de confection littéraire, qui a tant produit d'œuvres et tant amusé d'oisifs. On a vu dans le déshabillé et dans l'intimité cette société en commandite pour l'exploitation romanesque de l'histoire de France et de l'histoire d'Angleterre. On l'a vue fonctionner et travailler, on l'a suivie dans le feu de sa rédaction improvisée et dans le jeu de ses moindres ressorts. Cette manufacture, dont la vogue baissait depuis longtemps, est aujourd'hui jugée par tous ceux qui se préoccupent encore de la dignité des lettres et de celle des gens de lettres. Personne n'ignore plus la méthode de composition et le scrupule historique de cette école nouvelle, qui marie les princes, tue les reines, apprécie les événements et juge les siècles, à l'improviste et au hasard, en une heure ou au besoin en dix minutes, livrant à l'imprimeur impatient ses feuillets et presque ses lignes une à une, sans souci de la vérité et sans étude des faits, selon le caprice de l'instant et les inspirations de la digestion. Il n'y aura pas non plus deux jugements sur ces traités de librairie et ces intérêts de commerce, qui condamnent un jeune talent à aller s'absorber et se perdre dans la popularité depuis si accrue d'un nom déjà célèbre. Ni l'écrivain qui fait, ni celui qui accepte un tel sacrifice, n'auront jamais l'admiration et les sympathies du vrai public littéraire. La gloire ne se doit jamais vendre, même pour simplifier une étiquette de librairie et raccourcir l'intitulé d'un livre. Ces faits sont tristes et ces découvertes décevantes. On craint d'y apprendre que la plus noble passion de l'homme, l'ambition de la gloire paisible et bienfaisante qui vient des lettres, est morte, avec tant d'autres, en ce siècle et dans ce pays.

LÉON PERRIN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DE LA

TRAGÉDIE FRANÇAISE

DEPUIS *ATHALIE*

JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE[1]

IV. — ZAÏRE ET MÉROPE

Les pièces de Voltaire qui ont le plus de beautés sont *Zaïre* et *Mérope*. Le poète y a mis tout ce qu'il a inventé en propre et tout ce qu'il pouvait imiter avec originalité de ses devanciers : des caractères à l'image des leurs et plus d'action et de spectacle.

Il ne faut pas chercher si l'action, dans *Zaïre* et *Mérope*, est simple et sans incidents romanesques, si les personnages sont mis en présence par la passion ou par des combinaisons arbitraires, si c'est la logique des passions qui les fait entrer et sortir, ou un fil qui les amène sur la scène et les en retire. Laissons-nous aller, et, puisque les deux pièces marchent et intéressent, qu'importe que ce soit au prix de quelques convenances, qui, pour rendre l'effet plus légitime, l'auraient rendu moins puissant?

Il n'y manque pas non plus de ces coups de théâtre comme Voltaire en voulait dans la tragédie. La reconnaissance de Lusignan

[1] Voir, pour la première partie, la livraison du 15 février.

Digitized by Google

et de sa fille, dans *Zaïre;* l'arrivée du vieux Narbas, dans *Mérope*, au moment où la reine va frapper Egisthe, croyant frapper l'assassin de son fils, sont des effets de théâtre auxquels on ne demande pas s'ils sont conformes aux règles. L'émotion n'est pas trop chèrement payée par le léger tort que peut faire à l'art l'irrégularité du moyen.

Cependant ce n'est ni l'action, ni les coups de théâtre, qu'on admire le plus dans *Zaïre* et dans *Mérope :* ce sont les caractères. Ces caractères vivent; nous les connaissons, nous les aimons.

Les beautés de l'action intéressent vivement; mais une représentation, une lecture, les épuisent. On n'en est pas frappé deux fois avec la même force; on les sait par cœur; elles nous rappellent une impression très forte : elles ne nous la rendent pas. Dès que je vois Lusignan, je m'attends à la scène de reconnaissance. Le couteau que Mérope lève sur Egisthe ne me fait plus peur : je sais que Narbas va venir. Il n'en est pas de même des beautés de passion et de caractère : l'effet en est inépuisable. Soit que, dans cette science de l'homme, si vaste et si compliquée, on oublie au fur et à mesure qu'on apprend, soit l'immortelle nouveauté du vrai, les caractères ne vieillissent pas. Qui donc a l'âme assez aride pour trouver Chimène surannée, pour s'ennuyer d'Andromaque et de Phèdre, pour n'être pas touché de quelque plaisir inattendu dans *Tartuffe?* Tous ces personnages sont toujours nouveaux, parce qu'ils nous sont à chaque fois une occasion de descendre dans notre cœur, la seule curiosité dont nous sommes insatiables.

Que de fois, au sortir d'une représentation ou après une lecture nouvelle de quelque chef-d'œuvre jadis appris par cœur, ne me suis-je pas dit de certains caractères : je ne les connaissais pas encore! Le temps, le jour, la disposition d'esprit, quelque chose qui change la direction du regard de l'âme, place l'immortelle beauté sous divers points de vue qui la font trouver nouvelle. J'ai connu un homme d'esprit, fort admirateur du gothique et du chef-d'œuvre que nous en avons à Paris, Notre-Dame. Il avait voulu voir l'édifice à toutes les heures du jour et de la nuit et par tous les états de son âme, et il rapportait de chacune de ses visites à la beauté sublime l'impression de quelque harmonie mystérieuse, entre lui et l'édifice, qui renouvelait sans cesse son admiration. Pareil est l'attrait des caractères vrais dans les œuvres de théâtre. Chaque fois qu'on les voit, on arrive à la même admiration par des découvertes nouvelles.

Tel est, malgré bien des fautes, le charme de *Zaïre* et de *Mérope*, deux aimables sœurs des belles créations de Corneille et de Racine.

Zaïre est un des plus touchants caractères de la scène. Elle a

Digitized by Google

toute la pureté d'une jeune fille vertueuse, et pourtant elle meurt comme une coupable; triste exemple des effets des passions, qui dévorent même ceux à qui elles n'ont pas ôté l'innocence. Zaïre aime; rien ne lui en fait un crime; seule, sans appui, esclave par le droit de la guerre d'un prince qui veut élever sa captive jusqu'à lui, son amour pour Orosmane est à la fois une passion et un bon sentiment. Ne pas aimer Orosmane serait de l'ingratitude. On a bien dit à la jeune fille qu'elle est née de parents chrétiens, et cette croix qu'elle porte sur son cœur ne laisse pas de la troubler par moments; mais l'amour est le plus fort, et la pièce, en commençant, nous la montre heureuse de la meilleure sorte de bonheur, du bonheur qu'on espère, malgré quelques arrière-pensées mélancoliques qui se mêlent à l'expression de ses espérances.

Les événements du drame lui apprennent tour à tour qu'elle est chrétienne, de la race des anciens rois de Jérusalem, fille du dernier Lusignan, que son père vit encore. Elle le voit; il lui demande avec l'autorité du sang, des cheveux blancs, de la mort qui s'approche, de confesser la foi chrétienne. Elle la confesse; c'en est fait: elle est engagée. Chrétienne, ne craignons pas, quoi qu'il arrive, qu'elle cesse de l'être. La fatalité l'a placée entre deux devoirs incompatibles : aucun ne cédera; c'est elle qui sera brisée.

Cependant tout n'est pas dit encore. Cette loi chrétienne, quelle est-elle? Zaïre est engagée, mais elle ignore ce qu'exige son nouveau devoir. La religion de Nérestan et de Lusignan lui interdit-elle d'être la femme d'un vainqueur généreux qui l'a recueillie enfant, d'un musulman qui n'a voulu l'obtenir que d'elle-même? Nérestan lui arrache toute espérance; cette union serait un crime digne du poignard. Elle résiste à y croire; elle montre quelque étonnement d'avoir à se reprocher jusqu'à sa reconnaissance pour Orosmane et d'être forcée de haïr celui qu'elle aime. Mais l'ardeur de Nérestan ne la laisse pas respirer. Le devoir parle, d'ailleurs; à peine a-t-il apparu aux âmes bien nées, qu'il y règne en maître. Zaïre a fait son sacrifice; ce cœur si tendre jette un dernier cri :

Pardonnez-moi, chrétiens, qui ne l'aurait aimé?

Zaïre ne peut plus être à Orosmane, mais elle l'aime encore. Il vient, il la presse; il prend ses hésitations pour l'embarras de la pudeur. Zaïre balbutie; sa foi n'est pas celle de Polyeucte, qui s'anime par son abondance et se fortifie par ses subtilités mêmes. C'est la foi d'une fille obéissante; elle croit par respect pour son père et par honneur domestique. Aux instances d'Orosmane, elle ne sait que répondre; elle demande que le mariage soit différé et elle s'enfuit.

Digitized by Google

Cette fuite n'est pas une difficulté éludée; j'y vois une vérité de passion. Tous les devoirs à la fois venant assaillir le triste cœur de Zaïre n'en pouvaient pas tirer plus. La nature se serait révoltée contre un irrévocable adieu. La foi chassant du même coup la reconnaissance et l'amour eût été odieuse sans être plus vraisemblable. Cette fuite de Zaïre est un trait de génie, comme, dans le tableau de Timanthe, le voile jeté sur l'indescriptible visage d'un père qui pleure.

Le drame voulait une dernière explication entre Orosmane et Zaïre; la vérité voulait un dernier combat. Zaïre a juré à Lusignan qu'Orosmane ne saurait pas le secret de ses parents retrouvés et de son baptême clandestin ; elle tiendra son serment. Mais elle ne veut pas que son amant la soupçonne d'infidélité. Que va-t-elle dire? La foi, qui devient de plus en plus impérieuse ; le sang, que chaque heure fait parler plus haut, peuvent bien arrêter sur ses lèvres tremblantes les paroles trop tendres ; mais ils ne la forceront pas à simuler la trahison ou l'indifférence. Il faut qu'elle désespère Orosmane sans le tromper. Déchirée entre des devoirs contradictoires, la piété filiale, la religion et un amour né de la reconnaissance, l'infortunée ne voudra manquer à aucun ; mais quand Orosmane la frappera, elle sentira sans horreur la pointe du poignard qui doit lui ôter, avec la vie, le regret de ce que sa vertu lui aura coûté.

Mérope est peut-être une création moins originale que Zaïre. Je voudrais qu'elle me fît moins penser à Andromaque, à qui elle emprunte la fidélité de la veuve, et à Clytemnestre dont elle imite l'orgueil. Je la voudrais plus profonde et plus politique. Une reine, une veuve de roi, une mère qui voit l'héritage de son fils convoité par un Polyphonte, a plus pensé, plus senti, et doit en savoir plus sur le cœur humain que Mérope. Quand Polyphonte la force de choisir entre sa main et la mort d'Egisthe, je regrette qu'elle n'ait rien de l'innocente habileté d'Andromaque faisant servir au salut de son fils la passion qu'elle inspire à Pyrrhus. Quand la vie d'Egisthe est menacée, je regrette qu'à l'exemple de Clytemnestre défiant Agamemnon d'arracher sa fille d'entre ses bras, elle ne rende pas à Polyphonte menace pour menace, et ne sache pas en même temps prier et se faire craindre. Elle dit plus d'une chose vaine :

..... Quoi ! ce jour que j'abhorre,
Ce soleil luit pour moi ! Mérope vit encore !

et plus loin :

..... Ne m'ôtez pas la douceur de le voir;
Rendez-le à mon amour, à mon vain désespoir.

C'est peut-être de la rhétorique maternelle ; j'y cherche vainement

Digitized by Google

l'éloquence d'une mère. L'âme de Voltaire n'était pas assez tendre pour inventer, dans un ordre de sentiments où l'imagination n'est d'aucune aide. Un génie brillant, le feu de la poésie, les souvenirs de quelque amour de jeunesse, c'est assez pour créer Zaïre. Il fallait le génie profond et la tendresse de Racine pour faire parler un cœur de mère.

Enfin, pour épuiser les réserves, l'action marche, les situations se compliquent, sans que le caractère de Mérope se développe. Il est au cinquième acte ce qu'il était au premier, uniforme, ce qui n'est pas la même chose que conforme à lui-même, comme le veulent les maîtres et comme l'exige la vérité dramatique. Il ne nous dit rien, dans tout le cours de l'action, que nous ne sachions dès le commencement. La surface de ce cœur semble seule troublée. Le péril qui s'accroît, le terme extrême qui approche n'en font sortir aucun secret de tendresse ni jaillir aucun accent inattendu. Il y a même lieu d'admirer l'industrie avec laquelle le poète diversifie, par les jeux de scène, l'expression d'un sentiment qu'il n'a pas su varier en l'approfondissant.

Mais, tel qu'il est, le caractère de Mérope est un des plus intéressants de notre théâtre. Sa tristesse, à la fois noble et tendre, son indifférence pour la possession d'une couronne qui ne doit pas passer sur la tête de son fils, l'ennui qu'on lui cause en lui parlant des intrigues de Polyphonte au milieu de ses angoisses sur le sort d'Egisthe, ce vide du pouvoir suprême aux yeux d'une mère qui craint de n'avoir plus de fils, voilà des traits de nature; et si la Mérope de Voltaire n'est pas une de ces vigoureuses créations auxquelles le génie du poète donne une existence historique, c'est, du moins, une admirable esquisse.

Les plus grandes beautés de ce rôle se montrent à la scène, où tantôt la pantomime, tantôt un cri de situation manifestent bien mieux la mère que le plus beau développement poétique. C'est dans l'action surtout qu'il faut juger Mérope. C'est sous les traits d'une actrice habile qu'il faut la voir interrogeant Egisthe, le regardant avec des yeux avides de reconnaître en lui un fils, écoutant cette voix que ses oreilles ont désapprise, mais que son cœur a retenue, et, plus tard, prête à le frapper et ne pouvant le haïr, ses entrailles soupçonnant qu'il est son fils alors même que les apparences l'ont convaincue qu'il en est le meurtrier. Une physionomie expressive peut suppléer à l'insuffisance de cette scène où Mérope, certaine enfin que ce prétendu meurtrier n'est autre que son fils, le redemande à Polyphonte sans pouvoir dire quel intérêt elle y prend, trop tendre pour se trahir et pour dissimuler. Enfin, une voix pathétique, un geste à la fois d'autorité et de supplication, de reine et de mère,

Digitized by Google

sont nécessaires pour donner tout son prix au mouvement fameux de Mérope se jetant entre son fils et les soldats qui l'entraînent, et poussant ce cri qui menace et qui implore :

..... Barbare, il est mon fils.

Les seconds rôles, dans ces deux pièces, ne sont pas indignes des premiers. A côté de Zaïre, on fait attention à Orosmane et à Lusignan. A côté de Mérope, on remarque le vigoureux crayon de Polyphonte. Egisthe intéresse par sa douceur et sa dignité; il rend plus touchante encore la tendresse de sa mère en la justifiant. Voltaire n'a rien fait de meilleur que *Zaïre* et *Mérope*. Ce sont deux peintures de maître; l'une à la fresque, et l'autre à l'huile. S'il fallait donner la préférence, j'aimerais mieux la peinture à la fresque. Ces vers de *Zaïre*, qui ne coûtèrent que vingt jours de travail, valent mieux que les vers si souvent retouchés de *Mérope*. Les négligences n'y choquent guère plus que des incorrections de langage dans un roman qui intéresse. On est si touché et si entraîné qu'on n'a ni la liberté d'esprit, ni le temps d'y regarder de trop près.

Je ne serais pourtant pas si indulgent que La Harpe, qui ne trouve à relever dans *Zaïre* que dix fautes, soit de grammaire, soit contre l'élégance. Il fallait ou céder au charme tout à fait, ou savoir mieux s'en défendre; et puisque La Harpe regardait aux fautes jusqu'à les compter, il eût pu se montrer meilleur gardien de la langue et de la logique sans rabaisser cette charmante création. Je conçois cependant que *Zaïre* l'ait ébloui ou désarmé; mais qu'il n'ait compté dans *Mérope* que neuf fautes, tout juste une de moins que dans *Zaïre*, voilà qui est moins d'un critique que d'un auteur de tragédies, qui sentait les vers d'autrui comme il faisait les siens. Il n'est pas besoin de savoir beaucoup de grammaire ou de versification pour noter dans *Mérope* cent exemples d'impropriété ou d'incohérence. Y relever neuf fautes, c'est prétendre qu'à neuf vers près, tout y est sentiment, trait de passion, vérité de cœur humain; car les bons vers ne sont que ces choses-là bien exprimées. Or, Voltaire lui-même, quoiqu'il se complaise dans *Mérope* comme celle de ses pièces qu'il a le plus travaillée, n'eût pas été dupe du compte de La Harpe.

Pour bien goûter *Zaïre* et *Mérope*, il faut ou ne les voir qu'à la scène, ou les lire comme des romans. Ce sont des pièces pour la urie française. Les penseurs, les critiques, ceux pour qui les plaisirs des lettres ne sont que les plus aimables des notions exactes, y trouvent beaucoup à redire. Pour eux, le meilleur passage n'a pas tout son effet, parce qu'ils y arrivent contrariés de ce qui précédait

Digitized by Google

ou en défiance de ce qui va suivre. Il est certains ouvrages qu'il faut regarder comme en passant, d'une vue flottante et charmée, en sorte que les impressions qu'on en reçoit tiennent plus d'une sensation que d'un jugement. Je vais tâcher de m'en souvenir en parlant des défauts du théâtre de Voltaire.

V. — DES DÉFAUTS DU THÉATRE DE VOLTAIRE

Comme je l'ai dit dans le précédent article, c'est au théâtre surtout qu'il faut juger Voltaire. Avec lui la scène est plus animée. Il est plus aisé d'être bon acteur dans ses pièces, et Voltaire peut être joué avec succès par des gens qui rendraient Racine et Corneille insupportables. La scène fait valoir ce mérite de fécondité singulière qui le distingue, et cette variété de situations, d'époques, de mœurs, de costumes, qui, à chaque pièce, fait passer un nouveau spectacle sous les yeux du parterre. Il est bien vrai que ces personnages ne sont que des esquisses ; mais ces esquisses ont de la vie, et les acteurs peuvent, à peu de frais, leur donner l'apparence de caractères. Enfin, au plaisir que Voltaire fait à la scène, il se mêle une réflexion qui ne lui nuit pas ; c'est qu'il a composé ces pièces parmi une infinité d'autres ouvrages ou forts ou charmants, et que son théâtre n'est qu'une petite partie de ce qu'il a produit.

Hors de la scène et lu de près, il perd beaucoup. Il est exorbitant de mettre son nom à côté de ses deux devanciers et de dire : les trois grands tragiques. A Corneille et Racine seuls appartient ce titre de grand. Il peut y avoir des juges du champ clos qui estiment que Corneille est plus près de l'idéal que Racine, ou qui en donnent la gloire à ce dernier ; mais faire venir Voltaire sur les pas du second quel qu'il soit, et prétendre que, dans cette lice où ils se disputent le prix, son souffle effleure les épaules de celui qui le devance au but, c'est une exagération de l'orgueil national. Laissons-la au siècle qui l'a aimé avec fureur comme une mode, et à La Harpe qui s'y est doublement trompé, d'abord comme contemporain, ensuite comme auteur dramatique intéressé à élever Voltaire pour rehausser d'autant ceux qui prétendaient venir après lui.

Voltaire avait le sentiment de tout ce qu'il perdait à la lecture. Il se l'est prédit en vers charmants ; même il est allé trop loin sur ce point, sans doute pour qu'on en retranchât quelque chose. Il lui était impossible de s'excepter de son admirable bon sens. Il voyait, par delà ses succès, le refroidissement venir dès qu'on lirait ses pièces avec le goût qu'il avait lui-même contribué à former. Il ap-

Digitized by Google

préhendait les retours de fortune, et il semble qu'il voulût les conjurer, en s'y offrant avec toutes les grâces d'une modestie à laquelle, d'ailleurs, il eût été imprudent de se fier. Il nous invite à le critiquer ; il se livre, moitié sincèrement, moitié avec le désir de n'être pas pris au mot. Il en a coûté à quelques-uns de ses contemporains d'avoir accepté l'invitation, et de ne s'être pas doutés que c'est pour se rendre d'autant plus inviolable qu'un poète s'offre de lui-même aux coups. Pour nous, qui n'avons pas à craindre que Voltaire se moque de nous pour l'avoir cru sur parole, nous pouvons examiner impunément si, en faisant si bon marché de ses pièces, il n'a pas eu plus de clairvoyance qu'il ne croyait.

Quelle est l'impression qui reste d'une lecture du théâtre de Voltaire? Je ne parle point des fautes de détail : il y aurait plus que du pédantisme à vouloir les indiquer, tant elles sont nombreuses et visibles pour tous les yeux ; outre que la grandeur de ce nom et cette glorieuse abondance rendraient inconvenante une critique de détail. Ce que je veux y noter, c'est tout ce qui pourrait, soit nous tromper sur les vrais caractères de l'art, soit servir par comparaison à relever le prix des modèles. Je veux défendre la tragédie française, même contre Voltaire.

Le plus sensible de ces défauts, et pour ainsi dire le vice organique du théâtre de Voltaire, c'est la faiblesse de la conception et le caprice des plans. On n'y sent pas la vérité historique. Je n'entends pas par là l'authenticité de l'événement qui sert de sujet à une tragédie, ni cette notoriété qui résiste au scepticisme d'un Niebhur. Les traditions religieuses, les fables même, par leur conformité immuable avec le cœur humain, ont autant de réalité historique que les faits de l'histoire proprement dite. Certains héros de la Grèce primitive, certains saints du moyen âge, en qui la critique s'évertue à chercher des mythes, sont historiques, parce que nous nous reconnaissons dans leurs pensées, dans leurs actions, dans leur grandeur même, pour peu qu'elle ne soit pas inaccessible aux meilleurs d'entre nous. Ce que l'esprit humain tient pour vraisemblable, ce que le cœur humain tient pour vrai, voilà l'histoire. Tout personnage, réel ou d'invention, qui n'a fait ou senti que des choses humaines, est un personnage historique. Supposez tel hypocrite de religion qui aurait réellement vécu, un Tartuffe en chair et en os : il ne sera pas plus historique que le Tartuffe de Molière. Les personnages n'appartiennent au poète qu'à titre de trouvaille ; la preuve, c'est que s'il veut les faire siens par quelque trait qui marque sa propriété, mais qui contrarie le type auquel nous le rapportons, nous disons qu'il manque à la vérité. Le poète dramatique n'est lui-même qu'un historien qui commence où l'annaliste finit ; il raconte

Digitized by Google

ce qui s'est accompli dans ce secret des cœurs, où les passions consomment leur œuvre, et où l'annaliste ne pénètre pas. L'invention, au théâtre, ne doit être qu'une conjecture approuvée par la conscience du genre humain ; le plan, que la suite invincible des pensées et des actions, et comme la trace encore fraîche que les personnages ont laissée de leurs pas.

Dans le théâtre de Voltaire, l'invention n'est le plus souvent qu'une combinaison ingénieuse ; le plan, qu'un enchaînement arbitraire d'incidents imaginés dans le cabinet. Les événements n'y sont pas nécessaires comme dans l'histoire, et la moralité n'en a rien de plus imposant que celle d'un roman. Le théâtre de Voltaire est trop son ouvrage ; ses personnages sont trop ses enfants. Il en use comme de sa chose. Il ôte aux uns pour donner aux autres. Il en use comme pour en faire des contrastes, il les façonne à ses effets de scène. Il y a dans tout cela, malgré un esprit infini, je ne sais quoi qui sent la tragédie de collége. Je ne m'étonne pas qu'on ait joué longtemps dans les colléges le théâtre de Voltaire. De bons écoliers bien appris pourraient se tirer agréablement de rôles qui ne dépassent pas, pour la plupart, la force d'une composition de rhétorique.

Au lieu de cette loi, qui fait sortir les situations des caractères et la catastrophe du combat des passions, je vois quantité de petits expédients et des fils dans les mains d'un machiniste très habile. En commençant une pièce, Voltaire n'en connaissait pas toutes les circonstances. Sa pensée n'était arrêtée ni sur leur nature, ni sur la manière dont elles devaient s'enchaîner : c'est l'effet qui en décidait. Il a pris trop souvent le cœur humain pour un moyen de théâtre parmi d'autres, et non pour la source unique de toutes les beautés comme de toutes les inventions dramatiques. Rarement, il nous élève à cette hauteur, d'où nous contemplons les choses humaines d'un regard qu'elles ne troublent pas, et d'où nous pouvons les sentir sans en être agités. Je retiens en vain un mot qui veut sortir : les tragédies de Voltaire semblent toutes des ouvrages de jeunesse, quoique le plus grand nombre soit de son âge mûr et quelques-unes de sa vieillesse, si juvénile en effet et si féconde. Il n'y a pas même mis tout ce qu'il savait du cœur humain ; il ne pensait guère qu'à échanger avec ses contemporains du plaisir contre de la popularité.

Il peut paraître singulier de reprocher à un poète que ses personnages lui appartiennent trop en propre. C'est pourtant la critique la plus grave qu'on puisse faire à Voltaire. Qu'importe qu'il les invente, si nous ne les adoptons pas ? Nous voulons bien que les héros du théâtre aient plus d'esprit que nous, que leur sensibilité soit plus profonde, leur imagination plus riche, leur raison plus hardie ; qu'ils soient les premiers, mais les premiers parmi leurs pareils. Les per-

Digitized by Google

sonnages de Voltaire ne sont pas nos pareils; j'en accuse plus d'un d'avoir moins d'esprit que son père et moins de cœur que nous. Ils ont beau nous faire mille avances, mille agaceries, nous parler la langue de nos préjugés; loin de nous abandonner avec eux, nous les discutons; nous ne savons pas au juste à qui nous avons affaire. Ce sont des personnes très inégales; elles ont beaucoup de bon et de très beaux moments, mais leur caractère est indécis. On sent qu'elles ne le tiennent pas de la nature, mais de leur historien, qui a trop pensé à lui en les créant, et qui a fait plus d'une fois les honneurs de son esprit à leurs dépens. Ce ne sont pas là de vieilles connaissances, comme les personnages de Corneille et de Racine, ou ceux de Shakspeare, le père de tant d'immortels enfants en qui les derniers hommes qui liront son théâtre reconnaîtront des frères et des amis.

Le manque de réalité historique est commun aux personnages que Voltaire emprunte à l'histoire et à ceux qu'il imagine.

Pour les premiers, s'il n'y a pas réussi, ce n'était pas faute de savoir ce qu'il avait à faire : « Une des premières règles, dit-il, est de peindre les héros connus tels qu'ils sont ou plutôt tels que le public les imagine[1]. » C'est en vertu de cette règle, ou plutôt de la vérité d'observation qui l'a inspirée, que nous ne voulons pas reconnaître Mahomet, Cicéron, César, aux portraits défigurés que Voltaire en a tracés. Il n'y a là ni ce que nous savons de ces grands hommes, ni ce que nous en imaginons. Qui donc s'est représenté Mahomet sous les traits d'un charlatan qui se moque de lui-même et qui crie sa supercherie sur les toits? A quoi reconnaîtrai-je, dans le maigre croquis de la *Rome sauvée*, le plus grand homme de l'Italie ancienne et de l'antiquité, César? Est-ce aux quelques vers politiques que lui fait débiter Voltaire? Mais ces vers nous font penser à ceux de Cinna, et le César de Voltaire au César de Shakspeare.

Je ne sais pas quelle idée le public se fait du fameux Gengis-khan; mais ce que ce nom éveille d'images de guerre et de destruction, rendues plus grandes par l'immensité et l'inconnu de l'Orient, nous prépare-t-il au sauvage doucereux de l'*Orphelin de la Chine*, rappelant à Idamé qu'il l'a aimée sous le nom de Témugin, et l'invitant à divorcer d'avec Zamore pour devenir sultane; car, remarque-t-il :

> ..... Le trône a quelques charmes,
> Et le bandeau des rois peut essuyer des larmes.

Que Gengis-khan redevienne un moment Témugin, que Mahomet arrête sa course victorieuse pour parler d'amour à une esclave, soit;

[1] Préface de *Mariamne*.

Digitized by Google

nous avons passé à Racine Mithridate amoureux ; ne soyons pas plus difficile pour Voltaire. Mais encore faudrait-il que, dans tout le reste de la pièce, Gengis-khan et Mahomet fussent tels qu'ils sont ou tels que nous les imaginons. Or, le premier ne se relève pas du rôle d'amant langoureux d'Idamé, et le second, quand il ne fait pas l'amour, n'est qu'un imposteur qui se dénonce. Si j'ai quelque regret de voir Mithridate user d'une supercherie de comédie pour savoir le secret de Xipharès et de Monime, au moins je le retrouve tel qu'il est dans ses discours contre Rome, grand comme l'objet de sa haine, et mon imagination est surpassée. Quand le poète met en scène un personnage fameux, il éveille à la fois beaucoup de curiosité et quelque crainte ; on veut voir du grand et on a peur que le poète ne reste au-dessous de ce qu'on attend. Il faut dissiper cette crainte et contenter cette curiosité. C'est ce que font Horace, Auguste, dans Corneille ; Mithridate, Agrippine, Néron, Phèdre, dans Racine. Ils sont égaux à leur renommée.

Voltaire a mieux réussi dans les personnages de son invention. N'y regardons pourtant pas de trop près. Plusieurs ne sont que les agréables héros de romans en rimes assez lâches ; ce sont gens qu'on n'a pas été fâché de voir une fois, mais qu'on ne reverra pas. Au surplus, Voltaire nous met bien à l'aise avec eux : « C'est de la crème fouettée, » dit-il de *Zulime*. Il avait dit aussi de *Mahomet* : « C'est du gros vin. » Pourquoi respecterions-nous plus son travail qu'il ne l'a respecté lui-même ? Il est vrai qu'il y a beaucoup de bon dans les deux choses auxquelles il compare ses pièces. La crème fouettée est un petit plat, qui, offert à la fin du dîner, a son prix. Et dans le gros vin, n'y a-t-il pas la force ?

Parmi les personnages romanesques du théâtre de Voltaire, quelques-uns ont plus d'un père. Cideville, les époux d'Argental, Mme Du Châtelet, Formont, d'Argens, y ont contribué, ceux-ci pour des additions, ceux-là par des retranchements. C'est de la tragédie qui se traitait par correspondance. On envoyait au poète des amendements à son plan, et comme des membres qu'il ajustait à ses personnages, soit pour les accommoder au goût du jour, soit pour complaire aux gens avec lesquels ils partageait la paternité.

J'admire La Harpe de juger du même style doctrinal les pièces romanesques de Voltaire et les tragédies de Corneille et de Racine. et d'appliquer la même critique à d'aimables jeux de société et à des œuvres de marbre et d'airain ! Et n'est-il pas plaisant de voir l'auteur lui-même, dans ses charmantes lettres, donner des démentis aux pédants qui s'enflaient pour le louer ? La tendresse de l'auteur pour les vers qui viennent d'éclore, cette candeur du premier travail qui nous fait tenir pour bon tout ce que nous écrivons sincèrement,

Digitized by Google

la contradiction, l'injustice des critiques et des louanges, tout cela pouvait tromper un moment Voltaire sur la valeur de son œuvre; mais le goût reprenait le dessus, et Voltaire avait du goût, même contre lui. Un trait l'honore entre tous : c'est qu'avec plus d'esprit qu'aucun homme de son temps, peu ou point de respect, hélas ! et de la gloire à éblouir la raison la plus ferme, il savait admirer. Or, admirer, c'est reconnaître un plus grand que soi ; et quand on en est là, il reste peu à faire pour arriver à se voir tel qu'on est.

Quand Fréron fatiguait Voltaire de la gloire de Corneille et de Racine, je comprends que, par dépit, il fût tenté de diminuer leur part pour ajouter à la sienne. Mais quand il se charge lui-même de faire la comparaison, il se traite plus durement que ses critiques, et sous les mots plaisants que je rappelais tout à l'heure se cache une généreuse inquiétude. Autant Voltaire regimbe contre la correction qui lui vient d'autrui, autant il se ménage peu quand il se l'administre de ses propres mains.

Je n'ai rien à dire de cette livrée philosophique qui fait d'un bon nombre de ses personnages des encyclopédistes. Ce défaut a été assez relevé. N'oublions pas d'ailleurs que tel d'entre eux a rendu populaire plus d'une vérité utile. Ce que nous ôterions au poète, par amour de l'art, un historien de Voltaire aurait à le restituer au philosophe. Quand des fautes contre l'art ont été des profits pour la civilisation, il est de bon goût de ne pas les étaler. On exposerait d'ailleurs à des représailles Corneille et Racine, qui, eux aussi, accommodent l'histoire à leur temps et font parler des Romains en théologiens et des petites-filles de Jupiter en chrétiennes. Seulement, chez ces deux grands hommes, c'est une légère inconséquence dans la perfection de leurs caractères. Dans Voltaire, l'inconséquence de ses héros en est souvent tout le caractère. La pièce est faite pour une maxime, et les personnages pour la propager ; ce sont des gens du XVIIIe siècle dont le nom seul n'est pas du temps.

VI. — CAUSES DES DÉFAUTS DU THÉATRE DE VOLTAIRE

Cette différence, et tant d'autres, ne peuvent pas s'expliquer par l'infériorité de talent. Aucune qualité du poète dramatique n'a manqué à Voltaire : ni la sensibilité, quoiqu'il en ait moins que Racine; ni la raison, quoiqu'il l'ait moins haute que Corneille ; ni le feu, où il les égale ; ni même l'art d'écrire en vers, devenu si difficile après eux. S'il est resté si loin de ses prédécesseurs, il en faut chercher la cause dans la conduite de son esprit. Aussi bien les grands

Digitized by Google

hommes ne nous doivent des comptes que de ce côté-là, et c'est surtout par la bonne ou la mauvaise conduite de leur esprit que leurs exemples nous sont utiles. En relevant des fautes dans leurs ouvrages, on n'entend pas rabaisser la gloire et donner de la pâture à l'envie ; on ne veut qu'observer la faiblesse de l'esprit humain dans ses types les plus illustres, pour que l'observateur profite tout le premier de la leçon. Et si la critique est bien inspirée, elle ne reprendra rien dans ces grands hommes qu'au nom de principes éternels qui la mettent en défiance d'elle-même, et l'inquiètent plutôt qu'ils ne l'enorgueillissent de trouver des fautes dans les modèles et des taches dans la gloire.

Non, ce n'est pas le génie tragique qui a manqué à Voltaire; c'en est, si je puis parler ainsi, la gravité. Il ne s'est pas assez défié de ses qualités merveilleuses ; il a été trop adonné à son temps. L'œil ouvert sur la mode, l'oreille attentive à tous les bruits du jour, quand il pouvait donner le ton à son siècle, il n'en était que l'écho. Au lieu de chercher des sujets dans une profonde étude de l'histoire ou dans son propre fonds, il les recevait des passions ou des préjugés de son temps. Il écrit *Mahomet* « pour faire voir le danger du fanatisme. » D'où lui vient l'idée d'*Œdipe?* De la dispute des anciens et des modernes. Pourquoi *Mariamne?* Parce qu'on pleure à *Inès de Castro. Brutus* et *la Mort de César* lui sont inspirés par un voyage en Angleterre et par la faveur des pièces politiques sur le théâtre anglais. *Zaïre* est née du défi que lui porta La Motte de composer une pièce toute d'amour. On sait qu'il y répondit en vingt-deux jours. C'est du moins le cas de dire cette fois que ni le temps ni le motif ne font rien à l'affaire.

Ecoutons ses aveux. Qui lui donne l'idée de faire *Zulime?* « Je fis autrefois cette pièce, dit-il, pour essayer de fléchir un père rigoureux qui ne voulait pardonner, ni à son gendre, ni à sa fille, quoiqu'ils fussent très estimables et qu'il n'eût à leur reprocher que d'avoir fait, sans son consentement, un mariage que lui-même aurait dû leur proposer [1]. » *Alzire?* C'est que le temps était à la religion [2]. *Sémiramis*, *Oreste*, *Rome sauvée?* Pour faire pièce à la *Sémiramis*, à *l'Electre*, au *Catilina* de Crébillon, et pour chagriner la cour qui traînait au travers de sa course triomphale le poète presque octogénaire dont on imprimait les ouvrages au Louvre pour faire pièce aux siens.

Comment douter que la légèreté de ces motifs n'ait été la princi-

[1] Lettre à mademoiselle Clairon.

[2] 1735. — Si la pièce, écrit-il à d'Argental, n'a pas l'air d'être l'ouvrage d'un bon poète, elle aura celui d'être au moins d'un bon chrétien ; et, par le temps qui court, il vaut mieux faire sa cour à la religion qu'à la poésie.

Digitized by Google

pale cause de la faiblesse du théâtre de Voltaire? Il en est bien autrement des œuvres de Corneille et de Racine. Leur solidité s'explique par le choix libre et savant de leurs sujets. Pour Racine en particulier, par quelles études sévères ne se préparait-il pas au travail du poète? C'est dans les œuvres des historiens et des tragiques, entre Tacite et Sophocle, qu'il méditait ses pièces, regardant l'homme tour à tour dans l'histoire, dans le cœur des grands poètes et dans son propre cœur, essayant divers sujets, rejetant ceux où il aurait eu à mettre trop du sien, résistant à la tentation du poète dramatique de façonner le monde pour son théâtre, et l'homme pour l'habit qu'il lui fait. Un jour pourtant, on lui commanda des sujets. L'événement prouva qu'on lui ôtait seulement le scrupule de reprendre la plume pour traiter les sujets auxquels il était le plus préparé. On l'invitait à mettre sur le papier les trésors d'adoration, les tendresses chrétiennes, les souvenirs des saints livres, qu'il avait amassés pendant douze ans de vie retirée. Il ne flattait pas une mode, il ne faisait pas sa cour à la religion; la religion elle-même demandait au plus humble de ses fidèles de lui consacrer ses grands talents, et lui permettait de purifier sa gloire et d'y ajouter. Quel spectacle, et que j'aime à m'y reposer les yeux de la vue de cet autre grand homme, esclave de son siècle pour en être applaudi, qui tour à tour se faisait le complaisant des préjugés du parterre, ou faisait du parterre le complaisant de sa vanité!

Je m'étonne qu'un critique si supérieur, si profond dans son enjouement, n'ait point fait de réflexion sur le danger que court la tragédie en cherchant le succès dans le goût du jour. Plus d'étude la lui eût montrée flétrissant, chez les Grecs, le jour où elle devient philosophique et novatrice dans Euripide, où elle se moque des dieux et des traditions de la patrie. La France lui en donnait un exemple récent dans l'infériorité des pièces où Corneille et Racine ont flatté leur temps, et dans les fautes qui, en plus d'un endroit de leurs plus beaux ouvrages, révèlent et punissent cette complaisance. La comédie doit suivre le siècle; c'est sa condition; ses plus grands effets lui viennent de là, bien que Molière ait prouvé que sa beauté suprême est dans la peinture de l'homme de tous les siècles. Elle fait bien d'ailleurs de s'accommoder au changement des mœurs, et, à défaut de types communs à tous les temps, de nous donner du moins des portraits véritables d'un temps. Encore, s'ils sont véritables, c'est qu'ils ne le flattent point, et que la nature même de la comédie, voisine de la satire, la défend des illusions par la prévention. La tragédie a pour champ l'histoire, et pour sujet les passions des hommes qui ont eu la puissance; elle nous donne de solennelles images du bien et du mal, et pour en rendre la mora-

Digitized by Google

lité plus haute, elle va chercher ses personnages au-dessus de toutes les têtes et dans le lointain du passé. Le signe même du génie tragique, c'est cette passion contre le bien et contre le mal de tous les temps, jointe à l'impartialité envers le présent. La tragédie s'abaisse en nous présentant comme le type du mal le travers d'une époque, comme l'idéal du bien le redressement d'un abus. Non que la tâche de redresser les abus ne soit honorable ; mais ce n'est pas la sienne ; et n'est-ce pas déjà une disgrâce pour elle que de disputer ce rôle au pamphlet, au roman moral, avec la chance d'y moins réussir ?

Voltaire commettait encore la tragédie en se partageant, dans le même temps, entre ses pièces et des travaux tout différents. Cela flattait sa vanité de faire dire qu'en trois mois il avait composé *la Mort de César* et *Eriphyle*, et achevé *l'Histoire de Charles XII*. Mais sa gloire eût gagné à retarder, pour améliorer *César*, la publication de *Charles XII*, et à ne pas entreprendre du tout *Eriphyle*. Il n'était pas rare qu'il menât de front trois ou quatre ouvrages dans autant de genres différents. Tandis qu'il écrivait *Alzire*, il disputait à Euler un prix de physique. Le génie qui dépense ainsi ses forces peut répandre des lumières et des beautés sur tous les sujets ; mais il n'excelle en aucun, et j'ai peur qu'il ne soit ni assez physicien dans ses Mémoires de physique, ni assez poète dans ses tragédies.

Cependant Voltaire voulait faire bien, et il croyait n'y rien négliger en corrigeant beaucoup [1]. Mais ces corrections, aussi rapides que sa première rédaction, ne fortifiaient pas son travail ; il enjolivait la façade d'une maison qui péchait par les fondements. On cite tel de ses ouvrages qu'il mit plus de temps à corriger qu'à composer. Trompé par cette sévérité même, il pensait créer à nouveau ce qu'il ne faisait que rhabiller, et, en mettant sous le joug sa muse légère, il se flattait d'avoir trouvé le secret de joindre, à l'éclat des ouvrages faciles, la solidité des ouvrages travaillés. Pour dernier malheur, la plupart de ses retouches lui étaient suggérées par ses amis. On lui en demandait de tous côtés, quelquefois de contradictoires : on lui en proposait de toutes faites. Quand je le vois ajouter ainsi ou retrancher, sur des conseils que lui apporte le courrier du matin, sacrifier à d'Argental une rime douteuse, allonger par des vers postiches une tirade pour Cideville, improviser pour Mme du Châtelet un effet de scène, je me figure un peintre au milieu d'amis invités à voir sa nouvelle toile, qui, debout au bas de son tableau, la palette en main, ferait des retouches à toute réquisition. Certes,

[1] Il écrit à un de ses amis : « Je corrige tout, excepté moi. »

Digitized by Google

les amis de ce peintre pourraient admirer fort un ouvrage où chacun d'eux aurait mis du sien; mais quel cas feraient les connaisseurs d'une toile qui serait moins une œuvre d'art qu'une succession d'ébauches superposées?

VII. — DU STYLE DANS LES TRAGÉDIES DE VOLTAIRE

Il est plus aisé de dire ce que le style de Voltaire n'est pas, que ce qu'il est. Cette légèreté dans le choix des sujets, ces caresses au goût du jour, ces tragédies en collaboration avec tout le monde, ces corrections rapides, tout cela n'est guère compatible avec un style. On trouve, dans les tragédies de Voltaire, des exemples de toutes les qualités du style : force, douceur, délicatesse, coloris poétique; on y cherche un style.

Quand on parle du style de Corneille, du style de Racine, tout esprit cultivé s'en fait une idée, et, à la différence de celui de Voltaire, il est plus aisé de dire ce qu'il est que ce qu'il n'est pas.

Ces deux grands poètes n'ont pas seulement le style de leurs sujets, ils ont un style personnel, et ce style c'est leur âme. L'âme de Corneille se nourrissait du grand. Le grand est le côté par lequel il voyait les choses humaines. Toutes les qualités prenaient cette forme à ses yeux, même la douceur dans un caractère de femme. Je m'explique par cette passion pour le grand, par cette vie de son esprit au sein du grand, ce qu'on raconte de sa candeur, de son ingénuité, de ses absences, de sa maladresse pour les choses de la vie réelle. S'il avait eu l'âme moins élevée, il eût flatté plus habilement Montauron. Qui sait s'il ne vit pas dans ce financier quelque grand type de la libéralité? On l'a appelé le grand Corneille comme on a appelé Louis XIV Louis le Grand, moins pour la grandeur de leurs œuvres que parce qu'ils ont aimé avant tout le grand. Cet amour se sent jusque dans les fautes du roi, jusque dans les plus faibles pièces du poète. Il survit au malheur, à la vieillesse; les derniers actes de Louis XIV sont d'un héros; les dernières lueurs du génie de Corneille sont des vers sublimes.

Avec plus de sensibilité que Corneille, Racine avait, non pas plus d'esprit, mais un sentiment plus juste de la réalité. Racine voit tout, le grand quand il se présente, les qualités mêlées qui sont plus de l'homme, le vrai, en un mot, dont le grand n'est que le genre le plus rare. Il en est un autre pourtant qui lui parle plus intimement; c'est le vrai des sentiments tendres. La même justice, qui a donné à Corneille le nom de Grand, a qualifié Racine de Tendre, non pour le

Digitized by Google

réduire au mérite d'avoir bien exprimé la tendresse, mais parce que c'est sa qualité dominante. Si ce titre n'en dit pas assez pour tout ce que Racine a fait, il en a un second, c'est celui de grand poète, qualification également consacrée. Racine a tous les talents et connaît toutes les ressources de l'auteur dramatique, et, de plus, il est poète. Qu'est-ce donc que cette poésie qui répand sur le style les couleurs et l'harmonie, et qui fait parler poétiquement les personnages, sans qu'aucun d'eux sente son poète? Je ne m'aventurerai pas à le définir. *Le grand poète Racine* dit tout cela.

Le trait caractéristique du style de Corneille est la simplicité. Grandeur et simplicité sont choses qui vont ensemble. On ne s'avise pas de remarquer la simplicité dans un discours ordinaire; on n'en est averti que là où la grandeur des pensées forme contraste avec la modestie des mots. Comme il n'y a pas de gens qui se mettent plus à l'aise que les grands hommes, il n'y a pas de discours qui soit plus simple que le sublime.

Tout y vient de la force et de la plénitude du sens, et le sens lui-même vient de l'âme. La simplicité des héros de Corneille me rappelle celle de César dans ses *Mémoires*. Ce qui s'y voit de grand, ce sont les actions; la simplicité des paroles, au lieu de les dérober, ne les fait que plus paraître. César avait assez d'esprit pour les enfler par le discours; mais il avait une idée trop exquise de la gloire pour être tenté de se vanter, et il a raconté simplement des choses prodigieuses, sachant bien que ce qu'il ôterait à l'écrivain, il le donnerait à l'homme de guerre.

La langue de la critique n'a pas de mot pour résumer les perfections du style de Racine. Avec le mot de simplicité, je sens que j'embrasse toute la langue de Corneille. Pour Racine, tendresse en dirait trop peu. Il y a autre chose dans *le grand poète* que cette douce chaleur des sentiments tendres et ces vers dont l'harmonie est pénétrante comme la voix d'une femme aimée. Toutes les nuances du langage humain s'y peignent tour à tour, et la simplicité cornélienne y est en son lieu. Mais les images abondent dans ce style, parce que Racine fait parler des passions où l'imagination a sa part, outre que la poésie, dans des ouvrages en vers, n'est, ce semble, qu'une convenance de plus. La vérité, voilà le mot qui me contenterait le plus pour caractériser le style de Racine; il comprend tout, et c'est ce qui m'en plaît.

Voltaire avait assez de talent pour faire de très beaux vers et en grand nombre. Il en a de simples, qui ont la précision et la plénitude de sens de ceux de Corneille; il en a de tendres, il en a de poétiques comme Racine. C'est même une de ses mille qualités d'avoir su imiter ce qu'il admirait. Mais ces beaux échantillons de

Digitized by Google

style ne suffisent pas à donner à son discours un corps et un caractère. Tous les vers de Voltaire semblent être des expédients. Là où les pensées sont fortes, ces expédients sont des beautés; ailleurs, c'est une phraséologie d'emprunt dont Voltaire se serait moqué dans les écrits d'un autre. Piron disait d'une pièce de Voltaire qui n'avait pas réussi : « Il voudrait bien que j'en fusse l'auteur; » mot charmant, parce qu'il contient à la fois une épigramme contre le poète tombé et un hommage au goût du critique. En effet, Voltaire désintéressé ne se trompe guère en fait de style. Nul n'a mieux vu chez les autres ses propres défauts.

On a trouvé un nom pour le style de ses tragédies; il s'appelle le style brillant. Voltaire est le père du style brillant. Comme on dit le *grand* Corneille, le *tendre* et le *grand poète* Racine, on dit le *brillant* auteur de la *Henriade* et de *Zaïre*. C'est beaucoup sans doute, et n'est pas brillant qui veut; mais c'est trop peu pour la durée. Où la pensée est solide, le sentiment juste et profond, le style ne brille pas; il pénètre, il frappe, il échauffe. Les sentiments superficiels, les pensées spécieuses appellent le style brillant avec le cortége des mille fautes secrètes dont il fourmille. Les figures que fournit la mémoire y abondent. La mémoire est la vraie muse de la poésie brillante. Elle éblouit plus qu'elle n'éclaire; elle éclaire plus qu'elle n'échauffe. Je la compare aux feux d'artifice; la vue en est merveilleuse, mais avec la dernière fusée, le souvenir s'en évanouit. Il ne reste qu'un certain étonnement d'une invention si ingénieuse.

VIII. — DES IMITATEURS DU THÉATRE DE VOLTAIRE : DE BELLOY, GUYMOND DE LA TOUCHE, SAURIN, LA HARPE, MARIE CHÉNIER. — TENTATIVES POUR RÉGÉNÉRER LA TRAGÉDIE : DUCIS, LEMERCIER

La tragédie de Voltaire devait avoir beaucoup d'imitateurs. Les beautés n'en paraissent pas inaccessibles, et les défauts en sont, pour ainsi dire, à la main de tout le monde. Il ne fallait qu'un peu d'esprit pour imiter la légèreté de ses conceptions, l'artifice de ses effets de scène, ses personnages romanesques qu'il ne réussit pas à rendre historiques, ses personnages historiques qu'il rend romanesques. Il ne fallait qu'un peu de talent pour attraper quelque chose de sa manière brillante. C'est par là surtout que les imitateurs étaient séduits. Le style brillant paraît plus beau que le style vrai, et il est plus facile; nous y sommes donc attirés à la fois par notre vanité et notre paresse. Aussi Voltaire fit-il souche féconde. Quiconque savait tourner des vers se crut propre à la tragédie. Si cette illusion de tous les gens de lettres d'alors fut un tort de Voltaire, sa

Digitized by Google

punition fut d'avoir à louer plus d'un méchant ouvrage inspiré par son trop peu de sévérité pour les siens.

La liste des tragédies du XVIIIe siècle est longue. Ceux qui travaillent pour le théâtre y peuvent trouver des indications heureuses ou des idées à remettre en œuvre. Mais pour les gens qui cherchent dans les livres l'instruction ou l'amusement, il n'y a guère à y prendre. A peine de tant d'ouvrages, un moment populaires, est-il demeuré quelques vers brillants; encore ne faut-il pas s'y arrêter; en y pensant, on les dissipe. Ces fragiles beautés ne font que mieux voir les misères de ce travail. Ce sont les fusées de tout à l'heure, après lesquelles les ténèbres sont plus noires.

Les imitateurs de Voltaire, et lui tout le premier, nous auraient dégoûté du vers alexandrin, si nous pouvions nous dégoûter de la forme la plus pleine et la plus frappante que l'esprit français ait trouvée pour graver ses pensées poétiques. L'alexandrin est insupportable dans des scènes romanesques, où des personnages indécis nous parlent des petites contrariétés qu'il a plu au poète de leur donner, ou ne savent pas nous parler des grandes affaires que les événements leur ont mises sur les bras. Il faut des sentiments très généraux et très profonds pour une forme que la plénitude du sens fait trouver si simple, que des pensées vagues ou communes font trouver si vide; il faut des diamants pour de pareil chatons. « Qu'est-ce qu'un roman mis en action et en vers? » disait excellemment Voltaire [1]. Rien du tout, même avec le talent de Voltaire.

Telle est toutefois la difficulté de ce grand art et la séduction des beaux vers, ne fussent-ils que brillants, que l'œuvre des imitateurs de Voltaire doit être mentionnée avec honneur dans une histoire des lettres françaises. On n'est pas un poète tragique même de troisième ordre sans avoir beaucoup de talent; et l'on n'a pas beaucoup de talent sans avoir exprimé en perfection quelques vérités du cœur humain, c'est-à-dire sans avoir eu par occasion ce que l'homme de génie a d'habitude. La critique peut parler sévèrement des tragédies médiocres, en les comparant à l'idéal; mais, dans sa sévérité pour l'œuvre, elle doit faire sentir son estime pour l'ouvrier, et ne jamais perdre de vue ce qu'il faut de mérite, même pour ne pas réussir, et tout ce qui sépare le talent de produire du talent de juger.

Si une histoire des ouvrages durables ne peut que mentionner avec honneur les tragédies de l'école de Voltaire, une histoire spéciale du théâtre trouverait à louer plus d'une beauté dans les prin-

[1] Epître à M. Du Châtelet, en tête d'*Alzire*.

Digitized by Google

cipales. Elle ferait une place honorable au *Spartacus* de Saurin, dont Emilie dit en parlant des patriciens de Rome :

Qu'ils ont bien oublié que les hommes sont frères,

et dont Voltaire trouve les vers *duriuscules*. Elle citerait une ou deux scènes de l'*Iphigénie en Tauride* de Guymond de la Touche, mort trop tôt peut-être [1]. Elle aurait aussi des louanges à donner au *Siége de Calais* de de Belloy, dont Voltaire disait : « Il a besoin d'un succès, il est mon ami. » J'ai rappelé à quels effets de scène Lemierre avait dû le succès de son *Guillaume Tell* et de sa *Veuve du Malabar;* une histoire du théâtre y trouverait à louer autre chose que la pomme et le bûcher. Enfin, elle rendrait justice à quelques tirades élégantes de *Warwick* et de *Mélanie*, tout en ne voyant avec nous dans ces pièces que le pâle témoignage de la prétention de La Harpe à l'universalité de Voltaire.

Le dernier de ses imitateurs, Marie Chénier, paraît le moins loin du maître. Il avait des talents et de plusieurs sortes; aucun dans un degré supérieur. Il n'était point incapable de politique, ni d'affaires; il avait beaucoup de cet esprit qu'il a si bien défini :

Esprit, raison qui finement s'exprime.

Versificateur ingénieux, qui ne quitte guère la rhétorique, mais qui n'en abuse pas; réduit à l'imagination timide des gens qui n'ont que de l'esprit; un peu plus qu'habile dans la prose, où il a laissé de bonnes pages, sensées et d'un style ferme; il avait de l'adresse, de la pratique, et ce goût vif pour les arts qui en donne quelquefois le talent. D'ailleurs assez peu poète; le poète de la famille, le vrai poète de la fin du siècle, est André Chénier. Cette fois, c'est l'aîné qui a été partagé en cadet de Normandie.

Le meilleur ouvrage de Chénier est posthume. C'est son *Tibère*. Au collége, *Tibère* ne me paraissait pas beaucoup au-dessous de *Britannicus*. A cet âge-là, on ne sait pas assez l'histoire pour apprécier l'emploi que le poète en a fait; on sait trop peu la vie pour discerner la vérité dramatique de ses apparences. Les événements artificiels, les incidents extraordinaires plaisent à l'imagination des jeunes gens; les fautes spécieuses, les impropriétés cachées échappent à leur molle connaissance de la langue. *Tibère* est d'ailleurs

[1] Voltaire retarda l'envoi d'une pièce aux comédiens, en attendant que le succès de l'*Iphigénie* fût épuisé.

Digitized by Google

un échantillon du style brillant, et le brillant, c'est l'amorce où la jeunesse se laisse prendre. Aussi admirais-je *Tibère*, outre que la politique du temps, qui s'insinuait dans nos classes et nous y divisait en partis, donnait à tout le mal que Chénier y dit du vieux tyran de Caprée le piquant de l'à-propos.

J'ai lu *Tibère* une dernière fois, dirai-je pour la dernière fois, afin de le juger sur une impression récente. Les gens désappointés ne sont pas bons juges. Je ne voudrais pas m'arrêter sur cette pièce, qui ne doit pas porter la peine de ce que je l'ai trop admirée. Il ne faut pas être ingrat, même envers les illusions perdues. Mais la vérité veut que je remarque par quel étrange et mélancolique retour ce qui nous a le plus séduit dans la jeunesse est ce qui choque le plus notre âge mûr. Je n'ai rien retrouvé en moi de ce qui m'avait fait goûter ce vernis de politique révolutionnaire, d'antiquité romaine fraîchement apprise, répandu sur une pièce que Chénier, appelé à un poste dans l'instruction publique, écrivit, dit-on, pour faire preuve de latinité. Le vernis a été mis d'ailleurs par une main habile, et bon nombre de beaux vers, comme il en échappe aux poètes qui le sont à force d'esprit, font lire avec plaisir certains passages heureusement imités de Tacite. Mais entre *Britannicus* et *Tibère* il n'y a de commun qu'un sujet romain.

La fin du XVIIIe siècle fut témoin de deux tentatives éclatantes pour régénérer la tragédie, qui se mourait entre les mains des imitateurs de Voltaire. L'auteur de la première, Ducis, voulut remplacer son faux poli par un peu de rudesse imitée de Shakspeare, corriger sa sécheresse par un peu de poésie descriptive imitée de *Paul et Virginie*, la réchauffer par quelques accents tirés de son cœur d'homme de bien. La seconde prétendait retremper la tragédie dans l'étude de l'art grec et la rendre plus forte en la rendant plus savante et plus littéraire. Des ouvrages de genres très divers ont valu une célébrité d'estime à son auteur, Népomucène Lemercier. *Othello*, *Hamlet*, *Abufar*, sont nés de la première tentative; *Agamemnon*, de la seconde,

Les pièces de Ducis intéressent par tout ce qui s'y est répandu de ce cœur si chaud, de cette âme si naïvement éprise du grand et du bon, de cette bonhomie originale, où l'on a reconnu un peu de La Fontaine, un peu du grand Corneille. Ducis se plaît dans les contrastes des passions mélancoliques et sombres du Nord et des mœurs primitives de l'Orient. Il aime les palmiers, les oasis, le soleil du désert ; même il n'a pas de répugnance pour le poignard du mélodrame.

Comme les hommes très simples et les caractères bénins, il pre-

Digitized by Google

nait plaisir à effrayer son imagination. Mais il aimait surtout à se donner des images de sa belle âme dans les personnages qu'il inventait, et il les croyait vivants parce qu'il les avait animés de tous les bons sentiments dont il était plein. J'ai lu des lettres où il parle de ses pièces, non en auteur qui s'y admire, mais en père qui se complaît dans des enfants honnêtes et bons. Ducis était plus poète qu'auteur tragique. Il avait l'imagination qui peint, non celle qui crée; il avait la sensibilité des âmes affectueuses, non celle qui apprend aux maîtres du théâtre la profondeur ou la violence des passions qu'ils n'ont pas connues. Mais il est si rare d'être poète, qu'avec des ouvrages qui ne sont guère plus près de l'idéal que ceux des imitateurs de Voltaire, Ducis est pourtant fort au-dessus d'eux par quelques bons vers, écrits dans un temps où l'on n'en faisait que de brillants, et par quelques couleurs rendues à cette langue si abstraite et si froide aux mains des poètes philosophes.

Moins sensible que Ducis, mais plus fin, plus savant, avec une littérature plus profonde, joignant à un vrai talent pour le drame la sagacité et la philosophie du critique, Lemercier faisait applaudir, en 1797, une pièce qui éveillait les redoutables souvenirs du théâtre d'Eschyle et de Sophocle. Peut-être fut-ce une bonne chance pour la pièce qu'il n'y eût pas alors d'hellénistes pour l'accabler de la comparaison. Il y en a eu pourtant depuis lors, et d'éminents[1], aux yeux de qui *Agamemnon* est un bon ouvrage, et la preuve que l'étude des modèles n'inspire pas si mal, c'est que l'originalité très réelle de Lemercier — et il la poussa souvent jusqu'à s'ennuyer d'être raisonnable — ne lui a fait rien faire de mieux.

Aucun des ouvrages que je viens de nommer n'égale les bonnes pièces de Voltaire; aucun n'offre une scène à comparer à ses belles scènes. C'est ce qui prouve que beaucoup de talent ne suffit pas pour la tragédie, et qu'il faut du génie, même pour n'y tenir, comme Voltaire, que le second rang. Son théâtre augmente de prix quand on a lu soit les pièces imitées des siennes, soit celles qu'un généreux désir de faire du nouveau a inspirées à Ducis et à Lemercier. Il faut penser, d'ailleurs, qu'il est venu après Corneille et Racine, après un premier choix fait par eux dans l'élite peu nombreuse des caractères propres à la tragédie. Et s'il entre dans notre admiration pour Corneille la considération de ce qu'il eut à faire pour donner le *Cid* à un public qui s'accommodait des pièces de Hardy, il est juste de tenir compte à Voltaire de tous ses désavantages de dernier

[1] M. Patin en est un, et des plus profonds, dans ses *Etudes sur les tragiques grecs*. Il y parle de l'*Agamemnon* (t. I, p. 307) avec des éloges auxquels son goût si sûr et si fin donne l'autorité d'un jugement qui ne peut pas être contredit.

Digitized by Google

venu. Si c'est de la tragédie en décadence, cette décadence ne manque pas de grandeur. L'ensemble de ce théâtre est imposant. Et puisque je me règle d'ordinaire, dans mes jugements, sur l'impression dernière, celle qui me reste, au moment où j'écris ces lignes, est une impression de fécondité, de variété et de vie. A mesure que je m'éloigne des défauts, les beautés m'apparaissent, et dans ce lointain où je les regarde une dernière fois, il me semble voir un monde ingénieux de personnages brillants, animés, éloquents, et, au-dessus de toutes ces figures, dont plus d'une est indécise, une tête charmante et immortelle, Zaïre, et une tête sacrée, comme les anciens appelaient l'épouse et la mère, Mérope.

D. NISARD,
de l'Académie française.

Digitized by Google

L'OZONE ATMOSPHÉRIQUE

SON ROLE HYPOTHÉTIQUE

DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉPIDÉMIES

I

La chimie est de toutes les sciences expérimentales celle qui préoccupe en ce moment le plus d'esprits et dont les progrès s'accomplissent avec le plus de rapidité. Dans les universités de l'Allemagne, en Suisse, en Angleterre, des centaines de jeunes gens sont exercés, tous les jours, à la pratique des manipulations dans d'immenses laboratoires, où rien n'est négligé pour rendre complète l'étude de la chimie théorique et appliquée. Là, sous la direction de maîtres habiles, les plus jeunes élèves se familiarisent avec les réactions fondamentales, tandis que d'autres, plus expérimentés, poursuivent d'importantes recherches qui éclairciront les points encore obscurs de la science. En France, depuis le remaniement des études scientifiques, les laboratoires des facultés et des écoles secondaires sont libéralement ouverts aux travailleurs, qui, jusqn'alors, avaient dû recourir à des ressources personnelles, souvent très bornées, afin de satisfaire leur goût pour les travaux de laboratoire.

Lorsque les circonstances sont aussi favorables à l'étude d'une science déjà bien attrayante par elle-même, ne doit-on pas s'attendre à voir surgir, de tous les côtés, de brillantes inventions, qui agrandiront de plus en plus le domaine de la chimie ? Parcourez nos recueils scientifiques, feuilletez les comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, et vous reconnaîtrez que

Digitized by Google

jamais l'activité des expérimentateurs ne fut plus grande, leurs découvertes plus multipliées. Hier, c'était l'aluminium, le bore, le silicium, obtenus par MM. Wohler et Deville, sous des formes définies, avec des caractères tranchés, qui en faisaient pour nous comme des corps véritablement nouveaux ; c'était la synthèse de l'alcool du vin, celle de l'esprit de bois, réalisées, pour la première fois, par M. Berthelot. Aujourd'hui, c'est un gigantesque travail d'ensemble se rapportant à la chimie moléculaire, sur les poids relatifs des particules premières, des atomes des corps simples, travail dû à l'infatigable ardeur de l'un de nos plus célèbres chimistes [1].

Cependant, il est encore çà et là dans la science quelques questions d'un grand intérêt, dont la solution demeure depuis longtemps par trop incomplète. Parmi les questions un peu délaissées, nous signalerons aujourd'hui l'existence de l'ozone dans l'atmosphère, l'étude des sources qui l'y déversent, des causes qui en font varier la proportion. Sur tous ces points, les chimistes sont bien loin de se montrer d'accord ; et pourtant ce sont là des sujets qui méritent, à bien des titres, de fixer toute leur attention. Sans partager l'enthousiasme de ceux qui considèrent l'ozone comme le purificateur principal de l'air, l'agent essentiel qui, en variant de quantité, amène la diversité des influences que l'atmosphère exerce sur les organes des animaux, nous pensons que plusieurs phénomènes naturels trouveraient, dans la solution des problèmes qui se rattachent à l'étude de l'ozone, une explication peut-être inattendue. Ainsi, les réactions chimiques, assez mal connues d'ailleurs, qui s'accomplissent dans le sol arable, si fortement imprégné de détritus organiques, la formation spontanée du nitre dans certaines localités, l'oxydation lente des huiles, des matières grasses, sont autant de phénomènes modifiés dans leur production par l'ozone atmosphérique.

Mais abandonnons pour un instant ces considérations générales sur l'importance de l'ozone, et hâtons-nous de donner une explication que plusieurs de nos lecteurs attendent peut-être avec impatience. Qu'est-ce que l'ozone ? Quelle est son origine ? A quelle série de corps bien connus faut-il le rattacher ? Le mot ozone n'a guère paru jusqu'ici que dans les livres de chimie et dans les comptes rendus de travaux scientifiques [2]. Quelques lecteurs ont donc pu s'effrayer à son aspect, en lisant le titre de cet article ; qu'ils se rassurent : il n'y a ici d'effrayant que le mot. La chose, je ne dirai pas qu'ils la voient, car c'est un gaz incolore, mais ce gaz a une odeur qu'ils perçoivent

[1] M. J. Dumas, *Mémoires sur les équivalents des corps simples. — Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 9 novembre 1857.

[2] La *Revue* s'est déjà occupée de l'ozone dans son numéro du 30 septembre 1856, à propos du livre de M. Scouttetten.

Digitized by Google

fréquemment; ils le respirent, mélangé à l'atmosphère ambiante, sans se douter de son existence.

L'air qui s'introduit dans nos poumons est, personne ne l'ignore aujourd'hui, un mélange à proportions, qui semblent invariables, d'azote et d'oxygène. A ces deux gaz, qui sont les éléments constitutifs de l'air, viennent s'ajouter quelques traces seulement de vapeur d'eau et d'acide carbonique. L'oxygène est, dans ce mélange, le principe essentiel; il représente l'agent indispensable à la respiration des animaux et aux combustions opérées dans nos foyers. Or, ce gaz, qu'on avait considéré pendant longtemps comme demeurant toujours identique à lui-même, est susceptible, sous des influences aujourd'hui bien connues, de passer à un état physique nouveau, et d'affecter, suivant les cas, l'une ou l'autre de deux formes bien distinctes. Tantôt il est sans odeur, sans action immédiate sur les matières organiques en suspension dans l'air, incapable de s'unir directement aux métaux précieux, l'argent, par exemple. C'est là précisément sa forme habituelle dans l'atmosphère; c'est là le vieil oxygène dont Priestley, Scheele et Lavoisier découvraient les propriétés à la fin du siècle dernier. Tantôt il répand une odeur pénétrante, qui prend à la gorge, et qui semble résulter d'un mélange de l'odeur du soufre frotté avec celle du phosphore. Son aptitude à former des combinaisons s'est comme exaltée: il s'unit, en présence de l'eau, à l'argent et à la plupart des métaux réduits en poudre. Ceci est la forme nouvelle de l'oxygène, à laquelle il a fallu donner un nom; on a choisi celui d'ozone[1], pour rappeler l'odeur caractéristique de la substance. Sous ces deux états, l'oxygène conserve sa molécule chimique inaltérée; il n'éprouve qu'une simple modification dans l'arrangement de ses atomes. L'étincelle électrique de nos machines et le courant de la pile sont les deux agents principaux qui servent à opérer la transformation, à convertir l'oxygène ordinaire en oxygène électrisé ou ozone. Il y a plus de quatre-vingts ans qu'on a isolé l'oxygène; il y en a dix-huit à peine qu'on a entrevu l'ozone, et encore M. Schœnbein, le chimiste de Bâle, plus connu par la découverte de la poudre-coton, se méprit-il complétement, à l'origine, sur le nature de la substance qu'il venait de découvrir; il crut avoir décomposé l'azote et trouvé dans l'ozone un corps simple jusqu'alors inaperçu. Ce n'est qu'après bien des tâtonnements infructueux, après que les expériences de M. Schœnbein eurent été reprises par MM. Marignac et de La Rive, qu'on acquit des idées nettes sur la véritable nature de ce corps mystérieux. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à le considérer comme de l'oxygène modifié dans son état molé-

[1] Ὄζω, je sens.

Digitized by Google

culaire avec un groupement différent de ses atomes, qui les constitue dans un état d'équilibre si peu stable, qu'il suffit d'une température de 200 degrés, du contact du charbon ou d'un métal en poudre pour détruire le groupement en question et faire reparaître l'oxygène sous sa forme habituelle.

Maintenant que nous savons à quoi nous en tenir sur la nature de l'ozone, donnons une idée de l'utilité que peut avoir son étude. Nous signalions, il n'y a qu'un instant, un certain nombre de questions pratiques qui seraient élucidées par une connaissance plus approfondie de cette substance et surtout de son rôle dans l'atmosphère ; nous devons insister actuellement sur son importance, au point de vue des théories chimiques.

L'existence de l'ozone n'est point un fait isolé ; à mesure que la science progresse, à la faveur de l'expérimentation intelligente de notre époque, une loi importante, que des expériences déjà anciennes permettaient de formuler, prend tous les jours un caractère plus marqué de généralité par les vérifications qu'amènent les découvertes nouvelles. Les chimistes de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci avaient attribué à la nature chimique de la molécule des corps simples une valeur trop absolue, une influence trop exclusive sur les propriétés que ces corps présentaient. L'étude des substances élémentaires, en grandissant, a montré clairement que la forme extérieure d'un corps, sa structure interne, quelquefois même la quantité de chaleur qu'il s'approprie en changeant d'état, sont autant de causes qui le modifient profondément, car elles font varier, en même temps que ses propriétés physiques et son mode d'action sur nos organes et nos sens, son affinité pour d'autres corps simples, en un mot, ses aptitudes chimiques.

La généralité de cette loi s'établit aisément ; on peut la vérifier sur la plupart des substances élémentaires qui remplissent une fonction importante dans la nature minérale ou organique. Ces substances, en effet, sont susceptibles, comme l'oxygène, de se présenter sous des formes variées ; il suffit, pour atteindre ce résultat, soit de changer leur mode d'extraction, soit de les soumettre, quand on les tient à l'état de liberté, à des actions calorifiques, électriques ou lumineuses. Le célèbre chimiste suédois Berzelius proposa, en 1841, le mot *allotropie*[1], formes *allotropiques*, pour désigner précisément les états différents que peut offrir un même corps simple. On avait bien, dans la science, le mot *isomérie ;* mais on l'a réservé pour l'appliquer exclusivement aux corps composés de plusieurs éléments qui présentent de grandes dissemblances dans leurs pro-

[1] Ἀλλοτροπος, d'une qualité différente.

Digitized by Google

priétés, quoique formés des mêmes corps simples, unis dans les mêmes proportions.

L'allotropie était depuis longtemps reconnue, quoique le mot n'eût pas été encore inventé, pour le charbon, ce protée de la chimie minérale, qui se montre tantôt diamant, tantôt plombagine, tantôt charbon de bois, tantôt noir de fumée, quoique sa molécule chimique demeure toujours identique à elle-même. Elle était admise pour le soufre, depuis les travaux de M. Dumas sur les modifications qu'éprouve cette substance quand on élève progressivement sa température depuis la fusion jusqu'à l'ébullition ; mais on pensait que c'étaient là des anomalies, de véritables exceptions.

Plus tard, le phosphore est venu à son tour se ranger dans la catégorie des corps allotropes. Depuis Brandt, qui le découvrait en 1669, jusqu'à M. Schroetter, qui signalait, en 1849, la modification singulière connue sous le nom de phosphore rouge, les chimistes avaient toujours considéré ce corps comme doué de propriétés déterminées, constantes, inséparables, pour ainsi dire, de son atome chimique. Ils caractérisaient nettement le phosphore par sa couleur jaunâtre, sa translucidité, la lueur vague qu'il répand à l'air quand on le place dans l'obscurité, l'odeur toute spéciale qu'il dégage ; et pourtant, il y a encore ici possibilité pour le phosphore d'adopter une forme nouvelle, où tous les caractères précédents disparaissent, et qui ne ressemble pas plus à celle du phosphore ordinaire que le diamant ne ressemble à la braise de boulanger. Le phosphore rouge de M. Schroetter est une poudre d'un brun rougeâtre, insipide et inodore, complétement opaque, quand on l'agglomère par la pression. Il n'est plus *phosphorescent* pendant la nuit, et demeure insoluble dans tous les liquides connus ; si bien que la propriété vénéneuse du phosphore ordinaire a ici totalement disparu. MM. Orfila et Ribout ont pu ingérer dans l'estomac d'un chien jusqu'à quarante grammes de phosphore rouge, sans que l'animal ait paru en souffrir. Le phosphore, en se transformant, a perdu en partie son aptitude à contracter des combinaisons. En un mot, le phosphore rouge, c'est du phosphore dont les affinités sont amoindries, tandis que l'ozone, c'est de l'oxygène dont les affinités sont exaltées.

On pourrait croire, et cette idée s'est présentée naturellement à l'esprit des chimistes qui ont étudié de près les deux phosphores, on pourrait croire que des différences aussi manifestes dans les propriétés tiennent à des différences non encore reconnues dans la composition chimique des deux corps, et que le prétendu phosphore rouge n'est que le phosphore ordinaire combiné avec un certain élément dont on ne soupçonne pas la présence. Non, cette opinion n'est pas soutenable : l'expérience fournit pour

Digitized by Google

la renverser les renseignements les plus clairs. Vous placez du phosphore ordinaire parfaitement pur dans un tube de verre, en présence d'une atmosphère artificielle constituée par un gaz qui ne puisse pas s'unir au phosphore, de l'azote, par exemple; le tube étant hermétiquement clos aux deux bouts, vous le chauffez extérieurement à l'aide d'un foyer de chaleur quelconque, le phosphore fond à 44 degrés et donne un liquide légèrement jaunâtre, tout à fait semblable à l'huile d'olive; vous élevez la température jusqu'à 240 degrés et là vous tâchez de la rendre à peu près stationnaire, de manière à la faire osciller entre 240 degrés et 250 degrés; bientôt, des écailles rougeâtres se forment à la surface du phosphore en fusion pour se déposer ensuite sur les parois du tube, si bien qu'en prolongeant l'expérience pendant quelques heures, dans les mêmes conditions, la transformation du phosphore ordinaire en phosphore rouge devient presque complète. Le gaz employé dans l'atmosphère artificielle qui remplissait le tube n'a joué dans le phénomène qu'un rôle purement passif; car, après le refroidissement, on le retrouve dans le tube en totalité et parfaitement intact. Il ne reste plus, pour avoir le phosphore rouge tout à fait pur, qu'à éliminer à l'aide d'un dissolvant (le sulfure de carbone), la petite quantité de phosphore non transformé toujours incorporée à la masse rougeâtre qu'on vient d'obtenir.

Ce n'est pas tout : pour que l'expérience soit tout à fait concluante, prenez un poids connu du phosphore rouge qui vient d'être préparé; introduisez-le dans le même tube en vous replaçant dans les mêmes conditions que tout à l'heure, seulement chauffez plus fort et portez la température à 270 ou 280 degrés. Le phosphore rouge fondra, en repassant à l'état de phosphore ordinaire, et, par un refroidissement progressif, vous le verrez se solidifier en redevenant jaune, translucide, entièrement identique au phosphore primitivement employé. En outre, et ceci est décisif, le poids de la matière n'a pas changé. Après cela peut-il rester le moindre doute sur l'identité de substance des deux phosphores? Notons, en passant, quoique cela nous écarte un peu de notre sujet, que la découverte du phosphore rouge présente, au point de vue de l'économie domestique, une importance majeure. Son inflammabilité beaucoup moindre, son innocuité absolue en font un corps des plus précieux pour la fabrication des allumettes; les chances d'incendie et d'empoisonnement se trouvant par son emploi considérablement diminuées.

A la suite du phosphore sont venus se placer, par ordre chronologique, le silicium et le bore, métalloïdes assez mal connus à l'état d'isolement jusque dans ces derniers temps, et dont les remarquables travaux de MM. H. Sainte-Claire Deville et Wohler nous ont

Digitized by Google

dévoilé les véritables caractères. Le bore et le silicium, qui appartiennent à la même famille naturelle que le charbon, peuvent, comme lui, présenter deux ou trois formes, deux ou trois structures différentes, tout en conservant l'intégrité de leurs atomes. On connaît un bore en poudre amorphe, qui est l'analogue du noir de fumée, un bore demi-métallique, à reflet cuivré, cristallisé en lames hexagonales : c'est le bore graphitoïde, le pendant de la plombagine ; on connaît enfin le diamant du bore, semblable au diamant du charbon, mais plus dur que lui, car M. Deville a pu, avec la poudre de bore, user les arêtes d'un diamant ordinaire qui offrait une dureté exceptionnelle [1].

Le chlore lui-même, déjà si remarquable par la facilité avec laquelle il contracte des combinaisons, se modifie d'une manière permanente sous l'influence des rayons solaires. Selon M. Draper [2], le chlore insolé ou *tithonisé*, comme il l'appelle, *tithonised chlorine*, se combine immédiatement avec l'hydrogène sous l'influence de la lumière diffuse, tandis qu'avec le chlore ordinaire, l'action se détermine beaucoup plus tard ; il faut que le chlore se *tithonise* d'abord pour pouvoir se combiner ensuite. M. Draper est convaincu que le chlore s'approprie une portion de la lumière qui le frappe, et notamment les rayons indigo que renferme toujours un faisceau de lumière blanche. Il me paraît bien plus simple d'admettre qu'il se produit pour le chlore une modification allotropique comparable à celle que l'oxygène nous a présentée. Cette opinion se trouve confirmée par les faits curieux que le docteur Andrews a signalés dans une des séances de l'Association britannique, touchant le chlore et le brome.

Il n'est pas jusqu'à l'hydrogène qui ne semble, lui aussi, posséder une faculté du même genre. Osann, dans un Mémoire inséré dans les *Annales de Poggendorff*, en juin 1855, cite des expériences relatives à l'hydrogène, qui nous le montrent acquérant, sous certaines conditions, une propriété réductrice beaucoup plus développée que celle que nous lui connaissons. Ainsi, il deviendrait capable de réduire, à la température ordinaire, le sulfate d'argent, en mettant l'argent en liberté.

On le voit donc : la production de l'ozone n'a rien d'exceptionnel en chimie ; c'est une loi générale de la nature, que chaque corps simple, ou du moins chaque métalloïde, ait une forme qui lui soit propre, sous laquelle il se présente à nous habituellement, parce que l'arrangement des particules qui lui correspond jouit d'un

[1] Voir, pour les détails, le Mémoire de MM. F. Wohler et H. Sainte-Claire Deville (*Ann. de Ch. et de Ph.*, janvier 1858).

[2] *Philosophical Magazine*, 3e série, t. XXIII et XXV.

Digitized by Google

équilibre parfaitement stable. Puis, autour de cette forme type, fondamentale, viennent se gouper quelques formes secondaires, que le corps simple peut adopter transitoirement, jusqu'à ce que, par une influence souvent minime, il revienne à l'état moléculaire normal.

L'ozone est une de ces formes secondaires de l'oxygène; mais il offre cela de particulier que sa préparation peut être obtenue par plusieurs méthodes complétement distinctes. Ainsi, l'oxygène pur, traversé par l'étincelle de nos machines ou par l'étincelle des appareils d'induction, est partiellement converti en ozone. Le courant de la pile, en décomposant l'eau, accumule au pôle positif de l'oxygène ozoné; le contact du phosphore avec l'oxygène humide, convenablement dilaté par son mélange avec un gaz inerte, la mise en jeu d'une réaction chimique permettant de recueillir l'oxygène dans l'état où il se trouvait en quittant la combinaison dans laquelle il était engagé, ou, pour mieux dire, l'oxygène à l'état naissant, constituent autant de procédés très commodes pour la production de l'ozone. Cette variété des méthodes propres à effectuer une même métamorphose facilitera pour l'oxygène l'étude des passages de la forme principale à la forme accessoire, et permettra de jeter quelque jour sur la véritable constitution physique de l'ozone. Or, il n'est pas douteux que si l'on découvre ici quelque loi simple, on pourra, sauf vérification, la généraliser aussitôt, en l'étendant aux modifications allotropiques que subissent les autres corps simples.

II

Entrons maintenant dans quelques détails sur l'histoire de la découverte de l'ozone, histoire que nous n'avons pu qu'effleurer jusqu'ici. Depuis l'invention de la machine électrique, on avait remarqué qu'en faisant jaillir de son conducteur un grand nombre d'étincelles dans l'air, il se répandait dans le voisinage de l'appareil une odeur désagréable, pénétrante, analogue à celle du phosphore. Cette même odeur était encore très perceptible quand on s'approchait d'un lieu que la foudre venait de frapper. Les physiciens et les gens du monde avaient bien des fois observé ces faits, et on les trouve consignés dans plusieurs Mémoires scientifiques. Vers la fin du XVIIIe siècle, van Marum faisait des expériences très curieuses pour rendre compte de cette odeur singulière. Priestley et Cavendish, à la suite d'essais mieux dirigés, en donnèrent une explication assez naturelle. Cavendish démontra qu'en faisant jaillir des étincelles électriques dans un mélange d'azote et d'oxygène, il se pro-

Digitized by Google

duisait aussitôt un gaz semblable à celui qui se dégage de l'eau forte quand on décape à son aide une plaque de cuivre; ce gaz, qu'on désigne sous le nom un peu vague de *vapeur nitreuse*, était un produit oxygéné de l'azote; il résultait de la combinaison chimique des deux gaz, qui n'étaient primitivement que mélangés. Mais l'odeur des composés nitreux a précisément une grande ressemblance avec celle qui se répand autour des machines électriques en activité, et dans les couches d'air que l'éclair vient de sillonner. L'explication de l'odeur en question semblait donc découler très logiquement des expériences de Cavendish.

On peut, du reste, en n'ayant même à sa disposition qu'une petite machine électrique, rendre très manifeste, par une expérience facile, l'odeur dont nous parlons. On prend un tube de verre de quarante centimètres de longueur environ; on insuffle avec la bouche de la vapeur d'eau dans son intérieur, de manière à y faire déposer un certain nombre de gouttelettes, qui se distribuent d'elles-mêmes assez régulièrement sur sa paroi; d'autre part, un fil de cuivre contourné en spirale, et en contact, par une de ses extrémités, avec le conducteur de la machine, est introduit par l'autre bout dans le tube de verre à une profondeur de vingt centimètres. Le fil se maintient de lui-même dans le tube en vertu de son élasticité, sa forme en tire-bouchon lui permettant d'exercer une pression contre la paroi interne du tube, à la façon d'un ressort d'acier qui subit une flexion. Si, dans ces conditions, un aide fait tourner le plateau de la machine, afin de charger son conducteur d'électricité; si, en même temps, l'expérimentateur, prenant le tube par le milieu, approche de son nez la partie ouverte qui ne touche pas le fil de cuivre, il sentira comme une toile d'araignée qui vient frôler sa lèvre, et, au même instant, se dégagera une forte odeur de soufre frotté, persistant pendant toute la durée de la rotation du plateau.

Il y avait donc là deux faits bien établis et faciles à reproduire : c'était d'abord la formation de vapeurs nitreuses odorantes par le passage de vives étincelles dans un mélange d'azote et d'oxygène; c'était ensuite la production d'une odeur sulfureuse ou phosphorique par le jaillissement d'étincelles très petites, mais très multipliées au sein de l'air humide.

On s'était borné à la simple constatation de ces deux faits et à leur liaison apparente, lorsqu'en 1840 M. Schœnbein communiqua à M. Arago la relation des expériences qu'il venait de tenter pour établir une dépendance entre l'odeur que produit l'étincelle électrique en traversant l'air et celle que répand l'oxygène provenant de la décomposition de l'eau par le courant de la pile. M. Schœnbein croyait alors à l'existence d'un nouveau corps simple,

Digitized by Google

comparable au chlore et au brome, il lui donna le nom d'ozone. L'attention des chimistes fut dès lors éveillée. En Suisse, en Allemagne, en France, on répéta, en les variant, les expériences de M. Schœnbein. MM. Marignac, Williamson, de La Rive, Wolf, Frémy et Becquerel, et, dans ces derniers temps, MM. Houzeau et Cloez ont contribué, par leurs travaux, à donner une explication qui peut être considérée comme définitive sur la véritable nature chimique de l'ozone. Qu'on ne s'y trompe pas, la question était fort délicate : l'azote de l'air, l'azote en dissolution dans l'eau ne se combinaient-ils pas avec l'oxygène sous l'action de l'étincelle ou du courant électrique, pour engendrer un composé nitreux non encore découvert? Ou bien, comme l'eau semblait nécessaire à la production du phénomène, n'était-ce pas un oxyde d'hydrogène, plus oxygéné que les deux qu'on connaît déjà, qui se formait en cette occasion? M. Schœnbein adopta successivement chacune de ces idées. Ce ne fut que lorsque MM. Marignac et de La Rive eurent établi que l'ozone pouvait se manifester sans la présence de l'azote et de l'eau que M. Schœnbein, se ralliant à l'opinion de ces deux chimistes, adopta cette idée d'une modification allotropique de l'oxygène, sur laquelle nous avons suffisamment insisté.

Toutes les expériences exécutées depuis cette époque, et surtout celles de MM. Frémy et Becquerel[1], ont donné à cette hypothèse une éclatante confirmation. Ces derniers expérimentateurs sont parvenus à prouver qu'il est possible de convertir complétement en ozone un volume donné d'oxygène pur. Il suffit, pour atteindre ce but, d'absorber, par un réactif convenable, l'oxygène modifié à mesure qu'il prend naissance. Ce réactif, c'est une lame d'argent mouillée par l'eau, qui s'oxyde au contact de l'ozone, ou bien une dissolution faible d'iodure de potassium. MM. Frémy et Becquerel, frappés de voir une transformation aussi complète s'opérer par le fait seul de l'étincelle électrique, proposèrent, pour rappeler cette propriété, de remplacer le mot ozone par celui d'*oxygène électrisé*.

De son côté, M. Houzeau, qui a obtenu la modification allotropique en question, en recueillant l'oxygène à l'état naissant, à l'aide de réactions convenablement choisies, a voulu substituer au nom d'ozone celui d'*oxygène naissant*. Mais qu'importe le nom, pourvu qu'on s'entende bien sur sa véritable signification? D'ailleurs, le mot ozone ne peut engendrer dans l'esprit aucune idée fausse sur la nature de la substance qu'il sert à désigner. Quel que soit le mode de préparation suivi, électrisation directe du gaz, décomposition de l'eau par le courant voltaïque, contact du phosphore, production du gaz à

[1] *Annales de Chimie et de Physique* (3e série, t. XXXV).

Digitized by Google

l'état naissant, l'oxygène modifié n'a-t-il pas toujours son odeur caractéristique?

L'historique que nous venons de tracer, et que nous avons tâché de rendre aussi concis que possible, nous a laissé entrevoir la possibilité de déceler la présence de l'ozone, quand cette présence est douteuse, à l'aide de certains réactifs. Nous avons vu, en effet, dans l'expérience curieuse due à MM. Frémy et Becquerel, la lame d'argent mouillée et l'iodure de potassium en dissolution absorber jusqu'aux dernières traces de l'oxygène transformé. Reste à savoir si cette absorption est dévoilée à l'expérimentateur par quelque signe facile à reconnaître, et si, en même temps, ce signe est appréciable, alors même que la quantité d'ozone absorbé est très faible. En un mot, l'un des deux réactifs indiqués plus haut offre-t-il une sensibilité suffisante pour qu'on puisse estimer une minime proportion d'ozone disséminée dans un gaz étranger, dans l'air, par exemple?

La combinaison d'iode et de potassium connue sous le nom d'iodure de potassium éprouve, par l'absorption de l'ozone, une altération chimique profonde; le potassium s'oxyde, se change en potasse, et l'iode est mis en liberté. Toute la question est donc ramenée à ceci : rendre l'iode perceptible, à mesure qu'il devient libre dans la dissolution employée. Or, il existe pour l'iode un réactif des plus délicats, qui permet d'en apprécier la présence, même quand il n'entre que pour quelques dix millièmes dans une liqueur quelconque. Ce réactif, c'est l'amidon. Une dissolution très diluée d'empois d'amidon, mise en contact avec une faible trace d'iode, bleuit aussitôt; il s'est formé par l'union des deux substances un composé qui présente une belle nuance bleue et qu'on a nommé l'iodure d'amidon.

Partant de cette propriété, voulez-vous savoir si l'air que vous respirez contient de l'oxygène modifié? A de l'iodure de potassium, dissous dans l'eau, ajoutez un peu d'empois; la liqueur demeure incolore, car l'iode n'est pas libre, il est retenu et fixé par le potassium. Mais placez ce mélange des deux corps dans un tube muni de boules ou dans un flacon, et faites circuler dans le liquide une portion de l'air atmosphérique sur lequel vous voulez expérimenter. S'il y a de l'ozone, sa présence sera bientôt accusée par une coloration d'abord très faible de la liqueur, puis la nuance deviendra un peu foncée, la teinte bleue de l'iodure d'amidon apparaîtra. Si l'ozone manque, la liqueur demeurera tout à fait incolore. Je ne donne pas ce procédé comme irréprochable; seulement sa description m'a permis de faire concevoir la possibilité de déceler l'ozone sans recourir à des expériences compliquées.

Mieux que cela : immergez dans le liquide dont nous venons de

Digitized by Google

donner la préparation, des bandes de papier à filtrer blanc; quand elles seront complétement imprégnées, retirez-les, en leur permettant de s'égoutter librement; puis, abandonnez les bandes dans un lieu obscur jusqu'à ce qu'elles soient tout à fait sèches. Vous aurez là une papier réactif très sensible. Pour répéter le même essai que tout à l'heure, il suffira d'abandonner à l'air libre l'une des bandes préparées comme nous l'avons dit, et d'examiner, de temps en temps, si sa couleur blanche brunit un peu; si la teinte brune se prononce, c'est qu'il y a de l'ozone. L'immersion du papier dans l'eau pure fera apparaître le ton bleu de l'iodure d'amidon.

Telle est, en effet, la préparation de ce papier si souvent employé, depuis quelques années, par les chimistes et même par les météorologistes. On le nomme papier ioduro-amidonné; avec lui, on a un moyen commode de constater la présence ou l'absence de l'ozone; c'est un réactif *ozonoscopique*. M. Schœnbein a voulu aller plus loin; ce papier est devenu entre ses mains un instrument propre à évaluer numériquement la proportion d'oxygène transformé contenu dans l'air, de même que le thermomètre fournit une évaluation numérique de la température, et le baromètre, de la pression de l'air. M. Schœnbein a fabriqué un papier *ozonométrique*.

A cet effet, il a fixé, une fois pour toutes, les quantités d'iodure de potassium, d'amidon et d'eau, qui devaient être employées pour la préparation du papier. Cette indication était indispensable, afin que tous les chimistes pussent obtenir un papier réactif identique au sien et dont les indications fussent dès lors comparables. Puis, sur une feuille de papier un peu fort, comme le papier à dessin, il a tracé onze rectangles juxtaposés, ayant chacun une largeur égale à celle de la bande du papier réactif; chaque rectangle présente une coloration bleue d'une nuance déterminée, de manière que, par leur ensemble, tous ces rectangles forment, comme une échelle de onze teintes variant graduellement d'intensité, depuis le bleu très foncé jusqu'au blanc pur; chaque teinte est numérotée; le blanc correspond au 0, le bleu le plus foncé au numéro 10.

On devine maintenant la marche à suivre par celui qui voudra expérimenter sur l'ozone atmosphérique. Le papier préparé sera exposé à l'air libre, sous un abri qui le garantira de l'eau pluviale, pendant un temps déterminé, douze heures par exemple; on le plongera ensuite dans l'eau distillée; quand il y aura pris sa couleur définitive, on le placera à côté de l'échelle des teintes graduées, afin d'établir une comparaison toujours facile, et de fixer quel est le numéro de la nuance qui se rapproche le plus de la sienne; ce numéro servira à exprimer numériquement la mesure ozonométrique qu'il s'agissait d'obtenir.

Digitized by Google

Ce mode de dosage est sans doute fort ingénieux et surtout d'un emploi très commode, mais est-il bien rigoureux ? C'est là une grave question qu'il importe de discuter.

Pour que les indications du papier ozonométrique fussent toujours exactes, il faudrait qu'il n'existât jamais dans l'air aucun autre principe que l'ozone, qui pût agir sur l'iodure de potassium et communiquer au papier réactif la teinte bleue qui nous sert de guide. Or, l'iode à l'état de liberté, le chlore, les vapeurs nitreuses, corps dont l'existence dans l'air est possible, quoiqu'elle ne soit jamais qu'accidentelle et momentanée, produisent tout aussi bien que l'ozone la coloration bleue en question. Quand on opère à une petite distance des lieux habités, le chlore peut provenir de la décomposition de ces corps qu'on avait nommés, à l'origine, *chlorures d'oxydes*, tels que le *chlorure de chaux*, le *chlorure de potasse*, dont l'emploi est très répandu dans l'industrie, dans l'économie domestique. Ces composés, par leur contact avec l'acide carbonique de l'air, laissent dégager du chlore gazeux. Quant aux vapeurs nitreuses, nous en connaissons l'origine habituelle. L'électricité circule d'une manière permanente dans notre atmosphère, et d'ailleurs l'existence constante du nitrate d'ammoniaque dans les eaux de pluie est une preuve irrécusable de la production continue des composés nitreux dans l'air.

Ce n'est pas tout : nous venons de prouver que le papier ioduro-amidonné peut bleuir par d'autres causes que l'action comburante de l'oxygène modifié. Les indications de ce réactif doivent être encore considérées comme incertaines pour un motif précisément inverse. Il peut arriver que les réactions ordinaires de l'ozone soient masquées par la présence fortuite d'un corps gazeux nouveau qui s'est mélangé à la couche d'air restreinte dans laquelle plonge le papier ozonométrique. On sait qu'en raison de son action oxydante si énergique, l'ozone se combine, par le fait seul du contact, avec la plupart des composés dont le radical n'est pas complétement brûlé, ou, pour mieux dire, qui sont susceptibles d'un degré supérieur d'oxydation. Qu'un de ces corps gazeux se mêle donc accidentellement au courant d'air qui baigne le papier, l'ozone aura beau exister en quantité notable dans l'atmosphère voisine, le réactif demeurera inattaqué, et l'on pourra croire à l'absence de l'ozone. Il est dans le voisinage des habitations, et surtout au milieu des grands centres de population, une cause permanente qui doit fournir à l'air l'agent neutralisateur de l'ozone : cette cause, c'est la combustion de la houille ; cet agent, c'est l'acide sulfureux que la houille mélangée avec des sulfures déverse, en brûlant, dans l'atmosphère. Sans doute, l'acide sulfureux se convertit à la longue en acide sul-

Digitized by Google

furique par son mélange avec l'air humide ; mais, comme la production en est continue, ce gaz ne peut manquer d'exister dans le voisinage des foyers alimentés par la houille. Donc, il y aura des circonstances où le papier ne bleuira pas, quoiqu'il y ait de l'ozone à une petite distance.

Il est enfin une cause plus générale, qui peut entraîner l'expérimentateur dans une erreur du même genre, et lui faire croire, à tort, à l'absence de l'ozone dans l'atmosphère. Quand le vent agite avec quelque violence la bande légère de papier exposée à son contact, l'iode, devenu libre sous l'influence de l'ozone, l'iode, qui n'est uni à l'amidon que par une affinité très faible, doit se volatiliser, presque en totalité, sous l'action du courant d'air, alors surtout que l'exposition du papier est prolongée pendant douze heures. On comprend que, dans de pareilles conditions, la bandelette immergée dans l'eau demeurera blanche, ou, du moins, ne donnera qu'une nuance très affaiblie, bien inférieure à celle qu'eût dû amener la totalité de l'ozone de l'air agissant dans des conditions favorables.

M. Cloez [1], qui a étudié d'une manière toute spéciale la valeur, comme réactif, du papier ozonométrique, est allé plus loin. Ses expériences l'ont conduit à admettre que, dans un air humide, entièrement dépourvu d'ozone et exposé à l'action directe des rayons solaires, le papier Schœnbein pouvait bleuir, tandis qu'une autre bande du même papier, baignée par la même atmosphère, mais abritée des rayons du soleil, conservait sa blancheur primitive. Si ces résultats n'étaient point contredits par de nouvelles expériences, il faudrait en conclure que les indications du papier réactif sont sans valeur, et les observations si variées, faites à son aide par plusieurs météorologistes, ne devraient inspirer aucune confiance.

Reste à savoir s'il n'a pas pu se glisser, dans l'expérience de M. Cloez, quelque cause d'erreur qui aurait échappé à sa sagacité. Ne s'est-il point mêlé, par exemple, à l'air qui circulait dans un tube de verre, tout autour des bandes de papier, quelque trace d'ozone ou de chlore, ou de vapeur nitreuse? Dans ce cas, la coloration de la bande qu'éclairait le soleil s'expliquerait aisément. Si le papier, placé dans l'obscurité, ne bleuissait pas, quoique soumis à l'action du même courant gazeux, cela ne tenait-il point à l'élévation forte de température qui se produisait à la faveur de l'écran noir dans la région du tube que cet écran enveloppait? Il ne faut pas oublier, en effet, que l'iodure d'amidon se décolore vers 70 degrés, et il ne me paraît pas impossible que ce degré de température

[1] *Annales de Physique et de Chimie*, mai 1857.

Digitized by Google

ait pu être atteint pendant l'été, en plein midi, dans un tube de verre entouré de papier noir.

M. Cloez signale une autre cause d'erreur que je ne puis passer sous silence. Selon lui, les substances volatiles odorantes que dégagent les arbres résineux, et en particulier les arbres verts, seraient capables de colorer le papier réactif tout aussi bien que l'ozone. Voici une de ses expériences : « Le jardin des Tuileries, sous le rapport du nombre des arbres, est à peu près dans les mêmes conditions que le Jardin des Plantes ; l'exposition aussi est semblable, mais les arbres sont d'essences différentes : aux Tuileries, les tilleuls et les marronniers dominent ; au Jardin des Plantes, du côté du labyrinthe, il n'y a presque que des arbres verts, laissant exhaler continuellement des huiles essentielles dans l'air environnant. On a exposé simultanément, vers le milieu du mois de mai, des bandes de papier ioduré dans les deux endroits. Aux Tuileries, la coloration n'a commencé à être sensible qu'au bout de trente-six heures; au Jardin des Plantes, elle était déjà formée, après huit heures d'exposition, la première fois qu'on l'a observée [1]. » M. Cloez cite encore des essais du même genre exécutés en Picardie et aux environs de Metz, lesquels conduisaient tous à la même conséquence. Voici donc encore une raison de plus à ajouter à toutes celles que nous connaissons déjà pour mettre en suspicion le réactif de M. Schœnbein [2].

Quoi qu'il en soit, deux conséquences principales nous semblent ressortir de cette discussion : la première, c'est l'existence de l'ozone atmosphérique, qui nous semble incontestable ; la seconde, c'est l'impossibilité de se servir du papier ozonométrique pour en apprécier les variations [3].

Les agents, autres que l'ozone, qui peuvent colorer le papier ioduré, ou bien n'existent que d'une manière passagère dans

[1] *Loc. cit.*, p. 86.

[2] M. Schœnbein, dans un mémoire récent, publié en mars 1857 dans les *Annalen der Chemie und Pharmacie*, t. CII, et résumé par M. Würtz dans les *Annales de Physique et de Chimie* (février 1858), cite des expériences qui confirment l'opinion de M. Cloez. D'après le chimiste de Bâle, l'essence d'amandes amères est capable d'ozoniser l'oxygène comme le fait l'essence de térébenthine; seulement l'ozone disparaît au bout de peu de temps, oxyde l'essence d'amandes amères, et la transforme en acide benzoïque.

[3] M. A. Houzeau, frappé, comme nous, des inconvénients du papier Schœnbein, vient de proposer l'emploi de l'iodure de potassium dissous, sans addition d'amidon; le réactif, primitivement neutre, devient alcalin sous l'influence de l'ozone. L'observateur se borne alors à constater cette alcalinité et à en mesurer le degré. Cette méthode me paraît excellente, tant qu'il ne s'agit que de reconnaître la présence de l'ozone dans l'air. Mais faut-il en évaluer la proportion? j'y vois quelques difficultés. On sait que l'iode, devenu libre par le passage de l'oxygène actif, se convertit partiellement en acide iodique qui doit neutraliser une portion de la potasse et abaisser le degré alcalimétrique. Peut-on alors admettre une proportionnalité entre la proportion d'alcali libre constatée par l'expérimentateur et celle de l'ozone dans l'atmosphère? (*Compte rendu des séances de l'Académie des Sciences*, janvier 1858.)

Digitized by Google

l'air, ou bien leur apparition a sa cause, cause tout à fait accidentelle, dans les émanations de corps gazeux de substances volatiles qni n'existent pas normalement dans l'atmosphère. Or, malgré la grande diversité des circonstances dans lesquelles les essais ont été exécutés depuis plus de dix ans, on a constaté presque journellement une coloration du papier sensible, quelquefois même, à plusieurs kilomètres de distance des habitations et des forêts. Après cela, est-il permis de mettre en doute l'existence de l'ozone atmosphérique? Quant à vouloir s'appuyer sur les indications du réactif de M. Schœnbein, pour évaluer numériquement la proportion de l'ozone dans l'air et établir quelques relations entre les phénomènes météorologiques d'une part, et les variations de l'oxygène modifié de l'autre, c'est aller beaucoup trop loin, c'est s'exposer à voir ses affirmations démenties plus tard par une observation plus exacte des faits.

III

La présence fréquente dans l'atmosphère d'une portion d'oxygène actif étant admise comme conséquence nécessaire des observations des météorologistes et des chimistes, nous devons nous demander maintenant quelle est sa cause productrice dans l'air, quelles sont les sources qui l'y déversent. Dans l'état actuel de la science, la réponse à ces questions est fort embarrassante. Nous nous bornerons à indiquer les hypothèses qui ont été imaginées, en nous réservant toutefois de discuter leur degré de probabilité.

Et d'abord, les longues étincelles électriques qui sillonnent l'air pendant les orages engendrent-elles de l'ozone? Nous savons déjà, par l'expérience de Cavendish citée plus haut, qu'un mélange d'azote et d'oxygène est partiellement converti en un composé nitreux par le passage de l'étincelle électrique ; nous savons, en outre, que l'oxygène seul, soumis à la même influence, s'ozonise en petite proportion. Il semble donc tout naturel d'admettre que l'électricité, qui s'échappe en lames de feu de ces immenses conducteurs aériens qu'on appelle nuages orageux, doit engendrer à la fois, dans l'air, et le produit nitreux et l'oxygène modifié. Mais n'y aurait-il pas aussi quelque raison de croire que, dans le mélange d'oxygène et d'azote qui constitue l'air atmosphérique, le premier des deux gaz se modifie d'abord par l'étincelle, puis, que, devenu actif, il se combine aussitôt avec l'azote? La formation incontestable d'un composé nitreux au moment des orages deviendrait alors une preuve de la destruction subite de l'ozone, qui n'aurait existé qu'un instant. Maintenant, cette

Digitized by Google

destruction est-elle totale, est-elle partielle? il est impossible pour le moment d'émettre une opinion sur ce sujet; de nouvelles expériences sont indispensables, afin d'arriver à une séparation jusqu'ici à peu près impossible de l'ozone et du gaz nitreux, ces deux corps présentant un assez grand nombre de réactions communes. Mais ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est l'insuffisance de toute théorie qui attribuerait aux orages la part principale dans la production de l'ozone. Les orages sont, en définitive, assez rares; ils ne se montrent dans nos climats que pendant les mois chauds de l'année, et pourtant la présence de l'ozone dans l'air est habituelle, et la proportion en est souvent plus forte en hiver qu'en été.

Une autre source de l'ozone a été signalée dans les actions chimiques qui accompagnent la respiration des végétaux. Pendant le jour, les plantes absorbent par leurs parties vertes, et notamment par la face inférieure de leurs feuilles, l'acide carbonique que l'air contient. Au contact des cellules végétales et sous l'influence de la lumière, qui est là un *stimulus* essentiel, le gaz carboné éprouve une décomposition; son carbone, rendu libre pour un instant, passe dans les sucs séveux de la plante, tandis que l'oxygène exhalé vient se mêler à l'air environnant. Cet oxygène se trouve, au moment de son expulsion, dans les conditions les plus favorables pour être partiellement ozoné; il est à l'état naissant, et la décomposition qui lui a donné naissance n'a été suivie d'aucune élévation de température capable de détruire l'ozone déjà formé. *A priori*, la respiration des plantes semblerait donc devoir être une des causes productrices les plus fécondes de l'oxygène actif. C'était la croyance de M. Schœnbein, qui la fondait en outre sur quelques expériences directes; c'est encore l'opinion de M. Scoutetten qui a écrit sur l'ozone un livre fort curieux, où nous avons puisé plusieurs documents pour la rédaction de ce travail. Quant à M. Cloez, qui semble conduit fatalement par ses expériences à infirmer les travaux antérieurs sur l'ozone, il nie l'influence attribuée à l'oxygène que dégagent les plantes, sur la coloration du papier ioduré. « Le plus souvent, dit-il, le changement de couleur est dû aux principes volatiles que les végétaux fournissent continuellement à l'atmosphère environnante [1]. » Ces assertions contraires sur une question de fait surprendront peut-être les personnes peu familiarisées avec l'étude des sciences expérimentales; il faut remarquer, pour se rendre compte de ces différences, que les expériences relatives à l'ozone présentent, dans l'interprétation des résultats qu'elles fournissent, des difficultés exceptionnelles. On a affaire à un corps d'une très grande instabilité et dont les réactions ne

[1] M. Cloez, *loc. cit.*, p. 96.

Digitized by Google

sont jamais très concluantes, puisqu'elles peuvent être produites par d'autres substances, dont l'intervention est difficile à constater ; est-il étonnant que, dans ces conditions, la sagacité des expérimentateurs ait pu souvent être mise en défaut?

M. Scoutetten admet encore plusieurs autres sources pour l'ozone atmosphérique ; mais leur réalité nous paraît très controversable. Selon lui, l'eau aérée, l'eau des rivières, qui tient en dissolution un air plus riche en oxygène que l'air extérieur, laisserait dégager en abondance de l'oxygène modifié. J'avoue que je ne comprends pas bien quels motifs on pourrait alléguer pour justifier cette assertion ; la dissolution de l'oxygène dans l'eau est un phénomène purement *physique*, je dirai presque *mécanique*. Son dégagement partiel a pour cause, ou une élévation de température, ou une diminution dans la pression de l'atmosphère ; je ne vois pas là des influences capables de changer la constitution de la molécule d'oxygène. M. Scoutetten oppose à nos doutes ses expériences, mais, encore ici, il y aurait bien matière à objection.

Enfin, l'électricité qui existe habituellement dans l'air, même quand le ciel est serein, l'électricité normale, comme on pourrait la nommer, suffit-elle à expliquer la formation de l'ozone? La seule raison qui donne quelque probabilité à cette opinion, c'est la coexistence de ces deux faits : d'une part, l'augmentation dans la proportion de l'ozone à mesure qu'on s'élève vers les hautes régions de l'air, augmentation constatée par les chimistes ; de l'autre, l'accroissement d'intensité de l'électricité libre dans ces mêmes couches, accroissement rendu indubitable par les expériences des physiciens. Faut-il conclure de là qu'il existe, entre ces deux phénomènes, une dépendance telle, que l'un doive être considéré comme la cause productrice de l'autre, ou bien n'y a-t-il qu'une simple coïncidence? Il est impossible de se prononcer sur ce point ; nous ne pouvons ici que poser le problème.

Concluons finalement de cet exposé ; que l'origine de l'ozone dans l'air demeure fort incertaine, malgré l'abondance des sources qui tendent sans cesse à l'y accumuler ; on est forcé d'admettre qu'il se produit dans l'atmosphère un flux incessant d'oxygène actif ; car ce gaz s'y montre à peu près constamment, même dans les régions inférieures, quoique les causes de destruction capables de le faire disparaître soient, comme nous le verrons bientôt, nombreuses et énergiques.

IV

Arrivons enfin aux applications de l'ozone ; indiquons sommaire-

Digitized by Google

ment quel parti on a voulu tirer du fait de sa présence dans l'air, soit pour expliquer certains phénomènes naturels, soit pour fabriquer directement quelques produits de l'industrie, soit enfin pour rendre compte de l'apparition et du développement des épidémies. Les solutions tentées dans cette voie doivent exciter la curiosité des savants comme celle des gens du monde ; elles intéressent à la fois la météorologie, l'industrie, la médecine usuelle ; l'état sanitaire des populations dépendant, d'après l'opinion de quelques prôneurs enthousiastes de l'ozone, des variations d'intensité de cet agent chimique dans l'atmosphère. Malheureusement, les recherches exécutées jusqu'ici n'ont conduit à rien de bien décisif ; les théories les plus contradictoires ont été successivement émises. Nous nous bornerons donc au rôle peu compromettant d'historien fidèle, sans entreprendre, par une discussion qui aurait besoin de faits d'observation beaucoup plus nombreux pour être utile, de prendre parti au milieu d'opinions si diverses.

La formation spontanée du nitre (combinaison d'acide nitrique ou azotique et de potasse) dans la nature a été expliquée par l'intervention de l'ozone atmosphérique. On conçoit que l'activité très grande de l'oxygène modifié le rend plus apte à s'unir à l'azote, surtout quand ces deux gaz sont en présence de bases énergiques, avec lesquelles l'acide azotique qui résultera de leur union pourra se combiner. L'affinité de cet acide pour des corps tels que la potasse, la soude, la chaux, devient alors une des causes principales de la réaction.

Partant de cette idée, M. de Luca [1] est parvenu à produire du salpêtre en faisant circuler un courant d'azote et d'oxygène ozoné en présence de la potasse pure. L'expérience a duré trois mois ; le volume d'air qui a circulé dépassait sept mille litres ; il a obtenu du nitre cristallisé, mais la quantité en était très minime, quoique les circonstances favorables à sa formation fussent réalisées aussi bien que possible. Cette expérience suffit-elle pour considérer l'ozone comme l'agent principal dans la nitrification ? Je ne le pense pas. L'ammoniaque qui existe dans l'atmosphère et qui y est sans cesse déversée à la suite de la décomposition des matières organiques azotées, subit, à n'en pas douter, une oxydation dans ses éléments constitutifs, par son seul contact avec l'oxygène humide. Sans doute, si ce dernier s'y trouve déjà à l'état d'ozone, l'oxydation n'en est que plus prompte ; mais il paraît peu probable que cette ozonisation préalable soit nécessaire. Tous les chimistes savent avec quelle facilité l'ammoniaque, formée d'azote et d'hydrogène, se trans-

[1] *Annales de Chimie et de Physique* mars 1866.

Digitized by Google

forme en acide azotique sous l'action comburante de l'oxygène ; rappelons, à l'appui de cette idée, l'expérience de M. Kuhlmann, dans laquelle un mélange d'oxygène et de gaz ammoniac se convertit en acide azotique, en passant sur la mousse de platine faiblement chauffée ; celles de Th. de Saussure, qui prouvent que, dans quelques cas, les matières organiques divisées fonctionnent comme la mousse de platine, et enfin celles de M. Dumas, où le nitre prend naissance par le contact du même mélange gazeux avec la craie imprégnée d'une dissolution de potasse, et portée à la température de 100 degrés[1].

Pour se convaincre mieux de l'importance de l'ammoniaque dans la nitrification, il suffit d'examiner dans quelles conditions cette dernière se manifeste habituellement. Dans les caves humides, les murs se recouvrent d'efflorescences cristallines qui ne sont autres que des nitrates ; là aussi, les émanations ammoniacales sont très abondantes, par suite de la putréfaction des matières animales. Quand on forme des nitrières artificielles, on a le soin de mélanger à des terres meubles, contenant une certaine quantité de bases alcalines, et très perméables à l'air, à cause de leur porosité même, une certaine dose de fumier, qui agit à la fois en divisant la masse terreuse agglomérée et en dégageant de l'ammoniaque. Le phénomène de la nitrification est probablement plus complexe qu'on ne le suppose généralement[2] ; ni l'ozone, ni l'ammoniaque mélangée à l'air humide ne suffisent seuls à l'expliquer ; en tous cas, il n'est pas douteux qu'on a beaucoup exagéré l'influence nitrifiante de l'ozone.

Des expériences très curieuses de M. Schœnbein ont fait envisager l'oxygène actif sous un point de vue tout à fait nouveau. Un fragment de viande en décomposition complète et répandant, par suite, une odeur des plus désagréables, a été placé dans un vase ayant une capacité de 50 litres environ ; l'air ordinaire qui l'entourait a été enlevé et remplacé par une atmosphère assez fortement ozonée pour que le papier réactif pût y bleuir instantanément. Dans ces nouvelles conditions, l'odeur infecte a été supprimée d'une manière absolue. L'expérience étant continuée dans les mêmes conditions, on a pu constater un décroissement progressif dans la quantité d'ozone de cette atmosphère factice sans que l'odeur reparût ; ce n'est que lorsque l'ozone a cessé d'exister, que l'odeur a reparu avec son intensité primitive. Des expériences du même genre ont été reproduites à plusieurs reprises ; M. Scoutetten cite des observations qui lui sont

[1] Pelouze et Frémy, *Traité de Chimie*, t. I, p. 286.

[2] M. Cloez a établi, par des expériences rigoureuses, que l'oxygène et l'azote de l'air peuvent seuls, sans l'intervention de l'ammoniaque, sous l'influence d'un alcali et d'un corps poreux, engendrer des nitrates.

Digitized by Google

personnelles et qui s'accordent tout à fait avec celles de M. Schœnbein. Du fumier, répandant une forte odeur ammoniacale, a été rendu subitement inodore par son immersion dans un vase plein d'air ozoné. Une eau infecte, provenant d'un baquet à macération de l'hôpital militaire de Metz, a perdu immédiatement son odeur par son agitation avec une atmosphère semblable.

Ces faits, sur la réalité desquels on ne peut élever aucun doute, conduisent à une conséquence importante. Il en résulte que l'oxygène modifié aurait la faculté de se combiner subitement, sans intermédiaire, avec les praticules miasmatiques qui se disséminent dans l'air au moment de la décomposition des matières organiques. Il se produirait là une combustion sur place, que l'oxygène ordinaire effectuerait sans doute à la longue, mais que l'oxygène modifié détermine instantanément par son seul contact.

Si l'ozone détruit aussi promptement les poussières organiques suspendues dans l'air en se combinant avec leur hydrogène et leur charbon, ne voit-on pas les fonctions importantes que cet agent est appelé à remplir pour la purification de l'atmosphère ? Aussi, la plupart des médecins qui se sont occupés de l'étude de l'ozone mettent-ils ce corps sur la même ligne que le chlore, au point de vue des propriétés désinfectantes. Seulement, l'ozone serait le purificateur normal, agissant sur une immense échelle, tandis que le chlore n'aurait qu'une action accidentelle et locale. Ils expliquent, dès lors, facilement, les proportions variables de l'ozone et son absence, quelquefois totale, dans les couches d'air qui avoisinent le sol, par la prédominance des miasmes.

Au reste, il faut l'avouer, il est un certain nombre de faits reconnus comme exacts qui se conçoivent très bien, en admettant les idées précédentes. Ainsi, le papier ioduré ne bleuit jamais dans nos appartements ; dans une chambre qui n'est habitée que quelques heures pendant la journée, dans un dortoir où l'on a passé la nuit, l'ozone paraît manquer complétement. Cette absence se trouve pleinement justifiée dans la théorie de M. Schœnbein ; l'homme et les animaux, par l'exhalation pulmonaire et la transpiration insensible, répandent à chaque instant dans l'air comme une poussière de particules organiques, dont la vapeur d'eau est le véhicule. Ces substances, dans un état de division extrême, sont éminemment putrescibles par leur nature ; elles engendrent l'odeur spéciale qui se fait sentir quand on pénètre dans une chambre close, habitée, depuis plusieurs heures, par un grand nombre de personnes. Or, l'ozone atmosphérique, en détruisant ces miasmes, doit disparaître lui-même totalement, si les effluves miasmatiques deviennent trop abondantes.

On s'explique, de la même façon, pourquoi, dans le voisinage

Digitized by Google

des égouts, la présence de l'ozone ne peut jamais être constatée ; pourquoi les régions supérieures de l'air, séparées par un grand intervalle de la surface du sol, siége permanent des altérations et des métamorphoses de la nature organique, renferment une plus grande quantité d'oxygène actif que les couches inférieures. Le sol arable, en particulier, ameubli par des moyens mécaniques, fertilisé par les engrais, représente comme un immense récipient où s'accomplit incessamment la décomposition lente des substances animales et végétales, sous la triple influence de l'air, de l'humidité et de la chaleur. De sa surface noircie par l'humus, doit s'échapper, entraînée par les matières gazeuses, une énorme quantité de principes miasmatiques qui s'accumuleraient dans la région de l'atmosphère où notre respiration s'effectue, s'il ne s'y trouvait, en même temps, un agent purificateur, capable, par son intervention active, de maintenir entre les éléments de l'air et les corps étrangers qui altéreraient sa pureté, un équilibre indispensable à la santé des animaux. Est-il étonnant que, dans ces conditions, l'ozone présente une intensité variable, d'un jour à l'autre, dans le même lieu, et que cette intensité décroisse d'une manière assez régulière, depuis les points élevés de l'atmosphère jusqu'à la surface de la terre ?

Il y a, sans doute, dans ces aperçus, quelque chose de satisfaisant pour l'esprit. On assiste, pour ainsi dire, à la lutte, si fréquente dans la nature, de deux principes antagonistes ; d'une part, ce sont d'abondantes effluves qui rendraient l'air irrespirable ; de l'autre, c'est un agent de combustion sans cesse renaissant, qui combat et neutralise leur pernicieuse influence. On devrait s'en tenir à ces indications qui ont, en définitive, une base expérimentale ; mais l'imagination s'est mise de la partie et l'on s'est jeté à plaisir dans le champ illimité des conjectures.

L'ozone atmosphérique aurait, prétend-on, une influence capitale sur l'état sanitaire d'un pays ; il existerait des maladies produites par diminution ou par absence d'ozone, et il y en aurait d'autres produites par excès d'ozone dans l'atmosphère. Occupons-nous des premières. Voici, en quelques mots, le raisonnement des médecins-chimistes. Certaines maladies épidémiques sont engendrées par des miasmes d'une nature spéciale, mais inconnue, lesquels se transportent d'un pays à l'autre, à la faveur des courants atmosphériques. Le choléra est de ce nombre ; sa marche, parfois très régulière, s'explique par le transport continu d'une masse invisible de particules organiques en suspension dans l'air. Donc, si à l'époque de l'invasion du choléra, l'air d'une localité se maintient riche en ozone, celui-ci luttera avec efficacité contre l'influence des nuages pestilentiels. et si les sources qui le renouvellent sont assez abondantes, la

Digitized by Google

destruction des miasmes sera complète, la localité sera préservée de l'épidémie. Dans le cas, au contraire, d'une atmosphère privée d'ozone, l'envahissement de la maladie se fera sans obstacle.

Ce raisonnement est parfait quant à l'enchaînement des propositions; il n'y manque qu'une chose assez essentielle : c'est de montrer la vérité du principe. Qu'est-ce qui prouve que le choléra a sa cause dans des émanations miasmatiques répandues dans l'air? En admettant leur existence, qu'est-ce qui prouve que ces miasmes sont comparables à ceux que dégagent les matières organiques en décomposition, et sont, par suite, destructibles par l'ozone?

Ces difficultés n'ont pas empêché les médecins de se mettre à l'œuvre, et de nombreuses observations ozonométriques ont été faites dans quelques villes envahies par le choléra, à l'aide du papier Schœnbein, dans le but de constater la relation annoncée. Nous ne mentionnerons ici que les principales. En 1854, M. Simonin père montrait une coïncidence entre l'apparition du choléra à Nancy et la diminution de l'ozone. M. Wolf, de Berne, faisait une remarque semblable en 1855. M. Bœcket, de Strasbourg, signalait aussi, en 1854 et 1855, la simultanéité des deux phénomènes : épidémie croissante, ozone décroissant. Jusqu'ici les observations sont concordantes, et semblent prouver la thèse développée plus haut; mais l'accord n'avait pas été toujours aussi complet. La Société de médecine de Kœnigsberg fit faire, du 1er juin 1852 au 31 mai 1853, des observations ozonométriques suivies; elle parvint à ce résultat : qu'il n'existe aucune relation entre l'apparition et la disparition des maladies et le décroissement ou l'accroissement de l'ozone atmosphérique.

On le voit : Galien dit oui, Hippocrate dit non. Le plus sage, à notre avis, est de se tenir, pour le moment, dans une réserve prudente, et de ne dire ni oui ni non.

Je ne conteste pas qu'il ne fût fort commode de pouvoir prédire, par l'inspection seule du papier ioduré, l'apparition prochaine ou le décroissement probable d'une épidémie dans la localité que l'on habite; il serait avantageux surtout d'avoir là, sous la main, un antidote assuré contre le choléra. S'il ne faut que de l'ozone pour le conjurer, on en produira artificiellement dans l'air de nos appartements. Quoi de plus simple? La machine électrique deviendra alors un meuble de chambre à coucher. Le choléra menace-t-il? en redoutez-vous l'invasion pendant la nuit? vous donnez le soir quelques tours de plateau, vous excitez dans l'air quelques étincelles; cela fait, dormez tranquille : l'ozone veille pour vous protéger.

Passons maintenant aux maladies engendrées par excès d'ozone. C'est un fait admis, nous le savons, que la proportion d'oxygène

Digitized by Google

actif dans l'atmosphère est sous la dépendance immédiate des effluves miasmatiques. Par suite, toute cause qui amoindrira ces dernières accroîtra l'intensité des réactions de l'ozone. L'abaissement de température, par exemple, la persistance pendant plusieurs jours d'un degré de chaleur inférieur à zéro, suffira pour annuler la fermentation putride dans le sol congelé, et supprimer l'une des sources les plus abondantes des miasmes. En hiver, l'ozone pourra donc acquérir une énergie exceptionnelle, et l'on a dû se demander si l'excès de ce principe actif dans l'air que nous respirons n'avait point une influence spéciale sur notre économie.

Des expériences ont été tentées sur les animaux. Des lapins, des chats, des oiseaux, ont été successivement placés en vase clos, dans une atmosphère fortement ozonée, qui se renouvelait en temps utile, pour que la respiration de l'animal pût s'effectuer librement. Les mêmes résultats ont été constatés par tous les observateurs. Dès le début des expériences, l'attitude du sujet; ses mouvements désordonnés, accusaient un malaise profond. Bientôt, la respiration devenait haletante; l'animal s'affaissait sur lui-même, et, si l'expérience se prolongeait pendant quelques heures, on le voyait infailliblement succomber. Après la mort, l'autopsie dévoilait une forte irritation de la membrane pulmonaire, des ecchymoses et quelquefois même un commencement d'hépatisation du poumon.

On devine la conclusion déduite de ces essais. A dose moyenne, l'ozone serait pour nos organes un principe simplement excitant, très favorable à la conservation de la santé; à dose élevée, il deviendrait, au lieu d'un stimulant actif, un agent d'irritation capable de provoquer l'inflammation des muqueuses de la gorge et des poumons. De là à supposer que l'excès d'ozone dans l'air est la cause principale des épidémies de grippe, il n'y avait qu'un pas : aussi cette opinion a-t-elle été formulée et soutenue par plusieurs médecins. Ceux de Bâle, après avoir longtemps expérimenté pendant l'année 1847, crurent reconnaître qu'à chaque exacerbation des maladies des voies respiratoires correspondait une plus grande intensité dans les réactions ozonométriques. Le même résultat fut obtenu par le docteur Spengler, par le docteur Clemens, de Francfort; mais, à côté de ces affirmations positives, vient se placer une négation énergique : le docteur Schifferdecker conclut des observations faites par la Société de médecine de Kœnigsberg, que *la contenance ozonique n'exerce pas la moindre influence sur les affections des organes respiratoires.*

Au reste, les expériences exécutées sur les animaux ne me semblent pas très probantes, et, malgré l'incontestable habileté des expérimentateurs, je ne puis accepter leurs conclusions que sous toutes

Digitized by Google

réserves. Dans quelques cas, l'air que respirait l'animal était ozoné par le phosphore ; mais je me demande si ce n'est pas la vapeur du phosphore, sans cesse brûlée par l'oxygène de l'air et entraînée mécaniquement à l'état d'acide phosphorique et phosphoreux, qui, en s'introduisant dans les poumons, déterminait l'irritation de ces organes, et amenait la mort de l'animal. Celui-ci aurait succombé à la suite d'un empoisonnement par le phosphore, et non sous l'action corrosive de l'ozone.

Quand l'oxygène est ozoné, sans l'emploi du phosphore, par l'étincelle électrique ou par la pile, il y a encore motif à de sérieuses objections. Opère-t-on sur l'air, l'étincelle provoque la formation de vapeurs nitreuses fortement acides et destructrices des tissus organiques. Emploie-t-on l'oxygène provenant de la décomposition de l'eau par la pile pour la mêler ensuite à l'air ? mais alors l'atmosphère qui entoure l'animal est trop oxygénée, et, à la longue, des désordres graves doivent se manifester dans les organes de la respiration. Je ne vois qu'un moyen pour trancher cette question : c'est d'ozoniser à l'avance l'oxygène pur, et de le mêler à l'azote dans les proportions exactes que présentent ces deux éléments dans l'air atmosphérique ; il faudrait, en outre, absorber l'acide carbonique exhalé par les poumons, ou bien entretenir un courant suffisamment actif de l'atmosphère artificielle, afin d'éviter toute perturbation dans l'acte respiratoire.

Dans l'état actuel de la science, les maladies par excès d'ozone dans l'air ne sont pas mieux prouvées que les maladies par défaut d'ozone. Il a manqué jusqu'ici aux expérimentateurs un instrument précis, irréprochable, à l'aide duquel ils auraient pu facilement apprécier la présence de l'ozone dans l'air, et évaluer numériquement sa proportion. Le papier de M. Schœnbein a été un guide trompeur, qui n'a servi qu'à égarer l'expérimentation.

Nous rendons pleine justice à l'habileté et au dévouement des hommes de science qui se sont occupés de l'ozone et de ses applications, mais nous regrettons qu'au lieu de s'en tenir à des analyses rigoureuses, faites dans des conditions variées, qu'au lieu de s'attacher surtout à découvrir de nouvelles méthodes d'investigation pour compléter l'histoire chimique d'un corps aussi curieux que l'oxygène actif, on se soit trop souvent abandonné à des hypothèses prématurées, qui, toutes séduisantes qu'elles puissent être, entravent la marche des sciences expérimentales au lieu de la favoriser.

A. Boutan.

Digitized by Google

LES

MÉMOIRES D'UN SNOB

LA HAUTE SOCIÉTÉ ANGLAISE SOUS GEORGES IV. — LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET M. DE TALLEYRAND.

Fragments du Journal tenu par Th. Raikes. — *A portion of the Journal kept by Thomas Raikes, Esq.* Londres. 1857.

Souvent, en lisant les œuvres de Dickens et de Thackeray, nous nous sommes demandé si ces charmants conteurs n'exagéraient pas singulièrement les ridicules de leurs compatriotes, et s'ils ne nous donnaient pas des caricatures en prétendant faire des portraits. Dombey, Osborne et tant d'autres négociants si fiers de leurs immenses fortunes, si absolus dans leur mépris pour tout ce qui ne porte pas un grand nom, si glacés dans leur orgueil, si empesés dans leur vanité, si incapables de laisser jamais paraître sur leurs augustes figures de marchands anglais la moindre trace de leurs joies ou de leurs douleurs de pères et d'époux ; ces *snobs* bourgeois, uniquement occupés à copier les manières du grand monde, à se tenir au courant des nouvelles de la cour et à se chercher de nobles parentés dans l'Almanach de la pairie ; tous ces personnages, dont la peinture revient sans cesse dans les romans de nos voisins, nous avaient vivement diverti ; mais nous avions peine à croire qu'ils pussent exister dans le monde réel ; il nous semblait impossible que l'homme sorti des mains du Créateur avec un esprit mobile et des passions nombreuses et diverses, pût perdre à ce point tous ses instincts naturels pour n'obéir plus qu'à une seule pensée. Nous avions

Digitized by Google

tort d'en douter. L'un de ces hommes, dont nous refusions d'admettre l'existence, s'est donné la peine de noter chaque soir, pendant quinze ans, chacune de ses actions, de ses paroles, de ses pensées de la journée ; et dans ses interminables mémoires nous ne trouvons pas deux pages qui se contredisent, deux actions produites par des passions ou des sentiments opposés, deux idées qui ne soient pas logiquement déduites d'un seul et même principe.

I

Thomas Raikes naquit à Londres en 1778. Il était le fils aîné d'un riche et honorable négociant de la Cité. Après avoir fait de bonnes études à Eton, il consacra, suivant la coutume anglaise, plusieurs années à parcourir l'Europe sous la direction d'un précepteur. On dit que les voyages ont l'avantage d'élargir le cercle de nos idées ; cela est vrai peut-être pour tous les autres peuples du monde ; mais rien ici-bas ne peut modifier les opinions d'un véritable Anglais. Raikes visita toute l'Allemagne à l'époque du consulat, au moment où elle était conquise plus encore par nos principes que par nos armes. Il ne comprit ni la grandeur de la révolution française, ni le génie du jeune général en qui elle venait de s'incarner, et il rentra chez lui aussi tory, aussi *snob* que s'il était allé faire une simple promenade à Brighton. Associé pendant quelque temps aux affaires de son père, il se dégoûta bientôt du commerce, et ne tarda pas à l'abandonner. Il vécut dès lors sans autre occupation que de fréquenter les clubs fashionables pour y faire de nobles connaissances ; il eut enfin le bonheur de pouvoir dire devant ses anciens confrères de la Cité : mon honorable ami lord ***. Le jour le plus heureux de sa vie fut sans doute celui où il put se vanter pour la première fois d'avoir causé avec Sa Grâce le duc de Wellington. Fidèles à son esprit, ses éditeurs ne disent pas un mot, dans leur courte préface, de ses qualités morales ou intellectuelles ; mais ils s'écrient avec un légitime orgueil : « Ce journal montrera dans quelle société s'écoula la vie de M. Raikes. » En France, pour louer un homme, nous racontons ses bonnes actions ou nous citons ses mots heureux ; chez nos voisins, on dit : il a dîné avec des ducs et chassé avec des princes. Cependant, quelque glorieux qu'il fût pour Raikes de vivre dans des clubs fréquentés par de si illustres personnages, un jour vint où il put regretter d'avoir renoncé à des occupations moins brillantes mais plus lucratives. En 1832, sa fortune se trouva gravement compromise ; au lieu de revenir au commerce pour tenter de la rétablir, il

Digitized by Google

aima mieux quitter l'Angleterre, où il lui était impossible de soutenir l'ancien train de sa vie, et il vint s'établir en France, parce qu'il crut pouvoir y vivre sans honte avec économie. Il retourna enfin dans sa patrie en 1846, et y mourut le 3 juillet 1848. Ses relations avec l'aristocratie anglaise, qui lui avaient coûté si cher, lui rendirent au moins le service de lui ouvrir, à Versailles où il se fixa et à Paris où il allait souvent, quelques portes inexorablement fermées pour les snobs français, mais toutes grandes ouvertes aux véritables artistes et aux écrivains de talent. Il nous rapporte fidèlement tout ce qu'il peut apprendre sur les gens titrés qu'il voit dans les salons du faubourg Saint-Germain; mais, fidèle à son caractère, il daigne à peine consacrer de loin en loin deux ou trois mots aux peintres, aux poètes et aux romanciers célèbres qu'il y rencontre.

Pour occuper cette vie si peu remplie depuis qu'il n'avait plus les soucis d'une grande fortune à administrer, il se mit, comme beaucoup d'autres désœuvrés, à tenir un journal où il inscrivait soigneusement tout ce qui l'avait frappé. Visites à des lords de passage à Paris, dîners chez ses nobles connaissances, nouvelles apprises dans le grand monde, conversations avec des hommes d'Etat célèbres, voilà ce qu'il est surtout heureux de noter; il aime beaucoup aussi, comme tout Anglais, à visiter les monuments, les musées, les curiosités et tout ce que nos voisins comprennent sous le nom d'*exhibition*; mais, comme la plupart de ses compatriotes, il ne saisit dans tout ce qu'il voit que les détails; en parlant d'une église ou d'un palais, il ne manque pas de nous donner le nombre exact des portes et des fenêtres; il oublie de dire quel effet l'ensemble a produit sur lui; dans un musée, ce qui l'intéresse surtout, c'est le prix des tableaux célèbres. Grand admirateur d'Horace Vernet, — cela devait être, — il croit lui avoir donné le plus grand de tous les éloges en nous apprenant que ses moindres ébauches se payent au poids de l'or. Les jours où il s'ennuie, et ces jours-là sont fréquents, pour se distraire, il transcrit textuellement sur son journal une de ces affaires de police correctionnelle que les beaux esprits du Palais s'amusent à reproduire d'une manière burlesque dans la *Gazette des Tribunaux;* ou bien il prend dans les faits divers de nos feuilles politiques quelques anecdotes plus étonnantes que vraisemblables, et les copie avec une scrupuleuse fidélité. Les nouvelles du grand monde et celles de la septième chambre l'émeuvent vivement; l'araignée mélomane fait ses délices; il ne passe, en lisant les journaux, que les articles d'art et de littérature. Quels qu'aient été ses rapports avec la haute société de Paris et de Londres, c'est le plus bourgeois des badauds et le plus badaud des bourgeois.

Beaucoup de vanité et très peu d'esprit, cela ne constitue mal-

Digitized by Google

heureusement pas en France un type fort extraordinaire ; si nous ne trouvions rien de plus curieux chez Raikes, nous ne chercherions certes pas à attirer un seul instant sur lui l'attention de nos lecteurs. Mais à ces deux faiblesses il joint un travers presque aussi rare chez nous que commun chez nos voisins, et, par conséquent, très digne d'être étudié. Nous aimons beaucoup en France à nous occuper des affaires publiques, et il n'est aucun de nous qui n'ait maintes fois, en causant au coin du feu avec un ami, établi de nouvelles lois, redressé la carte de l'Europe, percé des isthmes, fertilisé des déserts, et renouvelé la face du globe ; mais enfin, la politique ne nous absorbe qu'à certaines heures. Une fois notre journal lu et commenté, nous redevenons des êtres sociables, prêts à vivre en bonne intelligence avec tous les gens de bon ton que nous pouvons rencontrer, alors même qu'ils penseraient autrement que nous sur l'organisation des Principautés danubiennes. Nous nous entretenons avec eux de littérature, de science, d'art, de philosophie, et nous oublions complétement, au moins pour quelques heures, le parti de la résistance et le parti du mouvement, l'ambition de la Russie, la faiblesse de l'empire turc et la révolution chinoise. Il n'en est pas de même en Angleterre. Là, beaucoup d'hommes se sont si bien passionnés pour la politique, qu'à aucun instant de leur vie ils ne peuvent oublier la question à l'ordre du jour ; il n'y a plus pour eux des classiques et des romantiques, des coloristes et des dessinateurs, des gens d'esprit et des sots, des hommes bien élevés et des manants, mais seulement des whigs et des tories. Parlez-leur de l'exposition de Manchester, ils vous répondront qu'ils sont décidés à repousser la nouvelle réforme électorale ; demandez-leur s'ils sont réalistes, ils vous diront que lord Palmerston vient de faire un beau discours ; essayez de savoir ce qu'ils pensent de Verdi, vous apprendrez qu'ils veulent repousser les juifs du Parlement. A table, à la promenade, au théâtre, partout et à toute heure, ils lisent le *Times* et discutent les nouvelles du jour ; la nuit, ils rêvent que notre flotte vient de jeter une armée française sur les côtes de la Grande-Bretagne. Cette préoccupation exclusive est peut-être ce qui contribue le plus à répandre le froid et l'ennui dans les salons de Londres. Or, Raikes est atteint plus gravement que tout autre de cette maladie. Nous avons vu en France des hommes d'Etat, tombés du pouvoir, oublier de temps en temps leurs regrets et leurs espérances pour revenir aux travaux littéraires de leur jeunesse. L'Anglais Raikes, qui ne s'était cependant jamais assis au banc des ministres, qui n'avait même représenté aucun bourg pourri à la Chambre des communes, ne peut passer vingt-quatre heures sans surveiller la marche des affaires dans toute l'Europe. Ses quatre interminables volumes se réduiraient à quel-

Digitized by Google

ques feuilles d'impression si l'on en retranchait le résumé des nouvelles données par les journaux, les réflexions mélancoliques que lui inspire l'état de l'Europe, et les prophéties politiques que les événements n'ont pas eu la politesse de justifier.

En sa qualité de bourgeois voulant à tout prix dîner avec des lords, Raikes est beaucoup plus aristocrate que les ducs de vieille souche. Or, en 1832, c'est-à-dire dans l'année même où il commence à rédiger ses mémoires, le contre-coup des journées de Juillet forçait les tories, maîtres de l'Angleterre depuis notre première révolution, à remettre enfin le pouvoir aux mains de leurs rivaux; le bill de réforme était voté. Par une singulière coïncidence, c'est à cette même époque que la fortune de notre chroniqueur se trouva fortement ébranlée. D'après ces simples faits, on peut aisément deviner comment cet homme, plus passionné qu'intelligent, va juger les whigs, tout puissants désormais, et la monarchie de Juillet, dont l'avénement a amené leur victoire. On ne s'étonnera donc pas en lisant ces lignes : « La démocratie lève sa tête horrible; l'aristocratie décline d'heure en heure; la royauté n'est plus qu'un chiffre. Je me promenais l'autre jour dans le Royal-Exchange, dont l'enceinte est ornée des statues de tous nos rois. Il ne reste que deux niches vacantes, l'une pour notre souverain actuel, l'autre pour son successeur. On pourrait voir dans ce fait un triste présage. » Les whigs sont au pouvoir; donc tous les fléaux vont accabler l'Europe. Une nouvelle révolution est inévitable en France; Raikes nous l'annonce à toutes les pages de son journal jusqu'en 1840. Cependant, après la formation de ce cabinet du 29 octobre, qui devait entraîner la monarchie dans sa chute, il se ravise et déclare que, décidément, Louis-Philippe mourra sur le trône, mais que, du moins, son gendre n'aura pas le même bonheur. Léopold n'a plus longtemps à régner. La royauté se maintiendra en France, mais la république sera proclamée à Bruxelles. Voilà ce que notre homme d'Etat *in partibus* prédisait en 1842.

Il avait fini par reconnaître l'habileté de notre dernier roi; jamais il ne put croire à son honnêteté. L'avénement de Louis-Philippe au trône de France a donné le dernier coup à la politique égoïste et surannée de Castlereagh et de Wellington : en conséquence, tout ce que la méchanceté et la sottise pourront inventer contre le chef de la maison d'Orléans sera déclaré vrai et incontestable. Contre lui, toute médisance, toute calomnie est bien venue; malins propos des salons légitimistes, insinuations perfides des journaux républicains, tout est reçu par notre tory comme parole d'Evangile. Le bill de réforme a passé, donc Louis-Philippe est un intrigant de bas étage; les whigs sont au ministère, donc Louis-Philippe dilapide les deniers

Digitized by Google

de l'Etat; Wellington ne peut ressaisir le pouvoir, donc Louis-Philippe, pour assurer quelques millions de plus à l'un de ses fils, n'a pas reculé devant l'assassinat. Ceci est encore plus absurde qu'odieux. Soit, mais voulez-vous que Raikes supporte patiemment la victoire de ses adversaires! Allez-vous demander de la justice et du bon sens à un homme qui a subi dans la même année la défaite de son parti et la perte de sa fortune? Ces deux revers ont tellement aigri son caractère, que, désormais, il sera toujours mécontent de tout. La Chambre des communes renverse le ministère tory qui a essayé de remplacer un instant lord Grey; quelle audace révolutionnaire! On veut la chute de la monarchie, le triomphe irréparable des chartistes et la ruine de la société! La Chambre des députés soutient de ses votes un ministère conservateur; quelle servilité! quelle honte! Décidément, les députés veulent refaire d'une manière légale les ordonnances de Juillet et plonger la France dans la servitude! Louis-Philippe est accusé de s'appuyer sur l'extrême gauche et de gouverner d'après les principes des jacobins, jusqu'au jour où on le soupçonne de vouloir supprimer tous les journaux et établir une dictature militaire. Toutes ces plaintes s'accordent mal entre elles? Qu'importe à notre tory pourvu qu'il se plaigne! Ces accusations se contredisent? Que lui importe pourvu qu'il accuse! Sans doute, il ne fréquentait guère en France que quelques familles où l'on ne parlait pas en fort bons termes du successeur de Charles X. Mais si la société légitimiste où il était reçu aimait peu le roi des Français, elle regrettait et vénérait le roi de France exilé. Un dévouement aux proscrits d'Holy-Rood, aveugle sans doute, mais à coup sûr fort honorable, pouvait expliquer et peut-être excuser la haine qu'elle avait vouée à « l'usurpateur. » Raikes ne peut réclamer le bénéfice de ces circonstances atténuantes, car il parle souvent des Bourbons avec dédain; il regarde leur cause comme absolument perdue, et perdue par leur faute; nulle part, il ne témoigne pour eux la moindre sympathie. Dès lors, quand il se fait l'écho de toutes les calomnies inventées contre lui par un parti dont il condamne lui-même les illusions, il est sans excuse.

On pensera peut-être que, pour être fidèle à ses principes, il a dû se montrer favorable à tous les rois qui ne devaient pas leur trône à une révolution populaire. Il n'en est rien. Il juge Ferdinand VII comme le jugeaient en France les feuilles libérales; il trouve l'empereur d'Autriche « inférieur en intelligence au moindre de ses sujets, » et le déclare à peu près complétement idiot; quant au roi de Naples, il le traite plus mal encore. Sont-ce là, comme on l'a dit dans le *Times*, des modifications de sa pensée? Nullement. Nous l'entendions tout à l'heure déplorer le déclin de l'aristocratie et la fin pro-

Digitized by Google

chaine de la royauté ; mais comprenons-le bien. La seule aristocratie sacro-sainte, c'est celle de la Grande-Bretagne ; le seul trône dont la chute mériterait d'être pleurée, c'est le trône d'Angleterre. Quant à tous ces misérables petits monarques européens, qu'importe à un Anglais qu'ils soient respectés ou bafoués ? Pourquoi les marchands de la Cité s'inquiéteraient-ils plus d'eux que des rois sauvages au visage tatoué ? Cet incroyable et inintelligent égoïsme politique, si commun de l'autre côté du détroit, se trouve chez Raikes à sa plus haute puissance. C'est surtout à propos des questions religieuses qu'il se montre à nu. Raikes est protestant et ne trouve pas de termes assez forts pour flétrir, comme il le voudrait, les Irlandais, et surtout leur chef, O'Connell. L'émancipation des catholiques est pour lui l'une des monstruosités les plus révoltantes dont les temps modernes aient été témoins. Mais ne croyez pas qu'il poursuive des mêmes violences le catholicisme partout où il le rencontre. Il passe le détroit ; sa haine contre Rome a complétement disparu. Il visite les cathédrales, cause très amicalement avec les prêtres qu'il rencontre dans le monde, et ne paraît pas se douter que les progrès de l'Eglise en France diminuent à Londres le nombre des anglicans. La question religieuse est exclusivement pour lui une question politique, et, comme il n'a compris ni la solidarité des trônes ni celle des aristocraties, il ne comprend pas davantage celle des religions.

L'amour de la justice nous oblige à reconnaître que, si immuable qu'il fut dans ses rancunes, il finit par adoucir légèrement ses opinions sur quelques points. L'influence de la société française parvint à faire quelques brèches dans le triple rempart de ses préjugés. Au bout de plusieurs années de séjour parmi nous, il en arrive à sentir ce qu'il y a de sympathique et d'attrayant dans notre caractère, et à préférer les salons de Paris à ceux du West-End. Il va même jusqu'à entrevoir quelques-uns des ridicules les plus saillants de ses compatriotes. Il se moque assez agréablement de leur manière de voyager ; il se sépare d'eux et rit avec nous de la mine plaisante qu'il leur découvre en les retrouvant sur les grandes routes. Il va visiter l'Italie ; et là, chose incroyable, un tout petit grain de poésie et d'enthousiasme, que la politique n'avait pas encore étouffé en lui, se met à germer ; notre tory néglige pendant quelques jours de lancer contre lord Grey et contre O'Connell ses imprécations quotidiennes pour admirer plus librement l'église Saint-Marc et les pompes du catholicisme. A Rome, il oublie ses chers journaux pour se rappeler Virgile et Tite-Live. A Pompeï, il devient presque éloquent ; hélas ! ces beaux accès de lyrisme durent trop peu. Un numéro du *Times* tombe sous sa main, aussitôt les déclamations contre les whigs reprennent leur cours ; adieu la poésie et l'émotion ! Ce

Digitized by Google

qui nous a plus surpris encore que ces velléités d'admiration sincère, c'est que, dans les dernières années de sa vie, Raikes entrevoit par moments le véritable état des choses en Angleterre, et commence à comprendre que les principes en vigueur sous Georges IV sont décidément abandonnés pour toujours. Il a poussé un cri de joie en voyant sir Robert Peel arriver au pouvoir; il a cru que les beaux jours d'autrefois allaient revenir. Hélas! Robert Peel est devenu par nécessité aussi libéral que les whigs qu'il remplace. Ses anciens amis, exaspérés, lui lancent l'anathème. Raikes constate leur fureur sans la partager. Il comprend que le nouveau ministre ne peut suivre une autre voie. Il en est navré, mais il sent qu'il ne reste plus qu'à se résigner. La résignation lui fut sans doute difficile et ses derniers jours durent être bien tristes. Il mourut en juillet 1848; mais comme son journal s'arrête au mois d'avril 1847, nous ignorons quel effet produisit sur lui le coup de foudre du 24 février; je ne serais nullement étonné que la révolution accomplie à Paris, et les efforts tentés à cette époque par les chartistes de Londres, eussent abrégé ses jours.

II

Pendant les quinze années que Raikes passa en France, la journée dut souvent lui paraître bien longue, quand il n'avait ni grands seigneurs à visiter ni procès comiques à transcrire. Alors, pour remplir sa vie désœuvrée et chasser l'ennui qui l'obsédait, il évoquait les souvenirs de sa jeunesse et écrivait tous les faits que lui rappelait sa mémoire. Naturellement, ce n'était pas vers les marchands de la Cité amis de sa famille que se reportait alors son esprit. De si petites gens méritaient-ils un pareil honneur? Des comtes, des ducs, à la bonne heure! Leurs noms au moins peuvent être écrits par sa plume sans la souiller. Permis au bon Wille[1] de nous parler de toutes les petites gens dont il fait sa société et de nous raconter bourgeoisement qu'il est allé avec son fils au caveau du Palais-Royal pour y prendre du café « qui est excellent dans cet endroit patriotique. » Raikes a des goûts plus relevés. Il nous entretient, lui, de tous les hommes du grand monde qu'il a connus au temps de sa splendeur, et il se console de sa ruine en se rappelant qu'il a jadis joué à son club, avec la fine fleur de la noblesse anglaise, la

[1] Voir le très intéressant et très naïf Journal de Wille, graveur du roi, publié l'an dernier par M. Duplessis.

Digitized by Google

première noblesse du monde, comme chacun sait. Ce qu'il y a de plus intéressant dans le journal tenu par ce bourgeois, entre 1832 et 1846, ce sont les détails qu'il nous donne sur la haute société du temps de Georges IV.

Ce marchand retiré paraît avoir été un fort honnête homme; bien qu'il nous parle infiniment peu de son père et de sa femme, et ne nous entretienne qu'une fois de sa fille pour nous raconter sa présentation à la cour, rien ne nous empêche de supposer qu'il était bon père, bon fils et bon époux, selon l'usage. Mais, chez lui, l'homme politique étouffe l'homme moral, et, par haine des whigs, il a en horreur Louis-Philippe, le père de famille couronné, tandis qu'il réserve toute sa sympathie et tout son respect pour Georges IV, l'élégant modèle de tous les vices. Le prince de Galles a été l'ami de tous les débauchés, et, — ceci est plus grave, — de tous les libéraux de son temps. Qu'importe! Georges IV a été le roi tory par excellence. Le prince de Galles a triché au jeu. Surpris en flagrant délit d'escroquerie, il a été ignominieusement expulsé de Newmarket, lui, l'héritier présomptif de la couronne. Qu'importe! « Si Georges IV avait vécu, nous n'aurions pas vu tous ces changements dans notre constitution. » Le prince de Galles, pour se faire payer ses dettes, a rompu sans scrupule une union légitimement conclue sous les auspices de la religion. Qu'importe! Georges IV a eu Castlereagh et Wellington pour ministres. Devenu roi, il s'est efforcé de révéler à toute l'Europe, par le scandale d'un procès sans précédent dans les annales de la royauté, les désordres qu'il avait causés lui-même en abandonnant sa seconde femme. Qu'importe! il a été proclamé, par les disciples de Brummel, le premier gentleman de l'Europe. Ce sont là des titres suffisants à la vénération d'un snob. D'ailleurs, Raikes pouvait-il se permettre d'avoir une opinion personnelle sur ce prince, quand le duc de Wellington, ou, pour parler comme lui, quand *le duc* avait daigné formuler devant lui la sienne en ces termes : « C'était le composé le plus extraordinaire de talent, d'esprit, de bouffonnerie, d'obstination et d'amabilité que j'aie jamais connu; en un mot, un mélange des qualités et des défauts les plus opposés; mais le bien l'emportait de beaucoup sur le mal. »

Il est plus facile de louer un si triste personnage par des mots que par des faits. Aussi Raikes ne peut-il nous raconter aucune anecdote qui explique les éloges accordés à Georges IV par son ancien ministre, tandis qu'il en rapporte plusieurs qui justifient pleinement notre opinion. Mistress Fitzherbert, la première femme du prince de Galles, mena pendant toute la durée de son règne une existence fort malheureuse. Mais bien avant même qu'il l'eût ré-

Digitized by Google

pudiée, dès les premiers temps de leur union, les moments de bonheur dont elle put jouir furent bien courts : « Il était jeune, impétueux, violent et très adonné aux plaisirs de la table ; c'était alors la mode de boire avec excès, et miss Fitzherbert ne se retirait jamais dans sa chambre avant que son royal époux ne fût rentré. J'ai appris du feu duc d'York que souvent, quand elle entendait le prince et ses compagnons ivres sur l'escalier, pour éviter leur présence, elle allait jusqu'à se blottir sous le sopha ; le prince, trouvant le salon désert, prenait son épée par forme de plaisanterie, cherchait par toute la chambre et finissait par tirer de sa cachette la victime tremblante. » Cette légitime épouse que le prince de Galles traitait ainsi était une femme si distinguée et si honorable que tous les membres de la famille royale, loin de la repousser avec mépris dès qu'ils la virent délaissée, lui témoignèrent toujours un profond respect, et lui permirent jusqu'au jour de sa mort (mars 1837) de faire porter leur livrée à ses gens, reconnaissant ainsi hautement la validité de son mariage et la pureté de sa vie.

Si nous ne trouvons dans notre auteur aucune preuve du talent, de l'esprit et de l'amabilité que Wellington avait découverts chez son ancien roi, *Sa Grâce* n'a pas eu tort du moins de nous parler de sa bouffonnerie. Le *premier gentleman de l'Europe* avait une faculté précieuse, avec laquelle il eût aisément fait sa fortune aujourd'hui sur nos petits théâtres. En effet, il possédait un talent extraordinaire pour imiter les manières, les gestes et la voix même du premier venu. Pendant son voyage en Hanovre, il s'arrêta à Bruxelles et y fut reçu avec la plus grande distinction par le roi et la reine des Pays-Bas. Dans un dîner au palais de Laacken, il se trouva placé entre ses deux hôtes. A chaque mot qu'il prononçait, tous deux étaient pris d'un accès de fou rire dont aucun des invités ne pouvait deviner la cause : c'est qu'ayant connu à Londres le dernier stathouder de Hollande, il s'amusait à reproduire en charge le son de sa voix, ses intonations habituelles et ses gestes favoris ; il réussissait si bien qu'il était impossible au roi et à la reine de garder le sérieux imposé par l'étiquette. Il aimait tant ce genre de plaisanterie qu'il ne pouvait y renoncer même en traitant des plus graves affaires de l'Etat, même quand la maladie le clouait sur son lit de douleur. Laissons parler ici Wellington comme le fait parler Raikes : « Quand il m'envoya chercher pour former un nouveau cabinet, en 1828, il était sérieusement malade, bien qu'il refusât d'en convenir. Je le trouvai dans son lit, vêtu d'une jaquette de soie très sale et d'un bonnet de nuit en forme de turban, aussi gras que sa jaquette ; car autant il tenait à avoir en public une tenue élégante, autant il négligeait, une fois rentré chez lui, tous les soins de propreté. Dès

Digitized by Google

qu'il m'aperçut, il me dit : « Arthur, le cabinet est trépassé, » et alors il commença à décrire la façon dont les anciens ministres avaient pris congé de lui en lui remettant leurs démissions. Pendant tout ce récit, il imitait d'une manière si plaisante la voix et les gestes de chacun de ceux qu'il mettait en scène que, malgré moi, j'éclatais de rire. »

Ce royal prédécesseur de nos comiques avait été longtemps l'intime ami du beau Brummel ; malgré l'éclat de sa rupture avec le roi de la mode, le roi d'Angleterre resta fidèle aux leçons de son ancien maître ; il passait de longues heures chaque jour à inculquer les principes du goût à Davison, son tailleur. Les vêtements que celui-ci lui apportait avaient à subir de minutieux examens et d'innombrables retouches avant d'être admis. Davison et ses ouvriers passaient leur vie sur la route de Londres à Windsor ; aussi faisaient-ils payer leurs courses, et plus d'un habit, par suite des corrections multiples qu'avait exigées leur illustre client, revint à 300 livres (7,500 fr.). L'Angleterre put se vanter que jamais aucun autre pays du monde n'avait obéi à un maître mieux habillé. Cependant Georges IV en vint à ne plus se contenter de ce titre de gloire ; il voulut être aussi grand dans la guerre qu'élégant dans ses réceptions officielles, et il finit par se persuader — c'est encore son admirateur qui nous l'apprend — que c'était lui, lui en personne, qui avait abattu le pouvoir de Napoléon et gagné la bataille de Waterloo, à laquelle il n'avait pas même assisté.

Mais c'est assez nous occuper de ce malheureux prince, de ses ridicules, de ses vices et de ses folies. Voyons ce qu'était de son temps la haute société anglaise, et quelle vie menait cette aristocratie à laquelle le bill de réforme allait bientôt enlever une partie de ses priviléges. Sans s'en douter, Raikes justifie pleinement cette révolution — d'ailleurs si pacifique, si légale et si incomplète — contre laquelle il montre partout tant de fureur. On n'arrache guère le pouvoir qu'aux partis qui s'en sont rendus indignes ou incapables. Si les hautes classes de la nation anglaise perdirent, en 1832, une partie de leur ancienne puissance, c'est qu'elles commençaient à perdre leur antique supériorité sur la bourgeoisie ; c'est que, sans avoir cessé d'exciter l'envie, elles ne savaient plus s'attirer l'estime publique : elles n'étaient plus respectées parce qu'elles ne se respectaient plus elles-mêmes ; ne comprenant pas la terrible leçon de 93, elles entraient dans la voie au bout de laquelle l'aristocratie française avait trouvé un abîme. Les Mémoires de Raikes nous montrent tous les vices de la régence du duc d'Orléans transportés à Londres sous la régence du prince de Galles ; pour ressembler aux disciples du duc de Richelieu, il ne manque aux disciples de Brum-

Digitized by Google

mel que de l'esprit, de l'élégance et de la grâce ; les roués anglais du XIXe siècle ont tous les vices de leurs modèles, mais ils n'ont pas su prendre leurs qualités. Dans les soupers de Versailles, le vin augmentait la gaieté et la folie ; après les orgies de Carlton-House on est ivre, on roule sous la table, ou bien on rentre chez soi pour maltraiter une femme. Presque tous les hommes de ce temps, que l'honnête Raikes est fier d'avoir connus, sont des *roués*, des *beaux* (c'est ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes), des joueurs et des débauchés. Beaucoup d'entre eux finissent par se couper la gorge, quand ils ont épuisé leurs dernières ressources ou qu'ils se dégoûtent de cette honteuse existence. Le comte de Kingston perd la raison à la suite de ses innombrables excès, et va mourir dans une maison de fous. Lord Barrymore, après s'être ruiné au jeu, finit misérablement ses jours dans le château où l'un de ses amis lui a offert un asile. Le fils du général Stibbert, pris subitement en France de la fureur du jeu, perd deux millions, et reste à Paris menant la vie la plus misérable, afin de réserver aux croupiers de Frascati la pension que lui fait servir son frère ; le marquis de Drogheda, interdit après de nombreuses extravagances, va de même, au commencement de chaque mois, perdre, dans un tripot de Dublin, la somme que lui a allouée son conseil judiciaire.

Le plus célèbre des brelans, où tous ces grands seigneurs allaient dissiper leurs énormes fortunes, était le club Wattier. En 1807, lord Headfort et quelques-uns de ses amis, voulant établir une société philharmonique, louèrent une maison dans Piccadilly, au coin de Bolton street. Comme, en Angleterre, toute société, quel que soit son objet, veut d'abord pouvoir faire de bons repas dans le lieu de ses séances, les amis de l'harmonie, avant de songer à se procurer un chef d'orchestre, se mirent en quête d'un chef de cuisine. Ils découvrirent Wattier, un homme qui avait le génie des *pies* et des *puddings* ; si bien que la nouvelle société musicale se recruta surtout parmi les gourmets. Ceux-ci, dès qu'ils furent assez nombreux pour faire la loi, chassèrent de leur local les pianos et les violons ; les cahiers de musique furent remplacés par les paquets de cartes, et Mozart proscrit céda la place au macao. Brummel, devenu le suprême dictateur et le président à vie du club, y donna seul le ton. Il eut bientôt étouffé les scrupules des plus timorés ; le jeu régna là plus effréné que partout ailleurs. La longue liste des gens qui s'y ruinèrent avait été dressée par Raikes ; les éditeurs de ses Mémoires ont cru devoir la supprimer ; mais nous savons au moins que beaucoup de ces malheureux se tuèrent quand ils eurent perdu leur dernier shelling.

Si nous pouvons avoir pitié des victimes du jeu, ceux qui ont ex-

Digitized by Google

ploité leurs passions ardentes pour s'enrichir de leur ruine ne nous inspirent que du mépris. Or l'aristocratie anglaise a subi la honte de voir quelques-uns de ses membres tenir un brelan célèbre. Un ami de Georges IV, lord C., et trois autres grands seigneurs du rang le plus élevé, établirent au club Brooke une banque de pharaon, qui ruina la moitié de la ville. Ne voulant pas confier à des garçons de salle les fonctions de croupiers, ils tenaient les cartes en personne, chacun à son tour, et pour cette corvée ils s'allouaient sur le fonds commun une rétribution de trois guinées par heure. Toute la ville de Londres put voir ces illustres personnages servir pendant des nuits entières, comme des domestiques, et sans doute ce spectacle dut singulièrement augmenter le respect de la bourgeoisie pour la noblesse. Leurs bénéfices furent énormes. Lord C..... et M. T.... gagnèrent chacun de trois à quatre cent mille livres sterling (de sept millions cinq cent mille francs à dix millions). Voilà des fortunes noblement acquises! On peut juger de la fureur avec laquelle on jouait à Brooke's club par ce seul fait : un certain M. Paul, qui revenait des Indes avec une grande fortune, perdit en une seule nuit deux millions deux cent cinquante mille francs, et repartit immédiatement pour Calcutta. Le candide Raikes, après nous avoir raconté tous ces faits avec une certaine indignation, ajoute fort paisiblement : « Lord C..... était un homme fort agréable, qui savait beaucoup d'anecdotes..... Il avait toujours un excellent cuisinier français..... »

Chamfort s'étonne quelque part qu'un fermier général de son temps ait pu manger deux millions sans faire une bonne action et sans dire un bon mot. Presque tous les membres des clubs Wattier et Brooke ont retrouvé le secret de ce financier. Nos généreux vins de France les enivraient sans délier ni leur langue ni leur bourse. Jamais on ne s'est ruiné plus sottement. La plupart des actions et des mots que leur attribue leur ami et admirateur Raikes, sont d'une révoltante grossièreté. Un exemple suffira. Le beau Brummel arrivant un jour à Wattier's club, trouve Sheridan en train d'exposer au jeu quelques guinées. Il le prie de lui céder sa place, ajoute à son maigre enjeu deux cents livres, qu'il tire de sa propre bourse, et en quelques minutes il gagne quinze cents livres. Il en donne alors la moitié au pauvre poète en lui disant : « Tenez, Tom, retournez chez vous, donnez à souper à votre femme et à vos marmots (brats) et ne jouez plus. » Malheureusement on ne nous dit pas si l'auteur de *School for scandal* trouva délicate cette manière d'offrir un conseil et une aumône. Si Sheridan menait moins grand train que le roi de la mode, il était plus spirituel. Un jour, l'un des pontes les plus acharnés du club Brooke l'aborde dans la rue et lui apprend qu'il vient de perdre sa femme. « Comment? lui demanda l'écrivain, au macao ou au pha-

Digitized by Google

raon ? » Citons encore un joli mot. On parlait de la ruine de Watson Taylor, qui avait gaspillé plus de trente millions de francs à acheter de mauvais tableaux, des chevaux vicieux et des antiquités de fabrique moderne. « Jamais homme, dit Robert Peel, n'a payé aussi cher le ridicule. » Voilà deux traits heureux ; mais ce sont presque les seuls que notre chroniqueur attribue à ses compatriotes. Les amis de Raikes n'avaient pas l'esprit agile et prompt à la riposte. Dédaignant de chercher par eux-mêmes des reparties fines et mordantes, ils se contentaient de répéter celles de Montrond et de Talleyrand ; pour les mots comme pour les vins, ils se fournissaient en France. Nous reviendrons plus tard sur ces deux illustres personnages ; nous ne pouvons abandonner la société anglaise sans parler un peu longuement d'un homme trop célèbre dont le nom est déjà revenu plusieurs fois sous notre plume.

Beaucoup de routes très diverses mènent à la gloire : Homère s'est immortalisé par ses poèmes, Alexandre par ses victoires, Lycurgue par sa législation, Antinoüs par sa beauté, Thersite par sa laideur, Cartouche par ses crimes. Brummel a trouvé un nouveau moyen de s'illustrer : il a rendu son nom impérissable par la distinction de ses gilets et la coupe irréprochable de ses habits. Pendant près de vingt ans, cet homme a promené triomphalement dans les salons et les clubs de Londres les vêtements les plus parfaits que jamais aiguille humaine ait cousus. Pendant vingt ans, pas un gentleman dans les trois royaumes n'aurait osé conserver une mode que Brummel avait blâmée. La Grande-Bretagne possédait encore la liberté de la presse, elle n'avait plus celle de l'habillement. Les gens du monde, fatigués de l'anarchie qui régnait dans les costumes, avaient proclamé un roi, — que dis-je, un dictateur, un tyran, un despote de la mode, et ses moindres arrêts étaient fidèlement exécutés par tous ses sujets tremblants. Un homme dont il avait blâmé la tenue ne pouvait plus être admis dans aucune société élégante ; un seul mot tombé de sa bouche décidait de l'avenir d'un jeune homme qui débutait dans le monde. L'héritier présomptif de la couronne avait seul entre tous obtenu la faveur insigne d'assister à son petit lever et d'être initié aux mystères de sa toilette. Une page curieuse de plus était ajoutée aux annales de la sottise humaine. Raikes ne trouve pas dans toutes les langues qu'il possède assez d'expressions pour louer ce héros d'un nouveau genre. Il le nomme successivement en anglais : *a man of the old school*, puis en français : *un disciple de la vieille cour*, puis en latin : un *arbiter elegantiarum*, et nous raconte dans les moindres détails la curieuse histoire de sa grandeur et de sa décadence.

Brummel, fils d'un sous-secrétaire de lord Noth, débuta par

Digitized by Google

servir dans le 10e régiment de dragons légers. C'est de là que date sa liaison avec le prince de Galles. Cette intimité dura plusieurs années. Mais un jour, après des libations trop copieuses (toujours l'ivresse dans toutes les anecdotes de ce temps!) il s'écarta dans son langage du respect qu'il devait à son royal patron. On prétend qu'il s'oublia jusqu'à lui dire familièrement : « Georges, tire la sonnette. » Il a constamment nié ce mot. Quoi qu'il en soit, ils se brouillèrent pour toujours, et le prince n'adressa plus jamais la parole à son ancien ami. Brummel alla colporter dans toute la ville la nouvelle de cette rupture, en prétendant que c'était lui qui avait voulu rompre le premier. Le scandale de cette querelle lui valut la protection du duc d'York, et le cours de ses succès ne fut pas interrompu. Partout, on l'invitait, partout on le fêtait, et les femmes du plus haut rang étaient fières quand il leur avait fait au théâtre l'honneur de se montrer quelques instants dans leur loge. Cependant ces habits merveilleux auxquels il devait sa célébrité, le vieux Sèvres, le vieux Chine, les tabatières d'or enrichies de diamants, les meubles de Boule, les repas offerts à ses disciples et sujets, les princes du sang, toutes ces folles dépenses avaient bientôt épuisé les trente mille livres de son patrimoine. Il était criblé de dettes. Les fameux usuriers Howard et Gibbs refusèrent de lui avancer désormais de nouvelles sommes, à moins que le payement ne leur en fût garanti par ses amis. Ceux-ci consentirent à s'engager pour lui, et leur bourse s'en ressentit cruellement par la suite. C'est à cette époque que le club Wattier devint le rendez-vous de tous les élégants, et que le macao s'y introduisit. « Les premières fois que le *beau* tenta la fortune, il fut malheureux, et, comme il n'était pas alors adonné aux jeux de hasard, son découragement fut profond. Un jour d'été, par un temps magnifique, nous rentrions chez nous à cinq heures du matin en passant par Berkeley street; il se plaignait amèrement de son malheur. Tout à coup, il s'arrête en voyant briller quelque chose dans le ruisseau; il se baisse et ramasse une pièce de six pence toute tordue. Sa figure s'éclaircit aussitôt. Voici, me dit-il, l'avant-coureur d'un joli gain. Il l'emporta chez lui; avant de se coucher, il y fit un trou et l'attacha à sa chaîne de montre. Le talisman fut bon. C'était, je crois, en 1813. Pendant plus de deux ans il gagna constamment et réalisa au moins trente mille livres (750,000 francs) de bénéfice. »

Mais, hélas! tout s'use en ce bas monde, même l'heureuse influence des vieux sous ramassés dans le ruisseau. En 1818, le beau Brummel, plus endetté que jamais, s'enfuit brusquement en France, sans se soucier des amis généreux qui s'étaient engagés pour lui, et dont quelques-uns payèrent leur confiance par la perte de toute leur

Digitized by Google

fortune. A partir de ce moment, rien de plus navrant, rien de plus honteux que l'existence de ce burlesque souverain détrôné ; et, si peu de sympathie que puisse nous inspirer un fat ruiné par son cuisinier et son parfumeur, on ne peut se défendre d'un sentiment de compassion mêlée de dégoût à la vue d'une si profonde et si ignoble misère. Il écrit lui-même à Raikes, le 22 mai 1816 : « C'est ici (à Calais) que je demeure pour le moment, et Dieu sait si ma vie est assez solitaire ! Cependant je ne m'en plaindrais pas, car je puis toujours me suffire à moi-même, si je ne me sentais dévoré par un ver rongeur appelé *conscience*, que rien ne peut endormir. Tous mes efforts, toute la violence du café dont j'enfume sans relâche mon malheureux cerveau (*with which I constantly fumigate my unhappy brains*), toute la gaieté naturelle du coquin qui me l'apporte, tout cela ne peut amener cet ennemi à me laisser un instant de repos. Mais je ne veux pas vous ennuyer de mes tristes réflexions. Vous seriez bien surpris de voir le changement soudain, la transformation complète qu'une seule semaine a opérés dans mon genre de vie et *in propriâ personâ*. Je me lève exactement à sept heures et demie tous les matins. Ma première occupation, — bien mélancolique, en vérité, — est d'aller au bout de la jetée pour saluer de loin l'Angleterre. Vous pouvez qualifier cela de faiblesse ; mais je ne suis pas assez maître de ces sentiments, que je pourrais appeler indigènes, pour résister à leur impulsion. Le reste de ma journée est rempli par une promenade d'une heure ou deux autour des remparts, quelques lectures et l'étude de cette langue qui doit être la mienne désormais, car je ne remettrai jamais les pieds dans mon pays. Je dîne à cinq heures, et jusqu'à présent j'ai occupé toutes mes soirées à écrire des lettres. Les Anglais que j'ai aperçus ici (et presque tous m'étaient connus), je les ai soigneusement évités, et je n'ai pas échangé un mot avec aucun d'entre eux, à l'exception de sir W. Bellingham et de lord Blessington. » Jusqu'ici, cette lettre est simple et même touchante ; mais le *beau* ne peut complétement disparaître : nous le retrouvons dans les dernières lignes : « Si les soucis et les chagrins qui m'ont accablé dans ces derniers temps n'avaient pas exercé de trop cruels ravages sur ma malheureuse figure, je passerais certainement, à une courte distance, pour un homme de vingt-cinq ans. C'est ainsi — permettez-moi ce bavardage — que semble penser madame la baronne de Borno, femme d'un officier russe actuellement en Angleterre, et qui, en l'absence de son mari, demeure dans cette maison. Les fréquents sourires qu'elle m'adresse des allées du jardin, quand elle m'aperçoit à ma fenêtre, sont provocateurs ; mais je ne me sens pas d'humeur à répondre à une si flatteuse invitation. » Pauvre vieux fat !

Digitized by Google

Brummel vécut ainsi pendant plusieurs années. Presque tous ses anciens amis, dans leurs voyages en France, allaient lui rendre visite en traversant Calais, et lui laissaient « des preuves très substantielles de leur affection et de leur libéralité. » Ils ne l'oubliaient pas, même quand ils étaient à Londres, et ils lui vinrent longtemps en aide ; mais il finit par lasser les amitiés les plus dévouées. Dès qu'on avait rempli sa bourse, il courait chez tous les marchands de curiosités, et leur achetait des inutilités magnifiques dont il encombrait son modeste logement ; puis il adressait de nouvelles demandes à ses protecteurs. Un jour vint où ceux-ci, fatigués de ses obsessions, remplacèrent dans leurs lettres les billets au porteur par des conseils. Alors il leur écrivit qu'il était dans la plus extrême détresse, et que ses créanciers allaient le faire arrêter. On vint encore à son secours ; mais bientôt on apprit qu'il avait menti impudemment, qu'aucun créancier intraitable ne menaçait sa liberté, et que les dernières sommes qu'il avait reçues avaient servi, comme les précédentes, à payer des potiches et des tabatières d'or. L'indignation fut générale, et le mépris tua l'amitié ; cependant on n'abandonna pas encore complétement ce pauvre être tombé si bas. Il demandait, depuis plusieurs années, le consulat de Calais ; mais M. Marshall, qui l'occupait, tenait à le garder. Celui de Caen devint disponible : on le lui fit obtenir. A peine l'ancien roi de la mode s'était-il installé dans sa nouvelle résidence, qu'il écrivit à lord Palmerston une lettre officielle dans laquelle il lui disait que le consulat qu'on venait de lui donner était une sinécure. Le ministre, pressé de tous côtés de réduire son budget, se trouva dans l'absolue nécessité de supprimer la place officiellement déclarée inutile par celui même qui l'occupait, et l'ex-beau se trouva de nouveau sans ressources. Il avait depuis longtemps montré trop peu de respect de lui-même pour qu'on pût attribuer sa conduite à un excès de délicatesse : on n'y vit qu'une manœuvre pour se faire donner une meilleure position, ou le parti pris de vivre dans l'oisiveté aux dépens de ses bienfaiteurs. Il fut impossible aux plus indulgents de conserver encore la moindre illusion sur son compte. Criblé de dettes, et s'étant enlevé de son plein gré tout moyen de les payer, il fut bientôt jeté en prison par ses créanciers furieux. La haute société de Londres éprouva, à cette nouvelle, un dernier mouvement de pitié : une souscription fut ouverte, et l'ancien ami du prince de Galles obtint le droit de traîner sa misère au grand jour. Enfin, le peu de raison qu'il eût jamais possédé disparut, et il se trouvait dans un état complet d'imbécillité quand il mourut, au mois de mars 1840. *Sic transit gloria mundi !*

Au milieu de tous ces personnages grossiers ou ridicules, nous

Digitized by Google

sommes heureux de voir souvent passer la noble figure d'un homme dont nos pères ont maudit le nom, mais auquel nous pouvons aujourd'hui rendre justice. Tout ce que Raikes, qui l'a connu personnellement, nous apprend sur notre illustre ennemi, confirme l'opinion généralement admise parmi nous sur son compte depuis que nous le jugeons sans passion. Wellington a eu beaucoup plus de prudence et de sagesse que de génie, et plus de bonheur encore que de prudence. S'il eut toutes les qualités secondaires qui attirent l'estime et le respect, il ne posséda aucune de ces qualités exceptionnelles qui excitent l'étonnement et l'admiration. C'est un général habile, mais il aurait été vaincu à Waterloo sans les erreurs et les trahisons qui nous ont enlevé la victoire; c'est un politique sage et clairvoyant, mais il n'aurait su ni faire ni empêcher une révolution. C'est un homme plein de probité et d'honneur, mais il lui manque ce je ne sais quoi qui change notre sympathie en enthousiasme. C'est un homme éminent; ce n'est pas un grand homme. Raikes nous donne à chaque page l'opinion du duc sur les événements du jour. Nous ne pensons pas que nos lecteurs tiennent beaucoup à savoir aujourd'hui ce que *Sa Grâce* a pu penser il y a vingt ans sur chacune des lois soumises au Parlement ou à la Chambre des Députés. Nous nous abstiendrons donc de suivre notre guide sur ce terrain. Si l'ancien ministre de Georges IV se lamente comme tous ses amis sur les victoires du parti libéral, il a du moins la sagesse de comprendre que ces victoires sont décisives, et que chercher à lutter contre cet immense courant de l'opinion serait une dangereuse folie. En 1832, pendant la crise qui précéda la formation du ministère de lord Grey, le duc déclare une réforme nécessaire, et ne craint pas de s'exposer aux attaques les plus violentes de ses anciens partisans pour soutenir la politique qui lui semble, à son grand regret, imposée par la disposition générale des esprits. Sans courir de gaieté de cœur au-devant de l'impopularité, il sait toujours s'y exposer et la braver quand il le faut; il a, ce qui est plus rare (en France surtout) que la bravoure militaire, le courage civil. Incapable de soulever ou d'apaiser lui-même la multitude parce qu'il n'a ni les qualités ni les défauts d'un tribun, il sait du moins user de son influence pour faire prévaloir dans les conseils du gouvernement une politique de conciliation. Insulté dans les rues par la populace, comme chef du torysme, le jour anniversaire de la bataille de Waterloo; vivement accusé au même instant dans les salons aristocratiques de se rallier aux whigs, il n'en poursuit pas moins son œuvre avec loyauté, et parvient à faire prendre plus d'une sage mesure qui évite de douloureuses épreuves à l'Angleterre. Cette sagesse un peu chagrine, mais inflexible, contribua

Digitized by Google

peut-être plus encore que ses anciens services à lui faire cette haute position, presque sans précédents dans l'histoire, qu'il garda jusqu'à la fin de sa longue vie. Peu consulté, parfois même peu écouté par les ministres au pouvoir, tant que les affaires vont bien, il voit tous les regards se tourner vers lui dès qu'une crise éclate. Il s'est placé au-dessus de tous les partis, même au-dessus du sien; aussi c'est lui qu'ils prennent pour arbitre quand ils sont prêts à en venir aux mains; il remplit réellement, sans titre officiel, les fonctions de ces six vieillards « recommandables par leurs vertus » que Saint-Just voulait charger d'apaiser les séditions. S'il est glorieux pour un homme d'avoir joué pendant si longtemps ce noble rôle, il n'est guère moins honorable pour une nation d'avoir su écouter pendant tant d'années un conseiller aussi froidement raisonnable.

Raikes, qui est éminemment Anglais en toutes choses, l'est surtout dans son admiration — je devrais dire son culte — pour Wellington. Aussi, quand il entend dire à lord Grey : « Je n'hésite pas à déclarer que je regarde le duc, dans toutes les circonstances de sa vie politique, comme le plus grand homme qui ait jamais existé, » il est bien loin de supposer qu'on puisse jamais trouver cet éloge exagéré. Il revient sans cesse sur les moindres actes, les moindres gestes, les moindres pensées de son idole; il copie avec enthousiasme les billets fort insignifiants que Sa Grâce daignait parfois lui écrire; et quand il a l'honneur, en 1843, de passer quelques jours sous le même toit que lui, il semble vouloir entonner le psaume : *Dimitte nunc servum tuum.* Quelques-unes des anecdotes qu'il nous raconte, chemin faisant, sur son héros, valent la peine d'être recueillies.

Pendant la discussion du bill de réforme, la populace avait fait devant l'hôtel du noble lord plusieurs manifestations tellement menaçantes que, redoutant une attaque, il crut devoir se protéger en faisant poser des barreaux de fer à toutes les fenêtres du rez-de-chaussée. Quand on sut qu'il s'était prononcé contre l'obstination des tories, toute cette haine tomba immédiatement, et il retrouva aussitôt son ancienne popularité. La multitude le voyant un jour passer à cheval, l'entoure, le salue de ses acclamations et l'escorte triomphalement jusqu'à sa demeure. Longtemps il semble ne pas même remarquer cette affluence et ces cris; mais enfin, arrivé devant la porte de son hôtel, il se tourne vers ses partisans de fraîche date, leur montre d'un geste ces barreaux récemment posés, salue gravement et rentre chez lui. S'il dissimulait si peu, même en ces jours d'ovation populaire, son dédain pour la populace, il était au contraire, dans le monde, poli, simple et affable. Pendant l'au-

Digitized by Google

tomne de 1842, il avait déjà une nombreuse société dans son château quand survinrent tout à coup le duc et la duchesse de Cambridge. Il dit à lord Charles, l'un de ses hôtes, qu'il craint d'être obligé de le priver de son appartement pour quelques jours. Le soir, lord Charles est tout étonné et tout confus de voir que le duc, alors déjà vieux et souffrant, l'avait fait installer dans sa propre chambre, en se contentant lui-même d'un lit dressé à la hâte dans son cabinet de toilette; encore, pour ne pas gêner son hôte, il avait fermé à double tour la porte de communication, et ne s'était réservé de sortie que par une porte vitrée donnant sur les jardins. A l'occasion de cette visite du duc de Cambridge, il fit venir Grisi, Lablache et plusieurs autres chanteurs italiens. Grisi ne savait pas que, dans les châteaux de l'aristocratie anglaise, les artistes, même les plus grands, ne sont que des baladins engagés pour divertir ceux qui les payent et traités sans façon comme les comédiens de Wilhelm Meister. Aussi, quand le duc lui demanda à quelle heure elle voulait dîner, elle répondit le plus naïvement du monde : « Oh! à votre heure, milord, ne vous gênez pas pour moi. » Le duc, voyant quel sens elle avait donné à sa question, eut la politesse de ne pas la détromper, et la fit asseoir à sa table avec ses nobles hôtes. Raikes est fort choqué de voir la grande artiste admise dans cette société où il ne se trouve cependant pas déplacé, lui, obscur *snob*, et il ajoute avec une amusante stupéfaction : « Elle alla s'imaginer qu'elle faisait partie de la compagnie. » (*She chose to fancy herself part of the company.*)

Si Wellington se plaisait à causer guerres et batailles avec ses anciens compagnons d'armes, il n'aimait pas à se lancer dans le récit de ses campagnes avec le premier venu. Un jour, dans un salon, une jeune étourdie le prie tout à coup de lui raconter, pour la distraire, la journée de Waterloo. « Oh! dit-il, c'est bien simple : on nous a tapés, nous avons tapé, et je suppose que c'est nous qui avons tapé le plus fort, car c'est nous qui avons gagné la partie. » Quand il parlait plus sérieusement de ces grands événements, il ne craignait pas de témoigner son admiration pour l'Empereur. « Je lui demandai, nous dit Raikes, ce qu'il pensait réellement de Napoléon comme homme de guerre. Il me répondit : J'ai toujours considéré sa présence à la tête d'une armée comme équivalant à un renfort de quarante mille hommes, à cause de son talent supérieur et de l'enthousiasme qu'il inspirait aux troupes; et cela est bien désintéressé de ma part, puisque, dans toutes mes campagnes, ce n'est jamais à lui que j'ai été opposé. J'ai exprimé cette opinion à Paris, en 1814, devant plusieurs généraux prussiens et autrichiens qui avaient combattu contre lui, et vous n'avez pas l'idée de la satis-

Digitized by Google

faction qu'ils éprouvèrent à voir diminuer ainsi l'humiliation de leurs défaites. »

Nous ne voulons pas quitter Wellington sans donner encore à nos lecteurs une anecdote qui nous paraît fort bonne à citer en ce temps d'agiotage. On lui propose un jour d'acheter une ferme qui touchait à ses terres ; il accepte, et, le marché conclu, son intendant vient le féliciter d'avoir fait une excellente affaire : « Comment, demande le duc, que voulez-vous dire par là ? — Cette terre valait onze cents livres ; mais comme le propriétaire était fort gêné, il vous l'a laissée pour huit cents. — Alors portez-lui encore trois cents livres (7,500 fr.), et ne me proposez plus jamais de bonnes affaires de ce genre. » A la bonne heure, voilà l'action et le langage d'un vrai gentleman.

III

Raikes avait connu tous les personnages de cette galerie que nous venons de parcourir. En France, au contraire, il vécut assez retiré ; aussi tout ce qu'il nous dit sur les hommes du gouvernement de Juillet a, en général, peu d'importance. Trop éloigné d'eux pour les bien connaître, il leur porte en outre trop de haine pour juger les propos malveillants qu'il entend tenir sur leur compte, et lorsqu'il parle d'eux, le principal intérêt de son livre est de montrer jusqu'à quel point la passion peut rendre crédule. Cet honnête anglican se reconnaît le droit de contrôler les explications que les docteurs donnent de l'Apocalypse ; mais il se hâte de renoncer à son droit de libre examen dès qu'on lui raconte quelque histoire bien sotte, bien impossible sur le roi des Français ou sur ses ministres. Nous tenons à donner au moins une ou deux de celles qu'il rapporte, pour faire juger de la valeur des autres. En voici une qu'il tient, à ce qu'il nous affirme, de M. Fagel, ancien ambassadeur de Hollande. C'était peu de temps après les journées de Juillet. Louis-Philippe venait de se faire offrir la couronne. Un de ses secrétaires *flânait* (*was loitering*) dans un salon du Palais-Royal, quand il aperçut, au bout d'une longue enfilade de pièces, le nouveau roi se dirigeant, en compagnie de Dupont (de l'Eure), vers celle où il se trouvait lui-même ; ils semblaient engagés dans une conversation très sérieuse. Voulant sortir et ne trouvant aucune issue, il se cacha derrière la porte qui était ouverte, dans l'espérance qu'ils passeraient sans le voir. Mais ils s'arrêtèrent précisément à quelques pas de lui, de sorte qu'il entendit et vit tout. Louis-Philippe tenait la main sur

Digitized by Google

l'épaule de son interlocuteur et lui exprimait, dans les termes les plus énergiques, sa ferme résolution de conformer tous ses actes aux idées du parti libéral. Il prodiguait à Dupont lui-même les assurances d'affection et de reconnaissance, et quand ils se séparèrent, il lui serra la main de la façon la plus affectueuse. Mais à peine cet ami si cher eut-il le dos tourné, avant même qu'il fût sorti du salon, « Louis-Philippe se mit à tendre un doigt vers lui d'un air de raillerie, et fit un geste de la jambe comme s'il avait de la peine à s'empêcher de lui donner un coup de pied. » Cette admirable anecdote mêle le plus agréablement du monde le grotesque au tragique. Le secrétaire, embusqué derrière une porte comme un traître de l'Ambigu, voilà le drame; le *pied de nez*, fait par le roi à Dupont (de l'Eure), voilà le côté grotesque; quant à la vraisemblance, elle n'est nulle part : c'est un rapport de plus avec les chefs-d'œuvre du boulevard. Nous venons de voir agir Louis-Philippe, entendons-le parler maintenant. J'ai d'autant plus de plaisir à citer ses paroles, que je n'ai pas peur d'en altérer le mérite par ma traduction, Raikes ayant eu soin de les écrire lui-même dans une langue qui ressemble — de loin — à du français. « M. de Montalivet, l'ami et le confident du roi, rapportait l'autre jour, à l'un de ses intimes, les expressions suivantes que Sa Majesté avait employées en lui parlant des fortifications de Paris : —Voyez donc ce fort du Calvaire, comme il domine tout le pays à la ronde. Il est vraiment un bienfait du sort pour moi, placé comme il est, entre Neuilly et Saint-Cloud, S'il commençait à *faire chaud*, je me retirerais là, et j'y serais invulnérable. » Notre chroniqueur ajoute dans ce style vague, qui est son principal titre à la gloire : « Cela peint à la fois sa position et la révolution de Juillet. » Soit. Malheureusement cette histoire, qui peint tant de choses, n'est pas plus admissible que la première. Toutes les insurrections dont nous avons été témoins depuis dix ans ont suffisamment prouvé que les forts détachés ne pouvaient servir contre Paris. Louis-Philippe n'a pas songé un seul instant, le 24 février, à chercher un refuge au mont Valérien, et pourtant il *faisait très chaud* ce jour-là; d'ailleurs s'il avait réellement eu, en 1841, la pensée qu'on lui attribue, il n'est pas probable qu'il s'en fût vanté; enfin, s'il avait fait une pareille confidence à M. de Montalivet, nous nous plaisons à croire que celui-ci l'eût gardée pour lui, au lieu de la crier si haut qu'elle pût arriver jusqu'aux oreilles d'un badaud anglais. Mais les badauds de tous les pays ont toujours beaucoup aimé à prêter aux souverains toutes les idées saugrenues qui passent par leurs têtes étroites. Les commérages, inventés dans les salons où ils trônent, répétés et grossis par la malveillance, puis dévotement accueillis par la sottise, finissent toujours par

Digitized by Google

trouver place dans le journal de quelque avocat Barbier ou de quelque Thomas Raikes; et l'impartiale histoire, souvent naïve dans sa gravité, va parfois les chercher jusque-là pour les consacrer en les admettant dans ses annales. Les récits étranges de notre chroniqueur nous rappellent, malgré nous, une nouvelle aussi vraie, donnée avec le même sérieux par l'excellent Jehan Aubrion, bourgeois de Metz[1]. Celui-ci nous apprend que « le grand Turque » a demandé à Charles le Téméraire la main de sa fille; « et le dict Turque luy prometoit que, ce faict, il se feroit baptissés lui et toutes ses gens. » Raikes est aussi exactement informé de ce qui se passe aux Tuileries que Jehan Aubrion des intrigues du sérail; mais l'un raconte, sans le moindre étonnement, la superbe anecdote du *pied de nez* fait par Louis-Philippe à Dupont (de l'Eure), tandis que l'autre appelle au moins la nouvelle de la prochaine conversion d'Amurat II « une bien merveilloise chose. » Le bourgeois du XVe siècle a sur celui du XIXe un avantage : il est moins naïf.

L'ami de Wellington est, en France, comme le conseil des Dix dans la république de Venise. Louis-Philippe ne peut pas mettre un billet de banque de côté ou acheter un parapluie, sans que Raikes l'apprenne. Ses conversations avec ses ministres, ses confidences à ses amis, ses pensées même les plus intimes, il ne peut rien cacher à son surveillant. Pour cet homme terrible, les palais sont de verre et les murs ont des yeux, des oreilles et une langue. Malheureusement, ils ne voient, n'entendent et ne lui racontent que des choses trop sottes pour que nous perdions notre temps à les répéter.

Si Raikes ne nous apprend rien de nouveau sur le roi, ni sur la plupart de ses conseillers et de ses ministres, il est plus intéressant quand il nous parle de Talleyrand et de Montrond, qu'il connaissait personnellement. Ici encore, comme à propos des roués du temps de Georges IV, notre chroniqueur se trouve fort embarrassé. Ses instincts d'honnête homme le poussent à condamner ces deux types de l'immoralité politique; mais il les voit riches, entourés, fêtés; dès lors, ses instincts de snob le portent à les absoudre. Il recueille avidement tous les renseignements qu'il peut se procurer sur eux; il enregistre tous leurs mots, note tous leurs gestes, et ne se permet jamais de blâmer, en son propre nom, leurs actions les plus coupables. Mais aussi, qu'un homme d'esprit leur lance quelque trait bien acéré, notre snob paraît tout heureux de perpétuer dans ses mémoires le souvenir de cette audace, dont il se sent lui-même incapable. Il ne nous apprend sur eux rien de bien complétement nouveau; mais quelques-uns des

[1] Voir le Journal de Jehan Aubrion, publié pour la première fois en 1857, par notre collaborateur L. Larchey.

Digitized by Google

détails qu'il nous donne sur leur vie nous ont paru assez peu connus pour mériter d'être recueillis.

Cherchant un jour un cuisinier pour lord Willoughby, il voit venir chez lui tous les Vatels en disponibilité que Paris possédait alors dans son sein. Quelques-uns d'entre eux, qui avaient eu la gloire de servir chez l'ancien évêque d'Autun, lui révèlent les mystères de cette table longtemps célèbre.

Quatre *chefs*, le *rôtisseur*, le *saucier*, le *pâtissier* et l'*officier* avaient l'honneur de concourir à préparer les repas du prince ; six aides fonctionnaient sous leurs ordres. Ils ne devaient pas seulement servir des mets exquis ; ils avaient encore à rendre saines et faciles à digérer toutes les substances qu'ils élaboraient. Il leur fallait à la fois flatter le palais et ménager l'estomac de leur maître, et se conformer aux préceptes d'Hippocrate autant qu'à ceux de Brillat-Savarin. Espérons que ceux d'entre eux qui passèrent le détroit pour aller servir le noble ami de Raikes, tinrent haut et et ferme le drapeau de la cuisine française, et firent apprécier à des bouches dignes de les comprendre les saveurs de nos coulis et les parfums de nos crèmes ! — Talleyrand ne faisait qu'un repas par jour, mais un repas très copieux. Il touchait d'ordinaire à tous les plats élucubrés par les quatre chefs, et, après chaque bouchée, il avalait une gorgée de vin pour rendre à son palais toute sa sensibilité. Il ne limita jamais le budget de sa table ; il donnait carte blanche à son maître d'hôtel et lui demandait souvent pourquoi il ne dépensait pas davantage. Le talent de ses cuisiniers servit plus à prolonger ses jours que la science de son médecin. Certes, il dut souvent, au milieu de cette opulence, se rappeler le temps où, nommé ministre sous le Directoire, il était obligé de laisser ses domestiques se servir, pour les usages les plus vulgaires, de splendides porcelaines de Sèvres, faute de quelques francs pour acheter des assiettes de faïence et des terrines.

Tout le monde sait qu'il aimait le luxe autant que l'esprit, et les bons morceaux à l'égal des bons mots ; mais personne peut-être ne voudra croire qu'il ait jamais pu se laisser attendrir. Pourtant, s'il faut en croire Raikes, il a, deux fois en sa vie, donné des marques de sensibilité. En 1833, la mort de la princesse de Vandemont l'affligea si vivement, que, pendant toute une soirée, il lui fut impossible de parler d'autre chose, et Montrond dit à ce propos, dans un souper : « C'est la première fois que je lui ai vu verser des larmes. » Cependant, il s'était déjà laissé voir, l'année précédente, sous le coup d'une vive émotion. L'ancien ministre du Directoire et de l'Empire était alors ambassadeur à Londres. Le marquis de Londonderry eut le mauvais goût de faire, dans un discours prononcé à la Chambre

Digitized by Google

des lords, des allusions, très peu voilées et très violentes, à sa vie privée et à son caractère. Il n'y eut qu'une opinion dans toute l'assemblée sur l'inconvenance de cette sortie, et Wellington s'empressa de présenter la défense de son ancien ami. Le lendemain, lord Alvanley, allant faire visite à Talleyrand, le trouva en train de lire le compte rendu de la séance de la veille. Il se montra beaucoup moins offensé des attaques dirigées contre lui que touché de l'intervention amicale du duc. Tandis qu'il exprimait sa gratitude dans les termes les plus vifs, des larmes coulaient le long de ses joues; dans son trouble, il alla jusqu'à dire, s'il faut en croire Raikes : « Je suis d'autant plus reconnaissant à monsieur le duc, que c'est le seul homme d'Etat dans le monde qui ait jamais dit du bien de moi. » Cet aveu est trop naïf pour ne pas nous sembler suspect. S'il est authentique, il ira bien avec cet autre mot que notre auteur attribue également au prince : « Savez-vous bien, mon cher, que j'ai été l'homme le plus moralement discrédité de toute l'Europe depuis quarante ans, et j'ai toujours été tout-puissant au pouvoir ou à la veille d'y entrer. »

Cependant, tout en se vantant de mépriser l'opinion publique, Talleyrand avait fort à cœur de la ménager, et le souvenir de son passé le gêna plus d'une fois. Ce qui paraît lui avoir été le plus pénible, c'était sa position de prêtre marié. Dès qu'il vit les Bourbons de retour, il se hâta de se séparer de sa femme, grâce au divorce qu'on n'avait pas encore aboli; et, quand elle mourut, il lui fit donner sur sa tombe le nom de son premier époux, en indiquant seulement qu'elle avait été, plus tard, « civilement mariée à M. de Talleyrand. » Sur les registres de Saint-Thomas-d'Aquin, elle fut inscrite : « Veuve de M. G..., connue civilement comme princesse de Talleyrand. » Il se trouva, pendant les dernières années de sa vie, dans un grand embarras : il craignait de soulever un vaste éclat de rire par toute l'Europe si, pour se réconcilier avec l'Eglise, il rétractait publiquement les nombreuses erreurs de son ancienne vie; mais, d'une autre part, s'il ne signait cet acte qu'on lui demandait avec instance, il avait peur qu'on refusât à son cadavre les honneurs de la sépulture ecclésiastique. Or, il ne voulait ni se rendre ridicule durant sa vie, ni causer du scandale après sa mort. Un diplomate de sa force ne pouvait manquer de trouver un expédient : il prit la résolution de signer l'acte de sa rétractation solennelle, mais seulement quand il ne lui resterait plus le temps de voir l'effet produit dans les salons par une conversion aussi suspecte. Le mardi 15 mai 1838 au matin, il est au plus mal; mais, sentant qu'il lui reste encore un jour ou deux à vivre, il refuse de recevoir un ecclésiastique amené par sa petite-nièce. Le soir, sa famille se réunit à

Digitized by Google

son chevet, et, pour fléchir son esprit mondain, s'efforce de lui prouver qu'il se doit à lui-même de mourir en homme du monde. Comme il sent que la mort lui laisse encore quelques heures de répit, il ne se rend pas pour le moment ; mais il déclare que, le lendemain matin, il fera enfin ce qu'on lui demande. L'heure fixée par lui-même arrive ; il reçoit alors l'abbé D...., se confesse en présence de plusieurs de ses amis, et signe enfin sa rétractation. A huit heures et demie, le roi et madame Adélaïde viennent le voir. Pendant qu'il s'entretient avec eux, il se rappelle tout à coup que ses deux médecins, qui se trouvaient là, ne sont pas connus de ses illustres visiteurs : il les leur présente dans toutes les règles. Désormais, il peut mourir tranquille : il a rempli tous les devoirs d'un homme bien élevé. — Il avait consacré sa longue existence à dire des mots : les mots de ses élèves lui servirent d'oraison funèbre. « Il est mort en homme qui sait vivre, » dit une femme de la vieille cour. « Après avoir joué tout le monde, ajouta M. de Blancmesnil, il a voulu finir par jouer Dieu. » Le jour de son enterrement, une foule immense assiégeait toutes les rues par lesquelles devait passer le convoi ; mais, au dernier moment, on changea l'itinéraire du cortége funèbre. Au milieu des badauds désappointés, Raikes entendit un homme du peuple dire à son voisin : « Il faut qu'il nous trompe même après sa mort. »

On a beaucoup ri en France, il y a quelques années, d'un Allemand qui, sur sa carte, avait, au-dessous de son nom, fait graver ces trois mots : « Ami de Beethoven. » Nous avons eu cependant parmi nous, pendant de longues années, un personnage équivoque, dont la seule position avouée était celle d'ami de Talleyrand. Avec quelles ressources subvenait-il à ses dépenses ? C'est un secret. S'il faut en croire les bruits accrédités jadis dans les salons légitimistes et soigneusement rapportés par son ami Raikes, Montrond avait surpris le secret d'intrigues nouées jadis en Sicile par le duc d'Orléans, et celui-ci, devenu roi, lui payait cher son silence ; il était discret par profession, comme d'autres sont avocats ou notaires ; sa discrétion lui rapportait une trentaine de mille francs chaque année. Voilà, certes, un métier commode. Malheureusement, depuis que quelques puritains l'ont flétri d'un assez vilain nom, il attire peu de considération sur ceux qui l'exercent. Mais pouvait-on mépriser un ami du très honorable prince de Talleyrand ? Montrond était reçu dans presque tous les salons, et très bien reçu. Il est vrai qu'il ne faisait pas bon encourir sa disgrâce ; car sa bouche, muette sur certaines choses, pouvait aussi s'ouvrir au besoin. A sa profession lucrative d'homme silencieux, il joignait un art d'agrément, celui de lancer des épigrammes. Comme Guilleragne, il savait *et parler et se taire*. Nous

Digitized by Google

ne raconterons pas à nos lecteurs tout ce que Raikes nous apprend sur ce triste *famulus* du prince. Nous ne le suivrons pas dans la haute société de Londres, où il était fort écouté ; nous ne le visiterons pas dans ce pavillon de la rue Moncey, où la maladie le retint prisonnier pendant les dernières années de son existence. Mais nous tenons à établir, à sa louange, qu'il est mort comme il avait vécu, en faisant des mots. Il avait voulu jadis empêcher Talleyrand de signer sa rétractation, et ne lui avait épargné aucune raillerie quand il avait vu l'inutilité de ses conseils. Mais, arrivé à son tour à la crise suprême, il ne voulut pas, lui non plus, mourir en homme mal élevé, et, comme son ancien ami, il consentit à recevoir le prêtre qu'on avait amené auprès de lui. L'abbé P...., après quelques paroles d'exhortation, commença à l'interroger sur sa vie passée : « Vous avez sans doute, lui demanda-t-il, fait dans votre temps beaucoup de plaisanteries sur la religion ? — Non, répondit le mourant, j'ai toujours vécu en bonne compagnie. » Il se vantait, et, selon Raikes, qui l'avait connu, sa réponse était fausse de tous points. Mais c'était un mot, et même l'un des plus heureux qu'il ait dits. Nul ne fut spirituel plus avant dans la mort.

Heureusement, l'esprit n'est pas en France le privilége des gens qui n'ont pas d'autres qualités. Notre chroniqueur nous en fournit plus d'une preuve. Nous ne voulons pas les rapporter toutes ici pour ne pas faire ressembler cette étude aux dernières pages d'un almanach. Mais nous ne pouvons résister au désir d'en citer quelques-unes. La belle-mère d'un général très connu, surtout par ses défaites, disait de lui : « Mon gendre ressemble à un tambour. Il ne fait du bruit que lorsqu'il est battu. » — A une soirée chez le duc de Guiche, un fabuliste qui servait alors de plastron à tous les petits journaux, s'efforçait de rabaisser le talent de M. de Lamartine, et de prouver qu'on avait tort de voir en lui le premier de nos poètes. « Au moins, lui répondit madame Sophie Gay, il n'est pas le dernier, car la place est prise. » Un genre de mots qui nous plaît beaucoup aussi, ce sont ceux qu'on dit sans y entendre malice, et qui font rire plus que ne l'auraient désiré leurs auteurs. L'abbé de Pradt avait un jour saisi traîtreusement M. Berryer au moment où celui-ci cherchait à s'esquiver d'un salon pour s'occuper d'une affaire urgente, et il l'avait tenu longtemps à lui exposer des théories politiques plus embrouillées que profondes. Quand il eut enfin lâché sa proie, il s'approcha d'une autre personne et lui demanda ce qu'elle pensait du célèbre orateur. « Oh ! lui répondit-on, c'est sans doute un homme de grand talent, mais son éloquence a plus de brillant que de profondeur. — Je suis entièrement de votre avis, reprit l'abbé. Je viens de causer avec lui pendant une demi-heure et je

Digitized by Google

ne crois pas qu'il ait compris un mot de ce que je lui ai dit. » L'histoire est jolie, mais je lui préfère l'anecdote suivante : Le prince russe Tufiakin avait passé les vingt dernières années de sa vie dans la société des danseuses de nos théâtres. Au moment où une existence si noblement remplie allait lui échapper, il retrouva un peu de force au milieu de son agonie, et, s'adressant à un ami venu pour lui dire le dernier adieu, il lui demanda : « Que donne-t-on, ce soir, à l'Opéra? » Ce furent ses dernières paroles.

Ce qui nous a beaucoup plus intéressé dans les mémoires de Raikes que toutes ses anecdotes, ce sont les jugements successifs qu'il porte sur nous et qui vont se modifiant sans cesse à mesure qu'il nous connaît mieux. Il avait, nous l'avons dit et prouvé, une intelligence très ordinaire, mais une qualité qu'on ne peut refuser de lui reconnaître, c'est une grande sincérité. Les passions politiques le rendent injuste et lui font admettre sans examen les histoires les plus monstrueuses dès qu'il s'agit des gens qu'il déteste ; mais s'il est crédule à l'excès, il est toujours de bonne foi, et la première, ou plutôt la seule dupe de toutes les faussetés qu'il nous raconte, c'est lui-même. Cependant, quand une vérité qu'il avait méconnue finit par le frapper, il n'hésite pas à revenir sur l'erreur qu'il avait d'abord soutenue. C'est surtout quand il parle de nous qu'on voit ainsi se transformer ses opinions premières. Il nous arrive tout imprégné des préjugés les plus hostiles contre la France de 1830. Aussi ne comprend-il rien tout d'abord à ce monde entièrement nouveau pour lui, au milieu duquel sa ruine l'a obligé à chercher un refuge. Il ne nous voit pendant longtemps qu'à travers ses rancunes et ses haines, et il transcrit, sans y ajouter le moindre correctif, le jugement porté sur nous par Pozzo di Borgo : « Les Français sont malhonnêtes, mal élevés, libertins, arrogants et faux ; mais ils sont braves et de cette manière ils s'en tirent, parce que personne n'aime à avoir une affaire avec un mauvais sujet. » Après le premier coup d'œil qu'il a jeté sur notre société, il écrit que nous n'avons que le culte de l'argent et que notre seul sentiment est l'égoïsme. « Ici, peu importe qui on est et d'où on vient. Juif, Prussien ou Espagnol, Rothschild, Delmar ou Aguado, usurier, agioteur ou marchand de cigares, c'est tout un : leurs salons seront remplis par la plus haute société, et leurs sourires mendiés par les plus illustres sycophantes. » Quand il nous voit emprunter à la fois à son pays les courses de chevaux et les concours d'agriculture, il s'écrie avec orgueil : « Il y a un contraste amusant pour un Anglais entre leur désir ardent de nous imiter et la jalousie que leur inspire notre supériorité. » Pourquoi donc est-il venu s'établir chez un peuple si grossier et si arriéré? « L'avantage qu'on trouve à vivre ici, c'est que le climat est plus doux, la

Digitized by Google

vie moins chère, et qu'on peut régler ses dépenses comme on veut sans s'inquiéter le moins du monde de ses voisins, ce qui est à peine possible en Angleterre. » Cependant, peu à peu, ses yeux s'habituent à voir, ses oreilles à entendre, son esprit à comprendre. Avant d'en venir à bien juger les hommes, il commence à bien juger les choses. Au bout d'un an de séjour en France, il a fini par sentir la beauté de Paris : « Paris, écrit-il au mois d'avril 1834, est, comme ville et comme capitale, de beaucoup supérieur à Londres. Les monuments, les palais, les hôtels de la noblesse, les longues avenues, les quais spacieux, les jardins, les statues ont un air d'ancienne grandeur qui frappe tous les étrangers. » Il est vrai qu'il croit nécessaire de racheter l'éloge des murailles en se moquant de ceux qui les habitent, et il ajoute : « Paris est maintenant le contraire du château d'Otrante : c'est la demeure des géants occupée par les Pygmées. » Dès l'année suivante, s'il est encore loin de se réconcilier avec la nation tout entière, il a du moins appris à connaître quelques Français, et il leur accorde les plus grands éloges : « La duchesse de Guiche, chez qui nous passons presque toutes nos soirées, est une femme d'une intelligence supérieure. Elle sait beaucoup d'anecdotes, et alors même qu'elle est étendue faible et souffrante sur son sopha, si l'on aborde un sujet qui l'intéresse, ses traits s'animent, ses yeux reprennent leur éclat, elle parle avec cette chaleur et cette éloquence qu'on ne peut trouver que chez les Françaises, quand on connaît toutes les finesses de leur langue. » Bientôt, l'antipathie qu'il éprouvait pour nous fait place à la curiosité et à l'étonnement : nous sommes à ses yeux « un très singulier assemblage d'excentricités ; » il voit à chaque instant, parmi nous, des choses qui nous semblent toutes simples et qu'on prendrait en Angleterre pour des preuves de folie ; mais il arrive à comprendre la cause de ces actions qui le surprennent si fort. C'est que nous nous laissons aller à notre premier mouvement ; c'est que nous obéissons non pas au raisonnement, mais à la passion ; c'est que la moindre chose suffit pour nous enflammer ; c'est que nous sommes *un peuple phosphorique* (*a phosphoric people*). Enfin, notre ancien ennemi finit par préférer notre société à celle de ses compatriotes. Il nous trouve beaucoup plus simples, beaucoup plus exempts d'affectation ; il est tout heureux, lui qui a perdu sa fortune, de voir qu'en France des gens très riches voyagent modestement en diligence et ne songent pas à en rougir ou à s'en cacher. Il est ravi de songer que personne ne l'observe pour gloser sur la simplicité de son genre de vie. « Chacun fait ce qui lui convient le mieux, et cause avec les gens dont il peut tirer quelque renseignement utile. Certains sentiments de parvenus, communs à tous les Anglais, sont inconnus hors de l'Angleterre. »

Digitized by Google

Il se plaît dans les salons de la haute société parisienne, qui, au lieu de n'être ouverts, comme ceux de Londres, qu'à une petite coterie, sont fréquentés par les hommes les plus éminents de l'Europe entière. Il est enchanté d'y trouver, au lieu des *commérages* (le mot est de lui), qui règnent dans les *drawing-rooms* de son pays, des conversations pleines d'esprit et de verve sur les sujets les plus élevés et les plus neufs. Pendant un voyage qu'il fait en Angleterre en 1841, ses compatriotes lui paraissent devenus en son absence lourds, égoïstes et grossiers ; de retour chez lui, il regrette la France ; pour faire l'éloge d'une Anglaise, il lui reconnaît « l'intelligence et la finesse des Françaises les plus distinguées. » Il ne se contente plus de louer notre amabilité et notre esprit ; il va jusqu'à avouer que nous sommes des amis sûrs, et finit par nous accorder même ces qualités du cœur qu'on veut trop souvent réserver aux gens et aux peuples ennuyeux.

Plus il nous apprécie, plus il nous redoute. Pendant les premiers temps de son séjour parmi nous, il ne nous jugeait capables que de faire une guerre de propagande et d'exciter les peuples à renverser leurs rois ; dix ans plus tard, il a compris que la masse de la nation est essentiellement conservatrice ; il nous croyait ruinés, il a reconnu que nos affaires sont dans un admirable état de prospérité ; en 1832, il était convaincu que notre armée n'existait que sur le papier ; en 1842, il l'a vue dans toutes nos grandes villes, nombreuse, forte, disciplinée. Tout à l'heure il avait pitié de nous ; maintenant, il a peur. Alors, commencent des accusations sans fin contre la duplicité du peuple français. Autant il aime chacun de nous en particulier, autant il nous déteste tous en général, et la réunion des gens les plus loyaux du monde compose, selon lui, le plus perfide de tous les peuples. Comme cette manière de voir est absurde, elle est commune à un très grand nombre d'honnêtes gens par toute l'Europe : en Espagne, en Italie, en Allemagne aussi bien qu'en Angleterre, on trouve beaucoup d'hommes qui viennent passer au milieu de nous tous leurs moments de loisir. Ils sont fort heureux de l'accueil empressé que nous leur faisons ; ils deviennent les amis de tous ceux d'entre nous qu'ils ont connus, et, une fois de retour chez eux, ils s'empressent d'écrire des articles de journaux ou des livres pour dénoncer au monde notre insatiable ambition, notre monstrueuse perfidie et nos projets criminels. Si ces perpétuelles attaques nous causaient trop de déplaisir, nous aurions un moyen très simple de les faire cesser ; il nous suffirait de moins bien exercer nos soldats, de dégarnir quelque peu nos arsenaux, de diminuer le mouvement de notre commerce, et de ne plus refuser d'imiter les autres peuples quand il leur plaît de faire faillite. Dès lors, nous

Digitized by Google

n'entendrions plus sur notre compte qu'un concert d'éloges par tout l'univers.

Nous venons de passer rapidement en revue les quatre gros volumes de Raikes. Nos lecteurs ont pu voir que ce *journal*, autour duquel on a essayé de faire un certain bruit, n'a qu'une très minime importance historique. Quant à sa valeur littéraire, elle est absolument nulle. Le principal intérêt de ce recueil, c'est de nous permettre d'étudier à la loupe des idées, des sentiments et des ridicules profondément différents des nôtres au moins dans leur manifestation extérieure. L'historien a bien peu de faits nouveaux à prendre dans ce livre ; le moraliste a beaucoup d'études curieuses à y faire. Toujours portés à juger des autres par nous-mêmes, nous ne pouvions nous décider à croire que ces marchands, roides dans leur orgueil, guindés dans leurs préjugés, et immobiles dans leur admiration quand même de l'aristocratie, héros habituels de romanciers anglais de nos jours, eussent jamais pu exister dans le monde réel. Raikes nous oblige à reconnaître notre erreur. Ses Mémoires sont d'admirables pièces justificatives pour les romans de Dickens et de Thackeray. C'est à peu près leur seul mérite.

EDMOND VILLETARD.

Digitized by Google

LE

COMMERCE ET L'INDUSTRIE

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Cette étude est le complément naturel de nos recherches, déjà publiées, sur l'état de l'agriculture française pendant la période révolutionnaire[1]. Dès cette époque, notre but était nettement défini; nous ne songions ni à réhabiliter l'ancien ordre de choses, ni à flétrir ce qu'il y eut de nécessaire et de glorieux dans ces grands événements qui ont renouvelé la société française, et qui, après tout, nous ont faits ce que nous sommes. En un mot, nous ne faisons la guerre ni à la liberté, ni au véritable progrès, mais à l'anarchie, qui compromet les améliorations les plus utiles, et souille les causes les plus justes. C'est sous l'empire de cette pensée que nous avons entrepris notre tâche; c'est dans cet esprit que nous essayerons de l'achever. Nous allons donc démontrer, ou plutôt les faits démontreront pour nous, que l'impulsion déréglée des pouvoirs insurrectionnels, qui, pendant dix ans, ont asservi la France, n'a pas été moins funeste à notre commerce et à notre industrie qu'à notre agriculture. Ici, notre travail devient, non pas plus consolant, mais plus facile. Nous n'avons plus à demander aux populations des campagnes des traditions obscures, des souvenirs à demi effacés. Deux immenses désastres, ceux de Lyon et de Saint-Domingue, dominent le champ de nos investigations, et l'éclairent d'un sinistre jour d'incendie.

[1] *Revue Contemporaine*, livraisons du 31 janvier et du 15 février 1857.

Digitized by Google

I

Nous ne recommencerons pas, après tant d'autres, l'histoire révolutionnaire de Lyon. Nous ne redirons ni les premières violences du jacobinisme, ni les imprudences de la réaction, ni les impitoyables vengeances du terrorisme triomphant. Ces événements terribles, qui portent avec eux leur enseignement, sont tombés depuis longtemps dans le domaine de l'histoire. Nous voulons seulement constater ici, par des faits et des chiffres, le mal qu'a causé l'anarchie révolutionnaire à la plus riche et à la plus féconde de nos industries nationales.

Au moment où la Révolution éclata, Lyon, riche de dix-huit mille métiers, exportait pour 90 millions tournois de produits fabriqués. Les ouvriers lyonnais étaient alors de véritables artistes; dans le cours du XVIIIe siècle, ils ont confectionné des chefs-d'œuvre qui, depuis, n'ont pu être ni surpassés, ni même égalés. Les plus somptueux produits de l'art moderne ne sont que de pâles contrefaçons de ces merveilles de goût, d'élégance et de luxe que l'industrie lyonnaise répandit, au siècle dernier, dans toute l'Europe. Aujourd'hui, les véritables artistes et les riches intelligents se disputent encore les œuvres trop rares qui nous sont restées de cette brillante époque de l'industrie française. Quand on voit ces reliques d'un art dont la tradition est perdue, quand on contemple ces élégantes arabesques enroulées autour de trames à la fois solides et délicates, cet agencement harmonieux des couleurs, ce goût exquis dans le choix des dessins, on apprécie à leur juste valeur ces industries des siècles passés, qu'on a si souvent calomniées; on rend justice à une époque où l'amour-propre de l'ouvrier, ou plutôt de l'artiste, n'était pas étouffé par un esprit de spéculation mercantile; on comprend enfin que la passion des vrais amateurs pour le *vieux* dans les ameublements, les tentures, les ornements, n'est ni une fantaisie puérile et éphémère, ni un caprice d'imaginations malades ou blasées, mais bien un hommage légitime et instinctif rendu à la supériorité artistique d'un temps qui n'est plus, et qui, disons-le tout de suite, ne saurait revenir.

Ces traditions d'art véritable et de suprême élégance ont été englouties dans le naufrage révolutionnaire; les faits le prouvent et l'histoire l'atteste. Mais la Révolution elle-même a-t-elle réparé le mal qu'elle avait fait? A-t-elle, par des innovations conformes à l'esprit

Digitized by Google

d'une société nouvelle, donné naissance à un art également nouveau? Est-ce à elle, en un mot, qu'il faut attribuer la résurrection de l'industrie sous sa forme actuelle, l'extension du travail, la multiplicité des produits, et, par suite, la vulgarisation du luxe à bon marché? C'est ce que nous demanderons; c'est la question à laquelle nous allons donner une réponse péremptoire, du moins en ce qui concerne l'industrie manufacturière de Lyon.

Pour conserver ici l'impartialité nécessaire, écartons tous les souvenirs qui se rattachent directement à l'époque du terrorisme : manufactures anéanties, fabricants guillotinés, ouvriers mitraillés aux Brotteaux, hôpitaux bombardés par les proconsuls jacobins! Aussitôt après le 9 thermidor, le commerce reprend quelque activité dans cette malheureuse ville. On recommence à y fabriquer des bas de soie, des gazes, des taffetas, des rubans. « Tant l'habitude du travail et la force même de la civilisation, dit un contemporain, peuvent soutenir une population active et industrielle contre les atteintes des pires gouvernements. »

Malgré ce retour à la vie, la seconde ville de France présentait encore un spectacle navrant. Au lieu des dix-huit mille métiers de 1788, on en comptait à peine trois mille. Encore ne travaillait-on qu'au jour le jour, et comme en tremblant; encore se bornait-on à la confection de tissus légers, d'objets d'un usage journalier et indispensable; la fabrication des étoffes de luxe, honneur de notre ancienne industrie, semblait abandonnée pour toujours. Avant la Révolution, la France achetait annuellement au dehors pour 27 millions environ de soies crues qu'elle employait concurremment avec les soies françaises, et dont elle réexportait une partie, après lui avoir donné, par la fabrication, une valeur trois fois supérieure au prix d'achat. Pendant la Révolution, Lyon, bien loin d'acheter des soies à l'étranger, n'emploie que la moindre partie des produits indigènes; et les propriétaires de mûriers, pour tirer parti de leurs soies, sont forcés de les vendre à vil prix aux fabricants de Berlin.

Lyon offrait encore, pendant les dernieres années de la Révolution, le lugubre aspect d'une ville prise d'assaut. Un grand nombre d'habitants continuaient à loger dans de misérables baraques au milieu des ruines de leurs maisons. D'autres édifices, à demi renversés par les boulets de la Convention, demeuraient abandonnés, ou servaient de refuge à des bandes de voleurs, seuls industriels dont le régime révolutionnaire fît prospérer les travaux. Durant plusieurs années, on manqua de fonds pour faire garder et éclairer la ville, même pendant les plus longues nuits d'hiver. « Je ne nie pas, disait à ce sujet Camille Jordan, que Lyon ne renferme plus de voleurs et de malfaiteurs que toute autre commune. Les coups por-

Digitized by Google

tés à son industrie en sont la cause. C'est sur le sol de la misère que naît ordinairement le crime. » Ce langage semblait alors bien téméraire; il fallait du courage pour dire à la Révolution ses vérités.

Quelques démonstrations violentes de cette population, exaspérée par de longues souffrances, donnèrent lieu, lors du 18 fructidor, à de nouvelles rigueurs, aussi barbares qu'impolitiques. Lyon fut mis de nouveau en état de siége. Cette mesure découragea complétement le petit nombre de citoyens industrieux qui essayaient de tenir tête aux malheurs du temps. « Le fabricant démonte de nouveau ses métiers, disait peu de jours après un député; les ateliers sont désertés, le commerce est suspendu; le taux de l'argent s'élève, le papier sur l'étranger est recherché par la prudence, qui dicte de mettre sa fortune à couvert; et tous les bons citoyens se demandent s'il ne faut pas fuir à jamais une cité persécutée, quoique tranquille, sans cesse calomniée, quoique soumise, et qui ne cherchait, depuis sa mémorable catastrophe, qu'à cicatriser, par le remède du travail et de l'industrie, ses plaies encore saignantes, et sans cesse rouvertes par la persécution ! »

Telle était enfin la détresse de l'industrie en France, au commencement de 1798, que le Directoire, cédant à la nécessité, la plus impérieuse de toutes les lois, demande « aux conseils une somme de *deux millions*, pour être distribuée aux fabricants de Lyon et d'autres villes dont les affaires étaient, disait-il, dans un état de stagnation vraiment effrayant. » Ainsi, le gouvernement révolutionnaire, dominé par la fatalité de son origine et enchaîné par ses propres fautes, en était réduit à faire l'aumône à ces mêmes Lyonnais qui, sous l'ancien régime, versaient des sommes considérables dans le trésor royal, et rendaient le monde civilisé tributaire de la France !

Il n'est pas, disons-le en passant, de ville française, grande ou petite, manufacturière ou non, qui n'ait eu à souffrir cruellement de l'anarchie révolutionnaire. Celles-là même auxquelles le hideux spectacle de la guillotine avait été épargné, furent désolées par la famine, atteintes par les crises financières, ou attristées par la mutilation de leurs plus beaux monuments.

Dans nos précédentes études, nous avons parlé de la détresse du commerce de Bordeaux au point de vue de la culture de la vigne. Toulouse, longtemps la seconde ville de France pour la population, n'était guère plus heureuse. Cette cité, qui, avant la Révolution, jouissait de 400,000 liv. de revenu, se trouvait, au mois de juin 1798, en déficit de 200,000 fr. Les employés de l'administration et de la police n'avaient pas touché d'appointements depuis six mois; les fonds manquaient pour les services les plus essentiels, par exemple *pour payer les nourrices des enfants trouvés*. La municipalité de-

Digitized by Google

mandait la permission de frapper la ville d'une contribution extraordinaire de 100,000 fr. Le gouvernement refusa l'autorisation, de crainte de retarder par cette mesure la rentrée des contributions ordinaires.

II

Les autres fabriques de soieries, celles de Nantes, de Tours, d'Orléans, d'Avignon, n'avaient pas eu un sort beaucoup plus heureux que celles de Lyon. On connaît la destinée de la petite ville de Bédouin, qui ne vivait guère que de cette même industrie. Coupables d'avoir laissé abattre un arbre de la liberté, les habitants de cette ville furent traités plus cruellement encore que les Lyonnais. La rage des proconsuls n'avait pu s'exercer sur une grande ville que par des destructions partielles et des exécutions de détail; mais, à Bédouin, le despotisme révolutionnaire avait beau jeu contre de si faibles ennemis. Aussi l'on y *travailla* consciencieusement; on n'y frappa qu'un seul coup, comme celui que Caligula aurait voulu porter à Rome tout entière; les maisons, les manufactures de cette malheureuse commune, furent livrées à *un incendie général.* Les plus aisés d'entre les habitants furent emprisonnés ou périrent sur l'échafaud; les autres furent chassés du territoire, qui devait rester inculte à jamais, comme un monument terrible de la vengeance républicaine. Après le 9 thermidor, le sort de ceux qui avaient survécu à cette catastrophe n'éprouva qu'un bien faible adoucissement; les exigences financières de la Révolution les poursuivirent jusqu'au milieu de leurs maisons en ruine et de leurs champs en friche; on vit même des garnisaires[1] s'installer dans les *cavernes* que se creusaient les plus malheureux, pour les contraindre à payer les contributions arriérées pendant les années de mort et de proscription! Ce ne fut qu'en 1798, et grâce aux énergiques réclamations de quelques députés courageux, que les débris de cette triste population furent enfin exonérés de ces charges iniques. « Songez, avait dit Goupilleau à la tribune, que deux cent soixante enfants de cette commune, revenant des combats, ne trouveront que des monceaux de cendre dans les lieux qui les ont vus naître, leurs pères au tombeau, et leurs champs condamnés à la stérilité! »

Les persécutions du jacobinisme n'avaient épargné aucun de nos

[1] Nous avons parlé longuement de cette odieuse institution dans la première partie de ce travail.

Digitized by Google

grands centres manufacturiers. Après la Terreur, ces rigueurs insensées furent officiellement imputées à de prétendues manœuvres de l'Angleterre, qui aurait attisé avec une adresse perfide l'embrasement révolutionnaire pour débarrasser son industrie d'une concurrence dangereuse. » C'est sa main dévastatrice, disait Jean de Bry, qui a brisé les superbes métiers de Lyon, comme elle a traîné dans les cachots ou à l'échafaud, sous les plus légers prétextes, tous les chefs de nos manufactures nationales, les chefs des ateliers de Rouen, de ceux de Sedan, de Saint-Quentin, de Cambrai..... » Depuis longtemps l'histoire a fait justice de ces odieuses imputations. L'égoïsme anglais pouvait bien aller jusqu'à voir sans trop de déplaisir de tels crimes et de tels désastres, mais non jusqu'à les provoquer !

Rouen eut aussi sa large part des souffrances communes. Un seul fait, presque incroyable et néanmoins attesté de la manière la plus formelle, montre dans quel état était alors le haut commerce de cette ville. Nous empruntons ce fait à un rapport officiel sur un projet d'impôt somptuaire proposé en 1798. Voici ce qu'on y lit : « Le luxe, apparent ou réel, est aujourd'hui tellement restreint, en partie par économie de nécessité, et en partie par celle que dictent le bon sens ou la sagesse, qu'en exceptant Paris, on peut douter qu'il y ait *deux cents voitures* (bourgeoises) dans toute la République. Dijon comptait autrefois *quatre-vingts voitures;* il est aujourd'hui réduit à *une couple de cabriolets.* Rouen avait autrefois *trois cents voitures;* aujourd'hui, il n'y en a plus qu'UNE SEULE. » L'auteur de cette assertion, Lecoulteux, appartenait lui-même au commerce de Rouen ; c'était, de plus, un des hommes les plus sages et les plus véridiques qui aient figuré dans les assemblées révolutionnaires.

Sous le règne de Louis XVI, l'industrie rouennaise présageait déjà les progrès qu'elle devait faire depuis, en dépit des désastres qui retardèrent son essor. De l'aveu même des Anglais, Rouen était dès lors parvenu à les égaler dans la filature et le tissage du coton, et les efforts de ses manufacturiers étaient d'autant plus dignes d'intérêt que cette fabrication commençait à venir puissamment en aide à une autre industrie plus ancienne en France : celle des impressions sur ces étoffes de coton généralement connues alors sous le nom d'*indiennes.*

Le gouvernement de Louis XVI attachait, non sans raison, une haute importance à l'industrie de l'impression sur étoffes ; il avait même fait de grands sacrifices pour attirer de Suisse en Alsace des ouvriers habiles dans ce genre. Peut-être eût-il été plus logique de songer d'abord à multiplier la matière première, en encourageant particulièrement la filature et le tissage sur le sol français. Quoi

Digitized by Google

qu'il en soit, ce progrès dans la filature s'opérait par la seule force des choses, et, d'après les renseignements les plus admissibles, à l'époque de la Révolution, les cotons filés et tissés en France figuraient pour moitié dans les matières employées par nos ateliers d'impression, et entraient dès lors en concurrence avec les produits indo-anglais et suisses.

On lit dans un ouvrage sur le commerce publié quelques années seulement avant la Révolution : « Le coton devient de jour en jour, par les retours de l'Amérique, plus abondant en Europe ; on y perfectionne infiniment la filature. La Suisse imite parfaitement les mousselines et les toiles de coton brodées, et les donne à beaucoup meilleur marché, qualité pour qualité, que celles des Indes. *La Normandie et d'autres provinces de France imitent et suivent la Suisse de fort près dans les mousselines, et la surpassent, dans les cotonnades, pour les teintures et les desseins.* Les fabriques de toiles peintes offrent des essais qui annoncent une imitation parfaite de la finesse des plus belles perses, et une grande supériorité pour le dessin, et l'on peut espérer de parvenir à la ténacité des couleurs, etc. » (*Intérêts des nations de l'Europe*, t. I, p. 350.) Depuis l'année 1766, époque de la publication de cet ouvrage, jusqu'à la Révolution, cette situation commerciale de la France n'avait fait que prospérer, sauf quelques exceptions que nous indiquerons tout à l'heure.

L'industrie des impressions sur étoffes résista tant bien que mal à la crise révolutionnaire; mais celle de la filature et du tissage reçut un coup presque mortel. La France, rétrogradant d'un siècle, redevint tributaire de l'Inde anglaise pour la presque totalité des tissus de coton. Cette conséquence désastreuse de nos agitations intérieures donna lieu, dans les premiers jours de l'année 1797, à un curieux incident parlementaire. Le député Malès, s'indignant de l'impôt considérable que l'Angleterre prélevait ainsi sur la République française, tout en lui faisant la guerre, demanda que l'importation des tissus de coton anglais fût prohibée d'une manière absolue; peu s'en fallut que cette proposition ne fût votée d'enthousiasme. Heureusement un autre député, Johannot, l'un des grands manufacturiers de l'Alsace, répliqua fort à propos que le remède aggraverait le mal, que la prohibition des tissus anglais serait précisément la ruine des ateliers français, qu'on voulait protéger. « Il est de fait, dit-il, que nos manufactures ne peuvent se procurer actuellement plus de *cent mille* pièces de fabriques de France; elles éprouveraient donc un déficit de quatre cent mille pièces par an..... » Cette observation si juste n'obtint qu'un demi-succès. On ne prohiba pas absolument les tissus anglais, mais on les soumit à un droit

Digitized by Google

de 75 francs par quintal. Cette taxe énorme n'eut guère d'autre résultat que de favoriser la contrebande. Le dépérissement de l'industrie cotonnière ne tenait pas seulement à l'activité de la concurrence étrangère. Cette industrie avait soutenu la lutte avec assez d'avantage dans les temps d'ordre et de sécurité. Ce qui la minait lentement, ce qui l'aurait tuée, si un pareil état de choses se fût prolongé encore quelques années, c'était l'anarchie révolutionnaire avec tous les fléaux qu'elle traînait à sa suite, notamment la difficulté des communications, la hausse exorbitante de l'intérêt de l'argent, et par suite celle du prix de la main-d'œuvre.

III

Nous avons déjà parlé, au point de vue de l'agriculture, de l'état de dégradation et d'abandon des routes pendant toute la durée de la Révolution, par suite de la rareté des bras, de la démoralisation du peuple des campagnes, et de la suppression, sans équivalent sérieux, de tous les anciens moyens administratifs. On trouve à ce sujet, dans les documents de l'époque, des détails vraiment incroyables. Ainsi, et pour ne citer qu'un exemple, il est prouvé par la déclaration d'un des jurés désignés pour le procès de Babœuf, et qui ne put arriver à temps pour siéger, qu'au mois de pluviôse an V, la route de Bayonne à Bordeaux était interceptée par une bande de voleurs; qu'il fallait gagner Toulouse pour pouvoir se diriger sur Paris avec quelques chances de sécurité; enfin que la *diligence* faisait le trajet de Toulouse à Orléans *sans changer de chevaux* et mettait en conséquence *seize jours* à parcourir l'espace de cent quarante lieues à peu près qui sépare ces deux villes (Procès de Babœuf, I, 68). On comprend combien le commerce devait souffrir d'une pareille situation. Les transports étaient devenus plus lents, moins sûrs, et plus coûteux que sous l'ancien régime. Le mauvais état des chemins, la crainte des voleurs offraient aux voituriers des prétextes permanents pour prolonger leurs voyages, et parfois pour ne pas les achever. Souvent on n'entendait plus parler d'eux, ni des marchandises qui leur avaient été confiées. Dans les dernières années de la Révolution, ces disparitions, plus ou moins volontaires, étaient des accidents presque journaliers, et dont on ne s'étonnait plus guère. Ce n'étaient pas les gouvernants qui pouvaient alors donner au peuple des leçons d'ordre et surtout de moralité!

La hausse désastreuse du prix de l'argent est un fait tellement

Digitized by Google

capital dans les annales de ce temps, que les historiens les plus favorables à la cause de la Révolution n'ont osé le passer sous silence. Nous nous bornerons donc à rappeler que, vers la fin de la Révolution, l'intérêt de l'argent en France était en moyenne d'environ 25 p. 0/0 par an, et que l'usure la plus exorbitante était devenue une nécessité publique. On retrouve dans les *Petites-Affiches parisiennes* de cette époque les noms des diverses maisons *de commerce* qui renouvelaient périodiquement l'offre de prêter sur gages à 3 ou 4 p. 0/0 *par mois*. Le papier de la plupart des négociants de Paris, à courte échéance, et avec les meilleurs endos, s'escomptait à 1 et demi, 2 et même 3 p. 0/0, *toujours par mois*, etc. Les ventes à vil prix des domaines confisqués firent sortir quelques capitaux de leurs cachettes, mais en même temps elles en ravirent d'autres au commerce et à l'industrie. Pour ceux qui avaient encore des capitaux et le courage de s'en servir, les entreprises commerciales n'offraient qu'un horizon obscur, où les chances malheureuses étaient innombrables, et les espérances de succès excessivement restreintes. Ce qu'on pouvait espérer de plus favorable, c'était de gagner 10 à 12 p. 0/0, comme faisaient les étrangers, dont il fallait soutenir la concurrence; et le gouvernement choisissait ce moment (1797) pour offrir des biens nationaux à des prix qui permettaient aux acquéreurs d'obtenir un revenu de 30 p. 0/0 et plus! Cette anomalie déplorable avait été pressentie et signalée d'avance par un des hommes les plus honorables et les plus éclairés qui aient pris part à la gestion des affaires publiques dans ces temps de malheurs. « On comprend, disait-il sagement, que les entrepreneurs des fabriques ou des négoces ne veuillent pas retirer un moindre intérêt de leur capital, qu'ils ne feraient en achetant des terres, et rien n'est plus juste. » Ainsi, le commerce et l'industrie avaient à lutter, d'une part, contre la tendance obstinée des capitalistes timides à la thésaurisation; de l'autre, contre un mode de placement infiniment plus avantageux, patronné d'ailleurs et presque imposé par le gouvernement. Enfin, en présence de cette situation fatalement mauvaise, les rhéteurs qui conduisaient alors les affaires publiques persistaient à méconnaître les vraies causes du mal, et imputaient aux ennemis de l'anarchie révolutionnaire les conséquences directes de cette anarchie elle-même.

IV

L'un des documents les plus tristes, mais les plus utiles, sur l'état du commerce et de l'industrie à cette époque déplorable, est le

Digitized by Google

rapport présenté le 18 mars 1798 par une commission spéciale, chargée de proposer le rétablissement immédiat des *plombs*. On nommait ainsi les marques que l'ancienne administration apposait à la plupart des étoffes ou des toiles fabriquées en France, pour attester qu'elles avaient la largeur, l'aunage et la qualité déterminés. En se plaçant au point de vue de l'époque où cet usage existait, on ne peut contester ni son utilité, ni sa moralité. Ces plombs, n'étant apposés qu'après une vérification consciencieuse, étaient comme la garantie morale de l'Etat vis-à-vis des acheteurs étrangers; la confiance de ceux-ci nous était si bien acquise, qu'ils prenaient ordinairement livraison des marchandises plombées, *sous corde*, sans procéder eux-mêmes à un nouvel examen. Ce qu'il est impossible de nier, c'est que l'usage des plombs avait notablement profité à plusieurs de nos industries les plus importantes, notamment à celle des draps. Dans le cours du XVIIIe siècle, les draps français avaient à peu près évincé des principaux marchés ceux de l'Angleterre, qui n'offraient pas aux acheteurs cette garantie d'un contrôle officiel.

Dès l'année 1779, la secte des économistes avait réussi à délivrer certaines industries de cette servitude du plombage. En 1791, les dictateurs idéologues de l'Assemblée constituante ne manquèrent pas de parfaire l'œuvre commencée par Turgot en supprimant radicalement cet usage, qu'ils qualifiaient d'entrave absurde mise à la liberté du commerce. Voici quelles furent les conséquences de cet *affranchissement*, d'après le rapporteur de 1798 : « Depuis cette suppression, les toiles de Rouen de cinq quarts n'ont plus qu'une aune un seize; celles de quatre quarts, sept huit; celles de sept huit, trois quarts; celles de trois quarts, cinq huit, etc. Les mêmes fraudes ont lieu pour les linons qui se fabriquent à Saint-Quentin, Valenciennes, Cambrai. Faute d'une marque nationale, le fabricant appose sur des étoffes de mauvaise qualité le nom d'une maison de commerce qui n'en fabrique que de supérieures. Le consommateur ainsi trompé s'adresse ailleurs. Les négociants étrangers abandonnent des manufactures dont les produits ne présentent aucune garantie contre la mauvaise foi... La ci-devant Bretagne fabrique des toiles particulièrement destinées pour les possessions espagnoles. Cette fabrication, d'abord extrêmement soignée, s'était acquis une réputation si étendue, qu'il s'en exportait annuellement pour plus de 7 millions. Le système de la liberté indéfinie amena la décadence de ce commerce. Les fabricants l'adoptèrent avec empressement, et l'espoir de vendre un grand nombre de produits les porta à fabriquer à meilleur marché, et par conséquent plus mal. De cet oubli des principes, il est résulté que les Espagnols, dont les plaintes réité-

Digitized by Google

rées ont été méconnues, se sont adressés aux Silésiens. La France a perdu cette immense fourniture..... On jugera de l'étendue de cette perte, quand on saura que ce seul travail assurait dans ce pays l'existence à plus de cent mille individus de tout âge et des deux sexes..... Carcassonne était en possession d'envoyer aux Echelles du Levant la presque totalité des draps qu'elle fabriquait. Peu à peu les fabricants ont diminué la perfection de leurs draps, en fabriquant sans méthode et sans choix. C'est de cette époque que date la décadence de l'une des plus importantes branches du commerce que la France faisait avec l'étranger. Les Anglais s'en sont emparés de nouveau, et nous sommes réduits à glaner après eux. Avant 1779, la fabrication des draps était telle, qu'on en exportait pour 33 millions. Depuis le système de la liberté illimitée, cette exportation n'a été qu'à 11 millions. — La même infidélité a eu lieu pour les soieries de Lyon et pour les étoffes dans lesquelles il entrait de l'or et de l'argent. Il est résulté de ces fraudes que nos étoffes ont été discréditées dans le Levant, et que la République a perdu une précieuse branche de commerce. »

On voit, par ce rapport, que la suppression des plombs fut une mesure essentiellement révolutionnaire, et, bien que son application partielle ait précédé de quelques années le grand mouvement de 1789, ce n'est pas moins à l'esprit nouveau que revient l'honneur, ou, si l'on veut, la responsabilité de ce bouleversement si complet dans nos habitudes commerciales. Malgré l'authenticité des faits constatés par le rapport que l'on vient de lire, faits contre lesquels aucune réclamation ne s'éleva, le rétablissement des plombs fut rejeté. Il n'en pouvait être autrement. Il y a des mesures sur lesquelles on ne saurait revenir, des institutions dont on peut déplorer l'abolition comme prématurée, mais dont le rétablissement est impossible. Tout ce que nous voulons prouver ici, c'est que le moment d'une modification aussi profonde avait été on ne peut plus mal choisi. Ce n'était certes pas le temps où l'on pouvait mettre la probité commerciale à l'épreuve d'une liberté illimitée. C'est là l'écueil de toutes les révolutions, de supposer les hommes meilleurs qu'ils ne sont, et d'arriver, par là même, à les rendre pires qu'ils n'étaient auparavant. Le commerce français fut complétement démoralisé par l'abolition en masse de toutes les anciennes restrictions, et aussi par *la suppression de la contrainte par corps*, mesure radicalement insensée, que les révolutionnaires de tous les temps, en dépit de honteux échecs, s'obstinent à reprendre toujours, ce qui équivaut, en réalité, à l'établissement d'une autre *liberté illimitée*, la liberté de l'escroquerie et de la fraude.

Plus tard, et bien tard malheureusement, des hommes d'or-

Digitized by Google

dre, fourvoyés dans les conseils législatifs, osèrent élever la voix contre les désastreuses conséquences de ces innovations. « Le commerce, disait un député, le 14 mars 1798, est livré à des hommes si immoraux, qu'on ne peut prendre trop de moyens pour les écarter. — Le trône est renversé, ajoutait un membre ; il en reste un autre à détruire, celui sur lequel l'immoralité s'est assise. De toutes parts, la corruption nous environne ; c'est un torrent qu'aucune digue n'arrête. Encore un moment de retard, et il va engloutir la génération qui s'élève. » Le même jour où retentissaient ces justes plaintes au conseil des Cinq-Cents, un citoyen courageux et honnête, Harmand de la Meuse, proclama que le seul remède aux dangers d'une pareille situation, était d'imiter ceux qui avaient occupé le trône renversé. Il cita l'édit de Henri IV, en 1609. « On y voit, dit-il, qu'alors, comme de nos jours, les troubles politiques avaient occasionné une grande corruption de mœurs et une licence tellement désordonnée, surtout dans le commerce, que les familles et l'Etat en étaient troublés, et que, pour faire cesser les désordres et les crimes, il était instant de recourir à des peines sévères contre les banqueroutiers frauduleux. »

Sur ce point, du moins, la Révolution elle-même dut revenir sur ses pas. On rétablit la contrainte par corps. Ce retour aux rigueurs nécessaires d'un ordre de choses régulier était assurément indispensable pour rétablir quelque sécurité dans les transactions commerciales. Mais il y avait dans le système révolutionnaire tout entier un vice primitif, une fatalité originelle qui paralysait ou gâtait l'effet des plus sages mesures. C'était l'eau répandue goutte à goutte sur un incendie immense, et l'excitant encore au lieu de l'éteindre. Toute tentative de répression, si incomplète qu'elle fût, était une contradiction flagrante avec le principe même du nouveau gouvernement. Nous ne pouvons faire mieux que de reproduire, à ce sujet, les expressions d'un écrivain anglais contemporain, que la passion a égaré parfois, mais qui, dans cette circonstance, n'a été que juste : « Je ne sais, dit-il, par quelle fatalité les législateurs actuels de la France ne savent réussir que dans le mal, on ne songent jamais au remède que lorsqu'il devient pire que le mal lui-même. Peut-on imaginer, en effet, une prétention plus *scandaleuse* de leur part, que celle de mettre fin à l'immoralité des individus, en rétablissant l'emprisonnement pour dettes, au moment où l'Etat lui-même est en banqueroute ouverte vis-à-vis de l'universalité des Français qui ont des dettes? Conçoit-on une immoralité plus révoltante que celle de les faire traîner en prison, s'ils s'acquittent envers leurs créanciers avec le papier appelé *bon*, à l'aide duquel l'Etat s'acquitte envers eux? » (F. Divernois, I, 269.)

Digitized by Google

Cette opinion n'était pas seulement celle de nos ennemis. Elle fut développée avec une grande force aux Cinq-Cents par un homme aussi probe qu'expérimenté en matière commerciale, le député Lecoulteux. « La masse entière des citoyens, disait-il, a une part dans le capital liquidé à perte par le gouvernement. Quel est celui qui n'est pas créancier direct ou indirect de la République? Quel est celui qui n'est pas liquidé, ou créancier d'un liquidé?..... Cependant vous venez de rétablir la contrainte par corps, et elle frappera inévitablement sur beaucoup d'individus qui feront d'inutiles efforts pour s'acquitter, tant que pourra durer la dépréciation actuelle des immeubles et des créances sur l'Etat. »

V

Ce tableau de la détresse commerciale serait incomplet si nous ne disions au moins quelques mots de la misère des ouvriers. Nous invoquerons, à ce sujet, un témoignage qui n'est pas suspect, celui d'un véritable homme du peuple, ouvrier laborieux et honnête avant la crise révolutionnaire, puis perverti par les doctrines anarchiques, au point de se faire, sans scrupule, le distributeur des pamphlets incendiaires de Babœuf. Lors du fameux procès de Vendôme, voici comment l'accusé Moroy racontait les souffrances du peuple à Paris, souffrances sur lesquelles spéculaient les agitateurs :

« Citoyens, le peuple manquait de pain dans ce temps-là (1795-1796). Il y avait cependant du pain chez les boulangers, chez les traiteurs; il y en avait chez les marchands de vin, chez les pâtissiers, chez les charbonniers; tout en était rempli. Mais ce n'était plus du pain à trois sous; c'était du pain à 80, 150 et 200 fr. (en assignats). Un ouvrier gagnait *cent francs* par jour; on lui donnait *trois quarterons* de pain. Le matin, la femme allait chercher ce pain, qui était tout bouillant; on avait tout mangé avant d'aller à sa journée. Il fallait se nourrir le reste du jour avec des pommes de terre. Le soir, quand il rentrait, il disait : « Ma pauvre femme, je n'en peux plus; » voilà encore des draps, allons les vendre! » On allait vendre ses effets; que dis-je? on allait les donner à un agioteur qui les achetait pour rien.

« J'ai acheté, en 1791, une couverture de quarante francs. Pour un ouvrier, c'est quelque chose de beau. En cinq années de temps, une couverture ne perd pas la moitié de sa valeur. Eh bien! cette couverture, que j'avais achetée quarante livres, je l'ai vendue *douze cents livres* en assignats; et avec ces douze cents francs j'ai eu douze

Digitized by Google

livres de pain, ce qui valait à peu près trente-six à quarante sous. »

C'est un des complices de Babœuf qui vient de nous faire connaître la détresse des ouvriers à Paris. Leur situation en province n'était pas meilleure ; ils souffraient même depuis plus longtemps, car le Comité de Salut public, intéressé à pourvoir à l'alimentation de la population de Paris par des réquisitions forcées, n'avait pas la même sollicitude pour les ouvriers et les artisans des provinces, dont il n'attendait pas le même appui. Voici, d'après une chronique locale d'une authenticité incontestable, quelques détails sur l'existence qu'on avait faite au *vrai* peuple, aux artisans des villes comme aux ouvriers des campagnes, sous le règne de Robespierre, dans un des départements qui ont le moins souffert du régime de la Terreur.

« Le mardi 18 février 1794, jour de la décade, la société des sans-culottes d'Evreux avait célébré la mort de Louis XVI, et en même temps *la fête de l'Abondance*..... (cette fête venait fort à propos, comme on va voir). Le jeudi 3 avril, on borna la nourriture des habitants à une livre et demie de pain par jour pour les hommes travaillant fort, une livre pour les autres et pour les femmes et enfants au-dessus de quatre ans, et une demi-livre pour les enfants au-dessous. Le samedi 5, on fit placer, dans l'église de Saint-Pierre, les marchands de beurre, d'œufs, de volailles, parce que, dans le Grand-Carrefour, il y en avait dans la foule qui emportaient la marchandise sans vouloir la payer. On a vu séparer une livre de beurre en quatre, et des volailles étouffées à qui les aurait..... Le 14 juin, on fit apporter de Rouen 13,000 livres pesant de riz, pour suppléer aux denrées qui manquaient.... Le 20, on proclama que tous ceux qui avaient chez eux quelque provision de blé, orge, seigle, farine ou même de pain, eussent à le déclarer sous vingt-quatre heures, sous peine d'être regardés comme ennemis de la patrie, etc. » Après le 9 thermidor, la situation n'est pas meilleure. « Au mois de mars 1795, le pain se vendait, chez les boulangers d'Evreux, cinq ou six francs la livre, et encore ils en donnaient très peu, ce qui força beaucoup de monde à aller dans les campagnes chez les laboureurs pour en acheter, mais ils vendaient très cher et seulement pour de l'or et de l'argent ou effets, tels que *montres*, *croix d'or*, etc., ne se souciant pas d'en vendre pour des assignats..... Le 10 avril, émeute pour le pain..... On ne délivre que deux livres de farine par personne pour quelquefois huit jours et davantage ; et même le mardi, 7 dudit mois, on n'avait délivré qu'une livre et demie, *ce qui n'était pas trop*. » C'était une émeute à peu près exclusivement composée de femmes, qui avaient arrêté un certain nombre de voitures de blé. Ces scènes moitié tristes, moitié grotesques, se répétaient alors sur

Digitized by Google

tous les points de la France. Dans l'été de cette même année 1795, la disette fut à son comble. « Il y avait des gens qui mangeaient du son, d'autres *des herbages*. On allait voler dans les champs les blés à demi mûrs [1], etc. »

Tels sont les souvenirs que recueillait, jour par jour, dans ces temps de calamité, un honnête artisan, dont la candeur et la véracité ne sauraient être révoquées en doute. Telle était, il faut bien le dire, la situation générale non pas seulement des bourgades et des petites villes, mais des villes les plus populeuses et naguère encore les plus florissantes. Il n'est aucun de nous qui ne puisse retrouver dans ses traditions de famille la trace de faits semblables. Tous, nous avons entendu parler par nos aïeux, par nos pères, de ce temps où l'on expirait d'inanition sur des monceaux d'assignats, où manger à sa faim était un crime de lèse-nation, où il fallait cacher son pain comme un avare cache son or. Et ce n'était pas là une revanche des pauvres, des opprimés de la veille, faisant expier aux riches leurs jouissances égoïstes : c'était une angoisse universelle ; c'était l'égalité dans le malheur ; c'était la misère, étendant sur toute une nation son niveau impitoyable.

VI

Nous arrivons enfin à l'erreur la plus funeste de nos premières assemblées révolutionnaires. Ici, par exception, le mal a été sans remède ; le génie même de Napoléon n'a pu réprimer cet effroyable déchaînement de passions et de crimes qui se nomme la révolution de Saint-Domingue.

Considérons d'abord ce qu'étaient nos colonies d'Amérique avant 1789 ; nous rappellerons ensuite ce qu'en fit la Révolution.

Dès l'an 1775, les Antilles, qui rapportaient 15 millions à l'Espagne, 8 au Danemark, 30 à la Hollande, 82 à l'Angleterre, en donnaient 126 à la France. Ainsi nos colonies produisaient à elles seule presque autant que toutes les autres réunies. La partie de Saint-Domingue que possédait la France, et qui ne formait pas

[1] Nous avons emprunté ces détails à un livre fort curieux et peu connu, publié à Evreux, en 1850, sous le titre de *Souvenirs et Journal d'un bourgeois d'Evreux*. Le mot d'artisan eût été plus exact. L'auteur de ce journal est en effet un simple vannier nommé *Rogue*, qui, de 1783 à 1830, avait tenu note, jour par jour, de tout ce qui s'était passé sous ses yeux dans la ville qu'il habitait. Ces notes ont été retrouvées par un heureux hasard plus de vingt ans après la mort de leur auteur, qui assurément n'avait jamais pensé qu'elles seraient intéressantes pour d'autres que pour lui. On y trouve, parmi beaucoup de détails insignifiants et puérils, des renseignements précieux, même pour l'histoire générale de la Révolution.

Digitized by Google

même la moitié de l'île entière, fournissait à elle seule les quatre cinquièmes des produits français, c'est-à-dire douze millions de plus que toutes les îles anglaises.

Ces résultats, déjà si favorables, s'améliorèrent encore pendant les onze années qui suivirent. L'année la plus prospère fut celle qui précéda immédiatement la Révolution (1788). Le produit de cette année fut évalué à 131 millions.

A la même époque, et par une coïncidence remarquable, le chiffre de nos exportations présentait sur celui des importations un excédant d'à peu près 70 millions, et cet heureux résultat était dû uniquement aux denrées coloniales, que nous vendions chaque année aux autres nations pour une valeur de 70 ou 75 millions au moins [1].

Il est essentiel de faire observer que les Français raffinaient eux-mêmes le sucre vendu en Europe, et jouissaient ainsi du triple bénéfice de la culture, du fret et de la main-d'œuvre. De plus, les nombreux vaisseaux dont un commerce si actif nécessitait l'emploi, formaient pour la mère-patrie une pépinière d'excellents marins; et c'est grâce à ses colonies que la France a pu, dans les deux derniers siècles et surtout sous Louis XVI, disputer glorieusement à l'Angleterre le premier rang parmi les puissances maritimes.

Tels étaient les principaux avantages dont la France était redevable à ses possessions d'outre-mer; tels étaient les faits que Necker ne cessait d'invoquer pour défendre nos établissements contre les attaques des économistes. Ceux-ci, suivant les inspirations d'une philanthropie louable dans son principe, mais inhabile et fausse dans l'application, ne cessaient de répéter que la perte de nos colonies serait pour nous un gain; que la France compenserait, et au delà, cette perte en perfectionnant son agriculture, et qu'elle arriverait à vendre aux nations étrangères plus de denrées qu'elle n'en vendait à ses colons. Pour apprécier la portée de cette dernière assertion, il faut rappeler que, dans les dernières années de la Révolution, la métropole envoyait aux colonies une valeur d'environ 40 millions en objets manufacturés, 6 ou 7 millions de vins et eaux-de-vie, à peu près autant de farine, etc. C'était en grande partie grâce à nos colonies, et surtout à Saint-Domingue,

[1] Necker. — Il est à peu près impossible de poser ici des chiffres exacts, à cause de l'insuffisance des documents et des variations importantes qu'éprouvait à chaque saison le prix des cafés, sucres et indigos; mais, malgré cette incertitude dans les chiffres, il est indubitable qu'avant la Révolution nos denrées coloniales seules nous assuraient une supériorité marquée sur le commerce étranger. Cette vérité a été reconnue et ouvertement proclamée pendant la Révolution même, quoiqu'alors elle fût devenue la satire la plus sanglante du système suivi depuis 1789 à l'égard des colonies.

Digitized by Google

qu'entre la crise financière de 1720 et la Révolution, la masse du numéraire avait doublé en France. « Qu'arriverait-il, disait Necker, si la France négligeait ou perdait jamais des possessions si précieuses ; si elle se trouvait ainsi privée de la créance de commerce qu'elle acquiert journellement par l'exportation des denrées de ses colonies ; si elle avait encore à acheter des étrangers même la partie de ces denrées qui est nécessaire aujourd'hui à sa propre consommation ? Une pareille *révolution* suffirait pour faire sortir de France annuellement beaucoup plus d'argent qu'il n'y en entre aujourd'hui, etc. »

En résumé, la France avait, en 1789, les plus florissantes colonies du monde, et Saint-Domingue figurait pour les deux tiers dans le magnifique inventaire de nos produits d'outre-mer. « Elle ne coûtait rien à la métropole, dit Barbé-Marbois ; non-seulement son revenu suffisait à toutes les dépenses d'administration, mais le gouvernement trouvait encore dans ses économies les fonds nécessaires pour ouvrir de grandes routes, construire des ponts, des aqueducs, creuser des canaux, amener dans les villes des eaux prises à de grandes distances, les distribuer dans les fontaines publiques, arrêter la mer par des quais ; élever une foule d'édifices utiles, etc. »

A Dieu ne plaise, toutefois, que nous allions jusqu'à dire qu'il n'y avait rien de coupable dans le principe même de cette immense richesse ; que rien n'était à modifier, sous peine de ruine, dans l'état social de nos colonies. Nous ne glorifions pas l'esclavage ; nous ne cherchons même pas à l'excuser ; nous reconnaissons volontiers qu'un lucre, si grand qu'il puisse être, ne justifie pas les moyens par lesquels on l'obtient. Puisqu'une part notable des produits du travail colonial profitait à la France, c'était incontestablement pour le gouvernement français, quel qu'il fût, un impérieux devoir de rechercher et d'amender ce que l'organisation de ce travail pouvait présenter d'immoral. Mais une semblable réforme, de même que celle de l'ancien ordre de choses féodal, demandait beaucoup de prudence et de fermeté, un ensemble de sages précautions, un système de mesures habilement conçues et vigoureusement exécutées. Il eût fallu ménager non-seulement les droits acquis des chefs de ces grandes exploitations, mais aussi les susceptibilités de caste, sans doute exagérées et déraisonnables en bien des points, mais qui ne pouvaient être heurtées de front sans un immense péril. Il eût fallu surtout tenir compte de l'état d'infériorité morale de cette nombreuse population d'esclaves qui, dans son propre intérêt, ne devait être initiée qu'avec lenteur au précieux mais redoutable bienfait de la liberté. Là, plus qu'ailleurs, tout changement précipité ne pou-

Digitized by Google

vait aboutir qu'à d'affreux désastres. En un mot, la réforme, ou, si l'on veut, la liquidation du régime colonial ne pouvait être que l'œuvre d'un gouvernement sage, fort, et surtout obéi.

VII

Malheureusement, les nouveaux dictateurs de la France, dominés par l'esprit révolutionnaire, n'avaient ni le pouvoir, ni la volonté d'user de tels ménagements. Cédant à l'exaltation d'un zèle aveugle pour la liberté, ils déchaînèrent sur nos colonies des maux plus terribles que n'auraient jamais pu l'être les plus grandes catastrophes de la nature.

Nous n'avons pas à faire ici l'historique des saturnales révolutionnaires de Saint-Domingue, mais seulement à en apprécier les résultats définitifs par rapport à la France. Les événements de 1789 avaient été accueillis dans cette colonie avec un enthousiasme universel, mais dont les causes étaient absolument opposées. Les blancs propriétaires croyaient que les nouveaux événements n'auraient d'autre résultat que de remettre exclusivement dans leurs mains l'administration de la colonie, en les affranchissant du contrôle des agents de la métropole. Les blancs non-propriétaires ou *petits blancs* comptaient au contraire sur une révolution qui détruisait les priviléges, pour obtenir des positions lucratives, et entrer ainsi en lutte avec l'aristocratie créole. Les hommes de couleur, d'un autre côté, interprétaient la Révolution à leur profit, et, par conséquent, d'une tout autre manière. C'était pour eux l'ère de l'émancipation complète, à la fin d'un régime bâtard et humiliant, plus semblable à la servitude qu'à la liberté, et qui leur devenait chaque jour plus intolérable. Enfin, les noirs, qui formaient l'immense majorité de la population, s'agitaient déjà sourdement à ce mot magnifique et terrible de liberté.

L'union de tous les propriétaires, créoles ou sang-mêlés, pouvait seule sauver la colonie ; mais l'antipathie des blancs pour les hommes de couleur était trop profondément enracinée pour qu'une pareille union pût s'accomplir d'elle-même. Ce résultat salutaire ne pouvait être obtenu que par une volonté ferme, par des mesures énergiques et persévérantes de la part du gouvernement de la métropole. Cette volonté, ces mesures firent défaut au moment décisif; l'autorité insurrectionnelle qui régissait la France ne se manifesta aux colonies que par des décisions équivoques, qui, loin de prévenir l'incendie, en hâtèrent l'explosion. Les assemblées législatives parurent

Digitized by Google

favoriser tour à tour les vœux les plus contradictoires : l'une abolissait l'ancien état de choses, l'autre le maintenait ; l'une faisait disparaître l'infériorité sociale des sang-mêlés, l'autre la rétablissait. Dès lors, chacun des deux partis se crut autorisé dans ses espérances, et l'on eut le droit de croire que la mère-patrie donnerait raison au plus fort. La lutte s'engagea, sur plusieurs points, entre les deux castes propriétaires, et au milieu de ce conflit insensé se révéla soudain le danger le plus inévitable, celui auquel nul n'avait songé. L'insurrection des nègres éclata dans toute l'étendue de la colonies, enveloppant tous les propriétaires, blancs ou sang-mêlés, dans un immense réseau de carnage et de destruction.

Pour cette population, depuis longtemps démoralisée, la liberté c'était l'oisiveté, l'assouvissement de toutes les passions ; c'était surtout la vengeance, cette vengeance de l'esclave, la plus atroce de toutes et la plus impitoyable :

> . ... Nec tetrior ulla
> Quàm servi rabies, in terga ferentis.

En peu de mois, toute la partie française de Saint-Domingue ne fut plus qu'un monceau de ruines ensanglantées.

Cependant les événements marchaient en France avec une effrayante rapidité ; les agents de la Convention ne tardèrent pas à remplacer dans les colonies ceux des premières assemblées. Les discordes intempestives des colons, la politique sauvage des représentants de la République, mirent bientôt le comble aux désastres de Saint-Domingue. L'incendie du Cap, qui coûta des sommes immenses à la France, fut le résultat d'une collision armée entre l'autorité civile et l'autorité militaire. Pour s'assurer la supériorité dans la lutte, le commissaire Southonax ne recula pas devant des résolutions qu'aucune extrémité ne pouvait justifier ; il appela à son secours les noirs insurgés qui bloquaient la ville, et triompha grâce à ces barbares auxiliaires, si toutefois cette scène de hideuse dévastation peut s'appeler un triomphe.

Telle mesure en entraînait d'autres non moins désastreuses. L'autorité révolutionnaire se trouvait engagée dans une voie fatale, où tout retour était impossible. Cédant à la pression des circonstances, le commissaire français dut proclamer l'affranchissement immédiat des noirs insurgés, et abandonner à leur merci les intérêts de la métropole et la destinée de la colonie. Cette politique était parfaitement logique au point de vue révolutionnaire ; mais si Southonax espérait rattacher par d'aussi larges concessions les nouveaux maîtres de Saint-Domingue à la cause française, cet espoir fut complétement déçu. Les noirs, domptés et civilisés à demi par le génie de Toussaint

Digitized by Google

Louverture, repoussèrent en effet les Espagnols et les Anglais qui convoitaient Saint-Domingue ; mais s'ils conservèrent cette île, ce fut pour eux, et non pour nous. Du jour où l'émancipation fut proclamée, l'autorité de la métropole ne fut plus que nominale. Egaré par le délire révolutionnaire, le gouvernement français avait consumé d'immenses ressources, sacrifié les intérêts et l'existence même d'une population toute française, pour arriver à quel résultat? à la fondation d'un Etat africain. Bonaparte lui-même ne put réparer cette immense faute ; sous un ciel embrasé, comme plus tard sous l'âpre climat de la Russie, la nature triompha de la valeur française. Ici donc, par une triste exception, l'œuvre de l'anarchie révolutionnaire est demeurée intacte ; elle a enlevé à la France l'une de ses plus belles possessions, l'une des perles de sa couronne ; en revanche, elle a donné au monde, non pas même une république, non pas même un Etat où apparaîtrait l'ombre d'une liberté, mais *l'empereur Faustin Ier* ! Dans l'intérêt même des noirs, ce résultat vaut-il ce qu'il nous a coûté ?

VIII

Trahis et abandonnés par la France révolutionnaire, les malheureux débris de la population créole avaient fui cette terre maudite, où les représentants de la mère-patrie se faisaient complices des hideuses revanches de l'esclavage. Il faut bien le dire à la honte de la Révolution, les plus mal inspirés furent ceux dont le patriotisme avait résisté à cette cruelle épreuve ; ceux qui, au lieu d'aller chercher un refuge aux Etats-Unis ou dans les possessions anglaises et espagnoles, vinrent demander un asile aux hommes dont la fausse philanthropie les avait perdus. Un grand nombre de ces infortunés, recueillis par les bâtiments français après le premier incendie du Cap, avaient été logés ou plutôt parqués dans les vastes salles des hospices de Bordeaux. Ce fut là qu'on les laissa pendant des mois entiers dans un dénuement presque absolu. Une loi leur avait accordé un subside de 25 fr. par mois ; mais, en fait, pendant plusieurs années, ceux qui touchaient *trois ou quatre francs* par décade étaient de beaucoup les mieux traités. Vers la fin de 1795, ils adressèrent une pétition aux deux conseils pour obtenir soit des secours plus considérables, soit l'autorisation de retourner à Saint-Domingue, où l'alliance éphémère des commissaires républicains et de Toussaint Louverture avait rétabli quelque apparence de calme. « Par quelle cruauté, disaient-ils, nous retient-on dans un pays où

Digitized by Google

la faim nous moissonne, où le froid nous tue? Citoyens législateurs, amis des noirs, vous l'êtes aussi de votre patrie et de l'humanité. Devenez donc *amis des blancs*..... Que les infortunés créoles entassés dans les hospices, sans pain, sans feu, sans vêtements, et qui vivent dans *l'égalité de la tombe*, fixent enfin vos regards..... »

Les souffrances de ces malheureux exilés avaient fini par toucher quelques cœurs. Un décret, rendu peu de temps avant le 18 fructidor, ordonnait la réintégration de tout colon *non émigré*, pouvant justifier de sa résidence en France ou dans un pays neutre. Cette mesure, juste en principe, était inexécutable en fait, et prouvait combien le gouvernement était mal renseigné sur ce qui se passait à Saint-Domingue. Au reste, ce décret fut rapporté aussitôt après le 18 fructidor. « Le retour du plus grand nombre de ces proscrits, dit le rapporteur, ne ferait que rappeler des souvenirs déchirants; il ne manquerait pas d'exciter de nouveaux troubles, au lieu de l'ordre et de la tranquillité *qu'il est dans nos cœurs* de rétablir dans ces contrées. » Cela signifiait, en bon français, que la République ne pouvait plus rien pour les blancs à Saint-Domingue, et que la race africaine y dominait sans partage et sans contrôle.

Les événements subséquents ayant abouti à l'extermination ou à l'expulsion complète de la race blanche, écartaient à jamais toute possibilité de réintégration. L'unique espoir des anciens propriétaires était désormais une indemnité qui se fit longtemps attendre! Ce ne fut que trente ans plus tard, et grâce aux instances énergiques du gouvernement de la Restauration, que les héritiers des colons dépossédés obtinrent de l'Etat d'Haïti une réparation encore bien insuffisante.

Les suites de la Révolution dans nos autres colonies n'ont qu'une importance secondaire, à côté du grand désastre de Saint-Domingue. Pourtant, il y aurait encore d'utiles renseignements à recueillir dans l'histoire des colons de la Martinique, qui ne se préservèrent d'une catastrophe semblable qu'en se plaçant sous la protection de l'Angleterre; de ceux de la Guadeloupe, qui ne furent préservés d'une destruction complète que parce qu'un territoire moins vaste permit d'organiser une répression à peu près efficace. Sans être réduits, comme les blancs de la Martinique, à la pénible nécessité d'implorer l'intervention étrangère, les habitants de l'Ile-de-France et de Bourbon repoussèrent avec fermeté les commissaires désorganisateurs et les décrets homicides que leur envoyait la mère-patrie. Aussi leur fallut-il plus tard demander pardon aux législateurs révolutionnaires « d'avoir tenté de se soustraire aux malheurs arrivés à Saint-Domingue par suite de l'application de ces mêmes décrets, d'avoir voulu se préserver du pillage et de la mort, et conserver à

Digitized by Google

la France les deux seules colonies qui lui restaient dans les mers de l'Inde. »

Il est vrai qu'afin de se conserver ainsi à la métropole, en quelque sorte malgré elle, ces deux colonies durent éluder la grande mesure de l'affranchissement immédiat. Il n'en fallut pas davantage, après le revirement révolutionnaire du 18 fructidor, pour provoquer le courroux des vainqueurs. Un membre des conseils parvint néanmoins à calmer ses collègues, en leur rappelant que de cette même enceinte était parti l'embrasement qui avait dévoré la plus belle de nos colonies ; que les possessions que nous avions conservées ressentaient encore les tristes effets de mesures violentes et dangereuses, et qu'elles avaient besoin, pour se relever, de remèdes pacifiques et de calmes résolutions. Cette fois, du moins, la voix de la raison fut écoutée.

Nous sommes loin d'avoir épuisé ce triste sujet, mais nous espérons en avoir dit assez pour mettre en lumière tout un ordre de faits généralement peu remarqués, et dont il faut pourtant tenir compte, si l'on veut apprécier d'une façon équitable et complète la conduite des premiers chefs de la Révolution, et les malheurs qui en furent la suite. Nous avons accompli cette recherche affligeante sans prévention et sans colères inutiles. Nous n'avons prétendu ni glorifier ni défendre aucun des abus de l'ancien régime; nous ne regrettons l'avénement d'aucune liberté sérieuse et féconde; nous avons voulu seulement rappeler de quels sacrifices et de quelles douleurs nos pères ont payé ces libertés. Puissent les cruelles épreuves du passé nous éclairer sur les dangers de l'avenir, et contenir dans de justes limites cette généreuse impatience du progrès, qui est l'honneur, mais aussi le péril de la France !

Baron ERNOUF.

Digitized by Google

DES

TRANSPORTS A PRIX RÉDUITS

SUR LES CHEMINS DE FER

Vœux des Chambres de commerce et des Comités consultatifs des arts et des manufactures. — Pétitions adressées à l'Empereur, pétitions adressées au Sénat, au sujet des transports à prix réduits, et notamment des tarifs différentiels et des traités particuliers. — Rapport de M. le baron Charles Dupin. — Jugement du tribunal de Rouen, arrêts des cours impériales de Rouen et de Paris, arrêt de la Cour de cassation. — Consultation de M. de Vatimesnil. — Etat de l'industrie des transports par eau pendant les années 1851, 1853, 1855 et 1856.

La France est ruinée ! Pourquoi ? Parce que nos chemins de fer transportent à trop bon marché !

Voilà, réduite à ses termes les plus simples, toute la question des transports à prix réduits. Quelques industries, non pas anéanties, mais déplacées par les efforts heureux des compagnies de chemins de fer, et plus encore par la force même des choses, veulent prouver au pays qu'il est appauvri ; le pays, cependant, ne voit pas bien comment, payant moins cher les transports, il peut être appauvri par ses propres économies. On comprend que, posée en ces termes, la question serait trop facile à résoudre. Aussi les intéressés l'ont-ils obscurcie à dessein. Détournant le public de la simple comparaison qu'il aurait pu établir entre les pertes minimes éprouvées par quelques industries et les énormes bénéfices réalisés par la masse des citoyens, ils ont fait appel à des sentiments qui nous sont chers à tous, mais dont ils abusent ; ils ont crié à la violation des principes de 1789, à l'oppression du faible, à l'oubli de la liberté et de l'égalité, et obtenu, par ce trop facile moyen, les sympathies qu'on

Digitized by Google

obtient toujours quand on se dit, même faussement, le défenseur de certaines idées.

Il faut s'entendre cependant, et puisqu'on a mis en avant les plus grands intérêts sociaux et politiques du pays, qu'il nous soit permis de dégager le débat d'éléments qu'on n'aurait jamais dû y apporter.

Les plus nobles principes sont ceux dont on peut le plus facilement abuser; les plus grandes idées sont celles que la passion ou l'erreur peuvent le mieux exploiter à leur profit.

Rien de plus beau, assurément, que les grands principes de droit et d'égalité mis au jour par la révolution de 1789. Et, pourtant, à quelles interprétations fausses et dangereuses ne se sont-ils pas prêtés? Contestés violemment pendant toute la période révolutionnaire, attaqués faiblement encore par la Restauration, ils se sont enfin assis définitivement dans notre société. Dès lors, un nouveau danger a commencé; le triomphe est devenu plus périlleux pour eux que ne l'avait été la lutte. Ils n'avaient plus à redouter des adversaires déclarés : des ennemis perfides ou des amis peu clairvoyants les ont exagérés, et deux fois déjà cette tactique ou cet égarement ont porté leurs fruits. Deux fois, pour avoir voulu aller trop loin, on est arrivé sur le bord de l'abîme. On voulait un gouvernement dont l'action fût contrôlée par une assemblée librement élue, et, en tremblant de laisser trop de pouvoir à la royauté, on s'est jeté dans la République. On avait combattu pour avoir cette égalité vraiment démocratique qui n'est que le droit pour chacun de s'élever suivant ses vertus et son mérite, et l'on a failli avoir cette égalité socialiste, qui n'est que le droit pour tous d'être rabaissés au même niveau, sans distinction de mérite ni de vertus. C'est l'histoire de 1792; c'est celle de 1848.

Rien de plus beau sans doute que la haine de l'oppression, la protection du pauvre et la défense du faible. Mais, dans notre société démocratique, en l'absence de tout privilége, il peut se faire que le pauvre n'ait pas raison contre le riche, que l'humble n'ait rien à reprocher au puissant. Autrefois, il fallait du courage pour défendre les petits contre les grands; aujourd'hui, je crains bien que les rôles ne soient changés et que ce ne soient ces derniers qu'il faille protéger contre les sévérités injustes de l'opinion. Pour ne citer qu'un exemple, à combien d'attaques n'ont pas été exposés, sous la dernière monarchie, les hommes qui étaient placés au pouvoir? Un opposant, par cela seul qu'il était opposant, devenait sacré; le gouvernement, par cela seul qu'il était le gouvernement, avait droit à la calomnie et à l'injustice. Avec un pareil système, les situations élevées n'étaient plus tenables; le bien qu'on aurait voulu y réaliser

Digitized by Google

n'était plus possible. Aujourd'hui, les choses ont changé, du moins dans l'ordre politique : le pouvoir, fort et respecté, est au-dessus des atteintes des partis. Mais l'abus détruit d'un côté a reparu de l'autre, et la calomnie, en changeant d'objet, n'a pas changé de caractère. On ne pouvait plus attaquer le gouvernement; on s'est tourné vers des puissances nouvelles, et que leur situation, comme leur richesse, exposait aux coups de l'envie; nous voulons parler des compagnies industrielles et commerciales, fondées la plupart sous la généreuse et féconde protection de l'Empereur. Les puissantes associations qui ont doté notre pays de son réseau de chemins de fer, ont été particulièrement l'objet d'attaques aussi injustes qu'inopportunes. Une question s'est présentée, qui pouvait soulever quelques difficultés pratiques. Aussitôt l'opinion publique s'est émue; les chambres de commerce ont porté, avec un formidable ensemble, leurs réclamations, leurs prières, leurs doléances, au pied du trône : pétitions à l'Empereur, pétitions au Sénat, consultations de célèbres jurisconsultes, tous les moyens ont paru bons, pourvu qu'ils pussent affaiblir la puissance de ces utiles et prospères associations. Quel est le principe de toute cette agitation? Est-elle dans la question même? Non, car cette question n'aurait pas dû être un instant douteuse, comme nous le prouverons tout à l'heure. Ne serait-il pas alors dans le sentiment de secrète et involontaire envie qu'inspire la situation particulière de ces grandes compagnies.

Qu'on cesse donc d'invoquer des arguments qui n'ont rien à faire ici. Qu'on cesse de mettre en avant les principes de 1789, et les intérêts sacrés de l'égalité, qui, s'ils sont compromis, le sont par ceux mêmes qui prétendent les défendre.

La question est simple : il faut la poser simplement. Elle a été soulevée en principe et en fait : il faut la résoudre par le droit et par l'expérience. Les transports à prix réduits sont-ils justes, sont-ils utiles? Voilà tout ce que nous avons à examiner.

I

Tout d'abord, et pour fixer les éléments d'une question qui est encore imparfaitement connue du public, on nous permettra de préciser le sens des mots « tarifs différentiels, traités particuliers, tarifs d'abonnement et tarifs internationaux, » qui sont les diverses espèces de transports à prix réduits dont on se plaint particulièrement.

Les *tarifs différentiels* proprement dits sont des tarifs à prix réduits, ordinairement accordés à raison de la distance parcourue.

Digitized by Google

Ainsi, on paye moins cher, proportionnellement, pour faire un long trajet que pour en faire un petit. Exemple : la tonne coûte, de Paris à Amiens (147 kilom.), 12 fr.: d'Amiens à Lille (127 kilom.), 12 fr.; total, 24 fr.; tandis que le trajet direct de Paris à Lille ne coûte que 19 fr. Ce tarif est l'opposé du tarif kilométrique, dans lequel on paye en raison du nombre des kilomètres parcourus.

Les *traités particuliers* sont des tarifs à prix réduits, accordés, non pas à tout le monde, mais à certaines personnes qui ont fait des marchés avec la compagnie, et qui peuvent remplir certaines conditions stipulées dans le marché. Ces traités peuvent varier un peu, d'après les conditions qui y sont contenues. Les plus usités sont *les traités avec minima*, par lesquels le négociant, pour obtenir le transport à prix réduit, s'engage à fournir à la compagnie un minimum de tonnage déterminé. Les *tarifs d'abonnement* rentrent dans la même classe. Ce sont des traités par lesquels un négociant, pour obtenir une réduction sur le prix du transport, s'engage à faire transporter tous ses produits exclusivement par la compagnie avec laquelle il traite. On appelle *tarifs internationaux* des tarifs à prix réduits, qui s'appliquent, non pas à nos nationaux, mais aux commerçants des pays voisins. Un tarif sera dit international s'il permet de transporter, par exemple, les produits prussiens à un prix moindre que le tarif commun.

Le *tarif de détournement* a pour effet de faire payer aux marchandises qui voyagent entre deux localités, non desservies par une voie directe, le même prix que si cette voie existait. Exemple : de Strasbourg à Marseille, les marchandises passent par Paris ; par suite d'un traité entre les compagnies de l'Est et de Lyon, elles payent, non pas d'après le nombre de kilomètres réellement parcourus entre Strasbourg et Paris, puis entre Paris et Marseille, mais d'après le nombre de kilomètres qui seraient parcourus sur une voie ferrée joignant directement Marseille à Strasbourg. Ces sortes de tarifs peuvent résulter, soit de l'entente de deux compagnies, comme dans l'exemple que nous venons de citer, soit de la décision d'une seule compagnie desservant plusieurs voies différentes.

Maintenant que nous avons bien précisé les éléments du débat, laissons la parole à ceux que nous croirons devoir combattre, et analysons aussi brièvement, mais aussi fidèlement qu'il nous sera possible, les pétitions et les vœux adressés à l'Empereur, aux ministres, au Sénat, contre l'usage des transports à prix réduits. Presque toutes les pétitions s'appuient, pour attaquer les transports à prix réduits, sur un article des statuts, que nous citons ici, parce qu'il reviendra constamment dans le cours de la discussion ; c'est l'article 35. Il est ainsi

Digitized by Google

conçu : *Les perceptions de taxes devront se faire par la compagnie indistinctement et sans faveur.*

STRASBOURG. — 19 février 1854. — Vœu de la Chambre du commerce. Strasbourg, par sa position, a toujours servi d'entrepôt entre la France et l'Allemagne. Cet avantage lui sera enlevé si la compagnie de l'Est applique aux marchés allemands correspondant directement avec l'intérieur de la France un tarif à prix réduits, tandis qu'elle exige à Strasbourg le plein du tarif. Exemple : les houblons. Cet article est produit en abondance par Bade, la Bohême et la Bavière. Quand il vient directement de tous ces points à Paris, il ne paye que 5 fr. les 100 kilogr.; s'il est mis en magasin à Strasbourg, il paye 9 fr. 15. Il faut remarquer que la France produit elle-même une grande quantité de houblon. Ainsi, les produits allemands sont favorisés au détriment des produits français. Autre exemple : les laines allemandes qui viennent recevoir une première préparation à Strasbourg et à Bischwiller, payeront plus si elles ont touché barre dans ces deux villes que si elles ne faisaient que les traverser pour aller se faire préparer ailleurs.

Pour remédier à de pareils abus, la chambre émet le vœu *que les taxes soient perçues par kilomètre, sans distinction entre les diverses fractions de la ligne ou entre les marchandises de provenance, soit française, soit étrangère ; qu'étant donnée une taxe de 10 cent. par tonne et par kilomètre, la même marchandise circulant sur quelque partie de la ligne que ce soit, ne puisse être assujettie à une taxe différente.*

STRASBOURG. — 25 avril 1856. — Pétition au Sénat, signée par soixante-treize fabricants de la ville. Signale des faits analogues, et conclut de la même manière. Selon cette pétition, le tarif international appliqué sur les chemins de fer de l'Est est différentiel, en ce sens que les produits compris dans la première classe payent, entre Paris et Strasbourg, 76 fr. 25 la tonne, tandis que les produits similaires venant d'Allemagne ne payent que 50 fr.

LYON. — 14 mars 1854. — La Chambre de commerce appelle l'attention du ministre sur les abus signalés par la Chambre de commerce de Strasbourg, mais regarde le remède proposé par cette dernière comme trop absolu. Il serait difficile, et en même temps préjudiciable à l'intérêt général, d'astreindre les compagnies de chemins de fer à n'avoir, en toute circonstance, qu'un tarif parfaitement identique. Il semble qu'une certaine latitude puisse être laissée à cet égard, surtout lorsqu'il s'agit de faciliter le développement de certaines industries, et d'augmenter en même temps le trafic des voies ferrées.

AMIENS. — 20 mars 1854. — Chambre de commerce. Les effets des tarifs différentiels affectent principalement les localités qui se trouvent entre les points extrêmes du parcours des chemins de fer. Ainsi, par suite des tarifs différentiels qui accordent des avantages aux marchandises directement transportées de Paris à Lille, Amiens, placé entre ces deux villes, voit diminuer de jour en jour son activité commerciale.

Digitized by Google

ROUEN. — 2 mars 1855. — La Chambre de commerce fait l'historique du procès Vasse. Ce procès, qui a eu un grand retentissement, se plaidait entre la compagnie de l'Ouest et le sieur Vasse, constructeur de navires. La compagnie avait fait un traité particulier avec un constructeur du Havre, M. Normand ; par ce traité, elle s'engageait à transporter les bois de cet industriel au prix de 4 fr. 55 la tonne, à la condition que M. Normand lui assurerait un minimum de tonnage determiné. M. Vasse, qui, n'ayant pas de traité particulier, payait le prix ordinaire de 10 fr. 50, intenta un procès à la compagnie.

La Chambre reconnaît que le chemin de fer a d'abord rendu de grands services en stimulant la concurrence fluviale. La batellerie de Rouen à Paris a, en effet, abaissé ses prix de 24 fr. à 8 fr. Mais les traités particuliers sont funestes au commerce de Rouen, qui est de demi-gros ; les mêmes dangers n'existent pas pour le Havre, dont les négociants peuvent facilement faire des transports de 4,000 kilog.

ROUEN. — 9 juillet 1856. — La Chambre de commerce demande que le ministre use de la faculté qu'il a d'annuler les traités particuliers, en déclarant que l'avantage accordé à quelques-uns doit être offert à tous. L'intérêt de Rouen particulièrement exige cette mesure. Par suite d'un traité particulier, une maison de Dieppe, qui fournit au chemin de fer 8,000 tonnes par an, ne paye que 10 fr. 80 la tonne, tandis que les négociants de Rouen, pour 62 kilom. de parcours de moins, payent 15 fr. Aujourd'hui, on ne se contente plus de traités avec *minima* ; on exige des fabricants un engagement d'honneur de confier tous leurs produits aux chemins de fer. Par ce moyen, on ruinera la batellerie ; puis, une fois la concurrence anéantie, on relèvera les tarifs des chemins de fer. La Chambre demande la suppression des traités de faveur et des tarifs différentiels.

ROUEN. — Pétition adressée au Sénat et portant les noms de cent soixante-quatorze signataires de la ville ou du département : discute longuement l'art. 35 du cahier des charges, rappelle les faits indiqués par les Chambres de commerce, en ajoute quelques-uns de nouveaux, soutient que les tarifs différentiels donnent en moyenne, aux privilégiés, un bénéfice de 40 p. 0/0 sur le tarif ordinaire.

NANCY. — 19 juin 1855. — La Chambre de commerce réclame contre les tarifs différentiels. Par exemple, les plâtres de Paris et de la Moselle jouissent d'un tarif variable qui s'abaisse en raison de la distance parcourue, et arrivent ainsi à ne payer que 0,01 c. par kilom., tandis que ceux de Saint-Nicolas, Eineville, etc., payent 0,06 c. Il y a là une évidente injustice.

METZ. — 1er août 1855. — La Chambre de commerce se plaint des tarifs différentiels. Pourquoi la ferronnerie des ordonnances prises à Reims, Bar-le-Duc, Châlons, paye-t-elle 0,10 c., tandis que celle qui est chargée sur le chemin de fer dans le département de la Moselle paye 0,15 c. ? Pourquoi les laines chargées à Strasbourg sont-elles tarifées à 0,10 c. et celles de Metz à 0,15 c. ?

Digitized by Google

METZ. — 10 décembre 1855. — La Chambre de commerce s'associe aux conclusions de la Chambre de Rouen, à l'occasion de l'affaire Vasse, invoque de nouveaux faits, cite un tarif international qui favorise les verreries, les peluches, les draperies, les pelleteries, etc., venant d'Allemagne, au détriment des mêmes articles fabriqués en France ; demande *l'égalité de prix par classe, par tonne et par kilomètre.*

METZ. — 8 avril 1856. — Pétition adressée au Sénat et signée par deux cents fabricants ou négociants de la Moselle ; s'associe aux vœux de la Chambre de commerce, réclame avec énergie contre les tarifs différentiels et les traités particuliers, fait appel à la générosité de l'Empereur, qui saura défendre le faible contre le fort, les opprimés contre les oppresseurs.

NANTES. — 28 janvier 1856. — La Chambre de commerce rappelle des traités passés par la compagnie d'Orléans : 1° avec les Messageries générales, pour leur accorder une réduction de 7 fr. par tonne sur les vins expédiés de Bordeaux à Paris ; 2° avec une compagnie marchande de sel, pour le transport de cette denrée à prix réduit ; 3° avec des marchands de vins du Midi, pour leur faire payer seulement 16 fr. 82 par tonne, de Nantes à Orléans, et 24 fr. 72 de Nantes à Ivry, tandis que le tarif commun était de 36 fr. et de 41 fr. 50.

DIJON. — 16 février 1856. — Pétition imprimée et adressée à l'Empereur. Rapporte l'article 50 du cahier des charges[1] ; signale l'abus des traités particuliers et y voit une injustice flagrante ; signale également l'abus des tarifs de détournement. Grâce à un tarif de ce genre, toutes les marchandises expédiées de l'Alsace ou de la Lorraine vers Marseille passent par Paris, en parcourant 500 ou 600 kilomètres de trop, et désertent la route directe de la Saône et des canaux.

La pétition se termine ainsi : « Sire, les destinées de la France sont en vos mains, vous êtes le protecteur des droits et des intérêts de tous vos sujets, et vous ne souffrirez pas qu'une industrie, à laquelle la fortune publique paraît avoir été livrée, abuse de ses priviléges en éludant les conditions qui lui ont été imposées, et, au lieu de la prospérité qu'elle devrait répandre autour d'elle, ne sème que la désolation et la ruine. »

ORLÉANS. — 1er mars 1856. — Pétition adressée au Sénat et signée par sept cent trente commerçants d'Orléans et du département du Loiret : se plaint de l'abus des tarifs différentiels et des traités particuliers. Exemple : la compagnie du chemin de fer, en portant les vins blancs nantais à meilleur compte, de Nantes à Paris que de Nantes à Orléans, a ruiné les vinaigriers de cette dernière ville. Exemples analogues pour le transport des sels et des grains. Abus des tarifs de détournement, qui, en éloignant les marchandises de leur route naturelle, tuent les concurrences, et particulièrement la concurrence fluviale.

« Dans cette lutte à outrance, dit la pétition, dont le but serait la domination de quelques hommes d'argent sur la société européenne, les

[1] Identique à l'art. 35, dont nous avons parlé plus haut.

Digitized by Google

individus, les villes, les provinces ne sont comptés pour rien. Ce qu'il faut uniquement à ces *hommes*, c'est la richesse aux deux extrémités de leurs lignes pour avoir un grand mouvement de marchandises et beaucoup de kilomètres à parcourir. »

PARIS. — 21 mars 1856. — La Chambre de commerce signale les abus des tarifs à prix réduits et des tarifs *communs;* non contentes d'accorder des prix de faveur pour les négociants qui ont des traités avec elles, les compagnies s'entendent entre elles pour faire profiter ces clients privilégiés des mêmes avantages sur le parcours des différentes lignes. Ces combinaisons sont contraires à l'égalité ; elles seraient licites si les compagnies n'avaient pas de privilége. Les tarifs différentiels sont légaux , la loi les reconnaît ; mais l'équité voudrait que, lorsqu'une réduction a été consentie pour les deux points extrêmes de la ligne, les localités intermédiaires fussent admises à jouir de la même réduction. Il est d'ailleurs à craindre qu'une fois la concurrence tuée par ces moyens, les compagnies ne relèvent leurs tarifs. Les tarifs internationaux nuisent à l'industrie française et bouleversent toutes nos lois douanières.

BAR-LE-DUC. — 26 avril 1856. — La Chambre de commerce sollicite l'abolition des tarifs différentiels et des traités particuliers. Entre Forbach et Paris, les houilles et les cokes de Prusse, par wagon complet de 5,000 kilog., ne payent qu'à raison de 18 fr. 30 les 1,000 kilog., tandis que le prix commun est de 22 fr. 30 les 1,000 kilog.

Les Chambres de commerce de Besançon, Bolbec, Boulogne, Cherbourg, Clermont-Ferrand, Gray, Fécamp, Laval, Marseille, Nogent-le-Rotrou, Reims, Saint-Etienne, Saint-Malo, Tours, Toulon, réclament contre les tarifs à prix réduits, et demandent au gouvernement de forcer les compagnies à appliquer le tarif kilométrique.

Enfin, Bayonne, Boulogne, Dunkerque, La Rochelle, Montpellier, Pont-Audemer, Quintin, Saint-Omer, sans demander expressément l'application du tarif kilométrique, réclament aussi l'abolition des principaux tarifs à prix réduits, ce qui revient absolument au même.

Trois Chambres de commerce seulement se prononcent en faveur des transports à prix réduits : ce sont celles de Lyon, de Mulhouse et de Flers.

Si le lecteur a eu la patience de suivre jusqu'au bout cette longue et sèche analyse, il n'aura pas de peine à retrouver, au milieu de tant de réclamations diverses, un fonds commun d'idées. Il aura vu que cette agitation part principalemant de deux ou trois grands centres manufacturiers, tels que Rouen, Orléans, Strasbourg. Il aura remarqué, ensuite, que les pétitionnaires s'accordent à signaler : en principe, l'illégalité des tarifs à prix réduits; en fait, leur funeste influence. En principe, disent-ils, une telle inégalité est contraire

Digitized by Google

aux maximes posées par la Révolution de 1789, et qui sont restées la base de notre droit; en fait, elle constitue une flagrante injustice; elle ruine l'industrie; elle compromet la fortune du pays. C'est au nom des droits sacrés, méconnus, d'après eux, c'est au nom d'intérêts respectables, lésés, qu'ils multiplient leurs réclamations, qu'ils assiégent les grands corps de l'Etat de leurs plaintes, qu'ils font appel, enfin, à la générosité de l'Empereur, et tâchent de séduire un cœur que chacun sait compatissant pour les faibles et favorable aux intérêts des petits.

En présence de vœux émis avec tant de persistance, et quelquefois tant d'énergie, par d'honorables corporations, vouées par leur situation même à la solution des questions pratiques qui intéressent le commerce et l'industrie, nous aurions hésité à nous prononcer dans un sens contraire, si nous n'avions eu la conviction intime et profonde d'une grande injustice à réparer et d'un grand danger à prévenir. C'est au nom des mêmes principes, des mêmes intérêts qu'on met en avant, que nous combattons les mesures proposées par les Chambres de commerce. Nous respectons et nous admirons les principes de 1789; et c'est pour cela que, désireux de protéger ces grands principes contre des exagérations qui ne pourraient que les compromettre, nous croyons devoir protester contre l'interprétation qu'on leur donne. Nous n'avons pas de vœu plus ardent que la prospérité de la France; et c'est pour cela que nous venons défendre une institution qui, loin de mettre en danger cette prospérité, la consolide et l'accroît.

Nous espérons prouver : 1° que les tarifs à prix réduits ont toujours existé, et qu'ils ont été pratiqués dans toutes les entreprises commerciales de transports aussi bien que dans toutes les compagnies de chemins de fer connus; 2° qu'ils sont à la fois légaux et équitables; 3° qu'ils ont largement profité à la richesse du pays; 4° que les intérêts particuliers, qui se prétendent lésés, sont loin de l'être autant qu'ils le disent.

II

C'est déjà une forte présomption en faveur du système des tarifs à prix réduits, que d'avoir été universellement pratiqué par toutes les entreprises de transports connues jusqu'à l'établissement des chemins de fer. Nous ne croyons pas énoncer une vérité bien neuve en rappelant que le roulage, la batellerie, le commerce maritime ont, les premiers, imaginé, créé, appliqué ce système de tarifs,

Digitized by Google

qu'ils veulent maintenant proscrire chez leurs rivaux ; et cela non-seulement en France et de nos jours, mais dans tous les pays et dans tous les temps. Alors ils décoraient du nom de liberté des transactions ce qu'ils appellent aujourd'hui l'arbitraire des compagnies ; ils trouvaient licites, entre leurs mains, des avantages qu'ils jugent criminels entre les mains des autres ; et, recueillant les fruits qui résultent toujours d'un trafic plus considérable, même à prix réduit, ils ne songeaient point à s'en plaindre. Nous savons bien ce qu'on va nous répondre : c'est que ces entreprises étaient libres, que la concurrence y était possible, facile, fréquente, que les compagnies de chemins de fer, au contraire, jouissant des avantages du monopole, doivent en subir les inconvénients, qu'autorisées et soutenues par le gouvernement, elles doivent être réglementées aussi par le gouvernement. Laissons donc de côté toutes les autres entreprises de transports, et examinons si, en quelque pays que ce soit, un chemin de fer a pu s'établir sans recourir au système des tarifs à prix réduits, à cet unique et inévitable moyen d'attirer les gros chargements, de créer un trafic considérable, et, finalement, d'accroître la richesse commune.

Ici, les faits sont clairs et concluants ; ils répondent à nos adversaires avec une écrasante unanimité. Nulle part, dans les pays les plus libres comme dans ceux où l'autorité administrative est la plus forte et la plus concentrée, nulle part on n'a pu supprimer cette nécessaire liberté de transactions, qui est la vie même du commerce. Nulle part on n'a défendu aux compagnies d'accorder, en présence de certains avantages offerts par les commerçants, des avantages équivalents. Et, en effet, ce serait un bien étrange gouvernement, que celui qui, sous prétexte de protéger ses nationaux, les priverait des bienfaits d'une réduction dans les prix de transport ; on a bien pu fixer un maximum, c'est la protection contre les abus du monopole, et nous y reviendrons tout à l'heure ; mais non pas un minimum ; on a bien pu défendre aux compagnies de transporter à un prix trop élevé, mais qui s'est jamais alarmé de les voir transporter à trop bon marché ?

Parlerons-nous de la libre Amérique ? Ce serait abuser de nos avantages. On sait l'horreur que les citoyens de la grande république professent pour l'intervention directe et constante du pouvoir central. Là, à vrai dire, il n'y a même pas de maximum ; seulement, si des abus se produisaient, si les tarifs donnaient de trop gros revenus, on procéderait à une révision des statuts. Mais revenons en Europe, et examinons des pays soumis, comme le nôtre, à une forte autorité administrative. Qu'y voyons-nous ? Dans tous les cahiers des charges des compagnies anglaises, nous trouvons un article

Digitized by Google

ainsi conçu : « La compagnie *peut abaisser* les tarifs quand elle le juge convenable ; elle peut également les relever, pourvu qu'elle ne dépasse pas les limites fixées par le bill de concession. » En Autriche, nous retrouvons la même disposition : « Le tarif établit une limite que la compagnie ne pourra dépasser sans une autorisation expresse du gouvernement ; *mais elle pourra le réduire pour l'ensemble ou seulement pour quelques-uns des objets de transport, pour l'étendue de la ligne entière, ou seulement pour le parcours d'une ou de plusieurs sections : de telle sorte, par exemple, que les prix, par unité de parcours, puissent décroître quand la distance augmente, et que ces prix puissent être mis en rapport avec la nature des marchandises et les facilités que les circonstances de l'exploitation présentent pour le transport*, etc. » Est-il possible d'être plus explicite ? Quant aux chemins de fer russes, ils ont emprunté textuellement l'article que nous venons de citer pour les chemins de fer autrichiens.

Mais il est un pays où l'expérience sera plus concluante encore, parce que ce pays était placé dans des circonstances exceptionnelles et en apparence défavorables au système des transports à prix réduits : nous voulons parler de la Belgique. On sait que les chemins de fer belges sont entre les mains de l'Etat. Dans une telle situation, il paraît impossible de différencier les taxes comme dans une industrie privée. Le droit de perception est un impôt régulier, fixe, le même pour tous ; il est écrit, publié, affiché dans des conditions de parfaite égalité. Que fait-on alors ? On suppose des distances parcourues différentes de celles qui le sont en réalité ; on établit le prix de transport d'après un tracé en ligne droite, lorsque ce tracé n'existe pas. Par là, on arrive, en fait, à un tarif différentiel ; par là, on établit, sous les apparences de l'égalité, cette nécessaire inégalité qui résulte de la force même des choses et des nécessités commerciales [1].

En France, il en a été de même pendant la courte période où l'Etat administrait certains chemins de fer. L'administration, quand elle avait entre les mains le chemin de fer de Paris à Lyon, a fait elle-même des traités particuliers qui établissent des tarifs à prix réduits, et dont elle a imposé l'exécution à la compagnie concessionnaire. Pour nous en tenir à un seul exemple, les sels, fontes, houilles, minerais de fer, ont été tarifés à 0,8 c. pour les parcours inférieurs à 100 kilomètres, et à 0,5 c. pour les parcours plus considérables.

Citons un dernier fait. Pendant les négociations entamées à l'oc-

[1] Discours de M. Daru à l'Assemblée législative, 1851.

Digitized by Google

casion du percement de l'isthme de Suez, un premier firman fut accordé par le vice-roi d'Egypte; il contenait ces mots : « Les tarifs des droits de passage du canal de Suez, *concertés* entre la compagnie et le vice-roi d'Egypte, et perçus par les agents de la compagnie, seront toujours égaux pour toutes les nations. » Mais ce concert imposé à la compagnie pour la perception des droits inquiétait tous les financiers de l'Europe. Avec une pareille clause, on ne trouvait pas les fonds nécessaires. Le firman fut modifié, et l'on y introduisit un article ainsi conçu : « Pour indemniser la compagnie des dépenses, etc., nous l'autorisons à établir et à percevoir, pour le passage des canaux et les ports en dépendant, des droits de navigation, de pilotage, de remorquage, de halage, de stationnement, suivant des tarifs qu'*elle pourra modifier à toute époque*, sous la condition expresse..... de ne pas excéder, pour le droit spécial de navigation, le maximum de 10 fr. par tonneau de navire et par tête de passager. » En un mot, on établit un maximum; il ne fut pas question de minimum. Aussitôt, tous les intérêts furent rassurés, et les 200 millions furent immédiatement souscrits.

De tous ces faits, nous concluons seulement qu'il est au moins étrange de vouloir imposer à la France un système qui n'a jamais été adopté, ni en France ni ailleurs, et de proscrire des marchés qui ont été pratiqués dans tous les pays, dans tous les temps, par toutes les industries de transport, et notamment par celle des chemins de fer. Pourtant, les idées les plus extraordinaires peuvent, à la rigueur, se trouver justes; tous les peuples peuvent s'être trompés jusqu'à ce jour; l'expérience peut avoir tort contre la raison. Quittons donc le terrain des faits et examinons le droit.

III

Il semble qu'il suffirait d'une simple lecture des différents statuts des compagnies de chemins de fer pour reconnaître que les transports à prix réduits sont parfaitement légaux. On sait que les contrats qui lient l'Etat avec les sociétés sont divisés en deux parties bien distinctes. Dans la première, on énumère avec détail les charges des concessionnaires; dans la seconde, on indique les avantages qui leur sont concédés; cette dernière portion du cahier des charges est généralement la même dans tous les statuts; la voici dans son entier :

« 1° Dans le cas où la Compagnie jugerait convenable, soit pour le par-

Digitized by Google

cours total, soit pour le parcours partiel de la voie de fer, d'abaisser, au-dessous des limites déterminées par le tarif, les taxes qu'elle est autorisée à percevoir, les taxes abaissées ne pourront être relevées qu'après un délai de trois mois au moins pour les voyageurs, et d'un an au moins pour les marchandises. 2° Dans le cas où la compagnie aurait accordé à un ou plusieurs expéditeurs une réduction sur l'un des prix portés au tarif, elle devra, avant de la mettre en exécution, en donner connaissance à l'administration, et celle-ci aura le droit de déclarer la réduction, une fois consentie, obligatoire vis-à-vis de tous les expéditeurs et applicable à tous les articles de la même nature. »

Sans doute la perception des taxes doit se faire indistinctement et sans faveur. Mais à quel homme impartial persuadera-t-on que l'équité consiste à traiter sur le pied de l'égalité ceux qui n'offriront pas à la compagnie des conditions égales? Traiter sans faveur les commerçants, c'est simplement accorder les mêmes facilités, non pas à tous indifféremment, mais à tous ceux qui apportent les mêmes avantages.

Avant l'apparition des théories socialistes, on ne connaissait dans le monde qu'une seule égalité, l'égalité devant la loi. On admettait que tous les hommes n'ont ni la même taille, ni le même mérite, ni la même situation acquise : seulement on s'efforçait de faire à chacun un habit à sa taille, des avantages proportionnés à sa situation et à son mérite. Ce système, qui paraissait équitable, offrait, il est vrai, quelques difficultés d'appréciation; la nouvelle philosophie en a inventé un beaucoup plus simple. A quoi bon tant de poids et tant de mesures? A quoi bon établir des différences entre les hommes, puisque toutes les différences doivent disparaître? Vous avez le tort irréparable d'être un peu plus grand que vos semblables; vous venez prier un tailleur de vouloir bien vous faire un habit dans lequel vous puissiez entrer; le tailleur égalitaire vous répondra que vous devez vous soumettre à la commune mesure, et vous donnera un habit moyen qui serait trop grand pour votre voisin, mais qui, par compensation, est trop petit pour vous. Vous venez dire au directeur d'une compagnie de chemin de fer : « Monsieur, j'ai créé, par mon travail et mon activité, une industrie considérable; mes produits sont nombreux; en vous chargeant de les transporter, j'augmente d'une manière certaine votre trafic; pourrez-vous, en échange, m'accorder des conditions favorables? » La compagnie devra lui dire : « Monsieur, je suis désolée de ne pouvoir répondre aux avantages que vous m'offrez par des avantages équivalents; ce serait équitable, mais le gouvernement préfère l'égalité à l'équité; et il m'ordonne de vous traiter exactement comme monsieur que voilà, qui me donne par an cent fois moins de produits que vous ne m'en offrez. »

Digitized by Google

Malheureusement, le gouvernement n'a pas encore admis ce système commode et ingénieux. La loi, bien loin de défendre les tarifs différentiels et les traités particuliers, a pris soin de les autoriser expressément. Que signifie cette phrase : « *Dans le cas où la compagnie jugerait convenable d'abaisser les taxes, etc.*, » sinon que la compagnie a le droit de diminuer la taxe pour une partie du parcours, c'est-à-dire d'établir des tarifs différentiels? Que veulent dire ces mots : « *Dans le cas où la compagnie aurait accordé à un ou plusieurs expéditeurs une réduction sur l'un des prix portés au tarif*, » sinon que la compagnie a le droit, le droit évident, d'accorder des conditions favorables à un ou à plusieurs expéditeurs, c'est-à-dire de faire des traités particuliers?

Mais peut-être le législateur n'avait-il pas prévu lui-même les conséquences des dispositions qu'il établissait? Peut-être la loi a-t-elle été comme séduite et entraînée, sans le vouloir, vers une voie où elle ne voulait pas s'engager? Peut-être, quand ces mots y ont été inscrits, s'y sont-ils glissés subrepticement, sans que personne prît la peine de les relever, d'en expliquer le sens, d'en calculer la portée? Faisons la partie belle à nos adversaires; examinons encore cette objection.

Dans trois occasions différentes et solennelles, on s'est occupé de cette grave question des transports à prix réduits : une première fois, à la Chambre des pairs, en 1843, à l'occasion de la discussion du cahier des charges de la compagnie du chemin de fer d'Avignon à Marseille; une seconde fois à la Chambre des députés, en 1844; une troisième fois, à l'Assemblée législative, en 1851.

Au palais du Luxembourg, M. le vicomte Dubouchage, M. le baron Dupin, M. Maillart, exprimaient leurs craintes au sujet des tarifs différentiels; on était arrivé à la discussion de ce fameux article 35, si singulièrement interprété depuis. M. Legrand, rapporteur, et M. le comte Daru, sous-secrétaire d'Etat, les rassuraient de leur mieux, en leur faisant comprendre la nécessité de ces tarifs; ce dernier orateur s'exprimait ainsi :

« Les tarifs différentiels sont commandés tout à la fois par l'intérêt de l'entrepreneur et par l'intérêt public; d'abord l'intérêt public est évidemment engagé dans la question, puisque le jeu des tarifs différentiels consiste à diminuer les taxes sur certains points, en les laissant sur d'autres au taux du maximum autorisé. Les tarifs différentiels n'ont donc pour résultat que de procurer des allégements au commerce. L'intérêt de l'entrepreneur est également satisfait, puisque, au moyen des tarifs différentiels, il s'approprie des marchandises et des voyageurs qui, sans doute, lui échapperaient si les taxes n'étaient pas modérées. Qu'est-ce qu'une taxe, d'ail-

Digitized by Google

leurs, en matière de concession? C'est le loyer d'un service rendu. Si le service varie d'importance, pourquoi la taxe resterait-elle invariable?

» Les industries de transport par terre, par eau ou par chemin de fer, ne vivent et ne prospèrent que par les tarifs différentiels. Le roulage par terre différencie ses tarifs à chaque instant. Il demande pour les faibles distances des prix relativement plus forts que pour les grandes distances, et cela se conçoit : sur les courts trajets, les frais de chargement et de déchargement, et les frais généraux de l'entreprise, exercent une notable influence sur le prix de revient. Mais ces mêmes frais s'atténuent et peuvent même s'effacer lorsqu'il s'agit de parcourir un long trajet. Sur les points où le roulage est sûr de trouver des marchandises de retour, il accorde pour l'aller un prix plus doux. Si, au contraire, il doit revenir à vide, force lui est bien de demander un prix plus élevé, lors même que la distance serait exactement la même. Otez-lui le droit de différencier ses prix, vous l'empêcherez évidemment d'exercer utilement son industrie.

» Les mêmes considérations s'appliquent exactement aux transports par eau, et vous avez entendu les exploitants des bateaux à vapeur du Rhône vous dire, l'année dernière, que le fret était le même, de Lyon à Arles, que de Lyon à Avignon, bien qu'Arles et Avignon soient à des distances différentes de Lyon.

» Pourquoi donc priveriez-vous de la même faculté les concessionnaires de chemins de fer? Pourquoi leur ôter le droit de se mouvoir dans les limites d'un maximum déterminé, de manière qu'ils puissent mettre leur taxe en rapport avec les besoins du public et les convenances de leur intérêt? Les tarifs différentiels sont la base de toutes les opérations de l'industrie des transports. Interdire ces tarifs différentiels, c'est paralyser cette industrie, et, je le déclare, sans tarifs différentiels, vous ne trouverez pas de compagnie qui se charge d'exploiter vos chemins de fer. »

C'est après cette discussion que l'article 35 fut voté à une majorité considérable. Dira-t-on que le législateur ignorait ce qu'il faisait, et que les pairs qui votèrent la loi après le discours de M. Daru n'avaient point été éclairés sur les conséquences de leur vote?

L'année suivante, la même question se présenta à la Chambre des députés, à l'occasion de la concession du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux; les mêmes préoccupations se produisirent; elles furent combattues de la même manière. Les honorables députés, MM. Lanjuinais, Bineau, Garnier-Pagès combattirent très nettement le système des tarifs différentiels; M. Dufaure, rapporteur, le défendit d'une façon non moins nette; les amendements proposés par les opposants furent rejetés à une forte majorité; et la loi fut votée d'après les conclusions du rapporteur. Dira-t-on encore que les députés n'avaient rien compris à la discussion qui venait d'avoir lieu devant eux, et que leur bonne foi avait été surprise?

Digitized by Google

Mais allons plus loin : en 1851, cette question déjà deux fois agitée fut de nouveau portée devant l'Assemblée législative. La République durait encore; le temps n'était point au monopole et au privilége; les préoccupations d'une égalité inquiète et soupçonneuse étaient plus puissantes que jamais. La question d'ailleurs avait été merveilleusement élucidée; une sérieuse enquête avait eu lieu devant le conseil d'Etat; tous les représentants du commerce et de l'industrie avaient été librement entendus. C'est dans cet état de choses que l'honorable M. Kestner se fit l'organe des objections si souvent élevées contre les tarifs à prix réduits, et que M. le comte Daru, rapporteur, lui répondit en ces termes :

« Qu'entend-on par des taxes différentielles? Ce sont des tarifs qui, pour une même nature de marchandises, varient, soit à raison de la quantité livrée par l'expéditeur, soit en raison des distances ou du sens dans lequel le mouvement s'effectue; ainsi un expéditeur s'engage à livrer à une compagnie, au lieu d'une tonne apportée accidentellement, par hasard, quatre tonnes par jour, un wagon plein; un autre expéditeur s'engage à en livrer dix, à équilibrer le mouvement dans les deux sens, à la remonte et à la descente : vous ne leur ferez pas payer le même prix. Comme la compagnie trouve son avantage dans ces offres, et peut réaliser, grâce à un plus fort tonnage ou à un tonnage mieux équilibré, une économie sur ses frais de parcours, elle devra faire participer l'expéditeur, qui le réclame, qui demande un abaissement de prix, aux bénéfices qu'elle lui doit; elle réduira donc pour lui et pour tous ceux qui se placeront dans la même situation que lui, ses prix généraux de transport.

» Quelquefois, et c'est l'exemple que citait l'honorable M. Kestner, les tarifs varient en raison des plus grandes distances parcourues. Le chemin de fer de Nantes a demandé et obtenu l'autorisation d'établir une taxe différentielle sur les eaux-de-vie du Midi et sur les vins de Bordeaux, qui, venant de loin, ne pouvaient pas supporter les tarifs que les vins récoltés sur le littoral de la Loire peuvent acquitter. A de telles conditions, on ne les transporterait pas. La compagnie a donc abaissé ses tarifs au profit des vins de Bordeaux et de tous les expéditeurs qui les enverraient pour des quantités égales et pour une même provenance.

» Les tarifs ne varient pas seulement selon la quantité, ni selon les distances; ils varient aussi selon le sens dans lequel le mouvement s'effectue. Vous savez, en effet, messieurs, que Paris absorbe des approvisionnements considérables et de toute nature, tandis qu'au contraire, il ne rend à la circulation qu'un petit nombre d'objets. De là résulte une mauvaise condition pour les transports; car les convois sont chargés seulement au retour; ils sont vides au départ, et, par conséquent, la marchandise qui remonte est obligée de payer non-seulement les frais du convoi qui l'amène à Paris, mais aussi les frais de retour à vide du train qui l'a portée. Lorsque, au contraire, les marchandises sont également abondantes à la remonte et à la descente, comme toute la force motrice est utilisée, les prix de revient

Digitized by Google

diminuent. Pour en arriver là, pour avoir des marchandises descendantes, on a réduit énormément les transports des plâtres qui s'extraient autour de Paris; on les a portés jusqu'à des distances très éloignées, au plus grand profit de toutes nos exploitations agricoles.

» Ces tarifs différentiels sont la vie de toute voie de transport, quelle qu'elle soit, routes, chemin de fer et canaux; ils existent sur toutes; ils sont appliqués dans tous les pays du monde, depuis qu'il y a des transports, c'est-à-dire de tout temps. »

Et la loi fut votée.

Il semble vraiment que le hasard se soit plu à entasser toutes les preuves les plus invincibles, toutes les réfutations les plus accablantes contre le système que nous combattons. Jamais loi n'a été plus consciencieusement élaborée, plus nettement expliquée, plus minutieusement discutée que celle qu'on accuse de manquer de clarté ou d'avoir été votée par surprise. Trois assemblées, animées des sentiments politiques les plus divers, nous dirons même les plus contraires, ont successivement adopté le principe qu'on attaque aujourd'hui; des hommes éminents l'ont expliqué; des votes solennels l'ont admis; l'expérience de tous les temps et de tous les pays le consacre encore. Que veut-on de plus, et quels autres titres demande-t-on à une disposition, pour avoir le droit d'être trouvée légale?

Nous savons que bien des causes diverses sont venues obscurcir une question qui, en elle-même, était parfaitement claire; que bien des circonstances ont pu égarer l'opinion du public impartial. D'abord les mots d'égalité, de justice, d'humanité, ont été invoqués par les intérêts mécontents; et l'on sait quelle puissance ont toujours de pareils mots, même employés mal à propos. En outre, il faut le dire, des hommes graves, autorisés, ceux mêmes quelquefois qui étaient chargés d'interpréter la loi, ont contribué, sans le vouloir sans doute, à en ébranler l'autorité. Quelques décisions prises par la justice, un rapport d'un honorable sénateur, une consultation d'un éminent jurisconsulte ont pu troubler les esprits et jeter quelque obscurité sur le sens de la loi. Qu'on nous permette de discuter ces autorités, si graves qu'elles soient.

Le lecteur se rappelle cette affaire Vasse, si longtemps débattue devant les tribunaux, et qui fut la cause première de bien des pétitions que nous avons analysées; elle a reçu des solutions diverses, suivant les juges auxquels elle a été soumise; en présence de cette divergence dans la jurisprudence, nous ne croyons pas manquer au respect que nous devons aux arrêts de la justice, en exposant librement notre opinion.

Le tribunal de commerce de Rouen (jugement du 3 octobre 1855)

Digitized by Google

condamne formellement la compagnie, par les considérations suivantes :

« Attendu, dit-il, que cette compagnie, en soumettant l'abaissement de la taxe des transports à une condition que les uns peuvent remplir, mais à laquelle les autres ne peuvent pas satisfaire, viole l'article 35 du cahier des charges, qu'elle établit entre deux catégories d'expéditeurs une inégalité contraire à la loi et d'autant plus choquante qu'elle est au préjudice du plus faible, etc. »

Il suffira de bien peu de mots pour apprécier la valeur des arguments qui ont séduit le tribunal de commerce : le cahier des charges, en exigeant que tous les citoyens fussent traités indistinctement et sans faveur, a-t-il voulu dire que, quelles que fussent les conditions qu'ils offraient à la compagnie, ils devaient être traités sur le pied de la plus injuste égalité? Le cahier des charges n'est-il pas le résultat de délibérations législatives sur lesquelles nous nous sommes arrêté à dessein, et qui ont reconnu formellement aux compagnies le droit de présenter, en faveur d'un ou de plusieurs particuliers, des tarifs à prix réduits, juste compensation des avantages qu'ils apportent? Comment peut-on soutenir, en présence de pareilles discussions, l'illégalité des tarifs trois fois reconnue? Nous savons que, pour jouir de ces tarifs à prix réduits, il faudra offrir à la compagnie certaines conditions que peut seul présenter un commerce étendu; oui, cela est vrai, et tant que le monde sera régulièrement organisé, tant qu'on verra régner les saines idées de justice et de liberté en matière de commerce, il en sera toujours ainsi; oui, tant que le socialisme n'aura pas perverti les esprits, on ne voudra pas traiter les hommes avec moins de faveur par cela seul qu'ils auront réussi, et on leur accordera justice, comme s'ils avaient le bonheur d'être malheureux; on ne divisera pas les commerçants en deux classes : les pauvres, destinés à obtenir non-seulement la justice, mais la faveur, non-seulement l'égalité, mais la supériorité; les riches, condamnés par les torts de leur situation à l'injustice perpétuelle et à la plus révoltante égalité.

Qu'on ne croie pas cependant que tous les juges soient du même avis que ceux du tribunal de commerce de Rouen; dans la même ville, devant la Cour impériale, le jugement que nous avons rapporté fut cassé; les considérants qui accompagnent cet arrêt semblent si admirablement faits pour la thèse que nous soutenons, qu'il nous suffira de les citer :

« Attendu, dit l'arrêt, qu'il résulte de l'art. 35 de la loi de 1842, que la compagnie du chemin de fer a le droit de faire des traités particuliers

Digitized by Google

avec un ou plusieurs expéditeurs, et de leur accorder une réduction sur l'un des prix portés au tarif; que ce droit se concilie parfaitement avec l'obligation de percevoir les taxes indistinctement et sans faveur, puisqu'il appartient à tout expéditeur, qui n'aurait pas figuré au traité, d'en réclamer les avantages en se soumettant aux conditions qui en sont la compensation et le prix, etc. »

Répéterons-nous, à l'occasion d'un arrêt de la cour de Paris, en date du 18 février 1856, ce que nous venons de dire au sujet du jugement du tribunal de commerce de Rouen? Les considérants sur lesquels s'appuient les deux décisions de la justice sont identiques; notre réponse sera la même. Mais, dit-on encore, il faut souffrir cette dérogation aux pratiques du commerce et à la liberté des transactions, parce que la voie ferrée est une voie de monopole. Alors autant vaudrait prétendre que les compagnies de chemins de fer sont tenues de faire voyager les hommes et les marchandises à perte, par cela seul qu'elles ont un privilége; qu'elles sont obligées de mettre dix employés à la disposition du public dans une station où il ne viendra pas dix voyageurs par semaine; qu'elles sont forcées de construire une gare spéciale pour recevoir les deux sacs de farine d'un meunier qui débute, par la raison qu'elles en ont fait construire pour des négociants qui fournissent 10,000 tonnes par an; autant vaudrait dire que l'on doit traiter sur le même pied le voyageur qui prend les premières classes, et celui qui prend les dernières. Il n'est pas d'injustices, d'exactions qu'on n'arrive à légitimer en invoquant cette singulière raison du monopole : oui, il y a monopole accordé aux compagnies de chemins de fer, chacun le sait, et le gouvernement n'a attendu les conseils de personne pour pourvoir aux nécessités d'une telle situation; lorsqu'il n'y a pas privilége, les prix sont libres; lorsqu'il y a privilége, l'administration établit un maximum; voilà le frein du monopole; il est là et non ailleurs; faut-il donc faire payer deux fois ce privilége, et par le maximum et par des avantages iniques accordées à des gens qui n'ont rien fait pour les obtenir?

Mais nous avons hâte d'invoquer, pour clore la discussion, une décision récente de la Cour de cassation; cet arrêt, qui n'a pas encore paru, est ainsi analysé dans la *Gazette des Tribunaux* (29 décembre 1857) :

« Une compagnie de chemin de fer a pu, dans un traité particulier par elle fait avec certains expéditeurs, pour le transport des marchandises à prix réduits, subordonner la réduction au double engagement pris par les expéditeurs de faire transporter, par la compagnie, dans le courant de l'année, une quantité de marchandises s'élevant, au minimum, à un chiffre

Digitized by Google

déterminé, et de n'employer, pour leurs marchandises, aucun autre moyen de transport que la voie ferrée ;

» Les autres expéditeurs, avec lesquels de semblables traités n'ont pas été passés, ne peuvent exiger d'être admis aux mêmes avantages qu'autant qu'ils acceptent les mêmes conditions ;

» Ils ne peuvent, sous prétexte que ces conditions seraient contraires à la liberté du commerce et seraient inacceptables pour les commerçants dont les affaires ne comportent pas un transport de marchandises aussi considérable que le minimum exigé par la compagnie, se faire admettre au transport à prix réduits, sans subir les conditions imposées par la compagnie à ceux qu'elle y a elle-même admis. »

Que le lecteur compare ces différentes décisions de la justice du pays ; qu'il néglige, s'il veut, la prépondérance naturelle qui s'attache aux arrêts de la Cour souveraine ; qu'il ne voie que les raisons qu'elle donne, et nous espérons que son choix ne sera pas douteux.

Nous aurions voulu terminer ici cette partie de notre travail, et n'avoir pas à combattre un adversaire, éminent par sa position, et justement célèbre par ses travaux économiques ; mais on tournerait peut-être notre réserve contre nous-mêmes. Nous demanderons donc à l'honorable M. Ch. Dupin, rapporteur au Sénat (16 mai 1856) de différentes pétitions adressées à l'Empereur par les chambres de commerce, la permission d'exprimer respectueusement, mais librement, notre opinion.

Il n'entre pas dans notre plan d'analyser, même succinctement, ce travail ; nous y reviendrons pour contrôler et discuter les assertions de détails sur lesquelles s'étend l'honorable sénateur ; ce que nous cherchons en ce moment, c'est toujours le côté légal des transports à prix réduits. Nous ne relèverons donc, dans le rapport, que le paragraphe suivant, qui résume d'une manière saillante et complète la pensée de l'auteur :

« Messieurs les sénateurs, mettons-nous pour un moment à la place du faible et de l'opprimé ; chacun de nous ne doit-il pas se demander avec anxiété : que devient ici le petit commerce, la petite industrie, la petite production ? Chaque individu qui vit de son modeste travail n'est-il pas en droit de vous dire : Quoi ! parce que mes humbles capitaux me permettent seulement des opérations limitées, parce que je n'ai pas d'assez grandes masses à transporter, au lieu de tendre la main à ma faiblesse, on m'accablera par l'inégalité ; et ce sera moi, le plus petit, le plus près du dernier rang, que l'on surchargera pour écraser mon impuissance ! Si l'on nous parle ainsi, que répondrons-nous ? Nul d'entre nous ne peut l'oublier, la Constitution fait un devoir au Sénat de maintenir les grands principes de 1789, et notamment ceux qui consacrent l'égalité devant la loi. Par delà 1789, et de toute éternité, dans les pays où règne l'équité, qu'elle soit

Digitized by Google

écrite ou non dans le pacte fondamental, elle est la loi de Dieu, la loi sacrée qui rend les gouvernements respectables et qui les fait aimer des peuples ! »

On le voit, ce n'est pas seulement la légalité étroite qui résulte du texte de la loi que l'auteur du rapport invoque, c'est cette légalité plus haute, qui est proclamée en tête de la Constitution et qui en est comme la base inébranlable. Il est donc encore possible de se tromper sur ces principes de 1789, qui semblaient désormais en dehors de toute discussion. Ils ne sont donc pas encore à l'abri du danger, puisqu'en les exagérant ou en tirant des conséquences contraires à la véritable égalité, on peut compromettre leur existence. Faut-il répéter une fois de plus que traiter les hommes en raison de la situation acquise par leur travail et leur industrie, c'est rester fidèle aux principes de 1789, et que leur accorder les mêmes avantages, quelle que soit cette situation, c'est suivre, sans le savoir, les doctrines du plus pur socialisme ?

Si les paroles de l'honorable rapporteur étaient vraies, si les griefs dont il se fait l'organe étaient fondés, si depuis vingt ans qu'il y a des chemins de fer en France, on avait toléré, permis, favorisé l'oppression du faible par le fort, il n'y aurait pas de termes assez odieux pour flétrir une pareille conduite ; le gouvernement du roi Louis-Philippe, la République, l'Empire lui-même, seraient dignes de toute la sévérité de l'histoire. Mais ce qui est vrai, c'est que tout homme, par la force des choses et non par l'effet de notre législation, rencontre plus de difficultés au début qu'au terme de sa carrière. On ne jouit pas des avantages du succès avant d'avoir réussi, des fruits du travail avant d'avoir travaillé. C'est une loi universelle, et le commerçant, comme tout le monde, y est soumis. Voyez-le débuter, ce trafiquant obscur, qui deviendra peut-être un riche négociant, peut-être plus encore : regardez ses premiers efforts. Il loue sa boutique ; il payera plus cher relativement que celui qui prend un local plus considérable ; et, comme il offre peu de garanties, il est probable qu'on exigera son terme d'avance. Il se rend chez un banquier pour faire escompter son papier ; comme on ne sait pas encore ce que vaut sa signature, on sera plus difficile pour lui que pour un confrère dont la raison sociale aura été vingt fois mise à l'épreuve. Il s'adresse accidentellement au roulage ou à la navigation fluviale pour un transport peu considérable ; le roulage ou la navigation fluviale lui feront des conditions moins avantageuses qu'au négociant qui leur fournit constamment et régulièrement un chargement énorme ? Que dis-je ? la même nécessité va se présenter à lui non pas seulement en ce qui regarde son né-

Digitized by Google

goce, mais dans le cours de la vie commune. Prend-il une voiture à l'heure, il la payera plus cher que s'il la prenait au mois. Va-t-il au théâtre, une stalle lui coûtera plus qu'à son voisin, homme riche et qui l'a louée à l'année. Partout, quoi qu'il fasse, quoi qu'il veuille faire, la même loi dominera tous ses actes. Ce serait donc dans ses seuls rapports avec la compagnie du chemin de fer, que l'éternelle loi des choses serait changée; partout il a trouvé l'accueil que comporte sa position; mais, en se rendant à la gare, sa personnalité change tout à coup : il était pauvre, il débutait, le voilà riche et traité comme ceux qui ont vieilli dans la carrière; où trouver la raison d'une aussi flagrante injustice? Plus tard, ce négociant obscur recueillera à son tour les fruits de cette nécessaire inégalité, et quand il aura acquis, par son industrie, les moyens de faire un commerce plus étendu, de passer des marchés plus importants, de louer ses voitures au mois et ses stalles à l'année, il profitera des avantages attachés à sa situation : et ce sera justice, car lui-même aura fait et cette situation et ces avantages.

IV

Après avoir légitimé en principe les transports à prix réduits, il importe de nous assurer que les compagnies n'ont pas abusé d'un droit incontestable, et d'examiner la valeur des griefs que les pétitions ont enregistrés avec tant de sollicitude. Si nous ne nous trompons, en faisant abstraction des plaintes qui sont restées à l'état vague ou théorique, et auxquelles nous croyons avoir suffisamment répondu, on peut ramener à cinq les griefs que les chambres de commerce articulent contre les compagnies :

1° Elles se plaignent des tarifs différentiels quant à la distance; 2° des tarifs dits de détournement; 3° des tarifs dits internationaux; 4° de tous ces tarifs comme cause de ruine pour la batellerie et le cabotage; 5° des traités particuliers.

A la date du 19 juin 1855, la chambre de commerce de Nancy se plaint de ce que les plâtres de Paris et de Nancy, jouissant d'un tarif variable, qui s'abaisse en raison de la distance parcourue, finissent par ne payer qu'un centime par kilom., tandis que ceux de Saint-Nicolas, Eineville, etc., payent six centimes. Mais qui donc est lésé dans une pareille stipulation? Ce n'est pas assurément le public qui paye son plâtre moins cher; est-ce l'équité? On sait cependant qu'il est nécessaire à une entreprise commerciale qui veut prospérer, de faire payer un long parcours relativement moins cher

Digitized by Google

qu'un court trajet. En effet, le chemin de fer est organisé : il paye ses employés, l'intérêt de son capital, sur toute la ligne ; si l'on ne se sert que d'une partie de cette ligne, il n'en devra pas moins conserver tous ses frais généraux, sans recueillir les mêmes bénéfices.

La chambre de commerce de Metz, à la date du 1er août 1855, demande au gouvernement pourquoi la ferronnerie des Ardennes, prise à Reims, Châlons, Bar-le-Duc, paye 10 cent., tandis que celle de la Moselle paye 0,15 cent. La réponse est facile : la ferronnerie des Ardennes n'est pas, comme celle de la Moselle, à portée des voies navigables et du chemin de fer ; pour que les Ardennes envoient leurs produits sur les grands marchés, il faut de toute nécessité que l'entreprise de transports diminue ses prix ; qu'a donc fait la Compagnie ? quel résultat a-t-elle obtenu ? Elle a jeté un concurrent de plus sur le marché. Le public doit-il s'en plaindre ? Assurément non. La ferronnerie de la Moselle se trouve peut-être lésée. Le commerçant est toujours peu satisfait de rencontrer un concurrent nouveau ; mais le consommateur ne partage pas cet avis.

Amiens se plaint (20 mars 1854) qu'il en coûte plus d'aller de Paris à Amiens et d'Amiens à Lille, que de Paris à Lille directement : dans un cas, on paye 24 fr. ; dans l'autre, 19 fr. Nous répéterons le même raisonnement que nous venons de présenter contre la chambre de commerce de Nancy. Il est juste qu'une marchandise qui fait 374 kilomètres sur une route quelconque paye moins cher qu'une autre qui ne s'engage qu'à en faire 147 (Paris à Amiens), ou 127 (Amiens à Lille) ; parce que, pour la compagnie, le prix de revient, dans un cas, est moindre que dans l'autre. Supposez, par hypothèse, que les marchandises, pendant un temps déterminé, s'arrêtent toutes à Amiens ; comme les frais continueront d'exister pour la section d'Amiens à Lille, il faudra de toute nécessité que les marchandises payent plus cher, proportionnellement, que si elles utilisaient le réseau tout entier, et donnaient à chacun des kilomètres dont il est composé le revenu qu'on a espéré d'en tirer. Ceci est élémentaire en fait de commerce, et il n'est pas un des négociants d'Amiens qui n'ait eu occasion, dans sa vie, de subir ou de faire subir aux autres les tarifs différenciés de cette manière.

Dans la pétition envoyée au Sénat par la chambre de commerce d'Orléans, on remarque un nouvel exemple de tarif différentiel. Pour aller de Nantes à Paris, dit-on, les vins blancs nantais payent moins cher que pour s'arrêter à Orléans ; naturellement Orléans se plaint, parce qu'elle faisait des vinaigres avec ses vins blancs, et que maintenant Paris en fabriquera ; le public, en tout cas, ne pourrait que gagner à la concurrence. Mais, cette fois, le danger que redoute le commerce d'Orléans est complétement chimérique.

Digitized by Google

Il suffit de consulter les tarifs de la compagnie d'Orléans, on verra que les vins et vinaigres nantais payent de Nantes à Orléans 17 fr., et de Nantes à Paris 24 fr., prix proportionnel au nombre de kilomètres parcourus.

La ville de Rouen, qui, comme on sait, est la plus animée dans cette lutte, se plaint plus spécialement des traités particuliers. On connaît toutes les péripéties de cette affaire Vasse, à laquelle la justice vient de donner une solution conforme aux vrais principes commerciaux. Mais, en dehors de cette affaire, la chambre de commerce de Rouen relève de nombreux exemples de traités particuliers qu'elle trouve à la fois injustes et illégaux : nous ne reviendrons pas sur la seconde de ces accusations; mais que trouve-t-on d'injuste, par exemple, à ce qu'une maison de Dieppe, qui s'oblige à fournir aux chemins de fer 8,000 tonnes de marchandises, par wagons complets, qui circulent sur toute l'étendue de la ligne, paye 10 fr. 80 c. la tonne, au lieu du prix commun de 15 fr. (Rouen à Paris) ? Cette maison fait à la compagnie trois avantages très clairs, très faciles à évaluer : un tonnage élevé, le wagon complet, et un long parcours ; si bien qu'en supposant que tout le monde agît de la même manière, la compagnie doublerait ou triplerait ses bénéfices actuels : lui défendez-vous de reconnaître par une modération de prix des avantages aussi considérables? N'accordez-vous pas, malgré tout, qu'elle contracte librement avec cette maison? Prétendez-vous qu'il ne faut pas avoir égard à l'importance de cet établissement, et qu'il faut le traiter comme s'il ne l'avait pas? Alors, de même qu'autrefois M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, de même aujourd'hui, et comme M. Prudhomme son petit-fils, vous faites du socialisme sans vous en douter. La ville de Rouen, d'ailleurs, avec une parfaite candeur, nous apprend ce qu'il faut penser de son plaidoyer en faveur de la justice et du droit, et nous instruit de ses ennuis secrets. Rouen, dit-elle, est une ville de demi-gros; elle ne peut donc pas charger habituellement des wagons complets, comme le font le Havre et Dieppe, qui ont à leur disposition des marchandises d'un fort tonnage. Cela est gênant pour Rouen ; mais supposez que le commerce d'une autre ville consistât en objets de poids minime, comme de la bijouterie, par exemple ; que par conséquent les envois de cette ville fussent faits par fractions très peu considérables ; que diriez-vous si elle se plaignait des avantages qu'on vous accorde à vous, qui êtes de demi-gros ! Rouen signale aussi le tort que font, non au public, mais *à sa localité*, comme elle le dit elle-même, les transports à prix réduits qui ruinent son commerce par eau ; nous ne nous arrêterons pas en ce moment sur ce point, parce que nous comptons y consacrer spécialement quelques lignes.

Digitized by Google

Nantes (28 janvier 1856) regrette que, par suite d'un traité passé avec une maison importante, on permette à la compagnie d'Orléans de porter de Paris à Bordeaux les vins de cette dernière ville, avec une réduction de 7 fr. par tonne, quand les vins nantais, qui payent plus cher, ont cependant, pour arriver à Paris, 240 kilomètres de moins à parcourir. Elle se plaint aussi qu'on ait passé, avec une maison qui s'occupe du transport du sel, un marché à prix réduits. Elle signale enfin un traité conclu avec certains marchands de vins du Midi, qui fait payer à ces vins 24 fr. 72 c. de Nantes à Paris, tandis que le commerce fait ce transport à 41 fr. 50 c. Nous ne saurions partager, au point de vue de l'intérêt général, les regrets de la chambre de commerce de Nantes. Qu'est-il arrivé par suite de ces traités? Les vins de Bordeaux, les sels et les vins du Midi sont arrivés sur le marché avec un prix moindre que par le passé; pour les vins du Midi même, on peut ajouter, vu la distance du marché, qu'ils n'y seraient pas arrivés sans cette réduction; les producteurs de vins de Bordeaux et du Midi y ont donc gagné, si les marchands de Nantes y ont perdu. Mais ce qui est capital, c'est que la masse des citoyens a profité de ces transports à prix réduits; le but du gouvernement et le rôle qu'il joue dans l'économie sociale doivent être non de faire que les marchands de vins vendent leur denrée au meilleur compte possible, mais que les consommateurs la payent au plus bas prix qu'on puisse obtenir. Nous ne saurions d'ailleurs opposer à la ville de Nantes de plus sages réflexions que celles qu'elle s'adresse à elle-même dans le cours de sa pétition : « Les compagnies qui exploitent nos voies ferrées ne manqueront pas d'objecter, dit-elle, que les concessions qu'elles ont faites ont eu pour conséquence de faciliter des expéditions qui, sans elles, n'auraient pu avoir lieu, d'attirer notamment vers la Loire des transports des vins du Bordelais et du Midi, de faciliter l'expédition des sels, d'étendre d'une manière notable à l'intérieur les débouchés de nos sucres raffinés; bien que vraie dans une certaine mesure, cette considération ne saurait prévaloir contre les principes d'équité que nous avons posés, etc. » — L'équité veut qu'on traite également les commerçants qui présentent aux compagnies des conditions égales; l'équité écartée, il reste les avantages que vous signalez et que nous sommes heureux de signaler avec vous.

Orléans (1er mars 1856), que nous avons vu se tromper tout à l'heure, au sujet des tarifs différentiels sur les vins nantais, articule un fait très exact, quand elle dit qu'une maison de commerce de Nantes a obtenu pour ses sels des prix réduits : ces prix réduits étaient la compensation d'avantages réels qu'offrait cette maison; elle s'engageait à un minimum de tonnage annuel (2,000 à

Digitized by Google

3,000 tonnes). Cette maison a-t-elle, comme on le dit, monopolisé le commerce des sels dans cette contrée? Le mal ne serait pas grand, au point de vue général, puisque ce monopole aurait eu pour résultat de faire baisser le prix de transport de cette denrée, mais l'assertion n'est pas exacte; car, à la maison Jouvellier-Delafosse et C°, qui avait d'abord traité avec le chemin de fer, est venue s'adjoindre la maison Pageault et Charrier; ajoutons, pour écarter complétement cette idée d'un monopole dangereux, que la voie fluviale transporte encore plus de 6,000 tonnes par an.

La chambre de commerce dont nous nous occcupons fait encore à la compagnie un reproche plus étrange que tous les autres : elle regarde comme dangereux les prix réduits accordés pour le transport des grains, parce qu'au départ d'Orléans, les grains n'ont pas la faveur qu'on leur a accordée à Bordeaux, à Nantes, et plus tard à Paris. La mesure que blâme la chambre de commerce fut cependant sollicitée par le gouvernement, qui, ayant d'abord le plus grave intérêt à approvisionner Paris, voulut que les blés étrangers, qui abondaient à Bordeaux et à Nantes, fussent très favorablement traités; puis, quand Paris fut bien pourvu, on demanda et l'on obtint la même faveur au départ de la capitale pour la province; voilà ce dont on se plaint; comme si, avant l'établissement des chemins de fer et pendant la disette de 1847, on n'avait pas vu les canaux abuser d'une manière véritablement odieuse, cette fois, du monopole de fait qu'ils exerçaient! Alors une tonne de grains payait 140 fr. pour remonter de Marseille à Lyon, et le même trajet s'est effectué par la voie ferrée pendant la dernière disette au prix de 17 fr. 50.

Mais il aurait été bien plus simple, dit-on, pour ne léser personne, de réduire la taxe pour tout le monde? Que ne demande-t-on aussi et plutôt le transport gratuit : ce serait un système plus radical. La question est de savoir si la compagnie, en abaissant partout ses tarifs, aurait pu recouvrer ses frais, et il est dix fois évident que non; d'ailleurs veut-on supposer que tous les tarifs pour le transport de cette marchandise ou de toute autre, auront été uniformément réduits? Croit-on que les tarifs différentiels et les traités particuliers ne recommenceront pas à paraître? Le maximum, au lieu de rester à 0,14 c., par exemple, sera abaissé de fait à 0,05 c. Mais sur ce prix de 0,05 c. on fera les mêmes combinaisons qu'on avait faites avec les 0,14 précédents; on accordera des faveurs à ceux qui présentent des avantages, et l'on continuera d'agir ainsi, tant qu'il y aura une justice commerciale dans le monde.

Metz, Bar-le-Duc, Morlaix, Valenciennes, Strasbourg se plaignent du tarif différentiel international, tarif qui transporte à meilleur

Digitized by Google

compte les produits étrangers que leurs similaires français. Quoique la compagnie de l'Est, à qui l'on reprochait plus particulièrement ces tarifs, ait pris une décision récente qui les supprime (1re classe, tarif national, 72,265, international, 72. — 2e classe, national, 51.60, international, 51.70), il n'est pas moins nécessaire d'examiner la question, soit pour ne pas laisser s'égarer l'opinion publique, soit pour faire reconnaître à d'autres compagnies la faculté de se mouvoir dans les limites du juste et de l'utile. On sait l'importance que les gouvernements ont toujours attachée à favoriser le commerce du transit. A tort ou à raison, à raison selon nous, on a considéré que c'était un avantage pour la France, par exemple, de faire aboutir au Havre, en traversant notre pays, les marchandises allemandes, de Vienne, de Berlin et des bords du Rhin. A qui cela peut-il faire tort? Peut-être, dira-t-on, à notre propre commerce avec l'étranger; avec l'Amérique, par exemple, qui verra les étoffes de Berlin ou de la Suisse primer sur le marché de New-York nos toiles peintes ou imprimées. Cela est peu probable, car la différence qui existe entre le tarif national et le tarif international ne compensera jamais le prix du transport plus long de Berlin ou de la Suisse à la frontière française. D'ailleurs ce tarif a un avantage d'une autre nature qu'il importe de ne pas négliger : un des principaux produits des navires qui partent du Havre pour l'Amérique, consiste dans le transport des émigrants. Si les bateaux font leurs frais au départ de France, grâce à ces émigrants, la marchandise de retour pourra être rendue à meilleur comtpe. Ainsi un navire amène du coton en France : s'il trouve dans nos ports des émigrants qui lui épargnent un voyage à vide, il fera payer moins cher le transport de son coton. — Le tarif international ne peut être qu'avantageux à nos nationaux, lorsqu'il s'agit des produits français qui vont à l'étranger; c'est comme une prime de plus ajoutée à celle que le gouvernement accorde pour favoriser ce genre de commerce. Enfin il peut se faire que le tarif en question amène en France des produits étrangers destinés à faire concurrence à nos propres produits, sur nos propres marchés. Ici la question doit être examinée de très près, car on peut détruire ou du moins affaiblir la protection que nos lois accordent à certains de nos produits; c'est là une affaire d'appréciation. Si le tarif international est assez bas pour anéantir le prix de faveur qu'accorde la loi française au produit similaire français, il faudra prohiber ce tarif; du reste, lors de l'enquête de 1850, M. le directeur des douanes, à qui l'on avait posé cette question, répondit : « que la protection est établie sur des bases assez larges pour que les modifications ouvertes dans les conditions de transport ne doivent pas en changer

Digitized by Google

sensiblement les effets. » Cette parole est une très précieuse garantie pour les intérêts qui pourraient être menacés ; et d'ailleurs, dans ce cas, nous conseillerons toujours un examen consciencieux et détaillé de la question.

Dijon et Orléans ont cité des exemples de tarifs différentiels dits de *détournement* qui leur paraissent injustes. La chambre de commerce de la première de ces villes se plaint amèrement que les compagnies de Lyon et de l'Est s'entendent pour attirer les marchandises de la Lorraine et de l'Alsace, qui descendent à Marseille, de telle sorte qu'ayant à franchir cinq à six cents kilomètres de plus que si elles se servaient de canaux, elles payent cependant moins cher que sur ces mêmes canaux. Notre réponse sera toujours la même : qui veut-on servir, le consommateur ou le marchand ? Si la denrée paye moins pour se rendre à destination en se servant de la voie ferrée qu'en prenant la voie d'eau, en quoi le public est-il lésé ? — Mais les canaux ont à se plaindre. Pourquoi donc ? Croit-on que les canaux aient été établis pour ceux qui font les transports en se servant de la voie d'eau, ou pour le consommateur qui a consenti à s'imposer des sacrifices pour construire les voies qu'il regardait alors comme économiques ? Si elles ont cessé de l'être, la même raison qui les a fait établir doit les faire déserter.

D'ailleurs, ce tarif de détournement ne s'applique pas uniquement dans le cas que l'on a cité. Supposons que deux villes se trouvent reliées entre elles par deux voies ferrées perpendiculaires l'une à l'autre ; si l'on faisait payer le transport kilométrique entre ces deux points, on commettrait une évidente injustice, car tous les contribuables ont payé pour établir les voies qui existent, et ce n'est pas la faute des habitants de ces deux localités si l'on n'a pas encore construit une ligne directe qui les joigne. En ne faisant payer que ce qu'aurait coûté le trajet direct, on reste juste, équitable, et on devance les bienfaits de l'avenir. C'est ce qui est arrivé entre Bordeaux et Clermont ; fallait-il exiger des voyageurs qui voulaient se rendre de l'une à l'autre de ces villes le prix kilométrique, résultant du trajet à Orléans, Bourges et Nevers ? Pour aller de Bordeaux à Nantes, fallait-il faire payer le prix ordinaire de la distance entre ces deux localités ou le prix kilométrique du trajet passant par Tours ? D'ailleurs, l'Etat a fait plus que reconnaître la légitimité de pareils tarifs ; plus d'une fois il les a imposés aux compagnies. La voie de Paris à Mulhouse ne passant pas par Provins, il a été convenu qu'on ne ferait pas payer la distance qui séparera Provins de la ligne principale ; sur la ligne de l'Ouest, le gouvernement, afin de pourvoir à une situation analogue, a écrit la clause suivante dans le cahier des charges : « La distance entre Sillé-le-Guillaume et Fresnay par le

Digitized by Google

Mans sera comptée pour la perception des tarifs, soit de voyageurs, soit de marchandises, parcourant la distance entière entre ces deux points, pour moitié de la distance réelle; en conséquence, les prix de transport appliqués à ce parcours ne seront que de moitié des tarifs homologués.

Le cabotage, si l'on en croit Saint-Malo, Bayonne, La Rochelle, aurait eu beaucoup à souffrir des tarifs différentiels, ou, pour mieux dire, des transports à prix réduits; nous reviendrons sur ce point en examinant le dommage que la batellerie en général a pu éprouver.

Nous terminerons cette partie de notre tâche en déclarant bien haut que nous n'entendons pas disculper les compagnies de toutes les accusations de détail qui peuvent être et qui sont, pour quelques-unes au moins, parfaitement fondées; que le public se plaigne quand on ne le sert pas aussi bien qu'il pourrait l'exiger; qu'il exerce une active surveillance sur l'emploi des fonds qu'à titre d'actionnaire ou de souscripteur d'obligations il a confiés aux administrateurs; qu'il s'émeuve quand on lui révèle des manœuvres coupables dans les hautes ou dans les basses régions de ces compagnies; que l'Etat contrôle scrupuleusement tous les actes des compagnies; qu'il veille non-seulement à ce qu'on n'agisse pas illégalement, mais même à ce qu'on n'abuse pas d'un droit reconnu, nous trouverons toujours une pareille conduite parfaitement légitime. Mais il ne faut pas confondre des abus particuliers avec un système excellent dans son ensemble, et dont la conservation importe aux intérêts du pays. Faire la guerre aux transports à prix réduits, c'est détruire peu à peu la prospérité des grandes associations qui exploitent nos voies ferrées; à vrai dire, c'est sacrifier de gaieté de cœur, et sans intérêt avouable, la meilleure partie de la richesse de la France.

C'est à dessein que nous n'avons pas parlé du tarif d'abonnement, que quelques pétitions ont signalé comme abusif; les préoccupations actuelles du public, les travaux de l'administration sont portés sur ce point; il importe donc de l'examiner avec un peu plus de détails.

V

On sait que l'administration, par des motifs politiques que nous n'avons pas à examiner, a interdit, pour la première fois, les transports à prix réduits, qu'on appelle *traités particuliers*, dans le cahier des charges du chemin de fer de Saint-Rambert à Grenoble.

Digitized by Google

Cette interdiction s'est bientôt étendue à toutes les compagnies qui avaient à solliciter quelques modifications à leurs concessions, et en septembre dernier le ministre a décidé que dorénavant il ne ratifierait plus de conventions semblables. L'extrême mansuétude qu'a montrée l'administration n'a pas désarmé les intérêts qui se prétendent lésés. On a attribué à un tout autre motif qu'à la bienveillance la conduite du gouvernement ; on a répété partout qu'il venait de reconnaître l'illégalité complète des transports à prix réduits, et que ce serait manquer de logique que de souffrir les tarifs d'abonnement, après avoir répudié les traités particuliers. Ce n'est donc pas sans raison que, malgré la décision récente, nous avons tenu à établir d'une manière générale la justice et la légalité des transports à prix réduits ; la question présentait d'ailleurs un autre intérêt, car prêter au gouvernement une pensée différente de celle qui l'a guidé dans cette mesure, c'était en même temps l'accuser d'avoir toléré, pendant plusieurs années déjà, l'illégalité et l'injustice.

Pour justifier spécialement les tarifs d'abonnement, il nous semble qu'il n'y a rien de mieux à faire que de prendre une à une, et de réfuter brièvement les raisons qu'un célèbre jurisconsulte, M. de Vatimesnil, a fait valoir contre ces sortes de marchés. Tout le monde sait ce qu'est un tarif d'abonnement : un négociant se présente à une compagnie, et s'engage à lui livrer tous ses produits, quels qu'en soient le nombre, le poids ou la valeur; en retour de l'avantage qu'assure le négociant, la compagnie accorde à ce dernier une modération de prix. Répétons encore une fois ici que ces réductions ne peuvent que profiter au public, et que le gouvernement, tuteur suprême des intérêts de la masse des citoyens, ne saurait que les voir d'un œil favorable ; maintenant, abordons les objections.

L'auteur de la brochure voit dans l'adoption de pareils tarifs quatre illégalités bien distinctes ; nous nous permettrons de dire à l'honorable jurisconsulte qu'il s'est trompé de mot; c'est probablement injustice qu'il a voulu mettre au lieu d'illégalité. Que dit, en effet, le cahier des charges nouveau ? Son article 48 porte : « Dans le cas où la compagnie jugerait convenable, soit pour le parcours total, soit pour le parcours partiel, d'abaisser, *avec ou sans condition*, au-dessous des limites déterminées par le tarif, les taxes qu'elle est autorisée à percevoir, les taxes abaissées ne pourront être relevées, etc. » Il est donc parfaitement légal d'abaisser les taxes, avec une condition déterminée, et ce peut être avec la condition d'abonnement, si l'administration le permet; il en est de l'abonnement comme des tarifs différentiels en général, qui sont inscrits dans la loi, et qui ont cependant besoin, pour être appliqués, de l'autorisation de l'adminis-

Digitized by Google

tration. C'est donc vraisemblablement l'iniquité de ces tarifs que la consultation a entendu établir ; ces iniquités, avons-nous dit, sont au nombre de quatre :

1° Les tarifs sont iniques, parce qu'ils accordent aux expéditeurs de certaines localités une faveur au détriment de ceux des autres localités ; 2° parce qu'ils accordent des réductions par abonnement, au lieu de les accorder purement et simplement et d'une manière absolue ; 3° parce qu'ils exigent un chargement d'une importance déterminée ; 4° parce qu'ils interdisent à l'abonné de se servir de tout autre moyen de transport.

On prétend qu'il est inique de faire des conditions plus favorables à un abonné du Havre qu'à un abonné de Rouen ; mais nous l'avons déjà prouvé, c'est cette prétention qui est injuste. Eh ! quoi ! un négociant se sert de toute la longueur de la ligne, l'autre d'une partie seulement; l'un paye les frais généraux de toute la ligne, l'autre une portion de ces frais ; l'un apporte à la compagnie plus de bénéfices que l'autre ; et l'on veut qu'ils soient traités de même ?

La consultation, pour mettre en lumière la seconde injustice des tarifs d'abonnement, suppose, entre le non-abonné et la compagnie, les réflexions suivantes : « Le non-abonné est fondé à dire à la compagnie : vos abonnés ne payent que tant par tonne et par kilomètre, j'entends ne pas payer davantage ; autrement il y aurait faveur pour les abonnés, et la loi n'en permet au profit de personne. La compagnie répondra-t-elle que l'abonnement est accordé en considération des conditions auxquelles les abonnés souscrivent, et que le non-abonné n'a pas à se plaindre, puisqu'il ne tient qu'à lui de devenir abonné en se soumettant aux mêmes conditions ? Le non-abonné répondra d'une manière aussi simple que péremptoire : le cahier des charges m'accorde *le droit à l'égalité;* il me l'accorde sans condition ; vous ne pouvez subordonner ce droit à aucune condition ; lors même que vos conditions seraient accessibles pour moi, je n'entends pas les accepter ; ma volonté, à cet égard, est libre, et mon droit reste intact, c'est-à-dire que je puis réclamer le prix convenu entre vous et vos abonnés..... *L'homme qui ne fait faire de transports qu'une fois en sa vie doit être traité de la même manière que celui qui en fait faire ordinairement.* »

Il est probable que si nous n'avions pas cité textuellement, on ne nous aurait pas cru sur parole. En effet, comment admettre qu'un jurisconsulte grave et éminent professe des doctrines tout au moins si singulières ? Quoi ! dorénavant, les négociants auront le *droit à l'égalité*, comme naguère on nous menaçait du *droit au travail;* il sera indifférent que les commerçants présentent des conditions plus ou moins favorables ; ils seront traités également, comme

Digitized by Google

l'ouvrier paresseux ou inhabile qui devait avoir le même salaire que l'artisan laborieux et intelligent. On a droit à l'égalité, sans condition, dites-vous? Mais alors effacez l'article 48, qui dit que la compagnie pourra abaisser ses taxes *avec ou sans condition*. Et s'il ne fait qu'un transport dans sa vie, il pourra réclamer les mêmes avantages que le plus fort client de la compagnie; alors décrétez que les compagnies ne sont plus des sociétés de commerce; dites qu'elles ne doivent plus être régies par les lois les plus universellement accréditées dans le monde commercial; il n'y a pas de si mince marchand qu'une pareille clause ne révoltât, si on voulait l'appliquer à ses propres affaires. On parle de monopole; mais veut-on donc forcer les compagnies, parce qu'elles ont un privilége, à appliquer les principes du socialisme? Nous ne parlerons que pour mémoire de la troisième injustice ou iniquité, car, par erreur ou par toute autre cause, la consultation suppose que le tarif d'abonnement, en ce moment en question, admet un minimum de tonnage, ce qui n'est pas exact. Passons donc à la quatrième : « Cette condition, dit M. de Vatimesnil, est une violation de la liberté qui appartient à tout expéditeur. » N'y aurait-il pas là encore une confusion? Quelle est la liberté que réclame la consultation? Ce n'est assurément pas la liberté pour le négociant de contracter ou de ne point contracter avec la compagnie : il peut toujours s'adresser à des entreprises rivales. Serait-ce donc la liberté de violer la convention, après qu'elle a été faite? Il nous est impossible d'admettre que ce soit là la pensée de l'honorable M. de Vatimesnil : aussi avouons-nous que nous n'avons pas bien compris la portée de cette objection.

Le tarif d'abonnement se légitime donc par les raisons qui ont fait admettre tous les transports à prix réduits. Toutefois, comme on fait à ces tarifs plus particulièrement qu'à d'autres le reproche d'écraser les concurrences par eau (batellerie et cabotage), jetons un coup d'œil sur l'état présent de ces industries, et vérifions si, comme on le prétend, elles sont sérieusement menacées.

VI

Voici, à ce sujet, le raisonnement que font les pétitionnaires : la batellerie, le cabotage sont déjà en souffrance, et disparaîtront bientôt; alors les chemins de fer, débarrassés de toute concurrence, relèveront leurs tarifs, et tout le monde y aura perdu, non-seulement les industries particulières ruinées, mais le public, livré à la discrétion des compagnies. La réponse est simple : 1° la batellerie

Digitized by Google

et le cabotage, loin de marcher vers leur ruine, prospèrent constamment; 2° si, par impossible, ces industries de transport venaient à disparaître, il est à peu près certain que les compagnies de chemins de fer ne relèveraient pas leurs tarifs.

Quand nous disons que la batellerie ne souffre pas, nous parlons d'une manière générale, et nous ne prétendons pas, par exemple, que chaque port de France ait vu son tonnage augmenter constamment depuis l'établissement des chemins de fer; ainsi, il est certain que le tonnage de Rouen, comme le constate le rapport de M. Charles Dupin, a diminué dans la période 1844-1854, tandis qu'il avait augmenté dans la période précédente (1834-1844); mais ce qui a causé l'erreur de l'honorable rapporteur, c'est qu'il a pris le tonnage de Rouen comme la mesure exacte de la prospérité ou de la décadence de la navigation générale de la Seine entre Paris et le Havre. Sans doute, le chemin de fer a été une des causes de l'amoindrissement du tonnage de Rouen, mais ce n'est pas la seule; le Havre, voulant s'affranchir de l'obligation que lui imposait Rouen de rompre charge dans son port, a organisé des services directs avec Paris. Ensuite, un assez grand nombre de marchandises qui venaient par eau jusqu'au Havre, et remontaient la Seine jusqu'à Paris, s'arrêtent maintenant à Nantes, Bordeaux, Marseille. Ainsi, le mal, s'il existe, n'est pas dû seulement aux chemins de fer. Mais il y a plus : si l'on se place, non au point de vue restreint de telle ou telle localité, mais au point de vue général, la prospérité des transports par eau n'a fait qu'augmenter. Sans doute, les longs trajets sur eau tendent chaque jour à disparaître; d'un côté, parce que le négociant n'aime pas à attendre un mois pour recevoir sa marchandise et recommencer une opération; et de l'autre, parce que les compagnies de chemins de fer ont pu consentir des prix réduits, à cause des longs parcours. Mais il est arrivé en même temps que les petits trajets ont considérablement augmenté; de telle sorte que, si on compare le nombre de tonnes qui ont parcouru 1 kilomètre pendant l'année 1855 et pendant l'année 1856, entre Paris et Rouen, on trouvera à l'avantage de cette dernière année 53,000 tonnes[1]. Le chemin de fer, de son côté, en a gagné 80,000. Entre Rouen et le Havre, il y a eu également progression des deux parts : la voie ferrée a gagné 60,000 tonnes, et la navigation 43,000. Sur le chemin de fer du Nord, et en comparant toujours les deux mêmes années, on trouve qu'entre Paris et Valenciennes, le chemin de fer a perdu 118,000 tonnes, et que la

[1] Tous ces chiffres sont extraits des tableaux comparés de la navigation et des transports par voie ferrée, dressés par M. l'ingénieur Minard.

Digitized by Google

navigation en a gagné 158,000; qu'entre Dunkerque et Lille la voie ferrée a perdu 40,000 tonnes, et que la navigation en a gagné 20,000. Sur l'Est, les deux entreprises rivales ont prospéré. Entre Paris et Saint-Dizier, la voie de fer gagne 41,000 tonnes, et la voie d'eau 12,000. Entre Saint-Dizier et Strasbourg, l'augmentation respective des deux voies est de 45,000 tonnes et de 12,000 tonnes. De Paris à Lyon, on fractionne la route entre quatre sections : la première, de Paris à Auxerre; la seconde, de La Roche à Dijon; la troisième, de Dijon à Châlons; et la quatrième, de Châlons à Lyon. L'augmentation a été constante sur les deux voies concurrentes : la voie de terre a augmenté, dans chacune de ces quatre sections, de 90,000 tonnes, tandis que la voie d'eau s'est accrue de : 1° 3,000 tonnes, 2° 3,000 tonnes, 3° 26,000 tonnes, 4° 33,000 tonnes. Sur le chemin de la Méditerranée, la voie de terre a considérablement augmenté son tonnage, tandis que la voie d'eau a vu le sien diminuer. Si on divise le parcours de Lyon à Marseille en trois sections : 1° de Lyon à Valence, 2° de Valence à Avignon, 3° d'Avignon à Arles, on remarque que la voie ferrée a augmenté : 1° de 247,000 tonnes, 2° de 247,000 tonnes, 3° de 557,000 tonnes, tandis que la voie d'eau a diminué dans les proportions suivantes : 1° 170,000 tonnes, 2° 90,000 tonnes, 3° 112,000 tonnes. Cette disproportion énorme avec les résultats que nous venons d'enregistrer est due en grande partie à ce fait, que la section d'Avignon à Valence n'a été ouverte qu'en avril 1855, et que le chemin de fer a, pour ainsi dire, été paralysé pendant près de la moitié de cette année. Il n'est pas étonnant qu'il ait beaucoup progressé dans l'année 1856, comparée avec l'année précédente. Sur les chemins du Midi, la progression a été constante des deux parts : de Montpellier à Cette, la voie de fer a gagné 29,000 tonnes, et la navigation 1,000; de Montpellier à Nîmes, les deux chiffres, et dans le même sens, sont : 43,000 et 5,000 tonnes. Sur le chemin de Paris à Orléans, divisé en quatre sections : 1° Paris à Orléans, 2° Tours à Orléans, 3° Tours à Nantes, 4° Orléans à Nevers, on voit se produire les résultats suivants : la voie ferrée a gagné successivement, 1° 85,000 tonnes, 2° 78,000 tonnes, 3° 20,000 tonnes, 4° 24,000 tonnes. La voie d'eau a perdu : 1° 6,000 tonnes, 2° 7,000 tonnes, 3° 21,000 tonnes, 4° 11,000 tonnes.

Si maintenant nous comparons les résultats généraux des transports par eau et des transports par voie ferrée, non plus seulement dans les années 1855 et 1856, mais aussi dans les années 1850 et 1853, on obtient les résultats suivants[1] :

[1] L'unité du poids est la tonne; la distance parcourue le kilomètre.

Digitized by Google

	1850	1853	1855	1856
Navigation.	1,722,000,000	2,164,000,000	2,177,000,000	2,302,000,000
Voie ferrée.	335,000,000	889,000,000	1,578,000,000	1,851,000,000

Après avoir donné avec détails les chiffres comparés du transport par eau et par terre, nous ne donnerons, pour le grand et le petit cabotage[1], que les totaux de chacune des années qui séparent 1851 de 1856 ; — 1851, 2,121,520 tonnes ; — 1852, 2,544,185 t. ; — 1853, 2,417,430 t. ; — 1854, 2,202,376 t. ; — 1855, 2,231,724 t. ; — en moyenne, 2,303,567 t. ; — l'année 1856 a été de 2,432,813 t. ; — augmentation, 129,246 t.

On peut juger maintenant de la valeur de cette assertion tant de fois répétée dans tout ce débat, que les transports par eau sont ruinés. Loin de marcher vers leur ruine, ces entreprises voient leur prospérité augmenter chaque jour. Il s'est produit ici un fait semblable à celui qui a eu lieu pour le roulage. Dès l'établissement des voies ferrées, on avait prétendu que toutes les entreprises de roulage allaient disparaître ; elles n'ont fait que se déplacer ; il y a aujourd'hui autant de chevaux occupés à ces sortes de transports ; seulement, ils ne voyagent plus sur les mêmes routes. Le public est servi, à la fois, par le chemin de fer pour les longs parcours, par le roulage ou la batellerie pour les courts trajets ; et les moyens de transport ayant doublé, l'activité et la prospérité commerciale se sont accrues dans la même proportion.

Mais allons plus loin. Admettons, pour un instant, une prévision que tous les faits constatés jusqu'à ce jour repoussent d'une manière péremptoire ; supposons que la batellerie et le cabotage aient disparu ; croit-on que la concurrence soit à jamais détruite ! Les compagnies, dit-on, vont relever leurs tarifs, et l'on n'aura aucun moyen de les combattre. On confond, dans toute cette discussion, deux choses profondément différentes : le matériel propre à la navigation, et la voie elle-même, fleuve ou canal. Qui ne se souvient des plaidoyers chaleureux faits en faveur des transports par eau ? On y énumérait complaisamment les frais énormes qu'avait occasionnés l'établissement des canaux. Croit-on que ces dépenses seraient perdues ? le fleuve, le canal ne seraient-ils pas toujours à la disposition du public ? un négociant ne pourrait-il pas, pour deux ou trois cent mille francs, remettre à flot un matériel nouveau, le jour où le chemin de fer aurait relevé ses tarifs ? il les abaissera aussitôt, dit-on. Mais qui ne voit qu'à ce jeu de bascule la compa-

[1] On appelle grand cabotage celui qui se fait entre l'Océan et la Méditerranée, et petit cabotage celui qui se fait d'un port à un autre d'une même mer.

Digitized by Google

gnie perdrait toute la confiance du public et le fruit des sacrifices faits pour tuer la concurrence, et qu'elle n'aura pas l'insigne folie de s'y exposer ?

Il y a d'ailleurs d'autres causes plus générales, qui ne permettent pas de craindre les manœuvres dont on nous menace. Examinez, en effet, comment agissent ces compagnies tant accusées. Sur plus de 2,000 réductions de tarifs homologuées par l'administration pendant l'espace de quinze ans, on ne trouve pas plus de 15 à 20 rehaussements. Les compagnies avaient toutes un maximum de 0,14 c. à 0,16 c. ; elles l'ont réduit d'une manière générale, et en dehors de tout tarif de faveur, à 0,08 c., et cela aussi bien sur les lignes où elles se trouvaient seules que sur celles où elles rencontraient des rivaux ; aussi la diminution est la même sur les chemins de Paris au Havre, Paris à Lyon, de Paris à Marseille, qui ont pour concurrents la Seine, l'Yonne, le canal de Bourgogne, que sur les chemins de Paris à Bordeaux, Bordeaux à Bayonne, Paris à Limoges, qui n'ont pas de concurrents. Le bon sens et l'expérience leur ont appris bien vite que par là, en servant la cause du public, elles servaient aussi leurs propres intérêts. Aussi, délaissant la pratique ancienne, qui consistait à s'attacher au maximum du tarif, les compagnies ont-elles partout diminué leurs prix. Ce n'est qu'en abaissant les tarifs que l'on augmente le chiffre des transports, et c'est cette augmentation des transports et des bénéfices qui permet, par suite, d'abaisser de nouveau les tarifs. Quand on songe que la compagnie d'Orléans fait encore parcourir à ses wagons plus de 19,500,000 kil. à vide, et que ce chiffre dépasse 200 millions pour le chemin du Nord, on voit que les compagnies, qui entendent leurs intérêts tout aussi bien que les simples négociants, ne sont pas encore à l'extrême limite de l'abaissement de leurs tarifs.

En un mot, et pour résumer cette discussion, la batellerie, le cabotage, marchent-ils à leur ruine ? Evidemment non : les faits le prouvent. S'ils étaient ruinés, les chemins de fer relèveraient-ils leurs tarifs ? Non, car ce serait du même coup faire renaître la concurrence ; non, encore une fois, car les compagnies, suivant en ce point l'expérience universelle, n'ont abaissé leurs prix que dans le but d'augmenter leur trafic.

VII

Quand nous avons essayé de répondre aux griefs que les chambres de commerce invoquent contre les transports à prix réduits,

Digitized by Google

on a pu voir que quelques-uns des tarifs attaqués pouvaient présenter des inconvénients aux industries de transport rivales, mais avaient aussi le décisif avantage de servir le public à meilleur marché; cet heureux résultat n'est pas dû seulement aux tarifs dont on se plaint, il résulte également d'un grand nombre de *tarifs spéciaux*, dont on ne se plaint pas, et sur lesquels nous appelons un instant l'attention du lecteur. Sans passer en revue le trafic de toutes les compagnies et en prenant pour exemple la compagnie d'Orléans, il nous sera facile de faire voir que, sans tarifs différentiels, les engrais, le lait, le bétail, les vins, n'auraient pu circuler par toute la France avec les facilités qu'ils ont eues, et que, notamment, le marché de Paris eût été bien difficilement et bien chèrement approvisionné.

Il existe aux portes de la capitale un engrais précieux, le plâtre; mais c'est une marchandise encombrante, difficile à transporter et de petite valeur sous un gros volume; si l'on applique la taxe kilométrique à de pareilles marchandises, elles ne peuvent s'écarter beaucoup du lieu d'extraction, car les frais de transport en rendent le prix trop élevé pour les consommateurs. Faut-il priver l'agriculture d'un bon engrais pour se donner la singulière satisfaction d'interdire les prix réduits? Avec le prix kilométrique, le plâtre n'aurait guère pu aller au delà d'Orléans; avec les prix variés en raison de la distance, il a pu arriver jusqu'à Bordeaux. Mais pourquoi, dira-t-on, différencier les prix et ne pas les réduire uniformément sur tout le parcours? — Parce qu'avec ce prix de 0,10 c. la tonne que l'on demande aux plâtres qui vont de Paris à Bordeaux, la compagnie ne ferait pas ses frais sur un petit parcours, et qu'il est difficile de demander à une entreprise, même monopolisée, de travailler à perte. Et parce que le public ne peut avoir tout le bénéfice qu'on retirerait d'une taxe uniformément réduite, faut-il donc qu'il se prive de l'avantage plus restreint, mais encore immense, que la compagnie lui offre?

La consommation du lait à Paris est considérable, elle dépasse 120 millions[1] de litres par an; les voies ferrées en transportent près de la moitié, 60 millions de litres qui sont fournis par les pays rayonnant autour de Paris jusqu'à 180 kilom.; quelle combinaison adopter en face d'une denrée que le consommateur ne veut pas payer au-dessus de 0,15 c., et qui, si on lui appliquait les tarifs kilométriques, ne pourrait être rendue à domicile que pour un prix de beaucoup supérieur? Evidemment, il fallait avoir recours aux tarifs différentiels. Citons encore ici l'exemple de la compagnie

[1] M. Husson, *Consommation de Paris*.

Digitized by Google

d'Orléans. Au lieu de ne s'adresser qu'aux marchands qui sont en deçà d'Etampes, elle a fait appel aux producteurs jusqu'à Beaugency ; au lieu de ne transporter que 2 ou 3 millions de litres de lait à un prix élevé, elle en transporte 12 millions à un prix réduit ; le consommateur est satisfait, l'expéditeur y trouve son compte, et la compagnie, sur un trafic triple, peut, sans perte, consentir une réduction.

Le bétail méritait une attention toute particulière ; on sait qu'autrefois, alors qu'il était obligé de venir par terre, le consommateur le recevait harassé de fatigue, amaigri ou décimé par les maladies dues à un trop long trajet. Le Charolais envoie ses bœufs à Paris, et le point central de départ est Nevers ; le Berry y envoie également son gros bétail, et le point central de départ est Vierzon. La distance entre Nevers et Paris n'est pas la même que celle qui sépare la capitale de Vierzon : on a donc d'abord établi en faveur de Nevers un tarif réduit par rapport à celui de Vierzon ; car, sans cette mesure, les bœufs du Charolais n'auraient pu se rendre au marché commun. L'égalité entre ces deux villes ne suffisait pas : il a fallu, en outre, leur accorder à toutes deux une réduction sur le tarif général de la compagnie ; car, avec ce tarif, les bœufs venus de distances aussi considérables auraient atteint un prix que le consommateur n'aurait pas consenti à donner ; alors, à l'aide d'une taxe mobile qui, partant de 0,07 c., atteint jusqu'à 0,15 c., selon la distance, on est parvenu à descendre à Sceaux ou à Poissy des bœufs dont le transport, au lieu de revenir à 36 fr., ne ressort qu'à 14 fr. A l'aide de ces combinaisons de tarifs, la compagnie d'Orléans approvisionne annuellement les marchés de consommation de 100,000 bœufs, 10,000 veaux, 80,000 porcs, 280,000 moutons. L'économie résultant de ces tarifs réduits est de 50 p. 0/0 sur le tarif kilométrique, sans compter, comme nous l'avons déjà dit, que le consommateur aurait refusé de payer les 50 p. 0/0, et que par conséquent le transport eût été impossible. On se figure facilement que si ces prix réduits avaient été interdits, les marchés auraient été bien moins approvisionnés, et par conséquent la viande beaucoup plus chère.

Le midi de la France produit de grandes quantités de vins : avant l'établissement du chemin d'Orléans, ces vins étaient expédiés sur Paris par différentes voies ; ils prenaient soit le Rhône et les canaux, soit la mer jusqu'à Rouen, soit le canal du Midi, la Garonne et la mer à Bordeaux. Ces voies avaient pour les vins un grave inconvénient ; elles étaient lentes, et certains crus ne supportaient pas un aussi long voyage, et se perdaient ou se détérioraient en route. La consommation du Nord était donc forcément restreinte, pour les vins du Midi, à ceux dont la qualité était supérieure. Toutefois,

Digitized by Google

ces moyens de transport avaient le grand avantage de l'économie; on ne demandait guère plus de 5 à 6 cent. par tonne et par kilomètre. Si l'on avait forcé le chemin de fer à employer le tarif kilométrique, il n'aurait point obtenu de transports, et aurait laissé subsister l'ancien état de choses. Au contraire, en employant les tarifs différentiels, en demandant très peu pour un long parcours et un peu plus pour les courts trajets, il est arrivé à pouvoir transporter au même prix que les canaux et les fleuves; restait, à économie égale, l'avantage de la rapidité, qui est énorme pour les vins. La compagnie en transporte annuellement 60,000 tonnes.

Nous pourrions multiplier considérablement ces exemples et examiner les tarifs principaux des autres lignes, ici sur la houille, là sur le coton, ailleurs sur le fer, et nous arriverions toujours à cette double conclusion : 1° que pour retirer un avantage de la voie ferrée, il fallait permettre les tarifs à prix réduits; 2° qu'il était impossible de réduire le tarif uniformément sur tout le parcours, car alors la compagnie n'eût pas fait ses frais.

Il est impossible de calculer avec quelque degré de certitude l'économie qui résulte pour le pays entier de ces réductions de tarifs, mais on peut affirmer qu'elle est extrêmement considérable.

VIII

Nous ne voudrions pas arriver à notre conclusion sans appeler les plus sérieuses méditations du lecteur impartial sur l'importance politique de notre réseau de chemins de fer, et sur l'avenir qui lui est réservé. Ce sera, dans l'histoire, un grand honneur pour l'Empire, d'avoir en si peu d'années construit toutes les artères principales de ce réseau. La France était depuis plus de trente ans déshabituée des grandes entreprises; les passions tracassières des parlements, l'esprit public, mal dirigé, envisageaient avec crainte tout ce qui pouvait constituer des personnalités imposantes, ou créer une sorte de privilége. Cependant rien ne se faisait ; nous étions en arrière de toutes les grandes puissances. Celles-ci pouvaient dire, non sans une apparence de raison, que dans notre société démocratique, constituée par les lois et les principes de 1789, tout tendait à l'infiniment petit; que depuis notre sol, qui sous l'action du partage égal, allait tomber en poussière, jusqu'aux minces résultats de nos associations industrielles, tout trahissait un affaiblissement général, qui à la longue nous ferait perdre le rang élevé que nous occupions en Europe. Tout à coup, comme par enchantement, de grandes asso-

Digitized by Google

ciations se forment, des capitaux puissants par leur nombre s'engagent sans hésitation dans ces entreprises; notre réseau s'achève, et dans de si admirables conditions, que toutes les nations aujourd'hui prennent nos travaux pour modèles; toutes offrent à nos ingénieurs des fortunes faites s'ils consentent à diriger les études des chemins nouveaux; toutes copient nos cahiers de charges, qui ont été assez heureusement combinés pour satisfaire à la fois le public et les actionnaires; et c'est au moment où la prospérité se déclare, que les reproches commencent à se faire entendre, qu'on se plaint des compagnies, qu'on les accuse de manœuvres coupables, qu'on bat en brèche leur légitime et nécessaire influence.

Si l'esprit public, par un de ces retours qui lui sont familiers en France, ne prenait pas bientôt une autre route, c'en serait fait, nous ne craignons pas de l'affirmer, de l'avenir de nos voies ferrées. A voir la singulière imprudence avec laquelle on attaque des institutions qui datent d'hier et qui n'ont encore eu que le tort de rendre d'immenses services, on croirait que la situation des compagnies défie tout mauvais vouloir, et que leur excessive prospérité les met à l'abri de toute atteinte. Ne sait-on pas cependant que la moyenne des revenus des chemins de fer ne dépasse pas 5 1/2 0/0, et que c'est à peu près le revenu de la propriété urbaine à Paris? Mais ces 5 1/2 0/0 d'ailleurs, c'est le produit de l'âge d'or des voies ferrées, alors qu'il n'y avait de construites que les artères principales. Aujourd'hui, il ne faut pas oublier que le gouvernement oblige toutes les compagnies à établir les voies d'embranchement, et chacun sait que ces lignes secondaires seront bien longtemps en exercice avant de couvrir leurs frais. Plusieurs lignes principales même ne font pas encore de bénéfices, et lorsqu'on leur imposera des embranchements, la situation sera des plus difficiles. Les 5 1/2 0/0 sont donc très probablement le chiffre le plus favorable de la recette moyenne de nos voies ferrées; l'avenir leur offre plus de charges que de bénéfices probables, sans parler de la reconstruction des voies, qui est une affaire considérable.

Si l'injustice publique, venant se joindre à tant de causes réunies, arrivait à faire retirer les capitaux de ces magnifiques et utiles entreprises, qui en souffrirait? Les compagnies, assurément; mais la France plus encore que les compagnies; ce serait un véritable désastre pour notre richesse comme pour notre politique. Que ceux qui ont la triste passion de l'envie se rassurent; les compagnies ne font pas malheureusement d'aussi brillantes affaires qu'ils veulent bien l'imaginer. D'ailleurs, ce n'est pas le seul point sur lequel ils se trompent. Ils veulent frapper les riches et les puissants, et leur ressentiment s'égare. Ils regardent ces associations comme formées

Digitized by Google

uniquement de personnalités imposantes; elles sont composées en majeure partie de très petits rentiers; et, pour ruiner un Rothschild, il faudrait briser du même coup des milliers de modestes existences [1].

IX

Nous voici arrivé au terme de notre tâche. Quel enseignement pouvons-nous trouver dans ces faits lentement recueillis par nous et dont nul ne pourra contester l'exactitude? Des industries rivales des chemins de fer ont, pendant ces dernières années, fatigué les échos de leurs doléances; elles se sont prétendues menacées dans leurs existences; elles ont entassé en outre tous les arguments que la passion ou l'erreur peuvent imaginer; elles ont invoqué les droits de la justice, les principes de 89, l'intérêt de la France; elles ont battu en brèche un système qui avait été paisiblement appliqué, depuis des siècles, chez toutes les nations commerçantes. Que faut-il croire de toutes ces attaques? Que faut-il penser de toutes ces discussions?

On attaque le système des tarifs à prix réduits, et que veut-on lui substituer? Le tarif kilométrique. On nous propose de renoncer à un instrument perfectionné, souple, capable de se prêter à toutes les combinaisons du commerce, de tenir compte des lieux, des temps, des distances, pour le remplacer par une machine inerte, désormais privée de la direction et des efforts de l'homme, et se bornant à accomplir stupidement son évolution périodique.

Maintenant, qui attaque ces tarifs, et à quel titre? Qui les attaque? Non pas l'expéditeur, qui en profite; non pas le consommateur, qui en partage le profit avec l'expéditeur; non pas le pays, qui ne saurait se plaindre de réaliser d'énormes bénéfices sur ses moyens de transport; mais une réunion d'intérêts criards, petits par le nombre, mais ardents à la lutte, ne reculant devant aucun moyen pour s'assurer des avantages qu'ils n'ont pas payés, ce qui n'est pas demander la justice, mais la charité. Qui encore? Un certain nombre d'honnêtes gens abusés, qui ont pu céder un moment à de captieux arguments, mais que l'évidence ramènera bien vite, nous n'en doutons pas. Enfin, à quel titre les attaque-t-on? D'abord, au nom des principes sacrés de 1789, et c'est là le moyen par lequel on a séduit le plus d'esprits; mais chacun sait aujourd'hui qu'il est facile d'abuser

[1] En prenant pour exemple deux de nos grandes compagnies, nous avons pu nous assurer que la moyenne des actions ou obligations réunies dans une seule main ne dépasse pas vingt.

Digitized by Google

des sentiments les plus honorables, qu'il est aisé de tirer d'un noble et généreux principe les plus fausses et les plus funestes conséquences; chacun sait que les principes de 1789 ne sont pas mis en danger, si ce n'est par les interprétations risquées de nos adversaires, et qu'enfin, au-dessus des principes de 1789, il y a les principes de la morale éternelle; qu'au-dessus de l'égalité il y a l'équité. On les attaque au nom de la loi! mais la loi a écrit formellement dans ses dispositions le droit pour les compagnies d'abaisser les tarifs d'une manière générale ou partielle, avec ou sans condition, sauf l'approbation du gouvernement; au nom de l'intérêt privé de quelques industries rivales! mais ces industries ne meurent pas; elles prospèrent tous les jours à côté des compagnies de chemins de fer.

Au nom du monopole qu'on redoute? mais le monopole est tempéré par le maximum. Au nom de l'intérêt public enfin? mais nous avons vingt fois démontré, dans le cours de cette étude, que si quelque chose a servi, sert et doit servir encore l'intérêt public, ce sont ces mêmes tarifs différentiels si injustement et si violemment attaqués.

La perfection n'est pas de ce monde. Toute chose ici-bas a ses inconvénients; le système des tarifs à prix réduits a quelques défauts de détail; mais si la meilleure institution est celle qui renferme, avec le moins d'inconvénients, la plus grande somme d'avantages; si, pour qu'un système soit approuvé, il suffit qu'il soit juste dans son principe, commode dans son application, utile dans ses résultats, favorable à l'agriculteur, au manufacturier, au commerçant, au consommateur, au pays tout entier, rendons grâces à ces tarifs qui remplissent à la fois tant de conditions heureuses et bien rarement réunies; rendons grâce à cette admirable institution des chemins de fer, qui, parmi tant d'autres fécondes créations du régime impérial, a contribué largement pour sa part à la grandeur, à la richesse, à la prospérité de la France.

EDOUARD BOINVILLIERS.

Digitized by Google

NURMAHAL

A l'ombre des rosiers de sa fraîche terrasse,
Sous l'ample mousseline aux filigranes d'or,
Djihan-Guîr, fils d'Akbar, et le chef de sa race,
Est assis sur la tour qui regarde Lahor.

Deux Umrahs sont debout et muets, en arrière;
Chacun d'eux, immobile en ses flottants habits,
L'œil fixe et le front haut, tient d'une main guerrière
Le sabre d'acier mat au pommeau de rubis.

Djihan-Guîr est assis, rêveur et les yeux graves.
Le soleil le revêt d'éclatantes couleurs;
Et le souffle du soir, chargé d'odeurs suaves,
Soulève jusqu'à lui l'âme errante des fleurs.

Il caresse sa barbe et contemple en silence
Le sol des Aryas conquis par ses aïeux,
Sa ville impériale et l'horizon immense,
Et le profil des monts sur la pourpre des cieux.

La terre merveilleuse où germe l'émeraude
Et qui s'épanouit sous un dais de saphir,
Dans sa sérénité resplendissante et chaude,
Pour saluer son maître exhale un long soupir.

Digitized by Google

Un tourbillon léger de cavaliers mahrattes
Roule sur les figuiers rougis par les fruits mûrs ;
Des éléphants, vêtus de housses écarlates,
Viennent de boire au fleuve et rentrent dans les murs.

Aux carrefours où l'œil de Djihan-Guir s'égare,
Passe, auprès des çudras au haillon indigent,
Le brahmane traîné par les bœufs de Nagare,
Dont le poil est de neige et la corne d'argent.

En leurs chariots bas viennent les courtisanes,
Les cils teints de çurna, la main sous le menton ;
Et les fakirs chantant les légendes persanes
Sur la citrouille sèche aux trois fils de laiton.

Là, les riches babous, assis sous les varangues,
Fument les hûkas pleins d'épices et d'odeurs,
Ou mangent le raisin, la pistache ou les mangues,
Tandis que les çaïs veillent les chiens rôdeurs.

Et de noirs cavaliers aux blanches draperies
Escortent au travers de la foule, à pas lents,
Sous le cône du dais brodé de pierreries,
Le palankin doré des radjahs indolents.

Bercé des mille bruits que la nuit proche apaise,
De son peuple innombrable et du monde oublieux,
Djihan-Guîr reste morne et sa gloire lui pèse ;
Une larme furtive erre au bord de ses yeux.

Des djungles du Pendj-Ab aux sables de Karnate,
Il a pris dans son ombre un empire soumis
Et gravé le Koran sur le marbre et l'agate ;
Mais son âme est en proie aux songes ennemis.

Il n'aime plus l'éclair de la lance et du sabre.
Ni, d'une ardente écume inondant l'or du frein,
Sa cavale à l'œil bleu qui hennit et se cabre
Au cliquetis vibrant des cymbales d'airain.

Digitized by Google

Il n'aime plus le rire harmonieux des femmes ;
La perle de Lanka charge son front lassé ;
Que le soleil étreigne ou rallume ses flammes,
Le roi du monde est triste, un désir l'a blessé.

Une vision luit dans son cœur et le brûle ;
Mais du mal qu'il endure il ne craint que l'oubli :
Tous les biens qu'à ses pieds le destin accumule
Ne valent plus pour lui ce songe inaccompli.

Les constellations éclatent aux nuées ;
Le fleuve, entre ses bords que hérissent les joncs,
Réfléchit dans ses eaux lentement remuées
La pagode aux toits lourds et les minarets longs.

Mais voici que du sein des massifs pleins d'arome
Et de l'ombre où déjà le regard plonge en vain
Une voix de cristal monte de dôme en dôme
Comme un chant des hûris du chamelier divin.

Jeune, éclatante et pure, elle emplit l'air nocturne,
Elle coule à flots d'or, retombe et s'amollit,
Comme l'eau des bassins qui, jaillissant de l'urne,
Grandit, plane et s'égrène en perles dans son lit.

Et Djihan-Guîr écoute. Un charme l'enveloppe.
Son cœur tressaille et bat et son œil sombre a lui :
Le tigre népâlais qui flaire l'antilope
Sent de même un frisson d'aise courir en lui.

Jamais, sous les berceaux que le jasmin parfume,
Aux roucoulements doux et lents des verts ramiers,
Quand le hûka royal en pétillant s'allume
Et suspend sa vapeur aux branches des palmiers ;

Quand l'essaim tournoyant des Lall-Bibi s'enlace
Comme un souple python aux anneaux constellés ;
Quand la plus belle enfin, voluptueuse et lasse,
Vient tomber à ses pieds, pâle et les yeux troublés ;

Digitized by Google

Jamais, au bercement des chants et des caresses,
Baigné d'ardents parfums, d'amour et de langueur,
Djihan-Guîr n'a senti de plus riches ivresses,
Telles qu'un flot de pourpre inonder tout son cœur.

Qui chante ainsi? La nuit a calmé les feuillages.
La tourterelle dort en son nid de çantal,
Et la péri rayonne aux franges des nuages.....
Cette voix est la tienne, ô blanche Nurmahal!

Les grands tamariniers t'abritent de leurs ombres;
Et couchée à demi sur tes soyeux coussins,
Libre dans ces beaux lieux solitaires et sombres,
Tu troubles d'un pied nu l'eau vive des bassins.

D'une main accoudée, heureuse en ta mollesse,
De l'haleine du soir tu fais ton éventail;
La lune glisse au bord des feuilles et caresse
D'un féerique baiser ta bouche de corail.

Tu chantes Leïlâh, la vierge aux belles joues,
Celle dont l'œil de jais blessa le cœur d'un roi!
Mais tandis qu'en chantant tu rêves et tu joues,
Un autre cœur s'enflamme et se penche vers toi.

O Persane, pourquoi t'égarer sous les arbres
Et répandre ces sons voluptueux et doux?
Pourquoi courber ton front sur la fraîcheur des marbres?
Nurmahal, Nurmahal, où donc est ton époux?

Ali-Khân est parti, la guerre le réclame;
Son trésor le plus cher en ces lieux est resté;
Mais le nom du prophète, incrusté sur sa lame,
Garantit son retour et ta fidélité.

Car jusques au tombeau tu lui seras fidèle,
Femme! tu l'as juré dans vos adieux derniers;
Et pour aiguillonner l'heure qui n'a plus d'aile,
Tu chantes Leïlâh sous les tamariniers.

Digitized by Google

Tais-toi. L'âpre parfum des amoureuses fièvres
Se mêle avec son souffle à l'air tiède du soir.
C'est un signal de mort qui tombe de tes lèvres.....
Djihan-Guîr pour l'entendre est venu là s'asseoir.

Au fond du harem frais, au mol éclat des lampes,
Laisse plutôt la gaze en ses plis caressants
Enclore tes cheveux dénoués sur tes tempes,
Ouvre plutôt ton cœur aux songes innocents.

Un implacable amour plane d'en haut et gronde
Autour de toi, dans l'air fatal où tu te plais.
Ne sois pas Nurdjéham, la lumière du monde,
Sois toujours, Nurmahal, l'étoile du palais !

Mais va ! ta destinée au ciel même est écrite.
Les jours se sont enfuis. Sous les arbres épais
Tu ne chanteras plus ta chanson favorite ;
Djihan-Guîr sur sa tour ne reviendra jamais.

Maintenant les saphirs et les diamants roses
S'ouvrent en fleurs de flamme autour de ta beauté,
Et constellent la soie et l'or où tu reposes
Sous le dôme royal de ton palais d'été.

Deux rançons de radjah pendent à tes oreilles ;
Golkonde et Niçapur ruissellent de ton col :
Tu siéges, ô Persane, au milieu des merveilles,
Auprès du fils d'Akbar, sur le trône mongol.

Et la maison d'Ali désormais est déserte.
Les jets d'eau se sont tus dans les marbres taris.
Plus de gais serviteurs sous la varangue ouverte,
Plus de paons familiers sous les berceaux flétris.

Tout est vide et muet. La ronce et l'herbe épaisses
Hérissent les jardins où le reptile dort ;
Mais Nurmahal n'a point parjuré ses promesses :
Nurmahal peut régner, puisqu'Ali-Khân est mort.

Digitized by Google

A travers le ciel pur des nuits silencieuses,
Sur les ailes du rêve il revenait vainqueur,
Et ton nom s'échappait de ses lèvres joyeuses,
Quand le fer de la haine est entré dans son cœur.

Gloire à qui, comme toi, plus forte que l'épreuve,
Et jusqu'au bout fidèle à son époux vivant,
Par un coup de poignard à la fois reine et veuve,
Dédaigne de trahir et tue auparavant !

LECONTE DE LISLE.

Digitized by Google

PROMENADE PHILOSOPHIQUE

A TRAVERS UN DICTIONNAIRE

Dictionnaire des Synonymes de la langue française, avec une Introduction sur la théorie des Synonymes, par M. LAFAYE, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des lettres d'Aix, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette. 1858.

« Avez-vous lu Baruch ? » Et moi, je dirais volontiers comme La Fontaine : « Avez-vous lu M. Lafaye ? » Non, n'est-ce pas ? Ecoutez donc ce qui advint, pas plus tard que dimanche dernier, à un écrivain de nos amis.

Je ne sais si vous vous rappelez cette triste journée. Paris se réveilla tard, sous l'impression d'une petite pluie glaciale et persistante. Pendant tout le jour, le soleil ne brilla que par son absence. L'atmosphère lourde et basse, composée de brouillard et de fumée, vous prenait à la gorge ; à travers la lumière grisâtre on apercevait confusément des ombres naviguant d'un air morne sur un océan de boue. C'était un de ces temps sinistres par lesquels on s'ennuie irrésistiblement. Il était là, rivé au coin de son feu, incapable de suivre une pensée, et cédant à cette tentation lugubre que l'on pourrait appeler la volupté de l'ennui. Sa main, errant sur la table, se heurta contre un gros livre et l'ouvrit machinalement. Grand Dieu ! un dictionnaire, et un dictionnaire de synonymes ! « Tant mieux ! je pourrai donc m'ennuyer encore plus ! » Ce fut le cri du désespoir.

Ce n'est pas un suicide pourtant que j'ai à raconter, c'est une résurrection. Peu à peu l'attention, d'abord très distraite, se fixa : les papillons noirs voltigèrent plus rares dans la chambre ; il y eut comme une éclaircie dans les brouillards de son cerveau. Quelques idées fines et justes avaient du livre sauté à ses yeux et retenu son

Digitized by Google

regard. Il tourna le feuillet, sa pensée se piqua au jeu, son amour-propre se mit de la partie. Il voulut trouver d'avance quelques-unes de ces définitions heureuses qui l'avaient tout d'abord attiré. Il y réussit médiocrement; qu'importe? il prit goût à cet exercice, et ce fut avec une curiosité presque passionnée qu'il feuilleta ce livre. Un peu au hasard, il est vrai, et en amateur seulement, tantôt à droite, tantôt à gauche. Ce sont les impressions diverses de cette promenade vagabonde que je voudrais noter ici, sans aucune prétention à la science, glanant de ci, de là, à travers le gros livre de M. Lafaye, et demandant pardon à *dame Philologie* de la liberté grande. On ne l'aura jamais si cavalièrement traitée.

I

Tout d'abord, et comme les titres ont leur fatalité, je voudrais mettre en garde le lecteur contre le dédain préventif du sujet. Ce dédain serait une lourde faute. Ne craignez pas d'aller vous perdre avec M. Lafaye dans une science de pédants. Sur ce terrain des synonymes, vous trouverez une excellente compagnie, toute la belle société d'Athènes et de Paris qui vous y donne rendez-vous. Au siècle le plus brillant de la Grèce, une jeunesse idolâtre entourait le célèbre Prodicus et le comblait d'or (à raison de cinquante drachmes par tête), pour l'entendre discourir pendant des journées entières sur la propriété des mots. Prodicus était un sophiste, sans doute. Mais ne croyez pas que ce nom fût alors ce qu'il est devenu plus tard, une flétrissure. Les sophistes étaient recherchés, applaudis, fêtés comme d'incomparables artistes. Ils flattaient ce qu'il y avait de plus cher au cœur des Athéniens, le goût de l'esprit et la passion de la parole. C'étaient les virtuoses de l'éloquence; ils charmaient Athènes, et l'on sait quel effort de raison et de bon sens il fallut pour que Socrate fît cesser cet enchantement. Lui-même échappa-t-il complètement à cette douce contagion? Disciple de Prodicus, on le sait, il lui resta toujours quelque chose de son premier maître, ne fût-ce que le goût des dissertations sur les lois du langage et la signification des mots. Le *Cratyle* et le *Sophiste* témoignent assez clairement de cette curiosité prête à tout, même aux problèmes de la grammaire.

Mais comme il n'y a plus d'Henriette qui veuille nous embrasser pour l'amour du grec, laissons là Prodicus, Socrate, Hermogène et Cratyle, et transportons-nous dans la plus spirituelle et la plus galante société du XVIIe siècle, celle que préside avec son

Digitized by Google

charme souverain madame de Sévigné. A coup sûr, ce n'est pas là qu'on peut craindre de rencontrer des pédants.

C'est au bas d'une lettre de l'aimable marquise au comte de Bussy que va naître la première idée du *Dictionnaire des synonymes*. Dans un post-scriptum des plus curieux, le bon Corbinelli exprime des scrupules sur la justesse de cette maxime de M. de La Rochefoucauld : *La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.* « Je trouve, dit-il, qu'on se sert de mots dans la conversation qui, étant examinés, sont ordinairement équivoques, et qui, à force de les *sasser*, ne signifient point, dans la plupart des expressions, ce qu'il semble à tout le monde qu'ils doivent signifier. Par exemple, je demande à madame de Coligny qu'elle me définisse la bonne grâce, et qu'elle me marque bien la différence avec le bon air ; qu'elle me dise celle de bon sens et de jugement, celle de raison et de jugement, celle de bon esprit et de bon sens, celle de génie et de talent, celle de l'humeur, du caprice et de la bizarrerie ; de l'ingénuité et de la naïveté ; de l'honnêteté, de la politesse et de la civilité ; du plaisant, de l'agréable et du badin. Ne vous amusez pas à me dire que ce sont la plupart des synonymes ; c'est le langage ou des paresseux ou des ignorants. » La réponse de Bussy ne se fait pas attendre. Elle est charmante de justesse et de finesse. Bussy résume le petit travail d'esprit auquel sa fille, madame de Coligny, l'évêque d'Autun et lui-même se sont livrés sur le programme tracé par Corbinelli. Nous en détacherons quelques traits : la bonne grâce est naturelle et le bon air acquis ; la bonne grâce est jolie, le bon air est beau ; la bonne grâce attire l'amitié et le bon air l'estime. Le bon sens regarde les pensées et les expressions, le jugement regarde la conduite. *Génie* est général et *talent* particulier. La bizarrerie est continuelle et le caprice par intervalles. Ils croient que c'est une bonne qualité que d'être naïf, ou du moins indifférent, et que c'est un défaut d'être ingénu. Ils croient qu'il faut plus d'esprit pour être poli que pour être honnête ; que l'honnêteté a plus de fonds et plus d'étendue que la civilité, qui n'en a que l'apparence. Bussy et madame de Coligny voulaient croire que le plaisant et le badin signifiaient la même chose ; mais M. d'Autun les a fait revenir en leur disant que le plaisant divertissait quelquefois sur des matières sérieuses, aussi bien que sur des enjouées, et que le badin ne faisait jamais rire que sur des niaiseries. — Corbinelli est aux anges. Il n'osait pas attendre des résultats si précis et si prompts. Vite une nouvelle liste de mots synonymes à débrouiller : « Je me suis mis dans la tête d'avoir des idées fixes et claires d'un grand nombre de choses dont on parle sans les entendre. Or, de la façon dont vous vous y prenez, monsieur, vous êtes mon homme, et madame de

Digitized by Google

Coligny celle qu'il nous faut. Ne vous amusez pas à former vos définitions sur l'usage de parler; car la plupart des termes deviennent synonymes par là. Les conversations ne permettent pas qu'on soit fort exact ni fort régulier dans le choix des paroles. Ce serait une contrainte pédante; mais je prétends qu'on soit rigoureux quand il est question de définir au vrai. » Bussy le satisfait encore sur tous les points : « Quand on me met en train de définir, dit-il, je ne veux plus faire autre chose. » Survient un procès qui accable le pauvre Corbinelli d'agitation et de soucis. « Sa philosophie en est entièrement dérangée, » écrit la marquise. Il ne fallut pas moins que cette grosse affaire pour interrompre cet agréable commerce de synonymes, un des épisodes les plus inattendus de la correspondance de madame de Sévigné.

Ce ne fut qu'un épisode, commencé et terminé par un hasard. Au siècle suivant, ce qui n'avait été pour la société de madame de Sévigné qu'un goût passager, devint une mode, et comme toute mode, une passion. « Dans les brillantes réunions de ce siècle, qui fut par excellence le siècle de l'analyse et de l'esprit philosophique, où les femmes les plus célèbres dans l'art de la conversation attiraient autour d'elles l'élite des gens de lettres, les synonymes, dit M. Lafaye, étaient tout à la fois un sujet d'étude, comme condition de succès, et un sujet d'entretien, comme matière où l'on pouvait le mieux faire preuve et montre de sagacité. » Le salon de mademoiselle de L'Espinasse s'illustra dans ce genre. Imaginez une de ces assemblées, qui se tenaient tous les soirs chez elle de cinq à neuf heures (sa fortune ne lui permettant pas d'offrir ni à dîner ni à souper), et où l'on était sûr de rencontrer, au témoignage de Grimm, des hommes choisis de tous les ordres de l'Etat, de la Cour, même de l'Eglise, des militaires, des étrangers, et les gens de lettres les plus distingués, Marmontel, Saint-Lambert, Condillac, Turgot, d'Alembert surtout, le pensionnaire et l'ami de la maison. A l'exception de quelques familiers, le reste était composé de gens qui n'étaient pas liés ensemble. Elle les avait pris çà et là, mais si bien assortis que, lorsqu'ils étaient réunis, ils s'y trouvaient en harmonie, comme les cordes d'un instrument monté par un maître habile. Elle jouait de cet instrument avec un art qui tenait du génie. Les esprits et les caractères lui étaient si bien connus, que, pour les mettre en jeu, elle n'avait qu'un mot à dire. Nulle part, ajoute Marmontel, le chroniqueur et le peintre de ces aimables réunions, la conversation n'était plus vive, plus brillante, plus réglée que chez elle : son imagination en était le mobile, sa raison le régulateur. Ce qu'elle avait au plus haut degré, c'était le talent de jeter en avant une pensée, et de la donner à débattre à ces hommes distingués qui

Digitized by Google

l'entouraient, la discutant elle-même, et comme eux, avec précision, quelquefois avec éloquence; c'était l'art d'amener de nouvelles idées, de varier les sujets d'entretien, toujours avec l'aisance d'une fée qui change à son gré la scène de ses enchantements. Mais le sujet favori, c'était les synonymes. L'incomparable justesse d'esprit de mademoiselle de L'Espinasse trouvait son compte à cet exercice littéraire. Elle y réussissait merveilleusement. Nul, mieux qu'elle et avec plus de précision, ne fixait les nuances délicates du langage, celles surtout par lesquelles s'expriment les divers mouvements de l'âme. Quand elle proposait à définir quelques-uns de ces termes qui touchent aux mœurs, aux habitudes sociales ou aux qualités de l'esprit, et qu'elle mettait en avant sa manière propre de concevoir ces différents mots, elle y montrait une subtilité rare. Mais elle avait affaire à forte partie. L'abbé de Condillac ou Grimm lui donnaient la réplique; parfois il leur arrivait de rectifier quelque chose et d'aller plus droit encore et plus avant dans la définition du mot. Mais ils n'avaient qu'à se taire quand l'entretien tombait sur quelque matière de sentiment. Il fallait entendre alors la maîtresse de céans analyser, sous prétexte de synonymes, les plus délicates parties du cœur, ses impressions les plus fugitives ou les plus profondes, les caprices de l'imagination, les étonnements de l'inclination naissante, les premiers effrois et les troubles de la passion, toute cette histoire intime et toujours nouvelle de l'amour. Quand elle touchait à ces sujets brûlants, resserrant dans le cadre étroit d'une définition les observations fines et souvent profondes que lui suggérait l'expérience de son propre cœur, on faisait silence autour d'elle, et l'on nommait tout bas M. de Guibert, dont la pensée toujours présente inspirait le génie du lieu.

Le travail charmant de cette femme aimable n'a pas été perdu. Elle recueillait chaque jour les pensées les plus justes rencontrées la veille, et il se trouva ainsi qu'elle avait composé, sans y songer, une sorte de traité des synonymes qui passa, après sa mort, dans les mains de madame de Meulan, et de là, naturellement, dans celles de M. Guizot. On en retrouverait les éléments épars dans le *Dictionnaire* que publia, en 1809, cet écrivain qui devait être illustre un jour par d'autres talents et qui cherchait encore sa voie. De son côté, l'abbé de Condillac consignait ses propres réflexions sur les synonymes, dans un précieux manuscrit que le plus spirituel des hasards a fini par conduire dans la bibliothèque de M. Lafaye. Pendant tout le siècle, des travaux analogues se composèrent ou se publièrent sans relâche. Depuis Girard jusqu'à Beauzée et Roubaud, on peut suivre à la trace ce goût de l'époque, cette influence régnante de l'analyse qui inspirait les entretiens des sociétés les plus

Digitized by Google

polies et les recherches des plus savants hommes. D'Alembert et Diderot ont fait une large place aux synonymes dans l'Encyclopédie, la même place qu'on leur faisait dans les salons. D'Alembert lui-même nous raconte dans ses lettres que, lors de la visite que Joseph II rendit à l'Académie française, il ne trouva rien de mieux à faire, en sa qualité de secrétaire perpétuel, que de lire, en présence de l'empereur philosophe, quelques synonymes dans le goût de ceux de l'abbé Girard ; et parmi ces synonymes était celui de *simplicité*, *modestie*, qui finissait par une application légère et indirecte à ce prince, et qu'il parut sentir avec plaisir. — Descendez encore le cours du siècle, madame de Staël nous raconte que, dans sa jeunesse, elle prit un goût vif aux synonymes; elle s'y essaya même avec cette ardeur qu'elle portait dans tous les genres. De madame de Staël à Fontanes, la transition se fait tout naturellement. Le recueil publié sous le nom de M. de Fontanes et celui de M. Guizot, sont les deux antécédents directs du dictionnaire de M. Lafaye qui les surpasse incontestablement par l'originalité du travail, l'ordre lumineux, l'immensité de la lecture, l'unité de vues.

Nous avons insisté sur quelques détails de mœurs qui nous ont semblé caractéristiques. Nous avons montré l'origine vraie de cette partie de la science philologique, qui traite des synonymes, et qui tient de si près à la philosophie du langage. Cette origine, il faut la prendre au cœur même du XVIIIe siècle, dans les salons. C'est là que s'éveilla cette curiosité raffinée qui veut fixer avec précision les contours de chaque mot, marquer, au coin de la bonne société, la monnaie d'or du bon langage et renvoyer avec mépris, dans la circulation banale, ces médailles sophistiquées, dont l'empreinte et la valeur indécises invitent la paresse et l'ignorance des mauvais écrivains. C'est là que, d'une sorte de jeu piquant, naquirent, comme par hasard, toute une science et tout un art. Heureux temps que celui où la société polie était si sensible aux choses de l'esprit, si empressée aux plaisirs d'une philosophie enjouée. On peut bien dire, sans offenser notre époque par une injustice inattendue, que nous sommes loin de ces mœurs intelligentes qui favorisèrent si puissamment les progrès de l'esprit public et des lettres. On vit alors, pendant ces deux siècles de raffinement intellectuel et de sociabilité extrême, on vit naître ou grandir des genres littéraires au sein de quelques salons privilégiés. Un livre récent, où l'érudition se fait éloquente, nous a montré l'hôtel de Rambouillet favorisant particulièrement le genre épistolaire, qu'un de ses plus anciens et plus illustres habitués, Balzac, a créé, et qu'une de ses dernières écolières, madame de Sévigné, a porté à la perfection ; les réunions de mademoiselle de Scudéry, cultivant avec passion la littérature légère et

Digitized by Google

donnant à Voiture une innombrable famille d'imitateurs plus au moins heureux ; Mademoiselle mettant à la mode les portraits et les caractères ; madame de Sablé y mettant les maximes, les sentences, les réflexions, les pensées. Ainsi toute une littérature, celle des correspondances, des portraits et des pensées, celle que madame de Sévigné, La Bruyère, La Rochefoucauld, Pascal ont diversement et inégalement illustrée, a grandi sur les genoux de ces belles précieuses, l'idole de leur siècle. Tout de même, nous avons vu l'idée primitive de cette science, dont le nom seul effarouche notre frivolité, la science des synonymes, prendre naissance, au hasard, dans une lettre de madame de Sévigné, d'où elle a passé, en se jouant, dans les plus brillants salons du dernier siècle, jusqu'au jour où mademoiselle de L'Espinasse a recueilli l'aimable enfant, l'a dotée de tout son esprit, et lui a fait un sort en la poussant dans le grand monde des lettres, au sein des Académies. C'est là que, beaucoup plus tard et déjà dans sa maturité, après plusieurs unions essayées et rompues, cette vraie fille du XVIIIe siècle a fini par rencontrer M. Lafaye, qui semble avoir fixé son humeur vagabonde. Je crois très sincèrement que ce sont là ses dernières noces. — Il faudrait bien de la présomption pour espérer faire mieux et plus que le savant doyen de la Faculté d'Aix ; il a découragé ses rivaux.

Si l'on se demande à quel genre littéraire restera attaché le souvenir de la société française du XIXe siècle, je ne vois guère qu'une science et qu'un art où elle aura laissé, elle aussi, sa vive empreinte, c'est la science et l'art de faire fortune à la Bourse. La littérature financière, voilà le produit le plus net de nos mœurs sociales. A chaque siècle sa part dans les œuvres de l'esprit.

II

Un homme, qui se croit grave, sortait l'autre soir d'un salon. Quand la porte fut close et l'intimité rétablie : « C'est un *sot*, » dit une femme. — « C'est un *fat*, » dit une autre. — « Un *impertinent*, » ajouta une troisième. — Une oraison funèbre en trois points. — « Eh quoi ! mesdames, tout cela à la fois, est-ce possible ? » s'écria-t-on. Réflexion faite et après mûre discussion, il se trouva que ces trois dames avaient raison (vous n'en douteriez pas, si je vous nommais le personnage), mais chacune d'elles à son point de vue. Le jugement rendu, restait à le motiver en définissant les trois épithètes. Ici l'embarras commença. M. Lafaye nous en aurait tiré sans peine. J'abrège sa définition qui me paraît péremptoire :

Digitized by Google

Dans le sot, on considère surtout ce qui lui manque ; dans le fat, ce qu'il prétend être. Le sot est dépourvu d'esprit et de jugement ; le fat est avantageux et vain. Le sot fait ou dit des sottises dont il a lui-même à souffrir. Le fat indispose et blesse les autres. L'impertinent est le fat outré ; il ne respecte rien, ni rang, ni bienséances ; il traite tout le monde et se mêle de toutes choses avec une liberté et une hardiesse inconvenantes. Il porte la fatuité jusqu'à l'impudence. — J'ajoute que, souvent, ces jolies qualités sont séparées. Il n'est pas rare pourtant de les voir réunies, et c'est alors le chef-d'œuvre accompli de la nature et de la société.

Nous aurions trop à dire si nous voulions montrer par le détail l'utilité piquante et l'agrément sérieux de l'ouvrage de M. Lafaye. Dans ce seul livre (de douze cents pages il est vrai), il y a tout un code de savoir-vivre, de parler élégant, de style choisi, un vrai manuel de l'honnête homme et de l'écrivain poli, sans préjudice d'excellentes définitions sur les idées les plus nobles et les plus relevées de l'esprit humain. On y trouve tout fait, mais dispersé par la tyrannie de l'ordre alphabétique, un cours complet de langue française, étudiée dans ses dernières finesses, et de philosophie, résumée dans ses notions les plus essentielles. Il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt d'en citer quelques exemples. Ce sont de ces choses, sans doute, dont on ne laisse pas d'avoir quelque idée, quelque sentiment au moins, pourvu qu'on ait l'esprit juste et de la lecture. Mais de ce sentiment obscur et vague à une connaissance distincte et claire, quelle distance !

La Harpe rapporte dans son *Cours de littérature*, qu'à l'époque de la Révolution, l'impudence des mœurs fut telle, que les femmes en vinrent à *s'habiller* sans *se vêtir*. Sans aller si loin que La Harpe, ce qui serait une exagération flagrante à l'égard des modes actuelles, on peut dire jusqu'à un certain point que les femmes *s'habillent* d'autant plus qu'elles *se vêtent* moins. Complètement vêtue, une femme n'est plus habillée. L'habit est pour l'ornement, le vêtement n'est que pour l'usage. Bourdaloue, qui censure amèrement ceux qui se montrent à l'église avec des *habits* magnifiques, nous dit que sainte Thérèse n'avait pour *vêtement* qu'un cilice. — Qui pouvait s'attendre à voir Bourdaloue trancher le nœud d'une si délicate question ?

Et puisqu'il s'agit d'habits, disons un mot de la *mode* et surtout sachons bien la distinguer de la *vogue*, à laquelle tout d'abord elle a l'air de ressembler furieusement.

Mais voyez comme La Bruyère va délicatement vous en montrer la différence : « Une personne à la *mode* ressemble à une fleur bleue qui croît de soi-même dans les sillons où elle étouffe les épis, dimi-

Digitized by Google

nue la moisson, et tient la place de quelque chose de meilleur, qui n'a de prix et de beauté que ce qu'elle emprunte d'un caprice léger, qui naît et qui tombe presque dans le même instant : aujourd'hui elle est courue, les femmes s'en parent ; demain elle est négligée et rendue au peuple. Une personne de mérite au contraire est une de ces choses qui embellissent le monde, qui est de tous les temps et d'une *vogue* ancienne et populaire, que nos pères ont estimée et que nous estimons après nos pères, un lis, une rose. » Lisez après cela cette définition de M. Lafaye, que nous nous dispenserons de citer à l'avenir, parce qu'il faudrait le citer toujours. (Nous permettra-t-il de mêler de temps en temps notre voix à la sienne, nos jugements aux siens, sans prévenir le lecteur, qui fera d'ailleurs bien vite la différence ?) *Mode* annonce un succès de goût ou de caprice, et *vogue*, un succès d'estime et de préférence. Ce qui est à la mode, c'est ce qui plaît aujourd'hui ; ce qui est en vogue, c'est ce qui est en réputation. La fantaisie fait la mode ; l'opinion la vogue. Une coiffure, un ajustement, est à la mode, c'est le goût du jour ; un médecin, un avocat, un livre, est en vogue ; on en fait grand cas. Une actrice est à la mode, un écrivain est en vogue. — Il y a des circonstances pourtant, il faut bien le dire, où la nuance est si subtile qu'elle échappe. Tel écrivain contemporain qui réussit, est-il à la mode ou est-il en vogue ? Est-ce la fantaisie, est-ce l'opinion qui le lance et le soutient ? Y a-t-il une grande différence entre le succès de tel de ses ouvrages que je pourrais citer et le succès de la crinoline ?

Autre question : Est-ce le *grand monde* ou le *beau monde* qui fait la mode ? Ce n'est peut-être ni l'un ni l'autre, c'est peut-être le *demi-monde*, lequel réclamera sa place dans la seconde édition du dictionnaire. Autrefois le *grand monde* comprenait uniquement les gens de haute qualité, les gens de cour. Aujourd'hui on ne peut guère soutenir que les financiers n'en font pas partie. Ils ont le fait pour eux, et en pareille matière le fait c'est presque le droit. On pourrait donc faire commencer le grand monde au million. C'est une idée que je propose à l'auteur, qui me semble fort embarrassé de marquer la limite. — Pour être du *beau monde* autrefois, il fallait avoir de l'esprit, du goût, de l'urbanité dans les manières et dans le langage. Aujourd'hui l'élégance et la toilette suffisent. Au fond, par l'effet du progrès ou de la décadence des mœurs, comme on voudra, il n'y a plus à vrai dire que la différence de la bonne à la mauvaise compagnie. Un homme bien élevé et intelligent est de tous les mondes, excepté du demi-monde, d'où il doit sortir au plus vite, si d'aventure il y a mis le pied.

Le demi-monde, qui est le sol où fleurit la *galanterie*, ne produit l'*amour* que dans les drames de M. Dumas fils et dans les romans de M. Mürger. Ce qui se trouve le moins dans la galanterie,

Digitized by Google

a dit La Rochefoucauld, c'est l'amour. La galanterie est un perpétuel mensonge de l'amour, ajoute Montesquieu. La distinction est trop aisée à faire. Ces deux mots sont si peu synonymes qu'on s'étonne de les rencontrer dans ce dictionnaire, si rigoureux dans ses exclusions. Je m'étonne moins d'y rencontrer une discussion approfondie sur la *galanterie* et la *coquetterie*, ces deux mensonges de l'amour, l'une qui feint d'aimer une personne pour obtenir ou pour conserver ses faveurs, l'autre cherchant à plaire et laissant espérer un bonheur qu'elle n'a pas dessein d'accorder, l'une fondée sur la sensualité, l'autre sur la vanité. Une femme galante veut qu'on l'aime ; il suffit à une coquette d'être trouvée aimable. L'une est voluptueuse, elle veut du plaisir ; l'autre est cruellement et uniquement égoïste. La galanterie est plus avilissante, la coquetterie est presque plus odieuse.

Chose singulière et qui touche aux plus intimes susceptibilités de l'opinion, un homme galant peut avoir de l'*honneur* selon le code du monde. Une femme galante n'en peut pas avoir. L'honneur suppose la considération, qui se refuse absolument à la galanterie des femmes. Une femme d'*honneur* est délicate sur tout ce qui pourrait seulement effleurer sa réputation. Avec de la *sagesse*, elle se conduit bien ; avec de la *vertu*, elle lutte avantageusement contre elle-même et contre les autres. L'honneur regarde donc surtout l'opinion. Une femme coupable peut encore avoir son honneur intact. La sagesse suppose une prudence, un calme, une sécurité qui n'a garde de faillir. La vertu suppose le courage et la force ; mais pour qu'il y ait courage, il faut qu'il y ait eu péril ; pour avoir montré sa force, il faut avoir connu la lutte. La sagesse n'aime jamais en dehors de son devoir. La vertu, pourvu qu'elle triomphe, n'est pas inconciliable avec les tentations et les surprises de l'amour : « Quelque bonne opinion que M. de Clèves eût de la *vertu* de sa femme, il voyait bien que la prudence ne voulait pas qu'il l'exposât plus longuement à la vue d'un homme qu'elle aimait. » Qui parle ainsi ? C'est madame de La Fayette, dans son touchant roman de la *Princesse de Clèves* Et croyez-en son expérience. Elle employait sa langue dans ses nuances les plus vraies. — Avait-elle eu elle-même de la *sagesse* ou de la *vertu ?* Sur ces questions délicates, je ne connais que deux hommes que l'on puisse interroger : M. Cousin et M. Rénée, les deux confesseurs ordinaires de ces belles pénitentes du XVIIe siècle. J'irai les voir.

Une femme sage peut avoir de *tendres regards*, elle n'aura jamais des *regards tendres*. Les tendres regards peuvent être à l'adresse d'un enfant. Les regards tendres vont ailleurs. Une femme sage pourra avoir des *charmes* et des *attraits*. On ne pensera jamais à lui

Digitized by Google

trouver des *appas*. Le terme est trop libre et n'exprime que la beauté matérielle des formes, celle qui parle aux sens. C'est sur l'âme, au contraire, qu'une femme agit par ses charmes. Le mot *attrait* exprime un effet doux et modéré, et comme le premier degré d'intérêt inspiré par un objet aimable. Les attraits préviennent favorablement, attirent, inspirent le penchant; les charmes produisent la passion, l'enthousiasme, l'adoration. Et pour en finir sur ces matières galantes, une femme sage, précisément parce qu'elle est sage, ne sera pas *prude*. Voyez comme Molière a conçu le caractère d'Elmire. Si elle était *prude*, elle ferait d'une déclaration un scandale, et un éclat de ses refus. Mais elle est *sage*, elle se contente d'être sage en silence, et sa vertu ne crie pas.

Pris de cette façon, on voit que le *Dictionnaire* de M. Lafaye perd tout ce que son titre semble annoncer d'âpre et de rebutant. C'est une sorte de cour plénière où tous les grands écrivains de la littérature française viennent déposer en faveur de la signification et de la propriété des mots, ou, si vous l'aimez mieux, c'est un grand salon, bien plus grand que celui de mademoiselle de L'Espinasse, bien plus peuplé surtout, et où chaque auteur illustre dit à son tour son mot sur les synonymes que propose le maître de la maison. Bien que le maître soit aimable et d'excellente compagnie, on pourrait sans doute regretter cette grâce souveraine, cette délicatesse d'âme, tout ce charme de mademoiselle de L'Espinasse. On n'a pas le temps d'y songer, tant le maître de ce grand salon vous occupe les yeux et l'esprit, tant il a d'art pour donner à propos la parole à tous ces immortels, multiplier leurs réponses et les grouper autour de son idée. S'il n'est pas fée comme mademoiselle de L'Espinasse, c'est au moins un bien habile homme.

Il y a là tout un enseignement de beau langage et de bon style. Mais nous avons dit aussi qu'il y avait là un enseignement de philosophie. S'appuyant sur cette belle parole de Leibnitz, que les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain, M. Lafaye démontre que le langage, sincèrement consulté, serait un puissant moyen d'investigation pour la psychologie. « En effet, de quoi s'agit-il d'abord en psychologie? De recueillir tous les phénomènes de l'âme, puis de les classer suivant leurs rapports de ressemblance et de différence. Or, d'une part, tout ce que notre âme éprouve ou produit d'important est exprimé dans la langue commune par des termes particuliers; de sorte qu'en les réunissant tous, on est sûr de ne laisser échapper aucun fait essentiel. Et d'autre part, pour différencier et classer tous ces phénomènes, on ne saurait mieux faire que de développer les significations relatives des mots qui les expriment, en suivant la méthode synonymique, en cher-

Digitized by Google

chant à s'éclairer par l'étymologie et par l'usage..... Les actes et les capacités de l'esprit, les passions, les penchants, les qualités du caractère, objet de réflexions continuelles, à cause du besoin qu'on a de les connaître pour se bien conduire dans la vie, sont désignés dans le langage ordinaire par des mots qui en expriment les variétés, les degrés et les nuances avec une finesse incroyable. Ces mots contiennent dans leurs significations, non pas tout ce qu'on peut savoir, mais tout ce qu'on sait, c'est-à-dire la théorie du sens commun et comme la sagesse de la nation touchant les faits qu'ils représentent.» L'avantage de cette sorte de psychologie comparée serait incontestable. Chaque philosophe joindrait à la science propre la science collective dont les langues gardent le dépôt. Il rectifierait ainsi ce qu'il pourrait y avoir de trop arbitraire dans son système, il comblerait d'inévitables lacunes; il consulterait le sens commun à sa vraie source, dans les écrits des plus grands écrivains. Est-ce là une utopie? Rien de plus pratique au contraire. Cette méthode a déjà été employée, sobrement il est vrai, mais non sans fruit, même dans la psychologie française. M. Lafaye ne connaît, nous dit-il, à son grand regret, qu'un seul psychologue qui ait pratiqué cette méthode, M. Scheidler, professeur à l'université d'Iéna, qui, dans son *Manuel de Psychologie*, s'applique à caractériser les faits de conscience les plus aisés à confondre, en déterminant le sens précis des mots qui les expriment dans le langage commun; et, pour les détails, renvoie continuellement aux *Synonymes allemands* d'Eberhard. M. Lafaye oublie un autre psychologue, un psychologue français qu'il connaît comme nous, j'en suis sûr, et qui excelle dans ces analyses pénétrantes et déliées des phénomènes les plus subtils de la conscience, les éclairant à chaque instant par des définitions empruntées au langage ordinaire, contrôlant les résultats qu'il obtient par des comparaisons ingénieuses et comme par des confrontations avec l'étymologie et l'usage, cherchant ainsi dans la conscience de tous la justification de sa science, sans s'y asservir pourtant, sans rien abdiquer de l'indépendance du philosophe. Ai-je nommé M. Adolphe Garnier? Qu'on lise cet excellent *Traité des Facultés de l'âme*, qui est comme un vaste résumé de toutes ses méditations et de ses recherches philosophiques, l'on y verra des applications tout à fait heureuses et inattendues de ce procédé comparatif. Et puisque j'en suis aux rectifications, je me permettrai de regretter, dans le répertoire d'ailleurs si complet de M. Lafaye, l'absence d'un article spécial sur ces deux mots : *perception* et *conception*, employés souvent comme synonymes, et si nettement distingués par M. Garnier, la conception n'impliquant pas l'existence de l'objet, la perception n'existant pas, au contraire, sans la conviction de l'existence de son objet.

Digitized by Google

Cette distinction a une réelle valeur, au point de vue de la psychologie comme au point de vue de la logique. M. Garnier s'est efforcé d'y rattacher une réfutation du scepticisme de Kant, qui ne manque ni de justesse ni de vigueur. — Je signalerai encore une lacune que j'aurais voulu voir comblée par un synonymiste aussi exact que M. Lafaye. Il y a peu de mots qui représentent une idée plus vague que le mot *instinct*. En quoi l'instinct d'un animal diffère-t-il de sa *nature*? En quoi l'instinct dans l'homme diffère-t-il de la *tendance*? Cette force mécanique de l'instinct se distingue-t-elle de la *force vitale*? et, si elle s'en distingue, par quels caractères? Je ne doute pas que des rapprochements habiles de textes bien choisis dans les écrivains les plus autorisés en histoire naturelle n'eussent jeté un grand jour sur cette question obscure. Dans ces régions ténébreuses, sur cette limite confuse de l'animalité et de l'humanité, se posent d'effrayants problèmes. On ne saurait les aborder avec trop de secours et de forces. Nous indiquons cette intéressante question de synonymie philosophique; nous n'avons garde de la traiter en quelques lignes, la réservant pour une occasion plus spécialement métaphysique.

Sauf ces omissions, et quelques autres peut-être inévitables dans un si long travail, il n'est que juste de reconnaître que l'auteur a tiré tout le fruit possible de ses études synonymiques pour enrichir la philosophie, sinon de découvertes inattendues, au moins d'informations nouvelles et de précieux renseignements. L'article de la *sensation* et du *sentiment* est une page d'excellente et saine psychologie. Un philosophe seul pouvait tracer d'une main si sûre la ligne de démarcation qui les sépare. Nous citerons quelques traits de cette fine analyse : « Considéré d'une manière générale, le mot *sensation* ne peut se dire que des affections de l'âme résultant d'une action réelle. Il est presque exclusivement déterminé à signifier les impressions produites sur nos sens par les objets extérieurs, et qui sont suivies dans notre intelligence d'idées relatives à ces objets. Au contraire, *sentiment* exprime toutes les affections que l'âme éprouve, en tant que raisonnable, dont l'origine est, non pas dans une action réelle et extérieure, mais dans des idées abstraites, et à la suite desquelles nous ne recevons aucune idée. Ainsi, presque toutes nos idées sensibles ont été précédées de sensations. Les plaisirs que nous éprouvons après avoir compris un problème, une découverte, ou conçu la moralité d'une action, ou aperçu la beauté d'un objet d'art, sont des sentiments, et ces mouvements de l'âme ne sont pour nous l'occasion d'aucune connaissance. » Il est impossible de rien dire de plus juste et de plus sensé. Voyez encore, dans cette même veine de psychologie lumineuse, la distinction de l'*idée*,

Digitized by Google

de la *notion*, de la *connaissance*, de la *réflexion* et de la *pensée*. Je ne reproduirai que ce tableau de l'intelligence, suivie à tous les degrés, et caractérisée à chaque degré par un mot spécial : « Il suffit d'avoir un entendement pour acquérir des idées, et de pouvoir les lier pour former des *imaginations*. Les animaux paraissent capables de l'un et de l'autre ; l'homme le plus ordinaire est apte à recevoir des *notions*, et, pourvu qu'il travaille, un grand nombre de *connaissances* scientifiques. Il faut avoir reçu de la nature quelque souffle inspirateur pour former des *conceptions* brillantes, un esprit doué de justesse et de rectitude pour faire de bonnes *réflexions*, et du génie pour produire des *pensées* neuves. » Il n'y a que les ignorants qui pourraient ne pas estimer à un haut prix ces lignes, dont l'air est si simple, et si modeste l'allure. Ce qu'il faut de sûreté de jugement pour les avoir écrites serait pour faire honneur aux esprits les mieux doués.

Nous renverrons le lecteur à d'autres articles dont nous ne pouvons parler ici que pour mémoire : *inclination* et *penchant ; mémoire*, *souvenir* et *réminiscence ; entendement* et *intelligence ; beau* et *beauté*, *vrai* et *vérité*, *juste* et *justice*, *justice* et *droit ;* mais je ne me refuserai pas le plaisir de résumer, pour le plus grand intérêt du lecteur, deux articles encore : l'un, *repentir* et *remords ;* l'autre, composé d'une des familles les plus nombreuses des synonymes, la famille de la *haine*. — Le *repentir* est une douleur volontaire et salutaire, le *remords* une douleur forcée et vengeresse. Le répentir est une tristesse dans laquelle on se complaît et qu'on entretient ; le remords est un tourment importun. Le repentir annonçant condamnation spontanée du passé, et disposition à revenir au bien, est plus ou moins sincère ; le remords, purement effectif, est plus ou moins cruel. C'est par la sincérité du sentiment que se mesure le repentir ; c'est par la cruauté du tourment que se caractérise le remords. — La *haine* est le mot général, le nom propre de la passion excitée dans l'âme contre ce qui la blesse où lui fait peine, comme *amour* est le nom de la passion produite en nous par ce qui nous agrée. L'*antipathie* est quelque chose qui tient au tempérament. C'est une haine fatale et non raisonnée, qui empêche tout rapprochement entre des natures, des humeurs ou des caractères incompatibles. *Eloignement*, *aversion*, *dégoût*, *répugnance*, marquent une disposition fâcheuse ou défavorable de l'âme à l'égard des choses et des personnes indifféremment. *Malveillance*, *inimitié*, *animosité*, *ressentiment* et *rancune*, n'ont égard qu'aux personnes. Considérés psychologiquement, ces mots expriment des phénomènes essentiellement divers, les uns des mouvements de l'âme solitaires, immanents, de simples sentiments, en un mot ; les autres des mouvements répulsifs, c'est-à-dire

Digitized by Google

proprement des passions. Par les uns notre âme, active sans doute, mais d'une activité qui ne dépasse point les bornes de la conscience, se contente de rentrer, de se replier en elle-même, de fuir, en se concentrant, la cause de son mal. Au lieu de tendre à l'écarter, elle tend à s'en écarter. Les autres, au contraire, impliquent l'idée de poursuite et d'hostilité ; par eux, notre âme irritée sort d'elle-même et se porte à la rencontre des personnes qui l'ont blessée pour les repousser, leur nuire, en tirer vengeance, les détruire, s'il est possible. — Notez en passant un trait caractéristique de l'humanité : y a-t-il assez de mots pour exprimer les sentiments mauvais et toutes les nuances diverses de ces sentiments ? La haine a un dictionnaire complet à son service ; l'amour n'a que deux on trois synonymes bien plus vagues, bien moins expressifs, moins pittoresques, sans contredit.

La synonymie donne à M. Lafaye le moyen de traiter d'une manière nouvelle la question de nos erreurs. Il emprunte au langage commun toutes les dénominations diverses sous lesquelles l'erreur s'exprime, et en pressant curieusement le sens de ces différents mots, il arrive à une classification sinon très scientifique, du moins très complète : l'*égarement*, le *sophisme* et le *paralogisme*, le *malentendu*, l'*illusion*, la *méprise*, le *mécompte* et la *bévue*, le *préjugé*, la *préoccupation* et la *prévention*. Enfin, une distinction ingénieuse lui permet de trancher, d'une manière péremptoire, ce grand débat pendant entre les moralistes rigoureux du XVIIe siècle, comme Pascal, Nicole, Arnauld, qui proscrivent l'affection de l'homme par lui-même, et les philosophes du XVIIIe siècle, qui l'exaltent avec une exagération égale à la rigueur du stoïcisme chrétien de Port-Royal. Toute la question dépend, selon M. Lafaye, d'une question de synonymie. Le sens commun, dit-il, sait mettre à profit les éclaircissements des philosophes sans partager leurs passions. Il reconnaît en nous, avec le XVIIe siècle, un principe personnel d'action moralement blâmable, lequel nous porte à nous comparer aux autres, à nous préférer à eux, à les combattre, à les exclure, à nous faire le centre de tout : c'est l'*amour-propre*. Mais aussi, il fait aux philosophes du siècle suivant leur part ; il regarde et pose comme démontrée l'existence en nous d'un sentiment d'affection pour nous-mêmes, innocent et légitime dans son origine, nécessaire à notre conservation : c'est l'*amour de soi*. De ces deux termes, l'un est à peu près seul usité au XVIIe siècle ; l'autre n'a été que plus tard employé communément ; en sorte que le progrès de la science morale s'est marqué dans la langue sinon par l'introduction d'un mot, du moins par son usage plus fréquent et mieux entendu.

Digitized by Google

On voit, par ces derniers aperçus, quels précieux matériaux la psychologie et même la morale peuvent recueillir dans ce livre. La science de l'âme s'y trouve toute faite ; elle ne coûte que la peine d'en rassembler les fragments épars.

III

Nous espérons que le lecteur qui aura bien voulu nous suivre au delà du titre aura déjà reçu sa récompense, et s'estimera payé de son courage ; nous espérons qu'il aura trouvé le même plaisir que nous avons éprouvé nous-même, très naïvement, à voir exprimées, dans un langage net et décisif, ces distinctions de mots et d'idées dont nous avons plus ou moins le sentiment, mais irrationnel, irréfléchi. Nous l'espérons d'autant mieux que nous n'avons rien tiré de notre fonds, et que nous avons laissé M. Lafaye tout seul faire les honneurs de cette petite fête littéraire.

Il nous resterait maintenant à marquer le mérite scientifique de l'ouvrage ; mais peut-être n'est-ce pas le lieu ni l'occasion d'entrer dans de grands détails à cet égard ; il nous sera permis pourtant de détacher quelques traits de cette vigoureuse introduction, qui marque si bien l'idée génératrice, le plan, l'esprit et les principaux résultats du livre, et qui est, à elle seule, un traité complet sur la matière.

Y a-t-il des mots tout à fait synonymes ou n'y en a-t-il pas ? Sur la question de droit, le doute n'est pas possible ; sous peine de confondre la superfluité avec l'abondance, il ne peut pas y avoir de mots synonymes. En fait de langue, la raison réprouve tout ce qui n'est qu'une surcharge pour elle ; mais la question de fait est complexe. Une langue se forme ordinairement des débris de plusieurs idiomes. Il doit donc se trouver longtemps de véritables synonymes, surtout parmi les mots qui désignent les objets sensibles, et qui sont à l'usage de la multitude, le peuple quittant plus lentement et plus difficilement les mœurs de la nationalité primitive. Mais l'effort de chaque langue, visible bien qu'inconscient, c'est de se débarrasser peu à peu de ces inutiles fardeaux, et de se rapprocher de son idéal, en abandonnant les mots sans valeur propre ou en leur en assignant une. La langue française est de toutes celle qui se rapproche le plus de ce genre de perfection, ce qui s'explique par la centralisation intellectuelle, plus grande chez nous que partout ailleurs. Il reste des synonymes parfaits dans les langages particuliers des diffé-

Digitized by Google

rentes sciences, dans ceux de la botanique et de la médecine, par exemple ; il n'en reste pas dans notre langue commune. Le dictionnaire des mots synonymes est donc, à vrai dire, le dictionnaire des mots qui semblent l'être, et qui ne le sont pas ; c'est un dictionnaire *anti-synonymique.*

L'originalité du plan consiste dans une distinction radicale et profonde, déjà fortement tracée dans la première partie de cet ouvrage, qui avait obtenu de l'Institut le prix de linguistique en 1843, et qui reparaît aujourd'hui sous une forme sensiblement allégée : je veux parler de la distinction si juste des *synonymes grammaticaux* et des *synonymes étymologiques*, les uns à radicaux identiques et à différences grammaticales, et les autres à radicaux divers et à différences provenant de cette diversité même. Les synonymes de cette seconde classe ne sont soumis à aucun principe général de distinction, et, à ce titre, ils refusent d'entrer dans un traité méthodique, et ne trouvent place que dans un dictionnaire proprement dit, où tout l'effort du synonymiste est de les distribuer en familles d'après les degrés de parenté. Les synonymes de la première classe, semblables quant à la signification fondamentale, ne peuvent différer que par des nuances légères. Ces nuances sont marquées par les modifications qu'éprouve le radical commun, soit en vertu de la diversité des circonstances grammaticales, soit en vertu de la diversité des préfixes ou des terminaisons. Or, comme ces diversités peuvent être ramenées à quelques lois générales, il y a là matière à des règles de distinctions assurées. Les synonymes grammaticaux viennent donc d'eux-mêmes se ranger dans un traité, sous la discipline d'une méthode fixe. De là, le plan et la division du livre en un traité proprement dit, et un dictionnaire.

Tout cela n'est que le cadre ; pour le remplir, vingt années d'une existence laborieuse ont à peine suffi, vingt années de méditation et de lecture. Si la première partie a obtenu le prix de linguistique, à coup sûr, l'ouvrage entier mérite bien le prix de vertu, sans préjudice des prix savants. Pour le faire, pour le tenter seulement, quel labeur préliminaire ! Il a fallu décomposer chaque page de nos grands écrivains pour y poursuivre et y saisir la signification autorisée de chaque mot et de chaque espèce de mots ; il a fallu confronter cette innombrable quantité d'exemples les uns avec les autres, éliminer, choisir, et de ce travail préparatoire tirer enfin le sens particulier et la valeur comparative des termes. Puis est venu le travail personnel de l'auteur : définir ces multitudes de mots synonymes, ôter, à force de clarté, tout prétexte à l'équivoque, developper le sens de chaque terme par l'étymologie, par l'observation intérieure, par l'usage. C'est toute la psychologie du langage

Digitized by Google

retrouvée et reconstruite par un effort à la fois patient et hardi. On me dira que M. Lafaye a eu des devanciers, je le sais ; mais comparez à ces dictionnaires défectueux et sans harmonie le lumineux ensemble du dictionnaire nouveau, le vague et la contradiction des idées dans les uns, l'unité parfaite de vues et de principes dans l'autre, et vous reconnaîtrez sans peine avec moi qu'il a fallu, pour mener à bien cette œuvre immense, joindre à la patience, au tact, à la sagacité critique d'un éminent philologue cette qualité rare qui permet de dominer de haut, et de régler le chaos tumultueux des détails, l'esprit philosophique. Je n'hésite pas à dire que c'est là une des œuvres qui honorent le plus cette philosophie spiritualiste et universitaire, que des esprits violents font tant d'effort pour décrier ou pour détruire.

E. Caro.

Digitized by Google

LA

FERME DES MOINES

PREMIÈRE PARTIE

I

Le jour où Paul arriva à la ferme, il faisait un doux soleil qui réchauffait de ses rayons les feuilles nouvelles, et une tiède brise qui berçait mollement au bord du chemin les tiges de folle avoine. On venait d'entrer dans le printemps. Paul humait avec délices l'air sain de la campagne. Sa poitrine se dilatait, son regard s'animait, et la teinte empourprée de ses joues se répandait sur tout son visage.

La carriole s'arrêta devant la petite porte ménagée à côté de la grande. Paul sauta d'un pied léger sur le seuil, et, un instant après, il traversait la cour de la ferme. Le chien sortit de sa niche en grondant; mais à la vue de Paul, il agita sa queue et se mit à sauter autour de lui en jetant dans les airs des aboiements joyeux.

« Tout beau, Sultan, lui dit Paul en le caressant de la voix et de la main. »

Sultan rampa aux pieds du jeune homme en lui léchant les mains et en allongeant son museau. C'était une belle bête que Sultan, un de ces grands chiens d'Artois dont la race se perd et qui tiennent l'arrêt comme des chiens de marbre. Les chasseurs élégants les ont délaissés pour les races anglaises, mais les vieux chasseurs les aiment, et les braconniers les tiennent en grand honneur. Je m'en fie aux braconniers pour me dire si un chien est bon.

Dans les campagnes du Nord de la France, comme dans celles de la Belgique, la porte des maisons est coupée à peu près à moitié de

Digitized by Google

sa hauteur en deux morceaux qui s'ouvrent indépendamment l'un de l'autre. Le jour, quand il ne fait pas trop froid, la partie supérieure reste ouverte, et l'autre partie de l'huis forme alors une sorte de balcon à hauteur d'appui, où la fille de la maison vient s'accouder pour voir passer les passants, si la rue est en face, pour voir picorer ses poules sur la paille, si la porte ouvre dans une cour.

Ce jour-là, il y avait un homme fumant sa pipe à la porte de la ferme : c'était le maître du logis.

Il ne bougea pas quand il aperçut Paul, mais il ôta son bonnet rayé de blanc et de bleu, le bonnet national du paysan flamand. Le paysan est respectueux envers le bourgeois, même lorsqu'il le déteste. Celui-ci ne détestait pas le jeune homme, mais il le considérait comme un « monsieur, » bien qu'à tout prendre ils fussent tous deux de conditions égales : peut-être même, s'il existait une différence, était-elle en faveur du fermier; il avait à lui de belles terres, sa ferme lui appartenait, une belle ferme qui avait autrefois appartenu à la riche abbaye d'Anchin, et que pour cette raison on appelait la *Ferme des Moines*. Paul, au contraire, n'avait rien; c'était le fils d'un petit marchand de mercerie à Lille, dont le fonds liquide n'aurait pas donné dix mille francs. Dix mille francs ! c'est ce qu'en deux ans mettait de côté maître Thomas. Mais le fermier Thomas, tout riche qu'il fût, avait toujours témoigné une grande déférence au fils du mercier Jooris; il le regardait comme un être supérieur, comme un grand savant, et l'aimait presque à l'égal de sa fille Geneviève.

Paul eût été peut-être bien embarrassé de répondre complétement à la haute opinion que maître Thomas s'était faite de son savoir; cependant il avait été au collége, et s'il n'était pas encore bachelier, il se proposait de le devenir un jour, ambition légitime chez un jeune homme de vingt ans. Ce que l'on ne peut nier, c'est que Paul ne fût un fort joli garçon, grand, mince, de tournure distinguée et de taille élégante; qu'il ne parlât le français assez correctement et sans trop d'accent lillois, et ne jouât au billard dans la perfection. Il jouissait d'une grande réputation au *Café de la Vignette*. Paul était d'ailleurs aimé de tout le monde; son caractère doux, prévenant, un peu mélancolique, lui avait ouvert tous les cœurs. Il n'avait qu'un défaut aux yeux de quelques-uns, celui de ressembler trop à une jolie fille; il en avait un autre aux yeux de son père, c'était de professer une véritable antipathie pour le négoce, et ce qui est pis encore, de manifester des goûts d'artiste.

Paul avait une voix charmante, d'une douceur infinie, et, sans avoir appris la musique, il chantait avec beaucoup de goût les romances à la mode; il s'élevait même parfois jusqu'aux airs d'opéra-

Digitized by Google

comique, quand ils étaient tendres et touchants. La romance de *l'Eclair*, cette plainte d'un cœur endolori, était son triomphe. Les salons de l'aristocratie avaient souvent disputé le jeune chanteur aux salons du haut négoce. Une belle dame, très haut placée dans l'admiration du grand monde et dans les jalousies du grand commerce, avait voulu donner un maître de chant au jeune homme; mais un riche négociant, qui se piquait de beaux-arts parce qu'il avait chez lui une collection de violons, avait, de son côté, offert au virtuose un emploi bien rétribué qu'il ne remplirait pas, à la condition que celui-ci ne chanterait plus qu'avec son autorisation. On lui assurait en outre ses entrées au théâtre. Les propositions du négociant étaient bien alléchantes; mais celles de la belle dame étaient faites avec tant de grâce que l'hésitation était permise, et l'on ne savait trop lequel des deux camps hostiles l'emporterait, quand un incident fâcheux vint couper court à la lutte. Paul fut pris d'une toux sèche, opiniâtre, à laquelle il ne prit pas garde d'abord, mais qui l'affaiblit à ce point qu'il fut bientôt obligé de se mettre au lit. Son père, alarmé, — il n'avait plus de mère, — fit venir le médecin, et celui-ci déclara que, si le jeune homme continuait à chanter, il ne répondait pas de ses jours. Le chant fut donc interdit, et quand Paul revint à la santé, il dut limiter ses jouissances d'artiste à l'audition. S'il chantait encore, c'était à voix basse et quand nul ne pouvait l'entendre.

Il se produisit alors un phénomène assez curieux : le négociant retira ses offres, et la grande dame en fit autant. Le premier ne voulait pas tenir en cage un oiseau qui ne chantait plus; la seconde ne voulait pas développer un goût qui pouvait devenir funeste à son protégé. Il y eut toutefois cette différence, que le premier ferma sans façon sa porte au jeune homme, en lui donnant d'excellents conseils sur le commerce, et que la seconde, sans lui donner de conseils, continua de lui ouvrir sa maison et lui permit de la venir voir souvent. Paul en usa, d'autres disent en abusa; mais ce sont de mauvaises langues : il s'en trouve partout, à Lille comme à Marseille. Historien scrupuleux, mais discret, je dois dire, à la charge de la belle dame, qu'on la surprit un jour accompagnant au piano notre pauvre jeune homme. Il est vrai — circonstance atténuante — que l'on venait de recevoir à Lille le premier exemplaire de la célèbre mélodie de Schubert : *Mes seuls amours*. Ajoutons encore — autre circonstance non moins atténuante — que Paul *disait* cette mélodie avec une émotion si pénétrante, que la belle dame en avait les larmes aux yeux. Je n'ai pas pu savoir si Paul les avait séchées; mais je le saurais que je ne le dirais pas.

C'était une bien grande enchanteresse, — je parle de la mélodie

Digitized by Google

de Schubert, — car notre jeune homme se laissa séduire par elle à ce point, qu'on le rencontrait plus souvent dans la rue Royale, où était situé l'hôtel de la dame, que dans la rue de Paris, qu'habitait son père le mercier. On avait oublié les conseils du médecin, et ses tristes avertissements, et ses recommandations sinistres; on chantait :

« Seras toujours
Mes seules amours. »

et l'on ensevelissait dans les délices du présent toutes les craintes qu'inspirait l'avenir. Heureuse indifférence! Qu'importe le réveil, pourvu que le rêve soit doux!

Il fut doux, ce rêve d'un enfant de dix-neuf ans, mais le réveil ne se fit pas longtemps attendre. La toux sèche reprit avec plus d'intensité, et le médecin reparut à l'horizon. Il vit bien, ce médecin, que l'on avait chanté; c'était un homme de sens et tout à fait perspicace; d'ailleurs, l'écho de la plaintive chanson était venu jusqu'à lui. Lille est une grande cité, mais une petite ville; tous les salons ont des échos.

Or, ce médecin, touché de voir une si tendre jeunesse la proie des mélodies sentimentales, crut qu'il suffisait de briser les cordes pour faire taire la lyre. L'ingénu praticien ne savait-il pas que les lyres ont une âme, et qu'elles chantent encore quand les cordes sont coupées?

« Mon cher monsieur Jooris, dit-il au mercier, votre fils est perdu s'il ne quitte à l'instant la ville. Envoyez-le à la campagne et tout de suite. »

La campagne, *ma campagne*, pour un Lillois comme pour un Marseillais, c'est un jardin avec pavillon aux portes de la ville. Le brave homme s'excusa de n'avoir pas de campagne et en rejeta la faute sur les misères du temps et du métier. A la vérité, tous ses voisins en avaient une, le marchand de sarreaux, le filateur, l'apothicaire; mais la mercerie était un trop mince négoce pour permettre d'économiser un coin de pré et d'y bâtir un pavillon rustique.

« Quand je dis la campagne, répondit le médecin aux observations de M. Jooris, j'entends un village où vous connaîtriez quelque bon paysan qui pourrait mettre une bonne chambre à la disposition de votre fils pendant l'été. »

Le mercier se gratta l'oreille, regarda le plafond, et finit par découvrir, au fond de sa mémoire, le souvenir d'un ancien ami, cousin éloigné peut-être, bon homme assurément, qui habitait une bourgade aux environs de Lille.

« Maître Thomas ferait bien notre affaire, dit Jooris.

Digitized by Google

— Va pour maître Thomas, repartit le docteur, mais dépêchez-vous ; il n'y a pas un moment à perdre. »

Maître Thomas, qui avait des relations fréquentes avec le mercier Jooris, et qui venait dîner chez lui toutes les fois que l'appelaient à Lille les affaires de sa culture, fut averti par une lettre de ce qu'on lui demandait, et il répondit aussitôt, par la main de sa fille unique, Geneviève, qu'on avait une bonne chambre, donnant sur le jardin, à la disposition de M. Paul ; qu'on le soignerait comme un enfant de la maison, qu'il aurait à son déjeuner le lait chaud des vaches noires, au dîner le meilleur morceau de lard, et au souper les œufs de la journée ; et que, si ce régime substantiel ne suffisait pas, on aurait recours au meilleur boucher des environs, pour compléter le menu quotidien de M. Paul.

On fut averti, rue Royale, que le jeune homme allait partir, et, bien que ce départ dût couper court à de bien jolis refrains, on en prit son parti comme d'une nécessité inéluctable. La santé d'un si agréable chanteur avait trop de prix, pour qu'on ne lui sacrifiât point le plaisir de l'entendre. Un beau matin, Paul fut donc mis en carriole, et, trois heures après, il entrait dans la cour de maître Thomas, où nous l'avons trouvé au commencement de ce récit.

II

Paul n'était jamais venu à la ferme, mais il y avait des connaissances, des amis ; et d'abord, son chien, qu'il avait envoyé en avant depuis quelques jours déjà ; puis le fermier, bon compagnon, homme dévoué aux Jooris, dévoué surtout au fils du mercier, qu'il avait vu naître et grandir, et en qui il s'était plu à retrouver l'esprit et le cœur de madame Jooris la mère, pauvre femme, morte peu de temps après avoir donné le jour à son fils unique. Il y avait une troisième personne amie dans la maison, c'était Geneviève. Geneviève avait exactement le même âge que Paul, mais les jeunes gens ne s'étaient guère vus depuis l'âge de douze ans, et l'on peut dire que, s'ils étaient amis, ils l'étaient sans se connaître. Paul avait été mis au collége à cette époque, et en même temps Geneviève, ayant perdu sa mère, fut placée auprès d'une de ses tantes qui était religieuse en Belgique dans une maison d'éducation. Ainsi s'était opérée depuis huit ans la séparation des deux enfants ; ils allaient se retrouver au seuil de la jeunesse, et, sans doute, avec des goûts, des habitudes d'esprit et de caractère bien différents.

Maître Thomas avait mis la main à son bonnet, je crois l'avoir

Digitized by Google

dit, mais je crois avoir dit aussi qu'il n'avait pas fait un pas en avant. Quand Paul fut près de la porte, le fermier tira sa pipe de ses dents, et ouvrant une large bouche au milieu d'un vaste et joyeux sourire :

« Hé ! bonjour, monsieur Paul ; comment ça va-t-il ce matin ? et à Lille, le papa va bien aussi ? Tant mieux, et moi de même, comme vous voyez. »

Je n'oserais affirmer que je n'altère en rien le langage peu châtié du brave paysan. Nous sommes à la frontière, près de la Belgique, et notre homme est plus habitué à cultiver le lin et la betterave que les fleurs du beau parler ; mais comme nous avons la prétention d'être lu dans le Midi aussi bien que dans le Nord, on nous pardonnera d'atténuer dans le cours de ce récit les expressions et les tours de phrase qui sentiraient un peu trop le terroir.

Paul répondit comme il put à ce déluge de questions. Maître Thomas avait d'ailleurs pris la précaution de faire lui-même les réponses. Sans attendre d'autres éclaircissements, le fermier prit le jeune homme dans ses bras et l'embrassa de manière à lui prouver toute la vigueur de son affection. Paul plia sous cette caresse comme une tige de blé sous la main du moissonneur.

« Geneviève n'est pas à la maison, reprit le fermier, sans cela elle en ferait autant. Mais ce qui est différé n'est pas perdu. Elle est allée chercher quelques petites choses pour mettre dans votre chambre et la rendre tout à fait agréable. Dame, ce ne sera pas une chambre comme on en a à la ville ; mais Geneviève a fait de son mieux, et si vous n'êtes pas bien, monsieur Paul, il ne faudra pas lui en vouloir, ce ne sera pas sa faute, car elle ne s'est occupée que de ça depuis huit jours. »

Paul assura qu'il serait à merveille et que le bon accueil qu'il recevait lui rendrait tout aimable et charmant. La réponse était bien tournée, le fermier l'écouta de ses grands yeux autant que de ses oreilles, et trouva que son jeune ami parlait comme un avocat. Parler comme un avocat, c'était pour lui l'idéal de l'éloquence.

Le fermier fit entrer le jeune homme et le fit asseoir au foyer, vaste fournaise où bouillonnait dans une immense marmite le dîner des bestiaux.

« Ah ! poursuivit maître Thomas, elle est bien grandie, la petite Geneviève ; je gage que vous ne la reconnaîtrez pas.

— Elle ne me reconnaîtra pas non plus sans doute, dit le jeune homme, car je suis bien changé.

— Changé, oui, mais vous êtes toujours resté mignon et gentil, tandis qu'elle.....

Digitized by Google

— Ah ! dit Paul avec nonchalance, est-ce qu'elle n'est plus comme autrefois ?

— Comme autrefois ! il s'en faut. C'est aujourd'hui, savez-vous, la plus belle fille de Flandre, et l'on irait loin avant d'en trouver une pareille.

— Vraiment, fit Paul en allumant un cigare à la braise que lui tendait le fermier au bout des pincettes.

— Vous verrez ; je ne vous en dis pas davantage. »

En ce moment la porte s'ouvrit, et une grande fille aux cheveux d'or parut sur le seuil.

« Ah ! justement la voilà, dit le fermier ; viens donc, Geneviève, monsieur Paul est arrivé. »

La jeune fille se précipita en avant, les bras ouverts, mais elle s'arrêta tout à coup et baissa les yeux. Paul s'était levé lentement et s'était approché d'elle, mais, au lieu de répondre à l'élan de la jeune fille, il la salua poliment et lui dit en souriant doucement :

« Bonjour, mademoiselle Geneviève ; il y a bien longtemps que nous ne nous sommes vus.

— Bien longtemps, répéta Geneviève.

— Et, sans doute, vous m'aviez oublié ?

— Moi ! oh non, dit-elle.

— Comment ! vous m'auriez reconnu ?

— Je le crois, du moins.

— Eh bien ! je n'oserais pas en dire autant ; vous êtes devenue si grande et si forte.....

— Allons, qu'est-ce que c'est que ces manières, s'écria maître Thomas à la traverse. Embrassez-vous donc pour renouveler connaissance ; vous vous direz vos compliments après, si vous avez le temps. »

La jeune fille fit un pas en avant, Paul ne bougea pas ; mais Geneviève y mit tant de complaisance, que ses grosses lèvres effleurèrent la joue féminine du jeune homme.

« Geneviève, dit le fermier, va installer M. Paul dans sa chambre et prends bien soin de lui ; tu sais qu'il est un peu malade. »

La jeune fille jeta sur son père un regard de reproche. Avait-elle besoin de cette recommandation pour bien traiter son ami d'enfance ?

« Je me sens déjà mieux, dit Paul. En traversant la campagne, il me semblait que je respirais plus librement. »

Geneviève prit sur la table la malle du jeune homme ; — celui-ci voulut l'en empêcher.

« Elle est lourde, » dit-il.

Digitized by Google

La jeune fille sourit, et enleva la malle du bout du doigt.

Elle conduisit le fils du mercier dans une grande chambre dont les murailles blanches, récemment peintes à la chaux, étaient décorées de figures enluminées dans des cadres noirs, les plus belles figures que Geneviève avait pu trouver dans la carriole du colporteur. Un lit de bois de cerisier, enveloppé dans des rideaux de calicot blanc, une petite table de même bois et deux chaises à fond de paille, complétaient le mobilier; mais tout cela était si frais et si blanc, le linge exhalait un si doux parfum de plantes aromatiques, les rayons du soleil jouaient si gaiement à travers les vitres vertes de la croisée, que Paul sentit comme un frisson de bien-être courir par tous ses membres, et un sentiment de satisfaction placide inonder son âme. Il s'assit, et, posant la main sur son cœur :

« Que l'on est bien ici, » dit-il, en laissant échapper tout haut sa pensée.

S'il avait pu voir sur le visage épanoui de Geneviève l'expression de reconnaissance qui s'y peignit à ces paroles, Paul eût compris qu'il allait avoir désormais près de lui une providence visible, attentive à ses moindres désirs, empressée à lui épargner toutes les fatigues et à lui donner toutes les satisfactions de la vie. Mais Geneviève, en ce moment, ajustait sur la cheminée, dans des vases de verre bleu, des fleurs qu'elle y avait placées le matin. Entre les deux vases, elle avait mis, sous son globe de verre, un petit enfant Jésus en cire, couché dans sa crèche de coton blanc, naïve image que l'on retrouve dans toutes les chaumières du nord de la France, et, au fond du lit, on voyait briller sur la muraille un bénitier en porcelaine dorée, le plus riche, à coup sûr, qu'on eût jamais vu dans le village.

Paul s'était levé et passait une furtive inspection de la chamhre. Son regard cherchait évidemment quelque objet qu'il n'y trouvait pas.

« Vous manquerait-il quelque chose, Paul..... monsieur Paul? » demanda Geneviève avec hésitation.

Paul n'osa pas dire ce qu'il cherchait, mais Geneviève le devina et rougit; elle se faisait un amer reproche : il n'y avait qu'un miroir dans la maison, et elle l'avait gardé pour elle. Qui sait ce qui se passa dans le cœur de Geneviève; mais elle eut envie de pleurer, et sortit précipitamment de la chambre. Il est vrai qu'un instant après elle reparut tenant son miroir à la main. Elle était rouge encore, mais son œil étincelait, et ses lèvres n'attendaient qu'un regard du jeune homme pour sourire. Ce regard ne vint pas. Le jeune homme avait ouvert sa malle, et y avait pris des ustensiles de toilette qu'il

Digitized by Google

rangeait méthodiquement sur la table. Geneviève attendait debout que Paul lui donnât audience ; mais celui-ci paraissait, en ce moment, fort occupé d'un rasoir dont il examinait le fil, inutile instrument pour son visage imberbe.

« Où voulez-vous que je le place? » dit enfin la jeune fille.

Paul se retourna, et voyant le miroir :

« Ah ! dit-il, vous en avez trouvé un. Placez-le ici, au-dessus de la table. Avez-vous un clou et un marteau ? »

Comment Geneviève avait-elle pu oublier un meuble si important dans la chambre du citadin? C'est que Geneviève, habituée à la vie des champs, n'avait jamais vu un homme se mirer ; elle croyait que c'était là un privilége réservé exclusivement aux femmes. La pauvre fille avait bien du chagrin d'y avoir songé si tard ; elle courut vite chercher un marteau et un clou qu'elle allait poser elle-même, quand Paul les lui retira des mains ; mais, au premier coup, il se meurtrit le doigt.

« Vous vous êtes fait mal, dit Geneviève ; mais aussi est-ce votre affaire d'enfoncer des clous dans le mur ? Donnez-moi cela. »

Geneviève prit l'instrument des mains de Paul, et, un instant après, le miroir était solidement suspendu à l'endroit que le jeune homme avait marqué.

« Maintenant, reprit-elle, je vous laisse, et je vais surveiller le dîner. »

III

La première nuit que Paul passa à la ferme fut une nuit de calme et de repos réparateur. Le lendemain, il se leva presque tôt, lui, qui était habitué à se lever si tard. Geneviève, l'oreille au guet, attendait son réveil pour lui offrir le lait chaud promis. Au premier bruit, elle frappa doucement à la porte ; elle tenait à la main un énorme bol, où le lait fumant écumait jusqu'au bord. Paul but à longs traits.

Les regards attachés sur lui avec une étrange expression de tendre pitié et de timide protection, Geneviève contemplait en silence ce jeune homme d'une nature si délicate et si fine, d'une élégance gracile et flexible si opposée à la sienne. Elle n'aurait jamais cru auparavant qu'un homme pût tant ressembler à une jeune fille ; elle le regardait avec cet intérêt singulier qu'inspire l'être faible à l'être fort, et cette faiblesse, loin de provoquer son mépris, lui causait, au contraire, de l'émotion et du respect.

Digitized by Google

Geneviève était le type même de la paysanne flamande, dans toute la splendeur de son teint et de ses formes, un vrai modèle de Rubens, aux yeux bleus et clairs, aux cheveux d'or soyeux, aux joues pleines, aux traits arrondis, aux épaules puissantes, d'une taille forte et carrée, assise sur des hanches de cariatide, un colosse féminin qui marchait comme une déesse antique et faisait trembler le sol sous ses pas. Et pourtant, cette belle fille, qu'un sculpteur eût choisie pour personnifier la force, paraissait timide et tremblante quand elle approchait de l'enfant confié à ses soins. Quelle supériorité avait-il donc sur elle? Quelle secrète puissance était cachée dans cet être frêle et maladif? Paul n'était pas, au moral plus qu'au physique, une nature forte et vigoureuse; son âme rêveuse et poétique était toute concentrée et ne jaillissait pas en éclairs qui éblouissent, ni en tonnerres qui terrifient; elle était nonchalante et presque passive; les impressions qu'elle recevait n'avaient pas de profondeur, et elle s'écartait même, comme par instinct de conservation, de tout ce qui aurait pu la faire vibrer trop fortement. Mais Paul était l'être le plus gracieux qu'on pût imaginer, et sa beauté, réelle d'ailleurs, résidait tout entière dans cette exquise délicatesse qu'il est plus facile d'aimer que de définir. La langueur de son caractère, l'objectivité, comme disent les Allemands, qui faisait le fond de toute sa personne, ajoutait encore à cette grâce extérieure qui captivait au lieu de déplaire. Geneviève subissait cette fascination sans s'en rendre compte, et la robuste paysanne allait devenir, sans y prendre garde, l'esclave soumise de ce débile rejeton des races citadines.

Paul s'était reposé, mais sa faiblesse était encore extrême. Il voulut sortir : Geneviève lui offrit son bras et lui servit d'appui. Ils allèrent ainsi dans le verger se promener sous les pommiers en fleur. Paul regardait les arbres, le ciel, la verdure; il suivait de l'œil le vol des oiseaux, et semblait se complaire dans ce spectacle de la nature renaissante; mais il ne disait rien, ou, s'il parlait, c'était pour adresser à sa compagne une parole banale ou une question oiseuse. Celle-ci répondait comme elle pouvait, et réglait avec le plus grand soin son pas sur celui du jeune homme.

« Ne voulez-vous pas vous reposer? demanda-t-elle au bout de quelque temps.

— Oui, volontiers, répondit Paul; mais nous ne pouvons pas nous asseoir sur l'herbe : elle est encore humide de rosée.

— Attendez, nous allons avoir bientôt un banc. »

Et, dénouant doucement le bras qui s'appuyait sur le sien, Geneviève courut au hangar et en rapporta une énorme pièce de bois. Paul aurait pu à peine la remuer; ce n'était guère qu'un embarras pour Geneviève. Elle jeta le morceau de bois sur le gazon, à un en-

Digitized by Google

droit que le soleil visitait de ses rayons. Paul, distrait, regardait son chien qui courait après les poules.

« Maintenant, monsieur Paul, dit la jeune fille, vous pouvez vous asseoir. »

Paul s'assit.

« Et vous, dit-il, Geneviève, vous restez bebout? »

Puis, s'interrompant :

« Tout beau, Sultan! cria-t-il le plus fort qu'il put; venez ici! »

Sultan n'avait pas entendu, sans doute, la faible voix du maître, car il ne vint pas et poursuivit sa folle chasse. Les poules, effrayées, poussaient des cris de terreur.

« Sultan! Sultan! » cria plus fort le jeune homme.

Mais sa voix expira, et il lui prit un accès de toux.

« Monsieur Paul, je vous en prie, dit Geneviève en appuyant instinctivement la main sur la poitrine du jeune homme, je vous en prie, laissez faire Sultan; il n'est pas méchant, il ne leur fera pas de mal. C'est pour jouer qu'il court ainsi après elles.

— Non, dit-il, je le connais mieux que vous. S'il met la patte sur l'une d'elles, même pour jouer, il la tuera. Je vais.....

— N'y allez pas! » s'écria Geneviève alarmée en retenant de vive force le jeune homme assis.

Comment eut-elle le courage d'exercer cette violence? Le mouvement avait été plus rapide que la pensée, et quand vint la réflexion, Geneviève se trouva bien audacieuse. Pour cacher sa confusion, elle se mit à poursuivre le chien, et le ramena captif au pied de son maître.

« Vilaine bête, dit celui-ci en caressant l'animal, pourquoi courez-vous ainsi? pourquoi ne venez-vous pas quand on vous appelle? Dites, répondez! »

Le chien répondit à sa manière par de petits cris joyeux, en se roulant sur le gazon. Le dialogue était entamé; il continua longtemps, et la présence de Geneviève fut complétement oubliée jusqu'au moment où il fallut rentrer à la maison. Alors le bras de la jeune fille fut un appui nécessaire; et dans la seconde promenade qu'on fit après le dîner, ce fut encore elle qui conduisit le jeune homme jusqu'au bois des Bruyères, le plus bel endroit des alentours.

En Flandre, la campagne est plate et monotone, et le bois des Bruyères, situé sur une éminence, passait pour le site le plus merveilleux du pays. On découvrait de là les collines des environs de Tournay, et au nord-ouest, dans la brume lointaine, le mont de Cassel, cette taupinière illustre au pied de laquelle Philippe de Valois battit les communiers d'Ypres et de Bruges. Paul savait assez d'histoire pour enseigner ces belles choses à sa compagne; mais Paul

Digitized by Google

ne parlait guère, et Geneviève, attentive et recueillie, se serait bien gardée d'interrompre un silence qui avait des charmes pour elle. Pendant que Paul était assis, les coudes sur les genoux, le menton dans les mains, l'œil rêveur et distrait tourné vers l'horizon, la jeune fille se tenait à distance, le regard attaché sur le jeune homme, absorbée dans sa contemplation, émue à ses moindres mouvements, étudiant dans son attitude, dans ses gestes, dans ses traits, les secrets désirs de son âme, afin de les combler avant même qu'ils eussent été formulés.

Cette vie de paix, de calme et de repos se reproduisit exactement pendant quelques semaines, et sans qu'aucun incident nouveau en vînt troubler la sérénité. Elle aurait pu paraître monotone à tout autre qu'au fils du mercier Jooris; pour lui, elle n'était ni plus gaie ni plus triste que celle à laquelle il avait été habitué dès l'enfance; il trouvait même un certain charme à voir de près la nature, et son âme instinctivement poétique se laissait volontiers bercer aux harmonies des champs et des bois. Les douces impressions qu'il en recevait portaient le bien-être dans son âme, et l'âme, à son tour, rendait avec usure à l'enveloppe matérielle les saines effusions que celle-ci lui avait communiquées. Paul se sentait renaître. Les poumons, oppressés naguère, avaient repris leur jeu régulier; ses joues étaient moins empourprées aux pommettes; le sang circulait plus également sous l'épiderme, et l'œil avait repris sa couleur azurée et limpide des beaux jours. La toux elle-même devenait plus rare et moins sèche. Quelques mois de ce régime, et le mal serait conjuré.

Geneviève devina plus encore qu'elle ne vit le changement qui s'était opéré chez le malade; elle le devina aux mouvements joyeux de son propre cœur, à la satisfaction qu'elle éprouvait, à l'enfantine gaieté qui, par moments, inondait son âme, et la faisait sauter et crier seule comme un enfant. Son empressement en devint plus ardent, ses soins plus éveillés, plus assidus. On eût dit qu'elle était reconnaissante de ce que Paul daignât se laisser guérir.

Si la vie que l'on menait à la ferme se fût continuée ainsi, sans trouble et sans orages, jusqu'à l'heureuse issue que tout le monde espérait, elle ne mériterait pas qu'on en fît l'histoire, et nul dans le pays, sans doute, n'en eût gardé le souvenir. Mais les choses ne furent pas toujours aussi simples que les débuts de ce récit ont pu le faire supposer.

Un jour, le facteur, qui ne visitait guère le seuil de maître Thomas que pour apporter des lettres de maître Jooris, en apporta une qui ne venait pas du mercier. Il la remit à Geneviève, dont la main trembla en la prenant; pourquoi? nous le savons peut-être, nous qui savons tant de choses, mais certainement Geneviève ne le savait

Digitized by Google

pas. Elle regarda la suscription, jolie écriture; le cachet, empreinte élégante, et une larme lui vint aux yeux.

Admirez le merveilleux instinct de cette grosse fille des champs, l'adorable pénétration de ce cœur simple, qui s'ignore lui-même, et dites-nous si le génie du plus fin diplomate, du plus habile observateur ne pâlit pas auprès de cette pure et lumineuse divination, de cet éclair d'intelligence qui jaillit tout à coup de cette âme timide et sans artifice !

La pauvre fille lut sa condamnation à travers l'enveloppe du billet aussi clairement que si le papier eût été ouvert sous ses yeux, plus clairement peut-être, car son esprit comprit jusqu'au bout ce que l'écriture avait dessein de cacher.

Paul était dans le jardin. Geneviève y courut à la hâte, comme si la lettre lui eût brûlé les doigts.

« Ah ! » fit Paul en saisissant vivement le papier des mains de la jeune fille.

Et la décachetant aussitôt, il se mit à lire sans s'occuper de la présence du messager. Ses lèvres souriaient, son front s'animait, ses yeux dévoraient l'écriture. Ce jeune homme, si languissant et si froid, s'était tout à coup transfiguré. Geneviève le regardait avec étonnement, presque avec admiration. Elle était saisie et dominée par cette expression d'un bonheur qui ne venait pas d'elle, et, le cœur serré par la douleur, elle se disait pourtant qu'il était bien que les choses fussent ainsi, puisque M. Paul se montrait si joyeux.

Le jeune homme, quand il eut terminé sa lecture, prit le bras de Geneviève et rentra chez lui. Là, il se mit à écrire, bien longuement, puisque cela dura jusqu'au soir. Geneviève attendait dans la salle voisine qu'il eût fini. Quand il ouvrit la porte, il tenait sa réponse à la main et se disposait à la porter lui-même à la poste, mais son pas était chancelant, son visage fatigué, et sur les saillies de ses joues le rouge vif et de mauvais augure avait reparu.

« Monsieur Paul ! » s'écria Geneviève en se levant tout à coup.

Sa voix avait un accent d'alarme qui frappa le jeune homme.

« Qu'avez-vous ? Geneviève, lui dit-il.

— Vous... vous souffrez, monsieur Paul, balbutia la jeune fille.

— Moi ! non. Je suis seulement un peu fatigué.

— Vous allez sortir ?

— Quelques pas... jusqu'à la mairie, pour mettre cette lettre à la poste.

— Cette... cette lettre, dit Geneviève en hésitant ; mais... si vous le voulez... »

Elle ne put en dire davantage. La douleur, cette première douleur d'un cœur blessé, la serra à la gorge.

Digitized by Google

« Au fait, dit Paul, si vous voulez me promettre de la jeter vous-même à la boîte, je vais vous la confier. Je me sens vraiment si fatigué que je puis à peine me tenir debout.

— Asseyez-vous, monsieur, dit Geneviève en approchant un fauteuil, le seul fauteuil qu'il y eût à la ferme. Ici, près du feu, vous serez bien. Voilà que vous toussez à présent; vous vous êtes refroidi dans votre chambre. Il fait si froid ce soir ! »

Geneviève évidemment ne savait trop ce qu'elle disait, car jamais, depuis l'arrivée de Paul à la ferme, le temps n'avait été aussi chaud : on était alors au commencement de juin, et le ciel avait été orageux toute la journée.

Le jeune homme s'assit, ou plutôt se laissa tomber sur le siége qu'on lui offrait. Il tendit sa lettre à Geneviève, qui la prit en la retournant du côté du cachet et disparut en portant la main à ses yeux.

IV

Maudite lettre et maudite réponse ! Quelles douleurs avez-vous jetées dans cette paisible maison ! quelle blessure avez-vous faite à ce cœur simple et bon !

Le lendemain, quand Geneviève se leva, elle sentit bien qu'elle souffrait; elle comprit bien aussi pourquoi; elle en fut honteuse et presque terrifiée. Elle ne chercha pas à se créer de vaines illusions; elle se dit tout simplement qu'elle aimait Paul, qu'elle était folle, qu'il fallait pleurer et se taire. Elle pleura et se tut. Puis elle se demanda si la vie lui serait possible désormais, si elle était nécessaire ici-bas. Un moment elle songea à aller rejoindre sa tante la religieuse; mais tout à coup elle entendit tousser derrière la cloison. Elle fit le signe de la croix et se mit en prière.

Quand l'heure à laquelle Paul avait l'habitude de se lever sonna, elle frappa doucement à la porte. Il était encore couché.

« Entrez, » dit-il d'une voix faible.

Elle entra, Paul lui tendit la main et la regarda avec douceur. Elle se sentit rougir. La main de Paul était moite; il avait la fièvre. Le souvenir de la maudite lettre revint plus cuisant à la mémoire de la jeune fille, et c'est alors surtout qu'elle lui parut odieuse.

« Paul, lui dit-elle, — c'était la première fois qu'elle ne disait pas « monsieur, » vous avez eu du chagrin hier, et c'est cela qui vous a rendu plus malade.

Digitized by Google

— Du chagrin! non. Au contraire, j'ai eu le plaisir d'apprendre que je n'étais pas tout à fait oublié.

— Qui donc aurait pu vous oublier?

— Vous ne connaissez pas la ville, Geneviève; on oublie vite là-bas.

— C'est un bien mauvais plaisir que celui qui vous fait tant de mal, et un bien vilain pays que celui où l'on oublie ceux... ceux que l'on aime. »

Elle prononça ces derniers mots si bas qu'ils ne purent être entendus. En même temps elle laissa retomber la main de Paul sur la couverture.

« Il faut rester au lit ce matin, reprit-elle après un instant de silence. Vous n'aurez pas votre lait chaud. Je vais vous préparer de la tisane. »

Toute la journée, Geneviève la passa au chevet du malade, alternant ses soins avec son travail de prédilection. Geneviève, comme toutes les paysannes de la Flandre, faisait de la dentelle, et elle passait pour la plus habile ouvrière du canton. Elle était suffisamment riche pour ne point demander un lucre au travail de ses doigts, et elle gardait pour elle, ou pour ses amies, les chefs-d'œuvre de sa gracieuse industrie.

« Voyez, dit-elle en montrant son carreau, c'est pour vous que je travaille. Vous aurez là un superbe jabot... quand vous serez guéri. Il faut donc vous guérir bien vite. »

Et Geneviève souriait en faisant sauter ses fuseaux, dont le bruit monotone ne tarda pas à endormir le malade. On entendait à peine le souffle léger de sa respiration. La jeune fille interrompit sa besogne pour le regarder. C'était là tout le bonheur qui lui était laissé.

Le soir, Paul se sentit mieux; la fièvre avait cessé. Il se leva et, appuyé sur le bras de sa fidèle compagne, il se hasarda dans le verger avant que le soleil eût disparu de l'horizon.

Il avait plu dans la journée; la verdure avait repris sa fraîcheur, les fleurs leur parfum, les oiseaux leurs chants amoureux. Il montait du sol et descendait des arbres comme des émanations embaumées de poésie. Au loin on entendait le son des clochettes suspendues au col des bestiaux, le murmure du ruisseau contre les palettes du moulin, la voix monotone du berger et le mugissement du bœuf rentrant à l'étable. C'était un poème tout entier, un tableau délicieux, une musique harmonieuse et saine, qui réconfortait l'âme au lieu de l'amollir.

Paul n'avait jamais été qu'un médiocre traducteur de Virgile, et pourtant, ce soir-là, il en ressentit toutes les délicatesses et toutes les beautés. Dans son cœur se réveillèrent les échos généreux des

Digitized by Google

Géorgiques, échos depuis longtemps endormis, et si sa mémoire eût mieux obéi à l'appel de ses sentiments, il eût chanté tous les vers du poème.

Il chanta, mais ce fut un chant moderne qui lui vint aux lèvres, la dernière mélodie qu'il eût apprise :

Ah! sois toujours
Mes seules amours.

La voix de Paul avait ce soir-là un timbre argentin qui pénétrait et allait au cœur. Assise devant lui, la bouche entr'ouverte, les yeux humides, Geneviève l'écoutait avec ravissement ; tout son corps frissonnait sous cette caresse mélodieuse, et son âme s'épanchait dans son regard et sur son front en éclatants rayons, en lumineuse auréole. Si Paul l'avait regardée, il l'eût trouvée si belle qu'il l'eût aimée, et les larmes de Geneviève eussent été désormais celles du bonheur ; mais Paul rêvait ; ses regards perdus dans l'espace avec sa pensée cherchaient au loin un autre idéal ou peut-être un souvenir. Il se tut.

« Encore, » dit Geneviève.

Paul regarda la jeune fille avec étonnement ; mais celle-ci, honteuse de ce qu'elle avait dit, s'était voilé le visage de ses deux mains. Il ne lui demanda pas ce qu'elle éprouvait ; docile comme un enfant, il répéta la mélodie, et Geneviève demeura plongée dans son ivresse, jusqu'à ce qu'il eût fini.

« C'est singulier, dit-il, à Lille, toutes les fois que je chantais, je souffrais ; ici, au contraire, il me semble que cela me soulage.

— Pourquoi ne chantez-vous pas plus souvent ? demanda Geneviève.

— Pourquoi ! parce que je n'ai personne pour m'accompagner, et que sans accompagnement..... »

Paul s'interrompit, probablement parce qu'il crut que ses paroles ne seraient pas comprises.

« Que faut-il donc pour vous accompagner, demanda naïvement la jeune fille. Est-ce que je ne pourrais pas ?.... »

Le jeune homme sourit en levant légèrement les épaules, et tournant la tête d'un autre côté, il se mit à fredonner un air vif et léger.

La poésie s'était envolée, Geneviève, sans s'en douter, l'avait fait enfuir.

Ce soir-là, elle n'eut plus de « chansons, » comme elle disait, et après avoir senti son âme un moment bercée sur les ailes d'une douce rêverie, elle rentra chez elle le cœur gonflé d'amertume. Pourquoi Paul aurait-il jeté un regard sur elle ? Elle sentait si cruellement son infériorité, elle mesurait avec tant de précision la distance

Digitized by Google

qui la séparait de lui, que toute espérance lui eût semblé un blasphème contre son idole. Lui eût-elle pardonner de s'abaisser jusqu'à elle? On peut en douter.

V

La santé semblait revenue au jeune homme, et en même temps la gaieté à Geneviève. La jeune fille avait-elle pris son parti, ou bien obéissait-elle à un élan généreux de son cœur à la vue de son malade mieux portant? ou bien encore croyait-elle avoir poussé trop loin les conséquences de ses appréhensions, et donné trop tôt un corps aux craintes de son imagination? Rien de tout cela. Elle s'était aperçue que sa gaieté exerçait une bonne influence sur l'esprit du jeune homme, et elle riait à travers ses larmes; elle buvait la médecine amère pour guérir son malade. C'est la seule duplicité qu'elle se permît jamais avec Paul.

A partir de ce jour, la tâche de Geneviève devint plus délicate et plus pénible; la vigoureuse fille n'eut pas trop de toutes ses forces pour imposer silence à ses sentiments, et pour soutenir contre elle-même la lutte qu'elle avait engagée. Souvent elle fut soumise à de bien cruelles épreuves: parfois les larmes lui montèrent aux yeux et jaillirent; sa pâleur et l'angoisse peinte dans son regard, pensèrent à certains moments trahir les défaillances de son âme. Elle triompha, et toutes ses souffrances, elle les ensevelit vaillamment dans son cœur.

Cette riche poitrine, dont les robustes contours s'arrondissaient comme les voûtes d'un édifice bâti pour les siècles, recélait donc aussi le germe funeste de la douleur; il y avait un défaut dans le monument : son équilibre était rompu.

Les jours succédèrent aux jours, en apparence uniformes comme dans le passé, au fond pleins d'amertume pour la jeune fille et de préoccupations rongeuses pour le jeune homme. Il vint plusieurs lettres pareilles à la première; il en fut répondu quelques-unes aussi; mais un jour un événement plus grave amena des complications moins vulgaires et jeta décidément la pastorale dans la voie du drame.

Au déjeuner, Paul déclara qu'il retournait à Lille. Geneviève laissa retomber sur la table le pain qu'elle avait pris pour le couper et, regardant fixement le jeune homme, ce qu'elle n'avait jamais osé faire :

Digitized by Google

« Vous nous quittez, Paul? dit-elle. Cependant vous vous trouviez bien de la campagne.

— Oui, mais quelques affaires.....

— Vous, des affaires! interrompit maître Thomas. Allons donc, mon gaillard, vous voulez dire des plaisirs. On n'a pas d'autres affaires à votre âge.

— Je vous jure..... dit le jeune homme en rougissant.

— Là, là, là, ne jurons point. Vos affaires, puisque ce sont des affaires, ne nous regardent point; mais laissez-moi vous donner un conseil : soyez sage, soyez prudent et revenez vite. Vous n'êtes pas encore guéri, et il est possible que vous ayez encore besoin de la ferme et des bons soins de Geneviève.

— Je ne les oublierai jamais! » dit Paul en saisissant la main de la jeune fille et la serrant dans les siennes de toute la force qu'il y put mettre.

Geneviève, qui avait baissé la tête pendant que son père échangeait avec Paul ces paroles si pénibles pour elle, releva le front et attacha sur le jeune homme un regard où passa toute son âme.

« Et..... vous reviendrez? dit-elle.

— Dans quelques jours, le plus tôt possible.

— Est-ce que votre père vous attend? reprit le fermier.

— Je lui ai écrit hier que peut-être j'arriverais aujourd'hui.

— Ah! déjà? fit Geneviève.

— Mais alors, dit maître Thomas, il faut avertir Jean qu'il prépare la carriole. A quelle heure voulez-vous partir?

— Non, c'est inutile, se hâta d'ajouter le jeune homme; j'irai attendre la diligence sur la route. Il y aura toujours bien une place pour moi.

— C'est une idée; mais vos effets, votre malle?

— Je laisse tout ici, puisque je dois revenir. »

Geneviève respira plus à l'aise.

Quand l'heure à laquelle la diligence devait passer sur la route commença à approcher, le fermier invita Paul à se hâter, s'il ne voulait pas la manquer; mais celui-ci ne paraissait pas vouloir se presser, et Geneviève espérait sans doute que la voiture passerait pendant ce temps-là, et que le départ de Paul serait ainsi retardé d'un jour.

Il y avait une assez longue distance de la ferme à la route. Paul voulait partir seul.

« Non, lui dit Geneviève; je vais vous accompagner.

— Cela est inutile : je vais aller très vite.

— J'irai aussi vite que vous voudrez.

— Oui, mais je suis en retard.

Digitized by Google

— Raison de plus pour que j'aille avec vous. Vous savez qu'il vous est défendu de courir; moi, je courrai en avant pour faire arrêter la voiture. »

Paul voyait avec contrariété l'insistance que Geneviève mettait à l'accompagner.

« Non, dit-il avec impatience; je veux aller seul.

— Au moins, répondit doucement la jeune fille, vous ne me défendrez pas de vous suivre de loin. Songez donc, s'il vous arrivait quelque chose! »

Paul réfléchit un moment, et finit par en prendre son parti.

« Soit, dit-il; venez. »

Geneviève bondit comme Sultan à la voix de son maître, et courut chercher le manteau du jeune homme.

« Ce manteau! dit-il; il fait trop chaud.

— Je le porterai sur mon bras, et vous le donnerai dans la voiture. Vous arriverez tard à Lille, et si vous aviez froid!....

— Et ceci, qu'est-ce encore! demanda Paul en montrant un panier que Geneviève tenait à la main.

— Cela? ce sont les gâteaux que vous aimez tant. Voilà votre provision de *couques*[1] pour le temps que vous passerez à la ville.

— Où voulez-vous que je mette tout cela?

— Dans la voiture. Laissez-moi faire; je connais le conducteur: il fera tout ce que je lui demanderai. »

Il fallut encore céder, et, comme l'heure avançait, on partit.

« Vous savez ce que je vous ai recommandé? dit le fermier en serrant le jeune homme dans ses bras; de la sagesse, de la prudence, et revenez bientôt. »

En passant dans la cour, on prit Sultan, qui menaçait de briser sa chaîne si on ne le conviait pas à la promenade, et, quelques minutes après les deux jeunes gens disparurent derrière les haies de sureau. On entendit encore longtemps après les joyeux aboiements du chien; puis tout bruit cessa. Le fermier, qui était resté sur le seuil de sa porte extérieure, mit sa pipe dans son étui de bois, et rentra lentement en secouant la tête.

« Ce jeune homme-là est en train de faire quelque folie, murmurait-il: demain j'écrirai à maître Jooris. »

Or, quand le brave homme écrivait, c'était Geneviève qui tenait la plume.

[1] Les couques sont une espèce de pâtisserie que l'on mange en Flandre avec le café.

Digitized by Google

VI

Paul ne pouvait pas marcher bien vite, et Geneviève ralentissait son pas le plus qu'elle pouvait. Si bien qu'en arrivant près de la grande route, on apprit du berger de la ferme que la diligence était passée depuis longtemps.

« Eh bien ! dit Geneviève, le malheur n'est pas bien grand. Nous allons retourner à la maison et vous ne partirez que demain. »

Paul ne répondit pas, mais il jeta un regard investigateur sur le chemin qui s'allongeait des deux côtés en ligne droite jusqu'à l'extrémité de l'horizon.

« Et vous n'avez pas vu d'autre voiture ? demanda-t-il au berger.

— Si fait ; il en passe à chaque instant sur la route.

— Je veux parler de voitures de la ville ?

— J'entends bien, dit le berger, des voitures pour un monsieur comme vous. J'ai vu des cabriolets, des tilburys, des calèches ; j'ai vu aussi un beau carrosse avec deux chevaux blancs.

— Deux chevaux blancs !

— Blancs comme neige. Ils sont bien reconnaissables ; je n'en ai jamais vu de pareils.

— Et de quel côté allait-il ?

— Dame ! il allait du côté de Lille... A moins que cependant...

— Vous comprenez, Geneviève, dit précipitamment Paul en interrompant le berger, que je trouverai toujours bien une place dans une de ces voitures. Retournez donc tranquillement à la ferme avec ce manteau et ce panier qui me sont inutiles, et laissez-moi tenter l'aventure.

— Est-ce donc si pressé que vous alliez à la ville, dit Geneviève, et ne pourriez-vous différer jusqu'à demain ?

— Non, non, j'ai promis.

— Votre père ne vous attend pas aujourd'hui plus qu'un autre jour.

— Il y a d'autres personnes qui m'attendent.

— Alors marchons, » dit résolûment Geneviève en entraînant elle-même son compagnon.

Elle semblait résolue à soulever le voile derrière lequel Paul abritait son secret, dût-elle payer de son existence cette folle curiosité.

Elle prit les devants, en dépit des observations de Paul et des efforts qu'il faisait pour la suivre. En quelques minutes elle eut atteint la grande route. En ce moment on voyait apparaître une voiture

Digitized by Google

attelée de deux chevaux blancs, la voiture dont le berger avait parlé. Paul n'essaya plus de faire rebrousser chemin à Geneviève. Il comprit qu'il était trop tard. En effet, le carrosse arrivait au grand trot, et il eut bientôt atteint les deux jeunes gens. Là il s'arrêta.

Il y avait une dame dans la voiture, une dame seule et voilée. La dame se pencha à la portière, et s'adressant au jeune homme d'une voix claire et d'un accent caressant :

« Comment! c'est vous, monsieur Jooris, dit-elle. Où donc allez-vous ainsi? »

Paul mit quelque hésitation à répondre. Il n'était pas encore suffisamment formé aux feintes de la vie mondaine pour savoir mentir du premier coup ; il lui fallait le temps de la réflexion.

« J'attendais une voiture, dit-il enfin.

— Vous allez donc à Lille?

— Oui, madame.

— Eh bien, la voiture est trouvée; moi aussi je vais à Lille, montez avec moi. »

Paul hésita encore, mais son hésitation, qui parut peut-être à la dame le suprême raffinement de la ruse, était chez lui toute naturelle. Il venait d'apercevoir près de lui Geneviève, qui, le front pâle, les yeux étincelants, les lèvres tremblantes, portait tour à tour ses regards de Paul vers l'inconnue, et de l'inconnue vers Paul. Que penserait-elle s'il montait dans la voiture? Ce fut la jeune fille qui le tira d'embarras.

« Paul, dit-elle, c'est une belle occasion et une heureuse rencontre. Montez donc, puisque madame vous en prie. »

Paul ne sentit pas l'ironie cachée sous ces paroles, et s'approcha de la voiture pour y monter.

« Attendez, dit Geneviève, et votre manteau! »

Et d'un geste vigoureux, elle le lança dans le carrosse.

« Qu'est-ce que cela! s'écria la dame. Donnez donc cela au cocher.

— Et ceci, poursuivit Geneviève en plaçant son panier sur la banquette.

— Doucement, dit la dame impatientée. Prenez-vous ma voiture pour un fourgon? Qu'est-ce que c'est que cela?

— Ça, madame, dit Geneviève, c'est la provision de *couques* pour monsieur. Paul aime beaucoup les *couques*, madame, je vous l'assure.

— Va pour les couques, puisque Paul les aime tant, repartit la dame d'un ton enjoué. Nous allons essayer de les placer dans le coffre. »

Digitized by Google

On tenta vainement de faire entrer le panier ; il était trop volumineux. Paul et la dame suaient sang et eau ; le cocher ne pouvait venir en aide à sa maîtresse, n'osant lâcher la bride à ses chevaux ; Geneviève, debout, les bras croisés, les regardait faire ; enfin, ils y seraient encore au moment où j'écris, si la dame n'avait pas tout à coup pris un parti violent.

« Tenez-vous beaucoup à ces couques ? » demanda-t-elle à Paul.

Paul aurait bien voulu dire oui, ne fût-ce que pour ne pas humilier la jeune fille qui les avait faites, mais il n'en eut pas le courage. Il fit une moue qui ne signifiait ni oui ni non, et que la dame s'empressa d'interpréter dans le sens qui lui plaisait davantage.

« Vous n'y tenez pas ! je le pensais bien, reprit-elle. Jeune fille ! — Paul, quel est donc son nom ?

— Geneviève, balbutia le jeune homme.

— Geneviève, continua la dame, tenez, reprenez vos couques ; M. Paul n'en veut pas. »

Et comme Geneviève, stupéfaite, ne prenait pas le panier qu'on lui tendait, et que ce panier était lourd, la dame le lâcha, et il tomba sur la route. Il aurait pu tomber de plus haut sur le cœur de la jeune fille, et lui faire moins de mal.

Cependant la dame avait fait un signe au cocher, et les chevaux partirent. Quand elle vit la voiture s'ébranler, Geneviève tendit ses deux bras vers Paul, les mains jointes.

« Paul ! Paul ! » cria-t-elle.

Le son de sa voix fut couvert par le bruit des roues sur le pavé. Sultan fit deux ou trois bonds à la portière en poussant des cris plaintifs, mais il revint aussitôt vers Geneviève, qui était restée sur la route dans la même attitude, les bras tendus vers le carrosse qui s'enfuyait. Le panier était encore à ses pieds.

Sultan s'assit devant elle et la regarda pleurer.

« Quelle est donc cette grande fille que vous appelez Geneviève ? demanda la dame au jeune homme assis auprès d'elle.

— C'est la fille de M. Thomas, répondit Paul d'une voix timide.

— Ah ! la fille de M. Thomas le fermier. C'est votre garde malade ! Eh, mais ! vous avez là une garde qui ferait honneur à un régiment de carabiniers.

— Elle est si bonne, madame, dit Paul d'un ton suppliant.

— Je n'en doute pas ; toutes les jeunes filles sont bonnes quand on leur donne à soigner un joli garçon. Décidément, ce M. Thomas est un imprudent. »

Pendant que la voiture roulait vers la ville emportant au grand trot de deux chevaux vigoureux toute l'âme et toutes les pensées de Geneviève, celle-ci s'en revenait à la ferme lentement, la tête pen-

Digitized by Google

chée. Sultan la suivait l'oreille basse. Quand elle s'arrêtait, il s'arrêtait; quand elle se retournait pour voir si elle apercevrait encore la voiture, il se retournait aussi, interrogeait du regard tour à tour l'horizon et sa maîtresse. Nous pouvons bien l'appeler sa maîtresse, car de maître il n'en avait plus. Geneviève avait ramassé le panier, ce pauvre panier qu'on avait rejeté avec mépris, et ces pauvres couques qu'elle avait pris tant de soins à faire.

« Tiens, dit-elle, mon pauvre ami; ton maître n'en a pas voulu, elles seront pour toi. »

Quand Geneviève rentra à la ferme, maître Thomas vit bien qu'il y avait eu des larmes.

« Va, va, dit-il à sa fille, ne te fais pas de chagrin; ça n'en vaut pas la peine. Si j'en crois mes pressentiments, ce beau monsieur ne mérite pas que nous l'aimions tant et que nous nous affligions à son sujet. »

Geneviève le savait mieux que personne, mais elle garda pour elle ce qu'elle savait et ce qu'elle souffrait.

A. DE BERNARD.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES DAÏNOS

CHANTS POPULAIRES DE LA LITHUANIE

La Lithuanie, pays de forêts auquel le vent d'ouest apporte les brumes salées de la Baltique, est pour les peuples slaves une sorte d'Armorique, un pays sacré où se réfugièrent, au milieu du XVe siècle, les dieux de la Slavie. Longtemps leur culte persista dans ces solitudes inaccessibles, et, à la fin du siècle dernier, on pouvait y surprendre encore bien des pratiques païennes. Ces pratiques avaient été conservées d'abord comme les rites d'une franc-maçonnerie patriotique. Plus tard, le sentiment de la nationalité, qui ne devait se réveiller que de nos jours, s'assoupit; restèrent alors des formules seulement, dont le sens était oublié, et des chants au rhythme harmonieux que leur forme énigmatique et leur antiquité même protégeaient contre la destruction. S'ils ne parlaient plus directement à l'esprit, le charme des vers et de la mélodie, la simplicité, la pureté, l'élégance de l'expression en faisaient des modèles choisis : on les répétait avec un respect superstitieux, et, à son insu, l'oreille s'instruisait tandis que le goût se maintenait. Longtemps en contact avec les Slaves, les Lithuaniens acceptèrent un grand nombre de mots polonais et russes, mais le fond de la langue garda son caractère propre. C'est assurément, en Europe, l'idiome dont la parenté avec le sanskrit est le plus visible : ses mots sont plus sonores, plus solennels que le gazouillement si doux des Russes et des Polonais ; il n'offre pas les aspirations de l'allemand ou du grec. Comme l'espagnol, le lithuanien semble créé pour être l'instrument de la poésie la plus élevée.

On ne peut prétendre dans une traduction, même en prose, donner une idée de la grâce et de la naïveté de l'original. Le vers français se refuserait plus encore à suivre le mouvement du mètre lithuanien. Mais on peut jusqu'à un certain point rendre le caractère général de cette poésie des Daïnos qui, toute populaire qu'elle est par le fait, ne conserve pas moins un cachet surprenant de noblesse et d'élégance.

L'amour est le sujet ordinaire de ces petits poèmes que l'on attribuerait

Digitized by Google

volontiers à des femmes. On dirait des rondes d'enfants chantées par des amoureux, car un sentiment nouveau s'y mêle aux images les plus naïves. Alliant la force et la grâce des nymphes antiques à la rêveuse tendresse des Flamandes, les grandes et belles filles de la Lithuanie semblent par ces chansons vouloir arrêter un instant les plus doux jeux de leurs premières années avant de dire adieu à la douce liberté de l'enfance. Comme dans bien d'autres pays, la mélancolie est pour elles un pressentiment de l'amour; seulement elles éprouvent ce besoin poétique de bercer leurs impression sur des airs qui leur sont familiers. Songeant aux tendresses prochaines, ou à des douleurs déjà cachées, le chœur de leurs pensées tourne sous leur front en suivant la mesure de la ronde lointaine. La mélodie commande et la confidence murmurée s'envole sur les ailes de la musique. Une *daïna* vient de naître.

La fleur préférée de la vierge lithuanienne, c'est la *routa*, la fleur de rue. Aussi le nom de cette plante revient-il à chaque instant sur ses lèvres. C'est avec une couronne de vertes routas qu'elle enlace son chapeau noir, le *vaïnikas*, diadème sérieux et simple qu'elle ne quitte que pour se marier. Avant de le suspendre définitivement à la muraille, sa grande préoccupation a été de rester digne de cette auréole des pures années. Un autre souci non moins grave est de savoir en faveur de qui on doit consentir un jour à se séparer de ce silencieux compagnon des joies à jamais regrettables et des douces mélancolies de la jeune fille. Enfin, le sacrifice a lieu, les rêves ont fui. On s'aperçoit bientôt qu'on est plus de deux en ménage : il s'agit de gagner la belle-mère exigeante, de plaire à des belles-sœurs prévenues, de conjurer les menaces de l'avenir. De là des soupirs moins légers, des plaintes parfois mélodieuses, de nouveaux chants où les regrets viennent se mêler à l'amour. Tous les jours, cependant, ne sont point aussi tristement dotés; mais on ne retrouve guère l'accent joyeux, l'insouciance des premières années. Ce beau temps, d'ailleurs, fut pour d'autres plus rapide encore. Il a peu duré pour l'orpheline; elle apprend de bonne heure ce que les autres ne sauront que plus tard : c'est qu'il n'y a d'amitié véritable que dans l'amour, l'amour d'une mère avant tous les autres. Aussi, après avoir cherché autour d'elle et n'avoir rencontré que des étrangers, l'enfant solitaire court jusque dans les forêts étreindre des arbres qui lui semblent avoir une âme sous leur dure écorce. Son cœur oppressé bat seul dans cet embrassement, et ses sanglots, modulés par l'instinct musical, disent toute son histoire et vont faire couler les larmes des heureux. Le poème de la femme, tel qu'il se déroule dans les campagnes du Nord, se retrouve tout entier dans ces inspirations de la muse rustique. Ennoblies par la chasteté de l'expression ou par la douleur, elles offrent mieux parfois que des accents touchants ou des images gracieuses: on y reconnaît le souffle primitif qui fait vivre la poésie. Il faut le dire cependant, on ne trouve pas dans les *daïnos* le contour précis et pur, la composition simple et claire, qui font des chants du peuple, en Grèce, autant de petits bas-reliefs parfaits d'ensemble comme d'exécution. On ne doit pas davantage leur demander la folie amoureuse ou guerrière des chansons hongroises, l'ardeur profonde, la gravité dans la passion, qui

Digitized by Google

distinguent les romances de l'Espagne. Telles qu'elles sont, ces productions spontanées du génie lithuanien ont le charme propre aux fleurs du Nord. Sous la vivacité de l'air et la fraîcheur des bois, leur parfum perd sans doute de son énergie; il pénètre à la longue pourtant et fait aimer les plantes qui l'exhalent. Ceux qui ont lu les pages que Gérard de Nerval a consacrées à la poésie populaire du Valois, et les remarquables instructions adoptées le 13 août 1853 par le Comité de la langue et de l'histoire de France, ne pourront méconnaître les traits nombreux de ressemblance que présentent les chastes chansons de Sylvie, ou les rondes de la Vendée et de l'Angoumois, avec les daïnos lithuaniennes. A tout prendre, elles en seraient peut-être l'interprétation la plus fidèle. Je me suis également rappelé, en traduisant celles de ces pièces où se cache une leçon de morale, l'ironie douce et familière des *Chansons lointaines* de M. Juste Olivier. Celles que nous avons empruntées au volumineux recueil de Nesselmann suffiront aux esprits exercés pour qu'ils se rendent compte du caractère particulier de cette poésie, qui ne manque assurément ni d'originalité ni d'intérêt.

I

Sur le bord de l'étang, — le tilleul vert se balance; sur ce tillolet, — sur ce verdelet, — trois petits coucous chantaient.

Ce n'était pas des coucous, — c'était trois petites sœurs; — chacune des sœurs, — fiévreuse d'amour, — voulait le même garçon.

L'une soupire : « Il est à moi ! » — L'autre : « Advienne que Dieu voudra ! » — Mais pour la dernière, — des trois la plus jeune, — elle reste à l'écart.

Tendant sa main délicate, — elle échange l'anneau d'or : — « Chante, petit cœur, — et danse gaiement, — tu viens de gagner ta couronne de fiancée. »

II

Je n'ai jamais chevauché — ces petits chemins, — du joli côté de ma mie, — devant le jardin des routas;

Je n'ai jamais chevauché, — jamais tourné la tête, — pour voir si elle n'était point là, — si elle regardait par la fenêtre;

Sans qu'elle me suivît des yeux, — me regardant par la fenêtre : Eh ! ma mie, ma mie ! — n'est-ce pas toi qui gardes mon cœur !

III

— Ma petite mère m'envoya — à la Dvina chercher de l'eau.

— Avec la corde de couleur — et la cruche de terre verte.

— Un jeune garçon à cheval arriva, et cassa ma cruche.

— Ne pleure pas, belle, ne gémis pas; — je t'achèterai un ruban de soie.

— Je ne voulais pas d'un ruban de soie; — je ne pleurais que pour ma petite cruche.

Digitized by Google

— Ne pleure pas, ne gémis pas, jeune fille ; — je t'achèterai une jupe de soie.

— Je ne voulais pas d'une jupe de soie ; — je ne pleurais que pour ma petite cruche.

— Ne pleure pas, jeune fille, ne gémis pas ; — je te donnerai la moitié d'une ferme.

— Je ne voulais pas la moitié d'une ferme ; — je ne pleurais que pour ma petite cruche.

— Ne pleure pas, belle, ne te plains pas ; — je te donnerai une ferme tout entière.

— Je ne voulais pas d'une ferme tout entière ; — je ne pleurais que pour ma petite cruche.

— Ne pleure pas, ne te plains pas, mon enfant ; — je serai moi-même ton fiancé.

— Si tu veux être mon fiancé, — au diable la petite cruche.

IV

La source coule sous l'érable, — où les fils de Dieu — vont danser par le clair de lune — avec les filles de Dieu.

A la source, au pied de l'érable, — je vais me laver ; — lorsque mon visage est bien blanc, — l'anneau tombe au fond.

Voici venir les fils de Dieu — avec un filet de soie ; — ils pêchent mon petit anneau — dans la profondeur de l'eau.

Arrive un jeune compagnon — sur un coursier brun ; — et le coursier, le brun coursier — avait des fers d'or.

Viens ici, jeune fille ; — viens ici, mon enfant ; — viens, causons, un seul mot ; — rêvons de doux rêves, — où le courant est le plus profond, — où l'amour est le plus charmant.

Ah ! jeune homme, je ne puis pas, — je ne le puis, charmant garçon ; — car ma mère me gronderait. — Elle gronderait, ma vieille mère, si je rentrais tard à la maison, — si je rentrais tard à la maison.

Dis vrai, jeune fille ; — dis vrai, mon enfant.

Deux canards sont venus volant — qui m'ont troublé l'eau ; — j'attendais qu'elle s'éclaircît, — j'attendais qu'elle s'éclaircît.

Cela n'est pas vrai, ma fille ; — cela n'est pas vrai, ma petite : — tu parlais avec un garçon, — tu disais sous l'érable vert, — avec un jeune homme, — de douces paroles.

V

Un pic-vert bigarré arriva voletant — du verger. — Il regarda le rossignol bigarré — au verger : — « Retire-toi bien vite, ô pic-vert bigarré ! — loin de moi ; — tu trouveras sans peine un autre rossignol comme moi. » — « Mon vol a traversé cent jardins verdoyants, — un de plus ; — mais je n'ai nulle part trouvé de rossignol — comme toi. »

Un jeune châtelain, à cheval, est venu — du château. — Il regarda longtemps la jeune châtelaine — au château : — « Retire-toi bien vite, ô jeune

Digitized by Google

châtelain! — loin de moi, — tu trouveras sans peine une autre châtelaine — comme moi. » — « J'ai chevauché par cent riches domaines, — un de plus; — mais je n'ai nulle part trouvé de châtelaine — comme toi. »

Un jeune compagnon, à cheval, est venu — du village; — puis il a regardé longtemps la jeune fille — au village : — « Retire-toi bien vite, ô jeune compagnon! — loin de moi, — tu trouveras sans peine une autre jeune fille — comme moi. » — « J'ai traversé plus de cent beaux villages, — un de plus,—et je n'ai nulle part trouvé de jeune fille — comme toi. »

Un jeune citadin, à cheval, est venu — de la ville. — Il regarda longtemps la jeune citadine — à la ville : — « Retire-toi bien vite, ô jeune citadin! — loin de moi; — tu trouveras sans peine une autre citadine — comme moi. » — « J'ai parcouru cent des plus grandes villes, — une en plus, — et je n'ai nulle part trouvé de citadine — comme toi. »

VI

Partons, tous les deux ensemble,—dans la verte forêt, à deux!
Abattons, tous les deux ensemble,— un verdoyant tilleul, à deux!
Coupons-y, tous les deux ensemble,—des petites planches, à deux!
Faisons-en, tous les deux ensemble,—un petit lit tout neuf, à deux!
Etendons-y, tous les deux ensemble, — des draps tout blancs et frais, à deux!
Mettons-nous, tous les deux ensemble, — dedans le petit lit, à deux!
Puis faisons, tous les deux ensemble, — des branches, un berceau, à deux!
Plaçons-y, tous les deux ensemble, — un tout petit enfant, à deux!
Et berçons, tous les deux ensemble, — le tout petit enfant, à deux!

VII

Bonsoir, bonsoir, ma jeune fille, — bonsoir, mon enfant. — Pour qui prépares-tu ce petit lit — chaque samedi soir? — Qu'est-ce que cela te fait, mon garçon? — Que t'importe, jeune homme?

Bonjour, bonjour, ma jeune fille; — bonjour, mon enfant. — Pour qui reviens-tu du courtil—chaque dimanche soir?—Qu'est-ce que cela te fait, mon garçon? — Que t'importe, jeune homme?

A cheval, garçon! Quitte ce courtil.— Mon père va rentrer;—et, quand mon père sera venu, — il prendra ton cheval. — Et le garçon partait sur son cheval — avec des pleurs amers. — Reviens, reviens, mon jeune garçon; — donne un seul baiser, — il ne lui donna qu'un baiser — et s'en fut plein d'amour.

VIII

Au lit bigarré — le jeune garçon.—Dors, dors, dors,—ô jeune garçon!
Les coqs ont chanté, —les chiens aboyé. — Cours, cours, cours, ô mon doux pigeon!

Digitized by Google

Mon père entendra, —et ton dos pliera.—Cours, cours, cours, — ô mon cher garçon[1] !

IX

Petite mère, je voudrais dormir ; — chère vieille, je voudrais dormir ; — je ne sais où me coucher, — ni où trouver le repos.

Va, ma fille, dans le jardin, — va dans le verger verdoyant ; — là tu dormiras bien doucement, — tu reposeras agréablement.

Petite mère, je ne dors pas, — je ne dors pas, chère vieille ; — le grillon crie tristement — et me tire de mon sommeil.

Va, ma fille, va dans ta chambre, — dans la nouvelle cliétis[2], — là tu dormiras doucement, — tu reposeras agréablement.

Petite mère, je m'endors ; — je m'endors, ô chère vieille, — sur les genoux du bien-aimé — avec de douces paroles d'amour.

X

Ah ! ah ! ah ! mon petit Dieu ! — je voudrais un doux sommeil ; — je voudrais, mon petit cœur, — un bon petit sommeil.

Et mon garçon me dit, — mon jeune garçon : — « Jeune fille, couche-toi, — et prends du repos. »

Mais en grondant, — ma belle-mère me dit : — « Notre petite Marti[3] va lentement à l'ouvrage. »

Et le garçon disait, — pour me défendre : — « Ma chérie a travaillé — plus que les autres. »

Dans la chambre là-bas, — elle a tourné le moulin, — tandis que ta paresseuse — sommeille dans la cliétis.

Vois, de ma petite femme, — la sueur noire, — et de ta paresseuse — le beau lit de plume.

Regarde ma jeune femme, — souillée de poussière ; — et ta paresseuse — aux joues éclatantes.

XI

Je portais de l'eau — traversant la cour, — quand j'entends hennir — le cheval brun à l'écurie.

Je posai le seau, — j'ouvris l'écurie ; — je vis mon garçon — se lamenter dans l'écurie.

[1] Cette Daïna se retrouve dans les poésies populaires de Pétœfy. Est-ce un écho surpris chez les Slaves de Hongrie ? est-ce un hasard ? Mais qu'elle a plus de mouvement et de grâce chez les poètes magyares !

Il pleut, il pleut, il pleut ! C'est une pluie de baisers, et mes lèvres se désaltèrent.

La pluie, la pluie, la pluie se marie avec les éclairs ! Je vois les éclairs jaillir de ses yeux !

Il tonne, il tonne, il tonne ! oh ! quel bruit effroyable ! il faut que je me sauve ; voilà ton père !....

[2] Cliétis, petit bâtiment séparé consacré aux provisions de blé, aux vêtements, meubles et ustensiles superflus ; il s'y trouve quelquefois une chambre pour un hôte.

[3] Nom que reçoit la fiancée et que la femme garde un an après le mariage.

Digitized by Google

Eh! pourquoi pleurer, — mon cher cavalier! — quand je t'ai promis — un amour sans fin.

Transparente est l'eau — dans la source pure; — fidèle est l'amour — dans un cœur fidèle.

XII

Assise à ma petite table, je me repose; je regarde par la fenêtre, et je vois — toute la jeunesse de ce village, — toutes mes compagnes de jeu.

Mais mon bien-aimé n'est point là — avec toute cette jeunesse; — mon bien-aimé viendra pourtant — se mêler à la grande foule.

Hé! mon garçon, mon cher garçon, — à quoi donc as-tu travaillé? — A quoi donc as-tu travaillé? — Tu n'es pas allé à la danse.....

J'ai préparé la charrue neuve, — et j'ai attelé les bœufs gris; — c'est pour l'amour de mon petit père — que je ne suis point allé à la danse.

Assis à ma petite table, je me repose; — je regarde par la fenêtre, et je vois — toute la jeunesse de ce village, — et tous mes compagnons de jeu.

Mais ma bien-aimée n'est point là — avec toute cette jeunesse. — Ma bien-aimée viendra pourtant — se mêler à la grande foule.

Hé! jeune fille, chère fille, — à quoi donc as-tu travaillé? — A quoi donc as-tu travaillé? — Tu n'es point venue à la danse.....

J'ai disposé mon métier neuf, — j'ai tissé une belle étoffe; — c'est pour l'amour de ma petite mère — que je ne suis point allée à la danse.

XIII

Comment, jeune garçon, as-tu jeté les yeux — sur moi, pauvre orpheline? — Moi, je n'ai ni père ni mère, — pas de famille. — Le chêne vert croît bien dans la forêt..... — Ah! pour moi, ce n'est point un père. — Le tronc n'est pas un père, ni les rameaux des mains; — les feuilles ne sont pas des mots de tendresse.

Comment, jeune garçon, as-tu jeté les yeux — sur moi, pauvre orpheline? — Moi, je n'ai ni père ni mère, — pas de famille. — Le vert tilleul croît bien dans la forêt; — pour moi, ce n'est pas une mère. — La tige n'est pas une mère, ni les branches des mains, — ni les feuilles des mots de tendresse.

Comment, jeune garçon, as-tu jeté les yeux — sur moi, pauvre orpheline? — Moi, je n'ai ni frère, ni sœur, pas de famille. — L'érable vert croît bien dans la forêt, — mais, pour moi, ce n'est pas un frère; — le tronc n'est pas un frère, ni les rameaux des mains, — ni les feuilles des mots de tendresse.

Comment, jeune garçon, as-tu jeté les yeux — sur moi, pauvre orpheline? — Moi, je n'ai ni frère ni sœur, — pas de famille. — Le nerprun vert croît bien dans la forêt; — pour moi ce n'est pas une sœur; — la tige n'est pas une sœur, les branches des mains; — les feuilles ne sont pas des mots de tendresse.

Digitized by Google

XIV

J'ai chevauché dans la forêt, — tiré des palombes sauvages, — iii iiii, — tiré des palombes sauvages.

Au sein des bois, j'ai chevauché, — jusqu'aux tillolets verdoyants, — iii iiii, — jusqu'aux tillolets verdoyants.

Au-dessous de ces verts tilleuls, — pendait un éclatant berceau — iii iiii — pendait un éclatant berceau.

Dans le berceau de cuivre poli — était un petit lit de soie, — iii iiii, — était un petit lit de soie.

Et sur le petit lit de soie — il y avait une jeune fille, — iii iiii, — il y avait une jeune fille.

Tchoutchouloulou, tchoutchoulou, — quel gaillard épouseras-tu? — iii iiii, — quel gaillard épouseras-tu?

Est-ce un tailleur? un cordonnier? — ou bien encore un musicien? — iii iiii, — ou bien encore un musicien?

Point de tailleur, de cordonnier, — pas davantage un musicien, — iii iiii — pas davantage un musicien.

Je ne prendrai que le garçon — qui m'a doucement balancée — iii iiii, qui m'a doucement balancée.

XV

Le long de l'étang — je cheminais, cheminais; — mes blanches mains, j'y lavai mes petites mains.

O vous, mes mains! — petites mains blanches, — à qui appartiendrez-vous?

Si c'est un jeune homme — Dieu le donne! Dieu le donne. — Mais si c'est un veuf, — qu'il m'en garde! qu'il m'en garde!

Au bois fleurit le genévrier, — le genévrier, le genévrier! — Le jeune homme caresse bien, — jamais le veuf, — le veuf, jamais!

XVI

Le veuf j'épouserai, — je surprendrai le veuf; — je me transformerai — en brochet tacheté, — et puis je nagerai — dans le golfe et la mer, — et je me glisserai — dessous le gazon vert.

Le veuf me poursuivra — de son filet de soie; — il jettera le filet — et prendra le petit poisson; — puis, en me regardant, — et me parlant d'amour, — il s'écriera: « Un brochet tacheté! Et.... voyez!.... une belle fillette! »

XVII

J'avais bu, j'avais bu, — tout le jour durant; — dans ma petite tête encore — rien, je n'avais rien.

Je bus la petite ale, — toute blonde, — tant que fut mon visage — d'un rouge éclatant.

Digitized by Google

A la blanche table — où j'étais assise, — rose empourprée, — je m'épanouissais.

Avec mon beau-frère — je parlais gaiement ; — buvant à ma santé — le beau-frère me dit :

« Je te salue aujourd'hui — ma petite Marti ! — je ne suis pas encore votre petite Marti.

— Je ne suis pas encore — votre petite Marti. — On ne me donne pas — un tel petit nom.

» De cinq frères encore — je suis la petite sœur ; — de ma tendre mère — je suis la petite fille, »

XVIII

Le courtil de mon père est joli, — les vitres sont de diamants, — les jardins verts, — vertes les feuilles, — les graines rouges.

Petit ramier bleu, — où t'es-tu envolé ? — Petit poisson jaune, — où as-tu plongé ?

Le ramier bleu est au sein — des vertes forêts ; — le poisson jaune au fond — des flots de la mer.

O ramier bleu ! — qui t'atteindrait ? — O poisson jaune ! — qui te prendrait ?

Qui possède une arme d'or, — celui-là m'atteindra ; — qui possède un filet de soie ? — Celle-là me prendra.

Le maître a-t-il une arme d'or ? C'est lui qui m'atteindra.

La dame a-t-elle un filet de soie ? C'est elle qui me prendra.

XIX

Ils m'envoyèrent dans le bois, — pauvre jeune orpheline, — pour les mûres au petit bois, — au bois pour les petites mûres.

Je n'y pris point de petites baies, — je n'y cueillis pas de petites mûres ; — mais je montai sur la colline — au tombeau de ma mère.

Là, je pleurai amèrement — sur ma douce petite mère, — et là, ma mère me parla, — c'était bien sa voix d'autrefois :

« Qui donc là-haut pleure pour moi ? Qui marche ainsi sur mon tombeau ? — Moi, moi ; ah ! chère mère ! — moi, l'orpheline solitaire.

Je demande si tu reviendras — dans nos jours heureux ?

— Je ne reviendrai point, ma fillette ; — je ne reviendrai pas, mon orpheline !

— Qui maintenant, mère chérie, — qui maintenant, ô vénérée, — peignera ma petite tête — et lavera mes petites lèvres ?

— Va à la maison, ma chérie, — va-t'en vers ta seconde mère ; — elle peignera ta petite tête, — et lavera tes petites lèvres.

— Qui donc, à présent, ô ma mère, — qui donc, ô ma mère vénérée, — me dira de douces paroles, — m'apprendra à tresser la couronne ?

— Va à la maison, ma chérie, — un jeune garçon y viendra — te dire de douces paroles, — et t'apprendra à tresser le vaïnikas. »

Digitized by Google

XX

Dans le gazon vert — les marjolaines embaument, — le lys est en fleur, — le garçon assis — à côté de moi. — La tête sur mes genoux — il dort paisiblement.

La mésange siffle, — le grillon grésille, — le jeune berger — souffle dans sa flûte. — Le tambour vibre, — le clairon résonne, — le garçon s'éveille.

Selle ton petit cheval, — mets ton chapeau — à trois cornes ; — boucle tes éperons, — tresse ta queue noire ; — ceins ton épée — et pars.

J'avais doucement reposé ; — je bridai mon cheval, — je quittai mon amie — et les larmes coulèrent. — Le lis se fane — la marjolaine aussi : — le clairon retentit.

Dans le bourg de Viélava[1], — il y a plusieurs milliers — de nos ennemis ; — là où sont les tentes — on dirait des forêts : — la tête sur la selle — j'ai sommeillé.

Au point du jour, — nous courons au combat. — Ah ! bataille ! massacre ! — fumée et boulets ! — Les têtes volent — comme têtes de choux, — le pré boit le sang.

Sous le vert gazon — le garçon sommeille ; — où ses pieds sont placés — fleurissent les marjolaines ; — où sa tête est couchée — un lis s'épanouit, — versant les pleurs de la rosée.

XXI

Au milieu du golfe et de la mer — une haute colline ; — sur le mont, sur cette colline, — un chêne vert.

Et moi, jeune, j'allais nageant, — je le saisis ; — ne veux-tu pas, ô chêne, te changer — en mon père ?

Ces verts rameaux (ne deviendront-ils pas) — des bras blancs ? — Ces feuilles vertes (ne deviendront-elles pas) — des mots d'amitié ?

Et moi, jeune, je m'en retournai — pleurant amèrement ; le chêne ne se changeait pas — en mon père.

Ni les rameaux verts — en bras blancs ; — ni les feuilles vertes — en mots d'amitié.

XXII

Va, ma fille, va, ma jeune. — Va au jardin des routas. — Pourquoi ces routas, ces vertes routas — sont-elles si tristes ?

Pourquoi pencher leurs rameaux verts sur la terre noire ? — Toi, ma fille, toi, ma jeune, — fais-toi un bouquet.

Et la cour se remplissait toute — de blanches hôtesses ; autour des blanches tables s'assirent — de jeunes belles-sœurs.

[1] Wehlau, à l'embouchure de l'Alle et de la Prégel, Prusse orientale.

Digitized by Google

Va, ma fille, va, ma jeune, — tu t'en iras avec les hôtes, — et les hôtes t'emmèneront — au pays étranger.

Hélas! tu n'y entendras plus — ton père gémir, — ni ta vieille chère mère — tristement soupirer.

Là non plus, tu n'entendras pas — ton frère chanter; — tu n'y verras plus les pieds de tes sœurs — bondir à la danse.

Mais tu n'entendras maintenant — que le coucou chanter, — et du golfe et de la mer — les ondes mugir.

Oh! que ne puis-je bâtir un petit pont — de pur argent, — pour retourner chez ma petite mère — dans mes jeunes jours.

Les routas, les routas, verdissent encore — les roses fleurissent, — mais mes jeunes jours, — je ne les verrai plus.

XXIII

Cours, cours, mon cher petit bateau, — tout le long du Niémen rapide; — cours vers la montagne haute, — où le sombre chêne verdit! — Là, sous un tertre élevé — mon père est endormi. — A mon père, je veux me plaindre, — de ce que m'a fait mon beau-père, — qui m'a durement querellé — et m'a jeté hors de chez lui.

Cours, cours, mon cher petit bateau, — tout le long du Niémen rapide, — cours vers le verdoyant courtil; — dans ce courtil verdoyant — trois braves filles demeurent. — L'une est assise à son métier, — l'autre file bien gentiment, — la troisième brode la soie. — C'est celle qui brode la soie — qui doit être ma préférée.

Si je n'obtiens pas celle-là, — alors je mourrai de tristesse! — Où voulez-vous m'ensevelir? — Là, dans le jardin des lis, — et sous le buisson de roses. — Alors les jeunes filles y vinrent — s'y cueillir des bouquets de fleurs. — O cueillez, cueillez, jeunes filles! — seulement ne cueillez point de fleur — sur ce buisson de roses.

Puis arriva la jeune sœur — le matin du dimanche saint, — et cueillit un bouton — de ce buisson de roses. — Ah! quel doux parfum a la fleur! — le tendre bouton de la rose! — Mais la mère, en pleurant, disait : — Non, non pas la fleur de la rose; — c'est l'âme du jeune garçon — qui mourut d'un chagrin profond!

XXIV

Pour la guerre il était parti; elle tomba malade à la maison; — lève-toi, mon enfant, — mon doux petit cœur, — n'as-tu donc pas assez dormi?

Elle gisait sur la civière; — et lui ne voulait pas le croire; — lève-toi, mon enfant, — mon doux petit cœur! — N'as-tu donc pas assez dormi?

Elle gisait dans le cercueil, — lui n'y voulait pas croire encore; — lève-toi, mon enfant, mon doux petit cœur! — N'as-tu donc pas assez dormi?

Elle était déjà emportée, — mais lui ne voulait pas le croire : — lève-

Digitized by Google

toi, mon enfant, — mon doux petit cœur! — N'as-tu donc pas assez dormi?

Elle était au fond de la fosse — lui ne voulait pas croire encore : — lève-toi, jeune fille, — mon cher petit cœur! — N'as-tu donc pas assez dormi?

On jetait la terre sur elle, — et lui commençait à le croire : — Ah! tirons mon épée, — perçons-nous le cœur. — Ah! que je sois couché près d'elle!

XXV

De six fois trois façons — de trois fois six façons — fleurissent bellement — les amaranthes du jardin!

Moi je reconnais — et devine aussi — quelle est la fillette — alerte au travail.

Avant d'aller à la danse — elle range son métier; — en revenant de la danse — elle déroule sa toile.

De six fois trois façons — de trois fois si façons — fleurissent bellement — les amaranthes du jardin!

Moi, je reconnais — et devine aussi — quel est le garçon — alerte au travail :

Avant d'aller à la danse — il rentre sa charrue, — revenant de la danse, — il laboure son champ.

De six fois trois façons — de trois fois six façons, — fleurissent bellement — les amaranthes du jardin!

— Moi, je reconnais — et devine aussi — quelle est la fillette — paresseuse au travail :

Avant d'aller à la danse, — elle se tresse une couronne; — en revenant de la danse — elle s'endort au jardin.

De six fois trois façons — de trois fois six façons — fleurissent bellement — les amaranthes du jardin!

Moi, je reconnais — et devine aussi — quel est le garçon — paresseux au travail :

Avant d'aller à la danse — il polit ses éperons; — en revenant de la danse — il se roule aux buissons.

XXVI

J'avais un jeune frère — petit, à peine grandi; — tout petit, à peine grandi, — il était plein d'ambition.

Il avait un petit cheval — élevé chez le père : — les fers d'acier pur — et le mors d'argent.

Quand il passait le long du champ, — le champ éclatait; s'il frappait du pied les cailloux, — de petites flammes brûlaient.

Lorsqu'il passait le long de la prairie, — la prairie s'inclinait; — là où il foulait trèfle et gazon, — la rosée tombait.

Quand vers la plaine il galopait, — la plaine résonnait; — lorsqu'il passait dans la verte forêt, — les oiseaux gazouillaient.

Digitized by Google

« Chevaucherai-je ? m'arrêterai-je ? — Ecouterai-je les oiseaux ? — J'irai toujours sans m'arrêter et sans écouter les oiseaux.

Quand je courus vers le courtil en fleurs, — alors les coqs chantèrent ; — je ne m'arrêtai pas, — je chevauchai toujours — sans écouter les coqs.

Je montai vers la grande cour, — dont je trouvai la porte close ; — descends, descends, ô jeune fille ! — ouvre la porte de la cour.

La jeune fille est descendue — avec un brillant vaïnikas ; — je ne veux pas de cette jeune fille — au brillant vaïnikas.

Descends, descends, ô jeune fille ! ouvre la porte de la cour. — La jeune fille est descendue avec — son vert vaïnikas.

Je veux bien cette jeune fille — avec sa verte couronne ; — je veux bien cette jeune fille avec sa couronne verte.

Ces vaïnikas de vertes routas, — bénissent le courtil ; mais les riches vaïnikas — ruinent le courtil. »

XXVII

O rossignolet ! — joyeux oiseau, — pourquoi ne pas chanter — le jour durant ?

Comment chanterais-je — le jour durant ? — Les bergers ont détruit — mon petit nid.

Les laboureurs — m'ont moi-même pris ; — ils disaient — que je faisais peur — à leurs chevaux bruns.

Ils disaient, garçon, — de fausses paroles ; — ils m'ont noirci — avec des mensonges.

Je n'ai jamais — voltigé par là ; — jamais piqué — leur champ de froment.

Je n'ai point dévasté — le gazon des prés, — ni fait peur, non plus, — à leurs chevaux bruns.

Sur le champ en friche, — j'ai dormi, veillé ; — au saule des eaux — j'ai bâti mon nid.

Vers Dieu je priais, — la nuit durant, — afin que l'orage — ne s'élevât pas ;

Afin qu'il ne pût — détruire mon nid, — en bouleverser — les plumes rayées.

XXVIII

Aujourd'hui buvons l'alus, — demain nous partons — au pays des Hongrois.

Où le vin ruisselle, — où les pommes sont d'or, — les forêts, des jardins.

Et que ferons-nous là, — et que ferons-nous là, — aux pays des Hongrois ?

Nous bâtirons une ville — avec des pierres précieuses, — et des fenêtres de soleil.

Que mangerons-nous là, — que mangerons-nous là, — au pays des Hongrois ?

De petits gâteaux frais — et des pigeons rôtis — au foyer du soleil.

Digitized by Google

Et que boirons-nous là, — et que boirons-nous là, — aux pays des Hongrois?

Du lait et du doux miel, — beaucoup de double bière — et du vin empourpré.

Comment nous vêtirons-nous? — Avec des habits courts, — à boutons d'or.

Et où dormirons-nous? — Sur des couches de soie — et des coussins de plûme.

Qui donc nous servira, — qui donc nous servira, — au pays des Hongrois ?

De tendres filles de Dieu — avec leurs blanches mains — et des paroles d'amour.

Et quand reviendrons-nous, — et quand reviendrons-nous — du pays des Hongrois?

Quand les bâtons bourgeonneront, — lorsque les cailloux verdiront, — quand sur la mer les arbres pousseront.

XXIX

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on t'a planté dans le jardin — où je fus élevée.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on t'a serré dans une haie; — on m'a nui avec des paroles.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — sur ta tige on voit des bourgeons, — sur ma tête un vaïnikas.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on t'a cueilli jeune; — jeune, on m'a chassée.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — vert, on t'a séché; — jeune, on m'a charmée.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — jeune, on t'a préparé; — jeune, on m'a mariée.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — dans la cruche on t'a versé; — on m'a conduite au jardin.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on t'a versé dans la coupe de bois; — à la danse on m'a menée.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on t'a mis sur la table; — à la table on m'a placée.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on t'a bu tout entier; — on m'enivra pour me marier (?).

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on t'a bu jusqu'à la lie; — on m'a jetée dans le mariage.

— Joli houblon vert, — belle tige élancée, — on te fit jaillir en écume blanche; — et moi, mon visage pâlit.

XXX

L'ours arrive en traîneau — avec un grand tonneau d'alus — pour ce pauvre — diable de loup. — Il fait les frais de la noce.

Digitized by Google

Le hérisson fait le *pirchlelius*[1]; — le renard fait le *svotelius*[2], — et ce pauvre — diable de lièvre — conduit la voiture.

Le putois brasse l'alus : — le moineau tourne le malt, — et le pauvre — petit coucou — apporte le houblon.

Le bouvillon fend le menu bois ; — le chien lave les pots, — et ce pauvre — diable de chat — va chercher la viande.

La petite cigogne pince la guitare ; — l'ours sonne de la trompette, — et le louveteau, — plein de joie, — conduit la chèvre à la danse.

Si elle y vient de bonne grâce, — je danse avec la marraine ; — mais si, au contraire, — elle fait des façons, — je la mets en morceaux.

Et toi, de ta peau — on fera un manteau — au berger — qui m'a toujours — si bien gardée — sur la verte prairie.

XXXI

Et que disait donc le houblon, — poussant hors de la terre ? — *Era ritamta.* — *faladroti kumferta.* — Si tu ne me relèves pas avec un lien, — je germerai sur la terre.

Et que disait donc le houblon, — grimpant au bâton ? — *Era ritamta,* — *faladroti kumferta.* — Si tu ne me cueilles pas à temps, — je m'en irai en poussière.

Et que disait donc le houblon, — couché dans le grenier ? — *Era ritamta,* — *faladroti kumferta.* — Si tu ne me remues avec soin, — je moisirai.

Et que disait donc le houblon, — bouillant dans la chaudière ? — *Era ritamta, faladroti kumferta.* — Si tu ne me couvres pas avec soin, — je m'évaporerai.

Et que disait donc le houblon, — couché dans la tonne ? — *Era ritamta, faladroti kumferta.* — Si tu ne me bouches solidement, — je ne serai point savouveux.

Et que disait donc le houblon, — couché dans le verre ? — *Era ritamta, faladroti kumferta.* — Si tu ne me domptes pas, — je te dompterai.

XXXII

Le loup, le petit loup, — l'animal des bois, — sort du bois — dans la saulaie ; — il a mangé le petit veau, — le poulain aussi : — c'était son devoir.

Le renard, le petit renard, — l'animal des bois, — glisse hors du bois — jusque sur la pelouse. — Il a saisi, tué — l'oie et le poussin : — c'était son devoir.

Le chien, le petit chien, — gardien de la maison, — aboie et mord — le talon du voleur. — Il fait fuir les passants — et les vieilles femmes : — c'est là son devoir.

La puce, la petite puce, — la petite bête friande, — hume le sang doux

[1] Diminutif de *pirchlys*, courtier de mariage.
[2] Diminntif de *swotas*, garçon d'honneur de la mariée.

Digitized by Google

— et, au point du jour, — pour traire les vaches, — éveille la jeune fille : — c'est là son devoir.

L'abeille, la petite abeille, — la petite bête des bois, — bourdonne au-dessus des bruyères ; — elle pique les doigts, — la figure, l'oreille, — et donne le miel : — c'est là son devoir.

Homme, ô petit homme, — regarde l'abeille. — Tu piques souvent, — le cœur, le petit cœur ; — donne à ta sœur — un doux baume aussi : — c'est là ton devoir.

XXXIII

Un batelet est arrivé, — une nacelle s'est inclinée, — devant la maison de la mère, — sous la claire fenêtre.

— Et du batelet est sorti — un jeune compagnon pêcheur ; — il pria, conjura la mère — pour avoir la fillette.

— Mais la fillette a réclamé — près de la bonne vieille mère : — ne me promettez pas, ma mère, — au compagnon pêcheur.

— Il faudrait me lever matin, — me lever tôt, me coucher tard, — et dire aussi à ce méchant — des petits mots d'amour.

— Et de la nacelle est sorti — un jeune compagnon soldat ; — il pria, conjura la mère — pour avoir la fillette.

— Et la fillette a réclamé — près de la bonne vieille mère : — Oh ! ne me promets, bonne mère, — qu'à ce jeune soldat !

— Quand le soldat rentrera gris, — dussé-je sauter sur l'épée, — dussé-je me tenir à la porte, — je serai toujours une dame.

On a pu juger, par la traduction de ces quelques vers pris au hasard, du sentiment poétique, de la nature, et de l'inspiration chaste, presque attendrie, qui font leur originalité.

Aux *daïnos*, il faudrait joindre les *guiesmés* ou chants religieux, les *raudos* funèbres, et remontant jusqu'aux siècles barbares, il faudrait enfin écouter les hymnes de guerre des *vaïdelotes* [1], pour bien connaître les diverses formes qu'a revêtues le génie poétique de la Lithuanie. Mais aujourd'hui, la plupart de ces poèmes sont perdus. Quelques vieillards qui les ont reçus de leurs pères, les conservent encore dans leur mémoire avec la fidélité qui s'attache aux souvenirs de l'enfance. Mais que de peine à qui ne parle pas la langue du pays, pour leur arracher les précieux lambeaux d'un passé si lointain ! Devant la civilisation envahissante qui les effraie, ils deviennent obstinément silencieux, comme si, tenus par le respect dû aux morts, ils avaient à garder le secret d'une patrie à laquelle ils ont survécu. Des compatriotes éclairés sont cependant parvenus à capter leur confiance. Moitié honteux de parler, moitié ravis de s'entendre redire encore une fois les vers qui avaient enchanté leurs *premiers jours* (*pir-*

[1] Bardes lithuaniens.

Digitized by Google

mos diénos), les paysans ont livré le secret. Rhésa fut un des pèlerins de cette religion filiale ; il a rassemblé et publié un peu moins d'une centaine de daïnos en les faisant précéder d'un aperçu qui semble l'œuvre d'un poète autant que d'un savant. Nesselmann, réunissant tous les chants dispersés dans les différentes publications et ceux qu'il a obtenus lui-même des nationaux, a édité les *chants populaires de la Lithuanie*, au nombre de quatre cents, accompagnés d'une préface intéressante, d'une traduction en vers rigoureusement symétriques, et de quelques *specimen* de mélodies du pays. Ce que M. de La Villemarqué a fait pour la Bretagne, Vouk pour la Servie, Kollar pour les Slovaques de Hongrie, d'autres enfin pour l'Irlande, la Suède, la Gallicie ou l'Ukraine, Nesselmann et Rhésa l'ont fait pour le peuple lithuanien. On doit leur en savoir d'autant plus de gré, au point de vue de la philologie comme au point de vue de la poésie, qu'aujourd'hui la langue lithuanienne s'en va cédant chaque jour le terrain aux dialectes slaves. Bientôt il n'en restera plus que le souvenir.

Au moment de s'envelopper à jamais dans les voiles du passé, je vois l'antique patrie jeter autour d'elle un dernier regard maternel. Ses yeux s'arrêtent successivement sur le soldat qui l'a défendue, sur le prêtre et le savant qui l'ont honorée, sur le paysan dont l'humble dévouement ne fut pas le moins fort aux jours orageux ; sur ses filles enfin qui furent heureuses de verser leur sang pour elle[1]. Puis, appelant plus près d'elle le poète, son fils préféré, elle lui parle tout bas, et se fait connaître à lui tout entière : « C'est toi, dit-elle, qui diras au monde étonné ce que je fus. Ma voix sera la tienne, ton nom sera la mien. D'autres raconteront mes exploits, mes revers, ma gloire ; mais toi seul tu connais, toi seul tu pourras leur dévoiler mon cœur. Ne crains point : ton génie sera grand, car ce sera le génie de tout un peuple sous un seul-front. »

Les héritiers ont tenu parole. Runeberg, le fils de la Finlande, chante sa mère dans la langue des Suédois, et se fait un nom à côté même des Tégnier et des Stagnélius. Chez nous, le dernier barde de la race celtique, Briseux, célèbre dans notre langue « *sa terre de granit recouverte de chênes*, » et dote notre littérature habile, spirituelle et savante, de poèmes véritablement inspirés. Ainsi, Mickiewicz, le plus grand poète de la Pologne, est Lithuanien. Si le dernier des vaïdelotes, errant sous les mûriers de la vallée de Baïdar, adresse un tendre salut aux *forêts murmurantes* de la patrie[2], c'est dans une langue comprise du monde slave tout entier. La jeunesse ne quitte l'homme qu'avec l'amour, son divin épanouissement et son plus doux éclat ; les muses païennes, témoins vénérés de la jeunesse de l'humanité, sont parties de même en jetant aux générations mûries et attristées, un sublime et dernier adieu. HIPPOLYTE VALMORE.

[1] Emilia Plater était Lithuanienne.

[2] Litwo! pialy mi wdzieczniéj twe szumiace lasy,
Niz slowiki Bajdaru, Salhiry dziewice,
I weselszy deptalem twoje trzesawice,
Niz rubinowe morwy, zlote ananasy.
Tak daleki!... .
(Mickiewicz, *Sonnets de Crimée*.)

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Histoire de la Presse en Angleterre et aux Etats-Unis, par CUCHEVAL-CLARIGNY. 1 vol. in-12. Paris, Amiot. 1857.

Depuis quelques années, depuis nos derniers troubles politiques surtout, nos écrivains ont curieusement étudié les hommes et les choses des pays étrangers. Ces études, jusque-là, semblaient être le monopole presque exclusif d'un petit nombre. A part, en effet, le cercle étroit des individus poussés par les circonstances loin du sol de la patrie, bien peu de Français songeaient à faire de semblables recherches, et ce n'était pas sans raison que les nations voisines nous ont taxés parfois de coupable indifférence. Cette apparente apathie devait céder devant les hautes considérations sociales qu'ont fait naître les grands événements dont notre pays a été le théâtre, à une date relativement récente. Pour chercher un remède à nos maux dans les institutions, dans les formes de gouvernement des autres peuples, la mode s'est mise chez nous aux études comparatives de ces formes, de ces institutions; c'est surtout notre voisine d'outre-mer, la Grande-Bretagne, et cette autre Angleterre du nouveau monde, l'Union américaine, qui ont été, à cet égard, les mines les plus explorées. Tels publicistes nous ont initiés aux manœuvres de la diplomatie anglaise, tels autres ont cherché à nous fournir quelque lumière sur la tactique et les mobiles des divers partis aux Etats-Unis. On nous a fait connaître les meneurs, les personnages éminents du Parlement britannique et du Congrès américain; mais il restait encore une lacune à combler pour compléter ces renseignements sur des mœurs politiques qui, il y a quelque trente ans encore, étaient à peu près lettre close pour les lecteurs français. Une puissance s'est élevée chez presque tous les peuples civilisés, et particulièrement dans les pays constitutionnels, auprès des autres pouvoirs qui y dominent ou s'y exercent; le journalisme a pris sa place et une large part d'influence à côté de la tribune et de la chaire, à côté des *hustings* et de la *platform*, à côté du fauteuil présidentiel et même du trône qu'il a souvent fait chanceler sur sa base. Aucun écrivain, en France, n'avait encore songé à consacrer un livre à l'histoire, au développement, au progrès de cette nouvelle force, de ce nouvel élément essentiel de la vie des nations modernes. M. Cucheval-Clarigny, ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel* et actuellement l'un des édacteurs de la *Patrie*, a compris tout l'intérêt qu'aurait pour nous

Digitized by Google

un pareil travail, alors même que le sujet ne nous toucherait pas directement. Son *Histoire de la Presse en Angleterre et aux Etats-Unis* contient des renseignements très curieux et très utiles sur la formation des principaux organes de l'opinion publique dans la Grande-Bretagne et dans l'Union américaine, journaux et périodiques de toute nature, politiques ou religieux, commerciaux ou littéraires.

Les Anglais qui, plus que nous, il faut bien l'avouer, on le goût des lectures sérieuses et qui, dans leurs nombreuses revues mensuelles et trimestrielles, ont sans cesse l'occasion d'étudier l'histoire de leurs libertés, connaissent à fond, depuis longtemps, la *biographie* des feuilles politiques et des publications littéraires de leur pays. Point de recueil chez eux qui n'ait consacré quelque article à cet important sujet. Depuis près de deux ans, par exemple, le *New Monthly Magazine* publie une série d'études de M. Alexandre Andrews, qui formeront une histoire très complète de la presse du Royaume-Uni. Avant le travail de M. Andrews, M. F. Knight Hunt avait fait paraître en 1850 un ouvrage intitulé : *le Quatrième Pouvoir*[1], dont le *Revue Britannique* a donné dans le temps des extraits à ses lecteurs. Mais, nous le répétons, si l'origine et le développement de la presse anglaise étaient bien connus en Angleterre, il n'en était pas ainsi en France, et à M. Cucheval-Clarigny revient le mérite de s'être fait l'importateur de renseignements précieux, de détails que, sans lui, le public français ignorerait encore en grande partie.

On reconnaît aisément dans l'auteur de ce volume l'homme du métier, le journaliste expérimenté qui sait à quelles sources puiser, qui traite un sujet familier, qui n'ignore aucune des difficultés, des fautes, des bienfaits de la presse. Dans la plupart des cas, surtout en ce qui concerne l'Angleterre, les appréciations sont correctes et judicieuses, on ne saurait le contester, bien qu'elles soient faites à un certain point de vue exclusif et laissent trop sentir l'opinion personnelle de l'écrivain, l'opinion dont il s'est fait le champion dans la presse de son pays. Ainsi, en politique américaine, M. Cucheval-Clarigny est l'antagoniste déclaré de Jefferson, le père de la démocratie du nouveau monde, le propagateur dans l'Union des idées françaises développées par la Révolution de 89 ; il est si décidément *whig* et fédéraliste, qu'il semble regretter la scission de la colonie d'avec la métropole, et par conséquent le grand acte d'émancipation dont les fruits merveilleux font aujourd'hui bon gré malgré l'étonnement du monde entier. Nous ne croyons pas, sans doute, que telle est au fond la pensée de M. Cucheval. Mais, nous le répétons, on serait porté à le croire en le voyant nous donner l'historique presque exclusif et surtout élogieux de la presse *whig* et des hommes de ce parti, et ne citer qu'en passant, comme pour mémoire et avec des épithètes peu flatteuses, les politiques et les écrivains du parti opposé, qui pourtant est celui dont l'influence a été la plus grande.

Le livre de M. Cucheval-Clarigny est une course rapide à travers ce

[1] *The fourth Estate; Contributions towards a History of Newspapers and of the liberty of the Press.* By F. Knight Hunt, 2 vol. in-8°. London.

Digitized by Google

vaste champ de la presse des deux pays, où cette puissance a joui presque continuellement de la plus large franchise. Tel était probablement le cadre que d'avance s'était tracé l'auteur. Il n'entrait pas dans son projet d'écrire une histoire complète; il a plutôt voulu faire une revue rétrospective qu'une étude d'actualités. En appréciant ses contemporains, peut-être M. Cucheval-Clarigny a-t-il craint de donner, même involontairement, dans la personnalité; or, la personnalité est ce qu'il cherche à éviter avant tout. Il ne pardonne pas, par exemple, aux journaux américains de se laisser aller si librement à discuter leurs hommes publics ou ceux qui, parmi eux, veulent le devenir. Autre pays, cependant, autres mœurs. En France, le pouvoir exécutif fait en quelque sorte tout pour nous; il est notre guide en tout; il nomme à tous les emplois; il nous dirige même dans le choix de nos représentants. On conçoit que, sous un tel régime, la discussion des personnes est au moins superflue, et pourrait même devenir jusqu'à un certain point dangereuse. Mais dans un pays où toutes les fonctions, presque sans exception aucune, depuis la plus haute jusqu'à la plus infime, sont assujetties à l'élection populaire, la discussion des candidats, la *personnalité* empiétant parfois sur le seuil de la vie privée, n'est-elle pas un mal nécessaire? L'organisation républicaine ne saurait se juger d'après les gouvernements représentatifs, et pour savoir si le fait est aussi condamnable qu'il en a l'air, il faut se mettre au point de vue respectif de chaque Constitution. Mais nous partageons entièrement l'opinion de M. Cucheval-Clarigny, quand il s'agit de répudier et de flétrir cette personnalité, qui n'est que la diffamation, le libelle sans vergogne, la calomnie aux prises avec la mauvaise foi, l'arme traîtresse de la vengeance ou de la malveillance.

Le reproche principal que nous adresserons au livre de M. Cucheval-Clarigny, si tant est que nous devions absolument lui adresser des reproches, est justement ce qui lui vaudra et lui a déjà valu les éloges de nos voisins d'outre Manche; c'est qu'il est, comme l'a dit un critique londonnien, beaucoup plus intéressant pour un lecteur anglais que pour un lecteur français. Il n'a, en effet, pour nous, que l'intérêt passager et secondaire d'une série de faits ou d'aperçus plus ou moins curieux, plus ou moins nouveaux. De sa lecture, il ne reste rien de substantiel, de réellement utile; rien qui nous fournisse des rapprochements, des comparaisons opportunes avec les hommes ou les choses de notre pays; rien, en un mot, qui nous mette sur la voie de ce remède à nos malaises qu'on a tant cherché dans l'étude des institutions étrangères. L'occasion était bonne cependant de faire jaillir l'étincelle de la pierre, de profiter de cette revue des principaux organes de l'opinion publique, des partis politiques de l'Angleterre et des Etats-Unis pour nous esquisser le développement successif de cette opinion, de ces partis; pour nous en faire connaître le but, les principes, les transformations; pour nous tracer leur marche depuis leur origine, — travail tout préparé par les journaux que M. Cucheval cite tour à tour, en s'appesantissant sur des anecdotes, des détails individuels, des statistiques infécondes, plutôt que de nous éclairer sur tant de points cachés encore dans l'ombre pour une foule de lecteurs français.

Digitized by Google

Et, à propos de la presse américaine, M. Cucheval-Clarigny n'aurait-il pu réserver quelques lignes aux journaux français des Etats-Unis, comme il l'a fait pour les journaux allemands? Sans parler du *Courrier des Etats-Unis*, qui a exercé une si grande influence sur les opinions des Français naturalisés, mais qui, malgré la qualification qu'il se donne de *franco-américain*, n'est, à vrai dire, qu'une spéculation entièrement française, il existe dans l'Union une presse toute américaine et toute française à la fois : — américaine, puisqu'elle est l'œuvre et l'organe de citoyens américains ; — française, puisque c'est de notre langue qu'elle se sert. Dans l'Etat de la Louisiane, par exemple, les deux grands partis principaux qui divisent la république américaine ont chacun un interprète en langue française. Il n'eût pas été médiocrement intéressant pour nous d'apprendre la part que notre langage prend encore, à cette heure, dans les affaises de l'Union, dans les affaires d'un pays dont la constitution repose en grande partie sur les idées françaises ; il n'eût pas été indifférent de savoir quelles modifications notre langue apporte dans la discussion des brûlantes questions du jour, quels éléments l'esprit gaulois introduit dans la polémique amécaine. M. Cucheval nous répondra que cela n'entrait pas dans son cadre, qu'il n'a voulu faire connaître que les généralités et non descendre dans de trop minutieux détails ; qu'il n'a entendu mentionner que les sommités de la presse, et non faire la nomenclature de toutes les gazettes locales. Nous regrettons ces restrictions, surtout en ce qui concerne la confédération américaine, où tel journal qui se publie dans telle ou telle ville éloignée du littoral de l'Atlantique, — la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Cincinnati, par exemple, — exerce parfois une influence plus décisive que tous les journaux de Boston, de New-York ou de Philadelphie, auxquels l'auteur semble avoir borné ses études. Chaque Etat est un empire ; du vote d'un seul Etat dépend souvent la solution d'une question vitale pour toute l'Union, et ce vote est, en mainte circonstance, au bout de la plume du rédacteur d'un de ces journaux dédaignés. En général, le publiciste français paraît en savoir bien plus sur l'Angleterre que sur les Etats-Unis, qu'il ne connaît sans doute que par ce qu'on en apprend en France, à Paris, la plus mauvaise source où l'on puisse puiser, car les renseignements dont on aurait besoin n'y parviennent que tronqués, incomplets. Nous n'en citerons comme échantillon que la chronique, soi-disant écrite en français, dont le *New-York Herald* enrichit son édition européenne à l'intention de ses lecteurs parisiens.

Pourquoi aussi M. Cucheval-Clarigny n'a-t-il pas posé comme antithèse au puritanisme yankee ces *léviathans* du journalisme, ces feuilles, mensuelles ou hebdomadaires, de plusieurs mètres de dimension, qui, sous les titres les plus bizarres (*the Uncle Sam*, *the Brother Jonathan*, *the Yankee*, etc.), publient *in extenso*, dans leur excentrique format, tout à la fois un roman indigène, un roman traduit de Dumas, de Sand, de Féval ou autres, les nouvelles et *anas* du jour, les élucubrations d'une pléiade de vingt ou vingt-cinq poètes de l'endroit et des environs, etc., etc., sans compter les vignettes, culs-de-lampe, rébus, etc.? C'est un phénomène assez singulier pour être noté en passant.

Digitized by Google

Pour nous résumer, nous dirons que M. Cucheval-Clarigny a écrit un livre instructif au point de vue des faits, curieux par des détails ignorés jusqu'ici en France, mais qui aurait pu être infiniment plus complet et plus utile, si l'auteur avait voulu y joindre les enseignements politiques et économiques que comportait un sujet si vaste et si fécond.

OCTAVE SACHOT.

Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Comminges et dans celui des Quatre-Vallées. — Voyage dans le pays Basque, le Labour et le Guipuscoa. — Voyage dans les anciens comtés d'Astarac et de Pardiac. — Voyage dans l'ancienne vicomté de Béarn. — Voyage dans l'ancien comté de Bigorre. — Voyage dans l'ancien royaume de Navarre, par M. CÉNAC-MONCAUT, 6 vol. Paris, Didron. 1856-1857. — *Résumé des principes généraux de la Science héraldique*, par M. Oscar DE WATTEVILLE. Paris, Didot. 1857.

Dans le monde savant, il est des hommes d'une habileté merveilleuse, qui s'en vont au loin, en quête d'une découverte, ne trouvent rien, rapportent une pierre, l'enchâssent avec soin et en font une pierre précieuse. Le savoir-faire est à leurs yeux plus utile que le savoir. M. Cénac-Moncaut n'est pas de ces hommes : ses connaissances très variées, ses observations nombreuses sur les monuments archéologiques du sud-ouest de la France, ses aperçus, tantôt savants, tantôt humoristiques, sur les vicissitudes de l'histoire et des mœurs dans cette partie de notre pays sont de précieux documents pour l'histoire générale ; mais l'auteur les a donnés en opuscules, un à un, comme ferait un voyageur qui raconterait chaque hiver ses courses de l'été et ne craindrait pas de se montrer tour à tour archéologue, poète, historien, suivant l'occasion et le pays. Ainsi a-t-il publié le résultat de ses excursions en Navarre, dans le comté de Bigorre, dans le Béarn, dans le pays Basque, le Labour et le Guipuscoa, dans le comté de Comminges et celui des Quatre-Vallées. Ces récits descriptifs, pleins de faits et de relevés importants, forment six brochures compactes, dont chacune est destinée à répandre dans une région particulière et à faire connaître aux habitants la valeur, les caractères propres des monuments qu'ils possèdent. Il n'est pas de commune qui ne puisse y trouver l'inventaire de ses richesses, et l'on doit espérer que les municipalités tiendront davantage à conserver ce qu'elles apprécieront désormais plus aisément. Cette manière dont M. Cénac-Moncaut a compris les missions qui lui ont été confiées par M. le ministre de l'instruction publique, nous semble la bonne manière. Réunis, ces ouvrages forment un important volume de neuf cents pages, dans lequel on saisit mieux les idées générales : on y étudie surtout avec intérêt deux sujets très vastes, à savoir les développements de l'architecture dans les Pyrénées, puis la diversité et le croisement des influences qui se sont disputé successivement les vallées pyrénéennes. L'administration des Romains, la conquête germaine, l'invasion des Mores, le despotisme féodal, la domination anglaise en Gascogne, les révolutions économiques, morales ou religieuses, opérées par l'arrivée des galions d'Amérique ou par les idées de la réforme, ont apporté dans ce pays tant de mouvement, qu'on est surpris quand on en retrouve les traces

Digitized by Google

nombreuses. Depuis le siècle où les Romains placent sur les hauteurs leur réseau télégraphique, jusqu'au temps, voisin de nous, où les Bernardines d'Anglet fondent, près de Biarrits, leur singulier établissement religieux et agricole, l'auteur a suivi pas à pas, sur le sol et sur la pierre, dans les monuments, les inscriptions et les légendes, toutes les époques de l'histoire. Avec un grand soin, il a marqué les traits caractéristiques qui forment la physionomie de chaque province et expliquent la séparation persistante des nationalités. Dans l'architecture, spécialement, on est frappé de la différence du Bigorre, par exemple, où les constructions religieuses, poussées activement jusqu'au XIIIe siècle, s'arrêtent tout à coup à cette époque, et du Béarn, qui nous offre, au contraire, un système ininterrompu, quoique changeant, de constructions romanes presque aussi belles que celles de la Catalogne, et plus tard d'églises gothiques élevées en grand nombre sous l'influence de la domination anglaise. Nous ne pouvons pas ici analyser toutes les observations recueillies par M. Cénac-Moncaut sur les campements, les *turons dous mourous*, les atalayas, les châteaux, les églises et les cloîtres. Qu'il suffise de les signaler à ceux qui s'occupent soit de l'époque gallo-romaine, soit de l'époque chrétienne, soit des temps modernes. Ils remarqueront combien l'élément gaulois avait de puissance, sous les Romains mêmes, dans ces vallées dont chacune possédait, comme jadis en Grèce, sa divinité locale, Baigorri à Bigorre, Ilixoni à Luchon. Plus tard, le symbolisme chrétien du moyen âge apparaît dans ces peintures murales que l'auteur a reproduites avec la plume et avec le crayon : celles de l'église de Cazaux ont la naïveté triviale et mystique qui caractérise le spiritualisme sauvage de l'époque. Une étrange représentation de la luxure se trouve parmi ces vestiges. On doit remarquer encore la légende d'Orton. Le portrait bizarre de saint François, et la tombe de ce fossoyeur qui, après avoir creusé tant de lits funèbres pour ses semblables, a fait graver pour lui-même, sur la pierre, son image entourée des outils de sa profession. Ajoutons une jolie inscription romaine, témoignage d'une reconnaissance que peu de gouverneurs romains ont méritée. Elle a été copiée dans le Comminges : « Nymfius repose ici ses membres affaissés dans le repos éternel. Son cœur pieux jouit du ciel, son esprit considère les astres, le repos de la tombe s'est emparé de ses membres ; la foi sainte a foulé aux pieds des lugubres ténèbres, et cette foi t'élevait jusqu'aux astres par le mérite de tes vertus. Elle t'élevait au haut du ciel par une louange méritée..... Oui, tu seras immortel, car une gloire ineffaçable te fera vivre par la louange à travers les peuples à venir. La province entière te considère comme son propre père ; la vie publique absorbait ta vie privée. Que de fois les acclamations du peuple applaudissant saluèrent dans les gradins du cirque les présents dus à ta somptuosité !

« Par toi, la douce patrie implora le conseil des dieux, et elle apprit à l'expliquer plus saintement par ta bouche. Maintenant, le deuil public accable les villes deshéritées, et les pères, troublés, restent immobiles, à l'exemple de la foule anxieuse. Comme les membres courbés se crispent séparés de la tête, comme le troupeau privé de son berger pleure immobile, ainsi ta pauvre épouse, consolation constante de tes tristesses, te dédie tout

Digitized by Google

en pleurs et résignée, l'inscription de ce tombeau. Cette compagne, toujours dévouée à son sort, se donna spontanément à toi pendant huit lustres. Compagne attentive, sa vie fut douce avec toi ; elle désire qu'elle soit courte, dans l'attente de la lumière éternelle. »

Si nous cherchions dans ces ouvrages ce qui a trait aux mœurs intimes des populations du sud-ouest, nous aurions à faire une ample moisson dans le volume consacré aux anciens comtés d'Astarac et de Pardiac : M. Cénac-Moncaut a reproduit les contes, les chansons, les mystères, qui occupent aujourd'hui encore les veillées des paysans dans la jolie vallée de la Beïse. Nous y renvoyons le lecteur, à qui nous indiquerons encore, en terminant, des détails importants sur le célèbre blason des Basques, sans adopter toutefois l'opinion de l'auteur sur l'origine des armoiries.

Quelle est l'origine du blason, quelle en est l'étymologie ? M. Oscar de Watteville, dans un modeste et excellent traité, a examiné la question. Il ne croit pas, avec le P. Ménestrier, que *blason* vienne de l'allemand *blasen* (donner du cor), parce que dans un tournoi le chevalier donnait du cor pour appeler le héraut d'armes, qui venait reconnaître les armoiries. Il n'accepte même pas le vieil allemand *blæse* (signe), que propose Reinhard. Il se contenterait plutôt de *blasus* (arme), mot de la basse latinité, que cite M. Guérard. En ce qui touche à l'origine, il ne la fait pas remonter à Caïn et Abel comme Favyn, ni aux fils de Noé comme Segoing, ni aux Egyptiens comme d'autres. Suivant lui, c'est un usage ancien, indéterminé, arbitraire, qui devient, au moyen âge seulement, une mode importante et une des institutions régulières de la féodalité ; au XIIe siècle, les symboles, qui s'étaient fort multipliés, reçoivent, comme signes attachés aux noms de familles, le même caractère d'hérédité que les fiefs. M. Oscar de Watteville, après cet éclaircissement, résume les principes généraux de la science héraldique en soixante-dix pages très substantielles et très claires, que nous louerions plus explicitement si nous en parlions ailleurs que dans cette *Revue*. Qu'il nous soit permis d'exprimer le désir que l'auteur réédite ce *Résumé*, tiré à un petit nombre d'exemplaires. Le blason joue un si grand rôle dans notre histoire, que l'ignorer, c'est ignorer une partie de la société française. Dans un ouvrage élémentaire de pédagogie aristocratique, publié au siècle dernier, on lit cette demande et cette réponse : « Quelle est la première des sciences ? — Le blason. » Les idées ont changé depuis : la coutume s'est établie en même temps d'oublier la science héraldique et d'usurper les armoiries anciennes.

EMILE CHASLES.

L'Heptaméron des Nouvelles de très haute et très illustres princesse Marguerite d'Angoulême, royne de Navarre, nouvelle édition, etc., par P.-L. JACOB, bibliophile. Paris, 1 vol. in-12. 1858.

On rencontre parfois des auteurs dont les ouvrages plaisent infiniment plus que la personne, et qui gagnent à n'être connus de leurs lecteurs que dans ce qu'ils ont écrit, à être dédoublés, en un mot. Entrer chez eux, les regarder vivre, interroger leurs contemporains, c'est s'exposer au triste

Digitized by Google

mécompte de découvrir bien des taches et d'avoir à regretter, au point de s'en repentir presque, l'attrait éprouvé et le charme subi. Il n'en est point ainsi de l'auteur de l'*Heptaméron*. *La Marguerite des Marguerites*, comme l'appelait son frère, peut être envisagée tout aussi bien de près qu'à distance, et, de quelque côté qu'on l'aborde, elle attire et fixe le regard. Sœur et femme de rois, si elle appartient à l'histoire générale par ce voyage de Madrid qui mit en un si vif relief à côté du dévouement de la sœur, la dignité, l'éloquence et l'à-propos de la négociatrice, les historiens du Béarn n'ont pas manqué d'attribuer à l'heureuse influence de son habileté politique les réformes administratives et judiciaires qu'Henri II d'Albret introduisit dans ses Etats ; nature éveillée, esprit chercheur qui donna de cœur au moins autant que de tête dans la grosse affaire du temps, la réforme, elle a sa place dans l'histoire religieuse, moins à titre de sectaire bien décidément prononcée, qu'à cause d'un goût hardi, tout viril et fort en avant de son siècle pour la tolérance. Plume élégante et ingénieuse, ferme parfois, à l'occasion spirituelle, toujours Française par deux qualités essentielles, la sobriété et la clarté, elle ne fut pas sans influence sur l'assouplissement de la langue, et l'histoire littéraire ne peut omettre son nom dans la liste des prosateurs qui ont préparé le XVIIe siècle ; pour ceux enfin que la vie privée des grands intéresse et qui aiment à les voir aux prises avec les sentiments humains et les mouvements du cœur, Marguerite offre un attrait tout particulier, celui d'avoir eu des infortunes domestiques. Si le duc d'Alençon, qu'elle n'aimait pas, et dont la lâcheté causa le désastre de Pavie, était indigne d'elle, Henri d'Albret, à en juger par le personnage d'Hircan de l'*Heptaméron*, était grossier, jaloux peut-être, et, à coup sûr, matérialiste en amour. Quelle devise convenait mieux à l'intéressante princesse dont le cœur aimant ne sut, par deux fois, où se prendre, que cette fleur de souci tournée vers le soleil, avec sa légende fièrement résignée : *non inferiora secutus?*

Brantôme dit bien que « en faict de joyeusetés et de galanteries, elle montroit qu'elle en sçavoit plus que son pain quotidien ; » mais le témoignage de Marguerite elle-même, que rien ne nous autorise à récuser, donne plus d'un démenti à l'indiscret et grivois chroniqueur. Il est bien vrai qu'elle eut des « serviteurs ; » mais elle paraît s'en être tenue à leur égard à une façon d'amour platonique d'où « la fréquentation commune n'exclut pas l'honnesteté, » qui est à la fois de la galanterie et de la décence, de l'abandon et de la réserve, et qui ne fait point les sens complices de la communion des esprits et de la sympathie des âmes. Cette théorie charmante, qu'un heureux mélange d'enjouement et de sévérité, de grâce facile et de mysticisme, permit à Marguerite de pratiquer, sans danger comme sans effort, elle l'expose et la développe avec complaisance, en personne sûre d'elle-même et malgré les contradicteurs, dans maint endroit de l'*Heptaméron*, sous le nom de Parlamente. Là se trouve, à vrai dire, la partie haute et originale de l'œuvre, celle qui sauve la légèreté du cadre et qui permet, laissant de côté les nouvelles elles-mêmes, d'aller droit aux dissertations qui s'entament entre les conteurs sur l'inépuisable sujet de l'amour.

Digitized by Google

Parfois, des allusions personnelles, des hardiesses de principes ou des impiétés soulèvent des orages; mais dame Oisille, qui préside aux débats, sait rendre bien vite à la conversation le ton et la mesure, et ramène si doucement les esprits par quelque moralité dont l'à-propos est le moindre mérite, que le trait lancé tombe avant d'avoir fait une impardonnable blessure.

Dame Oisille, dans laquelle les commentateurs ont reconnu Louise de Savoie, est l'un des personnages importants de l'*Heptaméron* : à la dignité des années et au prestige du rang elle joint une piété éclairée et douce, austère et bienveillante à la fois, qui n'interrompt les devis joyeux et les propos galants que pour y mêler des citations appropriées des livres saints on les leçons de son expérience. Champion des femmes à l'encontre des disciples du Roman de la Rose, elle aime à dire et à prouver qu'il en est de chastes, de bonnes et d'attachées à leurs devoirs, et cela, avec une autorité si grave et si persuasive, qu'elle met de son côté, en dépit d'eux-mêmes, les médisants et les infidèles, quand elle dit : « Dieu a mis si bon ordre tant à l'homme que à la femme, que si l'on n'en abuse, je tiens mariaige le plus beau et le plus seur estat qui soyt au monde; et suys seure que tous ceulx qui sont icy, quelque mine qu'ils en facent, en pensent autant » (4e J., 37e n.). C'est dans le mariage, dans la pratique régulière des vertus domestiques qu'elle met la gloire de son sexe : se venger d'un mari à la honte de soi-même, « c'est faict comme celluy qui, ne pouvant tuer son ennemy, se donne un coup d'espée à travers le corps, ou, ne le povant esgratigner, se mord les doigtz. » (5e J., 48e n.). Ces quelques mots suffisent pour donner une idée du ton net, sévère et sentencieux dont parle dame Oisille; elle aime à moraliser, volontiers même elle disserte, comme on peut voir par un passage qui sent quelque peu son Sénèque, et nous donne un avant-goût de Montaigne : « Je suis sûre que vous n'ignorez point que la fin de touz noz malheurs est la mort, etc. » (4e J., 31e n.)

A côté de dame Oisille, et pour en faire mieux ressortir la physionomie austère, Parlamente, avec une grâce et un entrain charmants, tient le dé de la conversation. J'ai dit un mot de sa théorie un peu quintessenciée de l'amour; mais je me rassure sur les dangers du système, car je sais qu'elle en pourrait nommer « une, bien aymante, bien requise, bien pressée et importunée, et toutesfoys femme de bien, victorieuse de son cueur, de son corps, d'amour et de son amy » (1re J., 9e n.). Pour elle, « amour n'a point de puissance de changer ung cueur chaste et honneste » (Prologue de la 3e J.), et une dame qui ne veut de son serviteur que l'honnête plaisir de le voir, de le sentir près d'elle et de l'entretenir sans autre privauté, n'a pas besoin de jeter les hauts cris quand elle entend où il en veut venir; elle le laisse « en ce beau chemin, » feint de ne le comprendre point s'il en dit quelque chose, et se console de s'être méprise en disant avec Marguerite : « Il y a assez d'hommes estimez hommes de bien; mais estre homme de bien envers les dames, garder leur honneur et conscience, je croy que de ce temps ne s'en trouveroit point jusques à ung, et celles qui se fient, le croyant autrement, s'en trouvent enfin trom-

Digitized by Google

pées, et entrent en ceste amitié de par Dieu, dont bien souvent ilz en saillent de par le diable» (4e J., 35e n.). A ce sentiment si chaste et si discret, si épuré et tout immatériel, qui cesse d'exister dès que la passion brutale intervient, il faut du loisir, de l'éducation, le goût des choses de l'esprit, le commerce enfin des idées hautes et comme un sens de l'infini : si bien que Parlamente a raison de trouver « estrange que l'amour tourmente les pauvres gens, et mécanicques parmy le travail qu'ilz ont d'aultres choses, ny que en ung cueur villain une passion si gentille se puisse mectre » (3e J., 29e n.). Je ne puis mieux faire, du reste, pour abréger cette analyse, que de citer un remarquable passage où Parlamente expose « que jamays homme n'aymera parfaictement Dieu qu'il n'ayt parfaictement aymé quelque créature en ce monde. » Là se trouve le point culminant et véritablement philosophiqne de ce que j'appellerai sa doctrine : « J'appelle parfaicts amans ceulx qui cherchent en ce qu'ilz ayment quelque perfection, soit beaulté, bonté ou bonne grâce; toujours tendans à la vertu et qui ont le cueur si haut et si honneste, qu'ilz ne veulent, pour mourir, mettre leur fin aux choses basses que l'honneur et la conseience réprouvent, car l'âme, qui n'est créée que pour retourner à son souverain bien, ne faict, tant qu'elle est dedans ce corps, que désirer d'y parvenir..... Mais quand il (l'homme) congnoist par plus grande expérience que ès choses territoires n'y a perfection ne félicité, désire chercher le facteur et la source d'icelles. Toutefoys, si Dieu ne luy ouvre l'œil de foy, seroit en danger de devenir d'un ignorant ung infidèle philosophe : car foy seulement peut monstrer et faire recepvoir le bien que l'homme charne et animal ne peut entendre. » (2e J., 19 n.)

Je voudrais pouvoir insister; mais si large que soit la part de Marguerite dans les conversations de l'*Heptaméron*, il est autour d'elle trois damoiselles qui ne laissent pas volontiers passer leur tour de parole, et qui, bien que placées au second rang, valent pourtant qu'on fasse connaissance avec elles. C'est d'abord l'honnête et douce Longarine, qui porte avec une résignation décente et pleine de grâce le deuil de son récent veuvage : mariée à un gentilhomme qui lui a donné « l'occasion de le regretter toute sa vie au lieu de s'en plaindre, » elle est de celles à qui le devoir a été plaisant, et l'on aime à l'entendre soutenir plus d'une fois et avec une aimable candeur « que la femme chaste qui a le cueur remply de vray amour est plus satisfaicte d'estre aymée parfaitement que de tous les plaisirs que le corps peut désirer» (7e J., 70e n.). Sévère pour elle-même, elle a le droit de l'être pour les autres : « On ne saurait amender la honte, dit-elle en un endroit, « car vous savez que quelque chose que puisse faire une femme après ung tel mesfaict, ne sçauroit réparer son honneur. — Je vous prie, dist Ennasuitte, dictes moy si la Magdeleine n'a pas plus d'honneur entre les hommes maintenant que sa seur qui estait vierge? — Je vous confesse, dist Longarine, qu'elle est louée entre nous de la grande amour qu'elle a portée à Jésus-Christ et de sa grande pénitence; mais sy luy demeure le nom de *pécheresse*. — Je ne me soulcie, dit Ennasuitte, quel nom les hommes me donnent; mais que Dieu

Digitized by Google

me pardonne et mon mary aussi. Il n'y a rien pour quoy je voulsisse morir. » (4e J., 32e n.)

Ennasuitte, que nous venons de voir aux prises avec Longarine, est-elle de force à pratiquer le dangereux platonisme de Parlamente? Il est permis d'en douter : jeune, agréable, enjouée, vive à la riposte, pourvue d'un mari simple, — c'est elle-même qui le laisse supposer, en ajoutant qu'elle s'en contente (67e n.), — les œillades de Saffredent ne lui sont pas indifférentes, et elle prend volontiers pour son compte, sans trop de cruauté, les galanteries qui se débitent. J'incline à croire que Brantôme avait de qui tenir, en fait de joyeuseté, si, comme l'a supposé M. Leroux de Lincy, Ennasuitte n'est autre qu'Anne de Vivonne.

Pour Nomerfide, qu'elle soit ou ne soit pas cette brillante comtesse de Chateaubriand pour les joyaux de laquelle Marguerite, à la prière de François Ier, composa des devises, elle n'a garde d'être mélancolique ou raisonneuse ; elle a l'entrain communicatif, le rire franc et sonore, le parler prompt et rond de la jeunesse : ce qu'elle aime par-dessus tout, ce sont les bons gros contes dans le goût des fabliaux, et où les Cordeliers surtout ne sont pas ménagés. Pauvres Cordeliers! on peut compter dans l'Heptaméron jusqu'à dix nouvelles qui ne sont point à leur avantage. Marguerite, qui les accommodait si bien sous le couvert de Nomerfide, ne se doutait guère que ce serait tout justement un Cordelier, Gilles Caillau, qui l'administrerait à ses derniers moments!

J'en ai fini avec les dames de l'*Heptaméron*, et ce n'est pas sans quelque regret, je l'avoue, que je rencontre, en prenant congé d'elles, le prosaïque et matérialiste Hircan : « Hircan jura, quant à luy, qu'il n'avoit jamais aymé femme, hormise la sienne, à qui il ne désirast faire offenser Dieu bien lourdement» (2e J., 12e n.). Cette profession de foi n'est-elle pas courte et bonne? Ailleurs, il dit qu'il n'est pas raisonnable « que nous mourions pour les femmes, qui ne sont faictes que pour nous, et que nous craignions leur demander ce que Dieu leur commande de nous donner» (1er J., 9e n.). «..... Quant à moy, je m'en suis souvent confessé, mais non pas guères repenty.... ; le péché me déplaist bien et suis marry d'offenser Dieu, mais le péché me plaist toujours, etc.» (3e J., 25e n.). S'il n'a pas grande estime pour les femmes, s'il aime à noter leur avarice, leur dissimulation, leur malicieuse finesse, leur esprit d'à-propos quand il s'agit du mal, il reconnaît pourtant à plusieurs reprises que la sienne est sûre et fidèle, et qu'il n'a pas lieu de s'en plaindre.

Hircan a pour second dans ses boutades, aussi peu galantes de fond que de forme, Saffredent, qui prend hardiment pour devise ces deux vers du Roman de la Rose :

> Nous sommes faictz, beaux fils, sans doubtes,
> Toutes pour tous et tous pour toutes.

Qu'attendre d'un pareil champion pour l'honneur et le respect des dames? Ecoutons-le : « Si ne puis-je tant attribuer mon malheur à la vertu des dames, que à la faulte de n'avoir assez saigement entrepris ou bien

Digitized by Google

prudemment conduict mon affaire » (1er J., 9e n.). Je ne sais si ces propos sont bien rassurants pour Ennasuitte ; j'aime à croire pourtant qu'elle a su profiter de ce conseil de son serviteur : « Et pour ce, mesdames, si vous estes saiges, vous vous garderez de nous, comme le cerf, s'il avoit entendement, feroit de son chasseur ; car nostre gloire, etc. » (2e J., 16e n.).

Simontault n'a guère été plus heureux que Saffredent en amour, et il ferait faire à la compagnie plus de signes de croix de ce qu'il sait des femmes « que l'on n'en faict à sacrer une église » (2e J., 20e n.). « Vous trouverez, dit-il, que depuis que Ève feit pecher Adam, toutes les femmes ont prins possession de tormenter, tuer et damner les hommes. Quant est de moy, j'en ay tant expérimenté la cruaulté, que je ne pense jamais mourir ny estre damné que par le désespoir, en quoy une m'a mys, etc. » (1re J., 1re n.). Celle qui l'a mis au désespoir n'est autre que Parlamente elle-même, et il fait en plus d'un endroit des allusions voilées et délicates au service discret et relevé qu'elle lui a permis. Aussi le voit-on souvent se ranger du côté des dames en dépit de ses rancunes et de ses mécomptes, et répudier le titre de médisant que lui a donné dame Oisille.

Je ne dis rien de Geburon, dont les sentiments sur l'amour n'offrent point de particularités remarquables, pour arriver au nuageux et platonique Dagoucin. C'est plaisir vraiment de rencontrer au milieu de ces « folz et de ces hasardeux » que nous venons d'entendre parler si légèrement des dames, un mystique exalté qui n'a jamais « osé tenter leur amour, » de peur d'en trouver moins qu'il n'en désire, de peur aussi d'en mourir s'il le trouvait tel qu'il l'espère. J'éprouve, à vrai dire, un grand embarras à exposer, comme il conviendrait, ce mysticisme original, aussi enveloppé que nouveau, et je laisse la parole à Dagoucin lui-même : « Si nostre amour est fondé sur la beaulté, bonne grâce, amour et faveur d'une femme, et nostre fin soit plaisir, honneur ou proffict, l'amour ne peult longuement durer ; car si la chose sur quoy nous la fondons, défault, nostre amour s'envolle hors de nous. Mais je suis ferme à mon opinion que celluy qui ayme n'ayant aultre fin ne désir que bien aymer, laissera plus tost son âme par la mort que ceste forte amour saille de son cueur... J'ay aymé, j'ayme encores et aymeray tant que vivray, mais ay si grand paour que la démonstration face tort à la perfection de mon amour, que je crains que celle de qui je debvrois désirer l'amitié semblable, l'entende : et mesme je n'ose penser ma pensée, de paour que mes oëils en révèlent quelque chose, etc. (1re journ., 8e nouv.). Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'à part l'approbation de Marguerite, dont les principes de Dagoucin complètent agréablement le système, le « transy d'amour, » comme l'appelle Saffredent, n'a pas grand succès près de son auditoire, et qu'il essuie les plaisanteries de la rieuse et folle Nomerfide.

Il est possible, on peut le voir peut-être par cette analyse, d'aborder par un côté sérieux et intéressant la lecture de *l'Heptaméron* : je me borne à indiquer ce point de vue ; à d'autres le soin de mettre en lumière le mérite littéraire des Nouvelles elles-mêmes et de leur assigner la place qui leur convient dans la double histoire de la prose et de la conversation françaises.

Mon devoir, en signalant la nouvelle édition de *l'Heptaméron*, est de

Digitized by Google

rappeler que M. Leroux de Lincy a le premier publié, en 1853, pour la Société des bibliophiles français, un texte des Nouvelles conforme aux manuscrits contemporains, plus exact, par conséquent, que l'édition donnée par Claude Gruget en 1559, et rajeunie en 1841 par le bibliophile Jacob. J'ajoute, toutefois, que le nouvel éditeur déclare, dans sa préface, avec une bonne foi et un désintéressement dont il faut lui savoir gré, qu'il a emprunté à M. Leroux de Lincy et son texte et une partie de ses notes ; si quelques variantes d'orthographe ont été introduites dans le texte, si les notes ont été étendues, complétées, parfois même heureusement rectifiées, je tiens à constater que l'édition de M. Leroux de Lincy n'en est pas moins définitive, encore qu'elle soit la première en date.

CH. PÉCANTIN.

Kosmos, Entwurf einer physischen Weltbeschreibung (Cosmos, Essai d'une description physique du monde), par Alexandre DE HUMBOLDT, t. IV, in-8°. Stuttgard, Gotta; Paris, Glæser, 1858.

« L'esprit humain, a dit M. de Talleyrand dans son discours sur la liberté de la presse, quoique entraîné sans cesse par sa nature vers de nouvelles découvertes, semble néanmoins procéder par crises. Il est des époques où il se sent particulièrement tourmenté du besoin de produire ; d'autres où, satisfait de ses conquêtes, il paraît plus occupé de mettre ordre à ses richesses que de les accroître. » Nous sommes entrés, ce semble, dans une de ces périodes, et bien que de nos jours on voie encore se produire de grandes découvertes de toutes parts, cependant les hommes studieux, au lieu de s'occuper à agrandir le champ des connaissances humaines, cherchent à en dresser un inventaire complet. On dirait qu'avant de procéder à de nouvelles conquêtes, l'homme veuille s'assurer de l'étendue exacte, de l'importance de celles qu'il a déjà faites, et cette tendance bien marquée, on la retrouve dans le domaine des lettres comme dans celui des sciences. L'esprit humain, en ce moment, se replie vers le passé, pour y puiser de nouvelles forces avant de s'élancer vers l'avenir.

C'est à ce mouvement des esprits qu'on doit la publication du *Cosmos*, la plus étonnante encyclopédie, le plus vaste et le plus magnifique tableau scientifique qu'un seul homme ait jamais osé entreprendre. Nul, mieux que M. Alexandre de Humboldt, ne pouvait risquer la périlleuse tentative de décrire l'univers entier, non pas au point de vue pittoresque et sentimental, ainsi que d'autres l'avaient déjà tenté, mais comme un savant, et en abordant de front les problèmes les plus ardus de l'astronomie, des mathématiques, de la physique, de la géologie. Pour exposer avec autorité les découvertes faites jusqu'à ce jour, il fallait, comme lui, avoir contribué aux progrès des sciences : de l'astronomie, par ses observations sur les distances lunaires, sur les éclipses des satellites de Jupiter, sur l'immersion de Mercure ; de la physique, en découvrant les lignes isothermes et l'équateur magnétique ; de la géographie botanique, en étudiant le premier la distribution des plantes suivant les latitudes et suivant la hauteur absolue du sol ; de la géologie, par ses voyages en Amérique, en

Digitized by Google

Europe, dans l'Asie centrale, jusqu'aux frontières de la Chine, par les coupes qu'il a dressées, et par ses innombrables mesures barométriques, trigonométrique, etc. etc. ; de l'ethnologie, enfin, de l'archéologie, des sciences sociales et historiques, par les renseignements qu'il a publiés sur les monuments du Mexique, du Pérou, par les documents qu'il a recueillis sur les civilisations, sur les théogonies de l'ancien et du nouveau monde. La plume se lasse, l'esprit se fatigue à suivre dans sa marche infatigable et dans ses travaux presque séculaires, cet illustre et glorieux débris de la pléiade qui a jeté un si vif éclat au commencement de ce siècle. Seul survivant, pour ainsi dire, de cette forte génération qui a donné à l'Europe les Arago, les Cuvier, les Laplace, les Blainville, les de Buch, les Berzélius, les Davy,—M. Alexandre de Humboldt perpétue dans ses travaux les traditions d'un autre âge, et par la presque universalité de ses connaissances il prend rang immédiatement après Aristote, après les prodigieux encyclopédistes du moyen âge.

Grâce à l'excellente traduction de MM. Faye et Galusky, les trois premiers volumes du *Cosmos* sont maintenant aussi connus en France qu'en Allemagne. On sait qu'après avoir dépeint à grands traits les phénomènes célestes, depuis les nébuleuses les plus éloignées jusqu'à notre soleil et à notre système planétaire, M. de Humboldt, abordant notre planète elle-même, décrit les phénomènes terrestres qu'il étudie sous le triple aspect de l'astronomie, de la géologie et de la géographie, pour arriver enfin au couronnement de son édifice, au tableau de la vie organique, à l'étude de l'homme, de l'homme en lui-même, de l'homme mis en rapport avec l'univers par son imagination, de l'homme arrivant à connaître cet univers par ses progrès scientifiques. Revenant ensuite sur ses pas, reprenant un à un les détails de l'ensemble qu'il a d'abord esquissé, et profitant des progrès de la science qui, elle aussi, continue à marcher (car bientôt douze ans se sont écoulés depuis l'apparition du premier volume du *Cosmos*), M. de Humboldt aborde franchement l'étude astronomique approfondie de la partie *uranologique* de la description du monde. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain. Le troisième volume du *Cosmos* a été déjà traduit, et il nous tarde d'arriver au quatrième, qui vient seulement de paraître en Allemagne.

De la sphère uranologique ou céleste, l'auteur passe dans ce nouveau volume à la sphère *tellurique* ou terrestre, à la terre, en un mot, qu'il étudie principalement sous les diverses manifestations de ce que l'on pourrait peut-être appeler *la vie cosmique*, les manifestations du mouvement propre de notre globe, les phénomènes magnétiques et les phénomènes volcaniques. Il expose d'abord ses idées sur la matière, qu'il examine dans ses modifications, dans ses transformations variées, suivant lui : « La quantité de la matière existante reste toujours la même, les éléments seuls changent leur position respective. On voit donc là une confirmation du vieil axiome d'Anaxagore : « Dans l'univers, ce qui existe n'augmente ni ne diminue. » Ce que les Hellènes ont appelé la destruction, n'est que la désagrégation. Notre sphère terrestre, considérée comme siége de nos observations sur les corps organiques, semble au premier abord l'atelier de la mort et de la

Digitized by Google

destruction; mais ce grand procédé de la nature, cette *lente combustion* que nous appelons putréfaction, n'entraîne point après soi l'anéantissement. La matière, dégagée de ses liens, se réunit de nouveau pour de nouvelles formations, et, grâce à la force d'impulsion qui lui est innée, une vie nouvelle éclot du sein de la terre. »

Après ces considérations préliminaires, M. de Humboldt, entrant dans le vif de son sujet, traite d'abord de la grandeur, de la configuration et de la densité de la terre; puis de la chaleur et de la manière dont elle est distribuée; enfin de l'activité magnétique. Un chapitre tout entier est consacré à l'histoire du magnétisme terrestre. Arrivant à l'examen des phénomènes en eux-mêmes, il étudie cette activité de notre globe dans ses trois manifestations d'intensité, d'inclinaison et de déclinaison. — Il fait connaître les quatre points distants et inégalement placés ou règnent la plus grande intensité magnétique, que l'on appelle des pôles, ainsi que la courbe sur laquelle on ne remarque aucune inclinaison, l'équateur magnétique; les perturbations extraordinaires de la déclinaison, ou orages magnétiques, et de toutes ces manifestations, la plus connue, la plus brillante, les aurores boréales.

La deuxième partie est consacrée tout entière à ce que M. de Humboldt a le premier appelé avec juste raison la réaction de l'intérieur de la terre contre sa surface, aux phénomènes volcaniques. Ces réactions se manifestent à nos sens soit par des commotions ondulatoires, purement dynamiques (tremblements de terre), — soit par la température élevée des eaux de certaines sources et par les sels et les gaz qu'elles dégagent (eaux thermales), — soit par l'éruption de fluides élastiques (volcans de boue et de gaz, sources de naphte, salses), — soit enfin par les effets grandioses et puissants des volcans proprement dits, qui, par leurs cratères, vomissent à l'extérieur, sous forme de scories enflammées, de laves ou de roches cristallisées, les matières qui composent le centre de notre globe, et établissent ainsi une libre communication entre ce centre et l'atmosphère.

Nous ne pouvons suivre pas à pas l'illustre auteur dans son énumération des volcans du monde entier, dont il donne la description, la statistique complète. Il nous apprend leur nombre, leur hauteur, leur forme, qui lui sert de base à une classification; il examine la fréquence et la nature de leurs irruptions, ainsi qu'une importante question qui, avant lui, avait déjà été traitée par Buffon, celle de leur voisinage ou de leur éloignement de la mer; enfin il expose la nature minéralogique des produits, des formations volcaniques et l'action chimique de la *vulcanicité* sur les minéraux.

Après avoir ainsi décrit complétement la sphère céleste, M. de Humboldt décrit avec le même soin la sphère terrestre; on peut donc saisir maintenant le plan de l'auteur, comprendre son but, et voir que, fidèle à ses promesses, « il a conservé, comme il nous le dit dans sa préface, cette division antique, simple, naturelle de tout ce qui a été créé (das Geschaffene) en *ciel* et *terre*, division que l'on retrouve chez tous les peuples et dans les monuments les plus anciens de l'humanité. » *Tout ce qui a été créé*, c'est ainsi que s'exprime M. de Humboldt. En effet, dans son œuvre il parle sans cesse et de la création et des lois qui la régissent; mais il ne parle

Digitized by Google

pour ainsi dire point du créateur. Absorbé par ses lumineuses démonstrations, il écarte systématiquement toute idée religieuse, toute idée philosophique. Çà et là seulement il les laisse entrevoir. Chez lui la science pure règne trop en maîtresse absolue.

Dans un ouvrage tel que celui qui nous occupe, tout se lie et s'enchaîne, tout mot est un fait, toute phrase une sorte d'axiome ; on ne peut rien détacher de l'imposant ensemble : il devient donc impossible de faire connaître aux lecteurs par des extraits le magnifique et savant tableau que déroule sous nos yeux M. de Humboldt. Qu'il nous suffise de dire que, persévérant dans la méthode adoptée dans les premiers volumes, il décrit à grands traits les phénomènes qu'il veut faire connaître, il expose largement ses vues, et rejette dans des notes nombreuses, trop nombreuses même, tous les détails, toutes les discussions scientifiques, toutes les opinions qui peuvent corrober ou combattre les siennes. Ces notes sont une mine où l'on voit éclater à chaque pas l'immense érudition de l'auteur. Les savants de tous les pays sont mis tour à tour à contribution. A côté d'Arago, de Laplace, d'Ampère, de Lalande, de Boussingault, l'on rencontre l'Espagnol Acosta, l'Américain Gillis, les Anglais Airy, Hopkins, Lyell, Sabine ; quant aux anciens ou aux Allemands, quant aux travaux des sociétés savantes du monde entier, nous ne les mentionnons que pour mémoire ; à chaque page revient leur nom. Dans le style, est-il besoin de le dire, règne une fraîcheur, une jeunesse éternelle. Sous la plume de M. de Humboldt la langue allemande devient ferme, claire, nette, concise ; lorsqu'il écrit en allemand, il rappelle la beauté sculpturale de Gœthe ; lorsqu'il écrit en français, car les deux langues lui sont familières, et la préface du *Cosmos* est là pour le prouver, il rappelle la grande manière de nos maîtres du XVIIe siècle.

Qui de nous, savant ou ignorant, riche ou pauvre, contemplant le ciel par une belle nuit d'été, entrevoyant, plus par la pensée que par le regard, un coin de l'univers, n'a pas été ravi, écrasé par l'immensité du spectacle et saisi tout à la fois d'un sentiment étrange, effrayant et délicieux. Ce sentiment, on l'éprouve, à un certain degré, en lisant l'ouvrage dont nous avons essayé de rendre compte. On l'éprouve en comprenant mieux l'ordre, les lois simples et immuables qui régissent cet univers ; on l'éprouve également en réfléchissant aux richesses scientifiques qu'il a fallu amasser, à la force intellectuelle nécessaire pour exposer clairement cet ordre et ces lois. Et involontairement alors, faut-il l'avouer, on ressent une secrète envie devant les trésors d'érudition accumulés par ce noble vieillard qui porte encore fièrement d'une main si ferme et si hardie le sceptre honoré de la science.

Os. DE WATTEVILLE.

Les Comédies de don Léandro-Fernandez de Moratin, traduites pour la première fois d'une manière complète par Ernest HOLLANDER. in-8o. Paris, Firmin Didot.

On se ferait difficilement une idée du marasme dans lequel tomba la littérature espagnole sous le malheureux règne de Charles II. Son prédécesseur, Philippe IV, avait été poète dramatique. Il se consolait de perdre

Digitized by Google

ses provinces en jouant et improvisant le rôle du *Père éternel* dans *la Creacion del mundo*, où Calderon remplissait celui d'Adam. Grâce à cet exemple, il n'y avait eu, nulle part comme sous la fin de son règne, un nombre plus formidable de compositions dramatiques. L'art semblait se hâter, et prodiguait tous ses fruits comme un arbre déjà malade qui fait ses adieux à la vie.

Si le niveau de la puissance politique de l'Espagne continua à descendre sous Charles II, celui de sa puissance intellectuelle baissa plus rapidement encore. Les sciences étaient tellement abandonnées qu'il n'y avait plus ni maîtres ni élèves. « Toutes les chaires des Universités étaient vacantes, nous dit un écrivain du temps; une infâme ignorance y régnait seule... La chaire de mathématiques fut sans professeur pendant trente ans, et sans enseigement pendant cent cinquante. » La littérature est fille de la science; elle meurt si elle n'est pas allaitée par sa mère; elle est la noble distraction de la pensée humaine; quand celle-ci est atrophiée, l'autre ne se plaît plus qu'aux amusements vils et bas; l'ignorance amène l'abaissement intellectuel en tous les genres.

La guerre de succession prolongea ce triste état de choses, et lorsque le petit-fils de Louis XIV, devenu Philippe V, fut enfin tranquille sur le trône d'Espagne, il essaya de ranimer la littérature mourante; on lui doit gré des efforts qu'il fit dans ce but. En 1714, il fonda une Académie sur le modèle de celle de France; elle produisit, au bout de treize ans, un dictionnaire en 6 volumes in-4°; mais ce fut le seul service qu'elle rendit. Pendant ce règne de quarante-six ans, nous ne voyons qu'une lutte sans intérêt entre la littérature léguée par Charles II et la littérature française qui voulait s'implanter en Espagne avec la race des Bourbons. Ignazio de Luzan publia en 1737 un art poétique aussi sévère que celui de Boileau; mais il n'apprenait rien de nouveau aux Espagnols qui, depuis trois siècles, connaissaient les règles d'Aristote et n'avaient pas voulu les suivre. On y résista donc comme autrefois, et plus tard, en 1778, sous Charles III, *Huerta* protestait encore, par un volumineux ouvrage, contre cette invasion de l'art français. Au reste, ce qui donne peu de sympathie pour cette opposition, dans laquelle entrait sans doute un sentiment patriotique, c'est que les écrivains, défenseurs du passé, suivaient l'école de Gongora et répudiaient Lope de Vega lui-même. Le mauvais goût était donc d'un côté, la médiocrité de l'autre, et la victoire nulle part.

Les efforts de l'école classique pour le théâtre continuèrent sous Ferdinand VI et sous Charles III; mais on n'impose pas facilement à un public le goût qui n'est pas dans sa nature. Le théâtre a toujours été en Espagne le divertissement des classes inférieures, autant et plus peut-être que celui des classes éclairées. Jusque dans le XVIIIe siècle, les pièces étaient jouées dans des cours en plein air, entourées de galeries qui servaient de refuge pendant la pluie. On ne jouait que le jour, et le prix d'entrée était à la portée des plus petites bourses. Les princes de la maison de Bourbon, en faisant construire des théâtres dans de meilleures conditions, favorisèrent les novateurs.

Ce que nous appelons l'art classique est un goût délicat et épuré qui

Digitized by Google

demande une atmosphère de civilisation exquise, une absence de préoccupation étrangère, une finesse de sens et de perception qui permettent de savourer lentement des beautés réelles d'un ordre élevé, mais sages et régulières. Le goût blasé des vieilles civilisations veut des sensations plus fortes.

Toutefois la lutte amena une foule de productions littéraires : d'un côté, Ramon de la Cruz, Valladarès, Zavalla et Comella écrivent des folies quelquefois pleines d'esprit et de verve ; de l'autre, des pièces purement classiques, des traductions d'*Athalie* et de *Zaïre* représentent la nouvelle école, à l'ennui général, il faut l'avouer.

Mais bientôt survint une longue interruption dans ce travail de la pensée humaine qui, quelque pauvre qu'il fût, témoignait au moins de louables efforts et une certaine vie intellectuelle. Au milieu des querelles intestines entre le roi Charles IV, son favori le prince de la Paix, et l'héritier de la couronne, plus tard Ferdinand VII, Napoléon intervint ; on sait le reste. La guerre de l'indépendance éclate en 1808 pour ne finir qu'en 1813.

C'est à cette époque de troubles et de dissensions, c'est au sein de cette guerre à la fois civile et étrangère que nous rencontrons Leandro Fernandez de Moratin, dont M. Ernest Hollander vient de nous donner une traduction complète très élégante, précédée d'une notice succincte sur la vie de l'auteur. M. Ernest Hollander nous peint avec une vive sympathie l'existence agitée de ce charmant écrivain qui, doux, sensible et honnête homme, n'eut pas l'énergie nécessaire pour vivre au sein de ces terribles tempêtes. Il fallait prendre un parti dans ces temps difficiles, et il fut du nombre de ceux que les Espagnols ont appelés *los francesados*. Ce n'est pas à nous à lui en faire des reproches ; mais il est douloureux de le voir timide, irrésolu, toujours en fuite, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, et si désespéré, que pour ne plus être à la charge de ses amis et en haine à ses ennemis, il prit un jour le parti de se laisser mourir de faim dans une chaumière ; mais il reçut à temps de meilleures nouvelles. Ferdinand VII avait déclaré qu'il n'était pas compris dans le décret du 30 mai, et avait levé le séquestre qui frappait les débris de sa fortune. De retour à Madrid, il y vécut peu de temps tranquille, car soupçonneux et défiant, se croyant peut-être plus d'ennemis qu'il n'en avait, et n'ayant pas le courage de les regarder en face, il quitta son pays, et se réfugia en Italie et en France avec le regret de la patrie, car il conservait, au milieu de ses malheurs, un cœur tout espagnol.

Lorsqu'en 1820 un nouveau système de gouvernement fut inauguré par Ferdinand VII, l'espoir revint au cœur du pauvre poète, et nous le voyons reprendre le chemin de l'Espagne ; mais de nouvelles agitations politiques et la fièvre jaune qui décimait Barcelone, où il demeurait, le chassèrent de nouveau. Il se rendit à Bordeaux, plus tard à Paris où il mourut le 20 juin 1828.

Si nous ne partageons pas sans réserve toute l'admiration de M. Ernest Hollander pour Moratin, qu'il nous le pardonne comme nous lui pardonnons cette amitié si naturelle du traducteur pour le poète avec lequel il a

Digitized by Google

fraternellement vécu de longs jours dans une communauté de sentiments et de pensées; nous osons donc à peine lui exprimer nos regrets, qu'avec une connaissance aussi approfondie de la langue espagnole, il ne se soit pas adressé à plus forte partie, qu'il n'ait pas préféré traduire un des grands poètes du XVIe siècle, moins français de cœur, de sentiments et de style, plus curieux à étudier parce qu'il est plus étranger à nos mœurs, plus original, enfin, et de plus haute saveur. Traduire Moratin, c'est nous révéler un auteur français de plus et encore du second ordre, tout aimable, spirituel et intéressant qu'il puisse être. Nous ne pouvons, il est vrai, avec notre goût français, voir représenter les pièces de l'ancien théâtre espagnol et anglais, mais nous aimons à les lire, car alors leurs irrégularités ne nous choquent plus, et nous admirons à notre aise ces génies inspirés qui suivent le caprice de leurs propres pensées, et ne nous en peignent que plus vivement les mœurs et la civilisation de leur temps. Au moins avons-nous quelque chose à apprendre avec eux.

Les comédies de Moratin sont simples, trop simples peut-être. L'intrigue en est bien agencée, mais généralement faible; plusieurs d'entre elles ressemblent à des *proverbes*, et, en effet, presque toutes ont été jouées d'abord sur des théâtres de société.

Dans *la Mojicata*, la fausse dévote, les meilleures scènes sont un reflet de Molière; le dialogue en est vif et spirituel, bien que quelques expressions nous paraissent vulgaires; c'était un écueil pour le traducteur; mais il nous a prouvé qu'il connaissait à fond les idiotismes et les expressions proverbiales de la langue espagnole. Seulement, il a quelquefois, dans la manière de les rendre, outrepassé la vulgarité du texte. Ainsi, il traduit *ya*, qui n'est qu'une affirmation, par *connu! buen animo*, courage, par : *courage, l'ancien*; *eramos perdidos*, nous serions perdus, par : *nous serions flambés!* Nous ne supporterions pas au Théâtre-Français ces expressions, bien qu'elles soient dans la bouche d'un valet.

Après ces légères critiques, qui portent sur des taches à peu près insignifiantes, nous sommes à l'aise pour louer, dans la traduction de M. Ernest Hollander, la fidélité au texte, la grande intelligence de la langue, l'élégance et la correction du style; c'est un fort beau volume, très agréable à lire.

La pièce : *el Si de las Niñas*, le Oui des jeunes filles, est la meilleure de Moratin; M. Hollander l'a traduite avec charme et une affection toute particulière.

On se prend à regretter que les commotions politiques de l'Espagne aient arrêté l'essor de cet aimable et gracieux talent, que notre prédilection pour le XVIe siècle nous a peut-être fait juger trop sévèrement. En effet, Moratin n'a produit que cinq pièces de théâtre originales! il était en bonne voie, et s'il eût eu le calme nécessaire aux travaux de l'esprit, nul doute que dans les productions ultérieures il n'eût visé et atteint plus haut.

Nous avons tâché de donner un aperçu de l'état de la littérature en Espagne dans le siècle qui a précédé Moratin; c'était pour le montrer presque seul debout au milieu de tant de ruines! Maintenant que devons-nous attendre de l'avenir littéraire de ce beau pays? Cette question nous entraî-

Digitized by Google

nerait trop loin du sujet de notre article ; nous devons pourtant dire qu'une forte et saine littérature est au moins en germe chez nos voisins ; la belle collection des auteurs espagnols que publie à Madrid M. Rivadeneyra, sous les auspices du gouvernement, et avec le concours d'hommes lettrés et savants, doit rassurer les amis de la langue castillane, car en offrant à la jeunesse studieuse l'exemple et la gloire du passé, elle est l'encouragement du présent et l'espérance de l'avenir. ERNEST LAFOND.

Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raymond Vidal de Besaudun, publiées par F. GUESSARD, 2e édit. Paris, A. Franck.

Tous les philologues le savent, ce fut en 1840 que M. Guessard publia, pour la première fois, les deux grammaires provençales composées au XIIIe siècle par Hugues Faidit et Raymond Vidal de Besaudun. Aujourd'hui, nous sommes heureux de l'annoncer, il donne une nouvelle édition de ces deux importants traités, édition *revue*, *corrigée et considérablement augmentée*, ainsi que le porte le titre qui, contre l'ordinaire, n'est pas ici seulement la répétition d'une formule banale.

On connaît cinq manuscrits des grammaires de Faidit et de Raymond Vidal. Trois sont conservés à Florence, un à Milan ; le cinquième et le plus mauvais est la propriété de notre bibliothèque impériale. Quand M. Guessard publia sa première édition, il n'avait pu consulter lui-même que le manuscrit de Paris, et n'avait eu à sa disposition qu'une copie défectueuse de deux des manuscrits italiens. De là, des lacunes et des imperfections qu'un érudit aussi consciencieux avait à cœur de combler et de faire disparaître. Une mission en Italie, dont M. Guessard fut chargé il y a quelques années, lui a permis de mettre à exécution ce projet.

Cette fois, le scrupuleux philologue a soumis à l'examen le plus attentif les cinq manuscrits dont nous parlions tout à l'heure ; il en a extrait, par une collation patiente et minutieuse, les meilleures leçons et les variantes de quelque intérêt. Il est allé, comme il le dit dans un avertissement, de Milan à Florence, de la bibliothèque Ambroisienne à la bibliothèque Riccardi, et de celle-ci à la Laurentienne, pour revoir et épurer son texte. Le petit volume qui vient de paraître est le digne fruit de ce grand travail.

Il serait trop long d'indiquer les corrections, les variantes, les additions sans nombre, qui font de cette nouvelle édition une œuvre philologique supérieure et tout à fait définitive. Pour ne signaler qu'une des plus notables, M. Guessard a restitué à la grammaire de Faidit une longue nomenclature de verbes des diverses conjugaisons et un dictionnaire de rimes, qui font partie de cet ouvrage, mais qui ne se trouvaient pas dans l'édition de 1840. Comme une traduction latine contemporaine s'ajoute, dans ces deux parties du traité de Hugues Faidit, à chaque mot provençal, elles constituent à elles deux un glossaire d'un prix inestimable, dont l'autorité pourra être désormais très fructueusement invoquée dans l'interprétation des textes provençaux.

Il est peu d'esprits cultivés qui n'aient, au moins, entendu parler de la

Digitized by Google

théorie des déclinaisons en provençal et dans l'ancien français. Ce que l'on sait peut-être moins généralement, c'est que les grammaires de Hugues Faidit et de Vidal sont les seuls ouvrages du moyen âge qui constatent l'existence de la fameuse règle dont M. Raynouard a fait de nos jours l'objet de théories si ingénieuses, et d'un enthousiasme qui peut sembler excessif. A la place de M. Guessard, mettez un instant, par la pensée, un de ces esprits *moutonniers* dont parle Montaigne : quelle belle occasion pour exagérer encore l'admiration de M. Raynouard ! M. Guessard a été de très bonne heure l'auxiliaire et le disciple favori de l'auteur de la *Grammaire romane* ; toutefois, la fermeté du sens critique a suffi pour le détourner sur ce point des errements de son maître. Aussi, maintient-il dans la préface ce qu'il avait déjà avancé une première fois, que cette règle tant prônée de la finale *s*, à la fois incomplète et superflue, n'a d'ailleurs jamais été universellement observée, et n'est, à la bien prendre, qu'une ruine latine.

Après avoir présenté dans un ordre méthodique et discuté tous les passages de Faidit et de Vidal relatifs à cette question, M. Guessard arrive à l'appréciation littéraire des œuvres de ces deux grammairiens. Il n'hésite pas à reconnaître que Raymond Vidal, envisagé à ce point de vue, l'emporte de beaucoup sur Hugues Faidit. Ce dernier, lourd, pédantesque et dépourvu de critique, se contente, la plupart du temps, de reproduire servilement et quelquefois hors de propos les règles de la grammaire latine. Vidal invoque aussi ces règles, mais avec plus de discernement ; il s'élève même par instants à des considérations d'un ordre vraiment élevé. C'est ainsi que, mettant en présence, dans un curieux passage, la langue d'oïl et la langue limousine ou provençale, il fait remarquer que la première est plus agréable « pour faire *romans* et *pastourelles*, et la seconde pour composer *vers*, *chansons* et *sirventes*. » Ailleurs, traçant en quelque sorte la circonscription géographique de la langue limousine, Raymond Vidal nous dit qu'on parlait cette langue en Limousin, en Provence, en Auvergne et en Quercy. Un pareil témoignage est du plus grand prix : il prouve, ainsi que le remarque M. Guessard, que la langue romane du midi de la France se divisait en plusieurs dialectes, fait qui n'avait pas été établi jusqu'alors.

Ces indications rapides donnent une idée très imparfaite de l'intérêt qu'offrent les deux grammaires publiées par M. Guessard. Si l'on veut être renseigné d'une façon moins insuffisante à cet égard, on ne saurait se dispenser de recourir à l'ouvrage lui-même. Il forme un élégant petit volume, dédié à la mémoire du regrettable M. Fortoul, qui lui-même s'était occupé avec un si grand succès des langues et des littératures du Midi. Il est sorti des presses de Brunswick ; l'impression fait le plus grand honneur à la typographie allemande. Nous apprenons, par l'avertissement préliminaire, que c'est sur le refus fait par plusieurs libraires français de se charger de cette publication, que M. Guessard a dû s'adresser à un éditeur allemand, qui a sur-le-champ accueilli sa demande avec une parfaite courtoisie. Ce refus fait honneur à l'intelligence et au patriotisme de nos libraires. Mais le mieux est de ne pas insister ; demandons plutôt au lecteur la permis-

Digitized by Google

sion de citer quelques lignes où le spirituel philologue, après avoir fait l'éloge de la gaie science par lequel s'ouvrent les *Leys d'amors*, apprécie ainsi le caractère pédantesque de cet exorde : « Cet éloge de la gaie science, dit M. Guessard, était évidemment son oraison funèbre; il n'y manque rien pour le rendre digne de la chaire, pas même le texte sacré dont il offre le développement lugubre. C'est pourtant par des gaillardises de cette légèreté que les sept bourgeois toulousains, fondateurs des jeux floraux, espéraient faire revivre le gai savoir et les amours. Si quelque troubadour se fût avisé, aux beaux temps de la poésie provençale, de réciter pareil sermon devant la comtesse de Die ou la comtesse de Narbonne, on l'eût à coup sûr traduit devant une cour d'amour, et jugé sévèrement comme un méchant, capable d'attrister toute la langue d'oc. Mais à l'époque où s'écrivait ce morceau didactique, les vrais troubadours n'existaient plus, et, pour parler le langage du poète auquel ils doivent tant, les chants avaient cessé. »

On en conviendra, après avoir lu ce passage, un érudit qui sait ajouter au mérite fondamental d'une critique toujours sûre le charme d'un style semblable, peut, sans témérité, prétendre à d'autres suffrages que ceux de l'Allemagne savante. Il ne représente pas seulement, en effet, la philologie nationale dans sa méthode la plus sévère, mais encore l'esprit et l'atticisme français dans ce qu'ils ont de plus délicat et de plus pur.

SIMÉON LUCE.

Ancien Théâtre français, t. X (glossaire), in-12. Paris, P. Jannet.

L'histoire de la langue française est encore à faire, et, malgré toutes les grammaires, tous les glossaires, tous les dictionnaires entassés les uns sur les autres, depuis Palsgrave, Trévoux et Furetières jusqu'à nos jours, nous ne pouvons jamais dire avec certitude si tel mot date de telle ou telle époque; souvent même il nous arrive de prendre pour un vocable nouveau une expression vieillie, tombée en désuétude, ressuscitée par un auteur contemporain. Il faut, du reste, le reconnaître, un dictionnaire historique n'est pas chose facile à faire; une vie d'homme n'y saurait suffire. M. Jannet, lui, a pris la bonne méthode; il a d'abord publié, avec le concours d'érudits et de linguistes, des collections de pièces anciennes; et, toutes les fois qu'une expression s'est présentée, il l'a notée; puis, l'œuvre terminée, son glossaire s'est trouvé tout fait; il n'a plus eu qu'à réunir ses notes et à les classer. C'est là, sans contredit, la seule manière praticable d'arriver à un résultat satisfaisant. Le volume de M. Jannet est loin d'être complet; plus d'un mot se trouve rapporté à telle pièce, sans pour cela que sa date soit certaine. Nous ne pouvons donc que constater l'existence de l'expression citée à un moment donné; ce n'est pas assez, sans doute, mais c'est beaucoup déjà. Grâce au nouveau glossaire, nous savons qu'à telle époque tel mot était en usage, et qu'à cette même époque il avait tel sens bien défini. Demander plus à M. Jannet, ce serait méconnaître son but et le plan même de son ouvrage. Son glossaire se rapporte à des pièces du XVe, du XVIe et du commencement du XVIIe siècle. Pour le

Digitized by Google

moyen âge, il a puisé, comme il nous l'apprend lui-même, dans un recueil conservé au musée Britannique, qu'il a reproduit en entier dans les trois premiers volumes de sa collection. Ce sont des spécimens des différents genres qui composent notre littérature dramatique primitive. Pour la Renaissance, il a choisi les œuvres qui, à partir du milieu du XVIe siècle, lui ont semblé le mieux représenter les diverses tendances du temps. Ce sont : la *Cléopâtre* et la *Didon*, de Jodelle ; *Tyr et Sydon*, de Jean Schellander ; l'*Eugène*, de Jodelle ; les *Esbahis*, de Grevin ; la *Reconnue*, de Belleau ; les *Corrivaux*, de Troterel ; l'*Impuissance*, de Véronneau ; *Alizon*, de L.-C. Discret ; neuf comédies de La Rivey ; les *Conteurs*, de Tournebu ; les *Néapolitaines*, de François d'Amboise, et les *Déguisés*, de Jean Godard.

Avec le règne de Louis XIII, M. Jannet a cru devoir choisir autrement, et il a eu raison.

Le tome IX renferme, non les meilleures pièces du temps, mais bien celles qui présentent une utilité réelle pour l'histoire de la littérature et des mœurs. Laissant de côté les ouvrages faciles à trouver en librairie, il a reproduit la *Comédie des proverbes*, la *Comédie des chansons*, la *Comédie des comédies*, la *Comédie des comédiens*, et le *Galimatias*, de Desroziers-Beaulieu.

Cette collection, ainsi composée, lui a fourni des mots du XVe et du XVIe siècle, des mots de la langue savante des poètes de la Pléiade, de la langue rustique des environs de Paris, des termes d'argot, des expressions proverbiales, populaires ou équivoques, qui tous offrent un intérêt particulier. Son glossaire renferme les termes hors d'usage, et ceux dont la signification a changé ; toutes les locutions proverbiales ou simplement familières y sont relevées avec soin ; chaque mot est enregistré avec son orthographe actuelle, mais à côté, en *italiques*, on trouve les différentes formes par lesquelles il a passé aux différents âges, et l'on peut suivre ses diverses transformations. Il en est de même pour le sens. M. Jannet donne une explication succincte des termes, il l'appuie d'exemples, et là encore on peut suivre les variations de signification qu'ont subies les mots. Quand il s'est trouvé embarrassé, il n'a pas hésité ; en éditeur consciencieux, plus préoccupé de la vérité que de sa réputation d'érudit, il n'a pas craint de confesser ses doutes en mettant des points d'interrogation ; c'est là un bel et rare exemple, que peu d'écrivains, nous le croyons du moins, seront disposés à suivre, car on préfère, en général, endosser une sottise et la professer magistralement plutôt que d'avouer l'ombre d'une hésitation.

Partout et toujours, dans le glossaire, il renvoie pour chaque mot à la pièce originale. Nous regrettons qu'il n'ait pas cru devoir mettre la date et la provenance des pièces auxquelles il fait des emprunts ; il y renvoie sans doute, mais la recherche est souvent une perte de temps. Si, pour un grand nombre de pièces, la date est incertaine et la provenance inconnue, on aurait pu, du moins, les indiquer dans les cas où l'on en avait une notion exacte. D'ailleurs, l'extrait de naissance d'un mot ne nous importe pas précisément à dix ou quinze ans près ; et, même approximatifs, ces renseignements auraient eu leur intérêt. A part cette observation, de peu d'importance d'ailleurs, nous ne pouvons que louer le nouveau livre de

Digitized by Google

M. Jannet, et surtout le féliciter d'avoir commencé par là l'exécution d'une entreprise qui doit donner d'importants résultats.

Qui le croirait au premier abord? — Cette lecture offre un vif intérêt; en fouillant dans nos vieux auteurs, que de termes simples dont nous n'avons plus que les composés, de mots à nous connus que nous sommes étonnés de rencontrer plus riches par leur sens qu'ils ne le sont maintenant! que de termes expressifs nous retrouvons enfin, qui nous manquent aujourd'hui! On ne saurait contester l'utilité de pareilles recherches, car le sens est souvent radicalement changé, suivant qu'un mot est employé par un écrivain du XVe et du XVIe siècle ou même du XVIIe, ou qu'il se trouve dans l'œuvre d'un de nos auteurs modernes. Or, connaître les mots usités aux différentes époques de notre littérature, et en constater chaque fois le sens exact, ce n'est pas une vaine science, tant s'en faut; c'est le seul moyen de bien comprendre, et par conséquent de lire avec fruit les écrits de nos devanciers.

En poursuivant l'œuvre commencée et en donnant à la suite de chaque collection, avec chaque édition nouvelle, un glossaire des mots saillants employés dans le texte, M. Jannet fera donc une œuvre utile. Le travail sera tout fait pour un compilateur consciencieux, et dans quelques années il suffira de rapprocher tous ces glossaires, de les fondre entre eux, pour avoir un excellent dictionnaire historique de la langue française. On y trouvera la chronologie, aussi exacte que possible, de l'apparition des mots, de leurs variations et de leurs transformations, ainsi que des différents sens qu'ils ont eus aux différents âges de la langue.

EDOUARD GŒPP.

Mémoires de madame de Genlis, avec Avant-Propos de M. F. BARRIÈRE, 1 vol. in-18. Paris, Firmin Didot. 1857.

Lorsqu'après avoir fait choix de la comtesse de Genlis pour *gouverneur* des princes, ses fils, le duc de Chartres (depuis duc d'Orléans) se rendit à Versailles pour annoncer au roi cette nomination, Louis XVI lui répondit gravement: « J'ai un dauphin, Madame peut être grosse, le comte d'Artois a plusieurs enfants; mon cousin, vous êtes libre de faire ce que vous voudrez. » Cette royale réserve ne fut guère imitée. La bizarre nouvelle défraya longtemps les conversations de la cour et de la ville, et devint un texte de plaisanteries. Aujourd'hui, même à distance, le choix du prince étonne et surprend encore : mais il est inutile de rechercher les motifs qui l'ont dicté, et l'on n'est plus guère tenté d'appliquer à Mme de Genlis, comme on le fit alors, le couplet inspiré par Mme de Boufflers :

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'amour.
C'était la reine de Cythère;
Chacun s'empressait à lui plaire,
Et chacun lui plut à son tour!

Laissons donc la femme et ne nous occupons que de l'écrivain : lorsqu'une femme aspire aux succès littéraires, il faut, du moins, que sa plume la

Digitized by Google

trahisse et la fasse excuser. Les allures viriles et la forme dogmatique ne doivent point être son apanage, et c'est là un écueil que n'a point su éviter l'auteur d'*Adèle et Théodore*. Cependant, en écrivant les Mémoires que nous avons sous les yeux, madame de Genlis nous semble s'être dégagée, au moins en partie, de la mauvaise voie qu'elle a trop suivie dans ses autres ouvrages. Ici le caractère féminin reparaît avec ses défauts, il est vrai, mais aussi avec son charme naturel. Il y a moins d'affectation pédante, moins de fausse vigueur, moins de virilité factice ; mais au contraire plus d'abandon, de laisser-aller, de grâce en un mot.

Maintenant, pour avoir une idée générale du livre, et comme un avant-goût de l'impression qu'il produit, suivez M. Barrière, l'intelligent et consciencieux éditeur de ces Mémoires, dans sa visite à la place Royale : « Madame de Genlis était assise devant une table de sapin, noircie par le temps et par l'usage ; cette table offrait le bizarre assemblage d'une foule d'objets en désordre : on y voyait pêle-mêle des brosses à dents, un tour en cheveux, deux pots de confitures entamés, des coquilles d'œufs, des peignes, un petit pain, de la pommade, un demi-rouleau de sirop de capillaire, un reste de café au lait dans une tasse ébréchée, des fers propres à gaufrer les fleurs en papier, un bout de chandelle, une guirlande commencée à l'aquarelle, un peu de fromage de Brie, un encrier en plomb, deux volumes bien gras et deux carrés de papier sur lesquels étaient griffonnés des vers ! » Voilà tout un tableau d'intérieur, et de quel intérieur ! les Mémoires sont à l'avenant : même désordre, même absence de transitions ! Ce sont des pages écrites et réunies au hasard ; l'histoire se heurte sans cesse à l'anecdote, la puérilité aux faits sérieux, la plaisanterie se mêle aux prétentions philosophiques. Ce qui domine l'ensemble, c'est une personnalité toujours exagérée, un besoin impérieux de parler de soi, un panégyrique non interrompu de l'esprit et de la beauté de l'auteur. A l'entendre, madame de Genlis avait tout en partage : figure, dons naturels et talents acquis. Ces travers, tout féminins, une fois acceptés, on trouvera cependant beaucoup de plaisir à lire ces pages qui ne sont point un livre : l'intérêt n'y est pas soutenu, mais divers et constant, les objets se succèdent, les détails abondent, les récits se pressent ; une foule d'éléments curieux y peuvent être recueillis, dont profitera l'histoire intime du temps. Les portraits surtout sont merveilleusement tracés. Nous citons quelques lignes, où J.-J. Rousseau est mis en scène :

« Rousseau nous avait dit qu'il n'allait point aux spectacles et qu'il évitait avec soin de se montrer au public ; mais comme il paraissait aimer beaucoup M. de Sauvigny, qui faisait jouer à la Comédie-Française sa comédie du *Persifleur*, je le pressai de venir avec nous à la première représentation de cette pièce, et il y consentit parce qu'on m'avait prêté une loge grillée près du théâtre, et dont l'escalier et le corridor d'entrée n'étaient pas ceux du public. En entrant dans la loge, mon premier mouvement fut de baisser la grille ; Rousseau sur-le-champ s'y opposa fortement en me disant qu'il était sûr que cette grille abattue me déplaisait. Je lui protestai le contraire, en ajoutant que, d'ailleurs, c'était une chose convenue. Il répondit qu'il se placerait derrière moi, que je le cacherais

Digitized by Google

parfaitement et que c'était tout ce qu'il désirait. J'insistai de la meilleure foi du monde, mais Rousseau tenait la grille et m'empêchait de la baisser : je craignis d'attirer les yeux sur nous, je cédai pour finir la discussion et je m'assis. Rousseau se plaça derrière : au bout d'un moment, je m'apercus que Rousseau avançait la tête entre M. de Genlis et moi, de manière à être vu. Je l'en avertis avec simplicité. Un instant après, il fit deux fois le même mouvement et fut aperçu et reconnu. J'entendis plusieurs personnes dire, en regardant notre loge : C'est Rousseau ! — Mon Dieu, lui dis-je, on vous a reconnu ! il me répondit sèchement : Cela est impossible ! Cependant on répétait de proche en proche..... dans le parterre : C'est Rousseau ! c'est Rousseau !.... et tous les yeux se fixaient sur notre loge ; mais on s'en tint là : ce petit murmure s'évanouit sans exciter d'applaudissements..... Nous sortîmes de la loge : arrivée à ma voiture, j'y montai, ensuite M. de Genlis se mit derrière Rousseau pour le laisser passer après moi. Mais Rousseau se retournant, lui dit qu'il ne viendrait pas avec nous ; nous nous récriâmes là-dessus. Rousseau, sans répliquer, fit la révérence, nous tourna le dos et disparut. Le lendemain, M. de Sauvigny, chargé par nous d'aller l'interroger sur cette incartade, fut étrangement surpris, lorsque Rousseau lui dit avec des yeux étincelants de colère qu'il ne me reverrait jamais de sa vie, parce que je ne l'avais mené à la comédie que pour le donner en spectable, pour le faire voir au public comme on montre les bêtes sauvages à la foire, etc., etc..... » Quel tableau frappant ! et comme cette page complète les Confessions ! Nous avons rencontré dans ces mémoires plusieurs figures aussi bien réussies : que le lecteur sérieux ne se laisse donc pas rebuter par l'abus de l'anecdote ; quoique l'amour de soi et la préoccupation des petites intrigues se montrent trop souvent chez madame de Genlis, il pourra trouver de l'or dans cette poussière, il découvrira çà et là des pages véritablement remarquables par la finesse des aperçus, la solidité même du jugement et, qui pourront, en le dédommageant, le rendre indulgent pour les défauts de l'ensemble. C. Le Duc.

Histoire de Waldrade, de Lother II et de leurs descendants, par le baron Ernouf, 1 vol. in-8°. Paris, Techener. 1858.

De toutes les époques de nos annales, celle que l'historien franchit le plus rapidement, celle qu'il redoute le plus d'aborder en détail et qu'il résume presque toujours dans ses traits généraux, c'est la longue période pendant laquelle s'accomplit la dissolution de l'empire carlovingien. Aucune époque n'est en effet plus obscure, plus confuse et plus rebutante : les chroniqueurs sont rares, incohérents ; l'esprit se décourage à suivre dans leurs luttes compliquées et stériles les tristes héritiers de Charlemagne. Cependant une grande transformation s'opère du IXe au Xe siècle ; de la désorganisation extrême naît une organisation nouvelle ; du sein des ruines surgit une société rajeunie, puissante, d'autant plus forte qu'elle remédie à des maux plus profonds et sauve l'humanité de périls plus redoutables. L'empire est écroulé ; la féodalité est debout ; et c'est elle qui fonde l'Europe moderne. En même temps que la féodalité, pour fixer au sol les popu-

Digitized by Google

lations déracinées et flottantes, attache la souveraineté à chaque parcelle du territoire et constitue une immense confédération hiérarchique, une haute autorité morale s'élève peu à peu, pour faire contrepoids au régime de la force ; la papauté grandit et entreprend de faire prévaloir une loi commune de sainteté et de justice au-dessus des violences du monde féodal.

Les progrès de la féodalité, l'autorité croissante du saint-siége, tels sont les faits principaux qui se développent au milieu des désastres de la dynastie carlovingienne et qui dominent cet âge de transition. C'est au deuxième ordre de faits, à l'accroissement de la puissance pontificale, qu'il faut rattacher l'histoire de Lother II, roi de Lorraine, et de Waldrade. Cet épisode nous offre à la fin du IXe siècle le premier exemple de la juridiction suprême que s'attribuèrent les grands papes du moyen âge. Alors le précurseur des Grégoires VII et des Innocent III, Nicolas Ier, se place devant le monde chrétien comme le défenseur du faible et de l'opprimé, comme le gardien de la morale et de la sainteté du mariage, et force Lother à comparaître à son tribunal.

L'histoire des orageuses amours de l'arrière-petit-fils de Charlemagne et de l'ambitieuse Waldrade, forme la première partie du volume que vient de publier M. le baron Ernouf. Le lecteur se rappelle avoir lu ce récit dramatique dans la *Revue Contemporaine* [1]. A cette première partie, l'auteur a ajouté une suite considérable ; il a retracé la destinée singulière et fatale de la race qui était issue de ces amours criminelles. Berthe de Toscane, Ermengade d'Ivrée sont les dignes filles de Waldrade par leur beauté, leurs scandales et leurs intrigues. L'influence de ces femmes, leur ligue avec les courtisanes romaines, les Théodora et les Marosie, sont un des traits les plus curieux de cette mystérieuse époque dans laquelle elles semblent continuer les insolentes et prestigieuses corruptions du paganisme.

Cette deuxième partie nous transporte de la Lorraine en Italie. C'est un inconvénient. Le lien généalogique est rarement par lui-même un principe suffisant d'unité, surtout quand les personnages mis en scène n'ont joué dans leur temps qu'un rôle secondaire ; il faut les conduire sur des théâtres changeants, à travers des événements qui occupent plusieurs générations, parmi des acteurs plus importants parmi lesquels ils courent grand risque d'être effacés. C'est ce qui arrive aux descendants de Waldrade, que nous perdons souvent de vue au milieu des nombreux conflits auxquels ils ne sont que fort accessoirement mêlés. Nous n'avons pas d'autre critique à adresser au livre de M. le baron Ernouf. Il abonde en intéressantes recherches, en documents précieux, en heureuses rectifications. Ces monographies, qui s'attaquent aux périodes les plus ingrates et les plus dédaignées de notre histoire, rendent de grands services à la science ; car elles avancent le travail qu'il reste à faire sur ces époques encore bien imparfaitement connues.

LOUIS MOLAND.

[1] Tome XXXII (1857), p. 730.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Enfin le Théâtre-Italien nous a donné quelque chose de neuf et même d'extraordinaire : un opéra composé pour l'Allemagne par un Allemand qui a fait son éducation musicale en France. Il faut bien que l'Italie s'en console. Ce n'est pas notre faute si, dans la multitude d'ouvrages qu'elle continue de produire, et qui, pour l'année 1856 seulement, ont atteint le chiffre cinquante-trois, il ne s'en trouve que peu ou point qui puissent nous plaire. Il est surtout un genre auquel jadis elle dut sa plus belle gloire, et que ses maîtres de premier ordre ont cessé de cultiver. Ne lui demandez plus une de ces partitions nées d'un rayon de soleil, pleines de vie et de séve, riantes comme un jour de printemps : l'Italie ne vous répondra que par des soupirs et par des larmes, par des bûchers funèbres, par des tintements de cloche et des *miserere*. Quelque charme puissant qu'on trouve dans la douleur, à la longue ces perpétuelles lamentations deviennent fatigantes, et l'on éprouve l'impérieux besoin de changer de note. La *Marta*, de M. de Flotow, est venue fort à point offrir aux habitués de la salle Ventadour l'occasion de quitter le deuil, du moins pour quelque temps.

M. de Flotow avait étudié chez nous : au Conservatoire, il fut un des élèves de Reicha, le savant professeur ; c'est aussi chez nous qu'il s'essaya au théâtre. Après avoir travaillé pour des cercles intimes et un public tout aristocratique, il écrivit la partition de *l'Esclave de Camoëns* pour l'Opéra-Comique, celle de *l'Ame en peine* pour le grand Opéra. Il avait composé pour ce même théâtre le tiers d'une partition de ballet, *Lady Henriette*, avec MM. Burgmuller et Deldevez, comme collaborateurs. Rappelé dans son pays, où il dirige la chapelle du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, il prit un essor plus élevé : il donna un *Stradella*, dont le succès fut brillant : puis il trouva dans son ancien ballet, *Lady Henriette*, le germe d'un opéra en quatre actes, qu'il composa pour Vienne, et qui fut représenté dans cette ville à la fin de 1847, en langue allemande, sous le titre de *Martha*. Dix années de popularité nationale annoncèrent cet ouvrage à l'Europe et même à l'Amérique, où il a été joué avant de l'être à Paris.

La popularité de *Martha* tient à plusieurs causes. La première est assurément le mérite de la partition : mais la seconde est le genre auquel elle se rattache. Remarquons que l'Allemagne, cette terre classique de la musique savante, aime singulièrement la musique vive et légère. Il n'est guère de pays où le répertoire de M. Auber jouisse d'une faveur plus marquée. On dit que les extrêmes se touchent : on peut ajouter qu'ils s'aiment

Digitized by Google

et s'attirent : le succès de M. Auber en Allemagne le prouverait au besoin. Sans égaler M. Auber, M. de Flotow s'en approche : il est de son école, ou plutôt de sa famille, quoique Allemand, quoique élève de Reicha. Ce qui domine en lui, c'est l'instinct mélodique, appuyé sur une harmonie toujours pure et correcte, parfois élégante et spirituelle, à l'imitation du grand maître français.

Le sujet de *Martha* (ou *Marta* dans la version italienne) appartient précisément à ce demi-caractère, si favorable au compositeur qui sait unir le sentiment à l'esprit. Il s'agit d'un caprice de grande dame, qui s'ennuie comme la marquise de Clainville, dans la *Gageure imprévue*, et qui, au lieu de se procurer par subterfuge, comme celle-ci, la visite d'un officier qu'elle a aperçu sur la grande route, imagine de se mêler à la foule des servantes qui vont chercher des maîtres au marché de Richmond. Lady Enrichetta, devenue Marta, part, escortée d'une amie, déguisée comme elle sous le nom de Betsy, et d'un écuyer plus dévoué qu'aimable, lord Tristano di Mickleford. Deux jeunes filles de la taille et de la figure de lady Enrichetta et de sa compagne ne sont pas faites pour rester sans condition. En effet, deux jeunes gens forts polis, Lionello et Plumkett, les engagent pour une année, c'est le terme légal, et les emmènent dans leur rustique manoir. Là commencent les épreuves et les embarras : on devine que l'amour vient se mêler à l'intrigue. Deux passions marchent parallèlement ; seulement elles prennent un caractère différent, selon le naturel des deux jeunes gens. L'amour de Plumkett pour Betsy est léger et entreprenant ; celui de Lionello pour lady Enrichetta est sérieux et profond. Bientôt lady Enrichetta regrette sa folle équipée. Lord Tristano vient à son secours, et la prétendue Marta s'enfuit avec la prétendue Betsy, sans avertir les deux fermiers. Lionello est désespéré, et quand il se retrouve par hasard en face de celle qu'il adore, lorsqu'il reconnaît en elle une noble dame, son désespoir devient voisin de la folie. Mais le ciel et les librettistes veillent toujours sur les amoureux. Lionello était noble sans s'en douter : une bague révèle le mystère et lui permet d'accepter la main de celle qui lui rend ses titres et ses droits.

Si la vraisemblance s'accommode mal de toutes ces situations, la musique ne demande pas mieux que d'en profiter. Le premier acte de l'opéra ne saurait renier son origine : on y sent la vive allure du ballet primitif, mais ce défaut même est presque un charme ; on est entraîné, comme malgré soi, par ce tourbillon de danse, et l'on pénètre au galop dans l'intrigue. Il y a d'ailleurs beaucoup de gaieté et de verve comique dans la scène du marché des servantes, où chacune vient exposer son petit savoir-faire. *Io cucino, orlo, ricamo* (je sais faire la cuisine, ourler, broder), s'écrie celle-ci ; et celle-là : *Fo le torte, fo il vin mosto* (je fais les tourtes et le vin mousseux) ; cette autre : *Fo il pudding, il burro, il tè* (je fais le pudding, le beurre, le thé). Bref, le premier acte est une amusante exposition qui se distingue par une couleur anglaise très prononcée. Plusieurs critiques ont blâmé cette fidélité locale comme un défaut ; pour notre part, nous en félicitons le compositeur.

Au second acte, la musique prend un caractère plus élevé. La tendresse

Digitized by Google

mélancolique intervient au milieu de scènes d'une gaieté franche, comme celle de la leçon du rouet, qui sert de texte à un charmant quatuor. Lionello et Plumkett, voulant former leurs nouvelles servantes, leur enseignent à filer avec une gravité comique. Pendant cette divertissante leçon, le bruit du rouet est imité par la musique et reproduit par les chanteurs :

Mentre il piè la ruota gira
Dee la man pigliare il lino;
Poi con garbo il torcere tira
Perchè venga forte et fino.

A ce quatuor succède un duo d'amour entre Lionello et Marta. Lionello demande à Marta la rose qui pare son corsage ; elle la lui donne en chantant une ancienne mélodie irlandaise, sur laquelle Thomas Moore a écrit une de ses plus célèbres poésies : *The last rose of summer*. M. de Flotow a emprunté cette mélodie ; il se l'est appropriée par la manière habile dont il l'a encadrée et ramenée à plusieurs reprises. C'est, dans un ordre bien différent, ce que M. Meyerbeer a fait du choral de Luther dans les *Huguenots*. La mélodie reparaît chaque fois que Lionello pense à Marta ou qu'il la rencontre. Répétée au dénoûment par Marta et lui, son amant, elle y sert à célébrer leur bonheur.

Le second acte contient encore un fort joli nocturne, dans lequel fermiers et servantes se souhaitent une bonne nuit. L'acte suivant s'ouvre par une chanson de forme originale, que dit le joyeux Plumkett en versant le porter à grands flots. Après la chanson vient un chœur de dames chasseresses, au milieu desquelles paraît lord Tristano, le faucon sur le poing, sans doute pour indiquer l'époque où se passe l'action : seulement l'animal emplumé ressemble moins à un faucon qu'à un perroquet. Il faut citer aussi la scène de Lionello et de Marta, que suit un beau morceau d'ensemble. Au quatrième acte, nous remarquons surtout une romance chantée par Plumkett, substituée à un air qui faisait partie du rôle de Marta, et enfin deux duos dont le caractère et le coloris forment un contraste piquant : l'un, tendre et passionné, entre Lionello et Marta ; l'autre, vif et léger, entre Plumkett et Betsy. La partition se termine par un gracieux et dramatique finale.

Si la partition de *Marta* ne peut être rangée parmi les chefs-d'œuvre, c'est à coup sûr une production facile et distinguée ; elle a mérité son succès en Allemagne par des qualités éminemment françaises : il n'est pas probable qu'en France ces mêmes qualités soient moins appréciées. En effet, les habitués du Théâtre-Italien ont été agréablement surpris de trouver du charme à une intrigue et à une musique qui ne venaient pas de l'autre côté des Alpes. Du reste, le talent des artistes a fait merveilleusement valoir celui des auteurs. MM. Mario et Graziani, Mmes Saint-Urbain, Nantier-Didiée représentent les deux couples rapprochés par ce nouveau jeu de l'amour et du hasard. Le comique Zucchini a un rôle secondaire ; les chœurs sont mieux partagés. La mise en scène est assez brillante.

Mlle Grisi a fait sa rentrée dans le *Trovatore* et dans *Norma*. Je voudrais n'avoir qu'à répéter aujourd'hui les phrases éloquentes dont on l'a si souvent et si longtemps saluée, mais je suis obligé d'être sincère. La repré-

Digitized by Google

sentation du *Trovatore* avait attiré une foule nombreuse, et dans le rôle de Léonora la célèbre cantatrice a encore montré quelques restes de cette généreuse ardeur qui survit à la voix, mais la représentation de *Norma* n'a été qu'une suite de mésaventures et de désenchantements. Mme Cambardi étant indisposée, il avait fallu improviser une Adalgise, qui ne savait pas son rôle : Norma ne trouvait plus à qui parler et chantait seule ses duos. M. Chapuis, jeune artiste que nous avons vu à l'Opéra français, et qui débutait dans le rôle de Pollione, Angelini dans celui d'Oroveso, ont concouru, chacun pour leur part, à la déroute générale.

Au théâtre impérial de l'Opéra-Comique il n'y a eu qu'une reprise, mais c'est celle de la *Fiancée,* charmant opéra, plus âgé d'une année que *Fra-Diavolo.* Je disais dernièrement que Chollet n'avait pas été remplacé dans cet ouvrage : je pourrais répéter la même observation pour la *Fiancée.* M. Jourdan, pas plus que M. Barbot, ne possède la voix pour laquelle M. Auber avait si habilement écrit les rôles de Fra-Diavolo et de Fritz. Néanmoins, les deux ouvrages obtiennent un de ces regains de succès qui embellissent la fin de la carrière des grands maîtres. M. Auber en possède le glorieux privilége, et n'est pas près de se le voir enlever.

Des théâtres passons aux concerts, en attendant que la *Magicienne*, qui doit apparaître prochainement, nous ramène à notre grande scène lyrique. L'événement le plus remarquable des dernières semaines a été le retour d'un pianiste, que nous avions entendu très jeune encore, il y a seize ou dix-sept ans. M. Henri Litolff arrive de Brunswick, où il réside habituellement; sur sa route, il s'est arrêté dans plusieurs villes de Belgique; à Paris, il s'est fait entendre dans une matinée de la Société des Jeunes-Artistes, et a exécuté son quatrième concerto-symphonie. L'effet en a été prodigieux : on a également admiré l'œuvre et l'auteur. Le concerto-symphonie est une production vraiment grandiose par la hardiesse des idées, la richesse des formes et la largeur du style. La foudroyante exécution de l'artiste n'excite pas moins vivement l'enthousiasme. On peut reprocher au virtuose un excès de vigueur et de fougue; au compositeur, une exubérance dans l'emploi des forces orchestrales; mais ce qu'on ne saurait contester, c'est l'inspiration qui règle tous ces élans, qui domine toutes ces masses, c'est le plan fermement arrêté que l'artiste suit avec une constance inébranlable. On dit qu'il se trace d'avance des programmes, comme le faisaient Haydn, Beethoven et tant d'autres : seulement, ceux qu'il choisit de préférence se rattachent aux plus sombres événements de l'histoire, aux tragédies sanglantes, dont le dénoûment a pour théâtre un échafaud. Fort heureusement, ces programmes ne sont pas nécessaires à l'intelligence de l'œuvre musicale, et les remarquables compositions de M. Henri Litolff peuvent s'écouter et s'apprécier sans un commentaire explicatif. J'ignore complétement d'où vient le souffle qui l'a guidé dans le concerto-symphonie que j'écoutais l'autre jour, et je n'en ai pas moins compris les différentes parties, dans lesquelles la véritable inspiration se fait sentir. Ajoutons que les passions violentes n'y règnent pas seules; le scherzo, par exemple, offre un enchaînement d'idées les plus gracieuses et les plus riantes, sur un mouvement de tarentelle, et chaque fois que le thème

Digitized by Google

principal reparaît, un murmure de plaisir circule dans l'auditoire. L'adagio plane dans les hautes sphères religieuses et s'y maintient avec une plénitude d'harmonie qui, du reste, constitue le caractère distinctif de l'œuvre entière. Le premier morceau, *allegro con fuoco*, est d'une allure profondément dramatique : le tort du quatrième morceau, *allegro impetuoso*, c'est de ressembler un peu trop au premier par le genre d'impressions qu'il procure. En résumé, le début de M. Henri Litolff a fait grand bruit, et a laissé un long retentissement dans le monde musical.

Toujours fidèle à sa mission, la Société des Concerts exécute, avec une perfection de plus en plus admirable, les symphonies de Beethoven. De temps à autre, mais avec des précautions extrêmes, elle introduit quelque nouveauté dans ses programmes : encore presque toujours cette nouveauté date-t-elle d'un ou plusieurs siècles. C'est ainsi que, dans son avant-dernière séance, elle a fait entendre une fugue de Hændel, écrite jadis pour le clavecin, et arrangée pour un orchestre. L'*arrangeur* est M. Auber, qui s'est modestement dérobé derrière l'auteur du *Messie*, et pourtant l'arrangement avait fait merveille. La variation exécutée par les violons a surtout provoqué des bravos frénétiques. Au dernier concert, la symphonie avec chœurs s'est déployée dans toute sa poétique magnificence. Il n'y a plus rien à dire de la manière dont l'orchestre en exécute les trois premières parties : une telle interprétation a quelque chose d'aussi sublime que l'œuvre même. On ne redescend des cieux que lorsque les voix humaines se mêlent aux instruments dans le morceau final. Est-ce la faute de Beethoven, celle des voix, ou celle de la salle? Je ne saurais le dire, mais est-ce donc ainsi, au milieu d'un sentiment universel de fatigue et de froideur, que devrait se terminer l'immense chef-d'œuvre?

Notons une séance intéressante donnée par deux de nos plus brillants pianistes. Mme Pfeiffer et son fils ne se plaindront pas si je confonds en un même éloge l'hommage que je veux rendre à leurs talents si naturellement unis. Les plus pures traditions de l'art du piano revivent dans leur jeu ; on applaudit leurs compositions gracieuses, leur exécution pleine de charme ; on aime à retrouver dans les deux artistes une double parenté.

Les obsèques de Lablache ont été célébrées à Paris, le samedi 20 février, dans l'église de la Madeleine. Il était mort le 23 janvier, à Naples. Le *Requiem* de Mozart a été chanté par MM. Tamburini, Angelini, Mario, Graziani, Mmes Alboni, Grisi, Nantier-Didiée, Saint-Urbain, et autres artistes du Théâtre-Italien et de l'Opéra, devant les restes inanimés de celui dont la voix puissante avait souvent interprété cette grande musique. Parmi les chanteurs illustres, il n'y avait pas eu de plus belle existence, et il n'y a pas eu de plus noble mort que celle de Lablache. Toutes les gloires et toutes les félicités s'étaient réunies sur sa tête olympienne. Il avait le talent, l'esprit, le cœur : il marchait l'égal de ce que le monde a de plus haut ; il était riche d'enfants comme de biens, et il ne sentit réellement la mort le visiter que lorsque sa voix vint à s'éteindre : « *Cecchina*, dit-il à sa fille penchée à son chevet, *non ho più voce, moro!* » et il ne disait que trop vrai : les chants et la vie cessèrent en même temps. WILHEM

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

27 février 1858.

Ce sont encore les conséquences de l'attentat du 14 janvier qui tiennent le premier rang dans l'histoire de la quinzaine dernière, et qui jouent le plus grand rôle en ce moment dans les préoccupations de la politique européenne.

Les débats de ce sinistre procès ont été ouverts le 25 de ce mois devant la Cour d'assises de la Seine, et clos le 26 par la condamnation à mort des accusés Orsini, Piétri et Rudio, et aux travaux forcés à perpétuité de Gomez. M. le premier président Delangle dirigeait les débats, et le nouveau procureur-général, M. Chaix-d'Est-Ange, occupait le siége du ministère public. Rien ne manquait à la solennité de cette affaire; ni la haute position des magistrats, ni le talent élevé qui les distingue, ni l'aspect douloureusement recueilli de l'auditoire, ni la gravité du crime, ni l'enseignement que l'on peut recueillir de l'attitude et des révélations des misérables qui l'ont commis.

On chercherait en vain dans l'histoire un attentat plus odieux, plus habilement combiné, plus terrible dans ses effets, et cependant plus miraculeusement déjoué. On tremble en lisant l'acte d'accusation, quand on songe de combien peu il s'en est fallu que la France ne fût plongée dans le deuil, et l'Europe entière, peut-être, livrée à de nouvelles convulsions. Jamais le doigt de Dieu n'est plus visiblement intervenu dans les choses humaines, jamais le sceau de la mission providentielle ne fut mis avec plus d'éclat au front d'un souverain. C'est un véritable sacre auquel il n'a manqué que le pontife et l'huile sainte.

Les morceaux des trois bombes fulminantes ont atteint 156 personnes autour de la voiture impériale; huit ont succombé. La plupart des blessures sont graves, parce que toutes, même les plus légères, pouvaient devenir pernicieuses. Les fragments de métal, lancés avec une force incalculable, ont causé des lésions dont aucune arme à feu n'avait jusqu'ici donné l'exemple. Sept chevaux ont été tués, les murs ont été déchiquetés, l'auvent du théâtre de l'Opéra perforé comme par des balles, la voiture où se trouvaient l'Empereur et l'Impératrice a été criblée de 76 projectiles. Cinq bombes devaient être lancées; une a été trouvée sur Pietri au mo-

Digitized by Google

ment de son arrestation, une autre a été ramassée sur le trottoir où Orsini l'avait déposée après avoir été blessé lui-même au front. Six individus ont trempé dans cet horrible assassinat : un Anglais, Thomas Allsop, qui a commandé les instruments de mort à Birmingham ; un Français, Simon Bernard, dit le clubiste, ancien chirurgien de marine, qui présidait en 1848 le fameux club Bonne-Nouvelle, où péroraient des orateurs de la pire espèce, comme MM. Esquiros et Félix Pyat ; Orsini, le maître et l'inventeur de l'entreprise ; Gomez son laquais ; Pieri et de Rudio ses complices : ces quatre derniers Italiens, arrêtés dans la nuit qui a suivi l'attentat ; Bernard est en Angleterre, aux mains de la police anglaise, qui, nous l'espérons bien, dans l'intérêt de son honneur, ne le laissera pas échapper, malgré les difficultés que présentent les lois britanniques dans leur état actuel, quand il s'agit de châtier les crimes qui ont un but politique. Quant à Allsop, il ne figure pas dans l'acte d'accusation, et, s'il est pris, il en sera quitte pour une amende, ou tout au plus quelques jours de prison ; il pourra tout à son aise conspirer sur le sol de la Grande-Bretagne, avec les réfugiés italiens et français, commander des bombes fulminantes à MM. Taylor et Cᵉ de Birmingham, et les lancer sur le continent par la main de misérables comme ceux dont le jury français avait hier à s'occuper.

Qui n'est frappé de ces anomalies étranges ? Un peuple, notre allié, avec lequel nous avons combattu, nous combattons encore, et qui permet que de pareils forfaits se trament à l'abri de ses lois ; une nation qui a souci de son honneur, qui tient à marcher l'une des premières dans les voies de l'humanité, et qui souffre sur son territoire des misérables complotant contre la vie des souverains et des peuples ! Il y a là, pour tout homme de bon sens et de cœur, quelque chose qui révolte et qui afflige, et nous nous sentons une véritable pitié pour nos voisins quand nous voyons le sens moral assez oblitéré chez eux pour que la question de l'expulsion des scélérats puisse faire même l'objet d'une discussion, d'un doute.

Malheureusement, il n'est que trop vrai, la lie des nations civilisées du continent trouve bon accueil, protection, et parfois encouragement en Angleterre. C'est avec de l'or anglais que les Orsini et les Pieri payent les projectiles que leur fait fabriquer Allsop, et arment des assassins vulgaires comme Rudio et Gomez. Il leur suffit d'ouvrir une salle et de se dire réfugiés pour que les guinées viennent alimenter le fonds commun du crime. Orsini trouve de l'argent autant qu'il en veut, et les souscriptions affluent à sa caisse patriotique. Il y a plus, il s'adresse aux pairs d'Angleterre et rencontre, dit-il, parmi eux « des sympathies. » Orsini s'est vanté : il n'y a pas un pair d'Angleterre qui ait jamais manifesté de sympathies pour un tel homme et pour ce qu'il appelle sa cause. L'aristocratie anglaise tout entière sera jalouse de protester, par son attitude et par ses actes, contre une pareille accusation de complicité, quelque lointaine et invraisemblable qu'elle puisse être.

Cependant, que se passe-t-il en ce moment au delà du détroit ? Nous ne parlerons pas des meetings où la canaille de Londres, unie à celle du continent, pousse des hurras en l'honneur d'Orsini, et applaudit M. Félix Pyat

Digitized by Google

faisant l'apologie du régicide. Nous aurions la partie trop belle. Il y a des vauriens partout, et l'on sait qu'en Angleterre ils ont le droit de tenir séance publique. N'y a-t-on pas vu des meetings de voleurs et de repris de justice? N'attachons donc pas à ces honteuses plaies de la liberté anglaise plus d'importance qu'elles n'en ont réellement, et gardons-nous surtout des représailles auxquelles notre patriotisme pourrait se laisser entraîner. Tenons-nous-en au spectacle que vient de nous donner la chambre des Communes.

Il y a quelques jours, nous constations que cette chambre avait accueilli, par une majorité de 200 voix, la première lecture du bill présenté par le cabinet dont lord Palmerston était le chef, pour la répression des complots tramés en Angleterre contre la vie des souverains étrangers. La question entre l'Angleterre et la France était donc jugée ; les orateurs de l'opposition tory, qui forme le noyau solide de la chambre, avaient fait entendre de chaudes paroles en l'honneur de l'alliance anglo-française, et avaient noblement protesté contre ces prétendues théories politiques dont l'assassinat est le moyen et la révolution le but. Dans la séance du 19, la seconde lecture du bill devait être mise aux voix, quand M. Milner Gibson, membre de l'opposition radicale, qui avait voté contre le bill en première lecture, présenta un amendement tendant à infliger un blâme au ministère, pour n'avoir pas répondu à la dépêche de notre ministre des affaires étrangères en date du 20 janvier. Cet amendement était ainsi conçu : « La chambre a appris avec un vif regret que le projet du récent attentat contre la vie de l'Empereur des Français a été conçu en Angleterre, et elle exprime son horreur contre ces criminelles tentatives ; mais, tout en étant disposée à aider à remédier aux vices de notre législation criminelle, après mûres investigations, si ces vices sont démontrés, elle regrette cependant que le gouvernement de la reine, avant d'inviter la chambre à modifier la loi, n'ait pas cru devoir faire une réponse à la dépêche du gouvernement français, en date du 20 janvier 1858. »

Quelle réponse pouvait-on faire à M. le comte Walewski? a demandé lord Palmerston. Il n'y en avait qu'une possible, c'est celle que le parlement lui-même ferait en votant la loi. En effet, de deux choses l'une : ou le cabinet déclarait à notre gouvernement qu'il ne serait rien changé à la législation anglaise touchant les réfugiés, alors l'alliance était rompue et l'on allait à l'encontre des sentiments honnêtes de la nation anglaise ; ou bien il annonçait des mesures qu'il avait résolu de prendre, et il engageait le gouvernement sans s'être assuré d'avance le concours du parlement sur une question si grave et si délicate. C'est alors que le ministère aurait mérité un blâme, comme l'a très justement fait remarquer lord Palmerston. La dépêche de M. le comte Walewski était d'ailleurs conçue en des termes si modérés que le plus susceptible des hommes politiques de l'Angleterre ne pouvait y trouver un mot dont son orgueil national eût à souffrir. La dépêche constatait un fait douloureux, c'est que trois complots, ourdis successivement contre les jours du plus fidèle et du plus utile allié de la Grande-Bretagne, avaient été tramés en Angleterre ; que des misérables, abusant de la générosité d'un grand peuple, avaient établi sur le sol

Digitized by Google

britannique le quartier général de l'assassinat. Les termes plus que mesurés dont s'était servi notre ministre des affaires étrangères, auraient pu sembler empreints d'une modération excessive pour des cœurs français encore émus de l'horrible attentat auquel ses souverains venaient d'échapper; on ne comprendrait pas qu'un seul honnête homme de la Grande-Bretagne pût y voir de bonne foi une atteinte portée à l'honneur et à la jalouse susceptibilité de la nation anglaise. Si l'énoncé de faits patents pouvait paraître une injure à l'Angleterre, ce serait seulement dans l'hypothèse où celle-ci s'associerait à ces odieuses machinations en s'obstinant à les couvrir de sa protection. Mais ce n'est point le cas, nous l'avons dit, puisque la coalition parlementaire, avant de réunir ses forces contre le cabinet, en prenant prétexte de la dépêche du gouvernement français, et de le constituer en échec en adoptant l'amendement Gibson par 234 voix contre 216, avait eu le soin de dégager la question principale et de voter en grande partie pour la première lecture du bill. MM. Disraëli, Walpole, Henley, Gladstone, qui ont combattu et voté pour l'amendement, avaient également voté et combattu pour l'adoption du bill. Ils n'ont donc pas fait acte d'hostilité contre la France, mais contre le cabinet.

Réduit à son véritable sens, cet incident parlementaire, tout regrettable qu'il est, perd infiniment pour nous de sa gravité. Il est fâcheux, sans doute, qu'un terrain si périlleux ait été choisi comme champ clos pour cette joûte parlementaire, mais il serait au moins prématuré de voir dans ses conséquences le motif d'un refroidissement entre les deux gouvernements. Les hommes qui arrivent au pouvoir pour remplacer l'ancien cabinet, qui s'est retiré le lendemain de la bataille, ne sont pas moins portés que lui pour l'alliance française; ils ont proclamé leur respect et leur admiration pour l'Empereur Napoléon III, et les échos des deux Chambres retentissent encore des nobles paroles qu'ils ont fait entendre pour flétrir les crimes dont la saine majorité en Angleterre demande comme nous la répression. On peut donc supposer que lord Derby et M. Disraëli, ces deux chefs du parti tory dans les deux Chambres, vont poursuivre l'œuvre commencée par leurs devanciers, ou du moins présenter aux Chambres un projet analogue.

Ce nouveau cabinet a eu quelque peine à se former; on le conçoit: il représente certainement un parti très homogène, mais qui ne forme pas une majorité. Lord Derby aurait voulu y introduire quelques éléments étrangers, comme M. Gladstone, M. Sidney Herbert, sir James Graham, et se ménager ainsi un appui dans une fraction du parti whig; mais ces hommes d'Etat, étonnés et contrariés peut-être du succès de leur opposition à lord Palmerston, ont décliné, paraît-il, l'honneur de faire partie du nouveau ministère, et se sont réservés pour une autre occasion. Le cabinet reste, quant à présent, composé de la manière suivante:

Premier lord de la Trésorerie: le comte de Derby. — Lord chancelier: Sir Frédéric Thesiger. — Chancelier de l'Echiquier: M. Disraëli. — Affaires étrangères: le comte de Malmesbury. — Guerre: général Peel. — Président du conseil: le marquis de Salisbury. — Intérieur: M. Walpole. — Board of Control: le comte d'Ellenborough. — Sceau privé: le comte

Digitized by Google

de Hardwicke. — Lord lieutenant d'Irlande : le comte d'Eglington. — Colonies : lord Stanley. — Amirauté : Sir J. Pakington. — Commerce : M. Henley. — Postes : lord Colchester. — Travaux publics : lord J. Manner.

Voilà donc les tories au pouvoir : combien de temps y resteront-ils ?

Toutes les fois que l'occasion nous en est offerte, nous aimons à tirer de ce qui se passe chez nos voisins un utile enseignement pour nous-mêmes. On ne peut nier qu'il n'existe encore en France d'assez chauds partisans du gouvernement parlementaire. Quelques-uns ne le sont que du bout des lèvres, et n'était le nom du souverain sur lequel ils croient le moment bien choisi pour faire leurs réserves, ils seraient d'accord avec nous à peu près sur tous les points. Ce n'est pas à ceux-ci que nous nous adressons, mais aux partisans sincères et désintéressés du système, et nous les adjurons de réfléchir sur le spectacle que vient de leur donner la chambre des Communes. La coalition se forme sur un prétexte, comme naguère chez nous dans l'affaire Pritchard; elle manœuvre avec habileté, mais sans grande franchise, faisant naître un incident dangereux, donnant le change à l'opinion et provoquant injustement le sentiment national, qui n'était pas en question; ralliant autour d'un amendement, qui satisfait à peu près tout le monde, toutes les forces opposées ou hésitantes, substituant les personnes aux choses, exposant imprudemment sur un coup de dé parlementaire la plus belle et la meilleure alliance que le pays ait jamais eue, compromettant enfin le sort des affaires pour donner satisfaction à des ambitions individuelles : voilà ce que nous avons vu. Tel est le jeu du système parlementaire, nous dira-t-on, jeu périlleux où ces gouvernements anonymes entraînent les peuples pour leur condamnation devant l'histoire, pour leur malheur quelquefois, pour leur amoindrissement toujours. Peut-on dire, en effet, que l'Angleterre sorte de cette dernière crise bien intacte aux yeux de l'Europe et aux yeux de la France en particulier? N'a-t-elle pas perdu chez nous un peu du terrain que la guerre poursuivie ensemble lui avait assuré dans nos sympathies? Peut-on dire que ce ne soit pas une faute énorme que de s'abaisser ainsi dans l'estime et dans l'affection d'une nation comme la nôtre? Or, nous aurons beau expliquer le vote du 19 février comme il doit l'être, nous ne ferons pas que la première impression ressentie en France, à la suite de cette folle aventure, n'ait été un froissement pénible, une sorte de révolte du sentiment national.

Heureusement, en face de cette majorité imprudente, il s'est trouvé un gouvernement fort, qui a le droit d'être d'autant plus modéré que sa situation est plus considérable en Europe. Il ne faut pas moins que cette admirable sérénité, qui sied si bien à la puissance, pour regarder sans s'émouvoir ces querelles de portefeuilles où s'agitent nos voisins. Mais supposez à sa place un gouvernement parlementaire où les brouillons ne manqueraient pas d'abonder, et peut-être, cela s'est vu, de faire la loi, qu'arriverait-il? D'un Parlement à l'autre, on se jetterait des accusations acrimonieuses à la face, on se dirait des injures sous couvert de patriotisme, on culbuterait les ministres modérés, on exalterait sans raison sérieuse le

Digitized by Google

sentiment national, on pousserait aux représailles, des représailles à la guerre, et peut-être le monde verrait-il, ce qu'à Dieu ne plaise, deux grandes nations qui marchent aujourd'hui à la tête de la civilisation se déchirer entre elles et bouleverser l'Europe dans une lutte gigantesque.

Si de pareils enseignements sont perdus pour quelques-uns, il faut reconnaître qu'ils ne le sont pas pour tous. Le Corps législatif, saisi du projet de loi relatif à quelques mesures de sûreté générale, l'a adopté à une immense majorité, après l'avoir rendu temporaire, comme nous l'avons dit dans notre dernière chronique. Le Sénat vient à son tour de déclarer qu'il ne s'opposait pas à sa promulgation. La société est donc armée contre les hommes qui la menacent encore, et il n'a pas été besoin pour cela d'inventer des lois draconiennes comme celles que paraissaient appeler, dans leur zèle ardent du martyre, quelques rhéteurs marris du repos qu'on leur a fait. Ces douces libertés qu'ils se plaignent de ne point posséder, et dont ils usent pourtant assez largement, ne leur sont point ravies; ils peuvent tranquillement torturer l'histoire, la peupler d'allusions, pousser des cris contre le despotisme; on ne les mettra pas au pilori sur les places publiques, on ne les marquera pas au front avec un fer chaud, comme cela se pratiquait naguère dans la libre Angleterre pour les écrivains de l'opposition. Nous entendons la liberté d'une autre façon, grâce à Dieu, et nous la fondons par d'autres procédés.

Plusieurs de ceux-là mêmes qu'on aurait pu croire nos adversaires se rangent aujourd'hui à notre opinion. Ils reconnaissent sans trop de mauvaise grâce que la liberté civile que nous possédons pleinement, est autrement importante que ce qu'ils appellent la liberté politique; que « l'imitation, soit de l'antiquité, soit même de l'Angleterre, » doit être absolument abandonnée; que si « le gouvernement constitutionnel est le besoin et le vœu de la France, il admet bien des combinaisons et des formes diverses; » « l'erreur, ajoute enfin M. Cousin, est de le voir dans un type unique et dans un type étranger. De son côté un illustre orateur, M. Berryer, dans une plaidoirie récente, s'écriait : « Il n'est pas de liberté admissible si elle produit quelque ombrage, quelque péril, quelque maléfice contre l'ordre général. » Et plus loin : « Pour moi, il n'est pas de liberté que je ne subordonne au repos du pays. » — Nous voudrions avoir l'avis de M. Villemain sur le même sujet. Nous allons recueillir celui de M. Guizot touchant la liberté de la presse.

Avec le sens droit et net de l'historien, M. Guizot, en 1814, avait bien compris qu'il était impossible de donner toutes les libertés, du premier coup, aux débuts d'un pouvoir nouveau. Il reconnaissait qu'on avait voulu user trop subitement de la liberté de la presse, et que l'on avait eu tort de n'employer contre elle que les jugements répressifs. Il penchait à réclamer la censure préalable.

« Une nation voisine, dit-il, après de longues convulsions, en est arrivée à une telle stabilité, à un équilibre si bien balancé, qu'elle n'a plus rien à craindre de la presse, et que, par la même raison, la presse n'a rien à craindre. Depuis à peu près un siècle, les idées justes de subordination légale y sont tellement imprimées dans la majorité des têtes,

Digitized by Google

qu'il est très difficile de les entraîner au delà de certaines bornes. Outre le préservatif d'un jugement subséquent, on y a, contre les libellistes, les secours de l'opinion publique, qui flétrit ceux que la justice ne peut atteindre, ou dont elle dédaigne de s'occuper. Mais cet heureux état de choses ne s'est pas établi aussi subitement qu'on pourrait le croire. Les Anglais, qui firent la révolution de 1688, n'imaginèrent pas qu'il suffirait de dire : *la presse est libre*, pour qu'elle le devînt irrévocablement; ils se préparèrent par degrés à jouir de sa liberté; ils se firent à cet égard une sorte d'éducation, et ce ne fut qu'après avoir renouvelé plusieurs années de suite des lois suspensives qu'ils affranchirent leurs écrivains de tout examen préalable. Toutefois, nous voyons encore aujourd'hui que peu d'années s'écoulent sans que les journaux et les libelles n'excitent en Angleterre quelque sédition, sinon dangereuse pour l'Etat, du moins meurtrière pour quelques individus. Chez nous, les choses se sont portées beaucoup plus loin, parce que nous avons été impatients en matière de presse comme en toute autre. On a mieux aimé perdre Saint-Domingue et faire massacrer trente mille blancs que de retarder d'un jour la liberté des nègres, et, si notre caractère national l'emporte encore, nous allons sacrifier de nouveau la liberté de notre presse, et avec elle peut-être notre liberté politique, pour le plaisir de colporter sans contrainte, dès demain, quelques pamphlets bien médisants, ou quelques caricatures bien burlesques... »

Nous pourrions multiplier ces citations d'une brochure demeurée célèbre, et les accompagner d'extraits non moins significatifs de lettres adressées au *Moniteur* par le même écrivain à propos de la loi de censure alors en discussion, et qu'il défendait de sa plume contre les orateurs libéraux; mais il est superflu de démontrer que M. Guizot fut toujours une intelligence ferme et élevée, un homme de pouvoir et d'autorité; seulement, il comprenait l'exercice du pouvoir d'une toute autre manière qu'on ne le fait aujourd'hui : il voulait l'armer d'entraves plus gênantes, et lui donner des droits de répression préventive à peu près illimités.

Si notre alliance avec l'Angleterre souffre en Europe quelques atteintes, en Asie, au contraire, les deux peuples se donnent de nouveaux gages d'amitié, en unissant vaillamment leurs armes et leurs drapeaux. Comme nous le faisions pressentir, il y a quinze jours, Canton est tombé au pouvoir des forces alliées. Le 29, nous occupions, avec les Anglais, toutes les positions importantes, et, depuis lors, la possession de la ville ne nous a plus été disputée. Le 5 janvier, les commandants en chef lancèrent, dans la cité populeuse, des colonnes d'occupation qui bientôt s'emparèrent du vice-roi Yeh, de Peh-Kwe, gouverneur de la province et du général tartare, ce dernier pris par une colonne française. Le commissaire impérial Yeh a été seul fait prisonnier. Les deux autres chefs ont été maintenus dans leurs fonctions, sous la surveillance d'une commission anglo-française. Ce commissaire Yeh paraît être un homme d'énergie et de résolution, mais d'une imprudence au moins égale à ses fortes qualités. Sa présence était devenue impossible à Canton, et malgré le désir de n'user que de douceur envers les autorités chinoises, il fallut se résoudre

Digitized by Google

à l'embarquer. Les correspondances particulières sont pleines de détails intéressants sur lui et sur les soldats chinois. « Ces derniers, dit l'une d'elles, ne se distinguent de la foule que par l'inscription du mot *brave*, qu'ils portent sur leur poitrine et sur leur dos. » C'est de ce côté-ci, paraît-il, qu'ils ont le plus souvent montré aux alliés ce qu'ils sont.

Les Chinois sont en humeur guerrière depuis quelque temps. Ils viennent d'attaquer, et avec succès, quelques établissements russes des bords de l'Amour. Il est vrai que la Russie a peu à peu gagné du terrain sur la frontière nord du Céleste-Empire. Il existe là de vastes et beaux territoires couverts de forêts qui ont tenté le gouvernement de Pétersbourg. Leur possession deviendra probablement bientôt une cause de lutte ouverte, lutte que la politique russe, depuis deux siècles, était parvenue à conjurer. Ainsi, l'empire chinois va se trouver serré à la fois de tous les côtés par les armes et par la civilisation européennes. Les trois puissances qui entament en ce moment ses frontières ont là une grande mission à remplir.

Dans l'Inde, les Anglais reprennent pied peu à peu. Le plan du général en chef, sir Colin Campbell, était de concentrer l'insurrection dans l'ancien royaume d'Oude. Il y est parvenu, mais avant de reprendre les opérations offensives et de frapper un dernier coup, il attend une saison meilleure. D'ici là, la question de l'Inde sera tranchée par le Parlement. La première lecture a obtenu la majorité, et à moins que le nouveau cabinet ne juge à propos de le retirer, ce qui est peu probable, le bill sera voté sans nouvelle et sérieuse opposition.

Ce bill consiste à transporter les pouvoirs de la compagnie aux mains du gouvernement, et à administrer l'Inde au nom de la reine. Il y aurait un ministre des affaires de l'Inde, ayant traitement de ministre, et un conseil particulier qui remplacerait le bureau de contrôle qui existe aujourd'hui. Les comptes seraient tenus en Angleterre et soumis tous les ans au parlement. Enfin, le gouvernement nommerait lui-même à tous les grands emplois, réservant le mode du concours pour les emplois subalternes.

L'affaire des duchés a fait un pas, mais qui ne fait guère marcher la question vers la solution désirée. Saisie de la proposition du Hanovre, tendant à notifier au Danemark qu'il ait désormais à s'abstenir de toute promulgation de ses lois dans les duchés, la diète avait nommé une commission qui a conclu à l'adoption de la proposition du Hanovre, sauf quelques adoucissements dans la forme. C'est le 25 qu'est revenue devant la diète la proposition, puis le rapport auquel elle a donné lieu.

La question des principautés danubiennes est toujours une source de commentaires pour la presse allemande, mais il serait téméraire de vouloir dès aujourd'hui soulever le voile qui cache encore les plans proposés par les commissaires des diverses puissances. Plusieurs projets ont sans doute été présentés, mais on ne saurait dire d'une manière certaine en quoi ils consistent. Sur les opinions émises, la Conférence de Paris formera la sienne, et l'on arrivera sans nul doute à un plan qui satisfera tous les intérêts et calmera toutes les inquiétudes. Le Congrès a eu d'autres difficultés à régler, la diplomatie a été souvent mise à de plus difficiles épreuves.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

THÉATRES.

Nos pères ont abusé de la régularité magistrale ; on ne nous fera pas le même reproche. Nous avons laissé moisir le code dramatique de l'abbé d'Aubignac et même ces beaux discours où Corneille montra tant de condescendance pour la poétique exigeante et tracassière que lui imposait la tradition. Soit, ne protestons pas contre l'émancipation du théâtre moderne ; ne demandons pas que le XIXe siècle copie le XVIIe ni que l'on porte aujourd'hui le haut de chausses et le pourpoint. Le joug est brisé, les entraves ont disparu, la muse est libre ; les *genres*, grâce à Dieu, n'existent plus. C'est à merveille : un seul point nous inquiète, qui paraît grave et vaut que l'on y songe. Si nous avons fait litière de toutes les vieilles lois du théâtre, il est pourtant un ou deux principes qu'on oublie parce qu'ils sont éternels, mais qui sont éternels parce qu'ils constituent l'art même. L'unité, soit de la pensée, soit de l'exécution, nous semble indispensable et malheureusement très méprisée. On possède aujourd'hui le secret de composer une œuvre dramatique aussi étendue, aussi complexe que possible, sans avoir à se préoccuper de l'idée dominante dont une pièce n'est que le développement. C'est un beau secret qui enrichit parfois ceux qui le connaissent bien et qui appauvrit extraordinairement notre scène ; nous voudrions que tout le monde y gagnât, et que le Théâtre-Français, par exemple, eût la bonne fortune de trouver toujours dans les pièces de M. Scribe quelque chose de comparable à *la Camaraderie*, à *Une Chaîne*, à *Bertrand et Raton*, aux comédies qui ont fait la réputation charmante de l'auteur et les délices du public.

Feu Lionel, qu'on donne actuellement, n'est pas même une comédie. Nous ne trouvons qu'un mot pour rendre l'impression qu'elle laisse, un mot singulier, baroque si l'on veut, mais parfaitement exact ; cette pièce, qu'on dirait transportée d'une scène secondaire au Théâtre-Français, est un vaudeville soufflé. D'une petite situation, un peu vieille, suffisamment vulgaire, invraisemblable d'un bout à l'autre, on a fait trois actes éoliens : imaginez des outres mirifiques, vides et rondes, dodues et creuses : du vent et rien de plus. On aurait pu faire, sur la donnée que MM. Scribe et Potron ont choisie, un vaudeville acceptable. Le vaudeville est comme Achille : *jura negat sibi nata*. Il jouit de toutes les immunités. Qu'il nous déride, il est applaudi. Il peut se passer de caractères, de vérité, de suite et même d'action, pourvu qu'il soit spirituel et désopilant. Qui donc songerait à se scandaliser de la situation, un peu risquée, de M. Triolet dans le vaudeville dont ce nom fait le titre? M. Triolet est un fils naturel qui retrouve tout à coup plus de pères qu'il n'en désire ; on le lui pardonne très volontiers, parce qu'il n'a aucune prétention. Le haut comique n'est point son affaire ; il est joyeux, naïf, gaulois à ravir ; on l'écoute, on rit et personne ne s'irrite de voir un seau d'eau jouer le principal rôle dans cette plaisanterie en un acte. *Triolet* réussit toujours, mais une vaste comédie, échafaudée majestueusement, doit être jugée avec une attention sérieuse. On se trouve donc un peu désappointé quand on reconnaît, dans celle

Digitized by Google

qu'ont signée MM. Potron et Scribe, une petite pièce, pauvrette, mince, qui n'est pas née viable. M. Lionel n'est ni touchant, ni amusant. Il possédait un capital de cent mille francs; dans le salon d'une femme très à la mode parmi les financiers et les spéculateurs, on lui attribue cent mille francs de rente, il n'a pas le courage de détromper le monde; c'est un demi-mensonge qui devient la cause de tous ses malheurs, car il aime cette femme qui n'aime que l'argent, pour elle il vit en millionnaire, il se ruine, il se tue, et, ce qui devient un ridicule plus grave, il ressuscite. Un pêcheur l'a recueilli et sauvé : le voilà qui reparaît, comme le Frank d'Alfred de Musset, sous un faux nom, écoutant ce que disent de lui ceux qu'il a connus ou aimés. Il y a toujours beaucoup d'imprudence à faire de ces épreuves-là. Lionel n'y gagne rien. N'étant pas gai de sa nature, il ne rit point de cette situation; et, comme il n'entre pas dans les habitudes de M. Scribe de donner à ses héros la mélancolie shakspearienne, qui les relèverait quand ils sont malheureux, son personnage demeure terne et un peu niais. Peut-être eût-il mieux valu pour lui être décidément grotesque, c'est-à-dire d'accord avec la position qui lui est faite. Le maître clerc, qui rappelle de loin le caractère un peu trivial, mais réjouissant, de Balandard; le notaire, qui vit au XIXe siècle et ne comprend rien à la vapeur, ni au télégraphe électrique, ni à notre mouvement d'affaires américain; la femme spéculateur, si pressée, si expéditive, si forte en arithmétique, tous ces rôles sont d'un comique simple et tempéré. Aucun ne saurait nous émouvoir; l'action ne nous attache pas davantage. Que Lionel soit donc franchement ridicule, au lieu de montrer sans cesse un visage de ressuscité tout à fait désobligeant pour le public. Il est vrai que Lionel n'est peut-être pas le nœud de la pièce, et qu'elle n'a pas de nœud. Cette objection a beaucoup de valeur. Réflexion faite, nous croyons que cette comédie se soucie moins que nous de paraître un peu raisonnable et un peu justifiée. Deux hommes d'esprit se sont réunis pour construire quelque chose avec des tronçons, et ils y sont parvenus. Des idées vieilles, quelques idées neuves ou du moins contemporaines, des mots usés, des mots repeints, surtout des situations, voilà ce qu'ils ont mêlé, étendu, retourné avec beaucoup d'art. Le rôle d'une femme qui vend, achète et revend, soit des actions, soit des biens, est un sujet d'étude dramatique très intéressant et de notre siècle; mais on nous a donné la charge et non le caractère de cette femme. Un notaire débordé par la génération nouvelle pouvait aussi fournir une source de jolis mots; le sportsman ex-marchand de chevaux, que M. Got joue excellemment, forme encore un embryon de rôle, mais ce n'est qu'un embryon. La seule chose admirable dans *Feu Lionel*, c'est l'art de faire tour à tour quelque chose avec rien, et rien avec quelque chose : les auteurs n'ont tiré qu'une pièce froide de ces types entrevus; et, ce qui n'avait guère d'intérêt, la situation de Lionel, a été exploité avec une habileté rare. Lionel doit rencontrer son infidèle maîtresse, on le désire, on l'attend; il la voit, il s'assied dans la même salle qu'elle. M. Scribe lui fait tourner la tête d'un autre côté; l'explication s'ajourne d'acte en acte. Voilà du savoir-faire; le spectateur patiente et se persuade qu'une scène n'est point mauvaise du moment qu'elle est atten-

Digitized by Google

due. Cet ingénieux machiavélisme, qui empêche une pièce d'échouer, mais qui ne la fait pas réussir, appartient à l'esprit diplomatique : ce n'est pas de la littérature.

La nouvelle pièce de M. Emile Augier est, au contraire, par les antécédents de l'auteur, par l'importance du sujet et par l'intention du style, essentiellement littéraire. Cette qualité ne nuit pas, comme on affecte de le croire, au succès d'une œuvre; une comédie sera même impunément écrite en vers, sans trop se compromettre. M. Emile Augier possède un talent de poète qu'il dirige avec infiniment d'adresse entre le style des livres et celui de la scène, entre l'imitation des vieux maîtres et l'allure cavalière des écoles modernes. La forme semblait devoir être un gage de succès. Ajoutez que, parmi les influences qui agissent sur l'esprit du public, il faut compter la curiosité réveillée naguère autour du nom de l'auteur par le petit bruit d'une réception académique. Sous tous les rapports, la comédie nouvelle venait à propos; mais surtout le sujet paraissait excellent. Il y a des idées qui sont dans l'air; M. Emile Augier en a saisi une le jour où il a tracé, d'une main hardie, au front de son œuvre, ce titre heureux : *La Jeunesse*.

Asseyons-nous avec confiance : on va nous peindre enfin un ridicule funeste ou une grande plaie contemporaine, l'effacement des caractères dans la génération présente. Quel objet, quelle toile! l'atonie à vingt ans, la précocité stérile, l'amour du bien-être, l'impatience d'une liberté illusoire, le dégoût des hautes études, l'ambition sensuelle, la précipitation sans fièvre et sans rêves, l'indifférence universelle, je ne sais quoi de sénile dans l'adolescence et de glacé dans le printemps, en un mot, le douloureux spectacle du fruit corrompu dans le germe; car l'autre jeunesse, celle qui croit, qui espère et qui attend, est une exception; et d'ailleurs le pinceau du poète comique ne nous doit que l'inexorable portraiture des vices. Molière, s'il nous était rendu, ne pourrait plus peindre la jeunesse sous les deux aspects qu'il a fait entrevoir. Il a montré celle de son temps, impertinente et aristocratique; puis celle de tous les siècles, la belle, l'amoureuse jeunesse, conspirant, de par le droit de nature et le droit du plaisir, contre Géronte et contre Harpagon. Elle ne conspire plus aussi gaiement, elle n'est pas amoureuse, elle a conservé l'habitude des dettes et organisé la débauche en renonçant à la joie étourdie, à la grâce de ses fautes et à l'imprévoyance de ses folies. On va lui dire quelques vérités utiles : asseyons-nous et écoutons.

La toile se lève : nous apercevons un intérieur modeste, celui de Mme veuve Huguet, qui a pris le nom de Champsableux. Elle travaille à côté de sa nièce Cyprienne, orpheline qu'elle a adoptée. Ces deux femmes sont préoccupées du fils de la maison, avocat sans cause, dont il s'agit de faire la position. Philippe entre bientôt. C'est un jeune homme de vingt-huit ans, ultra-majeur, comme vous voyez. Il est furieux, il gronde tout le monde et se maudit lui-même. Sa carrière est une impasse; il le sent et le dit à qui veut l'entendre avec des cris de rage. Philippe est amoureux de Cyprienne *in petto*, et son impatience de parvenir est la noble impatience d'un homme qui voudrait, en épousant une femme, la placer haut. Cela

Digitized by Google

n'est jusqu'ici ni comique, ni ridicule, ni vicieux ; Philippe, d'ailleurs, n'est plus assez jeune pour qu'on lui interdise l'ambition. Son âge, l'enthousiasme qu'il conserve pour la gloire, son amour enfin, le sortent tout à fait de la génération que nous indiquait le titre de la pièce. Sans doute, la jeunesse va venir tout à l'heure, et la comédie la saisira franchement. Vain espoir ! il ne vient personne, et, qui plus est, le caractère de Philippe s'efface graduellement au milieu des incertitudes et des alternatives dont il est le jouet. Trois actes s'écoulent ainsi, froids, mais spirituels, perdus pour le sujet, sauvés par les mots. Ne désespérons pas cependant : si nous n'avons pas la pièce promise, nous aurons du moins une pièce. Que voulez-vous ? un titre, quand même il paraît obliger, un titre n'est qu'une porte sous laquelle on passe, et qu'on ne regarde plus quand on est passé. Ne vous retournez donc pas, renoncez à la jeunesse attendue, vous serez dédommagé par le quatrième acte : ici une action s'engage violemment. Mme Huguet a résolu de faire arriver son fils, coûte que coûte : elle lutte contre les principes honnêtes de Cyprienne, de Philippe, de sa fille Mathilde et de son gendre Hubert ; elle s'aide de M. Joulin, un avoué dont on ne reçoit pas la femme, et de M. Maumignon, millionnaire qui fait la cour à Mathilde. Entre elle et son fils, un orage éclate, et elle aborde bravement la question contemporaine : qu'il est indispensable à Paris de faire sa fortune. Elle a essayé, elle, de braver la misère ; elle a lutté, elle a souffert pour son mari ; elle ne veut pas que son fils souffre à son tour. La scène, qui est vive, bien versifiée, bien jouée, devient le centre de l'ouvrage et le point de lumière.

Le rôle de Mme Huguet, que Mme Lacressonnière rend très bien, forme la véritable création, l'idée originale de toute la pièce. La prudente mère, à force de sagesse et d'expérience, fait le malheur de son fils adoré ; nous devrions donc intituler la pièce l'*erreur de la vieillesse* ; mais le cinquième acte apporte une conclusion nouvelle à ces péripéties diverses. Un dénoûment rustique, aidé d'une mise en scène très imposante, nous est réservé. Nous sommes chez Hubert, le gendre honnête de Mme Huguet ; c'est le moraliste de la comédie, un Clitandre agriculteur qui a lu Horace, Virgile et les petits livres de l'Institut contre le socialisme. Il traduit librement l'épisode fameux : *O fortunatos nimium...* Il joint à l'apologie de la vie des champs un souvenir de l'*aurea médiocritas*, et il humilie Paris, la grande ville encombrée : quelques théories historiques et sociales sur les conséquences de la révolution de 89 complètent le discours. Cette pastorale, qui réussit, grâce à la rondeur et à l'accent généreux de M. Tisserant, achève de communiquer à la pièce le caractère vague et flottant qui en est le vice radical. Trois actes indécis, croisés de quelques scènes comiques, un acte de drame, une idylle en façon d'épilogue, voilà la composition de la comédie. M. Emile Augier ne paraît pas plus que M. Scribe convaincu de cette vérité, qu'un ouvrage dramatique doit présenter quelque chose de principal et de continu. Si l'unité est oubliée au Théâtre-Français, elle n'est point vengée à l'Odéon : *intra muros peccatur et extra*. Ce défaut a entraîné M. Emile Augier dans l'emploi de certains ressorts dramatiques un peu puérils, qu'il a crus indispensables à l'action :

Digitized by Google

le premier est un bonnet, le second une bague, et le troisième un manchon. Le bonnet que fait de ses mains Mme Huguet prouve sa pauvreté; la bague que Cyprienne attend et ne reçoit pas l'avertit qu'elle est abandonnée; le manchon où Mathilde a oublié son mouchoir devient (*sic*) la poste aux billets doux.

Nous sommes persuadés que M. Emile Augier pouvait se passer de ces auxiliaires, en s'attachant à ce qui est le cœur de son œuvre, au rôle neuf et bien conçu de Mme Huguet. Par le mélange malheureux de toutes sortes d'idées et de moyens, il a non-seulement abandonné son sujet, mais, du même coup, compromis la création épisodique, qui se trouve être la véritable pièce. A considérer isolément le véritable caractère de Mme Huguet, on éprouve des regrets sincères de voir toucher et manquer une peinture si belle. M. Emile Augier a réuni avec soin d'excellents traits, odieux, si l'on veut, répugnants, mais vrais et saisis. Les manéges et les transactions qu'on se permet dans le monde, au nom de l'expérience, en prétextant l'intérêt des siens ou la nécessité de n'avoir pas d'ennemis, sont tout simplement des infamies très acceptées. Que Mme Huguet se surnomme Champsableux, habille son portier en laquais, ne lise de livres que ceux qu'on lui donne, par économie, cela n'est rien ; mais elle veut réussir, elle reçoit une femme méprisée, elle s'habitue à ne point mal penser des gens dont elle a besoin, elle flatte la vanité de celui-ci, la fatuité de celui-là, quand l'honneur de son fils et celui de sa fille sont en jeu ; elle essaie de séparer Mathilde de son mari, parce que ce mari n'est pas intrigant; en un mot, elle va tout doucement de l'habileté à la vilenie, sous le couvert de l'amour maternel. La chose est fréquente, et l'illusion de ceux qui la pratiquent est quelquefois naïve. Démasquer ces lâchetés des gens comme il faut, était une noble entreprise. Par malheur, M. Emile Augier, à qui cette conception fait honneur, n'a pas eu la main ferme : des contradictions et des teintes fausses déparent cette figure. Mme Huguet doit s'excuser sur l'amour maternel, sur la passion : eh bien ! elle raisonne et reste odieuse. Elle prétend qu'elle veut éviter à son fils ce que, pour son propre compte, elle a supporté; Mme Huguet oublie qu'elle a passé sa vie à transiger, comme elle l'avouait dès la première scène :

> Et j'ai recommencé sur le champ pour le fils
> Ce que pendant vingt ans pour le père je fis.

Dans ses axiomes même elle se contredit : « Ramper, dit-elle, est une maladresse. » Ailleurs, elle déclare qu'il faut tout souffrir quand on a des enfants à nourrir.

Puisque nous touchons ici à des questions de détail, nous devons dire un mot de la forme qui porte, dans sa bigarrure, la même marque d'incertitude que la composition. La comédie est trop littéraire pour que ces remarques n'aient point d'importance. A côté de vers heureux, spirituels, bien frappés, à côté d'un langage net et vigoureux, nous sommes surpris de trouver les raffinements de l'esprit précieux et les bizarreries enfantines qui servaient de hochets à l'école romantique. L'effet des vers francs est détruit par l'aspect *blêmi* de leurs camarades. Comment arrive-t-il encore que l'auteur s'attendrisse jusqu'à la grâce virgilienne, dans les mêmes

Digitized by Google

scènes où il lance un calembour ou des trivialités? On passe à Hubert, le paysan, de dire que la jeunesse est un *légume* conservé, et d'appeler ce légume *tas de gamins*, ou encore de répondre à Philippe en colère : *regimbe et me rabroue!* Mais on n'aime guère sa femme disant : *je ne suis point bégueule!* Les citadins sont aussi étranges sous ce rapport que les campagnards ; M. Joulin dit : je suis *avoué*, *je l'avoue*. Philippe affectionne le mot *imbécile*, qu'il applique souvent à son prochain et à lui-même.

Il paraît que c'est un usage particulier à la famille. Elle a contracté même l'habitude de dire des choses étranges ; elle prononce que *M. Maumignon sent le rance*. On revient deux fois sur un inconvénient de la profession d'avoué, qui est d'avoir *un lit sans amour*. Quand Philippe va enfin épouser Cyprienne, il lance à la jeune fille ces paroles puissantes :

> Ah! quelle *volupté*, quel *sauvage* plaisir,
> De se jeter *à corps perdu* dans son désir.

Enfin, nous voudrions voir disparaître une observation singulière, faite par Mme Huguet, vieille et respectable, à son fils qui est un homme. Elle lui parle de son lait maternel et du médecin, d'une manière très choquante, du moins à la scène. Les vers que nous signalons sont-ils donnés comme des hardiesses réalistes, nous l'ignorons ; un tel sacrifice à la mode régnante ne s'accorderait pas avec les archaïsmes semés dans la pièce. Quoi qu'il en soit, une foule de locutions se trouvent dans *la Jeunesse*, qui ne peuvent se rapporter ni au langage d'aujourd'hui, ni à celui d'autrefois. Il n'y a, croyons-nous, que Cyprienne qui parle généralement en français. Joulin écrit que l'affaire Durousseau *pousse une belle tige* ; il se plaint qu'on le met *à la confusion*, et assure qu'il a *un bon vouloir bridé*. Philippe a gagné son procès *tout en plein*. Maumignon, *requis d'une démarche*, arrive et parle nègre :

> Moi, ne me pas commettre avec ce sanglier!

Il est vrai qu'il tremble de peur, et que la peur fait oublier la grammaire. Mathilde, qui persécute cet « adorateur chauve, » pour rimer avec la « dignité sauve » de Cyprienne, lui en veut beaucoup d'avoir parlé mal (ou parlé nègre) sur le compte de son mari,

> De se le figurer ainsi qu'un pauvre sire
> A qui le ridicule irait comme de cire.

La Mathilde est bien fille de Mme Huguet, qui ne s'exprime pas toujours de manière à justifier ses prétentions de femme distinguée et son dédain pour les roturiers *de jugement tordu*.

Nous n'avons insisté sur ces taches de la comédie de M. Emile Augier, que pour justifier notre observation sur le défaut d'unité du style. Les disparates et les discordances que nous signalons soit dans la composition, soit dans le ton des œuvres dramatiques contemporaines, ne sont pas des accidents ou des oublis, mais le résultat naturel du mépris de l'harmonie et de l'idée première. Le poète, qui est vivement saisi d'une idée, la contemple, l'étudie et la possède si énergiquement, qu'elle circule et rayonne dans son œuvre. Elle en est l'objet et l'inspiration, la force et la vie ; elle

Digitized by Google

domine la construction du scenario et le ton des personnages. L'œuvre alors est plus ou moins réussie, le style plus ou moins fort ; mais il est ferme, et l'auteur ne se fait pas à lui-même de ces infidélités flagrantes qui détruisent toute illusion et tarissent les sources du vrai.

A la Porte-Saint-Martin, où l'exigence du public est moins littéraire, il éprouve, en voyant jouer *Aldara la Mauresque*, le même embarras qu'à la représentation des trois premiers actes de *la Jeunesse*. On ne sait pas où l'on va. Sous nos yeux s'étalent des costumes magnifiques, des tableaux éblouissants, des scènes vraiment dramatiques ; les héros ne manquent pas : Aldara, princesse dépossédée, veut tuer le général espagnol Gonzalve de Cordoue, et, par amour, devient l'esclave de celui qui devait être sa victime ; Gonzalve aime la reine Jeanne ; la reine aime le bel archiduc d'Autriche : ces trois personnages, si malheureux dans leurs amours, et qui rappellent la situation tragique d'Hermione, de Pyrrhus et d'Andromaque, devaient nous tirer des larmes : ils nous glacent. Ce n'est pas tout : sous le ciel ardent du Midi, on entrevoit encore la lutte célèbre des Flamands et des Espagnols, on entend le murmure des Morisques vaincus ; ces haines de race forment un fond lumineux et terrible, sur lequel se dessinent les figures royales. Pourquoi donc restons-nous si froids ? C'est que l'unité vitale manque à ce drame comme à la comédie de l'Odéon, comme au vaudeville géant du Théâtre-Français. L'intérêt se divise et s'égare sur trois personnes qui paraissent et disparaissent d'une manière fantastique. M. Hugelmann n'a rien négligé pour exciter l'émotion, et, chose étrange ! si la pièce ne tombe pas tout de suite, cela tient à un épisode où la littérature n'a rien à voir, à un ballet heureusement rattaché au drame. Dans une posada, on a placé quelques danseurs espagnols, qui exécutent avec tant de conviction leurs pirouettes nationales, qu'ils enchantent et délassent le public. Nous ne supposons pas qu'ils traduisent une idée, mais nous ne pouvions nous défendre, en les voyant se trémousser consciencieusement, d'admirer chez eux la sincérité de l'art, laquelle nous regrettions de ne pas trouver ailleurs. Sans comparer les cachuchas et les fandangos à la poésie, il est pourtant vrai que le succès le plus franc que nous ayons à constater est celui d'un simple ballet épisodique. Ils y vont de si bon cœur, leurs mouvements ont tant de grâce et de folie, qu'en vérité toute leur âme est passée dans leurs pieds. Haletants, ils semblent n'avoir plus de souffle, quand la salle leur demande ce pas, et ils recommencent. Où trouvent-ils tant d'énergie et d'aussi joyeuses séductions ? N'est-ce pas qu'ils savent ce qu'ils veulent, qu'ils le font tout d'une venue, bravement, sans mêler ceci à cela, et sans mentir à ce qu'ils annoncent ? Ils ont, à leur manière, de l'unité. C'est comme une leçon qu'ils donnent aux arts supérieurs, à ceux qui vivent de la pensée et qui ont tort de mettre dans la nôtre ou dans la leur l'incohérence brillante à la place de la simplicité féconde et résolue.

EMILE CHASLES.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

JANVIER et FÉVRIER 1858. (7e année. — 2e série.)

DEUX POINTS D'HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE : HENRI IV JUGÉ PAR NOS CONTEMPORAINS, par M. LÉOPOLD MONTY 5

DES INTÉRÊTS DE L'ANGLETERRE DANS L'INDE, par M. A. LEGOYT 37

MADAME DE MONTMORENCY : MOEURS ET CARACTÈRES DU XVIIe SIÈCLE (1re partie), par M. AMÉDÉE RÉNÉE 71

MOEURS POLITIQUES ET SOCIALES DU MAROC (3e partie) : LA VILLE SAINTE, — LES FEMMES, — RAHMANA, — UNE AVERSE, — LE DOUAR, par M. NARCISSE COTTE. 104

DE L'INSPIRATION POÉTIQUE DANS LUCRÈCE, par M. MARTHA 132

DE LA LITTÉRATURE BRUTALE : LES FAUX BONSHOMMES, — MADAME BOVARY, — LES FLEURS DU MAL, par M. J.-J. WEISS. 144

LA PUPILLE, ESQUISSE DE LA VIE DE PROVINCE EN RUSSIE, par M. B.-A. SOLOGOUB 186

REVUE CRITIQUE : *Éléments d'Histoire de France; Introduction aux Éléments d'Histoire de France*, de M. Ed. Boinvilliers, par M. CHÉRUEL. — *Recherches sur la Peinture en émail, dans l'antiquité et au moyen âge*, de M. Labarte, par M. DUMESNIL. — *Nouveau Manuel de Bibliographie universelle*, de MM. Ferdinand Denis, P. Pinçon et Martonne, par M. CH. LIVET. — *Mémoires de Henri de Campion*, nouvelle édition, avec une introduction et des notes de M. C. Moreau, par M. CH. LE DUC. — *Couronne*, histoire juive, de M. A. Weill, par M. EDOUARD GOEPP. — *Etude sur la Condition légale des Femmes dans la famille*, de M. Boniface Delcro, par M. OCTAVE SACHOT. — *Catalogue raisonné de toutes les Estampes qui forment l'œuvre d'Israël Silvestre*, de M. Ed. Faucheux, par M. GEORGES DUPLESSIS. — *Giovanni delle Bande Nere, etc.*, de M. Capranica, par M. EDMOND VILLETARD. — *Essai sur la Flore populaire de la Normandie et d'Angleterre*, de M. Ed. Le Héricher, par M. E. BAUDRY. 221

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, par M. ALPHONSE DE CALONNE 240

THÉATRES, par M. EMILE CHASLES 248

CHRONIQUE DES COURS PUBLICS ET DU MONDE LITTÉRAIRE, par M. LÉON PERRIN. 253

LA LITTÉRATURE DES FEMMES EN ANGLETERRE : II. ÉLISABETH BARRETT BROWNING, par M. L. ÉTIENNE. 257

SOUVENIRS DE JEUNESSE : MES DÉBUTS DANS LA VIE MILITAIRE : MÉMOIRES D'UN ROMANCIER FLAMAND (1re partie), par M. HENRI CONSCIENCE, traduit sur le manuscrit inédit, par M. LÉON WOCQUIER 287

SCÈNES ET PAYSAGES DANS LES ANDES : LES RUINES D'OLLANTAYTAMPU, par M. PAUL DE MARCOY. 329

MADAME DE MONTMORENCY : MOEURS ET CARACTÈRES DU XVIIe SIÈCLE (2e partie), par M. AMÉDÉE RÉNÉE 371

BÉRANGER : L'HOMME ET LE POÈTE, par M. CARO 416

LE MANDARIN (nouvelle), par M. ERNEST DUPRÉ 455

REVUE CRITIQUE : *Mémoires et Journal sur la Vie et les Ouvrages de Bossuet*, de l'abbé Ledieu, publication de M. l'abbé Guettée, par M. ÉMILE CHASLES. — *Montaigne the Essayist. A Biography* (l'Essayiste Montaigne. Biographie), de M. Bayle-Saint-John, par M. CH. TRAPADOUX. — *De l'Administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, de M. Ch. Caillet, par M. A. CHÉRUEL. — *Mémoires de Claude Haton*, édition de M. Félix Bourquelot, par M. CHARLES ALLEAUME. 486

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM 499

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 507

THÉATRES, par M ÉMILE CHASLES. 518

JEAN DE WITT : VINGT ANS D'INTERRÈGNE DANS LE STATHOUDÉRAT AU XVIIe SIÈCLE, par M. E. DE PARIEU, vice-président du Conseil d'État. 529

Digitized by Google

De la Tragédie française depuis *Athalie* jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (1re partie), par M. D. NISARD, de l'Académie française 533

Souvenirs de Jeunesse ; Mes débuts dans la Vie militaire : Mémoires d'un Romancier flamand (2e partie), par M. Henri CONSCIENCE 571

De l'Amortissement et de son rôle dans les Finances de l'État, par M. F. LEQUIEN, député au Corps législatif, président de la Commission du budget 602

Madame de Montmorency : Mœurs et Caractères du XVIIe siècle (3e partie), par M. Amédée RÉNÉE. 618

Souvenirs anecdotiques sur Balzac : Une Visite a Montfaucon, par M. Léon GOZLAN. 649

Du Progrès des Sciences physiologiques pendant l'année 1857, par M. le docteur Ernest FAIVRE. 678

Les Lettres pascales de saint Athanase, par M. l'abbé FREPPEL, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne 705

Revue critique : *Les Oubliés et les Dédaignés du XVIIIe siècle, la Lorgnette littéraire; la Franc-Maçonnerie des Femmes*, de M. Monselet, par M. A. LEGRELLE. — *Histoire des Religions de la Grèce antique, etc.* (tome Ier), de M. A. Maury : *La Religion hellénique, etc.*, par M. Léo JOUBERT. — *Voyages et Aventures au Chili*, du docteur F. Maynard, par M. Ch. TRAPADOUX. — *La Réforme et les Guerres de Religion en Dauphiné*, de M. J.-D. Long; *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, de M. H. Abord ; *La Réforme et la Ligue en Anjou*, de M. E. Mourin, par M. Léopold MONTY. — *Variétés en prose*, de M. A. Bignan, par M. J. BRISEBARRE. 715

Mélanges : Académie des Sciences ; Séance publique annuelle du 8 février, par M. Os. de WATTEVILLE 736

Phases diverses des Libertés en Angleterre, par M. MARTIN 741

Chronique de la quinzaine, par M. Alphonse de CALONNE. 746

Chronique des Cours publics et du Monde littéraire, par M. Léon PERRIN. 756

De la Tragédie française depuis *Athalie* jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (2e partie), par M. D. NISARD 769

L'Ozone atmosphérique : son rôle hypothétique dans le développement des épidémies, par M. A. BOUTAN 792

Les Mémoires d'un Snob : la Haute Société anglaise sous George IV, — le roi Louis-Philippe et M. de Talleyrand, par M. Edmond VILLETARD. 817

Le Commerce et l'Industrie pendant la Révolution française, par M. le baron ERNOUF. 848

Des Transports a Prix réduits sur les Chemins de fer, par M. Edouard BOINVILLIERS 870

Nurmahal (poème), par M. LECONTE DE LISLE. 912

Promenade philosophique a travers un Dictionnaire, par M. E. CARO 918

La Ferme des Moines (1re partie), nouvelle, par M. A. de BERNARD. 936

Les Daïnos : Chants populaires de la Lithuanie, par M. Hippolyte VALMORE 959

Revue critique : *Histoire de la Presse en Angleterre et aux Etats-Unis*, de M. Cucheval-Clarigny, par M. Octave SACHOT. — *Voyages archéologiques*, de M. Cénac-Moncaut ; *Résumé des Principes de la Science héraldique*, de M. Os. de Watteville, par M. Emile CHASLES. — *L'Heptaméron de la Royne de Navarre*, édition de M. P.-L. Jacob, par M. PÉCANTIN. — *Kosmos, Entwurf, etc.* (Cosmos, Essai d'une description physique du monde), de M. Al. de Humboldt, t. IV, par M. Os. de WATTEVILLE. — *Les Comédies de Moratin*, traduction de M. Hollander, par M. E. LAFOND. — *Grammaires provençales*, de H. Faidit et de Raymond Vidal et Besaudun, par M. Siméon LUCE. — *Ancien Théâtre-Français*, édition de M. Jannet, par M. Édouard GOEPP. — *Mémoires de madame de Genlis*, édition de M. F. Barrière, par M. Ch. LE DUC. — *Histoire de Waldrade, de Lother II, etc.*, de M. le baron Ernouf, par M. Louis MOLAND 976

Revue musicale, par M. WILHELM 1003

Chronique de la quinzaine, par M. Alphonse de CALONNE. 1008

Théatres, par M. Émile CHASLES 1017

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 1. 15 JANVIER 1858.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Etudes biographiques, pour servir à l'histoire des sciences, par M. Paul-Antoire CAP. 1 vol. in-12. Paris, Victor Masson, 1857.

La plupart des hommes du monde, sans avoir le loisir ou le courage de consacrer chaque jour de longues heures aux austères études des sciences, veulent cependant posséder au moins une connaissance sommaire des principaux résultats auxquels elles sont arrivées, et une idée générale des travaux par lesquels se sont illustrés les physiciens et les chimistes dont ils entendent sans cesse répéter le nom. Quelques savants ont entrepris de satisfaire cette louable curiosité, et la littérature scientifique a été créée. Bien que ce genre entièrement nouveau (il ne date guère que d'un siècle) ait dès son apparition conquis la faveur du public, cependant c'est l'un de ceux qui sont le moins cultivés, par l'excellente raison que, pour écrire un gros traité de chimie, il suffit d'être chimiste, tandis que, pour expliquer aux ignorants les découvertes de la science, il faut être à la fois un littérateur et un savant. Or, comme ces deux qualités se trouvent rarement réunies, il en résulte que notre siècle, qui possède tant de physiciens et de naturalistes, ne compte guère que quatre ou cinq savants qui aient su mettre la science à la portée de tous. M. Cap cherche à prendre son rang dans ce tout petit groupe et à se distinguer de ses confrères, en traitant un ordre de questions qu'ils n'ont presque jamais eu le loisir d'aborder. Au lieu de nous initier comme eux aux travaux de nos contemporains, il remonte dans le passé, et, y trouvant certains hommes dont les noms sont aussi célèbres que leurs œuvres sont inconnues, il nous raconte leur vie et nous expose leurs doctrines. Nombre de savants de nos jours ont l'habitude de rire et de hausser les épaules toutes les fois qu'on nomme devant eux un de leurs prédécesseurs du XVIe siècle; M. Cap, au lieu d'afficher ce superbe dédain pour des travaux auxquels la science moderne doit tant de précieuses découvertes, nous montre avec amour toutes les vérités ou tous les germes de verité contenus dans ces in-folio poudreux que personne ne daigne lire aujourd'hui. Sans être plus que ses confrères partisan de la médecine cabalistique et de la pharmacopée mystique, qui florissaient au temps de Paracelse, il nous montre tout ce que des hommes éminents ont su trouver d'excellent, malgré leurs fausses et déplorables méthodes, qui les menaient presque fatalement à l'absurde. J'avoue qu'avant d'ouvrir ce livre, j'ignorais profondément ce qu'avaient écrit ou pensé Paracelse, Van Helmont, Bernard Palissy, Houel, Charas, Boyle, et tant d'autres dont j'avais souvent entendu prononcer les noms; je le sais maintenant, et je suis très reconnaissant à M. Cap de me l'avoir appris.

Doit et Avoir, roman allemand de M. G. de FREYTAG, traduit par W. de SUCKAU, 2 vol. in-18, imprimés par Lahure. Librairie Hachette et Ce.

Les lecteurs de la *Revue Contemporaine* n'ont point oublié que M. J.-J. Weiss, le premier, a annoncé dans ce recueil, le roman de *Doit et Avoir*. Ce livre, on le sait, a obtenu à Leipzig l'honneur de cinq éditions successives, et n'a pas dédaigné l'hospitalité française du *Moniteur universel* : les pages publiées dans le feuilleton du journal officiel viennent d'être réunies en deux volumes in-18; le roman, comme le théâtre, exerce aujourd'hui une grande influence sur les mœurs, et l'on aime à rencontrer un livre où prédominent les sentiments honnêtes.

L'ouvrage de M. G. de Freytag préconise le devoir; c'est le livre de la famille, du foyer, et cette louable tendance ne se développe pas au détriment des

Digitized by Google

autres qualités : l'intérêt est soutenu, l'action marche, les faits se groupent et amènent d'heureuses péripéties ; le dessin des caractères accuse surtout une plume habile. Quelle bonne galerie de portraits dans le comptoir de T.-O. Schrœter ! Quels types ! et comme la figure de Finck le commis-gentilhomme, l'Allemand-Américain, l'excentrique-sentimental, est bien réussie !

Le seul défaut à signaler, c'est l'abus de la poésie (M. de Freytag n'est pas Allemand pour rien). Là comme toujours, sous l'exagération se trahit l'effort, et le naturel s'amoindrit au profit du mauvais goût : témoin ce malheureux chat de terre vernie, dont l'auteur veut faire un génie domestique. Néanmoins, ce roman est un bon livre : il a conquis du premier coup, en France, une place honorable, et toutes les sympathies lui sont acquises. Sérieusement honnête et honnêtement sérieux, il ne laisse au lecteur ni fatigue ni regret.

C'est M. W. de Suckau qui a traduit (pas toujours en français) *Doit et Avoir* : sachons-lui gré d'avoir conservé à l'ensemble de l'ouvrage la couleur allemande, et ce charme intime qui est un des grands mérites du livre.

De la prédication apostolique d'après les Epîtres de saint Paul, par John Bird SUMMER, archevêque de Cantorbéry, in-8. — ***Conférence des chrétiens évangéliques de toute nation à Paris***; compte rendu par G. MONOD, in-8, chez Meyrueis.

L'ouvrage sur la prédication apostolique de l'archevêque de Cantorbéry a été traduit de l'anglais sur la neuvième édition ; on le voit donc, ce volume jouit d'un succès incontestable de l'autre côté du détroit ; l'auteur a voulu rechercher dans saint Paul les grandes doctrines de la prédestination et de l'élection, de la corruption humaine et de la sanctification, et s'est efforcé de les expliquer. Il a donc pris les textes et les a complétés les uns par les autres pour arriver à faire disparaître les contradictions apparentes que l'on a cru y voir quelquefois. Son travail est fait dans un grand esprit de modération. Les épîtres de saint Paul sont certainement le document le plus complet que nous ayons sur la doctrine des apôtres. M. Summer a placé en tête de son ouvrage quelques considérations générales sur l'office du prédicateur, puis il a examiné les dogmes de la prédestination, de la grâce, de la justification et de la sanctification, terminant par deux chapitres, l'un de l'application personnelle de l'Evangile et l'autre des rapports avec le monde. Comme ce travail a été fait par un prélat de l'Eglise anglicane, l'éditeur a cru devoir y joindre les trente-neuf articles de cette Eglise.

Le second ouvrage dont nous voulons entretenir nos lecteurs n'est autre chose que le compte rendu des séances d'une société religieuse composée de chrétiens de toutes les communions. Ce compte rendu renferme des rapports faits par les membres de la société appartenant aux divers pays, sur la situation religieuse des Etats auxquels chacun d'entre eux appartient. Ce sont des documents curieux par les renseignements de toute nature qu'ils renferment. On y trouve, en effet, une grande quantité de détails statistiques qu'il pourra être fort curieux de rencontrer un jour et que nous serions fort heureux d'avoir aussi complets sur les époques passées.

Der Aufstand in Gent unter Kaiser Karl V, von Dr Léopold, Ritter von SACHER-MASOCH. L'insurrection de Gand sous l'empereur Charles V, par le Dr Léopold, chevalier de SACHER-MASOCH. Schaffouse, chez Hurter. 1857. In-8 de XII-352 ; p. 7, f. 25.

L'auteur, après un chapitre curieux sur la situation des Pays-Bas au XVIe siècle, nous donne une description topographique fort détaillée, peut-être même trop détaillée, de cette contrée, ainsi qu'un grand nombre de renseignements sur les ressources naturelles du pays, les habitants, leur physionomie, leurs mœurs, l'organisation politique et municipale de l'Etat et des cités. Il passe ensuite à la ville de Gand et lui consacre un chapitre spécial. Le livre, à proprement parler, commence avec les Etats généraux de 1537. M. de Sacher-Masoch nous montre Marie de Prague, sœur de Charles V et gouvernante des Pays-Bas depuis 1531. Elle n'est pas aimée de la population, qui se trouve humiliée d'être gouvernée par une femme, et qui surtout se plaint d'être écrasée d'impôts. Le 27 mars 1537, on assemble les Etats-généraux pour leur demander de nouveaux subsides ; ils sont mal disposés et donneraient volontiers, disent-ils, plus encore qu'on ne leur demande, s'ils savaient que leur subside dût être employé pour le service de l'Empereur, mais ils ont la certitude que la moitié tout au moins sera dilapidée par les ministres, et c'est là ce qui les retient. L'auteur entre alors dans les plus grands détails sur la tenue des Etats ; il nous fait en quelque sorte assister aux séances. Il suit les événements jour par jour, et son récit, écrit sous forme de journal, avec les faits placés à leur date exacte, prend un mouvement et une vie que l'on rencontre rarement dans ces sortes d'ouvrages. Les événements se pressent et présentent un vif intérêt par la manière dont ils sont racontés. A l'arrivée de Charles V à Gand, nous assistons au jugement de l'Empereur. La conclusion du livre, et celle des événements, se trouvent dans cette phrase écrite en 1540 par Charles V lui-même, à l'archevêque de Tolède : « Pour assurer cette ville dans l'avenir, j'ai résolu de faire construire ici une citadelle solide. On s'occupe déjà du plan. » Le plan fut terminé et la citadelle construite ; elle n'empêcha pas les troubles, mais elle servit à les réprimer, et quand la conspiration de 1542 eut éclaté, ce fut dans ses murs que furent décapités le grand Loys et ses deux lieutenants, et que Jean Portier eut la tête tranchée par le glaive et fut ensuite mis sur la roue. C'est ainsi que se termina l'épilogue du soulèvement du Gand.

Le livre de M. Sacher-Masoch est bien fait, sérieusement travaillé. Ne voulant pas interrompre son récit par des citations ou par des rectifications, il a consacré sa préface tout entière à la nomen-

Digitized by Google

clature et à la discussion des sources où il a puisé les éléments de son travail; il s'est appliqué surtout à rectifier les erreurs de Robertson. On voit qu'il a consciencieusement étudié son sujet, et l'intérêt que présente son livre démontre son talent de mise en œuvre.

Novum Organum, ou Sainteté philosophique, par Mme Hortense ALLART DE MERITENS. 1 vol. in-18. Paris, Garnier. 1857.

Ce singulier petit livre représente assez bien le désordre des idées du temps où nous vivons. Il y a de tout dans madame de Meritens: beaucoup d'exaltation mal dirigée, un peu de science très superficielle, l'ambition de renouveler l'idéal religieux de l'humanité, en mélangeant à doses inégales le christianisme et la philosophie, et pour atteindre ce but grandiose, une risible insuffisance de moyens. Manou, Néhémie, Pythagore, Platon, Manès, Saint-Ephrem, Wiclef, Grotius, Pascal, Rousseau, madame Sand, voilà les autorités un peu mêlées qu'elle invoque. Ce livre est un chaos où est venue se perdre une imagination vive, égarée par cette présomption philosophique que produisent infailliblement des lectures incohérentes. Rien de triste comme cet effort d'une femme pour soulever l'infini. Il ne lui manque pour cela que le levier et le point d'appui, la force et la science.

De la Vocation, ou moyen d'atteindre sa fin dans le mariage et dans la vie parfaite, par Mgr LUQUET, évêque d'Hésébon. 2 vol. in-8. Paris, Julien Lanier. 1857.

Cet ouvrage, inspiré par une âme douce et tendre, par l'âme d'un évêque de la famille de Fénelon, sort un peu de la compétence de cette *Revue*. C'est une théorie de la vie spirituelle, ou plutôt une pratique des règles à suivre pour consulter sincèrement sa vocation et atteindre sa fin véritable en ce monde. Nous ne pourrions que malaisément suivre l'auteur dans l'exposition de ses préceptes mystiques, qui rentrent dans ce que la direction catholique a de plus intime et de plus délicat. L'ouvrage débute par quelques considérations générales d'un ordre élevé sur *la fin des créatures*, sur *l'abaissement de l'intelligence par la science en dehors de Dieu*, sur *le principe intérieur, et la déviation des affections humaines*. Le style en est correct et pur. On désirerait peut-être ici et là quelques touches plus fermes, et plus de nouveauté dans l'expression. Mais que vient faire un critique littéraire en de si hautes matières? Le véritable art, ici, c'est l'art de la persuasion. Il est dans ce livre et cela suffit.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Adam (Adolphe). Souvenirs d'un musicien. In-18. Paris, Michel Lévy frères. 1 fr.

Aucapitaine (baron Henri). Les Confins militaires de la Grande-Kabylie sous la domination turque (province d'Alger). In-18. Paris, Moquet.

Armengaud (J.-G.-D.) Les Galeries publiques de l'Europe. Rome. In-4, 442 p. et 470 gravures. Paris, imp. Lahure.

Armengaud (J.-G.-D.) Les Chefs-d'œuvre de l'art chrétien. In-4. 67 p., 26 portraits et 40 planches. Paris, Firmin Didot; Paulin, Le Chevalier. 80 fr.

Arnauld. Lettres de la mère Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal, publiées sur les textes authentiques, avec une introduction par M. P. Feugère. 2 vol. in-8. Paris, B. Duprat. 14 fr.

Autran (J.) Milianah, épisode de la guerre d'Afrique. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Bastard-d'Estang (vicomte). Les Parlements de France. Essai historique sur leurs usages, leur organisation et leur autorité. 2 vol. in-8 avec 2 gravures. Paris, Didier. 18 fr.

Béranger (P.-J. de). Ma biographie. Ouvrage posthume, orné d'un portrait en pied dessiné par Charlet. In-8. Paris, Perrotin. 5 fr.

Biographie universelle (Michaud), ancienne et moderne. Tome XIX. (Headley-Horrox). Grand in-8 à deux colonnes. Paris, Mme Desplaces. 12 f. 50.

Boreau (A.) Flore du centre de la France et du bassin de la Loire, ou description des plantes qui croissent spontanément, ou qui sont cultivées en grand dans les départements arrosés par la Loire et ses affluents, avec l'analyse des genres de ces espèces. 3e édition. 2 vol. in-8. Angers, Lecerf. Paris, Roret. 15 fr.

Champfleury. La succession Le Camus (Misères de la vie domestique). In-16. Paris, Al. Cadot. 1 fr.

Corneille (P.). Œuvres complètes. Nouvelle édition revue et annotée par M. J. Taschereau. Tome I. In-16. Paris, P. Jannet. 5 fr.

Coup d'œil sur les provinces danubiennes : notices sur la Valachie; Bukarest. In-8, 120 p. Saumur, imp. Godet.

Dumesnil (J.). Histoire des plus célèbres amateurs français et de leurs relations avec les artistes, faisant suite à celle des plus célèbres amateurs italiens. Tome II. J.-B. Colbert, surintendant des bâtiments du roi, 1625-1683. In-8. T. III. J.-R.-L. Leroux d'Agincourt. Tome IV, Aignan des Friches, 1715-1814. In-8. Paris, Ve J. Renouard. Prix de chaque volume, 7 fr. 50 c.

Desprez (Claude). Les guerres de la Vendée. In-18. Paris, Dumaine. 1 fr. 50 c.

Flourens (P.). De la vie et de l'intelligence. In-18. Paris, Garnier frères. 3 fr. 50 c.

Garnier (Joseph). Eléments de finances, suivis des éléments de statistique, de la misère, l'association et l'économie politique. In-18. Paris, Guillaumin. 3 fr. 50 c.

Gavanyola (J. de). Histoire du Roussillon. In-8. Perpignan, Alzine.

Halévy (Léon). La Grèce tragique. Chefs-d'œuvre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; traduits en vers, accompagnés de notices, de remarques et

Digitized by Google

de rapprochements littéraires. Tome II. Jon, Hélène, les Héraclides, tragédies d'Euripide. In-8. Paris, Hachette.

Luquet (Mgr.). De la vocation, ou moyen d'atteindre sa fin dans le mariage et dans la vie parfaite. Tome II. In-8. Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Ce. 10 fr.

Martin Doisy. Dictionnaire d'économie charitable ou exposé de l'assistance religieuse, publique et privée, ancienne et moderne, etc. Avec un sommaire chronologique en tête de chaque mot du Dictionnaire. Tome IV. (C. S.) Grand in-8 à deux colonnes. Petit-Montrouge, imp. Migne. Prix de l'ouvrage, 28 fr.

Martinof (le P.). Les Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris. In-8 avec un calque. Paris. Julien, Lanier, Cosnard et Ce.

Masqueles. Journal d'un officier de zouaves, suivi de considérations sur l'organisation des armées anglaise et russe, et accompagné de l'itinéraire de Gallipoli à Constantinople. In-8. Paris, Corréard.

Matheron (Laurent). Goya. In-16. Paris, Schulz et Thuillié.

Nadault de Buffon. Cours d'agriculture et d'hydraulique agricole. Tome III. In-8 avec 80 figures intercalées. Paris, Victor Dalmont.

Nouvelle Biographie générale, publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. le docteur Hoefer. Tome XXI (GOERTZ-GREVILLE). In-8 à deux colonnes. Paris, Firmin Didot frères.

Pagès. Manuscrits de Pagès, marchand d'Amiens, écrits à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, sur Amiens et la Picardie, mis en ordre et publiés par Louis Douchet. Tome II. In-18. Amiens, imp. Herment.

Pfeiffer (Mme Ida). Voyage d'une femme autour du monde : traduit par W. de Suckau. in-18. Paris, Hachette. 3 fr. 50 c.

Revue des Sociétés savantes, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique et des cultes. Travaux des sociétés savantes de la France et de l'étranger. Documents inédits. Missions scientifiques et littéraires données par le gouvernement. Revue bibliographique. Tome II. Janvier-juin 1857. In-8, 772 p. Paris, Gide, 10 fr. Le tome III est en cours de publication.

Sainte-Beuve (C.-A.). Causeries du lundi. Tome II. In-18. Paris. Garnier frères, 3 fr. 50 c.

Sentiments (des) de justice et d'humanité de l'Angleterre dans la question indienne. In-8. 184 p. Paris, Techener. 2 fr. 50 c.

Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes, rares et curieuses, en prose et en vers, revues et annotées; par M. Edouard Fournier. Tome VIII. In-16. Paris, Jannet. 5 fr. L'ouvrage aura 10 volumes.

Verneuil (V.). Mes aventures au Sénégal. Souvenirs de voyage. In-18. Paris. Librairie nouvelle.

Warren (Edouard de). L'Inde anglaise avant et après l'insurrection de 1857, 3e édition revue et considérablement augmentée. 2 vol. in-18. Paris, L. Hachette. 7 fr.

Weill (Alexandre). Couronne, histoire juive. In-12. Paris, Poulet-Malassis.

LIVRES ANGLAIS.

Atherstone (Edwin). The Handwriting on the Wall. a Story. 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Atkinson (T. W.) Explorations in Oriental and Western Siberia, roy. 8vo, 2*l* 2*s*.

Betham-Edwards (M.) The White House by the Sea, a Love Story, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Bridal Souvenir : Thoughts of the best Authors, in Prose and Verse, illustrated by Stanesby, roy. 8vo, 1*l* 1*s*.

Browne (J. H.) Lives of the Prime Ministers, V. 1, 8vo, 14*s*.

Burgoyne (General). On Army Reform, 8vo. 1*s*.

Cartwright (Mrs.). Royal Sisters; or, Pictures of a Court, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Caste, a Novel, by the Author of "Mr. Arle," 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Crawford (Miss) early Struggles, a Novel, 3 v. post 8vo, 4*l* 11*s* 6*d*.

Croker (J. W.) Essays on the early Period of the French Revolution, 8vo, 15*s*.

Dante (Life and Times of), by R. De Varicour, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Exiles (The) of Italy, by C. G. H., Author of the "Curate of Linwood," post 8vo, 7*s* 6*d*.

Fullom (J. W.) Human Mind : its Acquirements and their History, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Hardwick (Cha.) History of the Borough of Preston, 8vo. 1*l* 7*s* 6*d*.

Higginson (Fra.) The Ocean, its unfathomable Depths, and Natural Phenomena. post 8vo, 4*s* 6*d*.

History of Modern Rome, from the Taking of Constantinople, 1453, to the Restoration, 1850, of Pope Pius IX., 8vo, 3*s* 5*d*.

Hodgson (J. S.) Opinions on the Indian Army, post 8vo, 5*s*.

Hunt (Capt. G. H.) Persian Campaign of Generals Outram and Havelock, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Hutton (Jas.) Popular Account of the Thugs and Dacoits of India, post 8vo, 5*s*.

Kenrick (Wm.) Frank Milward, a Novel, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Lennox (Lord Wm.) Merrie England, its Sports and Pastimes, 8vo, 12*s*.

Martin (Mont.) History of the Indian Empire, division 1, roy. 8vo. 7*s* 6*d*.

Mayhew (Hen.) Scenery of the Upper Rhine, V. 2, illustrated, roy. 8vo, 1*l* 1*s*.

Mead (Hen.) Sepoy Revolt. Its Causes, and its Consequences, 8vo, 9*s*.

Money (R. C.) Memoir on the Education of Natives in India, 8vo, 1*s*.

Nash (D. W.) Taliesin; or, the Bards and Druids of Britain, 8vo, 14*s*.

Digitized by Google

Nolan (Dr.) Illustrated History of India, Pt. 1, roy. 8vo, 1*s*.

Normanby (Marq.) Year of Revolution : Journal kept in Paris, in 1848, 2 v. 8vo, 1*l* 4*s*.

Northwode Priory, a Tale, by the Author of "Everley," 2 v. 12mo, 10*s* 6*d*.

Orphans, a Chapter in a Life, by the Author of "Margaret Maitland," post 8vo, 10*s* 6*d*.

Palling (F.) Writer's Time Preserver; or, the Giver of More Time, 12mo, 1*s*.

Pardoe (Miss) Pilgrimages in Paris, 12mo, 5*s*.

Pope (Alex.) His Descent and Family Connections, by Jos. Hunter, post 8vo, 2*s*.

Quatrefages (A. D.) Rambles on the Coasts of France, Spain, and Sicily. 2 v. post 8vo, 15*s*.

Reade (Chas.) White Lies, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Redger (Wm.) Feodal Forms of Scotland, viewed historically, 8vo, 10*s* 6*d*.

Southgate (Hen.) Many Thoughts on Many Things, a Treasury of Reference, sm. 4to, 1*l* 10*s*.

Tennyson (Alf.) The Miller's Daughter, a Poem, Illustrated, imp. 8vo, 16*s*.

Testament (New) Greek and English, critical, 4to, for making marginal Notes, 10*s* 6*d*.

Trolloppe (Ant.) The Three Clerks, a Novel. 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Trübner (Nic.) Bibliotheca Glottica : Literature of American Aboriginal Languages, 8vo, 10*s* 6*d*.

Waagen (Dr.) Visits to the Galleries and Cabinets of Art in England, in 1854-56, 8vo, 18*s*.

Wilde (W. R.) Catalogue of Antiquities of Stone, Earthen, and Vegetable Materials in Royal Irish Academy Museum, 8vo, 6*s*.

Woman's (A.) Thoughts about Women, by the Author of "John Halifax," post 8vo, 10*s* 6*d*.

Year (The) Nine : a Tale of the Tyrol, by Author of "Mary Powell," post 8vo, 7*s* 6*d*.

Acton (Wm.) Prostitution considered in its Moral, Social, and Sanitary Aspects, 8vo. 10*s* 6*d*.

Aguilar (Eman.) Ancient Melodies of the Liturgy of the Spanish and Portuguese Jews harmonized. 8vo, 7*s*.

Banim (John) Life and Correspondence, by Patrick J. Murray, 12mo, 5*s*.

Bell (Cath. D.) Self-Mastery; or, Kenneth and Hugh, a Tale, 12mo, 5*s*.

Berkeley (Hon. G. F.) A Month in the Forests of France, post 8vo, 8*s* 6*d*.

Bow (The) in the Cloud, a Memoir of M. E. H., by her Sister, Author of "Ellen Mordaunt," 12mo, 3*s* 6*d*.

Bradshaw's Overland Route Guide to India, Egypt, and China, 16mo, 5*s*.

Brewster (Marg. Maria) Letters from Cannes and Nice, 8vo, 12*s*.

Bryant (Wm. C.) Poems, illustrated, 8vo, 1*l* 1*s*.

Burnaby (Brev.-Maj.) Advantages of employing a British European Legion in India, 8vo, 2*s* 6*d*.

Causes and Consequences of the present Monetary Crisis, 12mo, 3*s*.

Cheek (Ensign A. M.) Memorials of, post 8vo, 2*s*.

Clarke (Hyde) Colonization, Defense and Railways in our Indian Empire, 8vo, 5*s*.

Craik (Georgina) Riverston, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Despres (P. S.) Book of Jonah, illustrated by Discoveries at Nineveh, 12mo, 2*s* 6*d*.

Foss (Edw.) Sketches of the Lives of the Judges of England, V. 5 and 6, 8vo, 1*l* 8*s*.

Gleig (G. R.) India and its Army, an Essay from the "Edinburg Review," 8vo, 2*s* 6*d*.

Hare (W. R.) On the Search for a Dinner, 12mo, 2*s* 6*d*.

Heygate (W. E.) Sir Henry Appleton; or, Essex during the Great Rebellion, 12mo, 7*s*.

Hooker (J. D.) Flora of Tasmania, Pt. 4, 4to, 1*l* 1*s* — coloured, 1*l* 11*s* 6*d*.

Housewife's (The) Reason why, post 8vo, 2*s* 6*d*.

Hume (Mary C.) Normiton, a Dramatic Poem, with Miscellaneous Pieces, 12mo, 5*s*.

Hutton (Jas.) a Hundred Years ago : an Historical Sketch, 1755 to 1756, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Keil (C. F.) and Bertheau, Commentary on the Books of Kings and Chronicles, 2 v. 8vo, 1*l* 1*s*.

King (Lt. E.) Bird's-eye View of India, its present Position, etc., 8vo, 2*s* 6*d*.

Lady (the) of Glynne, by the Author of "Margaret and her Bridemaids," 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Lisle (Anna) Almost; or, Crooked Ways, a Story post 8vo. 6*s* 6*d*.

Livingstone (Dav.) Missionary Travels and Researches in South Africa, 8vo, 1*l* 1*s*.

Longfellow, Voices of the Night, Ballads, and other Poems, illustrated by Gilbert, 8vo, 7*s* 6*d*.

Martineau (Harr.) Sketch of British Rule in India, 12mo, 2*s* 6*d*.

Mathews (Mrs.) Tea-Table Talks—Ennobled Actresses, and Miscellanies, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Mauleverer's Divorce : a Story of Woman's Wrongs, by Author of "Whitefriars," 2 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Murray (Hon. C. A.) Hassan; or, the Child of the Pyramids, an Egyptian Tale, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Napier (Gen. Sir C.) and the Directors of the East India Company, 8vo 1*s*.

Nicholas I., Memoir of his Accession to the throne, by Baron Korff, 8vo, 10*s* 6*d*.

Oehlenschlaeger (Adam) Aladdin; or, the Wonderful Lamp, a Poem, transl. by Theod. Martin, 12mo, 5*s*.

Poë (Edgar A.) Poetical Works, with Memoir, illustrated, 8vo, 1*l* 1*s*.

Poems of Oisin, or Ossian, the Bard of Erin, transl. from the Irish, by John H. Simpson, 12mo, 5*s*.

Power (Miss) The Forsters, a Novel, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Reid (Capt. M.) The War Trail; or, the Hunt of the wild Horse, 12mo, 3*s* 6*d*.

Rice (Wm.) Tiger Shooting in India : Hunting Experiences, 1850 to 1854, roy. 8vo, 1*l* 1*s*.

Rival Kings (The); or, Overbearing; by the Author of "Sidney Grey," 12mo, 4*s* 6*d*.

Digitized by Google

Rogers (C.) Modern Scottish Minstrel, V. 6, post 8vo, 5*s*—complete, 6 vols, 1*l* 10*s*.
Ruling Passion (The), a Novel, by Raincy Hawthorne, 3 v. post 8vo. 1*l* 11*s* 6*d*.
Swabey (M. C.) Law of Divorce and Matrimonial Causes. 1857, 12mo, 8*s*.
Williams (Miss F.) Seymour and his Friends, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

LIVRES AMÉRICAINS.

Alasco, an Indian Tale, with other Poems, 8vo, 5*s*.
Cheever (Dr. G. B.) God against Slavery, and the Freedom and Duty of the Pulpit to rebuke it, 12mo, 5*s*.
Davis (And. Jackson) Autobiography of, with portrait, 8vo, 8*s*.
Ferguson (Dr. Sam.) Hibernian Nights' Entertainments, 12mo, 7*s* 6*d*.
Geary (Governor) Administration in Kansas, with History of the Territory to June 1857, by Dr. J. H. Gehon, 8vo, 6*s*.
Gunn (Tho. B.) Physiology of the New-York Boarding-Houses, 8vo, 6*s* 5*d*.
Harbaugh (Rev. H.) Fathers of the German Reformed Church in Europe and America, V. 1, 12mo, 6*s*.
Hyde (J.) Mormonism : its Leaders and Designs, 2d edit., post 8vo. 8*s* 6*d*.
Keating (Dr. Geof.) History of Ireland to the English Invasion, 8vo, 15*s*.
Meade (Bp.) Old Churches, Ministers, and Families of Virginia, 2 v. 8vo, 1*l* 8*s*.
O'Brien (Wm. Smith) Principles of Government; or, Meditations in exile, 12mo, 6*s*.
Report of Explorations and Surveys as to the Route for a Railroad from the Mississipi to the Pacific, V. 2, 4to, 2*l* 2*s*.
Report of the Commissioners of Patents for 1856, Agriculture, 8vo, 10*s* 6*d*.
Report of the Commissioners of Patents for 1856, Arts and Manufactures, 3 vols. 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.
Report of the Commercial Relations of the United States with all Foreign Nations, by Edm. Flagg, Vols. 1 and 2, 4to, each 2*l* 2*s*.
Report on the Progress of the Coast Survey during 1855, 4to, 2*l* 2*s*.
Robert Dawson; or, the Brave Spirit, 18mo, 2*s* 6*d*.
Tucker (Geo.) History of the United States, V. 4, 8vo, 12*s*, — complete in 4 vols., 2*l* 2*s*.
Webster (Rev. Ric.) History of the Presbyterian Church from its Origin to 1760, with Memoir, 8vo, 1*l*.
Agassiz (Louis) Contribution to the Natural History of the United States, *First Monograph*, in 3 parts, 2 v. 4to, 7*l* 7*s*.
Burton (Wm. E.) Cyclopædia of Wit and Humour, with 600 illustrations, 8vo, 1*l* 4*s*.
Clarke (Mary C.) World-noted Women; or, Types of particular Womanly Attributes of all Lands and Ages, imp. 8vo, *morocco antique*, 2*l* 2*s*.
Expedition of the British and Provincial Army against Ticonderoga, and Crown Point under Maj.-Gen. Jeffrey Amherst, 4to, 18*s*.
Flickinger (D. K.) Off Hand Sketches of Men and Things in Western Africa, 24mo, 2*s* 6*d*.
Hamilton (Alex.) History of the Republic of the United States. V. 1, 8vo, 14*s*.
Iredell (Justice Jas.) (Life and Correspondence of, by G. J. M'Ree, V. 1, 8vo, 16*s*.
Moore (Frank) American Eloquence : Speeches and Addresses of eminent Orators of America, 2 v. roy. 8vo, 1*l* 8*s*.
Webster (Rev. R.) History of the Presbyterian Church in America to 1760, 8vo, 18*s*.
Weston (G. M.) Progress of Slavery in the United States, 12mo, 5*s*.

LIVRES ALLEMANDS.

Falkmann. Beitræge zur Geschichte des Fürstenthums Lippe. Documents pour servir à l'histoire du comté de Lippe. 2e édition, 2 cahiers in-8. Lemgo. 8 fr.
Gerstœcker. Die Welt im Kleinen für die kleine Welt. Le monde en petit pour le petit-monde. In-16 avec 2 cartes. Leipzig. 1 fr. 75.
Grimm. Die Sage von Polyphem. La légende de Polyphème. In-4. Berlin. 1 fr. 50.
Von Korff. Die Thronbesteigung Kaiser Nikolaus von Russland im Jahr 1825. L'avénement de l'empereur Nicolas de Russie en 1825. Traduit du russe. In-12. Berlin. 4 fr.
Leo. Vorlesungen über die Geschichte des deutschen Volkes und Reiches. Lectures sur l'histoire du peuple et de l'Empire allemand. 2e vol. Halle. 16 fr. Les 2 volumes, 29 fr.
Von Mœkern. Ostindien, seine Geschichte und Bewohner. L'Inde occidentale, son histoire et ses habitants. 2 vol. in-8. Leipzig. 17 fr.
Mommsen. Rœmische Geschichte. Histoire romaine. 2e édition 3e vol. in-8. Berlin. 5 fr. 35. — Les 3 volumes en 4 parties. 17 fr. 35.
Neumark. Die Revolution in China, nach Meadow bearbeitet. La Révolution en Chine, d'après Meadow. In-12, avec carte. Berlin. 5 fr. 35.
Quintana. Lebensbeschreibung berühmter Spanier. Biographies d'Espagnoles célèbres, traduit par M. de Bandissin. In-8. Berlin. 12 fr.
Roth von Schreckenstein. Walther von Geroldseck, Bischof von Strassburg. Walther de Geroldseck, évêque de Strasbourg. 1261-1263. In-8. Tubingue. 1 fr. 75.
Wackernagel. Edelsteine deutscher Dichtung und Weisheit im 13. Jahr. Pierres précieuses de la littérature et de la sagesse allemande au XIIIe siècle, avec un glossaire. 2e édition. In-8. Francfort. 5 fr. 35.
Von Witzleben. Heerwesen und Infanteriedienst der preussischen Armee. Vie des camps et sur-

Digitized by Google

vice d'infanterie de l'armée prussienne. In-8, ill. Berlin. 10 fr. 75.

Bibliothek der angelsæchsischen Poesie in Kritisch bearbeiteten Texten und Glossar, heransgegeben von C. W. M. Grein. Bibliothèque de la poésie anglo-saxonne, avec un texte critique et un glossaire, publiée par C. W. M. Grein. 1er vol. In-8. Gœttingen. 1 fr. 75 c.

Bœhtlingk, O., und **R. Roth**, Sanskrit-Wœrterbuch, herausgegeben von der k. Akademie der Wissenschaften. Dictionnaire sanscrit, publié par l'Académie impériale des sciences. 2e partie, liv. 4. Saint-Pétersbourg. 5 fr.

Hyperides. Oratio pro Euxenippo et oratio pro Lycophrone fragmenta, ed. J. Cæsar. In-8. Marbourg. 85 c.

Kock. Aristophanes und die Gœtter des Volksglaubens. Aristophane et les Dieux de croyance populaire. In-8. Leipzig. 85 c.

Kopp. Komische Litteraturgeschichte. Histoire de la littérature comique. In-16. Berlin. 85 c.

Otto. Nouvelle grammaire allemande. In-12. Heidelberg. 6 fr.

Blum. Ein russischer Staatsmann. Des Grafen J.-J. Sievers Denkwürdigkeiten zur Geschichte Russlands. Un homme d'Etat russe. Faits mémorables du comte J.-J. Sievers, relativement à l'histoire de Russie. 2 vol. (Il y en aura 4). In-8, avec 13 portraits. Leipzig. 19 fr. 25.

Bulitchef. Reise in Ostsiribien. Voyage dans la Serbie occidentale. Traduit du russe de G. Baumgarten. Vol. 1 (il y en aura 3). In-8o. Leipzig. 3 fr.

Daschkoff, Fürstin. Memoiren zur Geschichte der Kaiserin Katharina II ; nebst Einleitung, von A. Herzen. Mémoires pour servir à l'histoire de l'impératrice Catherine II, par la comtesse Daschkoff; avec une introduction d'A. Herzen. 2 vol. in-12. Hambourg. 12 fr.

Ranke. Fursten und Vœlker von Sud Europa. Princes et peuples de l'Europe méridionale. 1er vol. : les Osmans et la monarchie espagnole aux XVIe et XVIIe siècles. Gr. in-8, Berlin.

Richter. Sæchsische Geschichte von der æltesten bis auf die neueste Zeit. Histoire de la Saxe, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle. 2e édition, gr. in-8.

Ruckert. Die Weisheit der Brahmanen, ein Lehrgedicht. La sagesse des Brahmes. In-8, Leipzig.

Schmidt. Das Kaiserthum Œstereich : geographisch, statistisch, topographisch, alfabetisches Ortslexicon. L'empire d'Autriche : Dictionnaire alphabétique, géographique, statistique et topographique des noms de lieux, continué par M. J. Warhonek. Gr. in-18. Vienne.

Tempeltey. Klytemnestra, tragœdie. Clytemnestre, tragédie. In-16. Berlin.

Tomaschek, Schiller und Kant. Schiller et Kant. Gr. in-8. Vienne.

Werke (Die) der Trubadours, in Provenzalischer Sprache. Les œuvres des Troubadours en langue provençale, publiées par C.-A.-F. Mahn. 2 vol. in-8. Berlin.

Sclas. Carl August, Grossherzog von Sachsen, Weimar und Eisenach, als Mensch, Furst und Beschutzer von Kunst und Wissenschaft. Charles Auguste, grand-duc de Saxe, Weimar et Eisenach, comme homme, prince et protecteur des arts et des sciences, Gr. in-8, Weimar.

Zschokke, Novellen und Dichtungen. Nouvelles et poésies. In-16. Aarau.

Zingerle. Sitten, Brœuche und Meinungen des Tiroler Volkes. Usages, coutumes et opinions du peuple tyrolien. In-12, Insbruck.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences.

30 novembre. Mémoires lus : L. Pasteur. Mémoire sur la fermentation appelée lactique. — Berthelot. Synthèse de l'esprit de bois. — A. Gaudin. Sur le groupement des atomes dans les molécules et les causes les plus intimes des formes cristallines. — 14 décembre. Faye. Sur les Eclipses centrales de l'année prochaine.

Le Correspondant (25 décembre).

F. de Corcelle. Souvenirs de 1848. Première intervention dans les affaires de Rome. — G. Seigneur. Historiens anglais. Macaulay. — N. de Chalambert. Du prétendu mariage d'Anne d'Autriche. — Olguerdovitch. L'affranchissement des serfs en Russie. — F. de Champagny. Situation du peuple juif après la chute de Jérusalem. — X. Marmier. La Forêt-Noire. — P. Douhaire. Les droits et les devoirs de la France en Cochinchine. — Villemain. La tribune moderne. — A. Desglajeux. A. Lemaître et ses contemporains, etc.

Journal des Economistes (décembre).

Léonce de Lavergne. Economie rurale de la France (suite). — G. du Puynode. Les Indes anglaises et les nouvelles lois coloniales de l'Angleterre. — H. Baudrillart. De l'étude historique de l'impôt. — A.-E. Cherbuliez. La liberté civile et l'absorption gouvernementale. — J. Pautet. De l'amortissement. — P. de Léobardy. Note sur le produit net. — J. Garnier. Rapport sur l'Exposition universelle de 1855, présenté à l'Empereur par le prince Napoléon. — A. Leymarie. Avenir du commerce et des ports français, paquebots transatlantiques, par O. Le Roy de Keraniou. — A. Leymarie. Etudes diplomatiques et économiques sur la Valachie, par M. Thibault-Lefebvre.

Journal des Savants (novembre).

Hase. Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle (1er art.). — Littré. Glossaire du centre de la France, par M. le comte Jaubert. Dictionnaire étymologique de la langue

Digitized by Google

wallone, par M. Ch. Grandgagnage. — Cousin. Clef inédite du grand Cyrus (3e article). — Barthélemy Saint-Hilaire. Notice sur M. Etienne Quatremère.

Nouvelles Annales des voyages (novembre).

V.-A. Malte-Brun. Les puits artésiens du S'ah'ara algérien. — Le capitaine Vignon. Le royaume de Ségou et les Bambaras. — Rapport d'un Chinois sur les Iles Liéou-Kiéou. — A. de Circourt. Sinai and Palestina..... Le Sinaï et la Palestine, décrits dans le but d'en éclaircir l'histoire, par M. Stanley. — Nouvelles de l'expédition du *Fox*, navire envoyé à la recherche de Franklin. — Sur la géographie grecque et latine de l'Inde, dans ses rapports avec la géographie sanscrite. Analyse d'un mémoire de M. Vivien de Saint-Martin.

Revue de l'Académie de Toulouse (30 novembre).

Discours prononcé par M. le recteur à la séance de rentrée des Facultés. — E. Rocha. La poésie du remords, ballade de lord William. — H. Vié-Anduze. L'Aveugle de Saint-Martin-Lys, nouvelle.

Revue archéologique (novembre-décembre).

S. Birch, traduit par M. F. Chabas. Introduction à l'étude des hiéroglyphes. — Doublet de Boisthibault. Les Verrières de Notre-Dame de Chartres. — A. Castan. Antiquités gauloises, pour servir à la question d'Alesia. — A. Bernard. Lettres sur quelques inscriptions de la Savoie. — Champollion. Droits et usages concernant les travaux de construction publics ou privés sous la 3e race des rois de France, d'après les chartes et autres documents originaux. — Rueller. Etude sur Aristoxène et son école. — Léon Fallue. Des villes gauloises : Latum, Juliabona et Caracotinum, appartenant au pays des Calètes. — Guénébault. Notice sur un ivoire sculpté du XIIIe au XIVe siècle.

Revue de l'Art chrétien (décembre).

L.-J. Guénebault. Notice sur une pierre gravée inédite du cabinet des Inscriptions et Médailles, représentant le parallèle de l'Ancien et du Nouveau Testament. — L'abbé Auber. L'abbaye de Fontgombaud. — G.-B. Schayes. Coup d'œil sur les travaux de construction ou de restauration, en style du moyen âge, exécutés en Belgique depuis 1830 (dernier article). — J. Carnandet. Deux proses inédites du moyen âge.

Revue Britannique (novembre).

[illegible]es de la Suisse et de la Savoie. — Une nou[illegible]toire de la famille des singes. — Cathe[illegible]ragon, première femme d'Henri VIII, extrait). — La révolte de l'Inde. — En [illegible] (6e extrait).

Revue Contemporaine et Athenæum français

30 novembre. De Forcade La Roquette. De l'empire, considéré au point de vue constitutionnel. — E. Levasseur. Du crédit et du régime des Banques. — Dauban. Des éléments et des sources de la numismatique française. — Félix Maynard. Un drame dans les mers Boréales. — Léopold Constantin. Souvenirs de la guerre de Crimée : Eupatoria; Pétrovka; Namas; Soliman; le dernier jour. — J. Baumès. L immigration africaine et la traite des noirs. — *Mélanges*. Octave Sachot. Les grands périodiques anglais : The Quarterly Review; The Edinburgh Review; The Westminster Review (octobre 1857). — *Revue critique. Chronique de la quinzaine* : Politique, Littérature, Théâtres. — 15 décembre. Narcisse Cotte. Mœurs politiques et sociales du Maroc : l'administration, la garde noire, les races diverses, les pirates du Riff. — Chéruel. De quelques théories nouvelles sur l'histoire de France. — Eugène Poujade. L'union des Principautés : Réponse à un homme d'Etat. — Louis Moland. Un épisode révolutionnaire de l'histoire de l'Eglise. — A. de La Guéronnière. D'un nouveau Commentaire de M. Villemain sur la République de Cicéron. — *Mélanges*. E.-J.-B. Rathery. Papiers de Louis XVI, de l'intendant Laporte, de l'Armoire de fer, etc. — *Revue critique*. — *Revue musicale*, par M. Wilhelm. — *Chronique*.

Revue des Deux Mondes

1er décembre. Charles de Rémusat. Des hommes et des histoires de la Restauration. — Princesse de Belgiojoso. Récits turco-asiatiques. Un paysan turc, dernière partie. — Henry Blaze de Bury. La jeunesse de Gœthe. Frédérique Brion. — P. de Rémusat. La chimie agricole et ses progrès. — L. de Loménie. Etudes sur la littérature romanesque en France. I. Le roman jusqu'à l'*Astrée*. — Emile Montégut. Béranger et ses dernières chansons. — Villemain. D'une théorie politique de Béranger adoptée par M. de Lamartine. — J. Sandeau. La maison de Penarvan. Dernière partie. — 15 décembre. Paul de Molènes. L'Ecueil de Lovelace. — Henri Delaborde. Benvenuto Cellini. — E. Jurien de la Gravière. Souvenirs d'un amiral. I. La jeunesse d'un homme de mer. — Villemain. Du génie anglais dans l'Inde. — A. de Quatrefages. Tendances nouvelles de la zoologie. La zoologie physiologique. — Cucheval-Clarigny. Olivier Goldsmith, sa vie et ses écrits. — A. Theuriel, poésie. — Emile Saisset. Les Ennéades de Plotin.

Revue de l'Instruction publique.

3 décembre. B. Julien. Des améliorations à introduire dans l'enseignement grammatical. — A. Legrelle. La terre et l'homme, par M. Maury. — E. Desjardins. La patrie de saint Augustin, celle d'Apulée et le champ de bataille de Zama, retrouvé à l'aide de l'épigraphe. — 17 décembre. E.

Digitized by Google

Bersot. Les Ennéades de Plotin, traduites par M. N. Bouillet. — F. Delacroix. La mort du Juif-Errant, par Ed. Grenier; Poésies nouvelles, par Thalès Bernard, etc. — 24 décembre. C. Mallet. La Minerve de Phidias, restituée d'après les textes et les monuments figurés par M. Simart, par M. Alphonse de Calonne. Notice sur Ch. Simart, par M. Lévêque. — E. Bersot. Ecrivains et hommes de lettres, par M. Louis Ulbach.

Revue Française.

1er décembre. Paul Deltuf. La confession d'Antoinette. — J. A. Dréolle. Haydon. Succès et misères, le poète Keats, etc. (fin). — Th. de Banville. Poésie. — Ed. Fournier. Comment Molière fit Tartufe (suite). — J. Boulmier. Daniel Heinsius et ses poésies grecques. — 10 décembre. A. Schoppenhauer. Base fondamentale de la morale.—Jouslin de Lasalle. Souvenirs dramatiques (suite). — Aug. Barbier. Quelques mots sur l'avant-dernière pièce de Shakespeare. — Auguste Lacaussade. Les Soleils de novembre, poésie. — Th. Bernard. Les chants populaires de la Bohême. — C. de Sault. Vauvenargues. Edition de M. Gilbert. — H. Babou. Couronne et Camille. Lettre à M. Alexandre Weill. — 20 décembre. W. O. de Korn. Le Forgeron, histoire villageoise. — Ch. L. Chassin. L'insecte et l'oiseau, par M. Michelet. — E. Hello. La laveuse de nuit. Conte fantastique. — A. de Cerné. Poésie. — A. Darcel. Les arts somptuaires à l'exposition de Manchester. III. Les Emaux. — N. Martin. Les inscriptions chrétiennes de la Gaule avant le VIIIe siècle.

Revue de Paris.

1er décembre. Ivan Tourguéneff. Le partage (proverbe). — J. Vilbort. L'instruction publique en Belgique. — A. Gaudin. Avenir des puits artésiens dans le bassin de Paris. — E. Colombay. Les aventures de M. Dassoucy. — Oct. Didier. Qui gagne perd. — V. Sardou. Poésie. — 15 décembre. B. Rampal. Philppe de Girard. — E. Erckmann. L'illustre docteur Mathéus. — J. Jozeau. De la religion de l'avenir. — J. Vilbort. L'institution publique en Belgique (suite et fin). — A. Jacob. Histoire de France, par M. Henri Martin. — E. Gellion-Danglar. Poésie.

Revue de théologie et de philosophie chrétienne (novembre).

Kayser. Cyprien, ou l'autonomie de l'épiscopat (2e art.) — Sermons de M. Colani. Bibliographie des sciences bibliques en Allemagne (1853-1857). — Quelques fragments de Channing. — Une bible anglaise sous François Ier. Œuvres de Calvin.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (novembre 1857.)

T. Mamiani. Prolusione letta nella Università di Torino il 26 di novembre, apprendosi la nuova catedra di filosofia della storia. — F. de Sanctis. Dell'argomento della Divina Commedia. — G. La Farina. Histoire des communes lombardes, par Haulleville. — L. Chiala. Una pagina di Storia del governo rappresentativo in Piemonte. — Un Napoletano. Il Trattato di Parigi e l'equilibrio europeo. — G. Neggezzi Ruscalla. Della facoltà assimilativa della stirpe latina. — G. Rubini. Storia di Russia. Pietro il Grande. — G. Milo. Discussione d'una proposizione della geometria elementare. — C. Gemelli. Œuvres complètes de Lucien de Samosate.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Bentley's Miscellany (december).

Prince Napoleon's Journey to the North. — Midnight Doings. By the Author of 'the Passing Bell'. — Last Songs of Béranger. By Monkshood. — Seven Years of an Indian Officer's Life. (Concluding Chapters.) — Edmond About. — An Old Indian Officer on the Causes of the Indian Revolt. — The British Army. — Garden Rhymes for my Piccaninnies. By Walter Thornbury. — My Wife and Family.—la mexcommunicated.—A grave Chapter (Life on an Architect).— "Our Eight Oar." — The Calcutta Petition. — The Millionnaire of Mincing-Lane, a Tale of the Limes. By Dudley Costello. (Concluding Chapters.)

Blackwood's Magazine (december 1857).

Our Indian Empire. — Phrenology in France. — What will be do with it? By Pisistratus Caxton. Part VII. — The Works and Genius of Michael Angelo. — Afoot. Part IV. — Boscobel. — The Religions of India.

Fraser's Magazine (december 1857).

Waterton's Essays on Natural History. Third Series. — The Story of an Edinburg Church. — Recent Metaphysical Works—Lewes, Maurice, Fleming.— — The Interpreter : a Tale of the War. Part XII. By G. J. White Melville, Author of 'Digby Grand,' etc. — Antiquities of the Jumnah. — Memorials and Correspondence of Charles James Fox. — On the use of Proverbs in grave Composition. — The "Englishman's-Household-Castle" Theory; or, a Glance at the Police of the Streets. By a Grumbler. — Lord Normanby and a Year of Revolution. — India in Mourning.

The Eclectic Review (november). Price 1s. 6d. contains : —

The Early Flemish Painters. — The Theory and Practice of Irrigation.—American Democracy and Slavery. — The Theory and Practice of Caste. — Ancient Roman Husbandry. — Life in Australia. — Quarterly Review of American Literature.

Digitized by Google

The New Quarterly Review (november).

Party and Parliament. — France and her Political Tendencies. — The Rebellion in India; its causes and its cure. — Reviews of Carruthers' Pope, Quits, Raikes' Diary, Tom Brown's School Days, and all the new Books of the Quarter.

The British Quarterly Review (october 1).

Statius and his Age.—The Ethics of Revealed Theology. — Mechanics' Institutes and the Society of Arts. — Andrew Crosse, the Electrician. — Representative Reform. — The Cotton Dearth. — Barth's Discoveries in Africa. — Béranger. — The Indian Government and Mutinies. — Our Epilogue on Affairs and Books.

Titan (november and december).

A Plea for the Purity of Fun Modern Popular Songs. — Led by the Nose. — Clerical Portraits in the Modern Novel. — A Jew with a Vengeance. The Middle.—An Indian Vocabulary. — Bits of a Queer Novel. — Stories of an Old House. — The Picture. — The Orators of the Ancient Church. — Augustine. — An everyday Tale. — Insects and their Hunters. — The New Books. — A true Story, with a Moral, etc., etc.

A Speculative Medley. — The Orators of the Ancient Church. — Augustine. Part II. — What befel my Companions; or, Memorials of the Jolly Dogs. Edited by Francis Meyrick, Esq. — A Jew with a Vengeance. The end. — Phases of Lunatic Life. — The Monomaniac. — Stories of an Old House—Picture. — Only a Woman's Story. — Art and Science abroad. — The Fox and his Analogies. — Pastoral Letter from Archbishop Leighton to the Synod of Dunblane. Titan's Pulpit.—Spiritual Things spiritually discerned — Self-Knowledge — Heavenly Conversation. — The New Books. — Back to the Days "of our good Queen Bess." — The Fortunes of Essex. — The Wad-Hole, a Story of Borrowdale.

Colburn's new Monthly Magazine (december).

The Land Revenue of India and the Village System. — Bound for India. By Nicholas Michell. — The end of an Ill-Stared Visit. By the Author of 'Ashley.' — Hippocrates. By Sir Nathaniel. — The Press in America. — Suggestions for the Re-Establishment of Posting. By an old Traveller. — Livingstone's Missionary Travels in South Africa. The Fergusons of Castle Ferguson. By the Author of 'The Recognition.' — A Swedish Voyage round the World. Translated by Mrs. Bushby. — The Baths of Lucca. The Count's Story. By Florentia. Indian Affairs — Vellore Massacre — Lord Canning, By Cyrus Redding.

Colburn's United Service Magazine and Naval and Military Journal (december 1857).

Professional Observation on the Operations at Delhi and Lucknow. — Situation of the Military in India. — Our African Squadron and the Slave Trade—the 3rd West India Regiment. — The Indian Army. — — Naval Retirement overhauled. — The French Operations in Kabylia. — Our Military Requirements. — Hardinge's and Dalhousie's Indian Policy. — Military Reform. — Visit to the Tcherna-Moosky Cossacks.— Notes af on old Staff Officer. — British Cavalry. — John Bull and his Brahmin Son. — Notes on Military Science. — The Madras Army. — The Seats of Insurrection. — Legends of the Black Watch. — All the Despatches, Gazettes, Promotions, etc.

The Atlantic Monthly (december).

Florentine Mosaics. — The Battle of Lepanto. — The Wind and Stream. — Turkey Tracks. — Robin Hood. — The Ghost Redivivus. — The Golden Mile-Stone. — The Autocrat of the Breakfast-Table. — Thomas Carlyle. — The Button-Rose. — Our Birds and their ways. — The Indian Revolt. — Skipper Ireson's ride. — Solitude and Society. — Akin by Marriage. — Where will it end? — My Portrait Gallery. — Literary Notices.

Dublin University Magazine (november and december 1857).

France. The Monarchy—The Republic—and the Empire. — Alexander Smith's City Poems. — M'Cormac's Grudge. By a Constabulory Officer. Part II. — To Rome. — Out. — M. Michelet a Naturalist. — Chancery Amendement in Ireland. — Our foreign Courier. № II. — Hugh Miller and Geology. — The Castle of Dublin. Chap. VI.—How we talked about the Indian Mutiny.

The Treaties of Paris and of Hubertsburg. A. D. 1763. By Prof. Creasy. — Among the Heather. By W. Allingham. — Tom Brown's School Days. — M'Cormack's Grudge. Part III.—The Text of the Hebrew Bible.—From Rome—Home.—The Student, a Story of Blen Cathra. — Lord Dufferin's Yacht Voyage. — The Partners. By Shirley Brooks. Chaps. XI, XII, XIII. — How we talked about the Indian Mutiny.

The Irish metropolitan Magazine (november and december 1857).

Life's Foreshadowings. XXVII, XXVIII, XXIX, XXX.— — The Islamite. — The Churchyard Dance. — A Saxon Legend. — Atlantic Sketches — The Canary Isles. — The Manchester Exhibition. — A Reverie — A Peep into the Wilds of Donegal. — A Tale of the Morgue. — Charlotte Brontë. — The last Page. — An Elephant Bait. — Irish Ecclesiology. Recollections of an Undergraduate. Snipe Shooting.— The Turkish Bath. — The Mutiny of the Bengal Army. — Sporting Intelligence.

Life's Foreshadowings. Chapters XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII. Peninsular Sketches. — Lisbon and Cintra. — Gasparino — A Fragment from the Journal of the late Mrs. Ro-

Digitized by Google

mer. — Shelley. — Recollections of an Undergraduate. Part. II. — Hugh Miller and his Education. — Sketches of Celebrated Female Singers.— Madeleine—A tale of the Empire. — The Removal. — Foreign Travel. — Campion and Hanmer. Part I. — Sporting Intelligence. — The Preservation of Game. — The Newmarket Houghton Week.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Das Ausland (43-46).

Les merveilles des chemins de fer. — Voyage par mer du Dr Krapf à la côte sud de l'Afrique, depuis Aden jusqu'à Sihut, sur la côte ouest depuis le cap Guardafui jusqu'à l'île de Zanzibar. — Les Anglais en Chine. — Les hiéroglyphes égyptiens. — Le théâtre des Chinois. — L'introduction de lois et de juridictions anglaises aux Indes. — Esclavage et culture du coton en Afrique. — Légendes indiennes : Meherghia, la plante de vie, le serpent de Vaihand. — Conversations et jeux des Chinois. — Le comte d'Escayrac de Lauture et son voyage manqué. — L'élément allemand dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. — Police et justice aux Indes. — Notices grecques. — De la crémation des veuves. — Le médecin en Chine et le collége impérial des médecins à Pékin. — Légendes et récits romains. — Les environs de Constantinople. — Vie et enseignements de Geoffroy-Saint-Hilaire. — Les chevaux sauvages et les combats de taureau de la Camargue.

Die Grenzboten (45-48).

La crise financière. — Histoire de la ville et de l'Université de Fribourg en Brisgau. — La Révolution en Chine. — Max Dunker. — Dictionnaire allemand des frères Grimm. — Le catholicisme en Autriche. — La Société historique. — Les Banques américaines. — Exposition de Manchester. — Mouvement intellectuel de Hambourg; les bibliothèques scientifiques. — Le libre échange en Angleterre. — Listz à Dresde. — Les Indes. — Littérature.

Gazette d'Augsbourg (297-324).

La nouvelle publication de l'Atlas de la terre et du ciel à Weimar. — Le 26 octobre. Fête commémorative du 100e anniversaire de la naissance du baron de Stein. — Rio-Janeiro. — Du théâtre de la guerre au Caucase. — La crise commerciale dans son influence sur Brême. — Les conférences de Neufchâtel. — La situation financière des Etats-Unis.—Les universités allemandes et la littérature. — Le réseau des chemins de fer du sud de la Hongrie. — Tendance de la politique des Etats-Unis. — Dr Krapf a Mokala. — La statue de Thomas Moore à Dublin. — Œuvres posthumes de Béranger. — Voyage du prince Waldemar aux Indes. — Correspondance de F. Gentz et de A.-H. Muller (1800-1829). — La marine française, russe et autrichienne. — Dernières poésies de Béranger. — La situation de la Suède. — Le général de cavalerie de Wedell. — Les événements dans le Bengale et dans le centre des Indes.

Morgenblatt für gebildete Leser (43-46).

Le poste des femmes. Anecdote. — Caractères shakespeariens. — Scènes florentines. — Fragments tirés de la vie d'une femme poète de l'Allemagne. — Poésies par Hebbel. — L'Arcanum. — La fiancée du vent. — Correspondance : Vienne, Londres, Kœnigsberg, Genève, Hambourg, Berlin.

Europa (46-49).

Lettres de Pesth. — Poésies nouvelles de Stuttgart et de Lubeck. — Le général Cavaignac. — La découverte de la musique. — Louis Holberg. — Les chansons anglaises de Noël. — Amérique : Belleville en Illinois; ce qu'on appelle musique religieuse en Amérique; les Mormons. — La légende du perroquet. — La crise américaine et le luxe des femmes. — Le comte d'Essex. — Vie, sensation et âme. — Les poésies de Hebbel. — Anciennes luttes littéraires.

Weimarer Sonntagsblatt (44-47).

Maison ou école? éclairci par des communications tirées de l'histoire de Gœthe et de Schiller. — Œuvres de Herder. — Museus. — La Saint-Martin, ses anciens usages et sa signification primitive. — Adolphe Schult, le harpiste à l'armée. — Cycle lyrique. — Sur les noms. — Petite chronique.

Frankfurter Museum (43-46).

Après cent ans, nouvelle. — Alexandre Petœfi, le poète populaire magyare. — Poésies. — Caroline Lindner. — Poésie sur le Rhin. — Voyages et découvertes de Barth dans l'Afrique septentrionale et centrale. — La mission de l'art dans le temps présent.—Le tombeau d'Hippocrate. — Feuilleton.

Die Natur (45-48).

Vie de montagne. — Lettres sur le système nerveux. Forme, structure et constitution des nerfs. — La Chimie du vin. — Tableaux des métamorphoses des insectes. — Les maladies du vin.

JOURNAUX FRANÇAIS.

Le Constitutionnel. 28 novembre. Alex. Tardieu. L'Eglise Sainte-Clotilde. — 29 novembre. P. Limayrac. Royer-Collard, par M. A. Philippe. — 30 novembre. Ch.-L. Livet. Œuvres complètes de Racan. — 3 décembre. Eug. Réaume. Explorations faites dans l'Afrique centrale, par le docteur Livings-

Digitized by Google

tone. — 6 décembre. P. Limayrac. La Revue Contemporaine et la Revue des Deux-Mondes. M. de Forcade La Roquette. M. Villemain. — 9 décembre. Louis Enault. — Les tragiques grecs, par M. Patin. — 10 et 12 décembre. Ch.-L. Livet. Loret. La Muse historique. Nouvelle édition. — P. Limayrac. M. Jules Le Fèvre-Deumier. Le couvre-feu, dernières poésies. — 20 décembre. L. Enault. Galvanoplastie. Exposition de M. Alex. Gueyton. — 26 décembre. Emile Baudement. Description de la race bovine flamande, par M. Lefour. — 26 décembre. L. Enault. Voyage pittoresque sur les bords du Rhin, par Ed. Texier. — 28 décembre, P. Merruau. Promenade à travers un dictionnaire géographique. — 29 décembre. Paulin Limayrac. Mémoires de Claude Haton, publiés par M. Félix Bourquelot. — 31 décembre. Ch. Defrémery. Histoire littéraire de la France.

Le Courrier de Paris. 25 novembre. H. Chavée. Le Français de l'Inde. — 29 novembre. Ch. Floquet. L'Insurrection de l'Inde, par M. Fonvieille et Legault. — 6 décembre. Félix Mornand. Les dernières chansons de Béranger. — 14 décembre. Eug. Pergeaux. L'Inde et les chefs des révoltés. — 19 décembre. Paul de Musset. Marc-Aurèle, Antonin. — 21 décembre. F. Dabadie. Le poète des Andes. — 22 décembre. F. Belly. L'Amérique centrale. — 23 décembre. George Sand. Madame Hortense Allart.

La Gazette de France. 26, 28 novembre et 3 décembre. B. Révoil. L'Inde à vol d'oiseau. — 28 novembre. M. de Lescure. Philippe Cospeau, sa vie et ses œuvres, par Ch. Livet. — 29 décembre. Guttinguer. L'insecte, par J. Michelet.

Journal des Débats, 24 novembre. Ed. Laboulaye. Inscriptions romaines de l'Algérie, publiées par M. L. Renier. Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle, par M. Ed. Le Blant. — 25 novembre. Saint-Marc-Girardin. Eloges historiques, par M. Flourens. — 27 novembre. Jules Duval. Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale, recueillis par M. Guillain. — 28 novembre. F. Barrière. Variétés. L'esprit dans l'histoire, par M. Ed. Fournier: fables en quatrains. Os. de Watteville. Résumé des principes de la science héraldique, origine de la couronne de duc, etc. — 29 novembre. Ph. Chasles. Revue étrangère. Révolte des cipayes. Situation de la Compagnie des Indes. Avenir de l'Hindoustan (suite et fin). — 2, 3 et 4 décembre. Pélissier de Reynaud. Le Moukhtaçar ou Précis de la législation musulmane selon le rite malékite (1er art.). — 4 décembre. Cuvillier-Fleury. M. Laplagne-Barris. — 6 décembre. D.-L. Gilbert. Du rôle de la Famille dans l'éducation, par M. Prévost-Paradol. — 8 décembre. H. Baudrillart. Bacon, sa vie, son temps, par M. Ch. de Rémusat. — 9 décembre. Chemin-Dupontès. Exposition de l'industrie à Berne. — 11 décembre. Cuvillier-Fleury. M. Edmond About : la Grèce contemporaine, Tolla, etc. — 12, 18 et 19 décembre. Ad. Franck. Auguste Comte et le Positivisme. — 13 décembre. Ph. Chasles. Un an de révolution, ou extraits d'un journal rédigé à Paris en 1848, par lord Normanby. — 16 décembre. E. Horn. De la baisse de l'or, par M. Michel Chevalier. — 20 décembre. Prévost-Paradol. Histoire du gouvernement parlementaire en France, par M. Duvergier de Hauranne. — 23 décembre. Prévost-Paradol. Histoire du gouvernement parlementaire en France, par M. Duvergier de Hauranne (2e art.). — 25 décembre. Louis Ratisbonne. La fin du monde par la science, par Eugène Huzar. L'arbre de la science, par le même. — 26 décembre. Cuvillier-Fleury. Ma biographie, par P.-J. de Béranger. — 27 et 30 décembre. F. Barrière. Dictionnaire général de biographie et d'histoire, etc., par MM. Ch. Dezobry et Th. Bachelet. — 31 décembre. G. Servois. Vie d'Antoine Du Prat, par M. le marquis du Prat.

Le Moniteur universel. 25, 26, 27 et 28 novembre. Achille Jubinal. Les Aragonais en Grèce. — 30 novembre. Alex. Chodzko. Nacir-Eddine-Chah. — 1er décembre. Emile Carrey. Récits de la Kabylie (campagne de 1857). — 1er décembre. Edouard Thierry. Les plus belles églises du monde, par M. l'abbé J.-J. Bourassé. Dictionnaire de biographie et d'histoire, par M. Ch. Dezobry et Th. Bachelet. — 6 et 9 décembre. Arsène Houssaye. Les musées de province. Le musée de Montpellier. — 8 décembre. I.-L. Roche. Etude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, par H. Fournel. — 8 décembre. Edouard Thierry. Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France, publiée par M. F. Barrière. — 14 décembre. Garcin de Tassy. Discours d'ouverture du cours d'hindoustani à l'école des langues orientales vivantes. — 15 décembre. Ed. Thierry. Ma biographie, par P.-J. de Béranger. — 20 décembre. A. Audiganne. Rapport sur l'Exposition universelle de 1855, présenté à l'Empereur par S. A. I. le prince Napoléon. — 21 décembre. Sainte-Beuve. L'abbé de Marolles, ou le Curieux. — 28 décembre. Sainte-Beuve. L'abbé de Marolles, ou le Curieux (fin). — 29 décembre. Théophile Gautier. Art chretien. — 29 décembre. Ed. Thierry. Récits d'un chasseur, par Ivan Tourguenef, traduits par H. Delaveau. — 30 et 31 décembre. Ch. Livet. Précieux et Précieuses. Georges de Scudéry.

La Patrie. 24 novembre. Dr L. Rochat. Variétés scientifiques. — 26 novembre. Lamoulière. Mayence. — 27 novembre et 12 décembre. B. Lacour. Le monde microscopique. — 3 décembre. Sam. Fantaisies scientifiques. — 11 décembre. Nisard. Histoire de l'Angleterre, par M. de Bonnechose.

Le Pays. 3 décembre. L. Enault. Les Trésors de l'art à Manchester. — 22 décembre. J. Barbey d'Aurevilly. Le Couvre-feu, dernières poésies, par M. Le Fèvre-Deumier. — 29 décembre. J. Barbey d'Aurevilly. Histoire de la révolution d'Italie, par M. J. Ferrari.

La Presse. 23, 24, 25 et 30 novembre, 1er, 2 et 3 décembre. Dr Félix Maynard. De Delhi à Cawnpore. Pages de l'insurrection hindoue. Journal d'une dame anglaise. — 26 novembre. E. Feydeau.

Digitized by Google

Voyage à travers les collections particulières de la ville de Paris. Bibliothèque de M. le baron Jérôme Pichon (suite). — 17 novembre. J. Mahias. De l'Assistance publique à Paris.

Le Siècle. 25 novembre et 2 décembre. Francisque Ducros. La Normandie; de son histoire politique et de son histoire littéraire. — 1er décembre. T. Delord. Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre, par Joseph Boulmier. — 4 décembre. J. Girard. L'Inde ancienne après la conquête des Mahométans. — 5 décembre. A. Michiels. La confrérie de l'Index et les auteurs français. — 8 décembre. Ch. de Franchis. Scènes de la vie en Algérie (suite). — 10 décembre. Eug. d'Auriac. Rienzi et Rome au XVe siècle (suite). — 20 décembre. Ancienne littérature française. Philippe Desportes. — 23 décembre. Eug. d'Auriac. Rienzi et Rome au XVe siècle. — 25 décembre. Aug. Luchet. Anacréon français-grec, par P.-P. Rable. — 29 décembre. Léon Plée. Le général Dwernicki. — 28 décembre. T. Delord. La cour de Russie il y a cent ans. — 29 décembre. A. Ubicini. La Valachie en 1848, souvenirs et épisodes de voyage.

Le Spectateur. 28 novembre. A. de Pontmartin. Ecrivains et hommes de lettres, par M. Louis Ulbach (suite et fin). — 2 décembre. S. Wagner. Quelques détails sur l'intérieur de la Chine. — 5 décembre. A. de Pontmartin. M. Joseph Autran. Milianah, poème. — 19 décembre. A de Pontmartin. Foyers éteints. I. Indiscrétions et confidences, par M. Audibert. II. Les salons de Paris, par Mme Ancelot. — 21 décembre. Léopold de Gaillard. Deux ans de révolution en Italie, par F.-T. Perrens. — 22 décembre. Ernest Daudet. Les sources vives, poésies, par Claudius Hébrard. — 27 décembre. A. de Pontmartin. Comédies et souvenirs. par M. Ed. Mazères. — 31 décembre. V. Couailhac. Le Fer, ou la métallurgie mise à la portée de tout le monde.

L'Union. 27 novembre et 1er décembre. Th. Anne. Histoire de la conquête d'Alger, par M. A. Nettement (2e article). — 29 novembre. L.-C. de Belleval. Lettres d'un bibliophile (suite). — 2 décembre. A. Nettement. La colonisation de l'Algérie, ses éléments, par L. de Baudicour. — 5 décembre. Anot de Maizières. Entre ciel et terre, par Otto Ludwig. — 16 décembre. A. Nettement. Histoire du gouvernement parlementaire en France. 1814-1848, par M. Duvergier de Hauranne (3e article). — 22 décembre. Anot de Maizières. Afraja, par Mügge, nouvelle de Wilhem Hauff; Doit et Avoir, par G. Freytag. — 29 et 31 décembre. Th. Anne. Histoire de France, par M. Laurentie.

L'Univers. 25 novembre. E.-A. Segretan. Philippe II et les Gueux des Pays-Bas (suite). — 27 novembre et 2 décembre. L'abbé Monfal. Missions de l'Océanie. — 1er décembre. Barrier. Dictionnaire de biographie et d'histoire, par MM. Ch. Dezobry et Th. Bachelet. — 10 décembre. Léon Aubineau. Les Nièces de Mazarin, par M. A. Rénée. — 17 décembre. L. Aubineau. Du rôle de la famille dans l'éducation, par M. Prévost-Paradol. — 23 et 31 décembre. Eug. de Margerie. La Divine Comédie du Dante Alighieri, traduction de M. Mesnard. — 24 décembre. Léon Aubineau. Histoire des conseils du roi, par M. de Vidaillan. — 29 décembre. Claudius Lavergne. De l'art et de l'archéologie. Vie de Fra Angelico de Fiesole, par M. Etienne Cartier.

Nouvelles des lettres,

DES ARTS ET DES SCIENCES

VENTES D'ESTAMPES ET D'AUTOGRAPHES.

La vente de M. F.-F., qui doit se faire le 18 janvier à l'hôtel de la rue Drouot, permettra aux amateurs d'estampes d'enrichir leurs cabinets; M. F.-F., dont nous pouvons bien faire connaître le nom, puisque les experts le prononcent tout haut, n'est autre que M. François Forster, le célèbre graveur des *Trois Grâces*, d'après Raphaël. On remarquera dans le catalogue de cette vente, qui vient d'être dressé par M. Defer, un superbe œuvre de Gérard Edelinck; la collection des portraits de Van-Dyck avec la première adresse (Gilles Hendrick), le *Triomphe de Mardochée*, gravé par Beauvarlet, le *Portrait de Pomponne de Bellièvre*, gravé par R. Nanteuil; mais la partie importante du catalogue consiste en une série fort considérable d'estampes modernes presque toutes avant la lettre : *l'Entrée de Henri IV à Paris*, par Henriquel-Dupont, la *Bataille d'Austerlitz*, de Dien, *la Cène*, par Girardet, *l'Assomption de la Vierge*, par Laugier, *la Cène*, d'après Léonard de Vinci, par Achille Lefèvre, le *Portrait de Talma*, par Lignon, *Adam et Eve*, par Richomme, et bien d'autres pièces justement estimées de nos contemporains. Parmi les pièces annoncées à la fin du catalogue, on remarque le *Portrait de Michel le Tellier*, dessin à la mine de plomb, par Nanteuil, et huit petites figures de mode, par Antoine Watteau.

La collection de M. Chavin de Malan, dont la vente est annoncée pour le 8 février prochain, se compose de pièces topographiques sur Paris et les départements; quelques portraits de Nanteuil et d'Edelinck, et l'œuvre entier de Joseph Marie Mitelli, complètent cette collection, que les amateurs d'estampes vont bientôt se disputer. Un catalogue d'autographes est joint au catalogue d'estampes : on y voit des lettres d'Antoine Arnauld, de Fléchier, de Fénelon, de Michel de Marolles et du cardinal de Richelieu, et aussi une correspondance de dom Jean Mabillon, dans laquelle il raconte jour par jour ses voyages en Italie et en Allemagne.

GEORGE DUPLESSIS.

Par un arrêté, en date du 12 décembre 1857, Son Exc. M. le ministre de l'instruction publique a

Digitized by Google

chargé M. Jannet de publier, dans une série de quarante volumes, les poètes héroïques qui racontent les hauts faits de Charlemagne et des douze Pairs. M. Fortoul avait eu l'idée de publier, aux frais de l'Etat, une collection des grands poèmes du moyen âge; ce projet qu'il n'a pas eu le temps d'exécuter, M. Rouland vient de le reprendre et de le modifier d'une manière heureuse. Il a nommé une commission composée de MM. G. Rouland, président; Servaux, secrétaire; le marquis de la Grange; F. Guessard; Francis Wey; Henri Michelant. M. Guessard, délégué de la Commission, a été spécialement chargé par le Ministre de surveiller cette importante publication.

Trente-huit volumes renfermeront tous les poèmes du cycle carlovingien et quelques autres qui s'y rattachent plus ou moins directement. Quatre volumes sont déjà sous presse; ils contiendront:

Le premier : *Doon de Mayence*, publié par M. A. Schweighæuser.

Le deuxième : *Gaufrey*, publié par M. Chabaille.

Le troisième : *Gui de Bourgogne*, publié par MM. Guessard et Michelant. — *Otinel*, publié par MM. Michelant et Guessard.

Le quatrième : *Aspremont*, publié par M. Guessard.

M. Jannet annonce, en outre, dès à présent : La bataille d'Aleschans et deux autres branches de la geste d'Orange, d'après le manuscrit le plus ancien; Fierabas; Doon de la Roche; Renaud de Montauban ou les Quatre fils Aymon; la prise de Pampelune et le seul fragment qui nous reste de Floovant; Macaire; Gui de Nanteuil et Vivien L'Amachour de Monbrant, publiés par MM. A. de Montaiglon, Krœber, le Dr Ch. Sachs, A. Pey, Michelant, Guessard et A. Schweighæuser.

La collection se terminera par deux volumes renfermant le tableau bibliographique, l'inventaire complet de tous les grands poèmes chevaleresques que le moyen âge nous a légués, chansons de geste ou poèmes d'aventure. On comprendra dans ce tableau les romans satiriques, comme celui du Renard, les romans allégoriques, comme celui de la Rose. Sous le titre de chaque poème, seront indiqués et appréciés les divers manuscrits connus qui nous restent de ces antiques poésies.

L'éditeur annonce de plus un glossaire. « Le dépouillement, nous dit-il, se poursuivra au fur et à mesure de la publication et permettra d'offrir au public un glossaire général, qui pourra devenir aisément un glossaire complet de l'ancien français aux XIIe et XIIIe siècles. » Ce ne sera certainement pas le volume le moins curieux de cette collection dont on ne saurait contester l'intérêt et l'utilité, à quelque point de vue que l'on se place.

L'Allemagne vient de perdre un de ses plus grands artistes. Malade depuis longtemps déjà, Rauch était allé à Dresde pour se faire soigner par des médecins spéciaux; il souffrait horriblement; il parut pourtant se remettre un peu dans les derniers jours, mais ce ne fut là qu'un mieux momentané, et le maître allemand mourut à l'âge de quatre-vingts ans et onze mois. Né le 2 janvier 1777 à Arlosen en Westphalie, il se rendit en 1797 à Berlin, et fit son premier voyage à Rome en 1804. Il se lia avec Thorwaldsen et Canova, et revint à Berlin en 1811. A son retour, le roi Frédéric-Guillaume III le chargea d'exécuter le tombeau de la reine Louise. Depuis, il n'a pas cessé de travailler un instant, et le talent qu'il a su déployer dans l'exécution de ses œuvres le place au premier rang des maîtres de l'Allemagne. On doit transporter ses restes à Berlin, son séjour de prédilection.

Parmi les principaux ouvrages exécutés par Rauch, nous citerons : Phèdre et Hippolyte, Mars et Vénus, la statue d'une jeune fille de onze ans et la statue colossale du roi de Prusse, l'œuvre peut-être la plus populaire du statuaire. Il a fait encore les statues des généraux de Scharnhorst, de Bülow-Dannevitz et de Blucher, une Victoire assise placée dans le château royal, la statue en bronze de Maximilien-Joseph Ier. On lui doit encore un grand nombre de bustes, entre autres celui d'Alexandre de Humboldt.

L'artiste n'était pas satisfait de la statue de la reine Louise, qu'il avait exécutée pour le monument de Charlottenbourg; il en a fait une autre qu'il a mis quinze ans à terminer; elle se trouve placée dans une salle du nouveau palais à Potsdam. La princesse est représentée endormie, couchée sur le dos et les bras croisés sur la poitrine.

Rauch était professeur de sculpture à l'Académie de Berlin. Il fut élu, en 1832, associé étranger de l'Académie des beaux-arts de France, et nommé officier de la Légion d'honneur en 1855.

Il est mort à Dresde le 3 décembre 1857.

M. Léopold Delisle a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par 25 voix contre 9 données à son concurrent, M. B. Hauréau.

Madame veuve Baudot vient, après la mort de son mari, de donner à la Bibliothèque de la ville de Dijon une collection précieuse de six cents manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de la Bourgogne, et qui, sans cet acte de munificence, auraient été dispersés au grand regret des hommes studieux qui s'occupent encore de notre histoire provinciale. On ne saurait assez louer un exemple d'aussi intelligente générosité, qui malheureusement, on peut du moins le craindre, rencontrera rarement des imitateurs. A côté de cette collection unique se trouvait une riche bibliothèque dont la vente s'est élevée à plus de 12,000 fr. Voici les prix qu'ont atteints les principaux ouvrages.

Le *Recueil des ordonnances* (255 fr.), celui des *Historiens de France*, 1738-1814 (1,600 fr.), le P. Anselme (250 fr.), l'*Antiquité expliquée* (250 fr.),

Digitized by Google

les *Monuments de la monarchie françoise*, de Montfaucon (230 fr.), dom Plancher, *Histoire de Bourgogne* (150 fr.), l'*Internelle consolation* de 1537, avec l'*Armeure de pacience*, de la même année (34 fr.)—Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art* (410 fr.). — Du Cerceau, *Livre d'architecture*, 1582 (50 fr.). — Bullet, *Mémoires sur la langue celtique*, 1754 (60 fr.) — *Histoire très récréative traictant des faits et gestes du noble et vaillant chevalier Theseus de Coulongne*, admirablement conservé, 1534, in-fol. goth., fig. (79 fr.) — Bouchard, *les Grandes Chroniques de Bretaigne*, pet. in-fol. goth. (40 fr.) — Millin, *Magasin encyclopédique*, 1795-1818 (100 fr.) — Paillot, *la Science des armoiries* (126 fr.) — Duby, *Pièces obsidionales et monnaies des barons*, 1786 et 1790 (91 fr.). — Leblanc, *Traité des monnaies* (49 fr.).

Les enchères, lorsqu'il s'agit de livres, ne sont pas poussées en Angleterre avec moins d'ardeur qu'en France. On en peut facilement juger en citant les prix de certains ouvrages qui ont été vendus à Londres le mois dernier :

Enchères du lundi 21 décembre (chez Pultick et Simpson) : *Cicero, de Senectute et de Amicitiâ*, traduction anglaise, imprimé par William Caxton vers 1481, in-folio, bel exemplaire relié en maroquin, 6,875 fr. — *Missale ad usum insignis ecclesiæ Sarum*, in-fol. Paris, 1555, 420 fr. — Les *OEuvres de Shakspeare*, in-fol., 1632, 2e édition, avec des notes manuscrites. Six feuillets manquent, 320 fr. — *Dives et Pauper*, in-fol., 1496, Wynkyn de Worde, 900 fr. — *Liber regalis* (*sive ordo et officia coronationis regum et reginarum Angliæ et de exsequiis regalibus*), manuscrit sur vélin, du XVe siècle, 1,260 fr.

Dans le courant de janvier prochain aura lieu, dans une des salles Silvestre, rue des Bons-Enfants, la vente de l'importante bibliothèque de feu M. Isambert, conseiller à la cour de cassation, composée de près de douze cents articles, avec une riche collection de médailles.

Le catalogue, qui est sous presse, se distribuera chez A. Durand, rue des Grès, no 7, à Paris.

Le jour de la vente sera postérieurement indiqué.

LE DÉPOT DE LA GUERRE
DE L'EMPIRE DE RUSSIE.

On vient d'écrire de Saint-Pétersbourg au savant rédacteur en chef des *Communications géographiques*[1], M. Petermann, en lui annonçant qu'à partir de ce jour les trésors inestimables pour la science du dépôt de la guerre seront livrés au public. Ce dépôt est resté jusqu'à présent inaccessible aux étrangers ; l'ouvrir, c'est rendre un service immense aux sciences géographiques, et l'on doit en savoir un gré infini au gouvernement russe. Lorsque l'on voit en effet les lecteurs suivre avec une infatigable curiosité les tentatives hardies de voyageurs isolés, les Barth, les Livington, les Vogel, les Schlagintweit, et de tant d'autres savants dévoués qui explorent sans relâche les déserts de l'Australie, de l'Amérique, des Tropiques, ou les glaces des pôles, on peut bien croire que les résultats des grandes expéditions entreprises pendant ces dernières années dans les vastes régions de la Russie, du Caucase, de l'Asie centrale, seront accueillis avec le plus vif intérêt. Depuis trente ou quarante ans, les travaux des géographes, des astronomes russes ne le cèdent en rien aux meilleurs travaux publiés dans les autres pays. Au point de vue politique, la Russie n'a rien à perdre à une semblable mesure, elle ne peut qu'y gagner ; car les temps sont loin où, comme à l'époque de la toute-puissance de l'Espagne, la découverte d'un point important, d'une contrée fertile, d'un territoire renfermant des mines d'or ou d'argent, devenait un secret d'Etat, qu'un gouvernement, qu'un particulier pouvait cacher à son gré.

Voici ce que dit notre correspondant, ajoute M. Petermann : Par la permission de l'Empereur, toutes les cartes, gravées depuis trente-cinq ans par le dépôt topographique de la guerre, seront vendues au public. Dans ce dépôt se trouvent concentrés tous les travaux géodésiques et astronomiques de l'empire. Un catalogue de toutes les cartes est en ce moment sous presse. On peut dès à présent mettre à la disposition de tous les cartes de douze gouvernements de la Russie d'Europe (région occidentale). Ces cartes, gravées sur cuivre d'une manière sobre et élégante, sont à l'échelle de 1 : 126,000, soit un pouce pour trois wersts ; elles forment cinq cents grandes feuilles de seize pouces et demi de hauteur sur vingt-trois pouces de largeur. Le royaume de Pologne, qui est terminé, et qui est à la même échelle, se compose de cinquante-sept feuilles. La carte de Crimée compte quatre-vingt-quinze feuilles ; elle est à une plus grande échelle à celle de un pouce par werst ; enfin, à ce dépôt on trouve même une carte de l'Inde où sont portées les découvertes les plus récentes (1857). — Jusqu'à ce jour enfin il a paru en tout six cent vingt-huit feuilles, coûtant la somme de 500 roubles.

L'on termine la gravure de huit autres gouvernements et l'on s'occupe avec activité des études topographiques de la Russie centrale, de la Sibérie et du Caucase, ainsi que des observations astronomiques et chronométriques. Sans aucun doute, ce sera une véritable bonne fortune pour le public éclairé d'avoir communication des immenses travaux géodésiques entrepris en Russie depuis longues années et poursuivis jusqu'à ce jour sans interruption. Depuis à peu près vingt ans, en effet, il paraît chaque année des Mémoires, publiés par le

[1] *Mittheilungen aus J. Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesamtgebiete der Geographie*, von Dr A. PETERMANN. 1857. — No XI.

Digitized by Google

directeur du Dépôt, dans lesquels sont relatés tous les travaux d'astronomie et de géodésie, exécutés dans l'Empire. Malheureusement ces Mémoires, qui forment une collection de dix-huit volumes in-4°, sont publiés en langue russe. Mais le savant général von Schuber va résumer tous ces documents précieux en un volume, orné de six cartes et écrit en français. Cet ouvrage important est sous presse et paraîtra dans les premiers mois de 1858.

Le directeur actuel du Dépôt de la guerre est le général-major J. de Blaramberg, du corps impérial de l'état-major. Depuis un an seulement il est de retour de ses voyages dans l'Asie centrale, qu'il a quittée pour venir remplir le poste important qu'il occupe. Pendant vingt ans, cet officier a parcouru toutes les frontières de la Russie d'Asie; il a visité le Caucase, la Perse, les côtes de la mer Caspienne, et, pendant treize ans, il a dirigé l'exploration du gouvernement d'Orenbourg et des steppes des Kirghizes, jusqu'au Jaxartes et jusqu'aux frontières de la Sibérie, et au Kokân, et sous ses ordres on a levé des cartes détaillées, et à une grande échelle, de ces contrées. Un tel chef était tout naturellement désigné pour diriger une aussi importante administration.

LE MAEL-STROM.

Nous empruntons au *Voyage en Scandinavie*, du touriste américain Bayard Taylor, la description suivante du Mael-Strom; elle pourra peut-être intéresser ceux de nos lecteurs qui se rappellent un des contes les plus dramatiques d'Edgar Poë.

« ...En face de Vaeroë, on voit la grande île de Moskoë. Entre cette dernière et une immense roche isolée se trouve le célèbre Mael-Strom, aussi fabuleux maintenant que le Kraaken ou les monstres marins des Fiords de la Norvége. Hélas! il est vraiment dommage que les illusions géographiques de notre enfance n'aient aucune consistance. Alors on nous apprenait que le mugissement du Niagara s'entendait à cent vingt milles. Et lorsque l'on arrive à la chute, on n'entend plus que : « A cab, Sir! Hotel, Sir! » Il en est de même du Mael-Strom. Je me souviens encore que dans mon atlas d'écolier on le représentait par des lignes concentriques qui me faisaient rêver à un effroyable tourbillon. Bien plus : on avait représenté un navire à moitié englouti dans le gouffre, et l'on nous enseignait que les vaisseaux n'osaient pas s'en approcher à plus de sept milles de distance. Aussi, dans ma croisière le long de ces côtes, mon imagination surexcitée me rappelait ces vers sonores de Campbell :

Round the shores where ruinic Odin
Howls his war-song to the gale;
Round the isles where loud Lofoden
Whirls to death the roaring whale.

» J'éprouvais donc, en glissant sur l'onde si calme et en me dirigeant vers Moskoë, un nouveau et vif désir de pousser une pointe dans la direction du Mael-Strom, à mon retour. Mais, de l'avis du capitaine Rüs et de bien d'autres, que je consultai, le Mael-Strom a perdu ses terreurs et ses charmes. Il est vrai que, dans certaines coïncidences de vents et de marée, il se forme dans le chenal un tourbillon qui peut être dangereux pour les petites barques, mais moins dangereux toutefois que celui qui a lieu dans le Salten-Fiord, lorsque le flot s'y précipite avec une violence telle, que des bateaux-pêcheurs sont souvent engloutis. On pense généralement que les rochers, qui rendaient jadis le Mael-Strom si formidable, ont dû être détruits, soit par un tremblement de terre sous-marin, soit par l'action des eaux. Autrement, on ne peut concevoir comment cet endroit avait acquis une réputation si effrayante. »

POPULATION DE L'AUSTRALIE.

On vient de terminer le recensement de la population qui habite les différents districts de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Cette opération a donné en nombres ronds les résultats suivants :

Victoria	414,000
Nouvelle-Galles du Sud	300,000
Australie du Sud	105,000
Tasmanie	80,000
Australie occidentale	14,000
Nouvelle-Zélande	130,000
	1,043,000

En 1853, la population totale de ces mêmes districts ne s'élevait qu'à 642,365 habitants. En quatre années, ce chiffre s'est donc élevé de 400,000, soit une augmentation de 100,000 par an; mais la découverte des mines d'or, en attirant sans relâche un flot nombreux d'émigrants, explique un aussi rapide, un aussi incroyable accroissement.

Du reste, cette immense colonie (si toutefois l'on peut donner le nom de colonie à un continent), va encore s'agrandir. D'après les dernières nouvelles, l'expédition dirigée par l'ingénieur du gouvernement, M. Goyder, vient de découvrir au nord-nord-ouest d'Adélaïde une vaste région fertile qui s'étend au loin dans l'intérieur des terres, et qui, chose rare en Australie, est arrosée par de nombreux cours d'eau.

Edouard Scriba, historien de la Hesse, est mort le 3 décembre dernier. Ses principaux ouvrages sont : *les Sources de l'histoire nationale et locale du grand-duché de Hesse; celles de la ville de Frankenstein;* et un grand nombre de *mémoires historiques*, publiés dans les archives pour l'histoire de la Hesse. En 1831, il a fait paraître un dictionnaire biographique et littéraire des écrivains de ce même pays pendant la première moitié du XIXe siècle, et l'a fait suivre d'un supplément en 1843.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 2. 15 FÉVRIER 1858.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Milianah, épisode des guerres d'Afrique, par J. AUTRAN. 1 vol. in-18. Paris, Michel Lévy. 1857.

M. Autran rapporte lui-même ce que fut l'occasion de ce poème. Le colonel d'Illens, qui depuis est tombé sous la balle d'un Arabe, racontait un jour à Marseille la défense héroïque de Milianah. C'était un fragmeut d'épopée : le poète s'en empara. Avec un instinct fort juste, il avait immédiatement entrevu un sujet touchant, noble et national, qui se décompose sans peine en épisodes heureux : la vie militaire et l'héroïsme du soldat, les aspects éternellement beaux des contrées méridionales, les souvenirs de la terre natale gardés au cœur par les jeunes combattants, la chanson du pays redite là-bas par le conscrit lorrain, les dimanches du village revus en imagination, voilà des thèmes faits pour eveiller la poésie. M. Autran y a mêlé l'histoire d'un courageux soldat de la légion étrangère, la peinture des mœurs juives en Afrique, une comparaison assez belle de la vie de plaisirs, telle qu'on la mène à Paris, avec celle de la guerre qui, dans le même temps, livre nos troupes à la fièvre, au désespoir, à la mort. Il n'a pas craint d'y joindre une apologie du tabac :

Tabac, ombre du pain, si cher aux pauvres gens !

Par malheur, l'originalité du style était nécessaire, et elle manque au poète. Terne souvent, inégal toujours, incorrect quelquefois, il a gâté son sujet. Qu'entend-il par ***déchiffrer la ligne de l'histoire***, par ***imprimer au burin sur le bronze du vers***, par ***verser l'arrosoir***, par ***l'harmonie exotique***? Les noms propres qu'il intronise ne réussissent pas toujours. « ***Secourable Nicqueux !*** » s'écrie-t-il; cet hémistiche n'a rien de prophétique pour la foule des lecteurs. Enfin, et surtout, M. Autran manque de souffle : les endroits même où il rencontre une idée large ne se soutiennent pas. Témoin le début du poème, qui nous montre le voyageur assis sur les ruines africaines, le front dans sa main, et regardant

Errer autour de lui les ombres des Romains.

La verve du poète s'allume, on la croit puissante, on écoute : elle s'éteint sous vos yeux au bout de quelques vers. L'évocation a duré une seconde.

Dr K. von Spruner's historisch-geographischer Schul-Atlas von Deutschland (Atlas historique et géographique de l'Allemagne, par le Dr K. de Spruner). Gotha, Justus Perthes. 1858. — Paris, Klincksieck.

Le nom du Dr Spruner est trop apprécié de tous ceux qui se sont occupés de géographie historique pour avoir besoin d'être présenté à nos lecteurs. Contentons-nous donc de leur indiquer le nouvel ouvrage qu'il vient de publier. En une douzaine de cartes petites (un peu trop petites peut-être), faciles à manier, nettement gravées, on a sous les yeux l'histoire complète de l'Allemagne. L'Allemagne, à l'époque des Romains, des Mérovingiens, des Carlovingiens (No 1 à 3); l'Allemagne sous les empereurs saxons, sous les Hohenstauffens, sous les Hapsbourgs (No 4-6); l'Allemagne à l'époque du développement de la puissance des ducs de Bourgogne (No 7); l'Allemagne à l'époque de la réforme (N° 8), de la guerre de Trente ans (No 9), depuis cette guerre jusqu'à la Révolution française, 1648-1789 (No 10); enfin l'Allemagne pendant le règne de Napoléon Ier et l'Allemagne actuelle (Nos 11 et 12). Nous regrettons que l'auteur ne nous ait point donné une carte spéciale pour la guerre de Sept ans et les campagnes du grand Frédéric. C'est là la seule lacune que nous ayons à signaler dans ce travail admirablement exécuté à tous égards, et qui sera

Digitized by Google

d'une grande utilité pour tout homme laborieux s'occupant d'études historiques, qu'il sache ou qu'il ne sache pas l'allemand ; car, en quelques heures, l'on peut facilement apprendre le petit nombre de mots indispensables pour avoir la parfaite intelligence des cartes du Dr Spruner.

G.-F. Hændel. Eine Biographische Charakteristik. Etude biographique sur Hændel, par G.-M. MEYER. Berlin et Paris, chez Glæser. In-12 de 62 p. 1 f. 75.

Cette brochure est une biographie rapide du grand musicien. Elle n'avait d'autre but que de rappeler brièvement les principaux événements de sa vie, et n'était dans le principe qu'un simple discours qui fut prononcé le 23 février 1857, anniversaire de la naissance de Hændel. L'auteur espérait ranimer le zèle des admirateurs de l'artiste et les inviter à souscrire au monument que l'on devait lui élever à Halle. Le discours est devenu un livre ; M. Meyer a retouché sa première pensée, et, en la développant, il en a fait une biographie sinon parfaite, du moins suffisante.

Lob und Tadel über Gesehenes, 1855-1857. Louange et critique sur ce qui a été vu en 1855-1857, par WOLDEMAR-SEYFFART. Gotha et Paris, chez Glæser. 2 vol. in-12. 10 fr. 75.

Il y a un peu de tout dans ces deux volumes ; l'auteur commence par nous parler de l'Exposition universelle de Paris. C'est être en retard comme il le reconnaît lui-même, et malheureusement il ne nous apprend rien de nouveau pour racheter ce manque d'à-propos. Les pages que M. Seyffart a consacrées *à Dresde et à la société*, sont plus neuves et plus intéressantes. Son livre, du reste, dans son ensemble, a l'air d'articles de journaux vieillis et réunis en volumes. Le chapitre sur Baden-Baden et le jeu est une nouvelle sans intérêt ; on peut en dire autant de presque toute son œuvre. Çà et là, on trouve bien une idée ingénieuse, une rencontre heureuse, mais c'est bien peu pour défrayer deux volumes entiers.

La vie de sainte Enimie, von Bertran de Marseille, in provenzalischer Sprache, zum ersten Male vollstændig herausgegeben, von C. SACHS. La vie de sainte Enimie, de Bertran de Marseille, en langue provençale, publiée pour la première fois complète, par C. SACHS. Berlin et Paris, chez Glæser. In-12 de 65 p. 1 fr. 50.

Raynouard avait déjà publié des fragments de ce poème, qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal du XIVe siècle (n° 7).

Ce poème, dont la forme est toute catalane, est de Bertrand de Marseille ; épris de Porcelette, fille de Bertrand, seigneur du bourg des Porcelets d'Arles, il se fit moine vers 1310, lorsqu'elle épousa le seigneur d'Eyguières. M. Sachs a mis en tête du poème une notice dans laquelle il cherche à établir la généalogie de sainte Enimie. Son texte est donné presque sans notes, les quelques éclaircissements qu'il a cru devoir mettre au bas des pages sont tout à fait insignifiants, et le nom de Raynouard, imprimé Ragnouard, donne une idée du peu de soin avec lequel il a revu les épreuves. Le poème se compose de deux mille vers, et l'éditeur a dû ajouter un errata. Quoi qu'il en soit, on doit lui savoir gré de nous avoir donné un texte inédit.

CHARLES GOURAUD. *Histoire des causes de la grandeur de l'Angleterre*, in-8o. Paris, Aug. Durand.

Le livre que vient de publier M. Ch. Gouraud, pour expliquer la grandeur de l'Angleterre, est un panégyrique dont nous ne saurions accepter ni le principe, ni la conclusion. L'auteur débute en attribuant au génie commercial la puissance de la race anglaise ; or, nous reconnaissons à cette race un génie plus grand, celui de *l'action*. Seul, le génie commercial ne suffit pas à soutenir une nation : témoin les ruines de Tyr, de Carthage, de Tarragone. La conclusion de l'auteur est la proclamation de l'excellence de l'Angleterre comparée à la France. Une fois de plus, les écrivains français immolent leur pays à une nation qui ne nous rend pas cette politesse. Sans entamer ici une discussion qui nécessairement serait trop longue, nous demanderons simplement à M. Ch. Gouraud d'où vient que la France occupe un si haut rang dans l'esprit européen et dans la politique générale. On pourrait trouver aussi des causes à cette grandeur. Mais en matière d'histoire les panégyriques sont un genre ingrat : ils ne permettent guère d'être vrai ni d'être juste ; or, sans justice et sans vérité, que devient une histoire ?

La Propriété intellectuelle au point de vue de la morale et du progrès, par Oscar COMETTANT, brochure in-12, 2e édit. Paris, Guillaumin. 1858.

Assurer à la propriété intellectuelle tous les droits et toutes les garanties dont jouit la propriété matérielle, tel est le but que poursuit M. Oscar Comettant. Il y a longtemps déjà qu'a été entreprise, en faveur de la propriété intellectuelle, une croisade dont M. Jobard, de Bruxelles, a été l'un des plus célèbres champions. L'idée est généreuse ; il y a plus, elle est juste, et son application ne peut qu'être profitable à la société. Mais sous le nom de propriété intellectuelle, M. Oscar Comettant, avec d'autres défenseurs de cette cause, confond au même titre les œuvres d'art et de sciences, livres, gravures, partitions musicales, et les inventions industrielles, telles que machines, procédés de fabrication, etc. Il y a pourtant une distinction importante : mon livre est bien à moi et nul autre que moi ne l'aurait composé tel que je l'ai composé moi-même : je dois donc en avoir la libre et entière disposition après ma mort comme de mon vivant. La vapeur introduite dans un corps de pompe constitue une invention ; c'est moi qui ai fait aujourd'hui cette invention : un autre, guidé comme moi par la science de ses devanciers, aurait pu la

Digitized by Google

faire le lendemain; je ne puis pas confisquer à mon profit une idée et me constituer une propriété éternelle dans le champ commun de l'esprit humain. Quand on défend une bonne cause, il faut prendre garde de la compromettre en l'exagérant.

Du Notariat et des Offices, par A. JEANNEST-SAINT-HILAIRE. 1 vol. in-8. Paris, Durand.

Le notariat est tombé depuis quelques années dans un état évident de souffrance. De fâcheuses préventions contre les détenteurs d'offices ont pénétré dans toutes les classes de la société. D'un autre côté, des bruits alarmants de dépossession ou de rachat se sont répandus et ont résisté aux dénégations du *Moniteur*. Les produits des études ont baissé, les cas de responsabilité se sont accrus, les traités sont devenus difficiles, et la jeunesse a déserté la cléricature,— et par cela même les professions auxquelles elle conduisait.

M. Jeannest-Saint-Hilaire, notaire honoraire, déjà connu par des travaux appréciés du notariat, s'est proposé d'étudier les causes et les effets de ce malaise, et, en même temps, les remèdes à y apporter. C'est ainsi que dans le livre substantiel, dont le titre précède, il passe successivement en revue la question de la propriété des offices, celle du tarif, les rapports du notariat avec la magistrature ancienne et moderne, et avec les différents pouvoirs qui se sont succédé depuis 1789. C'est ainsi encore que nous le voyons énumérer les attributions qu'à diverses époques le notariat a perdues, et celles qu'il conviendrait de lui rendre; établir le bilan moral du notariat actuel, comparé au vieux notariat, aux notariats étrangers et aux autres professions libérales, et enfin tracer les devoirs des notaires et les moyens d'améliorer la discipline du corps si, contre son avis, les lois en vigueur ne paraissaient pas suffisantes.

Chaque objet est exposé de manière à concourir au but général de l'ouvrage, sans cependant perdre de sa spécialité, et chacun des chapitres pourrait être détaché de l'ensemble et fournir un traité complet de la matière. Nous avons remarqué, entre autres, le chapitre consacré aux *offices*, dans lequel l'auteur démontre non-seulement la légitimité absolue de leur possession, mais encore leur utilité pratique, l'impossibilité de les remplacer, leur influence sur la moralité des notaires et sur la bonne discipline du corps, l'intérêt que l'Etat en retire pour sa propre sécurité et pour celle des transactions privées. Le tarif obligatoire ne semble à M. Jeannest-Saint-Hilaire ni désirable, ni nécessaire, ni même possible. Partout où cette mesure a été promulguée, le niveau moral de l'institution a été abaissé. Ce niveau, en France, dans l'état actuel des choses, est, au contraire, très satisfaisant; le notariat de notre époque peut marcher la tête haute; il n'a pas terni son vieux blason.

L'ouvrage de M. Jeannest-Saint-Hilaire est appelé à détruire bien des erreurs, bien des préventions. Il fait connaître le notariat tel qu'il est; il fait apprécier les difficultés que les membres ont à surmonter, les devoirs qu'ils accomplissent, les dangers qu'ils courent, les services qu'ils rendent; en outre, il témoigne de savantes recherches et contient, avec d'excellents conseils, un choix judicieux de faits et d'anecdotes, qui le feront lire avec fruit et intérêt non-seulement par les notaires, mais par les hommes éclairés de toutes les classes.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

About (Edmond). Maître Pierre. Paris, Hachette.

Aubenas (Joseph). Histoire de l'impératrice Joséphine. Tome I. In-8. Paris, Amyot, 7 fr.

Baudrillart (H.). Etudes de philosophie morale et d'économie politique. Tome II. Principes et fondements de l'économie politique, du principe de propriété. De l'influence des climats et des lieux sur les faits économiques, etc. In-18. Paris, Guillaumin et Ce.

Belgiojoso (Mme de). Asie Mineure et Syrie, souvenirs de voyage. In-8. Paris, Michel Lévy frères. 7 fr. 50.

Bernard (Joseph). Réranger et ses chansons, d'après des documents fournis par lui-même et avec sa collaboration. In-8. Paris, Dentu. 5 fr.

Bertrand (Alexandre). Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade. Grand in-8. Rennes, imp. Catel.

Borel d'Hauterive. Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe. In-18. Paris, Dentu. 8 fr.

Bouchitté (H.). Le Poussin, sa vie et son œuvre, suivi d'une notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne et de Champagne le neveu. In-8. Paris, Didier.

Boudard (P.-A.). Numismatique ibérienne; 3e et 4e fascicules. In-4, p. 48 à 60 et 5 pl. Béziers, imp. Bertrand. Paris, Leleux.

Complément de l'Encyclopédie moderne, dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, publié par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de MM. Noël Des Vergers et Léon Renier et de M. Carteron. Tome VI Texte. 1re partie (Inachus-Janus). In-8 à deux colonnes. Paris, Firmin Didot frères.

Cordier. Sculpture ethnographique, marbres et bronzes, d'après les divers types des races humaines. Dix-neuf photographies, par M. Marville. Titres et description des Planches. In-folio, 3 p. Paris, imp. Plon.

Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette, avocat au parlement de Lyon, publiée sur les manuscrits originaux, par A. Laverdet. Introduction, par M. Jules Janin, première édition complète, en partie inédite. In-8, XXXII-608 p.

Digitized by Google

Courdaveaux (V.). De l'immortalité de l'âme dans le stoïcisme. Thèse. In-8. Paris, Remquet.

Couturier de Vienne (A.-F.). Coup d'œil historique et statistique sur les forces militaires des principales puissances de l'Europe. In-8. Paris, Le Neveu. 8 fr.

Currer Bell. Le Professeur. Traduit par Mme H. Loreau. In-18. Hachette et Ce. 2 fr.

Dangeau (Marquis de). Journal, publié en entier pour la première fois par MM. E. Soulié et L. Dussieux, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon, publiées par M. Feuillet de Conches. Tome XIII (1709-1711). In-8. Paris, lib. Firmin Didot frères.

Delondre (Adrien). Cours de philosophie. Leçon d'ouverture prononcée le 28 novembre 1857 à la Faculté des lettres de Douai. In-8. Douai, imp. Wartelle.

Denis (Ferdinand). Histoire de l'ornementation des manuscrits. Grand in-8 avec lettres ornées, fleurons d'après les manuscrits du VIe au XVIIe siècle. Paris, L. Curmer. 25 fr.

Dickens (Ch.). David Copperfield. Traduit avec l'autorisation de l'auteur. 2 vol. in-18. Paris, Hachette. 4 fr.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, sous la direction de M. W. Duckett. 2e édition. Tome XV. Grand in-8 à deux colonnes (*Postes-Saxons*). Paris, rue Mazarine, 9.

Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France. 1790 à 1800. Extraits des archives secrètes du Vatican, publiées par le R. P. Augustin Theiner. Tome I. Grand in-8. Paris, Didot frères.

Du Boys (A.). Histoire du droit criminel des peuples modernes considéré dans ses rapports avec les progrès de la civilisation, depuis la chute de l'empire romain jusqu'au XIXe siècle. Tome II. In-8. Paris, Durand. 7 fr. 50.

Duparay (B.). Des principes de Corneille sur l'art dramatique. Thèse de doctorat. In-8. Lyon, imp. Vingtrinier.

Frottier de la Messelière (Comte). Voyage à Saint-Pétersbourg, ou Nouveaux mémoires sur la Russie, précédés du tableau historique de cet empire jusqu'en 1802, par V.-D. Musset-Pathay In-8. Poitiers, imp. Dupré. — Ambassade en Russie du marquis de Lhôpital en 1757.

Fulchiron (J.-C.). Voyage dans l'Italie septentrionale, faisant suite aux Voyages dans l'Italie méridionale et centrale. T. VI. Paris, F. Didot.

Gaume (Mgr). La Révolution. Recherches historiques sur l'origine et la propagation du mal en Europe depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. 8e livraison. Le rationalisme. In-8. Paris, Gaume frères.

Gratry (Alfred de). La Confédération argentine. In-8, avec dix portraits, vues et une carte. Paris, Guillaumin. 10 fr.

Hawthorne. Le Livre des merveilles, contes pour les enfants. Traduits de l'anglais par L. Rabillon. 2e partie. Paris, Hachette. 2 fr.

Huc, ancien missionnaire apostolique en Chine. Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet. T. III. Depuis l'établissement de la dynastie tartare-mantchoue jusqu'à la mort de l'empereur Khang-Hi, en 1722. In-8. Paris, Gaume frères. 6 fr.

Lanoye (F. de). L'Inde contemporaine. Nouvelle édition, comprenant l'historique de l'insurrection de 1857. In-18, avec une carte. Paris, L. Hachette. 3 fr. 50 c.

Lavergne (L. de). L'Agriculture et la Population. In-18. Paris, Guillaumin. 3 fr. 50 c.

Lock (Fr.) et **Couly d'Aragon**. Les Prix de vertu, fondés par M. de Montyon, discours prononcés à l'Académie française, réunis et publiés, avec une Notice sur M. de Montyon. 2 vol. in-18. Paris, Garnier frères.

Le Glay. Spicilége d'histoire littéraire, ou Documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France. In-8. Lille, imp. Danel.

Lennep (J. van). Aventures de Ferdinand Huyck. Roman hollandais, traduit par MM. L. Wocquier et D. van Lennep. In-18. Paris, Hachette. 2 fr.

Macaulay (T.-B.). Histoire du règne de Guillaume III, pour faire suite à l'Histoire de la révolution de 1688. 3 vol. in-18. Paris, Charpentier. 10 fr. 50 c.

Maigne d'Arnis. Lexicon manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, ex glossariis Caroli Dufresne D. Ducangii, D. P. Carpentarii, Adelungii, et aliorum, in compendium accuratissime redactum. Grand in-8 à 2 col. Petit-Montrouge, imp. Migne. 12 fr.

Marchegay (Paul). Notices et Documents historiques. In-8. Angers, imp. Cosnier et Lachèse.

Melleville. Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne. T. II. (*Maast-Yolaine*). In-8. Laon, imp. Fleury. Paris, Dumoulin.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz. 38e année. 2e série. In-8. Metz, imp. Blanc; librairie Rousseau-Pallez.

Merruau (Paul). L'Egypte contemporaine. 1840-1857. De Méhémet-Ali à Saïd-Pacha. In-8. Paris, Didier.

Michelet (J.). L'Oiseau. 4e édition, revue et augmentée. In-18. Paris, Hachette.

Michiels (Alfred). Contes des montagnes. In-18. Paris, Delahays, 1 fr.

Moncel (Du). Etude du magnétisme et de l'électromagnétisme au point de vue de la construction des électro-aimants. In-8 avec fig. et pl. Paris, Hachette et Ce, Mallet-Bachelier. 5 fr.

Nouvelle biographie générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. le docteur Hœfer. Tome XXII. (*Grevin-Gyulay*) In-8 à 2 colonnes. Paris, Didot frères, 3 fr. 50 c.

Preti (Jean. Traité complet, théorique et pratique sur les fins de parties au jeu des échecs. In-8. Paris, imp. Tinterlin.

Digitized by Google

Rabanis. Clément V et Philippe le Bel. Lettre à M. Charles d'Aremberg sur l'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand de Got à Saint-Jean-d'Angély. — In-8. Paris, imp. Raçon.

Rapet (J.-J.). Manuel de morale et d'économie politique à l'usage des classes ouvrières. Paris, Guillaumin et Ce; Dezobry et Magdeleine. 3 fr. 50 c.

Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par M. A. de Montaiglon. Tome VII. In-16. Paris, Jannet. 5 fr.

Revue anecdotique des excentricités contemporaines, paraissant tous les dix jours. Curiosités littéraires de Paris et de la province, petits documents biographiques, circulaires rares ou bouffonnes, complaintes et vaudevilles, nouvelles des librairies et des théâtres. 3e année. 5e volume. In-18. Paris, 11, rue de Seine. 5 fr.

Rittiez (F.) Histoire du règne de Louis-Philippe Ier (1830 à 1848). Tome III. In-8. Paris, V. Lecou. 5 fr. Fin de l'ouvrage.

Saint-Simon. Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la régence. Collationnés sur le manuscrit original, par M. Chéruel, et précédés d'une notice par M. Saint-Beuve. In-8. Paris, Hachette et Ce. 4 fr.

Sirtema de Grovestins (baron Ch.-Fréd.). Petits Mémoires. Souvenirs biographiques. In-18. Saint-Germain, imp. Beau. — Tiré à 300 exemplaires. Ne se vend pas.

Strickland (Miss). Catherine d'Aragon, première femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. In-8. Paris, 60, rue Neuve-Saint-Augustin.

Villemain. La tribune moderne. Première partie; M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps. In-8. Paris, Michel Lévy frères. 7 fr. 50 c.

Violet-le-Duc. Entretiens sur l'architecture. 1er entretien. Grand in-8, 32 p. Paris, lib. Bance.

LIVRES BELGES.

Belgique (la) et le roi Léopold en 1857; réponse à M. Guizot par un homme d'Etat belge. In-12 de 32 Pages. Bruxelles, Rosez. 50 c.

Boniface (Joseph). Hommes et doctrines du parti catholique. Première partie. V. De la stratégie catholique, par Joseph Boniface. 4e édition. In-12 de 108 pages. Bruxelles, chez tous les libraires.

Marsigny (A.-B.-J.). Etudes religieuses, morales et littéraires sur *Athalie*. In-8 de 240 pages. Mons, Manceaux-Hoyois, 3 fr.

Maurage (A.). Le Ruwart, chronique flamande du XIIIe siècle. 2 vol. in-8. Bruxelles, A. Schnée, 2 fr. 50 c.

Maurage (A.). Les jeux du hasard. L'homme au binocle. La marquesa d'Amaegui. Pain bénit. Pendu. Une aventure galante. L'esprit des tables. In-18 de 220 pages. Bruxelles, Aug. Schnée. 1 fr. 25 c.

Mémoires des concours et des savants, publiés par l'Académie royale de médecine de Belgique. In-4. Tome III (3e fascicule). Bruxelles, M. Hayez.

Poplimont (Ch.). La noblesse belge. Biographies nationales. In-4. Livr. 93 à 100. Bruxelles, chez l'auteur. La livraison : 1 fr.

Rubens (P.-P.). Paysages et Chasses de P.-P. Rubens, dessinés par F. Fourmois et J. Van Severdonck. Texte, par E. Fétis. In-folio. Livraisons 12 et 12 (dernière). Bruxelles, C. Muquardt. La livraison : 7 fr. 50 c.

Stats (Vincent). Recueil d'églises et de constructions religieuses dans le style gothique. In-folio. 1re livraison. Liége, P. Avanzo et Ch. Claesen. 6 fr.

L'ouvrage complet formera 12 livraisons de six planches chacune, formant un volume grand in-folio avec texte explicatif.

LIVRES FLAMANDS ET HOLLANDAIS.

Conscience (H.). De boerenkryg (1798), historisch tafereel uit de XVIIIe eeuw. Première et deuxième livraisons. In-12. Anvers, Van Dieren et comp. 2 fr. 55.

Conscience (H.). Eenige bladzyden uit het boek der natuer. Deuxième livraison. In-12. Anvers, Van Dieren et comp. 1 fr. 20.

Dumont (Ch. P.). Een blik in de geschiedenis van het Regt, sinds de eerste tyden tot op onze dagen. In-8 de 128 pages. Anvers. L. De la Montagne, rue Reynders. 2 fr.

Potter (Frans de . De arme dichter, Romantisch verhael, bekroond, met stemmen, in de letterkundige pryskamp der Antwerpsche Rederykkamer *De Olyftak*, van oog stmaend 1856, en uitgegeven door dezelfde maetschappy. In-12 de 132 p. Gand, I. S. Van Doosselaere. 1 25.

Vanderhaeghen (Ph.). Frithiofssage, huit bet zweedsch vertaeld. In-12 de 24 pages. Bruxelles. Verbrugghen.

Van Driessche (J. S.) De zoon des Beuls, vaderlandsch volksdrama in zes delen. In-12. Gand, I. S. Van Doosselaere.

Van Ruckelingen (L.). België onder Maria-Theresia. Geschiedenis, staets inrigting, onderwys, landbouw, handel en nyverhein, schoone kunsten en letteren. In-8. Anvers. 6. De Backer. 3 fr.

LIVRES ITALIENS.

Marmocchi (F.-C.) L'Impero Anglo-Indiano. Descrizione geografica, orografica, storica, ecc. Torino, Sebastiano Franco.

Pacciante (Dr Giuseppe). Sulle similitudini Dantesche. Lettera. Lucca, Tip. di A. Gandi.

Proverbi veneti, raccolti ed illustrati dal dottore F. Coletti e F. Tanzago. Padova.

Robolotti (Francesco). Dei documenti storici e litterarii di Cremona. Lettera a Frederico Odorici di Brescia. Cremona, tip. di G. Feraboli.

Spanò Bolani (Domenico). Storia di Reggio di Calabria dai tempi primitivi fino all' anno di Cristo 1797. Vol. 2. Napoli, tip. del Fibreno.

Turotti (Felice). Leonardo da Vinci e la sua scuola. In-8 grande Milano, Sanviti.

Digitized by Google

LIVRES ESPAGNOLS.

Blanco (Hilario). Los Papas y siglos del cristianismo. Historia general de los sumos pontifices que han gobernado la iglesia desde San Pedro hasta nuestros dias. Dos tomos en-4o. Madrid, lib. de E. Aguado. 70 rs.

Donoso Cortès (Juan), marqués de Valdegamas. Obras; ordenadas y precedidas de una noticia biográfica, por D. Gabino Tejado. Madrid, lib. de Aguado. Cinco tomos en-cuarto major. 125 rs.

Erenchun (Félix). Anales de la isla de Cuba. Diccionario administrativo, económico, estadístico y legislativo. Entregas 1a à 11 en-4o. mayor. Madrid, lib. de Cuesta. Precio de cada una por suscricion. 8 rs.

Montesino (Cipriano). Rompimiento del istmo de Suez. Memoria que, acerca de la union del mar Rojo al Mediterráneo por medio de un canal maritimo, presenta al gobierno de S. M. En-4o. Madrid, imp. Nacional.

Pacheco (J. Ramon). Guerra de España con Méjico. Paris, imp. d'Aubusson y Kugelmann. En-8o.

Resena histórica y explicativa de los últimos acontecimientos de Méjico. Paris, imp. d'Aubusson y Kugelmann. En-8o.

Rivero (Mariano Eduardo de). Coleccion de memorias cientificas, agricolas é industriales, publicadas en distintas épocas. Bruselas, imp. de H. Goemare. Dos tomos en-8o. 40 rs.

Rotondo (Antonio). Historia descriptiva artistica y pintoresca del real monasterio de San Lorenzo, comunmente llamado el Escorial. Madrid, lib. de Cuesta. Entregas, 1a à 10. Precio de cada una por suscricion 10 rs.

LIVRES ANGLAIS.

Aytoun's Bothwell, 3rd edit. fc. 8vo, 7*s*. 65. cl.

Pope, by Carruthers, Vol. I, ' 5*s*. cl.

Stuart and Bevett's Antiquities, Athens, ' 5*s*.

Burgess's Médical and Legal Relations of Madness, 8vo. 7*s*. cl.

Carlyon's Early Years and Late Reflections, Vol. 4, post 8vo. 6*s*. cl.

Clarke's Habit and the Horse, illust. 4to. 21*s*. cl.

Clere's Colonel's Daughters, post 8vo. 7*s*. 6*d*. cl.

Grindon's Life, its Nature, Varieties, et Phenomena, 2nd ed. 7*s*. 6*d*.

Handbook of the Court Peerage, and Commons, 1858, sq. 5*s*. cl.

Horsey's Probate and Administration Act, 1857. 2nd ed. 12mo. 10*s*.

Lewes's Sea Side Studies at Ilfracombe, 8vo. 10*s*, 6*d*. cl.

London and its Lights, 18mo. 1*s*. 6*d*. cl.

Mahomet's Life, and History of Islam, by Muir, 2 vols. 8vo. 32*s*.

Mahon's History of England, 7 vols, post 8vo. 35*s* cl.

Massy's (G.). Life and Times, by Massy, 2nd edit. fr. 8vo. 6*s*. cl.

Memoirs Illustrative of Northumberland, 2 vols. 8vo. 42*s* cl.

Mill's History of British India, by Wilson, Vol. 3. post 8vo. 6*s*. cl.

Mormons (The), édited by Mackay, 4th edit. cr. 8vo. 2*s*. bds.

Newman's Theism, Doctrinal and Practical, 4to. 8*s*. 6*d*. cl.

Owen's Introduction to the Study of Dogmatic Theology, 8vo, 12*s*.

Katherine Randolph, 1*s*. 6*d*. bds.

Poe's Poetical Works, with Life, by Annay, new édit. illust. 5*s*.

Poets of the 19th. Century edited by Wilmott, 3rd édit. 4to. 21*s*.

Pratt's Buchan, with Illustrations, fc. 8vo. 6*s*. cl.

Gold Worshippers, by Author of ' Withefriars '. 1*s*. 6*d*.

Shelley and his Writings, by Middleton, 2 vols post 8vo. 21*s*. cl.

Story of a Needle (The), 18mo. 1*s*. 6*d*. cl.

Timbs's Year Book of Facts, 1858, fc. 8vo. 5*s*. cl.

Wilson's (Prof.) Works, Wol. II. ' Tales, ' cr. 8vo. 6*s*. cl.

Worboise's Kingsdown Lodge, fc. 8vo. 5*s* cl.

Yule's Mission to the Court of Ava in 1855. illust 4to. 2*l*, 12*s*. 6*d*. cl.

LIVRES AMÉRICAINS.

American Almanack, 1858, 5*s*.

Angell On Highways, 8vo 24*s*. bd.

Bellow's Public Amusements, 12mo. 2*s*. swd.

Bradford's History of Peter the Great. 12mo. 4*s*. 5*d*. cl.

Bradford's Story of Columbus, 12mo. 3*s*. 6*d*. cl.

Brownson's The Convert, post 8vo. 7*s*. 6*d*. cl.

Burr, Life and Times of, by Parton, 18*s*. 6*d*.

Chess Monthly, Vol, I. 8vo, 21*s*. cl.

Field's Scrap Book, consisting of Tales and Anecdotes, etc. 8vo. 12*s*.

Jarves's Why and What Am I? the Confessions of an Inquirer, 6*s*.

Parson's Laws of Business for Business Men, 8vo. 16*s*. cl.

Redfield's Treatise on the Law of Railways, 8vo. 30*s*. cl.

Thomas's Rural Affairs, illust. 7*s*. 6*d*.

LIVRES ALLEMANDS.

Bodinus. Colloquium Reptaplomeres de rerum sublimium arcanis abditis E. Cod. msc. cur. L. Noack. In-8. Schwerin. 8 fr.

Deutinger. Das Princip der neuern Philosophie und die christliche Wissenschaft. Le principe de la nouvelle philosophie et la science chrétienne. In-8. Ratisbonne. 8 fr.

Ewald. Geschichte Christus und seiner Zeit. Histoire du Christ et de son temps. 2e édit. in-8. Goettingen. 8 fr.

Hartwig. Eine Saison in Ostende. Lokalskizzen und Exkursionem. Une saison à Ostende. Récits

Digitized by Google

locaux et excursions. In-12 avec 35 illustrations. Leipzig. 2 fr.

Neumark. Die Révolution in China, nach Meadow bearbeitet. La Révolution en Chine, mis en œuvre d'après Meadow. In-12 avec carte. Berlin. 5 fr. 35.

Von Reumont. Beitræge zur Italienischen Geschichte. Mémoires pour servir à l'histoire italienne. Vol. V et VI. In-12. Berlin. 18 fr. Les 6 vol. complets. 54 fr.

Schubert (de). Monnaies russes des derniers trois siècles (1547-1855). 2 liv. in-4 avec atlas de 37 planches col. gr. in-fol. Leipzig. 100 fr.

E. V. St... Ueber Bivouak's und Lager der Infanterie im Felde. Sur les bivouacs et les camps de l'infanterie en campagne. In-12. Brunsvik. 2 fr.

V. D. Knesebeck. Herzog Ferdinand wæhrend des Siebenjæhrigen Krieges. Le duc Ferdinand pendant la guerre de Sept ans. 2 vol. in-18. Hanovre. 20 fr.

Stawitsky. Geschichte des Preussischen 25 Infenterie Regiments und seines Stammes. Histoire du 25e régiment d'infanterie prussienne et de son origine (Corps libre de Lutzow). In-8 avec 6 planches col. Coblence. 10 fr. 75.

Gœdeke. Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung. Fragment d'une histoire de la poésie allemande, 2e partie, 2e livr. In-8. Hanovre. 3 fr.

Seyffarth. Lob und Taded über Gesehenes 1855-1857 von Woldemar Seyffarth. Eloges et critiques sur des choses vues en 1855-1857, par Woldemar Seyffarth. 2 vol. in-12. Gotha, 1857. 10 fr. 75.

Meyer (G.-M.). G. F. Hændel. Eine Biographische Charakteristik von G. M. Meyer. Etude biographique sur Hœndel, par G. M. Meyer. In-12. Berlin. 1857, 1 fr. 75.

Sachs. La vie de sainte Enimie von Bertran von Marseille in Provenzalischer sprache zum ersten Male vollstændig herausgegeben von C. Sachs. La vie de sainte Enimie, de Bertran de Marseille, en langue provençale, publiée complète pour la première fois par C. Sachs. In-12. Berlin 1857. 1 fr. 50.

Uhlemann. Drei Tage in Memphis Ein Beitrag zur Kenntniss des Volks und Familienlebens der alten Ægypter. Trois jours à Memphis. Mémoire pour servir à la connaissance du peuple et de la vie de famille chez les anciens Egyptiens, par le docteur Max Uhlemann. In-8. Gœttingue. 4 fr.

Polko (Elise). Aus der Runsterwelt. De la vie des artistes, par Elisa Polko, 1er vol. illustré. In-8. Leipzig. 1858. 8 fr.

Strodtmann, Heinrich Heine's Wirken und Streben von Adolf Strodtman. Henri Heine, ses tendances et son influence, par Ad. Strodtmann, In-12. Hambourg. 1757. 3 fr.

Giltersberg. Die beiden Comtessen. Les deux comtesses, tiré des papiers d'un officier russe. 2 vol. in-12. Leipzig.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales Archéologiques (novembre et décembre). L'abbé Hach. Reliquaire byzantin de Limbourg.— X. Barbier de Montault. Vêtements ecclésiastiques. — Sauvageot et baron de La Fons-Mélicoq. Les cloches. — Didron. La Société d'Arundel.— Didron. Mosaïque de la cathédrale d'Aoste. Evangélistes et fleuves du paradis.

Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences.

28 décembre. Mémoires lus. Calcul d'une poutre élastique reposant librement sur des appuis inégalement espacés. — Reech. Note sur l'équation de la courbe du parallélogramme de Watt et sur la théorie de la coulisse de Stephenson.—Delesse. Sur le métamorphisme des roches. — A. Gaudin. Génération des cristaux et des divers types cristallins par les polyèdres moléculaires. — Heurteloup. Des lois et des conditions physiques primordiales qui président à l'opération de la lithotripsie. — Ed. de Lamarre. Note concernant les effets de l'hélicine sur l'économie animale. — Lassie. Nouvelle démonstration d'un théorème de trigonométrie.

Le Disciple de Jésus-Christ.

Octobre. Ed.-B. Huet. Du sacerdoce de Jésus-Christ, d'après l'épître aux Hébreux. — Leblois. De la communion. — C. Rabaud. Double caractère du christianisme. — Legrand. Pourquoi je demeure chrétien et réformé. — Bruch. Principes de la puissance rédemptive du christianisme. — Novembre. E. Buisson. Entretien de Jésus-Christ avec la Samaritaine. — A. Franklin. Vie du cardinal de Cheverus, etc. — Décembre. Busken-Huet. Du dogme dans ses rapports avec la morale. — F. Vidal. La prière. Le pardon des offenses, etc. — Janvier 1858. Leblois. Du vrai et du faux bonheur. — Nicolas. L'orthodoxie païenne et le rationalisme dans la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. — Richard Whately. Introduction à la morale.

Le Correspondant (25 janvier).

A. de Broglie. Les derniers ouvrages historiques de M. Michelet. — A. Hournon. Les Etats de la Plata (suite). — Vicomte de Meaux. Le P. Gratry et l'avenir de la philosophie chrétienne. — H. de Villemarqué. La légende celtique. Hervé. — X. Marmier. La Forêt-Noire (fin). — Aug. Cochin. L'Univers est-il provocateur ou provoqué? — Les débris de l'Eglise unie en Pologne.

Journal des Savants.

Décembre. — Biot. Table de la lune, par P.-A. Hansen (2e article). — Barthélemy Saint-Hilaire. Etudes sur la grammaire védique, par M. Regnier; das Vadjaseneyi Prâticâkhyam, par le docteur Albrecht Weber; Rig-Véda, par M. Max-Muller; traité de la formation des mots dans la langue grecque, par M. Ad. Regnier; Apollonius Dyscole, par M. E. Egger (1er article). — Littré. Glossaire du centre de la France, par M le comte Jaubert; dictionnaire étymologique de la langue

Digitized by Google

wallonne, par M. Ch. Grandgagnage (3e article). — Cousin. Clef inédite du grand Cyrus (4e article). — Janvier 1858. Biot. Tables de la lune, par P.-A. Hansen (3e et dernier article). — Littré. Glossaire du centre de la France, par M. le comte Jaubert. Dictionnaire étymologique de la langue wallone, par M. Ch. Grandgagnage (4e et dernier art.). — Barthélemy Saint-Hilaire. Etudes sur la grammaire védique, par M. Renier; Das Vadjaseneyi Prâticâkyam, par le docteur Alb. Weber; Rig-Véda, par M. Max-Muller; traité de la formation des mots dans la langue grecque, par M. A. Régnier; Apollonius Dyscole, par M. E. Egger (2e art.). — Cousin. Clef inédite du grand Cyrus (5e et dernier article).

Nouvelles Annales des voyages (décembre).

Adolphe de Circourt. Les protocoles de la conférence sur les délimitations des Guyanes française et brésilienne. Rio de Janeiro, 1857. — V.-A. Malte-Brun. Résumé historique du voyage d'exploration à la côte orientale d'Afrique, exécuté pendant les années 1846, 1847, 1848, par le brick *le Ducouëdic*, sous le commandement de M. le capitaine Guillain. Zanzibar et l'iman de Mascate. Les côtes occidentales de l'Inde; l'île de Socotora. La côte orientale d'Afrique. Le pays des Soumal. La côte orientale d'Afrique. Mombase et le Souahhel. Mayotte, son avenir. Résultats, conclusion. — De Circourt. Sinaï and Palestina.... Le Sinaï et la Palestine, décrits dans le but d'en éclaircir l'histoire, par M. Stanley, chanoine de Cantorbéry, professeur d'histoire ecclésiastique à Oxford. — V.-A. Malte-Brun. Souvenirs de voyage. Les Alpes françaises et la haute Italie, par M. F.-B. de Mercey. — Janvier. L'abbé Dinomé. Voyages de L. Madgyar dans l'intérieur de l'Afrique australe, en 1848, 1849 et 1852. — Ernest Desjardins. Le Pérou avant la conquête espagnole, d'après les principaux historiens originaux et quelques documents inédits (3e art.). Les Institutions. — V.-A. Malte-Brun. Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg.

Revue de l'Académie de Toulouse (1er février 1858).

Léon Clos. La caste militaire de l'Inde. — Edw. Barry. Un dieu de trop dans la mythologie des Pyrénées. — Leymmerie. Esquisse géognostique des Pyrénées de la Haute-Garonne. — H. Arnoulat. Aulus, poésie.

Revue de l'Art chrétien (janvier).

I. de Baecker. Lettre au R. P. Dom Pitra sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. — L'abbé Balthasar. Notre-Dame de l'Epine. — L'abbe Barbier de Montault. Epigraphie et Iconographie des Catacombes de Rome (suite). — L'abbe Van Drival. Etude sur les Fonts baptismaux (1er art.). — Godart-Faultrier. Oliphant du musée d'Angers.

Revue Britannique.

Décembre 1857. L'histoire de France. M. Henri Martin. M. Michelet. — Lettre de M. Henri Martin au directeur de la *Revue Britannique* sur l'article de la *Revue d'Edimbourg*. — La Roumanie. — Les vieilles chasses. Le cerf. — Les derniers voyages en Chine, à Siam, en Cochinchine et au Japon. — En Australie (7e et dernier extrait). — Un duel naval. — Janvier 1858. Géographie physique de la mer. I. L'Océan atlantique. — Quédah. Aventures d'un Midshipman pendant une campagne contre les pirates malais (1er extrait). — La poudre à canon et ses effets sur la civilisation. — Les religions de l'Inde. — Chatterton. — Qu'en fera-t-il?..., par l'auteur de la Famille Caxton (1er extrait).

Revue des Deux Mondes.

1er janvier. E. Jurien de la Gravière. Souvenirs d'un amiral. La jeunesse d'un homme de mer. — Théodore Pavie. Etudes sur l'Inde ancienne et moderne. Krichna, ses aventures et ses adorateurs. — Emile Montégut. Un dernier mot sur Béranger à propos de sa Biographie. — Lepelletier de Saint-Rémy. Les Colonies françaises depuis l'abolition de l'esclavage. — A. Achard. La Vocation d'Urbain Lefort. — Prévost-Paradol. De la presse en Angleterre et en France. — Saint-Marc Girardin. Du drame religieux en France. — Babinet. Les adieux de l'année 1857 à la science. — P. Vrignault. Poésie: Un cycle élégiaque, traduit de Geibel, Grün et Lenau. — 15 janvier. Théodore Pavie. Etudes sur l'Inde ancienne et moderne. Çakia-Mouni. — Ernest Serret. Francis, scènes de la vie de jeunesse en province. — Auguste Laugel. Les volcans de Java. — Saint-René Taillandier. La question religieuse en Suède et les publicistes allemands. — E. Jurien de La Gravière. Souvenirs d'un amiral. — Th. Aube. La Chine à la veille de la guerre; notes et souvenirs d'une croisière. — E. Montégut. Les confidences d'un hypocondriaque.

Revue Contemporaine et Athenæum français.

31 décembre 1857. Comte L. Clément de Ris. Un voyage d'exploration dans les mers du Nord. — Auguste Robert. Les poètes de la guerre en Finlande et en Suède : Runeberg, Talis Qualis, Nyrom. — N. Cotte. Mœurs politiques et sociales du Maroc (2e partie). Les juifs. Les docteurs. Les saints et le commun des fidèles. Conversations au café. — Foucher de Careil. Un mystique chrétien au XIXe siècle. — Berthoud. Un drame entre deux rosiers. — E. Caro. Histoire d'une âme sincère. — E. Dupré. Le docteur Caritan (nouvelle). — Octave Sachot. Mélanges : Les périodiques trimestriels de l'Amérique du Nord. — Edmond Villetard. Les Revues italiennes. — Louis Moland, Les calendriers avant l'imprimerie. — Revue critique, par MM. Alphonse de Calonne, Trapadoux, A. de Bar, L. Dussieux, E. Hervé, Victor Fournel. — Chronique de la quinzaine. — Léon Perrin. Les cours publics. La politique à la Sorbonne. — 15 janvier. Léopold Monty. Deux points

Digitized by Google

d'histoire politique et religieuse : Henri IV jugé par nos contemporains. — A. Legoyt. Des intérêts de l'Angleterre dans l'Inde. — Amédée Renée. Madame de Montmorency : Mœurs et caractères du XVIIe siècle (1re partie). — N. Cotte. Mœurs politiques et sociales du Maroc (3e partie). — J.-J. Weiss. De la littérature brutale : les Faux-Bonshommes, Madame Bovary, les Fleurs du mal. — B.-A. Sologoub. La Pupille, esquisse de la vie de province en Russie. — Revue critique, par MM. Chéruel. Dumesnil, Livet, Th. Le Duc, Ed. Gœpp, O. Sachot, G. Duplessis, Villetard et Baudry. — Chronique de la quinzaine. — Théâtres, par M. E. Chasles. — M.-L. Perrin. Chronique des cours publics et du monde littéraire. — 31 janvier. L. Etienne. La Littérature des femmes en Angleterre : II, Elisabeth Barrett Browning. — Henri Conscience. Souvenirs de jeunesse; mes débuts dans la vie militaire : Mémoires d'un romancier flamand (1re partie). — Paul de Carmoy. Scènes et paysages dans les Andes : les ruines d'Ollantaytampu. — Amédée Renée. Madame de Montmorency (2e partie). — E. Caro. Béranger : l'homme et le poète. — Ernest Dupré. Le Mandarin (nouvelle). — Revue critique, par MM. Emile Chasles. Ch. Trapapoux. A. Chéruel et Charles Alleaume. — Revue musicale, par M. Wilhelm. — Chronique de la quinzaine. — Théâtres : les Fiancés d'Albano, le Fils naturel, Mlle Rachel, par M. Emile Chasles.

Revue de l'Instruction publique.

7 janvier. F. Baudry. Origine et formation de la langue française, par M. A. de Chevallet. — Ch. Dreyss. Géographie universelle de Malte-Brun. — F. Sock. Les Trésors de l'art à Manchester. — 14 janvier. J.-E. Alaux. Lettres philosophiques, par M. Ch. Dolfus. — 21 janvier. Des Mœurs contemporaines au théâtre et dans le roman, par M. Poitou. — 28 janvier. A. Legrelle. Ouverture du cours de poésie latine au collége de France, par M. Martha. — B. Jullien. Examen détaillé de la méthode grecque de M. Burnouf. — E. Desjardins. Derniers travaux sur les antiquités américaines. Histoire des nations civilisées du Mexique, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. — F. Colincamp. Espagne et Provence, par Eug. Baret.

Revue Française.

1er janvier. H. Babou. Pierre Azam. — P. Mantz. Poètes lyriques contemporains. Théodore de Banville. — V. Fournel. Du Rôle des coups de bâton dans les relations sociales au XVIIe siècle. — Ed. Fournier. Comment Molière fit Tartuffe (fin). — Jouslin de Lassalle. Souvenirs dramatiques. — 10 janvier. Cervantes. Le licencié Vidriera. — Oct. Lacroix. Lope de Vega. — A. Barbier. Poésie. — Jouslin de Lassalle. — Souvenirs dramatiques. — 20 janvier. G. Kinkel. La guerre domestique. Histoire du Bas-Rhin. — P.-L. Jacob. Sur maître Pierre Pathelin. — H. Babou. Pierre Azam (suite). — A. Darcel. Les Arts somptuaires.

Revue de l'Orient (octobre 1857).

Peuchgaric. Côte occidentale d'Afrique. — Bianchi. Bibliographie ottomane. — Chodzko et Breulier. Aventures et improvisations de Kourôglou. — Le docteur Judas. Etudes comparatives sur la langue berbère.

Revue de Paris (15 janvier).

Général Eug. Cavaignac. Lettres sur l'Algérie. — Noblet. John Paul Jones. — Dupont White. De l'Initiative de l'Etat. — E. Erckmann. L'illustre docteur Mathéus (fin). — Vacherot. Les Ennéades de Plotin. — El. Greeves. Poésie.

Revue de théologie et de philosophie chrétienne (décembre).

Réville. Etudes sur Tertullien (3e art.). — Colani. La simplicité de l'Evangile. — Fr. Monnier. Essai sur la Rédemption.

Revue des Sociétés savantes.

Octobre. Alfred Darcel. Histoire d'une guerre d'érudition. M. Lenormant et la Société du département de l'Eure. — J. Groult. La Paix et la Trève de Dieu, par M. Semichon. — Missions scientifiques et littéraires : Rapport de M. Victor Langlois, chargé d'une mission scientifique en Sardaigne. — Rapport lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance publique du 7 août 1857, au nom de la commission chargée d'examiner les travaux envoyés par les membres de l'Ecole française d'Athènes, par M. Guigniaut. — Novembre. Boillot. La Météorologie dans les Mémoires des Sociétés savantes (3e art). — Mémoires et comptes rendus. — Note de Leibnitz sur l'achèvement du Louvre. — Rapport de M. E. Desjardins sur une mission scientifique en Italie.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Archives des sciences physiques et naturelles (décembre).

Prof. Plantamour. Note sur l'époque des premières et des dernières gelées à Genève. — R. Clausius. Sur la Nature du mouvement que nous appelons chaleur. — Thury et Wartman. Recherches sur l'éclairage électrique. — Alph. Favre. Notice sur la géologie des bases du Môle en Savoie.

Bibliothèque universelle de Genève (décembre 1857).

Victor Duret. Poètes contemporains du Midi de la France. — Nouveau voyage de M. Robert Fortune dans l'intérieur de la Chine. — Ch Du Bois. Tœpffer le peintre.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Archivio storico italiano (tomo VI. Disp. prima).

Capei (P.). Saggio di documenti tratti da un epistolario della Republica fiorentina dell' anno 1303. — E. Poggy. Intorno allo prime origine ed alle principale vicende degl' Instituti feudali in Italia per

Digitized by Google

occasione del libro del Sig. Dott. Sartori intitolato Storia legislazione e stato attuale dei feudi. — L. Galeotti. La Monarchia di Casa di Savoja. — X..... Sulle Consorterie dell arti edificative in Venezia. Studj storici di Agostino Sagredo.

Giornale storico degli Archivi Toscani (Anno I. Dispensa terza).

Pietro Berti. Documenti riguardanti il commercio dei Fiorentini in Francia i nei secoli XIII e XIV, e singolarmento il loro concorso alle fiere di Sciampagna. — Carlo Milanesi. Osservazioni intorno agli esemplari del Decreto d'unione della Chiesa greca con la latine, che si conservano nella Biblioteca Mediceo-Laurenziana, e nell' I. e R. Archivio centrale di Stato.

Rivista Contemporanea (dicembre).

F. D. Guerrazzi. Dello scrittore italiano. — G. Bonamici. — Memorie di un maestro di scuola (cont. e fine). — A. C. De-Meis. L'Animale. — A. Brofferio. I miei tempi. — G. Vegezzi-Ruscalla. Di un' antica traduzione della Divina Commedia. — F. De-Filippi. Carlo Bassi : commemorazione. — P. Peverelli. La Cartografia in Europa. — F. Selmi Del latte, del presame e della coagulazione che il presame opera nel latte.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Fraser's Magazine (february, 1857).

Thorndale; or, the Conflict of Opinions. — The Tapiser's Tale. Attempted in the manner of Chaucer. By Leigh Hunt. — Lady Strathmore's Daughter. By the Author of ' Meg of Elibank. ' Chapters VI. to XII. Conclusion. — How we escaped from Delhi, By C. T. Le Bas. — On the Life and Writings of Henry Fielding. By Thomas Keightley. In Two Parts. Part the S cond. — Ode to the Daffodil. By Aubrey de Vere. — Maury's Physical Geography of the Sea.—False Views of Meannes. By a Grumbler. — A Ride in Mexico. — A Word about our Theatres. — Cyrus Redding's Personal Recollections. — Charles James Napier : a Study of Character. By Shirley.

The Quarterly Review (january 1858).

Difficulties of Railway Engineering, — The Peerage of Scotland. — Tobias Smollett. — Wiltshire. — Church extension. — Sense of Pain in Men and Animals. Woolwich Arsenal. — The Future Management of India.

The New Quarterly Review (february).

The two Reforms. — The Double Government. — Army Reform.

Colburn's New Monthly Magazine (february).

Birds and Insects. — The Voyage of The „ Rushing Water." By the Author of Ashley.' — The Dew on the Holly. By Walter Thornbury. — Cato Major. By sir Nathaniel. — Il Filotimo. By an Old Traveller. — The Gifts. By William Pickersgill. — Montaigne the Essayist. — A Swedish voyage round the World. Translated by Mrs Bushby. — Ulrich von Hutten. — Law and Lawyers. By Edward P. Rowsell. — Immensee : A Dream of Youth. — In Memory of General Havelock. By Nicholas Michell. — East Indian Affairs-Dissolution of the Company. By Cyrus Redding.

Bentley's Miscellany (february).

How is India to be Governed. By Henry Tremenheere, Esq. — Faint Heart Never Won Fair Lady. By Dudley Costello. Chaps. VI, VII and VIII. — Mademoiselle Rachel. — Queen Stork. By Henry Spicer. Esq. — Havelock. A. Dirge. — Thanatos Athanatos. — Count Horace's Sporting Exploits. Portesters who Were Never Protestants. — Danneker to Ariadne. By W. C. Charles Kent. — Season the Second. — Autobiography of Béranger. By Monkshood.

Titan (february, 1858).

Which? or, Eddies Round the Rectory, Chaps. I. to V. — Modern French Romance. — Characteristics of National Proverbs. — The Future of Australia. — What Befel My Companions. By Francis Meyrick, Esq. — Art and Science Abroad. — Drawing-Room Troubles, the Inadvertent Man. — Half-an-Hour With Charlemagne. — ' The Dead March in Saul. — Down in Devon. — The New Books.

Colburn's United Service Magazine and Naval and Military Journal (february).

Original Memoir of Sir Henry Havelock. — The Operations in Oude. — The Royal Marriage. — Earthquake at Sea.—Visit to the Celestial Empire during the War. — Memoir of Marshal Radetski. — Some further Remarks on Field Artillery.— Caste in the Indian Army. — Bill Bunt's Yarn about Sailors' Homes. — Observations on the Staff College. — The Euphrates Route to India. — The Mishap near Cawnpore. — The Commanders of the Royal Navy. — Memoirs of Marshal Marmont. — Brigadier Jacob and the Caste Question. — Gazettes, Despatches, Naval and Military Intelligence of the Month, etc.

The Train (february).

The Dead Lady's Ring, Chapter 2. By the Author of Sketches of Cantabs. — Ballads of Victor Hugo: Nero. Translated by Robert R. Brough. — The Struggles of Jacob Bancroft. By J. Hollingshead. — Waiting. By Edmund H. Yates. — The Elder of the Two. By Godfrey Turner. — Lays of a Street Minstrel. No. 1. — The Princess Royal's Wedding. By F. J. Scudamore. — Our Friend Jones. By Thomas Archer. — Valentine's Day. By M. Davies. — Current Literature. Waiting Room. etc., etc.

Blackwood's Magazine (february, 1858).

The Condition of Women. — Whatt will he do with it? By Pisistratus Caxton. Part IX. — People I have never Met. — Lord St. Leonard' Handy-Book on Property Law. — Zanzibar; and Two Months in East Africa. By Captain Burton.—Thorndale: or, the

Digitized by Google

Conflict of Opinions. — The Poorbeah Mutiny. The Punjab. No. 11. — A Familiar Epistle from Mr. John Company to Mr. John Bull.

North British Review (january.)

Lord Mahon's England—Walpole and Pulteney. — Naples, 1858-1858. — Scottish Natural Science—Dr. Fleming. — Mill's Logic of Induction. — Arnold and his School. — Proverbs Secular and Sacred. — Quatrefages' Rambles of a Naturalist. — Capital and Currency. — Poetry : The Spamodists. — Recent Publications.

The Irish metropolitan Magazine (february).

Life's Foreshadowings. Chapters XLIV., XLV., XLVI., XLVII., XLVIII., XLIX. — Our Implements of Thought. — Criticism and Correspondents. — The Last baron of Offenheim. Part. II. Conclusion. — The Irish Traveller, Part. I. How I went to St. Malo. — Death in Battle and Death on a Sick-bed. — A Night in the Forest. — John Banim. — Sporting Intelligence. — The Sporting Long Vacation.

The Law Magazine and Law Review (february).

1. The Lectures Introductory to the Study of the Law. — 2. Les Parlements de France. — 3. Evasions of the Law. — 4. Lord Brougham's Acts and Bills. — 5. Previsions of the coming "Session." — 6. Stephen's Commentaries. — 7. Savings Banks Reform. — 8. Natural and Technical Procedure. — 9. Recollections of the Munster Bar. — 10. Law Consolidation. — 11. Late French Trials. — 12. The Bar Examination Questions. — 13. Dr. Abdy on Roman Law. — 14. French Law of Property, etc. — Notes of Adjudged Points. Short Notes of New Books. Events of the Quarter. List of New Publications, etc.

Dublin University Magazine (february).

Brialmont's Duke of Wellington. — British Stokers and Italian Sympathies. — Irish Convict Prisons. — The Emigrant's Adieu to Ballyshannon. By W. Allingham. — Photographs for our Bibles. — Arctic Literature : The M'Clure Discovery. — Henry Havelock, of Lucknow. — The Highlanders by the Well at Cawnpore. — Sanitary Condition of the Army. — Extent and Constituent Parts of the English Vocabulary. — The Euphrates Valley Railway. — The Castle of Dublin.

Atlantic Monthly (february).

The Great Failure. — The Busts of Goethe and Schiller. — The Librarian's Story. — Daylight and Moonlight. — Something about Pictures. — Cretins and Idiots. — Amours de Voyage. — My Aquarium. — The Queen of the Red Chessmen. — Daybreak. — Tea. — The Old Burying Ground. — The Autocrat of the Breakfast Table. — Béranger. — A Tiffin of Paragraphs. — The Relief of Lucknow. — — New England Ministers. — A Brief Review of the Kansas Usurpation. — Sonnet. — Art. — Literary Notices.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Das Ausland (47-49).

Troisième voyage de découverte de David Levingston dans le sud de l'Afrique. — Vie et enseignement de Geoffroy-Saint-Hilaire. — La situation des Etats-Unis vis-à-vis de l'empire chinois. — Sur les pyramides. — Télescope. — Le service civil dans la compagnie des Indes orientales. — Coup d'œil rétrospectif sur la politique extérieure de l'Angleterre. — Place de l'Egypte dans l'histoire du monde. — Communications d'Amérique. — Le missionnaire Domenech sur les danses des Peaux-Rouges. — Sur les Gauchos des Pampas, par Burmeister. — Le territoire d'Utah. — Vie populaire en Amérique. — Les sources médicales des Thermopyles. — Une ambassade à Siam. — Miscellanées.

Die Grenzboten (49-51).

Hegel et son temps. — Epoque impériale romaine : le cirque. — Le manque d'argent à Hambourg. — La question du Schleswig-Holstein. — Otto Ludwig. — Vie intellectuelle de Hambourg. Sociétés littéraires, presse, réunions scientifiques. — Le paupérisme dans l'ancienne Rome. — La guerre des Mormons dans l'Utah. — Le succès des libéraux en Belgique. — Baader et la philosophie naturelle. — Littérature.

Gazette d'Augsbourg (325-345).

Le duc Ferdinand de Brunswick pendant la guerre de Sept ans. — La crise américaine. — Le système de crédit actuel. — Caldwell, linguiste, étudiant les langues du sud de l'Inde. — Le canal de Suez. — Albert Bitzius. — La duchesse de Nemours. — Les Serbes et les Bulgares. — Louis Holberg, sa vie et ses écrits, par Robert Prutz. — Discours du conseiller intime de Thiersch au jour de naissance du roi de Bavière. — Les tableaux français à l'exposition du Rhin. — Le prince Waldemar de Prusse, ses voyages dans les Indes. — Histoire des mœurs aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Wisbaden, Rome, antiquités. — Le statuaire Ruff. — Dernier roman de Charles d'Holtei. — Les bains de Vienne.

Morgenblatt für gebildete Leser (47-49).

La chanson populaire en France, avec quelques considérations sur Béranger. — Nouvelles histoires villageoises. — Une histoire de Jacob Ehrlich. — Prologue pour l'ouverture du théâtre de la cour à Munich, le jour de naissance de S. M. le roi Maximilien de Bavière. — Les grands musées d'antiquité en Allemagne. — Correspondance.

Europa (50-52).

Voyage de David Levingston dans le sud de l'Afrique. — L'éducation de la beauté. — Commune évangélique à Trieste. — Nouvelles gravures de Rahn. — Constructions nouvelles à Cologne. — Pierre le Grand à Riga. — Voyage au pôle, du docteur Kane. — Sur le théâtre. — Les bas-bleus anglais. — Le Gange et le Bengale. — Christian

Digitized by Google

Rauch. — Publications illustrées de Noel. — Prouesses de chasse de Peer Gynt. — Le statuaire aveugle Kleinhanns.

Weimarer Sonntagsblatt (48-50).

Jean George Hamann et la princesse de Galitzin. — Lettres, relations de voyages et almanachs : lettres de H. Voss; extraits d'un journal. — Projet de percement de l'isthme de Corinthe. — G. H. Leven, sur la vie et les écrits de Gœthe. — Une lettre du grand-duc Charles-Auguste. — Poésies de Willatzen. — Feuilleton.

Frankfurter Museum (47-44).

Omar, poème par Em. Geibel. — Voyages et découvertes de Barth dans le nord et le centre de l'Afrique, par Kriegk.—Vittoria Accorabona, de Jean Webster, par Bodenstedt.—Parallèles et réformes en Russie, par Seifart. — Vienne. — Feuilleton. — Feuilles critiques.

Die Natur (49).

La chimie du vin, par Ule; la couleur du vin.—Lettres sur le système nerveux, par Zeising. — La misère, par Muller. — Journal littéraire.

Mittheilungen aus Justus Perth'es Geographischer Anstalt (9-10).

Le Volcan Orizaba et ses environs jusqu'à la côte mexicaine, par Heller. — Les résultats physico-geographico-statistiques du congrès scientifique de 1857 à Montreal, Dublin et Bonne. — La cartographie de la république de l'Uruguay.—Voyage du professeur Burmeister dans l'Uruguay en 1856. —Voyage de Roth en Palestine, par le professeur Kuhn : observations météorologiques du 26 novembre 1856 au 6 mai 1857.—Correspondance géographique. — Cartes; cartes et vues du volcan Orizaba, par Heller. — Le fleuve Paraguay, par Ders. — Le fleuve Uruguay, par Ders. — La république de l'Uruguay, par Ders, d'après des sources anciennes et nouvelles.

JOURNAUX FRANÇAIS.

Le Constitutionnel, 2 et 3 janvier. Paulin Limayrac. Mozart. Vie d'un artiste chrétien, traduite par M. J. Goschler. — 6 et 20 janvier. Eug. Réaume. Romans suédois, de mademoiselle Frédérika Bremer, de l'oncle Adam et de la baronne de Knorring. — 8 janvier. L. Peisse. Etudes sur les beaux-arts depuis leur origine, par M. F. de Mercey. — 10 janvier. P. Limayrac. Mémoires de Mathieu Molé. — 11 janvier. Ch.-L. Livet. Guillaume Coquillart. — 13 janvier. Ch.-L. Livet, Roger de Colleryie. — 17 janvier. P. Limayrac. La tribune moderne. M. de Chateaubriand, par M. Villemain. — 18 janvier. Emile Chédieu. De l'état commercial et financier de la Grèce. — 24 janvier. P. Limayrac. Les Parlements de France, par M. de Bastard d'Estang. Le Parlement de Bourgogne, par M. Delacuisine.

Le Courrier de Paris. 4 janvier. Eug. Gayot. Le Haras de Pompadour et le cheval limousin.— 10 janvier. Eug. Pergeaux. Les nègres.—10 et 11 janvier. P. Mantel. Rachel. — 13 janvier. Léonce Mazuyer. Le langage des paysans. — 18 janvier. G. de La Landelle. Marine. Chansons, poèmes et contes des gens de mer. — 19 janvier. P. Desmarie. Les Noëls bressans. — 26 janvier. F. de Gramont. La tribune moderne. M. de Chateaubriand, par M. Villemain. — 28 janvier. P. de Musset. Antoine Ganganelli. — 31 janvier. Alb. de la Fizelière. Curiosités historiques et littéraires.

La Gazette de France. 16 janvier. Guttinguer. De la satire moderne. — 24 janvier. J. M. Tiengou. Comédies et souvenirs, par M. Ed. Mazères.

Journal des Débats. 1er janvier. Ed. Laboulaye. Contes noirs et blancs. — 3 janvier. Cuvillier-Fleury. Mémoires de Mathieu Molé. — 4, 8 et 20 janvier. Saint-Marc Girardin. Ancien théâtre français, collection Jannet. — 9 janvier. Michel Chevalier. Manuel d'économie politique, par M. H. Baudrillart. — 10 janvier. Anatole Dunoyer. Des destinées de l'Orient européen. Les îles Ioniennes. — 13 janvier. Jules Janin. Don Alonzo, par M. de Salvandy. — 15 et 19 janvier. H. Rigault. Etudes sur les tragiques grecs, par M. Patin. — 16 janvier. Littré. Des recherches de M. Daremberg sur la médecine au moyen âge. — 17 janvier. Cuvillier-Fleury, Henri Beyle, Correspondance inédite. — 27 janvier. J.-E. Horn. De la baisse probable de l'or, par M. Michel Chevalier (fin). — 28 janvier. Babinet. Des pronostics météorologiques. Almanachs astronomiques. Progrès de la science dans l'attention du public. — 31 janvier. Cuvillier-Fleury. Œuvres de Racan, édition annotée par M. Tenant de Latour. Trois drames historiques, par M. Pierre Clément.

Le Moniteur universel. 4 janvier. H. Lavoix. Les artistes arabes en Italie.—5 janvier. Ed. Thierry. Comédies et souvenirs, par Ed. Mazères. — 6, 7 et 8 janvier. Alfred Lemoine. Financiers sous Louis XIV. — 9 janvier. Casimir Daumas. Voyage dans les mers du Nord, à bord de la corvette *la Reine Hortense*, par M. Ch. Edmond. — 10, 11, 14 et 16 janvier. Louis Reybaud. Rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques, sur une mission relative à la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent du travail de la soie. — 12 et 13 janvier. A. Houssaye. Les Musées de province. — 12 janvier. Ed. Thierry. Mémoires et journal de J.-G. Wille, publiés par George Duplessis. Etude sur les Beaux Arts, par F.-B. de Mercey, etc. — 21, 22 et 23 janvier. A. Germond de Lavigne. Lettres d'Espagne.—24 janvier. Baron Stéphan. Lettres de Géorgie. — 25 janvier. A. de Bréhat. l'Inde et les Cipayes.—27 janvier. J.-L. Roche. Bossuet. Lettres spirituelles.

La Patrie. 4 janvier. O. Martin. Les oiseaux.— 25 janvier. P. Clément. L'abbé de Saint-Pierre, par M. Molinari.

Le Pays. 8 janvier. A. Bizouart. Comédies et Souvenirs, par M. Ed. Mazères. — 12 janvier. J. Barbey d'Aurevilly. L'Individu et l'Etat, par M. Du-

Digitized by Google

pont-White. — 19 janvier. J. Barbey d'Aurevilly. Couronne, par M. Alexandre Weill. — 26 janvier. J. Barbey d'Aurevilly. Germaine, Maître Pierre, par M. Edmond About.

Le Siècle. 6 et 21 janvier. Alfred Michiels. Philippe Desportes. — 7 janvier. Cuzon. De l'état actuel de la question des prisons (suite). — 8 janvier. Albert de la Fizelière. Paris au XVe siècle. — 9 janvier. J. Girard. L'Inde moderne sous la domination européenne. — 11 janvier. T. Delord. Royer-Collard, par M. A. Philippe. — 12 janvier. Louis d'Ornans. Reschid-Pacha. — 19 janvier. Léon Journault. L'Afrique nouvelle. — 23 janvier. Eugène d'Auriac. Le Mexique, par M. Maihieu de Fossé. — 25 janvier. T. Delord. Variété en prose, par M. Bignan. — 26 janvier. A. Ubiccini. La Valachie en 1848 (suite). — 29 et 30 janvier. A. Michiels. Les chasseurs de chamois.

Le Spectateur. 9 et 10 janvier. A. Bignan. Œuvres de Vauvenargues, édition nouvelle, par M. Gilbert. — 16 janvier. A. de Pontmartin. Robert Emmet.

L'Union. 3 et 17 janvier. A. Nettement. Dernières chansons de Béranger. — 8 janvier. Moreau. La Muse historique, par J. Loret; nouvelle édition. — 10 janvier. Anot de Maizières. L'Insecte, par J. Michelet. — 19 et 21 janvier. Th. Anne. Histoire de France, par M. Laurentie. — 22 janvier. H. de Riancey. De la vocation, par Mgr Luquet.

L'Univers. 1er janvier. C. de Laroche-Héron. Les Hurons et les Abnakis. — 2 et 17 janvier. D. Guéranger. Du Naturalisme dans la philosophie (6e article). — 7 janvier. Léon Aubineau. Histoire des Conseils du roi, par M. de Vidaillan. — 8 et 12 janvier. Eug. de Margerie. La divine Comédie, traduction nouvelle, par M. Mesnard (suite et fin). — 9 janvier. L'abbé Martigny. Inscription chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle, réunies et annotées par M. Edm. Le Blant. — 14 janvier. L. Aubineau. Le Dictionnaire des Précieuses. Nouvelle édition, par Ch. Livet. — 21 janvier. L. Aubineau. Robert Emmet. — 27 et 30 janvier. B. de Saint-Bonnet. L'Infaillibilité. — 31 janvier. D. Guéranger. Du Naturalisme dans l'histoire.

Nouvelles des lettres,

DES ARTS ET DES SCIENCES

VENTES DE TABLEAUX ET D'ESTAMPES.

Plus la saison s'avance, plus les ventes importantes se multiplient. Le 4 février, M. Pouchet, assisté de M. Francis Petit, a livré aux enchères une charmante réunion de tableaux modernes : *le Déjeuner*, par Chaplin ; *Environs d'Optevoz*, par Daubigny; *une Chasse au cerf*, par Decamps; *l'Arabe et son cheval*, par Eug. Delacroix ; des *Pifferari*, par Gérome ; *un Intérieur de cour avec poules*, par Charles Jacque ; *la Visite du médecin*, par Meissonier, et quelques autres petites toiles exquises de finesse et pleines de talent, assurent suffisamment le succès de la vente pour qu'il soit inutile d'attirer davantage l'attention des amateurs.

La dernière vente de la succession de M. Adolphe Thibaudeau s'est faite le 8 février à l'hôtel Drouot ; elle se composait de trente et une toiles parmi lesquelles quelques-unes méritent une mention spéciale ; nous devons citer entr'autres, *le Portrait de la Camargo*, par J.-B. Greuse, *un Pêcheur dans un paysage*, par Karel Dujardin, et le *Portrait de don Juan d'Autriche*, par Antoine van Dyck ; M. Laneuville mettait sur table ces précieux tableaux, M. Delbergue-Cormont les adjugeait.

Le même commissaire-priseur distribue en ce moment le catalogue de la superbe collection de M. le baron d'Henneville. Depuis longtemps on n'avait mis en vente une réunion aussi considérable d'estampes historiques. M. d'Henneville avait passé une grande partie des loisirs que lui laissaient ses fonctions à réunir toutes les pièces relatives à l'histoire de Henri IV et de Louis XIII. On trouve réunis dans ce catalogue les portraits les plus rares et les plus curieux de ces deux monarques ; Thomas de Leu, Léonard Gaulthier, Abraham Bosse, et presque tous les maîtres contemporains y sont représentés par leurs plus belles gravures ; aucun soin, aucune dépense n'a été négligée par le patient collecteur pour compléter ses portefeuilles, et l'amateur le plus fin et le plus délicat trouvera là une occasion unique d'enrichir sa collection. Quelques précieux dessins avaient aussi été réunis par M. d'Henneville; ceux de Nicolas de Lorraine et d'Antoine de Bourbon, par un des Dumoustier, nous paraissent devoir fixer particulièrement l'attention.

Il se fait aussi à Leipzig une importante vente d'estampes sous la direction de M. Weigel ; on trouve indiquées dans le catalogue des estampes du maître de 1466, de Martin Zagel, d'Israël van Mecken, de Martin Schongauer, et les œuvres presque complètes d'Albert Durer, d'Hans Sebald Beham, d'Henri Aldegraver et de Jean-Georges Wille. Si, comme on nous l'assure, ces estampes sont dans un état parfait de conservation, les amateurs français devront envoyer à Leipzig de fortes commissions, s'ils veulent posséder quelques-uns de ces chefs-d'œuvre bien difficiles à se procurer en France.

Le marchand d'estampes Clément prépare en ce moment le catalogue des estampes de M. Martelli de Florence ; si nous sommes bien informés, cette collection contiendrait un grand nombre de gravures des maîtres primitifs italiens ; on y remarquerait aussi quelques nielles non décrits, et de plus une épreuve de l'adoration des mages, dont la gravure est attribuée à Maso Finiguerra. Nous tiendrons nos lecteurs au courant, sitôt que nous aurons reçu le catalogue.

GEORGES DUPLESSIS.

VENTE D'AUTOGRAPHES ET DE LIVRES.

On annonce, pour la fin du mois, la vente de la collection d'Henneville. Cette collection, formée

Digitized by Google

par le baron d'Henneville, se composent principalement d'autographes d'artistes dramatiques, de musiciens et de littérateurs ; elle sera mise aux enchères les mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 février 1858.

Nous remarquons dans ce catalogue les noms de Beaumarchais, Cherubini, Collé, Mlle Contat, Daubenton, Dazincourt, Désaugiers, Mme Desbordes-Valmore, Mlle Duchesnoy, Mme Dugazon, Fleury, Gardel, Mlle Guimard. Hérold, Paganini, Mlle Raucourt, Reicha, Marie Taglioni, Mme Tallien, Talma, Carle Vernet. Le numéro consacré à Beaumarchais contient six lettres : la quatrième est annoncée de la façon suivante : L. aut. sig. 31 mars 1784, à M. Préville, son vieil ami, relative au retard de la représentation du *Mariage* : « J'ai le bon du roi, le bon du ministre, le bon du lieutenant de police, il ne manque plus que le vôtre pour voir un beau tapage à la rentrée. » 2 pages. — La sixième pièce est une chanson autographe à ses amis, pour un souper chez lui après la première représentation de *Tarare*, air de Calpigi, avec des noms soulignés. 4 pages.

Le no 238, consacré à Mlle Guimard (Marie-Madeleine Morelle, femme Despréaux), renferme trois lettres ; la première est une lettre autographe signée, écrite de Londres à son cher petit bon ami ; elle est comblée, dit-elle, des bontés des grandes dames, elle veut donner sa démission de l'Opéra. 4 pages.

Mais l'article le plus long, c'est celui de Mlle Raucourt ; on voit que l'amateur qui a fait cette collection avait une prédilection marquée pour cette actrice. Il possédait vingt pièces émanées d'elle. Nous n'en citerons que quelques-unes :

2. Brouillon autographe d'une demande de place de direction en chef et inspection des jardins et serres ; et elle offre sa collection de plantes exotiques, etc.; elle est admise comme membre de plusieurs académies, section de botanique.

6, 7, 8, 9, 10, 11. Plusieurs lettres à Mme de Ponty, à laquelle elle semblait liée d'une amitié singulière.

16. Fragment autographe, 14 juin 1814. Ses opinions sur la diction, base de l'art du comédien. Corneille est son auteur favori, etc., etc.

Comme on le voit, la collection d'Henneville ne manque pas d'un certain piquant : les artistes dramatiques surtout y sont brillamment représentés, et nous ne doutons pas que les amateurs ne se disputent vivement plus d'une pièce.

NÉCROLOGIE.

L'Université et les études sérieuses viennent de faire une perte, que la *Revue contemporaine* ne peut manquer de ressentir et de signaler. M. Léon Feugère, censeur des études au lycée Bonaparte, l'un de nos collaborateurs, vient de succomber à une maladie qui l'a enlevé en quelques jours à sa famille et aux lettres. Jeune encore, on peut dire que M. Feugère avait beaucoup vécu pour le devoir et pour le travail. Après avoir longtemps professé la rhétorique avec distinction, il avait accepté ces nouvelles fonctions, qui l'appelaient à la haute surveillance d'un établissement universitaire justement renommé. Mais, tout en ne reculant devant aucun des détails les plus minutieux de cette charge, il trouvait le moyen de poursuivre le cours des travaux qui ont rempli sa vie, en l'abrégeant peut-être. Nous ne parlons pas ici de ces *Morceaux choisis*, de ces éditions classiques qui ont rendu son nom familier à la jeunesse des colleges, mais de ces études d'histoire littéraire, qui lui avaient valu de nombreuses distinctions académiques, et dont quelques-unes, avant de devenir des livres, avaient été offertes, sous forme d'articles substantiels, aux lecteurs de cette *Revue*.

M. Feugère s'était voué d'une manière spéciale à l'exhumation de nos prosateurs du XVIe siècle. La Boëtie, Pasquier, Henri Estienne, Scévole de Sainte-Marthe, d'Aubigné, etc., attirèrent tour à tour cet esprit investigateur et consciencieux qui n'abandonnait un nom et une époque qu'après les avoir ressuscités tout entiers par le double labeur de l'éditeur et du biographe. De cette carrière modeste et studieuse, voilà ce qui restera pour le public : mais, pour ceux qui l'ont approché de plus près, il restera l'exemple d'un homme de bien, capable de tous les dévouements, qui a su courageusement accepter la vie avec tous ses devoirs, la mort avec toutes ses rigueurs, et aussi avec toutes ses consolations chrétiennes. E. J. B. R.

Dans sa séance du 6 février, l'Académie des sciences morales et politiques a élu M. Fichte, professeur de philosophie, en remplacement de M. Brandis, nommé associé étranger.

Le même jour, l'Académie des Beaux-Arts a élu M. Bodinier, à Angers, correspondant, en remplacement de M. Ritschell, nommé aussi associé étranger.

L'Académie française a procédé, dans sa séance du 11 février, à l'élection de deux membres : M. de Laprade a été nommé au quatrième tour de scrutin en remplacement d'Alfred de Musset, par 17 voix contre 15 accordées à Jules Sandeau. Ce dernier a été nommé, en remplacement de M. Brifaut, au troisième tour de scrutin. Il a obtenu 17 voix ; de ces concurrents, M. de Marcellus n'a pu en réunir que 8, et M. de Carné 5.

Il y avait 33 votants ; — majorité, 17.

Un de nos collaborateurs les plus distingués, M. Léopold Monty, qui venait d'être nommé maître de conférences à l'école normale et professeur au lycée Charlemagne, a été appelé, par la confiance de S. E. le ministre de l'intérieur, aux fonctions de chef de son cabinet.

Un autre de nos collaborateurs, M. Weiss, a été nommé professeur d'histoire à la faculté de Dijon, en remplacement de M. Léopold Monty.

Digitized by Google

Librairie de L. HACHETTE et Cᵉ, rue Pierre-Sarrazin, nº 14, à Paris.

DICTIONNAIRE
DES SYNONYMES
DE LA LANGUE FRANÇAISE,

AVEC

UNE INTRODUCTION SUR LA THÉORIE DES SYNONYMES;

ouvrage dont la première partie

A OBTENU DE L'INSTITUT LE PRIX DE LINGUISTIQUE EN 1843,

PAR M. LAFAYE,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX.

UN BEAU VOLUME DE 1,200 PAGES GRAND IN-8°, A 2 COLONNES.

Prix de l'ouvrage, broché, 15 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 25 c.; la demi-reliure en chagrin, 4 fr.

Les dictionnaires proprement dits ont pour objet principal de définir les mots, mais c'est ce qu'ils ne font presque jamais que d'une manière incomplète : la plupart du temps ils se bornent à traduire chaque terme par un ou plusieurs autres termes d'une signification à peu près semblable. C'est donner sur la valeur des mots des idées vagues et d'autant plus insuffisantes, que d'ordinaire le mot employé pour en définir un autre se trouve défini à son tour par celui même auquel il sert de définition, en sorte que le lecteur est renvoyé de l'un à l'autre sans rien apprendre en effet de l'un ni de l'autre.

Pourvoir à cette insuffisance, achever ces définitions à peine ébauchées, déterminer avec précision les sens respectifs des mots les plus équivalents en apparence, et arriver ainsi à fonder la science du mot propre et l'art de parler avec justesse, c'est à quoi tendent les dictionnaires des synonymes, lesquels sont pour les autres dictionnaires des compléments essentiels.

Depuis Boiste et Laveaux, tous les auteurs de dictionnaires ont senti la nécessité de marquer les nuances distinctives des mots synonymes pour compléter, quelquefois pour rectifier ou simplement pour développer les définitions du vocabulaire de la langue; mais ils se sont trompés lorsqu'ils ont cru qu'il leur suffisait, pour y satisfaire, d'extraire de Girard et de ses imitateurs, en les abrégeant, quelques distinctions arbitraires ou contradictoires, devenues, de plus, presque inintelligibles par le retranchement de détails indispensables. Pour répondre à un tel besoin, il fallait un livre à part, d'une méthode rigoureuse et aussi développé que possible. C'est apparemment à cause de cela que l'Académie française, par une exception unique aujourd'hui, n'indique point dans son dictionnaire les différences à mettre ou qu'on a mises entre les mots synonymes.

Du reste, son estime pour un ouvrage spécial sur cette matière n'est pas douteuse. C'est avec son agrément préalable que lui a été dédié celui que nous annonçons, le *Dictionnaire des Synonymes de la langue française*, dont le commencement, publié une première fois en 1841, avait déjà valu à M. Lafaye un des prix de l'Institut les plus difficiles à remporter.

Pour donner une idée du travail de M. Lafaye, autant qu'il est possible de le faire en très peu de mots pour un ouvrage aussi important, nous donnons à la page suivante quelques articles pris dans son livre, parmi ceux qui sont les plus courts.

Digitized by Google

AISES, COMMODITÉS. Ces mots donnent l'idée de certaines choses propres à ôter toute gêne, à produire le bien-être, à rendre heureux. Les *aises* de la vie, les *commodités* de la vie; aimer, avoir ou chercher ses *aises*, ses *commodités*

Les *aises* rendent aise, content, joyeux : ce mot est subjectif, il se rapporte à l'état de celui qui éprouve des *aises*, et il le représente comme agréable. *Commodités* est objectif et plus relatif à l'utile qu'à l'agréable. Il désigne les objets mêmes qui nous mettent dans une position avantageuse. *Commodum*, d'où vient *commodité*, signifie utilité, avantage, bien.

On prend ses *aises* dans un lieu qui offre toute sorte de *commodités*. On jouit plutôt des *aises*, et on recherche les *commodités*. « Etre adonné à ses *aises*, et soigneux de se procurer les *commodités* de la vie. » BOURD.

Les *aises* de la vie sont les plaisirs, les douceurs, les jouissances, les amusements, toute choses sans lesquelles la vie serait insipide ou sans charmes. Aimer ses *aises* et son repos (ROLL., MARM.). « Le chat est joli, léger, adroit, propre et voluptueux; il aime ses *aises*, il cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre. » BUFF. « Si vous aviez tous vos contentements et vos *aises* dans l'état où vous êtes, je craindrais fort pour vous. » BOSS. « Perdez le goût de vos *aises*, de vos plaisirs, d'une vie inutile et paresseuse. » MASS. « Parmi toutes les *aises* et toutes les douceurs du monde. » BOURD. « Je puis me passer des *aises* et des récréations du monde. » ID. « Philippe, déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse, il passe aux petites délicatesses; il s'est prescrit de petites règles qui tendent toutes aux *aises* de sa personne. » LABR.

Les *commodités* de la vie sont les biens, les richesses, les avantages, toutes les choses en un mot dont la recherche fait qu'on est interessé et non pas voluptueux, et dont le défaut rend pauvre. « Ce qui rend les hommes intéressés, c'est la dépendance et la recherche des *commodités* de la vie. » BOURD. « Des bergers nés dans la disette, accoutumés à vivre dans l'indigence et à manquer des *commodités* de la vie. » ID. « C'est Dieu qui nous envoie tout : santé, maladie, *commodités*, pauvreté. » ID. « Interdire à la créature l'usage des biens et des *commodités* de la terre. » MASS. « Participer à la malédiction des richesses sans en partager les *commodités* et les avantages. » ID. « Le nouveau monde prête à l'ancien beaucoup de *commodités* et de richesses. » FÉN. « Il est plus sûr d'attaquer la religion par la faveur, par les *commodites* de la vie, par l'espérance de la fortune. » MONTESQ. « Nous laissons périr dans les bois des plantes qui feraient une des grandes *commodités* de la vie chez bien des peuples. » ID. « Il fallait faire réflexion sur la différence qui se trouverait entre eux et leurs ennemis pour les *commodités* et les besoins de l'armée. » ROLL. « Eumène fut chargé de préparer tous les secours et toutes les *commodités* nécessaires pour traverser l'Hellespont. » ID.

ENQUÉRIR (S'), S'INFORMER. Agir pour se procurer la connaissance de quelque chose.

S'enquérir vient du latin *inquirere*, rechercher avec soin, chercher à découvrir. *S'informer*, c'est prendre des informations, demander des nouvelles, chercher simplement à apprendre. Donc, *s'enquérir* dit plus que *s'informer*.

On *s'informe* en passant, sans grande ardeur, par bienséance, par pure curiosité, sans être bien intéressé à savoir, et de choses aisées à connaître. C'est ainsi qu'on *s'informe* des nouvelles de quelqu'un (SÉV., MOL.), de l'état de sa santé (LES.). « Un homme du monde passe sa vie à de frivoles amusements, à *s'informer* de ce qui se dit et à contrôler ce qui se fait. » BOURD. « A peine ai-je eu le paquet dans les mains que, sans payer le port, sans *m'en informer*, je suis sorti comme un étourdi. » J.-J. — Au contraire, on *s'enquiert* avec diligence, empressement, examen, de choses dont la connaissance importe beaucoup et n'est pas facile à acquérir. On *s'enquiert* d'une personne qu'on doit épouser (BOIL.); des parents *s'enquièrent* de la conduite d'un enfant. « *Enquérez-vous* diligemment des Ecritures. » FÉN. « Louis XI *s'enquit* avec grand soin de ceux qui l'avaient ôté de la fenêtre et les chassa tous. » BOSS. « Saint Paul défend de *s'enquérir* scrupuleusement si une viande est immolée ou non. » ID. « Les gens de Dan, sachant que la Michas avait chez elle un prêtre, un voyant, un devin, un rhoé, *s'enquirent* de lui si leur voyage serait heureux, s'il y aurait quelque bon coup à faire. » VOLT. « Lorsque Tarquin voulut bâtir le Capitole, il trouva que la place la plus convenable était occupée par les statues de beaucoup d'autres divinités : il *s'enquit*, par la science qu'il avait dans les augures, si elles voulaient céder leur place à Jupiter. » MONTESQ.

« J'aime, me dit Aurore, un jeune cavalier nommé don Luis Pacheco. J'ignore de quel caractère il est. C'est de quoi je voudrais bien être instruite. J'aurais besoin d'un homme qui *s'enquît* soigneusement de ses mœurs et qui m'en rendît un compte fidèle. Je fais un choix de vous... La demeure d'un cavalier tel que don Luis ne fut pas difficile à découvrir. Je *m'informai* de lui dans le voisinage. » LESAGE.

INSTANT, IMMINENT. Ces épithètes servent à qualifier un événement qui est très proche ou sur le point d'arriver : péril *instant* ou *imminent*, fin *instante* ou *imminente*.

Mais *instant* annonce quelque chose de moins immédiat : ce qui est *imminent* (*in*, sur, et *minere* faire saillie, avancer, d'où *minæ*, menaces), est suspendu sur la tête et près de tomber; ce qui est *instant* (*in stare*, suivre de près, être sur le seuil), approche. « Effrayés du péril *pressant*, et pour ainsi dire *imminent*, que courent ceux qui violent les lois civiles, nous nous accoutumons à penser que ce sont les seules lois qui puissent dominer sur nous par la crainte. » D'AG.

De plus, ce qui est *imminent* est toujours quelque chose de menaçant et de dangereux. « L'esprit du roi d'Espagne rétabli demeura si frappé de sa fin comme *imminente*, qu'il voulait sans cesse son confesseur auprès de lui. » S. S. Mais ce qui est *instant* peut être un bonheur. « Le cardinal de Mailly voyait le sacre (de Louis XV) *instant* et un conclave peu éloigné. Ces cérémonies et la figure qu'il y allait faire le transportaient. » S. S.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Spectateur 27 déc. Pontmartin
Constitut. 7 fév. Paulin Limayrac
7. ou débats 7 fév. 7 avril
Revue de l'Inst. publique. 4 mars
B. Pullin

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
44 092 976 521

Digitized by Google